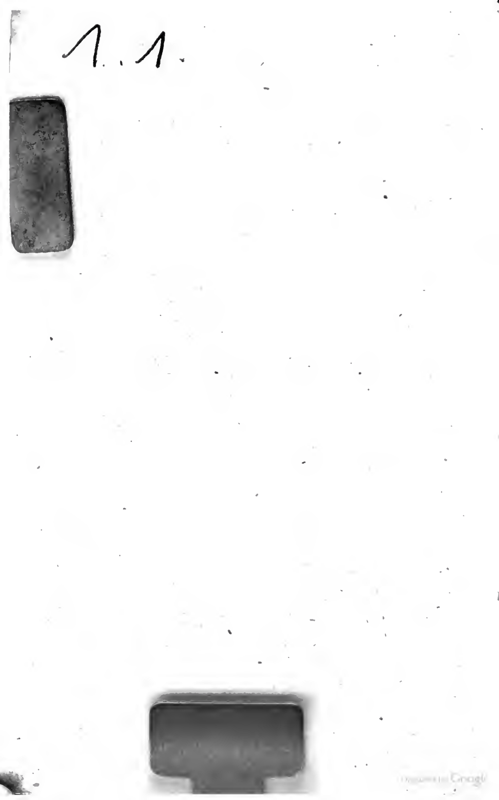



1.1


BLA 5460.59


FACULTÉ DES LETTRES
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

BOR—CAL.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT ET COMP[ie],
Rue de Grenelle-St-Honoré, n. 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe*.)

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME.





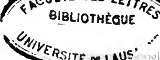


A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

1835.





SIGNATURES DES AUTEURS

DU CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME.

MM.	
A—D.	ARTAUD.
A. P.	PÉRICAUD aîné (Ant.).
A—T.	H. AUDIFFRET.
B—D—E.	BADICHE.
B—L—T.	BOUILLET.
B—N.	BÉGIN (E.-A.).
B—R.	BANISTER.
B—SS.	BOISSONADE.
B—T.	BIOT.
BU—N.	BUCHON.
B—Z—C.	DE BALZAC.
C. D. L.	CREUZE DE LESSER.
C. D. V.	CARRON DU VILLARDS.
CH—U.	CHASSÉRIAU.
C. T—Y.	COQUEBERT DE TAIZY.
D—B—S.	DUBOIS (Louis).
D—ÉS.	DESPRÉS.
D—G.	DEPPING.
D—P—S.	DU PETIT-THOUARS.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA D'URBAN.
F—LE.	FAYOLLE.
F—LL.	FALLOT (Gustave).
F. P—T.	Fabien PILLET.
F—T—E.	DE LA FONTENELLE.
G—CE.	GENCE.
G—G—Y.	DE GRÉGORY.
G—RD.	GUÉRARD.
G—RY.	GRÉGORY (J.-C.).
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Y.	GLEY.

MM.	
J—D—N.	JOURDAN.
KL—H.	KLAPROTH.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—C—J.	LACATTE-JOLTROIS.
L—M—R.	LEMERCIER.
L—M—X.	J. LAMOUREUX.
L—P—E.	Hippolyte DE LA PORTE.
L—R—E.	LARENAUDIÈRE.
L—S.	LANGLÈS.
L—T.	DE LAURENTIE.
L—UX.	LIOUX.
M—A.	MELDOLA.
M—D j.	MICHAUD jeune.
M—N—S.	MONNAIS.
N—D.	NICARD.
OZ—M.	OZANAM.
P—C—T.	PICOT.
P—N.	POLAIN.
P—NY.	DE PRONY.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
R—C—D.	RICHERAND.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—F—G.	DE REIFFENBERG.
S—D.	SUARD.
V—N.	VILLEMAIN.
V. S. L.	VINCENS-ST.-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.
SUPPLÉMENT.

B

BORCH (Michel-Jean, comte de), naturaliste et voyageur du dix-huitième siècle, sur lequel les journaux et les mémoires contemporains gardent un silence d'autant plus extraordinaire, qu'il est auteur de plusieurs ouvrages, et qu'ayant habité la France, son goût prononcé pour les sciences aurait dû le faire connaître de ceux qui faisaient alors les réputations. Il était Polonais, suivant Lastri (*Bibl. georgica*, 134). Musset le dit du Piémont (*Bibliogr. agronomiq.*, 290); mais il est bien plus probable qu'il était de la même famille que les comtes de Borch, également connus par leurs talents militaires et par leur goût pour les lettres. Apres avoir achevé ses études dans les universités d'Allemagne, le jeune comte de Borch résolut de visiter les principaux états de l'Europe, pour étendre ses connaissances et cultiver l'amitié des savants. Si l'on en juge par la facilité avec laquelle il écrivait en français, il dut faire un assez long séjour à Paris. Après avoir parcouru les provinces méridionales de la France, il vit les Alpes, la Suisse et toute l'Italie, s'arrêtant dans les lieux où il trouvait à satisfaire sa curiosité. La lecture du *Voyage* de Brydone (*Voy.* ce nom, au Suppl.) en Sicile et à Malte, lui inspira le désir de voir les mêmes contrées. Ayant pris des arrangements avec un patron napolitain, il s'embarqua vers la fin de 1776, suivi d'un seul valet de chambre; et, après avoir fait le tour de la Sicile et vu Malte, où il reçut l'accueil le plus gracieux du grand-maître Rohan, il revint en Sicile, et parcourut dans tous les sens ce pays si curieux pour l'antiquaire et pour le naturaliste. De retour à Naples, il fut prié par le gouvernement de lui communiquer ses vues sur les moyens de donner plus d'extension à la manufacture de fil de zabbara ou d'aloès, qu'il avait examinée en Sicile. De Naples il vint à Rome, où il est probable qu'il s'arrêta quelque temps, puisqu'il y fit imprimer un de ses ouvrages. En passant à Sienne, il remit à l'académie de cette ville un mémoire sur la fabrication du *phosphore marin* (*Lettres sur la Sicile*, II, 46). Le comte de Borch était en 1780 à Turin, d'où il se proposait de re-

passer en France, empressé de revoir les amis qu'il y avait laissés, entre autres, Séguier, comme lui naturaliste et antiquaire. Jeune encore, il avait devant lui une longue carrière; mais des motifs que l'on n'a pu deviner l'empêchèrent d'accomplir les projets qu'il avait formés pour s'assurer une réputation durable. On sait qu'il habitait la Suisse en 1798, mais on ignore le lieu et la date de sa mort. Il était membre de plusieurs académies, entre autres de celle de Lyon, à laquelle il adressa plusieurs *mémoires* et des *dissertations*, dont on trouve la notice dans le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque* de cette ville, par Delandine. Le *Journal de physique* de Rozier contient (mars, 1779, I, 114) une *lettre* de Borch *sur la manière de teindre les cuirs en vert*. Ses ouvrages imprimés sont: I. *Lithographie sicilienne*, ou catalogue raisonné de toutes les pierres de la Sicile propres à embellir le cabinet d'un amateur, Naples, 1777, in-4° de 50 pages. II. *Lithologie sicilienne*, ou connaissance de la nature des pierres de la Sicile, suivi d'un discours sur le *calcara* de Palerme, Rome, 1778, in-4° de 228 p. III. *Minéralogie sicilienne*, docimastique et métallurgique, suivie de la mynethydrologie sicilienne, ou description des eaux minérales de la Sicile, Turin, 1780, in-8°. Le frontispice est décoré du portrait de l'auteur en médaillon. Dans la préface, pag. 13, Borch promet une *théorie des volcans*. Scopoli, dans sa *Cristallographie*, donne le nom de *sulphur borchianum* à une espèce de soufre que le comte de Borch avait recueilli à Noto dans la Sicile. IV. *Lettres sur les truffes de Piémont*, Milan, 1780, in-8°, fig. V. *Lettres sur la Sicile et l'île de Malte*, pour servir de supplément au voyage de Brydone, Turin, 1782, 2 vol. in-8°, avec des figures dessinées par l'auteur. Sur le frontispice est une médaille représentant le comte de Borch, couronné de lierre, et au revers, une ruche d'abeilles avec cette devise: *Ingeniosa assiduitate*. Cet ouvrage, que l'on croirait écrit par un jeune Français, est très-intéressant. Le comte de Borch y relève plusieurs inexactitudes échappées à Brydone; mais ses critiques ne sont pas toujours justes. C'est ainsi, par exemple, qu'il avance que l'indiscrétion de Brydone exposa le savant naturaliste Recupero à la persécution de son évêque, assertion répétée par différents voyageurs, mais démentie par Dolomieu (*Voy.* RECUPERO, tom. XXXVII). On trouve à la fin du second volume son *Mémoire sur le fil d'aloès*, dont on a parlé. Borch annonce (II, 195) la publication prochaine de son *Botanicon Etnense*, ouvrage qui n'a point paru, et que l'on peut croire perdu pour la science, ainsi que la *Théorie des volcans*. VI. *Oberon*, poème de Wieland, traduit en vers français, Bâle, 1798, in-8°. Cette traduction, écrite d'un style barbare, n'a pas même le mérite de la fidélité (Voy. *Mag. encycloped.*, 1799, VI, 203). W—s.

BORDA (SIRO) naquit à Pavie le 13 sept. 1761, de parents honnêtes qui, après lui avoir donné une excellente éducation, virent avec plaisir qu'il se décidait à étudier la médecine. L'université de Pavie jouissait alors de la célébrité la plus éclatante, grâce aux efforts de Marie-Thérèse, qui y avait réuni des hommes du premier mérite. Tissot venait

d'y fonder un enseignement clinique qui a servi de modèle à toutes les autres universités. J.-P. Frank perfectionna cette admirable institution, qui créa tant de praticiens habiles, et sous lesquels Borda puisa des connaissances qui l'ont illustré par la suite. Dès ses premiers pas dans l'étude des sciences médicales, il se distingua par un zèle et une assiduité qui lui méritèrent, aussitôt après son doctorat, la place de répétiteur de matière médicale. En 1800, il fut nommé professeur dans cette partie de la science, et on lui confia au grand hôpital de Pavie un service qui, bien que n'étant point considéré comme une clinique, était suivi par une foule d'étudiants et de médecins étrangers. Jamais professeur ne fut plus dévoué à l'instruction de la jeunesse, et jamais la jeunesse ne paya un plus juste tribut de reconnaissance à un professeur. Chaque fois qu'il montait en chaire, il était salué par les acclamations unanimes des étudiants, chaque fois qu'il avait fini sa leçon ou sa visite à l'hôpital, il rentrait chez lui accompagné par un cortége d'élèves qui recherchaient dans son entretien un nouvel enseignement; car chacune de ses paroles était un précepte, chaque remarque une leçon. Convaincu des dangers de la doctrine de Brown, Borda crut en trouver une rationelle dans celle qui était professée par Rasori; et, dès cette époque, il entreprit sur l'action des médicaments des expériences très-remarquables. Il se convainquit par l'observation clinique qu'une foule de substances qui produisent en apparence le même effet n'ont point la même action; par exemple, il reconnut que l'action sédative de l'opium n'est point la même que celle du laurier-cerise et de l'acide prussique, etc. Si l'expérience n'a point sanctionné la division établie par Rasori et Borda, dans la matière médicale, en deux seules classes de médicaments, *les stimulants* et les *contre-stimulants*, cette même expérience a prouvé qu'il reste encore un vaste champ à cultiver dans le domaine de la matière médicale. La réputation de Borda était si grande qu'il ne pouvait suffire à donner des soins et des conseils à tous ceux qui venaient les réclamer. Non seulement les malades de la Lombardie, du Piémont, du duché de Gênes, venaient en foule à Pavie, mais encore il était appelé sans cesse dans toutes ces provinces, au point qu'il lui était impossible de rassembler en corps de doctrine ses travaux épars. Mais, d'un autre côté, il utilisait ses voyages par l'étude de la littérature médicale étrangère, qu'il cultivait avec beaucoup de soin. Ses connaissances dans la littérature médicale anglaise étaient vraiment extraordinaires, et frappaient d'étonnement les médecins de cette nation qui venaient le visiter. Pendant quatorze années entières, Borda fut appelé à jouir du fruit de ses travaux. Considération du gouvernement, amour des clients, confiance universelle, fortune acquise par le travail, rien ne manquait à son bonheur. Les évènements qui placèrent de nouveau la Lombardie sous la domination de l'Autriche furent cependant pour lui une source de peines et de chagrin. Les opinions de Borda n'étaient point douteuses, il portait au plus haut degré l'amour de l'indépendance italienne; et, tout en blâmant quelques actes du gouvernement français, il le préférait sincèrement à celui de l'Autriche. Cette préférence qu'il ne dissimulait pas

lui attira des persécutions dont un jeune professeur allemand, Hildenbrand fils, s'est déclaré l'organe. Borda fut entravé dans son enseignement, les élèves qui suivaient son cours furent mal notés, l'administration de l'hôpital lui refusa les médicaments coûteux qu'elle prodiguait aux autres. Les étudiants alors en apportèrent qui étaient fournis par les pharmaciens de la ville, et l'auteur de cet article fut chargé de surveiller cette fourniture. Mais alors, sous prétexte de prosélytisme, on retira à Borda son cours de matière médicale; on lui donna en retour une clinique médicale pour les chirurgiens prenant maîtrise. L'attachement des élèves ne fit que s'en accroître, et la petite clinique ne pouvait suffire à contenir les élèves et les docteurs. Fatigué à la fin d'une lutte inégale, Borda abandonna l'enseignement et se retira à Milan, où sa présence était vivement désirée. Là il se livra tout entier à la pratique. A cette époque il comprit l'importance des opinions professées par Broussais, et regretta amèrement qu'une réforme aussi importante que celle du médecin français vînt d'un pays étranger à l'Italie, où les premiers germes de cette doctrine avaient paru. Praticien intègre, observateur consciencieux, Borda étudia les faits avant de les juger, et il ne tarda pas à se convaincre que la doctrine du contre-stimulisme n'était qu'une vaine utopie. En effet, si dans ses mains elle ne fut pas aussi funeste que dans celles des autres sectaires, il faut l'attribuer à la profondeur de son diagnostic, à l'observation exacte des faits qui l'avait rendu tout-à-fait hippocratique. Aussi, avant de mourir, condamna-t-il au feu tous ses écrits; et, dans la crainte de voir sa volonté méconnue, il fit consommer sous ses yeux le sacrifice de ses écrits, qui avaient coûté tant de veilles: perte immense, irréparable; car au milieu de ses recherches, faites sous l'idée préconçue des diathèses *asthéniques et hypersthéniques*, il s'en trouvait qui étaient dignes de passer à la postérité. Nous avons eu en notre pouvoir ces précieux manuscrits dont nous aurions pu prendre copie; mais la reconnaissance et l'honneur nous commandaient impérieusement d'attendre qu'il les publiât lui-même (1819), ainsi qu'il le promettait chaque année. Borda était bon, affectueux; il aimait à s'entourer d'élèves dévoués qu'il affectionnait comme ses enfants. Sa haute et imposante stature, sa belle physionomie commandaient le respect, et jamais médecin n'inspira une plus grande vénération à ses malades. Il n'a pas laissé d'enfants, ayant épousé une femme d'un âge un peu avancé, qui lui avait sauvé la vie à une époque de sanglantes réactions. Cette femme avait des enfants qu'il regarda toujours comme ses fils, et qui lui prodiguèrent à leur tour les témoignages de la plus vive reconnaissance. Borda mourut le 2 septembre 1824. Il avait pendant sa vie parfaitement reconnu la cause de ses longues souffrances, qu'il attribuait à une affection calculeuse des reins. Les persécutions, les travaux prolongés, la perte de sa femme hâtèrent le terme de ses jours, et l'autopsie prouva la justesse de son diagnostic. C.D.V.

BORDEAUX (Christophe de), poète français, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets, était de Paris, et florissait dans le seizième siècle. On peut conjecturer qu'il était de la même famille que Bordeaux dont Marot a

loué la *bouche fresche* (1), c'est-à-dire le goût pour les plaisirs de la table, et que le fameux ligueur du même nom, conseiller au parlement, lequel, exilé d'abord pour sa conduite pendant les troubles, obtint de l'indulgence du roi la permission de revenir à Paris, où il mourut le 9 juillet 1595, peu regretté, dit L'Estoile, sinon des bons ligueurs comme lui (*Journ. de Henri IV*, tom. II, 216). Christophe avait pris ou reçu dans sa jeunesse le surnom de *Leclerc de la Tannerie*, qu'il serait assez difficile d'expliquer maintenant. Quoique zélé catholique, il avait des mœurs assez relâchées; et, dans les écrits que l'on connaît de lui, on trouve une licence de tableaux et d'expressions qu'on ne lui pardonnerait plus en faveur de sa dévotion. Il avait publié : le *Recueil des chansons faites contre les huguenots;* et *les Ténèbres et regrets des prédicants*, Paris, 1563. Ces deux ouvrages sont d'une rareté telle qu'il n'en existe pas même un exemplaire à la bibliothèque du roi. Postérieurement, il mit au jour deux pièces de vers intitulées : *Le varlet à louer, à tout faire*, et *La chambrière à louer, à tout faire*. On connaît de la première une édition séparée, Paris, P. Mesnier, sans date, in-8°. Elles sont réunies dans l'édition de Rouen, Ab. Cousturier, sans date, in-8° de 18 feuillets (2). Il y a de ces deux pièces des copies figurées sur vélin. Ce sont, dit M. Brunet, deux de ces plates facéties dont certains bibliomanes sont si avides, et qui n'ont d'autre mérite que leur rareté (Voy. *Man. du libraire*). Lacroix du Maine a donné dans sa *Bibliothèque* un article à Chr. de Bordeaux. Il est très-court; et ni La Monnoye, ni Falconet, ni de Boze n'ont essayé de le compléter et de le rendre plus intéressant. W—s.

(1) Avec Bordeaux qui ha la bouche fresche.
Epître XI.

(2) Huit pour le *Varlet* et dix pour la *Chambrière*.

BORDEREAU (Renée), dite *Langevin*, naquit à Soulaine, près d'Angers en 1770, d'une famille de simples villageois, et fut élevée dans une grande piété, mais sans recevoir aucune espèce d'instruction. Dès le commencement de l'insurrection vendéenne en 1793, son village fut livré à toutes les horreurs de la guerre civile, et quarante-deux de ses parents en furent les premières victimes. Voulant se soustraire à un sort pareil, et brûlant du désir de venger sa famille, elle s'exerça au maniement des armes; et, ayant contracté dès l'enfance l'habitude de monter à cheval, elle prit des vêtements d'homme, et se rangea parmi les cavaliers vendéens sous le nom de *Langevin*. Elle se fit bientôt connaître dans toute l'armée par une force, une activité et un courage véritablement au-dessus de son sexe. Dans plus de cent combats, à la tête des plus braves, on la vit toujours aux postes les plus périlleux et quittant des derniers le champ de bataille, même lorsqu'elle y reçut des blessures graves. Après la dispersion des royalistes en 1794, Renée Bordereau errant sur la rive gauche de la Loire, avec quelques soldats vendéens, y surprit encore souvent des postes républicains et délivra beaucoup de prisonniers voués à la mort, entre autres madame de la Bouère et sa famille, qui dans des temps plus heureux lui en a hautement témoigné sa reconnaissance. Après la pacification, Renée Bordereau fut arrêtée par les républicains, et long-

temps détenue au Mont-Saint-Michel. Ce n'est qu'en 1814 qu'elle recouvra la liberté. Elle s'empressa alors de venir à Paris, où elle trouva plusieurs de ses anciens chefs, et fut présentée au roi Louis XVIII par le marquis Louis de la Rochejaquelein. C'est alors qu'elle fit imprimer les *Mémoires de Renée Bordereau dite Langevin, touchant sa vie militaire dans la Vendée, rédigés par elle-même et donnés à Mmes **** (de la Rochejaquelein et de Chastellux), *qui les lui avaient demandés*, vol. in-8°, avec fig. Cet ouvrage, où l'on a conservé le langage incorrect et familier de l'auteur, offre des détails curieux sur ces malheureuses guerres. Renée Bordereau obtint alors du roi une petite pension, et se retira dans sa patrie, où elle est morte en 1828. Z.

BORDERIES (Etienne-Jean-François), évêque de Versailles, naquit le 24 janvier 1764, d'une famille du Rouergue, à Montauban, où son père occupait un emploi. On l'envoya faire ses études à Paris dans le collège Ste-Barbe, où il se distingua par ses succès. Ses études terminées, il resta dans le collège comme maître, et il y était encore à l'époque de la révolution. Le refus de serment le força d'en sortir, et l'obligea même de quitter le royaume, lorsque la révolution devint de plus en plus menaçante. La Belgique fut son premier asile; il se chargea d'une éducation à Anvers. Nos armées ayant envahi ce pays, il se retira en Allemagne, et profita des premiers moments de calme pour revenir dans sa patrie. Les catholiques louaient alors des églises à Paris pour n'être pas mêlés avec le clergé constitutionnel, qui occupait Notre-Dame et d'autres grandes églises. Borderies desservait la Sainte-Chapelle avec M. de Lalande, son ami; et, à l'époque du concordat en 1802, il le suivit à St-Thomas-d'Aquin, dont celui-ci fut nommé curé. Ils habitaient ensemble; et Borderies remplit ainsi pendant dix-neuf ans les fonctions de vicaire. C'est dans ce modeste emploi qu'il acquit une réputation en faisant le catéchisme des enfants. Il savait les attacher par le naturel de ses instructions, par d'heureux développements et par une variété d'exercices. Depuis, sa méthode a été adoptée dans d'autres paroisses. En 1817, il fut chargé de prêcher le carême à la cour et y montra autant de talent que de piété. Sa parole s'élevait souvent jusqu'à l'éloquence, et annonçait surtout une âme fortement pénétrée des vérités de la religion. Plus tard il s'est fait entendre dans les grandes églises de la capitale, et toujours ses sermons y ont été fort suivis. En 1819, le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le nomma grand-vicaire et archidiacre de Saint-Denis. Borderies était chargé en cette qualité de l'administration des paroisses rurales, ce qui ne l'empêchait pas de diriger différentes œuvres à Paris, et de guider beaucoup de personnes dans les voies de la piété. Il accompagna M. l'archevêque de Paris dans le voyage que ce prélat fit à Rome après le sacre de Charles X; et Léon XII dit alors : « Quand on « n'aurait pas tant de raisons d'ho« norer M. l'archevêque de Paris, il « suffirait pour l'apprécier de jeter « les yeux sur les hommes distingués « qui l'entourent. » Ces hommes distingués étaient Desjardins et Borderies. En 1827, Charles X le nomma à l'évêché de Versailles. Le nou-

veau prélat donna à son diocèse un catéchisme, un missel et un bréviaire; dans le bréviaire il y a plusieurs hymnes de sa composition. Il avait cultivé dans sa jeunesse la poésie latine, et il aimait dans ses moments de loisir à nourrir son goût par la lecture des auteurs classiques. En février 1830, une faveur inespérée de la cour vint chercher un homme qui était resté étranger à la cour. Borderies fut nommé premier aumonier de la Dauphine. Il ne devait pas jouir long-temps de ce titre et des avantages qui y étaient attachés. Depuis la révolution de juillet il se renferma dans les soins de son diocèse. Mais déjà sa santé déclinait. Il supporta avec courage les douleurs d'une longue maladie et mourut le 4 août 1832, dans les sentiments de piété qui convenaient à un évêque. Il parut peu après une *Notice* sur sa vie, *par un ancien du catéchisme,* 15 pages in-8°. On a publié en 1833 les *Œuvres de M. Borderies*, 4 volumes in-8°, et in-12. Le premier volume contient les sermons de l'avent, les conférences et mandements; les deux suivants forment le carême; le dernier volume est rempli par les prônes, exhortations, catéchismes et cantiques. L'éditeur devait y joindre une notice et des lettres qui n'ont pas paru. P—c—t.

BORDONI (Placide), littérateur, né en 1736 à Venise, fit ses études sous la direction des PP. Somasques *in Murano;* et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, suivit la carrière de l'enseignement. Après avoir professé la rhétorique plusieurs années, il fut pourvu de la chaire de philosophie au lycée de Venise, place que malgré son grand âge il remplissait encore en 1807. Outre les traductions italiennes des *Horaces* de Corneille et de l'*Iphigénie* de Racine, on doit à Bordoni celle des *Discours choisis* de Cicéron, Venise, 1789, 3 vol. in-8°, réimprimée en 1795, avec deux nouveaux volumes. Cette version, d'un style pur et facile, exempte de latinismes, a tout le mérite d'un excellent original. Il a donné la continuation des *Annali d'Italia*, de Muratori, dans l'édition de Venise, 1790-1820, in-8°; 48 vol. Les cinq derniers sont de Bordoni. Enfin, il est auteur d'une tragédie, intitulée: *Ormesinda ossia i cavalieri della mercede*, Brescia, 1807, in-8°, sujet neuf et traité avec beaucoup de talent. W—s.

BORELLI (Jean-Marie), de l'académie de Marseille, né en Provence, le 2 mai 1723, entra dans la compagnie de Jésus où il put se livrer à son goût pour la poésie latine. Après la suppression des jésuites, il obtint à Avignon un canonicat qu'il perdit par la réunion du comtat à la France. Quelques années après, il fut appelé, comme professeur de belles-lettres, au lycée de Marseille. Il mourut dans cette ville, le 7 avril 1808 (1). L'ouvrage qui a fondé la réputation du P. Borelli est un poème de six cents vers sur l'architecture, *Architectura, carmen*, Lyon, 1746, in-8°. L'auteur essaie de retracer, dans cet ouvrage plus descriptif que didactique, l'origine et les progrès de l'art. Il déprécie, suivant la fausse manière de voir de son temps, l'architecture improprement appelée *gothique*. La plus grande partie du poème est consacrée à la description des monuments de Rome et de Paris. Les pein-

(1) Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, t. III, p. 141) dit à tort que ce fut en septembre.

tures y sont semées de quelques traits heureux ; la latinité en est élégante et facile ; mais on y reconnaît un trop grand nombre de réminiscences des poëtes classiques. Tandis que le *Journal des savants* (1747, in-4°, p. 161) faisait l'éloge le plus pompeux de cette production, les *Mémoires de Trévoux*, rédigés par les confrères de l'auteur, n'en donnaient qu'une sèche analyse, sans aucun encouragement pour le jeune poète (février, 1747, p. 309). Le P. Borelli publia, en 1780, un *Recueil de* ses *poésies françaises et latines*, Avignon, in-8°. On trouve dans les Mémoires de l'académie de Marseille (tom. 2, an XII-1804, p. 1-19) un *Discours* de Borelli *sur l'organisation qui pourrait assurer la prospérité des sociétés savantes*, et quelques autres *discours* et *mémoires*. L—M—X.

BORELLI (Jean-Alexis), né à Salernes, dans la Provence, en 1738, d'une famille d'origine italienne, fit de bonnes études dans sa patrie, se rendit fort jeune en Prusse, où il fut accueilli par le grand Frédéric, et se lia avec les gens de lettres réunis autour de ce prince, notamment avec Thiébault. Devenu professeur et membre de l'académie de Berlin, Borelli concourut à tous les travaux littéraires de quelque importance qui s'exécutèrent alors dans cette capitale. Sans jouir de la même faveur sous les princes successeurs de Frédéric II, Borelli eut encore en Prusse une existence fort honorable. Il mourut à Berlin vers 1810. Ses écrits sont : I. *Système de la législation*, ou *Moyen que la bonne politique peut employer pour former à l'état des sujets utiles*, Berlin, 1768 ; nouvelle édition, 1791, in-12. II. *Discours sur l'Émulation*, Berlin, 1774, in-8°. III. *Discours sur le vrai mérite*, ibid., 1775, in-8°. IV. *Discours sur l'influence de nos sentiments sur nos lumières*, ibid., 1776, in 8°. V. *Plan de réformation des études élémentaires*, La Haye, 1776, in-8°. VI. *Éléments de l'art de penser*, Berlin, 1778, in-8°. VII. *Discours sur l'instruction du roi de Prusse, concernant l'académie des gentilshommes*, 1783, in-8°. VIII. *Monument national pour l'encouragement des talents et des vertus patriotiques*, ou *Galerie prussienne de peinture, de sculpture et de gravure, consacrée à la gloire des hommes illustres*, 1788, in-4°. IX. *Introduction à l'étude des beaux-arts*, ou *Exposition des lois générales de l'imitation de la nature*, 1789, in-8°. X. *Considérations sur le Dictionnaire de la langue allemande, conçu par Leibnitz, et exécuté sous les auspices du comte de Hertzberg*, Berlin. 1793, in-8°. XI. (Avec Thiébault) *Journal de l'instruction publique*, 1793-94, in-8° ; 28 cahiers, formant 8 vol. Borelli possédait un grand nombre de manuscrits et de renseignements sur la vie publique et privée de Frédéric II, et il est éditeur de deux ouvrages posthumes de ce grand homme. 1° *Mémoires historiques, politiques et militaires du comte de Hordt Suédois et lieutenant-général des armées prussiennes*, 2 vol. in-8°, 1805 ; 2° *Caractère des différents personnages les plus marquants dans les différentes cours de l'Europe*, 2 vol. in-8°, 1808. Le recueil de l'académie de Berlin contient de lui un grand nombre de *Mémoires*

sur les arts, la morale et les sciences. Z.

BORGER (Élie-Anne), né à Joure, en Frise, en 1785, attira de bonne heure l'attention des professeurs frappés de son intelligence et de ses progrès. Il resta cinq ans à l'université de Leyde où il fut nommé, en 1807, lecteur d'herméneutique sacrée, après avoir défendu, pour obtenir le grade de docteur en théologie, une explication de l'épître aux Galates, où les connaisseurs ne trouvèrent à reprendre que trop d'abondance. Désigné comme professeur-adjoint, en 1812, par un décret de l'empereur des Français, cet avancement l'exposa, on ne sait pourquoi, à d'amers reproches. Lorsque l'université de Leyde fut restaurée, en 1815, il fut nommé à la chaire de théologie, qu'il échangea deux ans après contre une de belles-lettres. Il s'était marié en 1815, puis en 1819, et ses deux femmes étaient mortes en couches. Cette double infortune laissa dans son ame un vide que rien ne put combler; le chagrin le mina rapidement, et en 1820 il cessa de vivre, n'étant encore âgé que de trente-cinq ans. Cependant, quoique surpris au milieu de sa carrière, il avait déjà fait beaucoup pour sa réputation. Formé à l'éloquence de la chaire par le célèbre prédicateur Broes, il devint un des premiers orateurs de l'église réformée. M. Siegenbeek, son collègue, dans un *précis de l'histoire littéraire des Pays-Bas*, traduit en français par J.-H. Lebrocquy, Gand, 1827, in-18, dit que les sermons de cet homme *supérieur en tout* révèlent un génie original, brillant et sublime, un esprit aussi cultivé que pénétrant. Ils ne sont point, ajoute-t-il, à l'abri de toute critique, et l'on peut sans injustice, surtout dans le premier des deux volumes qui les contiennent, et qui fut publié du vivant de l'auteur, blâmer le choix et l'exécution de quelques sujets trop élevés pour le commun des auditeurs. On peut y désapprouver aussi quelquefois un luxe de style excessif, une trop grande profusion d'images : mais quel juge impartial, doué de goût et de sensibilité, refusera de reconnaître qu'on y rencontre encore plus souvent des pages touchantes qui ravissent et arrachent des larmes? — Borger obtint également des succès en littérature ancienne, en histoire, et même en poésie hollandaise. Sa capacité philologique se manifesta dans l'examen qu'il fit, pour le *Letter-Oeffeningen*, du *Xénophon* de Peerlkamp : on aurait eu des preuves plus substantielles encore de son aptitude en ce genre s'il avait eu le temps de terminer l'édition de *Julien*, pour laquelle il avait déjà rassemblé de nombreux matériaux. Son *Cours d'histoire pragmatique*, fait en latin, montra combien il possédait cette langue, que les Hollandais en général écrivent et parlent avec une clarté, une correction que l'on égale rarement chez les autres peuples. Il est vrai que, pour le naturel, l'agrément et la perfection, il est inférieur à Wyttenbach. Mais s'il rencontre un sujet élevé, par exemple, dans le grand auditoire de l'université de Leyde, s'il évoque les hommes fameux qui l'ont illustrée; s'il prononce ses foudroyantes philippiques contre le conquérant qu'il appelle l'*Attila* du dix-neuvième siècle, contre ce dominateur que la Hollande avait certes le droit de traiter avec sévérité; s'il conduit trois amis aux bords du Rhin, et qu'à la vue de ce fleuve majestueux, qui coule entre

les débris de la féodalité, et semble la limite des deux tendances intellectuelles et politiques, il les fait disserter sur la meilleure manière d'écrire l'histoire, alors il se rapproche des modèles de l'antiquité, sans être cependant un *Cicéron*, comme le déclare formellement M. N.-G. van Kampen, qui n'a pas toujours su se tenir en garde contre les exagérations laudatives qu'on prodigue volontiers, même aux hommes ordinaires, dans un pays où l'esprit national est plein d'énergie, et où, de peur d'être injuste envers le génie, on préconise jusqu'à la médiocrité. La société hollandaise des sciences couronna, en 1815 et en 1819, les Mémoires de Borger *sur l'utilité de traiter pragmatiquement l'histoire;* et sur la question de savoir s'il est *permis de mêler des discours aux récits historiques*. Enfin, lorsqu'en 1817 il prit possession de la chaire de littérature, il prononça un discours inaugural pour montrer qu'enseigner l'histoire, c'est entrer dans les voies de la providence. Si l'on considère Borger comme théologien, à son explication de l'épître aux Galates il faut joindre un discours latin *sur les obligations imposées aux interprètes de l'Écriture*. Comme philosophe, il nous offre son traité du mysticisme : *Disputatio de mysticismo* (2ᵉ éd., La Haye, 1820, gr. in-8° de XVI et 311 p.). Cette longue dissertation a été écrite pour la société Teylerienne de Harlem. L'auteur y déploie une vaste connaissance de la littérature philosophique; amoureux de la clarté, il se répand en sarcasmes contre les systèmes de l'*absolu* et de l'*identité* : son ironie poursuit Kant, Fichte et Schelling; mais, quoique plusieurs de ses critiques soient fondées, il est permis de lui reprocher de ne pas toujours bien comprendre ce qu'il attaque.—On voit que la vie si courte de Borger a été dignement remplie. Les qualités de son cœur répondaient à celles de son esprit. Bon, sincère, indulgent, il se permettait quelquefois de petites malices, mais sans fiel, sans intention d'affliger. Telle est celle qu'il fit à M. N.-G. van Kampen, qui, ne sachant pas un mot de grec, avait la manie d'amener sans cesse la conversation sur cette langue et d'affecter de trouver un charme ineffable à la lecture du texte d'Homère. Un jour qu'il revenait à son thème favori, Borger lui dit: « Eh bien, vous m'enchantez, car les réflexions que vous nous communiquez, je les faisais tout à l'heure en lisant la description de la ceinture de Vénus; permettez-moi de la relire tout haut et de provoquer vos observations sur ce délicieux épisode. » Là dessus il tire un livre de sa poche et lit, comme on lit des vers, avec expression, avec harmonie. Van Kampen n'y tenait plus; il voyait le tableau tracé par Homère, il en désignait successivement tous les détails, demandant avec mépris si les modernes avaient jamais rien produit de pareil. La lecture achevée, Borger sortit de l'appartement et laissa son livre sur la table. Quelqu'un le prit sans intention: c'était l'évangile grec, selon saint Luc. Borger a trouvé des panégyristes éloquents dans MM. Vander Palm, Koumans-Brouwer et Tollens. La liste complète de ses ouvrages se trouve dans le discours rectoral de M. Smallemburg, prononcé, le 8 février 1821, à l'université de Leyde.

R—F—G.

BORGHÈSE (le prince Camille), d'une illustre famille, originaire de Sienne, alliée de plusieurs

maisons souveraines et qui a fourni à l'église un pape (Paul V), et beaucoup de cardinaux, naquit à Rome le 19 juillet 1775, fils aîné du prince Marc-Antoine-Borghèse, connu par son amour pour les arts, et qui avait beaucoup ajouté aux richesses de sa famille en tableaux, statues et monuments de tous les genres, accumulés par plusieurs générations dans les magnifiques galeries connues sous le nom de *Villa Borghese*, où ils ont formé pendant long-temps un des plus beaux ornements de l'ancienne capitale du monde. Le prince Marc-Antoine Borghèse, qui voyait avec peine la révolution française, ne put empêcher que ses fils ne s'en montrassent les partisans, et qu'à l'époque où les Français s'emparèrent de Rome, en 1798, tous les deux ne vinssent sur la place publique se réunir à la populace qui brûlait les titres de noblesse. Mais l'année suivante, lorsque les Napolitains occupèrent momentanément cette capitale, les jeunes princes Borghèse furent obligés de se cacher pour se dérober aux recherches. En 1803, Camille, d'après les conseils de Murat, se rendit à Paris. Bonaparte le prit en affection, et crut faire une chose agréable pour sa sœur Pauline, qu'il chérissait pardessus toutes les autres, en le lui donnant pour époux. Cette dame fut ainsi la première de sa famille qui porta le titre de princesse; et l'on croit que Napoléon fut bien aise d'avoir cette occasion d'y accoutumer les Français. Ce fut le 6 novembre 1803 que le prince Borghèse épousa la veuve du général Leclerc (*Voy.* l'art. qui suit). Il était devenu *citoyen français* quelques jours auparavant, et servait comme chef d'escadron dans la garde consulaire. Il reçut en 1804 le titre de prince français avec le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, et fut plus tard créé grand-duc de Plaisance et Guastalla; mais son union ne fut point heureuse; il n'en a jamais eu d'enfants; et les deux époux habitèrent rarement les mêmes lieux. Le prince Camille accompagna Napoléon dans sa campagne d'Autriche en 1805, et dans celle de Prusse, l'année suivante. Ce fut à la fin de celle-ci que l'empereur l'envoya à Varsovie pour y préparer l'insurrection des Polonais; mais cette mission n'eut point de succès. Dès que la paix de Tilsitt fut signée, Napoléon lui donna le gouvernement du Piémont qu'il avait établi en départements français, et il lui assigna un traitement considérable (un million de francs); ce qui joint à son immense fortune donna au prince Borghèse tous les moyens de tenir un grand état de maison. Cette somptuosité fit aimer son administration dans cette contrée, où il donna de belles soirées et des fêtes splendides; recevant tout ce qu'il y avait de plus considérable et s'environnant d'un luxe véritablement asiatique. Rien de tout cela ne put séduire sa femme; elle persista, sous prétexte de maladie ou par d'autres motifs, à rester en France; et rarement on la vit à Turin. Le prince Borghèse était encore dans cette ville lors de la chute de Napoléon en 1814. Il remit sans difficulté les places aux Autrichiens, et se retira à Florence où il a constamment résidé. Ce fut en vain que le gouvernement papal essaya à plusieurs reprises de le faire venir à Rome. On pense qu'il craignait de se trouver dans la même ville que la famille de Napoléon, dont il avait eu beaucoup à se plaindre, et surtout avec sa

femme qu'il refusa de recevoir à Florence. Il lui accorda cependant la permission d'habiter son palais à Rome, et il donna des ordres pour qu'on y pourvût à tous ses besoins. On sait même que quelque temps avant qu'elle mourût il se laissa fléchir et la reçut dans son palais de Florence où elle a fini ses jours (*Voy.* l'article suivant). Au temps de sa puissance Napoléon avait acquis du prince Borghèse une grande partie de ses monuments de sculpture, pour huit millions qui furent remis moitié en argent, moitié en une terre dans le Piémont (l'abbaye de Lucedio, près de Verceil, dont il lui avait cédé la propriété). Mais, le roi de Sardaigne ayant demandé en 1814 la restitution de cette terre, qui était un de ses apanages, la question fut décidée par les ambassadeurs des puissances alliées qui étaient à Paris. Le prince Borghèse reprit possession de Lucedio qu'il vendit aussitôt pour trois millions, et les précieux monuments de la villa Borghèse restèrent au musée de Paris, où ils se trouvent encore. Les plus remarquables sont le *Gladiateur*, les deux *Hermaphrodites*, *Bacchus*, *Hercule*, etc. (*Voy.* PARIS (P.-A.), tom. XXXII). En 1828, le prince Borghèse ayant été chargé par le pape Léon XII de porter à Charles X une table de déjeûner en mosaïque, dont le pontife faisait présent au roi de France, saisit avec empressement cette occasion de revenir à Paris dont il avait toujours beaucoup aimé le séjour. Il fut très-bien accueilli par la cour des Tuileries, et il acheta en France beaucoup de tableaux, entre autres la Vénus du Corrége dont il enrichit encore sa belle galerie de Rome, la seule de l'Europe qui soit restée intacte au milieu des guerres et des révolutions de notre époque. A son retour il alla rendre compte de sa mission à Rome, mais il ne voulut point rester dans cette capitale; et il retourna dans le magnifique palais qu'il avait fait construire à Florence, et qu'il préférait à toutes les résidences. C'est là qu'il est mort le 10 avril 1832, sans postérité, laissant à son frère, le prince Aldobrandini, toute son immense fortune. G—G—Y.

BORGHÈSE (MARIE-PAULINE BONAPARTE, princesse), seconde sœur de Napoléon, née à Ajaccio le 20 octobre 1780, n'eut pas comme son frère et sa sœur Élisa l'avantage d'être élevée dans des maisons royales aux frais de l'état, et ne reçut par conséquent qu'une éducation d'autant plus commune qu'à peine âgée de treize ans, elle dut suivre sa mère dans l'exil, et se réfugier à Marseille, où toute la famille ne vécut long-temps que des secours accordés par la Convention nationale aux patriotes corses réfugiés. Mais Pauline était belle, et dès-lors elle fixait tous les regards. Le conventionnel Fréron, qui était venu, vers la fin de 1793, porter la terreur dans les départements méridionaux, en devint éperdument amoureux (*Voy.* FRÉRON, tom. XVI). Après la révolution du 9 thermidor, il retourna dans ces contrées en 1795, pour remplir une mission moins terrible. Sa passion pour la jeune Pauline n'avait fait qu'augmenter. Dans la brillante position où il se trouvait, ses hommages ne pouvaient guère être repoussés par une famille dont rien alors ne devait faire prévoir les hautes destinées. Pauline se lia donc intimement avec Fréron: ils eurent même une correspondance qui vient d'être publiée textuellement dans un recueil historique (la *Revue rétrospective*, tom. III, p.

97). Les lettres de la jeune Pauline sont d'une tendresse fort étonnante pour son âge. Ils allaient se marier lorsqu'une première femme délaissée par Fréron ayant averti de ce projet Napoléon, alors général en chef de l'armée d'Italie, il s'opposa formellement à cette union, qui d'ailleurs déplaisait beaucoup à madame Bonaparte (la nouvelle épouse de Napoléon). Pauline dut aussi plus tard être unie à Duphot; mais ce général périt à Rome en 1798. Elle épousa donc à Milan le général Leclerc, qui étant chef d'état-major à Marseille avait aussi conçu pour elle une vive passion. Ce général fut chargé, en *1801*, du commandement de l'expédition de Saint-Domingue, et sa femme se montra d'abord peu disposée à l'accompagner dans cette périlleuse entreprise; mais, une injonction fraternelle l'ayant obligée à s'embarquer, elle prit son parti avec la résignation et la gaîté habituelles de son caractère; et cette longue traversée ne fut pas dépourvue de tout agrément pour une jeune et belle femme, entourée des hommages d'un état-major ou plutôt d'une cour prosternée aux genoux de la sœur du nouveau maître de la France. Les poètes Esménard et Norvins, qui étaient à bord de cette nouvelle Armada, ont à l'envi célébré son esprit et ses grâces. Le dernier surtout, dépassant dans sa Biographie contemporaine toutes les bornes de l'adulation, la représente *couchée sur le pont du vaisseau* l'Océan *dans tout l'éclat de sa beauté, rappelant la Galathée des Grecs, la Vénus maritime*, etc. Cette exagération pourrait faire douter des preuves de courage que le même écrivain lui attribue lorsque, près de tomber au pouvoir des nègres, qui allaient se rendre maîtres du Cap, elle dit à ceux qui voulaient user de violence pour l'en éloigner: *Je ne m'embarquerai qu'avec mon mari, ou je mourrai..* Cependant elle ne mourut pas sur ces tristes rivages; et, après y avoir vu succomber son mari et la presque totalité des soldats au terrible fléau de la fièvre jaune, elle revint en France avec son fils qu'elle eut le malheur de perdre peu de temps après à Rome, lorsque devenue la femme du prince Camille Borghèse (novembre 1803) (*Voy.* l'article précédent), elle s'était rendue avec lui dans cette résidence. Ce nouveau mariage, ordonné par Napoléon, qui dès-lors voulait allier sa famille aux plus illustres maisons de l'Europe, ne fut pas heureux. Les deux époux vécurent presque toujours éloignés l'un de l'autre; et tandis que le prince Borghèse gouvernait le Piémont sa femme quittait rarement la cour impériale, où sa beauté trouvait de nombreux admirateurs, et où Napoléon lui témoigna toujours la plus vive tendresse. C'était celle de ses sœurs qu'il chérissait le plus. On en a même tiré des conséquences peu probables et que nous considérons comme de véritables calomnies. Cependant la princesse Borghèse, dont le caractère n'était pas aussi flexible que l'eût voulu son frère, le contraria quelquefois dans ses goûts, et dans ses affections les plus naturelles, d'abord à l'égard de Joséphine dont elle se montra jalouse à l'excès (*Voy.* JOSÉPHINE, au Supp.), ensuite à l'égard de Marie-Louise dont elle n'avait point approuvé le mariage. Elle manqua même un jour de politesse pour celle-ci d'une manière tellement choquante que l'empereur se vit obligé de lui envoyer une défense de paraître à la cour. Vivant dans sa jolie retraite de

Neuilly, elle eut alors une cour moins nombreuse sans doute et moins brillante, mais certainement aussi flatteuse et surtout plus galante que celle des Tuileries. Ainsi elle se consola sans peine de sa disgrace, et elle arriva fort gaîment, quoique souvent malade, jusqu'aux dernières années du règne de son frère. Elle faisait en Italie un voyage de santé et d'agrément lorsqu'elle apprit sa déchéance. Oubliant aussitôt ses querelles de famille, elle quitta tout pour lui porter des consolations à l'île d'Elbe; et quand il conçut le projet de recouvrer la couronne, presque seule admise dans cet important secret, elle concourut de tout son pouvoir à assurer le succès de cette périlleuse entreprise. Ce fut dans ce seul but qu'elle fit plusieurs voyages à Florence, à Rome et surtout à Naples où elle parvint à réconcilier Murat avec Napoléon. N'ayant pu accompagner celui-ci en France, elle lui envoya à Paris, quand elle le crut embarrassé par des besoins d'argent, ses diamants et tout ce qu'elle avait de plus précieux (1). Lorsqu'elle le vit confiné sur le rocher de Sainte-Hélène, elle fit les plus grands efforts auprès du ministère anglais, auprès de toutes les puissances, pour avoir la permission d'aller s'y réunir à lui. N'ayant pu obtenir cette grâce, elle continua à vivre fort affligée dans le beau palais de la famille Borghèse à Rome, où le gouvernement papal ne cessa d'avoir pour elle et pour les siens toute sorte d'égards. Forcée pour sa santé, qu'elle voyait chaque jour s'affaiblir, d'aller prendre les bains de Pise, elle se rendit ensuite à Florence auprès de son mari, qui consentit enfin à la recevoir. Ce fut dans cette ville qu'elle mourut le 9 juin 1825. Canova avait fait, en 1811, une admirable statue, modelée sur la princesse Borghèse, qui fut envoyée à Turin au prince Borghèse, lequel la tint long-temps placée dans son cabinet, et l'envoya plus tard à Rome où elle se trouve encore. M—D j.

(1) L'écrin de la princesse Borghèse, que Napoléon avait emporté dans sa voiture à Waterloo, y fut pris après la défaite; mais on n'a jamais su dans quelles mains il était tombé.

BORGO (Pierre), mathématicien du quinzième siècle, est l'auteur du premier traité d'arithmétique qui ait été imprimé. Par une méprise singulière, le P. Laire, dans son *Index libror.*, nomme cet auteur Pierre Borgida (1). M. Brunet, dans le *Manuel du libraire*, lui donne, on ne sait pourquoi, le prénom de Luc au lieu de Pierre qu'il avait réellement. Mazzuchelli ne croit pas pouvoir affirmer que ce mathématicien fût de Venise (voy. *Scrittori d'Italia*, II, 1735). Cependant Borgo dit lui-même au frontispice qu'il était Vénitien, et il le répète dans un sonnet à la fin de son livre. On ignore la date de sa mort; mais il vivait en 1491, année où il publia une nouvelle édition de son ouvrage, revue et corrigée (*corretta ed emendata*). Il est intitulé : *Arithmetica, la nobel opera de arithmetica ne la qual se tratta de tutte cose a mercantia pertinenti*. La première édition est de Venise, 1484, in-4° (2). Le P. Laire conjecture, d'après la forme des caractères, qu'elle est sortie des presses d'Erard Ratdolt. Il

(1) Au lieu de *Borgi da Venetia*, le P. Laire a lu *Borgida-Venetia*. Cette faute pourrait être attribuée à l'imprimeur; mais elle se retrouve dans la table, où le nom de *Borgida* figure parmi ceux des auteurs.

(2) L'édition de Venise, 1482, in-4°, citée dans le *catal. Pinelli*, IV, n° 433, est suspecte. Inconnue à Mazzuchelli, à Tiraboschi et aux autres savants italiens, elle n'est mentionnée dans *Denis* et dans *Panzer* que d'après le *Cat. Pinelli*.

aurait pu s'en convaincre par le sonnet que l'auteur a mis à la fin de son livre, où l'on trouve ces deux vers :

Ma l'impressor de Augusta Errardo experto
Di l'opera presente stampatore.

De tous les bibliographes, Fossi est le seul qui ait donné une description exacte et détaillée de cette rare édition dans le *Catal. codic. biblioth. Magliabech.*, I, 400. L'ouvrage de Borgo, si nécessaire aux négociants, ne pouvait manquer d'obtenir un grand succès dans une ville dont tous les habitants étaient adonnés au commerce. Il y fut réimprimé, en 1488, par Zouanne (Jean) de Hall; et en 1491, par Nicolo de Ferrare. On a confondu quelquefois Pierre Borgo avec Luc Paccioli, de Borgo di San-Sepolcro (*Voy.* PACCIOLI, tom. XXXII).
W—s.

BORGO (le P. CHARLES), jésuite, naquit à Vicence en 1731. Après avoir professé les belles-lettres dans divers collèges de l'institut, il fut chargé de l'enseignement de la théologie à Modène, et il se trouvait dans cette ville lors de la suppression de la société. La culture des sciences l'occupa le reste de sa vie; et sans cesser de prendre une part très-active aux disputes religieuses de son temps, il acquit des connaissances très-étendues dans les mathématiques et dans les diverses branches de l'histoire naturelle. Il mourut en 1794. Outre quelques opuscules ascétiques, dont on trouve l'indication dans la *Biblioth. soc. Jesu*, du P. Caballero, *Supplement.*, *II*, p. 14, et *Appendix*, 113, on a de lui : I. *Analisi ed esame ragionato della difensa e della fortificazione delle piazze*, Venise, 1777, in-4°. L'auteur dédia cet ouvrage au grand Frédéric, qui lui fit expédier un brevet de lieutenant-colonel honoraire du génie. Il a été traduit en espagnol par le P. Casseda, jésuite, lequel y joignit des notes et des additions. II. *Orazione in lode di sant' Ignazio de Lojola, detta in Reggio, l'anno* 1780, 3e édit., Turin, 1787, in-8°. Le panégyrique de saint Ignace jouit en Italie d'une grande réputation. La prosopopée, dans laquelle l'auteur introduit la société devant le trône de Clément XIV, passe pour un des plus beaux morceaux de l'éloquence moderne. III. *Memoria cattolica.* Cet ouvrage, condamné par la cour de Rome, a été réimprimé dans les *Aneddoti interessanti di storia e di critica sulla memoria cattolica*, 1787, in-8°, compilation très-ennuyeuse qu'on a mal à propos attribuée à notre auteur. IV. *Lettere ad un prelato romano*, 1789, in-8°. Ces lettres sont au nombre de deux; la première est dirigée contre le synode de Pistoie, et la seconde, contre les annalistes de Florence. On trouve une notice sur le P. Borgo dans les *Memorie per servire alla storia letteraria*, ann. 1794.
W—s.

BORIE-CAMBORT (JEAN), député à la Convention nationale, était avocat à Tulle avant la révolution, dont il embrassa la cause avec beaucoup de chaleur. Nommé d'abord administrateur du département de la Corrèze, il fut, en 1791, député à l'assemblée législative, où il ne parut à la tribune que pour faire des propositions peu importantes sur l'administration et les finances. Réélu par le même département à la Convention nationale, il s'y occupa encore de la comptabilité des administrations; mais la politique générale parut ensuite l'absorber entièrement.

Il embrassa avec toute la violence de son caractère le système de terreur qui commença par l'échafaud de Louis XVI ; et, dans le mémorable procès de ce prince, il vota pour la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé à l'armée du Rhin avec Ruamps et Michaud, il fit avec ses collègues un rapport lu dans la séance du 22 août 1793, où l'on voit l'empreinte de toutes les violences et de toute l'exagération de cette époque. Bientôt, chargé d'une autre mission dans les départements du Gard et de la Lozère, pour y organiser le gouvernement révolutionnaire, ou plutôt pour y mettre en pratique l'épouvantable système de terreur qui était alors dans toute sa force, il s'acquitta avec le zèle le plus cruel des instructions qui lui furent données. Après la révolution du 9 thermidor, il fut dénoncé par la société populaire d'Uzès, comme ayant imité dans ces contrées les Collot, les Carrier et les Lebon, en y établissant plusieurs bastilles où il faisait mourir les détenus par le méphitisme; et en envoyant à l'échafaud un grand nombre de patriotes. Dans la séance du 25 germinal an III, où fut lue cette dénonciation, le député Barthezin déclara que Borie avait dansé la farandole en costume de représentant devant la guillotine; et Doulcet attesta qu'il avait *dévasté le département du Gard*. Quelques mois plus tard, les mêmes faits furent encore attestés et dénoncés par d'autres sociétés populaires, notamment celles de Saint-Jean-du-Gard et d'Alais; mais toutes ces dénonciations, renvoyées à des comités, restèrent alors sans résultat. Ce ne fut qu'après la révolte du 1er prairial (20 mai 1795), où périt Féraud, que Borie fut décrété d'accusation, comme l'un des moteurs de cette insurrection. Il sut se soustraire à ce décret; et quelques mois plus tard il profita de l'amnistie que la Convention prononça pour tous les délits révolutionnaires. Après le 18 brumaire, il fut nommé juge au tribunal de Cognac; mais il ne conserva cet emploi que peu de temps. S'étant retiré à Sarlat, il y mourut en 1805. M—D j.

BORIES (Jean-François-Louis Leclerc), le chef connu de la conspiration militaire dite *de la Rochelle*, était né en 1795 à Villefranche (Aveyron). Il entra comme conscrit dans le 45e régiment d'infanterie en 1816, et parvint au grade de sergent-major qu'il avait en 1821, lorsque cette troupe vint du Hâvre à Paris pour y tenir garnison. C'était une époque d'effervescence et de crise. La mort du duc de Berri, les révolutions d'Espagne, de Naples, de Piémont, enfin le retentissement des affaires de la Grèce, avaient exalté à un haut degré l'enthousiasme de la jeunesse. Les ennemis de la maison de Bourbon se flattèrent, trop vite sans doute, que la nation entière partageait leur antipathie; et, dès 1820, il fut question, non plus de restreindre la puissance et de rectifier la marche du gouvernement, mais de le renverser par des complots et des attaques réitérées. L'introduction du carbonarisme en France fut le moyen le plus puissant de la révolution méditée. Le nombre des adeptes de cette secte politique était alors très-considérable. A Paris seulement la *haute vente* comptait sur vingt-cinq mille hommes effectifs. Bories y fut bientôt affilié; et il se fit assez remarquer pour être nommé

député à la *vente centrale*, présidée par l'avocat Baradère. Il fut même présenté à de plus hauts personnages, et il eut des communications directes avec plusieurs de ces invisibles moteurs de la trame qui enveloppait la France. Sans doute il eut aussi des rapports avec Berton, dont la tentative dans la Vendée devait donner le signal de l'insurrection. C'est au moins ce que dit positivement, dans son *Histoire de la conspiration de Saumur*, le colonel Gauchais (*Voy.* BERTON, LVIII, 157). Pour faciliter ce résultat, d'autres sous-officiers du 45ᵉ, notamment Raoulx, Goubin, Pommier, entrèrent aussi dans des ventes inférieures, probablement d'après les sollicitations de Bories, ou plutôt formèrent avec lui une vente toute militaire, sous les auspices de la vente centrale; et travaillèrent à préparer les soldats à un grand changement. En peu de temps, ils crurent l'esprit du régiment assez hostile ou du moins assez indifférent à la conservation de la monarchie pour se persuader que de l'audace et une occasion l'engageraient à se déclarer contre les Bourbons. Tout était prêt pour l'entreprise au commencement de 1822: Berton venait de partir pour l'Ouest, et le 45ᵉ régiment allait quitter Paris. Une réunion eut lieu chez un marchand de vin; plusieurs membres de la vente centrale y assistèrent, avec les sous-officiers conduits par Bories et ses trois amis. Bories, avec ses dernières instructions, reçut des poignards et de l'argent. Au reste lui seul était dépositaire des confidences importantes. Les autres se laissaient conduire, croyant au fond que toute la France était là pour les soutenir, et voyant déjà les grades, les récompenses affluer sur les braves qui se déclareraient les premiers. Déjà pourtant le colonel Toustain, ayant conçu des soupçons, surveillait les conjurés, lorsque le 45ᵉ régiment sortit de Paris, le 21 janvier 1822, pour se rendre à la Rochelle en passant par Orléans et Tours. Dans la première de ces villes, Bories réunit à dîner plusieurs initiés : il leur annonça que l'instant de se montrer dignes du nom de carbonari était venu; que le régiment n'irait pas jusqu'à la Rochelle; que non loin de Tours il commencerait l'exécution de l'entreprise pour laquelle tous voulaient verser leur sang, et qu'il irait se joindre aux conjurés de Saumur, dont les portes lui seraient ouvertes. Le vin et la nature de la conférence avaient échauffé les têtes; en rentrant au quartier, les sous-officiers se prirent de querelle avec des Suisses, qui y étaient aussi logés, et Bories reçut une blessure dans l'espèce de combat qui en fut la suite. Le colonel le mit aux arrêts. Mais comme le régiment était encore loin de sa destination, la peine fut remise au jour de l'arrivée à la Rochelle; et Bories, qui s'attendait à commencer bien auparavant le grand mouvement insurrectionnel, put rire du châtiment infligé à sa turbulence. Mais toutes les parties de ce vaste complot ne marchaient point au gré de ses désirs. Rien n'était prêt, ni à Rennes, où Berton avait d'abord compté opérer le soulèvement, ni à Nantes, dont on avait aussi pensé à s'emparer, ni même à Saumur; et le régiment arriva le 12 février à la Rochelle, sans que les conjurés eussent reçu le signal ou rencontré l'occasion de faire éclater leurs projets. Bories en prison eut alors le temps de maudire son imprudence. Les instants étaient précieux

pourtant, et l'imminence de l'explosion nécessitait des conférences, des allées et venues impossibles dans la situation où il se trouvait. Malgré la consigne donnée au concierge de la prison militaire, il réussit à en sortir du moins une fois, mais accompagné d'un gardien qui gênait beaucoup ses mouvements; et il profita de cette ombre de liberté pour se mettre en relation avec quelques coujurés, et pour transmettre ses pouvoirs et des instructions particulières à Goubin. On conçoit que cette sortie, précédée sans doute de vives sollicitations près du concierge, dut être remarquée et qu'elle redoubla les défiances. Dans le même temps plusieurs entrevues eurent lieu entre des militaires du 45e et des habitants de la Rochelle; un commissaire du comité directeur arriva sur les lieux, et Goubin se mit en rapport avec cet agent. On annonça aussi la venue du général qui commanderait le mouvement. Ce général n'était autre que Berton, dont le mouvement sur Saumur (25 février) avait été presque aussitôt comprimé que commencé, mais qui croyait encore pouvoir renouer la partie. La prudence à laquelle le condamnait la malheureuse issue de sa tentative explique assez les délais qui retardèrent celle-ci. Enfin le 10 mars, après beaucoup d'hésitations, il fut décidé en réunion solennelle qu'il fallait agir. Suivant l'acte d'accusation rédigé par le procureur-général Bellart, on devait égorger tout officier qui s'opposerait au mouvement. C'est alors que le colonel fit arrêter Goubin, que ses démarches multipliées avaient aussi rendu suspect. Pommier le remplaça aussitôt près du commissaire de Paris. Toute la contrée était dans une grande fermentation. Le colonel et le général Nagle, commandant de la Rochelle, agirent en vertu des ordres reçus. Pommier et un autre sous-officier furent arrêtés; une perquisition fut faite dans toutes les chambres des prisonniers et des personnages soupçonnés. On y trouva des manches ou des lames de poignard, des cartouches à balle, et sur Goubin deux cartes de reconnaissance. Quelques incarcérations eurent encore lieu, et dès lors le complot, privé sinon de ceux qui en étaient l'âme, du moins de ceux qui en eussent été les bras, fut anéanti. Berton quitta la Charente-Inférieure, pour retourner dans Maine-et-Loire où il fut arrêté. Quant à Bories et à ses amis, ils étaient déjà en prison, et hors d'état de rien entreprendre. Quoique les preuves matérielles du complot se réduisissent à peu de chose, puisque la révolte n'avait pas éclaté, les preuves morales de leur coopération active dans une entreprise dont le but était le renversement de la monarchie des Bourbons semblaient évidentes. Ils avaient passé trois mois dans les prisons de la Rochelle, lorsque, sur un réquisitoire du procureur-général, la cour royale de Paris évoqua la connaissance de l'affaire, qui d'abord devait se juger au chef-lieu de la Charente-Inférieure. « Paris, disait le réquisitoire, est le foyer d'une conspiration permanente. Le complot de la Rochelle n'en est qu'une ramification : il a été conçu pendant le séjour du 45e dans la capitale, et plusieurs agents supérieurs de ce dernier y ont été arrêtés. » La translation des prévenus et leurs interrogatoires absorbèrent tout le mois de juillet 1821. La capitale suivit avec la plus vive anxiété les débats de cette affaire, à laquelle le rang subalterne et la jeunesse des

accusés acquirent bien vite un intérêt populaire. L'acte d'accusation, lu le 21 août, mit en cause vingt-cinq individus, parmi lesquels se remarquaient Baradère, président de la vente centrale, présenté comme chef du complot, avec le capitaine Massias, qui paraissait au procureur-général l'intermédiaire de la vente centrale avec la vente militaire; Bories, chef du complot militaire, et à sa suite les trois sergents Raoulx, Goubin, Pommier, puis quelques autres sous-officiers du 45e. Comme le capitaine avait en l'art de s'envelopper dans des détours que l'instruction ne put *pénétrer*, et que l'aplomb avec *lequel* répondait Baradère le mit bientôt hors de tout danger sérieux, cet intérêt se concentra sur les quatre sergents. Bories se distingua par sa présence d'esprit, sa fermeté qui n'excluait pas la modération, et son attention à ne compromettre personne. Quant aux faits qui lui furent reprochés, il chercha à les expliquer en transformant la vente en une association philantropique qui avait pour but le soulagement des sous-officiers malades, à l'aide d'une cotisation. Il nia d'ailleurs ses rapports avec le capitaine Massias, expliqua les faits de la rixe avec les Suisses, contestant les renseignements donnés par le colonel sur sa turbulence, son insubordination, et ne disant rien des poignards dont, au reste, pas un n'avait été trouvé chez lui. A la suite d'un discours très-remarquable, mais peut-être trop fleuri pour une question aussi grave, l'avocat-général Marchangy laissa échapper, dans une réplique, ces paroles terribles : « Toutes les puissances oratoires ne sauraient arracher Bories à la vindicte publique. » L'inconvenance de ces expressions dans la bouche du magistrat fut amèrement relevée par l'avocat Mérilhou. Bories prononça aussi un discours, lorsque tous les avocats eurent épuisé la discussion; et il produisit quelque effet sur l'auditoire lorsqu'il dit en terminant: « M. l'avocat-général n'a cessé de me présenter comme le chef d'un complot.... Eh bien! Messieurs, j'accepte. Heureux, si ma tête en roulant sur l'échafaud peut sauver celles de mes camarades! » Le jury déclara Bories, Raoulx, Goubin, Pommier, coupables du crime de complot, et le 6 septembre la cour prononça la peine de mort contre les quatre sergents. Bories demanda pour toute grace de rester avec ses trois amis : il consola lui-même son avocat. Pendant le procès on avait fait des tentatives de tous les genres pour les sauver. Des menaces avaient été adressées aux juges, aux jurés, et l'on avait offert au concierge de la prison une forte somme d'argent (soixante mille francs) (1). Toutes ces démarches furent vaines; et il ne restait plus que la cassation de l'arrêt ou le recours en grace. Les condamnés, décidés à subir leur sort, ne consentirent que sur les instances de leurs avocats à la demande en cassation. Le pourvoi fut rejeté le 19; ce jour-là même fut découvert un plan d'évasion médité à Bicêtre. Pour le recours en grace auprès du roi, aucun d'eux n'y songea. La question de commutation fut cependant mise en délibération dans le conseil des ministres. La peine d'un tel complot devait-elle tomber sur d'obscurs sous-

(1) Dans une note de son Histoire du règne de Charles X, M. A. Lorieux, ancien substitut du procureur-général à Rennes, nous apprend qu'un traité fut passé pour faire évader Bories et ses complices; l'exécution manqua parce que les chefs de la conspiration, qui avaient mis en avant ces malheureux jeunes gens, refusèrent de compléter la souscription. A—T.

officiers, sur des hommes sans consistance, tandis qu'on avait des preuves contre les chefs, les instigateurs du complot, lorsque le gouvernement connaissait personnellement tous les membres du comité directeur? On ne décida rien; et les quatre sergents restèrent seuls les victimes. Le 21 septembre on les conduisit de Bicêtre à la Conciergerie, où ils entendirent leur arrêt, et à cinq heures ils furent conduits à la Grève. Une foule immense se pressait sur leur passage: ils montèrent avec fermeté sur l'échafaud; et, après s'être embrassés, ils posèrent la tête sous le couteau dans l'ordre suivant: Raoulx, Goubin, Pommier, Bories. Huit ans après (21 septembre 1830), un cortége de quatre mille personnes parmi lesquelles étaient des officiers supérieurs, de hauts personnages, des députés de toutes les sociétés patriotiques, la loge entière et des *Amis de la vérité*, et l'avocat de Bories, devenu ministre de la justice, vinrent avec des bannières et des couronnes, de la cour du Louvre à la place de Grève, pour rendre hommage à la mémoire de ces jeunes conspirateurs; et, au milieu d'une foule immense, un orateur prononça leur éloge funèbre. « Citoyens, dit-il, ils avaient projeté ce que vous avez accompli : ils avaient conspiré pour la liberté; ce que vous avez fait, ils l'avaient tenté; et, pour prix de leurs efforts, ici sous vos yeux, ils reçurent une mort infâme! » Un mélodrame intitulé les *Quatre sergents* fut mis au théâtre à la même époque. — Deux procès eurent lieu en 1822, à l'occasion de cette affaire. Le premier fut dirigé contre les journaux le *Constitutionnel*, le *Courrier*, le *Commerce*, le *Pilote*, pour infidélité dans le compte-rendu de l'audience du 5 sept. Condamnés par les juges même de cette audience, les journalistes se pourvurent en cassation, furent envoyés devant la cour de Rouen, et enfin laissés en repos. Le second procès eut trait à la tentative d'évasion découverte le 19 septembre. Deux des accusés furent condamnés à des amendes, et à des peines légères. Les dix mille francs déjà comptés au concierge furent appliqués aux hospices. P—OT.

BORJON (1) (Charles-Emmanuel), avocat au parlement de Paris, naquit en 1633 à Pont-de-Vaux, en Bresse. Il se livra, dès ses plus jeunes années, à l'exercice des arts d'agrément, et devint bon musicien. « C'est une merveille de quelle sorte « il fait des découpures sur le vélin, « dit l'abbé de Marolles. Le roi « même qui l'estime a trouvé bon « d'en conserver quelques-unes (2). » Borjon ne négligea pas les études plus graves du jurisconsulte. Il avait conçu le projet de réunir en un corps d'ouvrage toutes les décisions de droit sur les matières les plus importantes; plusieurs des traités qui faisaient partie de ce grand travail ont été publiés séparément (*Voy.* ci-après n°s II, III et IV). L'abbé de Marolles fait l'éloge des bonnes qualités de Borjon, et l'appelle *excellent homme*. Les ouvrages qu'il a mis au jour sont : I. *Compilation du droit romain, du droit français et du droit canon accommodés à l'usage d'à-présent*, Paris, 1678, in-12. II. *Des dignités temporelles où il est traité de l'empereur, du roi*, etc., Paris, 1683 et 1689, in-12. III. *Des offices de judicature en général*, Paris, 1682,

(1) Laborde, *Histoire de la musique*, III, 594, le nomme mal Bourgeon. Cette faute a été copiée dans le *Dict. des musiciens*.
(2) *Mémoires de Marolles*, tom. 3, p. 244.

in-12. IV. *Des offices de judicature en particulier*, Paris, 1683, in-12. V. *Abrégé des actes concernant les affaires du clergé de France et tout ce qui s'est fait contre les hérétiques, depuis le règne de saint Louis*, Paris, 1680, et 1696, in-4°. C'est un abrégé des six volumes in-fol., 1675, du Recueil des actes du clergé de France, par Jean Le Gentil. Borjon y a joint des mémoires historiques très-curieux sur les édits de pacification et le texte de ces édits. VI. *Décisions des matières qui regardent les curés*, Paris, 1680, in-12. La Bibliothèque de droit par Camus attribue mal à-propos cet ouvrage à Bourjon (3), auteur du *Droit commun de la France*. Ces décisions ont été insérées dans le Code des curés. VII. *Traité de la musette*, Lyon, 1674, in-fol., et non pas in-4° comme le disent Van-Tol et Barbier, qui citent cet ouvrage sans l'avoir vu. Le *Traité de la musette* est orné de plusieurs planches et accompagné d'airs composés pour cet instrument, par Borjon, qui n'était, dit-il, *musicien que pour son plaisir*. Il mourut à Paris, le 4 mai 1691. Son nom est omis dans tous les Dictionnaires historiques, dans les Vies des jurisconsultes de Taisand, et dans la Bibliothèque de droit de Simon. Les auteurs de ces recueils, habitués à se copier les uns les autres, ont aussi perpétué les mêmes omissions. L—M—X.

BORMANN (Gottlob-Guillaume). *Voy.* Burmann, tom. VI.

BORROMEO (le comte Antoine-Marie), littérateur et bibliophile, naquit en 1724, à Padoue, d'une famille patricienne. Les dispositions qu'il avait reçues de la nature furent cultivées par les plus habiles maîtres, et ses premiers essais annoncèrent à l'Italie un écrivain capable de se distinguer dans plus d'un genre. Les *Raccolte*, qui se succèdent si fréquemment dans un pays où les moindres évènements donnent naissance à une foule de vers, s'enrichirent des odes, des stances et des sonnets du jeune comte Borromeo. Quelques-unes de ces pièces étaient réellement dignes d'éloge, entre autres, un opuscule intitulé : *La cicalata* (la causerie), dans lequel il avait réuni tous les proverbes en usage à Florence. Il fut publié par l'abbé Jos. Gennari, son ami de collège, à la suite des *Stanze* de Vinc. Ricci, sur la mort d'un chien du vice-podestà de Padoue (1750, in-4°). Encouragé par ce succès, Borromeo s'exerça dans le genre des nouvelles. Celle qu'il publia sur l'adresse d'un petit chien à tirer sa maîtresse, femme d'un jaloux, des dangers où l'avait exposée son imprudence, est regardée comme un chef-d'œuvre. Il en composa plusieurs autres qui n'auraient pas été moins bien accueillies; mais il se contentait de les réciter à ses amis, et il ne voulut jamais les faire imprimer. Il avait formé à grands frais une collection des anciens auteurs italiens; et cédant au désir des personnes qui partageaient son goût, il en publia le catalogue sous ce titre : *Notizia de' novellieri italiani posseduti, etc., con alcune novelle inedite*, Bassano, 1794, grand in-8°. Ce livre, d'une érudition amusante, ne fut pas moins goûté des étrangers que des Italiens. La préface, dans laquelle l'auteur cherche à montrer tous les avantages qu'on peut retirer de la lecture des contes, est pleine de traits ingé-

(3) *Bibliothèque choisie des livres de droit*, Paris, 1818, 4e édit., in-8°, p. 493 et 589.

nieux. On trouve à la suite du catalogue, dont chaque article est accompagné de notes bibliographiques, dix nouvelles inédites, huit en italien, de différents auteurs, et deux en latin du fameux Jérôme Morlino (*Voy.* ce nom, tom. XXX). La première édition ayant été promptement épuisée, le comte Borromeo en donna une seconde sous ce titre : *Catalogo de' novellieri italiani con aggiunte ed una novella inedita*, Bassano, 1805, grand in-8°. Dans cette édition le catalogue est augmenté d'un assez grand nombre d'articles; et d'ailleurs elle contient une nouvelle inédite; mais on n'y retrouve pas les nouvelles imprimées dans la première édition. Borromeo ranima le goût des Italiens pour un genre de littérature dans lequel ils comptent un si grand nombre de chefs-d'œuvre. Les anciens auteurs, tirés de la poussière des bibliothèques, furent réimprimés avec plus de correction et plus d'élégance. Ils eurent de nombreux imitateurs, et tous s'empressèrent de payer un tribut de reconnaissance à Borromeo qui les avait, pour ainsi dire, lancés dans la carrière ouverte par Boccace, et suivie par tant d'hommes de génie. Honoré, chéri de ses compatriotes, pour son talent ainsi que pour ses qualités personnelles, le comte Borromeo passa sa vie occupé des lettres, au milieu de sa famille et de ses amis, et mourut à Padoue le 25 janvier 1813. Sa belle collection des *Novellieri* fut acquise par deux libraires anglais, et transportée à Londres pour y être vendue en détail. Mais avant la vente, qui eut lieu en 1807, ils publièrent une troisième édition du *Catalogue*, grand in-8°, très-bien imprimée, et qu'il est utile de réunir aux deux précédentes, parce qu'elle contient de nouvelles notes bibliographiques. W—s.

BORRON, Boiron, Bouron, Beron, Bosron ou Burons (Robert et Hélis de), écrivains du douzième siècle, naquirent en Angleterre et, s'ils n'étaient pas frères, semblent avoir été proches parents. Il faut les mettre au nombre des gens de lettres que le roi Henri II employa à rédiger en prose les romans de la *Table-Ronde*, ou plutôt à les translater soit du latin, soit de rime française, soit du breton ou celtique. Cette croyance à l'existence de fables bas-bretonnes primitives a été établie par le docte abbé de la Rue; mais M. Raynouard, juge non moins compétent, est peu disposé à y croire, du moins en ce qui concerne l'origine du roman de *Brut* (*Journal des savants*, février, 1833, p. 66.). Ce dernier écrivain regarde aussi comme une exagération d'avancer que du roman de Brut, de cette source fabuleuse, soient sorties d'autres compositions poétiques en nombre incalculable, par exemple les romans du roi Arthur, de l'enchanteur Merlin, du Saint-Graal, de Lancelot du Lac, de Tristan de Léonnois, de Perceval le Gallois, etc., etc.; attendu qu'en relisant l'ouvrage de Geoffroi de Monmouth, on peut facilement se convaincre qu'on n'y trouve pas même les noms de Saint-Graal, de Lancelot du Lac, de Tristan de Léonnois, ni de Perceval le Gallois. Ce qu'on sait de plus certain, c'est que Robert et Hélis de Borron continuèrent la traduction d'une partie des romans connus sous les titres de *Joseph d'Arimathie*, du *Saint-Graal* et de *Merlin*. Après avoir publié lui seul le roman de *Palamèdes*, qui fait partie de ceux de la *Table-Ronde*, Hélis de Borron s'associa avec Robert. De son côté, Rusticien de Pise pa-

raît s'être aidé de leur plume dans la composition de plusieurs ouvrages qui ont couru sous son nom. Voici ce qu'on lit à la fin du *Saint-Graal*, dans un manuscrit du duc de la Vallière, n° 3989, et qui est du déclin du treizième siècle : « Si se taist a « tant li contes de tout les lignies « qui de Celydoine issirent et re- « torne à parler d'une estoire de « Merlin qu'il convient à fine force « adjouster à lestoire del S. Graal « parce que la brance i est et i appar- « tient et *commenche mesires Ro-* « *bers* (de Borron), *en tel maniere* « *comme vous porres oir, s'il est* « *qui le vos die.* » Un autre manuscrit de la même bibliothèque, n° 3990, et qui contient les romans de *Brut*, de *Miléadus de Léonnois* et de *Giron le Courtois*, offre un passage curieux où Rusticien de Pise consigne les noms de ceux qui travaillèrent aux traductions commandées par Henri II : « Messire « Luces du Gau (du Gast) s'en en- « tremist premierement et ce fu le « premier chevalier qui s'en entre- « mist et qui s'estude y mist et sa cure « que bien le savons..... Ilz trans- « lata en langue françoise partie de « l'istoyre de mons. Tristan... Après « s'en entremist mess. Gasses li blons « qui parens fu le roi Henry. Après « s'en entremist messire Gautier « Map (1), qui fu chevalier du roy et « divisa cilz l'ystoire (*sic*) de Lancelot « du Lac, que d'autre chose ne parla « il mie gramment en son livre. « *Messire Robeart de Borron s'en* « *entremist;* après s'en entremist i « Hélis de Borron, *par la priere* « *messire Rabert* (sic) *de Borron.* » Les romans dont on attribue plus particulièrement la traduction à Robert et Hélis de Borron sont : l'*Histoire du Saint-Graal*, l'*Histoire de Merlin*, et les *Faits et prouesses de Lancelot du Lac;* ce dernier fut rédigé en langue romance par messire Robert de Borron, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, à la prière de Gaultier de Montbéliard, et tous les trois furent mis peu de temps après en vers français par Chrestiens de Troyes et d'autres poètes contemporains. Ils ont été remis en prose au quatorzième siècle, et retouchés ainsi successivement à mesure que les changements arrivés dans la langue en faisaient sentir le besoin. Ces nouvelles traductions n'en sont pas moins restées sous le nom de Robert de Borron, quoiqu'elles ne contiennent plus un mot qui fût en usage de son temps. —L'*Histoire de Merlin*, *avec ses Prophéties*, sur lesquelles Alain de Lille a composé un traité, a été imprimée par Vérard, 1498, 3 vol. in-fol., et reproduite plusieurs fois dans le seizième siècle. Une traduction, du français en italien, faite en 1379, par il Magnifico Messer Zorzi, avait paru dès 1480, à Venise, in-fol. (Voy. le *Catalogue* de Pinelli). Elle fut réimprimée à Florence en 1495, in-4°. Il en existe une version espagnole, Burgos, 1498, in-f°.: toutes ces éditions sont très-rares. —*Les faits et prouesses de Lancelot du Lac et d'autres plusieurs nobles et vaillants hommes ses compagnons*, Paris, Verard, 1488 et 1494, 3 vol. in-fol.; ibid., 1513, 1520, 1533, 3 tomes qui se relient en 1 vol. Il existe à la Bibliothèque du roi deux exemplaires vélin de l'édition de 1494 (Voy. Van-Praet, *Catalogue des ouvrages sur vélin de la Bibliothèque royale*, IV, 251). Ce roman a été traduit en ita-

(1) Gauthier Map, chanoine de Salisbury, fut depuis grand-chantre de l'église de Lincoln, et en 1198 archidiacre d'Oxford.

lieu; il l'a été aussi en allemand, par Ulric de Zetzighofen ou Saebenofen. — L'*Histoire du Saint-Graal* qui, dans les mêmes manuscrits, forme une partie des *Prouesses de Lancelot*, a été imprimée séparément, Paris, 1516 et 1523, in-fol. Ces deux éditions sont également rares. Busching a inséré des observations intéressantes sur le Saint-Graal, Gral ou Gréal dans l'*Altdeutsch. Museum*, I, 491. Voy. aussi *Histoire des Croisades*, de Wilken, t. II, appendices, nº 2. Les romans des chevaliers de la *Table-Ronde*, long-temps populaires en France, font partie de la Bibliothèque Bleue. Tressan en a donné l'analyse, dans les trois premiers volumes de l'ancienne *Bibliothèque des romans*. L'Histoire de Merlin a été rajeunie, en 1797, par l'imprimeur Boulard (*Voy.* ce nom, ci-après). Consultez *Hist. litt. de la France*, XV, 497. R—F—G et W—S.

BORSIERI DE KANIFELD (JEAN-BAPTISTE), en latin *Burserius*, célèbre médecin italien, fondateur de la clinique de Pavie, né à Trente, le 14 février 1725, éprouva de grands malheurs dans son enfance; mais il sut vaincre tous les obstacles et ne dut son élévation qu'à sa constance et à son mérite. A l'âge de six ans, il perdit un œil dans une maladie. Quelques années après, son père mourut sans lui laisser de fortune, et ses deux frères aînés ne s'occupèrent nullement de son éducation. Dès l'âge de quatorze ans un penchant décidé l'entraînait vers l'étude de la médecine : deux ans lui suffirent pour apprendre le grec et le latin, et même il commença, pendant ce temps, l'étude de l'anatomie, sous la direction de Pergeri, médecin de Trente. Il se rendit de là à Padoue, où Morgagni donnait ses savantes leçons, et ensuite à Bologne. Dans ces deux villes, le jeune Borsieri montra un zèle extraordinaire pour l'étude et pour l'observation au lit des malades. Reçu docteur avant le temps, il vint s'établir à Faenza, à peine âgé de vingt ans. Cette ville était alors ravagée par une épidémie. Borsieri en connut bien le caractère, et parvint à l'extirper. Pendant vingt ans qu'il habita cette ville, sa réputation s'accrut beaucoup et s'étendit dans toute l'Italie. L'impératrice Marie-Thérèse ayant entrepris de réformer les études médicales à Pavie, comme elle l'avait fait à Vienne, y appela Borsieri, en 1770, pour occuper la chaire de matière médicale; il prononça alors un discours latin remarquable, *Sur les causes qui ont retardé le perfectionnement de la médecine pratique*. Deux ans après il fut nommé professeur de médecine pratique, et dès-lors il conduisit les élèves dans les salles de l'hôpital, pour leur faire observer les malades qui présentaient le plus d'intérêt. Ces visites furent bientôt regardées comme insuffisantes, et l'on établit, en 1773, une salle de seize lits, pour y recevoir un pareil nombre de malades destinés à l'instruction des élèves. Peu après, on y ajouta une salle de femmes. Tels furent les premiers commencements de la clinique de Pavie, qui devint ensuite si célèbre et dont Borsieri fut le fondateur et le premier professeur. Il s'occupa de ses nouvelles fonctions avec beaucoup de zèle jusqu'en 1778, époque où il fut choisi pour être médecin de la cour archiducale de Milan. L'impression de ses *Institutions de médecine pratique* commença en 1781. Les travaux excessifs auxquels il se livra

alors contribuèrent à faire naître et à aggraver une maladie des reins et de la vessie, à laquelle il succomba le 21 janvier 1785. Les Institutions de médecine de Borsieri sont le principal ouvrage sur lequel se fonde sa réputation. Elles ont pour titre : *Institutiones medicinæ practicæ quas auditoribus suis prælegebat Burserius de Kanifeld*, Milan, 1781-1788 ; 4 vol. in-4°. Ce livre a eu un très-grand nombre d'éditions en Italie ; on en compte au moins cinq à Venise. Il y en a eu deux à Leipzig, 1787 et 1798, 4 vol. in-8°. Le professeur Hecker l'a fait réimprimer à Berlin, en 1823, 4 vol. in-8°. Enfin Brève a publié à Pavie, en 1823, le premier volume d'une nouvelle édition de ces Institutions avec un grand nombre d'additions. Cullen Brown, fils du fameux novateur écossais, a traduit en anglais les Institutions de médecine de Borsieri, avec des notes, Edimbourg, 1800, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage est classique en Italie. Il est cependant assez peu connu en France. L'auteur y déploie beaucoup d'érudition, quelquefois même un peu trop. Au reste, il se montre bon observateur. Toutes les parties de ce livre n'ont pas un mérite égal. Ainsi les deux premiers volumes, qui traitent de la fièvre et des exanthèmes, sont beaucoup plus complets que les derniers qui contiennent les maladies de la poitrine et de l'abdomen, et qui ont paru après la mort de l'auteur. On a encore de Borsieri : I. *De anthelmintica argenti vivi facultate*, Faenza, 1753. C'est une lettre que l'on trouve à la suite de plusieurs éditions des *Institutions de médecine*. II. *Delle acque di S. Cristoforo*, Faenza, 1761, in-8° ; 2e éd., 1786, in-8°. III. *Nuovi fenomeni scoperti nell' analisi chimiche del latte*, Pavie, 1772, in-8°. Borsieri a été l'éditeur des *Saggi di medicina del dott. Paolo dall' Armi*, Faenza, 1758, in-4°, et il y a ajouté des notes. On a encore publié les œuvres posthumes de Borsieri : *J.-B. Burserii de Kanifeld opera posthuma quæ ex schedis ejus collegit atque edidit J.-B. Berti*, Vérone, 1820-1823, 3 vol. in-8°. Ces trois volumes contiennent des traités sur le pouls, les maladies vénériennes et les maladies cutanées. G—T—R.

BORY (Gabriel de), amiral français, fut gouverneur des îles Sous-le-Vent et membre de l'académie des sciences. Il était né à Paris, le 11 mars 1720. Entré fort jeune dans les gardes de la marine et doué des plus heureuses dispositions, il obtint l'amitié du professeur d'hydrographie Coubart. Ce professeur, homme austère, grand mathématicien et bon littérateur, inspira à son élève l'amour de l'étude qu'il avait lui-même puisé dans l'intimité du père Mallebranche. Bory s'empressa d'acquérir les connaissances si nombreuses qui s'appliquent à la navigation. Il fut, sinon le premier, du moins un des premiers de ces savants officiers qui ouvrirent à la marine royale, jusque-là uniquement avide de la gloire militaire, la grande voie scientifique, où s'illustrèrent depuis les Bougainville, les Borda, les Fleurieu, etc. En 1751, Bory publia une description de l'octant à réflexion pour la mer (1).

(1) Dans l'Éloge historique de Bory, publié par Delambre, ce savant académicien s'exprime ainsi. « L'art si important de se conduire sur « mer, par l'observation des astres, à défaut « d'objets plus rapprochés, qui puissent indi- « quer la route qu'on doit suivre; cet art qui « exige toutes les ressources des arts et des « sciences perfectionnés, avait été livré long- « temps à une routine aveugle. Ce n'est pas « qu'on eût reconnu la nécessité des méthodes « astronomiques; mais le peu de confiance « qu'elles inspiraient dans l'état d'imperfection

Il dut sans doute à ce premier travail d'être choisi, cette même année, pour aller déterminer la position des caps *Finistère* et *Ortégal*, les deux points de reconnaissance les plus nécessaires aux nombreux bâtiments qui se dirigent dans le golfe de Gascogne ou même dans le nord de l'Europe, et qui ne se trouvaient encore tracés sur aucune carte. Malgré des obstacles infinis, tant de la part des éléments que de celle des superstitieux habitants de la ville espagnole de Muros, près de laquelle fut placé un observatoire, Bory remplit sa mission d'une manière satisfaisante. Il reçut alors le commandement de la corvette l'*Amaranthe* et fit partie de l'escadre d'évolution aux ordres de M. de Perrier, avant de commencer sa campagne scientifique, dont on trouve le récit dans l'Histoire et les Mémoires de l'académie des sciences, année 1768, pages 104, 270. Ses observations sur le cap Finistère ne présentent qu'une différence de 2' 50" en latitude et de 24" en longitude avec celles qui sont données dans le *Mémoire sur les attérages des côtes occidentales de France*, publié en 1833 par le dépôt des cartes et plans de la marine. En mai 1753, Bory observa le passage de Mercure sur le soleil; mais son mémoire ne fut inséré qu'en 1760, dans le t. III du recueil des savants étrangers. On soupçonnait que l'éclipse de soleil, annoncée pour le 26 oct. 1753, serait totale à Aveiro, petite ville de la province de Beira en Portugal. Bory reçut l'ordre de s'embarquer sur la frégate la *Comète*, pour aller observer cette éclipse, puis déterminer la position des principaux points des côtes du Portugal et de l'île de Madère. Le récit de cette seconde campagne se trouve dans l'Histoire et les Mémoires de l'académie des sciences, année 1772, p. 112, 115, 145. Au milieu de ses travaux astronomiques, Bory n'avait pas négligé les autres branches du service de la marine qui comprenait alors le commerce et les consulats. Il dut à sa réputation de capacité, de lumières et d'intégrité d'être nommé, en 1761, au gouvernement-général de Saint-Domingue et des îles Sous-le-Vent. Ayant promptement reconnu la nécessité d'adoucir le régime colonial institué à l'origine de ces établissements, il proposa d'apporter au *Code noir* des améliorations également réclamées par l'humanité et la politique, et dont l'Espagne venait de prendre l'initiative. Il insista surtout pour la suppression des milices dont le service pesait exclusivement sur la classe blanche. Ses vues furent adoptées. Mais, soit qu'il se fût avancé au-delà de la limite des réformes proposées à la métropole; soit, comme l'allégua le ministre Choiseul contrairement à l'expérience, que la sureté des colo-

« où elles étaient encore les faisait entièrement « négliger. Quelques observations grossières, « quelques pratiques insuffisantes et le plus sou« vent abandonnées aux pilotes, voilà tout ce « qui constituait alors l'astronomie nautique. « Cependant, déjà depuis vingt ans, Hadley avait « publié la description de deux instruments à « réflexion, dont la première idée était due à « Newton, et qui devaient opérer une révolution « dans l'état des observations nautiques. Les « nouveaux instruments peu répandus encore « dans la marine anglaise étaient absolument « inconnus dans la nôtre. Bory fut le premier « parmi les Français à sentir tous les avantages « de la découverte de Hadley (*Voy.* ce nom, « tom. XIX). Il s'empressa de faire connaître « un instrument si utile, et le traité qu'il en pu« blia en 1751, par la clarté et la simplicité de « sa rédaction, par le soin qu'il prit de l'appro« prier aux lecteurs auxquels il le destinait « principalement, fut un véritable service rendu « aux marins. A cette même époque, Bory, « réuni à plusieurs officiers distingués, entre« prit un *Dictionnaire de marine*. Il avait rédigé « les articles d'astronomie, d'hydrographie et « de pilotage. Ces matériaux furent confiés aux « soins de l'académie de marine, à qui des cir« constances imprévues ne permirent pas d'ache« ver cet important ouvrage. »

nies exigeât qu'elles fussent gouvernées par des officiers de l'armée de terre, Bory fut rappelé en 1762. L'étude, refuge des âmes fortes, adoucit cette sorte de disgrâce. En 1765, il fut nommé associé libre de l'académie des sciences. Encouragé par cette flatteuse récompense de ses travaux, et encore attaché à l'arme à laquelle il avait consacré ses plus belles années, il publia successivement une série de mémoires sur la marine. Plus tard, lorsque l'assemblée nationale ouvrit l'immense carrière des réformes où elle fut bientôt dépassée par le génie de la destruction, Bory crut le moment favorable pour appeler l'attention sur l'administration de la marine et des colonies. Il réunit ses diverses publications en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Mémoires sur l'administration de la marine et des colonies, par un officier-général de la marine, doyen des gouverneurs-généraux de Saint-Domingue*. Ces Mémoires sont au nombre de onze, très-courts, généralement bien pensés et bien écrits. Ils méritent d'être connus, ne fût-ce que comme traditions et systèmes, de ceux qui s'intéressent à la bonne organisation et à l'utile direction de la force navale. Telle idée, tel projet, chimériques à une époque, peuvent devenir très-applicables après d'autres idées qui les complètent ou d'autres faits accomplis. Les *Mémoires* de Bory ont été suivis, en 1789, d'un second volume et d'un mémoire sur *les moyens d'agrandir Paris, sans en reculer les limites*. En 1798, il fut admis à l'Institut, mais il ne jouit pas longtemps de cette tardive récompense de ses utiles travaux. Il mourut le 8 octobre 1801. Lalande lui a consacré quelques lignes dans sa *Bibliographie astronomique*. Ch—u.

BOSC (L.-C.-P.), historien, né vers 1740, dans le Rouergue, embrassa l'état ecclésiastique et devint professeur au collége de Rodez. Il employait ses loisirs à rassembler des matériaux pour l'histoire de sa province; et, dans ce but, il en visita les archives dont il tira beaucoup de documents précieux. Il s'occupait de les mettre en ordre lorsque la révolution éclata. Quoique étranger aux partis qui divisaient alors la France, il fut arrêté pendant la terreur et plongé dans les cachots, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Reprenant alors son travail, il publia en 1797 des *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue*, 3 vol. in-8°. Le premier contient la description topographique de cette province; le second la chronologie des évènements dont elle a été le théâtre, et le troisième, avec l'histoire particulière des villes, châteaux, abbayes, etc., les pièces justificatives et les notes. Un avis de l'administration centrale du département de l'Aveyron, imprimé à la tête du premier volume, engage les citoyens à y souscrire, par la raison que les actes, les chartes et presque tous les monuments où l'auteur a puisé, *ayant été justement condamnés aux flammes*, une foule de particularités intéressantes seraient, sans son ouvrage, plongées dans les ténèbres et dans l'oubli. Bosc se proposait de retracer le tableau des temps d'oppression dont il avait été victime, s'il pouvait venir à bout de recueillir les renseignements nécessaires pour écrire l'*Histoire de la révolution dans le département de l'Aveyron* (*Mém.*, *II*, 48). De Bray, dans ses *Tablettes biographiques*, lui attribue un *Voyage en Espagne, à travers les royaumes*

de Galice, Léon, Castille-Vieille et Biscaye, in-8°. W—s.

BOSC (Louis-Augustin-Guillaume) naquit à Paris le 29 janvier 1759, de Bosc d'Antic, l'un des médecins de Louis XV et descendant d'une famille originaire des Cevennes. Avant de savoir lire, il annonça du goût pour l'histoire naturelle, recueillant, dès sa première enfance, des plantes, des minéraux et des insectes. Cette disposition, qui se liait chez lui à l'amour de la solitude, fut encore fortifiée par la négligence avec laquelle il fut traité par la femme que son père avait épousée en secondes noces. Destiné au service militaire, il entra au collège de Dijon, où ses maîtres avaient la recommandation d'exiger de lui une étude spéciale des mathématiques; mais il suivit aussi les cours de botanique de Durande qui décidèrent bientôt de sa vocation, en lui ouvrant un monde nouveau. Le système de Linné, pour lequel il se passionna, devint l'objet d'une prédilection qu'il a conservée toute sa vie, lors même que chez nous la supériorité de la méthode naturelle avait été reconnue de tous les botanistes et adoptée généralement. Par suite des revers de fortune qu'éprouva son père, le jeune Bosc, contraint de renoncer à l'artillerie, obtint à Paris dans les bureaux du contrôle-général, et ensuite dans ceux des postes, un modeste emploi où sa conduite mérita tellement l'estime et l'approbation de ses chefs, qu'en 1778, (à l'âge de dix-neuf ans), d'Ogny le nomma secrétaire-général de l'intendance. Cette amélioration dans sa position et les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions administratives lui permirent de revenir à ses premières études, dont le goût s'augmenta encore par ses relations avec les naturalistes les plus célèbres de la France et de l'étranger. Assidu aux leçons de M. de Jussieu, ce fut dans le sanctuaire de la science qu'il eut occasion de connaître le ministre Roland et sa femme, avec lesquels il eut par la suite des rapports intimes. Ami particulier de Broussonnet, d'Hermann, et de Gouan qui avaient adopté comme lui le système du nouveau législateur en histoire naturelle, il contribua beaucoup à la fondation de la *société linnéenne de Paris*, pendant qu'il s'intéressait vivement au succès de la *société philomatique* et aux publications de ces deux compagnies. Ses rapports avec Fabricius datent de la même époque, et ils furent tels que la mort seule put rompre les liens de l'affection qui les unissait. —La tourmente révolutionnaire interrompit les travaux scientifiques de Bosc et rendit même sa position incertaine, quand l'administration des postes fut réorganisée, et le baron d'Ogny éloigné; mais bientôt Roland lui donna un emploi supérieur et le nomma l'un des trois administrateurs des postes. Cependant cette autorité dura peu et devint pour lui la source de cruelles persécutions. Après le 31 mai 1793, Bosc fut destitué et enveloppé dans la même proscription que son ami, auquel il eut le bonheur de procurer pendant quelques jours un asile; mais obligé bientôt lui-même de fuir, il donna encore à madame Roland incarcérée des preuves de dévouement, qu'elle ne crut pas pouvoir mieux apprécier qu'en lui confiant sa fille et le manuscrit de ses mémoires. Retiré dans l'ermitage de Sainte-Radegonde, au fond de la forêt de Montmorency, sous un costume populaire et livré aux travaux agrestes les plus péni-

bles, Bosc prévint les dénonciations de ses voisins qui n'auraient pas manqué de le signaler aux inquisiteurs alors si nombreux. Ce fut dans cette retraite qu'il apprit la mort de madame Roland et celle de son époux, qui lui-même y avait été un instant caché. En proie aux plus vifs chagrins, et bravant tous les périls, il accueillit encore plusieurs de ses amis proscrits, auxquels il offrit un asile, et de ce nombre fut un député qui un peu plus tard devait, sous le nom de directeur, devenir un des maîtres de la France. Lorsqu'il fut au pouvoir, La Revellière-Lépeaux proposa à Bosc de lui rendre la position qu'il avait perdue; mais celui-ci ne voulût pas y rentrer pour devenir le collègue de certains hommes qu'il regardait comme les provocateurs de sa destitution, et qu'il ne dépendait pas de son ami d'éloigner. Déterminé d'ailleurs, par les chagrins d'un amour malheureux, à quitter un instant sa patrie, Bosc dut à La Revellière la promesse du premier consulat vacant aux États-Unis et les moyens de s'y rendre. Il espérait y trouver André Michaux, qui dans le même moment revenait en Europe. Nommé successivement vice-consul à Wilmington, puis consul à New-York, Bosc ne put obtenir d'*exequatur* du président Adams, alors en discussion avec la France. Cependant il toucha son traitement; mais n'ayant aucune fonction à exercer, il s'établit dans le jardin de naturalisation et profita d'un séjour de plusieurs années pour recueillir un grand nombre d'observations sur les plantes et les animaux. Il forma des collections considérables qu'il distribua ensuite avec une libéralité égale au zèle qu'il avait mis à les réunir; abandonnant ses insectes à Fabricius et à Olivier, ses oiseaux à Daudin, ses reptiles à Latreille, ses poissons à Lacépède, et ne voulant profiter lui-même du fruit de ses travaux qu'après en avoir enrichi tous ses amis. Une scission complète étant survenue en 1800, entre la France et les États-Unis, Bosc se vit contraint de retourner dans sa patrie. Débarqué à la Corogne, il regagna la France en traversant le nord de l'Espagne, et se fit de la cultnre de cette contrée une idée beaucoup plus avantageuse que celle qu'on eu a généralement. À son retour, il fut nommé l'un des administrateurs des hôpitaux et des prisons de Paris, ainsi que du mont-de-piété, et il contribua par son zèle à la réforme du régime de ces établissements. Le gouvernement consulaire l'ayant chargé de parcourir la Suisse et l'Italie pour y faire des observations scientifiques, il en rapporta cette belle collection de poissons pétrifiés, offerte par la ville de Vérone au chef de l'état pour le Muséum d'histoire naturelle. Nommé en 1803 inspecteur des jardins et pépinières de Versailles, et en 1806 de celles qui dépendaient du ministère de l'intérieur, Bosc eut encore de nombreuses occasions d'augmenter ses connaissances dans une partie de la science si négligée pendant les orages de la révolution, et il devint, par son expérience, un des hommes les plus utiles à consulter sur tous les objets relatifs à l'économie agricole. Tant de travaux lui ouvrirent, en 1806, l'entrée de l'Institut et le firent appeler plus tard au conseil d'agriculture et au jury de l'école vétérinaire d'Alfort; enfin, en 1825, il succéda à l'illustre André Thouin, comme professeur de culture au Jardin des Plantes. Mais sa santé long-temps robuste était déjà trop altérée pour lui permettre d'ap-

porter à ses nouvelles fonctions toute son activité habituelle. Pendant un voyage entrepris en 1820, dans l'intérêt des sciences agricoles, il était resté, en parcourant le département du Var, exposé à une pluie battante qui lui fit contracter le germe d'une affection grave. Hors d'état de professer, il ne put que donner ses soins à l'administration, et ne remplit ainsi qu'une partie de ses devoirs. Cette idée ajouta beaucoup à ses chagrins, et sa maladie ayant pris un caractère de plus en plus alarmant, il y succomba le 10 juillet 1828. — Bosc possédait des connaissances variées dans les différentes parties des sciences naturelles; il n'en est presque aucune qu'il n'ait contribué à enrichir de nouveaux faits, établis souvent sur des données qui n'ont pas été à l'abri d'une saine critique; mais c'est plus spécialement à l'agriculture qu'il a consacré ses laborieuses veilles. Placé à la tête de plusieurs pépinières, il avait étudié tous les changements que le climat, le sol et la culture peuvent apporter dans la végétation des arbres. On connaît la belle collection de vignes qu'il réunit au Luxembourg, dont une partie a été décrite par lui et figurée sous sa direction, et qu'on doit regretter de voir aujourd'hui abandonnée.— Avant son départ pour l'Amérique, Bosc n'avait publié que quelques fragments épars dans les divers recueils scientifiques de l'époque: le *Journal d'histoire naturelle*, le *Journal de physique*, la *Décade philosophique*, etc.; à son retour, il s'empressa de communiquer aux sociétés savantes les observations recueillies dans ses voyages sur la géographie physique, la minéralogie, la zoologie, la botanique, l'agriculture et la technologie. Ainsi les *Mémoires de l'Institut, les Bulletins de la soc. philomatique* et de la *soc. d'encouragement pour l'industrie nationale*, contiennent un grand nombre de ses notices ou de rapports relatifs aux différentes parties des sciences physiques. On trouve aussi, dans les recueils de plusieurs académies et compagnies savantes d'Europe et d'Amérique, quelques dissertations d'histoire naturelle qu'il leur avait adressées pour répondre à l'honneur qu'elles lui avaient fait de l'appeler dans leur sein. La réunion de ses travaux sur les classes inférieures des animaux a paru d'abord en trois ouvrages, sur les *Mollusques*, les *Vers* et les *Crustacés*, faisant partie des *Suites à Buffon* publiées par Réné-Richard Castel. 1° *Histoire naturelle des* COQUILLES, *contenant leur description, les mœurs des animaux qui les habitent et leurs usages*, Paris, 1801, 5 vol. in-18.—2° *Histoire naturelle des* VERS, Paris, 1801, 2 vol. in-18. —3° *Histoire naturelle des* CRUSTACÉS, Paris, 1802, 3 vol. in-18. Mais il déposa l'ensemble de ses observations dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, principalement à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique*, Paris, Deterville, 1803-1804, 24 vol. in-8°; 2ᵉ édition, ibid., 1816-1819, 36 vol. in-8°, et dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture théorique et pratique*, Paris, 1809, 13 vol. in-8°; ibid., 2ᵉ édition, 1821-1823, 16 vol. in-8°. La réimpression de ces deux recueils généraux, dont à lui seul il a rédigé près de la moitié, excita surtout le redoublement du zèle qu'il avait manifesté quelques années auparavant dans sa coopération à l'édition du *Théâtre*

d'agriculture d'Olivier de Serres, publiée par la société centrale d'agriculture de Paris, au *Supplément du Dictionnaire de Rozier*, pour lequel il a redigé, entre autres, les articles *Pépinière* et *Succession de culture*, enfin au *Dictionnaire d'agriculture de l'Encyclopédie méthodique*. Membre très-actif de la société centrale d'agriculture de Paris, M. Bosc donna ses soins à l'utile recueil publié sous ses auspices par Tessier depuis 1791, et dont il partagea la direction avec ce savant, de 1811 jusqu'à sa mort. Ces *Annales* contiennent de lui un nombre considérable de rapports et d'extraits analytiques, de mémoires ou d'ouvrages sur les différentes parties de l'économie rurale et domestique. Les vœux de Bosc avaient paru comblés par son entrée au Muséum, où il avait la plus ferme volonté de mettre à exécution le projet formé depuis bien long-temps d'enseigner successivement toutes les parties de l'agriculture. Les éléments de ce cours si désirable existaient dans les immenses matériaux colligés pendant ses excursions en France et à l'étranger; il les avait alors revus et coordonnés avec le plus grand soin, mais sa santé l'empêcha d'exécuter son utile projet, et il est à regretter de ne pas voir encore aujourd'hui cette belle institution établie dans le plus vaste sanctuaire qui soit consacré à l'histoire naturelle dans les deux mondes. Bosc ayant voué toute sa vie au travail a donc beaucoup observé, et quoiqu'il ait beaucoup écrit, le fruit de ses veilles n'a été qu'en partie consigné dans ses ouvrages; car il a laissé des manuscrits volumineux, témoignages irrécusables de l'intérêt qu'il prit constamment à populariser la science et à multiplier les fruits de ses applications. Etre utile fut toujours pour lui la seule et unique ambition qu'il se crût permise, même à une époque où tant d'autres profitèrent de leur position scientifique pour arriver aux honneurs et à la fortune. Son désintéressement personnel était aussi absolu que son dévouement à l'amitié fut héroïque. Homme de la nature plus que de la société, ses manières étaient à la fois brusques et affectueuses : on ne pouvait le connaître sans s'attacher à lui pour toujours. Les restes de cet homme de bien reposent sous quelques arbres verts qu'il avait plantés lui-même auprès de cet ermitage de Sainte-Radegonde, dont le nom rappelle les souvenirs les plus cruels mais aussi les plus honorables de sa vie. Le 15 juin 1829, au sein de l'académie des sciences, G. Cuvier a payé à la mémoire de Bosc un juste tribut d'éloges. Quelques mois auparavant, M. Silvestre lui avait rendu le même hommage au nom de la société centrale d'agriculture, ainsi que M. de Gérando comme organe de la société d'encouragement.

L—M—R.

BOSCH (Bernard de), poète hollandais, né en 1709 et mort en 1786, a laissé, sous le titre de *Récréations poétiques,* quatre petits volumes sur des sujets relatifs, pour la plupart, à la religion et à la morale. Ces poésies respirent une piété sincère; mais s'il y règne de la douceur, de la grâce, le ton en est généralement faible et monotone. Nul doute que la délicatesse excessive de l'auteur n'ait énervé son style; en remaniant sans cesse sa pensée et son expression, il lui aura enlevé tout ce qu'elle pouvait avoir de vigoureux et de *prime-sautier.* On a une preuve de cette délicatesse, bien rare d'ail-

leurs, dans ses *Corrections pour ses premières poésies*, imprimées dans la seconde partie du recueil de la *société de littérature nationale*, à Leyde. Ses deux frères se sont fait quelque réputation : Jean, comme peintre; Henri, comme médecin; ce dernier traduisit en vers hollandais quelques-uns des meilleurs vers latins d'Adrien van Royen et de P. Burman, surnommé *Secundus*. —On peut consulter, sur Bernard de Bosch, la continuation de l'histoire d'Amsterdam de Wagenaar, XXI, 99, et ce qu'en dit Roulaud au commencement du quatrième volume de ses œuvres. On trouve une appréciation de celles-ci dans les *Tael-en Dichtkundige Bijdragen, I*, 10-23, ainsi que dans l'*Histoire de la poésie hollandaise*, par M. Jérôme de Vries, II, 169-172.— BOSCH (*Bernard*), autre poète hollandais, né en 1746 à Deventer, devint pasteur de l'église évangélique, et se fit connaître par son poème de l'*Egoïsme* (*de Eigenbaat*). Il négligea plus tard l'étude des lettres pour prendre part aux troubles de son pays. S'étant montré fort opposé au prince d'Orange, il fut obligé de s'éloigner lorsque les Prussiens envahirent la Hollande en 1787. Revenu dans sa patrie avec les Français en 1795, il s'y lança de plus en plus dans le parti patriotique qui le nomma représentant du peuple en 1796. L'exaltation de ses idées lui attira encore des persécutions en 1798, et il fut emprisonné pendant quelques mois dans la *Maison du bois*. Rendu à la liberté, il concourut à la rédaction de plusieurs journaux, et composa quelques brochures politiques. Il mourut le 1er décembre 1803, après avoir publié dans la même année une collection de ses *poésies*, 3 vol. in-8°. Il avait commencé une nouvelle édition de Vondel et un extrait de Lavater. Ces deux ouvrages sont restés inachevés.

R—r—c.

BOSCH (JÉROME de), né à Amsterdam, le 23 mars 1740, était fils d'un pharmacien. Il fit de très-bonnes études dans cette ville, et s'y distingua par son goût pour la poésie latine, que Burmann encouragea et dirigea avec beaucoup de soins. Intimement lié dès l'enfance avec le fils du bourgmestre Hooft, Bosch publia les poésies de ce condisciple après sa mort, en 1771, et fut nommé, par la reconnaissance du père, premier commis de la Maison-de-Ville, emploi lucratif qui lui laissa beaucoup de loisirs pour les lettres. En 1800, il fut nommé curateur de l'université de Leyde, où il redressa beaucoup d'injustices causées par la dernière révolution. Bosch possédait une des plus belles bibliothèques de son temps, et il avait mis soixante ans à la former. Extrêmement soigneux, il ne souffrait pas la moindre tache ni piqûre sur ses volumes, et il ne les prêtait jamais. Il en publia le catalogue à Utrecht, 1809, in-8°. Ce savant mourut le 1er juin 1811. Indépendamment d'un grand nombre d'*Eloges* de parents, d'amis ou de gens en place, publiés en latin ou en hollandais, on a de lui : I. *Anthologia græca cum versione latina G. Grotii*, Utrecht, 1775-1810, 4 vol. in-4°. Quelques exemplaires ont été tirés in-fol. Le quatrième volume est intitulé : *De Bosch observationes et notæ ineditæ in Anthologiam græcam, quibus accedunt A. Salmasii notæ ineditæ*. Les notes qui ne vont que jusqu'au second livre devaient encore être la matière de deux ou trois volumes; mais la mort de l'auteur ne permit pas de les pu-

blier. II. *Poemata*, Utrecht, 1803, in-4°. III. *Appendix poematum*, 1808, in-4°. IV. *Laudes Buonapartii et Elogia (ad Galliam) cum primi consulis vita ferro atque insidiis appeteretur*, réimprimé en hollandais, en français et en allemand, Utrecht, 1801, in-8°. Cette composition, à laquelle donna lieu l'explosion de la machine infernale (*Voy.* SAINT-RÉGENT, au Suppl.), eut un succès de circonstance que favorisa beaucoup le gouvernement. Z.

BOSCHERON - DESPORTES. *Voy.* DESPORTES, au Suppl.

BOSCHET (le P. ANTOINE), jésuite, est connu surtout par la critique de divers ouvrages de Baillet. Ses *Réflexions sur les jugements des savants* furent imprimées sous la rubrique de La Haye, mais à Paris ou à Rouen, en 1691, in-12; et l'année suivante parurent les *Réflexions d'un académicien sur la vie de Descartes*. Ces deux opuscules, d'un style vif et agréable, ont été long-temps attribués au P. Letellier, l'un des meilleurs écrivains de la société (*Voy.* BAILLET, tom. III). Boschet tourne cruellement en ridicule l'auteur de la vie de Descartes. Les *Réflexions sur les jugements des savants* n'eurent pas le même succès (*Lettre* de Bayle *à Minutoli*, du 29 juin 1693). On attribue au P. Boschet une *Lettre* au docteur Hermant, que La Monnoye a recueillie dans son édition de l'*Anti-Baillet*. Il est encore auteur du *Parfait missionnaire, ou Vie de Julien Maunoir*, Paris, 1697, in-12; ouvrage qui pouvait fournir à Baillet l'occasion de prendre la revanche contre son malin censeur (*Voy.* MAUNOIR, tom. XXVII). Ce religieux mourut à La Flèche, en 1703, fort jeune, suivant Prosp. Marchand et Desmaiseaux, mais à 65 ans suivant La Monnoye. Il est mal nommé Bauchet, dans les *Mémoires de critique*, par d'Artigny, II, 210. W—s.

BOSCHIUS (PIERRE VAN DEN BOSSCHE), bollandiste, naquit en 1686 à Bruxelles, d'une famille qui tenait un rang honorable. Admis chez les jésuites à dix-neuf ans, il fut envoyé, après les épreuves du noviciat, par ses supérieurs au collége d'Anvers, où il acheva sa philosophie, et professa depuis les humanités. Son goût pour les travaux d'érudition le fit adjoindre en 1721 aux continuateurs du recueil des *Acta sanctorum* (*Voy.* BOLLANDUS, tom. V); et, pour sa part, il l'enrichit d'un grand nombre de dissertations insérées dans les quatre derniers volumes de juillet, et dans les trois premiers d'août. L'affaiblissement de sa santé ne ralentit point son ardeur pour l'étude : il mourut le 24 novembre 1736 à cinquante ans, après en avoir passé deux dans un état continuel de souffrance. Le P. Boschius est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Tractatus historico-chronologicus de patriarchis antiochenis tam græcis quam latinis, imo et jacobitis usque ad sedem a Sarracenis eversum*. Cet ouvrage, fruit d'immenses recherches, forme l'introduction au IVe vol. du mois de juillet des *Acta sanctorum*. Il a été réimprimé séparément, Anvers, 1725, in-4°, et Venise, 1748, in-fol. Cette dernière édition est un tirage à part de la réimpression faite à Venise de la première collection des Bollandistes. On trouve une analyse critique de l'ouvrage de Boschius dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, 1728, p. 107, et *Supplement.*, IX, 68. On peut aussi le comparer avec l'Histoire des patriar-

ches d'Antioche par le P. Lequien, tom. II de l'*Oriens christianus*. Un de ses confrères, le P. Dolmans, a publié l'éloge de Boschius avec son portrait et une inscription dans les prolégomènes du tom. III du mois d'avril des *Acta sanctorum*.

R—F—G.

BOSCHIUS (JACQUES), savant jésuite qui a échappé à tous les biographes et bibliographes, est auteur de l'ouvrage suivant: *Symbolographia, sive de arte symbolica sermones septem; quibus accessit, studio et opera ejusdem, sylloge celebriorum symbolorum, in quatuor divisa classes: sacrorum, heroicorum, ethicorum et satiricorum, bis mille iconismis expressa*, Augsbourg, 1702, in-fol. de 420 pages et de 171 pl. gravées. Le volume est orné de nombreuses figures de Jacob Muller et de Jean-George Wolffgang. La permission d'imprimer est datée de Landsberg, le 12 septembre 1699, et la dédicace, qui remplit 23 pages et qui a été signée à Neubourg en 1700, est offerte à l'archiduc Charles d'Autriche. R—F—G.

BOSELLINI (CHARLES), économiste, né à Modène en 1765, étudia dans sa patrie les belles-lettres et la jurisprudence, fut reçu docteur en droit, puis se mit à voyager en France et en Angleterre pour y acquérir de nouvelles connaissances. Le mouvement intellectuel dont ces deux pays, et surtout leurs capitales, étaient le théâtre, trouva en lui un adepte fervent, mais plus disposé à soumettre à l'examen les principes en vogue qu'à les adopter aveuglément. Revenu en Italie au commencement de la révolution française, il fut du nombre de ceux qui en suivirent les progrès avec un intérêt mêlé d'effroi, mais qui pourtant en approuvèrent la base et le point de départ. Aussi, lors de l'invasion des Français en 1796, Bosellini prit-il parti pour les innovations. Il remplit successivement divers emplois; et l'on doit avouer qu'il s'y conduisit de manière à se concilier les suffrages des hommes même les plus opposés à sa manière de voir. Bosellini avait peut-être alors un penchant un peu trop vif pour des utopies qui long-temps encore seront irréalisables: il eût voulu voir la péninsule italique républicaine, une, et indépendante de l'étranger. Mais tout cela n'était guère dans les vues de l'homme qui, après avoir conquis l'Italie, s'était assis sur le trône de France. Quand Bosellini eut reconnu combien ses espérances étaient chimériques, il abandonna les affaires pour l'étude, et les bureaux pour la retraite. Plusieurs mémoires et des ouvrages importants, soit sur la législation, soit sur l'économie politique, témoignèrent de son aptitude pour les travaux philosophiques. Il avait la réputation d'un des économistes les plus habiles de l'Italie lorsqu'il fut enlevé le 1er juillet 1823 à la science, qu'il eût sans doute encore enrichie d'observations intéressantes et de découvertes utiles. Son ouvrage principal est le *Nouvel examen des sources de la richesse tant publique que privée* (Nuovo esame delle sorgenti, etc). Ce traité, qui est une œuvre capitale pour tous les économistes, ne put être imprimé sous Napoléon, et le fut en 1816 et 1817, 2 vol. in-8°, à Modène, sous le gouvernement du duc François IV. Bosellini, en y relatant les opinions des Smith, des Lauder, etc., les compare, les discute, les contrôle souvent par

l'énoncé de sa propre pensée. Suivant lui, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les beaux-arts même, ne constituent pas seuls la richesse; les garanties sociales aussi en font partie. Il y ajoute le travail et l'épargne qu'il regarde comme les éléments fondamentaux de toute espèce de richesse. On trouve plusieurs articles de Bosellini dans l'*Anthologie* de Florence et dans le journal arcadique de Rome. Parmi ces derniers, le *Tableau historique des sciences économiques, depuis leur naissance jusqu'en* 1815, mérite une mention particulière. Il fut réimprimé à Modène, avec des additions, en un vol. *in-8°*. On lira aussi avec fruit son article sur le prospectus des sciences économiques de Gioja et sur les nouveaux principes d'économie politique de M. de Sismondi. Dans l'Anthologie on a surtout remarqué le morceau où il discute, contre MM. Sismondi et Malthus, la question de possibilité d'un excès dans la somme de production générale, et où il se prononce fortement pour la négative; quoique antérieurement, ainsi que ces deux économistes, il eût cru l'excès possible. Un trait honorable pour Bosellini, c'est que tout ce qu'il a écrit respire la modération, le désir d'améliorer le sort des hommes, et l'amour d'une liberté sage à laquelle ne répugnent ni la religion ni la prudence. Enfin, quoique cosmopolite par les doctrines, il est Italien par les affections; et, en souhaitant le bien-être de l'espèce entière, il laisse voir qu'il pense toujours et avant tout à ses compatriotes.

G—G—Y.

BOSMAN (GUILLAUME), voyageur hollandais de la fin du dix-septième siècle, nous apprend que la lecture de diverses relations de voyages dans les pays étrangers lui inspira une ardente curiosité de les parcourir. Un emploi qu'il obtint au service de la compagnie hollandaise des Indes occidentales lui fournit l'occasion de satisfaire son désir. Après avoir exercé pendant plusieurs années l'office de facteur à la côte de Guinée, il fut élevé à celui de facteur en chef, ou directeur particulier du comptoir d'Axim; il passa de cette place à celle de Mina, principal établissement de ses compatriotes sur la côte d'Or. Durant un séjour de quatorze ans dans ces contrées, il en visita presque tous les lieux considérables. Pénétré de l'idée que chacun doit communiquer les connaissances que l'expérience lui a fait acquérir, il publia le résultat de ses observations après son retour en Europe, vers 1702. Son livre est intitulé : *Naauwkeurige Beschrywing van de Guinese goud, tand en slaven Küst*, Utrecht, 1704, in-4°; Amsterdam, 1719, in-4°, avec cartes et planches. La première traduction parut en français, sous ce titre : *Voyage de Guinée, contenant une description nouvelle et très-exacte de cette côte où l'on trouve et où l'on trafique l'or, les dents d'éléphants et les esclaves*, Utrecht, 1705, in-12, cartes et planches. L'ouvrage fut aussi traduit en anglais, Londres, 1705, in-8°, ibid., 1721; en allemand, Hambourg, 1706, in-8°; en italien, sur la version française, Venise, 1752-1754; in-folio. Bosman est un des voyageurs qui ont décrit la côte de Guinée avec le plus d'exactitude. Ceux qui sont venus après lui rendent justice à sa véracité. Snelgrave (*V.* ce nom, tom. XLII) dit que sa description est la plus parfaite histoire de ce pays-là. « Je lui « rends volontiers ce témoignage,

« ajoute-t-il, que tout ce qu'il avance, « je l'ai trouvé très-véritable. C'est « à ce livre que je renvoie le lecteur « curieux de savoir quelles sont les « mœurs, les coutumes, le commerce « des nègres le long de cette côte. » Outre les motifs généraux qui peuvent exciter un voyageur à publier ses observations, Bosman considéra que la côte de Guinée était alors un pays presque inconnu à toute l'Europe, et qu'à la réserve de quelques peintures un peu hasardées, qui n'offraient que de chétives esquisses, il n'en avait pas paru de véritable description. Il critique, sans les nommer, ses compatriotes Dapper et Volckenbrogh qui avaient donné de gros livres sur l'Afrique. Pendant qu'il rédigeait le sien, un habile dessinateur arriva sur la côte. Il se hâta de l'employer, et l'accompagna sur tous les points. La levée des plans et les dessins des animaux vus à l'est de Mina furent terminés; mais la mort enleva l'artiste quand il se préparait à visiter le pays à l'ouest du fort.

E—s.

BOSQUET (George), historien, et avocat au parlement de Toulouse vers le milieu du XVIe siècle, publia d'abord une *Dissertation sur les mariages contractés par des enfants de famille contre les vouloir et consentement de leurs père et mère*, Toulouse, 1558, in-8°, ensuite des *Remontrances sur l'édit de janvier* 1562, et enfin une histoire des troubles survenus à Toulouse lorsque les huguenots cherchèrent à s'emparer de cette ville. Cet ouvrage, qui fut traduit en latin et publié en 1563 sous ce titre : *Hugoneorum hereticorum Tolosæ conjuratorum profligatio*, est faiblement écrit, et porte l'empreinte de la partialité. Bosquet n'y épargne pas les protestants, et présente sous un jour avantageux toutes les actions de leurs adversaires. Cet auteur est peu connu; à peine reste-t-il quelques exemplaires de son histoire, qui fut cependant imprimée deux fois, et à laquelle les évènements avaient donné une grande réputation. On voit dans l'Histoire ecclésiastique de Théod. de Bèze qu'il fut supprimé et condamné au feu par un arrêt du conseil privé du 18 juin 1563, dont voici les termes : *Le roi ordonne que le livre composé par M. Bosquet, habitant de Toulouse, contenant libelle diffamatoire, sera brûlé, et défenses faites à tous libraires et imprimeurs de l'imprimer, le vendre et à tous de n'en acheter.*

Z.

BOSQUET (Jean) naquit à Mons, en Hainaut, au commencement du seizième siècle, et se livra à l'éducation de la jeunesse qu'il s'appliqua spécialement à former dans la connaissance du français. C'est dans ce but qu'il publia des *Éléments ou institutions de la langue françoise, propres pour façonner la jeunesse à parfaictement et nayvement entendre parler et escrire icelle langue. Ensemble un traicté de l'office des poincts et accents. Plus une table des termes, esquelz l's s'exprime. Le tout reveu, corrigé, augmenté et mis en lumière par son autheur premier Jean Bosquet. Au sénat montois, à Mons, chez Charles-Michel, imprimeur-juré en la rue des Clercs*, 1586, in-12 : *prélim.* 15 p., *texte* 172, *table* 2, *approbations* 1. Ce rare volume nous a été communiqué par M. Delmotte, bibliothécaire à Mons, lequel s'occupe depuis plusieurs années d'une *Biographie montoise*. La première édition avait paru, dit Bosquet, dans

sa dédicace, *passé vingt ans*. M. Delmotte doute qu'elle ait été imprimée à Mons, car le plus ancien livre sorti des presses de cette ville qu'il ait pu rencontrer *jusqu'ici* est de 1580, et il est positif qu'en 1535 les libraires de Mons faisaient imprimer chez Michel de Hogstrate à Anvers, ou ailleurs. Les recherches de M. Delmotte l'ont conduit, *jusqu'à présent*, pour l'introduction de l'imprimerie dans le Hainaut, à 1519, mais c'est Tournai et non Mons qui peut revendiquer cette initiative. Bosquet a publié en outre : *Fleurs morales et sentences préceptives*, Mons, Rutgher Velpuis, 1581, in-12 de 150 feuillets chiffrés. Ce recueil est dédié à Frédéric d'Yves, *abbé de Maroilles*, conseiller d'état du roi d'Espagne aux Pays-Bas. Après différents morceaux en vers latins et français composés par Nicolas Stegers, Jean Paludanus, Antoine-Denis de Durbuy, Simon d'Augusti, Libert Houthem de Liége, François Brassart et un anonyme, pièces où l'on décerne à Bosquet le titre de *second Ronsard*, on lit une traduction *en carme françois* de *l'Oraison sententieuse d'Isocrate à Démonique*, puis une foule de sentences traduites des prosateurs et poètes latins, quelques autres traductions du latin et du grec, et un certain nombre de pièces de la composition du traducteur qui, malgré les éloges qu'on lui a prodigués, est un écrivain fort médiocre. Sa devise en anagramme était *bonté acquise*. Gilles de Boussu en fait mention dans son Histoire de Mons. Phil. Brasseur n'oublie pas Jean Bosquet parmi ses *Sidera Hannoniæ*; il le compare à Du Bartas, l'appelle *Montensium scholarum magister*, et vante son fils du même nom que lui, meilleur poète néanmoins, et dont on a un poème intitulé : *Réduction de la ville de Bonne, secours de Paris et de Rouen, et autres faits mémorables de Charles, duc de Croy et d'Arschot, prince de Chimai*, Anvers 1699, in-4°. Il remplissait les fonctions de prévô trural de Hainaut, qu'il légua à son fils Frédéric, connu par des *Epithalames*. — *Alexandre* Bosquet, fils de Frédéric, tint une école, cultiva les mathématiques et la poésie et composa plusieurs pièces de théâtre et des ouvrages pieux, imprimés à Valenciennes en 1619 et 1621. Il mourut en 1623. R—f—c.

BOSQUET (.....), administrateur des domaines, né à Paris dans les premières années du XVIIIe siècle, entra jeune dans les fermes; passa depuis dans la régie des domaines, et mourut directeur de la correspondance à Paris, au mois de février 1778. On a de lui : *Dictionnaire raisonné des domaines et droits domaniaux*, Rouen, 1762, 3 vol. in-4°. Cet utile ouvrage fut contrefait sous la rubrique de Paris, 1775, 2 vol. in-4°. Mais Hebert, contrôleur ambulant des domaines, en donna une nouvelle édition, corrigée, augmentée et beaucoup meilleure; Rennes, 1782, 4 vol. in-4°. W—s.

BOSQUILLON (Edouard-François-Marie), médecin distingué, surtout comme helléniste, naquit à Montdidier le 20 mars 1744, d'une famille noble, puisqu'il portait le titre d'écuyer. Son père, docteur en médecine de la faculté de Reims, l'envoya à Paris en 1755, au collége des jésuites, où il fit de bonnes études, et se distingua spécialement dans la langue grecque par des travaux qui furent plusieurs fois couronnés. Après avoir

terminé sa philosophie à l'université, il fut reçu maître-ès-arts en 1762. Obéissant à la vocation qui l'entraînait à marcher sur les traces de son père, le jeune Bosquillon se voua tout entier à l'étude des sciences médicales, et les rapides progrès qu'il y fit en peu d'années lui permirent de concourir pour une réception gratuite, prix fondé par Diest, médecin de Paris. Vaincu d'un suffrage seulement, il se présenta de nouveau l'année suivante, et remporta la palme. La supériorité qu'il avait acquise dans la langue grecque le porta à méditer sur la doctrine des anciens médecins, et à puiser dans leurs ouvrages des vérités et des connaissances qui sont peut-être trop dédaignées par les modernes. Cette étude spéciale, à laquelle il consacra une partie de sa vie, lui valut la chaire de professeur de langue grecque au collège royal de France, dont il fut pourvu en 1774. Quelques années après, il devint successivement censeur royal, médecin de l'Hôtel-Dieu et correspondant de la société de médecine d'Edimbourg. Comme docteur-régent de la faculté de Paris, il y professa en latin la chirurgie et la botanique. Mais c'est surtout la langue grecque qu'il approfondit par des études opiniâtres, afin de remplir dignement la chaire qu'il occupait au collège de France. C'est là qu'il expliqua les auteurs classiques les plus illustres de l'ancienne Grèce, particulièrement Hippocrate et Homère, sur les ouvrages desquels il fit des notes critiques, et dont il préparait une traduction. Les nombreux travaux de cabinet auxquels se livrait Bosquillon finirent par altérer sa santé : mais, loin de le décourager, les approches d'une mort inévitable ne lui faisaient rien perdre de son assiduité au travail; et, lorsque ses amis l'engageaient à y renoncer, il leur répondait que c'était sa consolation. Atteint d'un engorgement au pylore, il prévit sa fin assez longtemps avant qu'elle arrivât : il l'envisagea avec un calme stoïque, composa lui-même son épitaphe pour le tombeau qu'il avait fait préparer au cimetière du Père-Lachaise, et s'occupa de ses funérailles comme d'une affaire ordinaire. Tout ce qu'il regrettait, c'était de laisser incomplets plusieurs ouvrages commencés. Il mourut le 22 nov. 1814, un mois après avoir été nommé censeur honoraire par le gouvernement royal qui venait d'être rétabli. Partageant tout son temps entre les devoirs de la pratique et ceux du cabinet, et consacrant toutes ses économies à enrichir sa bibliothèque, Bosquillon avait acquis une vaste érudition, dont il fit une heureuse application dans ses travaux sur plusieurs auteurs tant anciens que modernes. Il a publié : I. *Hippocratis aphorismi et prænotionum liber,* avec le texte grec, Paris, 1784, 2 vol. in-18. Pour rendre plus exacte l'édition d'un ouvrage qui déjà avait été tant de fois publié dans ces deux langues, Bosquillon consulta beaucoup d'anciens manuscrits de la bibliothèque du roi, les collationna soigneusement avec les ouvrages imprimés, et recueillit de cet examen une foule de leçons nouvelles, qui l'aidèrent à donner plus de correction et de pureté au texte d'Hippocrate. Dans le nombre des versions latines dont il prit lecture, il en rencontra une qui lui parut tellement importante, qu'il la joignit à sa traduction des Aphorismes sous ce titre : *Versio antiqua Aphorismorum Hippocratis.* Ce manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque royale

sous le nº 1971, est accompagné de commentaires d'Oribase, et paraît avoir été écrit dans le cours du treizième siècle. L'ouvrage de Bosquillon offre en outre un grand nombre de notes et de corrections sur les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate, et se termine par une table de renvoi extrêmement commode. Une seconde édition de ce livre fut donnée par l'auteur en 1814, peu de temps avant sa mort. Elle diffère de la première, en ce que l'on n'y trouve ni la préface latine, ni la version antique, ni les notes et corrections sur le texte; mais elle renferme, sous le titre d'*Institutiones ionicæ medicæ*, une série de documents grammaticaux sur le dialecte ionique, destinés à rendre plus facile pour les jeunes médecins l'interprétation des Aphorismes et des autres ouvrages d'Hippocrate. Ces documents, fort nombreux, sont d'un auteur anonyme et ont été imprimés pour la première fois à Paris vers l'année 1660, par les soins de G. Sassier, imprimeur du roi. II. *Physiologie de Cullen*, traduite de l'anglais, Paris, 1785, in-8º. III. *Éléments de médecine pratique de Cullen*, traduits de l'anglais, Paris, 1785, 2 vol. in-8º. Bosquillon a ajouté à sa traduction des notes nombreuses et détaillées, qui forment un commentaire perpétuel sur le texte. Parmi les moyens curatifs qu'il recommande dans le traitement des maladies, il préconise surtout la saignée, pour laquelle il avait une prédilection toute particulière, peut-être même exagérée; mais il rejette le magnétisme animal, en le couvrant de ridicule. IV. *Traité théorique et pratique des ulcères*, par Benjamin Bell, trad. de l'anglais, Paris, 1788, 1803, in-8º. V. *Cours complet de chirurgie*, trad. de B. Bell, Paris, 1796, 4 vol. in-8º. VI. *Traité de la gonorrhée virulente et de la maladie vénérienne*, par Benjamin Bell, trad. de l'anglais, Paris, 1822, 2 vol. in-8º. Les critiques et les commentaires qui accompagnent cette traduction sont tellement nombreux et détaillés, qu'ils surpassent l'ouvrage même, et qu'on pourrait presque considérer celui-ci comme la propriété de Bosquillon; du reste le traducteur annonce s'être livré aux recherches les plus pénibles pour suppléer à ce qui manque à son auteur. VII. *Mémoire sur les causes de l'hydrophobie, et sur les moyens d'anéantir cette maladie*, Paris, 1802, in-8º, inséré dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation de Paris*, tome 5ᵉ. Dans cette production, qui fut lue au collège de France, avant d'avoir été communiquée à la société d'émulation, Bosquillon nie l'existence d'un virus capable de propager la rage; et, après avoir traduit deux chapitres de Dioscoride sur les signes que présente cette maladie et sur les remèdes qu'on doit lui opposer, il tente de réfuter cet auteur, et attribue à la terreur seule les symptômes qui accompagnent l'hydrophobie. Aussi pense-t-il que le vrai moyen de préserver ceux qui la redoutent, c'est de rassurer leur imagination frappée, d'en écarter tout ce qui peut la troubler, de soutenir leur courage, et de leur appliquer le même traitement qu'à ceux qui sont affectés de manie, comme l'a recommandé Cœlius Aurelianus, ou plutôt Soranus, il y a près de dix-huit siècles (1).

(1) On peut répondre à Bosquillon 1º que la terreur ne peut expliquer le développement de la rage chez les animaux; 2º que le courage n'influe nullement sur la guérison de cette maladie, comme on en a de nombreux exem-

Admirateur passionné du génie d'Hippocrate, Bosquillon ne pouvait voir sans chagrin les œuvres du vieillard de Cos mutilées par d'infidèles traducteurs ou commentateurs. Aussi lorsque Lefebvre de Villebrune publia en 1779 une édition grecque-latine des Aphorismes d'Hippocrate, Bosquillon fit imprimer la même année une *lettre à M****, par laquelle il reproche au nouvel éditeur de s'être écarté sans cesse des anciens manuscrits; d'avoir changé, altéré presque partout le texte d'Hippocrate, ce qu'il prouve par de nombreux exemples; de n'avoir tenu aucun compte des commentaires de Galien; d'avoir arbitrairement supprimé ou ajouté des mots; d'en avoir substitué de nouveaux à ceux qui sont généralement reçus; de s'être permis, sans motifs, des transpositions, des interprétations insolites, des retranchements de membres de phrase; d'avoir même osé supprimer plus de soixante aphorismes, dont trente-trois dans la septième section seule; en un mot d'avoir rendu méconnaissables et les maximes d'Hippocrate, et son esprit et sa langue. A cette critique sévère, mais renfermée dans les bornes des convenances, Lefebvre de Villebrune répondit par une *Lettre très-honnête à M. Bosquillon*, laquelle lettre *très-honnête* n'est qu'un tissu d'injures grossières, dont Bosquillon se consola d'autant plus facilement, que les vrais savants se mirent de son côté et donnèrent tort à son fougueux adversaire. L'auteur de cet article a pu d'autant mieux juger cette polémique, qu'il possède l'exemplaire de l'édition de Lefebvre de Villebrune, qui a appartenu à Bosquillon, et sur le texte duquel celui-ci a fait d'innombrables corrections, au moyen de feuillets blancs intercalés; avec cet exemplaire se trouvent reliées la lettre de Bosquillon, la réponse de Lefebvre de Villebrune, et une *réplique au libelle* de ce dernier par M. Bourgeois, étudiant en médecine. Toujours infatigable, Bosquillon avait commencé l'impression des ouvrages suivants en grec et en latin: *Hippocratis libri de officinâ medici, de fractis, de articulis*. Cette édition, interrompue par l'effet de la révolution, n'a eu que onze feuilles in-8°, imprimées chez Didot; elle était magnifiquement exécutée, et l'on doit d'autant plus regretter son inachèvement, qu'elle devait être ornée de six cents figures, toutes gravées en grande partie d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, aux frais de Bosquillon, sur quatre-vingt-dix huit cuivres, lesquels ont été vendus avec les livres de sa bibliothèque. Nous devons dire un mot de celle-ci, parce qu'elle était remarquable par le nombre et le choix des ouvrages. Si l'on en excepte Falconet, aucun médecin n'a possédé une collection de livres aussi complète que celle de Bosquillon, surtout en médecine. Sa bibliothèque, qui a été évaluée à plus de trente mille volumes, renfermait en effet tout ce que les médecins les plus célèbres, grecs, latins, arabes, français, italiens et anglais, ont écrit sur l'art de guérir. Elle était aussi fort riche en littérature et en histoire; on y trouvait réunis bon nombre d'éditions du quinzième siècle, de livres imprimés par les Aldes, plusieurs manuscrits du quatorzième siècle sur vélin; et

ples; 3° que des expériences, faites à l'école d'Alfort établissent qu'elle se communique par la bave de l'animal introduite dans la partie mordue; 4° qu'il existe conséquemment un véritable virus rabique, et que l'opinion de Bosquillon sur ce sujet n'est qu'une assertion dépourvue de preuves.

l'on y remarquait principalement les beaux classiques grecs et latins publiés en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et en France. Egalement versé dans la littérature moderne, Bosquillon avait aussi rassemblé avec soin les meilleurs ouvrages sortis des presses françaises et étrangères. Le catalogue de cette bibliothèque forme un vol. in-8° de plus de 400 pages. R—n—n.

BOSREDON DE RANSIJAT, né en 1743 à Combraille, en Auvergne, d'une famille noble, fut envoyé à Malte dès l'âge de douze ans, pour y devenir page du grand-maître Pinto. Il y resta trois ans en cette qualité, revint ensuite dans sa patrie où il reçut une éducation assez négligée, puis à l'âge de vingt-quatre ans reprit le chemin de Malte. Là, conformément aux statuts de l'ordre, il fit toutes ses caravanes, quoique alors les chevaliers éludassent souvent cette obligation. Il entra ensuite dans la carrière lucrative des emplois, devint commandeur, grand-croix, employé au trésor, et cumula souvent plusieurs traitements. Il avait l'administration des finances de Malte sous le titre de secrétaire du trésor, lorsque l'explosion de la révolution française, qui, dès les commencements, fut, pour la majorité des chevaliers, un objet de sarcasmes et d'invectives, amena bientôt l'abolition de l'ordre en France et la suppression des cinq huitièmes de ses revenus. Bosredon, moins antipathique à cette révolution, se vit signalé comme un des partisans du jacobinisme; ce qui ne l'empêcha pas de conserver son crédit au palais du grand-maître, et de garder, avec les clés du trésor, quelques amis et beaucoup de flatteurs. C'est ainsi que se passèrent les cinq années qui séparèrent le décret de l'assemblée législative sur la nationalisation des biens de l'ordre de Malte en France, et le commencement de 1798. Pendant ce laps de temps, les querelles s'étaient envenimées : les chevaliers étaient divisés par l'intérêt matériel en deux partis, ceux qui profitaient des abus et ceux qui déclamaient contre ces abus sans toutefois souhaiter de réforme ; et dans chaque parti s'en distinguaient deux autres, ceux qui voyaient avec faveur la révolution française, et ceux qui la regardaient comme la cause de tous les maux de l'ordre. Les triomphes de cette France nouvelle, qui, à mesure qu'elle occupait un nouveau territoire en Italie et en Belgique, y confisquait et les revenus et les biens-fonds de l'ordre, avaient augmenté les embarras pécuniaires du gouvernement de Malte, et déjà son indépendance, sa souveraineté n'était plus qu'un mot. Pour les partisans de l'ancien régime, le salut de l'ordre était tout entier dans la protection de l'autocrate Paul Ier; mais on ne pouvait guère se dissimuler que ce protectorat réduirait le grand-maître au rôle d'un gouverneur russe. Pour les autres, si l'ordre de Malte devait cesser d'être, c'était dans la grande nation qu'il devait s'absorber. La France n'était-elle pas depuis dix siècles presque exclusivement en possession de fournir les grands-maîtres, le tiers des chevaliers et la moitié des recettes à l'ordre? Bosredon de Ransijat parmi les Français, et le commandeur de Bardonenche parmi les Espagnols, étaient du nombre de ceux qui envisageaient ainsi l'avenir de Malte; et ces opinions, ils essayaient, quoique timidement d'abord, de les répandre parmi les Maltais et parmi les chevaliers. A ceux-là ils vantaient la félicité, la gloire dont ils jouiraient

en s'associant aux destins de la nation régénérée : comme si l'histoire n'attestait pas que la présence d'un ordre souverain à Malte avait en quelque sorte donné la vie au misérable et aride rocher sur lequel l'avait établi Charles-Quint! A ceux-ci : « Quoi, disaient-ils, vous vous battriez contre des Français! vous nés en France! » Ces idées, ce langage de Bosredon et de Bardonenche n'étaient point un incident isolé; depuis long-temps ils étaient en communication directe avec la France par le consul français que l'ordre tolérait à Malte, et par le commandeur Dolomieu, leur ami, qui ne s'occupait pas exclusivement de minéralogie. La mission de Poussielgue, que Bonaparte envoya au commencement de 1798 à Malte sous des prétextes frivoles, acheva de nouer la trame qui déjà s'ourdissait contre l'existence de l'ordre. Le chevalier de Saint-Tropez entra aussi dans la conjuration. Plusieurs chevaliers français et beaucoup d'espagnols y donnèrent les mains. Les consuls de Hollande et d'Espagne furent circonvenus, de manière à être muets témoins des évènements ou même à les favoriser. Poussielgue fut présenté au grand-maître Hompesch, qui tout récemment avait remplacé Rohan, et il lui témoigna, de la part du gouvernement français et du général Bonaparte, la plus grande déférence : il ne lui parla au reste que de sa mission apparente. Mais les deux commandeurs surent bien laisser tomber habilement parmi les phrases d'avenir douteux, de chances funestes, celles d'indemnité magnifique, de principauté pour le grand-maître. On laissa tranquillement l'amiral Brueys sonder pendant huit jours toute la côte, et reconnaître les points où il était possible d'opérer des débarquements. La tactique de Bosredon et de ses adhérents pendant ce temps était d'assoupir les défiances par des propos illusoires, ambigus, par l'invraisemblance d'une attaque, par l'assurance de la loyauté des Français. Les conjurés commençaient à se sentir si forts qu'on tenait déjà ce langage dans le palais et presque aux oreilles de Hompesch, qui ne prit contre eux aucune mesure. Le complot était mûr quand Bonaparte parut devant Malte: Bosredon continua de suivre son plan, et presque jusqu'au dernier moment prolongea l'erreur du crédule grand-maître. C'est seulement lorsque Bonaparte demanda l'entrée du port pour toute sa flotte, sous prétexte de faire de l'eau, et que, sur le refus du grand-maître, il se mit en mesure d'opérer de vive force le débarquement, que levant enfin le masque, Bosredon déclara par une lettre que, né Français, jamais il ne combattrait contre sa patrie. Hompesch le fit enfermer au fort St-Ange; mais cette incarcération était tardive. Un plan de défense pitoyable avait été adopté la veille; et partout les agents de Bardonenche et de Bosredon répandaient la terreur par leurs terreurs affectées. Dès le 11 il fut question d'amnistie, puis de capitulation; et le chargé d'affaires d'Espagne voulut que Bosredon, tiré du fort St-Ange, fût l'organe et le chef de la députation qu'on allait envoyer à Bonaparte. Le grand-maître se vit forcé de condescendre à la réclamation du consul; et Bosredon, avec deux baillis de l'ordre et trois notables maltais (en dépit des statuts qui leur interdisaient toute participation à la politique), conclut la capitulation qui remettant à Bonaparte la ville et les forts, enlevait aux chevaliers la souveraineté de l'île, et leur allouait comme indemnité de sept

cents à mille francs de pension, qui n'ont jamais été entièrement payés, non plus que celle du grand-maître (*V.* Hompesch, tom. XX). Sans doute Bosredon, pour obtenir des pouvoirs aussi étendus relativement aux autres articles, avait fait luire aux yeux du grand-maître la brillante perspective de riches pensions, d'apanages en pays conquis; et sans doute aussi il savait à quoi s'en tenir sur la dernière de ces promesses. Quant à lui, Bonaparte le nomma président de la commission qui eut pendant quelques mois le gouvernement de l'île au nom de la république française. Un article de la capitulation stipulait que les Maltais ne paieraient nulle contribution nouvelle; mais aucun ne stipulait que les propriétés publiques seraient respectées. On fit main-basse sur l'argenterie, les tableaux, et le mobilier des églises; et ces spoliations excitèrent bientôt une émeute. Mais l'escadre britannique parut; pendant le long blocus qui suivit cet évènement, et qui mit la garnison française aux prises tant avec les insurgés qu'avec les Anglais, Bosredon seconda fort bien le commandant Vaubois, et montra que s'il eût voulu servir son ordre, ce n'est pas l'expédition de Bonaparte qui aurait marqué l'instant de sa chute. Après la reddition de Malte aux Anglais, en 1801, Bosredon revint en France. On n'avait plus besoin de lui. Ayant éprouvé, comme une dame d'esprit le lui avait prédit, beaucoup de désagréments dans la société, il finit par vivre fort retiré, et mourut vers 1812 dans un coin obscur de l'Auvergne. On a de lui : I. *Dialogues sur la révolution*, Paris, 1803, in-8°. II. *Journal du siège et blocus de Malte, depuis le 6 fructidor an VI, jusqu'au 18 fructidor an VIII*, Paris, 1801, in-8°. Dans ce dernier ouvrage l'ancien commandant déclare positivement *qu'il mérita la confiance de Bonaparte, et qu'il rendit à ce grand homme tous les services qui dépendaient de lui*, et ce qui est plus étonnant, c'est qu'il y accuse le grand-maître Hompesch d'être cause de la reddition. P—ot.

BOSSCHA (Herman) naquit à Leeuwarden, le 18 mars 1755. Son père était greffier de la haute-cour de Frise. Il fut d'abord directeur de l'école latine de Franeker et de celle de Deventer; en 1780 sous-principal de celle de Harderwyck; en 1795 professeur à l'université de cette ville, puis à celle de Groningue, et en 1807 à l'*Athénée illustre* d'Amsterdam. Versé dans la littérature ancienne, il publia avec Wassenberg une traduction hollandaise des *Vies* de Plutarque, terminée en 1805. Il traduisit également de 1788 à 1790, en trois vol. in-8°, les *Leçons de rhétorique et de belles-lettres* du docteur anglais Hugues Blair. Il donna de plus une traduction de l'*Histoire des troubles des Pays-Bas*, par Schiller, et du *Voyage en Égypte* de Denon. Poète latin, il célébra, entre autres, Laurent Coster, inventeur très-problématique de l'imprimerie; il mit au jour en 1786 sa *Musa Daventriaca*, chanta la paix d'Amiens en 1802, et sa patrie rendue à l'indépendance en 1814. Sa *Bibliotheca classica* est un glossaire commode, publié en 1794, réimprimé avec des corrections en 1816, pour l'explication des auteurs grecs et latins, et que représente assez bien celui que Mathieu Christophe a rédigé en français sous le titre de *Dictionnaire classique*. On a aussi de Bosscha,

Symbola critica in Propertium, inséré dans les Mémoires de la société littéraire d'Utrecht, III, 211-226, et plusieurs discours latins *sur l'étude des anciens écrivains comme utile à la république batave*, pronoucé à Harderwyck en 1795; *sur la lecture des poètes comme initiation à l'étude des belles-lettres*, ibid.; *sur la civilisation des habitants des Pays-Bas*, prononcé à Groningue en 1805; *sur le commerce*, et *sur l'utilité de l'histoire du moyen-âge*, prononcé à Amsterdam. Il lut en 1811 à la société *Felix meritis*, un discours hollandais en réfutation des préjugés contre le même moyen-âge, discours qui fut imprimé dans le *Recensent*, 1811, t. II, pp. 133-149. Ses deux premières harangues académiques sont: *De causis præcipuis quæ historiam veterem incertam reddiderunt et obscuram*, Franeker, 1775; *De muneris scholastici dignitate et primariis quas postulet virtutibus*, Deventer, 1780. Bosscha composa en outre l'*Histoire de la révolution de Hollande en* 1813. Voyez *Gedenkschr. van het Koningl. Nederl. Instituut*, 1820, pp. XIII-XXVII; l'*Histoire littéraire* de van Kampen, II, 537-567, III, 242; l'*Onomasticon* de Sax, VIII, 435-436; la *Galerie des contemporains*, et l'Encyclopédie allemande de J.-G. Gruber, XII, 77-78. Bosscha est mort le 12 août 1819. — Il a laissé deux fils. L'un (*Jean*) est depuis 1829 professeur à l'école militaire de Breda. Il a publié: I. Le second volume de l'Apulée d'Oudendorp: *Apuleii opera omnia cum notis variorum, edidit Oudendorpius, tomum II edidit suasque notas adjecit Jo. Bosscha*, Leyde, 1823, in-4°. II. *Grieksche themata*, etc. (Thèmes grecs à l'usage des écoles), Breda, 1824, in-8°. III. *Griekscke Leesbock* (Livre de lecture grecque, ou Chrestomathie), Bruxelles, 1828, 2 vol. in-8°. IV. *E. Kærcheri Lexicon manuale latinum, etymologico ordine dispositum, ad usum Belgicæ juventutis*, Leyde et Amsterd., 1826, in-8°. V. *M.-A. Plauti Captivi, comœdia, ad metricæ legis normam recensita et observationibus aucta*, Utrecht, 1817, in-8° de 234 pag. C'est une dissertation inaugurale. — *Pierre* Bosscha, élève de D.-J. van Lennep, a donné: I. *Hadriani Relandi* (*Voy.* Reland, t. XXXVII) *Galatea cum aliorum poetarum locis comparata*, Amsterd., 1809, in-8°. II. *Joannis Nicolai Secundi Hagani opera omnia cum notis ineditis Petri Burmanni secundi denuo edita*, Leyde, 1821, 2 vol. in-8°. Pierre Bosscha était professeur à l'Athénée de Deventer quand il publia cette édition de l'aimable poète dont madame Vien a traduit récemment les *Baisers* (*Voy.* Jean Second, tom. XLI). Son ami Jérôme de Bosch lui a adressé une belle élégie dans ses *Poemata*, p. 285. — M. van Kampen a confondu les deux frères Bosscha. R—F—G.

BOSSI (Joseph-Charles-Aurèle, baron de), frère du général comte de Bossi-Sainte-Agathe, naquit à Turin le 15 nov. 1758. Pendant son cours quinquennial de jurisprudence, prescrit pour l'admission au doctorat, il suivit les leçons de littérature grecque et italienne du célèbre Denina, dont il devint bientôt l'ami. Dès l'âge de dix-huit ans, il publia deux tragédies: *Rea Silvia* et *i Circassi*, qui eurent quelque succès. En 1780 il fut reçu docteur. L'*édit de tolérance* rendu par Joseph II, le 12 juin 1781, occupait vivement

l'attention publique; Bossi, jeune et ardent, composa à la louange du monarque autrichien et de ses réformes une ode remplie d'idées philosophiques peu conformes aux opinions de la cour de Turin, et qui parut une dangereuse manifestation de l'esprit novateur. On enjoignit à l'auteur de voyager hors du pays, et il alla passer le temps de cet exil à Gênes, auprès d'un ami de sa famille qui y remplissait les fonctions de ministre de Sardaigne. Il travailla avec lui; et, six mois après, des affaires imprévues ayant rappelé le ministre à Turin, le porte-feuille fut confié à Bossi, qui reçut bientôt le titre de secrétaire de légation, puis celui de chargé d'affaires pendant l'absence prolongée du ministre. Au retour de ce dernier, Bossi qui venait de rendre un service essentiel au Piémont, où la récolte des grains avait manqué, en facilitant des achats considérables de blés dans les ports de la Méditerranée, et en obtenant leur libre transit par le territoire génois, fut appelé à Turin pour y occuper l'emploi de sous-secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères. Il exerça ces fonctions jusqu'au mois d'oct. 1792. C'est dans ce laps de temps qu'il composa une grande partie de ses chants lyriques, parmi lesquels on a particulièrement distingué le poème sur la mort du prince Léopold de Brunswick, qui se noya dans l'Oder le 27 avril 1785 en voulant sauver de pauvres paysans; *Elliot* et *la Hollande pacifiée*. Les plus beaux traits de l'histoire de Hollande, depuis la conquête de l'indépendance jusqu'au rétablissement du stathoudérat en 1787, sont décrits dans ce dernier poème avec une vigueur digne des grands maîtres. Au commencement de l'année 1792, M. de Sémonville, ministre plénipotentiaire de France à Gênes, avait reçu l'ordre d'aller à Turin où, depuis plus d'un an, il ne se trouvait plus d'ambassadeur français, pour détourner la cour de Sardaigne des mesures hostiles qu'elle paraissait disposée à prendre contre la France. Quelques rapports malveillants contre la personne de ce ministre avaient précédé son arrivée, et il ne lui fut pas permis de dépasser Alexandrie; ce qui, dans l'état des choses, était en quelque sorte une déclaration de guerre. Bossi fit, sur les dangers auxquels cette mesure exposait le Piémont, des observations qui ne furent pas écoutées. La guerre éclata bientôt et, dans le mois de septembre, les troupes françaises envahirent la Savoie et le comté de Nice. En proie aux plus vives alarmes, la cour de Turin donna subitement à Bossi l'ordre de se rendre au quartier-général du roi de Prusse, qui se disposait à envahir la France, d'y conférer avec les ministres prussiens, d'exposer le danger de la situation de son souverain, et de tâcher, par tous les moyens, de découvrir la nature et l'étendue des engagements qui liaient la Prusse et l'Autriche. Ayant rejoint le monarque prussien à Francfort, il se mit en relation avec Lucchesini et Bischoffswerder, s'entendit avec ces deux ministres, et fit parvenir à sa cour d'utiles renseignements. Convaincu, par ce qu'il venait de voir, de l'importance du rôle que jouait la Russie dans ces événements, il se hâta de se rendre à Saint-Pétersbourg, où il devait être chargé d'affaires à la place du comte de la Turbie. Mais cet ambassadeur ayant demandé à conserver encore quelques mois ses fonctions, sous prétexte de terminer une négociation commencée,

Bossi resta à St-Pétersbourg pendant deux ans avec le titre de conseiller de légation. Au bout de ce terme, La Turbie ayant reçu de sa cour l'ordre de quitter St-Pétersbourg, Bossi fut reconnu comme chargé d'affaires, et il remplit cet emploi pendant deux années. La France n'avait plus alors de représentant à la cour de Russie; Bossi, en vertu de l'usage diplomatique, qui autorise l'agent de la puissance la plus voisine à protéger les étrangers qui n'ont pas d'ambassadeur dans le pays, sut plus d'une fois rendre d'importants services à des Français; et depuis il en reçut des remercîments des ministres de France. Il ne quitta St-Pétersbourg que lorsqu'on y connut la signature du traité d'alliance entre le roi de Sardaigne et la république française (2 février 1797). Paul Ier venait de monter sur le trône, et ce fut lui qui fit signifier à l'envoyé de Sardaigne l'ordre de quitter ses états dans le plus bref délai. Le nouveau roi Charles-Emmanuel IV, pour dédommager Bossi, le nomma résident près de la république de Venise. Il avait à peine eu le temps d'être présenté en cette qualité, que la chute du gouvernement aristocratique (16 mai 1797) mit fin à sa mission. Le roi de Sardaigne lui donna alors une marque non équivoque de confiance en le nommant son député près du général en chef de l'armée française en Italie. Bossi resta constamment auprès de Bonaparte depuis l'époque des préliminaires de Léoben jusqu'à celle du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797), et il remplit cette mission délicate avec autant d'habileté que de prudence. Après six mois passés dans les rapports les plus particuliers et les négociations les plus importantes avec ce général, il fut envoyé comme ministre résident près de la république batave. Ce fut dans ce pays qu'il fit connaissance avec le général Joubert qui y commandait l'armée. Le roi de Sardaigne, allié forcé de la république française, qui pouvait le détrôner d'un seul mot, ainsi qu'elle le fit plus tard, avait enjoint de la manière la plus expresse à ses ministres à l'étranger de faire tout ce qui était en eux pour gagner la confiance des principaux fonctionnaires français, et ce devoir entrait parfaitement dans le caractère de Bossi. Il se lia donc intimement avec Joubert qui fut bientôt envoyé en Italie et chargé particulièrement de compléter la ruine du roi de Sardaigne (*Voy.* Charles-Emmanuel IV, au Supp.). Dès que cette opération fut terminée, un courrier en apporta la nouvelle à Bossi, avec une lettre du général français qui le pressait de se rendre à Turin pour l'y aider de ses conseils, et faire partie du gouvernement qui venait d'être substitué au pouvoir royal. Pour retourner dans sa patrie, le diplomate piémontais traversa la France, et il s'arrêta quelque temps à Paris où il voulait connaître les projets du Directoire. Précédé de la réputation d'ami de la France et des idées libérales, qu'il s'était acquise dans ses légations de Russie, de Venise et de Hollande, ainsi que par ses poèmes lyriques, il parvint bientôt, dans les conférences qu'il eut avec le ministre des affaires étrangères, Talleyrand, et avec les hommes les plus influents, à acquérir l'assurance que l'intention de ce gouvernement était de s'opposer à toute organisation définitive du Piémont, et de le garder militairement jusqu'à ce qu'il pût en effectuer la réunion à la France, comme on l'avait fait quelques années auparavant pour la Sa-

voie et pour le comté de Nice. Le plan était arrêté : le moment seul de l'exécution avait été ajourné, tant par la crainte des obstacles que les commissaires français en Piémont laissaient entrevoir, que par les vues d'autres agents qui trouvaient mieux leur compte à traiter le Piémont en pays conquis pour y continuer leurs exactions. Éclairé sur la marche du gouvernement français, et convaincu que cette réunion était également avantageuse aux deux états, Bossi se rendit en toute hâte à Turin, où, sa réputation personnelle et la connaissance du bon accueil qu'il avait reçu à Paris donnant du poids à son opinion, il réussit à persuader à ses collègues que non-seulement la prompte réunion à la France était le seul moyen de se soustraire aux secousses révolutionnaires et aux dilapidations des agents étrangers, et de conserver les nombreux et beaux établissements du Piémont, mais encore que pour assurer à la réunion toutes ces utiles conséquences, il fallait tâcher d'empêcher qu'elle ne devînt le résultat de la force; en un mot qu'il fallait la demander, pour pouvoir la négocier et en régler les conditions. Après un long débat, les chefs de ce qu'on appelait le parti italien offrirent d'aller eux-mêmes recueillir les votes dans toutes les provinces; et plus de quatre mille procès-verbaux, contenant au-delà d'un million de signatures, constatèrent bientôt le vœu de réunion. Bossi fut député par le gouvernement provisoire, avec deux de ses collègues (Bottone et Sartoris), pour porter au Directoire le résultat de ces votes et solliciter soit la prompte réunion à la France, soit toute autre décision qui fixât les destinées du Piémont. A cette époque, la nouvelle coalition ne semblait plus douteuse : les armées étaient en marche; la reprise des hostilités imminente. Le Directoire, qui était aussi attaqué par les partis de l'intérieur, ne crut plus le moment propice pour effectuer cette importante opération. Voulant néanmoins se ménager le moyen d'y procéder dans des circonstances plus favorables, il prit un parti moyen qui ne satisfit personne : ce fut d'établir en Piémont une administration conforme à celle de la France. Mais cette espèce de gouvernement provisoire était à peine installé, que les revers des armées françaises en Italie (*Voy.* SCHERER, tom. XLI) l'obligèrent à se disperser. Le noyau principal, dans lequel se trouvait Bossi, tint bon néanmoins pendant quelques semaines dans les vallées vaudoises, et c'est de là qu'admirablement secondé par les habitants, il retarda l'insurrection qui s'étendait de tous côtés, et qu'il facilita à un grand nombre de détachements et de convois les moyens de gagner le territoire français. Il en a plus tard témoigné sa reconnaissance aux braves habitants de ces vallées, en leur faisant rendre l'entière liberté de leur culte. Tant que dura l'occupation du Piémont par les Austro-Russes, Bossi resta réfugié à Paris. Mais il y vécut fort retiré, et ne paraissant point s'occuper des affaires publiques jusqu'à ce que la victoire de Marengo lui permît de retourner dans sa patrie. Il ne fut pas d'abord compris dans le gouvernement provisoire organisé par Berthier (*Voy.* ce nom, LVIII, 109); mais quelques semaines après, il reçut sa nomination de ministre plénipotentiaire de ce gouvernement près la république ligurienne. A peine était-il arrivé à Gênes pour prendre possession de cet emploi, qu'un courrier du général Jour-

dan lui apporta un décret du premier consul qui annulait l'organisation faite par Berthier, et concentrait le pouvoir exécutif du Piémont dans une commission de trois membres (1) parmi lesquels se trouvait Bossi, en qui, d'après la lettre du général, le gouvernement français mettait sa principale confiance. Cette distinction était très-flatteuse pour Bossi; mais elle ne lui apprenait point ce qu'il aurait à faire, elle ne lui révélait pas la pensée de celui qui tenait dès-lors dans ses mains les destinées de l'Europe. Bossi qui pensait qu'un agent public ne peut accepter avec honneur qu'une position nette, et dont il a d'avance envisagé toute la portée, se rendit à Paris sous le premier prétexte venu, et il alla droit au premier consul, qui depuis long-temps avait apprécié son zèle et sa discrétion, qui, dès la première conférence, ne craignit pas de lui faire connaître que le Piémont, placé au centre et au pied des Alpes dont la république française possédait déjà les provinces latérales, était nécessaire pour leur jonction militaire; que c'était une tête de pont, un pied-à-terre en Italie, indispensable à la France, autant pour fortifier son propre territoire que pour être prête à voler au secours des états italiens ses alliés, constamment menacés par l'Allemagne qui pouvait, par son voisinage et par ses grandes armées, fondre en peu de jours sur le centre de l'Italie; qu'enfin, le Piémont serait français par la victoire ou par les négociations, la république étant décidée à faire tout autre sacrifice plutôt que celui-là. « Mais « en vous confiant mon secret, « songez, dit-il à Bossi, que je vous « en fais seul dépositaire. Réglez là-« dessus vos mesures et votre con-« duite, sans vous regarder néanmoins « comme officiellement informé de « ce que je viens de vous dire. » L'objet du voyage de Bossi étant ainsi complètement rempli, il repartit le soir même pour Turin, et le cinquième jour il avait déjà repris les rênes du gouvernement piémontais. M. Botta fut le seul de ses collègues auquel il ne crut pas pouvoir se dispenser de rapporter en substance son entretien avec le premier consul. Cet historien jouissait alors de toute la confiance du parti qui espérait faire réunir le Piémont à la Cisalpine; il était donc urgent de lui donner une idée juste de l'état des choses, et Bossi était d'ailleurs lié avec lui de l'amitié la plus intime. On pense bien que dans tous ses actes, jusqu'à la réunion définitive, le nouveau commissaire gouvernant eut continuellement présente à sa pensée l'importante confidence que lui avait faite Napoléon. La dénomination de ce gouvernement fut encore une fois changée en celle de conseil d'administration générale; et Bossi, avec les autres notables, fut député au premier consul pour lui donner des renseignements sur les moyens d'opérer la réunion. Quelques mois plus tard cette réunion fut consommée par un sénatus-consulte (juill. 1802). Ce fut Bossi qui, dans cette circonstance, prononça, en présence de l'administrateur général et des commissaires organisateurs, un long discours qui contenait le précis des opérations de la commission exécutive et du conseil général, et il donna enfin au public la clé de toute sa conduite. Ce rapport, en forme de discours de clôture, dont le général Jourdan,

(1) Cette commission, composée de Charles Giulio, Charles Bossi et Charles Botta, fut appelée *le gouvernement des trois Charles*, remplaçant le roi *Charles*-Emmanuel. G—c—r.

chef de la nouvelle administration, ratifia le contenu en l'adressant au gouvernement français, fut le dernier acte de l'administration de Bossi dans son pays natal. Quelques jours après, un courrier extraordinaire lui apporta sa nomination de commissaire général des relations commerciales de la république française près les hospodars de Moldavie et de Valaquie, avec ordre de se rendre directement à Toulon pour s'y embarquer sur la frégate qui devait porter le maréchal Brune à Constantinople. Après le rôle éminent que venait de jouer Bossi pendant plusieurs années, une telle commission ressemblait beaucoup à une disgrâce, et tout le Piémont la regarda comme telle. Il en fut lui-même persuadé et refusa positivement. Il s'était résigné à vivre dans la retraite où il était depuis dix-huit mois, lorsque le *Moniteur* vint lui apprendre, en janvier 1805, qu'il était nommé préfet du département de l'Ain. Ce fut au compte rendu par Louis Bonaparte, depuis roi de Hollande, de sa mission en Piémont où il était allé présider le collège électoral, que Bossi dut cette espèce de souvenir du gouvernement impérial. Certes, la faveur n'était pas grande, puisqu'elle le plaçait, dans la hiérarchie des autorités, au-dessous de beaucoup d'individus qui avaient été ses inférieurs. Cependant il accepta, et pendant cinq ans il administra avec beaucoup de sagesse le département de l'Ain. Ce fut pendant ces cinq années qu'indépendamment de la *Statistique de l'Ain* (1 vol. in-4°), dont il dirigea lui-même la rédaction dans ses bureaux, et qui, fut envoyée à tous les préfets pour leur servir de modèle, il composa la plus grande partie de son *Oromasia*, poème italien en douze chants. Dans ce poème, qui n'a rien de la froideur des poèmes cycliques, il a resserré en un seul cadre et décrit poétiquement les principaux faits de la révolution française. Ainsi que dans tout ce qu'il a écrit en vers, son style dans ce poème est souvent obscur à force d'être concis, et la trop grande recherche de tournures latines en rend la lecture peu facile. Il n'en a été tiré que cinquante exemplaires. De même qu'il avait appris en 1805 par le journal officiel sa nomination à la préfecture de l'Ain, Bossi apprit par la même voie, en 1810, qu'il venait d'être créé baron de l'empire et transféré à la préfecture de la Manche, où il se trouvait encore dans le mois d'avril 1814, lorsque le duc de Berri, arrivant d'Angleterre, traversa ce département pour se rendre à Paris. Malgré l'attitude fière prise par Bossi, le duc de Berri, dont le cœur essentiellement généreux appréciait toujours une noble indépendanco, se rendit à la demande des habitants et le fit maintenir dans sa préfecture. Le roi lui accorda des lettres de naturalité et le nomma officier de la Légion-d'Honneur. Il fut même question de lui donner un ministère. Mais lors du retour de Napoléon, en mars 1815, Bossi revint promptement et avec plus d'ardeur à ses anciennes affections. A la nouvelle du débarquement, son esprit décidé ne garda pas de mesure, et dans ses discours et ses proclamations d'un style tout-à-fait emphatique, il exhorta ses administrés à ne plus séparer leur cause de celle du *héros de l'humanité*. Tous les actes du préfet de la Manche pendant le court triomphe de Napoléon à cette époque furent conformes à ces discours Aussi n'est-il pas étonnant et ne s'étonna-t-il pas lui-même qu'au second

retour du roi il ait perdu sa préfecture. Après trente-cinq ans de hautes fonctions politiques et administratives, il rentra dans la vie privée, sans pension de retraite et sans autre bien que sa fortune patrimoniale. Lorsque sa retraite des affaires lui eut rendu un peu de liberté, il en profita pour visiter l'Angleterre, et ne rentra en France qu'après l'ordonnance du 5 septembre 1816. Pendant son séjour à Londres, il publia une édition à cent exemplaires et en trois volumes de ses *Poésies*, et il y ajouta le poème de l'*Oromasia* qui comprend tout le second volume. A son retour en France il vécut complètement éloigné des affaires publiques. La maladie qui l'emporta quelques années après faisait déjà de terribles progrès. Il les mesurait avec l'exactitude habituelle de son coup d'œil, et son caractère n'en était en rien altéré. Il mourut à Paris, après les plus cruelles souffrances, le 20 janvier 1823. Le baron de Bossi n'a laissé qu'une fille. Il était impossible de vivre dans son intimité sans admirer sa profonde intelligence et ses excellentes qualités déguisées sous des formes parfois négligées et peut-être un peu saccadées. Il réunissait, ce qu'on ne trouve que dans les hommes du midi, une imagination ardente et féconde avec une logique sévère, des déductions toutes mathématiques et une fermeté inébranlable dans l'action. Ses principaux ouvrages sont : I. *A Giuseppe II, imperatore*, poème lyrique composé en octobre 1781, à la suite des édits de ce prince sur la tolérance, sur l'abolition de la servitude de la glèbe, sur les restrictions au droit de primogéniture, les réformes ecclésiastiques, etc. Bossi était âgé de dix ans lorsque Joseph II visita le Piémont ; son père le souleva dans ses bras pour lui faire voir ce prince : « Regarde-le bien, lui dit-il ; ce n'est pas pour ses plaisirs qu'il voyage, mais pour acquérir des connaissances et apprendre à faire le bonheur de ses peuples ; son règne sera mémorable, car ce sera celui de la justice et de l'humanité. » Ces paroles restèrent gravées dans le cœur de l'enfant et devinrent le germe de l'enthousiasme qui le porta plus tard à célébrer les réformes de Joseph II. *A Pio VI, in occasione del suo viaggio apostolico a Vienna*, poème lyrique, mai 1782. III. *La Monaca*, poème lyrique, déc. 1783, composé à l'occasion de la sécularisation des couvents. IV. *L'Independenza americana*, chant lyrique, 1785. V. *Bronsvico*, poème lyrique, 1785, composé à l'occasion de la mort du prince de Brunswick, noyé dans l'Oder. VI. *Elliot*, poème lyrique, 1787. VII. *La Olanda pacificata*, poème lyrique en deux chants, 1788. Les faits principaux de l'histoire des Provinces-Unies et la révolution de 1787 y sont racontés en beaux vers. VIII. *Per la lega de' re contra la republica francese*, poème lyrique, commencé en mai 1792, puis interrompu, et terminé en 1793. IX. *A Buonaparte*, 1797. X. *Vision*, 1799. Voici le sujet de l'ouvrage : Deux corps de réfugiés piémontais réunis, l'un sur la frontière de la Cisalpine, l'autre sur celle de la Ligurienne, étaient entrés armés en Piémont au mois de juin 1798, espérant être appuyés par des mouvements de l'intérieur. Leur attente fut déçue. Vaincus par les troupes royales dans plusieurs engagements, ils furent tués ou pris. La cour fit passer les prison-

niers par les armes. Il en restait encore soixante-trois parmi lesquels se trouvaient quelques Français. L'ambassadeur et le général français intervinrent, et leur grâce fut promise : mais pendant la nuit un ordre fut secrètement envoyé de fusiller tous les prisonniers détenus à Domo d'Ossola et à Casale. Parmi eux se trouvait le jeune Paroletti, âgé de vingt-deux ans, devenu l'ami de Bossi. C'est surtout la mort de ce malheureux que le poète déplore de la manière la plus touchante. XI. *Oromasia*, poème en XII chants, commencé en 1805 et terminé en 1812. C'est un vaste poème épique qui contient les principaux faits de la révolution française, depuis l'exil des parlements et la guerre d'Amérique jusqu'aux brillantes victoires de Napoléon. XII. *La Guerra di Spagna*, chant lyrique, 1808. XIII. *Su le publiche sciagure*, chant lyrique, 1815. Plusieurs odes fort belles adressées aux Italiens et aux Espagnols en 1820, 1821 et 1822. Un grand nombre de petits poèmes sur divers sujets composés à Saint-Pétersbourg, en Allemagne, en France, en Italie et en Angleterre. XIV. Deux tragédies : *Rea Silvia et i Circassi*, repésentées avec succès dès l'année 1780. Enfin le Rapport si remarquable qu'il fit au maréchal Jourdan pour rendre compte de l'administration du Piémont sous sa direction, et un Traité sur l'indépendance de la loi civile, resté manuscrit. Une bonne partie de ses œuvres fut publiée par les libraires d'Italie, dans les années 1799 à 1801, 3 vol. in-8°. Bossi en donna lui-même une édition en 3 vol. in-12 à Londres, pendant le séjour qu'il y fit en 1816. Cette édition est la seule qui contienne son grand poème de l'*Oromasia*. Bu—n.

BOSSI (le chevalier Joseph), directeur de l'académie de peinture à Milan, naquit le 18 août 1777, au petit village de Busto-Arsisio. Ses parents, riches commerçants, firent soigner son éducation dans le collège de Merate, où il n'eut d'autre plaisir que l'étude du dessin. Le directeur de ce collège seconda parfaitement son inclination en lui fournissant les gravures de Poilly sur les tableaux d'Augustin Carrache, et c'est par ce moyen qu'il acquit une grande facilité à dessiner à la plume. En 1795, Bossi qui avait déjà passé quelque temps à l'académie de Brera à Milan, partit pour Rome où il demeura pendant cinq années occupé à étudier la peinture. Revenu à Milan vers 1800, il fut nommé sous-secrétaire de l'académie, et suppléant du vieux abbé Bianconi. Le gouvernement de la république cisalpine ouvrit alors un concours pour la composition d'un tableau allégorique représentant la liberté italienne, et ce fut Bossi qui obtint le prix. Nous avons vu, en 1802, l'exposition de ce concours au salon de Brera, et nous avons admiré le tableau de Bossi, qui par la pose de la figure, l'exactitude du dessin et la magie du coloris se faisait distinguer à côté d'autres productions très-remarquables. Ce peintre fut élu membre du collège des *Dotti*, et comme tel appelé à la célèbre *consulta* de Lyon, d'où il vint à Paris, et obtint du premier consul une collection précieuse de plâtres, modelés sur les statues antiques que le traité de Tolentino avait procurées à la France. Le gouvernement du royaume d'Italie, qui succéda à la république, voulant donner à Bossi une nouvelle preuve de son estime, le chargea, en 1804, avec Oriani, de dresser les réglements des trois aca-

démies des arts de Bologne, de Venise et de Milan, et lui accorda en 1805 la décoration de la Couronne de Fer. Ce fut dans le même temps qu'il devint membre de l'institut, secrétaire de l'académie des beaux-arts et professeur de peinture, emploi qui exigeait beaucoup d'instruction dans les arts. Bossi, voulant procurer à l'académie les modèles de l'ancienne architecture, se rendit à Rome, où il fit établir, dans des proportions données, le panthéon, le temple de Jupiter et autres monuments. A son retour à Milan, il ouvrit le premier concours d'exposition, et assista à la distribution des prix. Le gouvernement lui demanda une copie de la grande fresque du *Cénacle* de Léonard de Vinci, dont Morghen a fait une gravure si parfaite. La copie qui fut tracée sur la toile, d'après l'original exécuté en mosaïque par Rafaelli, fut terminée en 1818, et transportée à Vienne dans la galerie impériale. On a de Bossi : I. *Del Cenacolo di Leonardo da Vinci* (1), Milan. 1810, grand in-4°, avec fig. II. *Epistola a Giuseppe Zanoja*, ibid., 1810, in-12. III. *Delle opinioni di Leonardo intorno alla simetria de' corpi umani*, Milan, 1811, in-fol. avec gravures. IV. *Del tipo dell' arte della pittura*, 1816, ouvrage posthume très-utile pour les élèves. Bossi écrivait à Accerbi, le 18 sept. 1815, qu'il habitait Bellaggio; mais il revint à Milan où il mourut le 15 déc. suivant. Il jouissait d'une belle fortune, et en faisait le plus noble usage. Les artistes ont élevé à sa mémoire un monument dans les galeries du palais de Brera à côté de ceux de Parini, de Monti et d'autres illustres Italiens. Calvi, Belotti et Berchet ont jeté sur sa tombe quelques fleurs poétiques. Son buste, exécuté par Canova, est placé sur le monument qui lui a été érigé dans le vestibule de la bibliothèque ambrosienne à Milan. G—G—Y.

(1) Goethe a traduit cet ouvrage en allemand, avec des notes.

BOSSU (JACQUES le), en latin BOSSULUS, théologien, né, en 1546, à Paris, était de la même famille que *Mathieu Bossulus*, professeur à l'académie de Valence, puis précepteur de l'infant don Carlos, fils de Philippe II, enfin régent au collège de Boncourt en 1583, et que Bayle qualifie un *grand orateur* (1). Jacques embrassa la règle de saint Benoît, se fit recevoir docteur de Sorbonne, et par ses talents s'acquit, dans son ordre, une grande réputation. Il était prieur de l'abbaye de Saint-Denis, à l'époque où les Guises, sous prétexte de maintenir la pureté de la foi catholique, jetèrent les fondements de cette ligue qui faillit faire passer la couronne dans leur maison. Jacques, précepteur du cardinal de Guise, tué depuis aux états de Blois (*Voy.* GUISE, tom. XIX), n'avait pas cessé d'entretenir des relations avec son élève; aussi se montra-t-il l'un des plus zélés propagateurs de la nouvelle association. Il contribua beaucoup, en 1585, par ses écrits et ses prédications furieuses, à faire révolter Nantes contre l'autorité royale. On peut voir dans le *Dictionnaire* de Bayle quelques-unes des raisons qu'il alléguait pour prouver que le meurtre de Henri III était une juste punition de ses crimes; et que Henri IV, comme hérétique, avait perdu

(1) On trouve, sur Mathieu Bossulus, un court article dans la *Biblioth.* de Lacroix du Maine. En 1584, il professait à Paris la dialectique, et prenait le titre d'*Historicus regius*. J'ai un manuscrit intitulé : *Matt. Bossuli, historici regii, institutiones dialecticæ, quibus omnis disserendi doctrina pluribus libris ab Aristotele descripta, complectitur, ab eodem dictatæ*, anno 1584. V—VE.

tous ses droits à la couronne. Les succès de Henri obligèrent l'imprudent prédicateur à quitter la France. Il se rendit à Rome où son zèle pour la ligue ne pouvait manquer de lui procurer un accueil favorable. Nommé d'abord membre de la congrégation *de Auxiliis* (*Voy.* SERRY, tom. XLII), il obtint ensuite quelques bénéfices. Malgré la considération dont il jouissait à Rome, le P. le Bossu témoigna le désir de revoir la France; mais le pape Paul V, ne voulant pas se priver de ses lumières, le retint près de lui et se l'attacha par des honneurs qui ne consolèrent qu'imparfaitement ce religieux de son exil. Il mourut à Rome le 7 juin 1626, dans un âge très-avancé, et fut enterré dans l'église des Minimes de la Trinité du Mont, avec une épitaphe rapportée dans l'*Histoire de l'Abbaye de St-Denis*, par Félibien, et dans le *Dictionnaire* de Moréri. Tous les auteurs bénédictins l'ont comblé d'éloges. D. Doublet (*Histoire de St-Denis*) le nomme *l'ornement de son siècle, un grand et unique prédicateur*, etc.; mais, si l'on en croit D. François (*Biblioth. générale des auteurs de l'ordre de St-Benoît*), il n'en est pas un qui fasse la moindre mention de sa conduite pendant les troubles de la France, ni de ses libelles contre l'autorité royale. Pour satisfaire les curieux de ces sortes de pièces, nous allons en donner les titres : I *Les Devis d'un catholique et d'un politique*, Nantes, 1589, in-8° : trois pièces imprimées séparément. La première a échappé jusqu'ici aux recherches de tous les bibliographes. La seconde roule sur l'exhortation que l'orateur venait de faire au peuple de Nantes pour l'engager à jurer l'*union* ; et la troisième, sur la mort de Henri de Valois. II. *Sermon funèbre pour la mémoire de dévote et religieuse personne Fr. Edm. Bourgouin, martyrisé à Tours*, Nantes, 1590, (*Voy.* BOURGOIN, tom. V). III. *Sermon funèbre pour l'anniversaire des princes Henri et Louis de Lorraine*, ibid., 1590, in-8°. Ces deux pièces sont si rares qu'elles n'ont point été connues des nouveaux éditeurs de la *Biblioth. historique de la France*. On cite encore du P. le Bossu : *Animadversiones in XXV propositiones P. Lud. Molinæ*, Rome, 1606, in-12. C'est un traité de la grâce, publié par le P. Serry sur le manuscrit de l'auteur. W—s.

BOSSUT (CHARLES), célèbre géomètre, naquit le 11 août 1730, à Tartaras, près de Saint-Etienne, d'une famille originaire du pays de Liége. Orphelin dès l'âge de six ans, il apprit d'un oncle paternel les éléments de la langue latine, et alla continuer ses études à Lyon chez les jésuites. Les talents précoces dont il donna des preuves en remportant des prix dans tous les concours le rendirent cher à ses maîtres; et, comme son penchant naturel le portait à la retraite, on peut présumer qu'il serait resté parmi eux, si ses parents n'avaient eu sur lui d'autres vues. En terminant sa philosophie, il fut admis au séminaire et prit l'habit ecclésiastique. A cette époque, la lecture des *Eloges des académiciens* par Fontenelle ayant éveillé son goût pour les mathématiques, ce fut à Fontenelle lui-même qu'il s'adressa pour avoir des conseils sur la marche qu'il devait suivre. Il en reçut une réponse encourageante; et peu de temps après il vint à Paris, où Fontenelle l'accueillit et le fit connaître à Clairaut et à d'Alembert, qui devinrent ses premiers protec-

teurs et restèrent ses amis. Il fut, en 1752, sur la présentation de Le Camus de Mézières (*Voy.* CAMUS, tom. VI), nommé professeur à l'école du génie à Mézières; et, la même année, l'académie des sciences l'admit au nombre de ses correspondants. Les devoirs de cette place, qu'il remplit pendant seize années avec un succès toujours croissant, ne l'empêchèrent pas de publier des ouvrages dont les sujets lui étaient indiqués par ses leçons mêmes, ou par les travaux des géomètres contemporains, ou par les programmes des académies. En 1760, l'abbé Bossut partagea avec le fils de Daniel Bernoulli le prix proposé par l'académie de Lyon, *sur la meilleure forme des rames;* et en 1761, avec le fils d'Euler (1), et probablement avec Euler lui-même, le prix *sur l'arrimage*, proposé par l'académie des sciences. Il eût été moins honorable pour Bossut, comme le lui mandait Clairaut, de triompher seul, puisqu'on n'aurait pas connu ses concurrents, que de partager les suffrages avec de tels hommes. En 1762, il remporta seul le prix sur la question : *Si les planètes se meuvent dans un milieu dont la résistance produise quelque effet sensible sur leurs mouvements;* et il partagea, la même année, avec Viallet (*Voy.* ce nom, au Supp.), le prix quadruple de l'académie de Toulouse, *sur la construction des digues*. En 1765, il partagea le prix double à l'académie des sciences, *sur les méthodes d'arrimage;* et enfin il fut couronné seul, deux années de suite, par l'académie de Toulouse pour les *Recherches des lois du mouvement que suivent les fluides dans les conduits de toute espèce*. L'abbé Bossut, en 1768, remplaça Camus, auquel il devait sa chaire à Mézières, comme examinateur des élèves du génie, et comme membre de l'académie des sciences. Fixé dès-lors à Paris, il profita de ses loisirs pour rédiger, sur des questions de mathématiques, un grand nombre de mémoires, qui furent insérés dans le recueil de l'académie et qu'il refondit plus tard dans ses principaux ouvrages et dans le *Dictionnaire de mathématiques* de l'Encyclopédie, dont on lui est en grande partie redevable. A la révolution, il se vit enlever la place d'examinateur qu'il remplissait avec une rare probité (2). Peu de temps auparavant il n'avait pas perdu, comme on l'a dit, sa chaire d'hydrodynamique, fondée pour lui et qui n'eut qu'une existence éphémère, mais il l'avait cédée à un ami (3). Privé de son traitement

(1) Jean-Albert Euler.

(2) Le comte du Muy lui avait recommandé plusieurs fois des candidats; mais l'inflexible examinateur, ne les trouvant pas suffisamment instruits, les avait constamment refusés. Devenu ministre de la guerre, lorsque Bossut lui présenta la liste de promotion, il lui dit : *Je signe aveuglément : j'ai éprouvé qu'il ne faut pas regarder après vous.*

(3) J'ai dans mon cabinet une pièce écrite et signée de la main de Bossut; elle ne laisse aucun doute à cet égard : « M. Charles, membre de l'académie des sciences, mort le 20 août 1791, était pourvu d'une place de professeur d'hydrodynamique à l'académie d'architecture, place créée originairement pour moi, *et que j'avais cédée à M. Charles comme à mon ami.* En faisant cet abandon, je demandai en même temps (ce qui fut accueilli) qu'à l'avenir le professeur fût à la nomination du directeur général des bâtiments du roi. Aujourd'hui je demande à rentrer dans la possession de cette place, *que je regarde comme ma propriété*, avec d'autant plus de raison, ce me semble, que les *deux mille livres* de traitement cédées à M. Charles sont prises sur les *cinq mille livres* d'appointement qui me furent allouées par M. Turgot lorsque, pour favoriser les progrès de l'hydraulique, surtout relativement à la navigation dans l'intérieur du royaume, il engagea S. M. à fonder un enseignement public sur cette science, dont je fus nommé professeur. A Paris, ce 24 août 1791. BOSSUT. » — Cette *note* se trouve ainsi apostillée : « Voir M. Delessart. Les appointements étaient et sont encore payés

d'académicien et de ses autres pensions, ce savant estimable aurait éprouvé des besoins sans le produit de la vente de ses ouvrages. Bossut, gémissant sur l'ingratitude des hommes, s'enfonça dans la retraite dont sa position lui faisait une nécessité. Quelques consolations vinrent l'y chercher. L'Institut, à sa création, le nomma l'un de ses membres; il devint l'un des examinateurs de l'école polytechnique; et lorsque ses infirmités l'obligèrent à demander sa retraite, en 1808, il conserva le traitement qu'il avait si bien mérité. Bossut mourut le 14 janvier 1814. Homme éminemment religieux, sa conduite et ses principes furent toujours d'accord pendant sa longue carrière. Quoiqu'il ne fût point engagé dans les ordres, il porta jusqu'en 1792 l'habit et le titre d'abbé. Il était naturellement bienveillant; mais les chagrins qu'il avait éprouvés développèrent en lui une misanthropie dont il eut beaucoup à souffrir dans ses dernières années. Outre des *Mémoires* dans les recueils de l'académie des sciences et de l'Institut, et une édition des *OEuvres* de Pascal (*V.* ce nom, tom. XXXIII), avec un *Discours* (préliminaire) sur sa vie et sur ses ouvrages, réimprimé séparément, 1781, in-8°, on a de Bossut: I. *Cours complet de mathématiques*, Paris, Didot, 1800, 7 vol. in-8°. Cette édition, la meilleure et la plus complète, comprend: *Arithmétique et algèbre*, 1 vol. — *Géométrie et application de l'algèbre à la géométrie*, 1 vol. — *Mécanique*, 1 vol. — *Hydrodynamique*, 2 vol. — *Calcul différentiel et intégral*, 2 vol. Ces différentes parties ont été réimprimées plusieurs fois, séparément et avec des améliorations successives. Ce cours de Bossut (4) a partagé long-temps la vogue avec celui que Bezout (*Voy.* ce nom, tom. IV) avait composé pour l'artillerie; mais ils sont l'un et l'autre à peu près abandonnés. II. *Recherches sur la construction la plus avantageuse des digues* (avec Viallet), Paris, 1764, in-4°; nouv. édit., 1798, in-4°, avec 7 pl. III. *Recherches sur les altérations que la résistance de l'éther peut produire dans le mouvement moyen des planètes*, ibid., 1766, in-4°. Bossut explique par la résistance de la matière éthérée l'accélération observée par les astronomes dans le mouvement de la lune; mais cette résistance est devenue très-problématique, et l'on a reconnu que si ses effets ne sont pas absolument nuls, ils sont du moins à peu près insensibles (*Voy.* LA PLACE, au Supp.). IV. *Histoire générale des mathématiques*, Paris, 1810, 2 vol. in-8° (5). Une première édition avait paru en 1802, sous le titre d'*Essai*. Les mathématiciens ont jugé cet ouvrage trop su-

en finance. » Il parait que les évènements ne permirent pas de donner suite à cette réclamation. V—VE.

(4) La première édition de ce cours est de 1781; il a été traduit en italien par And. Mozzoni, Pavie, 1787, 2 vol. in-8°. Le *Traité du calcul différentiel et intégral* parut en 1798. L'*Hydrodynamique* a été traduite en italien par Bonati (*Voy.* ce nom, LVIII, 535). Le *Traité élémentaire de mécanique*, publié à Charleville, 1762, in-8°, fig., a été traduit en italien par le même Mozzoni, 1788, 2 vol. in-8°. Les premières éditions du *Cours de mathématiques* portent: les unes, *à l'usage du corps royal du génie*; les autres, *à l'usage des écoles militaires*. V—VE.

(5) Cet ouvrage a été traduit en anglais par J. Bonnycastle, Londres, 1813, in-8°. Le libraire Jombert publia, en 1777, les *Nouvelles expériences sur la résistance des fluides*, par d'ALEMBERT, CONDORCET et l'abbé BOSSUT, in-8°, fig. Bossut avait joint, à la suite de l'exemplaire de sa bibliothèque, le *Journal* manuscrit *des expériences*. Ce fut sous ses yeux que d'Antelmy traduisit et publia les *Traités élémentaires de calcul différentiel et de calcul intégral*, par mademoiselle Agnesi, Paris, 1775, in-8°, et Bossut joignit quelques notes à ce savant ouvrage. V—VE.

perficiel; mais ce n'est pas pour eux que Bossut l'a composé. Ses réflexions sur Montucla prouvent qu'il sentait dans quel esprit et selon quel plan une pareille histoire devait être faite; mais il déclare qu'il n'a prétendu qu'esquisser un tableau général des progrès des mathématiques, qui pourra plus tard être perfectionné (6). V. *Mémoires de mathématiques, concernant la navigation, l'astronomie, la physique et l'histoire*, Paris, 1812, in-8°, fig. C'est le recueil des pièces qui lui avaient valu dans le temps les couronnes de l'académie. On peut voir, dans la préface, combien il souffrait de l'espèce d'abandon où il se voyait réduit, après avoir joui d'une juste considération. L'*Eloge* de Bossut par Delambre, dont on a profité pour rédiger cet article, est inséré dans la *Nouvelle collection des Mémoires de l'acad.*, tom. I, part. hist., 91-102. Bossut a été remplacé à l'Institut par M. Ampère. W—s.

BOTHWELL. *Voy.* MARIE-STUART, tom. XXVII.

BOTTONE (JACQUES-HUGUES-VINCENT-EMMANUEL-MARIE), comte de Castellamonte, naquit dans ce village du Canavais en 1753. Son père, le comte Ascanius, originaire de la vallée de la Sesia (1), était, en 1773, ministre des finances du roi Victor-Amédée, à Turin, où Jacques-Hugues reçut une éducation soignée. A l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur en droit civil et canonique. Dans sa jeunesse, il publia en italien un *Essai sur la politique et la législation des Romains*, qui fut traduit en français et attribué à Beccaria. Ce livre attira l'attention du roi, et Bottone fut nommé, en 1775, substitut du procureur-général près la chambre des comptes à Turin, puis membre du sénat de Chambéry. Après la mort de son père, il fut envoyé comme intendant-général en Sardaigne; il revint en Savoie en 1789 pour remplir les mêmes fonctions; et dans des circonstances difficiles il sut maintenir l'ordre le plus parfait. Lorsque, en sept. 1792, il fut obligé de se retirer devant l'armée républicaine commandée par Montesquiou, il fit des dispositions si habiles qu'il sauva le trésor royal et les archives de l'administration. Satisfait de ses services, le roi nomma Bottone *contador* général, c'est-à-dire directeur de la guerre, place qu'il exerça avec activité et probité jusqu'en déc. 1798, époque du départ de la maison de Savoie. Le général Grouchy, alors gouverneur du Piémont, le nomma un des dix membres du gouvernement provisoire. Il fut attaché au comité des finances et signa le décret, du 21 déc. de la même année, qui diminuait des deux tiers le papier-monnaie et réduisait les pièces de billon de vingt et dix sous à la moitié de leur valeur nominale, opération violente qui dégreva le trésor de plus de cent millions sur la dette publique. Ce décret qui, par des indiscrétions, fut connu avant sa promulgation, causa la ruine de plusieurs familles, et ne fut profitable qu'à des spéculateurs qui payèrent leurs dettes avant la publication de la loi. L'administration provisoire fut de courte durée (*Voy.* BOSSI, ci-dessus); Bottone se retira en France pendant les dix mois d'oc-

(6) Il faut cependant dire que souvent Bossut n'est que l'abréviateur de Montucla, et qu'il a plus d'une fois copié ses erreurs, ce qu'il eût évité s'il avait consulté d'autres ouvrages sur la même matière, et notamment l'*Histoire des mathématiques* de Kœstner, professeur à Gottingue. V—VE.

(1) Voy. *Storia della Vercellese letteratura ed arti*, Turin, 1824, tom. IV, siècle XVIII.

cupation du Piémont par les Austro-Russes; et, après la bataille de Marengo, il fut, par arrêté du général Berthier (5 messidor an VIII, 24 juin 1800), nommé membre du gouvernement provisoire du Piémont avec Avogadro, ex-président du sénat; Baudisson, ex-professeur de droit canon; Cavalli, ex-comte; Galli, ex-président de la chambre des comptes; Rocci, ex-secrétaire-d'état et le général Dupont, ministre extraordinaire. Ce gouvernement ne dura que peu de temps; Bottone fut rendu à la magistrature en nov. 1801, et nommé premier président du tribunal d'appel à Turin. En 1803, il fut désigné l'un des candidats au sénat conservateur par le collège électoral de la Doire, décoré de la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, et nommé en 1806 conseiller à la cour de cassation, place qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 13 mars 1828. Bottone était doué d'une conception facile, et d'une mémoire si heureuse que lorsqu'il était substitut du ministère public près la chambre des comptes, et qu'il devait donner son avis sur des matières de finances, d'économie publique, de matières domaniales, après avoir médité quelques moments, il prenait la plume, et sans faire la moindre correction, il écrivait son avis et donnait ses conclusions. Bottone, quoique l'aîné de sa famille, vécut célibataire. Entre autres écrits de ce savant magistrat, nous citerons l'article *Piémont et sa législation*, dans le Répertoire universel de jurisprudence de M. Merlin, in-4°, tom. IX. G—G—Y.

BOTZARIS (Marcos), un des Grecs qui se sont le plus distingués dans ces derniers temps, était d'une des principales familles souliotes, et se trouvait encore en bas âge lors des démêlés de son père Kitsos Botzaris et de son oncle Nothis Botzaris avec le célèbre Ali, pacha de Ianina (*Voy*. Ali, LVI, 197). Marcos Botzaris suivit son père dans l'exil, et, comme lui, prit du service dans les rangs de l'armée française. Mais, peu de temps après, il eut la douleur d'apprendre que son père, livré par le sort des combats au tyran de sa famille, venait de périr dans les supplices. Résolu de venger sa mort, il quitta la France, lorsque Ismaïl Pachô-Bey fut envoyé contre le pacha de Ianina; et il parut en Epire à la tête d'un petit bataillon grec qui l'avait nommé son chef, et dont son oncle Nothis faisait partie. Ismaïl agréa ses services auxquels Marcos ne mettait d'autres conditions que la permission de posséder pour son compte le district de Souli et d'y jouir des anciennes franchises concédées par la Porte. Tant que les Othomans n'obtinrent pas de supériorité décidée sur Ali, Botzaris n'eut point à se plaindre de leur général. Mais lorsque plusieurs avantages auxquels il prit part avec beaucoup d'énergie et d'activité, lorsque la réduction de Petza dans laquelle le corps souliote auxiliaire joua un rôle important, eurent commencé à faire trembler Ali pour sa puissance, le langage d'Ismaïl changea; et, prématurément orgueilleux, il déclara qu'il ne pouvait garantir aux Souliotes la possession de leur pays. Telle était en effet la vraie politique musulmane: mais ce n'était guère le moment d'en dévoiler les principes. Ce manque de foi, joint aux insultes, aux menaces dont plus d'une fois les Souliotes avaient été l'objet dans les rangs des Othomans, décida Marcos à quitter leur parti, et bientôt même à renoncer à ses pro-

jets de vengeance contre Ali au point d'entrer en accommodement avec ce rebelle. Ce n'est pas que le service de ce nouvel allié fût plus agréable que celui d'Ismaïl; Ali au contraire abreuvait de dégoûts tous ceux dont il se servait. Mais enfin il avait besoin d'eux, et il leur faisait souvent des concessions. Bientôt les Turcs se trouvèrent dans une position fort difficile. Tout cela se passait avant l'appel d'Alexandre Ypsilanti à la nation grecque. On conçoit que cet évènement ne changea pas l'attitude de Marcos vis-à-vis du pacha de l'Épire (1820). Tous les ennemis du sultan étaient liés par les mêmes intérêts. Ismaïl alors avait été disgracié; Khourschid à sa place commandait l'armée othomane de l'Epire méridionale. Marcos résolu aux plus grands efforts ouvrit la campagne (1821) par la prise de Regniasa et fit poser les armes à treize cents Turcs. Passant ensuite les monts Olichiniens, il attaque séparément à la tête de six cents hommes, Ismaïl qui en a quatre mille, Khourschid qui en compte encore davantage, les bat l'un et l'autre, et force le premier à s'enfermer avec Hassan Pliassa dans Arta. Le but de Marcos, ou plutôt celui des efforts combinés des chefs souliotes, étoliens, acarnaniens, était d'enfermer Khourschid de manière à l'épuiser par une guerre de guérillas et par le manque de vivres. Pour la réussite de ce plan, il était nécessaire de couper les communications du général turc avec l'Athamanie. Botzaris, afin de hâter ce résultat, s'empara de Placa où il tua quatre cents Turcs et fit prisonniers deux beys et cinq cents soldats. Malheureusement dans cette affaire Botzaris fut atteint d'une balle à la jambe; et Khourschid qui fut instruit de cette circonstance crut pouvoir en profiter pour se dégager, et reprendre Placa. Il lui en coûta cher: quoiqu'il eût six mille hommes, c'est-à-dire quatre fois autant de soldats que ses ennemis, les Souliotes le battirent complètement; et après lui avoir fait perdre beaucoup de monde ils s'emparèrent du fort des Cinq-puits, et coupèrent ses communications avec Arta. Au milieu de ces évènements variés, Marcos ne montra pas moins de générosité que de courage. Alexandre Maurocordato étant arrivé à Souli, chargé par le sénat de la Morée, d'organiser les gouvernements de l'Etolie, de l'Acarnanie et de l'Epire, loin d'opposer à sa mission les entraves que l'ambition des chefs grecs a trop souvent mises à l'établissement de l'unité et à la centralisation raisonnable des pouvoirs, Marcos seconda de son influence l'adoption des mesures proposées par le commissaire; et il s'établit d'abord à Souli, puis à Vrakhori un sénat composé de prélats et de chefs des trois provinces. Cependant les renforts nombreux envoyés à Khourschid le mirent en état de reprendre l'offensive; et bientôt, à la tête de quinze mille hommes, il pressa vivement le blocus ou le siège de Ianina. Les Grecs moins occupés de délivrer Ali dont ils se défiaient que d'assurer leurs alliances et leur gouvernement, bloquaient Prévésa et Arta. Botzaris était avec Hyscos devant cette dernière place. Le 23 et le 24 novembre, ils eurent à soutenir deux sorties désespérées de la garnison turque. Les deux combats furent très-meurtriers; mais enfin l'avantage resta aux Grecs. Peu de temps après, les Othomans se rendirent. Les Grecs trouvèrent dans Arta les trésors des trois pachas et une partie des richesses

pillées par les Turcs à Calarites. Ismaïl lui-même tomba aux mains des Souliotes qu'il avait trompés; mais, soit générosité, soit défiance, Marcos, en dépit des sollicitations d'Ali, ne le livra pas au vieux satrape de l'Epire. Il est même croyable que, vers ce temps, il prêta l'oreille à quelques unes des propositions de Khourschid; et que l'offre d'une portion des trésors d'Ali lui fit promettre une neutralité complète, du moins relativement à l'affaire du pacha de Ianina, et jusqu'au dénouement de cette affaire. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au bout de vingt-deux jours passés devant la citadelle, temps pendant lequel les Souliotes restèrent dans l'inaction, l'approche d'Omar-Ben-Vrioni empêcha les Grecs de garder Arta. Sur ces entrefaites les Moréotes en faisant la conquête de Tripolitza s'étaient emparés du Harem de Khourschid. Il fut échangé contre divers prisonniers grecs. Botzaris, dont la femme et les enfants étaient depuis long-temps aux mains des Othomans, obtint du sénat qui siégeait alors à Corinthe que sa famille fût comprise parmi les prisonniers objets de l'échange. Cette affaire l'avait attiré dans l'isthme, où d'ailleurs il combinait avec le président Maurocordato un plan pour la campagne suivante (1822). Cependant la mort d'Ali, au commencement de février, avait de nouveau changé l'aspect des affaires. Khourschid débarrassé de l'ennemi que la Porte avait long-temps regardé comme le plus redoutable de tous, n'avait rempli aucun de ses engagements avec les Souliotes; ceux-ci rompirent les négociations. Il en résulta que le plan de Khourschid pour passer en Thessalie, en Livadie, enfin en Morée, et pour terminer la guerre grecque par un coup de foudre, souffrit plus de résistance qu'il ne se l'était imaginé. Le succès de ce plan était lié à la pacification ou à la soumission des tribus albanaises. Mécontentes du pacha, celles-ci et, en particulier les Souliotes, l'occupèrent long-temps devant Ianina, puis devant Souli. Cependant leurs forces étaient bien insuffisantes devant les troupes othomanes, et leur position devenait de jour en jour plus critique : ils étaient cernés; les vivres leur manquaient; déjà il avait été question de capituler, tandis qu'une députation de leur part allait trouver Marcos à Combotti. Sans attendre que le corps avec lequel il devait agir fût près de lui, Marcos nouvellement nommé chiliarque (chef de mille hommes), partit avec une troupe d'Albanais chrétiens. Très-peu de temps après, Maurocordato débarqua de Lépante à Missolonghi avec deux corps, dont l'un fut confié à Botzaris pour marcher, par Arta, sur Souli, tandis que l'autre reprenait la mer pour appuyer les opérations. On se proposait non-seulement la délivrance de Souli, mais encore la prise d'Arta et de Prevesa. Le renfort donné à Botzaris consistait en un millier de Péloponésiens et en une troupe d'élite connue sous le nom de bataillon sacré, sous les ordres du général allemand Norman. Ce bataillon ne comptait que deux cent quatre-vingts hommes. Botzaris marcha d'abord en remontant l'Aspropotamo (ancien Achéloüs), battit les Turcs en plusieurs rencontres, brûla quelques villages albanais qui tenaient pour la cause othomane, fit lever le blocus de Souli et opéra sa jonction avec les Souliotes auxquels il fournit des munitions de guerre. Omar-Ben-Vrioni, laissé avec Hassan

Pliassa en Epire par Khourschid, ne tarda pas à l'attaquer près de la petite ville de Placa. L'action fut sanglante, mais indécise : après une perte égale, mais qui était bien plus fatale aux Grecs qu'à leurs ennemis, les deux partis s'attribuèrent la victoire, et se retirèrent, les Turcs dans Arta, les Grecs à Péta, position forte à deux milles d'Arta, et d'où ils pouvaient librement communiquer avec le reste de l'expédition venu par mer à Fanari (entre Prevesa et Parga), Là Botzaris et Norman firent exécuter à la hâte quelques retranchements isolés, suivant la nature du terrain. Le 16 juillet, les Othomans vinrent les attaquer sur trois points à-la-fois. La résistance des Grecs fut d'abord très-opiniâtre et coûta beaucoup de monde à l'ennemi : mais un corps d'Albanais s'étant porté sur eux avec une impétuosité toute musulmane, ils se laissèrent chasser de plusieurs redoutes et prirent la fuite. On blâma beaucoup, en cette occasion, la conduite du chef grec Gogos, que même on accusa de trahison. Le bataillon philhellène résistait depuis une heure à un nombre d'assaillants dix fois supérieur au sien et avait déjà perdu cent cinquante de ses hommes: un petit corps de tirailleurs grecs vint à son secours et lui permit de faire retraite en abandonnant ses deux pièces de campagne et son bagage. Cette désastreuse bataille de Péta commença pour les Grecs une série de revers et de malheurs qu'au reste ils soutinrent avec la constance la plus héroïque, et au milieu desquels ils firent souvent éprouver à leurs ennemis des désastres aussi préjudiciables à leur puissance qu'humiliants pour leur orgueil. Il est juste de remarquer que l'insuccès de cette campagne ne peut être attribué à Botzaris. Les divisions en Morée, et surtout l'inconcevable imprudence avec laquelle Odyssée laissa passer les Thermopyles aux Tucs en furent la cause principale. Au reste, quoique par la journée de Péta la guerre en Albanie eût semblé terminée, elle ne l'était pas. Chargé par le président de protéger la retraite des Grecs, et nommé stratarque de la Grèce occidentale, Botzaris avec Norman, au lieu de rejoindre la flotte et de s'esquiver par mer, se jeta dans les gorges impraticables de Macrorona. Les Turcs voulurent l'en débusquer : ils perdirent beaucoup de monde et furent repoussés: peu après Botzaris rejoignit le président à Langarda. Les Souliotes continuèrent à se défendre et montrèrent le plus grand courage dans vingt petits combats au bout desquels pourtant il fallut se renfermer dans Souli qu'ils ne remirent que le 20 septembre, désespérant de recevoir des secours, soit de Botzaris, soit de Maurocordato, et stipulant qu'ils se retireraient à Céphalonie. De faux bruits peut-être avaient hâté cette reddition : car Botzaris était dans le voisinage. A mesure que les Turcs s'avançaient dans la Livadie, les Grecs faisaient retraite, brûlant leurs villages et leurs villes, détruisant tout ce qui pouvait offrir la moindre ressource à l'ennemi, et se dispersant en guérillas dans les montagnes, ou rejoignant la petite armée de Botzaris, qui aux environs de Missolonghi ne cessait de harceler l'ennemi. Enfin l'énorme supériorité numérique des Othomans, qui ne comptaient pas moins de vingt mille hommes, força les Grecs à se renfermer dans Missolonghi qui fut bientôt étroitement bloqué (octobre 1822). Botzaris, avant qu'une lutte désespérée s'engageât,

fit partir pour Ancône sa femme et sa sœur, qui pleurèrent en le quittant, comme si elles prévoyaient qu'elles ne le reverraient plus. Il se livra ensuite aux devoirs de son poste. Aidé de son oncle Nothis, et d'un officier français, il mit la place sur un pied formidable de défense : il en augmenta l'approvisionnement, et fit de fréquentes sorties qui coûtèrent beaucoup de monde au pacha Omar-Ben-Vrioni. Enfin eut lieu cette fameuse sortie que l'on peut comparer à l'excursion de Léonidas dans le camp persan. A la nuit tombante, après le banquet et les ablutions d'usage, Marcos Botzaris, à la tête de trois cents hommes seulement, pénétra dans le camp turc. Deux mille hommes, un silikbdar, sept beys, succombèrent dans cette attaque imprévue. Marcos surprit le lieutenant du ser-asker dans sa tente, et le poignarda. Blessé légèrement à la main, il continua long-temps de se battre. Il donnait le signal d'une nouvelle charge, lorsqu'il fut atteint d'une balle au front et tomba mort. Son frère Constantin lui succéda sous le titre de polémarque dans la défense de Missolonghi. On a publié un *Eloge funèbre de Marc Botzaris* par M. Schinas, Paris, 1824, in-8°, et *le Tombeau de Marcos Botzaris*, par M. Camille Paganel, Paris, 1826, in-8°. P—OT.

BOUCHAGE (DU). *Voy.* DUBOUCHAGE, au Suppl.

BOUCHARD (le chevalier ARMAND DE). Frédéric II disait qu'il n'y avait pas un homme qui, dans sa vie, fît la moitié de ce qu'il pouvait faire; il aurait dû en excepter Voltaire et lui; mais voici un homme qui n'a pas fait la vingtième partie de ce qu'il pouvait faire, avec un esprit charmant et un talent remarquable. Le chevalier de Bouchard, né en Provence vers 1750, avait et eut toujours très-peu de fortune. Il entra dans les gardes-du-corps et y resta jusqu'à leur dissolution en 1789. Mais bien avant, et dans cette position modeste, la grâce de son esprit lui avait donné à Versailles des connaissances très-illustres. Il ne fit jamais rien de ces avantages comme de beaucoup d'autres; car il avait, en fait d'intrigues, toute l'innocence des honnêtes gens et toute la bêtise de beaucoup de gens d'esprit. Il se borna à des relations sociales très-agréables. Simple garde-du-corps, il était lié d'une amitié très-intime avec le comte de Clermont-Tonnerre, qui montra dans l'assemblée constituante un si beau talent, des pensées si généreuses, et qui fut misérablement assassiné le 10 août 1792. Mais avant la révolution, le comte de Clermont-Tonnerre, uni à une femme charmante, embellissait encore sa vie par la jouissance des beaux arts qu'il cultivait lui-même. Ce fut dans cette société que le chevalier de Bouchard écrivit le seul ouvrage qui recommande sa mémoire, la jolie comédie des *Arts et l'Amitié*, en un acte et en vers libres, représentée avec succès au théâtre Italien en 1788, imprimée la même année (Paris, Brunet, in-8°), et qui commença la réputation de Mme St-Aubin par le rôle touchant de *Bonne*. Cette pièce, écrite en vers souvent agréables, n'est point d'un homme de lettres de profession, et on le reconnaît quelquefois; mais on y reconnaît aussi un sentiment vrai et un laisser-aller d'homme du monde, qui ont une grâce toute particulière. On s'est beaucoup souvenu de cette pièce dans une autre qui a été donnée depuis sur le même sujet, et dont l'auteur n'eût été que juste en rappelant celle du chevalier, petit ou-

vrage plein de charme et de sensibilité, qu'on pourra toujours lire avec plaisir. Il fallait que ce sujet eût quelque chose de séduisant, car Colin d'Harleville se souvint aussi des *Arts et l'Amitié*, dans sa comédie des *Artistes*. Mais on sait que Collin a fait de beaucoup meilleures pièces; et le chevalier de Bouchard est encore resté le maître de son petit domaine. Après la révolution de 1789, il accompagna son parent Duveyrier dans une mission en Allemagne, et y courut d'assez graves dangers. Entré dans l'armée active, il s'y distingua, devint adjudant-général, et fit partie de l'état-major du prince de Neufchâtel où il aurait pu, mieux que tant d'autres, s'avancer à de très-hauts grades militaires. Mais un mariage qu'il voulut contracter en Allemagne sans le consentement de ses chefs, arrêta sans retour son avancement. Au surplus, il estimait peu l'art de la guerre, quoiqu'il la fît très-bien. Il s'indignait un peu trop franchement de l'horreur de certains massacres et du hasard de certaines renommées. Devenu, par son âge, moins propre à l'activité d'une campagne, il fut employé dans l'intérieur. Chargé assez long-temps du commandement militaire dans le département de l'Aisne, il s'y honora par sa conduite, et traita si bien les nombreux prisonniers, que plus tard, et quand ils n'avaient aucun intérêt à le flatter, il reçut d'eux des remercîments publics. Peu après la restauration, forcé par son âge à prendre sa retraite, il ne voulut pas quitter le département où il était justement estimé, et se fixa à Laon où il devint conseiller de préfecture; il y mourut très-regretté, en 1827, peu de temps après avoir été, par des infirmités, obligé de renoncer encore à cette place tranquille. Cet homme ne fut jamais heureux, jamais content de lui, et il le fut rarement des autres. Il était taciturne, boudeur, misanthrope, et profondément mélancolique; et cependant c'est un des hommes les plus aimables qui aient existé. Il sortait souvent de sa misanthropie, d'ailleurs très-inoffensive, des mots charmants et des éclairs de la gaîté la plus vraie et la plus piquante. Il avait pour les sots une humeur très-plaisante. Il les devinait, et sa belle figure se hérissait en quelque sorte à leur aspect. Eux exceptés, il était bon et obligeant pour tout le monde, et excellent pour ses amis; il ne le fut pas moins pour sa mère qu'il eut le bonheur de conserver jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans; il lui rendit les plus grands soins à un âge où lui-même aurait pu recevoir ceux d'un fils ou même d'un petit-fils Sa mère, très-respectable, mais souvent souffrante, donnait quelquefois à ses vertus filiales un mérite dont il ne se lassa pas un instant. Pour se dédommager des sots, il correspondait avec des esprits distingués, parmi lesquels on peut citer M. de Barante. Si jamais on recueille ses lettres, ce sera un livre charmant par son originalité spirituelle, et c'est le seul qu'il ait jamais voulu écrire. Il avait cependant laissé tomber de sa plume plusieurs pièces de poésies moins bonnes que ses lettres, parce que la mesure et la rime l'ont toujours gêné, mais très-agréables encore et empreintes d'un talent spécial plein d'âme et plein d'esprit. Ces poésies étaient dans un porte-feuille dont le rédacteur de cet article fut dépositaire pendant une ou deux campagnes de l'auteur. A son retour il lui rendit ce recueil qu'il croit perdu depuis la mort du chevalier de Bouchard. S'il l'avait eu à sa disposition, il aurait cru

pouvoir, par un choix auquel il aurait joint *les Arts et l'Amitié*, former un petit volume qui assurerait à l'auteur une place parmi nos poètes agréables. On peut en juger par ces quatre vers; et il en écrivait souvent de pareils (1):

Cueillons l'amour comme une fleur
Qui porte à la tête des sages;
Il est un âge pour le cœur,
Comme un bonheur pour tous les âges.

C. D. L.

BOUCHEPORN (CLAUDE-FRANÇOIS-BERTRAND DE), intendant de l'île de Corse, né à Metz, le 4 novembre 1741, était fils de Bertrand de Chailly, conseiller au parlement de cette ville. Il quitta le collège Saint-Symphorien, pour aller étudier la jurisprudence à Paris. Reçu, en 1761, avocat au parlement de Metz, en 1768 avocat-général à la même cour, il porta la parole dans plusieurs circonstances remarquables et toujours avec cette éloquence noble et franche qui caractérise le vrai savoir. Diverses causes, où les plus grands intérêts sociaux semblaient découler d'une question de droit, furent pour Boucheporn l'occasion de nouveaux triomphes. Sa réputation franchit la province des Trois-Evêchés; le roi l'appela dans son conseil et lui confia, le 9 avril 1775, l'intendance de l'île de Corse. Cette mission de haute confiance, devenue fort difficile par suite de l'état d'anarchie et de profonde misère où la Corse était tombée, servit à rehausser encore le mérite de Boucheporn. Après de longues dissensions, cette île oublia ses malheurs, et se montra plus d'une fois reconnaissante envers son intendant. Il éprouva surtout, dans une maladie grave qu'il eut, en 1779, la sollicitude que lui portaient toutes les classes de la société. Nommé, le 4 mai 1785, intendant de la généralité de Pau et de Bayonne, Boucheporn administra parfaitement cette province, concourut à prévenir la disette des grains, qui, en 1789, désola une partie du royaume, adopta ce qu'il y avait de bon dans les nouvelles idées, et reçut un grand nombre de suffrages pour la place de procureur-général syndic. Mais son attachement aux principes monarchiques le rendit suspect. Ses fils avaient émigré. On arrêta leur correspondance, et Boucheporn, incarcéré dans la prison de Toulouse, fut condamné à mort en 1794. Il joignait au titre d'intendant celui de conseiller d'honneur au parlement de Metz. L'académie de cette ville l'avait admis au nombre de ses membres. B—N.

BOUCHER *de la Richarderie* (GILLES), littérateur, naquit en 1733, à Saint-Germain-en-Laye, et s'étant fait recevoir avocat au parlement de Paris, remplit les devoirs de cette profession jusqu'en 1788. Retiré dans un domaine près de Melun, il fut l'un des commissaires élus par l'assemblée bailliagère de cette ville pour rédiger les cahiers de doléances qui devaient être présentés aux états-généraux. Depuis il fut nommé membre du directoire du département de Seine-et-Marne; et, en 1791, juge au tribunal de cassation qu'il eut l'honneur de présider le jour de son in-

---

(1) Il parut à Paris chez Valade, 1791, 1 vol. in-18, intitulé *Mon portefeuille*. Ce recueil de poésies fut attribué dans le temps au comte Stanislas de Clermont-Tonnerre et au chevalier de Bouchard. Voy. le *Diction. des anonymes*. Mais, dans la table des auteurs, Barbier écrit le mot *douteux*, et le doute ne paraît point hasardé; en effet, voici le titre entier du recueil: *Mon porte-feuille, dedié à ma femme*. Or, le chevalier de Bouchard se maria beaucoup plus tard; et, si le *portefeuille* était l'œuvre des deux amis, que signifieraient les mots *dedié à ma femme?* V—VE.

stallation. Malgré les persécutions auxquelles il fut exposé pendant la terreur, il conserva sa place jusqu'au 18 fruct. an V. Renonçant alors aux fonctions publiques, il consacra ses loisirs à l'étude, et devint l'un des rédacteurs du *Journal de la littérature française*, publié par MM. Treuttel et Würtz. On peut conjecturer, sans crainte de se tromper, que Boucher, qui serait aujourd'hui plus que centenaire, a cessé de vivre depuis plusieurs années; mais on ignore la date de sa mort. Il était membre de la société française de l'Afrique intérieure, instituée à Marseille. On a de lui : I. *Lettre sur les romans*, Genève et Paris, 1762, in-12. II. *Analyse de la coutume générale d'Artois, avec les dérogations des coutumes locales*, Paris, 1763, in-8°. Cet ouvrage, très-utile suivant Camus (*Biblioth. d'un avocat*), est attribué par la *France littéraire* à René Boucher, dont l'article suit. III. *Essai sur les capitaineries royales* et sur celles des princes, ibid., 1785, in-8°; l'auteur réclame la suppression de ces établissements comme préjudiciables à l'agriculture. IV. *De l'influence de la révolution française sur le caractère et les mœurs de la nation*, ibid., 1799, in-8° de 47 pag. Ce serait le sujet d'un ouvrage très-important; mais Boucher semble à peine l'avoir entrevu. V. *De la réorganisation de la république d'Athènes*, ibid., 1799, in-8°; pamphlet politique relatif aux circonstances. VI. *Bibliothèque universelle des voyages*, ou notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes, ibid., 1808, 6 vol. in-8°. En annonçant que cet ouvrage est le fruit de dix années de recherches, l'auteur avoue qu'il a reçu des secours de plusieurs savants et qu'il a eu en communication le travail de Hennin, sur les voyages écrits en français et traduits dans cette langue. Néanmoins ce n'est guère qu'une longue et sèche nomenclature entremêlée de quelques analyses qu'il avait publiées dans les journaux, et qui sont beaucoup trop étendues pour son nouveau cadre. Telle qu'elle est, la Bibliothèque des voyages peut être utilement consultée; mais il serait à désirer qu'on s'occupât d'en donner une meilleure. L'auteur avait promis un Supplément qui n'a point paru. W—s.

BOUCHER (René), frère du précédent, avait acquis une charge de procureur à Paris. Les luttes du parlement contre le ministère ayant suspendu le cours de la justice, il employa ses loisirs forcés à préparer une nouvelle *édition* de Tacite, qu'il jugeait bien supérieure à celle d'Ernesti et même à celle de l'abbé Brotier. Pour essayer le goût du public, il fit paraître une traduction des *Mœurs des Germains* et de *la Vie d'Agricola*, Paris, 1776, in-12. Elle est précédée d'observations sur le style de Tacite, dont Boucher se flattait de connaître le mécanisme beaucoup mieux que tous ses devanciers, et accompagnée de notes dans lesquelles il se permet de juger avec une inconcevable légèreté les immenses travaux de Brotier sur cet historien. Mais un critique, en rendant compte de la traduction de Boucher, lui démontra qu'il n'avait pas toujours suivi le véritable sens de Tacite, et même qu'il n'écrivait pas sa propre langue d'une manière bien correcte (Voy. l'*Année littér.*, 1776, I, 145). Cette petite leçon rabattit

sans doute les fumées de sa vanité; du moins il n'osa plus reparler de son édition de Tacite. Mais la révolution ne tarda pas à ouvrir une carrière à son ambition. Nommé juge-suppléant en 1792, il remplaça Péthion comme maire de Paris, jusqu'à l'élection de son successeur (*Voy.* CHAMBON, au Supp.). Au 13 vendémiaire an IV (octobre 1795), Boucher présida la section de l'ouest; et il fut condamné à mort pour avoir signé l'ordre de marcher contre la Convention; s'étant soustrait à ce jugement, il fut amnistié et reprit ses fonctions judiciaires. Boucher mourut à Paris, en 1811, dans un âge avancé. Quelques biographes lui attribuent l'*Analyse de la coutume d'Artois*, que Camus donne à son frère (*Voy.* l'art. précédent). W—s.

BOUCHER (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE) naquit le 7 octobre 1747, à Paris, rue Saint-Merri, où son père était pâtissier. Après avoir fait ses études au séminaire Saint-Louis, il fut ordonné prêtre le 21 décemb. 1771, à l'âge de 24 ans. Attaché d'abord à la paroisse Saint-Eustache, il fut ensuite nommé vicaire des Saints-Innocents, paroisse supprimée plus tard. Nous ignorons quel emploi il exerça en titre jusqu'à la révolution, car il ne fut point directeur des carmélites de la rue Chapon, comme on l'a dit dans une notice; mais il paraît qu'il fut dès lors attaché au monastère du quartier St-Jacques. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et cependant ne sortit point de France. Il eut le bonheur d'échapper à toutes les poursuites dans le temps de la persécution. Il exerçait secrètement le saint ministère; et il rendit beaucoup de services, surtout aux religieuses carmélites du couvent de la rue d'Enfer, dont la maison lui servit quelquefois de retraite. Quand le calme se rétablit en France, et que la religion put redresser ses autels, il demeura leur aumônier jusqu'au 23 octobre 1810. A cette époque, il fut mis à la tête de la paroisse Saint-François-Xavier-des-Missions-Etrangères, lorsque le curé fut exilé à Fenestrelle par Napoléon. Dans ce nouvel emploi, Boucher se lia avec un frère de l'abbé Desjardins, qui était pensionnaire aux Missions, et, de concert, ils travaillèrent à rappeler celui-ci de la terre d'exil. Le 5 janvier 1813, Boucher passa à la cure de Saint-Merri; et, comme à sa première paroisse, il se distingua par son amour de la retraite, de l'étude et par sa grande charité. Aussi, après sa mort, ne trouva-t-on chez lui qu'une très-modique somme. C'était un homme simple et d'un caractère fort doux; il accueillait avec beaucoup de bonté les jeunes ecclésiastiques dont il aimait à encourager les études et à diriger les travaux. Il avait atteint sa quatre-vingtième année, quand il mourut, le 17 octobre 1827. Un grand nombre de fidèles et trente curés du diocèse assistèrent à ses obsèques. Boucher était un très-bel homme, et il avait du talent pour la chaire. L'abbé Maury, devenu cardinal et archevêque de Paris, qui avait apprécié son savoir, l'estimait beaucoup; et ce fut lui qui le produisit pendant son administration. Boucher a publié : I. *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, dite dans le monde mademoiselle Acarie, converse, professe et fondatrice des carmélites réformées de France*, Paris, 1800, in-8°. Non-seulement c'est la meilleure histoire de Marie de l'Incarnation, mais c'est, à notre jugement

le meilleur livre en ce genre. Il est suivi d'un appendice des écrits de la bienheureuse, de pièces justificatives, de notices nombreuses et étendues. II. *Retraite d'après les exercices spirituels de S. Ignace*, Paris, 1807, in-12. Le 16 mars de cette année, il en envoya au pape un exemplaire, comme il lui en avait offert un de la Vie de Marie de l'Incarnation, par la voie du cardinal Spina. Le pape lui répondit le 11 avril. III. *Vie de sainte Thérèse*, Paris, 1810, 2 vol in-8°. Cet ouvrage est dans le genre mais au-dessous de la Vie de Marie de l'Incarnation. L'auteur le dédia au cardinal Fesch, qui lui avait procuré des documents inédits tirés des archives de la cour de Rome. Boucher affectionnait l'ordre des carmélites; il contribua beaucoup à rétablir leur maison de la rue d'Enfer, des débris de la première. Dans son volume des *Retraites*, il annonçait qu'il préparait une édition des *Lettres de sainte Thérèse*, dans un ordre chronologique, et augmentée de près de deux cents autres, inédites en français. Ce travail n'a point été publié. Boucher avait encore donné une petite notice sur un ecclésiastique instruit, P. Charlier, mort en 1807. Il a aussi coopéré à la publication de plusieurs ouvrages utiles, entre autres à celle des *Sermons de l'abbé de Marolles*, 1786, 2 vol. in-12. Enfin il a laissé un assez grand nombre de prônes, de panégyriques et de sermons qui n'ont point été imprimés. Le cinquante-troisième volume de l'*Ami de la Religion* contient sur Boucher une notice qui nous a été fort utile pour la rédaction de cet article. B—D—E.

BOUCHESEICHE (Jean-Baptiste), né le 14 octobre 1760, à Chaumont en Champagne, y fit ses études au collège des pères de la doctrine chrétienne, et entra dans leur congrégation en 1777. Après avoir achevé son noviciat dans leur maison de Paris, il fut envoyé à St-Omer où ces pères avaient un collège. Il y professa depuis le 1er février 1778 jusqu'au 16 avril 1783. Alors il quitta la congrégation des doctrinaires, où l'on n'était ni engagé par des vœux, ni forcé de prendre les ordres sacrés (1); se maria en 1784, et revint à Paris, où il se voua à la profession d'instituteur. Le directoire du département de la Seine, par arrêté du 26 avril 1791, le nomma professeur au collège de Lisieux, rue St-Jacques. Boucheseiche conserva cette place jusqu'au 15 sept. 1793, date du décret de la convention nationale qui supprimait l'université, les collèges et les académies. Lombard de Langres, qui avait été son condisciple, dit dans ses *Mémoires*, tom. I, que Boucheseiche était chef d'une institution, sur la place de l'Estrapade, et qu'il y donna momentanément asile, pendant les massacres des 2 et 3 septembre 1792, à l'abbé Barbe, leur ancien professeur de rhétorique au collège de Chaumont (*Voy.* Barbé, LVII, 135). Le fait est vrai; les soins qu'exigeaient la direction et la surveillance de son pensionnat n'empêchaient pas Boucheseiche de remplir les obligations de sa classe au collège de Lisieux. Il fut nommé, le 21 avril 1798, commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du septième arrondissement de Paris, rue Sainte-Avoye, et le 27 mai

(1) Il en était ainsi dans les congrégations de l'Oratoire et de Saint-Lazare; Boucheseiche n'a donc été ni moine ni prêtre, comme le bruit en a couru.

suivant, il entra au bureau central du canton de Paris (qui était chargé de la police de cette ville), avec le titre de chef du bureau des mœurs et opinions politiques. Sous le consulat, en 1800, il devint chef de la cinquième division de la préfecture de police, et fut chargé des théâtres, bals, fêtes publiques, réunions politiques, maisons de jeu et de débauche, lieux consacrés aux cultes religieux, librairie, imprimerie, journaux et institutions, affiches, saltimbanques, suicides, cimetières, surveillance de l'état public. En 1802, il devint chef du troisième bureau de la première division, en conservant toutes ses attributions; mais en 1808, il fut nommé chef de cette division dont les deux autres bureaux étaient chargés des émigrés et amnistiés, des marchandises prohibées, du port d'armes, des poudres et salpêtres, des affaires relatives au 3e arrondissement de la police de l'empire, des passe-ports et cartes de sureté, etc. Il remplit cette place avec modération et impartialité, et la conserva jusqu'au 30 novembre 1815, qu'il fut admis à la retraite. Il passa ses dernières années dans une maison de campagne qu'il avait à Chaillot, où il s'occupait du catalogue de sa nombreuse bibliothèque, et d'ouvrages élémentaires, pour l'instruction des enfants de sa fille unique, lorsqu'il y mourut par suite de diverses attaques d'apoplexie, le 4 janvier 1825. On a de lui: I. *La Géographie nationale*, ou *la France divisée en départements et districts*, Paris, 1790, in-8°. II. *Description abrégée de la France*, ou *la France divisée suivant les décrets de l'assemblée nationale*, 1790, in-8°. III. *Catéchisme de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1793, in-8°. IV. *Voyage de Milady Craven en Crimée et à Constantinople*, trad. de de l'anglais (sans nom d'auteur), Paris, 1794, in-18. Cette traduction est différente de celle qu'avait publiée Guédon-Berchère, Londres, 1789, in-8°, avec cartes et figures. Barbier ne cite point cet ouvrage dans son *Dictionnaire des anonymes*. V. *Notions élémentaires de géographie*, 1796, in-12; 1801, 1803 et 1809, in-12. Ce qui a fait l'éloge ou du moins le succès de cet ouvrage, c'est que le jury de l'instruction publique le jugea digne d'être admis au nombre des livres classiques. VI. *Discours sur les moyens de perfectionner l'organisation de l'enseignement public*, 1798, in-8°. VII. *Description historique et géographique de l'Indoustan*, par G. Rennel, trad. de l'anglais, Paris, 1800, 3 vol. in-8° et atlas in-4°. Debray, dans ses *Tablettes littéraires*, attribue encore à Boucheseiche les *Antiquités poétiques*, 1798, in-8°. A—T.

BOUCHET *de la Getière* (François-Jean-Baptiste), fils d'un contrôleur des guerres, naquit à Niort le 23 juin 1737, et devint comme son père un habile amateur de chevaux. Connu de Bourgelat, celui-ci le fit appeler par le ministre de la guerre, en 1766, pour occuper une place d'inspecteur des haras, et bientôt il fut chargé d'aller chercher des étalons en Allemagne, en Italie et en Turquie. En 1793, lorsque la révolution eut détruit les établissements de l'ancien gouvernement dans cette partie, Bouchet fut mis en réquisition par le comité militaire, les comité d'agriculture et de salut public, afin de donner des plans pour réorganiser les haras. Son projet fut

adopté, et par suite il fut créé inspecteur de dépôts d'étalons. Plus tard le gouvernement, par un décret de l'an VI (1798), ordonna l'impression d'un de ses ouvrages qui a paru sous ce titre : *Observations sur les différentes qualités du sol de la France relativement à la propagation des meilleures races de chevaux*. Bouchet de la Getière mourut à Paris, le 11 mai 1801. Il a laissé des manuscrits, résultat de ses longues observations. F—T—E.

BOUCHON-DUBOURNIAL (HENRI), traducteur de Cervantes, naquit en 1749, à Toul. Admis dans le corps des ponts-et-chaussées, il fut ingénieur dans les provinces, puis professeur à l'école militaire, et ensuite chargé de la direction de plusieurs travaux importants, notamment du pont de Lempde, arrondissement d'Issoire. La cour d'Espagne ayant, en 1783, demandé des ingénieurs français, Bouchon y fut envoyé et, peu de temps après, il obtint une chaire à l'école royale militaire de Port-Sainte-Marie. Dans ses excursions aux environs de Cadix, il retrouva les restes du canal construit par les Romains pour amener dans cette ville les eaux du Tempul, à travers vingt lieues de montagnes. Il s'occupa sur-le-champ des travaux nécessaires pour la restauration de cet aquéduc, et présenta son plan au ministère espagnol ; mais la mort de Charles III empêcha l'exécution d'un projet qui eût pu lui faire honneur. Il revint en France à l'époque où les notables étaient assemblés pour aviser aux moyens de combler le déficit du trésor royal ; et il publia, sur l'objet de leurs délibérations, une brochure, intitulée : *Considérations sur les finances*, 1788, in-8°, qui se confondit dans la foule d'opuscules que chaque jour voyait éclore sur cette matière. Pendant la terreur, il fut mis en prison comme suspect ; et ce fut alors qu'il entreprit une traduction du fameux roman de *D. Quichotte*, qui devait être à la fois plus littérale et plus complète que toutes celles que nous avions. En 1809, il fut chargé de la reconstruction du pont de Sèvres ; mais il se vit forcé d'abandonner cette entreprise, faute de fonds pour payer les ouvriers ; il fut même arrêté pour dettes, et resta longtemps détenu à Sainte-Pélagie. Plus tard, il démontra que c'était à tort qu'on avait exercé contre lui des poursuites, et il obtint de ses associés une indemnité. En 1826 Bouchon-Dubournial publia dans les Petites-Affiches plusieurs avis pour demander des jeunes gens capables de copier ses manuscrits. Il exigea de ceux qui se présentaient un cautionnement, à titre de prêt, portant intérêt à cinq pour cent, et dont le remboursement ne devait être exigible qu'un mois après la sortie de l'employé. Ces remboursements n'ayant pas été effectués, Dubournial fut poursuivi comme escroc et condamné en première instance, par deux jugements successifs, à deux années d'emprisonnement ; mais la cour royale le renvoya de la plainte le 8 août, et condamna les plaignants aux dépens. L'accusé était alors presque octogénaire et sourd. Ce qui intéressa les juges en sa faveur, c'est qu'il était soutenu par une jeune femme qui disait être sa fille, et qui lui transmettait les questions adressées par le président. Dubournial est mort dans la misère à Paris, vers la fin de 1828. Peu de temps après, un particulier vint à la Bibliothèque royale offrir plusieurs de ses manu-



scrits inédits, parmi lesquels étaient des pièces de théâtre. Outre l'opuscule sur les finances dont on a parlé, il en a publié un second en 1814, intitulé : *Considérations sur les finances, sur la dette publique, sur la nécessité et sur les moyens de créer un milliard en papier-monnaie, aussi solide et plus précieux que l'or, qui, employé à payer l'arriéré actuel, seconderait d'autant l'industrie, l'agriculture et le commerce de la France*, Paris, in-8° de 52 p. Enfin on a de lui la traduction des *OEuvres choisies* de Cervantes. Sous ce titre, Bouchon se proposait de publier le *Don Quichotte* avec un *examen critique* de ce célèbre ouvrage; *Persilès et Sigismonde*, ou *les Pélerins du Nord*, et les *Nouvelles* de Cervantes. Le *Don Quichotte* parut en 1807, 8 vol. in-12, avec une vie de l'auteur espagnol, mais sans la *critique*, restée inédite. Chénier, dans son *Rapport* sur le concours des prix décennaux, rendit un compte trop avantageux de cette traduction; au jugement de plusieurs critiques, c'est la plus prolixe de toutes, et elle ne peut être considérée que comme une espèce d'imitation du roman espagnol, bien différente de celle qu'a donnée Florian, laquelle n'en est qu'un extrait (*Voy.* Filleau de Saint-Martin, tom. XIV; Florian, tom. XV, et Aulnaye, tom. LVI). Le *Don Quichotte* fut suivi de *Persilès et Sigismonde*, Paris, 1809, 6 vol. in-18; et du *Mari trop curieux*, nouvelle tirée de Don Quichotte, ibid., 1809, in-12. Bouchon, en 1822, annonça la traduction des *OEuvres complètes* de Cervantes, en 12 vol. in-8°. Il n'en a paru que six : le *Don Quichotte* en 4 vol.; et *Persilès* en 2 vol. Les *Nouvelles choisies de Cervantes*, trad. par Bouchon, Paris, 1825, in-32, font partie de la *Collection des chefs-d'œuvre des classiques étrangers* (*Voy.* Cervantes, tom. VII). On a publié, peu de temps avant la mort de Bouchon, *Don Quichotte et Sancho Pança à Paris, en 1828, par un octogénaire paralytique qui ne voit plus comme autrefois, et qui ne se croit pas moins sage*, Paris, 1828, in-12.

A—t et W—s.

BOUCHOT (Léopold), né à Nancy, au commencement du XVIIIe siècle, embrassa l'état ecclésiastique. Son père, secrétaire des commandements de la duchesse douairière de Lorraine, obtint pour lui la place d'aumônier de la princesse, et un canonicat à Pont-à-Mousson. Les travaux utiles et modestes auxquels il consacra sa vie ne lui donnèrent point de renommée. Il doit être cependant compté au nombre de ces bons esprits qui tentèrent les premiers d'améliorer les méthodes d'instruction élémentaire, et qui, marchant dans la carrière ouverte par les écrivains de Port-Royal, et agrandie par Dumarsais, voulurent rattacher l'étude des langues à des principes plus rationnels et plus conformes à la marche naturelle de l'esprit humain. L'abbé Bouchot porta aussi ses vues sur la nécessité de changer le système d'éducation suivi dans les colléges. Ses réflexions sur ce sujet important sont exposées dans un mémoire, in-4°, qu'il publia l'année même (1763) où La Chalotais mettait au jour son *Essai d'éducation nationale*. Les efforts de Bouchot, pour perfectionner les plans d'étude, méritent d'autant plus d'être remarqués, qu'ils étaient tentés en présence du collége des jésuites et de

l'université de Pont-à-Mousson, également inflexibles dans leur doctrine. On a de lui : I. *Traité de deux imperfections de la langue française*, Paris, 1759, in-12. La première imperfection qu'il signale, et qui est plutôt un vice de l'usage, tient à l'incertitude de la prononciation de certains mots qui s'écrivent autrement qu'on ne les articule. Il propose de remédier à cet inconvénient par une accentuation calculée, et qui ne changerait rien à l'orthographe. Ce mode, parmi ses avantages, comporte cette réserve que l'abbé de Saint-Pierre, Beauzée, etc., n'avaient point observée et qui a été foulée aux pieds, avec plus d'audace encore, par quelques grammatistes modernes. II. *Rudiment français à l'usage de la jeunesse des deux sexes, pour apprendre, en peu de temps, la langue par règles*, Paris, 1759, in-12. La plupart des grammaires élémentaires pèchent par le défaut de clarté, et ne sont pas à la portée du jeune âge. L'auteur s'est attaché à rendre ses définitions plus intelligibles. La manière dont il range les noms et pronoms sous cinq déclinaisons offre quelque chose de neuf. Ses explications sur la déclinabilité du participe ont aplani les premières difficultés de cette question grammaticale. III. *A B C Royal*, ou *l'Art d'apprendre à lire, sans épeler ni les voyelles ni les consonnes*, Paris, 1759, et Nancy, 1761, in-12. IV. *Différence entre la grammaire et la grammaire générale raisonnée*, Pont-à-Mousson, 1760, in-12. V. *L'art nouvellement inventé pour enseigner à lire*, etc., Pont-à-Mousson, 1761, in-12. Par ordre du roi Stanislas, douze enfants, tirés de différentes écoles de la ville de Nancy, furent mis entre les mains de l'auteur qui, en très-peu de temps, leur apprit à lire, et leur enseigna les principes de la grammaire et de la prononciation. Le succès qu'il obtint fut tel que, sur le rapport de MM. Durival et de Tervenus, l'académie reconnut, par une délibération expresse, que « la méthode de l'abbé Bouchot « convenait mieux que les autres, « pour l'instruction particulière ; « qu'il serait même possible de la « rendre propre à l'instruction pu« blique, puisque les enfants la « saisissaient plus promptement, avec « moins de travail, sans humeur et « sans ennui; qu'elle était propre « surtout à corriger les défauts « d'articulation, et qu'elle ployait « la voix à toutes les inflexions. » L'académie finissait par prier le roi de permettre que ce mode fût adopté dans les écoles, en ajoutant *qu'on ne saurait trop applaudir au zèle de l'abbé Bouchot*. VI. *Progression de la grammaire à la logique*, 1763, in-4°. Bouchot mourut à Pont-à-Mousson, en 1766.

L—m—x.

BOUCQUEAU (Jean-Baptiste), né à Wavre, dans le Brabant, commença ses études à l'université de Louvain, au collège du *Faucon*; et en 1765, au concours de philosophie, il fut proclamé *premier*, ce qui était alors un triomphe pompeusement célébré. Devenu avocat, il parut au barreau précédé d'une grande réputation et se fixa à Bruxelles, où il se rendit redoutable par sa connaissance des ressources de la chicane. En 1802, il publia un ouvrage singulier qui a pour titre : *Essai sur l'application du chapitre VII du prophète Daniel à la révolution française ou motif nouveau de crédibilité, fourni par la révolution française sur la divinité de*

l'écriture sainte, Bruxelles, Lemaire, 186 pages in-8°. Ce livre est moins l'œuvre d'un esprit religieux que celle d'un courtisan empressé de flatter le pouvoir qui a réussi. Il est dédié au *général Bonaparte*, et l'auteur prétend y démontrer que la conquête de la Lombardie, la paix de Lunéville et le concordat ont été prédits également par Daniel dont les prophéties avaient acquis au peuple français *le droit formel d'être appelé la grande nation*. Ce commentaire est suivi d'une lettre au pape Pie VII, qui n'a pas été publiée seulement en 1805, ainsi que l'avance la *Galerie des contemporains*. Il mourut à Dighem, près de Vilvarde en 1802. — Son fils qui se faisait appeler BOUCQUEAU *de Villeraie*, à une époque où tout le monde, en déclamant contre la noblesse, saisissait l'occasion d'usurper des titres, est mort le 8 novembre 1834, âgé d'environ 65 ans, à Liége où il était doyen de la cathédrale. Après avoir été préfet de Coblentz et directeur des droits-réunis, la perte de sa femme et d'un fils unique l'engagea à chercher dans l'église des consolations que ne lui offrait plus le monde. Cependant il ne renonça pas aux intérêts mondains; et, quand la révolution de Belgique éclata en 1830, il se fit nommer au congrès où il vota l'exclusion des Nassau et fut chargé de rédiger contre le gouvernement déchu un manifeste qui n'a point encore paru. Boucqueau a été ensuite membre de la chambre des représentants où il appartenait au parti des *catholiques politiques*. Il vint à Paris avec la députation chargée d'offrir la couronne au duc de Nemours, au moment où le peuple de la capitale ravageait Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché. Il a laissé au séminaire de Liége plus d'un million, en vertu d'un testament qui a donné lieu à un procès pour cause de captation. On prétend que quand il mourut il allait être nommé à l'évêché de Tournay. Les éloges donnés à sa prédication ne lui ont jamais été décernés que par l'ignorance ou la flatterie.

R—F—C.

BOUDET (JEAN-PIERRE), pharmacien, naquit à Reims, en 1748, et mourut à Paris, au commencement de l'année 1829. Ayant fini ses études dans son pays natal, il se rendit à Paris pour y apprendre la pharmacie sous Bayeu et Parmentier; il revint à Reims quelques années après, et s'y fit recevoir pharmacien. Ses talents, son esprit d'indépendance et ses connaissances le firent admettre dans une société qui s'occupait de l'étude des sciences, et qui avait déjà établi une chaire de chimie appliquée aux arts, tenue, en 1782, par Pilâtre de Rozier. L'année suivante (1783), Boudet remplaça dans cette chaire ce célèbre et malheureux chimiste. En 1785, il vendit son officine et alla prendre à Paris celle de MM. Pia et Deyeux, ses anciens maîtres. La révolution éclata peu d'années après, et quoiqu'elle dût porter un notable dommage à son établissement, placé dans le quartier de la noblesse, il en adopta chaudement les principes, sans prévoir que plus tard il serait obligé d'en blâmer les excès. En 1793, le comité de salut public, sur le témoignage de Berthollet, le nomma inspecteur des départements de l'Est, pour l'extraction du salpêtre et la fabrication de la poudre à canon. Il y établit des ateliers qui produisirent une quantité considérable de salpêtre raffiné. En 1798, le directoire exécutif lui accorda le titre de pharma-

cien en chef de l'armée d'Egypte, et il fut attaché à la commission des sciences et arts, connue sous le nom d'institut d'Egypte. Inspecteur des pharmaciens, directeur des brasseries et distilleries établies pour le service de l'armée, et membre du conseil de salubrité, Boudet se multipliait pour ainsi dire, et trouvait encore du temps pour s'occuper de la préparation des médicaments. Kléber étant devenu le chef de cette armée, lui confia la direction de la pharmacie de la marine, et le chargea des approvisionnements nécessaires pour les pharmacies de l'armée qui se trouvaient épuisées. Dépourvu de tout, même des instruments propres à la préparation des médicaments, il y suppléa avec habileté, et remit en un tel état la pharmacie d'Egypte que, les hôpitaux militaires et Alexandrie, alors assiégée, fournis de tout ce dont ils avaient besoin, il put encore rapporter en France une grande quantité de médicaments simples qu'il avait soustraits aux recherches des Anglais, et qui furent à cette époque d'une ressource précieuse. Après son retour, en 1802, avec les débris de l'expédition, ses amis, et plus particulièrement Parmentier, obtinrent pour lui la place de pharmacien en chef de la Charité; il fut nommé plus tard pharmacien principal du camp de Bruges, et reçut la décoration de la Légion-d'Honneur des mains de Napoléon. Boudet, qui aimait la vie active, fit les campagnes d'Autriche et de Prusse en 1805 et 1807. Il devait suivre en Portugal le maréchal Masséna, qui l'avait demandé au ministre de la guerre; mais l'âge et plus encore les infirmités l'en empêchèrent. Ayant obtenu sa retraite, il revint occuper le poste qu'il avait quitté à l'hôpital de la Charité. Il y resta peu de temps; des tracasseries qu'on lui suscita le forcèrent à donner sa démission. Boudet a peu écrit; on sait seulement qu'il a coopéré à la rédaction de plusieurs ouvrages, notamment au Code pharmaceutique à l'usage des hôpitaux civils, etc. On lui doit plusieurs communications intéressantes, parmi lesquelles on cite ses lettres sur les eaux de Paildoff en Allemagne, sur la fabrication du bleu de Prusse, écrites de Znaïm en Moravie; une notice sur l'extraction du pastel d'Egypte, et enfin : I. *Mémoire sur le phosphore*, Paris, 1815, in-4°. II. *Notice historique sur l'art de la verrerie, né en Egypte*, 1824, in-8°, insérée au *Journal de pharmacie*. Agé de quatre-vingts ans, Boudet s'occupait encore de sciences, et assistait régulièrement aux séances de l'académie de médecine et de la société de pharmacie dont il était membre.

L—c—J.

BOUDET (Jean), général français, naquit, en 1769, à Bordeaux. A quatorze ans il obtint une sous-lieutenance dans la légion de Maillebois, au service de la Hollande. Après le licenciement de ce corps, il entra simple dragon dans le régiment de Penthièvre; mais dégoûté bientôt d'une carrière qui ne lui promettait aucun avancement, il acheta son congé, et se retira dans sa famille. En 1792, il fut nommé capitaine d'une compagnie de chasseurs francs, employé à l'armée des Pyrénées, et se distingua dans différentes affaires, notamment à la défense du château Pignon où il battit les Espagnols, et leur enleva toute leur artillerie de siège. Cet exploit, consigné dans les rapports officiels, lui valut le grade de chef de bataillon. En 1794, Boudet s'embarqua sur la flotille desti-

née à reprendre aux Anglais les colonies dont ils s'étaient emparés. Il fit des prodiges de valeur à l'attaque de la Guadeloupe, battit les Anglais dans toutes les rencontres, et, après les avoir forcés d'abandonner cette colonie, les poursuivit successivement à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, à la Grenade, etc. (*Voy.* HUGUES, au Suppl.). De retour en Europe, avec le grade de général de division, Boudet fut envoyé à l'armée de Hollande, sous les ordres de Brune. Il commandait à Castricum l'avant-garde qui enfonça la colonne anglaise; et il fut chargé par Brune de porter au directoire la capitulation du duc d'York (*Voy.* ce nom, tom. LI). Boudet fut un des généraux qui contribuèrent à la révolution du 18 brumaire, en accompagnant Bonaparte à Saint-Cloud. Employé sous Murat à l'armée de réserve, il se signala devant Plaisance, et prit part à la victoire de Marengo. Il était de la division de Desaix qu'il remplaça dans le commandement; et, quoique atteint lui-même d'une balle, il dispersa les Autrichiens qu'il avait en face, et les poursuivit jusqu'en avant de Roveredo. Désigné pour faire partie de l'expédition de Saint-Domingue, il arriva devant le Port-au-Prince le 3 février 1802. Avant d'employer la force contre les noirs, il essaya d'entrer en négociation avec leurs officiers; mais il ne put les détourner d'exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu de Toussaint-Louverture, d'incendier toutes les plantations en cas de débarquement. Maître du Port-au-Prince, sans ralentir sa marche, dont la célérité seule pouvait assurer le succès, il s'occupa de rallier à la cause française les principaux planteurs et les chefs noirs, et il en décida plusieurs à prêter serment au premier consul. Le général Leclerc, sentant la nécessité de faire connaître au gouvernement la véritable situation de Saint-Domingue, jeta les yeux sur Boudet pour remplir cette mission de confiance; mais avant son arrivée à Paris cette colonie était irrévocablement perdue pour la métropole. Employé d'abord à l'armée de Hollande, Boudet fit la campagne d'Allemagne, en 1805, celle de Prusse, en 1806, et celle de Pologne, en 1807. Il faisait partie de l'armée destinée à la conquête de l'Espagne, en 1808; mais il fut rappelé sur la nouvelle que les hostilités venaient de recommencer en Allemagne. Boudet se signala surtout à la prise de l'île de Lobau où il pénétra le premier l'épée à la main. Chargé de défendre le village d'Essling avec sa division, il reprit à l'ennemi des canons qu'un de ses officiers s'était laissé enlever, et concourut au gain de la bataille par de brillantes charges de cavalerie. Malade de la goutte, il refusa de suivre les avis des médecins; cependant l'armistice de Znaïm lui permettant de prendre enfin quelque repos, il s'établit à Budweiz; mais c'était trop tard. Tous les soins lui furent vainement prodigués; il mourut d'une goutte remontée, le 14 sept. 1809. Boudet avait été créé comte de l'empire par Napoléon, et chevalier de Danebrog par le roi de Danemark.

W—s.

BOUFFEY (LOUIS-DOMINIQUE-AMABLE), médecin, naquit en 1748 à Villers-Bocage, dans la Basse-Normandie. Après avoir pris ses grades, il s'établit dans la petite ville d'Argentan. A la création de la société royale de médecine, en 1776, il en fut nommé correspondant; et il lui adressa, la même année, des *Observations* sur une épi-

zootie qui s'était manifestée dans un troupeau de moutons, et qu'il avait fait cesser en décidant le propriétaire à construire une étable plus aérée (Voy. les *Mém. de la société*, I, 249). Deux ans après, il concourut pour un prix *sur le traitement des fièvres;* et, si son mémoire ne fut pas couronné, du moins il lui mérita des éloges publics (*Ibid.*, II). En 1784, il inséra dans le *Journal de médecine* (juillet, tom. LXII) des *Observations* sur le danger des crapauds employés comme topique pour les cancers ulcérés. Bouffey était alors médecin consultant de Monsieur, frère du roi; mais ce titre purement honorifique ne l'avait point obligé de quitter Argentan, où il continuait d'exercer son art avec une réputation croissante (1). Il remporta le prix, en 1789, à l'académie de Nancy, pour un *Mémoire sur les causes des maladies dominantes dans les hivers rigoureux*, que cette compagnie fit imprimer (2). Ayant embrassé les principes de la révolution, Bouffey devint, en 1790, l'un des administrateurs du district d'Argentan; et, à la création des sous-préfectures, il en fut nommé le premier sous-préfet. Il remplit cette place avec zèle jusqu'en 1808, qu'il fut député par le département de l'Orne au corps législatif. L'année suivante il y prononça l'éloge funèbre de ses deux collègues, Perrin et Bonvoust; et en 1814 il combattit le projet de loi sur l'importation des vers étrangers. En 1815 il cessa de faire partie de la chambre et revint à Argentan. Le roi le nomma membre du conseil municipal en 1819; et il mourut dans les premiers mois de 1820. Outre le *Mémoire* couronné par l'académie de Nancy, on a de Bouffey: I. *Essai sur les fièvres intermittentes*, où l'on examine l'action et l'usage des fébrifuges, surtout du quinquina, Paris, 1789, in-8°. II. *Recherches sur l'influence de l'air dans le développement, le caractère et le traitement des maladies*, ibid., 1799, in-8°; deuxième édition, ibid., 1813, 2 part. in-8°. Adet, au nom de l'auteur, fit hommage de cette édition au corps législatif par un discours imprimé dans le *Moniteur*, p. 324. W—s.

BOUFFLERS (le marquis Stanislas de), long-temps célèbre sous le nom de chevalier, naquit à Lunéville en 1737. La comtesse de Boufflers, sa mère, faisait dans cette ville les honneurs de la cour du bon roi Stanislas, qui fut le parrain et le protecteur de son fils. Cette cour était alors le rendez-vous des plus beaux esprits du siècle. Voltaire, Saint-Lambert, le président Hénault, Mesdames du Chastelet, de Grammont, et beaucoup d'autres personnages dignes d'entrer dans cette brillante élite formaient autour du *philosophe bienfaisant* un cercle dont toutes les cours auraient pu être jalouses. On s'étonne que, avec beaucoup d'esprit, le jeune chevalier n'ait pas acquis davantage au milieu d'une pareille réunion; mais son esprit se développa lentement, et on l'a entendu dire lui-même que dans sa jeunesse on l'appelait *pataud*. Le joli conte d'*Aline*, publié en 1761, commença sa réputation. Il était alors au séminaire de Saint-Sulpice, où il se préparait à devenir évêque. Ce conte n'était guère propre à décider

(1) Le nom de Bouffey ne figure point dans la liste des medecins de Monsieur, en exercice. Ainsi c'est à tort que les biographes modernes disent qu'il quitta Paris après l'émigration de ce prince; il n'avait pas cessé d'habiter Argentan.

(2) Nancy, 1789, in-8°.

de sa vocation. Il se rendit lui-même justice et quitta le séminaire au bout de six mois; mais voulant conserver un bénéfice de quarante mille livres que le roi Stanislas lui avait donné, en Lorraine, il échangea le petit collet contre une croix de Malte, ce qui donnait le droit de posséder des bénéfices. Le jeune Boufflers devenu chevalier alla dans la Hesse en 1762; mais, avant de partir, il adressa sur son changement d'état à l'abbé Porquet, son précepteur, une lettre assez gaie: « J'aurais pu, écrivait-il, d'après mon respect pour l'avis des sots, quitter mon état sans en prendre un autre. Mais les sots m'ont dit qu'il fallait absolument avoir un état dans la société: je leur ai proposé de prendre celui d'*homme de lettres;* ils m'ont répondu que j'avais trop d'esprit, et que j'étais de trop bonne maison pour cela. Je me suis souvenu que j'étais gentilhomme, et que les gentilshommes devaient aller à la guerre. Là-dessus, je me suis fait faire un habit bleu, j'ai pris la croix de Malte, et je suis parti sans répliquer. » Le chevalier de Boufflers fut à l'armée ce qu'on l'avait vu dans les cercles de Paris, plein de gaîté et de folie. Il avait nommé un de ses chevaux le *prince Ferdinand*, et un autre le *prince Héréditaire*. Lorsqu'il appelait le matin son palefrenier, il lui demandait si le prince Ferdinand et le prince Héréditaire étaient étrillés. *Oui, M. le chevalier*, répondait le palefrenier. Et le chevalier, avec tout le sérieux dont il était capable, disait à sa compagnie: *Je les fais étriller tous les matins; vous voyez que j'en sais plus long que nos maréchaux*. A son retour de l'armée, il se livra entièrement à la dissipation, avec des militaires de son âge. Il eut la passion des femmes et des chevaux, et devint le plus errant des chevaliers. C'est à lui que le comte de Tressan dit un jour en le rencontrant sur une grande route: *Chevalier, je suis ravi de vous trouver chez vous*. Les lettres de Boufflers adressées à sa mère, sur son voyage en Suisse, ont été publiées en 1770. Cette correspondance est sans contredit une des plus gaies et des plus spirituelles qui aient été écrites dans notre langue. Dans ce voyage, il se donna pour un peintre, et fit les portraits des principaux habitants et des plus jolies femmes des villes où il passa. Pour être extraordinaire en tout, il ne prenait qu'un petit écu par portrait. En arrivant à Genève, il voulut reprendre son véritable nom; et c'est alors qu'on le regarda comme un aventurier. Il alla visiter J.-J. Rousseau, qui ne dut pas le bien recevoir, si l'on en juge d'après ce portrait tracé dans les *Confessions*. *Il a beaucoup de demi-talents en tout genre; et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres; va jouaillant un peu du sistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel*. Mais le chevalier fut bien dédommagé de la réception de Rousseau par celle qu'il obtint de Voltaire, aux Délices (1). Tout le monde connaît la charmante pièce de vers que lui adressa le patriarche de Ferney, et qui commence par ces mots:

Croyez qu'un vieillard cacochyme....

(1) En 1766, Boufflers dessina à Ferney, et grava à l'eau-forte et au pointillé, dans la manière de Rembrandt, avec beaucoup d'art et d'esprit, un portrait en profil de Voltaire, très-ressemblant et très-expressif. Il l'a représenté assis devant son bureau, la plume à la main et coiffé d'un bonnet. Cette estampe fut très-recherchée. A—T.

Ce fut dans le même temps que le chevalier de Bonnard adressa une jolie épître en vers à Boufflers, et que celui-ci déclara poliment qu'il était *battu* par son panégyriste. En 1771, il se disposait à joindre les troupes confédérées de Pologne; mais il aima mieux rester à Vienne, où il eut beaucoup de succès dans le monde. L'année suivante il devint colonel d'un régiment de hussards. Il accompagna ensuite le duc d'Orléans au combat d'Ouessant, fut fait brigadier d'infanterie en 1780, et maréchal-de-camp en 1784. Le duc de Castries le fit nommer, en 1785, gouverneur du Sénégal, où il resta trois ans, pendant lesquels on n'eut qu'à se louer de son administration (2). Il en revenait, quand il fut reçu à l'académie française, en 1788. Aussi commença-t-il son discours de réception par un morceau sur les nègres; et des rives du Sénégal il transporta son auditoire au milieu des bergers d'Arcadie, et dans la vallée de Tempé. En 1789, il fit une réponse très-brillante au discours de réception de l'abbé Barthélemy. Grimm, qui assistait à cette séance de l'académie française, rapporte que le discours de Boufflers fut très-applaudi, surtout le morceau

(2) Voici quelques détails sur cette partie peu connue de la vie du chevalier de Boufflers. On regarda, dans le temps, l'envoi du poëte sur les plages africaines comme une disgrâce, et on l'attribua à l'indiscrète publication faite dans le *Journal de Paris* d'une chanson qui avait pour titre l'*Ambassade*, et dans laquelle l'abbesse de Remiremont était traitée d'*altesse sauvage* et de *princesse boursoufflée*. Le fait est que le chevalier avait alors soixante mille francs de dettes courantes, une pension de six mille francs, un patrimoine fort léger, et environ vingt-cinq mille francs de revenus viagers, la pension comprise. Il fit présenter un mémoire au roi où, en protestant de son dévouement, il demandait les moyens de s'arranger avec ses créanciers, avant son départ. Le ministre Calonne proposa de lui faire payer deux années de sa pension pendant cinq ans, ce qui ferait douze mille francs par an, et qu'il ne lui fût rien payé pendant les cinq années suivantes; par cet arrangement, disait le ministre, le trésor royal ne sera à découvert que de cinq années qui rentreront successivement. Le roi écrivit au bas de ce rapport: *bon*; de plus, le traitement du gouverneur fut fixé à vingt-quatre mille francs. — Le chevalier, rendu à sa destination, étonna le gouvernement français par les connaissances administratives qu'il déploya dans une lettre inédite, qu'il écrivit, le 23 oct. 1786, au contrôleur-général. Il demandait un secours de dix mille francs pour les frais d'un voyage qu'il comptait faire entreprendre dans l'intérieur de l'Afrique. « La caravane sera composée de quatre ou cinq blancs, de huit ou dix nègres, de six chevaux et six chameaux. Elle partira de la presqu'île du cap Vert, en face de Gorée, et je la conduirai jusqu'à vingt ou vingt-cinq lieues de la côte, à Guiguis, résidence ordinaire du roi de Cayor. Ce prince me donnera des otages pour la sûreté des voyageurs; il leur fournira des guides et des sauve-gardes, et, moyennant quelques présents et quelques promesses, je tirerai de lui les secours les plus utiles, tant sur ses états que sur ceux de ses voisins. C'est d'après les renseignements que j'aurai pris dans le pays que je tracerai la marche de M. de Villeneuve, mon aide-de-camp, auquel je confierai cette expédition.... Indépendamment des observations géographiques et politiques dont je le chargerai, il rapportera des échantillons de tous les minéraux, de tous les cailloux, de tous les marbres qu'il trouvera sur son chemin, avec toutes les graines, toutes les plantes, tous les animaux qu'il pourra se procurer, sans compter des essais de tous les bois, de toutes les gommes, de toutes les résines, etc, enfin de toutes les productions des trois règnes qui pourraient servir soit à notre luxe, soit à notre instruction. Il s'informera des moyens de communication avec les rivières dont la navigation nous appartient exclusivement; il tâchera de s'en approcher et de nous envoyer par cette voie les produits de ses recherches, qu'il ne pourrait point charger sur ses chameaux. Enfin, quelle que soit l'issue du voyage, j'espère que la médiocre dépense qu'il doit coûter sera plus que payée par les seuls objets de curiosité qui nous en reviendront. » Les prédécesseurs de Boufflers avaient fait la traite des noirs pour leur compte; il ne se contenta pas d'y renoncer, il l'interdit à tous ceux qui étaient attachés à son gouvernement. Il rendit moins cruel ce commerce odieux, qu'il ne pouvait généralement empêcher, et plus d'une fois on le vit acheter de malheureux noirs pour leur sauver la vie et les rendre à la liberté. M. le duc Elzéar de Sabran, dont le chevalier avait épousé plus tard la mère, dit dans une *Notice* inédite, qui me fut envoyée par lui en mars 1815: « Il surprit par sa bonté les Européens et les nègres; il étonna aussi le gouvernement français par les ressources qu'il y découvrit et les facilités qu'il y établit pour le commerce. Son départ du Sénégal fut une calamité et jusqu'à plus de deux lieues de la côte il entendit le cri du regret universel. » Il partit de Gorée le 20 nov. 1787, *avec un congé du roi*, dit-il dans une de ses lettres; et il arriva à la Rochelle le 27 décembre. Ce *congé* fut rendu définitif par l'intervention de ses amis, V—va,

où il représentait la Grèce détruite par la main du temps, et tous ses monuments relevés, tous ses grands hommes ressuscités par le génie de l'auteur d'*Anacharsis*. La réputation de Boufflers le fit élire aux États-Généraux; mais la tribune exigeait des connaissances qui lui manquaient absolument, et des talents oratoires que la nature lui avait refusés. Ce fut peut-être pour se faire remarquer qu'il y affecta des idées bizarres, et même peu convenables à un homme de son rang. Cependant il lut quelques rapports sur des objets d'utilité publique, et fit rendre deux décrets : l'un qui assure aux inventeurs la propriété de leurs découvertes, et l'autre qui a pour but l'encouragement des arts utiles. Après la session de l'assemblée constituante, où il avait montré quelque penchant pour les innovations, il crut néanmoins devoir s'éloigner de sa patrie. Un asile lui était offert à la cour de Rheinsberg. Le prince Henri de Prusse lui écrivit : *Venez dans mes bras*. Il aurait pu lui répondre comme La Fontaine à M. d'Hervart, mais non avec la même naïveté, la même bonhomie : *J'y allais*. Il se trouvait à Berlin lorsque le comte de Ségur y arriva au commencement de 1792, pour négocier de la part de Louis XVI, devenu roi constitutionnel, et il appuya le diplomate français de tout son crédit. Selon Ségur lui-même, *il eut le rare courage de braver des passions violentes, de dire la vérité au roi de Prusse et de lui dévoiler l'avenir. Il lui prédit qu'il exaspérerait le peuple qu'on voulait calmer, qu'il compromettrait la vie d'un monarque qu'on voulait sauver*... Boufflers vécut ensuite à la cour de Rheinsberg, où la bienveillance du prince Henri lui parut quelquefois un peu capricieuse. Il obtint de la munificence de Frédéric-Guillaume II une concession de terres fort étendue, où devait s'établir une colonie d'émigrés français. Mais ce projet n'eut pas de suite, d'après la tournure des évènements. Boufflers épousa à Berlin la veuve du marquis de Sabran, et rentra en France avec elle, au printemps de 1800. Bien accueilli, dès le premier instant, par Bonaparte, il répondit trop tôt et trop bien à cet accueil; et cet empressement l'empêcha peut-être d'avoir part aux faveurs que Napoléon refusait rarement aux hommes de quelque illustration qu'il voulait attirer à lui. Boufflers ne put même pas en obtenir une préfecture qu'il sollicita; et il resta dans une position de fortune médiocre. Reprenant alors ses occupations littéraires, il parut renoncer aux travaux légers, et ne se livra plus qu'à des objets trop sérieux pour lui, comme *le libre arbitre*, sujet qu'il ne sut pas dégager des ténèbres théologiques et métaphysiques, et que ses lecteurs habituels ne pouvaient ni lire ni comprendre. Le petit nombre de ceux qui en ont surmonté l'ennui y a cependant trouvé de l'esprit et même de la raison. Boufflers retrouva sa facilité dans des contes dont la longueur n'est pas le moindre défaut. Comme ancien académicien, il entra à l'Institut en 1804. Peu de jours auparavant, se trouvant chez madame de Staël, qui lui demandait pourquoi il n'était point de l'académie, il avait répondu par le quatrain suivant :

Je vois l'académie où vous êtes présente;
Si vous m'y recevez, mon sort est assez beau.
Nous aurons à nous deux de l'esprit pour quarante,
Vous comme quatre et moi comme zéro.

Boufflers concourut aussi dans ce temps à la rédaction du *Mercure*; et les morceaux qu'il y fit insérer ne sont pas ce qu'il a fait de moins inté-

ressant. En 1805, il prononça l'éloge de son oncle, le maréchal de Beauvau, morceau plein d'esprit et de sentiment. L'éloge de Barthélemy, qu'il lut l'année suivante, n'eut pas le même succès. Il y parut plus brillant que solide, ce qui était tout-à-fait un contre-sens à l'égard d'un érudit aussi profond. En général, Boufflers cherche trop l'antithèse de mots, et le trait à la fin de la phrase : voilà pour sa prose. Quant à ses vers, on y trouve aussi la recherche du trait, beaucoup d'esprit en petite monnaie, et souvent de mauvais aloi. Chamfort comparait ses poésies à des méringues ou à de la crême fouettée, et Saint-Lambert l'appelait *Voisenon-le-Grand*. Il n'a guère fait que des pièces de circonstance. On lui attribue des couplets d'un cynisme repoussant, surtout quand il y est question de sa mère; ce qui est d'autant plus étonnant qu'alors il était ecclésiastique. La pièce du *Cœur* est celle qu'on a le plus citée : elle est très-graveleuse, mais la seule peut-être où brillent une grace et un talent qu'il n'a plus retrouvés depuis. Sous le gouvernement impérial, toujours courtisan, il fréquentait beaucoup la famille Bonaparte, surtout Elisa Bacciocchi. Un jour que Jérôme était revenu d'une croisière dans la Méditerranée, Boufflers composa pour lui ce quatrain adulateur :

Sur le front couronné de ce jeune vainqueur
J'admire ce qu'ont fait deux ou trois ans de guerre.
Je l'avais vu partir ressemblant à sa sœur,
Je le vois revenir ressemblant à son frère.

On attribue à Laclos un portrait du chevalier qui se trouve dans la *Galerie des États-Généraux*, et dont voici les traits principaux : « *Fulber* eût été le plus heureux des hommes, s'il avait pu demeurer toujours à vingt-cinq ans. Ecrits voluptueux, couplets amusants, vers agréables, cette foule de riens qui sont les hochets d'une jeunesse partagée entre l'amour et les talents, donnent une espèce de célébrité; mais lorsque la saison des folies aimables est passée, lorsque la raison vient revendiquer ses droits, elle rougit des succès dus à de si petites causes. *Fulber* en est à ces tristes expériences : il a voulu faire succéder la vérité aux contes, la pensée au coloris, la méditation à la poésie. Quel a été son étonnement, lorsque l'habitude des choses frivoles a rendu pénible l'usage de l'esprit appliqué à des vues plus utiles!... *Fulber* abonde dans ce qu'on appelle esprit, et il parle comme quelqu'un qui a besoin de ne rien perdre. Né sérieux, il veut être gai; frivole, il veut être grave; bon, il veut être caustique; paresseux, il veut jouer le travailleur. Il court après les petits succès, et paraît les dédaigner. A peine fut-il parvenu au fauteuil qu'il plaisanta sur les honneurs académiques. Il est né quatre-vingts ans trop tard. Du temps des Fontenelle, des La Motte, des Gresset, il eût brillé sur le Parnasse français. A l'époque où nous nous trouvons, qu'est-ce que l'esprit tout seul, ou de l'esprit poétique, ou de l'esprit d'académie, ou de l'esprit de boudoir, ou de l'esprit des soupers? Nous évitons à un certain âge le ridicule des couleurs tendres, de la danse, et autres amusements :

Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur. »

A ce portrait qui n'est pas flatté, opposons quelques traits de celui qui fut tracé par un ami, le célèbre prince de Ligne : « M. de Boufflers a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, député, philosophe, et de tous ces états il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a toujours pensé en cou-

rant. Ou voudrait pouvoir ramasser toutes les idées qu'il a perdues sur les grands chemins avec son temps et son argent. Il a de l'enfance dans le rire, et de la gaucherie dans le maintien. Il est impossible d'être meilleur ni plus spirituel; mais son esprit n'a pas toujours de la bonté, et quelquefois aussi sa bonté pourrait manquer d'esprit. »Mais ce qui caractérise peut-être encore mieux le marquis de Boufflers, c'est ce résumé piquant, attribué à Rivarol, et qui peint très-bien par le contraste les différentes circonstances où il s'est trouvé: *Abbé libertin, militaire philosophe, diplomate chansonnier, émigré patriote, républicain courtisan.* — Après une maladie longue et douloureuse, il mourut le 18 janvier 1815, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, auprès du poète Delille, qu'il avait beaucoup fréquenté dans les dernières années de sa vie (3). On a publié de Boufflers : I. *La reine de Golconde,* conte, 1761, in-12. II. *Le Cœur, poème érotique, avec réponse de Voltaire,* 1763, in-12. III. *Lettres du chev. de Boufflers à sa mère, sur son voyage en Suisse,* 1770, in-8°. IV. Ses *Œuvres,* 1786; in-12. V. *Discours de réception à l'académie française,* 1788, in-4°. VI. *Poésies et pièces fugitives diverses du chev. de B***,* 1782, in-8°; nouvelles éditions, 1792, 1795, in-12. VII. *Rapport fait à l'Assemblée nationale sur la propriété des auteurs de nouvelles découvertes et inventions en tout genre d'industrie,* 30 déc. 1790, Paris, 1791, in-8° de 50 p. VIII. *Rapport sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes en tout genre d'industrie,* 9 sept. 1791, in-8°. IX. *Discours sur la vertu,* prononcé à l'académie de Berlin, le 25 janv. 1797; 2e édit., 1800, in-8°. X. *Discours sur la littérature,* prononcé à l'académie de Berlin, 1801, in-8°. XI. *Eloge du maréchal de Beauvau,* 1805, in-8°. XII. *Eloge de l'abbé Barthélemy,* 1806, in-8°. XIII. *Le libre Arbitre,* avec cette épigraphe : *Nosce te ipsum,* 1808, in-8°. XIV. *Le Derviche, conte oriental ; Tamara ou le Lac des pénitents; Ah ! si...,* contes, 1810, 2 vol. in-12. XV. *Essai sur les gens de lettres,* lu dans une séance de l'Institut, 1811, in-8°. XVI. *Esprit de Boufflers* (publié par l'auteur de cet article), 1810, in-18. XVII. *Œuvres complètes,* 1813, 2 vol. in-8°. Cette édition, qui fut revue par l'auteur lui-même, passe pour la meilleure. Elle a été reproduite en 1817, 4 vol. in-18. Le titre est cependant fautif: il n'y a pas d'œuvres complètes de Boufflers; bien qu'il en ait paru un grand nombre et beaucoup de contrefaçons, sans participation de l'auteur ni de ses héritiers. XVIII. *Œuvres posthumes* (publiées par l'auteur de cet article, sur le manuscrit autographe de Boufflers), 1815, in-18. XIX. *Œuvres de Boufflers,* 1828, 4 vol. in-18. XX. *Œuvres choisies de Boufflers et notice,* 1835, 1 vol. in-18. C'est la 198e livraison de la *Bibliothèque des amis des lettres.* Beaucoup de ses compositions, en prose et en vers, sont restées inédites dans

(3) Boufflers avait de l'esprit, de l'imagination, le style d'un homme de la meilleure société; mais il visait trop à l'originalité; il portait trop loin le goût des antithèses, des pointes, des jeux de mots, de la bouffonnerie qui, sous sa plume, dégénère quelquefois en niaiserie, en tours de force et en trivialité. Bel-esprit plutôt que poète, il fut le *Voiture* de la fin du XVIIIe siècle, et aucune de ses productions ne porte le cachet du génie. En 1814, il avait succédé à Palissot, son compatriote, dans la place de conservateur-administrateur de la bibliothèque Mazarine, mais il n'en jouit que six mois. A—T.

les mains de ses héritiers, aucun libraire n'ayant voulu s'en charger. Il y a quelques années, on avait annoncé la publication d'*OEuvres inédites*, contenant des contes, des pièces fugitives et des discours philosophiques. Mais il paraît qu'on y a renoncé (4).

F—LE.

BOUGET (Jean), savant orientaliste, né à Saumur en 1692, était fils d'un batelier. Placé d'abord comme enfant de chœur chez les oratoriens, son intelligence précoce et ses dispositions pour l'étude lui valurent l'attention des bons pères qui lui enseignèrent les éléments du latin. Un jour qu'il s'était rendu coupable de quelque espièglerie, il s'enfuit de la maison pour se soustraire à la correction qu'il avait méritée; il trouva sur la levée une chaise de poste, monta derrière et arriva à Tours sans savoir ce qu'il deviendrait. Cette chaise appartenait au comte Albani, grand seigneur romain. Le comte questionna l'enfant, et, charmé de l'ingénuité de ses réponses, l'emmena à Rome et lui fit partager l'éducation de ses fils, dont Bouget devint bientôt le répétiteur. Ayant achevé ses études, il entra dans un séminaire où il fit de rapides progrès dans les langues orientales, et dès qu'il eut reçu les ordres, il fut pourvu de la chaire d'hébreu au collége de la Propagande. En 1737, il joignait à cette chaire celle de littérature grecque, au grand collége romain; il possédait déjà plusieurs bénéfices considérables. Ses talents lui méritèrent plus tard l'affection du pape Benoît XIV, qui le nomma son camérier secret et l'honora d'une grande confiance. Il mourut à Rome, en 1775, à quatre-vingt-trois ans, laissant la réputation d'un savant aimable et très-spirituel. Parmi les *lettres* attribuées à Clément XIV (*Voy.* Caraccioli, tom. VII), on en trouve une de 1745 adressée *à monsignor Bouget*, prédicateur. Nous en ferons connaître un passage où se trouve bien caractérisé le genre d'esprit de celui à qui elle était supposée écrite : « Je ne manquerai point, « dit-il, de me rendre à votre « gracieuse invitation, comme chez « quelqu'un qui réunit dans sa « personne l'esprit, la science et la « gaîté. Si jamais la mélancolie vient « à m'investir, je rechercherai vos « aimables entretiens, dont Benoît « XIV connaît tout le prix, et qui « auraient fait sur Saül la même im« pression que la harpe de David. « Vous avez le talent de narrer de « la manière la plus rapide et avec le « plus vif intérêt. Des riens, par la « tournure que vous leur donnez, de« viennent la matière d'une solide « instruction. » On a de Bouget : I. *Grammaticæ hebraicæ rudimenta*, Rome, 1717, in-8°. Cette édition, indiquée comme la seconde est dédiée au cardinal Albani, par une épître dans laquelle l'auteur exprime sa reconnaissance pour cette illustre famille. II. *Lexicon hebraicum et chaldaico-biblicum*, ibid., 1737, 3 vol. in-fol. Ce dictionnaire très-estimé des hébraïsants n'est pas

(4) Nous citerons encore de Boufflers l'édition de ses poésies accolées à celles de Villette (*Voy.* ce nom, tom. XLIX), Paris, Cazin, 1781, in-18; *OEuvres du C. Stanislas Boufflers*, seule édition avouée par l'auteur, où se trouvent un grand nombre de pièces inédites, Paris, an IX (1803), in-8°. Cette édition est précédée d'un portrait fort ressemblant de l'auteur. On en a retranché toutes les pièces licencieuses ou antireligieuses qui s'étaient glissées dans les éditions publiées depuis la révolution, et pourtant on y trouve encore un certain couplet qui commence par ce vers : *De la femme d'un roi nègre*. Nous avons eu souvent occasion de voir Boufflers en société dans les deux premières années de ce siècle. Il était fort petit et ressemblait plus dans ce temps-là à un curé de village qu'à un abbé sémillant ou à un preux chevalier. A—T.

commun en France. Bodin a consigné dans ses *Recherches sur la ville de Saumur*, t. II, p. 473, une notice sur Bouget, que nous avons complétée dans cet article.

F—T—E et W—S.

BOUGROV, professeur à l'université de Moscou, s'était distingué de bonne heure par des connaissances très-étendues en mathématiques et en astronomie. Sa *Dissertation* sur le mouvement elliptique des astres, Moscou, 1822, avait commencé sa réputation, et le gouvernement l'avait désigné pour voyager dans les pays étrangers, et y faire des observations astronomiques, lorsqu'il fut atteint d'hypocondrie. Dans un accès de cette cruelle maladie, il se brûla la cervelle le 25 août 1822. Z.

BOUIN (le P. JEAN-THÉODOSE), astronome, naquit à Paris, le 26 février 1715. Entré jeune dans l'ordre des chanoines réguliers de la congrégation de France, il fut envoyé par ses supérieurs à Rouen. Il y connut Pingré (*Voy.* ce nom, t. XXXIV), qui, d'après les conseils de Lecat, se livrait à l'étude de l'astronomie; et il partagea bientôt son ardeur pour cette science. Dès 1750 il adressa des observations météorologiques à l'académie de Rouen, qui l'admit, en 1754, au nombre de ses associés. Pingré, que ses talents avaient fait appeler à Paris, n'oublia pas le zélé compagnon de ses premiers travaux; et, devenu membre de l'académie des sciences, il le choisit, en 1757, pour correspondant. Le père Bouin, élu prieur de Saint-Lô, avait établi dans les tours de l'abbaye un observatoire où il passait les nuits à faire des calculs qu'il envoyait à Pingré, qui les communiquait à l'académie. Les six premiers volumes du recueil des *Savants étrangers* renferment une foule d'observations du père Bouin sur la marche des planètes, sur les comètes de 1757 et de 1759, le passage de Vénus sur le soleil, si fameux dans l'histoire de l'astronomie, etc. On en trouve la liste dans les *Tables des Mémoires de l'académie*, par Rozier, IV, 46, et dans la *France littéraire*, de M. Quérard. Le père Bouin mourut vers 1795, à une époque où la suppression des académies ne permit pas de payer à sa mémoire un tribut d'éloges; mais on doit s'étonner que cette omission n'ait pas été réparée depuis le rétablissement de l'académie de Rouen, dont il avait été pendant plus de quarante ans l'un des membres les plus laborieux W—S.

BOULAGE (THOMAS-PASCAL), né à Orléans le 25 mars 1769, étudia le droit à Paris. Attaché par principes et par affection à la monarchie et à la famille régnante, il fut, lors de l'emprisonnement de Louis XVI, une des personnes qui s'offrirent en otage pour obtenir sa liberté. Il alla exercer à Auxerre, puis à Troyes, la profession d'avocat et d'avoué au tribunal de première instance. Les intervalles de repos que lui laissaient ses occupations au barreau furent consacrés à la littérature et principalement aux antiquités. Il devint secrétaire de l'académie du département de l'Aube. Plus tard il fut porté sur le tableau des avocats à la cour impériale de Paris. En 1809 il se mit sur les rangs au concours ouvert pour les suppléances de chaires de droit dans les facultés, et fut nommé professeur suppléant à la faculté de droit de Grenoble. Mais il n'alla pas prendre possession de cette place, et l'année suivante il obtint une nomination à Paris, comme professeur de droit français. Il s'y acquit au-

tant d'estime par ses talents que par sa modération et son impartialité. On remarqua sa conduite dans les troubles qui eurent lieu à l'occasion du cours de M. Bavoux; et son esprit de conciliation contribua beaucoup à calmer l'effervescence des élèves. Boulage mourut le 20 mai 1820. On a de lui : I. *Conclusions sur les lois des Douze-Tables*, Troyes, 1805, in-8°; 2e édition, revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, Paris, 1821, in-8°. Boulage y combat Terrasson avec lequel ses recherches l'avaient mis en opposition directe. II. *Épître envers* (dans les *Mém. de la société de l'Aube.* Voyez aussi les *OEuvres posthumes* de Grosley, 1813, t. II, p. 398). III. *Les otages de Louis XVI et de sa famille*, 1814, tome I, in-8° (le second n'a pas paru). IV. *Liste générale des otages de Louis XVI et de toute sa famille*, 1816, in-8° (elle est plus complète que celle de l'ouvrage précédent). V. *Principes de jurisprudence française pour servir à l'intelligence du Code civil*, 1819 et 1820, 2 vol. in-8°. C'est là l'ouvrage capital de l'auteur. Il est malheureux que la mort ne lui ait pas permis d'achever les six volumes qu'il avait promis. Le premier contient une histoire du droit français dont la plus grande partie est reproduite mot à mot de celle de l'abbé Fleury. VI. *Introduction à l'histoire du droit français et à l'étude du droit naturel*, Paris, 1821, in-8°. On doit encore à Boulage deux opuscules sur les *Mystères d'Isis*, le premier de 1807, le second de 1820 (posthume), et une édition de la *Religion révélée*, de H.-G. Herluison, 1803, in-8°. Barbier (*Dict. des anonymes*, 2e édit., tom. III, p. 234) lui attribue un livre intitulé : *La Rose de la vallée*, ou *la Maçonnerie rendue à son but primitif*, Paris, 1808, in-18. P—ot.

BOULARD (S...), imprimeur-libraire, né vers 1750, s'attacha dans sa jeunesse à connaître le prix et la rareté des livres, et fut chargé de la rédaction de quelques catalogues de vente, entre autres de celui de la bibliothèque de l'abbé Sépher (*Voy.* ce nom, tom. XLII). Son zèle lui mérita l'estime de plusieurs bibliophiles; et il nous apprend lui-même que le savant Mercier de St-Léger l'honorait de son amitié. Il se proposait d'embrasser l'état d'imprimeur, mais les anciens réglements en fixaient le nombre à trente-six pour la ville de Paris; et ce ne fut qu'à la révolution qu'il put monter un atelier. Il faisait partie, en 1790 et 1791, du corps des électeurs de Paris; mais, effrayé sans doute de la marche des évènements, il se tint à l'écart jusqu'à ce qu'il lui fût possible de reprendre ses spéculations. Il joignit alors à son imprimerie un cabinet de lecture, et se chargea des commissions des amateurs pour les ventes de livres. Malgré les occupations que son commerce devait lui donner, il sut trouver le loisir de rédiger plusieurs catalogues et de composer quelques ouvrages, dont un, par son incontestable utilité, lui assure des droits à la reconnaissance des bibliophiles. Il avait quitté son commerce de librairie en 1808, et il mourut vers l'année suivante. On a de lui : I. *Manuel de l'imprimeur*, Paris, 1791, in-8°. Cet ouvrage est destiné particulièrement aux amateurs qui voudraient établir des imprimeries. II. *La vie et les aventures de Ferdinand Vertamond et de Maurice, son oncle*, ibid.,

1792, 3 vol. in-12. III. *Le roman de Merlin l'enchanteur*, remis en bon français et dans un meilleur ordre, ibid., 1797, 3 vol. in-12. Il en a été tiré deux exemplaires sur vélin, dont l'un est à la Bibliothèque royale. L'auteur de ce vieux roman est presque inconnu (*V.* Robert DE BORRON, ci-dessus, p. 22); mais les anciennes éditions en sont très-recherchées des curieux. IV. *Les enfants du bonheur,* ou *les Amours de Ferdinand et de Mimi*, ibid., 1798, 3 vol. in-12. V. *Satire contre les ridicules des coquettes du siècle, et les perruques des élégants du jour*, ibid., 1798, in-4°. La Bibliothèque royale en possède un exemplaire sur vélin, le frontispice porte les initiales T. L. B., dont les deux premières ne peuvent convenir à S. Boulard; mais M. Van-Praët assure que cette satire est de l'imprimeur (Voy. *Catal. des livres sur vélin de la Biblioth. du roi*). VI. *Barthélemi et Joséphine*, ou *le Protecteur de l'innocence*, ibid., 1803, 3 vol. in-12. VII. *Le renard* ou *le Procès des animaux*, nouvelle édition remise en meilleur ordre et considérablement augmentée, ibid., 1803, in-8° (*Voy.* SAINT-CLOST, tom. XXXIX). Il existe de la réimpression un exemplaire sur vélin à la Bibliothèque royale. VIII. *Traité élémentaire de bibliographie*, ibid., 1804-06, 2 part. in-8°. Cet ouvrage, le plus utile de tous ceux qu'a publiés Boulard, contient tout ce qu'il avait appris par trente années d'expérience et de familiarité avec les amateurs. On y trouve de sages conseils aux personnes qui veulent se former des bibliothèques. Boulard assure (p. 58) qu'il avait recueilli plus de trente mille pièces sur la révolution, mais que, ne s'étant attaché qu'aux principales et aux plus piquantes, il était loin de regarder sa collection comme complète. IX. *Mon cousin Nicolas*, ou *les Dangers de l'immoralité*, ibid., 1808, 4 vol. in-12. Tous les romans de Boulard sont au-dessous du médiocre. W—s.

BOULARD (ANTOINE-MARIE-HENRI), littérateur et bibliophile, fut un de ces hommes rares dont la vie n'offre qu'une suite de bonnes actions. Il naquit à Paris, le 5 sept. 1754, d'une famille originaire de Champagne. Son bisaïeul et son aïeul avaient rempli les fonctions de premier secrétaire d'ambassade. Son père, notaire à Paris, y jouissait de la considération due aux talents unis à la probité. Le jeune Boulard acheva ses études au collége du Plessis, sous René Binet (*Voy.* ce nom, LVIII, 299), et remporta le prix d'honneur, en 1770, au concours général de l'université. Un tel succès, obtenu à à l'âge de seize ans, décida sa vocation pour les lettres; mais, respectant les intentions de sa famille, il passa du collége à l'école de droit; et, après avoir terminé ses cours, il fit l'apprentissage du notariat. Son père lui ayant cédé son étude, en 1782, il sut allier avec les devoirs de cette charge son goût pour la littérature. Dans ses loisirs, il apprit les langues étrangères; et quoiqu'il aimât dès lors beaucoup les livres, persuadé qu'on s'instruit encore davantage avec les hommes, il fit sa société habituelle des littérateurs les plus distingués, tels que Labarpe, Delille, Fontanes, Villoison, Sainte-Croix, etc. Trop éclairé pour ne pas sentir la nécessité d'une réforme dans l'administration, Boulard fit précéder sa traduction du *Tableau des progrès de la civilisation en Europe*, par Gilbert

Stuart (*Voy.* ce nom, tom. XLIV), d'une préface dans laquelle il exprime le vœu que les états-généraux près de se réunir, s'empressent d'adopter les mesures propres à faire disparaître les derniers vestiges de la féodalité, et de donner à la France une constitution en harmonie avec l'état de la société. Mais les vœux de cet homme de bien ne devaient être réalisés qu'après que la France aurait subi la plus terrible des révolutions. Dans ces temps désastreux, Boulard fut, ce qu'il avait toujours été, le modèle des citoyens; et, quoique religieux et riche, deux causes de proscription les plus ordinaires à cette époque, il ne fut point inquiété. Sa maison devint, comme l'on sait, l'asile de Laharpe, persécuté (*V.* Laharpe, tom. XXIII); et l'auteur du *Triomphe de la religion*, dont Boulard fut l'éditeur, lui donna la preuve la plus touchante de l'amitié dont il l'honorait en le désignant pour son exécuteur testamentaire. Nommé, sous le consulat, maire du XI[e] arrondissement de Paris, il s'acquitta de ces fonctions difficiles avec un zèle dont la seule récompense était le sentiment d'avoir fait tout le bien qu'il avait pu. Malgré le soin qu'il mettait à cacher ses bonnes actions, elles ne pouvaient pas toutes rester inconnues; et la considération publique s'attachait à l'homme modeste qui n'avait jamais rien fait en vue de l'obtenir. Il fut nommé par le sénat, en 1803, membre du corps législatif; et l'on peut être certain que, dans cette assemblée, ses votes purement silencieux furent les mêmes que s'il eût dû les faire connaître. Boulard doit être regardé comme le fondateur de l'école gratuite de dessin, établie la même année pour quarante jeunes personnes indigentes. Il en fit l'inauguration par un discours dont on trouve l'extrait dans le *Moniteur* du 18 août (An XI, n° 330). Après la session, il devint l'un des administrateurs du lycée qui remplaçait le collège Louis-le-Grand. Il remit, en 1808, à l'aîné de ses fils sa charge de notaire; et, dans cette circonstance, il reçut d'honorables preuves de l'estime de ses confrères. Le désir de conserver à la France une partie de ses richesses littéraires lui avait fait, dès les premières années de la révolution, former une bibliothèque qui s'accrut successivement, au point d'être, après celle du roi, la plus nombreuse de Paris. Si, comme on l'a dit, le goût d'acheter des livres était devenu dans Boulard une sorte de manie, on conviendra du moins qu'il n'en est pas de plus respectable. Mais on a rencontré plus juste en attribuant les acquisitions qu'il faisait chaque jour sur les quais, dans les dernières années de sa vie, au désir qu'avait cet excellent homme d'aider, par des encouragements pécuniaires, la partie la plus souffrante du commerce de la librairie. Dans cette louable intention, il lui est arrivé souvent d'acheter un grand nombre d'exemplaires du même ouvrage. Tous les étalagistes de Paris le connaissaient et le respectaient. Il les visitait tous au moins une fois par semaine, et il ne rentrait jamais chez lui sans être chargé de livres, et après en avoir rempli ses énormes poches qu'il avait fait faire exprès (1).

(1) Il arrivait souvent à Boulard d'acheter, sans marchander, des charretées de brochures et de bouquins, dont quelques petits libraires venaient de faire l'acquisition dans des ventes publiques. Comme le nombre de ses livres augmentait prodigieusement chaque année, sa maison suffisait à peine pour les loger, quoiqu'il eût donné successivement congé à tous ses locataires et même aux boutiquiers. A—T.

C'est d'un goût si estimable et d'intentions aussi pures que la malignité s'est emparée. On a fait contre le bibliomane Boulard des épigrammes et des caricatures qu'il a connues, et qui ont jeté beaucoup d'amertume sur les dernières années de sa vie. Il ne laissait passer aucune occasion de manifester son zèle pour le bien public et la gloire de la patrie. C'est ainsi qu'en 1817 il réclama les tombes oubliées de Boileau, de Descartes, de Montfaucon et de Mabillon, et les fit rétablir dans l'église de St-Germain-des-Prés. Doué d'une grande activité, sans rien retrancher du temps qu'il consacrait chaque jour à l'étude, il trouvait encore le loisir de remplir tous ses devoirs et d'assister exactement aux séances des nombreuses sociétés dont il était membre. Plein de reconnaissance pour les soins qu'il avait reçus de l'université, son attention pour elle était celle d'un fils tendre et respectueux; aussi se faisait-il un plaisir de se trouver à ses cérémonies publiques. Assistant, en 1820, à l'inauguration du collége d'Harcourt, sous le nom de St-Louis, entouré comme autrefois de professeurs instruits et zélés, il se rappela les triomphes de sa jeunesse, et laissa échapper ces mots pleins de bonhomie: « Il y a eu au mois d'août dernier cinquante ans que j'ai eu le prix d'honneur au Plessis. » Quoique septuagénaire, Boulard jouissait d'une santé qui semblait lui promettre encore de longs jours; mais une courte maladie l'enleva le 6 mai 1825. Ses restes, après avoir été présentés à sa paroisse, furent déposés au cimetière du Père-Lachaise, non loin de ceux de Delille, dont il avait été l'admirateur et l'ami. Sa bibliothèque s'élevait à près de 500,000 volumes. Sur ce nombre, 150,000 furent comme restitués à ceux qui les avaient vendus pour le peu qu'ils en voulurent donner. Le surplus forme un *catalogue* en 5 vol. in-8°, rédigé par MM. Gaudefroy et Blenet, et pour les livres en langues étrangères, par M. Barbier, neveu du bibliographe. Le premier vol. est enrichi d'une notice sur Boulard par M. Duviquet. Ce précieux catalogue serait beaucoup plus utile s'il était accompagné d'une table générale des auteurs. C'est dans les manuscrits recueillis par Boulard qu'ont été retrouvés les mémoires de l'abbé Blache (*Voy.* ce nom, LVIII, 318). Outre quelques opuscules, parmi lesquels on se contentera de citer la *Notice sur la vie et les ouvrages de Binet*, 1817, in-8°; la *Réclamation de tombes et de mausolées, par les curé et administrateurs de la paroisse de St-Germain-des-Prés*, 1817; la *Lettre* sur la nécessité d'augmenter le nombre des associés de l'académie des inscriptions (2), etc., on doit à Boulard les traductions sui-

(2) Voici le titre exact de cette lettre qui fait le plus grand honneur aux sentiments de Boulard et qui paraît avoir été son testament de mort : *Lettre à M. le président de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, sur le projet de réduire le nombre des académiciens*, Paris, 1824, in-8° de 8 pages. Ce projet, basé sur la jalousie et la plus honteuse cupidité, avait été proposé par quelques académiciens que nous ne citons point, parce qu'il en est qui sont encore vivants. Il s'agissait de réduire à trente le nombre des quarante membres salariés de cette académie, pour en fermer les portes à leurs rivaux, et pour faire porter à deux mille francs, au lieu de quinze cents francs, le traitement des trente membres restants. En vain le respectable et généreux Boulard leur disait : *Avez-vous fait pour les autres ce que vous auriez voulu qu'on fit pour vous?* En vain il terminait sa lettre par ces mots dignes de considération : *Tâchons de faire naître des Mabillon pour qu'il y ait moins de Mirabeau.* Il prêcha dans le désert; la réduction fut opérée en vertu d'une ordonnance royale, sollicitée *ad hoc*. Boulard, dans un *post-scriptum*, en déplore les résultats et invite les auteurs de la proposition à se nommer franchement : ils ne le firent point; mais la postérité connaîtra un jour les noms de tous les érudits qui se sont déshonorés *pour cinq cents francs*. A—T.

vantes : *Morceaux choisis du Rambler*, de Johnson, 1785, in-12. *Entretiens socratiques sur la véracité*, de Perceval, 1786, in-12. *Tableau des arts et des sciences depuis les temps les plus reculés*, de Banister, 1786, in-12. *Histoire littéraire du moyen âge*, de Harris, 1786, in-12. Les premiers vol. de l'*Histoire d'Angleterre*, de Henry, 1788, 3 vol. in-4° (3). *Tableau des progrès de la civilisation*, de Stuart, 1789, 2 vol. in-8°, et *Dissertation* du même auteur *sur l'ancienne constitution des Germains, Saxons et autres anciens habitants de la Grande-Bretagne*, 1794, in-8°. *L'Angleterre ancienne*, de Strutt, 1789, 2 vol. in-4°. *Précis historique et chronologique sur le droit romain*, par Schomberg, 1793, in-8°; 1808, in-12. *Considérations sur la première formation des langues*, par Adam Smith, 1796, in-8°. *Vies de Howard, Milton, Addison, Pickler, Butler, Tiraboschi*, in 8°. *Eloge de Marie-Gaétane Agnesi*, trad. de l'italien de Frisi, 1817, in-8°. *Bienfaits de la religion chrétienne*, par Ryan, 1807; 3° édition, 1823, in-8°. *Esquisse historique et biographique des progrès de la botanique en Angleterre*, par Pulteney, 1809, 2 vol. in-8°. *Horæ biblicæ*, de Ch. Butler, 1810, in-8°. *Histoire littéraire des XIV premiers siècles de l'ère chrétienne*, par Berington, in-8°. *Tableau des auteurs qui ont écrit sur les testacées*, 1816, in-8°. Indépendamment de tant de traductions d'ouvrages estimables, on est redevable à Boulard des trois recueils suivants destinés à faciliter l'étude de la langue allemande : I. *Essai d'un nouveau cours de langue allemande* ou choix des meilleurs poèmes de Zacharie, Kleist et Haller, avec deux traductions françaises dont une littérale, Paris, 1798, in-8°. II. *Essai de traductions interlinéaires en cinq langues*, ibid., 1802, in-8°. Ce vol. contient la traduction en vers hollandais des *distiques* de Caton ; en allemand de l'*Homme des champs*, de Delille ; en danois, des *Fables* de Lessing ; en suédois, de *quelques odes* d'Anacréon, et en français, de plusieurs *psaumes et cantiques* hébreux. Dans la préface, Boulard, après avoir relevé quelques erreurs de Delille, gémit sur la perte d'une foule de livres anciens qu'on détruit chaque jour sous prétexte que le style en a vieilli, et il fait des vœux pour la prompte exécution de projets utiles aux lettres et au bien public. III. *Essai de traductions interlinéaires en six langues*, ibid., 1802, in-8°. Ce vol. contient la traduction d'*Herman et Dorothée*, en allemand, d'après la version de Bitaubé (*Voy.* GOETHE, au Suppl.) ; celle du premier acte de *Mérope*, en suédois ; et quelques pièces en danois, en anglais, en portugais et en hébreu. Boulard a de plus publié, avec des versions interlinéaires, les *Avis d'une mère à sa fille*, de Mme Lambert, 1800, in-8° ; les *Idylles de Gessner*, 1800, 2 vol. in-8°, etc. Il a coopéré à la traduction de l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon ; il a fourni des articles à différents recueils périodiques, entre antres aux *Soirées littéraires* de Coupé, au *Magasin encyclopédique* (4) de

(3) Les trois derniers volumes ont été traduits par Cantwell.

(4) Parmi les morceaux fournis par Boulard au *Magasin encyclopédique*, on doit distinguer : *Réflexions morales sur quelques fables de La Fontaine*, année 1795, IV, 315.

Millin, au *Mercure étranger*, etc. M. Quérard en a donné la liste dans la *France littéraire*, I, 456. On trouve une notice sur Boulard dans l'*Annuaire nécrologique* pour 1825. W—s.

BOULAY-PATY (Pierre-Sébastien), législateur et jurisconsulte, naquit, le 10 août 1763, à Abbaretz, près de Châteaubriant en Bretagne. Reçu avocat à Rennes, en 1787, et nommé la même année sénéchal de Paimbœuf, avec dispense d'âge, il occupait cette place à l'époque de la révolution dont il se montra partisan zélé, mais désintéressé. Nommé, en 1791, commissaire du roi près le tribunal civil de Paimbœuf, comme il n'avait pas l'âge requis, il fut appelé successivement aux fonctions de procureur-syndic du district de cette ville, et d'administrateur du département de la Loire-Inférieure. Boulay-Paty avait été incarcéré pendant le proconsulat de Carrier; mais en 1795, il devint commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux civil et criminel de Nantes. Elu, en l'an VI (1798), député de ce département au conseil des cinq-cents, il s'y occupa spécialement de la législation maritime et des besoins commerciaux; il fit des rapports et prononça des discours remarquables sur le matériel et les dépenses de la marine, sur son système pénal, sur la composition du jury des conseils de guerre maritimes, sur l'armement en course, sur l'inscription maritime, etc. Il fut deux fois l'un des secrétaires de cette assemblée, et fit partie de la commission de la marine et du commerce. Malgré la modération de ses principes et de son caractère, il dit, dans la discussion de fructidor sur la confiscation des biens des déportés, que les oppositions qui se manifestaient étaient *les derniers hoquets du royalisme et l'écume de Clichy*. Lorsqu'on s'occupait de la loi des douanes, il fit adopter la prohibition non seulement des marchandises anglaises, mais de celles de toutes les nations qui pouvaient être en guerre avec la France; et il proposa aussi de prohiber toute espèce de toiles de coton de fabriques étrangères. Boulay-Paty prit une part fort active aux débats politiques, s'éleva avec force contre le système de bascule adopté par le directoire et manifesta son indignation de ce que l'ex-ministre Schérer n'avait point été arrêté après la défaite de l'armée qu'il venait de commander en Italie. L'un des plus énergiques défenseurs des libertés publiques, il montra l'opposition la plus vive à la révolution du 18 brumaire. Porté sur la liste des représentants proscrits par Bonaparte, il dut sa radiation à l'amitié et aux sollicitations de plusieurs de ses collègues; et bientôt après, lors de la réorganisation des tribunaux, il fut nommé juge au tribunal d'appel de Rennes. C'est en cette qualité que, chargé de répondre au ministre de la justice sur le projet du Code de commerce, il lui adressa des observations qui ont beaucoup servi à la rédaction de ce code, et qui ont été imprimées sous ce titre : *Observations sur le Code de commerce adressées aux tribunaux*, de la part du gouvernement, Paris, 1802, in-8°. Voué à l'étude de la législation commerciale, et conseiller à la cour impériale de Rennes, Boulay-Paty fit, en 1810, à l'école de droit de cette ville, sur la seule invitation du grand-maître de l'université, un cours gratuit, publié depuis sous ce titre : *Cours de droit commercial maritime, d'après les principes et suivant l'ordre du Code de commerce*, Rennes et

Paris, 1821-23, 4 vol. in-8°. En rendant compte de cet ouvrage, M. Dupin l'aîné, dans la *Revue encyclopédique* de juin 1822, disait : « Il manquait à notre jurisprudence un bon ouvrage sur le commerce maritime ; M. Boulay-Paty vient de remplir honorablement cette lacune. Eh ! qui pouvait le faire mieux que lui ? Successivement législateur, professeur et magistrat, il a concouru tour à tour à la confection, à l'enseignement et à l'application de nos lois commerciales. Il possède et les secrets de la théorie et les leçons de la pratique. » Le cours de Boulay-Paty, interrompu pendant les deux invasions étrangères, n'a pas été érigé en chaire permanente. Confirmé, à la restauration, dans ses fonctions de conseiller à la cour royale de Rennes, Boulay-Paty en était devenu le doyen, lorsqu'en 1828, cette cour lui confia la rédaction des observations sur le projet de loi du titre des faillites. Il mourut le 16 juin 1830, dans sa terre de Donges, vis-à-vis de Paimbœuf, sur les bords de la Loire, par suite de plusieurs attaques de paralysie. Les habitants de cette commune, dont il avait constamment défendu les droits et les intérêts, et dont il emportait les regrets, ont concédé à perpétuité le terrain sur lequel a été érigé son tombeau. Modeste et indépendant par caractère, administrateur désintéressé, magistrat intègre, Boulay-Paty fut toujours opposé aux abus du pouvoir, à la violation des lois. Aussi, après quarante-deux ans d'exercice continuel de fonctions publiques, il n'avait reçu ni titres ni décorations. Il n'a laissé qu'un fils, connu par des poésies lyriques. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Boulay-Paty : I. *Traité des faillites et des banqueroutes, suivi du titre de la revendication en matière commerciale, et de quelques observations sur la déconfiture*, Paris et Rennes, 1825, 2 vol. in-8° ; ouvrage plein d'aperçus neufs et de questions clairement résolues, dans l'intérêt de la morale publique et de la sécurité des négociants. II. *Traité des assurances et des contrats à la grosse d'Emerigon, conféré* (par Boulay-Paty) *et mis en rapport avec le nouveau Code de commerce et la jurisprudence, suivi d'un vocabulaire des termes de marine et des noms de chaque partie du navire*, Rennes et Paris, 1826-1827, 2 vol. in-4°. On remarque dans ces savantes annotations d'un livre déjà justement estimé, le talent d'analyse et la justesse des vues qui caractérisent l'éditeur. Un autre ouvrage, l'*Histoire du commerce maritime chez tous les peuples*, l'occupait, quand la mort le frappa au milieu des matériaux qu'il avait rassemblés. Grand travailleur, écrivain exact et consciencieux, quoique plus capable de mettre en œuvre les idées des autres que de trouver lui-même des solutions neuves et profondes, Boulay-Paty peut être regardé aujourd'hui comme un flambeau de la jurisprudence. Ses ouvrages, utilement consultés, sont quelquefois cités comme autorité. A—T.

BOULE (JEAN-CHARLES), prédicateur du roi, était né, vers 1720, à Cannes, petite ville de la Basse-Provence. Il professa d'abord la rhétorique au collège de Villefranche. Le *Journal de Verdun*, avril 1742, contient une *épître* très-agréable qu'il écrivit à cette époque *sur les charmes de l'union et de l'amitié*. Ayant depuis embrassé la vie religieuse dans l'ordre des cordeliers, il fut envoyé par ses supérieurs à Paris

pour y terminer ses études théologiques, et se fit recevoir docteur en Sorbonne. En 1759, il prononça le *Panégyrique de saint Louis* en présence de l'académie française. Cette pièce n'est point imprimée; mais on en trouve dans l'*Année littéraire*, 1760, I, 201, un assez long extrait, que le journaliste termine ainsi : « Je « félicite l'auteur de ce panégyrique, « quel qu'il soit. Il a du style et de la « chaleur. Son éloquence n'est ni « sèche, ni fardée, ni dans la petite « manière de nos jours; elle est « pleine, naturelle, et dans le bon « goût; il écrit sainement, et ce que « j'estime en lui, c'est qu'il est rempli « de l'écriture sainte et des pères, et « qu'il sait s'approprier avec génie « les pensées et les images qu'il puise « dans ces sources fécondes(1). » Après avoir prêché l'Avent à Versailles devant le roi, il fut désigné pour y prêcher le Carême, en 1763. Le père Boule était alors gardien du couvent de son ordre à Lyon, ville où le souvenir de son talent pour la chaire s'est perpétué (Voy. *Catal. des mss. de Lyon*, III, 247). Il obtint, quelque temps après, d'être relevé de ses vœux, et s'établit à Paris où il vivait en 1765. On n'a pu découvrir la date de sa mort. Dans la *Nouvelle bibliothèque d'une homme de goût* (par Desessarts), Paris, 1798, Boule est cité pour ses *panégyriques*, quoiqu'il n'y en ait aucun d'imprimé. On a de lui : l'*Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure*, Lyon, 1747, in-8°, fig. Cet ouvrage exécuté avec le plus grand luxe typographique, est d'ailleurs, au jugement des critiques contemporains, très-bien fait et très-bien écrit. W—s.

(1) En 1761, le père Boule prêcha l'Avent à la cour de Lunéville. Le roi Stanislas fut si satisfait de cet orateur qu'il voulut que l'académie de Nancy le reçût au nombre de ses membres. M. de Solignac qui répondit au discours d'admission du P. Boule, le 7 janvier 1762, dit *que les traits de son éloquence sortaient tout embrasés de son cœur.* L—M—X.

BOULLEMER (Louis de), seigneur de Tiville, né à Alençon le 5 septembre 1727, et mort dans la même ville lieutenant-général, le 1[er] juillet 1773, est auteur d'un *Traité sur les blés*, Alençon, Malassis jeune, 1772, in-8°. C'est un ouvrage écrit avec précision et qui renferme des vues saines et des recherches utiles. Louis de Boullemer s'était beaucoup occupé de cette matière, sous le rapport soit de l'économie domestique, soit de la police, et il a laissé en manuscrit un travail assez considérable qui est le résultat de ses observations et de ses méditations sur cet objet. D—B—S.

BOULLENOIS (Louis), jurisconsulte, né à Paris le 14 sept. 1680, eut pour précepteur Nicolas Magniez, auteur de l'excellent dictionnaire latin, connu sous le nom de *Novitius*, et fit sous sa direction de fort bonnes études au collége de Louis-le-Grand. Trompé sur sa vocation, il entra d'abord au séminaire de Saint-Magloire; mais, bientôt se sentant peu de dispositions pour l'état ecclésiastique, il étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement. Pendant près de soixante ans il a exercé cette profession, de la manière la plus honorable. Versé dans les profondeurs du droit, il avait l'art de les rendre accessibles à l'intelligence commune. Ses vertus étaient égales à ses lumières. On estimait surtout son désintéressement et la simplicité de sa vie, que n'altérèrent pas les dons de la fortune. Au commencement de sa carrière, il avait reçu quelques services d'une personne qui tomba ensuite dans le malheur et qui pour subsister

fut obligée de mettre sa bibliothèque en vente : Boullenois l'acheta au prix de l'estimation et la paya comptant. Lorsqu'il fut question de transporter les livres chez lui, il ne voulut point les recevoir. « En vous obligeant, « dit-il à son ami, je n'ai pas prétendu « vous ôter la seule satisfaction qui « vous reste. Votre bibliothèque « m'apppartient ; conservez-en l'usa- « ge, pour l'amour de moi. » Ce trait de générosité passa presque inaperçu. Quand une impératrice le renouvela en faveur de Diderot, la renommée n'eut pas assez de bouches pour proclamer un tel bienfait. Mais combien l'humble grandeur d'âme de Boullenois ne l'emporte-t-elle pas sur l'ostentation de la souveraine! Ayant eu le malheur de perdre sa femme, avec laquelle il avait vécu dans une parfaite union, il lui consacra un monument dans le chœur de l'église des Carmes et composa une épitaphe en vers latins, dans laquelle il exprima le vœu d'être inhumé dans le même tombeau :

Jam cinis unus erit, quod fuit una caro.

Ses deux fils remplirent, en ce point, ses dernières volontés et firent élever aux auteurs de leurs jours un mausolée magnifique dont les figures et les ornements furent sculptés à Rome, par Poncet de Lyon. On en trouve une description dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, tome 32 p. 271. Boullenois mourut le 23 déc. 1762. On a de lui : I. *Questions sur les démissions de biens*, Paris, 1727, in-8°, in-12 de 84 p. II. *Dissertations sur les questions qui naissent de la contrariété des lois et des coutumes*, ibid., 1732, in-4°. III. *Traité de la personnalité et de la réalité des lois, coutumes ou statuts*, ibid., 1766, 2 vol. in-4°. C'est une nouvelle édition de l'ouvrage précédent, entièrement refondue et à laquelle l'auteur avait travaillé pendant trente années. Le Roi, avocat au parlement, soigna et dirigea cette publication. Le barreau l'accueillit avec la faveur que méritait l'importance du sujet, à une époque où la diversité des lois et des coutumes rendait très-difficile la solution de toutes les questions qui se rattachaient à l'état des personnes et des biens régis par des statuts différents ; Boullenois exprimait, dès ce temps, le vœu qu'une loi uniforme vînt donner à tous la même existence civile. Les changements introduits dans notre législation ont fait perdre à l'ouvrage une partie de son intérêt ; néanmoins on peut le consulter encore avec fruit. Quoique les matières dont il traite fussent les plus embrouillées de l'ancien droit, l'auteur a su y répandre une telle clarté, qu'il n'existe peut-être pas de livre de jurisprudence ancienne, à l'exception de ceux de Pothier, où la discussion soit plus lumineuse et plus nette. Boullenois avait traduit et commenté une dissertation de Rodenburgh, *de Jure quod oritur e statutorum diversitate*. L'éditeur fit imprimer cette traduction et le texte latin avec le *Traité de la réalité et de la personnalité des lois*, et y joignit un abrégé de la vie de l'auteur, par Boullenois de Villeneuve son fils, qui ne croyait sans doute pas, en l'écrivant, que ce tribut de la piété filiale subsisterait plus long-temps que le mausolée de l'église des Carmes, dont on avait d'ailleurs généralement blâmé le faste.

L—M—X.

BOULLIETTE, grammairien, né, vers 1720, en Bourgogne, embrassa l'état ecclésiastique ;

et fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Auxerre. S'étant occupé des moyens de fixer la prononciation, si différente, comme l'on sait, non-seulement d'une province, mais d'une ville à une autre, il adressa son travail, en 1760, à l'académie française qui chargea l'abbé d'Olivet de témoigner à l'auteur « sa satisfaction « de la manière dont il avait traité « une matière si importante, et en « même temps si ingrate et si épi« neuse. » De tels encouragements engagèrent Boulliette à revoir son ouvrage avec tout le soin dont il était capable. Il en publia la seconde édition en 1788, avec une dédicace à l'académie française, dont sont extraits les détails qu'on vient de rapporter. L'ouvrage de Boulliette est intitulé : *Traité des sons de la langue française et des caractères qui les représentent*. Cette première partie est suivie d'un *Traité de la manière d'enseigner à lire*, et du *Syllabaire français* dont on se servait alors dans les écoles des frères de la doctrine chrétienne, établies au faubourg Saint-Antoine. Ces divers opuscules ont été largement mis à contribution par les nouveaux grammairiens qui se sont dispensés d'en témoigner leur reconnaissance au modeste abbé Boulliette. Dans le *Dictionnaire des anonymes*, Barbier lui attribue : *Eclaircissement pacifique sur l'essence du sacrifice de Jésus-Christ*, Paris, 1779, in-12 de 84 pp. On ignore la date de la mort de l'abbé Boulliette. W—s.

BOULLIOT (Jean-Baptiste-Joseph), né à Philippeville, le 3 mars 1750, commença ses études au collége des Jésuites à Dinant, diocèse de Liége. En 1779, il fit profession dans l'ordre des Prémontrés, à l'abbaye de Valdieu, près de Charleville; plus tard, ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, où il fut ordonné prêtre, et il alla ensuite enseigner la théologie dans diverses maisons de l'ordre. Ayant prêté serment à la constitution civile du clergé, il fut nommé vicaire épiscopal par Gobel, évêque constitutionnel de Paris. Il était du nombre des grands-vicaires qui accompagnaient le nouveau prélat, lorsque celui-ci se rendit à la Convention, le 7 nov. 1793, pour déclarer qu'il renonçait aux fonctions ecclésiastiques (*Voy.* Gobel, tom. XVII). L'abbé Boulliot revint sans doute à des sentiments orthodoxes; car, en 1811, l'évêque de Versailles (Charrier de la Roche) le nomma curé des Muraux, village près de Meulan. En 1822, il obtint la place d'aumônier de la maison des Orphelines de la Légion-d'Honneur, située aux Loges, dans la forêt de Saint-Germain; mais il la quitta bientôt pour la cure du Mesnil qu'il desservait, quoiqu'il demeurât à Saint-Germain, où il est mort le 30 août 1833. On a de lui une *Biographie ardennoise*, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, fruit de longues recherches historiques et statistiques sur le département des Ardennes, est exact, curieux et très-remarquable pour la partie bibliographique. Le second volume est terminé par une *Biographie des contemporains*, où l'on trouve une notice intéressante sur l'abbé Lécuy, notre collaborateur, à qui Boulliot avait fourni des articles pour ses *Annales d'Yvoi* (*Voy.* Lécuy, au Supp.). Barbier lui fut aussi redevable de renseignements utiles pour son *Dictionnaire des anonymes*. Boulliot avait commencé une *Histoire de l'académie protestante de Sedan*, mais il n'en a publié que des fragments. P—rt.

BOULOGNE (Étienne-Antoine), évêque de Troyes, né à Avignon, le 26 décembre 1747, reçut sa première éducation chez les frères des écoles chrétiennes, qui, voyant ses heureuses dispositions, lui procurèrent les moyens de faire d'autres études. Le jeune homme ne passa guère qu'un an dans une pension, et entra, à 17 ans, au séminaire Saint-Charles, d'Avignon, qui était dirigé par les Sulpiciens : il y fit sa philosophie et sa théologie. Dès cette époque son goût le portait vers la chaire, et il avouait s'être plus occupé de l'art oratoire que de la théologie. Il prêcha en 1771 et avant d'être prêtre ; l'année suivante, on l'entendit assez souvent à Avignon, à Tarascon, à Villeneuve. Une circonstance fortuite vint fortifier ce penchant pour l'art oratoire. L'académie de Montauban avait proposé, en 1773, pour prix d'éloquence ce sujet : ***Il n'y a pas de meilleur garant de la probité que la religion.*** Le programme tomba entre les mains du jeune abbé, qui travailla pour le concours et obtint le prix. Il s'était si peu attendu à cet honneur qu'il avait négligé de garder une copie de son discours, et il fut obligé de prier le secrétaire de l'académie de le lui renvoyer. L'abbé Poulle, prédicateur distingué de ce temps-là, était alors à Avignon, sa patrie ; il engagea Boulogne à se rendre à Paris où les occasions de fortifier et d'exercer son talent se rencontreraient plus aisément. Le jeune abbé arriva dans la capitale le 2 octobre 1774, et y suivit les prédicateurs qui avaient alors le plus de renommée. Il entra dans la communauté des prêtres de la paroisse Sainte-Marguerite, d'où il passa, au bout de deux ans, dans celle des prêtres de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ses fonctions ne l'empêchaient pas de se livrer à la chaire. En 1777, il prêcha dans l'église des Récollets de Versailles devant Mesdames, tantes de Louis XVI. Cette même année, et les deux suivantes, il prononça des discours pour une fête de campagne, dite la *Fête des bonnes gens*, fondée par un avocat célèbre de ce temps, Élie de Beaumont, dans une maison de campagne qu'il avait en Normandie. L'amitié d'Élie de Beaumont fut utile à l'abbé Boulogne dans une disgrâce qu'il éprouva. L'archevêque de Paris (Christ. de Beaumont) l'interdit en 1778, sur quelques rapports désavantageux. En vain des amis puissants intercédèrent auprès du prélat ; il fut inflexible, et refusa toujours d'expliquer les motifs de sa rigueur. Une société de gens de lettres avait proposé un prix de douze cents francs pour un Éloge du dauphin, père de Louis XVI. Le prix, remis à l'année suivante, puis doublé, fut adjugé au discours de l'abbé Boulogne. Ce succès le fit connaître. Plusieurs seigneurs, amis du dauphin, voulurent le voir ; on redoubla de sollicitations auprès de l'archevêque de Paris pour qu'il révoquât son interdit ; mais il exigea avant tout que l'abbé allât passer quelque temps en retraite à Saint-Lazare. Boulogne se soumit à cette condition ; mais la mort du prélat lui rendit la liberté (1). Le nouvel archevêque de Paris (M. de Juigné), lui permit de se livrer à la prédication. Peu de temps après, l'évêque de Châlons-sur-Marne, (M. de Clermont-Tonnerre) fit l'abbé Boulogne son grand-vicaire, et dans la suite il

(1) Les *Mémoires de Bachaumont* attribuent la disgrâce de l'abbé Boulogne à des délateurs obscurs qui circonvenaient le prélat, et à l'obstination de celui-ci qui ne voulait pas revenir sur une première décision. A—t.

le nomma chanoine et archidiacre. En 1782, l'académie des sciences et celle des belles-lettres chargèrent l'abbé Boulogne de prononcer devant elles, dans l'église de l'Oratoire, le panégyrique de saint Louis (2). Il prêcha la Cène devant le roi en 1783, et fut désigné pour la station du carême de 1787, à la cour. En 1785 il prononça le panégyrique de saint Augustin devant l'assemblée du clergé qui se tenait alors à Paris. Après sa station de Versailles, en 1787, le roi lui donna l'abbaye de Tonnay-Charente, au diocèse de Saintes. On le retint en même temps pour le carême de 1792, mais les évènements empêchèrent l'effet de cette disposition; il n'y eut point cette année de station à la cour. En 1789 l'orateur prêcha la Cène devant la reine. Déjà l'orage grondait de toutes parts. le pillage de la maison de Saint-Lazare, le 13 juillet de cette année, empêcha Boulogne d'y prêcher son panégyrique de saint Vincent-de-Paul, le 19 juillet, jour de la fête du saint. Ce discours ne fut prononcé que bien des années après, en 1803, dans la chapelle de l'Abbaye-aux-Bois. Dans la controverse sur la constitution civile du clergé, le grand-vicaire de Châlons composa pour son évêque, qui était membre de l'assemblée constituante, des mandements pour protester contre les innovations. Après le 10 août 1792, il se réfugia quelque temps dans une maison de santé à Gentilly, et il y était à l'époque des massacres de septembre. Rentré à Paris quelque temps après, il fut arrêté dans une visite domiciliaire et conduit à la section, mais il trouva moyen de s'évader en route. Arrêté de nouveau quelques mois plus tard, et traduit devant un comité révolutionnaire, il obtint sa liberté par un plaidoyer improvisé qui adoucit ses juges. Le 26 juillet 1794, veille de la chute de Robespierre, on vint encore l'arrêter et on l'enferma dans la prison des Carmes, où avait eu lieu le massacre des prêtres deux ans auparavant; il ne recouvra sa liberté que le 7 novembre suivant. En 1795 les évêques constitutionnels publièrent des mandements et des encycliques, qui donnèrent à l'abbé Boulogne l'occasion de faire contre eux une brochure assez piquante sous le titre de *Réflexions adressées aux soi-disant évêques signataires de la deuxième encyclique*, avec une *Réponse à Lecoz*, 1796, in-8^{c}. La verve de ces écrits fit songer à lui confier la rédaction des *Annales religieuses*, recueil commencé en janvier 1796 par les abbés Sicard et Jauffret; à partir du XIXe cahier, Boulogne en fut chargé seul, et lui donna le titre d'*Annales catholiques*. Il y attaquait à-la-fois les constitutionnels et les philosophes. Il prêchait aussi dans les chapelles ouvertes aux catholiques; mais la journée du 18 fructidor vint bientôt troubler ce moment de calme. Les *Annales* furent supprimées, et l'auteur et l'imprimeur condamnés à la déportation. Ils se cachè-

(2) On fut frappé des beautés neuves et soutenues qu'il avait su répandre sur un sujet traité et usé depuis cent ans. Dès le début, un des auditeurs académiciens, s'imaginant que le prédicateur l'avait pris sur un ton trop élevé, s'écria : *Voilà un sot*; mais à la fin du discours, il dit : *C'est moi qui suis un sot*. Au milieu du panégyrique, le comte de Tressan, subjugué par son enthousiasme, battit des mains comme au théâtre; et son exemple entraîna la plupart de ses confrères, le public et jusqu'au froid d'Alembert. La lecture du discours imprimé de l'abbé Boulogne justifia ces applaudissements insolites. On le trouva bien supérieur à son *Eloge du dauphin*, tant par l'intérêt du sujet, que par la manière dont il l'avait traité. Il avait eu l'art d'accorder la morale avec la politique, la philosophie avec la religion; son style fut toujours clair, simple, noble et ferme.
A—T.

rent l'un et l'autre et échappèrent au fatal voyage; mais ils durent garder le silence. On ne connaît de l'abbé Boulogne, pendant cette époque, qu'une brochure intitulée : *Lettre d'un paroissien de Saint-Roch à J.-B. Royer, se disant évêque métropolitain de Paris*, 1798, in-8°. En 1800, après le 18 brumaire, il reprit son journal sous le titre d'*Annales philosophiques*, et le continua, malgré quelques traverses, jusqu'à la fin de 1801; on était quelquefois obligé de changer de titre, et plusieurs cahiers portent celui de *Fragments de littérature et de morale*. A l'approche du concordat, la police supprima ces publications sous prétexte qu'elles pouvaient alimenter les partis; mais en même temps on laissait continuer les *Annales* rédigées par les constitutionnels. L'abbé Boulogne fournit alors des articles à la *Gazette de France*, à l'*Europe littéraire* et surtout au *Journal des Débats*. On a réuni un grand nombre de ces articles dans le *Spectateur français au XIX[e] siècle*, recueil publié par Fabry, et qui parut de 1805 à 1812, en 12 vol. in-8°. Après le concordat, M. Charrier de la Roche, évêque de Versailles, nomma l'abbé Boulogne chanoine de sa cathédrale, et depuis il lui donna des lettres de grand-vicaire. Cependant il le laissa résider à Paris, où le calme dont on jouissait alors lui permettait de se livrer de nouveau à la prédication. En 1803 on reprit le journal interrompu depuis dix-huit mois; cette suite est intitulée : *Annales littéraires et morales* (3). Ce recueil fut encore interrompu, et changea de titre; les livraisons cessèrent au commencement de 1806. Les trois *séries* des Annales forment près de onze volumes. Au mois de juillet suivant, le journal reparut sous le titre de *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature;* mais l'abbé Boulogne y travailla peu : il s'était adjoint un collaborateur, et il cessa en 1807 de prendre part à la rédaction. Une autre carrière s'ouvrait devant lui. Le cardinal Fesch l'avait fait nommer chapelain de l'empereur. En 1807 un décret le nomma à l'évêché d'Acqui en Piémont; mais l'abbé Boulogne répugnait à aller dans un pays dont il n'entendait pas la langue; et son refus, motivé dans une lettre respectueuse, fut agréé par Napoléon, qui lui conserva le titre d'aumônier. A la fin de 1807 l'abbé Boulogne prononça un discours dans un chapitre des sœurs de la Charité, qui avait été convoqué sous la présidence de *Madame mère*. Ce chapitre, dont l'abbé était secrétaire, provoqua un décret du 3 février 1808, qui accordait des secours aux différentes congrégations d'hospitalières. L'évêque de Troyes (La Tour du Pin) étant mort en 1807, l'abbé Boulogne fut nommé le 8 mars 1808 pour lui succéder. Déjà Rome était envahie et le pape était en butte à une persécution ouverte. Toutefois Pie VII n'avait pu encore se résoudre à priver les églises de France des pasteurs dont elles avaient besoin; l'évêque-nommé de Troyes fut préconisé dans le consis-

(3) Dans le 1[er] volume des *Annales littéraires*, l'abbé Boulogne rendit compte du *Génie du christianisme* de M. de Chateaubriand. Les éloges y sont mêlés à quelques critiques; on sait en effet que l'auteur des *Annales* n'était pas enthousiaste de la nouvelle production, et l'on assure que M. de Chateaubriand ayant proposé son manuscrit au libraire Adrien Leclère, pour l'impression, celui-ci consulta l'abbé Boulogne qui ne lui conseilla pas de s'en charger. Il regardait l'ouvrage comme assez peu exact sous le rapport théologique, et comme peu satisfaisant sous le rapport du goût.

toire du 11 juillet 1808. Les bulles souffrirent beaucoup de difficultés au conseil d'état; elles n'étaient point accompagnées de la lettre qu'il est d'usage d'écrire au souverain, et le *motu proprio* s'y trouvait. On hésita long-temps si l'on ne renverrait pas les bulles à Rome; c'est ce qui explique le retard du sacre du nouvel évêque. La cérémonie n'eut lieu que le 2 février 1809; elle se fit dans la chapelle des Tuileries. Le cardinal Fesch, grand-aumônier, était assisté de deux aumôniers, MM. Charrier de la Roche et de Broglie, évêques de Versailles et de Gand. Le premier acte du nouveau prélat fut une lettre pastorale du 20 mars pour son entrée dans son diocèse; on y remarquait, sur l'indifférence pour la religion, un morceau magnifique, où l'on trouve le germe des idées qu'un écrivain célèbre a depuis développées avec tant de talent et d'éclat. Le 29 mars, l'évêque de Troyes fut installé dans sa cathédrale, et prononça en cette occasion un discours dont quelques fragments furent cités dans les journaux du temps. Nous ne parlerons point de quelques autres mandements à l'occasion de victoires et d'autres évènements politiques. Des passages de ces mandements ont été reprochés à l'auteur comme une faiblesse; on les a réunis dans le *Dictionnaire des girouettes* et dans un pamphlet qui parut en 1825 sous ce titre : *Aux mânes de M. de Boulogne; oraison funèbre d'un nouveau genre.* Mais les critiques ont évité de citer des morceaux pleins de vérités fortes, auxquels les éloges servaient de passe-ports. Ainsi, dans un mandement du 1er juin 1809, le prélat s'adressant à Dieu s'exprimait en ces termes sur Napoléon : « Dites-lui tout ce que les hommes ne peuvent pas lui dire; donnez-lui de surmonter toutes ses passions comme il surmonte tous les dangers; faites-lui bien comprendre que la sagesse vaut mieux que la force, et que celui qui se dompte lui-même vaut mieux que celui qui prend des villes. » On peut douter si ceux qui ont le plus reproché à l'évêque de Troyes ses flatteries eussent osé tenir ce langage dans de tels temps et devant un homme si ombrageux. Chargé, la même année, de prononcer le discours pour l'anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz, il prêcha en effet le 3 décembre à Notre-Dame, en présence de l'empereur, de cinq rois qui se trouvaient alors à Paris, d'autres princes allemands, de onze cardinaux, du sénat et d'une foule de grands personnages. Le discours ne dura guère qu'une demi-heure. Napoléon n'en parut point mécontent; mais, de retour au château, les adulateurs firent leur métier. L'un découvrait certaine allusion, l'autre trouvait le discours plein de témérité; un autre y entrevoyait de l'ultramontanisme, grand grief dans un temps où le pape était captif à Savone. Ces clameurs firent écrire au prédicateur par le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, une lettre curieuse, par laquelle on lui demanda des explications sur quelques passages de son discours. Il avait dit qu'il fallait que la devise *une seule foi* fût gravée sur le bouclier de l'empereur; entendait-il qu'il fallait employer la violence et la persécution à l'égard des protestants, et en venir à une Saint-Barthélemi ? Il avait dit qu'il fallait *obéir par nécessité;* c'est l'expression de saint Paul lui-même, qu'à la vérité les courtisans ne connaissaient guère. Il avait parlé de l'*unité* de la religion; n'était-ce pas

insinuer la souveraineté du pape? On croit rêver lorsque l'on voit de telles chicanes. On n'a point retrouvé la réponse de l'évêque; seulement il paraît que l'empereur fut satisfait de ses explications. En 1810 le prélat fut chargé d'écrire au pape, au nom des évêques, pour solliciter des pouvoirs sur les dispenses de mariage. Cette lettre, du 25 mars, a été citée par M. de Barral, archevêque de Tours, dans ses *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique du XIX*[e] *siècle*. Elle a été imprimée avec quelques variantes à la suite de la *Notice historique* qui est en tête de l'édition des *OEuvres de M. Boulogne*, 1826, 8 vol. in-8°. Les circonstances devenaient de plus en plus graves, et l'évêque de Troyes lisait avec inquiétude dans l'avenir : ses pressentiments ne furent que trop justifiés. Un concile venait d'être convoqué à Paris, en 1811; le prélat, chargé de faire le discours d'ouverture, prit pour sujet l'influence de la religion sur le bonheur des empires. Napoléon avait demandé à voir le manuscrit, mais il n'eut pas le temps de le parcourir. Le discours fut prononcé dans l'église Notre-Dame devant près de cent évêques; il paraît que dans la chaleur du débit l'orateur prononça quelques passages qu'il avait retranchés dans la copie remise au cardinal Fesch. Son discours fut jugé encore plus sévèrement que celui du 3 décembre 1809; les journaux eurent défense d'en parler, et l'orateur se trouva perdu dans l'esprit de Napoléon. Ce discours a été inséré dans l'édition des œuvres du prélat, et l'on pourra juger la critique singulière qu'en a faite M. de Pradt dans son ouvrage des *Quatre concordats*. L'évêque de Troyes fut nommé un des secrétaires du concile, et membre de la commission qui devait répondre au message de l'empereur. Il y émit un avis contraire aux vues de celui-ci, et fut chargé de revoir le rapport de l'évêque de Tournai sur un projet de décret présenté par le ministre. La commission était d'avis que le concile était incompétent pour prononcer sur l'institution des évêques sans l'intervention du pape. Napoléon irrité rendit le 11 juillet un décret pour dissoudre le concile; il en voulait surtout aux évêques de Troyes, de Gand et de Tournai. Dans la nuit du 11 au 12 juillet, ces prélats furent arrêtés et conduits au donjon de Vincennes, où on les mit au secret le plus rigoureux. Séparés les uns des autres, privés de plumes et de papier, ils ne voyaient personne; ce ne fut qu'au bout de quatre mois qu'on leur permit de communiquer ensemble. Vers la fin de novembre on vint leur demander la démission de leurs sièges, ils la donnèrent; peu après on exigea d'eux une promesse par écrit de ne point se mêler des affaires de leurs diocèses. Le 13 décembre ils sortirent du donjon pour être conduits chacun en différents exils. On assigna Falaise à l'évêque de Troyes. Le 23 décembre, le ministre des cultes écrivit aux trois chapitres pour annoncer la démission des évêques, et inviter les chapitres à prendre l'exercice de la juridiction et à nommer des grands-vicaires; d'ailleurs il n'avait pas même envoyé l'original ni la copie de la démission. Enfin un acte signé dans un donjon était-il bien valable? Toutefois, les deux grands-vicaires de l'évêque de Troyes, l'abbé d'Andigné et l'abbé de Pazzis, cessèrent toutes fonctions et revinrent à Paris, suivant l'ordre du ministre. On crut parer à tout inconvénient en

nommant pour grands-vicaires des chanoines qui l'étaient déjà de l'évêque. Ces chanoines furent MM. Tresfort et Arvisenet, que le ministre reconnut. Ces choix tranquillisèrent d'abord les consciences; on semblait gouverner au nom du chapitre, tandis que c'était réellement avec les pouvoirs de l'évêque. Un jeune prêtre du diocèse fit le voyage de Falaise pour s'aboucher avec le prélat exilé, et transmit des pouvoirs extraordinaires à trois autres ecclésiastiques. Presque tout le clergé continua de reconnaître la juridiction de l'évêque; cependant le mandement portait la clause *le siège vacant*. A Falaise le prélat jouissait d'assez de liberté; il lui était défendu de s'éloigner de plus de deux lieues. Au mois d'avril 1813, Napoléon s'avisa tout-à-coup de nommer aux sièges de Tournai, de Gand et de Troyes: M. l'abbé de Cussy était nommé à Troyes, et le chapitre avait ordre de lui donner des pouvoirs d'administrateur capitulaire. Ce fut une source de troubles; le chapitre proposa ses difficultés, et demanda, entre autres, si le pape avait agréé la démission de l'évêque; le ministre répondit que le chapitre n'avait pas le droit de faire cette demande, et employa divers sophismes pour persuader le chapitre. Après plusieurs jours de délibération, sur huit chanoines, cinq furent d'avis de donner des pouvoirs à M. de Cussy, qui vint s'établir à l'évêché. Mais l'inquiétude se répandit dans le diocèse: un curé fit le voyage de Fontainebleau où étaient alors le pape et les cardinaux; la réponse fut que les droits de l'évêque étaient entiers, et que le chapitre n'avait aucune juridiction. De son côté, l'évêque, consulté de nouveau, avait refusé de s'expliquer pour ne pas se compromettre. Le 6 août 1813 l'abbé Arvisenet, chanoine et grand-vicaire, qui avait cru jusque-là pouvoir paraître exercer la juridiction au nom du chapitre, publia une rétractation très-précise et déclara qu'il reconnaissait M. Boulogne pour son évêque; cette démarche fit beaucoup de sensation. Le chapitre de Troyes se trouvait partagé en deux fractions égales; mais la majorité du clergé, dans le diocèse, se déclara pour l'évêque. On trouvait moyen d'entretenir avec lui quelque correspondance; la police en fut sans doute instruite, et l'on exigea du prélat une nouvelle déclaration portant qu'il n'était plus évêque de Troyes, que son siège était vacant, et que le chapitre administrait légitimement. Cette déclaration lui fut présentée le 1er septembre 1813, mais il refusa de la souscrire, et proposa une formule beaucoup plus générale dans laquelle il promettait de ne point prendre part à l'administration du diocèse. Le 27 novembre il fut arrêté de nouveau et ramené au donjon de Vincennes, où il fut traité encore plus sévèrement que la première fois. Le 6 février 1814 il fut conduit à la Force, à Paris, ainsi que quelques prélats romains qui étaient enfermés à Vincennes. Cependant Napoléon, à la veille de sa chute, s'occupait encore à tourmenter le clergé; passant par Troyes le 23 février, après la bataille de Montereau, il manda les chanoines et menaça les opposants de sa colère. Sur ce qu'on lui représenta que le siège n'était pas vacant, on prétend qu'il répondit: *Eh bien! je ferai fusiller l'évêque; le siège sera bien vacant alors*. Mais sa puissance touchait à son terme; le 31 mars les troupes alliées entrèrent à Paris, et le premier avril les prisonniers politiques furent délivrés. L'évêque de

Troyes reprit l'exercice de son autorité dans son diocèse. Il prêcha devant Louis XVIII le jour de la Pentecôte. Un bref du pape le chargea de faire des représentations au roi sur quelques articles du projet de constitution arrêté par le sénat dans sa séance du 6 avril. Ce projet de constitution n'avait pas été adopté, mais les articles dont le pape se plaignait se retrouvaient dans la déclaration de Saint-Ouen et dans la charte proclamée le 4 juin. L'évêque présenta le bref au roi le jour même où la charte venait d'être proclamée. Il rendit compte de sa mission dans une lettre du 10 juin au pape, qui lui adressa un second bref pour le féliciter de son zèle. Toutes ces pièces se trouvent dans l'édition de ses œuvres. L'évêque de Troyes fut alors nommé membre d'une commission d'évêques et d'ecclésiastiques pour s'occuper des affaires de l'église. Cette commission le retint à Paris; il ne retourna que le 13 juillet à Troyes où son entrée fut un triomphe. Il monta en chaire dans sa cathédrale et se plaignit publiquement des chanoines qui avaient méconnu son autorité; il fit même biffer leurs délibérations sur les registres du chapitre. On a trouvé dans ses papiers un projet d'ordonnance à cet égard, mais elle ne fut point publiée. Au mois de décembre suivant, le prélat se rendit à Sens qui était de son diocèse, et y reçut Monsieur, comte d'Artois, qui venait assister à un service, pour le dauphin, son père, inhumé dans la cathédrale. On le choisit, en 1815, pour prononcer l'oraison funèbre de Louis XVI, au service du 21 janvier, et deux jours avant il lut son discours au roi dans son cabinet. Ce discours ne parut pas répondre à l'attente publique; il a été imprimé depuis avec de nombreux changements. Pendant les cent jours, le prélat resta caché dans une maison de campagne à Vaugirard, près Paris; il n'en sortit qu'au retour du roi. L'hiver suivant, les chaires de la capitale l'entendirent plusieurs fois; c'est alors qu'il donna un discours qui fit beaucoup d'effet. Le sujet était: *La France veut son Dieu, la France veut son roi.* Il obtint en 1817 la restitution de son séminaire dont on avait fait une caserne. A la fin de 1816, le grand-aumônier avait écrit aux évêques pour les engager, de la part du roi, à donner la démission de leurs sièges. On croyait que cette mesure faciliterait la conclusion du nouveau concordat auquel on travaillait depuis long-temps. L'évêque de Troyes donna sa démission, non sans beaucoup de répugnance; mais le pape n'approuva point ce moyen, qui tendait à replonger l'église de France dans un état précaire et incertain. Dans la promotion qui suivit le concordat de 1817, le prélat fut nommé à l'archevêché de Vienne et préconisé en cette qualité le 1er octobre; mais il devait rester à Troyes jusqu'à l'exécution du concordat, et l'on sait que cette exécution n'eut point lieu. En 1818 les membres opposants de son chapitre se soumirent enfin, et l'abbé Huillier, l'un d'eux, rétracta ce qu'il avait dit ou écrit dans le temps des disputes. L'évêque de Troyes prit part aux démarches de ses collègues, en 1818, sur les affaires de l'église. Un mandement qu'il publia le 15 février 1819 excita quelque bruit; les plaintes auxquelles il s'y livrait sur divers abus parurent une censure indirecte de l'autorité, et le bruit se répandit que le prélat allait être poursuivi juridiquement; mais on

sentit probablement le ridicule d'une telle poursuite, et le tout se borna à un échange de lettres entre l'évêque et les magistrats. Cette même année il prêcha la Cène à la cour; peu après il prononça un discours pour la translation des reliques de saint Denis. Il donna successivement plusieurs instructions pastorales sur les mauvais livres, sur l'éducation chrétienne, sur les missions, etc. En 1820 le roi le nomma pair de France; le prélat parla peu dans la chambre. Un discours qu'il prononça le 30 avril 1824, dans la discussion sur les délits commis dans les églises, excita quelques réclamations. Son dernier acte pastoral est une ordonnance du 14 novembre 1824 sur les besoins des séminaires et sur les règles de la discipline. Le 16 mars 1825 il prêcha encore dans une assemblée de charité pour les victimes de la révolution. Il revoyait ses anciens sermons et il avait préparé un discours pour le sacre. Le 11 mai au matin, son domestique le trouva au pied de son lit sans connaissance; une attaque d'apoplexie l'avait frappé; il ne recouvra pas la parole, et mourut le 13 mai, à l'âge de 77 ans. Son corps fut porté au cimetière du Mont-Valérien, et son cœur déposé dans la cathédrale de Troyes, suivant ses intentions. M. Lucot, chanoine de Troyes, prononça dans cette occasion une courte oraison funèbre. Nous n'essaierons point de porter un jugement sur le caractère d'éloquence de ce prélat, il nous suffira de dire qu'aucun orateur de nos temps ne l'a surpassé dans la chaire évangélique. D'ailleurs ses œuvres sont entre les mains du public, qui peut en apprécier le mérite. L'édition a paru en 1826; elle se compose de huit vol. in-8°, dont trois de sermons, un de discours divers, un de mandements et trois de mélanges. Ces mélanges sont des articles de critique sur des sujets religieux ou littéraires, et ils avaient paru dans différents journaux. L'éditeur y a joint une *Notice historique sur M. Boulogne*, avec des pièces justificatives, et un *Précis historique sur l'église constitutionnelle*. P—c—t.

BOUQUIER (Gabriel), conventionnel, né vers 1750 dans le Périgord, de parents riches, s'appliqua dans sa jeunesse à la culture des lettres et des arts, avec plus de zèle que de succès. Il adressa, en 1773, à Joseph Vernet une *Épître* dans laquelle il décrit les principaux ouvrages de cet artiste célèbre, avec un enthousiasme et une fidélité qui firent excuser les incorrections dont sa poésie fourmille, et lui valurent les encouragements de plusieurs critiques. Quoiqu'il ne fût plus très-jeune à l'époque de la révolution, il en adopta les principes et contribua de tous ses moyens à les propager dans sa province. Député par le département de la Dordogne à la Convention, lorsqu'il fut appelé à donner son vote dans le procès de Louis XVI, il s'exprima en ces termes: « Louis a commis un assassinat... il en a commis mille... je le condamne à la mort. » Il ne prit aucune part aux violents débats qui suivirent le supplice de l'infortuné monarque, et se terminèrent par la proscription des girondins; mais on peut conjecturer qu'il avait su se ménager des amis dans le parti vainqueur, puisqu'il fut nommé, peu de temps après, membre du comité d'instruction publique. Ce fut en cette qualité qu'il présenta le 21 frimaire an II (11 déc. 1793) un plan général d'instruction, « lequel, dit-il, proscrit à jamais toute idée de corps académique, de

société scientifique, de hiérarchie pédagogique, etc.» Suivant Bouquier on ne saurait trop se mettre en garde contre les savants, parce que « les sciences de pure spéculation détachent de la société les individus qui les cultivent, et deviennent à la longue un poison qui mine, énerve et détruit les républiques. » A ceux qui pourraient objecter qu'il ne suffit pas de savoir lire, écrire et compter pour être en état de remplir les différentes charges administratives et judiciaires, il répond que « les plus belles écoles, les plus utiles, les plus simples sont les séances publiques des départements, des districts, des municipalités et surtout des sociétés populaires » Comme le travail est le devoir de tout individu, Bouquier propose de punir par la privation des droits de citoyen, pendant le reste de leur vie, les jeunes gens qui, s'ils ne sont occupés à la culture de la terre, n'auront pas appris une science ou un métier utile avant l'âge de vingt-un ans. Ce projet, après avoir obtenu la priorité, fut converti en décret; seulement la privation des droits de citoyen pour les jeunes gens indociles fut réduite à dix ans. L'éloge que Bouquier venait de faire des sociétés populaires lui valut la présidence des jacobins, et le 5 janvier 1794, il fut élu secrétaire de la Convention. Le 13 avril il fit un second rapport, non moins curieux que le premier, sur la manière de procurer à la jeunesse le moyen de perfectionner les connaissances qu'elle aurait acquises dans les écoles précédemment instituées. « L'idée, dit-il, d'établir des écoles secondaires et intermédiaires, consacrées à l'enseignement des lois, déjà reproduite plusieurs fois, nous a paru, pour ne rien dire de plus, subversive des constitutions républicaines, dont les bases simples doivent être prises dans la nature.» Après avoir signalé les associations littéraires ou scientifiques comme des repaires où se nourrissait l'aristocratie pédagogique, l'orateur poursuit ainsi: « loin d'établir des écoles de lois, la Convention doit interdire, sous de fortes peines, toute espèce de paraphrase, interprétation, glose et commentaire de ses décrets... Les sociétés populaires, lorsque le torrent de la révolution aura englouti les ennemis de la liberté, s'occuperont de l'étude des lois, des sciences et des arts C'est alors qu'elles deviendront pour la jeunesse de vrais lycées républicains, où l'esprit humain se perfectionnera dans toute espèce d'arts et de sciences. Favorisons donc l'établissement des sociétés populaires... Celle des jacobins de Paris a produit elle seule plus d'héroïsme, plus de vertus, que n'en ont produit pendant des siècles tous les établissements scientifiques de l'Europe.» A la suite de ce rapport, Bouquier proposa et fit décréter l'établissement dans les principales villes de cours de médecine, de mathématiques et de métallurgie. Le 6 messidor suivant (24 juin) il fit rendre un décret pour la restauration des tableaux appartenant au musée, à l'exception de ceux dont les sujets se rapportaient à la monarchie, et qui ne devaient plus long-temps faire partie d'une collection nationale. Deux mois après, Bouquier fit jouer une pièce qu'il avait composée avec Moline; elle était intitulée: *La Réunion du 10 août*, ou *l'Inauguration de la république française, sans-culottide en cinq actes* (1), et qui, si

(1) Cet ouvrage bizarre, que les auteurs se donnèrent la peine de mettre en vers, offre des singularités anecdotiques qui méritent d'être rappelées.

'on en croit le *Moniteur*, eut un très-grand succès. Après la session, n'étant point entré, par la voie du sort, dans les conseils, Bouquier revint dans son département où il avait de grandes propriétés, et il reprit ses habitudes, composant tour-à-tour des vers et des tableaux. Il mourut, en 1811, à Terrasson près de Sarlat.

W—s.

BOURBON (Jacques de), surnommé *le Bâtard de Liège*, était fils naturel de Louis, évêque de cette ville, qui fut tué par Guillaume de la Marck, en 1482, et jeté dans la Meuse (*Voy.* La Marck, t. XXVI). Admis, en 1503, dans l'ordre de Malte, il ne tarda pas à être pourvu d'une riche commanderie. Il se trouvait en 1522 au mémorable siége de Rhodes (*V.* Soliman Ier, t. XLIII), et il y signala sa valeur. Nommé depuis grand-prieur de France, il mourut à Paris le 27 sept. 1527, et fut enterré dans l'enclos du Temple. On a de lui *La grande et merveilleuse et très-cruelle opprimation de la noble cité de Rhodes*, Paris, 1525, pet. in-fol. goth.; ibid., 1527, même format. Cette seconde édition, dont il existe des exemplaires sur vélin (Voy. le *Catal.* de M. Van-Praët, V, 51), est corrigée des fautes dont la première avait été déparée par la négligence de l'imprimeur.

W—s.

BOURBON (Louis-Antoine-Jacques de), infant d'Espagne, fils du roi Philippe V et frère de Charles III, naquit en 1727. Placé dès le berceau dans l'état ecclésiastique, il n'avait que huit ans lorsqu'il fut créé cardinal par le pape Clément XII en 1735; mais, après la mort de son père, il résigna l'archevêché de Tolède ainsi que le chapeau, et renonçant à un état pour lequel on n'avait pas consulté sa vocation, il prit en telle aversion tout ce qui ressemblait au petit collet, qu'il ne portait que des habits dont le collet descendait jusqu'au milieu de la poitrine. Malgré l'étrangeté de son costume et même de sa figure, ce prince était doué des qualités les plus estimables et n'avait que des goûts simples. Gai, affable, humain et généreux, il se livrait passionnément à la musique, à la botanique, à l'histoire naturelle. Il épousa le 25 juin 1776, avec la permission de Charles III, Marie-Thérèse de Vallabriga-Bosas, fille d'un capitaine

Romme, au nom de son collègue, en avait fait hommage à la Convention, qui, sur la motion de Thuriot, autorisa le comité de salut public à faire les dépenses nécessaires pour sa mise en scène. Trois théâtres en furent chargés en même temps, l'Opéra, l'Opéra-Comique, le théâtre Molière, nommé alors des *Sans-Culottes*. Celui-ci, plus actif, devança les deux autres, et la *Sans-Culottide* y fut jouée le 13 mars 1794, *par et pour le peuple*, avec la musique de Doboulay, chef d'orchestre de ce spectacle. Les représentations cessèrent lorsque la *Réunion du 10 août* parut le 5 avril, avec plus de pompe et une nouvelle musique composée par l'italien Porta, sur le théâtre de l'Opéra, à la porte Saint-Martin, où elle eut vingt-quatre représentations jusqu'au 8 thermidor (26 juillet 1794), veille de la chute de Robespierre. Douze jours après, on la joua encore *par et pour le peuple*, précédée d'un prologue intitulé l'*Inauguration du théâtre des Arts*, par Moline, avec une hymne patriotique du même. C'était pour l'ouverture de la nouvelle salle de l'Opéra, dans la rue de Richelieu; la pièce y eut quinze autres représentations dont la dernière se fit le 21 janv. 1795. Cette pièce monstrueuse retraçait les mouvements révolutionnaires qui avaient amené la journée du 10 août 1792. Chaque acte avait lieu à l'une de ces stations: la place de la Bastille, l'arc de triomphe du boulevart Italien (construction provisoire érigée en l'honneur de Marat et Lepelletier de St-Fargeau), la place dite de la Révolution, celle des Invalides et le Champ-de-Mars, où était l'autel de la patrie. On y voyait des orphelins portés dans des barcelonnettes, des bataillons d'enfants; on y entendait des chœurs d'aveugles, de vieillards, des héroïnes des 5 et 6 oct. Les principaux personnages étaient le président et les députés de la Convention, les envoyés des assemblées primaires, les membres des autorités constituées. Le style répond au sujet: ce sont des discours (en mauvais vers) semblables à ceux qu'on prononçait à cette époque à la tribune de la Convention et à celle des jacobins. La pièce fut imprimée à Paris, 1791, in-8°; elle ne fut pas jouée à l'Opéra-Comique.

A—r.

de cavalerie aragonais et issue de la maison royale d'Albret. Le roi qui n'avait consenti au mariage de son frère que par scrupule de conscience, publia une pragmatique par laquelle il statua que l'épouse de don Louis ne porterait que le titre de comtesse de Chinchon, n'aurait aucun rang à la cour et n'y paraîtrait jamais; que le prince n'y viendrait que seul et avec l'agrément du roi; qu'il ne pourrait disposer que de ses biens libres, et que ses enfants n'auraient d'autres titres que celui de leur mère. Après quelques années d'exil et de disgrâce, don Louis obtint la permission d'aller et d'habiter partout où il voudrait, excepté à Madrid et à Saint-Ildephonse, quand la cour y serait. Il mourut à Villa de Arenas, sa résidence habituelle, le 7 août 1785, laissant trois enfants qui furent élevés aux frais de Lorenzana, archevêque de Tolède; savoir : un fils dont l'article suit; Marie-Thérèse, épouse de don Manuel Godoy, prince de la Paix, et Louise, mariée au duc de San-Fernando. Le riche comté de Chinchon fut réuni à la couronne, et une modique pension fut accordée à la veuve et aux enfants de don Louis.— *Louis-Marie* de BOURBON, comte de Chinchon, né à Cadahalso, le 22 mai 1777, était fils du précédent. Il fut créé grand'croix de l'ordre de Charles III en 1793, mais il n'obtint jamais la grandesse ni la Toison-d'Or. Destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il fut promu en juin 1799 à l'archevêché de Séville, vacant par la démission de Despuig, depuis cardinal, et il le conserva même lorsqu'en 1800 il fut élevé au siège primatial de Tolède, le plus riche archevêché de la chrétienté, dont le cardinal Lorenzana s'était démis pour se retirer à Rome. Compris dans la promotion des premiers cardinaux créés par Pie VII, qui voulut reconnaître ainsi les services que la cour d'Espagne avait rendus à son prédécesseur, don Louis fut déclaré cardinal le 22 oct. 1800, avec le titre de *Sainte-Marie della scala* qu'avait eu son père. Comblé de titres et de biens, il jouit d'un sort digne de sa naissance et ne songea point à troubler l'état par de vaines prétentions, pendant le règne de Charles IV, son cousin. Après que ce prince, son fils et ses frères eurent renoncé au trône d'Espagne en faveur de Napoléon, le cardinal de Bourbon adressa, le 22 mai 1808, à l'empereur des Français la lettre la plus humble où il se disait *le plus fidèle de ses sujets, où il mettait à ses pieds l'hommage de son amour, de son respect et de sa fidélité*. Il prêta ensuite serment au roi Joseph. Toutefois se trouvant placé, en 1809, à la tête de l'insurrection espagnole, l'archevêque de Tolède fut élu président de la régence de Cadix, et montra quelque zèle pour la défense de la cause nationale; mais d'un caractère très-faible, il se laissa plus d'une fois entraîner à des mesures qui ne pouvaient convenir ni à son rang ni à sa position. Il sanctionna et promulgua sans difficulté tous les décrets des cortès et notamment la fameuse constitution de 1812, qu'il approuva par sa signature. Il abolit ensuite entièrement l'inquisition; et le nonce du pape, Gravina, ayant fait à ce sujet quelques représentations, la régence, que présidait le cardinal, lança contre lui, le 25 avril 1813, un décret qui le força de quitter l'Espagne. Lorsque la liberté et la couronne furent rendues à Ferdinand VII par le traité de Valençay, en

janvier 1814, le président de la régence fut envoyé au devant de son neveu pour recevoir, à l'entrée du royaume, son serment de fidélité à la constitution; mais on sait combien un tel serment fut toujours peu du goût de ce prince. Aussi se détourna-t-il de son chemin pour ne point rencontrer le cardinal. Celui-ci étant parvenu enfin à l'atteindre, à Valence, fut accueilli avec une extrême froideur : quoiqu'il n'eût pu se défendre de baiser la main du monarque. ce dont les cortès lui avaient surtout recommandé de s'abstenir, afin que cet indice de soumission ne précédât pas le serment à la constitution que l'on prétendait exiger du monarque; cette condescendance n'empêcha point qu'aussitôt après l'entrée du roi à Madrid, le cardinal ne fût renvoyé dans son diocèse de Tolède, et privé de l'administration et des revenus de celui de Séville. Il vécut ainsi loin de la cour jusqu'à *la révolution* de 1820. S'étant alors montré de nouveau partisan du système constitutionnel, il fut encore élu président de la junte provisoire de gouvernement, publia une lettre pastorale toute en faveur de la révolution qui s'opérait, et fut ensuite nommé conseiller d'état. Heureusement pour ce prélat, il ne vivait plus lorsque Ferdinand VII revint dans sa capitale. Il était mort à Madrid le 19 mars 1823; et il n'eut pas le chagrin de voir une seconde fois sa chère constitution renversée. C'était un prince doux, pieux et agissant dans les meilleures intentions sur toutes choses; mais de peu de caractère et de capacité. A—T et M—DJ.

BOURBON (duc et duchesse de). *Voy.* Condé, au Supp.

BOURBON CONTI (Amélie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de). C'est sous ce nom que, vers la fin du XVIIIe siècle, une intrigante a publié des *Mémoires* dans lesquels tous les biographes ont puisé pour donner un précis des évènements dont il lui a plu de se composer une vie aventureuse. Mais des renseignements recueillis dans les endroits qu'elle a long-temps habités, et la réfutation un peu prolixe de ses Mémoires par Barruel-Beauvert, nous mettent à même de faire connaître ce personnage. Née à Paris le 30 juin 1756, elle reçut au baptême les noms d'Anne-Louise-Françoise. Madame Delorme, sa mère, ne négligea rien pour lui procurer une brillante éducation; mais ce qu'elle faisait dans l'intérêt de sa fille devint en grande partie la cause de tous ses malheurs. A dix-huit ans la jeune Delorme, d'une figure très-agréable, pleine d'esprit et possédant des talents variés, se vit entourée d'une foule d'adorateurs. Sa mère, craignant pour elle le danger de la séduction, s'empressa de la conduire à Lons-le-Saunier, sa ville natale, où elle se flattait d'assurer le bonheur de sa fille chérie, par un mariage avantageux. Elle jeta les yeux sur M. Billet, procureur au bailliage, jouissant de la réputation d'un honnête homme et de la considération que donne toujours le talent uni à la bonne conduite. En comparant l'époux qu'on lui proposait aux jeunes gens parmi lesquels elle aurait pu faire un choix à Paris, mademoiselle Delorme montra pour ce mariage la plus grande répugnance. Sa mère, ne voyant dans son refus qu'un caprice passager, l'envoya pensionnaire chez les religieuses de Sainte-Marie à Châlons-sur-Saône. Quelques mois de retraite et sans doute les sages conseils des bonnes religieuses la rendirent plus

docile aux vues de sa mère ; et, à la sortie du couvent, elle épousa M. Billet. Mais un mariage formé sous de tels auspices ne pouvait pas être heureux. En vain son mari faisait tous les sacrifices pour lui plaire, il n'y réussissait pas. Demeurant une partie de l'année dans une jolie maison de campagne et l'autre à Lons-le-Saunier, jouissant de tous les avantages que procure la fortune, recherchée dans toutes les sociétés, rien ne manquait à madame Billet pour être heureuse; et elle l'aurait été sans ses idées chimériques de grandeur que nourrissait encore la lecture habituelle des romans. Sa mère mourut en 1778. Ce fut peu de temps après qu'elle conçut le projet de se donner une illustre origine. D'abord elle confia, sous le secret, à ses voisines qu'elle était née princesse, et que madame Delorme que l'on croyait sa mère n'avait été que sa gouvernante. Ensuite lorsqu'elle s'aperçut que ces bruits acquéraient de la consistance, elle afficha les airs d'une princesse, promit sa protection a ceux qui s'en rendraient dignes en l'aidant à réclamer ses droits, et débita tant d'extravagances que toutes les maisons de Lons-le-Saunier lui furent fermées. Son mari, qui plus que personne avait à souffrir de sa folie, ne mit aucun obstacle au désir qu'elle manifesta de se retirer dans un couvent. Elle fut conduite, en 1786, aux visitandines de Gray; mais, de son propre aveu, ses grands airs n'en imposèrent point aux religieuses, ni même aux pensionnaires, qui lui riaient au nez lorsqu'elle s'avisait de leur parler de son *auguste* naissance. Ce fut cependant à Gray qu'elle acheva le roman qu'elle n'avait encore qu'ébauché. Elle écrivit de son couvent à une de ses amies à Lons-le-Saunier (1): J'ai fait une *découverte* précieuse... je suis réellement née du sang des Bourbons. Ne m'écrivez plus sous d'autre nom que celui que je signe... Comtesse de *Mont Car-Zain* (2). Après une pareille découverte, il était tout simple qu'elle s'ennuyât dans un lieu où personne n'ajoutait foi à ses rêveries. Elle menaça la supérieure de se laisser mourir de faim, si on ne lui rendait la liberté. Comme il n'existait aucun ordre de la retenir, les portes lui furent ouvertes; elle alla d'abord à l'abbaye Notre-Dame de Meaux, et ensuite à Saint-Antoine de Paris où elle arriva en avril 1788. Elle écrit au comte de la Marche, devenu prince de Conti, qu'elle est sa sœur la comtesse *Mont-Car-Zain* que l'on a crue morte; qu'elle est dans l'intention de se faire *rebaptiser*, et qu'elle le prie d'assister à cette cérémonie. Le prince, sans lui demander aucune explication, répond à sa soi-disant sœur qu'il n'est à Paris que pour ses affaires, et qu'il a l'honneur d'être avec *respect* son serviteur. Cette réponse dont la froideur aurait dû la désespérer achève de lui tourner la tête; elle y voit un aveu tacite de sa haute naissance, et elle se propose bien d'en profiter. Cependant elle poursuit son projet de se faire *rebaptiser*. L'abbesse de Saint-Antoine, madame de Beauvau, consent à être sa marraine; le baptême a lieu, sans pompe, le 7 octobre 1788; et madame Billet a la mortification de n'être pas invitée au dîner qui suit la cérémonie. Ses ressources pécuniai-

(1) Barruel assure qu'il a eu cette lettre autographe entre les mains. *Histoire tragi-comique de la soi-disant princesse*, 133.

(2) Anagramme de Conti Mazarin. Madame Billet avait la prétention d'être fille du prince de Conti et de la duchesse Mazarin.

res étant épuisées, elle quitta l'abbaye pour se retirer au *Précieux sang* où la pension était moins chère. Ne voulant ou n'osant pas recourir à son mari pour avoir de l'argent, elle s'adresse à tous les princes, à toutes les princesses de la famille royale; mais ses lettres restent sans réponse. Elle se fait conduire à Versailles où elle rencontre par hasard le duc d'Orléans: il la reconnaît tout d'abord *à son cordon bleu,* la nomme sa cousine, et la quitte pour entrer à l'assemblée nationale, sans s'informer de ce qu'elle deviendrait. Enfin, à force de sollicitations elle obtient de Monsieur (depuis Louis XVIII) des secours qui lui permettent de prendre un logement à l'abbaye du Val-de-Grâce et de s'y faire soigner d'une maladie sérieuse. Le prince de Conti l'avait, disait-elle, reconnue pour sa sœur. Elle l'attaque effrontément devant les tribunaux pour l'obliger de lui assigner une pension alimentaire. Un jugement du 11 mai 1791 déclare qu'étant mariée elle ne peut plaider sans l'autorisation de son mari, et la condamne aux dépens. Elle se pourvoit alors pour faire casser son mariage qu'elle qualifie de *prétendu;* mais un jugement du 19 décembre 1791 la déboute de ses conclusions. A la suppression des couvents, elle est expulsée du Val-de-Grâce avec les autres pensionnaires. Quoique sans ressources, madame Billet reste à Paris pour partager, dit-elle, les dangers de la famille royale, défendre le roi lorsque ses jours sont menacés, et prodiguer ensuite des consolations à l'orpheline du Temple. Mais tout ce qu'elle rapporte à cet égard dans ses *Mémoires* est tellement invraisemblable qu'il est superflu d'en démontrer la fausseté. Dans les premiers mois de 1794, elle obtient un passeport sous le nom de *Mont-Car-Zain*, et reprend la route de Lons-le-Saunier. Arrivée dans cette ville, on veut l'arrêter comme suspecte: mais le représentant Prost, alors en mission dans le Jura, défend d'attenter à sa liberté jusqu'à ce qu'elle ait terminé les affaires qui l'ont amenée à Lons-le-Saunier. Honteux de toutes ses folies, son mari consent à la séparation qu'elle venait demander. Aussitôt que le divorce est prononcé, elle lui intente un procès en restitution de sa dot et de ses diamants; et en attendant, elle s'établit sur la place dans une échoppe d'écrivain public. Sur les vingt mille francs qu'elle avait apportés à son mari, le tribunal lui en adjuge dix mille; et elle retourne à Paris solliciter une pension provisoire sur les biens de son prétendu père (le prince de Conti). Le 28 floréal an III (17 avril 1795), sa pétition est renvoyée aux comités des secours et des finances réunis (3); et, par une décision surprise à l'ignorance ou à la bonne foi des commissaires, la soi-disant comtesse de *Mont-Car-Zain* est mise en possession d'une maison d'émigré, rue Cassette (4). Après ce succès, elle continue d'assiéger le cabinet des ministres, sollicitant pour elle-même ou pour les autres; enfin ses importunités lui font interdire l'entrée des bureaux. Elle publia alors ses *Mémoires* (mai 1798), dans lesquels on lit, entre autres absurdités, que le prince de Conti avait donné pour instituteur à sa fille chérie J.-J. Rousseau, qui composait pour elle de la musique et des livres d'éducation; et qu'elle

(3) Cette singulière pétition est imprimée dans le *Moniteur*, an III, p. 970.

(4) C'est dans cette maison que J.-Corentin Royou a écrit les Mémoires de cette aventurière sous sa dictée.

avait un hussard de son âge pour valet-de-chambre et pour compagnon de ses jeux. Dans le même temps qu'elle élève un monument à la mémoire de son père dans la maison qui lui a été donnée par la Convention (5), elle en fait une sorte d'hôtel garni où elle reçoit avec des jeunes gens des femmes ruinées et des escrocs. Tombée dans la misère et le mépris, elle sollicite et obtient, sous le nom de *Bourbon-Conti*, un débit de tabac à Orléans. Lors du passage du roi d'Espagne dans cette ville, en 1808, elle a l'impudence de se présenter devant ce prince et d'en réclamer des secours comme sa parente. La restauration qui aurait dû lui fournir les moyens de se faire reconnaître acheva de détromper ceux qui avaient pu se laisser abuser par ses récits mensongers. De retour à Paris, madame Billet eut encore l'audace de se présenter à Madame, duchesse d'Angoulême, qui déclara qu'elle ne l'avait jamais vue. Elle portait un *cordon bleu*, qu'elle disait lui avoir été donné par Louis XVI, et elle continua de s'en affubler jusqu'à la fin de sa vie. Elle mourut, en 1825, complétement oubliée. Les *Mémoires de Louise-Stéphanie de Bourbon-Conti* forment 2 vol. in-8°. Ils ont été traduits en allemand et en suédois. Pour la réfutation, *V.* BARRUEL-BEAUVERT, LVII, 224. W—s.

BOURBOTTE (PIERRE), conventionnel, naquit au Vault, près d'Avallon, le 5 juin 1763, d'une famille obscure. Son père était concierge du château de Brunoy, appartenant à *Monsieur* (depuis Louis XVIII), qui le comblait de bontés ainsi que ses enfants. Ce fut ce prince qui fit les frais de l'éducation de Pierre Bourbotte, et ce fut encore par sa protection qu'il obtint à Saint-Domingue un petit emploi dont la révolution le priva. A son retour de cette île, au commencement de 1791, Bourbotte se retira au Vault chez une sœur de son père, manifestant hautement de l'antipathie pour la révolution, et fréquentant les sociétés d'Avallon qui partageaient cette antipathie. La terre du Vault appartenait au duc de Crillon, qui figurait dans la minorité de la noblesse opposée à la cour. Le voisinage amena des relations entre Bourbotte et le régisseur de cette terre, qui lui fit sentir qu'ayant du talent et manquant de fortune, son rôle était celui de révolutionnaire. Dès lors, il rompit avec les sociétés d'Avallon réputées aristocratiques, et mit une telle violence dans ses nouvelles opinions qu'il fut admis au club, nommé administrateur du département de l'Yonne, dont Maure et Turreau étaient membres, et Lepelletier de Saint-Fargeau président. Etant venu dans la capitale quelques mois plus tard, il s'y lia avec les démagogues les plus exaltés, et prit part à toutes les entreprises, à toutes les séditions et surtout aux massacres des prisons. On ne fut donc point étonné que, devenu député à la Convention nationale, il s'y fit remarquer parmi les orateurs qui insistèrent le plus vivement pour que l'on ne dirigeât aucune poursuite contre les auteurs de ces odieux massacres. Dès le 16 oct. 1792, appuyant une pétition des habitants d'Auxerre, qu'il fit mentionner honorablement au procès-verbal, il avait, par un discours encore plus cruel que la

(5) On trouve l'inscription qu'elle avait placée sur ce monument dans le *Dict. des Françaises*, de madame Briquet, p. 62. En voici le début. « *O mon père! long-temps ma mort supposée empoisonna tes jours*, etc. »

pétition, provoqué le jugement et la mort de Louis XVI et de toute sa famille. « Il faut frapper, avait-il « dit, une tête dès long-temps pro- « scrite par l'opinion publique... « S'il y a parmi les membres de la « Convention quelqu'un qui pense « que les prisonniers du Temple ne « doivent pas être punis de mort, « qu'il monte à cette tribune ; quant « à moi je demande contre eux la « sentence de mort.. » Le 6 décembre, dans une harangue non moins absurde, et plus féroce encore, accusant la lenteur des formes que l'on semblait vouloir adopter, il déclara positivement que Louis XVI *n'était plus membre de l'état, qu'il fallait l'en retrancher et le faire mourir dès le lendemain pour l'exemple, sans chercher de preuves*, et qu'il fallait aussi que la reine Marie-Antoinette fût *à l'instant même* mise en jugement.... Dans le procès du roi, il vota comme on ne pouvait en douter pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé dans le mois de mai suivant à Orléans, pour examiner la conduite des officiers de la légion germanique, dont l'*incivisme* avait été dénoncé à la Convention, il en destitua et fit arrêter la plus grande partie. Ce fut dans la même ville que, de concert avec son collègue Julien, de Toulouse, il prit un arrêté pour interdire la circulation de la plupart des journaux et notamment du *Journal des Débats*, de la *Feuille villageoise* et du *Moniteur* rédigés *par des écrivains faméliques, des folliculaires à gages et tendant à obscurcir l'horizon politique*, etc. Cet arrêté bizarre était une des premières atteintes portées ostensiblement à la liberté de la presse, naguère proclamée avec tant d'emphase et de mauvaise foi ; il excita de vives réclamations, et la Convention fut obligée de l'annuler par un décret. Bourbotte se rendit ensuite dans la Vendée où l'insurrection des royalistes faisait de grands progrès. Il prit, dès le commencement contre eux, de concert avec le général Turreau, les mesures les plus violentes, établit partout des comités de surveillance, fit arrêter un grand nombre d'individus, ordonna la saisie de leurs biens et préluda ainsi au système qui devait bientôt faire de ces malheureuses contrées un théâtre de dévastation et de ruines. D'un autre côté, nul ne fut plus brave sur le champ de bataille. Après avoir eu, près de Saumur, un cheval tué sous lui d'un coup de canon, il tua de sa propre main un Vendéen qui, l'ayant manqué de son fusil, venait pour l'asssommer à coups de crosse. S'étant ensuite déclaré l'appui du général Rossignol, il alla le défendre lui-même devant la Convention et fit, dans la séance du 28 août, une longue apologie de ce général qu'il parvint à faire réintégrer. Les représentants Bourdon de l'Oise et Goupilleau qui l'avaient suspendu furent eux-mêmes rappelés par un décret ; et Bourbotte retourna triomphant aux armées de l'Ouest, où il fit exécuter, avec une nouvelle rigueur, les décrets de dévastation que la Convention venait de prononcer (1). C'est dans les nombreux rapports qu'il adressa à la Convention, de concert avec ses collègues de mission et surtout avec Tur-

(1) Ces décrets étaient d'une atrocité telle que d'autres conventionnels tels que Goupilleau et Bourdon, qui, certes, ne pouvaient pas être considérés comme des hommes prudents et modérés, avaient refusé de les mettre à exécution. Ils furent rappelés, pour avoir voulu ménager une contrée où ils avaient des propriétés ; et il fut décidé qu'il ne serait plus envoyé de commissaires dans leur propre pays.

reau, que l'on peut voir toutes les calamités de cette horrible guerre. « On ferait beaucoup de chemin dans « ces contrées, écrivaient un jour ces « représentants, avant de rencontrer « un homme et une chaumière... « Nous n'avons laissé derrière nous « que des cadavres et des ruines.. » Ce tableau était rigoureusement vrai sur toute la rive gauche de la Loire que l'armée royaliste venait d'abandonner. Bourbotte la suivit au-delà de ce fleuve où il porta les mêmes ravages, le même système d'extermination. La générosité du malheureux Bonchamp, qui, près d'expirer, avait forcé les siens d'épargner quatre mille républicains, ne put toucher l'impitoyable représentant. Partout les prisonniers furent égorgés sur le champ de bataille. A Laval, à Angers, au Mans, à Savenay, Bourbotte et ses collègues, ne laissant à leurs ennemis ni trève ni repos, déployèrent une activité et un courage qu'il faudrait admirer s'ils n'avaient pas été ternis par tant de cruauté. On accusa même Bourbotte d'avoir fait périr à Noirmoutier quelques patriotes; et ce qui est assez remarquable, c'est qu'il fut défendu sur ce fait devant la Convention par le fameux Carrier qu'il avait rencontré dans ses missions, dont il était devenu l'ami et qui certes était bien digne de cette distinction. Après tant de travaux et de fatigues, Bourbotte était revenu dans la capitale, pour y soigner sa santé, et il avait demandé à la Convention, par l'organe de Carrier, un congé qui ne lui fut pas refusé (2). Après la révolution du 9 thermidor il perdit beaucoup de son crédit. On conçoit que dans un temps où la Convention faisait justice des crimes qu'elle-même avait ordonnés; dans un temps où l'on envoyait à l'échafaud les Carrier et les Lebon, on conçoit, disons-nous, que Bourbotte ne devait pas être sans crainte pour lui-même. Mais il avait rendu des services incontestables; et, comme on l'a dit pour beaucoup d'autres, le casque du guerrier avait couvert chez lui la turpitude du bonnet rouge. Malgré de nombreuses dénonciations,

(2) Bourbotte était en mission à Nantes avec Bô; et, plus de quinze jours avant le 9 thermidor, il fit, de concert avec son collègue, arrêter le comité révolutionnaire de cette ville. Ces représentants firent aussi incarcérer les principaux agents et complices de l'exécrable comité. Par une proclamation vigoureuse, qui fut affichée, ils invitèrent les Nantais à porter à la municipalité leurs plaintes et leurs déclarations contre le comité « Citoyens, disaient ils.., les scélérats ont calculé leurs machinations ténébreuses..., sans considérer que la loi plane, et que son glaive terrible remet au niveau de l'égalité les têtes qui veulent encore saillir et excéder sa surface.. Citoyens, le comité révolutionnaire de Nantes vient d'être mis en état d'arrestation. C'est l'opinion publique qui l'accuse; c'est aux représentants du peuple à l'avoir toujours pour guide; c'est au peuple de Nantes à le juger, à démasquer ses intrigues, ses infidélités, ses exactions... Les représentants ont fait leur devoir; il leur reste à inviter les citoyens de Nantes à déposer avec confiance leurs plaintes, leurs déclarations, et les réclamations qu'ils ont droit de faire contre le comité révolutionnaire. En conséquence, les représentants du peuple arrêtent : *Art.* 1er. Les citoyens de la commune de Nantes sont invités à faire par devant la municipalité, dans l'espace de deux décades, les déclarations des sommes en or, argent, assignats et autres effets qu'ils ont remis volontairement, ou à quelque titre que ce soit, au comité révolutionnaire, ou à tous autres de ses préposés, depuis son établissement. *Art.* 2. Le tableau des déclarations sera remis aux représentants du peuple, pour être par eux examiné, tant dans ses recettes que dans l'emploi qui peut en être fait » *Signé* BOURBOTTE et BÔ. On remarquera que ces représentants n'entendaient poursuivre le comité que pour ses spoliations et ses concussions; qu'ils n'appelaient les Nantais à se plaindre que sur ce point; et qu'il n'était nullement question encore de poursuivre ledit comité pour ses atroces mesures révolutionnaires, telles que les *noyades*, etc. Cependant l'arrestation seule du comité révolutionnaire était un acte alors très hardi. Il y avait eu dans Bourbotte, comme dans Bô, un singulier retour de l'extrême violence à des idées plus modérées. A quoi cela tenait-il? sans doute aux avis de la faction qui méditait déjà la chute de Robespierre et la révolution du 9 thermidor.

V—VE.

sa conduite ne fut donc pas recherchée à cette époque. On lui confia même, peu de temps après le 9 thermidor, une nouvelle mission à l'armée du Rhin et de la Moselle (3), où il déploya encore du courage; mais où du moins il ne fit pas égorger des Français par des Français. Du reste, il y resta peu de temps, et revint bientôt se mêler aux dissensions qui divisaient alors l'assemblée conventionnelle. Ce fut en faveur de son ami Carrier qu'il y reprit pour la première fois la parole; mais il ne put le sauver; et cette circonstance ajouta beaucoup à son irritation naturelle. Il prit ensuite une grande part au mouvement insurrectionnel du 1er prairial qui devait rendre le pouvoir à son parti, et dans lequel fut tué le malheureux Féraud. Dans le peu de temps que les insurgés furent maîtres des délibérations, il fit une violente diatribe contre les *journalistes folliculaires* qui, selon lui, avaient empoisonné l'esprit public; et les insurgés le nommèrent par acclamation l'un des quatre commissaires qui devaient remplacer le comité de sûreté générale. Il accepta cet emploi et sortit aussitôt avec ses trois collègues pour en prendre possession; mais ils furent rencontrés par les députés Legendre, Augis, Chénier et quelques autres qui venaient au secours de la Convention, suivis d'un grand nombre de leurs partisans. Cette troupe arrêta les quatre commissaires et obligea ensuite les révoltés à sortir de la salle. Sur la proposition de Tallien, Bourbotte fut un de ceux contre lesquels la Convention lança, à l'instant même, un décret d'accusation. Transportés d'abord au château du Taureau dans le Finistère, ils furent ramenés à Paris, le mois suivant, et traduits à une commission militaire, séant à l'Hôtel-de-Ville, qui condamna à mort Bourbotte, Romme, Duquesnoy, Duroy, Soubrany et Goujon, le 4 messidor an III (13 juin 1795). Tous les six se poignardèrent après leur condamnation avec deux couteaux qu'ils avaient tenus cachés sous leurs habits, et dont ils se servirent l'un après l'autre. Bourbotte, Soubrany et Duroy furent les seuls qui ne moururent pas sur-le-champ et que l'on put conduire à l'échafaud. Le premier était le moins grièvement blessé, et il montra jusqu'à la fin beaucoup de courage et de présence d'esprit. Exécuté le dernier et attaché déjà sur la fatale planche, il vit encore son supplice retardé par un oubli du bourreau qui n'avait pas relevé le fer homicide. On prétend que dans cette affreuse position le sourire ne quitta pas ses lèvres, qu'il continua de haranguer le peuple, et que les mots qu'il prononça furent encore fermes et bien articulés (4). M—dj.

BOURCIER (le comte François-Antoine), lieutenant-général, naquit à la Petite-Pierre (Bas Rhin),

(3) Le 29 fructidor an II, il prit à Trèves un arrêté pour organiser en deux sections le tribunal criminel militaire, attaché à l'armée du Rhin et de la Moselle. L'art. 6 exigeait que chacun des présidents, vice-présidents, juges, accusateurs militaires, substituts et greffiers des deux tribunaux, envoyât à Bourbotte, dans le plus bref délai, une attestation de la société populaire du lieu où il habitait, qu'il avait soumis l'examen de sa conduite à la censure publique dans ladite société populaire, et qu'elle l'avait déclaré digne de sa confiance. L'art. 7 portait que les officiers de police et les deux tribunaux devraient lui adresser *un compte résumé de leurs opérations dans chaque décade, et un exemplaire de chaque jugement, imprimé aussitôt qu'il serait rendu.* V—ve.

(4) Bourbotte au début de sa carrière révolutionnaire avait conservé, durant quelques mois, un langage poli et des manières élégantes. Mais il finit par adopter les habitudes et le langage de l'époque: et soit qu'il eût honte de ses excès, soit qu'il cherchât à s'étourdir, il s'adonna au vin et aux liqueurs fortes. G—ad.

en 1760, d'un brigadier des gardes-du-corps de Stanislas. Après avoir fait d'assez bonnes études au collège des Jésuites de Nancy, il entra au service dans le régiment des chasseurs de Picardie, où il était lieutenant lors de la révolution. Devenu aide-de-camp du duc d'Aiguillon, Bourcier passa, en 1792, à l'état-major de Custine, se distingua sur les rives du Rhin, sous les murs de Mayence, mérita plus d'une fois les éloges non suspects de Merlin de Thionville, et fut nommé, en 1793, adjudant-général. Général de division, le 9 juillet 1794, et chef d'état-major-général de l'armée du Rhin, il fut compris dans les dénonciations qui conduisirent à l'échafaud Houchard et Custine. Suspendu de ses fonctions, arrêté par ordre du comité de salut public, il fut réintégré après le 9 thermidor, et passa, à la tête d'une division de cavalerie, sous les ordres de Moreau. Il commanda, en l'an IV (1796), la grande réserve de l'armée du Rhin; se distingua au combat d'Ingolstadt, et contribua beaucoup, par sa valeur, aux résultats de la belle retraite de Bavière, exécutée dans cette campagne. Deux ans plus tard, il fut nommé inspecteur-général de cavalerie, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1803, époque à laquelle le gouvernement consulaire le fit asseoir au conseil d'état et au comité d'administration du département de la guerre. Ce poste convenait à Bourcier, car il était plutôt administrateur que stratégiste. Cependant, à l'ouverture de la campagne de 1805, il sollicita et obtint un commandement; l'empereur lui confia une division de dragons, dont on eut à se louer à Elchingen, à Ulm et à Austerlitz. Ce fut principalement à cette dernière bataille qu'il se montra avec avantage; placé à l'extrême droite de l'armée, il empêcha pendant quatre heures, par de brillantes charges de cavalerie, un corps russe de se former au-delà du ruisseau qui séparait les deux armées. L'année suivante il fit la campagne de Prusse; après notre entrée à Berlin, il eut la direction générale du grand dépôt de chevaux pris sur l'ennemi, tâche difficile, ingrate, où il fallait plus d'activité que de savoir. Bourcier résida long-temps à Potsdam, dont il fit le centre de ses opérations. Notre cavalerie lui dut alors des remontes très-utiles, l'empereur des secours inespérés. Après avoir fait, en Italie, une nouvelle campagne contre les Autrichiens, ce général rentra en France pour s'y reposer de ses fatigues. Mais Napoléon ne pouvait pas l'oublier longtemps. A l'ouverture de la campagne de Russie, il lui donna le commandement d'une division de la grande armée. Bourcier se trouvait à Wilna, en 1812, au moment de la retraite de Moscou. Le duc de Bassano, inquiet de ne point voir arriver l'empereur, envoya Bourcier à sa rencontre, et ce général contribua beaucoup à le sauver au passage de la Bérézina. La retraite effectuée, ce fut encore Bourcier qu'on chargea de réorganiser la cavalerie. A cet effet, il séjourna quelque temps à Berlin, et rentra en France après la campagne de 1814. Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis. S'étant retiré du service en 1816, il fut nommé, par le département de la Meurthe, membre de la chambre des députés. Il y siégea de nouveau en 1821, 1822, 1823, et vota constamment avec les députés du centre. Fait conseiller d'état en service extraordinaire, en 1817, Bourcier s'occupa

beaucoup des questions relatives à l'organisation des haras. Il devint conseiller-d'état honoraire en 1821, et mourut, en 1828, dans sa terre de Ville-au-Val, près de Pont-à-Mousson. Il avait été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804, et comte en 1808. Nous possédons la correspondance administrative et militaire de Bourcier, depuis 1806 jusqu'en 1821. On y trouve beaucoup de témoignages en sa faveur rendus par Berthier, Bernadotte, Clarke, Soult, etc. B—n.

BOURDÉ *de Villehuet* (Jacques), d'une famille qui a fourni à la marine plusieurs officiers de mérite, naquit à Saint-Malo vers 1730. Entré de bonne heure au service de la compagnie des Indes, il fut employé dans ses divers établissements et s'acquit la réputation d'un bon marin. En 1765 il soumit au jugement de l'académie des sciences, et fit imprimer avec son approbation, un ouvrage intitulé : *Le Manœuvrier*, ou *Essai sur la théorie et la pratique des mouvements du navire et des évolutions navales*. L'année suivante il remporta le prix qu'elle avait proposé sur l'*arrimage des vaisseaux*. Son mémoire, inséré dans le tome IX du recueil des prix de l'académie, a été reproduit à la suite d'une nouvelle édition du *Manœuvrier*, Paris, 1814, in-8°, avec onze planches; et séparément, sous ce titre : *Principes fondamentaux de l'arrimage des vaisseaux*, 1814, in-8°. On connaît encore de Bourdé : *Manuel des marins*, ou *Dictionnaire des termes de marine*, Lorient, 1773, in-8°; Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Le *Manœuvrier* a été traduit en anglais par Sanhwil, Londres, 1788. Bourdé mourut à Lorient en 1789, laissant un fils qui marche sur ses traces (Voy. la *Biographie des vivants*, I, 444). W—s.

BOURDELOT (Jean), avocat au parlement de Paris, né à Sens, devint, en 1627, maître des requêtes de la reine Marie de Médicis, et fut moins connu comme jurisconsulte que comme savant éditeur de plusieurs auteurs grecs et latins. Il s'adonna aussi, avec succès, à l'étude des langues orientales, et la science des manuscrits n'eut pour lui que peu de ténèbres. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de fréquenter la société; il aima surtout passionnément la musique. L'abbé de Marolles nous apprend qu'il assistait très-souvent aux concerts que donnait un joueur de luth, rue de la Harpe, chez qui l'abbé demeurait. Bourdelot transmit son nom et sa fortune à Pierre Michon, fils de sa sœur (*Voy.* Michon, tome XXVIII). Ce ne fut pas seulement pour sa famille que Bourdelot se montra généreux. Les savants peu riches trouvaient chez lui une magnifique bibliothèque, d'utiles conseils, de plus utiles secours. Ces habitudes d'une âme vertueuse furent continuées par Pierre Michon, qui fit passer sa fortune à son neveu Bonnet, à condition qu'il prendrait le nom de Bourdelot (*Voy.* Bonnet (*Pierre*), tom. V). Jean Bourdelot mourut subitement à Paris en 1638. On lui doit les éditions suivantes : I. *Luciani opera græca, cum latina doctorum virorum interpretatione et notis*, Paris, 1615, in-fol. C'était l'édition de Lucien la plus estimée, avant celle qui a été donnée par Reitz, en 1743. Un de nos plus savants hellénistes (M. Boissonade) pense que « les notes de Bourdelot ne sont pas indignes d'éloges, quoiqu'elles aient été faites à la hâte. »

II. *Heliodori æthiopicorum libri, græc. lat, cum animadversionibus*, etc., Paris, 1619, in-8°. Meocke (*Charlatanerie des savants*, p. 69) critique Bourdelot, parce que, dans ses notes sur Héliodore, il renvoie sans cesse ses lecteurs à ses ouvrages, *quoiqu'il n'en ait jamais fait imprimer d'autres*. Baillet et Tannegui-Lefèvre estiment qu'il faut un peu rabattre du prix que les Français et les étrangers attachent à ses commentaires. Bayle, au contraire, les regarde comme très-doctes. III. *Petronii satyricon cum notis*, imprimé après sa mort, Amsterdam, 1663, et Paris, 1677, in-12. Parmi les écrits de Bourdelot dont on regrette que la publication n'ait point eu lieu on remarque un *Traité de l'étymologie des mots français*. Un lexicographe (1) lui donne le titre de traducteur de Lucien et d'Hérodote. C'est une erreur. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires* (tom I, p. 66, et tom. III, p. 243), fait les plus grands éloges de Jean Bourdelot. Il l'appelle *excellent homme, personnage savant. autant qu'il était accort et civil en toutes choses.* — BOURDELOT (*Edme*), frère puîné du précédent, dirigea, de concert avec lui, les études de Pierre Michon, leur neveu. Il devint médecin de Louis XIII et honora son nom et sa profession par l'exercice de toutes les vertus. L—m—x.

BOURDON (LÉONARD-J.-JOSEPH), fils d'un premier commis des finances, naquit en 1758, à Longoy-au-Perche (Orne), et fit d'assez bonnes études au collège d'Orléans. Il vint à Paris aussitôt après, fut reçu avocat aux conseils du roi, et, n'ayant pas réussi dans cette carrière, établit une maison d'éducation sous le nom de Bourdon-de-la-Crosnière. D'un caractère actif et entreprenant, il eut d'abord quelque succès; et il s'efforça d'y ajouter encore au commencement de la révolution, à la faveur des nouvelles idées qu'il adopta dans toute leur exagération. Ce fut ainsi qu'il demanda, en 1789, à l'assemblée constituante la permission de recueillir dans sa maison le centenaire du Mont-Jura, homme célèbre à cette époque, qu'il fit servir par ses élèves, afin, disait-il, de leur inspirer du respect pour la vieillesse. Cette jonglerie et d'autres pasquinades du même genre ne lui attirèrent pas beaucoup d'élèves; mais elles lui donnèrent quelque célébrité et le firent rechercher par les meneurs de l'époque. Lié bientôt avec les démagogues les plus exaltés de la capitale, il concourut de tout son pouvoir à la révolution du 10 août, et la voix publique l'accusa généralement de s'être associé aux hommes de sang qui méditèrent les massacres de septembre. La commune de Paris voulant étendre ces massacres à tous les départements, le fit agréer par le ministre de la justice Danton, pour une mission relative aux prisonniers de la haute cour nationale détenus à Orléans. Il précéda dans cette ville Fournier, son ami, qui commandait le ramas de brigands destinés à l'horrible massacre; et il arriva le 25 août avec Prosper Dubail, dont la conduite dans cette circonstance fut aussi modérée que celle de Léonard Bourdon fut infâme. Au mépris du décret du 2 sept., ordonnant la translation des prisonniers à Saumur, L. Bourdon les fit traîner plutôt que conduire

(1) *Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des hommes illustres*, 1758, tom. I, pag 575. Cette biographie, attribuée à l'abbé Barral, paraît être sortie de plusieurs mains.

à Versailles, où ils furent égorgés par la troupe que commandaient l'américain Fournier et le polonais Lajouski (1). Sa nomination à la Convention nationale, par le département du Loiret, devint bientôt la récompense de son dévouement à l'horrible système de cette époque. Dans le sein de cette assemblée, il proposa, dès les premières séances, le renouvellement de toutes les administrations (2). Il se montra ensuite un des plus acharnés contre Louis XVI; demanda qu'il ne lui fût plus permis de voir sa famille, et vota pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution (3). — Se trouvant à Orléans, le 16 mars 1793, et, sortant le soir d'une orgie faite avec un tailleur, au *Petit Père Noir,* il se rendit au club où il déclama contre les nobles et les riches, et fut insulté à son retour. L'esclandre qu'il fit attira quelques passants, qui tous furent considérés par Bourdon comme des assassins venus pour le poignarder; et, bien qu'aucun d'eux ne fût armé, il les fit tous arrêter, les dénonça à la Convention, et dénonça aussi la municipalité qui ne s'était pas empressée d'accourir à son secours. Treize des principaux habitants furent traduits au tribunal révolutionnaire, et neuf périrent sur l'échafaud (4). Rien ne put fléchir cet homme féroce. Ce fut en vain qu'on le fit supplier par tout ce qui pouvait avoir quelque accès auprès de lui; ce fut inutilement que ses propres sœurs vinrent demander à la Convention la grâce des prétendus assassins de leur frère; cette assemblée refusa de les entendre (5). De retour à la Convention

(1) Il est aujourd'hui constant que le projet fut d'abord de faire égorger les prisonniers à Orléans; mais que Léonard Bourdon trouva dans la population de cette ville un tel éloignement pour de pareilles horreurs, qu'il fut obligé de changer de plan.

(2) Dès le 23 sept. il présenta, au nom d'une commission qui le choisit pour rapporteur, le *projet de règlement pour la Convention nationale,* in-8° de 15 pag. Le président ne pouvait être nommé *que pour quinze jours* (art. 2); les séances devaient être ouvertes à dix heures *précises;* chaque séance ne pourrait être *moindre de six heures; chaque membre devait rester en place et assis;* le rappel à l'ordre pourrait entraîner *l'exclusion de la séance, les arrêts et enfin la prison;* la séance du *dimanche* devait être consacrée aux *députations* et aux *pétitions.* V—ve.

(3) Le 17 décembre il attaqua aux jacobins Ch. Villette, qui avait proposé ces trois questions à ses collègues: 1° Une assemblée d'hommes peut-elle exercer, contre un seul, les fonctions d'accusateurs, de jurés et de juges? 2° Tandis que sur douze jurés trois suffisent pour acquitter, la simple majorité sera-t-elle suffisante pour condamner un ancien monarque à perdre la tête? 3° A-t-on le droit de forcer l'opinion des membres, en exigeant qu'ils votent à haute voix? où est donc la liberté? — La réfutation était difficile; L. Bourdon se jeta dans l'accusation et l'injure: « Cette voie oblique, disait-il, n'est propre qu'à sophistiquer l'opinion publique; assez d'écrivains mercenaires s'acquittent de ce rôle coupable, etc. » Le club, présidé par Dubuis-Crance, arrêta l'impression de la diatribe de L. Bourdon, qui parut in-8° de 8 pages. V—ve.

(4) Les détails de ce lamentable procès se trouvent consignés dans le tome 1[er] d'un ouvrage intitulé *Les chemises rouges,* ou *Mémoires pour servir à l'histoire du règne des anarchistes* (par Bonnemain), Paris, Deroy et Muret, an VII (1799), 2 vol. in-18, fig. Cet écrit est devenu rare, parce qu'il contient les dépositions textuelles de nombreux témoins intéressés à en détruire les exemplaires.

(5) Fouquier-Tinville disait, dans son acte d'accusation, que, le 15 mars 1793, on avait poussé à Orléans l'irrévérence envers les conventionnels Lacoste et Jean-Bon-Saint-André *jusqu'à leur cracher à la figure;* que le lendemain, L. Bourdon sortant du club alla faire visite à l'évêque; que, revenant chez lui, il fut traité de *gueux, poussé à coups de pieds, de poings* et de *crosses de fusils par douze ou quinze furieux,* dont un le saisit par *le chignon du col et le précipita par terre;* « qu'un coup de baïonnette qui lui était porté dans les reins glissa sur sa redingote, qui était boutonnée, et retentit sur le pavé; » qu'enfin il fut blessé à *la tête, à un pouce de la tempe, à son bras gauche et dans la partie gauche du bas-ventre;* qu'un ou deux *coups de pistolet* furent tirés sur lui; qu'un de ses assaillants lui dit: *S.... mille dieux, sacré scélérat, tu veux donc nous faire égorger avec tes motions!* qu'un autre s'était écrié: *Nous savons ce que c'est que ta Convention: un tas de coquins, de f.... gueux!* qu'un troisième avait dit: *S.... nom de dieu! c'est moi qui lui ai f... une bonne accolade; je l'ai pris par le col;* qu'on criait: *Tue! tue! il nous faut la tête de Bourdon;* que celui-ci fut *percé de coups de baïonnette* par un chef de bataillon de la garde nationale (Nonneville) et autres. Sur vingt-six accusés, treize fu-

Bourdon concourut de tout son pouvoir au triomphe de la montagne dans la journée du 31 mai 1793. Il fit ensuite décréter une fédération pour célébrer l'anniversaire du 10 août. Le 5 septembre il appuya la proposition de créer une armée révolutionnaire, et vers la même époque il déclara à la société des jacobins qu'il fallait que la Convention nationale fût purgée des *appelants* (ceux qui avaient voté l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI). Le 7 nov. il demanda que l'on supprimât toute espèce de traitement aux ecclésiastiques, et proposa de décréter que le monument qu'il s'agissait d'élever au peuple français fût formé des *débris de la superstition et de ceux de la royauté*. Dans le même temps, il fit décider que tous les biens des prévenus qui se suicideraient seraient saisis comme l'étaient ceux des condamnés. Enfin il appuya ou il fit lui-même toutes les propositions les plus désordonnées, toutes les demandes les plus extravagantes de cette époque ; et il acquit par là une assez grande influence à la Convention, dont il fut nommé secrétaire, et aux jacobins, dont il fut président. Mais il eut le malheur de déplaire à Robespierre, en demandant à cette société, sur la conspiration d'Hébert, des explications qu'il ne convenait pas à Maximilien de lui donner, et surtout la liberté de Ronsin et de Vincent que le dictateur avait résolu d'envoyer à l'échafaud. Cet orateur, si redoutable alors, fit contre Bourdon une violente sortie, et alla jusqu'à dire qu'il ne le croyait pas étranger à la conspiration. On conçoit toute la peur que le député d'Orléans dut avoir d'une pareille apostrophe. Cette peur fut telle que dès lors Bourdon garda un silence absolu. Mais, ne doutant pas que tôt ou tard il ne dût être atteint par son irascible adversaire, il conspira contre lui dans l'ombre, et s'associa aux Barras, aux Fouché, aux Tallien, que les mêmes craintes et la même nécessité réunissaient contre Robespierre. Ainsi se prépara la révolution du 9 thermidor, à laquelle Léonard concourut avec beaucoup d'énergie. Adjoint à Barras,

rent mis en jugement par le tribunal révolutionnaire, le 28 juin. Leurs défenseurs étaient Tronson du Coudray, Chauveau-Lagarde et Julienne. La déposition de L. Bourdon, premier témoin entendu, accusa toute la ville d'Orléans d'avoir l'esprit *contre-révolutionnaire*. (Un décret de la Convention la déclara en état de rebellion.) On entendit cent quarante témoins à charge et cent à décharge. Parmi ces témoins était un vicaire épiscopal d'Orléans (Armand Séquier), qui avait accompagné L. Bourdon au club, dans sa visite à l'évêque et puis sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où Bourdon fut assailli et perdit sa perruque dans la mêlée. Ce vicaire chargea beaucoup les accusés, notamment le commandant Nonneville. Après lui, les témoins les plus terribles furent des femmes du peuple et deux tambours de la garde nationale. Il y eut grand nombre de dépositions contradictoires : les uns avaient vu à l'Hôtel-de-Ville des rassemblements armés de quatre à cinq cents hommes; les autres, quoique présents, n'avaient rien remarqué d'extraordinaire; les uns avaient entendu crier : *Tue! tue!* et l'explosion des armes à feu ; les autres, quoique présents, déclaraient n'avoir rien entendu. Enfin L. Bourdon, souvent interpellé dans les débats, ne se montra pas toujours d'accord avec lui-même. Le jugement ne fut rendu que le 12 juillet; il y eut neuf condamnés : Nonneville et Broue de la Salle, commandants de bataillon de la garde nationale; Jacquet, lieutenant de grenadiers; Duvivier, grenadier; Couet et Buissot, chasseurs; Poussot, recruteur; Quesnel, musicien; et Tassin-Montcourt, propriétaire; les quatre autres accusés furent acquittés et mis en liberté. Voy. le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, in-4°, à deux colonnes, nos 61 à 70.) Bernard de Saintes, Prost et Guimberteau, conventionnels, se trouvaient à Orléans lorsque Bourdon fut non pas assassiné, mais fort mal accueilli à la suite de ses motions incendiaires. Jusque-là cette ville avait joui d'une profonde paix. Pendant l'instruction de ce procès, le 12 mai 1793, une *pétition* très-énergique fut adressée *à la Convention par les citoyennes d'Orléans* (de l'imprimerie nationale, in-8° de 7 pag.). Il y était dit : « Si une fille, à pareille époque, délivra Orléans et la France du joug britannique (8 mai 1429), des citoyennes épouses et mères, par une commémoration digne d'un peuple libre, concourront aujourd'hui à délivrer leurs concitoyens de la tyrannie proconsulaire. » Mais le 31 mai approchait, et cette pétition fut comme le dernier soupir de la liberté. V—ve.

pour le commandement de la force armée, il pénétra pendant la nuit à la tête de quelques gardes nationaux dans la maison commune où s'étaient réfugiés Robespierre et ses amis. Il se saisit de leurs personnes, les emprisonna dans une chambre de l'Hôtel-de-Ville, et fit transporter au comité de la Convention Maximilien presque mort d'un coup de pistolet qu'il s'était tiré. Bourdon vint ensuite faire à la tribune un pompeux rapport de ces évènements, et il présenta le gendarme Méda (*V.* ce nom, au Supp.), qui l'avait très-bien secondé. Après cette révolution il parut se rattacher sincèrement au parti qui venait de triompher; et demanda plusieurs fois à la Convention et aux jacobins la liberté des prisonniers et l'épuration des autorités. Cependant il était loin d'avoir abjuré son ancien système de sang et de démagogie: on le vit bientôt s'exprimer avec amertume contre les *coryphées du modérantisme*, et demander les honneurs du Panthéon pour l'*ami du peuple* Marat. Ce fut lui qui présenta à la Convention le projet et le programme de la fête que l'on célébra dans cette occasion (6). Mais son influence et son crédit, comme celui de tous les agents de la terreur, devait aller sans cesse en diminuant. De nombreuses réclamations s'élevèrent contre lui, et Legendre, son collègue, le traita un jour hautement d'assassin sans qu'il pût obtenir la parole pour répliquer. Dans une telle position Bourdon ne pouvait que se réunir au parti que l'on appelait alors *la queue de Robespierre*, et qui faisait d'inutiles efforts pour rétablir le système du dictateur. Il prit donc avec ce parti une grande part à la révolte du 12 germinal an III, et il fut décrété d'arrestation comme l'un des membres du comité d'insurrection établi à Paris. On l'arrêta dans la section des Gravilliers, où il avait formé un parti nombreux, et il fut envoyé prisonnier au château de Ham, d'où l'amnistie du 4 brumaire le fit bientôt sortir. Peu de conventionnels ont essuyé autant que Léonard Bourdon les sarcasmes des journalistes, qui, après le 9 thermidor, contribuèrent tant à la flétrissure des jacobins. Le regardant avec raison comme l'un des plus féroces de ce parti, ils attachèrent à son nom celui de *Léopard*, par corruption de son prénom. Souvent ils revinrent sur son horrible affaire d'Orléans, et ils l'accusèrent encore de s'être emparé, en 1793, de meubles précieux, sous prétexte de les employer à son école des *Élèves de la patrie*, dont il avait fait décréter l'établissement (7).

(6) *Rapport fait au nom du comité d'instruction publique sur la fête de la cinquième sans-culottide*, avec le programme singulier de cette fête, in-8° de 10 pages. Signé Boissy d'Anglas, Lakanal, Massieu, R. Lindet, etc. V—ve.

(7) En 1792, il avait obtenu du département de Paris le *ci-devant prieuré Martin*, pour y établir la *société des jeunes Français*, où, par un décret, les orphelins des defenseurs de la patrie furent appelés *à jouir*, aux frais du trésor public, *des avantages du nouveau mode d'éducation basée sur la théorie et la pratique des professions mécaniques*. Cet établissement fut détruit le 2 avril 1795, lorsque L. Bourdon fut enfermé au fort de Ham. Il songea à le rétablir, en 1798, sur un plan plus vaste qu'il soumit au conseil des cinq-cents, lequel chargea une commission spéciale de l'examiner; et le 22 oct. le général Jourdan, nommé rapporteur, disait à ses collègues: « Ce système, d'accord avec la nature et la constitution de l'an III, me semble devoir remplir, sous tous les points de vue, les vœux que les bons esprits forment pour la régénération de l'éducation publique. » En conséquence, il demanda, au nom de la commission, qu'une *expérience fût faite plus en grand par l'instituteur lui-même*, aux frais du trésor national. Le 29 mars 1799, L. Bourdon présenta au département de la Seine un mémoire intitulé: *Vœu de la nature et de la constitution de l'an III.* Il demandait qu'on lui confiât cinquante orphelins, et qu'il lui fût payé, pour chacun d'eux, six cents francs pendant les cinq premières années de l'établissement; puis quatre cents francs jusqu'à la onzième année; deux cents jusqu'à la seizième, et enfin cent francs jusqu'à la vingtième, « épo-

Le 20 juillet 1797, Boissy-d'Anglas se plaignit à la tribune du conseil des cinq-cents de ne pouvoir faire un pas dans Paris sans être effrayé de l'apparition de cet *assassin*. Toutes ces attaques, auxquelles il n'était pas facile de répondre, ne purent empêcher le directoire d'envoyer Léonard Bourdon à Hambourg vers la fin de la même année, pour y établir un comité de propagande; et surtout pour y préparer la demande d'une contribution de dix millions. Mais ce singulier commissaire était à peine arrivé dans cette ville, que la violence de ses discours et de ses notifications y porta l'effroi dans tous les esprits et suspendit toutes les opérations commerciales. Le directoire se vit obligé de le rappeler. De retour en France, Léonard Bourdon y resta long-temps sans emploi. Il obtint néanmoins, sous le gouvernement consulaire (1800), une place de membre du conseil d'administration de l'hôpital militaire de Toulon qu'il conserva plusieurs années. Il dirigeait à Paris une école primaire dans les derniers temps du gouvernement impérial, et il mourut vers le commencement de la restauration. Il avait publié : I. *Mémoire sur l'instruction ou l'éducation nationale*, Paris. 1789. II. *Recueil des actions civiques des republicains français*, 4 numéros Paris, 1794, in-8°, formant ensemble 90 pages. III. *Rapport sur la libre circulation des grains*, in-8° de 29 pag. IV. *Organisation des greniers nationaux décrétée par la Convention*, in-8° de 11 pag. V. *Le Tombeau des imposteurs*, ou *l'Inauguration du temple de la verité*, SANS-CULOTTIDE DRAMATIQUE, en trois actes, Paris, 1794, in-8°. Moline et Valcourt travaillèrent avec Bourdon à cet ouvrage ridicule et bien digne de l'époque (8). M—n j.

BOURDON DE VATRY (MARC-ANTOINE), frère cadet du précédent, né le 21 novembre 1761, fit avec distinction ses études au collège d'Harcourt à Paris et entra, en 1779, dans l'administration des finances dont son père avait été premier commis. L'amitié de M. de Grasse le détourna de cette carrière pour lui ouvrir celle de la marine, plus active, plus liée au mouvement politique, et, sous ce double rapport, plus conforme à son caractère. Il suivit M. de Grasse comme secrétaire sur le vaisseau *la Ville de Paris* et assista au mémorable combat du 12 avril 1782. A son retour, il entra au ministere de la marine. Nommé, en 1795, chef du bureau des colonies, un des plus importants de ce département, il dut sans doute à la capacité dont il y fit preuve d'être choisi pour aller exercer les fonctions d'agent maritime en Corse, à l'époque où l'expédition d'Egypte donnait tant d'importance à tous les points de la Méditerranée. Il ne se rendit pourtant pas à cette destination, et fut envoyé, en 1798, à Anvers en la même qualité. Il y organisa et dirigea le service avec une grande habileté, poussa avec activité les immenses travaux entrepris

que, disait-il, où la rotation d'industrie suffirait à toutes les dépenses. » Nous avons sous les yeux, écrit et signé par L. Bourdon, le plan développé de cette institution, qui resta sans exécution ou du moins sans durée. V—vz.

(8) Il est dit dans une circulaire de la société des jacobins de Paris (4 juin 1792), adressée aux sociétés affiliées, et signée Collot-d'Herbois, Chénier, Fabre-d'Eglantine, Chabot et Xavier Audouin, que L. Bourdon est « auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation publique en général, et particulièrement sur la manière de rendre pratiques à la jeunesse la liberté et l'égalité. » Mais ces *ouvrages* sont aujourd'hui la plupart inconnus, et tous oubliés. V—vz.

pour conserver cette précieuse conquête, et sut concilier l'intérêt local avec l'intérêt français. En revenant de Berlin pour aller siéger au directoire, Sieyès passa par Anvers et y conçut une si haute opinion de l'agent maritime, qu'il le fit nommer ministre de la marine et des colonies à son arrivée à Paris. On sait comment Bonaparte paya la trahison de Sieyès qui lui avait sacrifié ses collègues du directoire dans l'espoir de partager avec lui la puissance. Soit qu'il vît dans Bourdon une créature de ce directeur devenu son ennemi, soit qu'il ne le jugeât pas de force à le seconder dans ses grands projets contre l'Angleterre, il le renvoya à Anvers avec le titre de *commissaire ordonnateur pour les mers du Nord*. En 1801, Bourdon fut nommé chef d'administration à Lorient, puis préfet du 2e arrondissement maritime au Hâvre. Quelque éphémère qu'eût été son existence ministérielle, il lui parut dur d'être en sous-ordre après avoir dirigé. Il se décida donc à quitter le service de la marine pour la carrière préfectorale, environnée de tant d'éclat et de puissance sous l'empire. Il fut successivement préfet de Vaucluse en 1803, de Maine-et-Loire en 1806, et de Gênes en 1809. Ayant perdu cette préfecture en 1814, par la réunion de Gênes aux états de Sardaigne, il rentra au ministère de la marine sous M. Malouet, comme directeur du personnel et avec le titre honorifique d'intendant des armées navales. Cependant au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il accepta la mission de commissaire extraordinaire dans la 7e division militaire, et fut nommé préfet de l'Isère. A la seconde restauration, il disparut tout-à-fait de la scène politique, et obtint du roi une retraite de six mille francs. Il mourut à Paris le 22 avril 1828. A un esprit cultivé et aux formes les plus distinguées, il joignait un caractère honorable et une grande aptitude aux affaires (1). CH—U.

BOURGEAT (LOUIS-ALEXANDRE-MARGUERITE), littérateur, naquit à Grenoble en 1787. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat ; mais la faiblesse de sa santé le força de renoncer au barreau, et dès-lors il consacra ses loisirs à la culture des lettres et des sciences. Il s'appliqua principalement à la géologie et il y fit des progrès assez remarquables. Millin dans une *Lettre* à Boulard, où il lui rend compte de son voyage en Dauphiné, parle de Bourgeat qui l'avait accompagné dans quelques-unes de ses excursions aux environs de Grenoble. « Bourgeat, « dit-il, mêlait à ses observations de « géologie et d'histoire naturelle, « l'application des vers des poètes « français que sa mémoire prodi- « gieuse a retenus avec une incroya- « ble facilité. » (*Mag. encyclop.*, 1811, VI, 126). Encouragé par Millin, Bourgeat vint dès l'année suivante à Paris. Il s'associa bientôt à la rédaction de différents écrits périodiques, et devint aussi l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*. Il annonça, en 1813,

(1) Pendant que Bourdon était préfet à Avignon, il reçut une adresse du commerce du Hâvre, qui manifestait les regrets qu'il avait laissés dans cette prefecture maritime. Ayant eu occasion de remarquer, dans le département de Vaucluse, les avantages de la culture de la garance, il voulut naturaliser dans celui de Maine-et-Loire une racine qui pouvait y trouver ce qui lui est necessaire, l'eau et le soleil. Il fit venir à cet effet des paysans d'Avignon, et les établit dans les environs d'Angers. Ses premiers essais réussirent, mais nous ignorons s'ils ont été continués avec perseverance par les préfets qui lui ont succédé. Membre de la Légion-d'Honneur en 1804, officier en 1812, Bourdon fut nommé baron en 1809, et chevalier de Saint-Louis en 1824. A—T.

qu'il venait de terminer la traduction de l'ouvrage de M. Graberg de Hemso : *Saggio istorico sù gli scaldi antichi poeti scandinavi*, et il en promettait la prochaine publication, avec des notes, dont quelques-unes seraient très-étendues, et des imitations en vers de plusieurs morceaux. Pour essayer le goût du public, il inséra dans le *Mercure étranger* (nº VII) l'imitation du *Chant de mort du roi Ragnar-Lodbrok ;* et cette pièce fut reproduite peu de jours après dans le *Moniteur* (1813, 920). La société des sciences et arts de Grenoble avait mis au concours : *L'histoire des Allobroges et des Voconces prouvée par les monuments*. Bourgeat voulut disputer cette palme ; et le prix, dont les fonds avaient été faits par Fourier (*Voy.* ce nom, au Suppl.), alors préfet de l'Isère, lui fut décerné dans la séance du 30 août. Il se disposait à publier ce travail important, lorsque la mort le surprit. Bourgeat avait fait insérer dans le *Moniteur* (1814, p. 323) une *Lettre* par laquelle il restitue à d'Alembert le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, que, sur l'autorité de Chardon de La Rochette, Tabaraud, l'un de nos collaborateurs, lui avait contesté dans l'article Canaye de la *Biographie*. Ce fut son dernier écrit. Une fièvre violente l'enleva, le 14 sept. 1814, à l'âge de vingt-sept ans. Il travaillait à une *Histoire de la guerre contre les Albigeois*, ouvrage pour lequel il avait rassemblé de nombreux matériaux. Bourgeat était membre de la société philotechnique et de l'académie des antiquaires (1). W—s.

BOURGEOIS (Dominique-François), ingénieur-mécanicien, naquit, en 1698, à Châtelblanc, bailliage de Pontarlier. Ses parents étaient si pauvres qu'ils ne purent lui faire apprendre à lire et à écrire. Placé chez un horloger en apprentissage, il y resta quelques années, et vint ensuite à Paris où il entra simple compagnon dans un atelier de serrurerie. Ce fut alors que se développa son rare talent pour la mécanique. Suivant le P. Joly (*Voy.* ce nom, tom. XXI), Bourgeois serait le véritable inventeur des automates qui ont commencé la réputation de Vaucanson. Il s'était engagé, dit le P. Joly, par un acte dont j'ai lu l'original, daté du 30 août 1733, à fournir à Vaucanson un canard artificiel qui paraîtrait manger et exécuter toutes les opérations de la digestion. Bourgeois remplit exactement les conditions de son marché ; mais en voyant le succès qu'obtenait cette machine, il ne put résister au plaisir de s'en faire connaître pour l'auteur. Vaucanson se plaignit d'une indiscrétion qui pouvait nuire à sa réputation naissante. Des commissaires nommés par l'académie des sciences furent chargés d'éclaircir l'affaire. L'un d'eux, M. Pajot d'Onsembray, déclara par un certificat, délivré le 13 mai 1736, que Bourgeois était l'auteur du canard. Vaucanson parvint cependant à le faire condamner comme calomniateur, et le retint pendant deux

(1) Saint-Martin prononça un discours touchant sur sa tombe (le 16 sept.). On y voit que Bourgeat mourut de chagrin dans la triste position de Malfilâtre et de tant d'autres écrivains qui, cherchant la renommée, ne trouvèrent que la misère. « Dans les accès d'un furieux délire, on l'entendait maudire le destin, la funeste fatalité qui l'avait amené à Paris ; invoquer le nom de sa mère et verser des larmes de désespoir. » Saint-Martin, parlant des ouvrages de Bourgeat, disait : « Quelques recueils périodiques renferment ses seuls titres littéraires ; son *Mémoire sur la nation des Voconces*, son travail sur les poètes scandinaves, son *Histoire des Albigeois* et quelques autres ouvrages restent inédits et imparfaits. » M. Auguis fit imprimer le discours de Saint-Martin et y joignit une courte *Notice des manuscrits de Bourgeat*. V—ve.

ans et demi dans les prisons du Petit-Châtelet (Voy. les *Affiches de Franche-Comté*, ann. 1783, n° 41). A sa sortie de prison, Bourgeois tourna ses vues vers des objets d'utilité publique. Il s'occupa de perfectionner les lampes à reverbères, et soumit, en 1744, à l'académie le modèle d'une lanterne de son invention, qui fut approuvé par cette compagnie et publié dans son *Recueil de machines*, VII, 273. Ayant obtenu un privilège pour la fabrication de cette lanterne, il établit un vaste atelier dans un des faubourgs de Paris; mais il fut forcé par son peu de fortune de prendre des associés: alors ceux-ci s'emparèrent de ses découvertes et firent échouer son entreprise, en lui enlevant ses meilleurs ouvriers. Il obtint, en 1766, le prix extraordinaire proposé par l'académie des sciences sur la meilleure manière d'éclairer les rues d'une grande ville, en combinant la clarté, la facilité du service et l'économie; mais il eut la douleur de partager ce prix avec un marchand faïencier nommé Bailly, celui de ses associés dont il avait le plus à se plaindre. Le 30 mai 1769, un arrêt du conseil lui adjugea l'illumination de Paris pour vingt ans; mais en même temps on lui imposa pour associés ce Bailly et Saugrain, qui s'unirent pour l'expulser de l'entreprise; et Bourgeois fut obligé de recourir à l'autorité pour obtenir de ceux qui le dépouillaient une chétive pension qui lui était due à tant de titres. Malgré ces contrariétés, il n'en continua pas moins avec zèle ses expériences sur l'éclairage. Il construisit, en 1773, un fanal dont la lumière, toujours égale, s'apercevait de sept lieues, et ne pouvait être affaiblie par les vents ni par les orages les plus violents. Ses honnêtes associés, profitant de l'impossibilité où il se trouvait de surveiller son atelier, copièrent son modèle et le firent exécuter. Bourgeois réclama dans les journaux contre ce honteux plagiat; et les expériences de son fanal furent répétées plusieurs fois sur le mont Valérien, pendant les années 1774 et 1775, avec un succès auquel il dut sa réputation dans les pays étrangers. L'impératrice de Russie lui fit demander pour éclairer l'entrée du port de St-Pétersbourg un fanal qu'il termina en 1778. Ce fut son dernier ouvrage. Accablé de chagrins et d'infirmités, le malheureux Bourgeois mourut à Paris le 18 janvier 1781, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, presque aussi pauvre que lorsqu'il y était venu. Il était veuf et survécut à sa fille, seul enfant qu'il eût eu de son mariage. Le P. Joly a publié, sous le nom de Bourgeois, deux *Mémoires sur les lanternes à reverbères*, Paris, 1764, in-4°; mais on les a vainement cherchés dans les principales bibliothèques de Paris. W—s.

BOURGEOIS (...), né à La Rochelle, vers 1710, finit ses études à Poitiers où il fit son droit et fut reçu avocat. Il habita long-temps cette ville et y épousa une sœur de l'avocat Mignot, auteur d'un *Traité du double lien*, ouvrage de jurisprudence très-estimé. Pendant son séjour à Poitiers, Bourgeois se livra à des recherches multipliées sur l'histoire du Poitou, et il en fit d'abord un précis pouvant former un bon volume in-8°, qu'il dédia à Lenain, intendant de la province, qui l'avait engagé à entreprendre ce travail. Le manuscrit de ce livre se trouve à la bibliothèque de la ville de Poitiers. Plus tard, des affaires et une place appelèrent le jeune Rochellais en Amérique. Après avoir visité les colonies espagno-

les et françaises, il se fixa à Saint-Domingue où il séjourna près de trente ans. Une société d'agriculture s'étant formée au Cap, il en fut nommé secrétaire. C'est dans le même temps qu'il composa un poème en vingt-quatre chants, dont Christophe Colomb est le héros. Il avoue lui-même qu'il n'était pas poète, mais que l'ennui fut son Apollon. Avant de partir de France, il avait remis ses notes et une copie de son précis à deux bénédictins qui travaillaient aussi à l'histoire du Poitou, croyant qu'ils achèveraient enfin cette tâche importante. Bourgeois avait déjà publié les ouvrages suivants: *Relation de la prise de Hambourg par les Anglais.* — *Eloge historique de La Rochelle,* lu à la séance publique de l'académie royale des belles-lettres de la même ville. — *Dissertation sur l'origine des Poitevins et sur la position de l'*Augustoritum *ou* Limonum *de Ptolémée*, lue à la même académie, en 1746. On en trouve un extrait dans le *Mercure*, décembre, même année. — Une *Dissertation sur le lieu où s'est livrée la bataille dite de Poitiers, en* 1356, insérée dans le *Journal de Trévoux* (septembre 1743) et dans les Mémoires de l'académie de La Rochelle. Adoptant une idée à lui, basée sur les manuscrits et la première édition de Froissart, l'auteur place le champ de bataille de Maupertuis à Beaumont, près de la route de Poitiers à Châtelleraut, tandis que généralement on croit qu'il est sur la ligne de Poitiers à Limoges, près de Beauvoir et de Noaillé. A son retour en France, voyant que l'on n'avait tiré aucun parti de ses recherches consciencieuses, Bourgeois revint au projet de terminer l'histoire du Poitou, et il s'en occupa avec une activité extrême à La Rochelle où il s'établit définitivement. Il devint alors doyen de l'académie de cette ville, où il avait été admis avant son départ. On lui rendit, très-incomplètes, les collections nombreuses qu'il avait déposées. C'est lui qui l'apprit au public, en 1774, dans ses lettres à Jouyneau-Desloges, insérées dans les *Affiches du Poitou* : il y annonça que son premier volume était prêt. Bourgeois travaillait, disait-il, sur des bases solides, évitant de faire un abrégé chronologique et décharné ou un écrit volumineux, dont les faits peu intéressants auraient pris la place des grands intérêts, et il indiquait les sources où il avait puisé. On doit le dire, ces détails étaient satisfaisants. L'infatigable écrivain lut à la séance publique de son académie du 10 mai 1775 un morceau *sur les premiers temps de l'histoire du Poitou*, dont il annonçait que la matière de deux volumes in-8° était prête. Vers ce temps il donna des *Notices biographiques sur les frères Girouard, de Poitiers, sculpteurs* d'une certaine célébrité. Dans la même année parut un ouvrage complet de Bourgeois sur une partie presque inconnue de l'histoire d'Aquitaine; il est intitulé : *Recherches historiques sur l'empereur Othon IV, où l'on examine si ce prince a joui du duché d'Aquitaine et du comté de Poitou, en qualité de propriétaire ou de simple administrateur, avec l'abrégé de sa vie, ouvrage qui répand un grand jour sur une partie de notre histoire*, Amsterdam (Paris), 1775, in-8°. L'auteur avait lu un extrait de ce livre à la séance publique de l'académie de La Rochelle du 27 avril 1774. Othon n'était guère connu que par son titre d'empereur, et par une célébri-

té malheureuse à la bataille de Bouvines. Bonamy, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, avait parlé de ce prince comme duc d'Aquitaine et comte de Poitou; mais il prétendait qu'il avait joui de ces contrées comme propriétaire, et Bourgeois, en recueillant tous les détails donnés par les chroniques et par les chartes, sur ce petit-fils de la reine Aliénor, établit qu'il n'avait régné dans l'ouest des Gaules que comme gouverneur ou administrateur, et parvint à réunir des particularités curieuses sur cette époque. Bourgeois mourut à La Rochelle, en juillet 1776, au moment où une portion de son manuscrit de l'histoire du Poitou était chez le censeur et peu après avoir publié l'*Eloge historique du chancelier de l'Hôpital*. C'était un homme vertueux, franc, ami du vrai, tout entier à l'étude et grand connaisseur en livres. On a encore de lui: 1° le poème dont nous avons parlé: *Colomb* ou *l'Amérique découverte*, Paris, 1774, 2 volumes, in-8°. Ce poème est au-dessous du médiocre; mais les notes en sont curieuses et pleines d'intérêt. 2° *Réflexions sur le champ de la bataille* (507) *entre Clovis et Alaric* (*Journal de Verdun*, janvier 1739). Il cherche à prouver, contre le sentiment du P. Routh (*V.* ce nom, tom. XXXIX), que cette bataille fut livrée à Civaux ou dans les environs. 3° *Lettre sur une charte de Clovis* (*Ibid*, mars 1733). Cette charte, dont Bourgeois démontre la supposition, concerne la dotation de saint Hilaire de Poitiers. Il paraît que les manuscrits de Bourgeois sont perdus depuis long-temps. C'est une perte réelle pour l'histoire, et l'on doit tenir pour fausse l'imputation qu'Allard de la Resnière fit, dans le temps, à Thibaudeau, de Poitiers, de s'être servi de ces documents pour écrire son *Abrégé de l'histoire du Poitou*, ouvrage du reste très-incomplet. — Un neveu de Bourgeois a tiré des manuscrits que celui-ci avait rapportés d'Amérique un volume intitulé: *Voyage intéressant dans différentes colonies françaises, espagnoles et anglaises*, Paris, 1788, in-8°. On en a changé le frontispice pour former le dixième tome de la collection des *Voyages autour du monde*, par Bérenger. Les différentes pièces dont se compose le volume offrent peu d'intérêt: la plus importante est un *Mémoire sur les maladies les plus communes à Saint-Domingue*, leurs remèdes, le moyen de les éviter et de s'en garantir moralement et physiquement. Il s'y engage, pag. 446, à prouver que la maladie vénérienne n'est point originaire de Saint-Domingue, et qu'elle était même connue en Europe long-temps avant la découverte de l'Amérique.

F—T—E et W—S.

BOURGEOIS (CHARLES-GUILLAUME-ALEXANDRE), peintre physicien, naquit à Amiens, le 16 déc. 1759. Il apprit quelque temps à manier le burin chez George Wille, et grava les portraits de l'évêque d'Amiens (La Mothe d'Orléans) et de Gresset; mais son goût le porta bientôt à prendre le pinceau, et il fit long-temps avec succès le portrait en miniature. Il s'attacha non-seulement à la ressemblance ou à l'accord des traits qui constitue la physionomie, mais à l'harmonie et à la pureté des teintes qui concourent à cette expression. Dans ce but, il s'occupa chimiquement de rechercher des couleurs plus belles et plus fixes que les couleurs ordinaires. On lui dut un bleu de cobalt suppléant

l'outremer devenu rare et cher, ne verdissant point avec les substances grasses et se broyant plus facilement que celui de Thénard. Il l'employa heureusement dans des portraits peints à l'huile, notamment dans celui qu'on peut voir chez le rédacteur de cet article. Du même minéral notre artiste inventif sut aussi extraire un vert simple. D'autres couleurs tirées du fer ont remplacé entre ses mains, avec avantage pour la fixité, celles du carthame et du kermès. Enfin la garance a donné des laques qui ne tournent point au violet, et un carmin du rouge le plus beau et le plus fixe, qu'il découvrit en 1816. Les bons coloristes n'en emploient pas d'autres aujourd'hui. Déjà, depuis plusieurs années, ses connaissances chimiques sur les couleurs et leurs combinaisons opérées par l'art l'avaient conduit à reconnaître les mêmes lois de combinaison des couleurs naturelles dans les phénomènes de l'optique. Mais il ne se borna point, dans ses expériences sur la lumière et les rayons colorés, à en vérifier les effets pour en faire l'application à l'emploi des couleurs dans la peinture. Il publia : I. Un *Mémoire sur les lois que suivent dans leurs combinaisons les couleurs produites par la réfraction de la lumière* (production qu'il nie, contre Newton, être l'effet de la réfraction diverse), Paris (1813), in-12. II. Un *Mémoire sur les couleurs de l'iris causées par la seule réflexion de la lumière*, avec *l'exposé des bases de diverses doctrines* (celles de Gauthier et de Marat déjà détruites, qu'il attaque, mais surtout la doctrine de Newton et de ses partisans). Ces mémoires avaient été présentés à la première classe de l'Institut en 1812. MM. Haüy, Biot et Arago en furent nommés commissaires-rapporteurs; mais le rapport n'eut pas lieu. Dans l'examen des doctrines, il renvoie à son premier Mémoire, où des tables de combinaisons des couleurs peuvent être utiles aux artistes; mais, quant aux principes, ou plutôt aux conséquences qu'il tire de ses expériences sur la lumière et les couleurs, elles peuvent, comme érigées en règles ou même en lois, n'avoir point paru alors assez concluantes, surtout contre la doctrine de Newton, même après le phénomène de la production des couleurs par réflexion, dont l'expérience peut appartenir à Bourgeois ainsi qu'à Brougham. Sans doute, on eût pu dès-lors admettre au moins que Newton avait dû compter dans le spectre solaire *six* couleurs distinctes, et non *sept*, nombre auquel on fixait celui des planètes, ainsi que les sept notes de la gamme musicale, tandis que le *jaune*, le *rouge* et le *bleu* étant les couleurs primaires ou pures, les seules couleurs mixtes ou *binaires*, suivant l'expression de Bourgeois, sont l'*orangé*, le *vert* et le *violet*. L'indigo n'est point une couleur ternaire, ni même binaire; c'est un bleu de teinture. Le résultat ternaire des couleurs, dans un parfait équilibre, amène au contraire l'achromatisme, qui n'est ni le noir, ni le blanc, comme l'auteur l'avait paru penser d'abord, mais qui reproduit la lumière même; ce qui retombe à cet égard dans le système de Newton : mais il n'en est pas moins vrai que les couleurs étant productibles par la réflexion de la lumière, et conséquemment par la diffraction de la lumière infléchie, ce ne serait plus l'effet de la réfraction diverse invariablement attachée à chacun des rayons ou élé-

ments de la lumière, et dont l'immutabilité prétendue a fait reculer d'un siècle la découverte des lunettes achromatiques. Ce qui a nui au résultat des expériences de Bourgeois, malgré ses cours où il répétait lui-même ces expériences, c'est, en les multipliant, d'en avoir trop étendu les conséquences sans les avoir formulées et sans en avoir calculé les résultats : viendra un mathématicien qui saura les déterminer, et qui, utilisant et s'appropriant l'invention, emportera l'honneur de la découverte. III. Enfin parut un ouvrage, plus méthodiquement traité, sous le titre de *Manuel d'optique expérimentale, à l'usage des artistes et physiciens*, ouvrage dans lequel l'auteur annonce qu'il a exposé, dans l'ordre de leur dépendance naturelle, les phénomènes de la lumière et des couleurs, Paris, 1821, d'abord en 1 volume, puis en 2 vol. in-12, format oblong, avec fig. coloriées par l'auteur même. Le premier volume, divisé en trois livres, traite de la propagation de la lumière, de la production des couleurs et de leur combinaison, des couleurs produites par la réflexion de la lumière et par sa diffraction, de la lumière réfractée et de la non-réfrangibilité diverse des rayons colorés, et enfin de l'achromatisme. Dans le deuxième volume où l'auteur cherche à éclaircir assez longuement, et non sans déclamation, ces divers objets, il produit différents mémoires : 1° *Existe-t-il des réfrangibilités diverses de la lumière et des couleurs, et peuvent-elles s'accorder avec notre organisation visuelle?* Le mémoire où cette question est résolue négativement par la voie expérimentale fut vainement présenté, le 24 décembre 1821, à l'académie royale des sciences. MM. Biot et Ampère, commissaires nommés, ne firent point de rapport. Il fut ensuite lu à la société royale académique des sciences, le 15 janvier 1822; et il est résulté du rapport fait au nom de MM. Nauche, de Moléon et autres commissaires nommés pour l'examen de ce mémoire, que les diverses expériences dont ils ont été témoins et d'où M. Bourgeois conclut que la théorie des réfrangibilités diverses ne saurait être admise, et qu'elle contredirait le phénomène de la vision, sont entièrement conformes à l'exposé de l'auteur, et qu'on ne peut s'empêcher d'avouer qu'elles paraissent en opposition avec la théorie jusqu'ici généralement adoptée. 2° Un nouveau mémoire, justifiant par de nouvelles expériences le mémoire ci-dessus, et présenté, le 20 octobre 1823, à l'académie royale des sciences, n'obtint pas plus de rapport que le premier. 3° D'autres considérations et mémoires en conséquence et à la suite des précédents furent lus, en 1823 et 1824, à la société académique des sciences. 4° Enfin un mémoire sur un nouveau phénomène d'optique motive et appuie de nouvelles considérations une expérience de l'auteur décrite, en 1827, dans le *Bulletin universel des sciences* de M. de Férussac, d'où il résulte que, contrairement à l'homogénéité et à l'immutabilité admises des couleurs prismatiques, les couleurs se manifestent avec leurs compléments respectifs dans l'image du spectre solaire, par le même acte du milieu réfringent ; phénomène qui a lieu également pour les couleurs non prismatiques, et qui conduit au principe fondamental de l'harmonie des couleurs. Ce principe, exposé dans la deuxième partie de

ce mémoire, doit recevoir tout son développement et son application aux phénomènes de l'optique dans un ouvrage contenant en même temps l'analyse annoncée du spectre solaire; ouvrage qu'il venait de terminer, sauf la préface rédigée avec une notice par son fils, architecte inspecteur des bâtiments de la couronne, lorsque le père mourut, à la suite d'une longue maladie de poitrine, le 7 mai 1832. C'est une perte pour la science de l'optique plus que pour l'art chimique de la peinture dont il a laissé les procédés à son gendre Colcomb-Bourgeois. qui lui a dû son bleu de cobalt, son carmin de garance, etc. G—CE.

BOURGOIN (Thérèse-Etiennette), actrice du Théâtre-Français, naquit à Paris, le 5 juillet 1781, de parents qui, bien que pauvres, ne laissèrent pas de lui donner un commencement d'éducation théâtrale, en la mettant entre les mains d'un danseur nommé Senriot qui lui donna les premières leçons de danse; elle avait alors sept ans. Ribié, l'un des directeurs du théâtre de la Gaîté, à cette époque, eut occasion de la voir; frappé de ses avantages naturels, il la fit danser dans un ballet, et plus tard il lui confia un rôle dans une pièce intitulée *la Bonne petite fille*, où elle fut charmante. Bientôt M. Antoine (frère de l'architecte), qui avait été l'intime ami de Lekain, de Mlle Dumesnil et de Mme Vestris, se chargea de lui donner des leçons de déclamation; lorsqu'il la crut en état de paraître sur la scène, il la présenta à Mme Vestris et à Dugazon qui la trouvèrent fort agréable et la prirent en amitié. A peine âgée de dix-huit ans, elle débuta à la Comédie-Française (le 27 sept. 1799), par les rôles d'Iphigénie et d'Agnès. Le public l'accueillit favorablement, et la redemanda même après la représentation. Néanmoins les comédiens jugèrent qu'elle avait encore besoin d'études, et son admission fut ajournée. Ce fut seulement après son second début (28 nov. 1801) qu'elle fut définitivement reçue. Il est vrai que, dans l'intervalle, Therèse Bourgoin s'était fait de puissants amis. Le ministre Chaptal surtout la servit avec un zèle dont la cause n'était point un mystère. Ce fut sur la recommandation de ce *protecteur* que Mlle Dumesnil donna quelques conseils à la nouvelle sociétaire et l'avoua pour son élève, ce qui valut à l'illustre tragédienne une lettre officielle, insérée le 28 déc. 1801, dans le *Journal de Paris : « Le ministre de l'intérieur à mademoiselle Dumesnil.* Après avoir « illustré le Théâtre-Français par « trente années de succès, et laissé « à la scène des souvenirs qui sont « devenus des leçons, vous avez voulu, « Mademoiselle, profiter du repos « de votre retraite pour former un « sujet digne de vous et de l'art dra- « matique. Le public vous en marque « chaque jour sa reconnaissance par « les applaudissements qu'il donne à « votre digne élève, Mlle Bourgoin, et « je me fais un plaisir de vous témoi- « gner, au nom du gouvernement, « qu'il n'a pas vu sans intérêt que « tous vos moments sont consacrés à « perfectionner votre art. Je vous ac- « corde une gratification de.... Signé « Chaptal. » Que, malgré son grand âge (quatre-vingt-huit ans), Mlle Dumesnil ait donné des conseils et fait connaître quelques traditions à la jeune Bourgoin, rien de plus vraisemblable; mais ce dont nous sommes certains, c'est qu'à cette même époque la jeune actrice allait très-

assidûment chez Mme Vestris prendre des leçons de cette tragédienne, qui fut ainsi son véritable professeur (*Voy.* Vestris, tome XLVIII). Le second début de Mlle Bourguin eut beaucoup plus d'éclat que le premier. Elle joua de la manière la plus satisfaisante les rôles de Mélanie, dans le drame de La Harpe, et d'Agnès, dans l'*Ecole des Femmes ;* mais la faveur ministérielle qui lui avait été si utile à quelques égards, lui suscita des ennemis parmi ses camarades (1), et les écrivains de journaux, suivant l'usage, prirent parti dans ces querelles de coulisses. Geoffroy, qui d'abord l'avait beaucoup louée, finit par la traiter en ennemie ; et elle eut en outre le malheur de trouver dans la personne de Palissot un très-imprudent défenseur. Celui-ci, dans une lettre publique (2), accusa l'auteur du fameux feuilleton d'avoir *menti à prix d'argent*, et fut puni de cette inconvenance par une vive réplique, ou plutôt par une si sanglante récrimination qu'il en eut le cœur ulcéré tout le reste de sa vie. Le plus grand nombre des journalistes, néanmoins, encouragèrent la nouvelle actrice ; ils louèrent l'élégance de sa taille, les traits charmants de son visage, sa physionomie naïve et piquante, son maintien décent, le timbre flatteur de sa voix, la pureté et la sagesse de son débit ; ils lui reconnurent aussi de la sensibilité, mais une sensibilité peu expansive et, pour ainsi dire, amortie par une scrupuleuse soumission aux leçons de l'école. La crainte de tomber dans l'exagération l'empêchait souvent de s'abandonner à la véhémence des passions tragiques ; elle s'était fait, d'après Mme Vestris, une méthode trop uniforme. Son talent, dans l'espace de trente ans, n'éprouva que peu de variations. Ce fut seulement dans la comédie qu'elle fit des progrès dignes de remarque. Sa physionomie et sa démarche sur la scène étaient celles d'une pensionnaire de couvent qui cache quelque peu de malice sous un petit air de timidité, et il est facile de sentir que cet extérieur entrait plus naturellement dans la peinture des mœurs comiques que dans de grands tableaux d'histoire. Aussi remplissait-elle certains rôles de jeunes filles avec autant de succès que la célèbre actrice Mlle Mars, dont elle n'avait pas l'admirable talent. De ce nombre étaient Rosine du *Barbier de Séville ;* Pauline de l'*Intrigue épistolaire ;* Agathe des *Folies amoureuses ;* Angélique de

(1) La conduite de mademoiselle Bourgoin envers mademoiselle Volnais, en prouvant la différence de l'éducation que l'une et l'autre avaient reçue, indisposa une partie du public contre la *première*. Reçue sociétaire du Théâtre-Français avant mademoiselle Volnais, quoique les débuts de celle-ci, antérieurs de quelques mois, eussent été aussi brillants, elle ne pouvait contenir sa jalousie et sa haine contre son intéressante et timide rivale. Mademoiselle Volnais devait jouer le rôle d'Aricie dans *Phèdre*, devant la cour. Mademoiselle Bourgoin le sait et jure de l'en empêcher. Le jour de la représentation, elle s'installe dans la coulisse, vêtue du costume d'Aricie, et devance mademoiselle Volnais qui, au moment d'entrer en scène, est forcée de s'arrêter en voyant son Sosie prendre sa place et commencer le rôle. Le cœur navré elle se retire dans sa loge, pour éviter un scandale que son audacieuse rivale ne redoutait pas. Mais cette scène, loin de nuire à mademoiselle Volnais dans l'opinion publique, contribua à sa réception.

A—T.

(2) On publia à Paris, au mois d'août 1801, la *Lettre d'un comédien du théâtre de la République aux demoiselles Gros et Bourgoin, dont les débuts doivent suivre ceux de mademoiselle Volnais*, brochure in-8° de 60 pag. On y trouve (pages 22-52) la lettre de Palissot (dont il est parlé dans cet article) à mademoiselle Bourgoin sur ses débuts. Il l'invite à ne pas croire ce que disait Geoffroy, que *le moucheur est le domaine des tréteaux ;* il relevait le critique qui voulait que mademoiselle Bourgoin se défît d'*un certain mouvement de pendule*, qui la faisait, disait-il, *osciller du talon à la pointe du pied, et décrire vingt fois au haut de son corps un cercle de douze ou quinze degrés*, etc. Palissot avait pour lui le raison : Geoffroy l'écrasa par l'impudence des injures.

V—VE.

la Fausse Agnès; Fanchette de la *Belle Fermière;* et Marie-Anne des *Bourgeoises à la mode*. Nous l'avons même vue plus d'une fois représenter à faire illusion, dans les *Trois Sultanes*, cette capricieuse Roxelane, dont *le fin sourire, la bouche fraîche, tapissée de roses, et le petit nez retroussé, renversent les lois d'un empire* (3). Là, du moins, elle s'était affranchie des anciennes règles de la déclamation; et, dans la vivacité joviale, dans l'étourderie d'une jeune fille qui ne se pique pas de pruderie, elle avait trouvé quelque analogie avec son propre caractère. Arrivée à l'âge où les acteurs qui ont un vrai talent sont ordinairement devenus chefs d'emploi, elle se vit avec découragement dans l'obligation de doubler pour long-temps encore une comédienne qui lui était supérieure, et elle prit, en 1829, le parti de la retraite, parti d'autant mieux motivé que la plupart des bonnes comédies où elle avait obtenu des applaudissements commençaient à passer de mode; et que, s'étant blessée au tendon d'Achille, elle était gênée dans sa marche par une légère claudication. Mlle Bourgoin avait d'ailleurs économisé assez de fortune pour n'avoir plus besoin de suivre la carrière dont elle s'était dégoûtée. Mais sa santé ne lui permit pas de vivre aussi heureuse qu'elle semblait devoir l'espérer dans sa nouvelle position : après une maladie de femme, qui la fit cruellement souffrir pendant plus de trois ans, elle succomba le 11 août 1833. Si Mlle Bourgoin ne s'était pas élevée au rang des grandes actrices, elle avait du moins acquis dans le monde une sorte de célébrité, par la gaîté vive et originale de ses reparties. Elle s'y abandonnait un peu trop sans doute à son goût pour les gravelures et pour les licences du langage; mais son ton de naïveté comique et ses grâces toutes particulières servaient de passe-port à des expressions qui dans une moins jolie bouche n'eussent pas été supportables. Ni le luxe dont Mlle Bourgoin était entourée, ni le haut rang de ses amants parmi lesquels elle a, dit-on, compté des têtes couronnées, et même Napoléon (4), ne lui avaient fait oublier son origine. On avait composé un recueil de ses aventures et de ses bons mots; et, selon la coutume de prêter aux riches, on lui avait attribué nombre de plaisanteries auxquelles elle n'avait jamais pensé. Il n'entre pas dans notre plan de rapporter ces sortes d'*ana*, dont les plus saillants, par malheur, ne sont pas les plus innocents. Nous serons donc sobres de citations. Une grande dame de la cour impériale ayant perdu un perroquet, auquel elle attachait beaucoup de prix, supposa,

(3) Expressions du conte de Marmontel.

(4). On a dit que mademoiselle Bourgoin eut à se plaindre de Napoleon, qui en fait de galanterie était fort brusque et peu docile; et c'est surtout à ce mécontentement que l'on doit attribuer le royalisme qu'elle fit eclater à l'époque de la restauration des Bourbons. Elle paraissait presque toujours sur la scène avec des rubans blancs et des fleurs de lis, tandis que mademoiselle Mars, qui passait pour avoir des opinions opposées, s'y montrait couverte de violettes; ce qui donna souvent lieu à beaucoup de tumulte dans la salle, chaque spectateur prenant parti pour l'une des deux actrices suivant ses opinions. Ce fut surtout dans la soirée du 10 juillet 1815, deux jours après le second retour de Louis XVIII, que ces passions éclatèrent avec le plus de force. Le parterre applaudit avec transport mademoiselle Bourgoin toutes les fois qu'elle parut sur la scène; et, lorsque mademoiselle Mars se vit obligée de faire une profession de royalisme, elle declara hautement que *tout ce qui lui arrivait en ce moment était l'effet d'une cabale de mesdemoiselles Leverd et Bourgoin*. Cette déclaration, loin de calmer l'irritation, ne fit qu'y ajouter encore, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on parvint à terminer la représentation. C'était le Tartufe de Molière que l'on jouait; et le public saisit toutes les applications qu'il put faire en faveur de mademoiselle Bourgoin et contre sa rivale. Z.

à tort, qu'il avait été recélé par Mlle Bourgoin, et écrivit à celle-ci une lettre peu polie qu'elle signa : LA MARÉCHALE ***, DUCHESSE ***, née ***. Piquée de cette affectation orgueilleuse, et n'oubliant pas sa qualité de princesse tragique, Mlle Bourgoin répondit sur-le-champ à la maréchale : *Ni vu, ni connu* : IPHIGÉNIE EN AULIDE. Quoiqu'elle se fût un peu fait craindre par le sel de ses épigrammes et par son penchant à la médisance, elle était naturellement bonne et charitable. Tel de ses camarades devint son ennemi, qui avait long-temps usé de sa bourse et de son crédit. On n'oubliera pas qu'elle s'était employée avec beaucoup de zèle et de désintéressement pour procurer à Mlle Duchesnois, pauvre à son début, tous les moyens de se costumer avec la richesse convenable. Il nous semble inutile de raconter le voyage de Mlle Bourgoin à Londres et celui qu'elle fit à Erfurt et à Saint-Pétersbourg, en 1809, avec Mlle Georges, et de rappeler les magnifiques joyaux qu'elle rapporta de ces voyages. Ces faits appartiennent beaucoup plus à l'histoire de la galanterie qu'aux fastes de l'art théâtral. F. P—T.

BOURGUIGNON - DUMOLARD (CLAUDE-SÉBASTIEN), né à Vif, près de Grenoble, le 21 mars 1760, fit ses études dans cette ville, et à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, remplit quelques fonctions administratives et judiciaires. Ayant pris part à l'opposition départementale du 31 mai 1793, il fut mis en arrestation par le parti qui triompha. Il obtint assez promptement sa liberté, et se réfugia dans la capitale, où il quitta, afin de mieux se cacher, le nom de Dumolard sous lequel il avait été jusque-là plus connu. Il se lia dès-lors avec les chefs du parti qui préparait la chute de Robespierre; et, dans la journée du 9 thermidor, ce fut lui qui fit apposer les scellés sur les papiers des deux Robespierre. Nommé aussitôt après secrétaire du nouveau comité de sûreté générale, il fut ensuite chef de division au ministère de l'intérieur, puis secrétaire-général de la justice et successivement commissaire du directoire près les tribunaux civils de Paris et près la cour de cassation. Lorsque Gohier fut nommé l'un des membres du directoire en 1799, ses liaisons avec lui portèrent Bourguignon au ministère de la police : il n'y resta que vingt-sept jours et fut remplacé par Fouché. En quittant ses fonctions, il devint régisseur de l'enregistrement et des domaines. Après le 18 brumaire, il rentra dans la magistrature, et fut un des juges du tribunal criminel de la capitale, où il siégea dans l'affaire de Georges et de Moreau, en 1804. On a dit qu'en cette circonstance il avait le premier voté pour la peine de mort contre Moreau ; mais il a lui-même repoussé cette assertion, déclarant qu'il avait opiné avec la majorité pour une peine correctionnelle. Bourguignon fut nommé, peu de temps après cette affaire, conseiller à la cour royale de Paris. Mis à la retraite, depuis la seconde restauration, avec le titre de conseiller-honoraire, il ouvrit un cabinet de consultations qu'il a continué de tenir jusqu'à sa mort, arrivée le 22 avril 1829. On a de lui quelques ouvrages estimés sur la jurisprudence : I. *Mémoires* (trois) *sur les moyens de perfectionner en France l'institution du jury*, Paris 1802-8, 3 part. in-8°. Le premier obtint le prix donné au concours par l'institut

dans la même année. II. *De la Magistrature en France, considérée dans ce qu'elle fut et ce qu'elle doit être*, Paris, 1807, in-8°. III. *Manuel d'instruction criminelle*, Paris, 1810, in-4°; ibid., 1811, seconde édition, 2 vol. in-8°. IV. *Dictionnaire raisonné des lois pénales de France*, Paris, 1811, 3 vol. in-8°. V. *Conférence des cinq codes entre eux et avec les lois et les réglements sur l'organisation de l'administration de la justice*, 1818, in-8° et in-12. VI. *Jurisprudence des codes criminels et des lois sur la répression des crimes et des delits commis par la voie de la presse et par tous les autres moyens de publication, faisant suite au Manuel d'instruction criminelle*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. VII. *Un mot sur le mémoire et sur les deux consultations imprimées que vient de publier le sieur Ouvrard*, Paris, 1825, in-4°. VIII. *Les huit codes annotés avec les lois principales qui les complètent*, divisés en deux parties (avec M. A. Dalloz jeune), Paris, 1829, vol. in-8°. M—D J.

BOURGUIGNON (HENRI-FRÉDÉRIC), fils du précédent, naquit Grenoble, le 30 juin 1785. Son père le destinait au barreau, mais d'autres penchants semblaient entraîner le jeune Frédéric vers une carrière semée de plus d'écueils. La poésie et l'art dramatique reçurent son premier encens. A peine âgé de dix-huit ans, il fit jouer sur le théâtre du Vaudeville, en 1803, une comédie, mêlée de couplets, intitulée : *Jean-Baptiste Rousseau ou le Retour de la pieté filiale* (en société avec E. de Clonard). On accueillit avec indulgence cet essai d'une muse naissante, et l'on applaudit surtout aux sentiments honnêtes dont il était empreint. Les grâces d'une actrice du même théâtre (Mme Belmont) inspirèrent aussi au jeune auteur des vers assez bien tournés que l'un trouve dans les recueils poétiques de cette époque; mais déjà les études graves reprenaient sur lui leur empire. Au sein de la capitale s'était formée cette *académie de législation* dont les brillants exercices dirigés par les Lanjuinais, les Bernardi, les Pigeau, etc., attestaient, à la fois, le talent des professeurs et les heureuses dispositions des élèves si dignes de les entendre. Bourguignon se fit remarquer parmi ces derniers, et eut le bonheur de voir ses efforts encouragés par l'illustre président de l'académie, le comte Portalis, des mains duquel il reçut plusieurs fois la palme promise au plus habile. Malgré ces succès, il ne cédait pas encore aux instances de sa famille qui le pressait de renoncer à la littérature légère. Il donna, en 1805, au théâtre du Vaudeville, une nouvelle comédie, *la Métempsychose*; elle fut reçue avec plus de froideur que la première. L'auteur composait en même temps pour les dîners du Vaudeville des couplets qu'il chantait avec beaucoup de goût. Il obtint surtout un grand succès de société, par sa scène de l'*Invalide marié*. Elle est insérée dans le Chansonnier du Vaudeville, pour l'année 1806. La vie de Frédéric Bourguignon semblait ainsi toute destinée à la joyeuseté, quand, par une faveur précoce et inespérée, il fut promu, à vingt-deux ans, à la place de substitut près le tribunal de première instance de la Seine. Comprenant, dès lors, toute la gravité de ces fonctions, il rompit avec les disciples d'Anacréon et d'Épicure; et, s'élevant à la hauteur des

devoirs du magistrat, il sut, par un travail assidu et un zèle à toute épreuve faire oublier la frivolité de ses premiers penchants. Dans toutes les occasions importantes où il fut chargé de porter la parole, au nom du ministère public, on ne distingua pas moins le talent de l'orateur que la modération et la justesse de son langage. Il fut pourvu, pendant les cent jours, d'une place d'avocat-général à la cour royale de Paris; mais cet avancement ne fut pas ratifié par le gouvernement du roi. Rendu à ses fonctions de substitut, Bourguignon continua d'y apporter le même dévouement. Dans le procès de la société des *Amis de la liberté de la presse*, il soutint la prévention avec une mesure et un tact parfaits. Le plaidoyer qu'il prononça à la cour d'assises dans la cause du nommé Feldmann, accusé d'avoir immolé sa propre fille, présente des vues très-remarquables sur l'appréciation morale et juridique de la démence instantanée, comme cause efficiente des crimes (1). Les services du jeune magistrat ne pouvaient être méconnus par le monarque, qui l'appela, quelques années après, à la cour royale de Paris, d'abord comme substitut du procureur-général et ensuite à une place de conseiller. Mais déja il était atteint d'un mal dont les progrès ne faisaient que trop pressentir qu'il ne jouirait pas long-temps de cette faveur. Parvenu au dernier degré de la phthisie pulmonaire, il mourut à Auteuil, le 4 oct. 1825. Ses deux vaudevilles, *J.-B. Rousseau* et *la Métempsychose*, ont été imprimés. Il a fait imprimer aussi: *Résumé et conclusions dans l'affaire de M. F. Didot contre MM. Boileau, Duplat*, etc., Paris, 1808, in-8°. L—M—X.

(1) Ces deux plaidoyers ont été insérés dans le *Barreau moderne*, ou Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France, par MM. Clair et Clapier, 2e série, tom. II, 1822, p. 285-313, et tom. VI, 1824, p. 264-318.

BOURGUIGNON (FRANÇOIS-MARIE). *V.* BOURIGNON, tom. V.

BOURJOT (ANGE-FRANÇOIS-CHARLES, baron), né à Paris en 1780, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique. A dix-neuf ans, il était employé au ministère des affaires étrangères, et, en 1807 il fut nommé sous-chef de la division politique du midi dans le même département. Il garda cette place jusqu'en 1814; et à cette époque le prince de Talleyrand, qui avait toujours témoigné de l'estime pour lui, le nomma chef de la division politique du nord. Il occupa cet emploi important jusqu'en 1825; le baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères, ayant réuni les deux divisions politiques du nord et du midi, leur donna pour chef unique Bourjot, qui remplit ainsi jusqu'à un certain point les fonctions de sous-secrétaire d'état. Il cessa de les exercer à l'avènement du ministère Polignac. Pour le dédommager, ce dernier ministre le fit nommer au poste de plénipotentiaire à Francfort; mais déja la santé de Bourjot était dérangée par des excès de travail qui se prolongeaient quelquefois fort avant dans la nuit, et il ne put se rendre à ce poste, dont il se démit après les évènements de juillet 1830. Son mal empira de plus en plus, et il mourut le 14 août 1832, à peine âgé de 52 ans. Bourjot avait été nommé maître des requêtes en 1815, et conseiller d'état en 1822. Il était officier de la Légion-d'Honneur; et, après la campagne d'Espagne, il reçut la grand-croix d'Isabelle-la-Catholique. Les différents ministres

sous lesquels il fut employé eurent à se féliciter de ses talents et de son zèle : il avait le travail facile, et il était parvenu à connaître profondément les vrais intérêts de la France, et les secrets les plus cachés des cabinets de l'Europe. Les mémoires composés par lui, les instructions qu'il a rédigées pendant le long cours de ses travaux, les conseils généreux et courageux qu'il a donnés le recommandent comme un des diplomates les plus distingués de son époque. C'est lui qui a spécialement dirigé toutes les négociations entre la France, la Grande-Bretagne et la Russie, relatives à la liberté de la Grèce. Z.

BOURKE (Edmond, comte de), conseiller intime du roi de Danemark et son envoyé près la cour de France, naquit à Sainte-Croix (une des Antilles), le 2 novembre 1761. Sa famille, une des plus illustres de l'Irlande, étant restée fidèle à la religion de ses pères, fut obligée de chercher un asile à l'étranger et se réfugia en Danemark. Le comte de Bourke étudia d'abord au collège des jésuites anglais à Bruges, et après la suppression de cet ordre, au collège des bénédictins anglais à Douai. Il acheva son éducation à Bruxelles, fit un voyage avec son père, et, après l'avoir perdu à Londres, retourna à Copenhague, où il eut occasion de se faire connaître du comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, qui, frappé de son aptitude et de l'élégance de ses manières, lui offrit une place de chargé d'affaires en Pologne. Possesseur d'une assez belle fortune, le comte de Bourke accepta sans hésiter une position tout-à-fait conforme à ses goûts et à son éducation. Il partit pour Varsovie le 24 juillet 1789. Le malheureux Stanislas Poniatowski luttait alors péniblement contre ses puissants voisins, qui allaient bientôt consommer le partage de son royaume. Entouré d'espions et ne sachant à qui se fier, il fut charmé des manières franches et aimables du comte de Bourke, et il lui voua une amitié dont une correspondance inédite et fort curieuse atteste toute la sincérité; mais les bons conseils ne pouvaient plus sauver ce monarque. La révolution française vint alors fixer l'attention de l'Europe : ses principes se propageaient partout avec une rapidité effrayante, et Naples aussi devint un foyer d'agitations alarmantes. Le gouvernement danois sentit la nécessité d'y avoir un homme capable d'apprécier les évènements et de lui en rendre compte. Ce fut le comte de Bourke qu'on y envoya au mois de mai 1792. Il resta dans cette résidence jusqu'en 1797, époque où la reine Caroline demanda son rappel. La cour le fit passer alors à Stockholm où sa présence fut bientôt jugée inutile. On lui donna en 1801 un poste que les circonstances rendaient bien plus important. Ce fut l'ambassade de Madrid, où il fut témoin de toutes les scènes sanglantes qui répandirent la consternation dans la Péninsule en 1809. Il sut adoucir le sort de beaucoup de malheureux, et accueillit surtout dans sa demeure un grand nombre de Français persécutés. Sa correspondance fut interceptée à Bayonne, par ordre de Napoléon qui en fut très-satisfait. Cependant la santé de Bourke l'obligea de demander un congé. Il quitta Madrid en 1811, et se rendit à Paris où il employa ses loisirs à cultiver les lettres. Ce repos finit en 1814, lorsque la position du Danemark, au milieu de toutes les puissances qui se coalisaient contre

la France, exigea la présence d'un homme dont l'habileté et l'expérience étaient aussi reconnues que celles du comte de Bourke. Ce fut lui qui négocia et signa à Kiel, le 14 janvier 1814, le traité avec la Grande-Bretagne et la Suède par lequel la Norwége fut cédée à cette dernière puissance. Il fut aussi chargé des traités signés à la même époque avec la Russie, à Hanovre le 8 février 1814, et avec l'Angleterre, à Liége le 7 avril 1814. Dans toutes ces négociations difficiles, il se fit une grande réputation d'habileté. Le roi de Danemark lui témoigna sa reconnaissance en le nommant son ministre près la cour d'Angleterre, et il alla renouer à Londres des relations trop long-temps interrompues entre les deux pays. Il y signa un traité avec l'Espagne. Sa santé ayant beaucoup souffert dans ce pays, il obtint un congé en 1819, et partit pour Naples le 19 novembre 1820. Il fut nommé ministre à Paris et il s'empressa de se rendre à un poste qu'il avait toujours vivement désiré; mais il ne put long-temps en jouir: son mal s'accrut alors d'une manière désespérée, et il mourut aux eaux de Vichy, le 12 août 1821. La veuve de ce diplomate a publié en 1823, à Paris, un ouvrage dont il avait laissé le manuscrit sous ce titre: *Notice sur les ruines les plus remarquables des environs de Naples*, in 8°, avec fig. G—G—Y.

BOURKHARD. *Voy.* VICHMANN, tom. XLVIII.

BOURNON (JACQUES LOUIS, comte de), savant minéralogiste, né à Metz le 21 janvier 1751, était fils de Jacques de Bournon, écuyer, seigneur de Gray. Ses parents ne négligèrent aucun moyen de cultiver les dispositions précoces qu'il montrait ainsi que sa sœur, connue dans la littérature par une grande quantité de romans. M. de Bournon, propriétaire du château de Fabert, à une lieue de Metz, y avait formé une immense collection minéralogique; en sorte que le jeune Bournon fut initié, dès l'enfance, à l'étude d'une science dont il devait plus tard accélérer les progrès. Il servit d'abord, en qualité d'officier, dans le régiment de Toul, artillerie, devint peu après lieutenant des maréchaux de France, et, à l'époque de la révolution, suivit sa famille au-delà du Rhin pour marcher sous les bannières de Condé. Dès que cette armée fut dissoute, Bournon, déjà connu par son *Essai sur la lithologie des environs de Saint-Étienne*, se rendit en Angleterre où les hommes éclairés l'accueillirent avec distinction. On le chargea de mettre en ordre les deux cabinets de minéralogie les plus complets de la Grande-Bretagne, l'un appartenant à lord Greenville; l'autre, rassemblé par sir Abraham Hume. Lui-même en forma bientôt un troisième, très-curieux, qui appartient à sir John Saint-Aubin. Nommé membre successivement de la société royale de Londres et de la société géologique, il contribua beaucoup, par son zèle éclairé, à la formation de cette dernière compagnie savante. Sous le règne de Napoléon, on engagea plusieurs fois le comte de Bournon à rentrer en France: une place à l'institut lui était même promise; mais il ne voulut point accepter ces offres, par suite de son attachement aux Bourbons. Rentré avec eux, en 1814, il se hâta, l'année suivante, de repasser avec sa famille en Angleterre, où de nombreux amis cherchèrent vainement à le fixer. La chute de Bonaparte ayant de nouveau permis à Bournon de revenir à Paris, Louis XVIII le

fit chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, le nomma directeur-général de son cabinet de minéralogie, et l'autorisa, pour alléger le poids de ses travaux, à s'adjoindre un sous-directeur. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 24 août 1825, à Versailles. Sa vie n'a cessé d'être remplie de travaux utiles. Cuvier, dans son *Rapport* présenté, en 1808, à l'empereur, au nom de la première classe de l'institut, cite Bournon parmi les savants auxquels la minéralogie a dû de nouvelles découvertes (1). Indépendamment d'un grand nombre de *mémoires* insérés dans le *Journal des mines*, de 1796 à 1815, dont on trouvera les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard, I, 474, et dans la *Biographie de la Moselle*, I, 148-49. on a du comte de Bournon : I. *Essai sur la lithologie des environs de Saint-Étienne en Forez et sur l'origine de ses charbons de pierre* Paris, 1785, in-12; réimprimé dans le tome III du *Journal des mines*, sous ce titre : *Observations géologiques dans une partie du département de la Loire*. II. *Traité complet de la chaux carbonatée*, Londres, 1808, 3 vol. in-4°, dont un de planches. Il y a des exemplaires avec ce titre : *Traité complet de minéralogie*. C'est un ouvrage important et très-estimé. L'auteur en préparait une seconde édition, dont les matériaux sont entre les mains de M. Beudant. III. *Catalogue de la collection minéralogique particulière du roi*, in-8°. Cet ouvrage fut imprimé à Londres en 1815. La plupart des exemplaires ont un nouveau frontispice, Paris, 1817. IV. *Observations sur quelques-uns des minéraux rapportés par M. Leschenault de la Tour soit de l'île de Ceylan, soit de la côte de Coromandel*, Paris, 1823, in-4°. V. *Quelques observations et réflexions sur le calorique de l'eau et le fluide de la lumière*, ibid., 1824, in-8°, opuscule tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, tous distribués aux amis de l'auteur. VI. *Description du goniomètre perfectionné de M. Adelmann*, aide-minéralogiste de la collection particulière du roi, ibid., 1824, in-8° de 16 pp. avec une pl. B—n et W—s.

BOURNONS (Rombaut), né à Malines, fut officier du génie dans les armées autrichiennes, et ensuite professeur royal de mathématiques au collége Thérésien à Bruxelles. Le 14 octobre 1776, il fut élu membre de l'académie de cette ville et mourut, après une maladie aussi longue que cruelle, le 22 mars 1788. Voici la liste de ses ouvrages tant inédits qu'imprimés. I. *Phases de l'éclipse annulaire du soleil du 1er avril 1764. calculées sur le zénith de Bruxelles*, manuscrit. II. *Mémoire contenant la formation d'une formule générale pour l'intégration ou la sommation d'une suite de puissances quelconques, dont les racines forment une progression arithmétique à différences finies quelconques*, imprimé dans le premier vol. de la collection de l'académie de Bruxelles, p. 323. III. *Éléments de mathématiques à l'usage des colléges des Pays-Bas, première partie, contenant les principes du calcul en nom-*

(1) La *Biographie des hommes vivants*, I, 456, dit que le comte de Bournon a publié, dans les *Annales de chimie* et dans celles du *Muséum d'histoire naturelle*, plusieurs *Mémoires* sur la méthode cristallographique de Haüy. Dans le tome XI du *Journal des mines*, on trouve une discussion de l'opinion de Bournon sur la structure des cristaux de cuivre arseniaté, par Haüy, et la réponse à ces observations.

bres entiers, Bruxelles, 1783, in-8°, de 280 p. IV. *Mémoire sur le calcul des probabilités*, lu à la séance de l'académie du 6 décembre 1783. V. *Mémoire contenant un problème qui prouve l'abus de commencer l'étude des mathématiques par l'algèbre; avec la solution d'un nouveau problème déduit de ce premier*, lu à la séance du 6 fév. 1785. VI. *Mémoire pour prouver que la méthode des limites n'est ni plus évidente ni plus rigoureuse que celle du calcul des infinis*, *traité selon Leibnitz*, lu le 8 avril 1785. Ces trois derniers morceaux devaient entrer dans le cinquième volume des Mémoires de l'académie de Bruxelles, mais on ne put les retrouver après la mort de l'auteur. R—F—G.

BOURRIENNE (Louis-Antoine, Fauvelet de), né à Sens, le 9 juillet 1769, la même année que Napoléon Bonaparte, entra aussi la même année que lui (1778) à l'école militaire de Brienne. Le caractère alors sombre et taciturne du jeune Corse l'éloignant de la plupart de ses condisciples, il se lia d'autant plus avec Bourrienne, que celui-ci eut pour lui plus d'égards et de prévenances. Ils passèrent ensemble environ six ans dans cette maison; et lorsque Napoléon la quitta pour se rendre à l'école militaire de Paris, Bourrienne l'accompagna jusqu'au coche de Nogent, où ils se firent les plus touchants adieux, promettant de se réunir un jour et de suivre la même carrière pour ne plus se quitter. C'était dans l'artillerie que tous deux se proposaient alors de servir, et les mêmes goûts, les mêmes études devaient les y faire admettre. Bourrienne se rendit quelque temps après à Metz pour y suivre un cours pratique de cette arme; mais on exigeait alors pour être officier dans l'armée française des preuves d'une noblesse si ancienne que, n'ayant pu les produire, il fut obligé de renoncer à ses projets et d'entrer dans une autre carrière, celle de la diplomatie. S'étant rendu à Vienne avec des recommandations pour le marquis de Noailles, il passa plusieurs mois à travailler dans les bureaux de l'ambassade. Il alla ensuite à Leipzig pour y étudier le droit et les langues étrangères, puis à Varsovie, d'où il revint à Vienne, et enfin à Paris, où il retrouva son ancien ami Bonaparte après huit ans de séparation. Cette capitale était alors livrée aux plus violentes agitations, et les deux condisciples y furent témoins de la crise du 20 juin 1792. Si l'on en croit Bourrienne, dans ses Mémoires, Bonaparte exprima, à plusieurs reprises, l'indignation que lui faisaient éprouver la faiblesse de Louis XVI et l'audace de ses ennemis. Les deux jeunes amis étaient alors fort mal pourvus d'argent; mais l'un et l'autre ne manquaient pas d'ambition. Ils passaient leur vie à former de vains projets, à solliciter des emplois qu'ils ne pouvaient obtenir. Bourrienne réussit enfin à se faire nommer secrétaire d'ambassade à Stuttgard. Mais il était à peine arrivé dans cette résidence, que le renversement du trône de Louis XVI lui fit perdre cette place. N'ayant pas osé revenir en France, il fut inscrit dans son département sur la liste des émigrés; et, s'étant rendu en Saxe, il y fut arrêté comme partisan de la révolution par la police soupçonneuse de l'électeur. Après trois mois d'une dure captivité il recouvra la liberté, retourna à Leipzig, et s'y maria en 1794. L'année suivante, il vint à Paris avec sa

femme, et y retrouva Bonaparte, qui, après avoir perdu son emploi de général de brigade à l'armée d'Italie, se voyait encore une fois sans ressources. Bourrienne n'était guère plus à son aise; et ils recommencèrent à promener dans les rues et dans les lieux publics leur dénûment et leur oisiveté. Mais la révolution du 13 vendémiaire (octobre 1795) vint tirer Bonaparte de cette fâcheuse position (*Voy.* Napoléon, au Suppl.). On sait qu'employé ce jour-là sous les ordres de Barras, il contribua beaucoup, par ses habiles dispositions, à tirer la convention nationale d'un danger imminent, et que, nommé général de division pour prix d'un aussi grand service, il fut mis à la tête de l'armée de l'intérieur. Comme il arrive trop souvent, ces faveurs de la fortune si imprévues et si subites semblèrent lui inspirer quelque froideur pour ses anciens amis; c'est au moins ce dont crut s'apercevoir Bourrienne, naturellement fier et très-susceptible. Dès ce moment il se tint à l'écart; mais un événement funeste le força bientôt de recourir à son condisciple. Il fut arrêté comme émigré, et son nom n'ayant pas encore été rayé de la fatale liste (1), il se trouva dans le plus grand péril. Alors sa femme alla implorer l'amitié de Bonaparte qui avait assez de crédit pour rendre un pareil service, mais qui parut y mettre peu de zèle. Il reçut froidement madame de Bourrienne, et lui donna cependant pour le ministre de la justice Merlin une lettre de recommandation qui ne fut pas très-efficace. La commisération d'un juge de paix sauva seule Bourrienne. Cependant Bonaparte, devenu général en chef de l'armée d'Italie, débutait dans sa brillante carrière par les plus beaux triomphes. A cet aspect, son ancien ami surmonta un peu sa mauvaise humeur; et, frappé des avantages qu'il pouvait tirer d'une telle liaison, il se décida à lui écrire. La réponse ne se fit pas attendre; elle fut aussi amicale, aussi affectueuse qu'il pouvait l'espérer; elle contenait une invitation de se rendre aussitôt à l'état major de l'armée d'Italie. Bourrienne ne partit cependant que quelques mois plus tard; et ce fut à la fin de la campagne de 1797, au moment où les préliminaires de Léoben étaient signés, qu'il arriva au quartier-général de Gratz. Dès le premier jour il se mit à écrire sous la dictée de Bonaparte; il devint son secrétaire intime et le confident de toutes ses pensées. Après le traité de Campo-Formio, il le suivit à Radstadt, à Paris, puis en Egypte, et revint avec lui de cette aventureuse expédition pour être témoin et l'un des acteurs de la mémorable et non moins hasardeuse entreprise du 18 brumaire. Il accompagna Bonaparte dans la rapide campagne de Marengo, rentra avec lui dans la capitale, et reçut le titre de conseiller d'état. Logé aux Tuileries, dans le même appartement et presque la même chambre que le premier consul, il fallait qu'à toutes les heures du jour et de la nuit il répondît à l'appel et aux ordres de l'homme le plus actif et le plus vigilant de son siècle. Il fut même question d'établir une sonnette à laquelle il aurait dû sans cesse obéir; mais ce projet, qui pouvait n'être qu'une nouvelle preuve de confiance, choqua le fier secrétaire, et il fallut y renoncer. Bonaparte le dédommageait sans doute très-amplement de tant de gêne et de fatigue, par de bons traitements et de fré-

(1) Il ne le fut que deux ans plus tard, sur la demande reiterée de Bonaparte.

quentes gratifications. Mais tout cela ne pouvait suffire à l'insatiable Bourrienne. Il abusa souvent de son crédit pour obtenir des bénéfices moins légitimes. Le consul s'en aperçut ; et, moins tolérant envers son ancien ami qu'envers d'autres agents et quelques-uns de ses généraux, il lui en adressa de vifs reproches. Le mécontentement éclata surtout lorsque Bourrienne se trouva compromis par la faillite de la maison Coulon, où il avait placé des fonds considérables (2). Bonaparte l'éloigna alors de sa personne avec une extrême dureté, et l'on crut qu'il avait pour toujours rompu avec lui. Cependant peu de temps après, en 1802, il l'envoya à Hambourg avec le titre de chargé d'affaires de France près le cercle de Basse-Saxe. Sa mission dans ce nouvel emploi, d'après les instructions que lui donna le ministre de la police, fut surtout d'observer les démarches et les rapports secrets des agents royalistes et ceux des différents cabinets du continent avec l'Angleterre. Plus tard, il dut y suivre les funestes conséquences de ce que Napoléon appelait son système continental, c'est-à-dire, arrêter et saisir toutes les marchandises, tous les capitaux que l'on pouvait soupçonner venir des Anglais, afin d'anéantir ainsi toute espèce de commerce maritime. C'était, il faut en convenir, une bien terrible mission dans une ville qui n'a d'existence que par ses relations et son commerce avec l'Angleterre. Mais si l'on en croit Bourrienne, il a, comme tout faiseur de mémoires, déclaré que, dans de telles circonstances, nul ne fut plus juste, plus modéré, plus désintéressé que lui ; il a positivement affirmé qu'il sauva plus d'un royaliste, et que tous les habitants de cette contrée lui durent des remercîments pour les avoir préservés des exactions et du pillage de beaucoup de généraux et d'une foule d'agents français qui faisaient peser sur toute l'Allemagne le joug cruel de la conquête. L'opinion publique ne jugea point alors aussi favorablement des actions de Bourrienne, et celui qui devait le mieux connaître ses penchants et ses habitudes, l'ami de son enfance, averti par des plaintes multipliées et par l'empereur Alexandre lui-même, prit le parti d'envoyer à Hambourg un homme de confiance chargé d'examiner les faits. Il résulta du rapport de ce commissaire (M. Augier de la Sauzaye) que l'on pouvait en toute sûreté de conscience faire restituer une somme de deux millions par le chargé d'affaires, qui, selon le même rapport, s'était fait donner par tous les états de cette contrée des sommes considérables. Le duc de Mecklembourg, parent de l'empereur Alexandre, avait été mis à contribution pour une somme de quarante mille frédérics d'or et deux obligations d'une somme pareille. Le sénat de Hambourg, successivement soumis à de pareilles avanies, en portait le total à sept cent cinquante mille marcs banco (envi-

(2) Bourrienne n'était point créancier mais associé commanditaire de la maison Coulon, frères, à laquelle il avait fait obtenir la fourniture de tout l'équipement de la cavalerie. Des bruits fâcheux coururent sur son compte au sujet de cette énorme faillite (trois millions), et de la disparition du chef de la maison ; on accusa Bourrienne d'avoir provoqué sa fuite et même sa mort, soit pour partager avec lui le *déficit*, soit pour se l'approprier tout entier. Une plainte au criminel allait être portée contre lui par les créanciers, lorsqu'il fut sauvé par la prétendue disgrâce dont le punit Bonaparte, et par un exil honorable à Hambourg. L'auteur de cette note est fils de l'un des syndics de la masse des créanciers Coulon, duquel il sait tous ces détails. Il a vu souvent Bourrienne fort abattu, fort préoccupé, venir chez lui, tantôt dès la pointe du jour, tantôt le soir à une heure indue, pour solliciter la commisération de son père. Bourrienne dans ses *Mémoires*, et pour cause, a dû passer fort légèrement sur cette affaire qu'il croyait oubliée au bout de trente ans, et après la mort des principaux intéressés. A—T.

ron deux millions). Napoléon, admettant les conclusions de M. de la Sauzaye, réduisit à un million la somme que Bourrienne eut à remettre, non pas à ceux qui en avaient été dépouillés, mais dans le trésor impérial (3). Il paraît que de tout cet argent le chargé d'affaires n'avait déjà plus grand'chose; ses goûts de dépenses furent toujours excessifs, et il s'est livré souvent à des spéculations imprudentes de commerce ou de bourse. Cette affaire le mit dans un grand embarras, et, pour comble de malheur, il parut être tombé dans une disgrâce complète auprès de Napoléon, qui ne voulut pas même lui accorder une audience. Cependant, si l'on en croit son propre témoignage, il lui fut proposé de la part de l'empereur, au commencement de 1814, d'aller en Suisse avec le titre de duc et celui de ministre de France. Il s'agissait de faire maintenir à la confédération helvétique sa neutralité; mais Bourrienne regarda la chose comme impossible, et dans le moment même où il refusait cette mission, les armées coalisées envahissaient le territoire suisse. Il était donc sans emploi, et dans une sorte de position hostile contre Napoléon, dans les premiers mois de 1814. On ne peut pas dire qu'il ait contribué à le faire tomber; mais il est au moins sûr qu'il se montra fort satisfait de sa chute, et qu'il fut un des premiers à accourir vers M. de Talleyrand, qui le fit nommer, dès le 1[er] avril, administrateur-général des postes, à la place de Lavallette. Le gouvernement provisoire lui fit aussitôt remise du million dont la restitution avait été ordonnée par Napoléon et qui n'avait pas encore été versé au trésor. Mais Bourrienne ne conserva pas long temps son emploi de directeur des postes: Louis XVIII le lui ôta un peu brusquement, quelques jours après son arrivée, pour le donner à Ferrand (*Voy.* ce nom, au Supp.); et il n'en obtint un autre qu'au mois de mars 1815, lorsque Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, était près d'arriver à Paris; ce fut la préfecture de police, où il ne marqua sa courte apparition que par des mesures d'hésitation et d'incertitude qui étaient le caractère de l'époque. Il ordonna plusieurs arrestations qui ne furent point exécutées, entre autres celle de Fouché; et au bout d'une semaine fut obligé lui-même de prendre la fuite pour se soustraire au ressentiment de Napoléon, qu'il avait tant de raison de redouter, et qui, par son décret de Lyon du 13 mars, l'avait excepté nominativement de son amnistie, ainsi que les membres du gouvernement provisoire. Bourrienne suivit Louis XVIII en Belgique; et fut presque immédiatement nommé son ministre à Hambourg, où il se rendit probablement encore avec une mission d'observation. Revenu à Paris aussitôt après le roi, il fut nommé, par ce prince, conseiller puis ministre d'état, et dans le même temps, par le département de l'Yonne, membre de la chambre *introuvable*, où il se montra peu à la tribune, mais où il vota toujours avec les royalistes. Réélu par le même département en 1821, il parut prendre plus de part aux délibérations et fut nommé membre de la commission du budget, puis rapporteur de cette même commission, quoiqu'il dût paraître fort étrange

(3) Dans ses Mémoires, Bourrienne dénature tous ces faits, et il représente M. de la Sauzaye comme un ennemi personnel et un homme sans mission. Il prétend même avoir répondu à l'injonction pressante que lui fit Champagny de la part de l'empereur: « Dites-lui qu'il aille se faire f. ...» Cette insolence, que Napoléon n'eût pas tolérée, n'aurait au reste prouvé que beaucoup de modération et d'indulgence de sa part.

qu'un homme connu par ses malversations et ses prodigalités fût chargé d'examiner les finances de l'état. Il était assez curieux de voir Bourrienne faire un rapport fort étendu sur un budget d'un milliard, et se laisser condamner le même jour pour quelques centaines de francs par le tribunal de commerce. Ses affaires devinrent à la fin si mauvaises qu'il fut obligé de s'enfuir pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers. Il se réfugia encore une fois en Belgique, chez la duchesse de Brancas, à Fontaine-l'Evêque, près de Charleroy; c'est là qu'il écrivit ses *Mémoires* qui, mis en ordre et rédigés, dit-on, par M. Max. de Villemarest, furent imprimés à Paris en 1829, 10 vol. in-8°, et l'ont été plusieurs fois depuis. Cet ouvrage excita beaucoup de réclamations et l'on en publia diverses réfutations, entre autres : *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires*, 1830, 2 vol. in-8°. par un anonyme. Les admirateurs passionnés de Napoléon ne lui pardonnèrent pas la révélation de quelques faiblesses, et ils l'accusèrent hautement d'ingratitude. Cependant il rend en général assez de justice aux talents, au génie du grand homme. A tout prendre, quand il ne parle pas de lui-même et qu'il n'a pas besoin de faire, dans son intérêt, quelque mensonge ou quelque réticence, c'est un recueil utile pour l'histoire et dans lequel on trouve beaucoup de détails vrais et curieux qui sans lui seraient restés ignorés. Il a, comme la plupart de ceux qui publient leurs propres mémoires, le tort de n'invoquer souvent que le témoignage de personnes mortes et dont il est ainsi bien assuré de ne pas recevoir de démentı. On ne peut pas douter que ce ne soit à ses liaisons avec Bonaparte que Bourrienne ait dû son existence politique et toute sa célébrité. Il avait donc beaucoup d'obligations à son ancien condisciple ; et il ne s'en montra pas toujours reconnaissant. Napoléon se livra quelquefois contre lui à des brusqueries un peu dures pour un ami d'enfance ; mais on a vu qu'en général il ne fut pas inexorable. Si Bourrienne avait eu affaire à un Louis XI ou à un Pierre Ier, il eût été certainement traité beaucoup plus sévèrement. Dans son *Mémorial de Sainte-Hélène*, M. de Las-Cases rapporte que Napoléon, réfléchissant aux figures trompeuses, dit un jour : « C'est bien vrai ; et quel-« que étude que l'on en fasse, on y « est souvent trompé. Que de preu-« ves j'ai dans ce genre ! Par exemple, « j'avais quelqu'un auprès de moi ; sa « figure sans doute... Mais après tout, « en effet, ce quelqu'un avait un œil « de pie : j'aurais dû y deviner quel-« que chose. » Et, s'étendant sur le caractère de cette personne, « ils « s'étaient connus dès l'enfance, di-« sait-il... ; il lui avait donné long-« temps toute sa confiance ; il avait « du talent, des moyens ; l'empereur « croyait même qu'il lui avait été « attaché, fidèle... Mais, ajoutait-« il, il était par trop avide, il aimait « trop l'argent. Quand je lui dic-« tais, et qu'il lui arrivait d'avoir à « écrire des millions, ce n'était ja-« mais sans un mouvement sur toute « sa figure, un lèchement de lèvres, « une agitation sur sa chaise, qui, « plus d'une fois, m'avait porté à lui « demander ce que c'était, ce qu'il « avait, etc., etc. » Napoléon ajoutait encore que ce vice était trop prononcé pour qu'il eût pu garder cette personne auprès de lui ; mais que, vu ses autres qualités, il eût dû peut-être se contenter de le placer différem-

cendre dès l'entrée du glacier. Un nouvel essai qu'il fit l'année suivante ne fut pas plus heureux. En 1785, il accompagna Saussure dans une nouvelle tentative; et cette fois encore une grande quantité de neige, tombée pendant la nuit, força les deux voyageurs à rétrograder. Bourrit ne parvint au sommet du Mont-Blanc qu'en 1787, un an après Saussure (3) qu'il était dans sa destinée de ne pouvoir jamais précéder. Ce fut deux ans après qu'ayant rencontré le fameux Hérault de Séchelles à l'hospice du Mont-Saint-Bernard, Bourrit lui conseilla sérieusement d'y prendre l'habit de chanoine. «Une révolution commence, lui dit-il : pensez-vous prévoir où elle s'arrêtera(4)?» Cette révolution que Bourrit redoutait, sans en prévoir lui-même les suites, lui fournit l'occasion de montrer la générosité de son cœur. Tous les Français exilés le trouvèrent constamment plein de bienveillance; et ce fut en partie pour eux qu'il composa l'*Itinéraire* de Genève à Chamouni. M. de Semonville se rendant à Constantinople, en 1793, visita le Montanvert, et conçut l'idée d'y construire un hospice pour les voyageurs. Il chargea Bourrit de l'exécution de cet utile projet, que Félix Desportes a réalisé pendant qu'il était résident de France à Genève. En 1812, Bourrit, affaibli par l'âge, vint, pour la dernière fois, visiter cette belle vallée de Chamouni, qui lui doit en partie sa célébrité et dont les habitants le regardaient comme leur père. La pension dont il avait joui sur la cassette fut rétablie par Louis XVIII, qui s'empressa de lui en faire expédier le brevet auquel il joignit une décoration. Bourrit ayant perdu l'usage des jambes, passa les trois dernières années de sa vie dans une maison de campagne non loin de Genève, assis près d'une fenêtre d'où il voyait le lac et les Alpes, qui si long-temps avaient été l'objet de ses plus douces méditations. Il y mourut, le 7 oct. 1815, âgé de quatre-vingt-un ans. C'était un homme simple, pieux, bienfaisant et rempli de dévouement. Dans une de ses excursions alpines, il sauva d'une mort certaine le prince de Gallitzin qu'il ne connaissait pas, en se jetant, la nuit, dans un torrent dont les eaux accrues par un orage affreux entraînaient déjà le prince (5). Outre Saussure et Bérenger, il eut pour amis Ch. Bonnet et le prieur de Martigny, M. de Murith, naturaliste et antiquaire, aussi savant que modeste, mort il y a quelques années. Il était membre de l'académie de Bologne. On a de lui : I *Voyage pittoresque aux glaciers de Savoie*, Genève, 1773, in-12. II. *Description des glacières, glaciers et amas de glace du duché de Savoie*, ibid., 1774, in-8°, fig. III. *Description des aspects du Mont-Blanc, du côté du val d'Aost, des glaciers qui en descendent et de la découverte de la Motine*, Lausanne, 1776, in-8°. IV. *Description des Alpes pennines et rhétiennes*, Genève, 1781, 2 vol. in-8°, fig. V. *Nouvelle description des glacières et glaciers de la Savoie*, ibid., 1785, in-8°, dédiée à Buffon. Cet ouvrage et le précedent ont été réunis sous ce titre : *Nouvelle description générale et particulière des glacières, vallées de glace et gla-*

(3) Saussure arriva sur le sommet du Mont-Blanc en 1787, non pas, comme on l'a dit, le 21 juillet, mais le 3 août. Voy. Saussure, *Voyage dans les Alpes*, IV, 142; et Bourrit, *Descript. des cols des Alpes*, I, 80.

(4) *Descript. des cols des Alpes*, I, 259.

(5) *Ibid.*, I, 21.

ciers qui forment la grande chaîne des Alpes de Suisse, d'Italie et de Savoie, Genève, 1785, ou 1789, 3 vol in-8°, fig. Des exemplaires du 3e volume ont été tirés séparément pour compléter l'édition de 1781. VI. *Itinéraire de Genève à Chamouni, Lausanne*, etc., ibid., 1791, in-12, 1792, in-8°, et, avec quelques changements, 1818, in-12. VII. *Description des cols et passages des Alpes*, ibid., 1803, 2 vol. in 8°, fig. C'est un abrégé des voyages de Saussure, dans lequel Bourrit a fondu ses propres observations. Il a inséré dans le second volume le catalogue des insectes les plus rares trouvés dans les Alpes par Jurieu, et celui des plus belles plantes que Necker-Saussure y a recueillies. Bourrit nous apprend que Lantier (*Voy.* ce nom, au Supp.) a transporté dans *les Voyageurs en Suisse* les épisodes et les scènes les plus piquantes de la description des Alpes pennines et rhétiennes; « mais, ajoute-t-il, comme cet ouvrage m'a vraiment donné du plaisir, bien loin d'en faire un objet de réclamation, j'en remercie l'auteur. » (II, 157.) Il ne se montre pas aussi indulgent à l'égard de Musset-Pathay qui s'était permis de traiter assez légèrement cet homme respectable dans son *Voyage en Suisse avec l'armée de réserve* (*Voy.* Musset-Pathay, au Supp.). Tous les ouvrages de Bourrit ont été traduits dans les principales langues de l'Europe; Gessner et Spallanzani lui ont fait l'honneur d'en traduire quelques-uns en allemand et en italien On doit encore à Bourrit une *traduction* abrégée de l'a *Description des terres magellaniques*, par Th. Falkner (*V.* ce nom, tom. XIV); et quelques opuscules, entre autres une *Lettre sur Jacques Balmat*, jeune guide de Chamouni, qui précéda le médecin Paccard et Saussure au sommet du Mont-Blanc (dans le *Mercure*, 1786 et dans *l'Esprit des journaux*, décembre, même année, 341); et une *Lettre à mil dy Craven*, contenant la description de deux voyages de Saussure au Mont-Blanc, et celle d'un voyage de l'auteur à la mer de Glace au pied du Montanvert. Cet opuscule a été traduit en allemand, Dresde, 1787, in 8°. Mais c'est par erreur qu'on attribue à Bourrit un *Essai sur la musique d'église* (6), et les *Observations faites sur les Pyrénées*; ce dernier ouvrage est de Ramond (*Voy.* ce nom, au Supp.). Une *notice* sur Bourrit est imprimée dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, partie des sciences et arts, 1819, XII. On a dû la consulter pour rédiger cet article (7). W—s.

BOURRU (Edme-Claude), médecin, naquit à Paris, en 1737. Reçu docteur en 1766, il fut, en 1771, élu bibliothécaire de la faculté, charge qu'il remplit jusqu'en 1775. où il fut remplacé par le docteur Jeanroy. Pendant son exercice,

(6) *Moniteur*, 1819. p. 1490.

(7) Une notice bien différente fut imprimée, du vivant de Bourrit, dans le *Dictionnaire des hommes et des choses*; en voici quelques traits: « Il mène une vie singulière et paraît affecter une ridicule imitation de Diogène. Il couche à la belle étoile, sur une espèce de brancard qui porte un mauvais matelas. Il promène ce *lit portatif* d'arbre en arbre, suivant son caprice. . De peur qu'on ne le vante pas assez, ou qu'on ne le vante pas bien, il a le plus grand soin de se vanter lui-même. Il dit à tout le monde que le *prince Henri l'est venu voir*, et qu'à la description qu'il fit à ce heros du lever du soleil, le frère du grand Fredéric s'écria: *Lekain était de glace auprès de cet homme-là.* » Beffroy de Reigny avertit qu'il copie fidèlement ce que Bourrit a fait lui-même imprimer. « En voyant l'etroit degré de l'escalier de ma maison, le prince dit: *Que de grands escaliers pour de petits hommes! je suis bien aise d'en voir un petit pour un grand homme.* » Ces traits de vanite naïve n'ôtent rien au talent; ils peignent seulement ce qu'il y a de faiblesse dans l'esprit humain. V—ve.

il mit en ordre les livres dont la garde lui était confiée et il en dressa même un catalogue (*Voy.* les *Tables* de la *Bibliothèque historique de la France*). En 1780, chargé du cours de chirurgie, en langue française, il l'ouvrit, le 6 février, par un discours sur ce sujet : *A quels points doit s'arrêter le chirurgien dans les différentes sciences dont l'étude lui est nécessaire* (1)? Bourru fit, en 1783, le cours de pharmacie ; et, en 1787, il fut élu doyen, charge dans laquelle ses confrères, par une marque de bienveillance très-honorable pour celui qui en était l'objet, le continuèrent de deux ans en deux ans, jusqu'en 1793, époque où l'ancienne faculté fut supprimée avec tous les autres établissements d'instruction (2). Lors du rétablissement de l'académie de médecine, en 1804, Bourru en fit partie, et il en fut élu vice président en 1813. Il fut nommé membre honoraire de l'académie royale en 1821, et mourut à Paris, le 19 sept. 1823, à l'âge de quatre-vingt-six ans (3). Ce médecin, aussi modeste qu'instruit, était très-charitable. Dans le monde, pour le distinguer de ses homonymes, on l'appelait *Bourru bienfaisant*. Il était un des collaborateurs du *Journal économique* (1751-1772). Il a traduit de l'anglais : *Observations et recherches médicales* par une société de médecins de Londres, 1763-65, 2 vol. in-12. — *De l'utilité des voyages sur mer pour la cure de différentes maladies,* par Gilchrist, 1770, in-12 ; et, avec le docteur Guilbert : *Recherches sur les remèdes capables de dissoudre la pierre et la gravelle*, par Blackrie, 1775, in-8°. Enfin on a de lui : I. *Num chronicis aquæ minerales vulgo de Merlanges?* Paris, 1765, in-4°. Cette thèse, que Bourru soutint pour le doctorat, est très-intéressante. On y trouve beaucoup d'érudition et des observations neuves. II. *L'art de se traiter soi-même dans les maladies vénériennes*, ibid., 1770, in-8°. Il en existe deux contrefaçons in-12. III *Des moyens les plus propres à éteindre les maladies vénériennes*, Amsterd. (Paris), 1771, in-8°. C'est un supplément à l'ouvrage précédent. IV. *Éloge du médecin Le Camus,* à la tête du t. II de la *Médecine pratique* de cet auteur (*Voy. Ant.* LE CAMUS, tom. VI, (4)) ; il en a été tiré des exemplaires séparément. V. *Eloge funèbre de Guillotin,* par un de ses condisciples et de ses amis, Paris, 1814, in-4° (5). W—s.

BOURSAINT (PIERRE-LOUIS),

(1) Ce *Discours* fut imprimé, Paris 1780, in-4°. On lit dans la *France littéraire* qu'il fut prononcé, le 6 février 1786. C'est une faute d'impression si visible qu'il paraît inutile de la relever ; elle n'en a pas moins été copiée dans tous les ouvrages, sans exception, où ce discours se trouve cité.

(2) Il rédigea, le 15 avril 1792, une longue adresse en forme de mémoire (in-fol., 23 pag.) à l'assemblée législative, pour réclamer, au nom de la faculté de médecine, contre l'assujétissement des médecins à la patente. Ce mémoire fut signé *Bourru*, doyen, *Guillotin*, *M.-A. Petit*, *Lezurier* et *P. Borie*. Le 16 avril, Bourru, accompagné de Guillotin et de Lezurier, fut introduit à la barre de l'assemblée, présidée par Broussonnet, à huit heures du soir ; il lut son mémoire, qui fut renvoyé au comité des finances. « Législateurs, dit-il avant cette lecture, sous le règne de la liberté, les sciences doivent jouir au moins d'autant de protection et d'encouragement que sous le règne du despotisme. La médecine n'est ni art, ni métier, ni négoce, ni profession : conséquemment, elle n'est point comprise dans la loi du 12 mars 1791, etc. » (*Copié sur les Mémoires autographes de Bourru*).
V—ve.

(3) Et non pas 96, comme on l'a dit dans l'*Annuaire nécrologique*, d'où cette erreur a passé dans les nouveaux dictionnaires.

(4) Par une faute typographique, l'auteur de l'éloge y est mal nommé *Bourrel*.

(5) Il avait réuni en collection tous les jetons frappés à l'effigie des doyens de la faculté de médecine de Paris, depuis 1638 jusqu'en 1793, et d'autres médailles qui formaient, dans leur ensemble, l'histoire métallique de cette faculté.
V—ve.

né le 10 janvier 1781, à Saint-Malo, s'éleva, du poste de novice timonnier, au premier rang dans l'administration de la marine, puis aux conseils d'état et d'amirauté. Souvent il arrive que des jeunes gens, séduits par l'attrait des voyages et le magnifique aspect de l'Océan, se destinent à la marine; mais bientôt une inflexible discipline étouffe ce sentiment poétique, et les plus enthousiastes sont les premiers à se dégoûter du bord. Boursaint, doué d'une vive imagination, éprouva ce dégoût; mais pensant que la constance et la spécialité sont partout des éléments de succès, il eut la force de se changer lui-même plutôt que de changer d'état. Après avoir navigué pendant plusieurs années comme simple novice, il passa, en 1800, sur la canonnière *l'Inquiète*, en qualité d'aide timonnier, faisant fonctions d'aide-commissaire. Il s'appliqua dès-lors à étudier l'administration dans toutes ses parties. Ses loisirs furent employés à refaire son éducation, interrompue dès l'âge de treize ans, mais qui lui avait laissé la soif de savoir, et des impressions religieuses que ne put effacer le cours d'une vie agitée. Il fit plusieurs croisières; visita quelques contrées de l'Europe, puis les Antilles, et fortifia l'étude par l'observation. Ce fut à l'amiral Ganteaume, dont il avait été successivement le commis aux revues et le secrétaire, sur les vaisseaux le *Vengeur* et le *Républicain*, qu'il dut son admission définitive dans l'administration de la marine. Il était attaché au port de Brest, lorsqu'en 1807 il fut privé de son emploi, comme conscrit maritime. Il vint réclamer à Paris, mais sans succès. Plus heureux à un second voyage, il obtint sa réintégration dans les cadres et une place dans les bureaux du ministère, où il se fit bientôt remarquer par des travaux qui annonçaient une grande portée d'esprit, et l'expérience la plus complète, la plus réfléchie du service de la marine et des colonies. Les désastres de Trafalgar et de Santo-Domingo semblaient avoir porté les derniers coups à la puissance navale de la France. Cependant l'état des deux péninsules et les stipulations secrètes de Tilsitt, par lesquelles l'expulsion des Anglais de la Méditerranée avait été décidée, rendaient nécessaire la présence d'une escadre dans cette mer dont Napoléon avait résolu de faire un *lac français*. Ganteaume dut le commandement de cette escadre à l'intimité qui l'unissait au ministre Decrès. Il choisit son ancien commis aux revues pour son secrétaire et pour commissaire de l'escadre. Boursaint suivit l'amiral à Toulon et s'embarqua avec lui sur le vaisseau *le Commerce de Paris*, de 120 canons. Ayant justifié la bonne opinion que Ganteaume avait donnée de sa capacité, il fut nommé, le 2 juillet 1808, commissaire en titre de l'escadre de la Méditerranée. Il put, de cette position élevée, juger l'ensemble et le mouvement de l'organisation navale, après en avoir étudié séparément les détails. De retour à Paris, il fut nommé secrétaire du conseil de marine dont Ganteaume avait obtenu la présidence. Le zèle qu'il montra dans cette nouvelle position fut remarqué par Decrès, qui l'attacha définitivement à l'administration centrale. L'organisation des équipages de *haut bord* et d'autres travaux non moins importants le firent nommer, de 1810 à 1815, sous-chef et chef de la division du personnel. Un tel avancement, peut-être sans exemple dans les bureaux de la marine, était d'autant plus

flatteur qu'il fut pur de toute intrigue. En 1817, sous le ministère du maréchal Saint-Cyr, il fut nommé directeur des fonds des invalides. Il avait obtenu précédemment la restitution de la caisse des invalides, iniquement enlevée au département de la marine par un décret de 1810. Dans la liquidation de l'arriéré, dont le chiffre s'éleva à 146 millions, et qui intéressait tant de familles malheureuses, il déploya une habileté, une fermeté qui ne furent surpassées que par sa sévère intégrité. Tous les entremetteurs furent éloignés; et l'usure ne dévora point le prix du sang des marins mutilés ou morts au service de l'état. Après avoir établi la comptabilité de la marine selon les exigences du gouvernement représentatif, Boursaint concourut à fixer le budget normal de 1820, dont les bases ont résisté à quinze ans de discussions, et qui sauva la flotte de la ruine dont la menaçait un provisoire trop long-temps prolongé. La direction des colonies ayant été réunie à celle des fonds, Boursaint put supporter ce double fardeau. Mais persuadé que l'avenir de la marine était dans le maintien de la spécialité de la caisse des invalides, et prévoyant les attaques dont cette caisse allait être l'objet, il se dévoua tout entier à sa défense, et se démit de la direction des colonies, s'attachant uniquement à perfectionner la comptabilité des invalides, afin de ne laisser aucune prise contre elle. Ses prévisions ne tardèrent pas à se vérifier, et les attaques se multiplièrent avec un redoutable concert. On put croire un instant que c'était fait de cette caisse, chef-d'œuvre du génie organisateur de Colbert, et l'une des plus belles institutions de l'ancienne monarchie. Les mémoires de Boursaint en faveur de l'établissement des invalides de la marine resteront comme des modèles de discussion. Il s'y montre le digne interprète du grand ministre, créateur de la marine en France. Boursaint avait été nommé conseiller d'état en 1822, et membre de l'amirauté en 1831. Pour suffire à tant de devoirs, il dut s'imposer un isolement absolu. Mais cette trop forte et trop constante application, les tristesses et les dégoûts inséparables des longs travaux, altérèrent rapidement sa santé. Le corps était miné, l'esprit sur excité; l'équilibre fut rompu. Il se trouvait déjà dans cet état lorsque, cédant aux instances de ses amis, il se décida à accepter la candidature à la députation de St-Malo. Informé qu'un autre candidat lui était opposé avec des chances de succès, il en ressentit une douleur mortelle. S'exagérant l'effet de cette préférence accordée à un autre dans sa ville natale, il résolut de mourir. Ayant quitté Paris sous le prétexte de se rendre à Saint-Malo, il s'arrêta à Saint-Germain, et mit fin à ses jours le 4 juillet 1833. Par son testament il a légué 100.000 fr. à l'hôpital de St-Malo pour l'établissement de douze lits de matelots, et une rente de 500 fr. à la caisse des invalides pour être annuellement distribuée en secours aux dix veuves de matelots les plus pauvres de cette ville. « J'ai été matelot moi-même, dit-il. J'ai voué ma vie entière à cette classe malheureuse, et je mets le plus grand prix à lui donner ce dernier témoignage d'intérêt. » Un ami reconnaissant a réuni et publié sa correspondance privée en 1 vol. in-8°, Paris, 1834. Ces lettres, écrites à diverses époques de sa vie et avec tout l'abandon de l'intimité, révèlent une âme haute et ferme, mais ac-

cessible aux plus douces affections. D'une excessive rigueur dans l'accomplissement de ses devoirs, l'homme public dominait toujours en lui l'homme privé. CH—U.

BOUSMARD ou **BOUSSEMART** (NICOLAS de), évêque de Verdun, né en 1512 à Xivry-le-Franc, village près de Longwy, descendait d'une famille noble originaire de l'Anjou, dont plusieurs membres occupèrent de grands emplois à la cour de Lorraine. Il avait été 22 ans doyen de l'église collégiale de Saint-Mihiel et chargé de plusieurs missions qui mirent au jour son mérite, lorsque Charles III, duc de Lorraine, le désigna, en 1571, pour être un des réformateurs de la coutume de Saint-Mihiel. Elevé ensuite à la dignité de grand-prevôt de Montfaucon, à celle d'archidiacre d'Argonne, il dut à la bienveillance du prince lorrain, bien plus encore qu'à son mérite personnel, de remplacer, en 1575, Nicolas Psaume dans la chaire épiscopale de Verdun. Des troubles suivirent cette nomination. Les chanoines y voyant une atteinte à leur droit d'élection, en référèrent à l'empire. Charles III, de son côté, appuyé de la cour de France, pressa tellemant l'autorité papale qu'elle accorda des bulles à Bousmard. Sacré le 15 juillet 1576, il vint occuper son siége immédiatement après, administra en outre l'évêché de Metz, pendant la minorité de Charles de Lorraine et finit par se réconcilier avec l'empereur et le chapitre de Verdun. Les historiens s'accordent à vanter l'esprit pacifique et éclairé de Bousmard. Ce fut sous lui qu'on imprima le premier Missel à l'usage du diocèse. Il mit ses soins à ce que la publication des livres de liturgie commencée par son prédécesseur ne souffrît aucune interruption, et la lettre pastorale qu'il rédigea en cette circonstance est un monument de piété bien entendue. Il donna aussi plusieurs constitutions synodales confirmées par celle qui est relative à la réforme des mœurs, imprimée à Verdun en 1581. On trouve dans Ruyr, *Antiquités des Vosges*, à la liste des auteurs auxquels il a eu recours pour composer son ouvrage : *Nicolai Bousmard, episcopi Virdunensis*, *collectanea*. Dom Calmet a eu en main un manuscrit remarquable sur les principales maisons de Lorraine qu'il cite souvent dans l'histoire de cette province et dans celle de la maison du Chatelet, tantôt sous le titre de *manuscrit de Bousmard*, tantôt sous celui de *manuscrit de M. Lancelot*, qui en était possesseur. L'auteur de cet ouvrage a dû visiter, pour le composer, les monastères et les églises du pays dont il a tiré une foule de pièces originales. L'abbé de Senones l'attribue à un neveu de Bousmard plutôt qu'à Bousmard lui-même ; mais ce n'est qu'une présomption. Notre évêque mourut à Verdun le 10 avril 1584. Le duc de Lorraine désirait que son neveu (Nicolas Bousmard), archidiacre d'Argonne, et grand-vicaire du diocèse le remplaçât : la calomnie, arme puissante, vint cette fois au secours des chanoines et le prince lorrain échoua dans ses démarches. Dom Calmet possédait un jeton d'argent à l'effigie de Bousmard, avec le millésime 1584 ; d'autres médailles du même prélat ont été frappées en 1580. On peut voir, pour plus de détails, notre Biographie de la Moselle, t. I, p. 154. — Un autre BOUSMARD (*Henri*), jurisconsulte estimé de son temps, né à

Motainville près Verdun, en 1676, a composé : *Commentaires sur les coutumes du bailliage de Saint-Mihiel, rédigées par ordre du sérénissime prince Charles, par la grâce de Dieu, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, en l'année 1571, et homologuées par son altesse en 1598*. Cet ouvrage n'a pas été imprimé. On en faisait beaucoup de cas. B—n.

BOUSQUET (François), médecin à Mirande avant la révolution, dont il embrassa la cause avec beaucoup de chaleur, fut nommé, en 1790, maire de Mirande, puis administrateur du département de l'Hérault qui l'envoya député à l'assemblée législative où il se fit peu remarquer. Celui du Gers le nomma, dans le mois de sept. 1792, membre de la Convention nationale, où, dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution, non comme juge, dit-il, mais comme législateur. Il fut ensuite envoyé en mission aux armées des Pyrénées et dans le département de la Loire; et partout il se fit remarquer par l'exaltation de ses principes révolutionnaires. Après la session conventionnelle, n'ayant pas été désigné par le sort pour faire partie des conseils législatifs, il alla habiter la terre de Lapalu, ancienne propriété de la famille de Béon qu'il avait acquise. Nommé, sous le gouvernement impérial, inspecteur des eaux minérales des Pyrénées, Bousquet vivait paisiblement avec une jeune paysanne qu'il avait épousée, lorsque la loi de 1816 contre les régicides vint l'atteindre. Il voulut d'abord se tenir caché, mais ayant été arrêté le 25 juillet 1817, il fut conduit à la prison d'Auch et son procès s'instruisit; cependant il obtint, à raison de son grand âge, la permission de retourner dans son château, où il mourut au mois d'août 1829. M—d j.

BOUSSARD (André-Joseph), général français, naquit à Bing dans le Hainaut autrichien, en 1758, et servit dès l'enfance comme simple soldat dans l'armée de Marie-Thérèse. Il était devenu sous-officier dans un régiment de cavalerie, lorsque ce corps étant, en 1789, employé contre les patriotes belges, il l'abandonna pour s'enrôler dans les nouvelles levées auxquelles donna lieu cette révolution. Il y devint bientôt capitaine; mais les Autrichiens ayant réduit cette contrée à l'obéissance, Boussard fut obligé de se réfugier en France où il entra dans un régiment de dragons, et fit les campagnes de 1792 et 1793. Il parvint au grade de capitaine, et passa, en 1796, à l'armée d'Italie avec celui de chef d'escadron. Il fit preuve de beaucoup de bravoure à Moudovi le 16 avril, puis au passage de l'Adda qu'il traversa à la nage. Il se distingua encore à la bataille de Castiglione, et fut nommé chef de brigade le 7 janvier 1797. C'est en cette qualité qu'il s'embarqua l'année suivante pour l'Egypte où il eut à combattre devant Alexandrie, à Chebreyss, aux Pyramides et à Aboukir, avec une troupe peu nombreuse, la redoutable cavalerie des Mamelouks, qui lui fit éprouver plusieurs échecs; mais son courage ne se démentit pas dans une seule occasion. Il reçut plusieurs blessures graves, et fut nommé général de brigade le 23 sept. 1800. Revenu en France après la capitulation, il fut employé dans l'intérieur jusqu'à la guerre de Prusse en 1806. Il commandait une division de dragons à la bataille d'Iena, à la

prise de Lubeck et à celle d'Anklam. Blessé à l'attaque des retranchements russes à Czarnowo, il le fut plus grièvement encore à Pultusk. Après la paix de Tilsitt, il vint en Catalogne sous les ordres de Suchet, où, malgré son âge avancé et la multitude de blessures dont il était couvert, il donna de nouveau des preuves d'une activité et d'un courage véritablement extraordinaires, particulièrement au pont de Castellon et au siège de Lérida où il mit en fuite, à la tête de quelques escadrons, tout le corps d'O'Donell qui venait secourir la place. Il repoussa encore avec une grande vigueur à Bassecourt l'attaque nocturne des Espagnols, et mit en fuite leur cavalerie à Sagonte, à Betara et enfin à Torrente où, avec un seul escadron, il osa attaquer trois mille cavaliers. Accablé par le nombre, il tomba en leur pouvoir après avoir été couvert de coups de sabre; et il eût infailliblement péri si le général Delort n'était venu à son secours et ne l'eût délivré, ainsi que le petit nombre de hussards de son escorte qui avait échappé au massacre. En récompense de tant d'exploits Boussard fut nommé général de division le 16 mars 1812. Mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur. Le besoin de soigner sa santé l'ayant conduit aux eaux de Bagnères, il y mourut le 11 août 1813. C'était sans contredit un des meilleurs soldats de l'armée française, mais de peu de capacité, dépourvu de toute instruction, et amusant quelquefois ses camarades par la grossièreté de son langage. Il était d'une taille colossale et atteint d'une espèce de boulimie qui rendait insuffisantes pour lui les rations de plusieurs hommes. M—d j.

BOUSSION (Pierre), conventionnel, né en Suisse en 1753 (et non en 1735, comme l'ont dit quelques biographes), de Français réfugiés, exerçait la médecine à Lausanne, lorsque la révolution française éclata. Cet évènement le fit venir en France; et le zèle avec lequel il se déclara en faveur des nouvelles doctrines lui valut immédiatement l'honneur d'être nommé député suppléant aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée d'Agen. La démission du député d'Escure-Péluzat fit substituer bientôt à ce titre celui de membre de l'assemblée nationale. En 1790, il appuya les mesures relatives à la répression des troubles qui se manifestaient dans les provinces, puis (au mois d'octobre) il présenta un projet d'impôt territorial en nature. L'année suivante il fut élu secrétaire de l'assemblée. La proposition du ministre Montmorin, tendant à poursuivre le *Moniteur*, alors rempli de déclamations et de dénonciations relativement aux mesures contre-révolutionnaires que favorisait le ministre, trouva dans Boussion un véhément antagoniste. C'est sur sa proposition que fut rendue la loi qui privait de leur traitement les ecclésiastiques assermentés qui se rétracteraient. En septembre 1792, il fut nommé par le département de Lot-et-Garonne membre de la Convention. Le 7 janvier 1793, il fit, au nom de la commission des douze, un *Rapport sur l'arrestation du citoyen André, notaire à Lyon*, prononcée par décret du 5 déc. 1792, et ce décret fut rapporté. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort, sans appel au peuple et sans sursis. Boussion fit aussi en 1794 un long rapport sur les papiers trouvés dans l'armoire de fer,

ainsi que sur les pièces qui avaient servi au procès du roi. Toutefois il ne fut point du nombre des montagnards furibonds; et, après le 9 thermidor, il demanda la mise en jugement du général Rossignol. L'année suivante, il proposa l'interdiction des ecclésiastiques déportés, et fut envoyé en mission dans les départements de Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde. Il fit ensuite partie du conseil des anciens, d'où il sortit en mai 1798 (floréal an VII), et là finit sa carrière politique. Il avait depuis seize ans repris l'exercice de la médecine, lorsque les évènements de 1815 vinrent troubler sa vieillesse et le forcèrent de s'expatrier comme régicide. Il choisit la Belgique pour son séjour, et mourut à Liége, en mai 1828. P—OT.

BOUTEILLER (Jean-Hyacinthe de), premier président de la cour royale de Nancy, naquit le 27 juin 1746, à Saulx, dans le Barrois. Son père, chevalier de Saint-Louis, présida lui-même à sa première éducation. Comme il le destinait au barreau, il fut obligé de l'envoyer à l'université de Pont-à-Mousson, pour y terminer ses études et suivre les leçons de la faculté de droit. Le jeune Bouteiller fit de tels progrès qu'il put être reçu, dès l'âge de dix-huit ans, avocat au parlement de Metz. Lors de la suppression de cette cour en 1771, il vint s'établir à Nancy, où il plaida avec talent plusieurs causes importantes. Le parlement reconnut en lui un tel mérite qu'il sollicita et obtint en sa faveur l'expectative de la première place qui viendrait à vaquer dans son sein. Il n'y fut cependant admis qu'en 1779. Lorsque les compagnies souveraines se virent menacées dans leur existence, ce fut sur lui que le parlement jeta les yeux pour défendre le titre de son institution garanti par les traités. Les édits du mois de mai 1788, qui établissaient une cour plénière, avaient excité les réclamations les plus vives des parlements; celui de Nancy protesta le 11 juin. Bouteiller se rendit, pour ainsi dire, l'interprète de sa compagnie, en publiant un écrit intitulé : *Examen du système de législation établi par les édits du mois de mai 1788, ou développement des atteintes que préparent à la constitution de la monarchie, aux droits et priviléges des provinces en général et à ceux de la Lorraine en particulier, les édits, ordonnances et déclarations transcrits d'autorité sur les registres de toutes les cours du royaume*, Nancy, 1788, in-8°. Lorsque le parlement fut rétabli, il prit une délibération par laquelle, « sortant de la règle « commune pour donner au mérite « d'une grande distinction des mar« ques particulières de considération, « et aux services de grande impor« tance des témoignages publics de « gratitude, il reconnut que M. de « Bouteiller avait porté sur cette « grande cause la double lumière de « la science et de la raison, avec « l'ordre, la méthode, la sagesse et « la profondeur qui caractérisent à « la fois l'écrivain habile et le grand « magistrat » Reçu, en 1776, à l'académie de Nancy, Bouteiller prononça pour sa réception un discours sur les avantages que les personnes attachées au barreau peuvent retirer de la culture des belles lettres. Élu membre de l'assemblée provinciale de Lorraine, en 1789, il n'exerça aucune fonction dans les premières années de nos discordes civiles. Poursuivi et arrêté en 1793, il échappa

comme par miracle aux proscriptions. Devenu membre de l'administration centrale du département de la Meurthe, en l'an IV, il résigna ces fonctions après le 18 fructidor. Sous le régime impérial, il fit partie du corps législatif où il siégea pendant cinq ans. Nommé membre de la chambre des députes, au mois de septembre 1815, il ne fut point réélu après l'ordonnance du 5 septembre 1816. En 1811, lors de la réorganisation des tribunaux, il avait été appelé à remplir une des places de président à la cour de Nancy. Lorsque celle de premier président devint vacante, la restauration céda au vœu public qui le désignait comme le magistrat le plus digne d'occuper ce haut emploi. Il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 27 mars 1820. On trouve dans le *Précis des travaux de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy*, 1819-1823. in-8°, un extrait de l'éloge de Bouteiller, prononcé dans une séance publique de cette compagnie, le 10 mai 1821, par l'auteur de cet article. L—M—X.

BOUTERWECK (Frédéric), philosophe et littérateur allemand, né, en 1766, aux forges d'Ocker près Goslar, fit ses études à Brunswick et à Gœttingue, se proposant d'embrasser la profession d'avocat. Il y obtint même le prix au concours de la faculté de droit par un mémoire sur la jurisprudence : *Commentatio de fundamento successionis germanicæ*, Gœttingue, 1786. Cependant la lecture des ouvrages d'imagination et la connaissance qu'il fit de plusieurs jeunes gens, amis de la poésie, le détournèrent de cette carrière. Il composa beaucoup de vers, quelques romans, et eut même assez de succès dans ce dernier genre, particulièrement par son *comte Donamar*, ouvrage très-bien écrit. La fortune ne lui arriva pourtant pas aussi facilement que la réputation. N'ayant trouvé à se placer ni à Hanovre ni à Berlin, où il se présentait avec les recommandations du poète Gleim, il alla s'établir à Gœttingue, en 1789, et y enseigna l'histoire littéraire. Obligé alors de se livrer à de nouvelles études, il fut entraîné dans les recherches philosophiques, et se montra d'abord partisan de la philosophie de Kant; mais ensuite il chercha de nouvelles voies, prit pour guide l'apudictique, ou le sentiment du vrai inspiré par la science; puis, se rapprochant des idées de Jacobi, il finit par fonder sa philosophie sur un rationalisme modéré. On peut suivre, dans ses écrits, les phases des révolutions qui s'opérèrent successivement dans ses idées philosophiques, auxquelles il pouvait se livrer avec d'autant plus de facilité, qu'ayant été nommé, en 1793, maître de philosophie à Helmstadt, et, en 1796, professeur de philosophie à l'université de Gœttingue, il était tenu, par les devoirs de sa chaire, à comparer et à juger les divers systèmes. Bouterweck ne devint pas chef de secte, comme Kant, Fichte, Jacobi ou Hegel : on ne trouvait pas ses recherches assez approfondies pour mériter d'être mises au rang de celles des maîtres que nous venons de nommer; cependant elles contribuèrent à éclaircir leurs systèmes, et à mieux en faire ressortir les défauts ou la vérité, ou ce qui paraissait en être vrai. Indépendamment de la philosophie, l'histoire de la littérature moderne occupa Bouterweck; il entreprit un ouvrage immense, l'histoire de la poésie et de l'éloquence en Europe, et il eut le courage de l'achever. Il

y a des lacunes dans cette histoire littéraire, et l'auteur n'a pu toujours approfondir la poésie et l'éloquence chez les peuples étrangers comme il l'a fait pour la littérature des nations dont il connaissait mieux la langue et les ouvrages littéraires. Il est à regretter aussi que, tout en parlant des poètes et des orateurs, il ne s'anime jamais, et reste toujours froid et calme comme un professeur dans sa chaire. On a traduit en français de ce grand ouvrage les parties qui concernent les littératures espagnole et française; la première partie a été traduite aussi en espagnol (par Cortina et Molinedo, Madrid, 1828), mais avec des additions et des suppléments plus considérables que le texte. Cependant cette traduction même a prouvé que les Espagnols n'avaient point d'ouvrage, sur leur littérature moderne, comparable à celui du professeur de Gœttingue, dont le mérite était d'autant plus grand, qu'à l'époque où il écrivait, les anciens ouvrages espagnols étaient rares en Europe comme ils le sont encore en partie, malgré les réimpressions faites récemment. Bouterweck reçut en 1806, le titre de conseiller aulique, recompense ordinaire des professeurs de l'université hanovrienne après un long enseignement. Il continua de professer jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 9 sept. 1828. Ses ouvrages sont généralement bien écrits, et quelques-uns sont cités comme modèles d'un style pur et correct. On peut les ranger en trois classes : ouvrages d'imagination, ouvrages sur la philosophie, ouvrages sur la littérature. Nous allons en citer le plus grand nombre, en renvoyant pour le reste à l'*Histoire des savants de Gœttingue*, par Saalfeld, où la nomenclature des travaux de Bouterweck occupe plusieurs pages.—Ouvrages d'imagination, et on peut dire de jeunesse : I. *Poésies*, Gœttingue, 1802; Reutlingue, 1803. II. *Le comte Donamar*, roman, Leipzig, 1791-1793; 2ᵉ édit., 1798-1800, 3 vol. in-12; traduit de l'allemand (par Cramer et Monnet, Paris, 1798, 4 vol. in-18; 2ᵉ édit., ibid., 1802, 4 vol. in-18. III. *Journal de Ramiro, tiré des papiers d'un ami du comte Donamar*, par Ferd. Adrianow (pseudonyme sous lequel Bouterweck a caché son nom sur le titre de plusieurs de ses ouvrages), Leipzig, 1804, in-12. L'auteur voyant le succès de son comte Donamar, voulut y rattacher les deux productions suivantes : IV. *Almusa, fils du sultan*, roman du monde surnaturel, tiré des papiers du comte Donamar, Brême et Francfort, 1801; V. *Nouvelles et Réflexions*, tirées des anciens papiers du comte Donamar, Gœttingue, 1805. Mais ces ouvrages eurent peu de succès. Il publia encore : VI. *Lettres suisses*, adressées à Cécile, Berlin 1795. VII. *Gustave et ses frères*, Halle, 1796-1797, 1 vol. in-8°. — Ouvrages sur la philosophie et la métaphysique. I. *De historia generis humani libellus*, Gœttingue, 1792. II. *Aphorismes présentés aux amis de la critique de la raison, d'après le système de Kant*, Gœttingue, 1793, in-8°. III. *Paul Septime*, ou *le dernier mystère du prêtre d'Eleusis*, Halle, 1795, 2 vol. in-8°. C'est un ouvrage de philosophie revêtu de la forme du roman. IV. *Idées d'une apodictique*, pour servir à décider la querelle sur la *métaphysique, la philosophie critique et le scepticisme*, Halle, 1799, 2 vol. in-8°. V. *Notions élémentaires de la philoso-*

phie spéculative, Gœttingue, 1800, in-8°. VI. *Les époques de la raison, d'après les idées d'une apodictique*, ibid., 1802, in-8°. VII. *Introduction à la philosophie des sciences naturelles*, ibid., 1803, in-8°. VIII. *A Emmanuel Kant un monument*, Hambourg, 1804, in-8°. IX. *Æsthétique*, Leipzig, 1806; 2e édit. refondue, 1815, 2 vol. in-8°. X. *Idées d'une æsthétique du beau*, Leipzig, 1807, in-8°. XI. *Aphorismes pratiques*, ou Principes d'un nouveau système des sciences morales, ibid., 1808, in-8°. XII. *Manuel des notions préliminaires de la philosophie*; introduction générale contenant la philosophie et la logique, Gœttingue, 1810; 2e édit. 1820, in-8°. XIII. *Manuel des sciences philosophiques*, d'après un nouveau système, ibid., 1815; 2e édit. 1820, 2 vol. in-8°. XIV. *Religion de la raison*, idées pour hâter les progrès d'une philosophie religieuse soutenable, ibid., 1824, in-8°. On trouve aussi de Bouterweck quelques dissertations dans le recueil des *Mémoires de la société royale de Gœttingue*, savoir : *De primis philosophorum græcorum decretis physicis*, vol. II; *De philosophia euripidea*, vol. III; enfin *Philosophorum alexandrinorum ac neoplatonicorum recensio accuratior; commentatio in soc. Gœtting. habita*, 1821, in-4°. Il a coopéré avec Buhle, son collègue, au *Magasin philosophique de Gœttingue*, qu'il a continué ensuite seul sous le titre de *Nouveau Magasin pour la philosophie et la littérature*. — Ouvrages sur la littérature : I. *Histoire de la poésie et de l'éloquence*, depuis la fin du XIIIe siècle, Gœttingue, 1801-1820, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage se lie à l'histoire des sciences et des arts, dont plusieurs parties ont été traitées par les collègues de Bouterweck à l'université de Gœttingue. On a traduit de cette histoire les parties suivantes : *Histoire de la littérature espagnole*, par le traducteur des lettres de Jean Müller (Mme de Streck, avec une préface, par M. Stapfer). Paris, 1812, 2 vol. in-8°. — *Résumé de l'Histoire de la littérature française*, continuée depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à ce jour, par Loève-Weimars, Paris, 1826, in-18. II. *Recueil d'opuscules*, Gœttingue, 1820. Dans l'introduction l'auteur fait l'histoire de ses travaux, et juge même assez sévèrement plusieurs de ses essais, surtout ceux de sa jeunesse (Voy. la notice sur Bouterweck par Dœring, dans le cahier 61 des *Zeitgenossen*, suivie de la liste de ses ouvrages). D—G.

BOUTEVILLE-DUMETZ (Louis-Guillain), né à Péronne en 1745, était avocat dans cette ville avant la révolution, dont il adopta les principes avec beaucoup de chaleur. Nommé député aux états-généraux de 1789, il se rangea, dès le commencement, du parti des novateurs, et devint, sinon un des orateurs les plus éloquents, au moins un des plus verbeux de l'assemblée nationale. Il fut un des douze commissaires pour l'aliénation des biens du clergé. Le 25 janvier 1790, il fit renvoyer au comité de constitution une réclamation de Robespierre en faveur de la liberté politique. Après l'arrestation de Louis XVI, à Varennes, il appuya vivement la proposition de suspendre ce prince jusqu'à ce que la constitution fût achevée. Il parla ensuite contre la vénalité et l'hérédité des offices. C'est sur son rapport (10 oct. 1790) que fut rendu

le décret relatif aux ventes des domaines nationaux aux municipalités (in-8° de 11 pag.). Lors de la révision de l'acte constitutionnel, il exprima de vives inquiétudes sur les atteintes qui pouvaient être portées à la liberté de la presse. Dans la séance du 19 mars 1791, il demanda que son collègue Robespierre fût rappelé à l'ordre, pour avoir dit que la loi ne devait pas faire de distinction entre un ecclésiastique et tout autre citoyen. Le 3 juillet suivant il fit adopter une instruction qu'il avait rédigée pour la vente des biens nationaux; il fit, la même année, un *Rapport sur les baux emphytéotiques, les baux par anticipation, ceux au-delà de neuf années*, etc. (in-8° de 17 pag.). Après la session, il revint dans sa patrie où il fut d'abord juge puis président du tribunal civil. Sous le régime de la terreur, il fut mis en arrestation; et, comme la plupart de ses collègues de l'assemblée constituante, il eut probablement porté sa tête sur l'échafaud, s'il n'avait pas conservé quelques amis dans la capitale parmi les révolutionnaires les plus exaltés. Le directoire exécutif le nomma, en 1795, commissaire général pour l'organisation de la Belgique; et il eut en cette qualité un grand nombre d'emplois à distribuer, et beaucoup de biens nationaux à faire vendre. Un *Compte-rendu* de sa mission, qu'il publia à son retour à Paris, prouve qu'elle fut remplie avec probité et intelligence. Il fut alors nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation; et, dans le mois de mai 1798, député au conseil des anciens par le département du Pas-de-Calais. Il y vota en faveur du directoire; mais à la révolution du 18 brumaire il montra beaucoup de zèle pour Bonaparte; ce qui lui valut une place de tribun. Il eut sans doute dans cette assemblée quelques velléités d'opposition, car il fut compris dans la première élimination de ce corps opérée par le premier consul. Cependant on le nomma juge au tribunal d'appel d'Amiens, et lors de l'organisation des cours impériales, en 1811, il devint président de chambre. La restauration des Bourbons, en 1814, ne fut point selon ses vœux; car après le retour de Bonaparte, en mars 1815, il fut nommé par l'arrondissement de Péronne membre de la chambre des représentants. Mis en retraite avec le titre de président honoraire en 1819, il se rangea tout-à-fait du parti de l'opposition; mais ce parti fit de vains efforts pour le porter à la chambre des députés. Bouteville-Dumetz mourut à Paris le 7 avril 1821. M—D j.

BOUTHILLIER ou **BOUTILLIER** (Denis), avocat au parlement de Paris, se vantait d'être issu de Jean Bouthillier ou Boutillier, auteur de la *Somme rurale* (*Voy*. tom. V). Loisel et surtout Pasquier (1) ont parlé de lui en termes honorables. Il fut chargé d'une cause du plus haut intérêt, celle de la veuve de Montmorency Hallot, poursuivant les meurtriers de son mari, assassiné lâchement à Vernon par le marquis d'Alègres et Péhu, sieur de la Mothe. Ce dernier, qui seul avait été saisi et conduit dans les prisons de Rouen, parvint à se mettre sous la sauvegarde de la *Fierté-de-St-Romain* qui assurait l'impunité au criminel choisi par le chapitre pour lever et porter la

(1) *Divers opuscules* de Loisel, Paris, in 4°, p. 590. *Recherches de la France* (œuvres de Pasquier), in-fol., tom. I, p. 1011.

châsse du Saint, le jour de l'Ascension (1593). L'affaire évoquée au grand-conseil fut plaidée solennellement en 1608. L'accusé fut défendu par Cerisay. Bouthillier se montra digne d'élever la voix au nom d'une mère et d'une fille affligées, « faisant « paroistre, dit Pasquier, qu'il n'es« toit apprenty, ains grand maistre « en sa profession d'advocat et avec « une singulière doctrine s'étendit « en discours..... » L'arrêt qui fut prononcé, le 16 mars 1608, ne porta point la peine capitale contre le sieur de la Mothe; mais la condamnation au bannissement et les réparations civiles qui lui furent infligées mécontentèrent le chapitre qui crut y voir une atteinte portée à ses prérogatives. Il fit paraître un écrit intitulé : *Défense du privilège de la Fierté-Saint-Romain contre le plaidoyer de deux advocats du grand conseil*, Rouen 1608, in-8°. Bouthillier qui était maltraité dans ce factum, « voyant que ce « n'estoit plus la cause des dames « de Hallot, mais la sienne propre, « aiguisa sa plume et son esprit » et fit paraître une *Réponse sur le prétendu privilège de la Fierté-Saint-Romain*, Paris, Macé, 1608, in-8°. Adrien Behotte, archidiacre, qui était l'auteur de la défense du chapitre, ne se tint pas pour battu et publia une *Réfutation de la réponse*, etc., Paris, 1609, in-8°. Le privilège de la Fierté, quoique contesté à diverses reprises, n'a pas moins été exercé jusqu'en 1789, avec les modifications que les progres de la raison sociale rendaient nécessaires(2) On attribue à Bouthillier la *Réponse des vrais catholiques françois à l'advertissement des catholiques anglois* (3), *pour l'exclusion du roy de Navarre de la couronne de France*, 1588, in-8°. L'auteur des remarques sur la Satyre Ménippée (Ratisbonne, 1726, tom. II, p. 245), sans citer le titre de cet ouvrage, dit que le *Catholique anglais* a été réfuté par *M. Denis Boutillier, avocat*, « catholique romain, fort « honnête homme et bon Français. » Claude Joly, dans ses notes sur la liste des avocats de l'année 1599, donnée par Loisel, nous apprend que « Bou« thillier a fait aussi un petit livre con« tre les prétendus droits du royaume « d'Yvetot, auquel M. Bnault, pro« fesseur, a répondu en 1631. » Les continuateurs de la Bibliothèque historique de la France du P. Lelong (tom V, p. 438, Table alphabétique des auteurs), ont fait de Bouthillier quatre personnages différents qu'il font exister successivement en 1588, 1622, 1652, et 1706. Leur erreur principale vient de ce qu'ils ont donné cette dernière date au *Plaidoyer de Denis Bouthillier pour les religieux de Marmoustier contre le visiteur et syndic de la congrégation des bénédictins*, Paris, 1606, in 8°. Cette date étant substituée, comme elle doit l'être, à celle de 1706, il sera facile de rétablir l'unité de Denis Bouthillier. Les mêmes bibliographes fixent l'époque de sa mort à l'année 1622; mais il est certain que cette indication n'est pas plus juste que la première. La ré-

(2) M, Floquet, greffier de la cour royale de Rouen, a publié, en 1833, un ouvrage assez étendu sur l'origine et l'histoire du privilège de la Fierté-Saint-Romain.

(3) *Avertissement* des catholiques anglais aux Français catholiques du danger où ils sont de perdre la religion, s'ils reçoivent à la couronne un roi qui soit hérétique (par Louis d'Orléans), 1586, et autre édition, 1588, in-8° C'est une des pièces les plus vives qui aient été faites contre Henri de Bourbon.

ponse de Buault à Bouthillier, comme on vient de le dire, ayant paru en 1631, on doit en tirer la conséquence que ce dernier vivait encore à cette époque. Il serait possible que son existence eût été prolongée jusqu'en 1652, mais alors il devait être bien avancé en âge. Quoique chargé de défendre les intérêts de plusieurs grandes maisons du royaume, telles que les Rohan, les Montmorency, Denis Bouthillier ne négligeait pas la cause des malheureux. *Il travaillait même la plupart du temps gratuitement pour ses parties* (4). L—M—X.

BOUTHILLIER-CHAVIGNY (Charles-Léon, marquis de), né à Paris, en 1743, d'une famille qui a fourni des ministres sous Louis XIII et Louis XIV, entra, jeune encore, dans les chevau-légers de la garde du roi, qui offraient une espèce d'école militaire pour la jeune noblesse. Il passa, en 1762, comme lieutenant au régiment du Roi, infanterie. En cette qualité, il prit part à la guerre de sept ans, où il se conduisit avec distinction, fut blessé et fait prisonnier. On le nomma successivement colonel en second du régiment de Béarn, colonel-commandant du régiment Royal et de celui de Picardie. Il fut adjoint au conseil de la guerre en novembre 1787. Mais la carrière militaire ne devait pas seule lui être ouverte : la noblesse de Berri l'élut son député aux états-généraux, en 1789. A la séance de son ordre, du 28 mai, il présenta une motion qui tendait à faire déclarer constitutionnelle la division des ordres avec le *veto* respectif. Il fut élu, le premier, commissaire de la noblesse pour assister aux conférences de conciliation avec le clergé le tiers-état. A dater du mois de janvier 1790, il prononça des discours remarquables sur l'organisation de l'armée et de la garde nationale, l'augmentation de la paie, etc. Il attaqua les opérations financières de l'assemblée nationale et surtout l'expropriation des biens ecclésiastiques. Il s'éleva contre le serment exigé des officiers, fit, au nom du comité militaire dont il était membre, un rapport sur la discipline; enfin parla plusieurs fois sur de hautes questions de politique. Nommé maréchal de-camp, en 1791, il se serait rendu dans la 17[e] division de l'armée, formée des départements de la Mayenne et de la Sarthe, si sa présence n'avait été réclamée par les bureaux du comité de la guerre dont il faisait partie. Le 25 juin, lendemain du jour où la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI était parvenue à l'assemblée, il monta à la tribune, et y prêta serment de fidélité, avec la clause expresse de la sanction royale. Il signa ensuite toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires. Le marquis de Bouthillier avait acquis une réputation d'habileté pour l'administration militaire; et, avant qu'il devînt officier-général, on l'avait fait passer successivement dans les différents corps dont les finances étaient dérangées. Ayant émigré en octobre 1791, il fut employé par les princes frères du roi. Retiré momentanément à Aix-la-Chapelle, dans les premiers jours de 1792, avec son fils, il mit en ordre des mémoires sur l'administration militaire, résultat d'études approfondies, où se trouvent les éléments des améliorations qui plus tard ont été introduites dans l'armée. Ce fut alors que le prince de Condé le nomma major-

(4) Divers opuscules tirés des *Mémoires* de M. Antoine Loisel, Paris, 1652, in-4°, p. 590.

général de son corps d'armée. Bouthillier fit en cette qualité toutes les campagnes jusqu'à l'époque du licenciement (avril 1801). Ses conseils appréciés comme ils devaient l'être, lui valurent la confiance intime et l'amitié même du prince. Dans un emploi aussi important, la jalousie qu'on excite peut donner lieu aux préventions les plus injustes : toujours ferme au milieu des soupçons, des reproches même, il prouva qu'il n'avait pas plus démérité de l'armée que de son chef. A l'époque de la retraite en Pologne, son caractère aimable et gai fut presque aussi utile à ses compagnons d'infortune que ses talents militaires. Il revit la France après le 18 brumaire, mais il fut mis en surveillance : le maréchal Kellermann se rendit la caution du major-général de l'armée de Condé. Depuis ce temps, Bouthillier vécut au sein de sa famille sans fortune personnelle, car tous ses biens avaient été vendus, mais heureux par les soins que lui prodiguaient ses enfants. Il charma ses loisirs en s'occupant encore de l'art militaire et aussi de la littérature, objets de sa constante affection. Au retour de Louis XVIII, il fut nommé lieutenant-général et commandeur de Saint-Louis. Retiré à la fin de sa vie chez une de ses filles, en Normandie, il fut atteint d'infirmités qui n'ôtèrent rien à la vivacité de son esprit et à l'amabilité de son caractère. Il mourut le 18 déc. 1818, laissant des mémoires, qui n'ont point été publ és. L—P—E.

BOUTHILLIER-CHAVIGNY (Marie-Constantin-Louis-Léon, marquis de), fils du précédent, naquit en 1774. Il entra au service, dès l'âge de quinze ans, dans le régiment du Roi, infanterie. Blessé à l'affaire de Nancy (1790), en cherchant à contenir les soldats révoltés, il fut nommé capitaine, à seize ans, sur la demande de la reine, dont sa jeunesse et sa conduite distinguée en cette circonstance avaient excité le vif intérêt. Il émigra avec son père en 1791, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé, d'abord dans l'état-major, puis comme major en second des hussards de Bussy, et reçut plusieurs blessures. Durant son émigration il fut admis dans l'intimité du duc d'Enghien, partagea les travaux et les délassements de ce jeune prince. Il reçut le brevet de colonel quelque temps avant le licenciement de l'armée de Condé, et rentra au commencement de 1800 en France, où il se maria, et vécut presque toujours retiré à la campagne jusqu'en 1809. Mais l'activité de son esprit et la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de rester oisif, il sollicita et obtint, par l'entremise du duc de Reggio, d'être nommé auditeur au conseil d'état; puis il fut successivement sous-préfet d'Alba en Piémont, et de Minden en Westphalie. A la restauration, le roi lui confia la préfecture du Var, où il ne cessa d'exercer la surveillance la plus active sur ce qui se passait à l'île d'Elbe, et il ne dépendit pas de lui de prévenir le débarquement de Bonaparte. Instruit des préparatifs faits dans cette île, il avait écrit lettres sur lettres à plusieurs ministres, mais sans qu'elles amenassent plus de résultat que si elles ne fussent pas parvenues à leur destination. Au moment de l'invasion, il déploya beaucoup de vigueur et de fermeté pour en arrêter les progrès. Ce fut en vain qu'il se dirigea vers Fréjus et ensuite vers Grasse, Cannes, Antibes et Toulon; qu'il envoya partout des

exprès pour annoncer un évènement de cette importance et pour prescrire ou conseiller des mesures, enfin qu'il rassembla le petit nombre de troupes en garnison à Draguignan, et les gardes nationales des villages voisins. Toutes ces démarches, ces efforts devinrent inutiles devant l'homme le plus actif, le plus entreprenant de notre époque; mais le zèle du préfet à servir les Bourbons inquiéta les commandants militaires, qui croyaient ne devoir fidélité qu'à Bonaparte, et déplut surtout aux partisans que celui-ci avait conservés. Bouthillier fut détenu chez lui, le 10 avril 1815, par quelques officiers, appuyés par une bande d'insurgés composée en partie d'hommes étrangers à la ville. Le 11, M. Bertrand de Sivray, chef d'état-major du maréchal Masséna, qui commandait à Marseille, confirma l'ordre d'arrestation que les meneurs du pays avaient provoqué, et en même temps l'ordre d'arborer la cocarde et le drapeau tricolores. Le préfet partit, deux heures après, avec sa famille pour le fort La Malgue de Toulon, non sans avoir couru de véritables dangers et s'être vu en butte aux injures, aux attaques même de la populace. Enfermé avec quatre enfants dont l'aîné n'avait que treize ans, et avec sa femme dont la grossesse était fort avancée, et qui accoucha même dans le fort, il y resta jusqu'au 22 juillet, jour où le maréchal Brune ayant remplacé Masséna, permit enfin l'élargissement du prisonnier, auquel il s'était d'abord refusé avec obstination, malgré la rentrée de Louis XVIII à Paris, et les ordres réitérés du ministre de la police. Revenu à Paris, Bouthillier fut nommé préfet de la Meurthe et ensuite du Bas-Rhin, dans le mois d'août 1815, et fit son entrée à Strasbourg le 6 septembre, lendemain d'une grave insurrection militaire qui durait encore et qu'il contribua beaucoup à apaiser. Son talent d'administrateur intelligent et actif se fit de nouveau reconnaître, et il fut en plusieurs occasions très-utile à son département, par la manière dont il s'entendit avec les chefs des troupes étrangères qui y étaient établies, et par la construction qu'il détermina de nouvelles casernes destinées à recevoir ces mêmes troupes. Mais ni le souvenir des services de son père, ni les siens, ne purent le mettre à l'abri de la réaction de septembre 1819, qui amena sa destitution, sujet de regrets sincères dans toute cette partie de l'Alsace. Député de Versailles aux élections suivantes (novembre 1820), et confirmé en 1821, il fut nommé, au commencement de 1822, premier administrateur des postes et concourut avec le duc de Doudeauville, directeur-général, à effectuer ou à préparer les améliorations qu'on a généralement reconnues depuis quelques années. Il fut fait, en 1823, conseiller d'état en service extraordinaire. Il cessa en 1827 de faire partie de la chambre élective. La direction-générale des forêts lui avait été confiée en 1824. Il restera comme monuments de sa courte administration le Code forestier et la loi sur la pêche fluviale, à la direction et à la discussion desquels il prit une grande part. Une maladie grave le conduisit au tombeau, le 5 octobre 1829, après deux mois de douleurs très-aiguës. L—P—E.

BOUTILLIER (1) (Maximi-

(1) Et non pas Bouteiller ni Bouthillier, comme on le trouve cité dans les *Anecdotes dramatiques*, dans quelques Almanachs des Muses et dans la

LIEN-JEAN), auteur dramatique fécond et médiocre, né à Paris, en 1745, était fils d'un employé aux portes de l'Académie royale de musique, avec lequel on l'a confondu, parce que le père n'est mort qu'à la fin du dernier siècle. Employé aussi à l'Opéra, le fils y contracta de bonne heure le goût ou la manie de travailler pour le théâtre, et l'habitude de donner de l'encens aux grands seigneurs; mais, malgré leur protection, tous ses efforts n'aboutirent long-temps qu'à les amuser et à obtenir des succès de société, de boulevart et de province. Ses premiers ouvrages, *Arion*, *les Fêtes d'Erato*, *Daphnis et Florise*, avaient été refusés à l'Opéra en 1763, ainsi qu'*Acanthe et Cydippe*, ballet en un acte, Paris, 1764, in-8°; mais celui-ci fut probablement exécuté dans quelque château; quant au troisième, il fut représenté, en 1781, à la cour de Hesse-Cassel. Boutillier donna aux théâtres des boulevarts: *Julien et Babet*, ou *le Magister supposé*, comédie en un acte, en prose, 1766, in 8°; *le Savetier et le Financier*, opéra-comique en trois actes, 1766. in-8°; *le Pâté d'anguille*, comédie-vaudeville en deux actes, 1767, in 8°, et non pas 1757, comme l'a dit M. Quérard, dans la *France littéraire*; *les Trois bossus*, comédie en deux actes, 1768; *les Trois Gascons*, comédie en trois actes, en prose, 1769, in-8°; *Alibeck et Russia*, ou *les Deux solitaires*, 1769, in-8°; *l'Ile de la raison*, comédie-épisodique en un acte, Paris, 1770, in-8°. Il avait composé, pour le théâtre Italien, *le Laboureur devenu gentilhomme*, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Bornet, Paris, 1771, in-8°. Cette pièce, dont le sujet est une anecdote d'Henri IV, éprouva le même sort que la *Partie de chasse* de Collé, qui ne put être jouée qu'après la mort de Louis XV. Celle de Boutillier fut représentée dans une fête à Issy. Dans son épître dédicatoire au prévôt des marchands, Bignon, si fameux par sa coupable imprévoyance qui causa la funeste catastrophe du 30 mai 1770, aux fêtes du mariage de Louis XVI, l'auteur dit que cet ouvrage est le premier qu'il livre à l'impression. Les éditions que nous avons citées de ses autres pièces prouvent le contraire. Il fallait donc que Boutillier, en faisant une telle assertion, comptât beaucoup sur l'oubli dans lequel étaient tombés ses précédents ouvrages, ou sur l'ignorance qu'on attribuait généralement à son Mécène. Quelques autres pièces de Boutillier, composées avant l'année 1775, et jouées sans doute, soit en province, soit aux spectacles forains, ne paraissent pas avoir été imprimées; telles sont: *la Toilette*; *le Sellier d'Amboise*; *le Goût du siècle*; *Céphise et Lindor*, ou *le Tonnerre*; *Zirphis et Mélide*, ou *le Premier marin*; *Alexis et Louison*; *le Trésor*, ou *l'Avare corrigé*. Mais *Elise*, ou *l'Ami comme il y en a peu*, drame en trois actes, en prose, imprimé en 1771, in-8, fut représenté, en 1776, à Montauban, et depuis en société, et réimprimé en 1779. Boutillier n'avait pu faire recevoir à l'Opéra *Itys et Sophilète*; mais il parvint enfin à y faire jouer, en 1776, *Euthyme et Lyris*, ballet héroïque en un acte, musique de Desormery; en 1777, *Alain et Rosette*, ou *la*

France littéraire de M. Quérard; ni Boutellier, comme on l'a imprimé sur le titre du *Laboureur devenu gentilhomme*, et dans les *Mémoires de Bachaumont*.

Bergère ingénue, intermède en un acte, musique de Ponteau; et (avec Bocquet de Liancourt) *Myrtil et Lycoris*, pastorale en un acte, musique de Desormery. Cette dernière pièce obtint assez de succès, et celles que Boutillier présenta depuis furent encore refusées, savoir: *Aminte*, pastorale en un acte; *Céliane; Amaryllis; Danaé, le Navigateur; le Jugement de Pâris; Abbas et Sohry.* Forcé de revenir aux théâtres secondaires, il donna aux petits comédiens du comte de Beaujolais: *Cydippe*, pastorale héroïque en un acte, en vers, musique de Froment, 1785, in-8°. même pièce qu'*Acanthe et Cydippe,* un de ses premiers ouvrages; et *Rosine*, opéra-comique en un acte. Son *Laboureur devenu gentilhomme*, retouché, refondu par le comédien Després-Valmore, ayant réussi en 1789, au théâtre Feydeau, sous un nouveau titre qu'il porte à l'impression: *le Souper d'Henri IV*, ce petit triomphe ouvrit à Boutillier l'entrée de quelques autres théâtres. Il donna, en 1790, à celui de la rue Favart, *Adèle et Didier*, opéra-comique, musique de Deshayes; en 1790, au théâtre comique et lyrique de la rue de Bondi, *Hélène et Paulin*, comédie-vaudeville dont le sujet est la Poule aux œufs d'or; en 1791, *Laurence et Bonval*, comédie en un acte et en vers; au théâtre Montansier, en 1791, *Alix de Beaucaire*, drame lyrique en trois actes, qui dut son succès à une scène intéressante, à des coups de théâtre, à un spectacle soigné et à la musique assez énergique de Rigel père. Cette pièce, que Boutillier avait retirée du Théâtre-Italien où elle était reçue depuis longtemps, est de tous les ouvrages de l'auteur celui qui a eu le plus de vogue; elle fut imprimée la même année in-8°. Dès l'ouverture du théâtre du Vaudeville (janvier 1792), Boutillier y fut attaché comme souffleur; mais il perdit cette place peu d'années après. Il refit pour ce théâtre, en 1792, *l'Héritage*, même pièce qu'*Adèle et Didier*, et la *Poule aux œufs d'or* (avec Léger), qui reparut sous le titre de *Jocrisse*, un des premiers en date des personnages bas comiques de ce nom. Il donna encore à ce théâtre, mais sans succès, *Coraly* ou *la jeune Indienne*. 1797. Il fit jouer aussi au théâtre Louvois: *les Deux jaloux*, comédie-parade, mêlée de musique, 1792; au théâtre Montansier: *la Dupe de lui même*, comédie en un acte, en vers, mêlée de musique; et en 1793, *la Petite orpheline*, comédie en un acte. Ces ouvrages furent assez bien accueillis. Il donna au théâtre Feydeau, en 1793: *Pauline et Henri*, fait historique en un acte, en prose, musique de Rigel, production faible qui eut pourtant quelques représentations. et qui fut imprimée en 1794 in-8°. Il paraît que l'orgueil de Boutillier égalait au moins sa médiocrité, et fut la cause qui le brouilla avec tous les entrepreneurs de spectacles; car nous ne pouvons citer de lui aucun autre ouvrage dramatique, si ce n'est *le Rossignol*, opéra-comique, dont le fond est de Lattaignant et de Fleury. Dans sa détresse il eut recours au parrain d'une de ses filles; il adressa une *Épître en vers au général Cyrus Valence*, in-8°, sans date, mais probablement vers 1800, à l'effet de solliciter un emploi. Cette démarche n'eut d'autres résultats que de lui faire obtenir quelques secours qui ne l'empêchèrent pas de mourir dans la misère, le 5 décembre 1811. On a encore de Boutillier un recueil de

poésies, intitulé *le Choix du sentiment*, Paris, 1789, in-18. A—T.

BOUTIN (Vincent-Yves), colonel du génie français, naquit le 1er janvier 1772, au Loroux-Bottereau, près de Nantes. En 1793, il était élève sous-lieutenant à l'école du génie. Il fit avec distinction les campagnes des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, et de la grande armée. Il passa, en 1807, en Turquie avec les chefs de bataillon Foy et Haxo. Quand la flotte anglaise, commandée par l'amiral Duckworth, eut franchi les Dardanelles et parut devant Constantinople, Boutin fut chargé par le général Horace Sébastiani des travaux de défense du Sérail. On sait que, grâce à l'active coopération des officiers français, les Othomans forcèrent l'escadre britannique à se retirer. L'année suivante, Boutin fut envoyé à l'armée du grand visir comme officier du génie et chargé de correspondre avec l'ambassadeur français à la Porte. Plus tard il partit de France sur le brick *le Requin*, qui, après un combat opiniâtre, fut pris par la frégate anglaise *la Volage*. Conduit en captivité à Malte, il s'échappa de prison et alla s'acquitter de sa mission qui était de visiter les villes d'Alger et de Tunis et d'en lever secrètement les plans; il fit la seconde guerre d'Autriche, et assista, en 1809, à la bataille de Wagram; ensuite il fut chargé de parcourir l'Égypte, et enfin la Syrie. S'étant enfoncé dans les montagnes de ce pays, il fut assassiné au commencement d'août 1815, près du village d'El Blatta, entre Geblé et le Markhab, par des brigands instruits qu'il portait sur lui des médailles d'or et d'argent. Dans ses voyages, Boutin avait réuni une nombreuse collection de matériaux pour la géographie et la statistique des pays qu'il parcourait. Avant de pénétrer dans l'intérieur de la Syrie, il laissa ses cartes et ses manuscrits entre les mains de M. Henry Guys, vice-consul de France à Latakié, précaution qui les a sauvés; ils sont maintenant à Paris. Lorsque le gouvernement projetait la mémorable expédition d'Alger, le dépôt général de la guerre fit imprimer : *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique*, Paris, 1830, in-8°, avec atlas in-4° de sept plans et douze vues. Il y eut trois éditions de cet ouvrage; les deux premières étaient de format in-12, et les planches jointes à la première. Ce livre est composé de matériaux choisis avec soin; les faits ont été constatés sur les documents authentiques consignés dans les différentes archives de l'état. Pour la partie topographique, les rédacteurs disent qu'il n'y avait rien de mieux à reproduire que les cartes, plans, coupes et profils de la reconnaissance de Boutin; et que les corrections qu'on a dû y faire ont eu pour objet de se conformer plus exactement au mémoire de cet officier; il avait donné sur les moyens d'attaque et de défense des places qu'il avait examinées des renseignements qui furent très-utiles en 1830. E—s.

BOUTROR D'AUBIGNY. *Voy.* Ursins (princesse des), tom. XLVII, note 5.

BOUULES (Guillaume). *Voy.* Bowles, tom. V.

BOUVENOT (Pierre) naquit à Arbois en 1746. Il exerçait, en 1789, la profession d'avocat, à Besançon. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut nommé membre de

la première administration départementale, et, en 1791, député à l'assemblée législative. Quoiqu'il ne parût point à la tribune, il fit assez connaître combien il désapprouvait tous les excès, pour se rendre suspect au parti qui voulait renverser le trône (1). Cependant, à la fin de la session législative, il fut réélu membre du directoire du département du Doubs; et il en était président lorsqu'après la journée du 31 mai 1793, les administrateurs du Jura protestèrent contre les décrets de la Convention, et firent engager leurs collègues du Doubs à suivre leur exemple en organisant une force armée pour marcher sur Paris. Persuadé que le parti dominant dont il connaissait les chefs avait déjà préparé ses moyens de défense, et ne voulant pas d'ailleurs prendre sur lui la responsabilité des évènements, Bouvenot crut devoir convoquer les hommes les plus notables du département pour leur faire part des propositions qu'il venait de recevoir. Cette assemblée se réunit, le 16 juin, à Besançon, dans la grande salle de l'ancien parlement. Après une vive délibération, elle reconnut que la Convention n'avait point été libre au 31 mai. Toutefois, lorsqu'il s'agit de décider si l'on adopterait, comme dans le Jura, la mesure d'organiser une force militaire pour marcher à son secours, les plus prudents firent observer que ce serait donner le signal de la guerre civile; et il fut arrêté qu'on se bornerait à inviter la Convention, par une adresse, à rapporter les décrets contre des députés « qui, par leur courage et leurs « services, avaient acquis des droits « à la reconnaissance de tous les bons « citoyens », ainsi que le décret qui déclarait que Paris avait bien mérité de la patrie (2). Cette adresse, rédigée par Couchery (*Voy.* ce nom, au Suppl.), fut aussitôt couverte de signatures; et l'assemblée nomma huit commissaires pour la porter à la Convention. Chacun était convaincu qu'après cette démarche, les conventionnels modérés et amis de l'ordre, se voyant soutenus par les départements, triompheraient facilement des anarchistes; mais il n'en arriva pas ainsi. Bouvenot, destitué par Bassal (*Voy.* ce nom, LVII, 260), fut mis en réclusion, et bientôt après envoyé au tribunal révolutionnaire avec trois de ses collègues, accusés comme lui de fédéralisme (*Voy.* Kilg, tom. XXII). Ils furent tous acquittés, chose fort extraordinaire à cette terrible époque; mais aucun d'eux n'a jamais pu savoir à quelles circonstances ils étaient redevables de la vie. Devenu libre, Bouvenot retourna dans sa famille; et, tant que dura l'anarchie, il refusa toutes les fonctions publiques qui lui furent offertes chaque fois que le parti modéré eut des chances de succès. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal de première instance d'Arbois. Remplacé momentanément lors de la restauration, il fut nommé, en 1820, président à Lons-le-Saunier. Son âge et ses infirmités l'ayant obligé de demander sa retraite, il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses enfants, et mourut à Vadans près d'Arbois, le 15 novembre 1833.

W—s.

BOUVENOT (Louis-Pierre), médecin, frère du précédent, naquit à Arbois en 1756, embrassa d'abord

(1) Voyez la *Vedette*, journal du département du Doubs, 2e année, n° 100.

(2) « Car nous ne pouvons, dit l'adresse, en « le laissant subsister, nous rendre les complices de votre avilissement. »

la profession des armes, et servit quelque temps dans la cavalerie. Dégoûté bientôt d'une carrière qui ne lui promettait aucun avancement, il acheta son congé, et vint reprendre ses études à l'université de Besançon. Après avoir achevé son cours de théologie, il reçut les ordres et fut nommé vicaire de Saint-Jean-Baptiste, l'une des paroisses de cette ville. Doué d'un extérieur agréable, ses manières étaient à la fois nobles et gracieuses; et, quoiqu'il n'eût réellement aucune des qualités brillantes de l'orateur, il s'acquit dès son début la réputation d'un prédicateur distingué. Partisan des réformes que promettait la révolution, il prêta le serment exigé des ecclésiastiques, et prononça, dans cette circonstance, un discours qui contenait l'exposé des motifs de sa conduite (1). Le nouvel évêque métropolitain de l'Est s'empressa de l'admettre à son conseil, et le choisit pour un de ses grands-vicaires. Mais il était facile de prévoir que le clergé constitutionnel, privé de l'influence que donnent les richesses et l'autorité, ne pourrait pas résister long temps à ses nombreux adversaires. Bouvenot n'attendit pas l'orage pour songer à s'en garantir. S'étant démis de sa place de vicaire épiscopal, il renonça dès-lors à toutes fonctions ecclésiastiques, et parvint à se faire oublier pendant le régime de la terreur. Après le 9 thermidor, il fut élu membre de la municipalité de Besançon; et, lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, il fut désigné pour la place de commissaire du pouvoir exécutif près de la même administration. N'ayant point été confirmé par le directoire, il reprit ses habitudes paisibles, regrettant de les avoir quittées. A cette époque (1796), quelques émigrés avaient formé le projet de livrer Besançon et la province au prince de Condé. Ce complot fut découvert; et l'un des chefs (*Voy.* TINSEAU, tom. XLVI) ayant perdu, dans sa fuite, la liste des conjurés, on y vit avec surprise le nom de Bouvenot. Arrêté par suite de cet événement, il s'évada de prison, et vint chercher un asile à Paris. Il y fut accueilli par Corvisart (*Voy.* ce nom, au Supp.), son ancien ami; et, d'après ses conseils, il commença l'étude de la médecine, à l'âge de quarante ans. Ses progrès dans cette science furent très-rapides. La thèse qu'il soutint pour son doctorat fut remarquée des praticiens. Elle est intitulée: *Recherches sur le vomissement, sur ses causes multipliées, directes ou sympathiques, avec un aperçu des secours qu'on peut lui opposer dans différents cas*, Paris, 1800, in-8°. Plus occupé de la pratique que de la théorie de son art, il n'a laissé, outre cette thèse, que quelques articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Ayant eu le malheur de survivre à Corvisart, il abandonna Paris, dont le séjour lui était devenu insupportable, et il s'établit à Sens, où il mourut le 1er juillet 1830. W—s.

BOUVENS (l'abbé de), né à Bourg en Bresse, vers 1750, d'une des plus anciennes familles de la province, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et devint grand-vicaire de l'archevêque de Tours, M. de Conzié, son compatriote. Ayant refusé de faire les serments que l'on

(1) Ce discours ne fut point imprimé; mais le département ordonna l'impression de celui que Bouvenot prononça devant le collège électoral, assemblé pour l'élection d'un évêque, le 13 février 1791. *Le neuf thermidor*, journal qui s'imprimait à Besançon, contient quelques articles et un discours de Bouvenot.

exigeait des ecclésiastiques à l'époque de la révolution, il suivit ce prélat dans l'émigration ; et, après l'avoir vu mourir aux environs de Francfort en 1795, il se rendit en Angleterre où il trouva le frère de M. de Conzié, l'évêque d'Arras, qui était ministre du comte d'Artois (depuis Charles X), alors lieutenant-général du royaume, et qui l'employa long-temps d'une manière fort utile dans sa chancellerie. Ce fut l'abbé de Bouvens qui prononça en 1804 l'oraison funèbre du duc d'Enghien, dans la chapelle de Saint-Patrice, à Londres, en présence des princes de la maison de Bourbon et des Français réfugiés en Angleterre. Il prononça aussi dans le même lieu et devant le même auditoire, en 1807, l'oraison funèbre de l'abbé Edgeworth de Firmont, confesseur de Louis XVI, et enfin, en 1810, celle de la princesse Marie-Joséphine-Louise de Savoie, femme de Louis XVIII. A l'oraison funèbre du duc d'Enghien (Paris, 1814, in-8°, 2e édition) est jointe une *Notice historique* sur ce prince. Ces différentes oraisons, imprimées séparément, ont été réunies par l'auteur, en 1824, dans un seul volume sous le titre d'*Oraisons funèbres*, in-8°. Si l'abbé de Bouvens n'était pas doué d'une grande éloquence, on peut au moins dire que ses discours avaient toujours le mérite de l'à-propos, et qu'ils ne manquaient ni d'onction, ni de cette empreinte de piété et de résignation qui doivent en être le premier caractère. Il fut nommé un des aumôniers du roi en 1814 ; mais ses infirmités l'engagèrent à demander sa retraite au bout de quelques années. On lui conserva son traitement avec le titre d'aumônier honoraire. Il quitta Paris à l'époque de la révolution de 1830, et mourut peu de temps après.

M—D j.

BOUVET DE LOZIER (le comte ATHANASE-HYACINTHE), né à Paris en 1769, était fils d'un ancien gouverneur des îles de France et Bourbon, qui prétendait avoir découvert en 1739 une île ou pointe de terre australe à laquelle il donna le nom de *Cap de la Circoncision*, et que l'on n'a pu retrouver depuis, malgré des recherches multipliées ; ce qui a fait soupçonner que ce n'était qu'un amas de glace. Le jeune Bouvet de Lozier fut d'abord officier dans un régiment d'infanterie, et il émigra, ainsi que la plupart de ses camarades, dès le commencement de la révolution. Après avoir fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, il passa en Angleterre, et y fut remarqué par son dévouement pour la famille royale ; ce qui lui fit donner par le comte d'Artois un brevet d'adjudant-général. Vers la fin de 1803, il revint en France avec Pichegru et Georges Cadoudal, afin d'y concourir aux projets de ces deux chefs tendant au rétablissement de la maison de Bourbon (*Voy.* GEORGES, tom. XVII). On sait que ce complot fut bientôt découvert par la police consulaire. Bouvet, arrêté l'un des premiers, subit d'abord avec beaucoup de fermeté plusieurs interrogatoires ; mais pressé vivement, et craignant de se démentir, il prit la résolution de se donner la mort plutôt que de montrer de la faiblesse, en faisant des révélations funestes à son parti. Il était près d'expirer, lorsque le hasard ayant conduit un geôlier dans son cachot, cet homme le trouva suspendu par sa cravate, et n'ayant plus que quelques minutes à vivre. On se hâta de le rappeler à

la vie, et l'adroite police profita du trouble où il se trouvait pour lui arracher des secrets qu'il avait voulu ensevelir dans la tombe. Ses déclarations chargèrent surtout Moreau; et il dit à plusieurs reprises que c'était ce général qui avait causé leur perte, en les faisant venir à Paris par des promesses d'agir qu'il n'avait pas réalisées. C'est alors seulement que l'arrestation de Moreau fut résolue, et sous ce rapport les déclarations de Bouvet de Lozier furent d'une grande importance dans le procès. Il démentit ensuite ces aveux devant les juges, et déclara hautement qu'il n'était venu en France que pour concourir au rétablissement de la maison de Bourbon. Une telle déclaration ne pouvait manquer de le faire condamner à mort; et il fut en effet condamné le 10 juin 1804; mais il obtint une commutation de peine à la prière de sa sœur qui fut présentée à Napoléon par madame Murat. Conduit prisonnier au château de Bouillon, ce ne fut qu'après huit ans de captivité qu'il parvint à s'évader, en 1812, avec le général espagnol Contreras, qui y était détenu comme lui. Il retourna alors en Angleterre et fut présenté au roi Louis XVIII à Hartwell, le 3 juin 1813. Revenu en France avec ce prince en 1814, il fut créé dans la même année maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, puis commandant de l'île Bourbon. Il se trouvait dans cette colonie, au mois d'août 1815, lorsqu'on y reçut la nouvelle de l'invasion de Napoléon, échappé de l'île d'Elbe. Bouvet de Lozier n'hésita pas à se montrer fidèle aux Bourbons; et il adressa aux troupes une proclamation véhémente contre Napoléon. Un officier qui arriva bientôt avec des dépêches de celui-ci fut arrêté par ses ordres; enfin il prit toutes les mesures pour maintenir l'autorité royale. Malgré tant de preuves de zèle, Bouvet de Lozier fut rappelé en 1818, époque où un si étonnant système de persécution fut dirigé par les ministres de Louis XVIII contre les plus ardents royalistes. Une commission fut même nommée pour examiner sa conduite; et cette commission, ne pouvant résister à l'évidence des faits, se vit obligée de déclarer que « c'était « aux proclamations énergiques, au « noble dévouement du comte Bou- « vet que l'on devait attribuer le « maintien de l'île Bourbon sous « l'obéissance du roi, à la nouvelle du « 20 mars 1815. » La commission rendit le même hommage *à la courageuse détermination que ce général avait prise lorsque les* Anglais, SE PRÉSENTANT EN FORCE, *lui firent des offres de secours, et, sur son refus, lui adressèrent* DES SOMMATIONS DE REMETTRE L'ÎLE! Et la commission terminait en déclarant que les dispositions militaires de Bouvet de Lozier, et l'impulsion qu'il avait su donner aux habitants, avaient procuré à l'île Bourbon *l'avantage non partagé de demeurer fidèle au souverain légitime sans recourir à l'assistance de l'étranger*. Le roi donna à M. Bouvet, comme une sorte de dédommagement, le titre de comte, et un peu plus tard le commandement de la subdivision militaire d'Orléans. Ce général est mort à Fontainebleau le 31 janvier 1825, des suites d'un duel que lui-même avait provoqué par jalousie pour une très-belle créole de l'île Bourbon qu'il avait épousée. Le clergé de Fontainebleau, informé de ces circonstances, lui refusa la sépulture, et il fut enterré dans le cime-

tière des Juifs. Bouvet de Lozier avait publié en 1819 un *Mémoire sur son administration de l'île Bourbon*, où l'on trouve des détails curieux. M—d j.

BOUVIER (André-Marie-Joseph), médecin, né à Dole, en 1746, était neveu de dom Gentil, célèbre agronome (*Voy.* Gentil, tom. XVII). Il acheva ses études à l'université de Besançon, où il reçut le doctorat en 1776. A cette occasion, il soutint une thèse, *An musica per se medicas habeat vires?* dans laquelle, en convenant des effets salutaires que la musique peut produire sur certaines affections mentales, il repousse l'idée qu'elle doive être employée dans un traitement régulier. Il s'établit quelques mois après à Versailles, où il ne tarda pas à se faire connaître. Il dut à la protection de Buffon, l'ami de son oncle, la confiance du ministère, et fut attaché comme médecin au service des épidémies. Dans les loisirs que lui laissait la pratique de son art, il étudiait les mathématiques et l'histoire, et lisait, la plume à la main, les chefs-d'œuvre de notre littérature (1). Passionné pour la musique, il jouait de plusieurs instruments, de manière à briller dans un concert, et il connaissait à fond les règles de la composition (2). Il fréquentait assidument les spectacles de la cour, appréciait avec goût le talent des grands acteurs, se piquait lui-même de bien réciter les vers, et imagina le premier *l'art de noter la déclamation* (3). Mais bientôt les troubles politiques le forcèrent de renoncer aux innocents amusements qui faisaient le charme de sa vie. Il quitta Versailles en 1790, et, retiré dans un des quartiers les moins populeux de Paris, il eut le bonheur d'échapper à tous les périls. Plus tard, il fut nommé médecin de *Madame mère*, et reçut la croix de la Légion-d'Honneur. Au retour des Bourbons, il devint médecin consultant de la maison de Saint-Denis et médecin honoraire du garde-meuble. L'âge avait apporté de grands changements dans ses goûts. Il avait abandonné les arts pour s'occuper d'agriculture et d'économie domestique. Un jardin qu'il possédait à Vaugirard lui fournissait les moyens de faire des expériences, et il en annonçait les résultats dans les journaux. Vers la fin de sa vie, il ne quitta plus sa retraite de Vaugirard que pour assister aux séances des sociétés médicales, agricoles et littéraires dont il était membre. Au mois d'octobre 1827, comme il était dans sa chambre, le dos tourné contre la cheminée, le feu prit à ses vêtements; et il mourut des suites de cet accident, le 27 déc., à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il légua par son testament à la ville de Dôle sa bibliothèque, ses manuscrits, ses tableaux et les bustes de quatre grands médecins qui l'avaient honoré de leur amitié : Corvisart, Lepreux, Desessarts et Percy. Outre un grand nombre de *mémoires* et de *rapports* sur des questions médicales ou d'hygiène publique, insérés dans le *Journal de médecine* de Sédillot, on a du docteur Bouvier une foule d'opuscules sur des objets aussi variés que l'étaient ses connaissances. Les plus importants sont: I *Expériences et observations sur la culture et l'usage de la spergule*, Paris, 1798, in-12. II. *De l'éducation des dindons*, ibid.,

(1) La bibliothèque de Dole possède plusieurs cahiers des extraits de ses lectures.

(2) On a de lui des *messes*, des *symphonies* et une foule de petits morceaux.

(3) Il revendique l'honneur de cette découverte dans un mémoire manuscrit qui a été communiqué à l'auteur de cet article.

1798, in-12. III. *Quelques notions sur la race des bœufs sans cornes*, 1799, in-12. IV. *Observations sur les participes et sur la cacographie de M. Boinvilliers*, ibid., 1805, in-12. V. *Mémoire sur cette question :* Est-il vrai que le médecin puisse rester étranger à toutes les sciences et à tous les arts qui n'ont pas pour but d'éclairer la pratique? ibid., 1807, in-8°. On devine aisément que l'auteur n'est point pour l'affirmative. VI. *Extrait d'un mémoire sur l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau*, ibid., 1807, in-8°. W—s.

BOUVIER. *Voy.* Lyonnois, tom. XXV, et Lebouvier, au Supp.

BOVELLES (Charles de). *Voy.* Bouelles, tom. V.

BOVES (Joseph-Thomas), fameux partisan américain, était castillan et né dans la lie du peuple. A peine âgé de trente ans et n'étant que sergent de marine, il se rendit en Amérique. Quelques protections lui valurent un emploi de garde-côte. Mais, loin de justifier la confiance de son gouvernement, il se laissa corrompre, et trouva commode de joindre à son traitement fixe un casuel prélevé sur les marchandises des contrebandiers. On eut vent de ce manège peu rare en Espagne; et Boves fut arrêté, jugé, et condamné comme prévaricateur. On conçoit qu'en sortant de prison il se trouva sans place. Quelques marchandises, gages de la reconnaissance des contrebandiers, lui formèrent un commencement de pacotille, et il se fit porte-balle. La révolution coloniale ayant éclaté en 1810, Boves se hâta de laisser la balle pour prendre l'uniforme. Le hasard le jeta dans les rangs des royalistes ou pour mieux dire des partisans de la métropole. Au fond, la question lui était complètement indifférente. Bientôt il fut capitaine de milice et fit partie en cette qualité du corps de Cagigal, lorsque vingt-quatre heures après la défaite de Monteverde, à Maturin, ce général annonça qu'il allait se retirer dans la province de Guaiana (la Guiane Espagnole). Boves dont la guerre, le pillage étaient l'élément, s'indigna de cette retraite: il fit quelques représentations à Cagigal; et enfin, voyant qu'il ne pouvait l'ébranler dans sa résolution, il déclara ouvertement que son excellence pourrait aller où elle le jugerait à propos, mais que lui, il resterait dans Vénézuéla pour combattre les ennemis du roi, tant qu'il en resterait un seul, et qu'il invitait les braves, les fidèles, à suivre son exemple. Cagigal, malgré son dépit, entendant tenir en présence de toute sa troupe un langage si plein d'énergie, ne trouva d'autre moyen pour prévenir un abandon général que d'approuver l'allocution fort irrespectueuse du capitaine, et de l'autoriser à former où il le voudrait un corps de troupes aussi nombreux qu'il le pourrait; et il partit pour San-Tomé de Angostura. Profitant de cette permission, Boves établit son quartier-général à Calabozo, arma les esclaves, organisa un corps d'infanterie et de cavalerie qui monta bientôt à près de cinq cents hommes. Quoique encore trop faible pour occuper en maître ces plaines qui donnent la clé de Caracas, et en conséquence obligé de revenir vers l'est, son activité, son esprit d'entreprise, le rendaient dès lors un des chefs les plus redoutables des anti-indépendants. Attaqué par Marino, dans les provinces orientales dont ce chef s'était proclamé dictateur, il le battit quoi-

qu'il ne lui opposât qu'un nombre de troupes fort inférieur, et depuis ce jour il ne cessa de se renforcer. Tandis que Bolivar recevait à Caracas les hommages prématurés de ses flatteurs, Boves ouvrait les prisons, accueillait à bras ouverts les vagabonds, les repris de justice, les noirs, les hommes de couleur, tous ceux en un mot qui voulaient piller et tuer sous lui; il imposait ici des taxes, là des réquisitions. Fourni ainsi d'argent, de chevaux, de mulets, de munitions, il divisa son corps en plusieurs armées, nomma Morillo son commandant en second et ne reconnut l'autorité de personne, pas même celle du capitaine-général Monteverde. Le pillage, la licence, les plus horribles dévastations signalaient partout son passage, dans un espace de plus de quatre cents lieues, des bords de l'Orénoque aux environs de Caracas. Les Rosette, les Puy, les Machado, dignes lieutenants d'un chef aussi farouche que brave, n'ouvraient la bouche que pour proférer des menaces de mort et d'incendie, qu'ils n'accomplissaient que trop fidèlement. La bande qui alors montait à huit mille hommes était comme électrisée par ces exemples: une foule d'atrocités et d'actes d'une vaillance héroïque, telle que le fanatisme patriotique ou religieux peut seul en produire, se succédaient sans interruption. La division de Boves n'eut bientôt plus d'autre nom que celui de *division infernale*. La fin de 1813 et janvier 1814 le virent successivement attaquer Camacagua et y faire des prisonniers, marcher sur Vitoria, sur Rosette, sur Mumara, sur Chaguaramas, battre l'ennemi près de cette ville, revenir établir son quartier-général à Calabozo, envoyer des partis dans les plaines autour de Caracas, enfin prendre position près de cette capitale dans laquelle Bolivar se faisait conférer de nouveau la dignité de dictateur. Les horribles cruautés de Boves et de ses lieutenants déterminèrent le fameux manifeste du 8 février, qui annonçait solennellement des représailles et qui fut en effet suivi de l'égorgement de douze cents prisonniers. La guerre alors fut faite avec une frénésie et un excès d'inhumanité heureusement fort rares. Parti le 1er février de son quartier de Calabozo, Boves surprend l'avant-garde patriote à Flores, et la passe au fil de l'épée; il marche contre le général Campo-Elias, l'atteint au village de San-Juan de los Morros, le bat et tue les prisonniers; puis, blessé, porte son quartier-général à Villa del Cura, d'où il détache sur Caracas deux colonnes commandées l'une par Moralès, l'autre par Rosette. La défaite de l'espagnol Yanez, la lenteur avec laquelle le général royaliste Calzada faisait des progrès, paralysaient en partie l'énergie de Boves, qui était dès lors forcé à beaucoup de circonspection; sa blessure d'ailleurs l'empêchant de tout voir, de tout animer par sa présence. Le 12, il fut battu complètement à son tour par Rivas à Vitoriat: de part et d'autre les prisonniers furent fusillés après l'action. Mais, grâce à la nonchalance de Rivas, qui, au lieu de poursuivre son succès, laissa le commandement à Campo-Elias, Boves répara bientôt cet échec et prit sa revanche sur Bolivar lui-même, qu'il vainquit à San-Matéo le 19. On sait que là Bolivar avait son plus beau domaine. Boves dut son avantage à une embuscade: ses gens, par une retraite feinte, attirèrent dans une plaine les indépendants de la vallée où semblait

devoir s'engager le combat. La cavalerie faisant volte-face se développa tout-à-coup sur leurs ailes et les mit en fuite. Bolivar disparut comme eux; et Boves avec ses hommes noirs et ses mulâtres vint s'asseoir à la table où le dictateur allait se mettre. Il envoya ensuite un corps considérable assiéger La Guaira. Cette expédition nécessaire pour assurer les communications avec l'Espagne ne fut pas heureuse. Piar, à la tête de quatre cents hommes seulement, attaqua et défit le corps détaché par Boves. Peu de temps après, les deux dictateurs (Marino et Bolivar) se réunirent à la Puebla. Le résultat de cette jonction fut pour Boves l'obligation de se retirer dans les vastes plaines dites Los Llanos, tandis que le général espagnol Cevallos se dirigeait vers San-Carlos. Les évènements, pendant les deux mois suivants favorisèrent tour-à-tour les deux partis: la seule affaire importante fut celle de Calabozo, le 28 mai: Boves, en s'abstenant d'y prendre part, fut cause sans doute du désastre qu'y éprouvèrent les royalistes mis en pleine déroute. En revanche dès qu'il vit jour à opérer de son chef, après s'être maintenu sans de grands avantages, mais sans échec, dans les Llanos, il profita de la faute que Bolivar commit en divisant son armée qu'il fit agir sur trois points différents et séparés par des distances considérables. Bolivar lui-même était resté pour s'opposer à la *division infernale*. Mais Boves, plus habile à choisir ses champs de bataille, l'attaqua au village de la Puerta, près de Villa del Cura, à cinquante lieues de Caracas, dans une plaine immense où la supériorité de sa cavalerie lui assurait la victoire (14 juin). Après plusieurs heures de combat, Bolivar se retira avec une perte de quinze cents hommes, de sept canons et de soixante prisonniers parmi lesquels se trouvait le colonel Diégo Talon. Ils furent fusillés le lendemain, par l'ordre de Boves. Cette affaire le rendit maître des plaines du Tuy et d'Aragua, et coupa les communications de Caracas. Réuni ensuite à Cagigal et à Calzada, il tomba sur Marino qui se retira dans Cumana. Dès-lors la confusion, le découragement régnèrent dans la capitale. Boves s'avança sur Valencia où les indépendants s'étaient fortifiés; il les força à se retirer dans la principale rue, derrière des barricades, et détacha un corps pour les bloquer. Lui-même, à la tête du reste de son armée, se porta sur Puerto-Cabello, en fit lever le siège, et repoussa les indépendants vers Ocumare où ils s'embarquèrent. Son entrée à Puerto-Cabello fut un véritable triomphe: il y trouva sa nomination de colonel dans l'armée espagnole. Revenant sous les murs de Valencia qui tenait toujours, il pressa si vivement le siège que la garnison capitula. Le peu de foi dont on avait vu tant d'exemples dans cette guerre engagea le parti vaincu à donner au traité une sanction plus solennelle que les signatures des généraux. Une messe fut célébrée entre les deux armées; et, au moment de l'élévation, le général royaliste fit serment d'accomplir religieusement les articles de la convention. La ville alors fut livrée à Boves; et le lendemain tous les officiers des républicains et une partie des soldats furent fusillés... De ce nombre était l'éloquent Espejo, maître de Valencia. Boves détacha deux colonnes sur Caracas. Rivas voulut alors, avec ce qu'il pourrait réunir de forces, les attaquer succes-

sivement toutes les deux. Il les eût battues sans doute, et Boves eût été compromis, mais les tergiversations de Bolivar firent échouer ce plan. Rivas et quelques autres chefs découragés engagèrent le combat d'Antimano qui se termina par la défaite des patriotes et par la retraite de Bolivar sur Barcelone. Boves, en le poursuivant avec sa cavalerie, acheva de le mettre dans une position très-critique; car les habitants de Barcelone et ceux de la campagne s'insurgeaient et menaçaient de couper ses communications avec Cumana. Cette suite de succès amena l'entrée des Espagnols à Caracas. Cagigal avait été nommé capitaine-général par la cour d'Espagne. Boves, que l'élévation de son ancien général froissait vivement, se retira dans les environs de Barcelone. Le 8 août il battit les indépendants, leur tua ou blessa quinze cents hommes et prit quatre pièces de canons. Le 5 déc., il les vainquit encore à Urica et assura par cette victoire la prise de Maturin. Mais, atteint mortellement d'un coup de lance à la fin de l'action, il expira sur le champ de bataille. Ses troupes lui firent des funérailles sanglantes, et bien dignes d'un pareil homme : femmes, enfants, vieillards, tout fut passé au fil de l'épée; Rivas prisonnier périt fusillé par ses compatriotes, et sa tête fut envoyée à Caracas, pour y être exposée publiquement.

P—OT.

BOWDICH (Thomas-Edouard) s'est rendu célèbre par ses voyages en Afrique, et dans le pays des Aschantis, que le premier il a fait connaître à l'Europe. Quoique doué d'un tempérament sain et vigoureux, il a, comme tant d'autres, succombé, jeune encore, à l'influence du climat de la Nigritie, fatale à la race blanche qui, établie dans ces contrées depuis plusieurs siècles, n'a pu encore s'y acclimater et s'accroître sans mélange de sang africain. Edouard Bowdich naquit à Bristol en 1790 (1), d'un père manufacturier et commerçant. Sa famille était ancienne, et il se prétendait issu des Bowdyke de Dorsetshire d'origine saxonne. Dès l'âge de huit ans il fut envoyé au collège de Corsham dans le Wiltshire. Il fit de rapides progrès dans ses études, et par son caractère jovial, entreprenant, courageux, il sut se faire singulièrement aimer de ses camarades. Dans son jeune âge, une chute de cabriolet lui avait disloqué une épaule et fracassé la cloison du nez, de sorte que le côté droit du corps fut toujours chez lui plus faible que l'autre, et son nez, d'ailleurs bien fait et aquilain, resta de travers. Cette légère difformité lui donnait quelque ressemblance avec le plus fameux guerrier de son pays, qui se trouvait vers le même temps que lui à Paris. Bowdich était petit, brun; il avait le teint coloré, l'œil grand, brillant, la physionomie spirituelle; il parlait avec élégance et avec feu la langue de son pays, difficilement celle de France. Mais la peine qu'il se donnait pour rendre ses pensées en français lui faisait forger des expressions et créer des tournures qui jetaient beaucoup d'attrait et d'originalité sur sa conversation. Son imagination était vive, son jugement sain, sa conception prompte, sa sagacité grande sur toutes les matières de science et de littérature ; mais sans connaissance de la société et des hommes, comme tous les jeunes gens, il tranchait avec hauteur et dédain les questions les plus difficiles de

(1) Et non en 1793 comme il est dit dans plusieurs ouvrages.

morale et de politique, ne soupçonnant pas même combien étaient illusoires les bases sur lesquelles ses opinions étaient assises. Du reste, franc, loyal, mais imprudent, il ne comprenait pas assez que, ne fût-ce que pour rendre moins difficile la tâche des amis qui veulent nous être utiles, il faut se garder d'augmenter, sans nécessité, le nombre de ses ennemis. Sa jeunesse, comme son âge viril, se ressentit des qualités et des défauts de son caractère, et il dut aux uns et aux autres ses succès, sa réputation et ses malheurs. Sa chute ne l'avait pas rendu inhabile aux exercices du corps; il s'y appliqua avec ardeur et y excella. A peine sorti du collège, à l'âge de quatorze ans, il se passionna pour la chasse au renard, sans que son goût pour l'étude eût en rien diminué; de sorte qu'il passait une partie des jours à cheval, et une partie des nuits à lire, se cachant, pour échapper à la surveillance dont il était l'objet, dans le cabinet de sa mère, ou entre les ballots de laine du magasin de son père. Celui-ci voulut en vain le forcer à s'assujétir aux travaux et aux devoirs de sa profession. D'un caractère indépendant, indomptable, le jeune Bowdich déserta la maison paternelle, et se rendit à Londres, à peine âgé de dix-sept ans. Là, il devint amoureux d'une jeune personne dont il se fit aimer, et qui, après deux années de poursuite, lui accorda sa main, malgré sa famille. Des amis communs réconcilièrent Bowdich avec son père, qui l'associa à son commerce; mais de nouvelles querelles surgirent, et les deux époux abandonnés par les familles auxquelles ils appartenaient, et à la puissance desquelles tous deux s'étaient soustraits, se trouvèrent sans ressources. Pour échapper à des persécutions qui tendaient à les séparer l'un de l'autre, ils résolurent de passer en Afrique. Bowdich avait sur la Côte-d'Or, dans l'établissement anglais de Cape-Coast, un oncle qui y commandait en second; il sollicita et obtint un emploi dans cet établissement, et, en 1814, il s'embarqua seul pour l'Afrique, laissant sa femme, et un enfant qu'il en avait eu. Il fut bien accueilli par son oncle, qui saisit une occasion de l'envoyer en Angleterre pour porter les dépêches du gouverneur; Bowdich eut alors le bonheur de revoir sa femme et son enfant. Les lettres dont il était porteur exposaient la situation critique des Anglais sur la Côte-d'Or, et les périls imminents dont ils étaient menacés par les Aschantis. Ces nouvelles déterminèrent le gouvernement anglais à envoyer une ambassade au roi de cette nation. Bowdich, malgré sa jeunesse, fut nommé chef de cette ambassade, et retourna en cette qualité en Afrique emmenant avec lui sa femme et son enfant. Mais le gouverneur de la forteresse de Cape-Coast, et son conseil, qui avaient plein pouvoir pour cet objet, changèrent les dispositions du ministère. Un officier plus âgé, plus avancé en grade, fut nommé chef de l'ambassade, et Bowdich ne fut chargé que de la partie scientifique de l'expédition. Elle partit le 15 avril 1815 pour Coumassie, résidence du roi des Aschantis et capitale de cette nation nègre. Les fautes et l'impéritie de celui qu'on avait nommé pour commander en chef donnèrent lieu à Bowdich de déployer un caractère et un courage qui forcèrent tous ceux qui faisaient partie de l'expédition à se mettre sous sa direction, à obéir à ses ordres; de sorte qu'il devint

de fait l'ambassadeur reconnu, et parvint à conclure, en cette qualité, un traité avec le roi des Aschantis, et à ramener sains et saufs, à travers mille périls, à Cape-Coast tous ceux qui composaient l'ambassade. Un service aussi éminent, une entreprise aussi heureusement achevée exaltèrent, non sans raison, les espérances et l'orgueil du jeune Bowdich. Il s'embarqua de nouveau pour l'Angleterre, avec sa femme et son enfant; et, arrivé à Londres, il publia, en un volume in-4°, l'histoire de sa mission chez les Aschantis. Cette relation que l'auteur avait commencée, et presque achevée, sur le vaisseau même qui le conduisit en Europe, attira l'attention. L'ouvrage était prolixe, sans ordre, mais il faisait connaître l'intérieur d'un pays dont les géographes n'avaient pu inscrire sur leur carte que le nom, et dont ils avaient indiqué très-imparfaitement la position et les limites. Il donnait de nombreux renseignements sur le Soudan, pays sur lequel se dirigeaient alors plusieurs voyageurs : enfin le style de cet ouvrage, quoique inégal et incorrect, était facile, naturel, et souvent énergique et pittoresque. Bowdich demandait, pour prix du service qu'il avait rendu à sa patrie, qu'on l'accréditât comme consul auprès du monarque nègre, avec lequel il était parvenu à conclure un traité de commerce, et qu'on lui fournît ainsi les moyens de poursuivre ses découvertes dans l'intérieur de l'Afrique. Mais la hardiesse de son langage et de ses écrits lui avait fait des ennemis puissants, et le poste qu'il demandait fut donné à un autre. Dans un des journaux littéraires les plus répandus de l'Angleterre, on publia, sur son voyage, des articles pleins de critiques amères et injustes. Alors Bowdich ne garda plus de mesure : il publia une brochure dans laquelle il dévoilait l'avarice, la corruption, l'incapacité de ceux qui lui étaient contraires. Il demeura à Paris, en attendant qu'on lui rendît dans son pays la justice qui lui était due. Toujours dominé par l'idée de retourner en Afrique, ce premier théâtre de sa naissante renommée, il s'efforça d'acquérir toutes les connaissances qui lui manquaient, afin de pouvoir mettre à profit, pour les sciences, les dangers qu'il se proposait d'affronter. Il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques, de l'astronomie, de l'histoire naturelle, et de la langue arabe. Il rechercha la société, les conseils et les lumières des savants français, et en fut accueilli avec la bienveillance que méritaient ses talents et son honorable caractère. L'intérêt qu'il excitait s'augmentait encore par celui qu'inspirait sa jeune et aimable femme de la figure la plus touchante, d'un caractère véritablement angélique. On savait qu'instruite dans les langues savantes, elle partageait les études et les travaux de son mari, sans rien négliger de ses devoirs maternels. C'est dans la bibliothèque de l'auteur de cet article, et sous ses yeux, que Bowdich a exécuté son essai sur la géographie de l'Afrique occidentale, et dressé la grande carte en deux feuilles qui accompagne cet ouvrage. Ces travaux, malgré les grandes découvertes qu'on a faites depuis et auxquelles ils ont contribué, ne sont pas inutiles à consulter, et renferment les résultats de recherches nombreuses et consciencieuses. Les autres opuscules qui ont marqué le séjour de Bowdich à Paris ont, avec sa traduction du voyage de Mollien, presque tous été publiés par le be-

soin de vivre; mais, s'ils portent des indices de compositions trop rapides, il démontrent un savoir peu commun, et un esprit capable d'embrasser les différentes branches des connaissances humaines et d'apprécier leur importance relative. Bowdich, désespéré de n'essuyer que des refus de la part du gouvernement de son pays, conçut le singulier projet de devenir l'homme de l'Europe, et de voyager pour le compte et le profit d'une société de souscripteurs de toutes les nations. Son but était de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique jusqu'à Tomboctou. Il fit même imprimer un prospectus, par lequel il promettait de grands avantages aux souscripteurs. Mais il fut d'autant plus facile de le faire renoncer à son plan chimérique qu'il apprit, à cette époque, que le comité qui régissait si maladroitement les établissements anglais en Afrique, et dont il avait provoqué la destruction par ses écrits, venait d'être supprimé. Cette circonstance lui offrait de nouvelles chances de fortune: en effet, Charles Mac-Carthy, gouverneur de Sierra-Leone, ayant obtenu la permission de s'absenter de son gouvernement, vint visiter Paris : il y rechercha avec empressement Bowdich, et concerta avec lui le plan d'une nouvelle expédition dans l'intérieur de l'Afrique, que notre voyageur devait exécuter sous la protection de ce gouverneur éclairé, et au moyen de sommes procurées par lui. L'exécution suivit de près ce projet, et Bowdich, en 1822, s'embarqua avec sa femme et un de ses enfants pour Lisbonne; là, il recueillit dans les manuscrits portugais qu'on lui communiqua, tout ce qu'il put trouver de renseignements sur les découvertes des Portugais dans l'intérieur de l'Afrique, entre Angola et Mozambique, et en composa un ouvrage qui fut publié au compte et par les soins des protecteurs généreux qui lui avaient fourni l'argent nécessaire à son voyage. Il partit de Lisbonne, essuya une violente tempête et aborda à Madère. Il s'occupa d'une description de cette île où diverses circonstances l'obligèrent de résider pendant l'espace d'un an. Parvenu, après bien des contrariétés et des dangers, jusqu'à l'établissement des Anglais sur la Gambie, il fut bien reçu du gouverneur de Bathurst, forteresse britannique dans l'île de Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie. Là, les travaux auxquels se livra le jeune Bowdich, le peu de précautions qu'il prit contre le climat, malgré des admonitions réitérées, lui donnèrent cette fièvre pernicieuse, particulière au climat, et à laquelle, après quinze jours de maladie et de souffrances, il succomba, le 10 janvier 1824, dans les bras de sa femme qui n'avait pas cessé de partager ses fatigues et ses périls, lui prodiguant les soins les plus tendres et les plus assidus. Il semble qu'il avait lui-même un pressentiment de sa fin prématurée, car peu de jours avant ce cruel évènement, répondant, avec une modération qu'il n'avait pas toujours eue, à un article critique du *Quaterly Review*, il avait dit : « Je désire que l'esprit des membres actuels du ministère anglais ne soit jamais troublé par des souvenirs qui leur rappelleraient les injustices dont j'ai été l'objet, lorsqu'il sera trop tard pour en convenir, et lorsqu'une famille dont je suis le soutien répondra que j'ai été victime en Afrique d'un zèle désintéressé et d'une entreprise non soutenue. » Ces paroles furent rappelées dans plusieurs journaux, et

firent en Angleterre une grande impression quand les premières nouvelles que l'on reçut de Bowdich, et de son expédition, apprirent que sa triste prédiction était accomplie. Cet homme, qui réunissait tant de qualités utiles à un voyageur, laissa de profonds et légitimes regrets qu'accrurent encore, par la suite, le récit des désastres qu'éprouva l'établissement anglais de Cape-Coast, et la fin tragique de sir Charles Mac-Carthy. — Voici la liste exacte des ouvrages de Bowdich, tous en langue anglaise, selon l'ordre de leur publication. I. *Relation d'une mission depuis Cape-Coast chez les Aschantis*, Londres, 1819, 1 vol. in-4°. Il en existe une traduction française tronquée, fautive, où l'on a supprimé les cartes et les dessins, et qui ne peut qu'induire en erreur. On lira avec plus de fruit, dans le tome XII de notre Histoire générale des voyages, l'analyse que nous avons donnée de cet ouvrage, ainsi que de ceux de Hutton et de Dupuis, qui furent publiés à la même époque. II. *Le comité d'Afrique*, Londres, 1819. Bowdich dévoila dans ce pamphlet les vices et les abus de l'administration anglaise, dans les établissements de la côte d'Afrique, qui étaient dirigés par une commission de marchands, plus intéressés à leur destruction qu'à leur prospérité. Ce pamphlet amena l'abolition de ce mode vicieux d'administration; mais il augmenta le nombre des ennemis du jeune auteur. III. *Traduction anglaise du voyage de Mollien aux sources du Sénégal et de la Gambie*, 1820, in-4°. IV. *Réponse au Quaterly Review*, Paris, 1820, in-8° (lithographié). V. Une *traduction d'un traité de Taxidermie* avec des notes, traduction à laquelle il ne mit pas son nom. VI. *Expédition des Français et des Anglais à Timbo*, Paris, 1821, in-8°. Ce pamphlet renferme sur le voyage de Mollien des remarques critiques que l'éditeur de la traduction anglaise avait refusé d'imprimer avec le voyage. VII. *Essai sur la géographie de la partie septentrionale et occidentale de l'Afrique*, Paris, 1821, in-8°. VIII. *Carte de la partie septentrionale et occidentale de l'Afrique*, en 2 feuilles, pour accompagner l'Essai précédent: le Gambarou dont le nom avait disparu des cartes d'Afrique depuis Delisle, et plusieurs lieux dont les noms étaient inconnus en Europe avant Bowdich, et que Clapperton et Lander ont visités depuis, se trouvent sur cette carte. IX. *Essai sur les superstitions communes aux Egyptiens, aux Abyssins et aux Aschantis*, Paris, 1821, in-4°. Il y a des rapprochements curieux dans cet ouvrage, et il prouve de l'érudition. A la vérité cette érudition est quelquefois peu sûre et les conclusions de l'auteur hasardées. X. *Trois fascicules sur l'histoire naturelle des quadrupèdes et des oiseaux*, etc., Paris, 1821, in-8°, accompagnés de planches lithographiées. Ces fascicules furent composées pour faciliter aux Anglais la connaissance des genres décrits par Cuvier dans son règne animal. XI. *Explication d'une erreur de Mungo-Park dans son second voyage*. Ce mémoire lithographié a eu pour cause une inadvertance de Mungo-Park dans son dernier journal, signalée par l'auteur de cet article dans ses recherches sur l'Afrique, remarque dont Bowdich s'exagéra l'importance. Son mémoire nous a valu une accusation injuste de la part d'un astronome célèbre de Berlin, qui, parce que

Bowdich nous a cité, a cru pouvoir nous attribuer les erreurs que celui-ci avait commises. Nous avions négligé de répondre à cette critique de l'astronome prussien, mais un jeune et savant géographe de Paris a pris cette peine, sans y être invité par nous; et, quoique nous n'ayons été nullement blessé de l'attaque, nous devons être reconnaissant de la défense. On peut conférer, pour être au courant de cette discussion scientifique, les mémoires de l'académie de Berlin et le bulletin de la société de géographie. XII. *Mémoire sur le calcul des éclipses de lune et sur les formules primitives employées pour la détermination des longitudes en mer.* Nous ne connaissons cet écrit que par une notice manuscrite sur la vie de Bowdich qui est de la main de sa veuve, et qui n'indique ni le format de ce mémoire, ni le lieu de son impression; mais nous croyons qu'il fut publié à Londres, car à cette époque Bowdich nous communiquait habituellement en manuscrit ce qu'il faisait imprimer à Paris. XIII. *Relation des découvertes faites dans l'intérieur d'Angola et de Mozambique d'après des manuscrits originaux*, Londres, 1824, in-8°. On a réimprimé à la fin de cet ouvrage le mémoire lithographié indiqué sous le numéro X; mais on a retranché de cet écrit, en le réimprimant, une page curieuse relative au voyage de Palisot de Beauvois qui se trouve dans notre exemplaire. XIV. *Excursions dans les îles de Madère et de Porto-Santo pendant l'automne de* 1823, Londres, 1825, in-4°. Cet ouvrage a été terminé par la veuve de l'auteur qui en a dessiné toutes les planches; une excellente traduction française en a été publiée à Paris, en 1826, in-8°, accompagnée de notes de Cuvier et de Humboldt, et d'un atlas qui reproduit toutes les planches de l'édition anglaise. Cette traduction est préférable à l'original, qui ne contient pas les notes, ce qui est fâcheux, parce qu'il y a beaucoup de poissons décrits et gravés, et qu'ainsi les notes de Cuvier sont d'une grande importance. Cet ouvrage, intéressant pour l'histoire naturelle, démontre les progrès que l'auteur avait faits dans toutes les branches de cette vaste science depuis son premier voyage.

W—R.

BOWDLER (Thomas), littérateur anglais, né, en 1754, à Ashley près de Bath, fit, à l'âge de neuf ans, une chute de cheval dont les suites le retinrent long-temps dans un état de souffrance et de langueur. L'inaction à laquelle il fut ainsi condamné tourna au profit de son intelligence, et il acquit dès lors une instruction assez étendue. Il acheva ses études à l'université écossaise de Saint-André, puis à celle d'Edimbourg, et voyagea ensuite en divers pays de l'Europe, ne négligeant rien et exposant même sa vie afin de satisfaire une noble curiosité. Sa condescendance pour les intentions de ses parents lui fit embrasser la profession de médecin pour laquelle il ne se sentait pas assez de fermeté, et il y renonça à la mort de son père. Son instruction, son caractère et ses manières lui donnèrent accès à Londres dans les meilleurs cercles, notamment dans la maison de mistriss Montagu, l'auteur de l'Essai sur les écrits de Shakspeare; et ce fut là qu'il se vit en contact habituel avec l'évêque Porteus, Edm. Burke, mistriss Hannah More, et autres personnes célèbres. Reprenant ses voyages, il était en 1787 dans les Pays-Bas, et fut témoin de la lutte soutenue entre les patrio-

tes et le stathouder, lutte dont il écrivit les détails dans une suite de lettres qui furent publiées l'année suivante. Il se rendit aussitôt après en France. Les signes d'une révolution imminente n'échappèrent pas à son esprit observateur, et il se hâta de retourner dans sa patrie pour y concourir au maintien de la stabilité. Il fut attaché à diverses associations ayant pour but de soutenir la morale et la religion, et d'améliorer le sort des classes inférieures. Une conformité de vues le mit en relation d'amitié et en communauté de travaux avec le philantrope Howard, le bienfaiteur des prisonniers. Le soin de sa santé affaiblie l'ayant déterminé, vers 1800, à s'éloigner de la capitale, il fixa son séjour dans l'île de Wight, en un lieu très-agréable nommé St-Boniface, où s'écoulèrent les dix années les plus heureuses de sa vie. En 1810, il accompagna son neveu à l'île de Malte, et y retrouva un ami de collège, le lieutenant-général Villettes. Lorsque cet ami de cœur lui fut enlevé peu d'années après, Bowdler rédigea quelques pages sur sa vie, et les fit imprimer en y joignant plusieurs opuscules, tels que des lettres sur l'état de la France immédiatement après l'abdication de Bonaparte, et sept lettres et une prière de Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, des détails sur la bonne sœur Marthe, etc. Il se livra ensuite à un travail plus littéraire : regrettant que le théâtre du plus grand auteur dramatique de l'Angleterre ne pût être lu sans danger par toutes sortes de personnes, à cause de quelques allusions aux saintes écritures et de nombreuses expressions qui blessent la décence, il s'attacha à faire disparaître les passages qui n'ajoutaient rien au mérite des pièces et pouvaient diminuer le cercle des admirateurs d'un si beau génie. La première édition du *Shakspeare de famille* fut publiée en 1811, 10 vol. in-8°; quelques cris s'élevèrent contre ce qu'on représentait comme une sorte d'attentat; mais l'éditeur put se consoler de ces clameurs par le bon accueil qui fut fait à l'ouvrage. Quatre éditions parurent dans l'espace de sept années. Ce succès l'encouragea à entreprendre le même travail sur l'Histoire de l'empire romain par Gibbon, et il vécut assez pour que l'édition pût être mise sous presse avant sa mort. Bowdler était un homme vraiment religieux et très-charitable. Il est mort en 1825. — Bowdler (mistriss H.), sœur du précédent, a partagé le même goût pour la littérature. On lui doit des *Poésies et Essais*, Bath, 1786, 2 vol. in-12; des *Sermons sur les doctrines et les devoirs du christianisme*, 1 vol. in-8°; réimprimé pour la quatorzième fois en 1807; l'édition des *Fragments en prose et en vers*, laissés par miss Elisabeth Smith, 1810. Mistriss Bowdler est morte à Bath, le 25 février 1830, âgée de 76 ans. — Bowdler (*John*), avocat et littérateur, né, en 1783, à Londres, et élevé à Winchester, fut doué de vertus et de talents qui eurent à peine le temps de se montrer : attaqué de pulmonie dès 1810, il fut enlevé en 1815. Un choix des écrits qu'il a laissés, publié en 1817 (*Select pieces in verse and prose*, Londres, 2 vol. in-8°), annonce une imagination vive, un esprit droit et éclairé; son style a de la force et du nerf. Ce choix se compose d'un journal et de lettres écrites pendant deux excursions dans la Méditerranée; d'essais et de discours sur des sujets religieux. On a imprimé

ses écrits théologiques (*Theological tracts*) en 1818, in-12. L.

BOYD (Henri), né en Irlande vers le milieu du 18e siècle, fut vicaire de Ratfriland, chapelain du comte de Charleville, et consacra ses loisirs à cultiver la poésie. Il est auteur de quelques poèmes originaux, et en a traduit d'autres de la langue italienne. I. L'*Enfer*, avec un spécimen de *Roland furieux*, 1785, 2 vol. in-8°. C'est la première traduction du Dante en vers anglais qui ait paru, et l'accueil qu'elle reçut encouragea le traducteur à s'exercer sur d'autres ouvrages du même poète. II. *Poèmes, principalement dramatiques et lyriques*, 1796, in-8°. III. *La divine Comédie*, comprenant *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis*, trad. en vers anglais, avec des essais préliminaires, des notes et éclaircissements, Londres, 1802, 3 vol. in-8°. IV. La *Pénitence d'Hugo*, vision, d'après l'italien de Vincenzo Monti, suivie de deux nouveaux chants; et *le Chasseur* (the Woodman), conte, dans la manière de Spencer, 1805. V. Les *Triomphes de Pétrarque*, trad. en vers anglais, 1807. Henri Boyd est mort le 17 sept. 1832. L.

BOYÉ (Jean), né à Copenhague, en 1756, fit de fortes études à l'université de cette ville, et y reçut le doctorat en 1770. Il fut successivement sous-recteur et recteur de différents collèges, et, en dernier lieu, de celui de Frédéricia dans le Jutland, obtint sa retraite vers 1826, s'établit bientôt après à Copenhague, et mourut dans cette ville en 1830. Malgré les pénibles fonctions dont il était chargé, il trouva assez de loisir pour se livrer avec succès à des travaux philosophiques, politiques et littéraires. Parmi ses ouvrages on remarque une *Réfutation de la philosophie critique de Kant, précédée d'une exposition complète du système de cette philosophie* (Copenhague, 1812, un vol. in-8°), et l'*Ami de l'état* (1793-1814, 3 vol. in-8°), qui tous les deux ont fait beaucoup de bruit dans les pays scandinaves et en Allemagne. Le dernier, qui a même donné lieu à plus d'une polémique violente, traite : 1° du bonheur de l'homme; 2° de l'origine de l'état et du droit; 3° de l'industrie, du commerce et des richesses nationales. En 1816, Boyé fit paraître un *Traité de l'art d'écrire l'histoire* (Copenhague, 1 vol. in-8°), qui a été, depuis, traduit en allemand et en anglais. La plupart de ses écrits, purement littéraires, roulent sur l'éloquence, la poésie, la mythologie et l'application de celle-ci aux sujets modernes, etc. Boyé a aussi publié quelques opuscules sur la musique. Il a laissé un manuscrit inachevé ayant pour objet la découverte, les progrès et l'importance future de l'Amérique. Tous les écrits de Boyé sont en langue danoise. M—A.

BOYER (le baron Alexis), naquit à Uzerche, en Limousin, le 30 mars 1757. Ses parents peu aisés lui firent apprendre à lire et à écrire. Pourvu de ce premier degré d'instruction, il suivit la pratique d'un chirurgien de campagne faisant les saignées et distribuant les médicaments ordonnés. Venu à Paris pour y étudier la chirurgie, obligé de pourvoir lui-même à son existence, dès qu'il sut un peu d'anatomie il se mit à l'enseigner : c'était le meilleur et peut-être le seul moyen de bien l'apprendre. On le vit bientôt se distinguer parmi ses condisciples, remporter plusieurs prix à l'école pra-

tique, puis s'attacher à Desault qu'il suppléa dans l'enseignement de l'anatomie (*Voy.* DESAULT, tom. XI). En 1787, il obtint au concours la place de chirurgien gagnant-maîtrise, à l'hôpital de la Charité, emploi temporaire que la révolution supprima et convertit bientôt en celui de chirurgien en second, lorsqu'en 1794 l'administration des hôpitaux fut organisée. L'année suivante, Boyer entra comme professeur à l'école de santé, formée de l'élite des médecins et des chirurgiens de la capitale. Attaché d'abord à l'enseignement de l'anatomie, il publia, en 1796, le premier volume et successivement les trois derniers d'un traité complet de cette science. Cet ouvrage que n'ont point fait oublier les livres postérieurement publiés sur la même matière, modèle achevé d'exactitude et de clarté, restera toujours au premier rang des éléments d'anatomie descriptive ou d'anthropographie. Cependant la réputation de Boyer franchissait les limites des amphithéâtres : à la voix des élèves témoins de son habileté chirurgicale dans les hôpitaux se joignit celle du public; dès ce moment il se livra tout entier à la pratique et à l'enseignement de la chirurgie, abandonnant celui de l'anatomie à l'un de ses élèves: c'était l'auteur de cet article. Or, celui-ci faisant en même temps des cours de physiologie, une véritable école de chirurgie, formée seulement de deux professeurs, exista durant quelques années à l'hôpital de la Charité, école dont les cours, quoique payés, le disputaient, pour le nombre des élèves et l'utilité de l'enseignement, aux cours semblables et à l'instruction alors gratuite des établissements publics. Nommé premier chirurgien de Napoléon, Boyer le suivit en Pologne, fit la campagne de 1807, reçut la décoration de la Légion-d'Honneur et peu après le titre de baron. Ces distinctions achevaient d'effacer le souvenir des temps où, confondue avec les professions mécaniques, la chirurgie marchait avec elles sous la bannière des communautés. Il convient de reconnaître ici la haute estime que l'empereur Napoléon accordait à la chirurgie. Ce grand capitaine ne se borna point à combler de distinctions et de faveurs les chirurgiens de ses armées : les deux hommes alors les plus éminents dans la chirurgie civile, Boyer et A. Dubois, furent créés par lui barons. Louis XVIII plaça Boyer au nombre de ses trois chirurgiens consultants ; l'académie des sciences l'admit dans son sein en 1824; enfin à la suite de la révolution de juillet son nom fut inscrit sur la liste nombreuse des médecins chirurgiens et consultants du roi des Français. En 1832, Boyer perdit une épouse tendrement aimée : quoique tout semblât se réunir pour le consoler de cet affreux malheur, il ne traîna plus dès lors qu'une vie languissante, et mourut le 25 novembre 1833, parvenu à la 79e année de son âge, laissant, dans son fils, M. Philippe Boyer, un digne héritier de son nom, de ses talents et de son titre. Pour ne s'être illustré par aucune découverte capitale, Boyer n'en a pas moins rendu à la chirurgie française des services dont le souvenir ne s'effacera jamais. Ses travaux, portés sur toutes les parties de son art, en ont éclairé un si grand nombre qu'il en est peu qui ne lui doivent quelques perfectionnements; et, il faut en convenir, c'est à ce seul genre de mérite et de succès que peuvent prétendre les chirurgiens de notre âge. Placée au premier rang parmi les

arts utiles, la chirurgie dans ses progrès toujours subordonnés à ceux de l'anatomie s'avance à pas insensibles vers un perfectionnement illimité. Dans sa marche lente mais assurée, graduée mais calculable et toujours progressive, on ne la voit point assujétie à ces révolutions qui si souvent ont changé la face des autres branches de la thérapeutique. Je ne sais pour quelle raison, a dit Haller, on ne voit point s'élever en chirurgie d'homme qui fasse époque, fonde une secte, crée une école et laisse entre ses devanciers et lui un long intervalle. Il est toutefois bien facile d'expliquer ce fait aussi constant que singulier. S'occupant d'objets mécaniques, matériels, palpables, impossibles à généraliser et pour ainsi dire rebelles à l'esprit de système, le médecin qui se livre à l'étude et à l'exercice spécial de la chirurgie est le plus souvent réduit à perfectionner les procédés de ses devanciers, et rarement appelé à inventer des méthodes. Veut-il à tout prix obtenir le renom d'inventeur, il se consumera presque toujours en efforts stériles, rendra, par exemple, convexe le tranchant d'un bistouri auparavant concave, tirera en dedans un membre que l'on se contentait de soutenir en dehors, ressuscitera d'anciens procédés qu'il donnera comme nouveaux, ajoutera aux procédés usités quelques modifications dont il exagérera l'importance et, pour atteindre un but exactement marqué, suivant une voie en réalité peu différente de la route tracée, il ne pourra tromper des yeux exercés, quelle que soit la vogue qu'il obtienne, quel que soit le prestige dont il fascine les yeux des personnes étrangères à l'art, par des moyens qui lui sont plus étrangers encore. Plus jaloux de faire mieux que de faire autrement, Boyer s'était donc surtout attaché à perfectionner les méthodes et les procédés chirurgicaux dont une longue expérience avait établi la supériorité et les avantages : c'est qu'il attachait plus de prix au suffrage des connaisseurs qu'aux vains applaudissements du vulgaire, que la nouveauté, ou même sa seule apparence, fut toujours en possession de séduire. Boyer donna par son testament une dernière preuve de modestie, en défendant expressément qu'aucun discours fût prononcé à ses funérailles. Outre son *Traité d'anatomie* en 4 volumes in-8°, Boyer a publié en onze volumes, de 1814 à 1827, un *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent.* Il a de plus enrichi le 3me volume des Mémoires de la société médicale d'émulation d'un travail étendu *sur la meilleure forme des aiguilles propres à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux*, et inséré quelques observations dans l'ancien Journal de médecine dont, avec Corvisart et Leroux, il avait entrepris la continuation. R—c—d.

BOYER *de Rebeval* (le baron Joseph), général français, né à Vaucouleurs le 20 avril 1768, entra au service, en 1787, comme simple soldat, dans le régiment d'artillerie d'Auxonne, et quitta ce corps, en 1791, pour être sous-lieutenant dans le régiment d'Auvergne (17e d'infanterie). Il fit les campagnes de 1792 à 1796 dans les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Appelé, en 1797, par Bonaparte, qu'il avait connu au régiment d'Auxonne, il se rendit en Italie, où il fut blessé d'un coup de feu dès son début au Tagliamento. Il obtint alors le grade de capitaine,

puis celui de chef de bataillon, et fut chargé, dans la brillante campagne de Marengo, de commander un bataillon de grenadiers, à la tête duquel il exécuta le passage du Tesin et celui du Mincio, sous le feu des batteries autrichiennes. Il ne déploya pas moins de valeur le 25 déc. à l'attaque de Pozzolo, où il eut la cuisse traversée d'une balle. Nommé chef de bataillon, puis major des chasseurs à pied de la garde impériale, en 1805, il eut, en 1807, le commandement d'un régiment de fusiliers; et ce fut à la tête de ce corps qu'il s'empara du fort de Naugarten, à la suite d'une attaque dirigée avec autant d'habileté que de vigueur. Nommé général de brigade en 1811, il fit, l'année suivante, la désastreuse campagne de Russie, et fut blessé d'un coup de feu à la Moskowa. Il fit aussi la campagne de 1813 en Saxe; fut blessé à la bataille de Dresde, et nommé, deux mois après, général de division. Employé dans la mémorable campagne de France, en 1814, il se distingua à l'attaque de Méry-sur-Seine contre le corps de Blücher, et à celle de Craon où il reçut deux fortes contusions d'un boulet et d'un biscaïen. Ayant fait sa soumission au gouvernement royal, il fut créé chevalier de Saint-Louis et mis en disponibilité; mais dès que Bonaparte se fut emparé du pouvoir, en 1815, Boyer s'empressa de se ranger sous ses drapeaux, et il fit la campagne de Waterloo avec beaucoup de zèle. Après la dissolution de l'armée, il se retira dans sa terre de Rebeval où il passa paisiblement, au sein de sa famille, les dernières années de sa vie, et où il mourut en 1822. — Boyer (*Jean-Baptiste*), général de brigade, né à Belfort en 1775, était frère du lieutenant-général de ce nom, qui a passé au service du pacha d'Egypte. Il fit ses premières armes en Italie, et se distingua surtout à la bataille d'Arcole, puis aux journées d'Hohenlinden et d'Austerlitz. Il venait d'être nommé général de brigade lorsqu'il fut blessé mortellement à Leipzig, le 18 oct. 1813. — Un autre Boyer, ancien colonel, avait été un des principaux acteurs à la prise de la Bastille en 1789. Retiré depuis longtemps du service, il est mort à Livry près Paris, en 1833. — Un jeune médecin du nom de Boyer, qui donnait de grandes espérances, fut condamné à mort pour avoir conspiré contre le roi de Sardaigne, et exécuté à Turin en 1797, dans le même temps et pour les mêmes causes que Tenivelli (*Voy.* Tenivelli, tom. XLV). M—n j.

BOYS (Thomas), vice-amiral anglais, né le 3 oct. 1763, avait pour père Guillaume Boys, chirurgien et auteur des *Documents pour l'histoire de Sandwich*, 2 vol, in-4°, ouvrage très-estimé des antiquaires. Son aïeul paternel avait été commodore et lieutenant-gouverneur de l'hôpital de Greenwich. Il commença ses voyages sur mer en 1777; et, après avoir passé sur différents navires, il reçut, en 1783, sa commission de lieutenant de *la Bonnette*. En avril 1786, il s'embarqua sur *la Rose*, qui fut employée à la station de Terre-Neuve jusqu'en 1788, et ensuite sur divers bâtiments, notamment sur le *Britannia*, dont il se trouva lieutenant lors de l'engagement avec la flotte française devant Gênes (14 mars 1795). Il fut ensuite nommé capitaine du vaisseau *la Vaillance*, puis commandant du *Lacédémonien* sur lequel il se rendit à la Martinique. Il en revint en 1800, après avoir capturé plusieurs bâti-

ments, notamment la corvette *la République triomphante*. Il resta ensuite plusieurs années sans emploi. Mais, en mars 1808, il prit le commandement du *Saturne*, vaisseau de soixante-quatorze, et servit successivement sur les côtes de France, d'Espagne, de Portugal, et dans la mer du Nord. En 1819, il fut nommé contre-amiral, et en 183c vice-amiral. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 3 nov. 1832, à Ramsgate. P—OT.

BOYVIN (René), graveur, naquit à Angers, vers 1530. On ignore le nom de l'artiste qui lui apprit les éléments du dessin et de la gravure; mais comme il eut l'occasion de voir le Primatice à Fontainebleau, on peut conjecturer qu'il reçut des leçons de ce grand maître. Il visita depuis l'Italie pour se perfectionner dans son art par l'étude des chefs-d'œuvre; et suivant Baverel (*Notices sur les graveurs*), il mourut à Rome, en 1598. Boyvin a gravé, d'après ses propres dessins ou d'après ceux de Rosso (*V.* ce nom, tom. XXXIX), un assez grand nombre d'estampes. La plupart sont marquées d'un monogramme composé des deux initiales R. B.; mais on en trouve quelques-unes signées seulement de son nom de baptême, *Renatus*. Parmi ses principaux ouvrages on cite : un *portrait de Marot*, avec la date de 1556.—*Agar et Ismaël*, jolie eau-forte en trav.—*Des bandits qui pillent la charette d'une paysanne*, ib.—*Le triomphe des vertus et la défaite des vices*.—*François Ier* marchant seul au temple de l'immortalité. Ces deux dernières pièces d'après le Rosso sont in-fol. trav. On doit encore à Boyvin une suite de vingt-six planches d'après les dessins du Primatice, publiées sous ce titre : *Historia Jasonis, Thessaliæ principis, de Colchica velleris aurei expeditione, cum fig. a Leonard. Tyrio pictis et a R. Boyvino ære excusis; cumque earum expositione versibus priscorum, a Jac. Gohorrio, Parisiensi : edita a Joan. de Mauregard*, Paris, 1563, in-fol. obl. (*V.* Gohorry, tom. XVII). Ce Léonard Tyrio, qui peignit la galerie de Fontainebleau sur les dessins du Primatice, est sans doute le même que Léonard le Limousin, peintre du XVIe siècle, dont le nom se trouve dans quelques histoires de l'art. W—s.

BOZE (Joseph), peintre, né vers 1746, obtint, sous le ministère de Brienne le titre de peintre breveté de la guerre. Louis XVI, dont il avait été admis à faire le portrait, lui exprima sa satisfaction sur la fidélité avec laquelle il avait rendu ses traits. Exaltée par ces louanges du monarque, la vanité de Boze n'eut plus de bornes. Il vit dans ces légères circonstances un engagement à mort entre la dynastie et lui; enfin il prit des manières, des formes chevaleresques dont quelques personnes plaisantèrent à bon droit. Ces ridicules ne doivent point faire oublier qu'il montra un véritable dévouement à la cause royaliste dans plusieurs occasions. Un peu avant le 10 août, les Girondins ayant conçu l'idée d'offrir leur appui au roi, Boze fut le porteur de cette espèce de missive diplomatique, que le château rejeta. Dans le procès de Marie-Antoinette appelé en témoignage contre cette infortunée princesse, il refusa de charger l'accusée et notamment de lui imputer le rejet de la proposition des Girondins. Ce trait de courage lui valut la bruyante indignation de Coffinbal, qui, sur l'heure, requit et fit décréter son arrestation. Boze fut jeté dans les cachots de la Conciergerie, et sans les

démarches multipliées de sa femme, il eût sans doute porté sa tête sur l'échafaud. Enfin le 9 thermidor arriva; et, après onze mois de captivité, il vit ouvrir les portes de sa prison. Profitant de sa liberté, il se rendit en Angleterre, où il trouva de modiques ressources dans la société des émigrés et dans la générosité des princes. La restauration le ramena en France, plus dénué que jamais de fortune, mais plus que jamais enthousiaste de la cause qui venait de triompher. Louis XVIII auquel il vint présenter le portrait de Louis XVI, soustrait pendant la terreur aux recherches des révolutionnaires, lui accorda une pension et lui permit de faire aussi son portrait. Ce dernier a été reproduit par la gravure et présenté à la chambre des pairs. Boze continua, malgré son âge, à faire de la peinture monarchique. Il s'occupait d'un portrait en pied de Louis XVI, lorsqu'il mourut octogénaire en 1826. Boze avait en mécanique des connaissances que l'on s'attendrait peu à trouver chez un peintre. Membre de la société des inventions et découvertes, il en reçut des éloges pour deux procédés simples et ingénieux, propres, l'un au dételage des chevaux qui prennent le mors aux dents, l'autre à l'enrayage des voitures pour les descentes trop rapides. P—OT.

BRAAM (Pierre Van) joignit à des connaissances étendues dans la littérature ancienne et moderne le talent de la poésie, particulièrement de la poésie latine, qui est toujours cultivée en Hollande, où les études classiques restent en honneur et où le latin est encore la langue usuelle des savants, attendu que leur idiome national, resserré dans d'étroites limites, ne peut servir de moyen de communication avec les étrangers. Né à Vianen, petite ville de la Hollande, le 22 décembre 1740, il mourut à Dordrecht, le 28 septembre 1817 et non pas en 1819, comme le marque M. Van Kampen, qui pouvait cependant puiser aux sources. C'est dans cette dernière ville qu'il passa la plus grande partie de sa vie. Il fit le commerce des livres, profession qui s'alliait avec ses goûts; d'ailleurs en Hollande on voit communément réunis l'esprit des affaires et l'amour des lettres; Tollens, poète célèbre, est négociant; l'improvisateur M. de Clerck est spéculateur. En 1809, Van Braam publia ses poésies latines que M. Hoevfft, son ami d'enfance, a louées dans le *Parnassus latino-belgicus*. Cette publication s'adressait bien moins au public qu'aux amis de l'auteur. Quant à ses vers hollandais, ils sont en petit nombre et disséminés dans des recueils poétiques. Son oraison funèbre fut prononcée le 23 février 1818, à Dordrecht, par le pasteur Ewald Kist. R—F—G.

BRAAM-VAN-HOUCKGEEST (André-Everard van), voyageur, né vers 1739, dans la province d'Utrecht, servit dans la marine de l'état, qu'il quitta pour aller à la Chine en qualité de subrécargue de la compagnie des Indes. Il habita Canton et Macao jusqu'en 1773, et fit dans l'intervalle deux voyages en Europe. Revenu dans sa patrie après une absence de huit années, il se fixa dans la province de Gueldres. En 1783, il transporta son domicile aux États-Unis d'Amérique, dans la Caroline méridionale, avec sa famille. Le chagrin que lui causa la mort presque soudaine de quatre de ses enfants et la perte d'une partie de sa

fortune, le déterminèrent à accepter les propositions que lui transmit alors un de ses frères, de la part de la compagnie des Indes, de diriger en chef son comptoir à Canton. Il se hâta de retourner en Hollande et en repartit pour la Chine. Nous avons raconté dans l'article Titsingh (*Voy.* ce nom, t. XLVI) comment Van Braam, qui nourrissait depuis long-temps le projet d'une ambassade à Péking, détermina le conseil suprême des Indes de Batavia à effectuer ses plans, et comment, trompé dans son attente, il fut seulement le second personnage de la légation. Après son retour à Canton, en mai 1795, les nouvelles des changements survenus dans sa patrie le décidèrent à s'embarquer pour les États-Unis. Il partit de la Chine le 9 décembre 1795, et le 24 avril 1796 débarqua à Philadelphie. Il remit ses journaux et ses papiers à Moreau de St-Méry (*V.* ce nom, tom. XXX), qui les publia en français. L'ouvrage est intitulé: *Voyage de l'ambassade de la compagnie orientale des Indes hollandaises vers l'empereur de la Chine*, en 1794 et 1795, *où se trouve la description de plusieurs parties de cet empire inconnues aux Européens*, Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4°, avec planches et une carte: il fut réimprimé à Paris, an V (1798), in-4° et in-8°. Cette copie ne contient que le tome 1er de l'édition originale; probablement le peu de succès qu'elle obtint empêcha que le reste fût publié en Europe. Ce livre, écrit avec un certain ton d'emphase, contient bien peu de faits intéressants et encore moins de choses neuves. Dans la seconde partie, on trouve une description de Macao et de Canton, une notice sur les mœurs et les usages des Chinois, et dans un Supplément diverses pièces relatives à l'ambassade, l'explication du jeu d'échecs des Chinois, enfin l'analyse de *la Fidélité récompensée*, drame chinois. En tête de la relation, on lit une explication détaillée du plan de Péking; mais on cherche ce plan inutilement; les figures sont médiocres et généralement copiées d'après celles qui se rencontrent ailleurs; la carte porte un titre; du reste elle est muette, car on n'y aperçoit pas un seul nom. Un avertissement de l'éditeur contient sur l'auteur des détails qui ont servi pour la composition de cet article; il y est fait un éloge pompeux du livre et d'une collection de dessins chinois et d'objets curieux possédés par Van Braam. La notice de cette collection est dans l'édition originale placée après la préface de l'éditeur, et dans la copie in-8°, à la fin du t. II. Elle se termine dans celle-ci par une annonce que cette précieuse collection a été offerte au directoire de la république française, et que vraisemblablement le public sera bientôt à portée de l'admirer; le pronostic ne s'est pas réalisé. E—s

BRACHMAN (Louise-Caroline), femme poète, naquit le 9 février 1777 à Rochlitz où son père était secrétaire du *Cercle littéraire*. C'était un homme spirituel et fort instruit: ses idées, sa conversation influèrent beaucoup sur l'imagination impressionnable de sa fille. Bien jeune encore, elle avait déjà manifesté ses dispositions pour la poésie, lorsque la translation de son père à Weissenfels, en 1787, la mit en rapport avec le poète Novalis qu'elle rencontrait dans la maison de Hardenberg. Les ouvrages et les théories de cet homme remarquable lui inspirèrent le plus vif enthousiasme, et Novalis ne dédaigna

point de protéger les efforts de la jeune muse. Louise fut surtout émerveillée des beautés romantiques que présentent à tout instant les annales du moyen âge, et elle se mit à fouiller avec ardeur dans ce Potose de la poésie. Schiller, à qui Novalis l'avait recommandée, admit plusieurs morceaux de Mlle Brachman dans son Almanach des Muses pour 1799. Ces morceaux n'étaient signés que du premier de ses prénoms. Privée de son père et de sa mère en 1803, elle demanda définitivement aux lettres non-seulement la renommée dont elle était avide, mais la subsistance et le bonheur. Ses rêves ne se réalisèrent point assez; des embarras pécuniaires, des peines de cœur, se réunirent pour lui rendre la vie intolérable; et le 17 sept. 1822, dans un petit voyage à Halle, elle termina volontairement ses jours dans la Saale. Cet évènement fit beaucoup de sensation en Allemagne, mais n'étonna pas ceux qui connaissaient Louise, même par ses ouvrages. Sa mélancolie, son irritabilité maladive, son exaltation, l'amertume que lui faisaient éprouver toutes les déceptions de la vie avaient plus d'une fois fait pressentir ce douloureux dénouement. Le caractère principal des poésies de Louise Brachman est justement cette mélancolie profonde qui s'infiltre dans l'âme et la déchire. Elle peint les joies de l'amour, mais plus souvent ses douleurs; et lors même qu'elle peint les joies, il y a comme un nuage, comme un crêpe sur ce riant horizon. Ses poésies ont eu deux éditions, la première en 1800, la deuxième en 1808. Schütz en a donné un choix (*Ausserlesenen Dichtungen*, etc.), Leipzig, 1824, et a placé en tête la Vie de l'infortunée Saxonne. Les autres écrits de Louise Brachman consistent en articles pour les almanachs et livres de jours de l'an, en nouvelles, en petits romans, etc. En 1820, elle publia les *Tableaux de la vie réelle*. P—OT.

BRAGANCE (Ferdinand II, 3e duc de), fils de Ferdinand Ier, 2e duc de Bragance, descendait de Jean Ier, roi de Portugal, par Alphonse, fils naturel de ce monarque. Il portait les titres de duc de Bragance et de Guimarens, de marquis de Villaviciosa et de comte de Barcélos et d'Ourem. Dans sa première jeunesse, il fit la guerre en Afrique. En 1476, lorsque les rois de Portugal et d'Aragon (Alphonse V et Ferdinand II) se disputèrent les armes à la main le trône de Castille, il commanda l'aile droite de l'armée portugaise à la bataille de Toro, et donna des preuves de valeur. Alphonse V, ayant été vaincu, passa en France pour y solliciter des secours. Se voyant joué par Louis XI, il prit la détermination d'aller finir ses jours dans la Terre-Sainte, et envoya à son fils (Jean II) l'ordre de se faire proclamer roi. Jean II ayant assemblé son conseil pour savoir s'il devait prendre le titre de roi, le duc de Bragance l'en détourna. «Il ne faut pas, dit-il, obéir si promptement au roi votre père. Il faut lui donner le temps de se reconnaître, pour lui épargner la honte de redemander le sceptre après l'avoir quitté, et à vous le chagrin de descendre du trône. » L'avis de Ferdinand fut rejeté. En 1477, il se promenait avec dom Juan sur les bords du Tage, lorsque ce prince fut informé du retour de son père qu'on avait cru parti pour Jérusalem. Il lui conseilla d'aller à la rencontre du monarque. Cette fois le prince suivit le conseil

du duc de Bragance; mais il conserva contre lui un amer ressentiment. Il avait encore d'autres raisons de le haïr: c'étaient les richesses et la puissance du duc. Quand il fut monté sur le trône, Jean II lui témoigna ouvertement son aversion; ce qui détacha de ses intérêts une partie des nobles, lesquels, voyant baisser le pouvoir de Ferdinand, se soumirent au roi. Cependant il se trouva des nobles qui demeurèrent dans le parti du duc de Bragance; et ce fut là le motif qui inspira au monarque la pensée de s'en défaire. Ce prince venait de faire une réforme (1481) contraire aux intérêts des grands; ceux-ci murmurèrent. Comme chef de la noblesse Ferdinand se fit l'interprète de leurs plaintes auprès de Jean II, et il osa tenir à ce prince un langage très-courageux. « Daignez écouter nos re« montrances, lui dit-il, elles sont « raisonnables. Abolissez un édit in« juste (celui qui obligeait les grands « à remettre au roi les lettres-pa« tentes de tous les dons qu'ils avaient « reçus de ses aïeux); rendez-nous « votre confiance, rendez-nous nos « privilèges, etc. » Ce discours aigrit encore davantage le roi Jean, qui, après une réponse pleine de dureté, le regarda d'un air menaçant et lui tourna le dos, plus résolu que jamais à le perdre, quand il en trouverait l'occasion. Cette occasion se présenta bientôt. Dom Juan commença, sous de faibles prétextes, à persécuter les frères du duc de Bragance; il les sépara de lui, afin qu'ils ne pussent se soutenir mutuellement. Alors des pensées de trahison se formèrent dans l'âme du duc; ce prince entretenait avec le roi de Castille une correspondance par laquelle il l'informait de tout ce qui se passait en Portugal, même des discussions les plus secrètes du conseil. Il fut dénoncé par un de ses serviteurs, qui mit cette correspondance sous les yeux du roi de Portugal, et la replaça dans les archives de la maison de Bragance, après en avoir tiré des copies. Le duc, ne connaissant point cette infidélité, continua son commerce de lettres avec le Castillan. Dom Juan, pour se convaincre plus parfaitement encore de la vérité, lui communiqua des choses dont il s'abstenait de parler à personne. Le roi de Castille en fut aussitôt instruit. Dom Juan, n'ayant plus de doute sur la trahison du duc de Bragance, ne put encore se décider à le faire périr, comme il en avait d'abord formé le projet. Il vécut dans une intime familiarité avec lui, et lui témoigna des égards. Ferdinand avait le cœur trop ulcéré par le désir de la vengeance; il demeura insensible aux prévenances de son roi, et persévéra dans son fatal égarement. Un jour, dom Juan l'ayant pris à part lui dit qu'il connaissait ses correspondances et ses projets, mais qu'il les lui pardonnait à condition qu'il se montrerait digne de cette grâce; puis, louant ses vertus et ses talents, il l'exhorta à en faire un usage digne de son rang. Enfin, il l'invita à obéir aux lois qu'il avait publiées pour le bien de l'état, et à mériter des récompenses qui pussent le dédommager des privilèges dont il avait été forcé de le dépouiller. Le duc de Bragance fut moins touché que surpris de ces paroles. « Je « suis innocent, dit-il, j'en prends « Dieu à témoin. Jamais je n'ai man« qué à la fidélité due à mon roi. » Le monarque l'avait écouté et examiné avec attention. Il l'embrassa, et Ferdinand, après lui avoir, selon la coutume, baisé la main droite, sortit convaincu qu'il l'avait persuadé

de son innocence. Le roi au contraire, ne doutant plus que le duc ne fût criminel, ne songea dès lors qu'aux moyens d'assurer sa punition. En 1483, les rois de Portugal et de Castille, pour cimenter la paix entre eux, convinrent de se rendre réciproquement les otages qui étaient en leur pouvoir. Parmi les otages portugais se trouvait le fils de Jean II, l'infant dom Alphonse. Le retour de ce prince contraria vivement le duc de Bragance, parce qu'il craignait avec raison que sa présence ne rendît le roi plus hardi dans ses entreprises. Néanmoins il sut dissimuler; et, pour mieux masquer ses desseins, il alla au devant d'Alphonse, le fit recevoir magnifiquement dans toutes les villes de sa dépendance, et l'accompagna à la cour. Il assista ensuite aux fêtes qui furent données à l'occasion du retour du prince, et méprisa tous les avis secrets qu'il reçut de ses frères, sur le projet qu'avait formé le roi de le faire arrêter. Ouvrant enfin les yeux, et voulant écarter tous les soupçons, il prit, mais trop tard, la résolution de quitter la cour. Lorsqu'il alla prendre congé du roi, ce prince le fit arrêter et conduire dans une prison. Cette arrestation, comme il était facile de s'y attendre, fut approuvée de tous les ministres. Le peuple y applaudit en raison de sa haine pour les grands; et ceux-ci n'osèrent pas manifester leur mécontentement, parce qu'ils redoutaient la colère du roi. On mit tant de promptitude à réunir toutes les charges qui s'élevaient contre Ferdinand, qu'en vingt-cinq jours, tout fut prêt pour son jugement. On lui donna pour juges des commissaires, et pour défenseurs les deux plus habiles jurisconsultes de Portugal. Les principaux chefs d'accusation étaient d'avoir informé le roi de Castille de tous les secrets du conseil du roi; d'avoir excité le marquis de Monte-Major, son frère, à la rebellion; d'avoir sollicité les Castillans à s'emparer de la Guinée; d'avoir recommandé aux députés des Etats de contredire en tout les volontés du roi; enfin, de s'être ouvertement opposé à la promulgation de ses édits dans les villes de sa dépendance. Le duc répondit à celui qui lui fit lecture de ces différentes charges : « Allez dire au roi qu'il n'entre pas « en jugement avec son sujet; qu'au-« cun homme vivant ne peut être in-« nocent devant lui. » Il fit demander ensuite des juges pris dans l'ordre de la noblesse; ce qui fut refusé. Alors Ferdinand comprit qu'il ne lui restait plus d'espoir, et en effet, les commissaires le condamnèrent à mort, et prononcèrent la confiscation de ses biens. Il entendit son arrêt sans marquer de faiblesse; et, après avoir satisfait à ses devoirs religieux, il écrivit un testament par lequel il recommandait à la duchesse, son épouse, à son frère et à ses enfants de rester fidèles au roi. Enfin, il adressa au monarque une lettre touchante dans laquelle il fit l'aveu de ses torts et recommanda sa famille. Il eut la tête tranchée, selon l'ordre de dom Juan, au son d'une certaine cloche de la ville. Son corps fut emporté par les chanoines d'Evora, déposé dans l'église de St-Dominique, puis transféré au tombeau de la maison de Bragance. Ferdinand de Bragance jouissait de la réputation d'un guerrier brave et habile. De plus, il était poli, judicieux et homme d'état éclairé. Il avait eu une grande influence sur la noblesse par son caractère affable et ses libéralités. Il dut aussi l'étendue de son crédit à son mariage avec la princesse Isabelle,

sœur de la reine de Portugal. Il laissa en mourant trois fils, Philippe, Jacques et Denis, lesquels se réfugièrent en Castille. C'est la postérité de Jacques qui, à l'époque de l'expulsion des Espagnols (1440), monta sur le trône de Portugal, et qui l'occupe encore aujourd'hui. F—A.

BRAGANCE (dom Juan, sixième duc de) fut un prince superstitieux, opiniâtre, et par conséquent faible et irrésolu. Tous les projets nouveaux lui plaisaient, quoiqu'il fût incapable d'en exécuter aucun. La noblesse le haïssait, parce qu'il était fier; et ses parents l'abandonnaient, parce qu'ils étaient jaloux de sa grandeur. Il ne fut estimé ni craint de ses vassaux. Par sa naissance, et surtout par son union avec Catherine, petite-fille du roi Emmanuel, il avait des droits incontestables à la couronne de Portugal; droits qu'il fit valoir en 1578, lorsque le cardinal-roi (*Voy.* Henri, tom. XX) voulut se choisir un successeur; il les soutint fièrement et mal à propos contre le roi Antoine, prince aimé du peuple et rejeté des grands. Il sacrifia lâchement ensuite ses prétentions au roi d'Espagne, Philippe II, qui, du chef de sa mère Isabelle, fille aînée d'Emmanuel, prétendait aussi à la couronne de Portugal, mais dont le meilleur droit consistait dans sa puissance. Dom Juan, à l'époque de ses démêlés avec Antoine, s'était retiré dans son château de Portel. C'est de là qu'il envoya au roi d'Espagne un message honteux, dont voici le sens: Malgré les justes prétentions de son épouse à la couronne de Portugal, il avait sacrifié ses intérêts à la tranquillité publique. S'il n'avait point fait de démarches pour traiter avec Sa Majesté, elle en devait accuser les peuples qui l'en avaient empêché, et non pas lui. Il était tout prêt à lui céder les droits de sa femme, pourvu qu'il lui fût fait des conditions raisonnables. Il ne croyait pas pouvoir mieux faire, attendu qu'il était maître d'un tiers du royaume, et qu'infailliblement il entraînerait la perte de celui contre lequel il se déclarerait. Enfin, le prieur de Crato (c'est le nom que portait Antoine avant d'être roi) lui offrait des avantages considérables pour le déterminer à unir ses forces aux siennes; mais il l'avait constamment refusé, parce qu'il ne voulait traiter qu'avec Sa Majesté. Dom Juan reçut du roi catholique une réponse insignifiante, par laquelle ce prince louait sa conduite, et lui faisait des promesses pour l'agrandissement de sa maison. Il adressa un autre message à Philippe. Cette fois, s'expliquant ouvertement, il demandait que de nouveaux priviléges fussent ajoutés à ceux qu'il tenait des rois ses ancêtres. Philippe lui répondit qu'il trouvait ses prétentions exorbitantes, mais sans parler des avantages qu'il lui ferait. La négociation finit là; ce qui n'empêcha point le duc de Bragance d'être un des premiers à se soumettre, quand Philippe eut fait envahir le Portugal par ses troupes. La seule récompense qu'il obtint de son ignominieuse et prompte soumission fut l'ordre de la Toison-d'Or et le maintien de sa dignité de connétable. Ce prince mourut en 1581, haï de ses compatriotes et méprisé des Espagnols.—Bragance (*Catherine*, duchesse de), petite-fille du roi Emmanuel, par l'infant Edouard, épouse du précédent, montra un caractère plus noble et plus ferme que lui, au sujet de la succession du trône de Portugal. Lorsqu'après la mort du duc de Bragance on lui fit, de la part de

Philippe II, la proposition d'épouser ce prince, elle refusa sans hésiter. Le chagrin de voir sa patrie passer sous le joug espagnol, et sa tendresse pour son fils, le duc de Barcélos, qu'elle espérait voir monter un jour sur le trône de Portugal : tels furent évidemment les vrais motifs de son refus. F—A.

BRAHAM (Jean), le seul chanteur anglais qu'on puisse citer, né à Londres vers 1774, de parents juifs, mourut du choléra au mois d'août 1834. Orphelin dès l'enfance, il fut confié aux soins de Léoni, chanteur italien. A l'âge de dix ans, il fut en état de débuter au théâtre du Roi; et sa voix était si étendue qu'il pouvait chanter les airs écrits pour Mme Mara. A l'époque de la mue il perdit sa voix; mais, protégé par la famille Goldsmiht, il devint professeur de piano. Sa voix ayant repris son timbre, il débuta à Bath, en 1794, dans les concerts dirigés par Ranzzini. Ce compositeur lui donna des leçons pendant trois ans. En 1796, engagé par Storace au théâtre de Drury-Lane, il chanta avec succès dans l'opéra de *Mahmoud*. L'année suivante il parut au théâtre Italien; mais peu satisfait de lui-même, et sentant ce qui lui manquait, il prit le parti de voyager en Italie. Il s'arrêta huit mois à Paris, et y donna des concerts. De Florence, il alla à Milan et à Gênes, où il étudia la composition sous *Isola*. Il refusa de se rendre à Naples, alors en révolution, et se dirigea sur Livourne, Venise et Trieste; de là il se rendit à Hambourg. Sollicité de revenir à Londres, il y débuta en 1801, au théâtre de Covent-Garden, dans l'opéra *des Chaînes du cœur* de Rieve et de Mazzinghi. Depuis lors il a été regardé comme le premier des chanteurs anglais. Nul n'a exécuté comme lui la musique de Hændel, surtout l'air *Deeper and deeper still*, dans lequel il arrachait les larmes de tous les auditeurs. De 1806 à 1816, il joua au théâtre du Roi avec Mmes Billington, Grassini et Mainvielle-Fodor. En 1809, il fut engagé au théâtre royal de Dublin, à deux mille livres sterling pour quinze représentations, somme énorme avant que Mme Catalani eût accoutumé les Anglais à donner bien davantage. Le directeur fut si content du marché, qu'il en contracta un autre, au même prix, pour trente-six représentations. Braham fut un compositeur agréable pour les anglais. Sa *Mort de Nelson* est devenue populaire. F—LE.

BRAINE (Jean, comte de), trouvère français du treizième siècle, rival en poésie d'Audefroy le bâtard, dont M. Paulin Paris a fait connaître le mérite dans son *Romancero*, et du sire de Coucy, dont les chansons ont été publiées en 1830, par M. Francisque Michel. Duchesne, qui avait trouvé son nom dans quelques chartes, ne croyait pas qu'il existât des preuves qu'il eût jamais été seigneur de Braine-sur-la-Vesle; mais des manuscrits cités par la Ravalière l'appellent positivement *Jehans Cuens de Braine*. Il était fils, en effet, de Robert II, comte de Dreux, à qui appartint cette terre. On lui attribue, dans quelques anciens recueils de chansons, celle qui est placée la vingt-septième parmi les poésies de Thibaut, comte de Champagne; mais si ce fait n'est pas avéré, il est une autre chanson qu'on ne peut lui contester, c'est celle qui commence par ces vers :

Pensis d'amors, dolans et correcié
M'estuet chanter, quand Madame m'en prie.

Malheureusement Lévesque de la Ravalière (*V.* Lévesque, t. XXIV) n'en rapporte pas la fin. Puisque le nom de ce philologue revient sous notre plume, nous remarquerons qu'il est probablement l'auteur de l'erreur grossière reprochée avec justice à l'abbé Aubert dans notre Supplément (tom. LVI, pag. 515), et suivant laquelle la langue maternelle de Charlemagne aurait été la romane au lieu d'être la tudesque; faute où sont tombés également Fabre d'Olivet, dans une dissertation à la tête du *Troubadour*, Paris, 1803, in-8°, page xxxiii, et récemment M. Tissot, à l'article Académie du *Dictionnaire de la Conversation*. R—f—c.

BRAITHWAIT (Guillaume), professeur à Cambridge au commencement du dix-septième siècle, fut un des quarante-sept théologiens de la Grande-Bretagne qui se réunirent à Londres pour traduire la Bible en anglais. Ce grand ouvrage, entrepris par ordre de Jacques Ier, fut publié sous les auspices de ce prince, ce qui lui fit donner le titre de *Version royale*. Les différentes parties des livres saints ayant été distribuées entre plusieurs commissions, Braithwait et six autres docteurs traduisirent les livres *deutéro-canoniques*, que les anglicans appellent *apocryphes*. Les quarante-sept théologiens avaient commencé leur travail en 1604, ils ne l'achevèrent qu'en 1612. Une commission de douze membres revit tout l'ouvrage. L'évêque Wilson et le docteur Smith présidèrent à l'impression, qui, selon J. Durel, fut terminée en 1612. On trouve dans l'*Histoire de l'église anglicane*, de Thomas Fuller, de longs détails sur cette Bible, dont on se sert aujourd'hui dans tout l'empire britannique. La copie originale, avec les corrections manuscrites, est conservée dans la bibliothèque Bodléienne. V—ve.

BRAMBILLA (Jean-Alexandre), chirurgien italien, né à Pavie en 1730, passa une grande partie de sa vie en Allemagne, où il eut le talent de parvenir aux honneurs et aux dignités à force d'intrigues. L'empereur Joseph II le décora du titre de premier chirurgien et de directeur de l'académie Joséphine. Il jouit de ses dignités jusqu'en 1795, époque où elles lui furent retirées, alla finir finir ses jours en Italie, et mourut à Padoue, le 29 juillet 1800, dans une obscurité profonde. Ses ouvrages, qui portent le cachet de la médiocrité, malgré les éloges que de bas flatteurs lui ont prodigués, lorsqu'il dispensait les faveurs du souverain, sont: I. *Lettera critica in cui si sciogle la questione, se le infiammazioni, e la gangrena se debbono abbandonar alla natura*, Milan, 1765, in-4°. II. *Trattato chirurgico-prattico sopra il flegmono*, Milan, 1777, 2 vol. in-4°. III. *Traité sur l'usage de l'oxicrat et de la charpie sèche* (en allemand), Vienne, 1777, in-8°. IV. *Storia delle scoporte fisico-medico-anatomico-chirurgiche fatte da gli uomini illustri italiani*, Milan, 1780-1782, 2 vol. in-4°. V. *Instrumentarium chirurgicum militare austriacum*, Vienne, 1782, in-fol. C'est une assez mauvaise copie, avec figures, de l'ouvrage de Perreta. VI. *Instruction pour les professeurs de l'académie de chirurgie militaire* (en allemand), Vienne, 1784, in-4°. VII. *Oratio habita Vindobonæ, cum nova cæsareo-regia academia medico-chirurgica, anno* 1785, *die* 7 *men-*

sis octobris solemniter aperiretur, Vienne, 1785, in-4°; traduit en français par Linguet, Bruxelles, 1787, in-8°. VIII. *Statuta ac constitutiones academiæ medico-chirurgicæ vindobonensis*, Vienne, 1787, in-4°. IX. *Trattato chirurgico sopre le ulcere della estremita inferiore,* Milan, 1793, in-4°.
J—D—N.

BRAN (Frédéric-Alexandre), né, le 4 mars 1767, à Rybnitz, dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, mena pendant sa jeunesse une vie ambulante. Il avait parcouru l'Allemagne et presque tout le midi de l'Europe, lorsqu'il lui prit envie de visiter aussi les Pays-Bas. Son séjour prolongé d ns ces contrées, à l'époque où elles commençaient à se ressentir des évènements de la révolution française, influa sur toute sa vie. Il y puisa le goût de la politique et se livra, sans plan arrêté, à des recherches historiques et statistiques. En 1800, il s'établit à Hambourg, et publia sous le voile de l'anonyme un ouvrage, intitulé *Mélanges*, auquel il en fit succéder un autre en 1804 ayant pour titre : *Mélanges du Nord.* A la même époque, il rédigea un grand nombre d'articles remarquables pour la *Minerve* que publiait Archenholz (*V.* ce nom, LVI, 398). Lorsqu'en 1809 celui-ci, découragé par la tournure que prenaient les affaires politiques en Allemagne, se décida à renoncer à ce journal, Bran s'en chargea, et le continua, pendant la première année, sous la direction d'Archenholz, et ensuite tout seul. Par la solidité de son jugement, par sa franchise et par le but louable auquel tendaient ses efforts, il s'acquit l'estime de tous les gens de bien. Les autorités françaises de Hambourg montraient d'abord une grande bienveillance pour lui, mais lorsque la traduction allemande du fameux ouvrage de don Pedro Cevallos, intitulé *Exposé des moyens employés par Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne*, parut, et que ces autorités apprirent que c'était Bran qui avait, en secret, fait et répandu cette version, elles le persécutèrent, et il se vit obligé de quitter Hambourg. Fugitif, il séjourna quelque temps à Leipzig, puis à Prague, où il fit paraître un journal, intitulé *le Temps*, qui, malgré son grand succès dans les états autrichiens, n'eut qu'une très-courte existence. En 1813, après la bataille de Leipzig, Bran revint à Hambourg, et reprit la direction de la *Minerve,* que, pendant sa fuite, il avait confiée à un de ses amis; et dès-lors il substitua, sur le titre de ce recueil, son nom à celui d'Archenholz, qui y avait toujours figuré. Peu de temps après, il commença la publication d'un ouvrage périodique, intitulé *Mélanges de la littérature étrangère moderne*; mais faute d'abonnés, il cessa bientôt cette entreprise. En 1816, il s'établit à Iéna, comme libraire, et là il publia un autre journal, intitulé *Archives ethnographiques*, qui fut accueilli avec une grande faveur. Cet utile recueil, où se trouvent réunis une foule de faits curieux et instructifs, parvint jusqu'à son 44e volume. On a aussi de lui un *Recueil de pièces relatives à l'amélioration de l'état des Juifs en France*, Hambourg, 1806 et 1807, 8 cahiers, in-8°. Tous ses écrits sont en langue allemande. Bran mourut le 15 septembre 1831. Il était doué d'une rare intelligence; et, quoiqu'il n'eût pas fait des études proprement dites, il possédait des connaissances variées et étendues.

Comme journaliste il avait pris pour devise : *Modération et Prudence*. L'université d'Iéna lui décerna, en 1817, le grade de docteur en philosophie. M—A.

BRANCAS. *Voy.* LAURAGUAIS, au Supp.

BRANCATO (FRANCESCO), jésuite sicilien et missionnaire très-célèbre en Chine, arriva dans cet empire en 1637, prit le nom chinois de *Pan Koue kouang* et commença à prêcher l'évangile dans les villes de *Soutcheou*, *Soung kiang* et *Chang-haï hian*, dans la province de *Kiangnan*. A l'aide du nommé Jacques, fils unique du Kholao ou ministre Paul, et favorisé par les magistrats, il y construisit plus de quatre-vingt-dix églises et quarante-cinq oratoires dans les divers bourgs et villages du voisinage de ces villes, où le nombre des chrétiens augmenta considérablement. Pendant trente-deux ans, il propagea en Chine le christianisme avec un zèle admirable, jusqu'à ce qu'en 1665, il fut renvoyé de Péking à Canton, où il mourut en 1671. Son corps fut transporté de là à Nanking, et enterré définitivement à Chang-haï hian, en dehors de la porte méridionale. Il a publié, entre autres ouvrages chinois, un *Traité sur l'Eucharistie*, avec divers exemples, une *Explication des dix commandements*, une *Réfutation des divinations* et un *Catéchisme* très-célèbre qui porte le titre de *Thian chin hoci kho*, ou Entretien des anges. Cet ouvrage est encore aujourd'hui un des principaux livres élémentaires des chrétiens chinois. Il parut pour la première fois en 1661. L'archimandrite Hyacinthe Bitchourin, qui a été jusqu'en 1820 chef de la mission russe à Péking, y a fait imprimer un extrait de ce catéchisme, dans lequel il a changé tout ce qui ne s'accordait pas avec la confession gréco-russe. Dans cette édition, il a par exemple remplacé le mot de *messe* par celui de *liturgie*, etc. KL—H.

BRANDER (GUSTAVE), négociant suédois, s'établit à Londres, et, sans négliger les intérêts de son commerce, cultiva l'histoire naturelle avec beaucoup de succès. Admis à la société royale, il enrichit son musée d'une belle suite de fossiles et de pétrifications du Hampshire. Daniel Solander en a donné la *description* en latin, Londres, 1766, in-4° de 43 pp. avec 9 pl. Ce volume est peu commun (*V.* SOLANDER, tom. XLIII). Brander mourut en 1787. Il est auteur de quelques opuscules insérés dans les *Transactions philosophiques*, entre autres d'une curieuse dissertation en anglais sur les *Belemnites*. W—S.

BRANDO, BRAND ou BRANDS (JEAN), né à Houtenesse, en Flandre, dans le territoire de Hulst, fut religieux de l'abbaye des Dunes, de l'ordre de Cîteaux, et prit à Paris le titre de docteur en théologie que lui refuse cependant Adrien de Budt. Il mourut à Bruges le 13 juillet 1428, et laissa une chronique manuscrite depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 1413 environ. M. Lammens, bibliothécaire de l'université de Gand, en possède une belle copie sur parchemin, et Foppens en mentionne plusieurs exemplaires dont il est difficile de déterminer aujourd'hui quel a été le sort. L'évêque d'Anvers, Nelis (*V.* ce nom, tom. XXXI), avait formé le dessein de publier cette *célèbre chronique;* car c'est, dit-il, le titre dont l'honorent tous ceux qui en parlent. Meyer avoue qu'elle lui a

été d'un grand secours dans la rédaction de ses Annales. Il est vrai que Gilles de Roye, religieux du même monastère, en fit un abrégé continué jusqu'à l'an 1463, et qu'Adrien de Budt, cité plus haut et qui appartenait aussi à l'abbaye des Dunes, en a écrit un supplément jusqu'à l'année 1478; il est vrai également que, sur une copie du père André Schott, cet épitomé fut imprimé à Francfort, chez les Aubri, par les soins de Sweert. Cependant l'original contient beaucoup de faits qui jettent un grand jour sur l'histoire de la Belgique au XIIe, au XIIIe et au XIVe siècle, de sorte qu'on pourrait, suivant la remarque un peu emphatique de Fr. de Nelis, en dire ce que les anciens ont dit de l'abréviateur de Trogne-Pompée, que l'abrégé qu'on en a fait augmente encore le désir de connaître l'ouvrage entier. Le gouvernement des Pays-Bas ayant ordonné, en 1827, la publication des monuments inédits de l'histoire nationale, la chronique de Brando devait être arrachée à l'oubli; mais la révolution de 1830 a suspendu l'exécution de ce dessein, qui vient d'être repris par le gouvernement belge. R—F—G.

BRANDOLESE (Pierre), bibliographe, naquit, en 1754, à la Canda près de Lendinara dans la Polésine, de parents honnêtes, mais mal partagés de la fortune. Il reçut d'un de ses oncles les premières leçons de grammaire, et apprit d'un religieux du Mont-Olivet, le bon abbé Griffi, les éléments des mathématiques et ceux de la peinture. Obligé de se créer par son travail les ressources qui lui manquaient, il vint très-jeune à Venise, et entra commis chez Albrizzi, riche libraire, qui lui fit rédiger son *catalogue* des ouvrages relatifs aux arts du dessin. Brandolese trouvait dans son nouvel état les moyens de se livrer à son goût pour l'étude, et il acquit en peu de temps des connaissances très-étendues dans la bibliographie, l'histoire littéraire et la théorie des beaux-arts. En 1778, il établit à Padoue un magasin de librairie, et il eut le plaisir de le voir bientôt fréquenté de tous les amateurs de la littérature. Ses talents et sa probité lui concilièrent l'estime générale. Mais, parmi les personnes qui lui vouèrent une amitié sincère, on doit citer le chevalier Luzara, qui se l'adjoignit dans la place honorable d'inspecteur des beaux-arts du Padouan. L'exercice de cette charge fournit à Brandolese l'occasion de publier quelques opuscules, propres à donner une idée avantageuse de son goût et de son érudition. Il en préparait d'autres quand une mort prématurée l'enleva le 3 janvier 1809 à Venise, où il s'était rendu pour dresser le catalogue de la bibliothèque Quirini. Aussi modeste qu'instruit, Brandolese n'avait aucune prétention au savoir. Les éloges dont il fut comblé par les Morelli, les Lanzi, les Borromei, les Moschini, ne purent jamais lui inspirer aucun sentiment d'orgueil. Outre une nouvelle édition de la *Serie dell' edizioni Aldine* (1). Padoue, 1791, avec des corrections et des additions, et un appendice à la *Serie*, dans l'édition de Florence, 1803, on cite de Brandolese les opuscules suivants : I. *Le cose più*

---

(1) Le père J.-Ant. Moschini, dans l'article *Brandolese*, de la traduction italienne de la *Biographie universelle*, attribue à l'abbé Burgassi : *La serie dell' ediz. Aldine*. Chacun sait cependant que cet ouvrage a été publié par le cardinal de Brienne avec l'aide du P. Laire, son bibliothécaire. Nous avons vu un exemplaire de la première édition dans laquel étaient intercalées des feuilles couvertes de notes de la main même du cardinal et de celle de son bibliothécaire.

notabili di Padova, etc., dans la *Guida* de Daniel Francesconi, ibid., 1791, in-8°. II *Pitture, sculture, architetture ed altre cose notabili di Padova, monumente descritte*, ibid., 1795, in-8°. Lanzi regardait cet ouvrage comme un des meilleurs *Guides* de toute l'Italie, et il s'en est beaucoup servi pour son histoire de la peinture. Il a été reproduit avec les changements nécessaires, Venise, 1827. III. *Del genio de' Lendinaresi per la pittura*, ibid., 1795, in-8°; opuscule plein d'érudition et de patriotisme. IV. *Dubbi sull'esistenza del pittore Giovanni Vivarino da Murano nuovamente confirmati*, in-8°. V. *Testimonianze intornò alla patavinita di Andr. Mantegna*, Padoue, 1805, in-8°. VI. *La tipografia perugina del secolo XV, illustrata dal Vermiglioli o presa in esame*, Padoue, 1807, in-8°. Vermiglioli a profité des observations de Brandolese pour perfectionner son ouvrage dans l'édition qu'il en a donnée en 1820. On peut consulter, pour plus de détails sur Brandolese, une *Lettre* adressée au ch[er] de Luzara, Padoue, 1809, in-8°. W—s.

BRANDOLINI (Aurelio), surnommé il Lippo, l'un des hommes les plus extraordinaires de son temps, était né, dans le XV[e] siècle, à Florence, d'une famille patricienne. D'après le surnom de *Lippo* qui lui fut donné par ses contemporains, on pourrait conjecturer qu'il avait seulement mal aux yeux; mais il est certain, d'après son propre témoignage et celui de Math. Bosso (*Voy.* ce nom, tom. V), qu'il était aveugle. On ignore la date de sa naissance; mais il est impossible de la reculer, avec quelques bibliographes italiens, jusqu'à 1420, puisqu'à son départ pour la Hongrie il aurait eu plus de soixante ans, âge auquel on ne consent guère à s'expatrier. Il était enfant lorsqu'il eut le malheur de perdre la vue; et bientôt après il eut à déplorer la ruine de sa famille; mais il trouva dans l'élévation de son âme assez de force pour supporter avec résignation les coups de la fortune. Doué d'une mémoire qui tenait du prodige, ses progrès dans les lettres furent aussi rapides que s'il avait joui de la vue. Il se fit connaître de bonne heure par son talent à traiter, sans préparation, en vers latins les sujets les plus difficiles. Suivant Apostolo Zeno (*Dissert. Vossian.*), il remplit quelque temps à Florence la chaire de littérature avec un traitement annuel de cent vingt-cinq écus: mais on ne trouve aucune trace de ce professorat dans les archives de l'académie de Florence. Il paraît au contraire que Lippo quitta cette ville, jeune encore, pour s'établir à Rome, où son talent d'improvisateur lui valut d'utiles encouragements. Le pape Sixte IV en particulier le combla de témoignages de bienveillance. Sa réputation ne tarda pas à franchir les frontières de l'Italie. Mathias Corvin, roi de Hongrie, désirant attirer des savants dans ses états, établit, en 1482, à Bude une université, et fit offrir la chaire d'éloquence à Lippo, qui partit sur la fin de cette année et fut accueilli de la manière la plus flatteuse. Pendant tout le temps qu'il remplit les fonctions de professeur soit à Bude, soit à Gran ou Strigonie, ses leçons furent suivies avec beaucoup d'empressement. Après la mort de Corvin, dont il prononça l'éloge funèbre en 1490, il revint en Italie. A peine arrivé à Florence, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de St-Augus-

tin, et se consacra tout entier à la prédication. Dans cette nouvelle carrière il obtint les succès les plus étonnants. Math. Bosso, qui l'avait entendu à Vérone, le compare à Platon, Aristote et Théophraste, et déclare qu'il est impossible de rendre l'effet qu'il produisait sur ses nombreux auditeurs (*Recuperat. Fesulanæ*, II, *epist.* 75). Lippo mourut à Parme en 1497 (1), et fut inhumé dans l'église de son ordre. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera les titres dans Negroni, *Istoria de' Fiorent. scrittori*, 74; dans les *Dissert. Vossiane* d'Apostolo Zeno, II, 193; dans Mazzuchelli, *Scrittori italiani*, II, 2013; et dans Tiraboschi, *Istor. della letteratura ital.*, VI, 968. Les principaux sont: I. *Paradoxorum christianorum libri duo*, Rome, Ant. Bladus, 1531, in-4°; Bale, 1543 (2), et Cologne, 1573, in-8°. II. *De ratione scribendi libri tres*, Bâle, sans date, in-8° (3); ibid., 1549, 1565; Cologne, 1573, et Rome, 1735, in-8°; dans cette dernière édition, on a recueilli les témoignages des contemporains de Brandolini qui se sont empressés de rendre justice à ses talents. C'est un traité de l'art d'écrire. L'auteur, dit un critique moderne (Ginguené), explique les secrets du style avec une éloquence et une précision dignes de servir de modèles. III. *De vitæ humanæ conditione et toleranda corporis ægritudine dialogus ad Math. Corvinum,* Vienne, 1541; Bâle, 1543, in-8°. IV. *Oratio de virtutibus D. N. Jesu-Christi, nobis in ejus passione ostensis, Romæ ad Alexandrum VI, P. Max., in paresceve habita*, in-4°, sans date. Cette édition, imprimée dans les dernières années du XVe siècle (4), est citée dans le *Cat. Pinelli*, II, 192, Rome, 1596, in-4°, publiée par Alde Manuce le jeune, qui l'a fait précéder d'une dédicace à Angelo della Rocca. V. *Carmen de morte B. Platinæ*, dans les *OEuvres* de Platina. VI. *De laudibus Laurentii Medicis carmen*, dans le tome II, p. 439, des *Carmina illustr. poetar. italor.*, où l'on trouve quelques autres pièces de notre auteur à la louange des Médicis. Parmi les ouvrages manuscrits de Lippo, nous ne citerons que son poème *de laudibus musicæ*, dont on conserve une copie dans la bibliothèque du chapitre de Lucques. Mansi, qui l'a cité le premier dans les additions à la *Biblioth. med. et infim. latinitatis* de Fabricius, édition de Padoue, I, 272, en rapporte les deux premiers vers, et quelques autres d'une épître à Pierre Bossi, de Ferrare, à qui l'auteur dédie ce poème. En 1791, le P. Giac. della Torre annonçait une édition complète des *œuvres* tant imprimées que manuscrites de Brandolini; mais le malheur des temps ne lui a pas permis de la mettre au jour. W—s.

BRANDOLINI (RAPHAEL), frère cadet d'Aurelio, comme lui sur-

(1) A l'âge de soixante-dix-huit ans, suivant le père Negroni et quelques outres biographes italiens. Ainsi ce serait à soixante-onze ans que Lippo aurait embrassé la vie religieuse et commencé sa carrière de prédicateur dans laquelle il s'est fait une si grande réputation. Rien n'est moins vraisemblable. Lippo, quand il mourut, devait avoir au plus soixante ans. On doit donc placer sa naissance vers 1440, date qui ne peut être contredite par aucune des circonstances de sa vie.

(2) Suivant Maittaire, *Annales typographicæ*, les trois premiers ouvrages de Lippo auraient été imprimés à Bâle dès 1498; mais cette édition, dont il n'indique pas le format, et qu'aucun biographe n'a citée comme l'ayant vue, est sans doute imaginaire.

(3) La première édition du traité *de Ratione scribendi* fut publiée par Sébast. Corrado. L'épître dont il l'a fait précéder est datée de 1545.

(4) Le père Audiffredi, *Catal. romanar. edit.*, p. 389, cite une edition de 1496. C'est probablement la même que l'édition sans date du *Catal. Pinelli*.

nommé IL LIPPO, quoiqu'il fût aussi privé de la vue, se fit également une grande réputation par son talent d'improvisateur. Une telle ressemblance entre les deux frères ne pouvait manquer de les faire confondre par les bibliographes ; et c'est ce qui est arrivé fréquemment. Raphaël alla, dans sa jeunesse, à Naples, et y resta plusieurs années, vivant du produit de ses talents. Il paraît qu'il ne trouvait pas de grandes ressources dans la générosité des seigneurs napolitains ; car Pontanus, son contemporain, le loue du courage avec lequel il supportait sa pauvreté. Lors de l'expédition des Français dans le royaume de Naples (1495), Raphaël récita le panégyrique du roi Charles VIII en vers italiens. Ce prince l'en récompensa par le brevet d'une pension de cent ducats. Mais, dit Ginguené, à moins que ce brevet ne fût payable en France, il est probable que Raphaël ne fut jamais payé de ses éloges (*Hist. littér. d'Italie*, III, 462). Après la retraite des Français, il vint à Rome où il donna des leçons de littérature et d'éloquence. Il eut l'honneur de compter parmi ses élèves J.-Mar. del Monte, qui depuis occupa le trône pontifical sous le nom de Jules III. Les talents de Raphaël lui méritèrent enfin la protection spéciale de Léon X, qui lui donna des marques de sa munificence. On ignore la date de sa mort ; mais il vivait encore en 1515, puisque, le 30 juin, il prononça dans la chapelle papale l'*Eloge funèbre* d'une sœur de Jules II. De tous ses discours trois seulement ont été imprimés : le *Panégyrique* de saint Thomas, en 1498 ; l'*Oraison funèbre* de Guill. Pererio, premier auditeur des causes apostoliques, en 1500, et celle du cardinal Dominique de la Rovere, en 1501. Un autre ouvrage très-remarquable de Raphaël est son dialogue latin intitulé *Leo*, qui contient l'éloge de Léon X et des princes de la maison de Médicis. Il a été publié pour la première fois à Parme, en 1753, par les soins du docteur H. Fogliazzi qui l'a fait précéder d'une vie de l'auteur et y a réuni quelques-unes de ses lettres, avec des notes de l'éditeur remplies d'érudition. W—s.

BRANDT (le comte de). *Voy.* MATHILDE (*Caroline*), tom. XXVII, et STRUENSÉE (*Jean-Frédéric*), tom. XLIV.

BRANECKI (FRANÇOIS-XAVIER), grand général de Pologne, prit le nom de Branicki pour se faire considérer comme issu de l'illustre famille de ce nom ; mais cette origine lui a été contestée, et l'on a même prétendu qu'il était de race tatare, et ne devait sa fortune qu'à la complaisance qu'il mit à servir d'agent secret aux amours de Catherine II et de Stanislas Poniatowski. Quoi qu'il en soit, après avoir vécu long-temps à St-Pétersbourg, ce fut en 1768 qu'il parut sur la scène, à la tête du petit nombre de Polonais qui se joignirent aux troupes russes pour poursuivre leurs compatriotes de la confédération de Bar (*Voy.* PULAWSKI, au Supp.). C'est en opposition de cette confédération que Branecki forma celle de Targowitz dont il fut chef avec Félix Potocki et Rzewuski. On sait combien cette association contribua à soumettre la Pologne au pouvoir de la czarine. En janvier 1793, Branecki parut devant Catherine à la tête d'une députation de la confédération, et il prononça une harangue dans laquelle il déclara hautement que *tous ses compatriotes étaient disposés à*

contracter avec la Russie une alliance qui assurerait l'intégrité et l'indépendance de la république. Et il termina en s'écriant que *Dieu et Catherine étaient les seuls appuis sur lesquels les Polonais faisaient reposer leurs espérances.* Après cette audience, Branecki ne retourna point en Pologne comme ses collègues, et tout fait présumer qu'il concourut à préparer avec le cabinet de St-Pétersbourg l'invasion de sa patrie et le partage qui en fut la suite en 1794. Lorsque toute la république prit les armes sous les ordres de Kosciusko, le grand général fut déclaré traître à la patrie. Mais il resta possesseur d'une immense fortune et se retira avec sa femme, nièce du fameux Potemkin, dans ses terres de l'Ukraine, où il vécut en paix continuant à être comblé des faveurs de la Russie jusqu'à sa mort qui arriva en 1819. Tous les Polonais attachés à l'indépendance de leur patrie ont parlé avec beaucoup de force et de mépris de la conduite de Branecki; et l'historien Rulhière ne l'a pas ménagé davantage. « Ce Branecki, dit-« il, a commis d'excessives cruau-« tés dans l'ivresse; il s'est fait « amener des confédérés prisonniers « et les a, de sa main, tailladés à « coups de sabre. Chargé quelque-« fois par les Russes du rôle de né-« gociateur, il prenait celui de guer-« rier, et s'acquittait aussi mal de « l'un que de l'autre.» Z.

BRANT (Jean), l'un des chefs des Mohawks, tribu indienne de l'Amérique du Nord, naquit vers 1750, et se fit remarquer dans sa tribu par son goût pour tous les arts des nations civilisées. Guerrier distingué, il cultivait avec quelque succès la littérature européenne, et les militaires qui l'avaient vu combattre dans les forêts vierges furent ensuite étonnés de le voir calme, et sans paraître embarrassé, dans les salons de Londres. Il avait traduit l'Évangile dans sa langue, et il fit tous ses efforts pour amener ses compatriotes dans les voies de la civilisation. Avant l'année 1778, sa tribu habitait les pays voisins d'Albany dans l'ancienne colonie de New-York. Un homme de talent, le chevalier Johnson, y représentait le gouvernement anglais, dans la direction du département indien. Brant se lia avec lui, et leur amitié se resserra encore par des liens de famille, Johnson ayant épousé la sœur du chef indien. Cette circonstance ajouta beaucoup au goût de Brant pour les usages des Européens, et elle fut sans doute aussi cause que, dans la guerre de l'indépendance qui ne tarda pas à éclater, il se déclara en faveur des Anglais, tandis que la majeure partie de Mohawks se déclara pour les insurgés. Lorsque la paix fut conclue, il se retira dans le Haut-Canada, et c'est là qu'il mourut dans les premières années de notre siècle, après avoir fait deux voyages en Europe. Sa veuve jouit encore d'une pension de deux mille francs, qui lui fut accordée par le gouvernement anglais. Il a laissé un fils et une fille, qu'il avait élevés à la manière européenne. C'est sans doute par l'exemple et les avis de Brant que les Mohawks désirent si vivement devenir un peuple civilisé. Leur population est à peu près de deux mille âmes. Ils possèdent deux cent soixante mille acres de terres, dont six mille huit cent soixante-douze sont cultivés; leur revenu est de quarante-deux mille francs, que le gouvernement leur paie pour des terres qu'ils ont vendues; ils ont bâti quatre-vingt-seize maisons; et

leurs chevaux, leur bétail, et leurs moutons se montent à plus de quatre mille têtes. Ils ont cédé des terres à un instituteur chargé de l'éducation de leurs enfants; et ils reçoivent les missionnaires avec empressement. Si Brant n'a pas eu le bonheur d'être témoin de ces résultats, il est sûr que les bases en furent posées par ses soins. — Son fils, le capitaine Brant, jouisait d'une grande aisance comme propriétaire, et l'Angleterre lui faisait depuis 1828 un traitement de cinq mille six cents francs comme agent politique. Etant venu à Londres en 1822, pour y faire auprès du gouvernement quelques réclamations en faveur de sa tribu, il profita de son séjour dans cette ville pour adresser des plaintes au poète Campbell qui avait fait du vieux Brant, dans une de ses compositions, le héros d'une scène de meurtre et de brigandage. Le jeune Américain n'eut point de peine à démontrer que c'était une calomnie tout-à-fait étrangère aux mœurs et au caractère de son père, et le poète n'hésita pas à publier une rétractation fort honorable pour l'un et l'autre dans le *New Monthly Magazine* de déc. 1822. Le capitaine Brant est mort du choléra en 1832. B—r.

BRASCHI-ONESTI (Romuald), cardinal, né à Césène, le 19 juillet 1753, était fils d'une sœur de Pie VI, laquelle avait épousé le marquis Onesti, à qui ce pontife permit de prendre le nom de Braschi. Romuald fut créé cardinal diacre par son oncle le 18 déc. 1786, et devint archi-prêtre de la basilique de Saint-Pierre, grand-prieur, à Rome, de l'ordre de Malte, secrétaire des brefs de S. S., préfet de la Propagande, et protecteur d'une foule d'institutions pieuses, de communautés religieuses, de cités et d'établissements publics. En 1800, il fut chef de la faction des créatures de son oncle et un de ceux qui contribuèrent en définitive à l'élection de Pie VII. Lors de la captivité du pape, le cardinal Braschi fut persécuté comme les autres cardinaux, et il retourna à Rome avec Sa Sainteté. A cette époque il eut le bonheur de retrouver un trésor qu'il avait caché avant de partir. En 1815, lors de l'invasion de Murat, le cardinal Braschi suivit le pape à Gênes et revint à la suite du pontife après les cent jours. La santé du cardinal était déjà très-mauvaise, et il ne survécut pas longtemps à ces nouvelles vicissitudes —Braschi-Onesti (le duc *Louis*), frère du précédent, également né à Césène, avait dû à la faveur de son oncle d'assez grandes richesses qui lui ont permis de faire bâtir un beau palais sur la place Navon. En 1797, le 19 février le duc Braschi fut un des signataires pour le pape du traité de Tolentino. Lors des évènements de la révolution romaine, après la mort de Duphot, le peuple voulut incendier le palais du duc Braschi, mais la force armée s'y opposa. Néanmoins ses biens, ses terres, ses musées furent saisis et déclarés propriétés françaises par suite d'une confiscation qui n'avait ni motifs ni excuses. En 1802, le premier consul permit qu'il reprît une partie de ce qu'on lui avait enlevé, c'est-à-dire les statues qu'on n'avait pu emporter. Le duc Braschi accepta la place de maire de Rome, et vint en cette qualité complimenter l'empereur à Paris. Alors il montra un grand dévouement à la cause de Napoléon. Pie VII à son retour lui rendit son emploi de

premier commandant des gardes-nobles. Braschi mourut en février 1816; c'était un homme doux, de peu de moyens et d'un caractère faible. Z.

BRASSEUR (Philippe), né à Mons, vers 1597, fit ses humanités dans cette ville où il eut pour régents les PP. Jean-Sébastien, et Alard Bischie, savants jésuites dont il fait l'éloge pp. 61 et 79 de l'ouvrage que nous indiquerons ci-après sous le n° IV. Il étudia ensuite la philosophie et la théologie à Douai; et, après avoir été ordonné prêtre il retourna dans sa ville natale pour s'y livrer à la prédication et à la confession jusqu'à la fin de sa vie qui ne se prolongea guère au-delà de 1650. La poésie latine, appliquée spécialement aux antiquités religieuses du Hainaut, occupa tous les loisirs de Ph. Brasseur. Pour ne rien hasarder dans la partie historique de ses ouvrages, il visitait à pied les monastères, les églises et autres lieux célèbres de la province à laquelle il avait consacré ses loisirs et son talent. Il parcourut ainsi plus de deux cents lieues en petits voyages qui lui occasionèrent de grandes fatigues et des dépenses considérables. Tout le fruit que Brasseur recueillit de ses travaux et de ses publications, ce fut d'être dédommagé des sommes payées aux imprimeurs. Paquot, le seul des biographes qui ait parlé d'une manière circonstanciée de cet écrivain, donne un catalogue étendu de ses ouvrages. Ce sont pour la plupart des brochures peu importantes, et en vers, sur des légendes ou des miracles. Les plus remarquables sont : *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, Mons, 1637, in-12. Ce volume contient, en quelques vers médiocres et vagues, les éloges de deux cent quatre-vingt-seize personnes dont un grand nombre ne sont ni des *astres* ni des *illustres*, ou n'appartiennent au Hainaut que d'une manière fort éloignée, comme, par exemple, Juste Lipse, qui y est cité deux fois, d'abord parce qu'il étudia à Ath, ensuite pour avoir écrit sur la Vierge de Halle, ville qui dépendait jadis du Hainaut. Ce que dit Brasseur de Jacques de Guyse, ainsi que des autres écrivains et artistes, est peu de chose. Il le fait naître à Mons, et c'est l'opinion commune, adoptée par le savant marquis de Fortia; cependant il eût été bon de remarquer qu'un ancien manuscrit de ses chroniques, vu par le marquis du Chasteler à Vienne, indique Chièvres comme le lieu de sa naissance. Une question plus intéressante, que Brasseur n'avait garde de débattre, c'était celle de la confiance que mérite J. de Guyse. M. de Fortia ne révoque point en doute la bonne foi de cet historien. Mais n'est-il pas prudent d'user d'une extrême réserve dans l'examen de tant de faits appuyés sur des erreurs évidentes, sur des titres manifestement controuvés? Ne faut-il pas redouter à la fois l'excès de la crédulité et du scepticisme? Au reste, il ne faut pas croire que les savants belges, en démêlant leurs origines, ne connaissaient pas J. de Guyse et qu'ils seraient arrivés à de tout autres résultats, s'ils l'avaient eu entre les mains. Cela est plus que douteux. En effet les Bulkens, les Lemire, les d'Outreman, les Chifflet, les Meyer, les Delewarde, etc., avaient étudié les *Annales du Hainaut*, ils les invoquent et les jugent en connaissance de cause. Bien plus : M. de Nelis, venu après eux, en a fait une critique à laquelle il est difficile de ne pas souscrire (*Notice sur*

Jacques de Guyse (1), p. 68 de notre *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, 1re partie). Le titre de *Sydera* annonce que c'est la troisième et dernière partie d'un *Hannonicus prodromus*, où l'auteur devait s'occuper d'abord des saints et ensuite des dignitaires ecclésiastiques du Hainaut. Dans l'avis au lecteur, il convient qu'il aurait pu traiter son sujet en prose, mais la prose veut des faits, des notions sûres et détaillées, et il lui en manquait encore plusieurs; néanmoins, ajoute-t-il, *Quod differtur, ut aiunt, non aufertur*, ce qui est différé n'est pas perdu. Il songeait donc, car il était riche en projets, à publier une histoire littéraire du Hainaut. II. *Aquila S. Guisleno ad ursidungum prævia, seu ejusdem vita, miracula et magnalia : subjecta aliquot ejus ecclesiæ sanctorum panegyris*, Mons, 1644, in-12. Il en avait paru une première édition sous ce titre : *Ursa S. Guisleno prævia*. III. *Cervus S. Humberti, episcopi et primi abbatis Maricolensis, XX elegiis adornatus*, Mons, 1638, in-12. IV. *Par sanctorum martyrum, hoc est SS. Marcellinus et Petrus, Hasnoniensis ecclesiæ patroni*, 2e édit., Mons, 1643, in-12. V. *Diva virgo Camberonensis, ejusdemque cœnobii sancti quidam, reliquiæ plurimæ, abbates omnes, variique magnates in eo sepulti*, Mons, 1639, in-12. VI. *Par sanctorum præsulum, id est, S. Foillanus, episcopus et martyr, item S. Siardus, abbas; præmissa origine monasterii ejusdem S. Foillani apud Rhodium*, Mons, 1641, in-12. VII. *Dionysiani monasterii sacrarium, seu ejusdem sacræ antiquitates, versibus illustratæ*, Mons, 1641, in-12. VIII. *Historiale speculum ecclesiæ et monasterii S. Joannis Valencenensis*, Mons, 1642, in-12. IX. *Panegyris sanctorum Hannoniæ*, Mons, 1644, in-12. X. *Origines omnium Hannoniæ cœnobiorum octo libris breviter digestæ. Pertinenter subnectitur auctarium de collegiatis ejusdem provinciæ ecclesiis, majoris operis primitias edebat*, Mons, 1650, in-12 de 481 pages. Cet ouvrage rédigé en prose et plus substantiel que le précédent, avait été détaché d'une compilation plus considérable intitulée : *Hannonia cœnobitica*. Jean Cœne, abbé de Cambron, en avait déjà accepté l'hommage; mais la mort de ce prélat et les malheurs de la guerre avaient empêché qu'elle fût publiée en entier. L'auteur la gardait donc en portefeuille et s'occupait à l'augmenter, à la corriger sans cesse, la réservant pour des temps plus sereins. Le plan en est indiqué dans la préface des *Origines*. Elle devait renfermer un grand nombre de bulles et de diplômes, avec des notices sur des écrivains monastiques. A l'apparition d'un tel livre, Brasseur fût devenu un *Tite-Live*; jusque-là il n'était qu'un *Curtius*, par allusion à *Curtior* et à *Quinte-Curce*); c'est du moins le compliment que lui adresse Jean Van den Zype de Malines. Valère André attribue à Brasseur une *Bibliotheca Hannoniæ*, qu'il dit avoir été imprimée à Mons, en 1639, in-4°; mais les perquisitions de Paquot et les nôtres nous autorisent à affirmer qu'un semblable répertoire, auquel travaille, assure-t-on, M. Delmotte,

(1) Cette notice rectifie ce qui a été dit dans la *Biographie universelle* touchant la traduction attribuée à J. Lessabé.

bibliothécaire de la ville de Mons, n'a jamais vu le jour. R—F—G.

BRASSEUR. *Voy.* LEBRASSEUR, au Supp.

BRASSICANUS (JEAN-ALEXANDRE KOHLBURGER, plus connu sous le nom latinisé de), philologue, orateur et poète latin, méritait une place dans la *Bibliothèque des érudits précoces* de Klefeker. Né, en 1500, à Wittemberg, il y reçut la couronne poétique lorsqu'il avait à peine dix-huit ans. Le titre de jurisconsulte qu'il prend à la tête de ses ouvrages prouve qu'il avait eu ses grades dans quelque faculté de droit; mais d'ailleurs il n'exerça jamais la profession d'avocat. Ses succès dans les lettres lui ouvrirent la carrière alors si honorable de l'enseignement. Après avoir professé quelque temps à l'académie de Tubingue, il fut appelé à Vienne, où il mourut le 27 nov. 1539. Il avait formé une collection précieuse de manuscrits, dont quelques-uns ont passé dans la bibliothèque impériale. On a de lui des vers encomiastiques, à la tête d'ouvrages de ses contemporains, des préfaces et des opuscules. Nicéron en donne la liste dans ses *Mémoires*, XXXII, 235 et suiv.; mais, quoique assez étendue, cette liste n'est pas complète. Outre des *notes* dans l'édition de *Pétrone*, Francfort, 1529, in-4°, nous citerons de Brassicanus les éditions des *Eclogæ* de Némésien, Strasbourg, 1519, in-4°; de l'*Enchiridion* de Haymond, évêque d'Halberstadt, Halle, 1530, in-12; des *OEuvres* de Salvien (*Voy.* ce nom, tom. XL); des *Lucubrationes* de saint Eucher, évêque de Lyon, Bâle, 1531, in-fol.; des *Dialogues* de Salonius, de Vienne, Haguenau, 1531, in-4°; des *Géoponiques*, Bâle, 1539, in-8°. Toutes ces éditions, quoique fort rares, sont peu recherchées; celle des *Géoponiques* est la première qu'on ait de ce Recueil. Brassicanus a publié des traductions latines, avec le texte en regard d'un *Hymne à Apollon*, dont l'auteur est incertain, Strasbourg, 1523, in-8°; de plusieurs *Opuscules* de Lucien, Vienne, 1527, in-4° et enfin de l'ouvrage de Gennade, *De sinceritate christianæ fidei*. 1530, in-8°. On a de lui : I. *In Carolum, electum regem romanorum, idyllion, elegia, dialogi, epigrammata, xenia* (1519), in-12. Ces pièces furent composées en l'honneur de Charles-Quint. II. ΠΑΝ, *Omnis*, *Carmen*, Strasbourg, 1519, in-4°. Cette pièce, que Brassicanus composa par opposition au *Nemo* d'Ulrich de Hutten, est très-rare (Voy. Gerdes, *Florilegium historico-criticum librorum rariorum*). Elle a été réimprimée dans l'*Amphitheatrum* de Dornau, I, 719. III. *Proverbiorum symmicta*, *cum appendice symbolorum Pythagoræ ex Jamblicho*, Paris, 1532, in-8°; inséré depuis dans différentes éditions des *Adages* d'Erasme. IV. *In Gratias seu Charites commentariolus*, ibid., 1533, in-8°. V. *Epistola de bibliothecis cum primis regia Budensi*. Cette lettre adressée à Christophe de Stadion, que Brassicanus qualifie le prélat le plus éclairé de son temps, renferme sur la bibliothèque de Corvin des détails très-curieux, et qu'on chercherait vainement ailleurs. Imprimée d'abord à la tête de l'édition de *Salvien*, Bâle, 1530, in-fol., elle a été reproduite dans celle de Nuremberg, 1623, et insérée par Joach. Mader dans son recueil *De bibliothecis atque archivis virorum illustrium*, Helmstadt, 1702, I, 115.

Brassicanus dans ses *Notes* sur Pétrone parle avec complaisance de ses *Reconditæ lectiones*, ouvrage resté probablement inédit. Voy. l'*Onomasticon* de Sax, III, 590. VI. *Commentarii in Angeli Politiani Nutricia*, Nuremberg, 1538, in-4°.

W—s.

BRAULT (Charles), archevêque d'Albi, né le 14 août 1752, à Poitiers, appartenait à une famille qui a produit plusieurs hommes de mérite. A peine avait-il terminé ses études, qu'il fut chargé d'enseigner la philosophie au séminaire de La Rochelle. Les talents qu'il développa dans cet emploi fixèrent l'attention de l'évêque de Poitiers, qui ne tarda pas à le rappeler dans son diocèse. Nommé chanoine de Sainte-Radegonde à Poitiers, puis curé d'une des principales paroisses de cette ville, Brault, quoique très-jeune, montra dans les fonctions du pastorat un zèle et une capacité qui furent récompensés par les titres d'archidiacre, de théologal et de grand-vicaire. Peu de temps après, il fut fait professeur de théologie à l'université de Poitiers. La révolution l'obligea de sortir de France. A l'époque du concordat (1802) il fut désigné pour le siège épiscopal de Poitiers; mais, par suite d'une mesure générale, il fut pourvu de l'évêché de Bayeux. Le nouveau prélat s'occupa d'abord d'apaiser les divisions qui troublaient son diocèse, et il y parvint en peu de temps. Grâce à ses soins, les établissements d'instruction et de charité, que la révolution avait détruits, furent réparés. Un séminaire s'ouvrit pour les jeunes ecclésiastiques; les indigents furent instruits et secourus; et des missionnaires, établis pour le diocèse, portèrent, dans les paroisses encore privées de pasteurs, les vérités consolantes de l'Evangile. Au concile de 1811, l'évêque de Bayeux fut du nombre des prélats qui se déclarèrent en faveur des quatre articles regardés comme le fondement des libertés de l'église gallicane; et néanmoins l'estime dont il jouissait à la cour de Rome n'en éprouva aucune atteinte. Il fut, en 1823, transféré sur le siège archiépiscopal d'Albi, que le dernier concordat avait rétabli (1817). Dans ce poste éminent, il sut, comme à Bayeux, concilier tous les esprits par sa tolérance et sa charité. Nommé, sous l'empire, baron et chevalier de la Légion-d'Honneur, il fut créé pair de France en 1827; et mourut le 25 fév. 1833. Il a laissé des *Mandements* et des *Lettres pastorales* écrits avec une onction qui formait le trait principal de son éloquence.

W—s.

BRAULT (Louis), poète lyrique et dramatique, d'une autre famille que le précédent, était né dans la Brie, en 1782. Après avoir fait d'excellentes études dans les lycées de Paris, il obtint un emploi dans les bureaux de l'administration des postes, et sut concilier les devoirs de cette place avec son goût pour la littérature. Un *Recueil d'élégies, de cantates, de romances*, qu'il fit paraître en 1812, lui mérita les encouragements de la critique et des amis puissants. Nommé sous-préfet à Forcalquier, en 1819, il passa quelque temps après, avec le même titre, dans l'arrondissement de La Châtre. Au renouvellement de la chambre, en 1825, le ministre de l'intérieur, M. Corbière, ayant écrit une circulaire aux préfets et sous-préfets, pour les inviter à diriger les élections dans le sens du gouvernement, Brault crut devoir don-

ner sa démission, et revint à Paris, où il prit part à la rédaction du *Constitutionnel*, alors une des feuilles libérales les plus répandues. Quelque temps après, il fit recevoir au Théâtre-Français une tragédie dont le sujet était l'assassinat de Monaldeschi; mais, déjà malade d'une affection de poitrine, il mourut avant que sa pièce pût être mise à l'étude, le 4 mai 1829, chargeant son ami M. Casimir Bonjour de veiller à la représentation de son drame. M. Alexandre Dumas, dont une tragédie sur le même sujet avait été reçue avant celle de Brault, lui ayant cédé son tour, *Christine de Suède* fut représentée le 25 juin, avec un succès que l'on doit attribuer en partie à l'intérêt que jetait sur son ouvrage la mort prématurée de l'auteur. Indépendamment du Recueil déjà cité, on a de Brault: I. *Ode sur le désastre de la frégate* la Méduse, Paris, 1818, in-8° de 16 p. II. *Poésies politiques et morales*, ibid., 1826, in-12. III. *Ibrahim Pacha à la contre-opposition, satire*, ibid., 1827, in-8° de 106 p. C'est une ironie de quatorze cents vers. On ne peut lui refuser du talent; mais les sujets qu'il a traités l'ont forcé d'employer des expressions qui donnent à ses vers quelque chose de bizarre et d'antipoétique. W—s.

BRAY (GUILLAUME), savant anglais né à Shère, en novembre 1736, et mort le 21 décembre 1832, avait passé la plus grande partie de sa vie à Guilford et à Londres dans son étude de procureur, et y avait acquis une fortune considérable. Ses occupations litigieuses ne l'empêchèrent pas de se livrer à la littérature. Membre de la société des antiquaires depuis 1771, il enrichit de plusieurs morceaux l'Archéologie publiée par cette réunion savante, mit au jour d'abord un *Voyage dans les comtés de Derby et d'York*, et puis l'*Histoire du comté de Surrey*, 4 vol. in-8°, 1804-1814 (cet ouvrage avait été commencé par Manning), et publia, en 1817, une édition de la partie la plus importante du manuscrit de la *Sylva* d'Evelyn. Z.

BRAY (FRANÇOIS-GABRIEL, comte de), diplomate français, d'une ancienne famille de Normandie qui fait remonter son illustration jusqu'à Guillaume-le-Bâtard, naquit à Rouen, à la fin de 1765. Etant cadet de famille, il fut destiné à l'ordre de Malte; et, après avoir fait ses études à Rouen, à Nantes et à Paris, il fut reçu chevalier, et se battit contre les Musulmans, lors du bombardement d'Alger. Il revint résider quelque temps à Malte, puis en France, où il entra dans la carrière diplomatique. A cet effet, il fut admis dans les bureaux des affaires étrangères, sous le ministère de Montmorin, et fut dirigé dans son apprentissage par M. de Rayneval. Pour son début, il fut attaché à l'ambassade française près la diète de Ratisbonne. Il s'y lia avec plusieurs diplomates allemands, et lorsque la révolution française éclata, Bray, qui était loin de partager les principes alors dominants, quitta le service public de sa patrie; et, au lieu de rentrer en France, il voyagea en Allemagne, en Suisse, en Hollande et en Angleterre. Une grande partie de ses biens furent confisqués; cependant il paraît que dans la suite il les recouvra, surtout les biens qu'il tenait de sa mère, en Bretagne. En 1797, il reparut à Ratisbonne comme chargé d'affaires de l'ordre de Malte près la diète; mais voyant

sans doute que cet ordre allait s'éteindre, il profita de la connaissance qu'il avait faite de MM. de Montgelas et de Rechberg, pour se faire recevoir au service de l'électeur de Bavière, sans cesser de faire les affaires de l'ordre de Malte. Il fut successivement conseiller de légation près la diète, conseiller intime, et plus tard conseiller d'état. L'ordre de Malte le chargea d'une mission à St-Pétersbourg, d'où cet ordre expirant attendait son salut. En 1800 Bray fut envoyé à Londres par l'électeur, son nouveau maître, et l'année d'après il obtint la légation bavaroise à Berlin. Dans ce poste, s'étant fait relever de ses vœux de chevalier de Malte, il épousa une demoiselle de Lœwenstern, dont la famille possédait des biens considérables en Livonie. Après l'invasion de l'armée de Napoléon en Prusse, Bray ne retourna plus à Berlin. L'électeur devenu roi l'envoya en ambassade à St-Pétersbourg, et l'éleva au rang de comte. Le nouvel ambassadeur fut très-bien accueilli par Alexandre, et comme la famille de sa femme était sujette de la Russie, sa position dans cet état fut des plus agréables. Ayant passé dans les terres de cette famille le temps où l'empereur Alexandre était à l'armée, il en profita pour explorer l'histoire et la botanique de la Livonie. En 1813, il fut chargé par le roi de Bavière de négocier l'adhésion de ce royaume à l'alliance des trois grands souverains contre Napoléon. Après les guerres, en 1815, il retourna à son poste d'ambassadeur à St-Pétersbourg, et y demeura encore quelques années. En 1822, il fut nommé ambassadeur à Paris, poste qu'il occupa près de cinq ans, avec une magnificence qui aurait fait honneur au représentant d'un des plus grands souverains. Né en France et possédant encore des terres considérables en Bretagne, le comte de Bray se trouvait dans sa patrie, tandis que ses titres et honneurs, acquis dans l'étranger, l'attachaient à la diplomatie et aux maisons étrangères. Son hôtel, où le savant était aussi bien accueilli que le noble titré, réunissait des sociétés brillantes et offrait quelquefois des fêtes superbes. Jamais le petit royaume de Bavière n'avait eu un représentant aussi magnifique. Le comte de Bray joignait à un caractère doux une aménité, une affabilité extrêmes, et chez lui la finesse diplomatique était cachée sous un air de confiance et de bonhomie qui prévenait en sa faveur ceux mêmes qui ne partageaient pas ses opinions, peu favorables au système représentatif. Il désira, vers 1827, retourner en Allemagne; le roi de Bavière, avant de lui accorder sa retraite, voulut qu'il exerçât encore quelque temps les fonctions d'ambassadeur à Vienne. Il obéit; mais, peu d'années après, il fut obligé de chercher le repos dans ses terres en Bavière, où il mourut en sept. 1832. Depuis l'établissement de la constitution de Bavière, il était membre de la chambre haute; mais il ne put guère y paraître. Les souverains étrangers l'avaient décoré de leurs ordres. Au milieu des occupations diplomatiques, il avait toujours cultivé les lettres et les sciences, et il avait publié plusieurs ouvrages, dont voici les titres : I. *Voyage aux salines de Saltzbourg et de Reichenhall, et dans une partie du Tyrol et de la Haute-Bavière*, Berlin, 1807, réimprimé à Paris, même année, in-12, ouvrage écrit dans un style léger et piquant. Pendant son ambassade à

Paris, l'auteur en donna une édition de luxe, in-fol., avec 24 planches, Paris, 1825. Cette troisième édition contient aussi quelques additions au texte. II. *Essai critique sur l'histoire de la Livonie*, suivi d'un tableau de l'état actuel de cette province; Dorpat, 1817, 3 vol. in-12. Les deux premiers volumes de cet ouvrage traitent de l'histoire de la Livonie, et le troisième des habitants, de leurs mœurs et de la statistique du pays. L'ayant fait imprimer à ses frais, l'auteur en fit présent à l'université de Dorpat. Il avait fait paraître auparavant un *Mémoire* sur la Livonie, dans le tom. IV des *Mémoires de l'académie des sciences de Munich*, dont il était membre. Il adressa dans la suite à Malte-Brun, pour les *Nouvelles Annales des Voyages*, mars 1823, des Lettres sur les habitants de la Livonie et de l'Esthonie. III. *Essai d'un exposé géognostico-botanique de la Flore du monde primitif*, par Gaspard, comte de Sternberg, traduit par le comte de Bray; Leipzig, Prague et Ratisbonne, 1820-24, 3 cah. in-fol., avec pl. Le 2e volume des *Mémoires de la société courlandaise pour les sciences et arts* contient de lui un *Essai sur la botanique de la Livonie;* d'autres observations de Bray sur la botanique sont insérées dans les Mémoires de la société des botanistes de Ratisbonne et dans divers recueils périodiques consacrés à cette science. Voy. sa vie dans les *Zeitgenossen*, nouv. série, n° XIII. D—G.

BRAYER (Jean-Joseph), d'une ancienne famille qui a produit plusieurs magistrats au parlement de Paris, et un célèbre médecin (*Voy.* ci-après), naquit à Soissons, en 1741. Après avoir terminé ses études, il fut pourvu de la double charge de conseiller et d'avocat du roi au bailliage de cette ville; et quelques années après de celle de procureur-général au conseil supérieur de Châlons. Lors de la suppression de ce conseil il revint à Soissons, où il remplit la place de lieutenant-général de police. En 1784, le débordement de l'Aisne ayant causé de grands désastres dans le Soissonnais, Brayer adoucit autant qu'il le put le sort de ses malheureux compatriotes en fournissant un asile et des vivres à ceux dont les maisons avaient été renversées par les eaux. Il contribua beaucoup à l'approvisionnement de Paris en 1788, et déploya dans cette circonstance un zèle et une fermeté qui lui méritèrent les éloges du ministre Necker. Après la retraite de l'intendant du Soissonnais (M. de Blossac), il resta seul chargé de l'administration avec le titre de subdélégué-général, et parvint à maintenir l'ordre dans cette province, malgré les nombreux émissaires envoyés de Paris pour la soulever. Il fut nommé, en 1790, commissaire du roi près le tribunal du district de Soissons; mais, destiné quelques jours après la chute du trône, il fut emprisonné, pendant la terreur, et conduit à Paris pour y être jugé par le tribunal révolutionnaire. Il ne dut la vie qu'au 9 thermidor. Ses concitoyens lui donnèrent bientôt une preuve de leur estime en l'élisant juge de paix. Arrêté de nouveau, en 1799, pour avoir « formé le plan tyrannique et liberticide de rétablir le trône et le sceptre du despotisme, » il fut absous de cette ridicule accusation; et quelques mois après, le premier consul le nomma juge au tribunal d'appel d'Amiens. En 1802, il obtint la présidence du tribunal de Soissons; et

mourut président honoraire le 2 janvier 1818. Au mois de mars 1815, le président Brayer avait reçu des lettres de noblesse en récompense de ses services. Un *Mémoire sur les subsistances* qu'il remit, en 1816, au gouvernement lui valut une lettre flatteuse du ministre.—BRAYER (*Jean*), son frère, mort en 1826 à Soissons, où il possédait une magnifique brasserie, l'avait aidé dans la rédaction du *mémoire* dont on vient de parler. C'était un homme fort instruit, et qui, sans négliger son commerce, cultivait les lettres avec quelque succès — BRAYER (*Nicolas*), médecin de la même famille, était né en 1604, à Château-Thierry. Reçu docteur, en 1628, par Gaspar Brayer, son père, il acquit la réputation d'un des plus habiles praticiens de son temps, et une immense fortune dont il sut faire le plus noble usage. Indépendamment des charités qu'il faisait par lui-même, il remettait, tous les mois, mille francs au curé de sa paroisse pour les distribuer aux indigents. Lorsqu'il était appelé par un pauvre, il lui laissait, à chaque visite, l'*écu d'or* qu'il avait reçu d'un riche. A la mort de Vallot (1671), Brayer fut désigné pour lui succéder dans la place de médecin du roi; mais il refusa d'accepter un honneur brigué par tant de ses confrères. Brayer mourut en 1676, à Paris, et fut inhumé dans l'église Saint-Eustache. Gui Patin l'estimait, bien que Brayer ne partageât pas son aversion pour l'antimoine, et il en parle dans ses *lettres* avec éloge. Boileau l'a cité dans l'*Épître à son jardinier*. Le *Discours* de rentrée prononcé par Bachot, en 1677, contient des détails honorables sur Brayer. On peut encore consulter *la Notice des hommes célèbres de la faculté de médecine de Paris*, par Hazon, p. 118.

W—s.

BRAYER *de Beauregard* (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), neveu du président (*Voy.* l'article précédent), et fils du brasseur, naquit à Soissons en 1770. Après y avoir achevé ses études au collège dirigé par les PP. de l'oratoire, il entra dans les bureaux de l'administration provinciale, et devint secrétaire rédacteur de la commission intermédiaire. A la suppression des assemblées provinciales, il passa dans les bureaux du district de Soissons; mais atteint par la réquisition, en 1793, il fit partie du premier bataillon de l'Aisne, dont il devint quartier-maître. La vie militaire n'ayant aucun attrait pour lui, il demanda son congé, et vint à Paris où il vécut dans la société des savants et des gens de lettres que la révolution avait épargnés. Nommé professeur au prytanée de Saint-Cyr, il se démit de sa chaire au bout de deux ans, pour se livrer à l'étude de l'économie politique; et il fit un voyage en Hollande d'où il rapporta de curieux documents sur le commerce et l'industrie de ce pays. Dalphonse, alors préfet du Gard, lui ayant offert, en 1806, la place de chef de son secrétariat, Brayer l'accepta, et il employa ses loisirs à réunir des matériaux pour la statistique de ce département. Cet ouvrage était près de sa fin, lorsque Dalphonse quitta cette préfecture. Le manuscrit en a été remis, en 1833, à M. Lacoste, préfet du Gard. De Nîmes, Brayer vint, en 1812, à Laon occuper le même poste; et la *Statistique* du département de l'Aisne, l'un des meilleurs ouvrages de ce genre, lui valut, en 1827, le prix fondé par M. de

Montyon. Ses infirmités l'ayant forcé de renoncer, en 1832, aux fonctions publiques, il ne laissa pas, quoique souffrant, de revoir la *Statistique de l'Aisne*, dont il préparait une seconde édition. Il projetait aussi de donner une nouvelle histoire de Soissons depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours; mais étant venu à Paris consulter les médecins, il y mourut le 1er janvier 1834. Outre les *notices* des *monuments, établissements et sites les plus remarquables du département de l'Aisne*, dessinés et lithographiés par M. Pinguet, professeur à Saint-Quentin, Paris, 1823, in-fol. oblong, on a de Brayer : I. *Panorama de Paris et de ses environs*, ou Paris vu dans son ensemble et dans ses détails, Paris, 1805, 2 vol. in-12. II. *Coup d'œil sur la Hollande*, ou Tableau de ce royaume en 1806, ibid., 1807, 2 vol. in-8°; cet ouvrage dont les journaux rendirent un compte avantageux est estimé. III. *L'honneur français*, ou Tableau des personnages qui, depuis 1789, jusqu'à ce jour, ont contribué, à quelque titre que ce soit, à honorer le nom français, ibid., 1808, 2 vol. in-8°. Cl.-Louis-Michel Sacy avait publié un ouvrage sous le même titre, Paris, 1782-83, 12 v. in-12. IV. *Relation du voyage de madame la duchesse de Berri et de son pèlerinage à N.-D.-de Liesse*, accompagnée de notices historiques, ibib., 1821, in-8°. V. *Statistique de l'Aisne*, précédée d'une carte du département, Laon, 1824-26, 2 vol. in-4°. La première partie contient la topographie du département, des recherches sur sa population, son histoire, ses antiquités, et enfin le tableau de son administration. La seconde embrasse l'agriculture, l'industrie et le commerce. VI. *Vingt jours de route*, ou Considérations sur l'amélioration qu'a reçue le service des voitures publiques depuis le commencement du siècle, ibid., 1830, in-8°. VII. *L'Histoire de la ville de Soissons*. L'auteur en a publié le *prospectus* en 1833, in-8°. Les matériaux qu'il avait recueillis pour cet ouvrage sont entre les mains de son frère, bibliothécaire à Soissons, qu'il s'était associé pour ce travail, et qui se propose de le terminer. — BRAYER, fils du président, directeur des contributions du département de l'Eure, mort à Chartres en 1833, s'était occupé pendant plus de vingt ans à recueillir des collections précieuses sur la minéralogie, les fossiles et plus particulièrement sur les plantes. Il avait accompagné ces collections de notes et observations, dont on regrette qu'il n'ait pas publié la description. Il s'était aussi livré à des recherches d'antiquités, et possédait une nombreuse collection de médailles rares et précieuses.

W—s.

BRAZIER (CLAUDE-JOSEPH), médecin vétérinaire, né en 1739, à la Grande-Rivière, bailliage de Saint-Claude, acheva ses cours à l'école de Lyon, et devint chef de la salle d'étude. Ayant renoncé à l'enseignement, il fut nommé garde-haras à Baume-les-Dames, place qu'il remplissait encore à l'époque de la révolution. Depuis 1780, il était correspondant de l'académie royale de médecine. Pendant son séjour à Lyon, il avait connu l'abbé Rozier, et il ne cessa d'entretenir une correspondance active avec ce célèbre agronome, dont il a été l'un des collaborateurs pour le *Dictionnaire d'agriculture*. M. Huzard a vivement critiqué quelques-uns de ses articles dans le *Journal de médecine*. Brazier mou-

rut à Besançon le 24 avril 1808. On connaît de lui : I. *Projet qui indique les moyens les moins coûteux et les plus sûrs de relever l'espèce des chevaux en Franche-Comté*, Besançon, 1780, in-8°. II. *Traité sur l'épizootie*, ibid., 1794, in-12. Cet opuscule et les deux suivants ont été imprimés aux frais du département du Doubs. III. *Avis au peuple des campagnes sur les maladies contagieuses qui attaquent les hommes et les animaux*, ibid., 1795, in-8°. IV. *Observations sur l'épizootie qui règne dans le département du Doubs avec les moyens d'en préserver le bétail*, ibid., 1796, in-8°. W—s.

BRÉARD (Jean-Jacques), propriétaire à Marennes où il était né vers 1760, devint en 1790 vice-président du département de la Charente-Inférieure, et fut nommé l'année suivante député à l'assemblée législative. Il provoqua dès les premières séances un décret d'accusation contre Gauthier, Malvoisin et Marc fils, comme embaucheurs pour les princes émigrés. En février 1792, il présenta un rapport sur les troubles d'Avignon, fit décréter la division du comtat en deux districts, et prit souvent la parole sur la situation de ce pays. Le 8 juillet il parla contre le journal de Mallet-Dupan. Le 30 août il fit décréter la confiscation des biens de ceux qui *fomenteraient des troubles* et demanda ensuite le décret d'accusation contre l'évêque Castellane et contre le maire de Mende; enfin dans toutes les questions Bréard se montra au nom de la liberté, comme la plupart de ses collègues, un des plus ardents proscripteurs. Élu, en septembre 1792, député à la Convention nationale, il fut nommé commissaire pour retirer du greffe du tribunal du 10 août les pièces relatives à Louis XVI (1). Il vota la mort de ce prince sans appel, sans sursis, et avec invitation d'envoyer le procès-verbal de sa condamnation à tous les départements. A l'occasion de l'assassinat de Michel Lepelletier il proposa des visites domiciliaires. Le 24 janvier il fut nommé secrétaire, et président le 8 février, puis membre du premier comité de défense générale établi le 25 mars, et enfin du premier comité de salut public formé le 4 avril à l'occasion de la déclaration de guerre qui fut faite à l'Angleterre et à l'Espagne. En février 1793, il avait prononcé au nom du comité de marine un discours où l'on remarquait les phrases suivantes. « Bientôt le « gouvernement anglais reconnaîtra « l'erreur où l'ont entraîné nos perfides et lâches déserteurs qui ont « su lui persuader que notre marine, « jadis redoutable à nos rivaux, était « anéantie par la défection de presque la totalité des officiers. Égaré « par des suggestions perfides le ministère anglais a pu espérer des « conquêtes faciles. Bientôt il reconnaîtra la fausseté de ses calculs, « et nos navires prouveront à l'Europe étonnée, que les Français « libres savent triompher sur mer

(1) Bréard prononça, le 24 déc. 1792, un discours *sur la situation actuelle des armées de la république française, et sur les mesures à prendre pour affermir la liberté* (in-8° de 15 pag.). On trouve dans ce discours quelques idées raisonnables, surtout à la veille de 1793 : « Ne serait-ce pas, disait Breard, la plus grande de toutes les folies, de vouloir opérer spontanément une révolution universelle qui doit évidemment être l'effet graduel des progrès de la raison et de la philosophie ? Rejetons donc ces projets insensés, fruits de l'imagination délirante de quelques hommes qui veulent être plus sages et plus puissants que la nature. » Ce discours était suivi d'un projet de décret en quinze articles qui fut renvoyé à l'examen des comités diplomatique, de la guerre, de la marine et des finances réunis. V—ve.

« comme sur terre (2). » Dès le 16 mai Bréard dénonça les commissaires à St-Domingue Polverel et Sonthonax, et les fit décréter d'accusation le 16 juillet suivant. Le 25 il attaqua le ministre Bouchotte, et défendit Marat, qu'il croyait *pur, mais égaré*. Le 10 juillet il soutint une discussion très-vive contre Camille Desmoulins, qui avait accusé les membres du comité de salut public, et que par représailles on accusait de liaisons avec des aristocrates et surtout avec le général Dillon. Le 23 du même mois, Bréard fit assimiler aux émigrés tout citoyen qui se serait rendu dans une ville rebelle. Le 7 août il fit décréter l'arrestation de tous les étrangers suspects. Il présida de nouveau la Convention au 4 août, et le 25 il fut envoyé à Brest pour y organiser l'escadre; il s'y conduisit avec modération. Prudhomme dit à ce sujet: « Le protestant Jean-Bon Saint-André parut à son tour à Brest: Bréard était déjà dans cette ville; et, malgré les nombreux émissaires de la montagne, ce représentant avait su jusque-là conserver la tranquillité dans cette commune. » Il paraît que Jean-Bon gâta l'ouvrage de Bréard. Le 15 avril 1794, celui-ci appuya le décret proposé par St-Just, ordonnant l'expulsion des nobles de Paris, et insista pour qu'il ne leur fût accordé que huit jours pour s'éloigner. Le 8 thermidor (26 juillet 1794), il s'opposa à ce que le discours de Robespierre fût imprimé, et se montra dans ce grand évènement tout-à-fait contraire au dictateur. Deux jours après sa chute il entra au comité de salut public, et fit décréter la liberté de Polverel et Sonthonax, dont il avait été l'accusateur. Le 8 août il interpella vivement Fouquier-Tinville amené à la barre de la Convention, et lui demanda compte de sa conduite dans l'affaire de Catherine Théos. Le 3 octobre Cambon déclara que Bréard étant membre du premier comité de salut public avait été un des signataires d'un arrêté secret contre Robespierre et Danton, formant alors un comité particulier à Charenton. Dans la discussion qui eut lieu le même jour contre les membres du comité de salut public avant le 9 thermidor, Bréard dit que le projet de l'Angleterre était de faire périr la Convention par la Convention elle-même, et fit passer à l'ordre du jour sur l'accusation de Legendre. Le 5 décembre il appuya les demandes des citoyens de Bédouin incendiés par Maignet, et fit décréter que le comité de sûreté générale s'occuperait de les secourir. Le 4 janvier, il fut élu de nouveau membre du comité de salut public, et, le 9 mars, il appuya la proposition d'une fête annuelle en l'honneur des vingt-un Girondins morts sur l'échafaud. Entré, dans l'an IV (1795), au conseil des anciens, il en fut secrétaire dès la formation. Le 26 janvier 1796, il appuya vivement le maintien de la confiscation des biens que les émigrés avaient à espérer de leurs ascendants. Après le 18 brumaire (9 nov. 1799), Bréard fit partie du nouveau corps législatif, et il en sortit en 1803. Il mourut

(2) Le but de ce rapport était de provoquer un décret portant destitution de tous les officiers de marine *rebelles à la loi* ou *absents*, et de faire entrer les marins du commerce dans la marine militaire: « Ce n'est, disait Bréard, que parmi les marins du commerce que vous trouverez, réunis au civisme, des talents, de l'expérience, et un courage imperturbable..... Que ne sont-ils en ce moment tous réunis autour de vous, ces navigateurs intrepides, que des hommes orgueilleux avaient l'injustice de mépriser, même lorsqu'ils suppléaient à leur impéritie!...... Vous verriez éclater les transports de leur joie et de leur reconnaissance, etc. V—ve.

dans la retraite avant que la loi de 1816, contre les régicides, pût l'atteindre. — Bréard *de Neuville*, conseiller-clerc au parlement de Dijon, était né dans cette ville en 1748 et mourut à Paris en 1818. Il a publié I. *Nécessité de se soumettre à la convention entre Pie VII et le gouvernement français*, 1802, in-8°. II. *Question de droit très-importante*, 1814. III. *Traduction des Pandectes de Justinien mises dans un nouvel ordre par Pothier*, 1818 à 1823, 24 vol. in-8°. Les premiers volumes furent imprimés en 1807 et années suivantes. L'entreprise ayant été interrompue fut reprise par MM. Moreau de Montalin et Borie. IV. *Dictionnaire latin et français de la langue des lois, tiré du cinquantième livre des Pandectes de Justinien*, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Z.

BRECHTEN (Nicolas Van) ou **VERBRECHTEN** était né à Harlem vers le milieu du treizième siècle. Poète contemporain de Maerlant, il est cité dans son *Miroir historial* (*Spiegel historiael of Rym Kronyk*). Maerlant mentionne un poème de Van Brechten traduit ou imité du français et appartenant au siècle de Charlemagne, poème, selon lui, rempli de fables, mais écrit avec agrément. Il paraît hors de contestation que Van Brechten traduisit le roman d'Huon de Villeneuve sur les quatre fils Aymon (*Reinout Van Montalbaen of de vier Heemskinderen*; *V.* Aymon, LVI, 611). Bilderdyk a inséré des fragments de cette version dans ses *Nouveaux mélanges littéraires* (*Nieuwe Toul, en Dichtk Versch*), sur la copie que lui avait communiquée Hoffmann de Fallersleben. Il est probable que le même trouvère, hollandais ou flamand, traduisit aussi le roman de *Maugis* ou *Malaghys*, dont M. Hoffmann découvrit à Harlem, chez les frères Enschedé, un fragment de 118 vers qu'il inséra en 1821 dans le *Messager des arts et des lettres* (*Kousten Letterbotte*, IIe part., p. 312), et que Bilderdyk donna ensuite dans ses mélanges avec une préface et des notes. Hoffmann compara ce débris avec la traduction allemande complète dont il existe deux copies de la fin du XVe siècle à la bibliothèque de Heidelberg, et s'assura aussi qu'il appartenait véritablement au roman de Maugis. On attribue encore à Van Brechten la traduction du roman de *Guillaume au court-nez*, c'est-à-dire de Guillaume d'Orange, fiction dont Nicolas Leclerc parle dans sa chronique rimée de Brabant, et qui, datant du onzième siècle, fut renouvelée dans le suivant par un poète qui annonce que

Moult a long-temps qu'elle est mise en oubli,

et qu'il va la ressusciter d'après les manuscrits de Saint-Denis. Ce poète est Guillaume de Bapaume. Quant à l'écrivain hollandais, on peut consulter les *Veillées historiques* de Van Wyn, I, 261-264. R—f—g.

BREDOW (Gabriel-Godefroi), savant et homme d'état, né à Berlin en 1773, de parents très-pauvres, eut le bonheur d'être distingué au gymnase de Joachimsthal par le docte Mierotto qui sut apprécier ses dispositions, et obtint pour lui une place gratuite. De ce gymnase Bredow passa à l'université de Halle, entra au séminaire philologique, et fit marcher parallèlement l'étude de la théologie et la connaissance de l'antiquité. En 1794, il fut admis à l'é-

cole normale (Schullehrerseminar), dirigée par Gedike; et, deux ans après, il se rendit à l'invitation de J.-H. Voss qui l'appelait à Eutin, et avec lequel il partagea la chaire de rhétorique. C'est à cette époque qu'eurent lieu ses grands travaux sur les mesures du ciel et de la terre essayées par les anciens. Il mit aussi un zèle extrême à commenter les poètes de l'antiquité. Quelque temps après il remplaça Voss dans le rectorat; puis, en 1804, il se rendit, en qualité de professeur d'histoire, à Helmstædt. Là, il se distingua par la hauteur de ses vues et la hardiesse de ses jugements. Toutefois, le danger des questions qu'il remuait l'y fit renoncer; et il reprit ses études sur l'antiquité. Un plan immense s'était offert à lui: c'était de dérouler le tableau de tous les systèmes géographiques connus depuis Homère jusqu'au moyen âge. Un tel travail exigeait, comme préliminaire, la révision des textes de tous les petits géographes grecs. Ce motif amena Bredow à Paris en 1807. Il y resta huit mois, et y fit dans les bibliothèques de riches acquisitions de matériaux. Revenu en Allemagne, il se rendit suspect aux gouvernements de la confédération du Rhin par les sentiments qu'il laissait percer contre la suprématie française et pour l'indépendance germanique. Les dénonciations et les petites vexations le poursuivaient déjà lorsque, fort à propos pour lui, l'université nouvellement transportée de Breslau à Francfort-sur-l'Oder lui offrit une chaire. Il l'accepta de grand cœur, et fut en outre nommé conseiller de régence par le roi de Prusse. C'est au sein de ce doux et honorable cumul qu'il eut la satisfaction de voir les armées des souverains alliés abattre enfin la gigantesque puissance de Napoléon. Il ne survécut guère à ce grand évènement, et une maladie douloureuse, réputée incurable dès qu'elle se déclara, l'enleva en sept. 1814. Bredow était un homme remarquable à tous égards : science, méthode, chaleur, amour véritable et consciencieux de la patrie, tels furent les caractères de son enseignement, et ces caractères il les porta dans ses livres qui tous se lisent avec fruit. En voici la listes I. *Manuel de l'histoire ancienne*, 1799 (la 5[e] édition de cet ouvrage a paru en 1825, Altona). II. *Recherches sur quelques points isolés d'histoire, de géographie et de chronologie anciennes*. III. *Chronique du dix-neuvième siècle*. Des difficultés toujours renaissantes l'engagèrent à laisser de côté cet ouvrage. Il chargea Venturini de le continuer, et conçut alors le projet de l'histoire des systèmes de géographie. IV. *Epistolæ parisienses*, 1814, in-8°. V. *Essai sur Charlemagne*. Ce morceau indique chez l'auteur autant de sagacité que d'érudition.

P—OT.

BRÉGUET (Abraham-Louis), célèbre horloger, naquit à Neufchatel en Suisse, le 10 janv. 1747, d'une famille de Français réfugiés. Les premières études auxquelles on assujétit l'enfance ne se trouvèrent point de son goût, et dès-lors ses maîtres conçurent une assez mauvaise idée de ses dispositions. Mais sa mère devenue veuve lorsqu'il n'avait encore que dix ans, s'étant remariée à un horloger, celui-ci fit quitter à Bréguet le collège où il perdait son temps et l'appliqua, sous sa direction immédiate, à l'horlogerie. L'enfant ne montra pas plus de vocation pour un travail aussi sédentaire que pour la grammaire et le latin; mais, peu à

peu, les combinaisons mécaniques l'intéressèrent, et sa répugnance cessa. Lorsqu'il eut atteint l'âge de quinze ans, son beau-père le conduisit à Paris avec sa mère et sa sœur, et le plaça chez un horloger de Versailles qui lui fit faire un apprentissage régulier, et dont il devint le plus habile ouvrier. La mort de son beau-père et de sa mère le laissa sans fortune et sans appui avec sa sœur à soutenir. Sa constance triompha de tous les obstacles; un travail prolongé le mit à même non seulement de subvenir à tous leurs besoins, mais encore de suivre un cours de mathématiques : car déjà il sentait que la connaissance des sciences exactes était pour lui un préliminaire indispensable. Son professeur fut l'abbé Marie qui sut apprécier son génie et son caractère. C'est à partir de ce temps que le nom de Bréguet sortit de la foule. Tout en surmontant les difficultés de sa position, l'artiste avait reculé les bornes de l'art. Ses ouvrages étaient déjà renommés dans toute l'Europe. Un jour le duc d'Orléans, étant à Londres, fit voir une montre de Bréguet à l'horloger Arnold qui passait pour le premier de l'Europe. Arnold, après avoir admiré le mécanisme de ce chef-d'œuvre et l'exécution de toutes les pièces, se hâta de venir à Paris pour y faire connaissance avec notre artiste; et, en partant, il lui confia son fils qui resta deux ans sous ce nouveau maître. Lors de la révolution, Bréguet, quoique totalement étranger à la politique, devint suspect au parti dominant; mais, grâce à quelques personnages influents, il lui fut permis de quitter la France. Il se rendit alors dans la Grande-Bretagne; et il y resta deux ans. Un ami généreux, M. Desnay-Flytche, voulut qu'il fût pendant ce temps à l'abri de la nécessité, et le força d'accepter un porte feuille garni de banknotes. Bréguet put donc se livrer exclusivement à des recherches mécaniques, et c'est ce qu'il fit conjointement avec son fils qui l'avait accompagné sur la terre d'exil. Revenu en France, après avoir considérablement augmenté le fonds de ses connaissances, il y trouva ses établissements détruits; mais les secours de ses amis et les nouveaux moyens de succès qu'il apportait l'eurent bientôt mis à même de les relever et de les agrandir. Depuis ce jour, il ne cessa d'améliorer toutes les branches de l'art, et d'accroître sa réputation qui finit par être sans rivale. Du reste, nul incident remarquable ne varia sa longue et paisible carrière. Il devint successivement horloger de la marine, membre du bureau des longitudes, et, en 1816, membre de l'Institut en remplacement de Carnot. En 1823, il fut membre du jury pour l'examen des produits de l'industrie. C'est peu de temps après avoir cessé ces fonctions momentanées qu'il fut subitement frappé de mort, le 17 septembre 1823, à cinq heures du matin, tandis qu'il travaillait à son grand ouvrage sur l'horlogerie. Sa fin rappelle celle d'Euler, qui, comme lui, mourut en quelques instants, sans avoir éprouvé d'agonie (1). Les perfection-

(1) Des discours furent prononcés sur sa tombe par MM. Arago, Ch. Dupin et Ternaux aîné; M. Népomucène Lemercier consacra des vers à sa mémoire. Le caractère de Bréguet n'était pas moins remarquable que son talent. Il était recherché dans les premières classes de la société, où il comptait plusieurs amis. On a dit de lui qu'il avait toujours conservé la naïveté de la jeunesse et même celle de l'enfance; qu'il voyait tout en beau, excepté ses ouvrages; qu'en lui tout était égal, uni, simple; qu'il était timide sans être jamais embarrassé; qu'on trouvait des rapports entre lui et le bon La Fontaine; qu'il n'avait jamais voulu quitter sa petite et modeste maison, où la fortune était venue le trouver; qu'il était toujours prêt à être utile aux artistes; que tous étaient heureux autour de

nements apportés par Bréguet, dans cette partie de la mécanique à laquelle il avait consacré ses veilles, ont eu pour résultat de donner à la France la première horlogerie de l'Europe, au dire de tous ceux qui ne sont pas Anglais. Ses perfectionnements s'étendent à toutes les branches comme à toutes les parties de l'art. Dans l'impossibilité de les énumérer tous ici, bornons-nous à en indiquer les principaux. C'est à lui qu'on doit, sinon la première idée, du moins l'usage commode des montres perpétuelles qui se remontent d'elles-mêmes par le mouvement qu'on leur donne en les portant. Cette invention ingénieuse daterait, suivant quelques auteurs, du milieu du dix-septième siècle ; et un ecclésiastique français en dispute l'honneur à un artiste de Vienne. Mais, quel que soit le véritable auteur de la découverte, le fait est que les montres de ce genre étaient plutôt des hochets propres à satisfaire la curiosité que d'utiles instruments. Non seulement elles ne se remontaient qu'à l'aide d'une marche longue et même pénible, mais encore elles se dérangeaient à tout instant. Bréguet, en les recomposant sur de meilleurs principes, fit disparaître jusqu'à la moindre trace de ce double inconvénient. Il leur donna la plus parfaite régularité, les varia, les compliqua de toutes manières, les fit à secondes, à quantièmes, à équation et à répétition sonnant les minutes. Perfectionnées d'après ses méthodes, elles sont aujourd'hui arrivées au point de n'avoir plus besoin du mouvement que communique la marche la plus douce, que pendant un quart d'heure sur trois jours ; et, si l'on cesse de les porter, elles marchent encore trois jours quoiqu'au repos. Quelques-unes de celles qu'il a exécutées ont été portées huit ans sans avoir été rouvertes et sans éprouve la moindre altération. C'est Bréguet qui, pour garantir de fractures le pivot du balancier, en cas de choc violent ou de chute de la montre, imagina le parachute qui préserve le régulateur de toute atteinte, invention précieuse surtout pour les montres de poche. C'est lui qui, le premier, fabriqua des cadratures de répétition d'une disposition plus sûre, laissant plus de place pour les autres parties du mécanisme. Aux timbres qui anciennement, dans les montres à répétition, exigeaient pour être entendus que l'on pratiquât à la boîte des ouvertures par où la poussière s'introduisait et qui amenaient rapidement la destruction de l'instrument, Bréguet substitua les ressorts-timbres dont le son est d'autant plus net et plus fort que la boîte est plus exactement fermée, et qui bientôt, remplaçant les vieux timbres, donnèrent lieu à une branche d'industrie nouvelle, aujourd'hui répandue d'un bout à l'autre de l'Europe, les montres-cachets-tabatières, et boîtes à musique. Portant également son attention sur tous les points de son art, sur ceux qu'appellent les exigences de la mode comme sur ceux qui offrent une utilité matérielle incontestée, il fit marcher de front et les dispositions modernes les plus avantageuses pour la bonté du mécanisme intérieur de la boîte, et les nouvelles formes de boîtes, de cadrans, les distributions agréables et commodes des aiguilles, des quantièmes, l'emploi de métaux divers, les ornements, etc. ; et comme l'idée

lui, et lui plus que les autres. On raconte qu'étant devenu un peu sourd sans devenir susceptible, il disait, quand on riait de quelque quiproquo, *dites-le-moi donc que je rie aussi*, ce qu'il ne manquait pas de faire. V—ve.

des ressorts-timbres, toutes ces inventions donnèrent l'essor à une foule d'industries secondaires, et furent aussi utiles au mouvement du commerce qu'au progrès de l'art même. Mais, c'est surtout aux sciences exactes, à l'astronomie, à la physique et à la navigation que Bréguet, en multipliant les moyens de calculer les minima les plus délicats de la durée avec la dernière exactitnde, a rendu des services inappréciables. En vain le rédacteur de la *Revue d'Edimbourg*, dans un article artificieusement louangeur, a semblé vouloir restreindre le mérite de Bréguet sous ces points de vue, en plaignant l'artiste d'avoir eu trop souvent en France les caprices de la mode et non les demandes de la science à contenter et à servir. La réalité, c'est que les heureuses modifications apportées par Bréguet dans tout ce qui tient à l'élégance et au solide l'occupèrent bien moins et figureront en moins grand nombre dans la liste de ses inventions que les innombrables perfectionnements par lesquels il recommanda ses chronomètres anx astronomes et aux navigateurs. Plusieurs échappements libres témoignèrent de la fécondité de son génie, et de la variété de ses plans. Tels sont l'échappement naturel qui peut se passer d'huile, et dont la théorie fut quelque temps un secret pour le public; l'échappement à force constante et à remontoir indépendant, le meilleur de tous ceux que l'on connaît; l'échappement à hélice, l'échappement à tourbillon par lequel le balancier, outre le mouvement de vibration, exécute au bout d'un certain temps un mouvement de rotation sur son axe, de telle sorte que, supposé le chronomètre dans un point donné, chaque extrémité du balancier a successivement été la plus élevée au moment du repos, et que toutes les inégalités qui penvent se trouver dans son poids sont compensées pendant chaque révolution; le double échappement qui est tout simplement une montre-double pourvue de denx échappements et de deux balanciers pour la régler. Cette idée fut depuis appliquée aux pendules par Bréguet lui-même en leur ajoutant un second régulateur. Les deux mouvements et les deux pendules, quoique absolument séparés, s'influencent néanmoins de manière à se régler mutuellement et à acquérir, l'un par l'autre, nne marche beaucoup plus régulière qu'on ne l'aurait par un seul. Ce moyen de contrôle rectifie à merveille les erreurs. La perfection de la montre-double a été constatée par des expériences spéciales citées dans un rapport fait à l'Institut. C'est ainsi que de ses ateliers sortirent nombre de pendules astronomiques, de montres ou horloges marines et de chronomètres de poche dont les constructions diverses furent son ouvrage et qui, en précision et en solidité, comme en élégance, surpassèrent tout ce que l'on connaissait de plus parfait. Parmi ces chronomètres, nous mentionnerons particulièrement ceux qu'il construisit en assez grande quantité sur les mêmes principes et dans les mêmes dimensions, de manière à ce qu'une partie homologue de chacune d'elles pût s'ajuster dans toutes les autres, seulement en serrant deux vis et à ce que, si quelque accident arrivait à l'un d'eux, la partie endommagée fût remplacée par une autre en moins de cinq minutes. L'exposition de 1819 fut enrichie par Bréguet de plusieurs chefs-d'œuvre, les uns d'nne haute importance pour la science, les

autres remarquables par le double mérite de la difficulté vaincue et la beauté de l'exécution. A la première classe appartiennent, outre l'horloge-double et la montre-double ci-dessus mentionnées, l'horloge marine à tourbillon, achetée par le comte de Sommariva, et le compteur astronomique, renfermé dans le tube d'une lunette d'observation, qui rend sensible à la vue les dixièmes de seconde, et permet même d'apprécier les centièmes de seconde. Dans la deuxième catégorie se rangent une infinité de beaux chronomètres de poche, simples ou à répétition, à quantièmes, etc., plusieurs pendules de voyage à répétition, réveil, mouvement de la lune et quantième complet, construits sur les principes et avec les soins d'un bon garde-temps; un compteur militaire avec sonnerie pour régler le pas de la troupe et dont le mouvement est suceptible de s'accélérer ou de se ralentir à volonté; une montre de cou contenue dans une double boîte, le tout d'une ligne et demie d'épaisseur et de onze lignes de diamètre, avec une aiguille saillante mobile au doigt dans un sens, mais s'arrêtant dans l'autre sur l'heure marquée par la montre que renferme la double boîte, ce qui permet de consulter en secret la montre et de savoir l'heure et les quarts par le tact; enfin la fameuse pendule sympathique sur laquelle il suffit de placer comme sur un porte-montre, avant midi ou avant minuit, une montre à répétition qui avance ou qui retarde pour qu'à ces deux époques les aiguilles de la répétition soient subitement remises, à vue, sur l'heure et les minutes de la pendule, et qu'en peu de jours le mouvement intérieur de la montre soit lui-même aussi exactement réglé que si un habile horloger avait veillé à cette opération. Une pièce de ce genre, exécutée aussi par Bréguet, avait été envoyée par Napoléon à l'infortuné Sélim III. Le talent de Bréguet pour la mécanique et pour les sciences n'était point exclusivement restreint à l'art auquel il fit faire des pas si prodigieux. Il imagina le mécanisme léger et solide des télégraphes établis par Chappe; il créa un thermomètre métallique d'une sensibilité au-dessus de tout ce qui est connu, surtout pour le développement instantané du calorique. L'aiguille y est suspendue à une longue lame pliée en hélice, composée de trois métaux superposés et adhérents entre eux, lame qui pourtant n'a qu'un cinquantième et quelquefois un centième de ligne d'épaisseur. Il avait rassemblé beaucoup de faits intéressants sur la transmission du mouvement par les corps qui restent eux-mêmes en repos, et il avait dessein de les publier. Lorsque la mort le surprit, il mettait en ordre un grand ouvrage sur l'horlogerie où toutes ses découvertes devaient être consignées. On a longtemps espéré que ce livre important serait publié par les soins de son fils. Deux portraits lithographiés de Bréguet parurent lors de sa mort. Son buste, de grandeur naturelle, a été moulé en plâtre. Barbier, *Dict. des anonymes*, attribue à Bréguet un *Essai sur la force animale et sur le principe du mouvement volontaire*, Paris, 1811, in-4°. P—OT.

BRÉHAN (JEAN-RENÉ-FRANÇOIS-AMALRIC de), d'une des plus illustres familles de Bretagne, était frère cadet du comte de Plélo (*Voy.* ce nom, tome XXXV) qui s'est immortalisé par sa conduite devant Dantzig, et dont il a célébré lui-

même l'héroïsme. Il eut pour précepteur l'abbé Lioult, dont il conserva jusque dans sa vieillesse un touchant souvenir. Aux connaissances nécessaires à l'officier, il joignait plusieurs talents agréables; composait des vers, jouait de différents instruments, et maniait avec une égale habileté le crayon et le pinceau. Entré dans la carrière des armes, il fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans, et il nous apprend lui-même qu'il assista aux batailles d'Hastembeck et de Crevelt. Il prit sa retraite avec le grade de colonel de dragons, et vécut à Paris dans la société de femmes aimables et des hommes les plus distingués par leur naissance ou par leur esprit. Quoique opposé fortement à la révolution dès son principe, il refusa d'émigrer par la raison, disait-il, qu'il lui était à peu près égal de mourir en France *d'un coup de civisme*, ou de misère dans un pays étranger. « De plus, ajoutait-il, j'ai peut-être tort, mais je tiens à Paris. » Devenu suspect, il fut désarmé pendant la terreur, et bientôt après obligé comme noble de sortir de Paris. Il eut le bonheur de trouver un asile, *ignoré des tigres*, dans un village qu'il ne nomme point, mais qu'on présume être Ruelle; et il s'y établit avec ses pinceaux, un peu de musique, ses instruments et quelques livres. « J'y vivais, dit-il, « plongé dans la tristesse, mais sans « crainte : la prison, les outrages, la « dérision amère, insupportable, « enfin la mort, m'étaient préparés « comme aux autres. » Mais, doué d'une âme forte, il conservait assez de calme pour s'occuper de littérature, puisque ce fut dans cette retraite qu'il composa ses *dérivés* du latin. Il ne mit cependant la dernière main à cet ouvrage qu'après la chute de Robespierre, lorsqu'il lui fut permis de rentrer dans Paris. On sait que Bréhan vivait en 1807; mais on ignore la date de sa mort. Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est intitulé : *Le mot et la chose expliqués par les dérivés du latin*, Paris, Lenormant, 1807, 4 tomes en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur prouve que l'on a tort de négliger l'étude du latin, puisque la plupart des mots français viennent de cette langue, est semé d'anecdotes et de citations qui en rendent la lecture non moins amusante qu'instructive. W—s.

BREISLAK (Scipion), célèbre géologue et naturaliste, né à Rome, en 1748, d'un père Suédois devenu Romain par adoption, était filleul du cardinal Scipion Borghesi qui fut son protecteur. Dès sa première jeunesse, Breislak montra quelque penchant pour l'état ecclésiastique, puis un goût particulier pour les sciences naturelles. Le savant Stay, de Raguse, l'ayant connu à Albano, et ayant admiré ses talents, le proposa pour professeur de physique et de mathématiques dans le nouveau lycée qu'on établit à Raguse. Breislak fut accueilli dans cette ville par l'abbé Fortis et par le comte Surgo qui, à son retour à Rome, le fit nommer professeur au collége Nazareno, où Breislak devint le créateur du cabinet minéralogique, enrichi par la collection du célèbre Pétrini et par celles que Breislak a réunies dans ses voyages et qui ont été publiées dans un opuscule intitulé : *Su la Tolfa, Oriolo, e Latera*, Rome, in-8°. L'étude de la minéralogie étant devenue le principal objet de Breislak, il passa à Naples où il fut chargé de construire sur la Solfatara le plus grand appareil

qu'on ait jamais vu. Il y composa plusieurs ouvrages : *Essai sur la Solfatara de Pouzzoles*, Naples, 1793, in-8°; *Topografia fisica della Campania*, Florence, 1798, in-8°; *Viaggi nella Campania*, que Pommereul a traduits en français, Paris, 1801. Après avoir dirigé l'exploitation des mines de Brentano, et l'instruction des élèves de l'artillerie royale, Breislak retourna, en 1798, à Rome, où il fut appelé par le nouveau gouvernement et nommé un des consuls de la république romaine. Il remplit quelques mois ces importantes fonctions ; mais il fut obligé de se réfugier en France au commencement de l'année 1799, lorsque l'Italie fut envahie par les armées de la seconde coalition. Il vint alors à Paris où il fut accueilli par les savants les plus distingués, notamment par Chaptal, Cuvier, Fourcroy, Haüy, Vauquelin et Brongniart. Admis à la lecture de plusieurs mémoires qui furent publiés dans les volumes de l'académie, il fit toujours des observations utiles et curieuses. En 1802, les guerres d'Italie ayant cessé, Breislak fut nommé par le gouvernement de Milan inspecteur des poudres et salpêtres. Il publia alors : *Del salnitro e dell' arte del sanitrajo*, Milan, 1803, in-8°. Cet ouvrage, d'une grande utilité, fit connaître aux Italiens l'exploitation d'une nouvelle branche de commerce. La traduction que le chevalier Artaud, à la sollicitation de l'auteur, en avait entreprise, n'a pas été publiée. Plein de zèle pour la géographie et la géologie, Breislak fit paraître, en 1811, son *Introduzione alla geologia*, Milan, 2 vol. in-8°; et postérieurement, éclairé par les importantes découvertes de Brongniart, il rédigea ses *Instituzioni geologiche*, Milan, 1818, 3 vol. in-8°, avec atlas, ouvrage classique qui fut traduit en allemand et en français. Il fut publié à Paris chez Fantin, en 1822, sous le titre de *Traité sur la structure extérieure du globe ou institutions géologiques*. Breislak, quoique avancé en âge, s'occupa de la description géologique du Milanais que le gouvernement autrichien fit imprimer en 1822. Il publia enfin *Memorie sulle osservazioni fatte da celebri geologi poteviovemente a quelle del conte Marzavi intorno alla giacitura di graniti del Tirolo meridionale*, Milan, 1824, in-8°. Nommé, en 1805, membre de l'Institut royal italien, Breislak était aussi membre de la société royale de Londres, de celles d'Edimbourg, de Berlin, de Munich, de Turin, etc. Il mourut à Milan le 15 fév. 1826. Son cabinet de minéralogie a été vendu à la famille Boromei chez laquelle les voyageurs peuvent le visiter. G—G—Y.

BRÈME (LOUIS-JOSEPH ARBORIO-GATTINARA, marquis de) naquit le 28 août 1754, à Paris, où son père était ambassadeur du roi de Sardaigne près la cour de France. Sa famille, une des plus riches du Vercellais (1), a fourni des hommes distingués dans l'église et dans la magistrature (*Voy.* ARBORIO, tom. II et LVI). Le jeune Louis, destiné à l'état militaire, entra comme sous-lieutenant dans un régiment, en 1770. Il devint ensuite écuyer de madame Clotilde de France, princesse de Piémont, et depuis reine de Sardaigne. Plus tard, à l'exemple de son père, il suivit la carrière diplomatique. En 1782, Victor-Amédée III le nomma son en-

(1) Voy. *Storia della Vercellese letteratura ed arti*, tom. IV, 1824.

voyé extraordinaire à Naples; et, après cette mission, lui confia l'ambassade de Vienne. Le marquis de Brème assista au couronnement de l'empereur Léopold II, prit une part active aux conférences de Pilnitz, en 1791, et se trouvait à Francfort lors de la tenue de la diète pour l'élection de François II. De retour en Piémont, son souverain lui donna la clé de chambellan et le nomma ambassadeur près la cour d'Espagne; mais il fut bientôt rappelé à Turin, et souvent admis au conseil des ministres. Cependant, les armées françaises qui, dès le mois de sept. 1792, s'étaient emparées de la Savoie et du comté de Nice, occupèrent le Piémont, en 1798. Le marquis de Brème fut alors envoyé comme otage en France, où il resta quatorze mois. La plus grande partie de ses biens se trouvant en Lombardie, il alla s'établir à Milan, en 1801. Lorsque Napoléon vint dans cette ville, en 1805, pour s'y faire couronner roi d'Italie, il le nomma conseiller d'état, et commissaire-général des subsistances près l'armée d'Italie, mission dont Brème s'acquitta avec beaucoup de zèle et de dévouement. Bientôt, sur la proposition d'Eugène Beauharnais, il fut nommé ministre de l'intérieur du royaume d'Italie; et il est juste de dire que la Lombardie doit à son administration l'extinction de la mendicité, la propagation de la vaccine et les premières écoles d'enseignement mutuel. En 1808 il fut décoré du grand cordon de la Couronne-de-Fer et nommé président du sénat. Depuis plusieurs années, Brème remplissait ces importantes fonctions lorsque les événements de 1814, en renversant le trône de Napoléon, rendirent la couronne au roi de Sardaigne. Le marquis partit aussitôt pour Turin, et malgré l'opposition de quelques grands seigneurs, il rentra dans les bonnes grâces de son ancien maître, qui le rétablit trésorier de l'ordre de l'Annonciade et grand-croix de Saint-Maurice. Il eut ensuite la douleur de perdre deux de ses fils dans l'espace d'une année (*Voy.* l'art. suivant), et s'étant retiré dans sa terre de Sartiranna, il y mourut en 1828. Brème se montra toujours protecteur des sciences et des lettres, qu'il cultivait lui-même. En 1820, il proposa un prix de trois mille francs pour la meilleure dissertation sur les tragédies d'Alfiéri; ce fut M. Marré, avocat à Gênes, qui obtint la médaille. Le marquis de Brème a été l'éditeur du roman de *Daphnis et Chloé,* traduit de l'italien par Annibal Caro, dont il avait acheté le manuscrit à Naples, lors de sa mission en 1782. Ce livre imprimé à Parme, chez Bodoni, et tiré à 57 exemplaires seulement, a quelquefois été payé six cents francs par des bibliophiles. Le marquis de Brème est en outre auteur des ouvrages suivants: I. *Consultation sur la Statistique du département de l'Agogne du préfet Lizoli,* Novarre, 1802. II. *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur la tranquillité publique*, Parme, Bodoni, 1802, in-8°. III. *Lettre à mes fils*, Milan, 1817, in-8°. IV. *Sur la manière la moins préjudiciable et la moins coûteuse de fournir aux besoins de l'état*, Paris, 1818. V. *Des systèmes actuels d'éducation du peuple*, par Robiano, Milan, 1819. VI. *Brevi osservazioni d'un Piemontese intorno alcune inezattezze di quattro racconti venuti alla luce sopra l'attentata rivoluzione del Piemonte nel* 1821, Parme, Bodoni. VII. *Maximes et*

réflexions politiques, morales et religieuses, extraites des Mémoires de Stanislas Leckzinski, Parme, Bodoni, 1822. VIII. *Observations sur quelques articles peu exacts de l'histoire de l'administration du royaume d'Italie, pendant la domination des Français*, attribuées à Caraccini, Turin, 1825. G—G—Y.

BRÈME (Louis Arborio-Gattinara de), second fils du précédent, naquit à Turin, en 1781. Son éducation fut dirigée par le savant orientaliste Valperga de Caluso. Il se livra d'abord à l'étude des langues et ensuite à celle de la théologie. Élevé au sacerdoce à vingt-deux ans par dispense d'âge, il devint aumônier du prince Eugène, vice-roi d'Italie, et fut nommé gouverneur des pages à la cour de Milan. On a prétendu qu'un des motifs qui l'engagèrent à embrasser l'état ecclésiastique fut le chagrin de n'avoir pu s'unir à une personne qu'il aimait. En 1807, il fut décoré de l'ordre de la Couronne-de-Fer, et entra au conseil d'état. Lorsque, par suite des évènements de 1814, la Lombardie eut passé sous la domination de l'Autriche, l'abbé de Brème resta encore quelque temps à la tête de la maison des pages; mais la suppression de cet établissement lui fit perdre sa place; et dès-lors il consacra ses loisirs à la littérature. Entraîné par l'exemple du poète Manzoni et par les conseils de Lady Morgan, il se lança dans le genre romantique, dont il fut un des plus zélés défenseurs; et il publia à Milan, avec quelques amis, en faveur de la nouvelle école, un journal intitulé *Il conciliatore*, qui fut supprimé à cause de sa tendance libérale. La mort de son frère aîné, qui se noya en traversant la Sésia, lui causa un chagrin profond. S'étant rendu à Turin, où l'appelaient des affaires de famille, il y mourut en 1820. Outre un grand nombre de pièces de vers adressées à la vice-reine d'Italie, et parmi lesquelles on remarque une *canzone* sur son retour des eaux d'Abano, en 1811, on a de l'abbé de Brème : I. *Discorso intorno all' ingiustizia d'alcuni giudizii letterarii italiani*, Milan, 1816, in-4°. Dans cet ouvrage l'auteur s'élève contre plusieurs critiques italiens dont le rigorisme outré a, selon lui, découragé des hommes de génie qui se seraient distingués dans la carrière des sciences et des lettres. C'est une espèce d'apologie du romantisme. II. *Cenni storici degli studii e della vita di Tomaso Valperga di Caluso*, Milan, 1817, in-8°. III. *Lettera in versi sciolti*, ibid., 1817, in-8°. Cette épître, adressée à Valperga de Caluso, son ancien maître, est ce qu'il a fait de mieux en poésie. IV. *Grand commentaire sur un petit article, par un vivant remarquable sans le savoir*, ou *Réflexions et notes générales et particulières à propos d'un article qui le concerne dans la Biographie des vivants*, Genève, 1817, in-8° de 221 pages. C'est la réfutation d'un article de la *Biographie des hommes vivants* consacré à l'abbé de Brème qui s'y trouvait fort mal traité. V. *Istruzione al popolo sulla vaccina e suoi vantaggi*, Novare, 1818, in-12. VI. *Novelle letterarie*, Milan, 1820. C'est une réponse à plusieurs articles du journal littéraire de Florence. G—G—Y.

BREMSER (Jean-Godefroi), médecin et naturaliste allemand, né à Wertheim-sur-le-Mein, le 19 août 1767, fit ses études médicales à Iéna et y prit le grade de docteur en

1796. Sa dissertation inaugurale est intitulée : *De calce antimonii cum sulfure Hoffmanni*. Il parcourut ensuite l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, et vint se fixer à Vienne pour y pratiquer la médecine. A l'époque de l'invasion des Français en Allemagne, en 1797, Bremser prit pendant quelque temps un service médical dans les armées autrichiennes. Quatre ans plus tard, lors de la découverte de la vaccine, il se déclara un de ses plus zélés partisans, et publia une brochure dans laquelle il célébra l'importance de cette découverte, et combattit les préjugés qui s'opposent à sa propagation. Pendant les années suivantes, Bremser s'occupa beaucoup de l'emploi thérapeutique du galvanisme, et il fit de nombreux essais à ce sujet dans l'institut des sourds-muets de Vienne. Jusqu'en 1806, il s'adonna exclusivement à la pratique. Depuis cette époque, l'étude des vers intestinaux fut presque son unique occupation, et il devint l'un des plus célèbres helminthologistes de l'Allemagne. Chargé par Schreiber, directeur du muséum d'histoire naturelle de Vienne, de classer et d'augmenter la collection de vers intestinaux de cet établissement, il donna à cette collection une grande extension, et fut nommé un des conservateurs du muséum. Il ne s'occupait pas d'helminthologie sous le seul rapport de la théorie. Les moyens de combattre les affections vermineuses étaient aussi l'objet de ses études; il traitait tous les jours beaucoup de pauvres malades qui en étaient atteints. Il fit, en 1815, un voyage à Paris, afin d'y visiter le muséum d'histoire naturelle et de connaître les savants de cette capitale. De retour à Vienne, il s'occupa de la publication de plusieurs écrits sur la science qui faisait l'objet de ses études favorites. Enfin il fut enlevé à ses travaux par une hydropisie qui dura deux ans, et à laquelle il succomba le 21 août 1827. Ses ouvrages sont : I. *Essai sur la vaccine* (en all.), Vienne, 1801, in-8°. II. *La vaccine considérée dans ses rapports avec les intérêts de l'état* (all.), Vienne, 1806, in-8°. III. *Quelques mots sur la scarlatine et la rougeole* (all.), Vienne, 1806, in-8°. IV. *Explication des proverbes populaires sur la médecine* (all.), Vienne, 1806, in-8°. V. *Avis sur la manière dont il faut se conduire dans les saisons insalubres pour se préserver des maladies* (all.), Vienne, 1807, in-8°. VI. *Traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme*, trad. de l'allemand par Grundler, avec des notes par Blainville, Paris, 1824, in-8°, atlas in-4°. L'original allemand avait paru à Vienne en 1819, in-8°. Bremser croit fortement à la génération spontanée des vers intestinaux. VII. *Icones helminthum systema Rudolfii entozoologicum illustrantes*, Vienne, 1824, in-fol. L'empereur d'Autriche contribua aux frais de cette édition.

G—T—R.

BRENET (HENRI-CATHERINE), médecin et membre de la chambre des députés, était né le 23 novembre 1764 à Moissey, village près de Dole. Après avoir suivi deux ans les cours de la faculté de Besançon, il vint achever ses études médicales à Paris, et il y prit ses grades avec assez de distinction pour mériter d'être loué par ses maîtres : c'étaient Louis, Vicq d'Azyr et Portal. S'étant établi, en 1790, à Dijon, il présenta, pour son agrégation au collège des médecins de cette ville, une thèse très-

remarquable sur cette question : *Existe-t-il plusieurs méthodes de traitement contre les exanthèmes fébriles ?* Opposé dès le principe à la marche de la révolution, le docteur Brenet fut enfermé pendant la terreur au château de Dijon. Cherchant à ranimer par son courage celui de ses compagnons d'infortune, il montrait beaucoup de gaîté dans sa prison, et il était le premier à plaisanter sur le sort qu'on lui réservait. Son insouciance apparente trompa ses gardiens, et il profita de la sécurité qu'il avait su leur inspirer pour s'échapper en escaladant une muraille. L'amitié lui avait préparé dans le voisinage de Moissey une retraite inaccessible ; mais, informé qu'une épidémie meurtrière venait de se manifester dans les hôpitaux de Dijon, il n'hésita pas à s'offrir pour partager les dangers de ses confrères en soignant les malades attaqués de la contagion. Ce noble dévouement adoucit la rigueur de ses ennemis, et lui valut sa liberté. Dès-lors Brenet fut placé par l'opinion au rang des premiers praticiens de Dijon. Persuadé qu'on ne trouve dans les livres que des doctrines et des hypothèses, il lisait peu, mais il observait beaucoup ; et comme il était doué d'un tact aussi sûr que prompt, il arrivait très-rarement qu'il se trompât sur la maladie et sur le traitement qu'il convenait d'employer ; mais rien ne pouvait le faire revenir du jugement qu'il avait une fois porté. Son ton brusque et tranchant, loin de nuire à sa réputation, contribua beaucoup à l'étendre ; et l'on aurait presque été tenté d'y voir un calcul de sa part, si sa franchise n'avait pas repoussé jusqu'à l'idée de charlatanisme. Connu par son invariable attachement à la cause de la monarchie, il fut élu député par le département de la Côte-d'Or à la chambre de 1815. Il s'y fit remarquer par une fermeté de principes dont les membres avec lesquels il votait ne donnaient pas tous l'exemple. Dans la discussion sur le projet de vendre les biens des communes, il réfuta les raisons mises en avant par le ministère dans un *Discours* qui produisit une grande sensation, et qu'il fit imprimer à ses frais, en annonçant que le produit en serait appliqué au soulagement des pauvres. Éloigné de la scène politique par la dissolution de la chambre *introuvable*, il ne fut réélu qu'en 1820, et dès-lors il ne cessa plus d'y siéger au côté droit. Membre de toutes les commissions importantes, il se livrait consciencieusement à l'examen des questions qui leur étaient soumises ; et tant que ses forces le lui permirent, il ne cessa pas un instant de prendre part aux travaux de la chambre. Une indisposition dont il ne prévoyait pas la gravité ne l'avait pas empêché de se rendre à la séance ; mais il fut obligé de la quitter. Sa maladie s'étant déclarée le lendemain, il consentit à recevoir les secours de la médecine, quoiqu'il ne lui accordât que peu de confiance. Enfin une attaque d'apoplexie que rien ne put prévenir l'enleva le 3 mai 1824. Brenet avait été décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur ; il était membre de l'académie royale de médecine, et de celle de Dijon où son *Eloge* fut prononcé par le docteur Salgues. Il est imprimé dans le recueil des Mémoires de cette société pour l'année 1825. W—s.

BRENTIUS ou **BRENTA** (André), littérateur du XVe siècle, sur lequel les biographes les plus exacts ne donnent que des renseignements incomplets, était né vers

1450 à Padoue. Après avoir fait des études brillantes (Voy. l'*Historia Gymnasii Patavini* de Papodopoli), il se perfectionna dans la connaissance du grec sous la direction de Démétrius Chalcondyle, et vint à Rome où il donna des leçons de rhétorique. Ses talents lui méritèrent la bienveillance du cardinal Olivier Caraffa qui le choisit pour secrétaire; et il trouva dans le pape Sixte IV un généreux protecteur. Il mourut à Rome en 1483 à la fleur de l'âge. On connaît de lui: I *Caii Julii Cæsaris oratio Vesontione Belgicæ ad milites habita*, in-4°, sans date. Audiffredi donne la description de cet opuscule rarissime dans le *Catal. romanar. edit.* 422; mais il se trompe sur le nombre des feuillets, qui est de dix au lieu de huit. Le premier contient un *Decastichon* que Brentius adresse à César lui-même et dans lequel il s'excuse d'avoir essayé de reproduire un de ses discours. Dans une épître, au pape Sixte IV, qui vient ensuite, il remercie le pontife de lui avoir donné l'accès de la bibliothèque du Vatican, et le prie d'accueillir avec indulgence ce premier fruit de son travail. Une seconde épître *ad Quirites* contient le sommaire du discours. Le vol. est terminé par quatre pièces de vers à la louange de l'auteur. Ce discours, que Brentius avait composé *partim ex græcis litteris, partim ex latinis*, annonce un talent remarquable. La bibliothèque de Besançon en possède un exemplaire. II. Une *Traduction* latine des opuscules (*Opera parva*) d'Hippocrate, Rome, 1 vol. in-4° de 19 feuillets. Elle a été réimprimée avec l'ouvrage de Rhazès, *Havi seu Continens* (*Voy.* RAZI, tom. XXXVII), Venise, 1497, in-fol., et avec le petit traité de Symphorien Champier: *de claris medicinæ scriptoribus*, Lyon, 1508, in-8°. III. *Oratio ad Sixtum IV de somniis*, in-4°, sans date. Cette pièce ignorée du P. Audiffredi se trouvait dans la bibliothèque du cardinal de Brienne (1). Voy. l'*Index* du P. Laire, I, 197. IV. *In Pentecosten oratio* (1483), in-4°. W—s.

BRERETON (THOMAS), né le 4 mai 1782, en Irlande, passa aux Indes-Orientales en qualité de volontaire avec son oncle le capitaine Coghlan, du 45ᵉ régiment. L'année suivante, il obtint le rang d'enseigne, et en 1801 celui de lieutenant. Il prit part à la conquête des établissements danois et suédois dans les Indes-Occidentales, ainsi qu'à toutes les opérations auxquelles fut employé son régiment jusqu'en 1804, où il reçut une commission de capitaine et fut employé comme major par son parent, le général de brigade Brereton, gouverneur de Sainte-Lucie. En 1809, il fit partie de l'expédition contre la Martinique, et le général Wales lui donna le titre et les fonctions de major de brigade. Il occupa encore le même poste à la conquête de la Guadeloupe, en 1810, puis à Surinam, à la Dominique et au Sénégal, d'où sa mauvaise santé le força de revenir. Le cap de Bonne-Espérance, où il fut envoyé en 1818, lui fut moins défavorable; et, quoique rappelé un instant en Angleterre par une infortune domestique, il resta dans l'Afrique méridionale jusqu'en 1823. De retour en Europe, il fut nommé inspecteur du district de Bristol, et il occupait ce

(1) A la tête de sa traduction du traité d'Hippocrate sur les insomnies, Brentius a placé une préface adressée au pape Sixte IV *in qua multa disserit de somniis*. Il y a lieu de croire que la préface et le discours cité ne sont qu'un seul et même écrit. J—n—x.

poste en 1831, lorsqu'une émeute rendit nécessaire l'intervention de la force armée. Brereton ne donna qu'en hésitant les ordres qui eussent assuré la supériorité à la troupe, et l'insurrection obtint un triomphe momentané. Quand tout fut rentré dans l'ordre, il eut à répondre de sa conduite devant une cour martiale. L'évidence des faits était accablante. Si la révolte eût triomphé, Brereton aurait été un héros : on l'avait étouffée, et il s'en était incontestablement montré le fauteur. Pénétré de la réalité de ces faits et de la gravité de sa position, après la soirée du quatrième jour de son procès, il rentra chez lui, vers minuit, mit ordre à ses papiers, et se dirigea vers son alcôve. Bientôt une forte détonation de pistolet appela ses voisins. On le trouva renversé mort sur son lit. Enquête faite, le coroner rendit un verdict d'aliénation temporaire. Ce procès et le funèbre dénouement qui le termina produisirent la plus grande sensation dans le public, non seulement en Angleterre, mais à l'étranger. Tout fait pressentir que la situation où se trouva Brereton placé entre deux devoirs, l'obéissance au pouvoir et le ménagement pour le sang du peuple, se reproduira bien des fois encore en ce siècle. P—OT.

BRÈS (JEAN-PIERRE), né à Issoire vers 1760, fit ses études à Limoges, et s'adonna particulièrement à la physique. Venu de bonne heure à Paris, il y publia en 1799 des *Recherches sur l'existence du frigorique et sur son réservoir commun*, vol. in-8°, où il entreprit de prouver, contre l'évidence et l'opinion générale, que le froid est un fluide particulier, et qu'il ne résulte pas seulement de l'absence du calorique. Cet ouvrage qui eut peu de succès fut cependant traduit en allemand. L'auteur renonçant dès-lors aux sciences exactes ne s'occupa plus que de littérature, et il publia plusieurs romans sous le voile de l'anonyme ou de différents pseudonymes, savoir: I. *Isabelle et Jean d'Armagnac, ou les dangers de l'intimité fraternelle*, roman historique, par J.-P. B., Paris, 1804, 4 vol. in-12. II. *La Trémouille, chevalier sans peur et sans reproche*, par Mme *** de B., ibid., 1806, 3 vol. in-12. III. *L'Héroïne du quinzième siècle*, ibid., 1808, 4 vol. in-12. IV. *Les Indous, ou la fille aux deux pères*, ibid., 1808, 6 vol. in-12. V. *Reconnaissance et repentir*, ibid., 1809, 2 vol. in-12. On a encore de Brès VI. *Platon devant Critias*, poëme, ibid., 1811, in-18. VII. *La Bataille d'Austerlitz gagnée, le 2 décembre 1805, par Napoléon, pour servir de suite aux fastes militaires des Français*, in-fol. de 2 feuilles, avec une très-grande planche. Brès a aussi donné un *Mémoire sur le magnétisme*, imprimé dans des recueils scientiques. Il est mort à Paris en 1817, laissant plusieurs compositions inédites, entre autres, *Persépolis, ou l'origine des sociétés*, poëme en 24 chants. Z.

BRÈS (JEAN-PIERRE), neveu du précédent, naquit à Limoges en 1785, fils d'un négociant qui le destina d'abord à la médecine et lui fit faire des études analogues dans lesquelles il obtint quelques succès. Il vint les achever à Paris et y publia quelques articles dans les journaux de médecine, puis en 1813, un ouvrage d'anatomie comparée, sous ce titre: *Observations sur la forme arrondie considérée dans les corps organisés et principalement dans le corps de l'homme*. Ce volume

in-8° fut traduit en anglais en 1816, avec des notes du traducteur. Brès paraît avoir renoncé par excès de sensibilité à l'étude de la médecine, pour ne plus s'occuper que des beaux-arts et de la littérature. Il a publié : I. *Lettres sur l'harmonie du langage*, Paris, 1821, 2 vol. in-18, avec fig. II. *L'abeille des jardins en prose et en vers*, ibid., 1822, in-18, avec fig. III. *Bibliothèque du promeneur*, ibid., 1823, in-18, fig. IV. *Myriorama, collection de plusieurs milliers de paysages dessinés par M. Brès*, ibid., 1823. V. *Mythologie des dames*, ibid., 1823, in-18, fig. VI. *Simples Histoires trouvées dans un pot au lait*, 1825, ibid., in-12 avec huit fig. VII. *Musée des paysagistes : collection de seize mille cinq cent quarante-six paysages d'après les plus grands maîtres*, ibid., 1826. VIII. *Les jeudis dans le château de ma tante*, ibid., 1826, in-18, fig. IX. *Componium pittoresque, collection de plusieurs milliers de paysages dans divers genres, avec un traité élémentaire du paysage*, ibid., in-18, fig. X. *Les Compliments, passe-temps de soirées*, ibid., 1826, in-8°, fig. XI. *Les paysages*, dédiés à Mme Dufresnoy, ibid., 1826, fig. XII. *Tableau historique de la Grèce*, 1826, 2 vol. in-18, fig. XIII. *Histoire des quatre fils Aymon*, Paris, 1827, in-18, fig. J.-P. Brès neveu est encore auteur d'un recueil d'*Hymnes* pour le Gymnase normal et du texte qui accompagne la collection de gravures intitulée : *Souvenirs du musée des monuments français*; et il a laissé quelques ouvrages inédits. Ce laborieux compilateur, attaché à l'administration départementale de la Seine, mourut à Paris, en 1832, des suites du choléra. Le colonel Amoros prononça un discours sur sa tombe. Z.

BRESLAW (Henri, duc de), l'un des héros du treizième siècle, né l'an 1171, de Henri dit *le Barbu*; lui succéda, en 1237, dans le duché de Breslaw, qui était échu à son grand-père dans un ancien démembrement de la monarchie polonaise. A peine s'était il montré à ses sujets, que les Tatars mongols, sous la conduite de Batukhan, ayant conquis et pillé les provinces russes, s'avancèrent sur la Vistule. Boleslas V, dit *le Chaste* (*Voy.* ce nom, tom. V), se tint d'abord renfermé dans Cracovie et plus tard s'enfuit lâchement en Hongrie. Vladimir, son palatin (*V.* ce nom, tom. XLIX), se dévoua, mais inutilement; les Barbares prirent, saccagèrent Cracovie, et marchèrent sur Breslaw, que les habitants abandonnèrent pour s'enfuir dans leurs forêts. Le duc Henri jeta dans le château une forte garnison, qui mit le feu aux édifices les plus élevés, afin que l'ennemi ne pût s'y établir. Les Tatars trouvant la ville déserte, crurent pouvoir emporter le château d'emblée. Repoussés, ils s'avançaient à marche forcée sur Lignitz, où le duc Henri les attendait. Ce prince partagea son armée en cinq corps. Il donna à Boleslas, un de ses parents, le commandement du premier, qui était composé de croisés venus des différentes contrées de l'Europe. Il les fit soutenir par les ouvriers des mines, troupe brave et dévouée. Sulislaw, fils du palatin Vladimir, commandait les troupes polonaises formant le second corps. Le troisième était composé de soldats silésiens; le quatrième, de chevaliers teutoniques, sous les ordres de leur grand-maître Poppon. Henri garda pour

lui le cinquième corps, composé de gentilshommes polonais et silésiens. Les Tartares partagèrent aussi leur armée en cinq colonnes. Autour de Lignitz s'étend, le long de la Nissa, une vaste plaine que l'on appelle en polonais *Dobze Pole,* le bonchamp. C'est là que les deux armées se rangèrent en bataille. Les croisés et les ouvriers des mines se jettèrent avec fureur sur les Tatars, qui, ayant fait semblant de fuir, les entourèrent et en firent un grand carnage. Il n'en échappa qu'un très-petit nombre. Les deux autres divisions, que Henri fit avancer, eurent d'abord des succès. Les Tatars étaient en déroute, lorsque l'un d'eux, Russe renégat, allant devant les rangs des Polonais et des Silésiens, se mit à crier d'une voix retentissante : *Biegayeie, biegayeie! Fuyez, fuyez!* Les troupes, croyant légèrement que ces paroles venaient d'un de leurs chefs, se retirèrent en désordre. Le duc Henri, voyant ce mouvement rétrograde, dit à ceux qui l'entouraient : *Gorzey sie stalo! Que cela va mal!* Cependant, après avoir exhorté les braves qu'il commandait, il se jeta sur les trois divisions des Tatars qu'il avait devant lui. Baydar, un des chefs ennemis, accourant avec la réserve, Henri l'arrêta et les Tatars furent de nouveau mis en fuite. Mais la partie n'était pas égale quant au nombre; la plupart des chevaliers teutoniques étaient tombés en combattant avec leur bravoure ordinaire. Dans les autres corps on commençait à plier. Ceux qui accompagnaient le duc Henri le conjuraient de se conserver pour des temps plus heureux. Se souvenant que le sang des rois Boleslas coulait dans ses veines, il repoussa avec mépris ces conseils pusillanimes. Bientôt il ne vit plus autour de lui que quatre de ces braves, à la tête desquels il répandait encore l'effroi parmi les Barbares. Son cheval épuisé tombe sous lui; on se hâte de lui en donner un autre. Entouré de tous côtés, il levait le sabre pour frapper un Tatar, lorsqu'un d'eux le prit au défaut de la cuirasse et lui enfonça sa lance sous le bras, dans le côté droit. Les Mongols, jetant des cris féroces, emportèrent son corps derrière les rangs; et, après lui avoir coupé la tête, ils se partagèrent son armure et ses vêtements. Ce brave prince avait épousé Anne, fille de Przemislas II, dit *Ottocare*, roi de Bohême, de laquelle il avait eu quatre fils et une fille. Sa mère, Hedwige, qui l'avait élevé avec le plus grand soin, venait, dans ces dernières circonstances, d'affermir son courage par ses exhortations. Elle lui répétait tous les jours qu'il devait se souvenir des rois ses ancêtres; qu'il ne s'agissait pas, comme pour eux, de conquérir mais d'effrayer les Barbares par un grand dévouement; qu'un prince qui ne sait point mourir pour sa patrie est indigne de commander. Cette généreuse princesse s'était retirée dans un couvent de la Silésie, avec sa belle-fille et ses petites-filles. Quand elle apprit la mort glorieuse de son fils, elle ne le pleura point, malgré sa vive affection pour lui. Elle reprochait même aux princesses les pleurs qu'elles versaient : « Ne pleurons point, disait-elle, « celui à qui le ciel a accordé une « couronne qu'il ne flétrira point. » La bataille de Lignitz eut lieu le 15 avril 1241. La perte qu'y firent les chrétiens fut si grande que, les Barbares ayant coupé une oreille à chaque mort, neuf sacs s'en trouvèrent remplis. Ils portèrent en triom-

phe la tête du duc de Breslaw autour du château de Lignitz, espérant effrayer la garnison. Quand ils virent que ce spectacle et leurs cris féroces ne produisaient point l'effet qu'ils en avaient attendu, ils saccagèrent, brûlèrent la ville et les environs; de là ils se dirigèrent sur la Moravie et la Hongrie. La bataille de Lignitz, quelque malheureuse qu'elle fût, effraya les Barbares; et l'Europe fut sauvée. La Silésie et la Moravie étant hors de danger, les princesses revinrent à Lignitz. Les restes mortels du duc étaient encore sur le champ de bataille parmi les morts entassés. La princesse Anne l'ayant reconnu aux six doigts qu'il avait au pied gauche, le fit transporter à Breslaw, dans l'église des Récolets. G—Y.

BRESSAND (Pierre-Joseph), membre de la chambre des députés, naquit le 22 décembre 1755 à Raze, bailliage de Vesoul. Après avoir achevé ses études à l'université de Besançon, il se fit recevoir avocat; mais, possesseur d'une fortune considérable, il ne fréquenta point le barreau; et, se bornant à surveiller l'exploitation de ses domaines, il introduisit dans leur culture des améliorations dont ses voisins profitèrent. Il se montra partisan des réformes promises en 1789; mais plus il les désirait sincèrement, plus il était opposé à toutes les mesures violentes qui ne pouvaient que retarder l'accomplissement de ses vœux. Nommé membre de la haute-cour d'Orléans il sut, dans les circonstances les plus critiques, allier à une sévère impartialité cette indulgence qui naît toujours d'une raison élevée. Plus tard, lorsque la Convention, revenue à des principes d'ordre et de justice, remplaça le terrible tribunal révolutionnaire par une institution qui n'avait avec celle-là de commun que le nom, Bressand fut désigné pour en faire partie. Devenu, sous le consulat, maire de sa commune, puis membre du conseil général du département, il saisit toutes les occasions de reproduire ses vues sur les mesures propres à favoriser le développement de l'agriculture. Elu, en 1820, membre de la chambre des députés par le département de la Haute-Saône, il proposa dans la session suivante (21 mai 1821) d'augmenter le traitement des curés, qui n'était que de 750 fr., de préférence à celui des vicaires, lesquels n'ont ni les mêmes charges, ni les mêmes obligations envers les pauvres. Cette proposition, qu'il eut à peine le temps de développer au milieu des conversations de la chambre, fut écartée par l'ordre du jour. Depuis Bressand ne reparut point à la tribune; mais il continua de prendre dans les bureaux une part active à toutes les discussions dans lesquelles il croyait pouvoir apporter quelques lumières. Réélu député en 1822, puis en 1824, il assista, comme président du conseil général de son département, au sacre de Charles X, et fut, à cette occasion, fait officier de la Légion-d'Honneur. De retour à Paris pour la session de 1826, il y mourut le 23 juin. Son *Eloge* se trouve dans le tome II du *Recueil agronomique* publié par la société d'agriculture de la Haute-Saône, dont il était membre depuis sa création en 1801. W—s.

BRESSON (Jean-Baptiste-Marie-François), l'un des membres les plus courageux de la Convention nationale, naquit en 1760, à Darney, dans les Vosges. Son père, lieutenant-général au bailliage de cette ville, l'envoya faire ses études à Paris. Admis pensionnaire au collége Maza-

rin, il y puisa le goût des lettres et des arts, qu'il aima toute sa vie, regrettant que ses devoirs ne lui permissent pas de les cultiver. Après avoir pris ses grades, il revint à Darney exercer la profession d'avocat. Nommé, en 1790, par ses compatriotes, l'un des administrateurs du district, il fut envoyé, en 1792, par les mêmes électeurs, à la Convention nationale. Ayant à voter dans le procès de Louis XVI sur la peine qui devait être infligée à ce prince, il fit précéder son vote d'un discours que l'histoire conservera tout entier, mais dont nous ne pouvons offrir ici qu'un extrait : « Lorsque, sur la « première question, j'ai dit : Louis « est coupable, j'ai prononcé d'après « la conviction du législateur et non du « juge, car je ne le suis pas ; et une « autorité supérieure à la vôtre, ma « conscience, me défend d'en remplir « les fonctions... Non, nous ne sommes « pas juges, car les juges sont pro« sternés devant une loi égale pour « tous ; et nous, nous avons violé l'é« galité pour faire une exception « contre un seul... Nous ne sommes « pas juges, car les juges se défen« dent des opinions sévères ; et nous, « presque réduits à nous excuser de « la modération, nous publions avec « orgueil la rigueur de nos jugements, « et nous nous efforçons de les faire « adopter.... Je demande que Louis « soit détenu jusqu'à l'époque où la « tranquillité publique permettra de « le bannir (1). » Dès cet instant, Bresson fut en butte à la haine des féroces montagnards. Proscrit, mis hors la loi par suite du 31 mai, il eut le bonheur de trouver une retraite à Contréxeville, dans les Vosges, chez de bonnes gens qui firent tout ce qui dépendait d'eux pour adoucir sa position et celle de sa femme, laquelle ne voulut pas le quitter un seul instant. Après le 9 thermidor, il rentra, comme ses collègues, à la Convention, et passa depuis au conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit en 1798. A la suite de la révolution du 18 brumaire, il fut employé dans les bureaux du ministère des affaires étrangères ; et, comme il joignait à beaucoup d'esprit et de capacité l'amour de l'ordre et une grande exactitude, il parvint promptement à la place de chef de division de la comptabilité. Pendant la proscription de son mari, madame Bresson, dans l'effusion de sa reconnaissance pour ceux qui leur donnaient un asile, avait fait vœu, si l'occasion s'en présentait jamais, de sauver à son tour un condamné pour délit politique. Elle ne l'avait point oublié ce vœu, lorsque, dans les derniers jours de déc. 1815, on vint lui proposer de recevoir chez elle le comte Lavallette, échappé de la Conciergerie après sa condamnation à mort. « Qu'il vienne, répondit-elle avec en« thousiasme ; mon mari est absent, « mais je n'ai pas besoin de le con« sulter pour faire une bonne action ; « il partage mes sentiments. » C'est à l'art. Lavallette, dans ce Supplément, qu'on verra la manière dont il fut accueilli à l'hôtel des affaires étrangères, et les soins attentifs de ses hôtes pendant le temps qu'il y resta caché. Ce n'était ni par affection pour l'ancien directeur-général des postes, puisqu'il ne le connaissait pas, ni par attachement pour la cause de Napoléon, dont il n'avait jamais aimé le gouvernement, que Bresson s'exposait à perdre un emploi dont il avait besoin pour vivre : c'était uniquement par humanité ; et c'est là ce qui rend

(1) Voy. le *Moniteur*, 20 janvier 1793, p. 184.

sa conduite si belle. Le secret de la retraite de Lavallette, quoique su d'un assez grand nombre de personnes, fut si bien gardé qu'il n'a été connu que par la publication de ses *Mémoires*, en 1831. Bresson, admis depuis quelque temps à la retraite, habitait une petite maison de campagne près de Meudon, nommée *Moulineau*. C'est là qu'il a terminé sa carrière, le 11 février 1832 (2). Son neveu, M. Stanislas Bresson, est aujourd'hui membre de la chambre des députés. W—s.

BRET. *Voy.* Lebret, au Supp.

BRETIGNY (Charles Poncet de), gentilhomme normand, nommé gouverneur de la Guiane, en 1643, partit de Dieppe, emmenant avec lui environ trois cents hommes, femmes et enfants, répartis sur deux bâtiments, le *Petit-Saint-Jean* et le *Saint-Pierre*, et débarqua le 27 nov. à Cayenne. La compagnie française des Indes était en possession de cette île depuis 1635; mais de tous les colons qu'elle y avait envoyés il n'en restait que cinq. Tous les autres étaient morts de misère ou avaient été tués par les sauvages. Bon officier, mais très-ambitieux, Bretigny n'avait accepté ce gouvernement qu'avec le projet de se rendre indépendant, s'il réussissait à coloniser ce vaste pays. Avant de s'embarquer, il forma une garde pour sa personne, et nomma son grand-écuyer, son maître-d'hôtel et son chancelier...... Se regardant déjà comme le souverain d'une partie de l'Amérique, il exigea dans la traversée qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'au roi; et la moindre infraction au cérémonial fut sévèrement punie. Le capitaine du *Saint-Pierre*, prévoyant que Bretigny pourrait bien confisquer son vaisseau, regagna son bord aussitôt qu'il eut mis à terre les passagers et repartit avec une merveilleuse agilité; celui du *Petit-Saint-Jean* mourut quelques jours après. Dès le lendemain du débarquement, les nouveaux colons furent employés à disposer le terrain sur lequel on devait bâtir. On leur distribuait deux fois par jour une assez mauvaise nourriture. Il est vrai qu'ils auraient pu facilement y suppléer dans un pays où le gibier et le poisson étaient très-abondants; mais le gouverneur, pour les tenir entièrement sous sa dépendance, leur défendit sous les peines les plus sévères d'aller à la chasse ou à la pêche. Ses officiers, qu'il ne ménageait pas plus que les autres, formèrent un complot pour se soustraire à sa tyrannie. Arrêté, le 4 mars 1644, au sortir de table, Bretigny fut enfermé, les fers aux pieds, dans la prison qu'il avait fait construire. Dès qu'il fut revenu de la surprise où l'avait jeté son arrestation, il demanda la permission d'exposer publiquement les motifs de sa conduite; mais on lui refusa cette permission ainsi que

(2) Bresson fit imprimer en 1795 des *Réflexions sur les bases d'une constitution*, Paris, in-8° de 70 pag. « Il y a six mois, dit-il, c'était un crime d'attaquer la constitution de 93; aujourd'hui ce n'est pas même une vertu : alors il fallait croire ou mourir, aujourd'hui on nous dispense de l'un et de l'autre; on nous laisse vivre et penser. » Il s'élève avec indignation contre l'usage qu'on avait fait de la constitution de 93, *depuis le 9 thermidor*. « Voulait-on perpétuer l'anarchie, empêcher un sage décret, provoquer une mesure désastreuse? *Duhem Chasles*, et autres *représentants énergiques*, s'armaient de la constitution de 93. Voulait-on vous arracher la liberté des *patriotes opprimés*? c'était avec la constitution de 93. Voulait-on vous injurier, vous dissoudre? c'était avec la constitution de 93; et le premier prairial, quand on est venu vous assassiner, n'était-ce pas avec la constitution de 93? Quand, par un commun instinct, je vois les assassins et les voleurs se rallier autour d'elle, je ne sais s'il est un honnête homme qu'elle ne doive épouvanter. Et c'est la Convention nationale de France, si puissante, si redoutable, qui tremble devant ces tables ridicules! ah! qu'elles soient brisées sur la tombe de leurs auteurs, et qu'on nous donne enfin l'Évangile de la douce et sage liberté. »

celle de partir pour Surinam, avec dix hommes et un seul canot. Voyant que les prières et les menaces étaient également inutiles, il feignit de se résigner ; mais tandis que les conjurés s'occupaient des moyens de faire connaître ses déportements, pour obtenir son rappel, il séduisit les soldats chargés de le garder, et rentra sans obstacle en possession de son autorité. Quoique d'un caractère violent, il fut assez maître de lui pour ne point songer d'abord à tirer vengeance de l'affront qu'il venait de recevoir. Ayant réuni les colons, il fit avec eux un traité par lequel il s'obligea de respecter leurs droits, et de leur accorder dans les bénéfices une part qui serait réglée d'après leurs grades et leurs services. Ce traité fut signé le 24 mai. Le 9 août suivant, Bretigny, monté sur un canot, n'ayant avec lui que quatre soldats, se rendit à Surinam, pour examiner les ressources de ce point nouvellement habité. Il loua beaucoup le zèle des colons, qu'il assura de sa protection ; et, après avoir tracé le plan d'un fort à quatre bastions, dont il posa la première pierre en grande cérémonie, il fit publier, au bruit des tambours et des fifres, une ordonnance en cent quarante articles, qui devait former le Code de la Guiane. Cette ordonnance rapportée par Paul Boyer (*Voy.* ce nom, tom. V), dans sa *Relation du Voyage de Bretigny*, 136-202, est datée du camp de Séperoux, le 22 août 1644. De tous les articles de ce code vraiment draconien, il n'en est pas un seul qui ne porte une peine, l'amende, l'esclavage ou la mort. D'après l'art. 10, toute personne qui professera une autre religion que le catholicisme sera brûlée. D'après le 50e, le bigame sera puni de mort et ses biens seront confisqués ; par le 51e, la femme adultère sera mise à mort avec son complice ; et par le 80e, celui qui parlera du gouverneur avec mépris aura la langue percée, etc. De Surinam, Bretigny s'avança dans les terres pour en connaître la disposition sous le rapport militaire ; et, à cinq lieues de Séperoux, il traça le plan d'un petit fort qui depuis, faute de pierres, fut construit en bois. Le manque de vivres l'obligea de revenir à Cayenne. Son caractère violent ne tarda pas à reparaître : et, sans autre motif que d'imprimer une plus grande terreur aux colons, il entoura son camp de poteaux, de roues et de gibets. Les infractions à son code lui fournirent le prétexte de faire périr dans les supplices tous ceux qui lui déplaisaient. Enfin, ne se croyant plus obligé de dissimuler, il fit effacer les armes du roi de tous les endroits où elles se trouvaient, et y substitua les siennes, annonçant aux colons qu'ils n'avaient plus d'autre maître que lui. Mais il n'eut pas le temps d'affermir son autorité. Ayant voulu poursuivre lui-même deux sauvages qui s'étaient échappés de ses prisons, il monta sur un canot, et, arrivé sur la côte de la terre ferme, s'engagea dans une petite rivière, où il se trouva tout à coup environné de sauvages qui le massacrèrent, dans les premiers mois de l'année 1645. Pour la suite de l'histoire de Cayenne, *Voy.* Ant. BIET, LVIII, 243.

W—s.

BRETONNERIE (.... de la), agronome, né à Paris, vers 1720, fut de bonne heure maître d'une fortune qui lui permit de se livrer à ses goûts. Il acquit un domaine aux environs de Paris, et pendant plus de quarante ans il y fit une foule d'expériences sur les moyens d'amé-

liorer les différentes espèces de culture, mais principalement celle des arbres à fruit. Les divers ouvrages dans lesquels il a donné le résultat de ses procédés sont très-estimés. La Bretonnerie est mort vers 1795 dans un âge avancé. Outre ses nombreuses additions à la *Nouvelle maison rustique*, Paris, 1790 (*Voy.* pour les édit. suiv. Bastien, LVII, 287), on a de lui : I. *Correspondance rurale* contenant des observations critiques sur la culture des terres et des jardins, Paris, 1783, 3 vol. in-12. II. *L'école du jardin fruitier*, qui comprend l'origine des arbres à fruit, etc., ibid., 1784 ou 1791, 2 vol. in-12. L'auteur de l'*Almanach du bon jardinier* (M. Mordant de Launay) en a donné une édition corrigée et augmentée, 1808, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est indiqué sur le frontispice comme faisant suite à l'*Ecole du jardin potager;* mais c'est par erreur que Musset-Pathay (*Bibliothèque agronomique,* 74) attribue ce dernier écrit à La Bretonnerie; il est de Decombles (*Voy.* ce nom, au Suppl.). III. *Délassements de mes travaux de la campagne*, Londres et Paris, 1785, 2 gros vol. in-12. W—s.

BRETSCHNEIDER (Henri-Godefroi de), un des personnages les plus extraordinaires de l'Allemagne par la variété de ses travaux, la multiplicité de ses aventures et l'originalité de ses manières, naquit à Géra le 6 mai 1739. Il reçut sa première éducation à Ebersdorf dans l'institut des frères Herrnhuters, et y conçut une antipathie prononcée contre le christianisme en général et contre les frères en particulier. Fort mal nourri à son avis, il volait pour suppléer au déficit des aliments, et répondait aux reproches en citant le *malesuada fames* de Virgile. Témoin de quelques pratiques minutieuses, et surtout de certaines jongleries d'hommes qui affectaient de prêcher les bonnes mœurs, le désintéressement, le pardon des injures, sans avoir rien de ces vertus, il généralisa beaucoup trop les observations qu'il eut occasion de faire, et regarda comme à peu près identiques la religion et l'hypocrisie. Les dogmes furent compris dans cet anathème; et, en apprenant à les révoquer en doute, il arriva au scepticisme le plus absolu. D'Ebersdorf il passa au gymnase de Géra, où son père était alors bourgmestre. Ses études finies, il fut reçu cornette dans le régiment de cavalerie saxon du comte Brühl à Varsovie, et il prit part en cette qualité à la bataille de Kolin. Plus tard, il entra dans un corps franc prussien, y obtint bientôt le titre de capitaine, se laissa prendre par les Français, et fut détenu dans un fort jusqu'à la conclusion de la paix d'Hubertsbourg. Ce séjour forcé en France mit Bretschneider à même d'apprendre la langue et de se familiariser avec les usages et l'esprit du pays. La tendance alors dominante dans l'élite de la société française était assez celle de Bretschneider, qui revint en Allemagne encore plus pénétré de la haine de ce qu'il appelait des momeries et du charlatanisme, et surtout ennemi juré des jésuites dont l'institut monastique lui rappelait, sur des proportions beaucoup plus grandes, celui des Herrnhutters. De retour dans sa patrie, il fut lancé par le conseiller d'état Moser dans la carrière des emplois, et nommé gouverneur d'Usingen dans les états de Nassau. Le délabrement des finances força bientôt le duc à supprimer cette place. Privé de son emploi par cette mesure d'éco-

nomie, Bretschneider, quoique alors époux et père, entreprit des voyages dans lesquels il éprouva les vicissitudes bizarres de la vie d'un aventurier. Son départ eut lieu, il est vrai, à la sollicitation de l'envoyé hollandais à Mayence, le comte de Wartensleben, qui lui avait donné de l'argent avec la mission d'accompagner la duchesse de Northumberland d'Angleterre sur le continent. Mais Londres fut pour lui fertile en évènements inattendus. D'une part, les miunties de l'étiquette anglaise, ainsi que les délais multipliés opposés au départ de la duchesse, impatientèrent un homme dont jamais la patience n'avait été la vertu favorite; de l'autre, il se trouva dans une de ces occasions où l'amitié a l'amour à combattre. Sacrifiant tout à celle-là, et entraîné par une délicatesse excessive peut-être, il quitta l'Angleterre et vint chercher la fortune à Versailles. Plus d'une fois, dans ces allées et venues, il s'était trouvé léger d'argent. Il accepta donc avec empressement les offres du comte de Vergennes qui l'employa aux déchiffrements, puis lui confia diverses affaires secrètes. Bretschneider vécut ainsi admis assez intimement à la familiarité du ministre, et ayant ses entrées à la cour, jusqu'à ce qu'enfin une commission plus importante, mais d'une nature que lui-même reconnaît avoir été peu honorable, lui valut une récompense assez belle, et lui inspira pour la diplomatie un dégoût tel, qu'il songea à reprendre la route de l'Allemagne. En reparaissant dans son pays (1772-73) Bretschneider usa de lettres de recommandation qu'il avait pour le ministre Hohenfeld à Coblentz, et travailla dans ses bureaux. Mais il eut avec Mme de la Roche une querelle dont le résultat fut de le forcer à quitter le ministre. Heureusement le conseiller aulique Gebler, si puissant à Vienne sous Marie-Thérèse, s'intéressa en sa faveur, et le fit entrer au service autrichien en qualité de vice-gouverneur du Banat de Temeswar, et ce fut peut-être l'époque la plus heureuse de sa vie. Il menait, à Verchetz, sa résidence, une vie de satrape, mais en unissant aux plaisirs matériels de la vie ceux de la littérature et des arts, il formait des collections de gravures et de tableaux; il se faisait bibliographe, il écrivait sa vie; beaucoup d'articles sortis de sa plume enrichissaient les journaux de l'Allemagne. L'incorporation du Banat au royaume de Hongrie, en 1778, fit cesser cet état de bonheur; et Bretschneider vint solliciter à Vienne quelque chose de mieux que la faible pension intérimaire de sept cents écus à laquelle il était réduit par la brusque suppression de sa place. On l'envoya bibliothécaire à l'université de Bude. Cet emploi ne lui imposait de travail que ce qu'il voulait, quoique, comme l'université, la bibliothèque fût toute récente et eût besoin d'un esprit organisateur. Mais Bretschneider se mit bientôt en hostilité ouverte avec ses supérieurs tant civils qu'ecclésiastiques, qui tous voyaient avec faveur ou du moins toléraient les jésuites. Ce qui, dans d'autres temps, aurait pu lui devenir funeste eut des résultats avantageux. Ses querelles avec les amis de la Société eurent du retentissement : Joseph II voulut le voir; et, à la suite d'une conversation que ce prince eut avec l'intrépide adversaire du corps monastique, il commanda au baron Van Swieten de placer Bretschneider à la commission des études; mais le protégé de l'empereur ne put tenir long-temps à son poste. Ses

relations intimes avec Nicolaï, à partir de l'époque à laquelle ce savant avait visité Vienne, en 1781, donnèrent lieu de penser que Bretschneider lui avait fourni en grande partie les matériaux de ses *Voyages*. Les reproches popularisés par le talent de cet auteur sur les habitudes, l'esprit et les mœurs du peuple de Vienne choquèrent vivement le patriotisme des habitants de cette ville; et Bretschneider dut quitter la capitale de l'Autriche pour Lemberg, où on l'envoya avec le double titre de conservateur de la bibliothèque de Garelli et de conseiller de gouvernement. Ainsi qu'Ofen, Lemberg venait de recevoir une université. Ainsi qu'à Ofen, Bretschneider eut à se débattre contre les difficultés que lui suscitèrent les amis de la compagnie de Jésus. En revanche, ses relations avec Kortum, l'amitié du gouverneur de Lemberg, le mariage de sa fille à Cracovie et les fréquents séjours qu'il fit près d'elle lui procurèrent souvent d'agréables diversions. Presque continuellement malade, il allait souvent visiter les eaux de Pyrmont et de Varsovie. Enfin, en 1809, il obtint sa retraite sous le titre de conseiller aulique, véritable sinécure à laquelle ne manquaient pas les appointements; il vint alors s'établir à Vienne. C'était l'année des batailles d'Essling et de Wagram. Très-peu de temps après ces revers, Bretschneider fut renversé par un soldat français qui courait, et par suite estropié au bras gauche. Il se rendit alors chez son ami Meusel, aux eaux de Wisbaden où il passa huit mois. Il alla encore aux eaux de Franzensbad et à celles de Karlsbad. Ces dernières le rétablirent en peu de temps; puis, cédant aux invitations du comte Wrtby, il voulut passer quelque temps avec lui à Krzinits près de Pilsen. C'est là qu'il mourut d'un coup de sang, le 1er novembre 1810. Jusque dans ses derniers moments il s'imaginait encore débattre ses thèses favorites contre les jésuites, objets habituels de sa haine. Tout ce qui n'entrait pas dans sa manière de voir fut successivement en butte à ses sarcasmes, depuis les formes gravement ridicules de l'institut d'Ebersdorf jusqu'aux génuflexions ambitieuses et adulatrices de la cour d'Erfurt, où Napoléon était le dieu que l'on adorait. Si le génie militaire qui renouvelait l'Europe par le glaive ne fut point épargné par Bretschneider, il ne se montra pas indulgent non plus pour cet autre génie qui a tant, et en des sens si divers, influé sur toute la poésie du XIXe siècle, sur Gœthe. Dans le temps où l'Allemagne entière semblait en proie à une espèce de fièvre werthérienne, il composa, pour arrêter cette épidémie de rêveries frénétiques et de suicide, *l'effroyable récit de la mort violente du jeune Werther*. Il décocha de même tous les traits de la satire contre les théories dramatiques et autres que fit surgir l'apparition de *Gœtz de Berlichingen*. Ce n'est pas que nous voulions donner de semblables plaisanteries comme des indices d'un esprit élevé : Werther et Gœtz restent; les parodies de Bretschneider passeront. Mais cette rude guerre aux hommes les plus extraordinaires du siècle, chaque fois que leurs œuvres frisaient l'abus ou l'immoralité, l'exagération ou la violence, prouve jusqu'où Bretschneider poussait son horreur de la déception et des jongleries. Nul doute d'ailleurs que ces plaisanteries n'aient eu aussi leur côté utile, non certes en atta-

quant un artiste ou une œuvre d'art, mais en arrêtant la propension du public à prendre au sérieux de fausses données poétiques et littéraires, et à transformer en réalités de la vie ce qui n'existe heureusement que dans des imaginations déréglées. Lorsque trop souvent l'enthousiasme prend le change et risque de mettre le feu à l'édifice de la société, il est bon que quelques esprits géométriques, essentiellement prosateurs, moqueurs et froids, viennent, la saillie à la bouche, démonétiser les idées de faux aloi, et faire toucher au doigt le danger des applications. Bretschneider attaqua aussi la tendance voltairienne par une foule d'articles plus piquants les uns que les autres insérés dans le *Journal mensuel de Berlin*, si redoutable aux jésuites; dans les *Annonces de Francfort* qui, pendant près d'un an, ne furent en quelque sorte alimentées que de ses *Recensions* littéraires, et dans la *Bibliothèque universelle allemande* de Nicolaï, où il signait F. f. Parmi ses articles, on distingue surtout son analyse de Swedenborg, morceau classique au gré des froids antagonistes de ce célèbre mystique. On doit de plus à Bretschneider : I. *Almanach des saints*, 1788, grav. et mus., annoncé comme imprimé à Rome avec permission des supérieurs. Cet opuscule fut composé, à la sollicitation de Joseph II, contre les légendes et la cour du Vatican. II. *La vie et les mœurs de Waller, véridiquement ou du moins vraisemblablement décrits par lui-même*, Cologne, P. Hammer (Berlin, Nicolaï), 1793. C'est un roman anonyme, où Bretschneider décrit les mœurs de la population de Vienne dans tous les rangs, les intrigues et les cabales des conseillers auliques ainsi que de leurs agents, les désordres des francs-maçons et de diverses classes de charlatans occupées à lever des impôts sur la crédulité publique. Tous ces portraits sont comme enchâssés et fondus dans une histoire qui, d'un bout à l'autre, tient l'attention en éveil. III. *Miscellanées de documents et de remarques*, Erlangen, 1816, publiées après sa mort par son infatigable ami Meusel, à qui, pendant son séjour, il avait communiqué un grand nombre de ses manuscrits. IV. *Voyage à Londres et à Paris par Bretschneider, avec des extraits de ses lettres*, Berlin, Nicolaï, 1817. Cet ouvrage posthume aussi avait été composé par Bretschneider, en 1801, pendant son séjour à Cracovie auprès de sa fille. Il fut trouvé, après la mort de Nicolaï, parmi les papiers de sa succession. Il a été traduit en anglais et inséré par Blackwood dans le *Magasin d'Édimbourg*. V. *Entretiens philosophiques et littéraires*, Cobourg, 1818, publié par Meusel. Cet ouvrage, ainsi que le troisième, contient nombre de portraits et d'anecdotes qui donnent la plus haute idée de la perspicacité de l'auteur. Il s'occupait encore d'une *Histoire des Herrnhuters* lorsque les infirmités et enfin la mort glacèrent sa main : ce morceau n'eût point été à la gloire des frères (*V*. N.-L. de Zinzendorf, tom. LII). Un choix des articles les plus saillants de Bretschneider, en prose et en vers, avec des morceaux des trois derniers de ses ouvrages qui composent une véritable autobiographie, en trois ou quatre volumes, pourrait fournir des mémoires curieux sur l'histoire littéraire de l'Allemagne. P—ot.

BRETZNER (Christophe-Frédéric), auteur dramatique, fut d'a-

bord marchand et ensuite membre d'une compagnie commerciale à Leipzig, où il était né en 1748, et où il mourut en 1807. Malgré les nombreuses occupations que lui imposèrent sa profession et sa place, il trouva des heures de reste pour les consacrer à la poésie. Ce que l'on possède de ses productions indique un vrai talent, et l'on ne peut que déplorer les circonstances qui empêchèrent ces heureuses dispositions de recevoir leur complet développement. Il connaissait fort bien la scène; mais, comme presque tous ceux qui sont au fait des exigences du public, il sacrifiait trop promptement au goût du jour, et il semble avoir été trop disposé à négliger le vrai beau pour ce qui était de nature à piquer ou à plaire dans le moment. De cette manière sans doute on peut avoir quelque succès chez les contemporains; mais on ne va pas à la postérité. Les principales pièces de Bretzner sont : *l'Amant soupçonneux* (1783); *la Pointe de vin* (1793); *le Feu follet; Belmont et Constance* ou *la Belle enlevée du sérail*. Les deux premières sont des comédies, les deux secondes des opéras. Ces opéras sont fort connus, surtout celui de *Belmont et Constance*, immortalisé par la musique de Mozart. Les deux comédies se jouent encore sur le théâtre allemand. Le dialogue est plus pur et plus serré; les plaisanteries y tombent moins souvent dans le trivial que dans les autres pièces. Il y a de la vivacité dans quelques scènes, dans quelques caractères. Beaucoup de détails pourtant sont surannés aujourd'hui. On reconnaît aussi du mérite dans son roman intitulé *Vie d'un libertin*, Leipzig, 1787-88; 2ᵉ éd., 1790. Cet ouvrage avait été composé sur des dessins de Hogarth et de Chodoviecki. P—OT.

BREUCK (Jacques de), dit *le Vieux* (Gilles de Boussu écrit *du Brucque*), fut le restaurateur de la sculpture dans les Pays-Bas. Né à Mons suivant Boussu, à Saint-Omer selon d'autres, il florissait en 1540. Après avoir voyagé en Italie, il devint architecte et *tailleur d'images* de Marie, reine douairière de Hongrie et gouvernante des Pays-Bas. Il bâtit pour cette princesse un palais à Binch et le château de Marimont à une lieue de cette ville. Les *Magnificences de Binch* étaient fameuses au XVIᵉ siècle. Don Juan Calvete de Estrella, Brantôme et d'autres encore en parlent avec admiration. Ces deux édifices furent détruits, en 1554, par ordre de Henri II, roi de France, qui en voulait personnellement à Marie pour avoir fait incendier son château de Folembrai. En 1539, Breuck donna, pour Jean de Hennin, premier comte de Boussu, le plan du château de Boussu, à deux lieues de Mons. L'ancien manoir avait été brûlé, en 1402, par le sire de Chaumont. Breuck le rebâtit magnifiquement et éleva au centre une rotonde qu'on nomma *Salon d'Apollon*, parce qu'elle renfermait des statues et des tableaux des meilleurs maîtres, et que les jeunes gens qui ne pouvaient entreprendre le voyage d'Italie y vinrent, pendant long-temps, chercher des objets d'étude. Parmi les curiosités de cette habitation on remarquait encore une statue d'Hercule, en argent massif et haute de six pieds. C'était un présent offert par les Parisiens à Charles-Quint, quand il visita leur ville, en 1540. L'empereur, qui se rendait à Gand pour en châtier les habitants insurgés, s'étant arrêté chez le comte

de Boussu, donna la statue à ce seigneur : elle avait été sculptée par Chévrier, natif d'Orléans, sur le modèle d'un Italien que l'on appelle maître Roux (*Voy.* Rosso, tom. XXXIX). L'église de Ste-Waudru, à Mons, était autrefois ornée d'ouvrages de Breuck, tels que deux autels en marbre, l'un dédié à saint Barthélemi, l'autre à la Madeleine, enrichis de statues et de bas-reliefs; et la décoration en marbre du jubé, consistant en sept statues de grandeur naturelle et en onze bas-reliefs. Les statues représentaient les vertus cardinales et théologales. Les bas-reliefs, de différentes formes et grandeurs, représentaient la Cène, la Flagellation, l'*Ecce homo*, Jésus condamné par Pilate, le Portement de la croix, sainte Waudru faisant bâtir une église, le Jugement dernier, etc. La face postérieure de ce jubé offrait trois statues, Jésus-Christ, Moïse, David, et trois bas-reliefs, la Résurrection, l'Ascension, la Descente du Saint-Esprit. Boussu dit que les ornements de ce jubé furent commencés en 1561, par un sculpteur italien et qu'ils furent achevés par Jacques de Breuck. M. Le Mayeur, dans les curieuses annexes de son ennuyeux poëme, intitulé *La Gloire belgique, poëme national en dix chants*, Louvain, 1830, in-8°, t. II, p. 78-81, 114-115, affirme que cet écrivain se trompe et que Breuck exécuta seul cet ouvrage, auquel il travaillait encore en 1545, comme le prouvent les archives de Sainte-Waudru. Ce sculpteur fut le maître de Jean de Bologne (*Voy.* ce nom, tom. V), sur lequel on trouve aussi des détails intéressants dans les notes de M. Le Mayeur (1). — Breuck (*Jacques*), dit *le Jeune*, architecte, né à Mons, y florissait en 1612. Le comte François Algarotti en fait un magnifique éloge. Selon ce critique, « il fut capable d'exécuter les plus grandes choses. Ses idées étaient nobles et l'on ne pouvait s'empêcher d'admirer *ses ensembles*. Il n'était pas moins heureux dans les détails; enfin le goût qu'il avait pour la décoration ne nuisit jamais à la solidité de ses constructions. » Breuck bâtit plusieurs édifices considérables à St-Omer, et fit construire près de Mons, en 1634, le superbe monastère de St-Guilain. Après que Louis XIV se fut rendu maître de cette place, un Français, d'intelligence avec les Espagnols, y fit sauter deux magasins à poudre le 7 février 1656. Tous les bâtiments de l'abbaye furent ruinés, mais Gabi, architecte de Lille et Dubressi de Mons les relevèrent bientôt. Van Dyck qui estimait Breuck voulut le lui prouver en peignant son portrait. R—F—G.

BREVIO (Jean), l'un des bons écrivains de ce XVIe siècle, qui fut pour l'Italie ce qu'a été pour la France celui de Louis XIV, était né à Venise, d'une famille plébéienne. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique. Ce n'est que par conjecture qu'on croit qu'il était, en 1545, chanoine du chapitre de Ceneda. Il avait habité Rome pendant plusieurs années, et il aimait à se rappeler le bonheur dont il y avait joui dans les sociétés les plus brillantes et les plus spirituelles. A beaucoup d'érudition il joignait un esprit fin et délicat, le goût des plaisirs et un amour très-

(1) Ph. Baert (*Voy.* ce nom, LVII, 47) avait fait sur les sculpteurs belges des recherches restées en manuscrit, dont M. Le Mayeur a eu connaissance.

vif pour les arts. Il écrivait également bien en vers et en prose; mais, préférant au soin de sa réputation une vie molle et tranquille, jamais il n'a composé que des ouvrages très-courts. Il en a publié lui-même le recueil, sous ce titre : *Rime con alcune prose*, Rome, 1545, in-8°. Ce petit volume est très-rare. Suivant Haym (*Bibliot. italiana*), il en existe des exemplaires avec la date de 1555. Les *Rime* de Brevio ne consistent guère que dans des *Canzone* que ses amis s'empressaient de mettre en musique. Elles ont été reproduites en partie dans la *Raccolta de Rime diverse* de Domenichi, 1546, in-8°. Ses ouvrages en prose sont les plus importants. C'est une traduction de la *Harangue d'Isocrate à Nicoclès* sur le gouvernement, imprimée d'abord à Venise en 1542, in-8°, et qu'on retrouve dans la *Raccolta di orazioni* de Sansovino ; puis un traité *Della vita tranquilla*, dédié par l'auteur à Marc-Ant. Genova, professeur de philosophie à Padoue et son intime ami ; et enfin *Six Nouvelles* dans le genre de celles de Boccace et que ce grand écrivain n'aurait pas désavouées. La sixième, *Belphégor*, fut réclamée, quatre ans après, par le Doni, pour Machiavel; et elle est restée à ce dernier, quoiqu'on ne puisse pas affirmer qu'il en soit bien réellement l'auteur. Car comment supposer qu'un homme aussi peu soigneux de sa gloire que Brevio, eût voulu se rendre coupable d'un plagiat qu'il était si facile de découvrir? On retrouve les Nouvelles de Brevio dans les *Cento novelle* de Sansovino, qui s'est dispensé de faire connaître les auteurs dont il a composé son recueil. Trois seulement ont été reproduites dans le *Novelliero italiano*, Venise, 1754, II, 257. Comme les moindres particularités offrent de l'intérêt quand il s'agit d'un écrivain distingué, le célèbre Apostolo Zeno n'a pas dédaigné de faire mention, dans ses notes sur la *Bibl. dell'eloquenza* de Fontanini, d'un exemplaire des *Rime* de Pétrarque, éd. d'Alde, 1541, in 8°, dont les marges étaient entièrement couvertes de notes de la main de Brevio. On trouve quelques *Lettres* de notre auteur dans les *Lettere volgari* publiées par Paul Manuce, et dans la *Nuova scelta di lettere*, 1574, in-8°. Le Doni, dans sa *Libreria*, lui attribue un traité *della creanza di prelati;* mais on peut le croire inédit, puisqu'il n'est cité dans aucun autre catalogue. W—s.

BREWER (Henri), né dans les premières années du dix-septième siècle, dans le duché de Juliers, étudia les belles-lettres au collège des Trois-Couronnes à Cologne, et y prit le degré de licencié en théologie. Il fut successivement vicaire et chapelain de la collégiale de Bonn, recteur de l'église des religieuses de Nazareth, et enfin curé de Saint-Jacques à Aix-la-Chapelle, où il mourut vers 1680. Il a continué jusqu'en 1672 l'*Historia universalis rerum memorabilium ubique pene terrarum gestarum*, qu'Adolphe Brachelius avait commencée (depuis 1612 jusqu'en 1651) et que Christian Adolphe Thundenns avait poursuivie jusqu'en 1660. Les deux continuateurs sont fort éloignés du mérite du premier auteur. Cette histoire a été imprimée à Cologne, en 1672, 6 vol. in-8°. On a encore de Brewer : *Thomæ à Kempis biographia*, Cologne, 1681, in-8° de 79 p.

C. T—y.

BREYÉ (François-Xavier), jurisconsulte lorrain, né à Pierrefort

en 1694, mourut le 31 octobre 1736 à Nancy où il était venu demeurer en 1716. Breyé joignait à une parfaite connaissance des lois et des coutumes beaucoup d'érudition littéraire. Philosophe, théologien, jurisconsulte, bibliophile, en même temps qu'il plaidait avec distinction devant la cour souveraine de Lorraine et de Bar, il occupait l'emploi de garde-des-livres de S. A. R. Un jour de chaque semaine, les avocats du barreau de Nancy se réunissaient chez lui pour discuter sur des matières de droit. Ces assemblées commencées au mois de février 1718, donnèrent lieu aux *conférences académiques* tenues depuis. Breyé en était l'âme : il présenta même en un corps de doctrine le sujet suivant mis en discussion chez lui : I. *Dissertation sur le titre X des donations de la coutume générale de Lorraine*, Nancy, 1725. Breyé a encore publié : II. *Traité du retrait féodal*, Nancy, 1733-1736, 2 vol. in-4°, écrit profondément pensé dans lequel sont examinés les points les plus curieux du *Retrait lignager* et plusieurs autres questions importantes. Ce fut à la prière de Léopold, duc de Lorraine, que Breyé le composa. III. *Amusements du sieur Breyé*, ibid., 1733, in-4°, recueil en vers et en prose dans lequel se trouvent une *Traduction de la guerre des Rustauds de Laurent Pilladius*, *l'histoire de la Sybille de Marsal*, *tirée de Richerius, moine de Senones*, et plusieurs autres pièces curieuses. IV. *Ode sur le retour de S. A. R. François IV, en* 1729, ibid., in-4°. V. *Idylle sur l'absence de S. A. R. et de Monseigneur*, ibid., 1736, in-4°. VI. *Cantate sur le mariage de S. A. R., en* 1736, ibid., in-4°. Breyé est encore auteur de l'*Index de l'ordonnance de Lorraine* et d'un *Commentaire* inachevé *sur les lois de Beaumont*, texte fort curieux pour l'histoire des franchises du pays et dont on a tout lieu de regretter la perte. Les vers de Breyé sont médiocres; mais il y mettait peu d'importance, et n'en composait que pour se délasser de travaux plus solides. B—n.

BRIAL (Dom Michel-Jean-Joseph), l'un des derniers membres de cette illustre congrégation de Saint-Maur, qui a rendu tant de services aux lettres et à l'histoire, naquit à Perpignan le 26 mai 1743. A dix-huit ans, il embrassa la règle de saint Benoît, et prononça ses vœux en 1764, dans l'abbaye de la Daurade à Toulouse. Sur l'invitation de ses supérieurs il vint, en 1771, à Paris seconder D. Clément, resté seul chargé de continuer le *Recueil des historiens de France* (*V.* D. *François* Clément, tom. IX); et il eut part à la publication du 12e et du 13e volume qui parurent en 1786. La suppression des ordres religieux interrompit tous les grands travaux littéraires entrepris par les bénédictins. Lorsqu'il fut question de les reprendre D. Brial, qui n'avait pas cessé de se livrer à l'étude de nos anciens monuments avec une ardeur infatigable, se chargea seul de poursuivre la publication du précieux recueil de nos historiens, et il en mit au jour le 14e vol. en 1806. L'année précédente, il avait remplacé Villoison à l'Institut dans la classe d'histoire, qui plus tard reprit son titre d'académie des inscriptions. Quoiqu'il fût occupé presque exclusivement de rassembler des matériaux pour le *Recueil* des historiens de France, il ne laissa pas de coopérer à la continuation de l'*Histoire littéraire*, commencée par

D. Rivet (*V.* ce nom, tom. XXXVIII), ainsi qu'aux *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi.* Il trouvait en même temps le loisir de payer son tribut à l'académie par des dissertations qui se distinguent non moins par une critique rigoureuse que par la profondeur des recherches. Personne n'était plus versé dans l'histoire du moyen âge; et comme le remarque un de ses biographes, tandis qu'il aurait été peut-être fort embarrassé de nommer le ministre avec lequel il était obligé de correspondre, il aurait pu retrouver dans sa mémoire les noms des évêques et des seigneurs du XII[e] siècle, en indiquant l'année de leur prise de possession. Ce laborieux savant mourut à Paris le 24 mai 1828, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Peu de temps avant sa mort, il avait fondé deux écoles gratuites dans les communes de Baixas et Pia, arrondissement de Perpignan, lieux de naissance de son père et de sa mère. Sa coopération au *Recueil des historiens de France* est le premier titre littéraire de D. Brial; il en a publié 5 vol. (14-18), et il a laissé des matériaux pour le 19[e]. MM. Daunou et Naudet sont chargés de terminer ce vaste recueil de nos annales. D. Brial a eu part à la publication des vol. 13 à 16 de l'*Histoire littéraire de la France.* Dans les *Notices* des manuscrits, il a donné : *Notice des lettres, à Etienne,* abbé de Saint-Enverte d'Orléans, puis de Ste-Geneviève à Paris, et évêque de Tournay, X, 66. — *Sur les poésies de Serlon,* chanoine de Bayeux au XII[e] siècle, oublié par les auteurs de l'Histoire littéraire de la France (1), XI, 165. On lui doit encore : *Eloge historique de D. Labat,* religieux bénédictin, 1803, in-8°; *Notice historique sur la découverte d'un tombeau à l'abbaye de Saint-Denis,* en 1812, Paris, 1818, in-8° (2). Ces deux opuscules ont été tirés à petit nombre. Il a publié les *ouvrages posthumes* du P. Laberthonie, avec un supplément (*Voy.* LABERTHONIE, tom. XXIII). Enfin on a de lui, dans la nouvelle série des Mémoires de l'académie des inscriptions : I. *Recherches historiques* pour parvenir à l'intelligence de la cinquième lettre d'Yves de Chartres, III, 57. Dans cette lettre adressée à Adèle, comtesse de Chartres et de Blois, Yves lui reproche de permettre que sa cousine Adélaïde vive en adultère avec Guillaume. Le but de D. Brial dans ses recherches est de déterminer quels étaient ces personnages. II. *Recherches sur l'origine et l'antiquité des colonnes, ou croix* qu'on voyait de nos jours sur le chemin de Paris à Saint-Denis, ibid., 71. Elles furent, suivant D. Brial, érigées sous le règne de Philippe I[er], à la suite d'un procès de l'abbé de Saint-Denis avec l'évêque de Paris, au sujet de la juridiction. III. *Nouvelle interprétation du nom de Capet* donné au chef de la troisième race de nos rois, ibid., 77. Il conjecture que ce nom fut imposé au fils de Hugues-le-Grand à raison des fonctions que son titre d'abbé de Saint-Martin de Tours lui conférait près de la *chape* du saint évêque, relique en grande vénération alors dans toute la France; et que ce nom passa, suivant l'usage, du père aux

(1) Cette omission a été réparée depuis dans le tome XV.

(2) D. Brial avait publié des *Observations* sur le tombeau qu'il jugeait être celui de Pépin-le-Bref, dans les Annales encyclopédiques, 1817, VI, 63. Le même recueil contient son *Rapport* relatif à une inscription gravée sur une pierre du portail de l'église de Saint-Denis, 1817, V, 278.

enfants et à leurs successeurs. IV. *Recherches historiques et diplomatiques* sur la véritable époque de l'association de Louis-le-Gros au trône avec le titre de roi désigné, VI, 489. Il y démontre contre le sentiment du P. Pagi qu'il n'existe aucune preuve que ce prince ait porté le titre de roi avant 1103. V. *Mémoire sur la véritable époque d'une assemblée tenue à Chartres*, relativement à la croisade de Louis-le-Jeune, ibid., 508. Elle eut lieu, suivant D. Brial, en 1150. VI. *Recherches sur l'objet d'un concile* tenu à Chartres en 1124, ibid., 530. D. Brial conjecture qu'on y discuta la validité du mariage de Guill. Cliton, fils du malheureux Robert, duc de Normandie, avec Sibylle, fille du comte d'Anjou. VII. *Recherches sur la légitimité ou non-légitimité d'une fille de Louis-le-Gros*, dont la mère est inconnue, V, 94, 1re part. Il y soutient que cette fille était illégitime (3), opinion qu'il avait déjà avancée dans le tome XII du Recueil des historiens de France. VIII. *Examen critique des historiens* qui ont parlé du différend survenu l'an 1141 entre le roi Louis-le-Jeune et le pape Innocent II, VI, 560. IX. *Examen d'un passage de l'abbé Suger* relatif à l'histoire du Berry, VII, 129, 1re part. Une *Notice* sur D. Brial par M. A. Trognon est insérée dans la *Revue encyclopédique*, 1828, III, 277. Une notice plus complète a été lue par Dacier, à l'académie des inscriptions, le 31 juillet 1829 (4). W—s.

BRICHE (Le vicomte Adrien-Louis-Elisabeth-Marie de), général français, né le 12 août 1772, d'une famille noble, dans un château que possédaient ses ancêtres depuis plusieurs siècles près de Beauvais, entra comme cadet dans les chasseurs d'Alsace, en 1789, puis comme sous-lieutenant au régiment Royal cavalerie où il devint capitaine au commencement de la révolution, après l'émigration de la plupart des autres officiers. En 1799 il était chef d'escadron dans le 11e de hussards qui fut si brillant à la bataille de la Trebia, et qui couvrit avec tant de bravoure la retraite de l'armée jusqu'à Modène. Briche fit l'année suivante, avec la même distinction, la rapide et mémorable campagne de Marengo ; et peu de temps après il fut nommé colonel du 10e de hussards qu'il conduisit en Allemagne dans les campagnes de 1806 et 1807. Le 9 octobre de cette dernière année il avait devant lui le corps prussien du prince Louis, qui dès la première charge mit son régiment en déroute. Mais bientôt, ramené par l'exemple et les exhortations du colonel Briche, ce corps à son tour enfonça les Prussiens et fit périr sous ses coups leur malheureux prince (*Voy.* Louis, tom. XXV). Briche se distingua encore dans cette guerre en Saxe et en Pologne ; et, après le traité de Tilsitt, il passa avec son régiment en Espagne, où il concourut à la prise de Saragosse et aux batail-

(3) Dans la notice sur D. Brial, imprimée au *Moniteur* en 1829, par une faute typographique on fait cette fille *légitime*; c'est une erreur qu'il est important de relever pour empêcher qu'elle ne se perpétue dans les compositions historiques.

(4) D. Brial était membre de la Légion-d'Honneur. Il avait formé une bibliothèque curieuse, riche en histoire ecclésiastique et littéraire, en histoire des villes et provinces de France, où se trouvaient bon nombre de manuscrits; un recueil précieux de chartes du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle; l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, avec des additions et des notes de sa main ; des *Lettres extraites de divers auteurs latins du moyen âge*, pareillement de sa main ; le *Roman du Rou*, par Robert Wace, *idem*, etc., etc. Cette belle collection a été dispersée par suite de la vente publique qui en fut faite au mois d'août 1828.

V—ve.

les d'Ocaña, de Mérida et de Salamanque; ce qui lui valut enfin le grade de général de brigade. Appelé en Allemagne en 1813, lorsque Napoléon, forcé de lutter contre toutes les puissances de l'Europe, créa spontanément une nouvelle armée, Briche eut une grande part aux victoires de Lutzen, de Bautzen, et il fut nommé général de division. Le roi de Wurtemberg, dont il avait commandé la cavalerie, lui envoya la croix de commandeur de ses ordres. Briche fit encore en France avec beaucoup de distinction la pénible campagne de 1814; et il ne déposa les armes qu'après l'abdication de Napoléon. Soumis alors franchement aux Bourbons il en reçut la croix de Saint Louis, et un commandement dans les départements du Midi. Il se trouvait à Nîmes en mars 1815, lorsque le duc d'Angoulême traversa le Languedoc pour marcher contre Napoléon revenu de l'île d'Elbe. On connaît les résultats de cette vaine démonstration. Le vicomte de Briche fut un des généraux qui montrèrent alors le plus d'attachement à la cause des Bourbons. Il pensa même le 7 avril être victime de son zèle, en voulant réprimer une insurrection qui avait éclaté dans cette ville en faveur de Bonaparte. Traîné sur la place publique par des furieux, il brava leurs menaces, et prononça hautement le cri de *vive le roi*, au lieu de celui de *vive l'empereur*, qu'on lui demandait le poing sous la gorge. Il quitta le service après le triomphe de Napoléon, et n'y rentra qu'au second retour de Louis XVIII. Il fut alors créé vicomte, commandeur de Saint-Louis, et nommé successivement commandant de plusieurs divisions militaires dans l'ancien Languedoc et la Touraine. Il commandait à Marseille, lorsqu'il y mourut le 21 mai 1825. On lui rendit de grands honneurs funèbres, et les habitans partagèrent les regrets des militaires. M—D j.

BRIDARD. *Voy.* LAGARDE, tom. XXIII.

BRIDEL (SAMUEL-ELISÉE), botaniste et poète suisse, né en 1761, au village de Crassier, canton de Vaud, était le plus jeune des fils du pasteur de la paroisse. Après avoir fait de bonnes études à Lausanne, il devint, à peine âgé de vingt ans, précepteur des deux fils du duc de Saxe-Gotha; l'aîné de ces princes se l'attacha ensuite en qualité de secrétaire et de bibliothécaire. Dans le loisir que lui laissa cette place plus nominale que réelle, il s'adonna avec zèle à l'étude de la botanique, et publia plusieurs grands ouvrages relatifs à cette science; il fit aussi des voyages pour visiter les collections scientifiques, et connaître les savants. Après la bataille d'Iéna, le duc de Gotha voulant traiter avec Napoléon, chargea Bridel, à qui la langue française était familière, d'une mission auprès de ce souverain; il fut ennobli et revêtu du caractère de conseiller de légation, pour pouvoir paraître avec plus d'avantage parmi les diplomates. Plus tard il reçut le titre de chambellan, et eut des missions à Berlin, à Paris, puis à Rome, d'où il s'agissait de ramener son ancien élève, Fréderic de Saxe-Gotha, qui, ayant embrassé la religion catholique, se tenait éloigné de sa famille. Bridel réussit dans cette mission, et il obtint à Rome, en qualité d'envoyé extraordinaire du duc de Gotha, quelques audiences du Pape. Dans la suite, il eut la douleur de voir ses anciens élèves et les der-

niers rejetons de cette dynastie enlevés par la mort à la fleur de leur âge. Il vécut dès-lors au sein de sa famille, retirée dans une maison de campagne près de Gotha, et se livra surtout aux études de botanique et plus spécialement aux recherches sur les mousses. Il y mourut le 7 janvier 1828, d'une maladie pulmonaire. Son herbier, contenant douze cents espèces de mousses, fut acquis par le gouvernement prussien, moyennant trois cents thalers. Voici d'abord ses ouvrages sur les mousses : I. *Muscologia recentiorum, seu analyt., histor. et descript. methodus omnium muscorum frondosorum cognitorum, ad normam Hewigii*, Gotha, 1797-1803, 2 vol. in-4°; *Supplément*, 1807-1812, 2 vol. in-4°. II. *Methodus nova muscorum ad naturæ normam, seu Mantissa*, etc. Gotha, 1819, in-4°. III. *Bryologia universa, seu systematica, ad novam methodum dispositio, historia et descriptio omnium muscorum frondosorum huc-usque cognitorum, cum synonymia ex auctoribus probatissimis*, Leipzig, 1826-27, 2 v. in-8°, avec 13 pl. Dans cet ouvrage, où l'auteur prend le nom de Bridel-Brideri, il divise son système en deux sections dont la première, comprenant les *olocarpi*, est divisée en six classes, tandis que la seconde ne renferme que le genre *andræa* ou les *schistocarpi*. Il joint à l'exposition de son système l'essai d'une distribution des mousses en vingt-une familles naturelles. Il a beaucoup multiplié les espèces, et attaché peu d'importance aux genres, prétendant qu'il n'existe dans la nature que des espèces, et que les genres sont l'ouvrage de l'homme. Cette opinion n'est pas partagée par un grand nombre de botanistes. Bridel a traduit en français plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, savoir : IV. *Description des os fossiles de l'ours des cavernes*, de Rosenmüller, Weimar, 1804, in-fol. V. *Histoire naturelle des oiseaux de la Franconie*, Nuremberg, in-fol., avec pl. enlumin., livraisons 1—6. VI. *Exposition de la nouvelle théorie de la physiologie* du Dr Gall, Leipzig, in-8°. VII. *Flora antediluviana*, du baron de Schlotheim, Gotha 1804, in-fol. (traduit de l'allemand en latin). Bridel s'était livré aussi à la littérature, ainsi que l'attestent les ouvrages suivants : VIII. *Calthon et Clessamor, suivi d'Athala*, etc., Paris, 1791. Cet ouvrage avait paru d'abord à Lausanne, en 1788, sous le titre de *Délassements poétiques*. IX. *Le Temple à la mode*, poème allégorique en prose, Lausanne, 1789, in-8°. X. *Loisirs de Polymnie et d'Euterpe*, Paris, 1808, in-8°. Il traduisit de l'allemand les trois ouvrages suivants : XI. *Description des pierres gravées du cabinet du baron de Stosch*, par Schlichtegroll, Nuremberg, 1795, in-4° avec pl. XII. *Esthétique de la toilette*, Leipzig, in-8°. XIII. *Augusteum* ou *Description des monuments antiques du cabinet de Dresde*, par G.-G. Becker, Leipzig, 1805-1812, 3 vol. in-fol., avec pl. (*Voy.* BECKER, LVII, 440). Pendant quelques années, il a coopéré à la *Gazette littéraire* de Gotha, et il a inséré des pièces de vers et des articles de littérature et de sciences dans divers recueils périodiques ou dans d'autres ouvrages. Il a laissé en manuscrit une *Histoire littéraire de l'Allemagne*, en 5 vol. et un recueil de poésies nouvelles. Il avait épousé la fille d'un baron allemand : plusieurs

enfants sont issus de ce mariage.
D—G.

BRIDEL (Jean-Louis), frère du précédent, né en 1759, avait commencé comme lui par être précepteur, d'abord en Suisse, puis en Hollande. Dans ses voyages il visita une grande partie de l'Europe. Depuis 1803 jusque en 1808, il fut pasteur de l'église française à Bâle; étant rentré ensuite dans le canton où il était né, il obtint la chaire de l'interprétation de la Bible et des langues orientales à l'académie de Lausanne, et fut appelé au grand-conseil du canton de Vaud, où il siégea pendant dix ans. Il est mort le 5 février 1821. Son principal ouvrage, la traduction du livre des Psaumes, n'a pas été imprimé. Il a publié plusieurs opuscules, des sermons, des traités de théologie et des essais politiques et littéraires. Nous indiquerons : I. *Les infortunes du jeune chevalier de Lalande*, Paris (Lausanne), 1781, in 8°. II. *Introduction à la lecture des odes de Pindare*, Lausanne, 1785, in-12. III. *Mémoire sur l'abolition des redevances féodales*, 1798, in-8°. IV. *Réflexions sur la révolution de la Suisse*, 1800, in-8°. V. *Le Pour et le Contre*, ou *Avis à ceux qui se proposent de passer dans les Etats-Unis d'Amérique*, suivi d'une description du Kentucky, etc.; Paris et Bâle, 1803, in-8°. VI. *Lettre sur la manière de traduire le Dante, suivie d'une traduction en vers français du cinquième chant de l'Enfer*, Bâle, 1805, in-4°. VII. *Traité de l'année juive, antique et moderne*, Bâle, 1810, in-8°. VIII. *Le livre de Job*, nouvellement traduit d'après le texte original non ponctué, et les anciennes versions, notamment *l'arabe et la syriaque, avec un discours préliminaire*, Paris, 1818, in-8°. Jean-Louis Bridel a été confondu dans plusieurs biographies et bibliographies avec son frère aîné Philippe-Sirach, pasteur à Montreux, auteur de sermons, de poésies, d'une *Statistique du canton de Vaud*, du *Voyage pittoresque de Bâle à Bienne*, Bâle, 1802, in-fol., et éditeur des *Etrennes helvétiennes* et du *Conservateur suisse*. Voy. la Notice sur les Bridel dans le tome XXXVIII de la *Revue encyclopédique*, p. 240 et suiv., où les travaux des trois frères sont indiqués séparément.
D—G.

BRIDGE (Bewick), né à Linton, vers 1766, étudia dans l'université de Cambridge, remplit plusieurs années les fonctions de professeur de mathématiques au collège de la compagnie des Indes-Orientales à Hertford, et, sur la présentation de la société de Peterhouse, obtint, en 1816, le vicariat de Cherry-Hinton. C'est là qu'il mourut le 15 mai 1833. On a de cet habile professeur. I. *Leçons de mathématiques prononcées au collège de la compagnie, etc.*, 1810-1811, 2 vol. in-8°. II. *Introduction à l'étude des principes mathématiques de la philosophie naturelle*, 1813, 2 vol. in-8°. La méthode et la clarté qui distinguent ces ouvrages en font des productions éminemment classiques.
Z.

α. **BRIDGES** (Jean), antiquaire anglais, était gouverneur des hospices de Bridewell et Bethlem, à Londres, et employait en partie sa fortune, qui était considérable, à recueillir des antiquités. Il avait rassemblé les matériaux d'une histoire du comté de Northampton, qui devait être accompagnée de beaucoup de

planches; mais il mourut en 1724, avant d'avoir publié son travail. On imprima dans la suite deux livraisons; puis l'entreprise fut suspendue, probablement faute de succès. Mais en 1762 on recommença la publication en entier. La première partie du tome II parut en 1769; cependant ce volume, qui termina l'ouvrage, ne fut achevé qu'en 1791. Cette histoire est ornée de cartes et de gravures. Bridges avait laissé une bibliothèque si bien choisie que le catalogue en est encore recherché par les bibliophiles anglais. D—s.

BRIDGEWATER. *Voy.* EGERTON, tom. XII et au Supp.

BRIDOUL (le P. TOUSSAINT), écrivain ascétique, naquit à Lille, en 1595, embrassa la règle de saint Ignace à dix-huit ans, consacra le reste de sa vie à la prédication et à la direction des âmes, et mourut dans sa patrie, le 28 juillet 1672. Outre une *Vie du P. Franç. Cajetan*, trad. de l'italien, et quelques opuscules qui ne peuvent offrir aucun intérêt, et dont on trouve les titres dans la *Biblioth. soc. Jesu* du P. Southwell et dans les *Mémoires* de Paquot sur l'histoire littéraire des Pays-Bas, on a de Bridoul : I. *La boutique sacrée des saints et vertueux artisans, dressée en faveur des personnes de cette vocation*, Lille, 1650, pet. in-12, ouvrage devenu rare et recherché. II. *L'école de l'eucharistie, établie sur le respect miraculeux que les bêtes, les oiseaux et les insectes ont rendu, en différentes occasions, au très-saint sacrement de l'autel*, ibid., 1672, in-12. C'est un recueil de récits fabuleux puisés dans les légendes et dans les *Pia hilaria* du P. Angelin Gazée ou Gazet (*Voy.* ce nom, tom. XVI), dont on connaît l'étonnante crédulité; ils sont disposés d'après l'ordre alphabétique des noms des animaux, commençant par les *abeilles* et finissant par les *vipères*. Cet ouvrage singulier a été traduit en anglais, Londres, 1688, in-12, avec une préface dans laquelle le traducteur n'a pas de peine à montrer le ridicule des prétendus miracles rapportés par le P. Bridoul; mais il part de là pour jeter du doute sur tous ceux qu'admet la croyance catholique. Il y a peu de bonne foi dans cette manière de raisonner; mais l'esprit de secte n'en connaît pas d'autre. W—s.

BRIEN (WILLIAM O), auteur comique et comédien anglais, descendait d'une ancienne famille d'Irlande qui s'était signalée par son dévouement à la cause de Jacques II, et y avait perdu sa fortune. Son père était réduit à exercer la profession de maître en fait d'armes, et lui-même en donna d'abord des leçons; mais, s'étant senti des dispositions pour l'art scénique, il débuta, en 1758, à Drury-lane, et continua de jouer avec succès dans la comédie. Ayant épousé, en 1764, la fille du premier comte d'Ilchester, il obtint la place de receveur général du comté de Dorset, puis un emploi lucratif dans l'Amérique septentrionale; mais il revint en Angleterre au commencement de la rebellion des colonies. O Brien mourut à Strisford-House, dans le comté de Dorset, en sept. 1815. On a de lui *Cross purposes*, 1772, in-8°. — Le *Duel*, comédie, 1773, in-8°. C'est un ouvrage médiocre et qui n'est pas resté au théâtre. S—D.

BRIE-SERRANT (CLÉMENT-ALEXANDRE (1), marquis de), né le 29 mai 1748, à Dampierre en Anjou,

(1) Sur le registre des décès, il est nommé *Constantin-Alexandre*.

était issu de l'ancienne maison de Laval. Reçu page du roi dans la grande écurie, en 1762, il passa sous-lieutenant dans le régiment de Bourgogne cavalerie en 1765, et fut élevé jusqu'au grade de maréchal-de-camp en 1784. Mais le service militaire l'occupa moins que les projets qui consumèrent sa vie entière et sa fortune (2). Seigneur de Machecoul et de Pornic dans le duché de Retz, il voulut augmenter les ressources de ce pays, en faisant de Pornic un port militaire et en donnant au commerce de Nantes plus d'extension et de facilités. Il s'agissait d'agrandir le port de Pornic et d'y établir un canal de communication par lequel les navires marchands se rendraient à Nantes en évitant la longue et dangereuse navigation de l'embouchure de la Loire, encombrée de bancs de sable. A ce plan se liait le projet d'un autre canal qui devait commencer à Machecoul, dessécher plusieurs marais, et être utile tant au commerce de Nantes avec le Bas-Poitou, qu'à la navigation projetée entre cette ville et La Rochelle. Ce plan proposé au gouvernement et examiné par des commissaires qu'on envoya sur les lieux, en 1786, fut accueilli comme très-avantageux à la Bretagne, au Poitou, à la ville de Nantes, à toutes celles qui sont sur la Loire, ainsi qu'à la marine royale; et cependant, l'auteur l'ayant présenté l'année suivante aux états de Bretagne, ces états déclarèrent assez légèrement qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. Les développements de ce double plan, accompagnés de cartes et de pièces contenant l'adhésion de plusieurs villes intéressées à son exécution, telles que La Rochelle, Nantes, Bordeaux, Nevers, etc. sont contenus dans deux mémoires que le marquis de Brie-Serrant adressa au roi et à l'assemblée des états-généraux, sous ces titres : I. *Observations concernant le commerce français en général, projet d'une ville commerçante de premier ordre*, Paris, 1789, in-4°. II. *Mémoire contenant de nouveaux développements sur le projet important relatif au port de Pornic, etc., et à un canal de navigation de Nantes à la mer par Pornic*, ibid., 1789, in-4°. Mais la révolution qui commençait entraîna des soins qu'on jugea plus importants qu'un projet regardé simplement comme d'utilité locale; il fut laissé de côté. Malgré les peines et les dépenses qu'il avait coûté à son auteur, malgré la perte de ses droits seigneuriaux, Brie-Serrant ne cessa pas de s'occuper de son idée favorite et la présenta vainement à tous les gouvernements qui se succédèrent en France. La famille Juigné, propriétaire du lac de Grand-Lieu, situé près de Nantes, dans le duché de Retz, ayant signé, vers 1805, un traité avec une compagnie pour le dessèchement de ce lac, entreprise qui entrait dans les vues et dans le plan de Brie-Serrant, celui-ci ne laissa pas de s'opposer à l'exécution d'un projet isolé dont il n'avait pas donné l'idée. Sans contester la propriété de l'eau du lac, ni le droit de la faire enlever et met-

(2) Nous sommes en doute si c'est Brie-Serrant ou quelqu'un de ses homonymes, qui, étant gouverneur de la presqu'île de Rhuys, commissaire-général des états de Bretagne au bureau de l'administration et membre de plusieurs académie, fonda en 1784 la société patriotique bretonne qui se rassemblait dans son château de Kerallier. La salle des séances, nommée *Temple de la patrie*, offrait une tribune portant cette inscription : *Ici on sert son Dieu sans hypocrisie, son roi sans intérêt et sa patrie sans ambition.* Mesdames de Bourdic, de Genlis et Fanny de Beauharnais étaient affiliées à cette société, dont la forme et le but étaient bien dans l'esprit original et dans les habitudes de notre Brie-Serrant.

tre en bouteilles, il prétendit être propriétaire du fond et mit arrêt sur les terres qui pourraient être desséchées. On lui offrit trente mille francs pour vaincre son obstination; mais, quel que fût alors son état de détresse, il refusa tout accommodement, plaida et fut condamné aux frais. Le descendant de la maison de Laval était alors logé dans une mansarde de la rue des Blancs-Manteaux; tout son mobilier consistait en un vieux fauteuil qui lui servait le jour pour s'asseoir et la nuit pour dormir, en une mauvaise chaise et une planche sur deux tréteaux. Là se plaçait un misérable scribe qu'il payait, Dieu sait comment, et qu'il occupait à copier les projets, mémoires et sollicitations dont il accablait les ministres, les préfets, etc. Deux tisons, garnissant son humble foyer, servaient à faire cuire dans un pot des pommes de terre qu'il mangeait de temps en temps sans beurre et sans sel, lorsque la faim le pressait; c'était son unique nourriture. Il achetait ses vêtements à la friperie; et, comme il était très-petit et très-fluet, un habit de taille ordinaire lui tenait lieu de redingote, et de vieilles bottines étaient pour lui des bottes à l'écuyère. Malgré ce costume bizarre, malgré le mauvais chapeau qui couvrait sa tête et ses cheveux blancs flottants sur ses épaules, Brie-Serrant à travers sa misère laissait deviner l'homme distingué. Il mourut dans son obscur domicile le 23 déc. 1814, sans laisser de postérité; mais avec la consolation que le dessèchement du lac de Graud-Lieu, nonobstant plusieurs décisions favorables du conseil d'état, malgré un décret impérial et une ordonnance royale, n'avait reçu et ne recevrait aucune exécution, parce que les intrigues des riverains ont constamment contrarié une mesure qui doit les priver des terrains qu'ils usurpent sur les bords naturellement desséchés du lac. Outre les deux mémoires que nous avons cités, on a de Brie-Serrant, sous le voile de l'anonyme : III. *Ecrit adressé à l'académie de Châlons-sur-Marne, sur une question proposée par voie de concours, concernant le patriotisme :* quels sont les moyens de prévenir l'extinction du patriotisme dans l'âme du citoyen ? 1788, in-12. IV. *Mémoire du peuple au peuple*, 1789, in-8°. V. *Pétition ampliative en faveur des blancs et des noirs, et projet d'un traité important pour les colonies et pour l'état*, 1792, in-4°. VI. *Etudes, premier cahier, contenant un appel au public lui-même du jugement du public sur J.-J. Rousseau*, Paris, 1803, in-8°. Cette brochure, qui est une réfutation de la première partie du fameux *Discours sur l'inégalité des conditions,* paraît avoir été imprimée pour la première fois, selon Barbier, en 1791 ou 1792. Nous ignorons si Brie-Serrant a donné suite à ce premier cahier d'études. VII. Divers projets publiés dans la *Bouche de fer,* journal rédigé par Fauchet et Bonneville. A—T.

BRIEZ, membre de la Convention, y fut député par le département du Nord. Dans le procès du roi il vota la mort; « mais, ajouta-t-il, « dans le cas où la majorité serait « pour la réclusion, je fais la motion « expresse que si, d'ici au 15 avril, « les puissances n'ont pas renoncé au « dessein de détruire notre liberté « on leur envoie sa tête. » Quelque temps après, il partit avec Dubois-Dubay et d'Aoust (*V.* ce nom, LVI, 375) pour une mission à l'armée du Nord; et il s'occupa des moyens de

mettre cette frontière à l'abri d'une invasion. Ayant donné connaissance à la Convention d'une lettre qu'il avait écrite au prince de Cobourg, relativement aux conventionnels livrés par Dumouriez, sa conduite fut censurée comme indigne du représentant d'un peuple libre, et son rappel prononcé. Briez écrivit pour justifier une démarche qui ne lui avait été dictée que par l'intérêt de ses collègues; et, sur la demande de Merlin et de quelques autres députés attestant son patriotisme, le décret fut rapporté. Il se trouvait avec son collègue Cochon à Valenciennes, lorsque cette ville investie par les Autrichiens fut obligée de capituler. Briez sortit avec la garnison et vint à Cambrai d'où il annonça ce revers à la Convention. Tombé gravement malade, il ne put revenir à Paris que dans le mois de septembre 1793. Le 25, il lut à la tribune un mémoire sur l'état de l'armée du Nord, qu'il terminait par reprocher au comité de salut public de garder le silence dans un moment aussi critique et de ne pas prendre les mesures commandées par les circonstances. L'impression de ce mémoire fut ordonnée, et Briez, adjoint au comité. C'était en l'absence de Robespierre qu'il avait ainsi osé déverser le blâme sur les opérations d'un comité dont Maximilien était le chef. Instruit de ce qui venait de se passer, Robespierre annonça qu'il était prêt à se retirer ainsi que ses collègues, s'il avait cessé de mériter la confiance de l'assemblée; ensuite, abordant un de ses thèmes favoris, il parla contre la faction qui cherchait à avilir, à diviser, à paralyser la Convention; puis il témoigna sa surprise de voir le comité blâmé par un homme qui n'avait pas encore réparé la honte dont il s'était couvert, en revenant d'une place confiée à sa défense, après l'avoir livrée aux Autrichiens. Briez balbutia quelques mots pour sa justification, et s'excusa, sur son défaut de talents, d'accepter une place au fameux comité de salut public. Tel était alors l'ascendant de Robespierre sur la Convention que les deux décrets qu'elle venait de rendre furent aussitôt rapportés. Briez entra peu de temps après au comité des secours publics, et il en fut souvent le rapporteur. C'est en cette qualité qu'il proposa et fit adopter diverses mesures favorables aux parents des défenseurs de la patrie, aux habitants qui avaient souffert des invasions, aux réfugiés belges, allemands, italiens, et enfin aux indigents dont les outils et les meubles étaient en dépôt dans les monts-de-piété pour une somme moindre de 20 fr. (1). Le 16 prairial (4 juin 1794), il fut élu secrétaire de la Convention. Après le 9 thermidor, Briez fut renvoyé commissaire à l'armée du Nord, d'où il écrivit plusieurs lettres à la Convention pour lui annoncer des succès. Il tomba malade, et mourut en juillet 1795 (2). W—s.

BRIGANTI (Philippe), économiste italien, qui est resté presque inconnu dans les Deux-Siciles, et n'a obtenu d'article dans aucune biogra-

(1) A la suite d'un long rapport qu'il fit à la séance du 24 floréal (Paris, in-8° de 31 pag.), la Convention décréta que *les parents du militaire parti en remplacement jouiraient également, dans le même cas et dans les mêmes proportions, des secours accordés aux familles des défenseurs de la patrie*. Briez, pour louer les simples soldats, dit qu'il n'existe *de traîtres que dans les états-majors et parmi les chefs*, qu'il appelle *des êtres vils que l'ambition, l'intérêt, l'orgueil et la corruption ont éblouis, perdus et gangrenés*. Telle était l'éloquence et la singulière politique des démagogues de cette époque. V—ve.

(2) Beffroy de Reigny a dit de ce conventionnel : « On l'a peint comme un brigand, ne vivant que de rapines, de vexations et de débauches. Il est mort d'une honteuse maladie. » Mais cet écrivain ajoute : « D'autres en parlent tout différemment. » V—ve.

phie générale, naquit, en 1725, à Gallipoli. Son père, grand jurisconsulte (1), le destina au barreau, et le fit recevoir avocat; mais, s'ennuyant bientôt de son état, Philippe entra comme *cadet* dans le régiment d'Otrante. Son père courut après lui, et fit les plus vives instances pour l'empêcher de suivre la carrière militaire. Il réussit, non sans de grands efforts, à le ramener, en 1744, au barreau et aux lettres. Philippe excité par les écrits de Montesquieu, de Beccaria et de Vico, se livra dès-lors à de grandes méditations sur la législation. En 1764, il fut nommé syndic de Gallipoli. L'important ouvrage politique qu'il publia en 1777, sous le titre d'*Esame analitico del sistema legale,* Naples, in-4°, lui ouvrit, deux ans après, les portes de l'académie des sciences et belles-lettres de Naples. Ce corps savant présenta l'auteur au roi comme un génie *fort et pensif*, propre à attirer l'attention de son siècle, et à mériter celle de la postérité. L'ouvrage est divisé en trois livres : le premier traite de la loi naturelle, le deuxième de l'homme isolé, et le troisième de la perfectibilité de l'homme social. Philippe publia ensuite son *Esame economico del sistema civile*, 1780, in-4°, ouvrage également divisé en trois livres, et dans lequel l'auteur examine les progrès du système civil « depuis l'existence perfectible jusqu'à l'état parfait. » Il avait rédigé une *Théorie politique des quatre âges du peuple romain indiqués par Florus ;* mais ce traité est resté inédit. Deux mémoires de Philippe Briganti qui ont été réimprimés, l'un sur l'*Eloquence du barreau*, et l'autre pour la défense des opinions de Beccaria, sont dignes de la réputation que lui valurent ces grands ouvrages. Il cultivait également la poésie, et publia des *Canzonette* sous ce titre: *Le quattre stagioni*, 1795, et une suite de sonnets sur les grands personnages grecs et romains : *Frammenti lirici de' fasti greci e romani*, Lecce, 1797. Tacite était son auteur favori ; il le savait par cœur. Briganti mourut en 1804, et son corps fut déposé dans le caveau de sa famille, à l'église des franciscains réformés de Gallipoli. Voy. B. Papadia, *Vite d'alcuni uomini salentini*, Naples, 1806, in-8°. Les œuvres de Briganti ont été publiées dans ces dernières années tant à Naples qu'à Venise, et le marquis de Tommaso, son compatriote, a fait paraître à Gallipoli ses œuvres posthumes en 2 vol. in-8°, précédées d'un éloge historique de ce célèbre publiciste qui contient des détails curieux sur sa vie, et des analyses fort étendues de ses ouvrages. Cette publication n'a pas ajouté à la réputation de l'auteur. Si ses écrits sont remarquables par la force et la profondeur de la pensée, ils ne le sont ni par l'élégance ni par la clarté du style ; et l'on ne peut douter que ce ne soit une des causes qui ont nui à leur succès.

D—G et G—RY.

BRIGENTI (ANDRÉ), poète latin, né, en 1680, à Agua près de Padoue, fut élevé au séminaire de cette ville, puis chargé de l'éducation de quelques jeunes gens. En 1713, il se rendit à Rome avec une lettre de son évêque pour le prince Borghèse, qui lui avait demandé un instituteur pour ses fils. Il passa le reste de sa vie dans cette villa, si célèbre par les chefs-d'œuvre qu'on y

(1) Le père de Briganti était connu dans le royaume de Naples par un ouvrage fort estimé, intitulé : *Le praticien criminaliste.*

voit réunis et qui lui inspirèrent ses plus beaux vers, partageant ses loisirs entre la culture des lettres et ses devoirs envers ses élèves. Il mourut dans un voyage à Venise, en 1750. Outre quelques pièces de vers imprimées dans les recueils, on a de Brigenti plusieurs discours parmi lesquels on cite : *Oratio habita Arbæ, dum pontificus Bizza arbensem episcopatum iniret*, Padoue, 1759. Mais son principal ouvrage est le poème intitulé : *Villa Burghesia, vulgo Pinciana, poetice descripta*, Rome, 1716, in-8°, avec 26 planches, divisé en quatre livres et suivi de notes pleines de goût et d'érudition. L'auteur l'entreprit pour fixer l'attention de ses élèves sur les chefs-d'œuvre rassemblés dans la Villa-Borghèse. Les descriptions qu'il en donne sont d'une exactitude que la poésie ne semble guère comporter. . W—s.

BRIGNOLE-SALE (Jean-François), doge de Gênes, naquit le 6 juillet 1695, d'une famille distinguée (*Voy.* Brignole, tom. V). Nommé, en 1728, l'un des directeurs des monuments publics, il fit rétablir le grand aqueduc, qui, d'une distance de quinze milles, porte de l'eau dans toutes les maisons de Gênes. En 1730, l'île de Corse s'étant révoltée contre la domination génoise, Brignole fit partie de la députation envoyée dans cette île pour apaiser les troubles, et il remplit ensuite une mission semblable dans le duché de Final. Il devint successivement censeur annuel des autorités provinciales, l'un des protecteurs du trésor de Saint-Georges, et fut chargé, en 1736, de la construction d'un nouveau port franc. L'année suivante, on l'envoya comme ambassadeur à Paris, et il obtint du roi de France un corps auxiliaire de trois mille hommes qui, sous les ordres du comte de Boissieux, passa en Corse, pour seconder les troupes génoises. Le 5 nov. 1738, il signa à Fontainebleau, au nom de la république de Gênes, et avec les plénipotentiaires de France et d'Autriche, un traité d'amnistie en faveur des Corses. A son retour à Gênes, il fut pourvu des fonctions difficiles d'inquisiteur d'état (1). Il était déjà sénateur, lorsque, en 1745, il obtint le commandement de dix mille hommes, que la république, d'après un traité d'alliance conclu à Aranjuez, avec la France, l'Espagne et Naples, devait fournir pour la guerre contre l'Autriche, l'Angleterre et le Piémont. Dès la première campagne, Brignole s'empara des places de Serravalle dans les Apennins, de Tortone, Valence, Alexandrie, Casal en Piémont, de Parme et Plaisance occupées par les Autrichiens. Ces exploits lui méritèrent l'honneur d'être élu doge le 4 mars 1746; Mais les Français et les Espagnols ayant éprouvé des revers le 10 août, et les Impériaux, sous les ordres du général Botta (*Voyez* ce nom, tom. V), s'étant présentés devant Gênes, le doge Brignole fut obligé de signer une capitulation. Au bout de trois mois, le peuple fatigué des vexations des Allemands, se souleva contre eux, les força d'évacuer la ville, et de se retirer au-delà des Apennins, par le chemin de la Bochetta. Brignole, profitant de ces dispositions guerrières, encouragea les habitants, parvint à rassembler vingt-deux mille hommes, se mit à leur tête,

(1) Cette place était très-importante pour maintenir les fonctionnaires dans le devoir et dénoncer toutes sortes de prévarications ou d'injustices ; c'était un moyen bien plus efficace que celui de la liberté de la presse.

et, réuni aux Français commandés par le duc de Richelieu (*Voy.* ce nom, tom. XXXVIII), contribua à l'expulsion totale des Autrichiens hors du territoire génois. La paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, mit fin aux hostilités. En vertu de ce traité, la république de Gênes céda au Piémont le duché de Final, qui avait été la pomme de discorde entre les puissances belligérantes. Après avoir terminé ses fonctions de doge, Brignole fut nommé sénateur à vie, et, en 1749, surintendant des places fortes. Il mourut le 14 février 1760, regretté pour sa munificence envers les établissements publics et notamment envers la maison dite le *Refuge des filles de Brignole*, hospice que ses ancêtres avaient fondé à Gênes.

G—G—Y.

BRILLAT-SAVARIN (Anthelme) naquit à Belley le 1er avril 1755. A n'en juger que sur les premières impressions, c'était un homme des plus ordinaires; intrépide chasseur, musicien passable, excellent convive et causeur agréable; mais rien de tout cela ne pouvait le faire passer à la postérité; ses contemporains eux-mêmes l'ignoreraient aujourd'hui, sans la publication d'un livre, *la Physiologie du goût*, qui, sur la fin de ses jours, lui donna tout-à-coup une réputation incontestée. Les évènements de sa vie ont acquis par cela seul toute l'importance que peut avoir la biographie des hommes célèbres, et portent d'ailleurs l'empreinte de l'époque où il vivait. Né dans une famille vouée depuis long temps aux professions judiciaires, Brillat était lieutenant civil au bailliage de sa ville natale, lorsque la révolution éclata. Il fut envoyé en 1789 par le tiers-état du Bugey aux états-généraux, où de plus habiles que lui devaient rester dans l'ombre. Arrivé de sa province avec quelque prédilection pour les anciennes formes, mais au fond dépourvu de tout principe politique ou législatif de quelque portée, il ne prit la parole que sur des détails insignifiants, ou contre des vœux que le perfectionnement social a chaque jour rendus plus impérieux. Lors de la création des assignats, il demanda qu'on en fabriquât de petite coupure; il eut raison, et cette mesure fut admise plus tard. Il ne l'eut pas lorsqu'il s'éleva contre l'institution des jurés, et quand le 30 mai 1791, réprouvant l'abolition de la peine de mort, il nia que les crimes fussent plus fréquents à mesure que les lois sont plus cruelles, et termina son discours en disant : « Si vos comités ont cru faire preuve de philosophie en vous proposant d'abolir la peine de mort, ce n'est qu'en rejetant leur projet que vous prouverez combien la vie de l'homme vous est chère. » Les membres de l'assemblée constituante ne pouvant être réélus, Brillat ne fit point partie de l'assemblée législative; mais ses concitoyens lui donnèrent une preuve d'estime en lui conférant la présidence du tribunal civil de l'Ain, et peu de temps après en le créant juge au tribunal de cassation, établi par la constitution de 91, qui voulait que chaque département fût représenté dans cette cour suprême par un juge de son choix et à la nomination des électeurs. La révolution du 10 août 1792 priva Brillat de ce poste élevé. Devenu maire de Belley sur la fin de 1793, il n'usa de son autorité que pour écarter de cette ville les excès d'une démagogie sanglante; mais le conventionnel Gouly, en mission dans le département, rendit un arrêté qui traduisait Brillat devant le tribunal révolution-

naire comme fédéraliste. La manière dont les membres de cette cour prouvaient *combien la vie de l'homme leur était chère*, parut alors assez peu philantropique au magistrat dénoncé, pour qu'il désertât l'Hôtel-de-Ville et sa maison. Il se réfugia d'abord en Suisse; mais bientôt les treize cantons ne lui présentant pas assez de sureté, il s'embarqua pour les Etats-Unis, et resta trois années environ à New-York où, pour subsister, il donna des leçons de langue française et s'accommoda d'une place à l'orchestre du théâtre. Pendant ce temps, on avait inscrit son nom sur la liste des émigrés, et l'on saisissait ses propriétés. Les souvenirs de cette époque de calamité n'ont jamais eu d'amertume pour Brillat-Savarin; et la gaîté facile avec laquelle il supporta le malheur prouve que la philosophie dont çà et là sa plume éparpille les traits dans son œuvre, était pour lui, non pas un fastueux mensonge, mais le résultat de la pratique: ses regrets les plus vifs étaient pour le célèbre vignoble de Machura que la république avait placé sous le sequestre, puis vendu. De retour à Paris en 1796, Brillat-Savarin obtint la double satisfaction de se faire rayer de la liste des émigrés et réintégrer sur celle des fonctionnaires émargeants; mais on ne lui rendit pas son vignoble de Machura, pour lequel il eut plus tard une part au festin des indemnités. De la place de secrétaire à l'état-major des armées de la république en Allemagne, Brillat fut porté par d'officieux amis à celle de commissaire du directoire près le tribunal de Seine-et-Oise (1797), d'où il passa sous le consulat à la cour de cassation complètement réorganisée. Il y remplaçait son compatriote Sibuet, qui lui-même l'avait supplanté lors des évènements de 1792. Les vingt-six dernières années de sa vie se sont écoulées dans l'exercice de cette haute magistrature dans laquelle il faut dire qu'il fit preuve d'une intégrité sévère, mais à laquelle il tenait comme à l'existence. Le 18 brumaire, la métamorphose du consulat en empire, la déchéance de Bonaparte ne dérangèrent pas une seule de ses digestions. Dans les cent jours de 1815 il signa l'adresse Muraire, souillée d'ignobles injures contre les Bourbons. Quand Blücher et Wellington furent à Paris, il signa l'adresse Desèze remplie d'anathèmes contre l'usurpateur. Ces mutations de trônes, de sceptres, sont moins importantes sans doute que la découverte d'une étoile, et *la découverte d'une étoile ajoute moins au bonheur du genre humain que celle d'un mets nouveau.* (Ainsi s'exprime le compatriote de Lalande, *Aphorisme* 9.) Brillat-Savarin vit donc respecter en lui l'inamovibilité de la magistrature, et ne quitta les *fleurs-de-lis* qu'avec la vie. Son dévouement à sa place fut la cause de sa mort. Atteint d'un rhume assez peu grave, il reçoit le 18 janv. 1826, du président de la cour de cassation, Desèze, une lettre qui l'invite à se rendre à la cérémonie expiatoire du 21, dans l'église de Saint-Denis. La missive se terminait par ces mots presque impératifs: « Votre présence en cette occasion, mon cher collègue, nous sera d'autant plus agréable que *ce sera la première fois.* » Le conseiller redouta plus les conséquences d'une telle observation que celles du froid; son rhume fut converti en une péripneumonie mortelle, et il expira le 2 février suivant. Il est à remarquer que cette journée causa également la mort de deux autres mem-

bres de la cour, Robert de Saint-Vincent et l'avocat général Marchangy. — Brillat-Savarin offrait une des rares exceptions à la règle qui destitue de toutes hautes facultés intellectuelles les gens de haute taille; quoique sa stature presque colossale lui donnât en quelque sorte l'air du tambour-major de la cour de cassation, il était grand homme d'esprit, et son ouvrage se recommande par des qualités littéraires peu communes. La *Physiologie du goût* fut une œuvre faite à petits coups, lentement élaborée à des heures choisies; Brillat-Savarin la caressa long-temps et s'en occupait avec assez de tendresse pour la porter au palais où, dit-on, il en égara le manuscrit qui fut retrouvé fort heureusement. Le cadre si varié du livre accuse d'ailleurs le travail d'une plume amusée qui se sent le pouvoir en même temps que le droit d'être fantasque. Le temps et la réflexion ont pu seuls révéler au génie gastronomique les maximes conviviales, sociales et autres dont ce livre est comme bariolé, maximes si bien formulées, que la plupart sont aussitôt devenues des proverbes pour les gourmets, et tiennent lieu d'esprit à beaucoup de gens. Depuis l'apparition du livre de Brillat, combien de personnes ne se sont pas frotté les mains en apercevant un dessert sans fromage, et se sont imaginé être spirituelles en disant : « un dessert sans fromage est une belle à qui manque un œil. » Un des principaux mérites de cet auteur est d'avoir fait lire à la masse un livre plein d'idées justes, de choses exactes, et d'avoir ajouté quelques vérités au petit nombre de celles dont se compose cette instruction populaire qui n'est prise ni dans les livres ni dans les écoles. La raison du succès rapide de la Physiologie du goût est dans la saveur du style. Depuis le seizième siècle, si l'on en excepte La Bruyère et La Rochefoucauld, aucun prosateur n'a su donner à la phrase française un relief aussi vigoureux; mais ce qui distingue principalement l'œuvre de Brillat c'est le comique sous la bonhomie, caractère spécial de la littérature française dans la grande époque qui commença lors de la venue de Catherine de Médicis en France et qui dura jusqu'à sa mort. Aussi la Physiologie du goût plaît-elle encore plus à la seconde lecture qu'à la première. A quoi tient cette qualité que l'art ne donne jamais, car elle est inhérente à l'homme, et ses fruits ne sont jamais produits que par la longue incubation de l'esprit? Elle tient à la sincérité des convictions. Brillat n'est point un fanfaron de cuisine. Ne le prenez point pour un Rabelais, lequel n'usait que sobrement de la dive bouteille; pour un Berchoux, lequel se gausse d'Apicius et de Vatel, comme de Duport et de Vestris; poètes qui rient de l'épopée, prêtres qui blasphèment l'autel. A tous ces parleurs de gastronomie manquent l'inspiration, le feu sacré, l'*os magna voraturum*. Brillat était pourvu de tout cela, plus qu'amplement. Il écrit avec amour; sa parole est solennelle comme la messe d'un évêque; dans son style tout pétille, tout est vermeil comme la prunelle, comme le carmin des lèvres du gourmand : qu'il disserte, qu'il conte, qu'il conclue, qu'il résume, qu'il commande, qu'il prohibe, toujours il semble officier pontificalement. N'eût-on jamais eu vent de ces dîners interminables, où quelques amis de choix avaient seuls droit de paraître et d'où un sévère huis-clos excluait les pro-

fanes, trilogies et quelquefois tétralogies qu'interrompait la musique, et par lesquels il prenait lui-même à tâche de réaliser son vingtième aphorisme : (« convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit »), n'eût-on, dis-je, jamais ouï parler des dîners de Brillat, il est bien clair que pour lui manger pour vivre ou vivre pour manger c'est tout un, et que Molière extravaguait. Il est bien clair que son rêve, son idéal, son Paradis perdu, c'est un de ces gras réfectoires de génovéfains, sur lesquels il regrette, avec plus de sincérité que Berchoux, qu'ait soufflé la tourmente révolutionnaire. Il est bien clair que cette place de conseiller à laquelle il s'incrustait de toutes ses forces, était le moyen, et la table le but. Parfois, il est vrai, il plaisante tout en *confabulant* avec son lecteur; mais qu'on ne s'y trompe pas : dans ce cas, c'est la plaisanterie qui est le mensonge, et le sérieux est la vérité. Au demeurant, il est ravi de lui-même, pénétré de son mérite, s'intitulant avec orgueil professeur, se mettant en scène à chaque instant avec une ravissante naïveté d'amour-propre. Rien de plus intolérable pour l'ordinaire que le *je*, que la perpétuelle réapparition de l'égoïsme : celui de Brillat est adorable. C'est parce qu'il symbolise la classe entière des gourmands et des gourmets, nombreuse classe de bipèdes chez lesquels prévaut, au moins dans cet instant, la personnalité digestive. La Fontaine, en faisant deviser, japper, courir, capitaine Renard et dom Pourceau, n'attache pas par un plus invincible attrait que notre auteur lorsqu'il narre ses aventures, ses exploits, ses calamités. Un sourire de bienveillance se dessine involontairement au coin des lèvres, lorsqu'il remémore et sa chasse au coq-d'inde dans les forêts vierges de l'Amérique, et sa victorieuse bataille contre deux gentlemen qu'il enterre sous le punch, et les acclamations universelles qu'excite un nouvel appareil balsamifère de son invention, l'*irrorateur;* lorsque, comme Horace chantant Auguste, il s'imagine donner à chaque artiste culinaire qu'il daigne nommer un brevet d'immortalité; lors même qu'il tombe sur ses avantages physiques, et nous apprend qu'en 1776, il était grandement en fonds pour des affinités bien autrement exigeantes que l'amitié, qu'en l'an de grâce 1825, il a encore la jambe fine, qu'en tout temps il a regardé son ventre comme un formidable ennemi, mais qu'enfin il a su le fixer au majestueux. Toutes ces bagatelles sont exprimées dans un style pur, concis, léger, pittoresque, mais surtout limpide et riant comme du rancio dans le cristal coloré. Brillat est très-souvent néologue, et ceux qui partagent ce goût lui doivent non moins de remercîments que les gastronomes : il a plaidé leur cause avec esprit dans sa préface; il a semé partout son œuvre d'exemples non moins appétissants que hasardeux. Quels arguments en faveur du néologisme vaudraient ces mots charmants: *garrulité, truffivores, s'indigérer,* et même cet hybridisme gréco-romain : *obésigène?* Mais rien de moins rétrograde que cet adversaire du jury, lorsque du dédale de la jurisprudence il arrive à son art favori. Pour en mieux savourer les jouissances, pour en mieux démontrer la théorie, il a rendu toutes les sciences tributaires, car les sciences ne valent que par ce qu'elles donnent à cet art. Botanique, zoologie, chimie, agronomie, anato-

mie, médecine et hygiène, économie politique, Brillat déguste tout en passant, sûr d'en rapporter pied ou aîle au feu éternel de ses fourneaux; et comme il sait toujours rendre intelligible ce qu'il exprime, tout lecteur en feuilletant ses pages se croit savant. La science dont il dicte les oracles, c'est de la *physiologie;* ses chapitres, ce sont des *méditations;* sa gastronomie à lui, c'est de la gastronomie *transcendante;* ses préceptes, ce sont des *aphorismes;* véritable décalogue des gourmands, irréfragable comme les lois de Képler! Le mérite de la Physiologie du goût était donc réel, il devait plaire aux gens de haut goût par le *vis comica* si rare à notre époque, où la littérature à images l'emporte sur la littérature à idées, où la phrase empiète sur la pensée; puis il devait plaire à la masse par l'élégante nouveauté de quelques faits, par quelques anecdotes d'élite, par une variété qui fait du livre une olla-podrida qui défie l'analyse, enfin par une des plus originales dispositions de texte qu'un auteur ait jamais trouvées. Les publications d'un homme éminemment spirituel, au moins aussi original que l'était Brillat-Savarin et vraiment praticien, Grimod de la Reynière, non seulement ont pu donner l'idée de la Physiologie du goût, mais ont dû en faciliter le travail; car il est impossible que l'*Almanach des gourmands* fût étranger au grand professeur de l'art culinaire. Cet annuaire, si cher aux amis de la table, se recommandait par le piquant des idées; mais la plaisanterie a chez Brillat-Savarin un degré supérieur d'atticisme. D'ailleurs, il a coordonné puissamment les idées éparses, et a composé une œuvre littéraire, tandis que l'Almanach des gourmands ne contenait que des rudiments informes. La seule tache que nous puissions reprocher à ce code gourmand, et c'en est une dans ce siècle ornementiste, c'est d'avoir, dans son admiration pour le contenu, négligé le contenant. Les porcelaines, les cristaux, l'argenterie ciselée ont bien aussi leur poésie que l'âge de Louis XVIII et du duc d'Escars n'a point ignorée. Peut-être aussi l'éminent professeur n'a-t-il pas voulu tout dire, soit afin de laisser à faire aux neveux, soit, comme nous inclinerions à le croire, qu'à l'instar des philosophes des temps antiques, il ait eu sa doctrine exotérique, et qu'il ait voulu mourir sans révéler son secret. Quoi que l'on en pense, il a toujours laissé beaucoup de lui dans son livre; et, comme sur le sac de doublons du licencié Pierre Garcias, on serait tenté d'inscrire sur la reliure de la Physiologie du goût: *Ci-gît l'âme de feu* Brillat-Savarin.—Quand l'honorable membre de la cour de cassation résolut de publier ses méditations et se présenta chez Sautelet, il avint à son livre ce qui presque immanquablement arrive à tous les ouvrages marqués au coin d'un talent supérieur. La Physiologie du goût ne fut pas achetée, et les frais de la première édition furent faits par l'auteur, dont l'héritier vendit le reste à très-bas prix. Le livre ne portait pas le nom de l'auteur, qui crut cette publication incompatible avec la gravité de la magistrature. On serait loin de la vérité si l'on imaginait que la sincérité gastronomique de Brillat-Savarin dégénérât en intempérance. Il déclare au contraire formellement que ceux qui s'indigèrent ou qui s'enivrent, ne *savent pas* manger (*Aphor.* 10). Il distingue partout le plai-

sir de la table d'avec le plaisir de manger. En un mot il peut bien prendre pour devise l'*Epicuri de grege* d'Horace, mais que l'on n'y joigne pas le triste spondée qui termine cet hémistiche. Son ton est un mélange de l'esprit voltairien et de cet aristippisme élégant qui rappelle à travers les glaces de l'âge et l'expérience révolutionnaire le goût du dernier siècle. Il se refusait rarement à ces parties fines qui devaient comporter cette satisfaction réfléchie sur laquelle il insista tant dans son œuvre et qui dénote *le connaisseur*. Un de ses amis, que rapprochait de lui non-seulement une conformité de taille, mais encore une analogie dans la tournure des idées et dans le récit d'une anecdote, M. Laisné de Ville-l'Evêque, ancien questeur de la chambre des députés, aurait pu mieux que nous tracer un portrait plein de teintes douces et d'une attachante physionomie. Leurs plaisirs étaient empreints de *ce je ne sais quoi* de l'ancien temps qui conservait la distinction des manières et des idées là où la jeunesse oublie tout; ces traditions de plaisir élégant s'en vont, et les mœurs actuelles ne les ramèneront plus. Aussi est-ce un triste avantage que d'avoir connu ces vieillards assis sur les deux siècles, qui nous ont appris tout ce que celui-ci a perdu d'amabilités. Brillat-Savarin est encore auteur des ouvrages suivants: I. *Vues et projets d'économie politique*, 1802, in-8°. II. *Fragments d'un ouvrage manuscrit intitulé:* Théorie judiciaire, 1818, in-8°. III. *Essai historique et critique sur le duel, d'après notre législation et nos mœurs*, 1819, in-8°. IV. *Sur l'Archéologie du département de l'Ain*, dans les *Mém. de la société royale des antiquaires*, 1820, in-8°. La *Physiologie du goût* a eu quatre éditions, dont la première date de 1825 et la dernière de 1834. Toutes sont de 2 vol. in-8°. Les trois dernières sont précédées d'une notice écrite par l'un des plus intimes amis de l'auteur, M. le baron Richerand. C'est à sa maison de campagne de Villecrène qu'a été composée en partie la *Physiologie du goût*, comme nous l'apprend Brillat-Savarin dans le *Dialogue entre l'auteur et son ami*, sorte de préface du livre. C'est aussi à Villecrène que se passa l'aventure du turbot, dont l'auteur donne, avec d'autant plus de solennité qu'il en fut le héros, une relation que ses admirateurs ont comparée à la quatrième satire de Juvénal. B—z—c.

BRINGERN (JEAN), écrivain allemand, publia, en 1615, dans sa langue, à Francfort, deux opuscules intitulés: *Manifeste* et *Confession de foi des frères de la Rose-Croix*. Il y dit que le premier fondateur de cette société mystérieuse, dont on commença à parler au commencement du XVIIe siècle, était né en Allemagne l'an 1378, de parents fort pauvres et nécessiteux, quoique nobles et de bonne maison, qui le mirent, à l'âge de cinq ans, dans un monastère. S'y étant formé à la connaissance des langues grecque et latine, il en sortit à seize ans, se lia avec des magiciens parmi lesquels il vécut l'espace de cinq ans et apprit tous leurs secrets. Bringern était dans sa vingt-unième année quand il entreprit ses voyages. Il alla d'abord en Turquie, où il recueillit une partie de sa doctrine, et visita une cité d'Arabie nommée *Damcar*, espèce d'*utopie* ou de république de Platon, qui n'était habitée que par des philosophes vivant d'une façon extraordinaire et

fort versés dans la connaissance de la nature. Ces sages le reçurent avec distinction, l'appelèrent par son nom, sans qu'il le leur eût dit, lui révélèrent plusieurs choses qui s'étaient passées dans son monastère pendant le séjour de onze ans qu'il y avait fait, l'assurèrent qu'ils l'avaient long-temps attendu comme le futur auteur d'une réforme universelle, et l'initièrent à leurs mystères. Après être resté trois ans à Damcar, il s'achemina jusqu'en Barbarie, où il vit la ville de Fez, et ayant conféré avec les sages et cabalistes qui y étaient en grand nombre, il passa en Espagne. Chassé de ce pays parce qu'il y voulut établir les bases de la rénovation ou révolution qu'il méditait, il fut contraint de se retirer dans son pays natal, où il vécut solitaire jusqu'à l'âge de cent six ans. Il était encore plein de vigueur et sans aucune infirmité, quand Dieu retira son esprit à lui, l'an 1484. Son corps fut laissé dans la grotte qui lui avait servi de tombeau, jusqu'à ce que cent vingt ans après, le temps accompli, ce tombeau fût découvert, et donnât occasion de se réunir aux frères de la *Rose-Croix*, à la recherche desquels se mit vainement Descartes vers l'an 1619, et qu'il finit par regarder comme des imposteurs. Cette histoire merveilleuse racontée pour la première fois par Bringern, dont les deux opuscules sont aujourd'hui introuvables, se lit aussi, d'après lui, dans l'*Instruction* de Naudé *à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix*, Paris, 1623, in-8°, p. 31. Il fait voir p. 89, quelques-unes des erreurs qui étaient échappées au jésuite Robert, section 17 de son *Goclenius Heautontimorumenos*, et à Libavius, traité *De philosophia harmonica-magica fratrum de Rosea-Cruce*. Les bibliophiles font le plus grand cas d'un ouvrage du docteur en médecine Fr. Alary, publié à Rouen, en 1701, in-8°, sous ce titre : *Prophétie du comte Bombast, chevalier de la Rose-Croix, neveu de Théophraste Paracelse, publiée en l'année 1609, sur la naissance de Louis-le-Grand*, etc., in-8° de 31. pp., avec deux gravures au titre. Ce qui fait surtout le mérite de ce livret, c'est qu'il a été supprimé. On ne se souvient pas de l'avoir vu paraître dans les ventes, depuis celle du duc de La Vallière où il fut acheté 24 francs. R—F—G.

BRION (Louis), amiral de la Colombie, naquit à Curaçao le 6 juillet 1782. Son père était un riche négociant du Brabant. Amené dans l'archipel des Antilles par les affaires de son commerce, il se fixa dans celle de Curaçao et y remplit les fonctions de conseiller d'état jusqu'à sa mort. Fort jeune encore, Louis fut envoyé en Hollande pour y faire ses études, puis placé chez un notaire. S'y plaisant peu, il ne tarda pas à s'enrôler dans les chasseurs à pied de Hollande. La bravoure qu'il déploya lors de la descente des Anglo-Russes sur les côtes de la Hollande, en 1799, le fit remarquer. On lui offrit le grade d'officier. Mais, sur ces entrefaites, ses parents le rappelèrent à Curaçao : ils craignaient sans doute qu'il ne prît goût à l'état militaire. L'humeur de Louis Brion ne s'accommodait pas de l'existence sédentaire du marchand. Il voulut du moins unir à cette profession celle de l'homme de mer ; et il sollicita de son père la permission de voyager, ce qui lui fut accordé à certaines conditions. Il alla d'abord aux États-Unis étudier la navigation. Là, bientôt, il reçut la nouvelle de la

mort de son père qui lui laissait une fortune considérable. Il acheta un vaisseau et parcourut divers pays. Ses premières spéculations furent couronnées d'un plein succès; et il revint, en 1804, à Curaçao s'établir comme négociant. L'année suivante fut signalée par l'entreprise du commodore Murray sur l'île hollandaise : mais Brion eut la gloire de la faire échouer. Quatre à cinq mille Anglais avaient débarqué dans l'est de l'île près du fort dit *Caracas Bay Fort*, et, maîtres d'une colline qui commandait le fort, ils y placèrent des pièces de grosse artillerie pour le détruire. Brion, qui se trouvait là par hasard, vint à franc étrier dans la capitale : il y fut joint par une centaine de jeunes gens et par quelques amis qui s'armèrent et le nommèrent leur général : alors il marcha en toute hâte contre les Anglais, parvint au haut de la colline où ils s'étaient retranchés précipitamment, les en délogea et s'empara de leurs canons qui, tournés aussitôt contre eux, leur firent éprouver de grandes pertes. De retour dans la capitale, Brion et ses amis furent accueillis avec de vives démonstrations de reconnaissance : on donna des fêtes en leur honneur. Les intérêts commerciaux de Brion s'accommodant à merveille avec son goût pour les voyages, il visita, pendant les années suivantes, les côtes du Vénézuéla et de la Guaira; il se dirigea sur Caracas où il fit un séjour assez long, et où il noua des relations avec un grand nombre de familles distinguées, entre autres avec celle de Montilla. Il se lia surtout d'amitié avec le fils aîné de cette famille Mariano, dont plus tard (1819) il opéra la réconciliation avec Bolivar, et qui lui dut sa promotion au grade de colonel dans l'armée indépendante. Les évènements de 1808, 1809 et 1810 occupèrent au plus haut degré l'attention de Brion. Dès 1810, il offrit ses services à la république de Caracas, et l'année suivante il fut nommé capitaine de frégate, grade qu'il accepta sous la condition de n'être assujéti à aucun service régulier et de pouvoir agir, à son gré, sur son vaisseau, sans dépendre d'aucun chef. On a peu de détails sur ce qu'il fit à cette époque; mais le peu de durée de la première émancipation de Caracas ne lui laissa guère le temps de se rendre utile. Il en fut de même pendant la seconde tentative d'indépendance. La campagne qui mit Caracas aux mains de Bolivar, en 1813, fut principalement appuyée par les secours de la république de Carthagène, et 1814 termina sur ce point le triomphe du libérateur. Dès ce temps Brion seconda, de ses efforts et de son argent, la cause des patriotes. Mais c'est surtout à partir de 1816 qu'il se signala. C'est lui qui créa la nouvelle expédition dirigée contre les royalistes de Caracas. Bolivar à la Jamaïque reçut de lui des encouragements de toute nature, et surtout de l'argent qui lui était indispensable en ce moment. Il conduisit ce chef, alors fugitif, aux Cayes où se trouvaient beaucoup d'autres réfugiés. Brion facilita les relations qui s'établirent entre eux et aplanit les obstacles que les antécédents de l'ex-dictateur, et particulièrement sa coopération à l'arrestation de Miranda, mettaient à un prompt et entier rapprochement. Il contribua de même à faire reconnaître Bolivar capitaine-général de Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade. Enfin ce fut grâce à lui, à sa fortune, à son cré-

dit, à d'énormes sacrifices personnels que les expéditionnaires eurent une flotte ou flottille, des armes, des munitions, en un mot tout ce qui était nécessaire pour une entreprise de ce genre. Brion s'était montré le grand bailleur de fonds des indépendants; et jusqu'alors ce fut l'influence décisive que lui donnait ce rôle qui valut à Bolivar celui de chef de l'expédition. Ce dernier, à cette époque, était aux yeux de Brion, enthousiaste de la cause de la liberté, un prodige de génie, de vertus patriotiques, de désintéressement, de constance. Il fut bientôt obligé de rabattre un peu de cette opinion. Le premier but de l'expédition était de débloquer l'île Marguerite, où Arismendi avait relevé l'étendard de l'indépendance et soutenu avec succès la guerre contre l'élite des troupes de Morillo. Le combat naval du 2 mai combla les vœux du patriote, et prouva que Brion savait commander et se battre : l'escadre espagnole fut complètement dispersée. La levée du siège mis un an auparavant devant le fort de Pampatar fut le résultat de cette victoire, où Bolivar ne fit pas preuve de courage personnel. L'expédition aborda ensuite à Carupano : Brion retourna dans les îles du Vent et sous le Vent, pour intercepter les communications entre les royalistes de la colonie et la métropole, et surtout pour arrêter les secours de toute espèce qui leur seraient expédiés soit de l'Europe, soit des îles américaines soumises encore à la métropole. Il était dans les parages de Buenos-Ayres lorsqu'il rencontra Bolivar que la *Diane* emmenait loin des côtes de Vénézuéla : il apprit de sa bouche la déroute d'Ocumare, et sut en même temps que l'armée expéditionnaire restait pourtant dans le pays. Il lui démontra que tout n'était pas perdu et qu'il fallait retourner à la tête de son armée. Bolivar suivit ses conseils; mais on sait que Piar et Marino refusèrent de laisser le commandement à Bolivar qui alors revint aux Cayes. Brion ne se découragea point : convaincu, quoique Bolivar ne fût plus son héros, que sa coopération était nécessaire aux succès des indépendants, et que de tous leurs chefs lui seul avait le moins de ces défauts qui ruinent les grandes entreprises, il n'omit rien pour apaiser ces susceptibilités ombrageuses. Au bout de deux mois, les uns furent ramenés par l'intérêt, les autres par l'argent, quelques-uns par l'espoir de commander dans un état séparé, plusieurs par la promesse d'un congrès. Marino qui n'oubliait pas qu'un instant il avait été dictateur des provinces orientales de Vénézuéla, Piar qui s'était emporté en outrages et en invectives jusqu'au point de dire à Bolivar qu'il le méprisait parce qu'il ne payait pas de sa personne, consentirent à son rappel des Cayes et le reconnurent de nouveau comme capitaine-général de Caracas et de Vénézuéla, mais à la condition expresse que sa puissance serait toute militaire et qu'il assemblerait un congrès. Alors Brion alla chercher Bolivar, et il ramena aux insurgents une cargaison d'équipements, de munitions et d'armes dont les insurgés éprouvaient le plus pressant besoin. Bolivar, en débarquant à Barcelone, établit une espèce de congrès : dans ce fait, il faut reconnaître le résultat des conseils et presque des exigences de Brion qui, s'étant porté garant de la conduite de Bolivar relativement à une assemblée nationale, n'avait dû rien négliger pour décider le gé-

néral à remplir sa promesse. Personne mieux que lui d'ailleurs n'avait été à même de savoir combien les chefs patriotes répugnaient à toute espèce de frein, d'obéissance, et avec quelle avidité ils saisiraient l'occasion de déclarer que la condition *sine qua non* du contrat avait été enfreinte par le principal contractant. On comprend aussi, sans rien diminuer de la noblesse du sacrifice que faisait Brion en consacrant sa fortune à la cause des Américains, que même il devait, dans l'intérêt de son commerce, en souhaiter vivement le triomphe. Au reste, il paraît qu'en répétant à Bolivar qu'il fallait au plus vite constituer cette représentation nationale, dépositaire de la souveraineté, il obéissait à une profonde conviction et non à une nécessité politique. Brion était honnête homme avant tout; et son amour pour la liberté, s'il n'était accompagné de hautes lumières, était du moins sincère. Tout le temps que dura la guerre contre les Espagnols, il se montra on ne peut plus utile et fit de l'île Marguerite l'entrepôt et l'arsenal des indépendants. Guidée par lui, la flottille américaine inspirait la terreur à l'escadre espagnole qui presque toujours évitait sa rencontre. Les prises mêmes que cette flotille fit sur l'escadre, et sur d'autres vaisseaux espagnols, contribuèrent puissamment à entretenir les ressources des indépendants dont elles formaient alors le meilleur et le plus assuré revenu. Brion eut part à la conquête de la Guiane par Piar (1817), conquête qui décida les opérations contre le Vénézuéla. Secondé par le capitaine français Debouille, il vint mouiller à l'embouchure de l'Orénoque, força le passage sous le feu terrible de l'escadre espagnole, lui détruisit trente bâtiments, en prit huit, et nettoya ainsi le fleuve, qui dès-lors appartint aux indépendants. À cette nouvelle, le gouverneur d'Angostura, Fitz-Gérald, quitta le fort où il soutenait un siège depuis plusieurs mois; et la Guiane tout entière suivit bientôt le sort de sa capitale. En 1820, tandis que Bolivar se laissait endormir par la diplomatie espagnole, Brion, qui venait de réconcilier le chef suprême et Montilla, conçut avec ce dernier la pensée de s'emparer de Sainte-Marthe et de Carthagène. L'escadre, composée de treize vaisseaux, partit de Pampatar au mois de mars, montée par douze cents soldats, la plupart européens, munie de cinq mille mousquets, et de vivres pour six mois. Les premiers pas de Montilla sur le continent furent marqués par des succès; mais la mutinerie des troupes irlandaises d'Urdaneta, qui devait faire sa jonction avec lui, força bientôt le colonel vénézuélien à surseoir à son entreprise. Il la reprit au mois de juin : le 10 de ce mois, Brion était à l'ancre près de Sainte-Marthe, il s'établissait dans la petite ville de Savanilla, répandait des proclamations, et se tenait à portée de seconder les opérations de Montilla. Leur activité aurait été plus tôt couronnée de succès, s'ils eussent eu de l'artillerie de siège et les autres matériaux nécessaires à l'attaque des places fortes. Heureusement la haine du régime colonial et les discordes qui divisaient les Espagnols, amis les uns de l'absolutisme pur, les autres de la constitution des cortès, diminuaient leurs forces: Brion en profita habilement. Enfin l'affaire de Fundacon, dans laquelle Montilla battit le brigadier Sanchez de Lima (5 nov.), ayant été suivie de la fuite du gouverneur

Porras, qui crut ne pouvoir défendre Sainte-Marthe, Brion et Montilla y entrèrent six jours après. Carthagène ne pouvait tarder à tomber entre leurs mains, lorsque l'armistice de novembre 1820 suspendit les hostilités. Ici se termine à peu près la carrière politique de Brion. Nous en avons retracé les faits capitaux. Le seul que nous ayions omis est sa participation à la mort du général Piar. Que ce conquérant de la Guiane fût coupable ou non, la cause réelle de l'animosité de Brion contre lui fut l'antipathie de ce mulâtre pour Bolivar, et le refus qu'il fit de le laisser commander après sa fuite d'Ocumare. C'est en 1817 que Bolivar ordonna l'arrestation de Piar. Mais il hésitait à prendre contre ce rival de gloire un parti rigoureux: Brion le décida. On demandait qui présiderait la cour martiale destinée à le juger. « Si j'étais nommé président, dit Brion (et il le fut), je n'accepterais que sous la condition que la cour martiale condamnerait Piar à la peine capitale. » Il répéta ce propos sanguinaire le soir même; et plusieurs fois depuis il montra le même emportement. On conçoit qu'après de tels préliminaires les amis de Piar aient accusé le président d'avoir dirigé les débats dans un sens hostile, et qu'ils aient dit que l'exécution de ce général fut un assassinat. La part que Brion eut à cet évènement est la seule tache que présente sa vie, et il l'a cruellement expiée. Lors de l'expédition de 1816, il avait été nommé amiral de la flotte vénézuélienne. En 1819, Arismendi, pendant l'absence de Bolivar, s'étant rendu maître du gouvernement, et ayant renversé le président Zéa, fit décréter que l'amiral Brion ne méritait plus la confiance de la république; et son beau-frère, le commodore Foley, devint amiral à sa place. Il est vrai que bientôt Bolivar réintégra Brion, et même changea son titre en celui de commandant en chef des forces navales de la Colombie. Mais Bolivar lui-même ne tarda pas à laisser percer de l'ingratitude. Déjà plus d'une fois il avait éludé, d'une manière presque railleuse, les réclamations que Brion adressait au gouvernement vénézuélien, à l'effet d'être remboursé des avances considérables qu'indépendamment de ses dons, il avait faites pour la république. Ses avis fréquemment réitérés sur la convenance, sur la nécessité d'une véritable assemblée nationale, son désir d'un gouvernement représentatif qui ne fût point un leurre, son horreur pour la dictature avaient refroidi à son égard l'ex-dictateur Bolivar, qui ne lui pardonnait pas ses idées de modération et d'économie. Brion, pendant son séjour à Savanilla, avait réduit les droits de la douane de 33 à 25 pour 100. Cette diminution, approuvée de tous les hommes éclairés, attirait dans ces parages un grand nombre de vaisseaux étrangers, versait beaucoup d'argent dans la caisse de la douane, et activait singulièrement le commerce. Bolivar, en recevant avis de cette mesure, entra dans une violente colère, refusa d'entendre aucune explication, et fit publier au son des tambours qu'à partir de ce jour-là les tarifs seraient remis sur l'ancien pied. Brion, d'humeur altière, ne pouvait endurer patiemment de tels procédés. Ces dégoûts et le chagrin de voir Bolivar s'éloigner de plus en plus des idées républicaines affaiblirent sa constitution. Il devint malade au point d'être obligé de quitter son escadre, et il se retira dans son île natale, au commence-

ment de 1821, accablé de souffrances, harassé de fatigues mentales, dégoûté de la vie, et si pauvre qu'il emprunta seize doublons au capitaine de corsaire qui le transporta au lieu de sa destination. En vain les médecins lui prescrivirent un régime : désespérant de la liberté, quoique en apparence sa cause prospérât tous les jours, il fit usage de tout ce que prohibaient les ordonnances des docteurs, et mourut le 20 sept. 1821, dans sa quarantième année. Comme les républicains de l'antiquité, ce négociant, si riche jadis, ne laissa pas même de quoi se faire enterrer: des amis y subvinrent. Plusieurs centaines d'habitants de Curaçao assistèrent à ses funérailles. Le congrès de Colombie (il avait été membre de celui d'Angostura et de l'ordre du libérateur) rendit plusieurs décrets pour honorer sa mémoire. P—OT.

BRIOT (PIERRE-JOSEPH), député au conseil des cinq-cents, naquit le 17 avril 1771 à Orchamps-en-Venne (Franche-Comté), où son père était notaire et procureur fiscal. Après avoir achevé ses études à l'université de Besançon, il se fit inscrire au tableau des avocats; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec toute la chaleur de son âge, ne tarda pas à le détourner de la carrière du barreau. L'un des fondateurs du club de Besançon, il s'y fit promptement une réputation par son talent oratoire; et, en 1791, il fut nommé professeur de rhétorique. Le 21 mai, il prononça l'*Eloge funèbre* de Mirabeau, dont il fut constamment un grand admirateur. Plus tard, il devint l'un des rédacteurs de la *Vedette* (1), journal destiné à propager les nouvelles doctrines dans les départements de l'Est. Au mois de février 1792, il fit l'*Eloge* de Cérutti qu'il refusa de laisser imprimer, mais dont on trouve des fragments dans le journal que l'on vient de citer. L'invasion des Prussiens en Champagne ayant nécessité une levée d'hommes, Briot, que la place de professeur dispensait du service militaire, crut devoir donner l'exemple, et s'enrôla comme volontaire dans le 3e bataillon du Doubs; mais, étant tombé malade à Strasbourg, il vint reprendre sa chaire. Ses ennemis, déjà très-nombreux, avaient profité de sa courte absence pour jeter des doutes sur son patriotisme. Jaloux de conserver une popularité qu'il n'avait obtenue qu'aux dépens de son bonheur et de son repos (2), il fit imprimer sous le titre d'*Opinions sur la royauté et le ci-devant roi*, deux discours qu'il avait prononcés au club, l'un le 7 juillet 1791, et l'autre le 18 novembre 1792. Le premier, composé dans le moment d'irritation qui suivit la nouvelle du départ du roi et de son arrestation à Varennes, n'est qu'une pétition virulente en faveur de la déchéance; mais, dans le second, Briot abordant franchement les questions du procès de Louis XVI, qui se débattaient alors dans tous les clubs, déclara : « que « ce prince ne pouvait être jugé, et « qu'il ne devait pas l'être, puisque

(1) Ce journal, dont la collection forme 6 vol. in-8°, commença dans les premiers jours de nov. 1791, et, sauf quelques courtes interruptions, continua jusqu'au 23 nivose an 3 (12 janvier 1795). Les rédacteurs anonymes, cachés d'abord sous le nom d'*Amis de la constitution*, prirent ensuite le titre d'*Hommes indépendants et amis du peuple*. Briot passe généralement pour le fondateur de ce journal; mais il est certain que la *Vedette* paraissait depuis plusieurs mois, avant qu'il en connût aucun des rédacteurs. La plupart des articles qu'il y a fournis sont signés; et c'est pour ne pas compromettre un ami qu'il s'en est laissé attribuer de très-violents, auxquels il n'avait pas eu la moindre part (*Voy.* COUCHERY, au Supp.).

(2) *Avertissement*, p. 9.

« sa personne était inviolable ; et « qu'il n'existait pas un article du « code dont on pût lui faire l'appli« cation sans commettre la plus « monstrueuse injustice. » Précédemment Briot avait attaqué la commune de Paris, dont l'influence lui paraissait dangereuse, et demandé que la Convention fût entourée d'une garde, formée de l'élite des patriotes des départements, pour assurer la liberté de ses délibérations. Quelques jours après, il proposa de rompre avec les jacobins de Paris, dominés par Marat, « cet homme de sang qui ne dort que sur des poignards et ne cesse d'invoquer les haines populaires, et par Robespierre qui ne veut point de roi… mais quelque chose de pire en dictature (3). » Cependant, effrayé de son audace, Briot recula devant les conséquences qu'elle ne pouvait manquer d'avoir. Ainsi, peu de temps après, on le vit, dans l'éloge de Michel Lepelletier applaudir au supplice de Louis XVI qu'il déplorait intérieurement comme un des plus grands malheurs qui pussent arriver à la France (4). Alors la Convention divisée donnait chaque jour le spectacle de débats dont la violence effrayait les départements. Celui du Doubs résolut d'envoyer à Paris un commissaire pour reconnaître la cause de l'irritation des esprits, et Briot fut chargé de cette mission. Témoin de la journée du 31 mai, il en rendit compte dans une lettre où il ne déguisait ni sa sympathie pour les Girondins ni son horreur pour Robespierre et ses complices. Admis à la barre de la Convention le 11 juin, il invita, dans un discours énergique, les députés à faire au bien public le sacrifice de leurs ressentiments personnels et à s'occuper enfin de la constitution que le peuple attendait avec impatience. Dans un passage où il faisait allusion à l'influence que la commune de Paris avait exercée sur les délibérations de l'assemblée au 31 mai, il s'écria : « Le jour où un bras parricide se porterait sur un représentant du peuple serait pour nous un jour de stupeur et de désolation ; mais ce même jour serait aussi celui de la vengeance (5). » L'horreur que Briot n'avait cessé de manifester pour les doctrines de Marat fut précisément le motif qui le fit désigner pour prononcer l'*Éloge* de ce monstre, lorsque la Convention eut décrété son apothéose. En vain il allégua, pour s'en dispenser, son état habituel de souffrances, Bassal (*Voy*. ce nom, LVII, 260), alors en mission dans le département du Doubs, lui donna l'ordre de se préparer, et il obéit. Ne se dissimulant pas l'embarras où le jetait l'obligation de louer un homme qu'on l'avait entendu naguère accuser de tous les crimes, il commença par avouer que « c'est une situation pénible pour un orateur que celle où il se trouve obligé de justifier jusqu'à son éloge, et où cet éloge doit être placé par ses ennemis au nombre des inconséquences et des ridicules qu'ils se plaisent à lui supposer (6). » Puis se faisant non le panégyriste mais le défenseur de Marat, en avouant tous les crimes dont sa mémoire reste flétrie, il les rejeta sur son fanatisme de la liberté. Quant à Charlotte Corday, « la postérité, dit-il, prononcera sur cette femme qui vient d'étonner l'univers

(3) *Vedette*, n° du 18 déc. 1792.
(4) Il existe encore plusieurs élèves de Briot qui l'ont vu fondre en larmes dans sa chaire, en apprenant le supplice de Louis XVI.

(5) *Discours prononcé à la barre de la Convention*, p. 4.
(6) *Éloge de Marat*, p. 4.

par son courage et sa fermeté. Si la vertu la condamne, elle ne pourra du moins s'empêcher de l'envier au crime. » La réquisition venait d'atteindre Briot; mais, ne se sentant aucune disposition pour l'état militaire, il avait profité de son titre de professeur pour se dispenser de rejoindre l'armée. Son séjour à Besançon, tandis que tous les autres jeunes gens partaient pour les frontières, avait été l'occasion d'une émeute dans laquelle il avait couru de grands dangers. Pour ôter tout prétexte à ses ennemis, il se fit nommer adjudant-major au 13ᵉ bataillon du Doubs; et le général Réed qui commandait alors à Besançon, le choisit pour aide-de-camp. C'est en cette qualité qu'il eut part à la facile conquête de la principauté de Montbelliard. Quelques mois après, il se démit de ses grades militaires, acquit une imprimerie, et fut attaché, comme secrétaire à l'agence de la manufacture d'horlogerie à Besançon, établissement dont cette ville lui est redevable en grande partie. La popularité dont jouissait alors Briot le désignait d'avance à tous les représentants en mission dans le département du Doubs, comme un des hommes les plus dévoués à la révolution, et les plus capables de la faire triompher. Il eut donc ou du moins il dut avoir une assez grande influence sur toutes les mesures prises à cette époque; mais on doit ajouter qu'il en adoucit la rigueur autant qu'il le put; et que, dans diverses circonstances, il n'hésita pas même à se compromettre pour servir des personnes dont il ne partageait pas les opinions. C'est ainsi qu'il sauva de la réclusion Couchery (*Voy.* ce nom, au Suppl.), destitué de sa place de procureur de la commune, en le faisant nommer à la chaire de rhétorique qu'il lui abandonna. Plus tard, il prit la défense de Bernard de Saintes (*Voy.* ce nom, LVIII, 59) contre Robespierre jeune, étonné qu'on osât lui résister en face, et qui l'aurait fait arrêter sur-le-champ pour l'envoyer au tribunal révolutionnaire, s'il avait eu des pouvoirs pour le département du Doubs. Le 9 thermidor empêcha l'exécution des menaces qu'il avait faites en partant. Mais, en échappant à ce danger, Briot retomba bientôt dans un autre, car il se vit signalé comme terroriste. Il courut aussitôt à Paris, se fit mettre en réquisition comme imprimeur, et revint avec un arrêté du comité de salut public qui défendait de le troubler dans l'exercice de sa profession. Il n'en fut pas moins mis en prison quelques jours après, et ne recouvra sa liberté qu'au bout de trois mois employés vainement à réclamer des juges. C'est pendant sa détention qu'il esquissa le *Plan d'un traité de législation* qui lui avait été demandé par ses anciens élèves, et que, plus tard, il leur offrit comme un témoignage de son affection (7). Au mois d'oct. 1795 (brum. an IV), il fut élu membre du conseil municipal; mais la validité de son élection ayant été contestée sous le prétexte qu'il n'avait point été légalement libéré de la réquisition, il fit le voyage de Paris pour solliciter un congé définitif. Merlin de Douai, ministre de la police, voulant le fixer à Paris, le nomma chef d'un de ses bureaux; mais Briot ne conserva cette place que quelques mois, et revint à Besançon occuper à l'école centrale la chaire de belles-lettres qui lui avait été conférée pendant son absence;

(7) *Essai sur le plan d'un traité de législation*, Besançon (1798), in-8°. de 16 p.

et il fut en même temps réintégré dans les fonctions de conseiller municipal. Indépendamment du congé définitif qui lui avait été délivré par le ministre de la guerre, ce double titre devait le mettre à l'abri des lois sur la réquisition; mais il n'en fut pas ainsi. Un arrêté du Directoire du 20 juin 1796 (2 messidor an IV), en annulant son élection, lui ordonna de partir dans les vingt quatre heures pour réjoindre le 12e bataillon du Doubs auquel il n'avait jamais appartenu, même par l'inscription de son nom sur les contrôles. L'autorité locale étant decidée à ne pas lui accorder le moindre délai, Briot s'enrôla dans le 6e régiment de hussards qu'il rejoignit à Offembourg. C'est de cette ville qu'est datée sa *Réclamation au Directoire* (8) dans laquelle il retrace avec beaucoup d'énergie toutes les vexations qu'on lui a fait éprouver depuis quelques années. Attaché comme secrétaire à l'état-major d'une des divisions de l'armée de Moreau, il attendait la décision du Directoire, lorsque l'armée reçut l'ordre de repasser le Rhin. Surpris dans la retraite par des paysans qui le dépouillèrent entièrement, il eut le bonheur de s'échapper de leurs mains, gagna Strasbourg, et profita d'un congé provisoire pour venir revoir sa famille. Il était depuis peu de jours à Besançon lorsque attaqué, le soir, dans une des principales rues, par un furieux qui lui porta plusieurs coups avant qu'il eût pu se mettre en défense, il se vit aussitôt conduit en prison. Traduit devant le conseil de guerre sous la prévention de tentative d'assassinat, il n'eut pas de peine à prouver qu'il était victime de la perfidie la plus révoltante. Ses adversaires avouèrent eux-mêmes qu'il avait mis dans sa *Défense* (9) une grande modération ; mais, à sa sortie de prison, il fut obligé de repartir pour son corps. Enfin, le 23 oct. 1797, le Directoire rapporta l'arrêté qui retenait Briot sous les drapeaux ; et il fut réintégré dans sa chaire de belles lettres. Il n'avait pas attendu cette décision pour revenir à Besançon, puisque le 15 du même mois il avait, à l'ouverture du cercle constitutionnel, prononcé un discours dans lequel, après avoir flétri le Code de 93, et déclaré « qu'il serait impossible de supposer des intentions pures à celui qui oserait élever la voix pour le redemander », il invita les citoyens à se réunir au gouvernement. Le 31 déc., il rouvrit son cours à l'école centrale par un *Discours sur l'influence des belles-lettres* (10) ; mais il se trouva bientôt forcé de l'interrompre par sa nomination à la place d'accusateur public près le tribunal criminel. Le 17 février 1798 (29 pluviose), il signala son installation par une *Circulaire* à ses subordonnés, dans laquelle, après leur avoir recommandé la stricte exécution des lois contre les émigrés et les prêtres *perturbateurs*, il les invitait à ne se permettre aucun de ces actes « qui ne peuvent enfanter que des réactions et satisfaire des passions personnelles (11). » Deux mois après (mai 1798), élu membre du conseil des cinq cents, Briot y renforça le parti républicain qui s'affaiblissait de plus en plus. A son dé-

(8) *Réclamation adressée au Directoire exécutif*, contre un acte d'oppression exercé au nom du gouvernement (août 1796), in-8° de 37 p.

(9) *Défense de P.-J. Briot, hussard au 8e régiment*, prononcée par-devant le conseil de guerre de la 6e division, le 12 messidor an V (30 juin 1797), in 8° de 31 p.

(10) Besançon (1798), in-8° de 54 p.

(11) *Circulaire*, p. 11.

but, dans un banquet offert aux nouveaux députés, il refusa de boire au 22 floréal, c'est-à-dire à la journée où le Directoire avait usurpé le droit de valider ou d'annuler les élections populaires. Le 25 mai (6 prairial), il fit rejeter comme incomplet et inconstitutionnel le projet de loi sur la durée des fonctions des juges de paix élus en l'an V (12). Le 3 juillet, il fit passer à l'ordre du jour sur la pétition de M[lle] d'Ambert qui réclamait un sursis à l'exécution de son père condamné à mort comme émigré. Le 17, il demanda l'ouverture forcée des boutiques le dimanche; le 31 à l'occasion de l'hommage fait au conseil par Cabanis d'un portrait de Mirabeau, il prononça l'éloge de cet orateur; le 18 septembre, il proposa de nommer une commission qui serait chargée d'indiquer les mesures utiles dans le cas de rupture des négociations entamées avec l'Autriche; le 11 novembre, il fit un rapport contre les ecclésiastiques sujets à la déportation et qui refuseraient de s'y soumettre; le 27, il fit, au nom de la commission d'instruction publique, un rapport sur l'organisation des lycées; mais le projet qu'il présenta n'eut pas de suite. Le 24 déc., Briot parla sur la nécessité de trouver un mode de réviser les jugements criminels pour le cas où les condamnés seraient reconnus innocents. Le 5 fév. 1799, il attaqua la ferme des salines de l'Est, et soutint qu'il serait plus avantageux à l'État, ainsi qu'aux consommateurs, de laisser libre la fabrication du sel. Les autorités du Doubs ayant été renouvelées par le Directoire quelques jours après l'assassinat d'un juge de paix, Briot vit dans cet évènement une preuve de réaction; et dans deux écrits pleins de fiel (13) il peignit l'ex-représentant Besson (*Voy.* ce nom, LVIII, 188) et les nouveaux administrateurs, presque tous ses ennemis personnels, comme autant de royalistes, qui préludaient à la contre-révolution par l'assassinat des patriotes. Le 18 avril, il parla dans l'affaire des émigrés naufragés à Calais, et leur fit appliquer la loi du 19 fructidor qui les condamnait à la déportation, contre l'avis du Directoire qui voulait les faire fusiller, et qui fit insulter Briot dans les journaux où il fut désigné comme un *clichien affublé du bonnet rouge*. Le 15 juin, il attaqua vivement les dilapidateurs de la fortune publique, les fournisseurs, les entrepreneurs, et désigna clairement le ministre Schérer comme leur complice. Il s'était déjà plaint que le Directoire fît espionner les membres des conseils; depuis il ne cessa de l'attaquer à la tribune et dans les journaux; et il contribua beaucoup à la journée de prairial, où trois des directeurs furent obligés de se retirer (*Voy.* La Revellière-Lépeaux, au Suppl.). Le 11 juillet il attaqua de nouveau la ferme des salines, dans laquelle l'ex-représentant Besson avait un intérêt; et tourna en ridicule les opérations financières du ministre Ramel. Le 25, il appuya la proposition de Jourdan qui demandait qu'on supprimât de la formule du

(12) On n'a pas cru devoir énumérer ici toutes les occasions où Briot prit la parole. De pareils détails n'ont aucun intérêt pour l'histoire ni même pour les contemporains.

(13) *Première notice sur les causes de la réaction dans le département du Doubs*, 19 ventose an VII (9 mars 1799), in-8° de 62 p. — *Seconde notice*, etc., 4 floréal (23 avril), in-8° de 63 p. Les adversaires de Briot opposèrent à ces deux écrits : *Reponse du citoyen Besson, ex-représentant du peuple, au libelle intitulé*: Première notice, etc., in-8° de 40 p, et *Réponse au libelle intitulé* : Première notice, etc., in-8° de 30 p. Cette pièce est signée des administrateurs du département que Briot avait inculpés.

serment les mots : *Haine à l'anarchie* (14). Le 1er août, en présentant au conseil trois écrits de patriotes italiens réfugiés, il accusa de nouveau le ministre Schérer de nos revers en Italie, et fit décider qu'il serait envoyé un message au Directoire pour lui demander compte des poursuites qu'il avait dû exercer contre les agents accusés de dilapidation tant en Italie qu'en Suisse. Le 29 août, il prononça, sur la situation de la république, un discours dans lequel, après avoir déclaré qu'elle ne peut être sauvée que par l'union de tous les Français, il demande la suppression de toutes les dénominations de partis, la clôture de la liste des émigrés, et la promesse de rapporter toutes les lois révolutionnaires. Ce discours qui produisit une grande sensation fut réimprimé par Peltier dans le journal qu'il publiait à Londres, t. XXIV, 49 (15), et il l'a été depuis dans le *Choix de discours*, etc. (16). Briot, qui regardait comme une calamité l'éloignement de Bonaparte, se prononça cependant au 18 brumaire contre tout changement à la constitution. Au moment où Lucien à la tribune répétait le serment de la maintenir, il s'écria : *Moniteur, écrivez.* Il sortit un des derniers de la salle avec huit de ses collègues, ayant comme lui le pistolet à la main (17). Compris dans le nombre des députés qui furent envoyés en surveillance dans le département de la Charente-Inférieure, il se tint caché quelque temps à Paris; mais il ne tarda pas à se rapprocher de Lucien, qui le fit nommer secrétaire-général de la préfecture du Doubs. S'étant bientôt aperçu que ses compatriotes avaient conservé des pré-

(14) Beffroy de Reigny dit dans son *Diction. des hommes et des choses* : « Toute sa conduite au corps législatif fut celle d'un énergumène, qui dénonce à tort et à travers tout ce qui n'est pas de son opinion; cependant il est père de famille et il porte un cœur excellent. » V—VE.

(15) La réimpression du discours de Briot est précédée d'un avertissement dans lequel Peltier le signale comme *appelé à remplacer Camille Desmoulins*; et cette comparaison ne manquait pas d'exactitude.

(16) En sa qualité de membre de la commission nommée par le conseil des cinq cents, pour faire un rapport sur l'organisation des écoles proposée par Léonard Bourdon, il écrivit, le 29 germinal an 7 (18 avril 1799), à l'administration centrale du département de la Seine, une longue lettre que signèrent les autres membres de la commission (*Sonthonax, Bonnaire, Savary*, etc.), et qui avait pour but de presser les administrateurs de confier à l'ex-conventionnel instituteur 50 orphelins, *pour commencer son essai d'éducation physique et morale.* « Nous prenons, disait Briot, un vif intérêt au succès de la demande du C. Bourdon..... La commission a reconnu que son système d'éducation pourrait conduire à d'heureux résultats... Étendons l'organisation de semblables établissements par toute la république. » Briot et ses collègues croyaient que, d'après les calculs de L. Bourdon (voir son article dans ce vol.), *au bout de quinze ans*, toutes les écoles de France n'exigeraient *presque aucune dépense.* « Nous en avons conféré avec le ministre de l'intérieur qui, non-seulement a approuvé les vues proposées à cet égard, mais nous a annoncé qu'il était disposé à les seconder de tout son pouvoir » Briot annonçait ensuite que *toutes les bases du rapport* étaient convenues, « et nous attendons, ajoutait-il, pour le présenter au conseil (des cinq-cents), qu'il ait terminé quelques objets importants dont il s'occupe pour qu'il donne une attention sérieuse à l'organisation de l'instruction publique » Enfin pour déterminer l'administration centrale, Briot lui déclarait (dans cette singulière lettre inédite, dont l'auteur de cette note conserve l'original) qu'en adoptant le plan de Bourdon, elle rendrait un des plus grands services que des administrateurs éclairés et patriotes puissent rendre à leur pays, et *surtout aux générations futures.* » Le 18 brumaire a privé les *générations futures* de ce beau système d'*éducation physique et morale*, et de ce vaste ensemble d'écoles nationales qui, *au bout de quinze ans*, n'aurait exigé, dans tout l'univers, *presque aucune dépense.* V—VE.

(17) Briot rendit compte lui-même à un de ses amis de sa conduite à Saint-Cloud au 18 brumaire, dans une lettre autographe que nous avons sous les yeux, datée du 2 frimaire an VIII (23 nov. 1799). « Quelques journaux, dit-il, ont impudemment menti quand ils ont dit que j'avais jeté mon manteau en fuyant; il est encore au corps législatif. Arraché à mon poste, les baïonnettes sur la poitrine, je suis sorti des derniers. Je suis resté encore plus d'une heure au château, après avoir remis tranquillement mon costume à sa place. Je ne suis sorti que quand j'ai vu que le corps législatif était consigné et qu'on arrêtait des députés. Alors je me suis souvenu que j'avais été hussard, je suis sorti avec huit de mes collègues, non en fuyant, mais le pistolet à la main : voilà la vérité... »

ventions contre lui, il sollicita son changement et accepta la place de commissaire du gouvernement à l'île d'Elbe, devenue depuis si fameuse, mais qui n'était guère connue alors que par la richesse de ses mines de fer (1801). Il ne put s'accorder avec Rusca, commandant militaire, et fut rappelé. Mais, ayant démontré que tous les torts étaient au général, il eut le choix entre plusieurs places qu'il refusa pour retourner à l'île d'Elbe, où il fut renvoyé peu de temps avant la rupture du traité d'Amiens. Il y rapportait un plan d'organisation administrative approuvé par le premier consul, et qu'il s'empressa de mettre à exécution. Lorqu'en 1805 il quitta l'île d'Elbe pour la seconde fois, les habitants lui décernèrent une médaille d'or (18). En 1806, sur l'invitation de Joseph Bonaparte, il alla dans le royaume de Naples; et après avoir rempli la place d'intendant des Abruzzes, de manière à se concilier l'estime générale (19), il passa avec le même titre dans la Calabre où il se rendit également cher à tous les habitants. Nommé conseiller d'état, à Naples, en 1810, et président de la section de législation, il s'occupa, sans relâche, de corriger les abus résultant de l'inobservation des lois par ceux-là même qui sont chargés de veiller à leur exécution; et réclama plusieurs fois, mais vainement, la constitution que Murat avait promise. Après les évènements de 1815, Briot revint en France avec sa famille, et s'arrêta quelque temps à Besançon. Il ne rapportait du royaume de Naples que les lettres de cité qui lui avaient été spontanément offertes par les villes des Abruzzes et de la Calabre, et auxquelles il attachait plus de prix qu'aux titres et aux cordons dont il avait été décoré un instant sans les avoir brigués, et qu'il avait perdus sans regret. L'expérience lui avait fait apprécier les vaines théories de sa jeunesse, et il n'aspirait qu'à se délasser des fatigues d'une vie si agitée. L'éducation de ses enfants et la culture des fleurs qu'il aimait passionnément étaient ses seules occupations. Pressé de se rendre à Paris pour y solliciter du ministre de la guerre le réglement des indemnités dues aux propriétaires de Besançon, pour les pertes qu'ils avaient éprouvées par suite des deux invasions, il se décida facilement à ce voyage. Des propositions avantageuses le retinrent dans la capitale, où sa famille ne tarda pas à le rejoindre. La franchise et l'obligeance qui formaient les principaux traits de son caractère lui firent des partisans, même parmi les royalistes les plus prononcés. Ayant communiqué à ses amis quelques observations sur le concordat de 1817, elles furent présentées au roi; Louis XVIII témoigna le désir d'en voir l'auteur, et lui offrit de l'employer; mais Briot pressentant que sa nomination réveillerait les haines, remercia le roi, en l'assurant de sa parfaite reconnaissance. Occupé de projets d'utilité publique, il fut un des fondateurs des sociétés d'assurance contre les incendies, et devint, en 1820, directeur de celle du *Phénix*. Plus tard il eut la sous-direction de la caisse hypothécaire qu'il avait défendue contre les agressions de

(18) Cette médaille représente deux mains soutenant un nœud avec ces mots : *En s'éloignant, elles le resserrent*; et au revers : les fonctionnaires et les habitants de l'île d'Elbe reconnaissants à P.-J. Briot, ex-commissaire du gouvernement.

(19) A son départ des Abruzzes, les habitants de Chieti lui remirent une médaille d'argent, avec cette inscription : *Inclyto Briot, pacis in patria restitutori.*

Bricogne. Il soumit au conseil d'état le plan d'une association industrielle qui, d'après ses idées, préviendrait toutes les crises commerciales; il travaillait à répondre aux objections qui lui avaient été faites contre son plan, lorsqu'il mourut à Auteuil, le 16 mai 1827, à cinquante-six ans, plus pauvre qu'il ne l'était à son entrée dans les fonctions publiques. Indépendamment d'un grand nombre d'articles dans les journaux, et de discours ou d'opuscules déjà cités, on a de lui : *Lettre de P.-J. Briot à J.-B. Couchery*, Besançon, (1794), in-8° de 37 p. — *Défense du droit de propriété, dans les rapports avec les fortifications des villes de guerre et les travaux publics, contre les entreprises inconstitutionnelles du ministre de la guerre*, Paris, 1817, in-8°. — *Première lettre à M. B... sur la caisse hypothécaire*, 1818, in-8° de 16 p. — *Deuxième lettre*, 1818, in-8° de 16 p. — *Troisième lettre*, 1819, in-8° de 31 p. (20). W—s.

BRIOT (Pierre-François), chirurgien, frère du précédent, naquit en 1773, à Orchamps en-Venne. Après avoir achevé ses premières études à Besançon, il suivit les cours de la faculté de médecine de cette ville, et s'y fit remarquer par la rapidité de ses progrès. Breveté chirurgien en 1792, il fut employé successivement aux hôpitaux des armées du Rhin, d'Helvétie et d'Italie; et partout il sut se concilier, avec l'amitié de ses collègues, l'estime de ses supérieurs. Dans le bulletin qui rendit compte de la victoire de Marengo, il fut honorablement cité pour le zèle avec lequel il avait, pendant l'action, porté des secours aux blessés sur le champ de bataille. Attaché depuis à l'hôpital de Plaisance, il profita de son séjour dans cette ville pour suivre les leçons du célèbre Scarpa. Ce fut par les conseils de cet illustre anatomiste qu'il étudia la structure de l'œil et les diverses maladies dont cet organe peut être affecté. Après la paix d'Amiens (1802), dégagé du service militaire, il vint achever ses études à Paris; et, quoique simple élève, il fut nommé correspondant de la société de médecine, qui venait de se former, pour continuer les travaux des anciennes académies. Reçu docteur en chirurgie, il quitta Paris en 1803, pour venir exercer son art à Besançon, où il ne tarda pas à être honoré de la confiance publique. Il contribua beaucoup à créer dans cette ville une société libre de médecine, dont les principaux membres se chargèrent de donner des leçons gratuites sur les diverses branches de l'art de guérir. Les succès qu'obtenait cet enseignement fixèrent l'attention de l'autorité. Des démarches furent faites pour en assurer la durée; et un décret du 7 avril 1806 ayant établi à Besançon une école secondaire de médecine, Briot en fut nommé l'un des professeurs. Les obligations que ce titre lui imposait ne l'empêchèrent pas de continuer la pratique de son art. Consulté, des divers points de la province, sur tous les cas embarrassants, il faisait de fréquents voyages; mais son enseignement n'en souffrit jamais. Malgré ses occupations multipliées, il savait encore trouver le temps de composer des mémoires sur les questions proposées par les acadé-

(20) Briot conserva long-temps à Besançon son imprimerie qui lui facilita les moyens de publier une grande partie des opuscules dont il est parlé dans cette notice. On voit par une de ses lettres, écrite (le 3 août 1799) au ministre de la guerre, qu'il était en même temps législateur à Paris, et à Besançon imprimeur de l'état-major de cette place. V—ve.

mies de médecine, et il ne descendit jamais dans l'arène sans remporter le prix. Atteint, jeune encore, de la maladie qui l'a conduit au tombeau, il ne fit qu'en retarder les progrès parce qu'il ne voulut pas s'astreindre au régime que ses amis lui conseillaient, et dont le premier il reconnaissait la nécessité. Quoiqu'il sût que le repos pouvait seul lui rendre la santé, après avoir passé le jour à son amphithéâtre, ou près du lit des malades il employait une partie des nuits au travail du cabinet. Il finit par succomber à l'excès de la fatigue; et, après plusieurs mois de souffrances aiguës, il mourut le 29 déc. 1826. Outre des éditions de l'*Hygiène* et de la *Matière médicale* de Tourtelle, un de ses premiers maîtres, avec des préfaces et une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur (*Voy*. Tourtelle, tom. XLVI), on a de Briot : I. *Examen de la lettre du docteur Méglin* au docteur Lorentz, premier médecin de l'armée du Rhin, sur les maladies qui ont régné épidémiquement l'hiver et le printemps derniers à l'armée du Rhin, Besançon, 1793, in-8°. Méglin ayant répondu très-vivement à cet écrit, Briot répliqua par le suivant : II. *Seconde partie de l'Apologie du docteur Méglin,* ou quelques réflexions d'avant-garde sur les ouvrages de cet auteur, relativement aux maladies qui ont régné épidémiquement à l'armée du Rhin en 1793, ibid., 1794, in-8°. III. *Essai sur les tumeurs formées par le sang artériel*, Paris, an X (1802), in-8°. IV. *Traité des accouchements*, par G.-G. Stein, trad. de l'allemand et précédé d'une introduction, ibid., 1804, 2 vol. in-8° avec 24 pl. V. *Mémoire sur le forceps*, Besançon, 1809, in-8°. Briot s'est occupé depuis de perfectionner cet instrument. VI. *Histoire des progrès de la chirurgie militaire en France pendant les guerres de la révolution*, ibid., 1817, in-8°; ouvrage couronné par la société de médecine de Paris. VII. *De l'influence de la Peyronie sur le lustre et les progrès de la chirurgie française*, ibid., 1820, in-8°, couronné par l'académie de Montpellier. Briot a laissé plusieurs ouvrages inédits, entre autres un *Eloge de Guy de Chauliac*, couronné par l'académie de Montpellier en 1825; et un *Mémoire sur le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine*, auquel l'académie royale de médecine a décerné une médaille d'or, le 28 février 1828, quatorze mois après la mort de l'auteur. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Eloge de Briot*, par M. Pécot, son élève et son successeur à l'école de médecine pratique, dans les *Recueils de l'académie de Besançon*, année 1828. W—s.

BRIQUET (L.-Hilaire-Alexandre), né à Chasseneuil près de Poitiers, le 30 octobre 1762, et mort à Niort le 28 mars 1833, entra d'abord dans l'état ecclésiastique. Au commencement de la révolution, il en adopta les principes et publia dans ce sens une brochure intitulée : *Oraison funèbre de la royauté française*, Poitiers, 1792, in-8°. Par suite des mêmes opinions, Briquet abdiqua ses fonctions ecclésiastiques, et figura à Poitiers dans diverses circonstances et fonctions publiques. A l'organisation de l'école centrale des Deux-Sèvres, on lui confia la chaire de belles-lettres qu'il remplit avec distinction. Bientôt il épousa la fille d'un notaire de Niort, qui elle-même se mit à suivre ses leçons. Outre l'*Almanach des Muses de*

l'école centrale des Deux-Sèvres, que Briquet publia de l'an 6 à l'an 8 (1797-1800), Niort, 3 vol. in-12, on a de lui : I. *La légitimité du mariage des prêtres*, Poitiers, 1794, in-8°. II. *Justification de H.-A. Briquet*, Rochefort, 1795, in-8°. III. *Mémoire justificatif pour trois marins condamnés à quatre ans de détention par la cour martiale de Rochefort*, 1795, in-4°. IV. *Eloge de Jean de la Quintinie*, discours qui a remporté le prix décerné par la société d'agriculture des Deux-Sèvres, le 17 floréal an 13, in-8°. V. *Eloge de Boileau*, 1805, in-8°. VI. *Eloge de J.-C. Scaliger*, ouvrage couronné par l'académie d'Agen, dédié à S. E. le comte de Lacépède, Niort, 1812, in-4°. VI. *Histoire de la ville de Niort depuis son origine jusqu'au règne de Louis-Philippe Ier, et récit des évènements les plus mémorables qui se sont passés dans les Deux-Sèvres ou même ailleurs, sous l'influence ou la direction d'un ou de plusieurs des habitants de ce département, avec une biographie des notabilités de cette portion de la France*, Niort, 1832-33, 2 vol. in-8°. Briquet a encore laissé beaucoup d'ouvrages inédits, entre autres des Éloges de Pfeffel et de Palissy. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. F—T—E.

BRIQUET (Marguerite-Ursule-Fortunée Bernier, femme), née à Niort le 16 juin 1782, eut pour père un notaire, greffier de la juridiction consulaire et de l'Hôtel-de-Ville. Elle reçut une éducation distinguée, et on la maria très-jeune à Briquet, professeur de belles-lettres à l'école centrale de Niort (*Voy.* l'art. précédent). Petite, mais jolie, elle suivait les cours de son époux, et ce n'était pas chose si désagréable pour les élèves de trouver au milieu d'eux la jeune et sémillante femme de leur professeur. Dans le second volume de l'*Almanach des Muses des Deux-Sèvres*, qui parut en 1798, on lut les premiers essais littéraires de Mme Briquet, et le volume suivant contint d'autres productions, en vers et prose, de la nouvelle muse. Une *Ode sur les vertus civiles* la fit recevoir membre de la société des belles-lettres de Paris, et bientôt elle y lut ce poème qui fut très-applaudi, dans une séance publique tenue au Louvre. Cette ode, suivie de la traduction en italien par D. Forges Davanzati, a été imprimée à Paris, 1801, in-8°. A vingt ans Mme Briquet composa une *Ode sur la mort de Dolomieu*, qu'elle adressa à l'Institut (Paris, 1802, in-8°, avec une notice sur ce naturaliste). Elle fit paraître encore une *Ode à Lebrun* contre les flatteurs, et, dès-lors, considérée comme *femme écrivain*, elle eut le plaisir de voir son portrait placé à la tête du *Nouvel Almanach des Muses* pour 1803. Ce volume, ainsi que celui de 1802, contenait quelques morceaux de poésie composés par Mme Briquet. On n'en trouve aucun dans les dix années suivantes ; mais elle en inséra d'autres dans *la Décade*, dans la *Bibliothèque française* de Pougens, et ailleurs. En 1804, elle fit imprimer une *Ode* qui avait concouru pour le prix de l'Institut. La même année parut l'ouvrage le plus important de Mme Briquet sous ce titre : *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France, connues par leurs écrits ou par la protection*

qu'elles ont accordée aux gens de lettres, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours, in-8°. Ce livre fut dédié à Napoléon Bonaparte, premier consul (1). On ne connaît plus de Mme Briquet que quelques pièces fugitives postérieures à cette publication (2). Elle mourut à Niort le 14 mai 1825. Un article bibliographique sur cette femme auteur a été publié par son fils dans l'*Histoire de Niort* donnée par Briquet père presque au moment de sa mort.

F—T—E.

BRISSIO, en latin BRIXIUS (CÉSAR), historien du 16e siècle, était de Césène dans les États-de-l'Église. Ayant employé ses loisirs à rassembler des matériaux pour l'histoire de sa patrie, il les publia sous ce titre : *Relazione dell' antica e nobile città di Cesena*, Ferrare, 1598, in-4°. Ce volume, rare et recherché, a été traduit en latin par Franç.-Marie Farrini. Cette version a été recueillie par Pierre Burmann, continuateur de Grævius, dans le tome IX du *Thesaurus antiquitat. Italiæ*. W—S.

BRISSON (MARCOUL), conventionnel, né en 1740, fils d'un boucher de la petite ville de Saint-Aignan, fut destiné à l'état ecclésiastique, et entra néanmoins dans la carrière du barreau. Après avoir exercé quelque temps à Paris, il revint dans son pays par suite de l'exil des parlements en 1771, et il fut bailli du comté de Celles, subdélégué de l'intendance de Bourges, et enfin délégué de l'administration jusqu'en 1789. Toutes ces faveurs de l'ancien gouvernement ne l'empêchèrent pas d'embrasser avec beaucoup d'ardeur le parti de la révolution. Après avoir rempli des fonctions municipales, il fut élu procureur-syndic du département de Loir-et-Cher, puis député à l'assemblée législative où il ne se fit pas remarquer (1). Réélu à la Convention, il y vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Après la session, n'ayant point été désigné par le sort pour entrer dans les conseils, il fut nommé juge aux tribunaux de Paris, puis commissaire du Directoire à Blois, et ensuite juge au tribunal criminel de cette ville, où il mourut dans l'exercice de ces fonctions en 1803. Sa mort fut causée par le chagrin qu'il éprouva de n'avoir pas vu se réaliser les espérances qu'il avait conçues de la révolution. Z.

BRISSON (PIERRE-RAYMOND de), voyageur français, né à Moissac le 22 janvier 1745, entra dans l'administration de la marine, et lorsque l'escadre française commandée par Vaudreuil s'empara du Sénégal en 1779 (*Voy.* VAUDREUIL, tom. XLVIII), resta dans cet établissement où il remplit les fonctions de garde-magasin. Revenu en France par congé, il en partit dans le mois de juin 1785, pour se rendre à son poste. Le 10 juillet suivant, le navire, entraîné par les courants, fut jeté à la côte d'Afrique un peu

---

(1) Le premier consul avait autorisé cet hommage. Dans son épître, qui d'ailleurs est écrite avec talent et dignité, Madame Fortunée Briquet remarque qu'*aucun siècle n'a commencé avec un aussi grand nombre de femmes de lettres*. Or ce nombre s'est encore beaucoup accru depuis 1804. Elle était membre de l'*Athénée des arts*. Son *Dictionnaire* est encore ce que nous avons de mieux sur les femmes françaises auteurs. V—VE.

(2) Quelques biographes lui attribuent le *Mérite des hommes*, (Paris, 180 , in-18), qui paraît être de Menégaut de Gentilly (Voy. Barbier, *Dict. des anonymes*, tom. II, page 406, n° 11857). Au reste, ce poëme est calqué sur le *Mérite des femmes*, par Legouvé.

(1) Cependant il y fut nommé membre du comité de législation civile et criminelle, avec Guadet, Hérault de Sechelles, Couthon, Bigot de Preameneu, François de Neufchâteau, Thuriot, Muraire, etc ; il fit partie du comité des finances avec Cambon, Ramel, etc. V—VE.

au-dessus du cap Blanc, et bientôt il fallut l'abandonner. Les Maures Labdesseba, qui rôdaient dans ces cantons inhospitaliers, ne tardèrent pas à paraître; ils dépouillèrent les naufragés, qui furent entassés dans une méchante hutte éloignée d'une lieue du rivage. Une troupe d'Ouadelims survint, saccagea tout et s'empara des captifs qui furent ensuite repris par leurs premiers maîtres et conduits, après une marche fatigante de seize jours, au village de ces derniers et accablés de mauvais traitements, surtout par les femmes; ils ne tardèrent pas à être dispersés. Brisson fut chargé de garder les brebis et les chèvres, et employé à toutes sortes de travaux; son maître le louait parfois à d'autres pour une ration de lait. On changeait souvent de campement pour trouver des pâturages. Vers la fin de l'année, un marchand juif passa, et lui fournit du papier, de l'encre, une plume, et l'infortuné put écrire une lettre adressée au consul français ou à tout autre chrétien demeurant à Souara; il exposait les malheurs des naufragés et indiquait le moyen le plus sûr de les délivrer. Brisson avait vu mourir misérablement ceux de ses camarades qu'il avait retrouvés, lorsque Sidi-Sellem, beau-frère de son maître, l'acheta, et le conduisit, avec le boulanger du navire, à Ouadnoun où l'on rentra dans le pays habité. On avait marché pendant soixante-six jours, quand la petite caravane atteignit Mogador, nommé Souara par les Maures. Brisson y trouva de généreux français, MM Duprat et Chabannes, qui l'accueillirent comme un frère. Il fut ensuite mené à Maroc et présenté à l'empereur qui lui rendit formellement la liberté en le remettant, ainsi que d'autres Français, au consul M. Desrochers. Brisson vint s'embarquer à Mogador, et arriva, vers la fin de décembre 1786, à Cadix. Le 6 mai 1787, il quitta le Hâvre pour retourner au Sénégal. Après un séjour de dix-huit mois en Afrique, il revint en France occuper la place de commissaire des classes à Souillac dans le Quercy; il passa de là, en la même qualité, à St-Jean-de-Luz, et fut suspendu de ses fonctions en avril 1793, sur les dénonciations des sociétés populaires. Néanmoins, les représentants du peuple en mission dans le département de la Gironde le chargèrent des approvisionnements des environs de Bordeaux. Il fut, en 1795, sous-commissaire de marine à Bayonne; il cessa de servir en 1798, et se retira dans sa patrie où il mourut vers 1820. On a de lui *Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson avec la description des déserts d'Afrique depuis le Sénégal jusqu'à Maroc*, Genève et Paris, 1789, in-8°. Une carte de l'Afrique septentrionale dressée par La Borde (*Voy.* ce nom, tom. V), et sur laquelle la route de Brisson a été tracée, fait voir que ce voyageur fut conduit dans un canton éloigné de 175 lieues au sud-est du cap Blanc, et situé sous le 13e méridien à l'ouest de Paris. Ainsi il a été beaucoup plus avant dans l'intérieur du continent que la plupart des autres naufragés dont on connaît les tristes aventures. Il a tracé un tableau fidèle des Maures du Sahara, et plusieurs auteurs lui ont emprunté les détails qu'il a donnés sur ce peuple, dont il fait un portrait hideux : mais en supposant qu'il ait quelquefois exagéré, on doit l'excuser en songeant aux maux affreux qu'il avait endurés chez ces barbares. Les rensei-

gnements qu'il donne sur les mœurs de ces nomades sont du plus grand intérêt. Son livre pourrait être écrit avec plus d'ordre et de méthode; malgré ce défaut on le lit avec plaisir. L'auteur de cet article qui a vu, au Hâvre, Brisson lorsqu'il retournait au Sénégal, lui entendit raconter ses malheurs; il l'engagea vivement à en publier la relation; lorsqu'elle parut, il y retrouva exactement le récit qui l'avait ému deux ans auparavant. Brisson consulté au Sénégal par Sparrman et par Wadstroém (*Voy.* ces noms, tom. XLIII, et tom. L), sur le dessein qu'ils avaient formé d'aller de cet établissement à Maroc entraversant le Sahara, leur démontra que cela serait impossible; il les aboucha avec un Maure qui leur assura que lui-même n'oserait pas s'exposer aux dangers d'un tel voyage. E—s.

BRISSON (Barnabé), ingénieur, distingué surtout par ses travaux sur l'art de tracer et d'exécuter les canaux de navigation, naquit à Lyon, le 12 octobre 1777. Après avoir fait d'excellentes études au collège de Juilly, il entra à l'école des ponts-et-chaussées, où il se fit aussitôt remarquer par une facilité incroyable à résoudre, comme en se jouant, les problèmes de géométrie. Il était pourtant si jeune alors qu'à l'époque de la formation de l'école Polytechnique, il avait à peine les seize ans exigés pour l'admission. Il y fut reçu des premiers, et devint bientôt l'un des élèves de prédilection de Monge. Sorti de cette école célèbre, il rentra dans celle des ponts-et-chaussées; et alors, étant à peine âgé de vingt ans, il composa en commun, avec son ami Dupuis de Torcy, comme lui encore élève, un Mémoire sur l'art de projeter les canaux de navigation, où les anciens procédés de tracé, jusque-là excessivement longs, coûteux, incertains et pénibles, se trouvaient tout-à-coup remplacés par une méthode sûre, facile et directe dont les simples cartes topographiques faisaient tous les frais. Ce travail si beau et si neuf attacha Brisson, par un attrait bien naturel, à cette partie importante de l'art de l'ingénieur. Il rechercha toutes les occasions d'appliquer les principes qu'il avait posés si jeune avec son ami; et leur emploi fréquent, toujours suivi du succès, distingua spécialement sa carrière. Il fut employé d'abord au canal du Rhône au Rhin (depuis nommé canal de Monsieur) et au canal de St-Quentin. Quoiqu'il ne dirigeât qu'en second ces grands travaux, Brisson eut occasion d'y déployer les ressources d'un esprit inventif et fécond, qui sait surmonter des obstacles de tous les genres. C'est surtout dans le percement et la construction des deux galeries souterraines, qui font partie du biez de partage du second canal, qu'il fit admirer la justesse et la sûreté de ses vues. Ainsi fut complètement justifiée l'adhésion donnée par la majorité du conseil des ponts-et-chaussées au plan ingénieux et hardi proposé dès le commencement du dix-huitième siècle par l'ingénieur militaire Devic, mais abandonné alors par le gouvernement comme impraticable et chimérique. La part de gloire et de confiance qui revint à Brisson, lorsque ce travail étonnant fut enfin exécuté, lui valut à l'âge de trente ans la place d'ingénieur en chef. Il fut envoyé par le gouvernement impérial dans le département de l'Escaut, où sept ans de suite il fut occupé sans relâche aux immenses travaux commandés, soit par l'intérêt du commerce qui veut sans cesse de nouvelles ou plus promptes voies

de communication, soit par la nécessité de protéger le pays contre les inondations. Les événements de 1814, en enlevant à la France le département de l'Escaut, ramenèrent Brisson à Paris. Le directeur-général, M. Pasquier, lui confia le service du département de la Marne. Plus tard, M. Becquey l'appela dans la capitale, et le chargea de l'étude du canal de Paris à Tours et à Nantes. Brisson devint ensuite professeur de construction à l'école des ponts-et-chaussées, puis inspecteur de cette école et secrétaire du conseil général d'administration des ponts-et-chaussées, enfin inspecteur divisionnaire. La dégradation progressive que les routes publiques subissent en France par l'impossibilité de faire face aux dépenses de leur entretien, et leur ruine inévitable qui doit être la conséquence plus ou moins éloignée de cet état de choses, ayant excité la prévoyance de l'administration, et dirigé ses vues vers la construction des canaux, Brisson fut appelé à faire partie d'une commission spécialement instituée pour cet objet important d'intérêt public. Cette circonstance lui donna lieu de composer un grand travail sur la canalisation de la France, où, par la simple application des principes géométriques exposés dans le premier Mémoire de sa jeunesse, il découvre toutes les directions des grands canaux possibles sur toute la surface du royaume, ainsi que leurs points de partage, leurs embranchements, leurs liaisons entre eux. Vers ce temps, une compagnie particulière lui demanda un projet de canal de Paris à Strasbourg. Il en fit le projet dans son cabinet sur les cartes géographiques, d'après ces mêmes méthodes, forma le devis approximatif des dépenses qu'il nécessiterait, et n'alla qu'ensuite visiter la ligne déterminée pour en confirmer matériellement les détails. Il n'eut à y faire aucun changement. Or il avait été ainsi conduit directement à découvrir un tracé dont les avantages étaient à peine croyables; car les deux fleuves qu'il fallait réunir, la Seine et le Rhin, étant séparés par trois vallées intermédiaires, celles de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre, il semblait qu'un nombre égal de points de partage des eaux était indispensable à établir pour franchir les quatre chaînes de hauteurs nécessairement existantes entre ces vallées. Brisson n'en eut que deux, l'un placé entre la Meuse et la Marne, l'autre entre le Rhin et la Sarre; et même ce dernier était de 28 mètres plus bas que le point assigné particulièrement par Vauban, et après lui par tous les autres ingénieurs pour ces deux rivières seules, d'après la plus minutieuse étude des localités. Malheureusement Brisson n'eut que bien peu de temps à jouir de l'estime générale qu'on lui accordait dans son corps, et de la confiance publique qui s'attachait à lui. Ayant passé l'été de 1827 à visiter les canaux de la Loire dans le Nivernais et le Berry, il fut, par suite du froid et de l'humidité, subitement atteint d'une fièvre pernicieuse, dont les progrès effrayants par leur rapidité ne laissèrent pas un moment d'espérance à ceux qui l'accompagnaient. Il expira dans une auberge de Nevers, le 25 septembre 1828. Quelle que fût la considération dont jouissait Brisson et dans le corps des ponts-et-chaussées et dans le public, son mérite était peut-être au-dessus de sa renommée. Aux qualités ordinaires de l'ingénieur il unissait

une originalité de vues, une sureté de méthodes, une fécondité de ressources qui commandaient l'admiration en même temps qu'elles excitaient la surprise des juges compétents. Son habileté comme professeur ne le cédait en rien à celle qu'il déployait dans le cabinet ou sur les travaux. Il entrait avec les élèves dans des détails minutieux sur l'art de l'ingénieur; et, joignant la fermeté à la bonté, il était éminemment propre à les guider de toutes manières; aussi en était-il chéri et respecté. Il contribua beaucoup à l'organisation d'un mode régulier d'enseignement à l'école des ponts et-chaussées dont il était devenu sous-directeur. Membre du conseil des canaux, il y apportait toujours avec des vues neuves la connaissance parfaite de tout ce qui s'était exécuté. Secrétaire du conseil général d'administration, il soumettait à l'examen le plus impartial et le plus probe les projets de travaux présentés, quels qu'en fussent les auteurs, soit qu'ils fissent ou non partie de son corps; et son appui, comme ses bons conseils, était toujours acquis au mérite qui se produisait. Après tout ce que nous venons de rapporter, on doit être curieux de savoir en quoi consiste cette méthode directe de découvrir les tracés des canaux dont Brisson fit un usage si heureux pendant sa trop courte carrière. Il est facile d'en exposer au moins l'idée principale. C'est une proposition aussi simple qu'évidente que, sur chaque partie de la surface terrestre, la configuration du sol détermine et nécessite les directions des cours d'eau. Brisson et Dupuis de Torcy dans leur travail se proposent le problème inverse : « les directions des cours d'eaux étant données, en déduire la configuration nécessaire du sol. » Et ils parviennent en effet à résoudre cet inverse de la manière la plus simple comme la plus rigoureuse. Car, d'abord les grands cours d'eau déterminent sur la surface inconnue de longues lignes de pente qui tracent le fond des plus grandes vallées, et marquent ainsi la direction générale des grandes chaînes de sommités qui les séparent. Les principaux affluents de ces grands cours d'eau marquent des vallées d'un ordre secondaire qui descendent des flancs des chaînes principales, et séparent ainsi d'autres chaînes plus basses, dérivant latéralement de celles-là. Les affluents de ces affluents indiquent d'autres vallées et d'autres chaînes d'un ordre inférieur qui sont pareillement latérales aux précédentes dont elles dérivent; en continuant cette subdivision, on obtient d'autres vallées et d'autres chaînes plus détaillées encore; et l'ensemble de ces pentes de différents ordres, offrant comme autant de fils qu'on aurait étendus sur la surface, reproduisent évidemment sa forme quand ils sont géométriquement réunis et replacés dans leurs positions relatives; d'où l'on voit qu'alors la carte détaillée d'un pays marquant la direction des cours d'eau naturels qui y existent, indique aussi les pentes existantes par lesquelles on pourrait y conduire les cours d'eau artificiels qui sont les canaux. L'application de ces principes ne pouvait donc manquer d'être conforme à l'expérience, puisqu'ils ne font qu'exprimer généralement des relations de hauteurs et de pentes qui sont d'une nécessité géométrique; et que, dans chaque localité particulière où l'on veut les appliquer, on prend ces relations telles qu'elles existent naturellement sur les cartes topographiques où elles sont indi-

quées par les cours d'eau naturels. Aussi cette méthode n'a jamais failli. Aux applications heureuses que nous en avons citées, on peut ajouter encore celle que Brisson en fit lors du tracé du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon pour découvrir le col le plus bas qui existe entre la vallée du Gier, qui coule vers le Rhône, et celle du Furens, qui coule vers la Loire, col dont la position était essentielle à connaître, quoique des considérations particulières à la construction du chemin de fer aient déterminé les exécutants à n'y point passer. Enfin, si l'on applique cette même méthode au canal construit en Amérique pour joindre la Chesapeake et l'Ohio en passant par dessus la chaîne des Alléghanys, on voit tout de suite que les ingénieurs auteurs du projet et les entrepreneurs qui l'ont exécuté auraient pu s'épargner beaucoup de travail et de dépense; car, au lieu d'avoir à effectuer le nivellement laborieux des deux versants opposés, et des seuils qui les séparent par plus de cent lieues carrées de surface, la méthode Brissonienne leur eût indiqué tout de suite sur les cartes géographiques le col le plus bas intermédiaire, tel qu'ils l'ont trouvé péniblement et à grands frais; de sorte que l'ingénieur aurait pu, sans sortir de son cabinet, déterminer la direction générale de la ligne que le projet devait suivre, en ne recourant aux nivellements que tout près de cette ligne pour fixer définitivement les détails du tracé. Ce travail si important de Brisson et de Dupuis de Torcy est imprimé dans le tome VII du Journal de l'Ecole polytechnique sous le titre d'*Essai sur l'art de projeter les canaux de navigation*. On a encore de Brisson: I. *Notice sur les travaux exécutés dans le département de l'Escaut* (dans le *Recueil lithographique de l'Ecole des ponts-et-chaussées*). Sous l'humble titre de *notice*, c'est un traité complet de la matière. II. Rédaction de deux *projets*. 1° d'un *Canal de Bruges à l'Escaut*; 2° d'un *Port maritime à Breskem* III. *Traité des ombres* (à la suite de la Géométrie descriptive de Monge). IV. *Observations sur divers travaux de construction* (Recueil cité plus haut). V. Plusieurs *Mémoires d'analyse* présentés à l'académie des sciences. Ils ont pour objet l'intégration des équations linéaires aux différences partielles, à coefficients constants Leur but principal est de montrer que l'intégrale la plus générale de ces genres d'équations peut toujours être exprimée par la somme d'un nombre indéfini d'exponentielles ayant pour exposant les variables que l'équation renferme; et des bases ainsi que des coefficients constants, arbitraires, indépendants les uns des autres. Ce résultat très-important pour les applications de l'analyse aux phénomènes physiques fut contesté alors; il est aujourd'hui reconnu véritable par des démonstrations certaines. Mais peut-être devrait-on en rapporter plus généralement et plus souvent l'origine à celui qui l'a le premier annoncé. B—T.

BRITO (PHILIPPE de), né à Lisbonne, vers 1570, eut pour père un Français. Il passa fort jeune aux Indes et fut successivement charbonnier, marchand de sel, et fermier-général des salines de Suudina, lorsque cette île était au pouvoir du roi d'Aracan. Vif, hardi, prudent, Brito avait montré dans différentes occasions une habileté, une sagesse qui attirèrent sur lui les regards et la protection du monarque aracanais.

Celui-ci, après la conquête du royaume de Pégou, voyant le port de Sirian abandonné de tous ses habitants, en fit présent à Philippe de Brito (1601), l'autorisant à le rebâtir, à le repeupler, et à y attirer le commerce des Portugais, mais aux conditions qu'il le reconnaîtrait pour son maître. Brito promit tout : il se hâta de faire bâtir à Sirian une bonne citadelle, et de la munir d'une nombreuse artillerie. En même temps, il fonda une ville où il appela les Pégouans dispersés, qui y vinrent en foule. Brito, ayant été informé par les agents qu'il avait à la cour du roi d'Aracan, qu'un Turc travaillait à perdre les Portugais dans l'esprit de ce prince, se rendit auprès de lui, pour détruire les fâcheuses impressions qu'il avait reçues. Il lui fit sentir que son véritable intérêt était de demeurer dans l'alliance des Portugais, et le détermina à recevoir l'ambassadeur que lui envoyait le vice-roi des Indes pour confirmer cette alliance. Après son départ, le roi d'Aracan, influencé par le Turc qu'il avait auprès de lui, changea de résolution, et fit ordonner à Brito de démolir la forteresse qu'il avait bâtie à Sirian. Celui-ci n'étant pas encore en état de résister, reçut les ordres du prince avec une apparente soumission, et lui envoya des présents considérables. Il pourvut ensuite sa citadelle de toutes les munitions nécessaires pour soutenir un siège. Ne jugeant pas encore ces mesures suffisantes pour la conservation de son poste, il chercha des alliés parmi les rois, ses voisins, et y réussit. Il détermina ceux de Jangona, de Siam et de Prum à faire alliance avec les Portugais, et à envoyer des ambassadeurs au vice-roi des Indes, pour lui en demander la confirmation. Après avoir pourvu à tous les besoins de la citadelle de Sirian, et armé une flotte destinée à garder le port, il se rendit à Goa pour rendre foi et hommage au vice-roi. Celui-ci lui fit une réception très-honorable et lui confirma le gouvernement de la citadelle qu'il avait construite. Brito reçut ensuite l'ordre de se mettre à la tête d'une flotte de seize vaisseaux pour aller s'emparer de tous les ports des royaumes situés au pays de Bengale : mais bientôt de pressants dangers le forcèrent de revenir à Sirian. A l'estime, à l'amitié qu'il avait jadis inspirée au roi d'Aracan, avait succédé une haine profonde que le prince cherchait à dissimuler parce qu'il conservait l'espoir de l'attirer dans quelque piège. L'Aracanais, comprenant enfin que sa dissimulation ne triompherait jamais de la sage circonspection de Brito, leva le masque, et le fit avertir que, s'il refusait encore à démolir sa forteresse, il viendrait l'y contraindre à la tête de toutes les forces de ses royaumes. L'intrépide gouverneur brava les menaces de son ennemi, et redoubla de précaution et de vigilance. En 1604, ayant appris que le roi d'Aracan envoyait contre Sirian une flotte de cinq cents voiles, commandée par son fils aîné, il vola audacieusement à la rencontre de cette flotte, l'attaqua jusqu'à trois fois avec succès, et la dispersa; après quoi il regagna le port de Sirian. Le 28 janvier de l'année suivante, la flotte des infidèles parut en vue de la citadelle; il fondit sur elle, et la dispersa de nouveau. Comme elle ne pouvait tenir la haute mer, elle se réfugia dans une espèce de golfe où Brito vint l'enfermer si bien, qu'il ne put en échapper un seul vaisseau. Les

ennemis étant descendus à terre, il les poursuivit, et les fit tous prisonniers. Le monarque Aracanais, apprenant ces nouvelles, se livra à un sombre désespoir. Peu de jours après, il fit proposer à Brito une somme considérable pour la rançon de son fils. Le général portugais répondit qu'il le lui rendrait, s'il faisait une alliance sincère et durable avec sa nation, et s'il lui restituait l'île de Sundiua. L'Aracanais, ayant accepté ces conditions, recouvra son fils. Le fils de Brito accompagna ce jeune prince à la cour de son père, et reçut du roi un accueil honorable. Mais, au moment où, environné d'un certain nombre de Portugais qu'il avait réunis dans un bourg voisin d'Aracan, il se disposait à partir pour aller prendre possession de l'île de Sundiua, il fut massacré avec ses compagnons. Après ce meurtre odieux, le perfide Aracanais s'occupa à lever des troupes et à faire construire un grand nombre de vaisseaux. Philippe de Brito apprit avec une profonde douleur le meurtre de son fils et de ses infortunés compatriotes. Peu s'en fallut qu'il ne cédât au désespoir; mais l'amour de la patrie eut bientôt triomphé. Ne songeant plus qu'à prendre les mesures commandées par la prudence, pour faire tête à l'orage, il résolut d'attaquer le premier, quoiqu'il ne pût opposer que douze petits vaisseaux à une flotte de douze cents voiles, pourvue de trois cent cinquante pièces d'artillerie et de trente mille soldats. Ce fut le dernier jour de mars 1607, sous la vice-royauté d'Alexis de Ménésès, qu'il se jeta impétueusement sur cette flotte redoutable. En un moment il l'eut dispersée, et tous les vaisseaux qui lui opposèrent de la résistance furent brûlés ou coulés à fond. La nuit venue, il se retira, laissant l'ennemi saisi de terreur, d'admiration, et désespéré des immenses pertes qu'il avait essuyées. Peu de temps après, le roi d'Aracan, ayant reçu un puissant secours du roi de Tunga, vint en personne assiéger par mer la citadelle de Sirian, tandis que son fils se préparait à l'assiéger par terre avec une armée de seize mille hommes. Avant de commencer son entreprise, il somma Brito, non plus de démolir sa forteresse, mais de lui en faire hommage. Brito lui fit cette fière et mémorable réponse : « Vous « avez trop indignement trahi la foi « des traités pour que je puisse dé« sormais compter sur vos promes« ses. Je n'ai plus besoin de votre « approbation pour demeurer maître « de la forteresse que j'ai en ma « puissance. Quant aux troupes du « roi de Tunga qui sont venues à vo« tre secours, je connais leur lâche« té; elles ne m'inspirent aucune « crainte. Je vous conseille d'appe« ler encore sous vos étendards d'au« tres alliés : car, plus vous serez « nombreux, plus j'aurai de gloire à « vous vaincre. J'espère non-seule« ment rendre vains tous vos efforts, « mais encore m'emparer de votre « personne, comme je me suis em« paré de celle de votre fils. C'est « alors que je punirai les excès de « votre barbarie. » Cette réponse excita au plus haut point la colère du roi. Ce prince, après avoir exhorté ses troupes à bien faire leur devoir, se prépara à l'attaque. Trois batailles navales furent livrées, où Brito conserva l'avantage; mais, voyant qu'il perdait sans fruit beaucoup de monde, il fit rentrer ses vaisseaux et ses soldats. La place fut canonnée sans relâche pendant trente jours.

Le gouverneur faisait, à la tête de ses troupes, de continuelles sorties. renversait les retranchements, et toujours il revenait vainqueur. Ces exploits furent suivis d'un combat où Brito, attaqué par terre et par mer, repoussa partout l'ennemi avec un égal bonheur. Alors le roi d'Aracan, n'espérant plus le forcer dans sa citadelle, ordonna la retraite (9 mai 1607), et fit embarquer ses troupes. Brito vint attaquer et dispersa la flotte ennemie. Après le départ des Aracanais, il montra aux différents rois du Bengale toute l'étendue de sa puissance. en envoyant croiser dans les mers voisines une flotte qui revint chargée de butin. Au milieu de ses brillants succès, le guerrier portugais fut tout d'un coup assailli par l'adversité. Un incendie terrible dévora sa forteresse et toutes les munitions qu'elle renfermait. Se montrant supérieur à ces malheurs, il fit sur-le-champ reconstruire sa citadelle, dans un lieu plus commode, et la pourvut de tout ce qui lui était nécessaire. Le roi d'Aracan se proposait de venir l'attaquer au milieu de ses travaux, lorsque lui-même fut attaqué par deux vaillants Portugais, Melchior Gudigno et Sébastien Gonçalez. Quand sa citadelle fut entièrement rebâtie, Brito se mit en mer pour aller ravager les côtes du royaume d'Aracan. Revenu à Sirian, il se laissa peu à peu corrompre par les faveurs de la fortune, et l'on vit le guerrier magnanime ternir l'éclat de ses lauriers par sa cruauté, son insolence et son avarice. Il commit à l'égard du roi de Tunga des barbaries qui soulevèrent contre lui le roi d'Ova, et lui inspirèrent un invincible désir de vengeance. Tout d'un coup, il apprit que ce prince marchait à la tête de cent vingt mille hommes et de quatre cents vaisseaux pour venir l'assiéger dans la forteresse de Sirian. Cette nouvelle ne le déconcerta point, mais il n'était pas prêt pour soutenir un siège, quoiqu'il eût dû s'attendre à cet orage. Il fit ses préparatifs à la hâte, et combattit vaillamment les assaillants; peut-être allait-il les repousser, lorsqu'un traître (un de ses officiers) introduisit l'ennemi dans la forteresse. Le roi d'Ova satisfit sa vengeance et fit empaler Brito. Le cadavre fut placé à l'endroit le plus élevé de la forteresse, avec ces mots: *C'est pour la mieux garder.*—Plusieurs Portugais de la même famille et du même nom se sont distingués dans les lettres et dans le gouvernement. — Le chevalier de BRITO, amené en France comme otage, y resta en surveillance sous le gouvernement impérial, et fut chargé d'affaires du roi Jean VI en 1814. Il se rendit en la même qualité auprès du roi des Pays-Bas en 1816. Il a donné plusieurs articles à la *Biographie universelle.* C'était un homme instruit et d'un caractère très-honorable. Il est mort à Paris en 1825. F—A.

BRITO (BERNARD GOMÈS de). *Voy.* FERNANDÈS (*Alvaro*), tom. XIV, not. 1.

BRIXHE (JEAN-GUILLAUME), né le 27 juillet 1758 à Spa, fut d'abord procureur puis notaire dans cette ville. Dès les premiers symptômes de révolution manifestés dans le pays de Liége, il s'en montra l'un des partisans les plus exaltés, et fut nommé, le 18 août 1789, par une sorte d'acclamation populaire, bourgmestre de la commune de Spa, puis membre et secrétaire perpétuel de l'assemblée représentative de Franchimont. C'est en cette dernière

qualité qu'il a publié le *Journal des séances du congrès du marquisat de Franchimont, tenu au village de Polleur, commencé le 26 août 1789*, Liège, 1789, in-4°, avec les suites, inséré aussi dans le *Journal patriotique* qui se publiait à cette époque à Liège. Ce congrès du marquisat de Franchimont, sous la présidence de Thier, se distinguait par la violence des opinions ultra-libérales de tous ses membres. En 1790, Brixhe fut élu député suppléant du tiers-état du pays de Liège; et cette même année il publia : *Plan de municipalité pour le bourg et la communauté de Spa, à suivre provisoirement à la prochaine élection, et dont la rectification finale est laissée aux cinq sections*, Spa, 1790, in-4° de 20 pp. En 1791, le prince-évêque ayant été réintégré dans ses états, Brixhe fut proscrit par la commission impériale comme l'un des quatorze chefs de la révolution liégeoise. Il se réfugia en France avec J.-N. Bassenge et quelques autres, et y devint membre du comité général des Belges et des Liégeois unis. Lors de l'invasion de la Belgique et du pays de Liège par l'armée française, en novembre 1792, il fut réintégré dans la municipalité de Spa, et nommé député à l'administration générale où il se montra encore l'un des plus chauds partisans de la révolution et de la réunion pure et simple du pays de Liège à la France. Lors de la retraite de Dumouriez, il se réfugia de nouveau en France, et fut employé à Paris dans les bureaux de la vérification générale des assignats, puis au comité des finances. Il était vérificateur dans les départements du Nord et des Ardennes, lorsque, par divers arrêtés des représentants du peuple, il fut envoyé, en cette même qualité, à la suite des armées dans les pays conquis, emploi qu'il a rempli jusqu'à la suppression des assignats. A cette époque, il devint avocat près les tribunaux des départements de l'Ourthe, de Sambre-et-Meuse et de la Meuse-Inférieure. En 1798, l'assemblée électorale le nomma administrateur du département; et, l'année suivante, il fut envoyé comme député au conseil des cinq cents; s'étant montré opposé à Bonaparte dans la journée du 18 brumaire, il revint dans sa patrie pour y reprendre la profession d'avocat, puis celle d'avoué qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée en fév. 1807. On a imprimé quelques-uns de ses plaidoyers qui sont remarquables par le sujet et surtout par la force des opinions. Il a aussi travaillé à la rédaction de différents journaux, entre autres à *la Tribune publique du département de l'Ourthe*, Liège, an V (1797), in-8°. P—N.

BROCCHI (JEAN-BAPTISTE), géologue célèbre, naquit à Bassano le 18 février 1772, d'une famille honorable et qui n'était pas sans illustration. Confié de bonne heure aux soins d'un prêtre respectable et fort instruit en littérature, Marco-Bruno, professeur au séminaire de Padoue, et depuis recteur du collége de Bassano, le jeune Brocchi se distingua par son application à l'étude des langues anciennes. Dès l'âge de quatorze ans, il faisait de bons vers latins et italiens; plus jeune encore, on le vit occupé à rassembler des minéraux, de chasser aux oiseaux et de recueillir des plantes et des insectes. Son père, qui n'avait pas les mêmes goûts, crut devoir l'envoyer à Padoue pour y étudier la jurisprudence. Arrivé dans cette ville, Brocchi obéit à la volonté paternelle, en se

livrant à l'étude des lois, mais tous les instants qu'il pouvait lui dérober, il les consacrait à la botanique. La mort de son père le rendit à l'âge de dix-huit ans maître de ses actions. Le premier usage qu'il fit de son indépendance fut d'employer l'argent destiné à prendre le grade de docteur en droit pour se rendre à Venise, et de là à Rome. Comme la plupart de ses compatriotes, Brocchi avait fait des vers encore enfant; il voulut aussi écrire sur les antiquités avant d'avoir pu les étudier. Cette témérité ne doit pas étonner : dans un pays où la langue est si poétique, où les ruines et les monuments sont si nombreux, il doit y avoir un grand nombre de poètes et d'antiquaires. Après quelques mois de séjour à Rome, Brocchi de retour à Venise y publia ses *Recherches sur la sculpture égyptienne*, Venise, 1792, in-8°. La sévérité qu'il a montrée lui-même pour ce premier ouvrage (il s'efforça toute sa vie d'en détruire les exemplaires qui se trouvaient dans le commerce), nous prescrit d'être indulgent sur l'essai d'un jeune homme. Nous nous contenterons de dire que ce fut Winckelmann qui lui en fournit la première idée. Pendant les années qui suivirent cette publication, Brocchi séjourna alternativement à Bassano et à Venise, partageant son temps entre l'étude de la minéralogie, de la botanique et celle des langues étrangères. C'est à cette époque de sa vie qu'il se lia avec plusieurs hommes célèbres, entr'autres avec Lanzi et Zannucci. En 1796, il publia son traité des plantes odoriférantes et d'ornement qui doivent être cultivées dans les jardins. L'année suivante, il exprima son admiration pour Dante dans ses lettres à milady W. Q. Cependant les victoires des Français en Italie avaient fait passer les états vénitiens entre les mains d'un nouveau maître, et lors de l'établissement des lycées en 1802, Brocchi fut appelé à remplir, dans le gymnase du département de la Mella, la chaire d'histoire naturelle fondée à Brescia. Jamais récompense n'avait été mieux méritée et moins sollicitée. La même année, l'académie des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts du département le choisit pour son secrétaire perpétuel. C'est à dater de cette époque que commence la carrière scientifique de Brocchi. Il lut, dans le sein de cette académie, plusieurs mémoires, savoir : en 1802, sur l'œil des insectes; en 1805, sur le fer spathique des mines de Valtrompia; en 1808, son analyse chimique d'un acier de la Valteline, et la même année la description d'une nouvelle machine propre à vanner le grain, inventée par Bartholomée Maffei. En sa qualité de secrétaire perpétuel, il publia, en 1808, l'extrait des travaux de cette compagnie pendant le cours de la même année, et le fit précéder d'un discours contenant l'éloge des académies et des académiciens qui avaient fleuri à Brescia antérieurement au XIXe siècle. Chargé du cours de matière médicale, du rétablissement et de l'inspection du jardin botanique de Brescia, Brocchi sut remplir avec zèle et succès ses différentes fonctions. En 1808, il fit imprimer le catalogue raisonné des plantes qui servaient à ses démonstrations, et qui, pour la plupart, croissent dans le Brescian. Presque en même temps, il publia son traité minéralogique et chimique des mines de fer du département de la Mella, avec l'exposition de la constitution physi-

que des montagnes métallifères du Valtrompia. Appelé, en qualité d'inspecteur, à faire partie du conseil des mines récemment créé sur le modèle de celui qui existait en France, Brocchi quitta Brescia pour aller s'établir à Milan. Ces nouvelles fonctions lui convenaient parfaitement; en lui commandant le mouvement, elles fournissaient un aliment au besoin qu'il éprouvait de voir en grande masse les minéraux que jusqu'alors il n'avait pu étudier que sur des échantillons, de comparer les roches les unes avec les autres, d'en déterminer les gisements, de signaler les modifications qu'elles ont éprouvées, et de devenir en un mot un géologue très-distingué. En 1810, de concert avec l'un de ses collègues, Joseph Malacarne, il se rendit dans la partie méridionale du Tyrol, et à son retour à Milan il publia un mémoire sur la vallée de Fassa qui faisait alors partie du département du Haut-Adige. A cette époque Brocchi partageait entièrement les idées de la fameuse école de Werner, c'était un neptuniste absolu; aussi considéra-t-il les Trapp si célèbres de cette vallée comme de formation neptunienne, erreur capitale qu'il dut sans doute reconnaître par la suite lorsqu'il eut étudié la matière sous un jour nouveau et sans idées conçues à l'avance. Une grande partie des années 1811 et 1812 fut consacrée par Brocchi à visiter, de concert avec M. Parolini, l'un de ses élèves les plus distingués, la plus grande partie de l'Italie, et ce fut sans doute pendant des voyages consciencieusement faits, sans épargner ni peines ni fatigues, qu'il conçut l'idée de son grand ouvrage sur la conchyliologie fossile. Vers la fin de 1813 il revint, riche d'observations et de matériaux, déposer dans la collection du musée du conseil des mines une quantité considérable de roches et de coquilles fossiles, classées avec soin, qu'il avait recueillies dans ses courses. En 1814 parut la *Conchyliologie fossile sub-apennine*, ouvrage classique, premier titre de Brocchi aux yeux de la postérité, et qui a mérité d'être appelé, par M. de Blainville, le meilleur ouvrage qui ait été publié sur les coquilles fossiles d'un pays. Ne pouvant analyser ce bel ouvrage comme il le mérite, nous nous contenterons de recommander la lecture du discours préliminaire sur les progrès de la conchyliologie en Italie, le discours sur la structure des Apennins, sur celle des collines sub-apennines, la description d'un grand nombre de coquilles fossiles analogues ou non aux coquilles actuellement vivantes, etc. C'est dans cet ouvrage, fruit de plusieurs années d'étude, que Brocchi a prétendu, contrairement à l'opinion de Cuvier et de plusieurs autres géologues, que les eaux, qui ont dû, à une certaine époque, couvrir les cîmes les plus élevées des Apennins, ne se sont retirées que successivement et dans l'espace de plusieurs siècles, hypothèse hardie à l'époque où elle fut émise, mais qui est aujourd'hui généralement adoptée. Brocchi pense que les animaux herbivores ont dû précéder sur la terre la venue des carnivores et notamment celle de l'espèce humaine, et qu'enfin, géologiquement parlant, l'émersion des continents actuels est beaucoup plus récente qu'on ne le croit généralement. On s'aperçoit également en lisant la conchyliologie fossile que Brocchi avait modifié ses idées trop exclusives comme neptuniste, et qu'il ne dénie plus aux volcans sous-marins le rôle important qu'ils ont joué dans les révolutions

du globe. Par une coïncidence assez remarquable, presque au moment où son ouvrage venait d'être publié, la face de l'Europe changea une seconde fois, et une révolution politique vint frapper celui dont toutes les idées étaient tournées vers des révolutions d'un autre genre. Privé de sa place, Brocchi ne conserva que son titre de membre de l'Institut, dignité à laquelle il avait été élevé en 1811; mais le destin qui cessait de le favoriser ne put abattre la force de son âme, et peut-être doit-on à ce revers de fortune les nombreux et intéressants mémoires insérés dans le *Journal de Brugnatelli*, et plus particulièrement dans la *Bibliothèque italienne*, excellent recueil commencé en 1816, et qu'on doit regretter de ne plus voir aujourd'hui rédigé aussi habilement. Nous voudrions suivre Brocchi dans ses nouvelles courses à travers l'Italie méridionale; nous aimerions à le montrer intrépide de cœur, tranquille d'esprit, infatigable, sous un soleil ardent, parcourant l'ancienne Grèce, la Sicile, l'état romain, la Toscane, demandant à la botanique, à la minéralogie, à la géologie, à l'archéologie même des objets nouveaux à observer et à décrire; mais l'espace limité dans lequel nous devons nous renfermer, nous oblige à ne citer que quelques-uns des mémoires les plus importants qu'il a publiés de 1816 à 1822, notamment son voyage au cap Circé (1817), son catalogue raisonné d'une collection de roches (même année), son mémoire sur le sol physique de Rome (1820) où jusqu'à présent une seule erreur a été découverte, ses expériences sur le mauvais air aux environs de Rome (1818), ses observations sur le temple de Sérapis à Pouzzoles, ses observations géologiques sur les environs de Reggio (1819), sur l'alternance des roches calcaires et volcaniques du Val de Noto en Sicile. Pour mieux faire apprécier l'importance de ses travaux, nous dirons que l'on ne connaît la géologie de l'Italie méridionale que d'après ses observations. Jeune encore, les pensées de Brocchi s'étaient portées vers l'Egypte, cette vieille terre de la civilisation. Dans un âge plus avancé se trouvant seul, sans fortune, sans soutien, il se laissa séduire par l'idée d'enrichir la science d'observations nouvelles, de doter son pays de découvertes précieuses, et peut-être aussi de voir de ses yeux un pays qu'il ne connaissait que d'après ce qui lui en avait été dit. Ce fut dans cette pensée qu'il consentit à entrer au service du vice-roi d'Egypte. Le 23 septembre 1822 il dit adieu à l'Italie. Débarqué à Alexandrie il y séjourna quelque temps pour s'y perfectionner dans la langue arabe dont il possédait les éléments. Très-bien accueilli par le vice-roi, il fut envoyé en qualité d'ingénieur vers les confins de la Nubie, dans le but d'observer les mines qui pourraient se trouver sur son passage. Après une absence de quelques mois, il revint au Caire sans avoir pu rien entreprendre, à cause du manque de matière combustible. Il repartit le 22 août 1823 pour le Mont-Liban, dans l'espérance de trouver et de reconnaître les mines de charbon fossile qui venaient d'y être récemment découvertes. Il trouva effectivement ces mines, et il en commença l'exploitation. De retour au Caire le 3 mai 1824, il le quitta de nouveau, pour n'y plus rentrer, le 3 mars 1825, accompagné d'un Milanais nommé

Bonavilla, qui s'était obligé à le suivre pendant plusieurs années et à coopérer à ses travaux. Après un voyage extrêmement long et pénible, nos deux naturalistes arrivèrent à Charthum, ville de la province de Senuar, nouvellement conquise par les armées du vice-roi; ils en repartirent le 2 novembre suivant et arrivèrent à Sennar où ils séjournèrent jusqu'au mois de juin 1826. Il est probable que la fatigue causée par plusieurs voyages successifs à travers d'affreux déserts, où il ne pleut quelquefois qu'à plusieurs années d'intervalle, la mauvaise nourriture, dont Brocchi se contentait par suite de l'opinion dans laquelle il était, qu'il faut vivre comme les gens du pays où l'on se trouve, et peut-être aussi le regret du passé, finirent par triompher de la forte constitution de cet homme courageux. Saisi par une fièvre terrible à Charthum le 17 septembre 1826, il mourut entre les bras de Bonavilla, le 23 du même mois. Ce compagnon de ses travaux, après lui avoir rendu les derniers devoirs, alla lui même expirer à Thèbes. Ainsi s'éteignit à l'âge de cinquante-quatre ans l'un des hommes qui ont le plus contribué au progrès de la géologie. Brocchi avait l'habitude de noter pendant ses voyages tout ce qui lui présentait de l'intérêt, et nous savons, pour les avoir vus et en avoir lu quelques-uns, qu'il a laissé de nombreux manuscrits rédigés pendant son séjour en Egypte, qui ne peuvent que jeter de nouvelles lumières sur ce pays considéré sous plusieurs aspects différents. Aux termes du testament de Brocchi, ces manuscrits appartiennent à la ville de Bassano, sa patrie. Malheureusement nous venons d'apprendre que les collections botaniques et géologiques, sur lesquelles le journal dont nous avons parlé fournirait des renseignements précieux, sont presque entièrement perdues, par suite de la négligence avec laquelle on les a conservées. Nous faisons des vœux pour qu'un homme zélé pour les sciences veuille bien consacrer quelques instants à cette importante publication. Brocchi avait une taille élevée, la figure imposante; ses manières étaient prévenantes et ouvertes; il était doué d'une constitution robuste, d'un grand courage et d'une noble persévérance. Un de ses frères, qui habite Bassano, possède un grand nombre de ses lettres. Quelques-uns des ouvrages de Brocchi étant devenus rares, au plus grand nombre publiés sous forme de lettres ou de mémoires se trouvant disséminés dans des collections italiennes fort peu répandues en France, nous avons cru devoir en présenter ici la liste complète I. *Ricerche sopra la scultura presso gli egiziani*, Venise, 1792, in-8°. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'auteur ayant détruit tous les exemplaires de cet ouvrage qu'il a pu se procurer, il est devenu extrêmement rare. II. *Trattato delle piante odorifere e di bella vista da coltivarsi ne giardini*, Bassano, 1796, in-8°. III. *Lettere sopra Dante a milady W-y*, Venise, 1797, in-12. IV. *Commentarj dell'academia di scienze, lettere, agricultura ed arti del dipartimento del Mella per l'anno* 1808, Brescia, 1808, in-8°. V. *Catologo delle piante che si dispensano alla scuola di botanica nel liceo del dipartimento del Mella*, Brescia, 1808, in-8°. VI. *Trattato mineralogico e chimico sulle miniere di ferro del dipartimento del Mella. coll' esposizione della costituzione fisica delle montagne metallifere*

della Valtrompia, Brescia, 1808, 2 vol. in-8°. VII. *Memoria mineralogica sulla valle di Fassa in Tirolo*, Milan, 1811, in-8°. VIII. *Elogio di Andrea Cesalpino*, inséré dans le premier volume du recueil de portraits d'illustres Italiens publié par Bettoni, Milan, 1812-20, 2 vol. in-4°. IX. *Conchiologia fossile sub-apennina, con osservazioni geologiche sugli Apennini e sul suolo adiacente, con sedici tavole in rame*, Milan, 1814, 2 vol. in-4° (rare). X. *Lettere del Brocchi, sopra una sostanza che trovasi frequentemente imprigionata nella lava basaltina di capo di Bove, non accennata da altri mineralogisti.* — *Giornale di Brugnatelli*, tome VIII, 1er trimestre, 1814, p. 386. Cette substance se rapproche beaucoup, quant à la composition, de la trémolite. XI. *Sulla cristallizzazione della pietra alluminosa della tolfa*. Biblioth. ital., n° 4, avril 1816, p. 82. XII. *Sopra alcuni ammassi colonnari basaltini del territorio di Viterbo*, idem, n° 9, septembre 1815, p. 496. XIII. *Sulla Prehnite rinvenuta in Toscana.* Journal de Brugnatelli, tome X, p. 43, 1817. XIV. *Sull'eruzione del Vesuvio del* 1812. Bibl. ital., n° 17, mai 1817, p. 275. XV. *Intorno alle vernici usate dagli antichi sulle stoviglie di terra*, id. n° 18, juin, 1817, p. 452. XVI. *Osservazioni sulla corrente di lava di capo di Bove, presso Roma*, etc., id., n° 19, juillet, 1817, p. 102. XVII. *Viaggio al Capo circeo, ed osservazioni naturali in quei contorni*, id., nos 20 et 21, août et septembre 1817, pp. 257 et 433. XVIII. *Descrizione di una nuova conchiglia bivalve della costa del Brasile, con osservazioni di alcuni altri testacei*, id., n° 23, novembre 1817, p. 276. XIX. *Lettere del Brocchi, intorno all' epidote rinvenuta presso il Sempione*, id., n° 23, 1817, p. 349. XX. *Osservazione intorno al silex albus di Plinio e di Vitruvio, riconoscibile in una lava feldspatica di Bolsena*, id., n° 24, décembre, 1817. p. 408. XXI. *Catalogo ragionato di una raccolta di Rocce, disposto con ordine geografico per servire alla geognosia d'Italia*, Milan, 1817, in-8°. XXII. *Osservazioni sulle montagne metallifere della Tolfa*, Bibl. ital., n° 26, fevrier. 1818, p. 192. XXIII. *Lettere inedita di Andrea Cesalpino e notizie intorno al suo erbario, che si conserva in Firenze*, etc., id., n° 29, mai 1818, p. 203. XXIV. *Osservazioni naturali fatte al promontorio argentaro, ed all' isola del giglio*, id. n° 31, juillet 1818, p. 76; n° 32, août 1818, p. 237; n° 33, septembre 1818, p. 356. XXV. *Intorno a delle conchiglie marine rinvenute nel peperino di Albano*, id., n° 30, juin 1818, p. 424. XXVI. *Lettere di Cola di Rienzi tratta dall' archivio di aspra in Sabina*, id., n° 33, sept. 1818, p. 330. XXVII. *Saggio di esperienze sull'aria cattiva dei contorni di Roma*, id., n° 35, novembre 1818, p. 209. XXVIII. *Intorno ad uno scavo interessante la geognosia, fatto in Roma, a campo vaccino*, id., n° 37, janvier 1819, p. 114. XXIX. *Ragguaglio di alcuni molluschi e zoofit. del mar tirreno presso la costa romana dal sig. Brocchi comunicato al signor Renieri*, etc., id., n° 39, mars 1819, p. 311, et n° 40, avril 1819, p. 45. XXX. *Notizia di alcune osservazioni fisiche fatte nel*

tempio di Serapide a Pozzuoli, id., n° 40, avril, 1819, p. 193. XXXI. *Intorno alle conchiglie fossili del Piemonte*, *lettere in risposta a quella del Deluc*, id., n° 40, avril, 1819, p. 282. XXXII. *Osservazioni naturali fatte in alcune parti degli apennini, nell' Abruzzo ulteriore,* id., n° 42, juin 1819, p. 363. On trouvera la continuation de cet intéressant mémoire, le seul que nous possédions sur cette partie de l'Italie, dans le même recueil, n° 83, novembre 1822, p. 209, et n° 85, janvier 1823, p. 79. XXXIII. *Dello stato fisico del suolo di Roma,* etc., Rome, 1820, in-8°. On trouve réunis dans le même volume destiné à l'illustration de la carte géognostique de Rome, publiée par Brocchi, 1° le discours sur la condition de l'air dans les temps anciens, et 2° son essai d'expériences sur le mauvais air des environs de Rome déjà inséré dans la Biblioth. ital., mais enrichi dans cette seconde édition de quelques additions (rare). XXXIV. *Sopra uno particolare varieta di Lazialite trovata in una lava del monte Vulture in Basilicata*, Bibl. ital., n° 50, février 1820, p. 261. XXXV. *Notizie sulle antichità di Acre recentemente scoperte in Sicilia e sovra una colonna migliare di Melfi in Basilicata*, id., p. 219. XXXVI. *Osservazioni fisiche fatte nella valle d'Amsanto negli Irpini*, id.. n° 51, mars 1820, p. 384. XXXVII. *Osservazioni geologiche fatte nella terra di Otranto*, id., n° 52, avril 1820, p. 52. XXXVIII. *Considerazioni sopra un antico zodiaco della cattedrale d'Otranto*, id., n° 50, juin, 1820, p. 338. XXXIX. *Osservazioni geologiche sui contorni di Reggio in Calabria,* etc., id., n° 55, juillet, 1820, p. 69. XL. *Osservazioni naturali fatte all' isole de' Ciclopi, e nella contigua spiaggia di Catania*, id., n° 59, novembre, 1820, p. 217. XLI. *Osservazioni sopra il solfato di strontiana, prima nella val sabbia*, etc. Journal de Brugnatelli, tome IV, 1821, p. 479. XLII. *Sulle diverse formazioni di Rocce della Sicilia,* Bibl. ital., n° 69, septembre 1821, p. 357. XLIII. *Catalogo di una serie di conchiglie raccolte presso la costa affricana del golfo arabico*, etc., id., n° 70, octobre 1821, p. 73, et n° 71, novembre, 1821, p. 209. XLIV. *Descrizione del monte Soratte*, id., n° 73, janvier 1822, p. 74. XLV. *Osservazioni naturali sulle spelonche di Adelsberg in Carniola*, id., n°s 74 et 75, février et mars 1822, p. 275. XLVI. *De' colli iblei in Sicilia*, id., n° 76, avril 1822, p. 55. XLVII. *Dell' aspetto della vegetazione de' contorni di reggio in Calabria,* id., n° 77, mai 1822, p. 219. XLVIII. *Sulle geognostiche relazioni delle rocce calcarie e vulcaniche in val di noto, nella Sicilia,* id., n° 79, juillet 1822, p. 53. XLIX. *Notizie bibliografiche intorno al Panphytum siculum del Cupani*, id., n° 80, août 1822, p. 190. L. *Sopra alcuni mossi di lava, di cui era costrutto in Pavia l'arco di Alboino*, id., n° 81, septembre 1822, p. 344. Pour compléter cette longue énumération des ouvrages de Brocchi, nous ajouterons qu'on trouve plusieurs lettres de lui, 1° dans le Journal de Brugnatelli, tome VI, p. 159, pour l'année 1823, t. VII, pour l'année 1824, p. 136; 2° dans le Journal de Venise, n° du 7 decembre 1825; 3° dans l'éloge historique de Brocchi

par Jean Larber, son compatriote, Padoue, in-8°, 1828; 4° enfin dans le recueil publié par le docte bibliophile Bartolommeo Gamba, bibliothécaire de la Marciana, sous le titre de *Versi e Prose di scrittori Bassanesi dei secoli* 18 et 19, Bassano, 1828, in-12. Brocchi a encore publié quelques essais poétiques, mais qui ne méritent pas d'être relatés. Nous terminerons en disant que M. Defendente Sacchi a consacré quelques lignes à sa mémoire dans les Annales universelles de statistique, vol. 15, n° 44, p. 132, février 1832, reproduites dans les Variétés littéraires, Milan, 1833, in-12. N—D.

BROCHET (Jean-Étienne), juré du tribunal révolutionnaire, était, avant 1789, garde de la connétablie. Il s'associa dès le principe aux plus ardents démagogues, et prit une part active aux différents évènements qui préparèrent la chute du trône. A la mort de Marat il fit éclater une douleur extravagante; demanda pour y déposer son cœur un vase précieux du garde-meuble, et n'attendit point son apothéose pour parodier les hymnes de la religion en l'honneur du nouveau dieu. Dans la fameuse séance des Jacobins du 2 octobre 1793, il enchérit sur Hébert qui demandait la suppression des formalités ordinaires de la justice pour les conspirateurs. « Tout acte d'accusation, s'écria « Brochet, ne tend qu'à alonger la « courroie et soustraire au couteau « national les têtes qui devraient déjà « être tombées. Il existe un plan de « conspiration qui a commencé à la « journée de Vincennes et dure en-« core... Il faut que tous les coupa-« bles, jugés à la fois, périssent en « même temps et de la même manière. « Il faut que le jugement de Brissot « entraîne celui de tous les auteurs des « maux de la France. Il faut que celui « d'Antoinette entraîne celui de tous « les complices et de tous les mem-« bres de la famille des Bourbons « qui ont trempé avec elle dans les « malheurs du peuple (*Moniteur*, « n° 279). » Ainsi Brochet anticipa sur l'idée monstrueuse qu'on vit s'exécuter plus tard, de réunir dans une même affaire des personnes inconnues les unes aux autres, et qui se rencontraient pour la première fois devant l'affreux tribunal. Ce fut ce qu'on nomma des *fournées*. Il se trouvait aux Jacobins lorsque Billaud-Varenne y justifia l'arrestation d'Hébert et de ses complices; et il se rendit sur-le-champ aux Cordeliers pour les informer de ce qui venait de se passer, afin de prévenir la division qui devait éclater entre les deux sociétés. Quelques jours après, il demanda l'épuration des Cordeliers, sous prétexte que des intrigants s'y étaient introduits; et il fit décider que chaque membre admis remettrait la déclaration signée de sa fortune actuelle, « afin, ajouta-t-il, que s'il arrive que quelques-uns s'enrichissent, on puisse leur dire : vous êtes des fripons qui avez volé la république (séance du 22 mars 1794). » Poursuivi comme complice de Robespierre, après le 9 thermidor, il parvint à se faire mettre en liberté; mais il fut réincarcéré presque aussitôt sur la demande de la section tout entière du Théâtre-Français où il avait pris son domicile. La loi d'amnistie pour les délits révolutionnaires (4 brumaire an IV — 26 oct. 1795) le fit enfin sortir de prison; et, s'étant mis à la tête d'un petit magasin d'épicerie, il vécut quelque temps tranquille, mais sans renoncer à ses liaisons non plus qu'à ses théories politiques. Aussi fut-il, à la suite de

l'attentat du 3 nivose (24 décembre 1800) contre les jours du premier consul, compris dans le nombre des individus condamnés à la déportation par mesure de sureté générale, et conduits à Oleron, d'où il fut transféré plus tard, non, comme on l'a dit, aux îles Sechelles, mais à Cayenne où il retrouva son ancien ami Billaud-Varenne. Au bout de huit mois il obtint l'autorisation de rentrer en France; mais ayant reçu l'ordre de s'éloigner de Paris, au moins de trente lieues, il vint résider à Sens, et y vécut dans une telle obscurité que les journaux annoncèrent sa mort sans que personne la démentît. Ce fut avec une grande surprise qu'on le vit reparaître à Paris en 1815. Après le 20 mars, il obtint encore le commandement d'une troupe de fédérés, avec un traitement considérable. Mais au second retour du roi, il retourna à Sens, sous la surveillance de la police, et il y mourut oublié, le 31 avril 1823, à soixante-dix ans. W—s.

BROCKHAUS (Frédéric-Arnold), libraire allemand, natif de la ville libre impériale de Dortmund dans le cercle de Westphalie, reçut le jour en 1772. Ses débuts dans la carrière commerciale ne furent pas heureux. Marchand drapier à Dusseldorff, où il avait fait son apprentissage dans une grande maison, il changea successivement de résidence et de profession: fixé d'abord à Amsterdam et rebuté de ses vaines tentatives de prompte fortune dans la draperie, il imagina de se faire libraire en fondant un établissement sur le modèle du comptoir d'industrie. La spéculation ne pouvait guère réussir: c'était l'époque où la Hollande, par sa réunion à l'empire français et par le blocus continental, voyait se tarir pour elle toutes les sources de la prospérité. Les efforts de Brockhaus, en ces temps de calamiteuse mémoire pour le commerce néerlandais, n'aboutirent qu'à lui faire déposer son bilan. Ajoutons que plus tard, lorsque des circonstances moins contraires lui eurent permis de rétablir ses affaires, il acquitta loyalement ses dettes et même les intérêts dont judiciairement son concordat le libérait. Brockhaus, après l'échec dont les évènements politiques l'avaient rendu victime, reprit le chemin de sa patrie et alla s'établir, en 1810, à Altenbourg. Là, connaissant mieux son pays et sa nation, il ne tarda pas à jeter les fondements d'une fortune brillante. Acquéreur de la 1re édition du *Dictionnaire de la Conversation*, qui primitivement ne se composait que de deux volumes, il la vit s'épuiser rapidement, et dès lors étudiant, ou si l'on veut, exploitant le goût du public, il joignit à chaque nouvelle édition des additions considérables qui finalement portèrent l'ouvrage à douze énormes volumes. Ces additions furent surtout dans l'histoire du jour; et elles consistèrent principalement en articles biographiques, sur la législation, sur la littérature et les mœurs, en un mot sur tout ce qui était de nature à provoquer l'intérêt et la curiosité du public. Le *Dictionnaire de la Conversation* est trop connu en France aujourd'hui par les deux imitations que la librairie parisienne en publie, l'une sous le titre primitif, l'autre sous celui d'*Encyclopédie des gens du monde*, pour qu'il soit besoin d'analyser ici ce recueil dont la biographie occupe près de la moitié, quoique bien restreinte encore et bien superficielle. Mais il y a cette diffé-

rence entre la publication de Brockhaus et celles des libraires français, que ceux-ci se présentent avec un plan indéterminé et sans certitude sur les dispositions du public, tandis que Brockhaus, ne passant que par degrés du manuel encyclopédique portatif à un ouvrage de vaste dimension, opérait sans risques, sans chances défavorables. Il fit cinq éditions et vendit soixante mille exemplaires du Dictionnaire de la conversation, sans compter les réimpressions particulières de certains volumes plus fréquemment demandés. On n'attend pas que nous suivions ici Brockhaus dans ses diverses entreprises de librairie. Toutefois nous devons le montrer encore créant dans les *Zeitgenossen* ou Contemporains une galerie des notabilités de l'époque, très-importante et digne rivale du *Public characters of England;* fondant le célèbre recueil trimestriel de l'*Hermes* de Krug où il se proposait pour modèle le *Quarterly Review* et l'*Edinburgh Review;* achetant la propriété de la feuille de Kotzebue et la transformant en organe éloquent et raisonné des principes politiques modernes. Dès le commencement de l'extension donnée au Dictionnaire de la conversation, Brockhaus avait été mal vu du gouvernement prussien. Une censure particulière fut affectée à tous les ouvrages émanant de ses presses, et enfin prohiba l'entrée en Prusse de tout ce qui sortait de sa maison. Il transporta ses magasins d'Altenbourg à Leipzig. Mais là encore, et surtout depuis qu'il se mit à publier des recueils périodiques et des feuilles quotidiennes, il eut à subir des censures. L'approbation du public l'indemnisa complètement de ces contrariétés. Sa maison était une de celles qui fournissaient à la foire annuelle de Leipzig le plus grand nombre de nouveautés et d'ouvrages intéressants. Outre les publications capitales que nous avons citées plus haut, nous indiquerons encore l'*Isis* d'Oken, le *Conversations Blatt* (feuille pour la conversation), l'*Uranie*, almanach annuel, l'*Histoire des Hohenstauffen* de Raumer, le *Lexique bibliographique* d'Ebert, et la *Bibliographie allemande des derniers temps* d'Ersch. Brockhaus prenait lui-même part à la rédaction de son dictionnaire et de ses journaux, et comme tel il mérite une place parmi les hommes de lettres. C'est au milieu de ses travaux qu'il mourut le 20 août 1823. Sa maison composée de trois sections distinctes, librairie, imprimerie et fonderie, fut divisée entre ses fils. La plupart de ses grandes entreprises ont été continuées, sauf toutefois l'interminable Bibliographie d'Ersch. P—OT.

BROCKMANN (FRANÇOIS-CHARLES), comédien allemand, naquit, en 1745, à Gratz en Styrie. Doué de dispositions théâtrales très-prononcées, il abandonna son instituteur et se joignit à une troupe de comédiens ambulants. Il n'avait pas atteint sa vingtième année que déjà il était marié à la fille d'un directeur de spectacle de cette classe. En 1765, il parut sur la scène à Vienne où il fut chargé de quelques menus rôles. Sans y faire sensation, il développa dans ses emplois inférieurs assez de talents pour obtenir, en 1768, un engagement dans la compagnie dramatique de Kurz à Würtzbourg. Trois ans après, il fut appelé à Hambourg. C'est là que son talent se forma sous les auspices de Schrœder, et qu'il jeta les fondements de sa réputation qui n'eut bientôt plus rien à envier à celle

des plus célèbres comédiens de l'Allemagne. En 1777, Joseph II l'appela dans sa capitale; il n'y fut d'abord que médiocrement goûté, à cause du naturel de son jeu et peut-être aussi à cause de sa corpulence, qui cadrait assez mal avec ses rôles d'amoureux et de héros. Mais peu à peu le public lui rendit justice; et, une fois apprécié, il demeura le favori des Viennois jusqu'à sa mort, arrivée en 1812. Brockmann a été souvent nommé le Garrick, le Lekain de l'Allemagne. Il excellait dans tous les emplois, dans tous les genres. Nul rôle ne lui semblait difficile; nul aussi ne lui semblait sans importance. Sa figure, ses poses, toute l'habitude de son corps se modifiaient à volonté; et rien pourtant chez lui ne sentait l'effort. Comme chez les grands artistes, l'art quoique profond et accompagné d'études immenses, était arrivé chez Brockmann au point de ne plus se faire sentir. La nature plus encore que les maîtres avait été son grand modèle; aussi son aplomb sur la scène, son naturel dans toutes les situations passaient-ils toute croyance. On comprendra sans peine combien, avec ce but constant de rendre de la manière la plus fidèle la nature et la vérité, Brockmann devait briller dans la comédie. Il jouait surtout les rôles de père avec une perfection sans exemple. Du reste telle était l'admirable souplesse de son talent, que, de tant de rôles dans lesquels il parut pendant une carrière dramatique de plus de quarante ans, on n'en cite aucun comme ayant été particulièrement son triomphe. Dans tous c'était le grand acteur; et souvent, lorsque l'auteur avait oublié de dessiner un caractère, Brockmann réparait cette omission et donnait au rôle une énergie, une précision, une vraisemblance qu'il n'avait pas. P—ot.

BROCQ (Dom Théodore Talon de), religieux de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, né à Châlons-sur-Marne, vers 1680, fit profession en 1704. et mourut à Metz en 1762, après avoir consacré de longues veilles à l'étude des monuments antiques de la province. Il a laissé un manuscrit auquel il avait travaillé pendant quinze ans, et dont voici le titre: *Recueil historique de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la ville de Metz, depuis le temps de Jules-César jusqu'à présent* (1756). Cette histoire, en deux tomes in-4°, comprend 1120 pages, plus quelques feuillets pour les titres, les approbations, la table, la préface, etc. D. Brocq ayant eu fort long-temps son ouvrage entre les mains, y a ajouté beaucoup de notes et même des cahiers qui n'entrent pas dans la pagination générale; en 1744, il en avait détaché l'*Histoire de Saint-Arnould et celle de Louis-le-Débonnaire* pour les offrir au Dauphin. Sur la demande de dom Brocq, le duc de Belle-Isle en avait accepté la dédicace; mais l'auteur supprima plus tard l'épître dédicatoire, jugeant son travail peu digne de paraître sous les auspices du maréchal, corrigea les endroits faibles, ajouta plus de 600 pages, et défendit expressément d'y mettre son nom si l'on se déterminait à l'imprimer. Cette histoire, divisée par chapitres, est généralement assez bien écrite; on y trouve beaucoup de détails curieux; mais l'auteur ne marche pas d'après un plan bien conçu, il manque souvent de critique et ne fait pas ressortir certains évènements comme il le faudrait. Dom Brocq avait composé en 1 vol. in-4° l'abrégé de cette

même histoire dont il fit quatre copies. L'une d'elles se trouve à la bibliothèque de Metz. L'ouvrage principal faisait partie de la bibliothèque de M. Teissier, mort récemment préfet de l'Aude. On peut voir dans la Biographie de la Moselle, (I, 160) qu'a publiée l'auteur de cet article, un examen détaillé du travail de dom Brocq. B—n.

BROCQUIÈRE (Bertrandon de la), gentilhomme, natif du duché de Guyenne, seigneur de Vieux-Château, conseiller et premier écuyer tranchant du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, par l'ordre duquel il écrivit la relation de son voyage d'outre-mer et de son retour de Jérusalem en France par la voie de terre, pendant le cours des années 1432 et 1433. Cette relation fort intéressante a été traduite en français moderne, d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, par Legrand d'Aussy qui y a ajouté une introduction sur les anciens voyageurs et l'a insérée dans le tome V des Mémoires de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, pp. 422-637. Th. Johnes l'a traduite en anglais, *At the Hafod press, Henderson*, 1807, gr. in-8°, fig. Il en a été tiré 12 exemplaires de format in-4°. La Brocquière écrit en militaire, d'un style franc et loyal qui annonce de la véracité, inspire de la confiance; mais il écrit, dit Legrand d'Aussy, avec négligence et abandon. Une qualité qu'on ne saurait lui contester, c'est d'avoir été plein de jugement et de raison. On admire l'impartialité avec laquelle il parle, par exemple, des *nations infidèles* qu'il a eu occasion de connaître, et spécialement des Turcs, dont la bonne foi est bien supérieure, selon lui, à celle de beaucoup de chrétiens. A son retour, La Brocquière parut à la cour du duc de Bourgogne avec les mêmes habillements qu'il avait au sortir de Damas, et y fit conduire le cheval qu'il avait acheté dans cette ville et qui l'avait ramené en France. Le duc le reçut avec bonté: notre voyageur lui présenta son cheval, ses habits avec le *Koran* et la *Vie de Mahomet* en latin, que lui avait donnés à Damas le chapelain du consul de Venise. Le duc les fit livrer à maître Jean Germain, chancelier de la Toison-d'Or, pour les examiner; *mais*, ajoute La Brocquière, *onc depuis je n'en ai entendu parler*. Il raconte plus haut qu'il rencontra à Jérusalem neuf autres pèlerins appartenant à la Belgique ou à la Bourgogne: Messire André de Thoulongeon, messire Michel de Ligne, Guillaume de Ligne, son père, Sanche de Lalaing (et non pas Sanson), Pierre de Vaudrey, Godefroi de Thoisy, Humbert Buffart, Jean de la Roc, et un certain Simonnet dont le nom de famille est en blanc. Dans l'état des officiers de Philippe-le-Bon qui fait partie des *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, nous lisons des particularités qui ont échappé à Legrand d'Aussy: c'est que La Brocquière avait épousé Catherine, fille de Jean, seigneur de Bermeules, et qu'il fut établi gouverneur des ville et châtel de Marcigny-les-Nonains, par lettres-patentes du duc, datées du 28 janvier 1434, aux gages de huit cents livres. R—f—g.

BROECK (Crépin ou Crispin Van den) naquit à Anvers en 1530, et mourut en Hollande âgé de soixante-onze ans. Élève de François Floris, le Raphaël de la Flandre, il se fit remarquer par une imagination vive, une conception hardie, une

touche gracieuse, un goût particulier pour les sujets historiques; et il introduisit souvent dans ses tableaux des figures nues pour faire mieux apprécier ses connaissances anatomiques. Peintre avant d'être graveur, il a décoré de ses tableaux les galeries de plusieurs souverains et celles des villes de la Flandre qui étaient alors passionnées pour les arts. Les grands sujets de l'écriture sainte, les mystères de notre culte ont été traités presque tous par Van den Broeck avec une inspiration religieuse remarquable; et, lorsque son burin s'en est emparé, il a su leur conserver, malgré la réduction de son échelle, l'ensemble harmonieux qu'ils présentaient sur la toile. *La Création du monde* en sept pièces de moyenne grandeur; *la Création du monde depuis Adam jusqu'à la construction de la tour de Babel*, en neuf pièces de moyenne grandeur; *Jésus-Christ assis dans un baptistère; un Christ en croix; la Vie de la Vierge* commençant à l'offrande de Joachim et finissant à l'Assomption, suite de dix-neuf pièces de grandeur moyenne; *l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Adoration des mages*, morceaux exécutés en clair obscur, sous forme de médaillons; tels sont les principaux ouvrages de notre artiste. Il avait l'habitude, quoique ayant un chiffre particulier, de varier la manière d'écrire son nom de baptême; cette circonstance a trompé quelques auteurs, notamment l'abbé de Marolles qui d'un seul maître en a fait quatre. B—n.

BROECK (Barbe Van den), fille du précédent, naquit à Anvers, en 1560. Son père, après lui avoir enseigné les premiers éléments du dessin et de la gravure, la plaça chez Jean Collaert, dessinateur anversois d'un goût délicat, qui se plut à cultiver ses heureuses dispositions. Ses progrès furent étonnants : en peu d'années on vit sortir du burin de cette fille, poétiquement organisée, des compositions remarquables par la correction du dessin, l'expression des figures, la délicatesse de la touche et l'harmonie de l'ensemble. On désirerait seulement qu'elle eût mieux entendu le clair-obscur; mais ce défaut, racheté par des qualités précieuses, était celui de la majeure partie des artistes de l'époque. On connaît de Barbe Van den Broeck : I. Une *Sainte famille* d'après son père, marquée *B. Filia fec.* II. *Samson et Dalila.* III. *Vénus et Adonis.* Ces trois dessins sont de moyenne grandeur. L'estampe représentant *Mandonia aux pieds de Scipion* et celle du *Jugement dernier*, faite d'après un tableau à l'huile de Van den Broeck, sont d'une dimension beaucoup plus grande. Le *Jugement dernier* passe pour le chef-d'œuvre de cette artiste. B—n.

BROGIANI (Dominique), célèbre médecin, né à Florence en 1716 fit ses études à l'université de Pise, y reçut, en 1738, le laurier doctoral et fut nommé professeur. En 1747, il obtint la chaire des éléments de médecine et l'occupa huit ans de la manière la plus brillante. Depuis 1754, il fut chargé de l'enseignement de l'anatomie. Plusieurs privilèges honorifiques et l'augmentation successive de ses appointements devinrent la récompense de son zèle et de ses talents. On ne peut s'étonner assez qu'un homme qui avait joui pendant sa vie d'une si grande réputation ait disparu de la scène du monde comme une personne vulgaire, sans exciter aucun

intérêt. L'abbé Lombardi qui, dans la *Storia della letterat. italiana,* donne de justes éloges à Brogiani, n'a pas lui-même indiqué la date de sa mort. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait en 1763. On a de Brogiani : I. *Miscellanea physico-medica ex germanicis academicis deprompta*, Pise, 1747, in-4°. Ce volume est orné d'une préface très-érudite. Il devait être suivi de plusieurs autres, mais c'est le seul qui ait paru. II. *De veneno animantium naturali et adquisito Tractatus,* Florence, 1752, in-4°. Cet ouvrage très-estimé contient beaucoup d'observations curieuses sur les animaux venimeux d'Italie, sur l'effet de leurs différents poisons et leurs remèdes. La seconde édition, datée de 1755, est augmentée de plusieurs morceaux inédits et d'une dissertation déjà publiée par l'auteur dans sa jeunesse. W—s.

BROGLIA ou **BROGLIE** (FRANÇOIS-MARIE), fils d'Amédée Broglia, comte de Cortandone, naquit à Chiéri, en 1611, d'une famille déjà illustre en Piémont au XIIIe siècle (1). Dès sa première jeunesse, il entra au service militaire sous le duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier, et à l'âge de dix-huit ans se trouva avec l'armée gallo-savoisienne au siége de Gavi contre les Génois. La paix étant faite, il fut attaché à la cour du cardinal Maurice de Savoie, qui résidait à Rome comme protecteur de la nation piémontaise. Il cultiva les sciences et les arts sous la direction du cardinal. Après la mort du duc de Savoie, Victor-Amédée Ier, la guerre civile ayant éclaté à l'occasion de la régence, François-Marie Broglia suivit en 1638 le parti du cardinal et du prince Thomas contre Christine, dont la cause était soutenue par les troupes françaises auxiliaires sous les ordres du comte d'Harcourt. Ce général qui avait remarqué des moyens et de la valeur dans Broglia, l'invita, après la paix conclue, le 14 juin 1642, entre les princes de Savoie, à le suivre en Catalogne contre les Espagnols, et lui donna le commandement d'une brigade qui, sous le feu de l'ennemi, protégea le passage de l'armée française sur la rivière de la Sègre et son entrée dans l'Aragon. Ce beau fait d'armes lui valut le grade de maréchal-de-camp. Harcourt ayant été battu au siége de Lérida, en 1646, Broglia sauva l'artillerie, fut nommé gouverneur du camp de Tarragone, et mit cette place en état de défense. Il fut ensuite employé dans la guerre de Flandre où il contribua au passage de l'Escaut, et obtint le grade de lieutenant-général. En 1649, pendant les troubles de la Fronde, il suivit le prince de Condé dans sa marche vers Paris et força le passage de Charenton, en montant un des premiers à l'escalade des barricades. Il se signala de nouveau à la défense d'Angers et d'Arras, où ayant été blessé dangereusement il reçut pour récompense l'ordre du St-Esprit et fut nommé gouverneur de la Bastille. Plus tard il commanda les troupes françaises envoyées en Italie pour soutenir le prince d'Este, duc de Modène, contre les Espagnols, et fut blessé d'un coup d'épingare, en faisant une

(1) *François Broglia*, de Trino, ville du Vercellais, célèbre capitaine de la fin du XIVe siècle, fut appelé à Rome, en 1389, par le pape Boniface IX qui le créa grand gonfalonier de l'église, seigneur d'Assise dans l'Ombrie, et général des armées pontificales. Il mourut à Empoli, dans la Toscane, en 1400. — *Jean Broglia* était, en 1424, un des deux inspecteurs de l'université de Turin, transférée plus tard à Chiéri.

reconnaissance au siége de Valence sur le Pô. Ce brave guerrier mourut en 1656. Son corps fut transporté à Turin, à l'église de Saint-François-de-Paule, dans la chapelle de la famille du comte Charles de Broglia, son frère, qui lui fit élever un magnifique monument en marbre, exécuté par le sculpteur Carlone de Lugano. — Le comte Victor-Maurice, fils de François-Marie, resta comme son père au service de France, et devint la souche d'une famille qui a produit des maréchaux, des prélats et des hommes d'état distingués (*Voy.* BROGLIE, tom. VI, et l'art. suivant).

G—G—Y.

BROGLIE (MAURICE-JEAN-MADELEINE de), évêque de Gand, né au château de Broglie le 5 sept. 1766, était fils du maréchal de Broglie (*Voy.* ce nom, t. VI (1)). Le prince Maurice, car en 1759 l'empereur François Ier avait conféré au maréchal de Broglie le titre de prince de l'empire pour lui et ses descendants, le prince Maurice se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique et entra au séminaire de St-Sulpice. Il y était au commencement de la révolution, dont il adopta d'abord les principes. Ce fut de cette maison qu'il écrivit à son père, de la manière la plus pressante, pour l'engager à revenir en France et à servir la *régénération nationale*. Le vieux maréchal fit à son fils une réponse courte et noble, et l'on pense bien qu'il ne déféra point à ses conseils. D'ailleurs les choses prenaient une tournure qui répondait mal aux espérances du jeune abbé. Obligé de quitter le séminaire et même de sortir de France, il se retira en Allemagne auprès de son père et vécut quelques années à la cour de Berlin. Le roi de Prusse lui procura la prévôté du chapitre de Posen, en Pologne. L'abbé de Broglie eût pu occuper même un siége épiscopal dans ce pays, mais il rentra en France en 1803. Quelques démarches qu'il fit pour recouvrer des bois non vendus appartenant à sa famille ayant porté son nom aux oreilles de Bonaparte, qui cherchait alors à s'entourer des anciennes familles de la monarchie, l'abbé de Broglie fut nommé à l'improviste son aumônier et ne put échapper à cette faveur, quoiqu'il alléguât sa santé dès-lors assez délicate. En avril 1805, l'empereur le nomma à l'évêché d'Acqui, en Piémont. L'abbé de Broglie fut sacré à Paris le 17 nov. par le cardinal-légat; deux ans après, il demanda son changement, se plaignant plaisamment d'être à la porte de l'enfer (à cause des eaux thermales de la ville); et il fut transféré à l'évêché de Gand. Nous ne parlerons pas de quelques mandements qu'il publia sur des victoires ou d'autres évènements politiques : il y donnait à Bonaparte des éloges qui pouvaient être excusés par ses prodigieux succès (2). Mais quand il vit en lui l'oppresseur du St-Siége et l'ambitieux qui voulait faire fléchir la religion même sous son despotisme, alors la conscience et l'honneur forcèrent le prélat à changer de langage. Il ne tarda pas à en essuyer des reproches. Dès le 10 août 1809, une lettre du ministre des cultes annonçait que l'empereur était

(1) Il était frère du prince de Broglie, ancien député de l'Orne, et oncle du duc de Broglie, pair de France. V—VE.

(2) C'était l'époque où le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, appelait Napoléon *l'homme de la droite de Dieu*. Le cierge allait alors plus loin que les autres fonctionnaires de l'état dans les formules de l'adulation; Maurice de Broglie, dépassant toute mesure, loua dans le conquérant qui bouleversait l'Europe *son amour pour la paix*. V—VE.

mécontent du peu d'attachement que l'évêque de Gand montrait pour sa personne. On lui reprochait de mal placer sa confiance; et, en conséquence, son grand-vicaire, M. Le Surre, eut ordre de quitter Gand et de se rendre à Paris. Le prélat y vint avec lui et essaya vainement d'obtenir qu'on ne le séparât point d'un ami dont il estimait les conseils. En 1810, nommé membre de la Légion-d'Honneur, il ne crut pas pouvoir, dans les circonstances où l'on était alors, prêter un serment qui semblait renfermer l'approbation d'injustices et d'usurpations manifestes; il renvoya la décoration de la Légion-d'Honneur et il déduisit ses motifs dans un mémoire adressé au ministre. Quelque temps après, l'empereur, à son audience, apostropha rudement l'évêque de Gand qui ne craignit point de dire que sa conscience s'opposait à ce qu'on demandait de lui. Une réponse brutale annonça au prélat qu'il était tombé dans une disgrâce complète. M. de Pradt, qui a raconté cette scène dans ses *Quatre concordats*, se moque un peu des scrupules de son confrère qu'il appelle d'ailleurs un prélat *d'un grand nom, d'une piété éminente et d'un esprit très-aimable*. La conduite de l'évêque de Gand dans le concile de 1811 mit le comble aux ressentiments de Bonaparte. On sait que le but de celui-ci était de trouver un moyen d'instituer les évêques sans avoir à craindre d'être arrêté par le refus du pape. Le prélat était bien éloigné de se prêter à ce projet. Nommé membre de la commission chargée de répondre au message de l'empereur, il parla constamment contre les innovations proposées. L'orage ne tarda pas à éclater. Le concile, ouvert le 9 juillet fut dissous le 11, et le 12 l'évêque de Gand fut arrêté la nuit, ainsi que les évêques de Tournay et de Troyes, et les trois prélats conduits au donjon de Vincennes, y furent mis au secret le plus rigoureux. Cette pénible captivité dura quatre mois et demi; à la fin de nov. on lui demanda la démission de son siège; il la donna et y ajouta même, dit-on, la promesse de ne plus se mêler de l'administration de son diocèse. On le fit ensuite partir pour Beaune où il devait rester en exil. L'année suivante, comme on l'accusait d'entretenir quelques relations avec son clergé, on le relégua dans l'île Ste-Marguerite, sur les côtes de Provence. Ce n'est pas ici le lieu de raconter toutes les vexations qui furent exercées dans le diocèse de Gand. Peu de jours après l'arrestation de l'évêque, on avait fait les recherches les plus sévères dans le palais épiscopal; on avait enlevé tous les papiers du prélat et arrêté son secrétaire. Depuis, des grands-vicaires et des chanoines furent mis en prison pour la même cause, et d'autres furent envoyés en exil. En 1813, un nouvel évêque (M. d'Osmond) fut nommé à Gand, et M. de Broglie fut sollicité de déclarer de nouveau qu'il renonçait à l'administration de son diocèse: ce qu'il fit par un acte daté de Dijon le 8 juill t. Cet acte, dans lequel il ne révoquait pourtant point les pouvoirs donnés à ses grands-vicaires, servit de prétexte à de nouvelles vexations contre son clergé. Les évènements de 1815 mirent fin à cet état de choses. Dès lors le simulacre de démission arraché à l'évêque de Gand fut regardé comme nul et le prélat fut rappelé dans son diocèse par des vœux unanimes. Le 24 mai il reparut à Gand et voulut expier ce qu'il regardait comme une faiblesse, en

exprimant publiquement devant son chapitre le regret d'avoir signé l'acte du 8 juillet. Dans un mandement du 14 juin, il se reprocha franchement d'avoir cédé un instant à l'orage; ce qui l'honora encore aux yeux de son clergé. Cependant la Belgique venait de changer de maître. Les puissances avaient arrêté de réunir les Pays-Bas à la Hollande, et de donner cette souveraineté à la maison d'Orange. L'évêque de Gand, qui avait connu le prince d'Orange à Berlin pendant l'émigration, dut se flatter d'être plus tranquille sous son règne; mais bientôt les catholiques purent concevoir des alarmes sur la marche du gouvernement. L'évêque plaida leur cause, d'abord dans une *adresse au roi* qui fut signée, le 28 juillet 1815, de tous les ordinaires de la Belgique, puis dans une *instruction pastorale* du 2 août suivant, et dans un *Jugement doctrinal des évêques sur le serment prescrit.* Dans toutes ces pièces le nom de l'évêque de Gand paraît à la tête de ceux de ses collègues. Il soumit au St-Siége toutes ses démarches, et le pape Pie VII les approuva par un bref du 1er mai 1816. Le même pontife fit adresser des représentations au roi Guillaume. On a cru généralement que la seule cause des traverses qu'essuya l'évêque de Gand fut le refus qu'il fit de prières publiques demandées par le roi; mais cette circonstance n'était qu'un incident dans l'affaire, et le prélat fut approuvé dans cette occasion par la plupart de ses collègues. Aussitôt que le pape lui eut adressé son bref pour les prières, il s'empressa de les ordonner (3). Quelques jours après, il crut encore devoir réclamer au sujet d'un nouveau réglement sur l'enseignement et surtout sur l'enseignement de la théologie. Ses *représentations* sur ce point sont datées du 22 mars 1817, et signées des évêques de la Belgique. Déjà il était en butte aux poursuites du gouvernement. Dès le 19 déc. 1816, le roi Guillaume avait pris un arrêté pour ordonner l'instruction du procès du prélat, et un autre arrêté du 21 janvier porta la cause devant la cour d'appel; l'un et l'autre avaient été provoqués par un long rapport du ministre de la justice Van Maanen. La chambre des mises en accusation ne s'étant pas trouvée compétente, on lui adjoignit de nouveaux juges. Le 26 février 1817, l'évêque reçut un mandat pour comparaître devant la cour; il déclina la compétence de ce tribunal, attendu qu'il s'agissait de la doctrine. Sa réponse du 2 mars fut publiée dans les journaux. Il faisait alors une tournée dans son diocèse; quand elle fut finie, on lui signifia un mandat d'amener qui l'obligea de se retirer en France à

(3) L'évêque de Gand avait dit en 1808 dans une *instruction pastorale*, imprimée à Gand en français et en néerlandais, in-4° de 29 pag. : « Cesser de rendre à César ce qui est à César, c'est cesser de rendre à Dieu ce qui est à Dieu; » et il citait ces paroles de St Paul : « Résister aux ordres de César, c'est résister à l'ordre de Dieu; » et celles-ci de Bossuet : « C'est *attirer la condamnation sur sa tête.* » Cependant l'évêque de Gand, exalté par de longues persécutions sous l'empire, avait refusé de prêter serment de fidélité à un roi protestant et à la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas, qui autorisait le libre exercice de tous les cultes! Il motiva en ces termes son refus : « Jurer d'observer et de maintenir une loi qui attribue au « souverain, et à un souverain qui ne professe « pas notre sainte religion, le droit de l'instruc- « tion publique, les écoles supérieures, moyen- « nes et inférieures, c'est lui livrer à discré- « tion l'enseignement public dans toutes ses « branches; c'est trahir hautement les plus « chers intérêts de l'église catholique.... Jurer « de maintenir la liberté des opinions reli- « gieuses, et la protection égale accordée à « tous les cultes, n'est autre chose que jurer de « maintenir, de propager l'erreur contre la vé- « rité. » Ce n'est pas cette doctrine qui fut condamnée à Rome, le souverain pontife l'approuva; mais il prescrivit, par un bref du 1er mai 1815, les prières pour le roi des Pays-Bas. V—VE.

la fin de mars. Le 10 juin, le ministère public de la cour d'appel prononça un long réquisitoire contre lui : les griefs portaient sur le *jugement doctrinal*, sur la défense de faire le serment, sur la censure des actes de l'autorité, sur la publication de rescrits étrangers et sur une correspondance secrète au dehors. La chambre d'accusation, écartant les autres chefs, s'attacha au *jugement doctrinal* et à la correspondance avec Rome : un décret de prise de corps fut lancé contre l'évêque. Après divers délais il fut cité de nouveau à comparaître; dans l'acte d'accusation on le qualifiait ainsi : *le nommé Maurice de Broglie*, et on l'accusait de *crimes*. Il se défendit par une protestation datée d'Amiens le 9 oct., et dans laquelle il déduisait ses motifs pour ne pas obtempérer. Cette protestation ne fut point reçue et, le 8 nov. 1817, la cour porta un jugement qui le condamnait à la déportation. L'arrêt fut affiché par le bourreau sur un échafaud où deux voleurs étaient exposés. Toutes ces circonstances et l'arrêt lui-même furent blâmés dans les journaux les moins favorables au clergé; enfin cette affaire produisit un effet tout contraire à ce que le gouvernement en attendait; elle consterna les catholiques et accrut l'intérêt qui s'attache aux victimes d'une rigoureuse persécution. C'est à ce sujet que l'évêque adressa une *réclamation respectueuse* aux souverains réunis en congrès à Aix-la-Chapelle. Cette pièce, datée du 4 oct. 1818, a été imprimée depuis. C'est un monument curieux pour l'histoire de la religion dans les Pays-Bas. Depuis 1817, l'évêque de Gand résida constamment en France, toujours en proie à des infirmités que ses chagrins n'étaient pas propres à adoucir. Vers la fin de février 1818, on imagina de soutenir qu'il avait perdu sa juridiction par l'arrêt du 8 nov. et qu'il était mort civilement. On ne voulut plus en conséquence reconnaître ses grands-vicaires, et on sollicita le chapitre de prendre en main le gouvernement du diocèse. Le chapitre refusa par une lettre motivée. Dès lors commença une série de vexations comme du temps de Bonaparte. Le premier grand-vicaire, l'abbé Le Surre, fut obligé de quitter le pays; deux autres grands-vicaires furent mis en jugement. Tous les trois, ainsi que plusieurs chanoines, curés et desservants, furent privés de leurs traitements. Les élèves du séminaire furent contraints de quitter leurs études et d'entrer dans la milice; les religieuses même étaient inquiétées dans leurs monastères. Ces rigueurs continuèrent jusqu'à la mort de l'évêque, arrivée à Paris, le 20 juillet 1821. Son corps fut déposé dans les caveaux de l'église Saint-Sulpice. Le nonce du pape et plusieurs évêques assistèrent à ses funérailles. Peu de prélats ont soutenu plus de traverses. Proscrit dès sa jeunesse par la révolution, long-temps errant en pays étranger, emprisonné et exilé sous le régime impérial, il se vit encore déporté à une époque de restauration. Tous ceux qui l'ont connu savent quels étaient sa droiture, la noblesse de son caractère, sa piété et son courage dans ses disgrâces. P—C—T.

BROGLIO (le comte ANDRÉ-MAXIMILIEN), né à Recanati, dans l'État Romain, le 31 mai 1788, se distingua, dans ses études, par ses succès dans les sciences mathématiques et dans la littérature grecque. A vingt ans, il entra comme volontaire dans la garde du vice-roi d'I-

talie, d'où il passa dans le corps des chasseurs italiens. La décoration de la Légion-d'Honneur fut la récompense de la valeur qu'il déploya à Smolensk. Couvert de blessures à Malojaroslavitz, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et fait prisonnier par les Russes, qui le conduisirent en Sibérie. Rendu à la liberté, il alla se ranger sous les drapeaux de Murat, et se distingua particulièrement au siége de Gaëte. Après la chute de Napoléon et celle de son beau-frère, le comte Broglio parcourut la mer Egée et l'Asie-Mineure, visita Constantinople, et revint par la Pologne. Il épousa à Varsovie la comtesse Edwige Sulmienski, qu'il amena dans sa patrie en 1820. Du sein de sa retraite, il suivait d'un œil sympathique les efforts que la Grèce faisait pour secouer le joug des musulmans. En 1827, il céda au désir qu'il nourrissait depuis long-temps, et alla joindre le corps du général Church, qui le nomma major de cavalerie et l'attacha à l'état-major général de l'armée. Broglio ne servit pas long-temps la cause des Grecs. Le 23 mai 1828, un boulet l'atteignit mortellement, au moment où il s'élançait, avec le bataillon des philhellènes, à l'assaut d'Anatolico. Church annonça ainsi ce malheur à sa famille: « Il est mort en héros.... ; il ne nous reste de lui que son exemple à imiter, en versant notre sang pour la cause sainte de la Grèce et de la liberté... »

Z.

BROGNOLI (Antoine), littérateur et biographe, naquit, vers la fin de 1723, à Brescia, d'une famille patricienne. Ayant achevé ses études littéraires dans les colléges de cette ville et dans ceux de Milan et de Parme, il résolut de s'appliquer aux mathématiques; et dirigé par le savant P. Jacq. Belgrado (*Voy.* ce nom, t. IV.), il fit de rapides progrès dans les sciences. A l'amour des lettres Brognoli joignait les qualités les plus brillantes, et savait faire le plus noble usage de sa fortune. Il établit ou restaura plusieurs académies; et ce fut à ses soins que Brescia dut un théâtre où furent représentés, avec la pompe convenable, les chefs-d'œuvre lyriques de l'Italie. Plein de zèle pour la gloire de ses compatriotes qui s'étaient distingués dans les sciences, il se montra constamment le soutien des littérateurs et des artistes dont les talents lui parurent mériter d'être encouragés. Cet homme généreux mourut au mois de février 1807, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Le célèbre J.-B. Corniani publia son *éloge* à la tête d'un recueil de vers composés à sa louange. Les ouvrages les plus remarquables de Brognoli sont : I. *Il Pregiudizio, canto*, Brescia, 1766, in-8°. C'est un poème philosophique, très-estimé au-delà des monts. II. *Memorie aneddote spettanti all' assedio di Brescia dell' anno* 1438, ibid., 1780, in-8°. III. *Elogi de' Bresciani per dottrina eccelenti del secolo XVIII*, ibid., 1785. IV. *Elogio del cardinal Querini*, dans la *Raccolta* de l'abbé Rubbi, tome X. W—s.

BROMFIELD (Guillaume), célèbre chirurgien anglais, né en 1712, était depuis long-temps attaché à la princesse douairière de Galles, lorsqu'il fut nommé, en 1767, premier chirurgien du roi d'Angleterre. Il était attaché aussi à l'hôpital Saint-Georges, et premier chirurgien de l'hôpital Lock, à la fondation duquel il avait contribué. Il fit représenter au profit de cet éta-

blissement, en 1755, sur le théâtre de Drury-Lane, une ancienne comédie, intitulée *the City Match*, qu'il avait retouchée lui-même. Il mourut le 24 sept. 1792. L'art chirurgical lui doit un grand nombre de faits pratiques et d'inventions ou modifications d'instruments et de procédés. Ainsi, par exemple, il fit subir quelques changements à la méthode suivant laquelle Cheselden exécutait l'opération de la taille, et conseilla, tant pour dilater la plaie extérieure que pour ouvrir la vessie, un gorgeret double dont l'un des côtés offrait une lame tranchante. Le premier aussi il a recommandé des pinces destinées à tirer au dehors les vaisseaux sur lesquels on doit appliquer des ligatures dans les amputations. Ses ouvrages sont : I. *Syllabus anatomicus generalium humani corporis partium ideam comprehendens ; adjungitur syllabus chirurgicus, præcipuas chirurgiæ operationes complectens,* Londres, 1748, in-4°. II. *Observations sur les vertus de différentes espèces de morelle* (en anglais), Londres, 1757, in-8°; trad. en français, Paris, 1760, in-12. III. *Reflexions fondées sur l'expérience relative à la méthode actuellement en vogue de traiter les personnes inoculées* (en anglais), Londres, 1767, in-8°. IV. *Observations de chirurgie* (en anglais), Londres, 1773, 2 vol. in-8°.

J—D—N.

BRON ou **BRONTIUS** (Nicolas de), poète latin, naquit à Douai, dans les premières années du XVIe siècle. Sa famille, ancienne dans les Pays Bas, avait été ruinée par les guerres ; mais son père était parvenu, avec la protection du duc de Croy, à recouvrer une partie de sa fortune. Nicolas fit de rapides progrès dans les langues. A quinze ans il passait pour très-habile dans le latin, le grec et l'hébreu. Après avoir achevé ses humanités, il étudia les mathématiques, la médecine et le droit. Le P. Buzelin le cite, dans sa *Gallo-Flandria*, comme un des premiers jurisconsultes de son temps. Cependant on ne voit pas qu'il ait suivi la carrière du barreau ou qu'il ait rempli des fonctions dans la magistrature. Les deux bibliothécaires des Pays-Bas, Foppens et Paquot, se bornent presque à donner les titres de ses ouvrages. Simler dans son *Epitome* de Gessner le nomme mal *Brentius*. On connaît de lui : I. *Libellus, compendiariam tum virtutis adipiscendæ, tum litterarum parandarum rationem perdocens*, Anvers, 1541, petit in-8°, orné de fig. en bois. C'est un traité de la manière d'étudier les lettres. II. *De utilitate et harmonia artium libellus*, ibid., 1541, pet. in-8° fig. Dans cet opuscule, Brontius se propose de montrer que toutes les connaissances humaines s'enchaînent, et qu'il est impossible de se rendre très-habile dans une science sans étudier toutes les autres. III. *Nicol. B. carmina*, ibid., 1541, pet. in-8° de 18 feuillets non chiffrés. Ce petit volume ne contient que quatre pièces : la première est une invitation à l'empereur Charles-Quint de faire la guerre aux Turcs ; dans la seconde, l'auteur exhorte les jeunes Flamands à cesser de prendre part aux débats de la politique pour se livrer à l'étude. Dans la troisième, adressée aux seigneurs du Hainaut, il les invite à ne point se laisser abattre par les revers. Enfin la quatrième est un panégyrique de cette province et de ses habitants. W—s.

BRONDEX (Albert), l'un des

esprits les plus originaux que le pays messin ait produits. Né vers 1750, à Sainte-Barbe, il dut tout à lui-même et au maître d'école de ce village. Ses saillies spirituelles le faisaient rechercher de la noblesse du pays; les bénédictins de Sainte-Barbe le flattaient pour qu'il entrât dans leur ordre; mais, tout en profitant des bonnes dispositions des uns et des autres, il ne suivait d'autre voie que celle du plaisir. Brondex ne fit point d'études classiques, et il avait passé l'âge de l'adolescence lorsqu'il obtint le privilège des *Petites affiches des Trois-Evêchés*. Ce fut alors qu'il s'occupa sérieusement de littérature, s'il est possible toutefois que Brondex ait jamais pu prendre quelque chose au sérieux. Ses vers patois avaient dans le pays une grande vogue, et dans le même temps il recueillit plusieurs suffrages académiques; une couronne lui fut même décernée par la société directrice du *Mercure de France*, pour une élégie publiée dans ce recueil avec d'autres poésies. Cependant, les bénéfices qu'il retirait de son journal et de ses travaux littéraires n'auraient pu suffire à son goût pour la bonne chère, à sa passion pour le jeu et à l'habitude de dépenses qu'il avait contractée. Il prit à ferme une grande quantité de domaines, mais on juge qu'il était facile de trouver un meilleur gérant. Toujours en arrière de ses comptes, harcelé, poursuivi, il abusait de la confiance publique, plutôt par négligence que par mauvaise foi, pour se livrer à mille prodigalités. En 1782, M. de Flavigny, dont Brondex était l'administrateur, avait obtenu contre lui un décret de prise de corps. Saisi par deux recors en sortant de table, il fut conduit en prison, et l'on se préparait à instruire son procès, lorsque sa muse lui sauva les ennuis du guichet. Il avait profité de cette retraite forcée pour composer un poème en vers français, qu'il dédia à madame de Caraman, épouse du gouverneur. Elle fut si contente de cet ouvrage, et surtout de l'épître gracieuse dont l'auteur l'avait accompagnée, qu'elle apaisa le créancier et fit sortir Brondex de prison. Il se rendit alors à Paris où il suivait des procès par procuration, plutôt encore dans l'intention de satisfaire son penchant à la dissipation que dans celle de cultiver les lettres, qu'il n'abandonna cependant pas. Il composa, en société avec d'autres écrivains, plusieurs ouvrages dont les titres sont ignorés aujourd'hui; il prit aussi une part très-active à la rédaction d'un journal qu'il abandonna ensuite pour se jeter dans des spéculations commerciales. Menant la vie de Figaro, jouissant du présent, s'inquiétant peu de l'avenir, nourri par de nombreux amis auxquels il n'était jamais à charge, parce que sa gaîté, ses saillies et ses vers payaient son écot, Brondex, avec une existence aussi déréglée, ne pouvait avoir une longue carrière. Un jour qu'il avait joué avec un grand succès, et que, le chapeau et les poches pleines d'argent, il se créait, dans son ivresse, les plus belles illusions, la mort le surprit au milieu de ses projets de sagesse, les seuls peut-être qu'il eût jamais faits. Un anévrisme, formé sans doute depuis long temps, se rompit tout-à-coup, et rentrant chez lui il tomba mort en présence de sa femme et de sept ou huit enfants. Brondex avait commencé, en 1785, un poème patois qu'il conduisit jusque vers la fin du cinquième chant. Quoique inachevé, il est tombé dans des

mains plus qu'indiscrètes qui l'ont mis au jour en 1787. M. Mory, invité par M. Gaspard, neveu de l'auteur, à terminer ce poème, y mit la dernière main en 1825, substitua quelques tableaux aux personnalités qui remplissaient une partie du cinquième chant et en ajouta un sixième et un septième. L'ouvrage a paru sous ce titre : *Chan heurlin, ou les fiançailles de Fanchon, poème patois-messin en sept chants, par B*** et M*** de Metz, publié par M. G**** (Gaspard), Metz, 1787 (on a conservé l'ancien millésime), in-8°. Ce petit poème, rempli de sel, d'enjouement, d'une critique quelquefois très-fine, présente les mœurs du village avec une exactitude remarquable. B—n.

BRONGNIART (Alexandre-Théodore), architecte, était né, le 15 février 1739, d'un père pharmacien à Paris (*Voy.* Brongniart, tom. VI). Ses parents le destinaient à la médecine, et sa première éducation fut dirigée dans ce sens. Mais la lente observation du médecin n'est pas trop faite pour un esprit vif, ni l'étude d'un art conjectural pour un esprit juste : celui de Brongniart était l'un et l'autre. La culture des beaux-arts flattait bien plus son imagination ; il se décida pour l'architecture, et peut-être ne dut-elle la préférence qu'il lui donna qu'à sa liaison avec des sciences qu'il avait cultivées. Ce que la physique peut et doit apprendre à l'art de construire, Brongniart le possédait assez bien pour l'appliquer utilement : il en a donné des preuves. Il étudia l'architecture à l'école de Boullée qu'on peut appeler un des restaurateurs de son art. En 1781 il fut élu membre de l'académie royale d'architecture, sans aucun autre protecteur que lui-même. Entre cette époque et celle où l'ancien gouvernement nomma Brongniart architecte des affaires étrangères, de l'hôtel des Invalides et de l'Ecole militaire, il fit plusieurs constructions remarquables, telles que le petit palais du duc d'Orléans, à la chaussée d'Antin, l'hôtel Monaco, rue St-Dominique, l'hôtel de St-Foy, rue Basse-du-Rempart, les bains antiques du baron de Besenval, le palais de Mlle de Condé, rue de Monsieur, le pavillon de l'ordre de St-Lazare, etc. Ces différents travaux, dont le plus important est l'église des Capucins de la rue Sainte-Croix, annonçaient incontestablement un artiste peu commun, d'un goût pur, d'une imagination féconde, heureuse et sage. Mais sans l'occasion, assez rare, d'élever un de ces grands monuments, les seuls où l'architecte puisse déployer tous ses moyens, l'homme de génie n'atteint pas la réputation qu'il eût méritée. Ce que Brongniart désirait plus que toute autre chose était de se voir chargé de la construction d'une salle de spectacle ; celle du théâtre de Louvois lui fut confiée. Malheureusement, il rencontra, dans la conduite de cette entreprise, des obstacles dont l'art ne put triompher. La défaveur d'un terrain trop étroit, l'obligation imposée de s'accommoder à des vues mesquines et de se renfermer dans une stricte économie, ne lui permirent qu'une coupe heureuse, une distribution bien entendue, des ornements sévères. Il n'en est pas moins certain qu'à beaucoup d'égards l'intérieur de la salle de Louvois était un modèle (1). Sous le prétexte d'une

(1) Cette salle, construite en 1791, a été détruite mal à propos en 1825, lorsqu'elle aurait pu remplacer le théâtre *Feydeau*, empêcher la construction inutile et ruineuse du théâtre *Ventadour*, et loger plus convenablement l'Opéra-Comique que la petite salle des *Nouveautés*, qui

de ces réformes qui ne font qu'accroître la dépense, la place de Brongniart, aux Invalides, fut supprimée, quoiqu'elle eût été reconnue nécessaire : on la rétablit pour un homme inutile et obscur. Depuis long-temps, le projet d'une *Bourse*, demandée par le commerce, occupait Napoléon, et la table de son cabinet était couverte de plans qui ne remplissaient pas son idée, quand Brongniart présenta le sien. Bonaparte, frappé d'une composition si majestueuse et si grandement ordonnée, fit appeler l'architecte, et ne lui dit que ces mots qui nous ont été textuellement répétés : « M. Brongniart, voilà de « belles lignes! à l'exécution! mettez « les ouvriers. » L'architecte de la Bourse en posa la première pierre, le 24 mars 1808, plein de la gloire qu'il en attendait et rajeuni par cette pensée (2). Brongniart se promettait la satisfaction de finir ce qu'il allait commencer, et de jouir encore long-temps de son ouvrage. Il eût été plus heureux que Soufflot qui n'a point achevé Ste-Geneviève, et non moins heureux que l'architecte de St-Paul de Londres qui construisit cette basilique à lui seul, et sous un seul évêque (*V.* WREN, t. LI). Brongniart n'a pas eu ce bonheur, il n'a pu terminer le palais de la Bourse; mais l'honorable continuateur de ce grand édifice ne s'est écarté ni du style ni du système général de son auteur; et la postérité lui donnera sa part des louanges qu'il mérite, sans que celle de Brongniart puisse être oubliée. Ce fut celui-ci qui dessina, d'une manière si pittoresque et si naturelle le parc de Maupertuis, appartenant au marquis de Montesquiou. Depuis qu'on a senti qu'en composant un jardin il fallait substituer aux lignes géométriques les beautés de la nature et même ses caprices qui sont aussi des beautés, l'arrangement des jardins est entré dans le domaine de l'artiste; et Maupertuis, tel que l'a disposé Brongniart, est, en ce genre, une des créations les plus élégantes (3). Le préfet de la Seine s'était proposé de faire au cimetière de *Mont-Louis* une chapelle funéraire, et il souhaitait que l'architecture l'embellît, si cette expression est permise, d'un caractère de tristesse sans terreur, et de mélancolie religieuse. Brongniart à qui ses vues furent communiquées, comme architecte du département, ne fit pas attendre ses dessins. Une esquisse de la porte d'entrée, qu'il soumit au jugement de ses amis, offrait une image très-philosophique. C'était un entassement de ruines éparses et jetées comme au hasard sur chacun des piliers, eux-mêmes à moitié détruits : mais il fut le premier à reconnaître que c'était annoncer trop poétiquement de tristes

lui sert d'asile provisoire. Celle de Louvois réunissait tous ces avantages, surtout depuis la démolition du théâtre de l'Opéra. Elle était supérieurement coupée, commode, simple dans sa forme et dans ses ornements, assez vaste et très-favorable au chant. On y voyait et l'on y entendait bien partout. A—T.

(2) « La première pensée de M. Brongniart ne réunissait pas dans la même enceinte la Bourse et le Tribunal de commerce. Ce fut celui qui avait admiré de près les Pyramides, et qui ouvrit si majestueusement le Mont-Cenis et le Simplon; ce fut Napoléon qui corrigea de sa main le plan primitif; nous l'avons en ce moment sous les yeux : de larges lignes noires jetées brusquement indiquent l'intention du maître qui n'a pas de temps à perdre, la force de sa volonté et son amour du grand et du sublime. M. Brongniart, saisissant sur-le-champ, en homme de génie, l'idée d'un autre homme de génie, et s'inspirant du dessin impétueux du lion, traça, en sa présence, le plan définitif qui excite tous les jours l'admiration des étrangers. » A—D.

(3) *Maupertuis* a mérité le souvenir de Delille, dans le poème des *Jardins* :

Maupertuis, le Désert, Reincy, Limours, Auteuil,
Que dans vos frais sentiers doucement on s'égare !

réalités. Il fit agréer un dessin plus simple, plus austère et plus grave; et c'était celui-là qui devait être exécuté. Telles ont été les productions de cet habile architecte. Recherché dans la société, autant pour ses qualités estimables que pour les agréments de son commerce, chéri des siens, entouré des soins les plus tendres, bon père, bon mari, Brongniart avait vieilli sans s'en apercevoir. Ses facultés n'éprouvaient pas le moindre déclin, il semblait même que le progrès des années eût perfectionné son talent. L'envie qu'il méritait d'exciter le laissa tranquille : il fut préservé de ces tracasseries, de ces contradictions qui poursuivent les artistes renommés, et dont Soufflot ressentit trop l'amertume. Cependant il avait été profondément affligé de s'être vu constamment écarté de l'Institut, et de n'avoir pu obtenir de ses confrères d'être présenté par eux. Le succès de la *Bourse* le vengea des dédains de la section d'architecture. Malgré cette petite contrariété il était heureux quand l'invasion d'une humeur goutteuse l'enleva subitement aux arts et surtout à l'amour de sa famille, où le mérite est héréditaire. Il mourut le 6 juin 1813, et fut enterré au cimetière du Père-Lachaise à côté du tombeau de Delille, son ami, mort six semaines auparavant, et dont lui-même avait donné le dessin, d'après une esquisse de Robert. Le terrain du tombeau de Brongniart fut accordé en don par le corps municipal de Paris, comme un hommage à sa mémoire. D—És.

BROOKES (Josué), anatomiste anglais, né le 24 nov. 1761, reçut une excellente éducation classique, et à l'âge de seize ans fit ses études médicales sous Magnus Falconer, et aux cours de Marshall, d'Hewson, de Sheldon et de Guill. Hunter. Après avoir suivi la clinique chirurgicale dans les principaux hôpitaux ou établissements publics de Londres, il reçut le diplôme de chirurgien. Mais comme dès lors son intention était de remplir dans la capitale de l'Angleterre une chaire d'anatomie, au lieu d'exercer sur le champ la profession qu'il embrassait, il voulut se perfectionner par des voyages sur le continent. A Paris, il s'occupa d'anatomie pratique, c'est-à-dire de dissection, et suivit, tant à l'Hôtel-Dieu qu'aux autres hospices, les leçons des plus célèbres chirurgiens. La vue du muséum anatomique de Hunter, ainsi que d'autres belles collections de ce genre sur le continent, av it excité en lui le vif désir d'en former une qui rivalisât avec les plus riches, ou même qui les surpassât. Il y travailla sans relâche pendant quarante ans, mais. avant tout, il s'engagea dans une série d'expériences dont le but était de préserver aussi long-temps que possible des atteintes de la putréfaction les corps qu'il voulait soumettre à la dissection. Il obtint de ses tentatives des résultats importants; et, après avoir successivement essayé les solutions de deutochlorure, de mercure (sublimé corrosif), de chlorure de sodium (ou sel commun) et de nitrate de potasse (sel de nitre), pour injecter les vaisseaux sanguins des cadavres, il reconnut que le dernier non seulement pouvait suspendre la décomposition, mais encore maintenait et en certaines occasions augmentait la couleur fleurie qu'offrent les chairs à l'état vivant. Des cadavres soumis au procédé antiseptique de Brookes sont restés quatre mois à l'amphithéâtre par un été fort chaud, sans que la décomposition se fît sentir; et l'on remar-

qua que, pendant le laps de temps fort long qu'il consacra sans interruption à l'enseignement de l'anatomie pratique, pas un de ses élèves en dissection ne périt victime d'une de ces affections que causent ou qu'aggravent les miasmes respirés à l'amphithéâtre. Il s'en faut de beaucoup qu'on puisse en dire autant des autres cours d'anatomie qui ont lieu soit en Angleterre, soit ailleurs. Brookes avait vingt-six ans lorsqu'il commença ses leçons publiques d'anatomie, de pathologie et de chirurgie. Contrairement au vœu de beaucoup de ses confrères il abaissa de vingt à dix guinées le prix d'admission perpétuelle à ses instructions anatomiques ; ce qui excita singulièrement la jalousie contre lui. Il l'augmenta encore en créant, indépendamment du cours d hiver, un deuxième cours qui prit le nom de cours d'été. Brookes regardait cette saison comme plus favorable que l'hiver à l'étude de l'anatomie. Au reste, comme les descriptions qu'il donnait des organes, de leurs fonctions, de leur développement, étaient détaillées, et, au dire de quelques critiques, minutieuses, ses cours, au lieu d'être de trois mois, selon l'usage, duraient six mois, et quelquefois davantage. Le cours d'été, qui commençait en juin, finissait en décembre et souvent en janvier : de là résultait une solide instruction pour ses élèves. Aussi disait-il que ceux d'entre eux qui subiraient d'une manière satisfaisante ses examens pouvaient affronter tous les examinateurs possibles. Ses descriptions des appareils musculaires, ligamenteux et vasculaires, en rapport avec la charpente osseuse, rendaient l'étude de cette partie de l'anatomie aussi facile que lumineuse. Il adopta pour les systèmes artériels et nerveux une nomenclature très-simple, et en même temps classique, scientifique, et de nature à se graver facilement dans la mémoire. Elle se rapprochait des dénominations françaises. En pathologie, il a insisté sur les changements de formes que doivent subir les nerfs, soit dans leur dimension longitudinale, soit dans leur diamètre par l'état morbide, et cette remarque justifie l'importance qu'il mettait à exprimer les détails les plus minutieux d'un os, d'une apophyse, d'une cavité et de toutes les parties qui viennent s'y attacher, qui les traversent ou qui les côtoient en passant. Tout ce qu'il disait de la structure et des développements de l'homme, presque continuellement il le comparait à des détails parallèles chez les autres animaux. Aussi ses leçons inspirèrent-elles le goût de l'anatomie comparée, et en général celui de l'histoire naturelle ; et beaucoup de ses élèves devinrent des naturalistes du premier ordre. Nous citerons entre autres les noms de l'herpétologiste Bell, de l'ichtyologue Bennett, des chimistes Anderson et George Lowe, des botanistes Emmerson, Joseph Bennett et Frost. Son musée contenait un grand nombre de pièces relatives à l'anatomie comparée ; dès le commencement du siècle, c'était une des plus riches collections, mais elle fut considérablement augmentée depuis. Ses nombreuses relations lui procuraient des envois de toutes les parties du globe. Tous ses élèves se faisaient un plaisir de lui laisser quelques pièces d'anatomie, de pathologie ou d'histoire naturelle. De grands personnages, le roi même, lui témoignèrent leur intérêt et leur estime en enrichissant son musée de morceaux rares ou choisis. Grâce à ces acquisitions de tout genre, grâce

à une dépense de soixante-quinze mille francs, grâce enfin à la classification qu'il établit pour tous les objets que contenait sa collection, le musée de Brookes en était venu au point de n'avoir au-dessus de lui, en fait de musée particulier, que celui de Hunter. Encore cette infériorité n'existe-t-elle que si l'on considère le nombre total des morceaux; car le musée de Hunter contient infiniment moins de préparations ostéologiques. Parmi celles qui ornaient la collection de Brookes, on vantait surtout les préparations ostéologiques du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant, de l'hippopotame, du narwal, du cachalot arctique, de tout le genre cheval, de l'émou, de l'autruche, du casoar et d'une infinité d'autres. Sa collection de vers intestinaux, tant de l'homme que des animaux domestiques, et celle d'ophidiens étaient, sous beaucoup de rapports, les seules qu'il y eût au monde. On doit vivement regretter que, vers la fin de sa carrière, de graves embarras pécuniaires aient nécessité la vente et la dispersion de ce riche monument. Le vénérable professeur dut souffrir amèrement en provoquant, en quelque sorte lui-même (1828), la dislocation de l'œuvre de toute sa vie; mais à cette époque il avait cessé de professer. L'année 1827 l'avait vu paraître pour la dernière fois comme professeur dans les salons de la société géologique, et prendre congé d'un auditoire d'élite par une leçon extrêmement intéressante sur la dissection d'une magnifique autruche. Un peu plus tard, il voulut quitter sa retraite, et se mit sur les rangs pour succéder à Ant. Carlisle dans la chaire d'anatomie de l'académie royale; mais sa candidature n'eut pas de succès. Il ne réussit pas mieux dans les démarches qu'il fit pour obtenir une place de chirurgien, vacante à l'hôpital de Middlessex. Sa vieillesse servit de prétexte à ceux qui voulaient l'exclure : et pourtant plus de sept mille disciples avaient été formés par ses leçons. Ces désappointements, cette espèce d'ingratitude affectèrent vivement sa sensibilité. Il y survécut néanmoins encore quelque temps, et ne mourut que le 10 janv. 1833, âgé de soixante-dix ans. Il était membre de beaucoup de sociétés savantes tant de l'Angleterre que de l'étranger, et présida occasionellement la commission zoologique de la société linnéenne et les commissions scientifiques de la société zoologique. Il fut aussi très-souvent vice-président de la société médico-botanique. On n'a de Brookes qu'un petit nombre d'écrits : 1° Un *Mémoire sur l'ostéologie* et particulièrement sur *la dentition du genre lagostomus* créé par lui (dans les *Transactions de la société linnéenne*, 1829). 2° Une *Lettre sur un remède à faire en cas d'empoisonnement par l'acide oxalique* (dans la *Lancette*, 1827). 3° Un petit *Traité sur le choléra*. Ce léger bagage scientifique prouve que Brookes n'a été qu'un *collecteur*, un *formateur* de cabinet anatomique, et que toutes ses brillantes préparations n'ont contribué en rien à l'avancement de la science. Que n'imitait-il son illustre compatriote John Hunter, qui, tout en créant une magnifique collection de pièces anatomiques préparées avec intention de progrès et de découvertes, composait et publiait des ouvrages originaux, qui ont reculé les bornes de l'anatomie et de la physiologie? Le portrait de Brookes exécuté par Philippe en 1821, et son buste en

marbre, ouvrage de Sivier en 1826, sont deux fort beaux morceaux.

R—D—N.

BROSIUS, ecclésiastique luxembourgeois, fut un des écrivains du parti de Vander Noot (*Voy.* ce nom, au Suppl.) qui travaillèrent l'opinion en faveur de la révolution de 1790. Il rédigea le *Journal philosophique et chrétien*, passé sous silence dans la *Bibliographie des journaux* de M. Deschiens ainsi que dans la *France littéraire* de M. Quérard, et en 1790 il demanda la permission d'annoncer qu'il était autorisé par les Etats à publier cette feuille, ce qui lui fut accordé. D'autres journalistes le secondaient, tels que Feller, auteur du *Journal historique et littéraire*, Le Bedoyar, auteur du *Vrai Brabançon*, auquel succéda l'*Ami des Belges*, du chanoine Du Vivier. Comme eux, Brosius s'attacha à combattre ceux qui voulaient une révision de la constitution du Brabant, surtout une meilleure représentation politique et l'adoption des formes républicaines. La virulence qu'il mit dans cette polémique donna naissance à une brochure intitulée : *Avis à MM. Brosius, Feller, Du Vivier*, fév. 1790, 6 p. in-8°. L'abbé Du Vivier y répliqua par un *Remercîment à MM. l'avocat*** et consorts*, Bruxelles, de l'imprimerie patriotique, 1790, 31 p. in-8°. Brosius fut aussi employé, mais inutilement, à propager l'insurrection dans le Luxembourg, comme on le voit par le pamphlet intitulé : *Lettre adressée par quelques notables de la province de Luxembourg à M. l'abbé Brosius, en date du* 8 *mai* 1790, *contenant un tableau intéressant des dispositions de la ville et du pays*, Louvain, 7 pag. in-8°. R—F—G.

BROSSARD (Davy ou David, et non pas *Dany*) était religieux bénédictin à l'abbaye de Saint-Vincent, près du Mans, vers le milieu du seizième siècle, et appartenait à une famille qui existe encore dans ce pays. On lui doit un ouvrage sur la culture des arbres fruitiers qui parut pour la première fois en 1552, sous ce titre : *La manière de semer et faire pépinière d'arbres sauvageons entre toutes sortes d'arbres*, etc. Ce traité, malgré sa brièveté, est très-remarquable ; il se distingue non-seulement de tous ceux qui existaient à cette époque, mais encore de ceux qui ont paru longtemps après, parce que l'auteur, au lieu de chercher dans les anciens les principes de la culture, les déduisit de sa propre expérience. Par-là, il s'éleva fort au-dessus de son siècle, et s'affranchit de beaucoup de préjugés qui ont régné encore après lui ; mais il paraît aussi que par cela même son mérite ne fut pas apprécié de ses contemporains. Ils s'inquiétèrent si peu de lui qu'ils n'ont laissé aucune particularité sur son existence. En proie à la rapacité des compilateurs, son ouvrage a reparu dans différents recueils, en subissant des altérations jusque dans son nom même, ce qui a beaucoup nui à sa réputation. Ainsi le libraire Langelier le réunit à trois autres sous ce titre : *Quatre traictés utiles et délectables de l'agriculture*, Paris, 1560, petit in-8°. Le premier *traicte de la manière de planter, arracher, labourer, fumer, émonder les arbres sauvages, boishaut et taillis*, par un anonyme. Quoique ce traité ne soit généralement qu'une compilation des auteurs anciens, il n'est pas sans mérite parce

qu'il est bien rédigé, parce qu'il y a quelques observations de la nature; et on peut le regarder comme le premier qui ait parlé de l'*aménagement des forêts*. Le second, *de la manière d'enter, planter et nourrir arbres et jardins*, par Gorgole de Corne, Florentin. Ce traité avait déjà paru en 1540, avec une traduction de Crescentius. C'est une mauvaise compilation de tout ce que les auteurs géoponiques offrent de plus extravagant, sans nom d'auteur, car celui de Gorgole, qu'on a mis dans le titre, ne paraît que dans quelques citations. On s'appuie de son autorité comme étant celle d'un excellent jardinier: il paraît que c'est le nom estropié de quelque Arabe, peut-être Eba Gul-Gul. Le troisième est celui de Davy, mais on met *par frère Dany*. On voit que l'éditeur a estropié son nom, faute qui s'est perpétuée par la suite. On pourrait penser, à cause de la qualité de frère qu'on lui donne, qu'il n'était que simple frère lai et par conséquent homme sans instruction; mais à cette époque on ne donnait que le titre de frère à tous les religieux. Au surplus, son ouvrage n'étant que le fruit de l'expérience, pourrait avoir été rédigé par le simple bon sens. Le quatrième traite *de l'art d'enter, planter et cultiver les jardins*, par Nicolas du Mesnil. Ce traité est dans le genre du second, c'est-à-dire que c'est un recueil de secrets plus absurdes les uns que les autres; heureusement il est très-court. L'ouvrage de Brossard fut réimprimé à part, mais d'après cette édition, à Orléans 1571, *ensemble un petit traité contenant plusieurs inventions nouvelles*, et de même par Dany. Cette addition n'est autre chose qu'un des chapitres les plus absurdes de Gorgole, dans lequel, entre autres, on prescrit des oraisons pour chasser les animaux malfaisants. C'est un contraste absolu avec l'ouvrage même de Davy. Enfin, il a passé dans le recueil publié en 1607, par le libraire Robert Fouet, sous le titre de *Maison Champêtre et Agriculture d'Elie Vinet Xaintongeois et Antoine Mizauld*. Il se trouve dans la seconde partie attribuée a Vinet. Le fait est qu'il n'y a que la première partie qui appartienne à cet auteur; elle contient deux traités, l'un d'arpentage et l'autre de gnomonique. Quant à la seconde, c'est une rapsodie copiée de trois ouvrages différents, mais fondus en un seul corps et sans indication des sources où on l'a puisé. Le premier est d'Augustin Gallu, dont on a pris et abrégé quelques chapitres; le second est de Liébaut, dont on a emprunté la manière de dessiner les compartiments, en copiant ses planches. Vient enfin le traité de Davy, mais avec l'addition de l'édition d'Orléans, ce qui le dénature. Enfin, le voisinage de Mizauld, dont on a emprunté la troisième partie, contribue encore à déprécier le travail de Davy, parce qu'on le confond avec cet auteur, l'un des plus absurdes compilateurs de ce siècle. Il ne se plaît qu'à rassembler les traits les plus extravagants, surtout ceux qui tiennent à l'astrologie judiciaire, dont il était infatué, tandis qu'au contraire Davy s'était élevé au-dessus de son siècle en n'admettant que ce que son expérience lui indiquait. C'est ainsi qu'il rejette toutes les greffes singulières qu'on a vantées d'après les anciens, pour obtenir des fruits particuliers et mélangés comme des poiriers sur des ormeaux ou des chênes, assurant que, d'après les essais, on ne voyait réussir que celles qui étaient

faites sur des arbres ayant des affinités naturelles. Jamais il ne prescrivit de faire attention aux phases de la lune pour pratiquer les opérations qu'il décrit; et l'on sait que cette précaution fut en usage jusqu'au temps de La Quintinie. Cependant un autre auteur, à peu près contemporain de Brossard, attaqua plus fortement ce préjugé; c'est Arnaud Landerie. Brossard mérite une place distinguée parmi ceux qui ont perfectionné la culture des arbres en France. Il serait à désirer qu'on fît une nouvelle édition de son ouvrage, avec des notes qui indiqueraient les services réels qu'il a rendus, et surtout les emprunts qu'on lui a faits sans le nommer. D—P—s.

BROSSE (Louis-Gabriel), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Auxerre, en 1619, fut du petit nombre des religieux de son ordre qui cultivèrent la poésie. Il s'y adonna avec tant d'ardeur, qu'il écrivit tous ses ouvrages en vers. « Comme « la piété était l'âme de ses occupa- « tions, il n'a travaillé, dit l'abbé « Goujet (1), que sur des sujets con- « venables à son état et conformes à « ses sentiments. » Sa vie s'écoula dans la pratique des plus douces vertus et dans les exercices de l'esprit. Il mourut le 1er août 1685, à l'abbaye de St Denis, où il avait rempli l'office d'infirmier, non selon l'étroite observance de la règle, mais avec toute l'effusion de l'humanité. Il passait les nuits près des malades; et peut-être ces veilles généreuses abrégèrent ses jours. On a de lui: I. *Les tombeaux et mausolées des rois inhumés dans l'église de Saint-Denys, depuis le roi Dagobert, jusqu'à Louis XIII, avec un abrégé des choses les plus notables arrivées pendant leur règne, en vers*, Paris, 1656, in 8°. II. *La vie de la très-illustre vierge et martyre sainte Marguerite, nouvellement mise en vers françois, avec les riches anagrammes tirés du nom de la royne, sans changement d'aucune lettre*, etc., Paris, 1669, in-12. Cette vie faisait partie d'un ouvrage plus considérable, que l'auteur avait composé, sous le titre de *Paradis sacré des Muses saintes*. III. *Vie de sainte Euphrosine, tirée des anciens auteurs, et traduite en vers françois*, Paris, 1649, in-12. Lecerf (2), l'abbé Goujet (3) et Moréri (4) ont commis une erreur, en disant que cette vie est écrite en prose. L'auteur en donna une nouvelle édition, qu'il intitula: *Le triomphe de la grâce sur la nature, en la vie de sainte Euphrosine*, Paris 1672, in 4°. IV. *Vie de saint Valeri, en vers latins et françois*, Paris, 1669, in-4°. Dom Brosse a mis au jour, en 1650, des hymnes et des odes sur divers sujets pieux. Il avait composé une Vie des saints de l'ordre de saint Benoît, pour tous les jours de l'année; mais, Jacqueline de Blémur ayant publié l'*Année bénédictine*, il renonça, par modestie, à faire imprimer son ouvrage; on en conservait le manuscrit à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On trouvera de plus amples détails sur dom Brosse dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint Maur*, par dom Tassin (5). L—m—x.

(1) *Bibliothèque française*, tom. 18, p. 177.

(2) *Bibliothèque historique et critiq. des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*, p. 51.

(3) *Bibliothèque française*, tome 18, p. 178.

(4) Edition de 1759, tom. 2, p. 309.

(5) In-4°, p. 119. Il est bon d'avertir que le nom de dom Brosse est omis dans la table alphabétique de cette histoire.

BROSSES (RENÉ, comte de), né à Dijon (1) le 12 mars 1771, était fils de Charles de Brosses (*Voy.* ce nom, t. VI), premier président du parlement de Bourgogne, et l'un des hommes les plus savants qu'ait produits cette province. Orphelin dès l'âge de six ans, il eut pour tuteur son aïeul maternel Legoux de Saint-Seine (2) qui ne négligea rien pour développer ses dispositions précoces. Après avoir fait ses premières études à Dijon sous la conduite de l'abbé Volfius (*Voy.* ce nom, au Suppl.), il alla les continuer à Paris, au collège d'Harcourt où il remporta presque tous les prix. Il ne revint à Dijon qu'en 1790, et bientôt après il suivit en Suisse M. de Saint-Seine, forcé de chercher un asile à l'étranger. En 1792, il rejoignit l'armée des princes; et, après son licenciement, il revint à Fribourg, où il passa quelque temps avec sa famille, uniquement occupé de la culture des lettres et des arts. La persécution contre les émigrés s'étant ralentie, il vint, en 1796, recueillir les débris d'une fortune que la révolution avait dispersée; et il épousa Mlle de Fargès, sa nièce, femme non moins distinguée par son esprit que par toutes les qualités du cœur. Mais, quelques mois après, la journée du 18 fructidor le força de quitter de nouveau la France, et il n'y rentra qu'en 1800. L'année suivante, il perdit sa femme qui venait de le rendre père pour la seconde fois. Dévoué tout entier à l'éducation de ses enfants, il chercha dans l'étude ses seules distractions. Il avait appris les principales langues de l'Europe; les poètes de tous les temps et de toutes les nations lui étaient familiers; il était initié dans les mystères de la philosophie allemande; et il raisonnait sur les arts en homme de goût et d'esprit. En 1808, il se décida, d'après les conseils du duc de Bassano, à rentrer dans la magistrature. Nommé conseiller à la cour de Paris, il ne tarda pas à se distinguer par l'étendue de ses lumières et par une facilité d'élocution qui le fit désigner souvent pour présider les assises. A la restauration, il abandonna cette carrière pour celle de l'administration, et fut nommé préfet de la Haute-Vienne, le 10 juin 1814. Dans les cent jours, il maintint à Limoges l'autorité du roi jusqu'au 29 mars 1815. Envoyé préfet à Nantes, au mois de juillet, il aurait triomphé de tous les obstacles qui s'opposaient au rétablissement de l'ordre dans une contrée qui venait d'être de nouveau le théâtre de la guerre civile, et où l'irritation des partis était encore accrue par la présence d'une division de l'armée prussienne, s'il n'eût pas trop facilement cédé une partie de ses attributions à un commissaire spécial de police, Cardaillac, qui, pendant deux ans, ne se signala que par des destitutions et des incarcérations. Après son départ, Brosses qui s'était acquis, dès le premier moment, l'affection des habitants de toutes les classes, en cherchant à diminuer le fardeau de l'occupation étrangère, parvint à ramener le calme par sa conduite impartiale, autant que par sa sagesse et par son caractère conciliant. Il réinstalla la société académique de Nantes que les évènements politiques avaient dissoute, et prononça le discours d'ou-

(1) C'est l'induction qui résulte de son acte de décès; mais l'auteur de cette note tient de Brosses lui-même qu'il était né à Paris, qu'il y eut pour parrain le comte de Provence (depuis Louis XVIII), et qu'il avait dix ans à la mort de son père, d'où il faudrait conclure qu'il était de 1767, et que *Louis* était un de ses prénoms. A—T.

(2) M. de Saint-Seine remplaça son gendre dans la place de premier président du parlement de Bourgogne.

verture de la séance publique, le 28 janvier 1818. Son éloignement pour toutes les mesures de rigueur lui fit un devoir en 1822 de lutter constamment contre les exigences du général Despinois, qui venait d'être nommé commandant du département de la Loire-Inférieure. A la découverte de la conspiration de La Rochelle (*V.* BORIES, dans ce vol.), ce général voulut mettre la ville de Nantes en état de siège : le comte de Brosses s'opposa vivement à cette mesure; mais il fut accusé d'indulgence et de faiblesse, et bientôt après remplacé. Son départ permit aux habitants de Nantes de faire éclater leur reconnaissance envers le magistrat qui avait si puissamment contribué à rétablir l'ordre et la paix, à faire refleurir les arts et le commerce dans un pays si long-temps agité par la guerre civile. C'est pendant qu'il était préfet de la Loire-Inférieure que les statues colossales de Duguesclin, d'Olivier de Clisson, d'Arthur de Richemont, tous trois connétables de France, et d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII, furent placées sur les cours Saint-Pierre et Saint-André à Nantes; c'est à sa munificence et à son goût éclairé pour les beaux-arts que la commune de Loroux, dans ce département, doit la statue pédestre de Louis XVI qui décore le parvis de sa nouvelle église. Nommé préfet du Doubs, il ne parut à Besançon que pour s'y faire regretter; et malgré ses instances pour rester dans un département où il se trouvait rapproché de sa famille, il fut, en janvier 1823, envoyé préfet à Lyon où son séjour a laissé de longs et honorables souvenirs. C'est pendant son administration qu'ont été tracés les plans de l'entrepôt des sels, de la salle de spectacle et du palais de justice, trois édifices dignes de la seconde ville du royaume. Par ses soins plusieurs quais furent reconstruits ou élargis, divers quartiers embellis, et la place de Bellecour décorée de la statue équestre de Louis XIV (*Voy.* LEMOT, au Suppl.). Le roi le nomma maître des requêtes en 1819, commandeur de la Légion-d'Honneur en 1823, et conseiller-d'état en 1826. Il présida plus d'une fois le corps électoral de la Côte-d'Or, berceau de sa famille; et là, comme dans le département du Rhône, il ne fut jamais l'instrument du ministère dans les circonstances orageuses des élections. Aussi donna-t-il sur ce point un juste démenti à une fausse accusation du *Précurseur de Lyon* en 1828. L'état de sa santé, que l'excès du travail avait affaiblie, lui fit demander sa retraite en 1829, mais il ne put l'obtenir. Il se trouvait donc à Lyon au moment de la révolution de juillet 1830; et il ne quitta l'hôtel de la préfecture qu'après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité publique. Occupé depuis quelque temps du projet de donner une nouvelle édition des *Lettres* de son père *sur l'Italie*, il alla visiter cette patrie des arts pour connaître par lui-même les changements qu'un siècle avait apportés dans les bibliothèques et les musées. Il se rendit ensuite à Paris pour y traiter avec un libraire de la réimpression de cet ouvrage; mais peu de temps après son arrivée il fut atteint d'une maladie grave à laquelle il succomba le 2 décembre 1834 (3). Le

(3) Il mourut à Chaillot des suites d'une aliénation mentale des plus violentes, à laquelle l'extrême mobilité de son imagination, ses distractions, que bien des gens regardaient comme simulées, et la brusquerie de ses mou-



fils du comte de Brosses se propose de publier l'édition des *Lettres sur l'Italie* préparée par son père, et d'y réunir quelques-unes de celles qu'il en avait reçues pendant son séjour dans cette contrée. Passionné pour la musique, Brosses était membre de la société des amis des arts. Il ne se distinguait pas moins par sa bienfaisance, et ne visitait jamais les hospices et les prisons sans y répandre ses largesses. A—T et W—S.

BROUARD (Étienne), né, le 29 août 1765, à Vire, y exerçait la profession d'avocat lorsqu'il s'enrôla dans un des premiers bataillons de volontaires nationaux que fournit, en 1791, le département du Calvados. Il y devint bientôt capitaine, fit les premières campagnes de la révolution à l'armée du Nord, fut nommé capitaine-adjoint à l'état-major, puis adjudant-général, chef de bataillon. Ayant osé blâmer, en 1793, les violences du règne de la terreur, il fut incarcéré et ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre, par l'intervention des députés de son département. De retour à l'armée du Nord, il y fut nommé chef de brigade en 1795, employé l'année suivante à l'armée des côtes de Cherbourg, puis à celle d'Italie (1797), où il sauva par sa fermeté un avocat de Milan accusé faussement d'espionnage. Désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il quitta la Corse en 1798, resta à Malte comme chef d'état-major de la division Vaubois, et se distingua dans plusieurs occasions contre les Anglais et contre les habitants de l'île qui s'étaient révoltés. Blessé d'un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, et vivant en mauvaise intelligence avec Vaubois, il se vit obligé de retourner en France; mais le vaisseau *le Guillaume-Tell*, sur lequel il s'était embarqué, ayant été attaqué par des forces supérieures, il fut conduit prisonnier en Angleterre. Bientôt échangé, il eut en 1803 le commandement de l'Ile Dieu. Les promotions qui accompagnèrent le couronnement de Napoléon lui valurent le grade de général de brigade et celui d'officier de la Légion-d'Honneur. Il fit en 1805 et 1806 les campagnes de Prusse et de Pologne, fut atteint d'un biscaïen au passage du Bug, et perdit un œil par suite de cette blessure. Revenu alors dans l'intérieur, il fut fait baron et chargé du commandement de la Loire-Inférieure (1809). Après la chute de Napoléon, Brouard fut nommé par Louis XVIII chevalier de Saint-Louis et maintenu dans son commandement à Nantes. Il s'y trouvait en mars 1815, et se montra fort dévoué à Bonaparte qui le fit général de division. Le département de la Loire-Inférieure l'ayant élu membre de la chambre des représentants, il ne s'y fit point remarquer. Mis en demi-solde après le retour de Louis XVIII, puis en disponibilité, il ne fut confirmé dans le grade de lieutenant-général qu'après la révolution de juillet 1830. Il mourut à Paris, en avril 1833. Ce général avait fait imprimer, en 1802, un mémoire de sa conduite à Malte où il s'était trouvé en opposition avec Vaubois. M—D j.

BROUAUT (Jean), en latin *Brevotius*, médecin et chimiste, sur lequel on a peu de renseignements, vivait à la fin du XVI[e] ou au commencement du XVII[e] siècle. D'après

vements semblaient annoncer qu'il avait quelques prédispositions. Malgré l'étendue, la variété de ses connaissances et la vivacité de son esprit, il ne pouvait soutenir long-temps une discussion sur une même matière et passait fréquemment d'un sujet à un autre. A—T.

quelques passages de son livre on voit qu'il avait voyagé dans les Pays-Bas. Il joignait à l'exercice de la médecine la pratique de la chimie, et on lui doit un assez grand nombre d'expériences intéressantes. L'un des premiers il reconnut que toutes les substances alimentaires contiennent un principe alcoolique, et que par conséquent on peut en extraire de l'eau-de-vie. Il nous apprend lui-même qu'il en tira du lait (p. 9). En faisant disssoudre du sang-dragon dans de l'eau-de-vie, il obtint un très-excellent vernis rouge-cramoisi, « du« quel, dit-il, j'ai usé avec le pinceau « sur l'argent couché en fenilles, à « faire toutes sortes de moresques, et « autres belles choses en l'art de por« traiture, en l'exercice de laquelle « quelquefois je prends plaisir (pag. « 34). » Il avait imaginé pour ses expériences de chimie un fourneau d'épargne, qui servait en même temps aux usages domestiques, et de plus échauffait l'appartement. On peut ainsi le regarder comme le véritable inventeur des fourneaux économiques que la cherté des combustibles a multipliés depuis quelques années, et qui ne diffèrent du sien, dont nous avons le trait avec la description (p. 67), que par de légers changements. Etant mort sans avoir publié son ouvrage, Brouaut serait aujourd'hui tout-à-fait inconnu, si son manuscrit ne fût tombé dans les mains de Jean Balesdens (*V.* ce nom, t. III), de l'académie française, l'un des plus zélés bibliophiles de son temps. Ce fut lui qui mit au jour l'ouvrage de Brouaut intitulé : *Traité de l'eau-de-vie, ou Anatomie théorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, Paris, 1646, in-4°, fig., rare et curieux. Bien différent de la plupart des autres médecins, Brouaut conseille l'usage modéré de l'eau-de-vie comme le meilleur de tous les spécifiques. « J'ai connu, dit-il, un homme qui, « pour en avoir pris tous les jours, « a vécu par delà cent ans, sans avoir « éprouvé jamais de maladies ni d'in« firmités (p. 20). » C'est dans le premier livre que l'auteur parle des qualités de l'eau-de-vie. Le second indique les meilleurs procédés pour la faire. Le troisième traite des essences et de la manière d'en composer toute sorte d'excellentes liqueurs. A la suite de cet ouvrage est un *Avis de l'imprimeur* Jacques de Sanlecque, lequel contient l'éloge de l'imprimerie dont l'excellence et le mérite sont prouvés par SEPT lieux communs, nombre sur lequel on peut consulter le traité : *De mystica numerorum significatione* (*V.* Bongo, tom. V). Cet éloge, qu'on ne devait guère s'attendre à trouver dans un *Traité de l'eau-de-vie*, est écrit d'un style presque inintelligible. Plusieurs passages font allusion à la difficulté que Sanlecque avait alor avec Ballard qui s'attribuait le droit exclusif de publier de la musique (*V.* J. de Sanlecque, t. XL). Dans son *Traité de l'eau-de-vie* Brouaut cite un autre ouvrage de sa composition qu'il intitule, p., 4 *l'Esprit du monde*, et, p. 36, *l'Esprit de vie*. On ne sait si c'est le même que le suivant dont Lenglet-Dufresnoy donne le titre dans son *Histoire de la philosophie hermétique*, III, 129 : *Abrégé de l'astronomie inférieure, expliquant le système des planètes et autres constellations du ciel hermétique, avec un essai de l'astronomie naturelle*, Paris, 1644, in-4°. W—s.

BROUERIUS (Daniel), ministre du saint Evangile dans le 17me siècle, d'abord à Helvoet-

Sluys en Hollande, puis aux Indes orientales dans les possessions de la compagnie hollandaise, a traduit en malais la Genèse et le Nouveau-Testament. Cette traduction fut imprimée avec la version hollandaise en un vol. in-4°, Amsterdam, 1662. Le Nouveau-Testament malais, traduit par le même, parut en 1668, in-8°; il est également accompagné du texte hollandais. Ces deux ouvrages ont été publiés par ordre et aux frais des chefs de la compagnie des Indes, qui n'ont rendu à la religion et aux lettres qu'un service incomplet, en se bornant à faire imprimer la prononciation du texte malais en lettres romaines. Il est à regretter qu'ils n'aient pas fait la dépense de types malais; car, malgré les raisonnements les plus spécieux et les procédés les plus habiles, on ne parviendra jamais à représenter avec les caractères européens la valeur de ceux des langues orientales ni la prononciation de ces langues. On a imprimé plusieurs traductions malaises du Nouveau-Testament. La meilleure est celle qui parut à Batavia en 1758, avec les caractères malais, faisant suite à la traduction malaise de l'Ancien-Testament publiée dans la même ville en 4 vol. in-8°. L—s.

BROUGHTON (Guillaume-Robert), navigateur anglais, né en 1763, s'embarqua dès 1774, fut fait prisonnier en 1776 dans la guerre contre les Américains; mais bientôt rendu à la liberté il passa dans l'océan Atlantique, puis dans la mer des Indes sur l'escadre de l'amiral Hughes. De retour en Angleterre en 1784, après la paix, il servit constamment et avec assez de distinction pour qu'en 1790 on lui confiât le commandement du *Chatam*, brick de guerre qui accompagna la *Découverte* dont Vancouver était le capitaine (*Voy.* ce nom, tom. XLVII). Il prit part aux travaux de l'expédition mémorable à la côte nord-ouest d'Amérique, qui fit connaître la véritable forme de cette portion du nouveau monde. Son navire marchait fort mal, et il resta plusieurs fois en arrière. Le 23 novembre 1791, ayant été séparé de Vancouver par un ouragan, Broughton découvrit les îles Knight, rochers déserts situés par 48° 15' de lat. S., et 166° 44' de longit. E. de Greenwich; le 29, les Deux-Sœurs, puis l'île Chatam (43° 48' S., 183° 2' E.), habitées par des sauvages farouches et perfides. On fut obligé de faire feu sur eux pour repousser leur attaque non provoquée. Le 30 décembre il rejoignit Vancouver à Tahiti. Quand ensuite on explora la partie de la côte nord-ouest, Broughton contribua d'une manière remarquable à toutes les opérations, et Vancouver nomma *Archipel Broughton* les îles situées entre le continent et la grande île Quadra. Au mois d'oct. 1792, notre navigateur remonta le fleuve Colombia depuis son embouchure jusqu'à une distance de 125 milles. Un an plus tard il revint en Angleterre, et il y reçut l'ordre de prendre le commandement de la *Providence*, corvette de seize canons, et de 115 hommes d'équipage. Le 15 février 1795, il appareilla de Plymouth avec une flotte nombreuse dont les vaisseaux se séparèrent successivement. Après avoir touché à Rio-Janeiro, il fit route à l'Est, eut connaissance de la côte méridionale de la Terre-Van-Diemen, relâcha au Port Stephens sur la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, puis à Sydney, à Tahiti et à Ovaïhi, à Mowi et Ouahaou dans l'Archipel des Sandwich. Le 15 mars 1796, il jeta

l'ancre dans la rade de Nootka. Un chef du pays lui apporta des lettres qui lui apprirent le départ de Vancouver pour retourner en Europe, et la remise du territoire de Nootka. Broughton partit le 21 mai, et allant au Sud, reconnut la côte jusqu'à Monterey. Ses instructions lui laissaient le choix de la route qu'il devait prendre ensuite. « Désirant, dit-il, employer la corvette du roi que je commandais, de la manière la plus avantageuse et la plus propre à contribuer aux progrès de la géographie et de la navigation, je demandai à mes officiers leur avis par écrit sur ce que nous pouvions faire de plus utile. Je vis avec plaisir que leurs opinions s'accordaient avec la mienne qui était de visiter l'île de Seghalien, située par les 52° de latitude boréale, à l'entrée de la mer d'Okhotsk. Mon intention était aussi d'achever la reconnaissance des îles voisines, c'est-à-dire des Kouriles, de Iéso et du Japon, que Cook n'avait pu terminer dans son dernier voyage. » En conséquence il revint aux îles Sandwich, où deux de ses soldats de marine furent tués par les indigènes d'Onahaou; il tira une vengeance signalée de ce meurtre. Le 6 septembre il eut connaissance de la côte de Niphon, île du Japon, par 39° 55′ de lat., et fit route au Nord. Quelques jours après des pêcheurs avec lesquels il communiqua lui dirent qu'ils étaient de l'île d'Insu (Iéso); il reconnut la baie des Volcans, et mouilla dans le port d'Endermo. Les officiers japonais s'opposaient autant qu'ils le pouvaient à ce qu'il eût des rapports avec les indigènes. Cependant ils communiquèrent avec lui par l'entremise d'un de ses matelots qui était russe, et lui montrèrent une mappemonde et diverses cartes. Continuant à naviguer au Nord, Broughton ne perdait pas la terre de vue, malgré les dangers que le mauvais temps lui faisait courir. Il passa, le 12 oct., par un détroit qu'il prit pour celui de Vries, mais qui est le canal du Pic, et navigua dans la mer d'Okhotsk, en longeant les Kouriles à l'Ouest jusqu'au nord de Marikan (Ketoy); et contrarié par le gros temps il revint dans le Grand océan par un détroit qui est le canal de la Boussole. Le 18 oct., pendant un violent coup de vent, il tomba sur le pont de la corvette et se cassa le bras droit au dessus du coude. Indépendamment de ce cruel accident, l'hiver s'approchait, il fallait songer à quitter ces parages orageux; le temps ne permit pas de reconnaître les côtes orientales des Kouriles que l'on avait explorées au côté opposé. On longea la côte du Japon depuis le cap voisin de Iedo, on aperçut les îles Lieou-Kieou, Madjicosema et Formose : le 12 déc. on mouilla devant Macao. Broughton à peine guéri acheta une goëlette pour le seconder dans ses opérations, et le 10 avril 1797 il leva l'ancre avec ses deux bâtiments. Arrivé aux îles Madjicosema il y envoya des canots qui furent bien accueillis par les habitants. Le 17, la corvette toucha pendant la nuit sur des brisants au nord de l'île Typinsan, et y périt sans que personne perdît la vie. Tout le monde fut recueilli à bord de la goëlette. Les insulaires fournirent aux naufragés des vivres et de l'eau, et ceux-ci, ayant retiré tout ce qu'ils purent de leur vaisseau, s'en éloignèrent le 25, et entrèrent le 4 juin dans le fleuve de Canton. Broughton se rendit aussitôt au comptoir anglais, afin de se procurer des vivres et des

munitions pour continuer son voyage; et dès le 26 juin il se remit en route. « Nous n'osions pas nous flatter de « réussir, dit-il; car la saison était « déjà très-avancée, et notre bâtiment « était peu propre à une pareille ex- « pédition; cependant nous espérions « pouvoir reconnaître une partie des « côtes de Tartarie et de Corée. Mal- « gré le peu de moyens qui me res- « taient, je voulais explorer quelque « partie inconnue du globe et contri- « buer aux progrès de la géographie « et des sciences. Tous les officiers « et l'équipage étaient dans les mêmes « dispositions et prêts à remplir leur « devoir. » Il fallait en effet un véritable dévouement pour s'aventurer dans un petit navire à travers des mers brumeuses, renommées par leurs tempêtes, et des parages que l'on ne connaissait pas. Le 10 juillet Broughton mouilla devant Napachan, ville de la grande Lieou-Kieou. On lui permit de faire de l'eau, mais on lui refusa de pénétrer dans l'intérieur. Après avoir longé les côtes du sud et de l'est du Japon, il entra pour la seconde fois dans le port d'Endermo, et fut, comme l'année précédente, surveillé par les officiers japonais. Le 21, il s'engagea dans le détroit de Sangaar en faisant route à l'ouest, et constata qu'il n'était pas aussi large qu'on le représentait sur les cartes. Quand il l'eut franchi il s'avança vers le Nord, ayant à l'Est Ieso et Tchoka ou Tarakaï, qu'il nomme Seghalien, et qu'il côtoya, guidé par une carte que les Japonais venaient de lui donner. Le 12 sept. il aperçut la terre dans l'Ouest, ce qui le surprit beaucoup; car il ne pouvait avoir nulle connaissance des découvertes de la Pérouse, et les cartes de Cook qu'il consultait ajoutaient à ses incertitudes, surtout pour ce qui concerne le voyage de Vries dans ces parages (*Voy.* VRIES, tom. XLIX). Cependant ses doutes se dissipèrent graduellement : l'aspect des terres qui s'abaissaient, et le brassiage qui avait diminué à mesure qu'il faisait des progrès dans le Nord, l'amenèrent à soupçonner qu'il était dans un golfe, et qu'il ne pourrait gagner la haute mer sans être obligé de faire route au Sud. Enfin le 14 il parvint à un endroit où les terres, des deux côtés, étaient tellement rapprochées que l'on n'apercevait la mer, au nord, qu'à travers une ouverture formée par deux pointes fort basses. Le 16, on ne trouva plus que deux brasses d'eau, et l'aspect des lieux convainquit pleinement Broughton qu'en continuant à naviguer au Nord, il ne parviendrait pas à un passage qui le conduirait à la mer; car on ne voyait de ce côté que des bancs de sable dont les uns étaient à sec, et d'autres sur lesquels la mer était clapoteuse, et qui s'étendaient à une grande distance. Broughton supposa qu'il était dans le fond d'un golfe qu'il nomme golfe de Tartarie. Comme il n'avait pas rencontré d'habitants et qu'il n'espérait pas en trouver qui pussent lui donner des renseignements sur le pays, comme d'ailleurs l'équinoxe approchait, il vira de bord, fit route au Sud, longea les côtes orientales de Tartarie et de Corée, et, le 14 oct., mouilla dans le port de Tchosan. S'étant dégagé des îles qui bordent la Corée, il termina son périlleux voyage le 27 nov. à Macao. Au mois de mars 1798, il se rendit à Madras, puis à Trinkemale dans l'île de Ceylan, où il apprit sa nomination au grade de capitaine de vaisseau. Comme il ne ramenait pas le bâtiment qui lui avait été confié, il subit un procès devant un conseil de guerre, et fut acquitté

de la manière la plus honorable. On ignore donc quels motifs purent décider les commandants des forces navales dans l'Inde à lui refuser la permission de revenir en Europe sur un bâtiment de l'état. Obligé de s'embarquer à ses frais sur un navire américain allant au Cap, puis sur un bâtiment de la compagnie des Indes, il absorba toute sa solde de quatre ans employés si utilement aux progrès de la géographie, et ne put obtenir d'être remboursé par l'amirauté; on le laissa même sans emploi jusqu'en 1801. Alors il obtint le commandement du *Batavia*, vaisseau de cinquante-quatre canons, et à la paix celui de la frégate la *Pénélope*, qui fut expédiée dans la Méditerranée et, à la reprise des hostilités, croisa sur les côtes de Hollande, dans la mer du Nord et dans la Manche. Il passa ensuite sur un vaisseau de soixante-quatorze, prit part en 1809 à l'affaire de la rade des Basques, à la prise de Walcheren, à celle de l'île de France, à celle de Batavia, et, comme le plus ancien capitaine, il commanda momentanément l'escadre. Revenu en Angleterre, il fut nommé en 1815 colonel des soldats de marine, et continua de servir sur divers vaisseaux. Il alla ensuite s'établir avec sa famille à Florence, où il mourut subitement le 12 mars 1822. On a de lui : *Voyage of discovery to the north Pacific ocean*, Londres, 1804, in-4°, avec cartes et figures; traduit en allemand par Ehrmann-Weimar, 1805, cartes et figures. La traduction française par l'auteur de cet article est intitulée : *Voyages de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique pendant les années* 1795 à 1798, Paris, 1807, 2 vol. in-8°, cartes et fig. Broughton a contribué aux progrès de la géographie en constatant la largeur véritable du détroit de Sangaar, et en reconnaissant avec soin la manche de Tartarie découverte précédemment par la Pérouse; il s'y est avancé à quinze milles plus au nord que ce navigateur, dont il ignorait les travaux. Leurs opinions diffèrent sur un point important, car Broughton regarde comme un golfe ce que la Pérouse appelle une manche. Cette dernière opinion paraît être, d'après l'exploration de M. l'amiral Krusenstern, la plus conforme à la vérité. Les travaux de Broughton sont le complément de ceux de la Pérouse, et servent conjointement avec ceux de M. de Krusenstern à expliquer la navigation de Vries, qui le premier se hasarda dans ces parages. Le gouvernement britannique, qui ordinairement fait publier à ses frais les relations des voyages de découvertes exécutés d'après ses ordres, n'en usa pas de même envers Broughton; ce dont on a lieu d'être surpris quand on réfléchit à la courageuse persévérance de ce marin. Son livre rempli de détails nautiques n'est pas d'une lecture agréable, quoiqu'il ait vu beaucoup de lieux dont, avant lui, aucun Européen n'avait parlé. Les obstacles qu'il a rencontrés pour s'avancer dans l'intérieur des pays où il aborda sont cause qu'il n'a pu en donner la description, ni répandre dans son journal une variété qui aurait ajouté au mérite du livre, d'ailleurs d'un grand intérêt pour la géographie, et qui contient des détails curieux sur les mœurs des peuples. Le traducteur français y a joint un voyage à Iéso fait en 1792 par Laxmann, officier russe (1). E—s.

(1) Tandis que Guill.-Robert Broughton voyageait dans l'océan Pacifique, et rédigeait sa rela-

BROUSSIER (Jean-Baptiste), général français, naquit à Ville-sur-Saulx près Bar-sur-Ornain, le 10 mai 1766. Destiné à l'état ecclésiastique il acheva ses études au séminaire de Toul ; mais ayant embrassé avec ardeur la cause de la révolution, il s'enrôla vers la fin de 1791 dans le troisième bataillon des volontaires nationaux du département de la Meuse, et y fut nommé capitaine. Il fit en cette qualité les premières campagnes aux armées du Nord, sous Lafayette, Dumouriez et Beurnonville ; fut blessé grièvement au combat de Wavres (1794) ; devint chef de bataillon et se distingua encore en 1797, à l'armée de Sambre-et-Meuse par la défense d'un poste important où il fut atteint d'une balle au front. Étant passé peu de temps après à l'armée d'Italie, il donna de nouvelles preuves de valeur à Stepitza et à l'assaut du fort de la Chiusa près de Tarvis. Il y pénétra le premier et saisit de sa main le général ennemi qu'il fit prisonnier. Devenu chef de brigade il fut employé sous Duhesme à l'armée de Naples où il mit en fuite avec un faible corps une colonne tout entière de troupes napolitaines. Chargé de diriger une expédition dans les Apennins il s'empara de Benevente ; et se voyant environné d'une troupe nombreuse de paysans insurgés il les attira dans une embuscade et en fit un grand carnage sur les lieux mêmes où les Samnites avaient autrefois fait passer les Romains sous le joug des Fourches-Caudines. Le grade de général de brigade fut le prix de cet exploit ; et Broussier concourut en cette qualité à la conquête de Naples sous les ordres de Championnet qui avait en lui la plus entière confiance. Le général Excelmans était alors son aide-de-camp. Il battit plusieurs fois l'armée de Ruffo, et soumit toute la Pouille insurgée. Chargé de réduire Trani et Andria qui s'étaient soulevées contre les Français, il s'empara de cette dernière ville le 21 mars 1799, à la suite d'un assaut meurtrier et dans lequel il fut obligé de combattre de rue en rue les habitants qui s'étaient barricadés, et qui se défendaient dans leurs maisons avec le plus grand acharnement. Ce courageux dévouement leur coûta cher ; six mille de ces malheureux furent impitoyablement passés au fil de l'épée, et toute la ville devint la proie des flammes. La place de Trani, où beaucoup de marins et de soldats napolitains s'étaient réfugiés, fit une plus longue résistance ; mais soumise à la fin par la vigueur des attaques que dirigea Broussier, elle subit le même sort, et comme dans Andria tout y fut passé au fil de l'épée, tout y fut réduit en cendres ! C'est dans l'ouvrage de M. Botta qu'il faut lire le récit de ces affreux massacres. « Les cendres « de ces malheureuses cités, dit cet « historien, déposeront, aux yeux de « la postérité, et du courage des Ita- « liens et de l'oubli de toute hu- « manité dans ces guerres cruel- « les... » Céglie et Carbonara qui essayèrent aussi de faire quelque résistance furent traitées avec la même barbarie ! Ce n'est pas pour d'aussi impitoyables rigueurs que Broussier se trouva ensuite compromis et poursuivi par ordre du Directoire exécutif. Dans ces terribles expéditions il n'avait fait sans doute que suivre les

tion, un autre Broughton (*Thomas Duer*) voyageait dans l'Inde et décrivait le caractère, les mœurs, les coutumes des Mahrattes, dans des *lettres* qui, imprimées à Londres en 1813, in-4°, fig., ont été traduites par Breton, sous ce titre : *Les Marattes*, Paris, 1816, 2 vol. in-18, fig.

V—ve.

ordres du général en chef. C'est pour crime de concussion qu'il fut traduit devant un conseil de guerre avec ce même général en chef Championnet, Bonamy et le conventionnel Bassal (*Voy.* ces noms, au Supp.). Mais la chute du gouvernement directorial reudit ces généraux à la liberté, et Broussier fut employé aussitôt après le 18 brumaire. Il suivit le premier consul dans sa brillante campagne de Marengo, et s'y fit remarquer notamment au passage de l'Adda par une brillante charge de cavalerie. Ayant continué de servir avec beaucoup de distinction en Italie, il fut nommé général de division en février 1804, et quelques mois après commandant de la Légion-d'Honneur. La confiance de l'empereur l'appela en 1807 à Paris, dont il eut pendant deux ans le commandement. En 1809, il retourna en Lombardie et y commanda sous les ordres du vice-roi une division dans la campagne que termina la paix de Vienne. Après avoir déployé autant de valeur que d'habileté dans cette longue marche des rives de l'Adige à celles du Danube, Broussier eut beaucoup de part à la victoire de Wagram. Il fit encore, en 1812, la campagne de Russie sous les ordres du prince Eugène, et se distingua particulièrement au combat d'Ostrowno et de Mohilow, puis aux batailles de la Moskowa et de Malojaroslawitz. Dans la désastreuse retraite qui termina cette funeste expédition, sa division fut une de celles qui se maintinrent les dernières; et elle soutint encore avec beaucoup de force le choc de l'armée russe à Krasnoy. Broussier fit avec non moins de distinction la campagne de Saxe en 1813, et il fut nommé aussitôt après commandant supérieur de la ville de Strasbourg et du fort de Kehl. C'est dans cet emploi que le trouva la restauration, en 1814. S'étant soumis au nouveau gouvernement, il fut nommé chevalier de St-Louis et commandant du département de la Meuse; mais il ne jouit pas long-temps de ces avantages, étant mort subitement le 13 déc. 1814, à Bar-le-Duc, d'une attaque d'apoplexie. M—D j.

BROWN (Georges, comte de), général russe, avait reçu le jour le 15 juin 1698 et fait ses études à Limerick en Irlande. Ne trouvant probablement aucun emploi dans sa patrie, parce qu'il professait le catholicisme, il la quitta de bonne heure, et servit d'abord dans les armées autrichiennes, puis dans les troupes de l'électeur palatin, qu'il quitta au bout de cinq ans pour entrer dans l'armée russe, où il fut admis avec le grade de lieutenant. Il avait alors trente-deux ans. Il en passa encore autant dans le service actif; et traversa successivement tous les grades. Peu de temps après son arrivée en Russie, il avait eu le bonheur d'étouffer un commencement d'émeute: ce fut l'origine de sa fortune. Il prit ensuite part aux campagnes du maréchal Munich contre les Othomans en 1737 et 1738, et s'y distingua par plusieurs faits d'armes; mais, ayant ensuite été détaché en Hongrie avec un corps de troupes, il fut fait prisonnier à Krozka et réduit à l'esclavage. Ayant été vendu successivement à quatre maîtres différents, il fut exposé deux jours de suite sur la place où l'on vendait les esclaves, attaché dos à dos et presque entièrement nu avec un autre prisonnier. Il était alors colonel, mais il se disait capitaine pour que sa rançon coûtât moins. Enfin, l'ambassadeur français à Con-

stantinople, auquel il eut le bonheur de faire connaître sa position, le racheta moyennant trois cents ducats. Mais bientôt le vendeur instruit de la fraude réclama très-vivement, et menaça d'employer la force afin de ravoir son captif : il fallut que l'ambassadeur fît intervenir le grand-vizir pour imposer silence au musulman. De Constantinople, Brown se rendit à St-Pétersbourg. Ayant eu l'adresse de découvrir un plan secret que combinait le divan, l'avis qu'il en donna lui valut l'épaulette de général-major. Il fut aussi prisonnier des Prussiens, pendant la guerre de sept ans, mais son intrépidité et sa présence d'esprit le sauvèrent. Malheureusement les blessures dont il fut couvert en cette occasion le mirent hors d'état de reparaître à l'armée. Pierre III le nomma cependant feld-maréchal; et, quand la guerre contre le Danemark fut déclarée, il lui confia le commandement en second de l'armée russe qu'il devait diriger en personne. Brown osa dire à l'autocrate que cette guerre était aussi impolitique qu'injuste. Pierre furieux lui commanda de quitter son service et l'empire. Le feld-maréchal allait obéir lorsque l'empereur revenant à de meilleurs sentiments le confirma dans ses dignités et, pour achever de lui faire oublier sa colère, le fit gouverneur de la Livonie. L'avènement de Catherine II au trône ne changea rien à la destinée de Brown. Déjà très-vieux il offrait un jour sa démission à l'impératrice : « M. le comte, lui répondit-elle, rien ne peut nous séparer que la mort. » Cet évènement que Brown voyait sans effroi et dont la pensée l'affligeait si peu que, depuis vingt ans, il avait fait faire sa bière qu'il visitait de temps à autre, et qu'il avait d'avance rédigé son testament qu'on lui relisait tous les ans; cet évènement se fit long-temps attendre : il n'eut lieu que le 18 sept. 1792. Brown était alors dans sa quatre-vingt-quinzième année; et il y en avait trente qu'il gouvernait la Livonie. Joseph II lui avait conféré le titre de comte de l'empire. P—ot.

BROWN (Guillaume-Laurent) naquit le 7 janvier 1755, à Utrecht, où il devint pasteur et directeur de la communauté anglicane. Le 14 février 1788, il remplaça à l'université, en qualité de professeur d'histoire ecclésiastique et de philosophie morale, Isbrand Van Hamelsveld, qui s'était jeté dans le parti patriotique. Il réunit à sa chaire, le 29 mars 1790, l'enseignement du droit naturel. S'il n'attira pas un grand nombre d'auditeurs, ce fut par des motifs étrangers à son mérite, probablement à cause de son origine anglaise, et parce qu'il remplaçait un homme populaire. Soit dégoût, soit raison politique, il quitta la Hollande à la fin de 1794, et se retira en Ecosse. Toutefois sa chaire ne fut déclarée vacante que le 29 mars 1796. Revenu dans le pays de ses pères, il enseigna la théologie pendant plusieurs années à Aberdeen. On connaît de lui : I. *Oratio de religionis et philosophiæ societate et concordia maxime salutari*, Utrecht, 1788, trad. en hollandais, *ibid.* même année. II. *Oratio de imaginatione, in vitæ institutione regenda*. Utrecht, 1790. III. *Essai sur l'égalité naturelle des hommes et sur les droits et les obligations qui en résultent*, inséré dans les *Verhandelingen*, etc. (Dissertations relatives à la religion naturelle et révélée publ. par la société de Teylor à Harlem; t. III, 1793, pag. 171-340). Une seconde édi-

tion augmentée et corrigée parut à Utrecht 1794. La même année on l'imprima à Londres en anglais : *An Essay on the natural equality*, etc. IV. *Sermons sur les signes des temps* (Math. XVI, 3), *prononcés* le 13 fév. 1793, en holland. Utrecht, 1793. Un discours sur l'existence de Dieu lui avait valu un prix. Mais cet écrit n'avait pu venir entre les mains de M. Jod. Heringa, qui, en 1825, inséra dans les *Annales de l'université d'Utrecht* une espèce d'histoire littéraire de ce corps savant. R—F—G.

BROWN (Mathieu), peintre anglais, né en Amérique vers 1760, vint jeune encore en Angleterre où il fut l'élève de West, alors reconnu pour le peintre d'histoire le plus habile que possédât la Grande-Bretagne. Admirateur passionné de son maître, il en contracta les défauts, et n'en eut pas les qualités. La connaissance profonde qu'il avait de la théorie de la peinture et la persévérance exemplaire avec laquelle il en étudia toutes les parties eussent mérité qu'il réussît plus complètement. Mais Bacon l'a dit : « L'amour enthousiaste de la poésie n'implique pas le talent poétique; » et parce que l'on aime la peinture on n'a pas le droit de s'écrier : « *Son pittor anch'io.* » Tel fut le sort de Brown : bien rarement il sut s'élever au-dessus de la médiocrité. En revanche, il eut le bonheur de plaire assez aux menus consommateurs de peintures ou d'arts pittoresques par un style et un faire justement à leur portée. Quelques-uns de ses tableaux eurent les honneurs de la gravure, et soit à cause du choix des sujets qui flattaient la vanité nationale, soit par la faiblesse même de la conception ou de l'exécution jouirent d'un succès populaire. De ce nombre fut son *lord Cornwallis recevant en otages les fils de Tippoo-Saïb*. Les critiques ne manquèrent pas au pauvre Brown; mais il s'en consolait en songeant que tous les hommes de génie ont eu leurs Zoïles, et il se remettait à peindre. Il exécuta un très-grand nombre de portraits; et beaucoup de personnes de haut rang posèrent tour-à-tour dans le vaste appartement qu'il occupa plusieurs années dans Cavendish-Square. Le roi George III, la princesse Charlotte et d'autres membres de la famille royale se firent peindre par Brown. Cette vogue lucrative n'eut pourtant qu'un temps; et, dans les dernières années de sa vie, Brown n'eut plus de commandes. Cherchant alors à s'entourer d'illusions, il se rappelait avec bonheur et cette multitude de grands de la terre que ses pinceaux avaient fait vivre sur la toile, et sa collaboration à la *Galerie de Shakspeare* de Boydell. On trouve en effet dans cette belle production nationale quelques bons morceaux de Brown. Toutefois ce qu'il a fait de mieux est incontestablement une *Résurrection* dans laquelle on admire avec surprise une grande pureté de dessin et un coloris vigoureux autant que vrai. Brown mourut le 1er juin 1831. On regrette qu'il n'ait pas écrit l'histoire de West. Personne mieux que lui ne connaissait la vie et les ouvrages de ce peintre célèbre. P—OT.

BROWN (Robert), agronome écossais, né au village d'East-Linton vers 1770, se livra d'abord à l'étude du droit et s'adonna ensuite exclusivement à l'agriculture avec les moyens de fortune que lui laissa son père. Il commença par se fixer à Wertfort qu'il bientôt il quitta pour

l'établissement de Markle. C'est là qu'en sa qualité de fermier, faisant toujours marcher la pratique de front avec la théorie, il améliora celle-ci par une foule de découvertes ou de remarques utiles. Les journaux d'agronomie et d'horticulture d'Edimbourg recherchèrent sa coopération, et ses écrits devinrent une autorité pour l'Europe agricole. Il mourut le 14 février 1831, à Drylawhill. On doit à Brown: I. *Tableau général de l'agriculture du district ouest du comté d'York*, 1799, in-8°. II. *Traité de l'économie rurale* (on rural affairs), 1811, 2 vol. in-8°. III. Un grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg* et dans le *Magasin du Fermier d'Edimbourg*. La plupart de ces morceaux ont eu les honneurs de la traduction, ou au moins de l'analyse raisonnée, dans les recueils allemands et français. On ne doit pas le confondre avec un autre Robert Brown, naturaliste qui vit encore et dont on a de belles monographies botaniques. P—OT.

BROWN (Thomas), philosophe écossais, successeur de Dugald-Stewart dans la chaire de philosophie morale de l'université d'Edimbourg, naquit le 9 janv. 1778, à Kirkmabreck, près d'Edimbourg. Il était le plus jeune des enfants de Samuel Brown, ministre de Kirkmabreck. Il perdit son père de très-bonne heure et resta confié aux soins d'une mère qui veilla avec la plus grande sollicitude sur son éducation, et pour laquelle il conserva toujours l'affection la plus tendre. Brown fut très-précoce : à un âge où la plupart des enfants ne connaissent pas même l'alphabet, il se plaisait dans la lecture des livres les plus sérieux. Un jour, une dame, en entrant chez sa mère, le trouva tenant sur ses genoux une grande Bible, et lui demanda en riant s'il voulait prêcher : « Non, répondit-il, je cherche seulement en quoi les évangélistes diffèrent : car ils ne sont pas tous d'accord sur la vie de Jésus-Christ. » Il n'avait pas encore cinq ans. Il fit ses premières études à Londres où le conduisit, dès l'âge de sept ans, son oncle maternel, le capitaine Smith, et où il resta jusqu'à la fin de 1792. A cette époque il revint dans sa patrie et il acheva son éducation à l'université d'Edimbourg. Cette université célèbre était alors dans tout son éclat et comptait au nombre de ses professeurs les Dugald-Stewart, les Robison, les Black et les Playfair. C'est en 1793, à l'âge de quinze ans, que Brown lut pour la première fois un ouvrage sur la science à laquelle il doit son illustration : c'était les *Eléments de la philosophie de l'esprit humain*, que venait de publier Dugald-Stewart. Cette lecture fit naître en lui un goût qu'il conserva toujours depuis, et elle détermina sa vocation. L'année suivante, il put entendre les leçons de l'auteur même de l'ouvrage qui l'avait si vivement intéressé, et il se fit tellement remarquer entre ses condisciples par son ardeur pour l'étude et par la solidité de son esprit, que l'illustre professeur lui accorda dès ce moment son amitié. Malgré son respect et son admiration pour son maître, Brown sentait déjà ce qui manquait à sa philosophie un peu vague et trop peu analytique. Il se hasarda même un jour à lui adresser, quoique avec une juste défiance, quelques observations sur un point de sa doctrine ; Stewart reconnut la justesse de ses objections, et lui avoua, avec une bonne foi digne d'un homme aussi supérieur, que

des critiques exactement semblables lui avaient déjà été adressées par le savant Prévost de Genève. En même temps qu'il suivait le cours de philosophie, le jeune Brown cultivait avec zèle toutes les autres parties de l'enseignement littéraire et scientifique, et il acquérait ainsi cette variété d'instruction qui devait le rendre propre à se distinguer également dans les genres les plus différents. — A l'âge de dix-huit ans, et pendant qu'il suivait encore les cours de l'université, il rédigea des *Observations* sur la *Zoonomie* de Darwin, ouvrage qui excitait alors l'attention de tout le monde littéraire. Cet écrit, composé dès 1796, ne put être publié qu'en 1798. C'est un ouvrage, dit Mackintosh (1), que n'a peut-être jamais égalé aucun auteur de cet âge. En effet, tous ceux qui rendirent compte de cet écrit lors de sa publication crurent que c'était l'œuvre d'un homme fait et d'un philosophe consommé. On y trouve non seulement la réfutation des erreurs de Darwin, mais aussi le germe de plusieurs idées originales que Brown développa depuis dans ses autres écrits. Vers la même époque (1796), il entra dans une *Société littéraire* qu'avaient formée les jeunes gens les plus distingués d'Edimbourg, et où ils s'exerçaient à l'envi sur les questions les plus élevées de la littérature, de la morale, de la politique et des sciences; et, l'année suivante, il fut un des fondateurs d'une société particulière qui se forma d'un démembrement de la première, sous le titre d'*Académie des sciences naturelles* (*Academy of physics*). Cette petite société comptait au nombre de ses membres plusieurs hommes qui devaient plus tard s'illustrer dans les carrières les plus différentes, tels que Brougham, Erskine, Horner, Jeffrey, Reddie, Leyden : c'est dans son sein que fut créé un journal qui depuis a obtenu une grande célébrité, et qui a exercé la plus heureuse influence sur toute la Grande-Bretagne : nous voulons parler de la *Revue d'Edimbourg*, à laquelle Brown coopéra quelque temps. — Brown s'était d'abord destiné au barreau, et dans ce but il avait commencé, dès 1796, à suivre les cours de droit; mais, reconnaissant bientôt que cette étude absorberait tous ses moments et ne lui laisserait pas le loisir de se livrer à ses goûts intellectuels, il l'abandonna au bout de deux ans, et se mit à étudier la médecine. Il prit le grade de docteur en 1803; la thèse qu'il soutint à cette occasion, *sur le Sommeil*, fut remarquée, et lui concilia la bienveillance du Dr. Grégory, médecin distingué, qui, quelques années après, se l'associa dans l'exercice de sa profession. Tout en s'adonnant à des études spéciales, Brown ne négligeait pas les lettres. Il avait appris les principales langues du continent et spécialement la langue allemande; il désirait surtout se mettre en état d'étudier la philosophie nouvelle qui commençait à prendre faveur en Allemagne, et il fut en effet un des premiers à la faire connaître à l'Ecosse : le deuxième numéro de la *Revue d'Edimbourg* renferme un article étendu de lui sur la *Philosophie de Kant*. Les nombreuses citations d'auteurs français que renferment ses *Leçons* prouvent en outre que la littérature de notre pays ne lui était pas moins familière que celle de sa patrie. Il avait aussi cultivé avec ardeur la

(1) *Hist. de la philosophie morale*, p. 371 de la trad. française de M. Poret.

poésie, pour laquelle il avait un goût dominant; et, peu de mois après avoir pris le grade de docteur, il put donner au public deux volumes de pièces de divers genres. — C'est en 1804 que Th. Brown commença à se faire connaître comme philosophe. A l'occasion d'une discussion qu'avait provoquée un passage de l'*Essai sur la chaleur* du savant Leslie, passage où la doctrine de Hume sur la causalité était mentionnée avec éloge, Brown entreprit de défendre une doctrine qui était alors frappée en Ecosse d'une espèce de réprobation. Dans ce but, il publia un *Examen de la théorie de Hume sur la relation de cause et d'effet*. Sans adopter le scepticisme de Hume, et tout en reconnaissant que sa théorie pouvait renfermer quelques erreurs, il montra qu'elle était loin d'offrir de graves dangers, et qu'elle ne pouvait nullement ébranler, comme on le prétendait, les fondements de la religion et de la morale. Cet écrit eût un grand succès : dès l'année 1806, il obtint une seconde édition; quelques années plus tard, en 1818, l'auteur le refondit en entier, le compléta, et le publia pour la troisième fois, sous le titre nouveau de *Recherche sur la relation de cause et effet*. Quelques critiques accusent cet essai de manquer de profondeur; d'autres au contraire le regardent comme le chef-d'œuvre de l'auteur. « C'est, dit le biographe de Brown, le Dr. David Welsh, un des ouvrages de philosophie les plus élégants et les plus profonds qui aient été écrits dans les temps modernes. » Mackintosh (2) le considère comme le plus beau modèle de discussion philosophique qui ait été offert depuis Berkeley et Hume. — Quoique Brown se fût fait recevoir médecin, et qu'il obtînt dans l'exercice de cette profession d'assez grands succès, son goût et ses dispositions naturelles le portaient de préférence vers la culture des lettres et des sciences. Dès 1799, il avait été proposé pour une chaire de rhétorique à l'université d'Edimbourg; mais des intrigues qui avaient pour but de réserver aux membres du clergé le monopole des chaires de l'université, l'empêchèrent de réussir. Quelques années plus tard, on le proposa encore pour une chaire de logique, mais sans obtenir plus de succès. Ce fut à Dugald-Stewart qu'il dut d'avoir enfin accès dans l'université. Pendant les années 1808 et 1809, ce célèbre professeur se sentant affaibli par l'âge eut besoin de se faire suppléer, et il choisit Brown comme le plus capable de le remplacer. Celui-ci s'acquitta de cette tâche difficile d'une manière si brillante et si heureuse qu'il ne fut plus possible de s'opposer à son admission. Au mois de mai 1810 il fut nommé définitivement adjoint du professeur de philosophie morale, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. Brown soutint dignement l'honneur d'une chaire qu'avaient illustrée ses deux prédécesseurs, Adam Ferguson et Dugald-Stewart, et, pendant dix ans qu'il l'occupa, on vit non seulement la jeunesse studieuse de l'Ecosse, mais des hommes du monde et des professeurs distingués, se presser pour entendre sa parole éloquente. Ses premières années d'exercice furent tout entières consacrées à son enseignement. C'est dans cette période qu'il rédigea les leçons qui ont été imprimées après sa mort et qui forment son principal titre philosophique. Mais au bout de quelque temps,

(2) *Hist. de la philosophie morale*, p. 372, de la trad. française.

devenu entièrement maître de son sujet, il put se livrer à quelques distractions littéraires, et il revint à la poésie. En 1814, il acheva un poëme qu'il avait commencé depuis plusieurs années, le *Paradis des Coquettes*, qui paraît être le plus solide fondement de sa réputation poétique. Ayant fait paraître ce poëme à Londres, sans se nommer, il n'en eut que plus de plaisir à jouir du succès qu'il obtint. Il publia successivement plusieurs autres petits poëmes, savoir : le *Voyageur en Norwège* (*The Wanderer in Norway*), dans l'hiver de 1815, le *Berceau du printemps* (*The Bower of spring*), dans l'automne de 1816, et enfin *Agnès*, en 1818. (Toutes ses poésies, y compris celles qu'il avait publiées en 1803, ont été après sa mort réunies en 4 vol. in-8°, sous ce titre : *The poetical Works, of Dr. Th. Brown.* Edimb.) — Après ces excursions, Brown revint à ses travaux philosophiques. En 1819, il rédigea ses *Esquisses de la Physiologie de l'esprit humain*, qui devaient renfermer la substance de ses leçons, et où les matières devaient être présentées dans leur ensemble. Il s'en occupa avec beaucoup d'ardeur pendant toute cette année, et réussit à mettre l'ouvrage à fin; mais durant l'impression il sentit sa santé décliner, et ayant voulu, par un excès de zèle, continuer son enseignement, il rendit son mal incurable. Lorsqu'il étudiait et qu'il composait, la circulation du sang acquérait chez lui une telle activité que le pouls marquait trente pulsations par minute de plus que dans son état habituel. D'après le conseil des médecins, qui pensaient que le climat de l'Ecosse pouvait lui être contraire, il se rendit à Londres, d'où on le transporta à Brompton; mais il n'obtint de ce changement qu'un soulagement momentané, et il succomba au bout de peu de mois, le 20 avril 1820, à l'âge de 42 ans. Brown fut ainsi enlevé au milieu de ses travaux et de ses succès, et lorsque son talent, à peine arrivé à sa maturité, faisait espérer qu'il rendrait les plus grands services à la philosophie, en même temps qu'il ajouterait à sa réputation littéraire. Quand la mort vint le surprendre, ses principaux ouvrages de philosophie, quoique déjà rédigés, n'étaient pas encore publiés. L'impression de ses *Esquisses de la Physiologie de l'esprit humain*, qui avait été commencée de son vivant et par lui-même, fut achevée par David Welsh, son disciple et son ami (1 vol. in-8°, Edimbourg, 1820). Ses *Leçons sur la Philosophie de l'esprit humain*, au nombre de cent, furent imprimées d'après ses manuscrits, et telles qu'elles avaient été prononcées. Cette importante publication fut commencée par John Stewart, qui avait été chargé de remplacer Brown dans son cours pendant sa maladie; et, après le décès de J. Stewart, qui mourut pendant l'impression, elle fut achevée par Edward Milroy. L'ouvrage parut à Edimbourg en 1822; il forme 4 volumes in-8°. On en fit dès 1824 une seconde édition, également en 4 volumes in-8°, et depuis il a été fréquemment réimprimé. David Welsh en donna quelques années plus tard, en 1830, une édition corrigée et perfectionnée, en tête de laquelle il mit une intéressante *Notice sur l'auteur* Cette édition en un seul vol. in-8°, compacte, à deux colonnes, est stéréotype, et il en a été déjà fait plusieurs tirages. **Les *Le-***

çons de Th. Brown obtinrent un succès vraiment extraordinaire pour ce genre d'ouvrage. Dans l'espace de douze ans il en parut huit éditions (la huitième, que nous avons sous les yeux, est de 1834); et la doctrine de l'auteur se répandit rapidement en Ecosse, dans toutes les parties de la Grande-Bretagne et jusqu'en Amérique, où un abrégé de ses leçons sert de base à l'enseignement dans presque toutes les écoles. Outre les ouvrages qu'il laissa achevés, Brown avait eu en vue plusieurs travaux qu'il ne put mettre à exécution : il voulait publier, après sa *Physiologie de l'esprit*, des *Essais de morale* (*Ethical Essays*), puis une *Théorie de la vertu*, une *Théorie de la beauté*, et un ouvrage sur la *Philosophie des recherches naturelles*. c'est-à-dire sur la méthode. Il est fort à regretter qu'il n'ait pu exécuter ces travaux; mais on peut jusqu'à un certain point suppléer à cette perte par la lecture de ses *Leçons de philosophie*, où tous ces sujets se trouvent traités avec une étendue suffisante pour faire connaître les idées fondamentales de l'auteur (3). Il voulait en outre professer un cours d'*Economie politique* qui aurait été le complément de ses leçons; il y renvoie même à la fin de son cours (4). Il avait aussi commencé un *Essai sur la chaleur*, dont on n'a retrouvé que des fragments peu importants. — La mort de Brown excita de vifs regrets. On aimait en lui non-seulement l'auteur, mais l'homme. Son caractère avait beaucoup de charmes par un rare privilège, dit Mackintosh (5), une extrême culture intellectuelle n'étouffait pas en lui une sensibilité exquise et une brillante imagination. Aussi cultiva-t-il avec succès les lettres en même temps que les sciences, et pendant que son esprit parcourait, d'un rapide et facile essor, les hautes régions de la philosophie et de la poésie, son cœur restait attaché au foyer domestique; il mettait tout son bonheur à payer les tendres soins d'une mère, en entourant d'une affection pieuse le repos de sa vieillesse. David Welsh fait également le plus bel éloge de ses qualités personnelles, et le présente comme un modèle de toutes les vertus. — Le style de Brown est extrêmement brillant et fleuri; mais il a, dans ses *Leçons* du moins, des défauts qui tiennent à la nature même de l'improvisation, et que l'on excusera facilement dans des leçons qui furent imprimées exactement telles que le professeur les avait prononcées, et sans qu'il pût les réviser. Il manque souvent de précision; il est quelquefois diffus, déclamatoire même, et l'idée principale semble se perdre au milieu des développements; il est en outre surchargé de citations de poëtes. Il est à croire que si Brown eût vécu, et qu'il eût publié lui-même ses *Leçons*, il les aurait dégagées de cet appareil déclamatoire du discours improvisé, et leur aurait donné les formes plus rigoureuses d'une discussion savante et profonde dont elles ont toute la réalité. Ses poésies ne manquent pas de mérite; on y retrouve la sensibilité et l'imagination

(3) Les *Esssais de morale* peuvent être suppléées par les leçons 73 à 100 qui roulent sur la morale; la *Théorie de la beauté*, par les leçons 53 à 59 où ce sujet est traité avec beaucoup d'étendue; la *Philosophie des recherches scientifiques* par les leçons 5 à 9 qui portent précisément ce titre.

(4) *Voy.* Leçon C, pag. 675 de l'éd. en un volume.

(5) Matkintosh; *Histoire des sciences morales*, pages 374 et 375.

de l'auteur; mais le plus souvent il y exprime des pensées purement métaphysiques, ou des sentiments trop intimes et réservés à un trop petit nombre d'âmes. Au jugement même de M. Erskine, son ami, ses poèmes touchent une corde trop délicate pour obtenir la sympathie universelle; ils sont dans une langue inconnue à la plupart des lecteurs. Aussi n'eurent-ils pas un aussi grand succès que ses ouvrages en prose. On ne pouvait se persuader, d'ailleurs, qu'un profond métaphysicien pût être aussi un grand poète.—Mais c'est la philosophie de Brown qui doit surtout nous occuper ici. Pour la faire connaître, nous présenterons d'abord une rapide esquisse de ses *Leçons* qui ne sont nullement connues en France; puis nous ferons remarquer les principaux caractères par lesquels sa doctrine se distingue de celle des autres Ecossais. Dans une Introduction fort étendue, l'auteur fait connaître l'objet, la division et les avantages de la philosophie, ainsi que la méthode dont elle doit se servir; il divise cette science en quatre parties : physiologie de l'esprit humain (ou psychologie), morale, politique et théologie naturelle; cependant il ne traite pas de la politique. Il veut que l'on emploie dans la philosophie de l'esprit humain la même méthode que dans les sciences naturelles : car, dans le monde intellectuel comme dans le monde physique, il ne s'agit jamais que d'observer soit les différentes parties dont se compose un tout complexe, soit les phénomènes qui se succèdent régulièrement et auxquels on donne en conséquence les noms de causes et d'effets (Ire à Xe leçon). Puis, entrant dans l'étude de l'esprit humain, il traite d'abord de ce qu'il y a de commun à tous les phénomènes psychologiques, savoir de la personnalité attestée par la conscience, et de l'identité mentale révélée par la mémoire (XIe et XVe leç.); il propose ensuite une classification de tous les faits qu'on peut observer dans l'esprit humain. Tous sont ou des *états externes*, des modifications de l'ame provenant de causes physiques, ou des *états internes*, des modifications provenant de causes tout intérieures. La première classe comprend tout ce qu'on rapporte ordinairement aux sens; la seconde se subdivise en deux grandes branches, phénomènes intellectuels, phénomènes moraux, et comprend tout ce qu'on désigne vulgairement sous les dénominations d'esprit et de cœur (XVIe et XVIIe leç.). On est étonné de ne pas trouver dans cette division une section spéciale pour les phénomènes de la volonté. I. *Sens*. Dans l'analyse de la sensibilité physique, l'auteur explique d'une manière souvent neuve et presque toujours satisfaisante les connaissances dues à chaque sens; toutes les qualités des corps ne sont pour lui que des causes de nos sensations. Il critique sévèrement la théorie de la *perception externe* de Reid, ainsi que sa prétendue réfutation de l'idéalisme moderne (XVIIIe à XXXIe leç.). II. *Intelligence*. Dans l'analyse de l'intelligence, il ne reconnaît que deux classes de phénomènes : l'association des idées, et la conception des rapports : il nomme la première *suggestion simple*, et la deuxième *suggestion relative*. Il s'étend beaucoup sur ces deux sortes de suggestions, et il explique par la première la conception, la mémoire, l'imagination et l'habitude; par la seconde le jugement, le raisonnement, l'abstraction, dont on

fait ordinairement autant de facultés spéciales (XXXIIe à LIe leçon). III. *Emotions*. Dans l'analyse des sentiments qu'il nomme émotions, il en distingue d'abord trois grandes classes, selon que l'objet qui nous affecte est présent, ou passé ou futur : d'où les émotions qu'il nomme *immédiates*, *rétrospectives* et *prospectives;* il subdivise en outre chacune de ces trois classes selon que les sentiments impliquent ou n'impliquent pas quelque idée morale. Parmi les sentiments immédiats qui n'impliquent pas d'idée morale, il range la joie ou la gaîté et la tristesse, l'étonnement, les affections qu'excitent le beau, le sublime, le ridicule; au nombre de ceux qui supposent quelque idée morale sont les sentiments que font naître le vice ou la vertu, puis l'amour et la haine, la sympathie et la pitié, l'orgueil, l'humilité, etc. Les sentiments rétrospectifs renferment le ressentiment, la colère et la reconnaissance, qui se rapportent à nos semblables; le regret, le repentir, le remords ou la satisfaction, tous sentiments qui se rapportent à nos propres actions. Les sentiments prospectifs sont tous nos désirs et toutes nos craintes : amour de la vie, amour du plaisir et du bonheur, désir de société, de science, de pouvoir, de richesse, d'affection, de gloire, etc. (LIIe à LXXIIe leç.). Après avoir ainsi analysé les trois facultés qu'il reconnaît dans l'homme de la manière la plus complète et la plus lumineuse, Brown passe à la morale, dans laquelle il fait entrer la théologie naturelle. Comme ces deux parties de ses leçons offrent moins d'idées neuves et originales que les précédentes, nous entrerons dans moins de détails. On trouve dans sa morale une exposition complète et un examen approfondi des principaux systèmes proposés par les philosophes modernes, et particulièrement par les philosophes de son pays, par Clarke, Wollaston, Hume, Smith, Hutcheson, Paley, sur la grande question du fondement de nos devoirs (LXXIIIe à LXXXIIe leç.); mais il ne se borne pas à ces spéculations toutes théoriques, et il enseigne dans le plus grand ordre et avec le plus grand développement les devoirs de l'homme envers ses semblables, envers lui-même et envers Dieu (LXXXIIIe à C^e leç.). C'est en traitant de ces derniers devoirs qu'il est conduit à la démonstration de l'existence et des attributs de Dieu. Il est à regretter que chez lui, comme chez la plupart de ses compatriotes qui ont écrit sur la morale, la science qui par la dignité de son objet mériterait d'occuper la place la plus honorable, la théologie naturelle, ne soit pour ainsi dire qu'un hors-d'œuvre, ou du moins qu'elle se trouve enclavée dans une autre science, dans la morale, et qu'elle n'ait point une place qui lui soit propre. — La philosophie de Brown, comme l'a dit Mackintosh, est une révolte ouverte contre l'autorité de ses maîtres, particulièrement contre les doctrines de Reid. Par un singulier concours de circonstances, c'est précisément à l'époque où les doctrines de l'école dite *écossaise* venaient d'être importées en France et étaient professées avec succès par M. Royer-Collard et par ses disciples, que l'on commençait à sentir en Ecosse le faible et l'insuffisance de ces doctrines. Brown blâmait surtout ses prédécesseurs, et Reid en particulier, d'avoir multiplié les premiers principes jusqu'à l'extravagance et au

ridicule (6). Cet excès lui paraissait contraire à une saine philosophie : car philosopher, c'est ramener les faits au plus petit nombre de causes possibles, ce n'est que simplifier avec circonspection. Il accuse aussi Reid de s'être laissé entraîner par une étrange illusion quand il crut avoir découvert que tous les philosophes s'étaient trompés sur la nature des idées, et en avaient fait des entités, des êtres réels; selon lui, le professeur de Glasgow a pris pour une opinion métaphysique des philosophes ce qui n'était chez eux, chez les modernes du moins, qu'un moyen d'expliquer leur pensée, qu'une expression métaphorique (7); en cela Brown est d'accord avec Priestley et avec Mackintosh (8). Il n'est pas plus satisfait de la théorie de la *Perception* de Reid, et il explique la connaissance des corps, non pas, comme lui, par une faculté spéciale, par une sorte d'instinct, mais par la conception de causes de nos sensations et par l'association qui s'établit entre les notions que fournissent les différents sens. Il cherche à réhabiliter Hume, contre lequel Reid avait dirigé tous ses efforts. On a vu dans ce qui précède qu'il avait écrit un ouvrage spécial pour défendre l'opinion de ce philosophe sur la relation de la cause à l'effet : il y soutenait que le rapport de cause et d'effet se réduit pour nous à une succession constante; il reproduit la même doctrine dans ses *Leçons* (9). Il pensait en outre que, sur la question de l'existence des corps, il n'y a pas entre Reid et Hume autant d'opposition qu'on le croyait communément. Mackintosh lui disait, dans une conversation qu'il avait un jour avec lui, en 1812, que ces deux philosophes lui semblaient différer de la gage plus que d'opinion: « Oui, répondit Brown, Reid crie à tue-tête que nous sommes forcés de croire au monde extérieur; mais il ajoute à l'oreille que nous ne pouvons donner la raison de cette croyance. Hume ne crie pas moins fort que cette notion est inexplicable; mais il murmure tout bas : J'avoue que je ne puis m'en débarrasser (10). » Brown a aussi sur la conscience ou sens intime des idées qui nous paraissent beaucoup plus saines que celles de la plupart des métaphysiciens: il n'en fait pas une faculté spéciale, distincte des phénomènes de l'âme; mais il montre qu'elle n'est autre chose que cette propriété que possèdent en commun tous les phénomènes d'affecter l'âme, de l'avertir de leur présence, et qu'ainsi, en faire une faculté à part, c'est réaliser une abstraction (11). Une des questions dont Brown s'est le plus occupé, c'est celle de l'association des idées. Il réduit de beaucoup le nombre des principes d'association qu'avaient admis ses devanciers; puis, avec le secours de cette loi de notre nature, il explique de la manière la plus satisfaisante une foule de faits pour lesquels on admet vulgairement plusieurs facultés distinctes (12). Dans cette partie de son enseignement, il substitue à l'expression dès long-temps reçue d'*association* celle de *suggestion*, sans qu'on voie une grande nécessité à ce changement de nom. Le premier en Ecosse il sentit la nécessité d'admettre une

(6) Voy. Brown, XIII[e] leçon, p. 79 de l'édit. en un vol.
(7) Leçons XXV[e] et suiv.
(8) *Histoire de la phil. morale*, p. 383.
(9) Voy. VI[e] et VII[e] Leçon.

(10) Mackintosh, *Histoire de la philos. mor.*, p. 385. Brown a exprimé textuellement la même idée dans sa XXVIII[e] Leçon, p. 177, 1[re] col. de l'éd. en un vol.
(11) Voyez XI[e] Leçon.
(12) Voyez Leçons XXXIV[e] et suivantes.

faculté spéciale pour expliquer ces idées de rapport qui ont si fort égaré la plupart des métaphysiciens ; sa doctrine à cet égard s'accorde parfaitement avec celle d'un de nos plus illustres professeurs, de M. Laromiguière. Il donne à cette faculté de concevoir les rapports le nom, assez impropre d'ailleurs, de *suggestion relative*. (Voy. Leç. XLV à LI.) Dans la psychologie morale, il a poussé beaucoup plus loin qu'on ne l'avait fait avant lui l'analyse des sentiments ou *émotions*, comme on a pu le voir par l'esquisse que nous avons présentée de sa théorie sur ce sujet (13). Dans la morale pratique, il est d'accord avec la plupart de ses compatriotes pour reconnaître que non-seulement le sentiment du devoir mais toutes les affections sociales sont absolument désintéressées, et que l'on ne peut expliquer tout l'homme par l'égoïsme. Il pense néanmoins qu'il y a dans la nature une telle harmonie entre le vrai et l'utile, que l'utilité, non pas l'intérêt personnel, mais la tendance utile des actions, peut servir de criterium à la moralité, quoiqu'elle en soit essentiellement distincte. « L'utilité et la vertu sont tellement liées, dit-il, qu'il n'est peut-être pas une seule action, généralement reconnue pour vertueuse, que tous les hommes ne dussent imiter dans l'intérêt commun en des circonstances semblables. » Sans vouloir affaiblir en rien la force des émotions du cœur, il cherche à expliquer la sympathie et les affections par le principe de l'association. Quant à la conscience morale, il pense qu'elle échappe à toute explication de ce genre, et que c'est une faculté vraiment primitive, que c'est une manière particulière de sentir qui correspond à la bonté morale des actions comme le goût est une manière de sentir qui correspond à la beauté (14).—En résumé, Brown nous paraît avoir réformé sur plusieurs points, et continué heureusement sur beaucoup d'autres, la philosophie écossaise. Sans affirmer, comme ses apologistes enthousiastes, que c'est le premier métaphysicien des temps modernes (15), et sans lui sacrifier la réputation de ses maîtres, il nous sera permis de croire que c'est le juger avec une sévérité excessive que de ne voir en lui, comme le fait M. Cousin, qu'*un disciple infidèle* de Dugald-Stewart, qu'*un philosophe médiocre*, et de ne lui accorder d'autre mérite que celui d'être *un homme d'esprit* (16). Il nous semble au contraire que le mérite éminent de Brown, c'est d'avoir porté dans l'étude de l'esprit humain un esprit plus philosophique que ses devanciers. Reid, Kaimes, Dugald-Stewart, les deux premiers surtout, avaient recueilli avec soin et fidèlement décrit un grand nombre de phénomènes; mais ils l'avaient fait d'une manière purement empirique, sans chercher le plus souvent à réduire les faits à leurs plus simples éléments et sans les rattacher à des principes communs. Brown s'est proposé, d'un côté, de compléter une analyse qu'ils n'avaient fait qu'ébaucher, et, de l'autre, d'exécuter une synthèse ou une coordination systématique à laquelle il n'avaient pas songé, et faute de laquelle pourtant les faits restent épars, isolés, et accablent la mémoire sans éclairer la rai-

(13) Leçons LII[e] et suivantes.

(14) Voy. Leçons LXXIII et LXXXIV.

(15) Voy. D. Welsh, *Memoir of D[r] Brown*, en tête de l'édition stéréotype en un vol., p. 30.

(16) M. Cousin, *Préface des Rapports du physique et du moral* de Maine-Biran, p. xxv.

son. Or il nous semble avoir assez bien réussi dans cette double tâche. En effet, malgré l'état d'imperfection dans lequel nous est parvenu son ouvrage principal, ses *Leçons*, on y admire partout un talent d'analyse et en même temps un art d'enchaîner les faits et de les présenter dans leur ensemble et dans leur ordre de filiation qui le rendent réellement supérieur aux philosophes écossais qui l'ont précédé. Mais, en lui rendant cette justice, nous devons dire aussi que, s'il a pu surpasser ses prédécesseurs, c'est à leurs travaux mêmes qu'il le doit. S'il paraît plus grand qu'eux, ce n'est, selon l'ingénieuse expression de Pascal, que parce qu'il est monté sur leurs épaules. En effet la synthèse qu'il a tentée n'a quelque valeur que parce que l'analyse qui l'avait préparée avait été sinon complète, au moins suffisamment exacte. Peut-être, au reste, l'auteur de cet article, en jugeant Brown d'une manière si favorable, est-il coupable de quelque partialité; car, en lisant ses leçons, il lui est arrivé bien des fois de trouver avec étonnement entre les idées de ce philosophe et les siennes propres la plus singulière analogie; et l'on sait que l'analogie des opinions n'est pas moins puissante que la conformité des caractères pour engendrer l'amitié. — La vie de Brown a été écrite en 1825 par le révérend David Welsh, alors ministre de S.-David, à Glasgow, aujourd'hui professeur d'histoire ecclésiastique à Edimbourg, sous ce titre : *An Account of the life and writings of Thomas Brown, M.-D.*, Edimbourg, 1825, in-8°; on trouve dans cet ouvrage, avec d'intéressants détails sur la vie, les écrits et le caractère moral de Brown, une esquisse et une appréciation de sa doctrine, ainsi qu'un résumé des idées nouvelles qu'il a ajoutées à la philosophie de l'esprit humain. Le même auteur a mis en tête de l'édition stéréotype des *Leçons* publiée à Edimbourg en 1830 (1 vol. in-8°) une notice abrégée de son grand ouvrage. Mackintosh, dans son *Discours sur l'histoire de la philosophie morale*, a consacré une assez grande place à Thomas Brown, avec lequel il avait été étroitement lié et pour la personne duquel il paraît avoir eu une affection toute particulière; il fait le plus grand cas de ses vues philosophiques, et cherche à trouver dans cet auteur la confirmation de ses propres opinions sur la théorie de la morale (17). — Il est à désirer que les écrits d'un homme qui a joué un rôle si important dans le mouvement philosophique dont l'Ecosse fut le théâtre pendant un demi-siècle, et qui d'ailleurs est un des écrivains les plus distingués de cette intéressante nation, puissent bientôt passer dans notre langue, et se répandre dans notre pays où ils sont encore presque entièrement inconnus. Cette traduction complèterait la série des philosophes écossais qui ont tous été accueillis en France avec la plus grande faveur; elle permettrait en outre de faire faire de nouveaux pas à l'enseignement, et de dissiper certains préjugés qui se sont établis dans nos écoles à la faveur du crédit, si bien fondé d'ailleurs, dont jouissent auprès de nous les noms du Dr Reid et de l'illustre professeur qui a importé sa doctrine en France. B—L—T.

BROWNE (Guillaume-George), voyageur, né à Londres, le 25 juillet 1768, fit ses études à Oxford, et suivit des cours de mathématiques, de botanique, de mi-

(17) *Histoire de la phil. mor.*, p. 370 et suivantes de la trad. franç. de M. Poret.

néralogie et de chimie. Cependant cette occupation n'absorbait pas tout son temps, car il faisait réimprimer des livres de politique et y ajoutait des préfaces. Il donna ainsi une édition du traité de Buchanan, *de Jure regni apud Scotos*. Il projeta même de publier en format élégant un recueil des meilleurs traités sur le gouvernement, et d'y joindre une introduction et des notes; mais de nouvelles pensées lui firent abandonner ce dessein. Depuis long-temps, la lecture des relations de voyage lui avait inspiré le desir de visiter les contrées où se sont passés les évènements racontés par les anciens historiens, lorsque l'apparition du voyage de Bruce, et du premier volume des *Mémoires de la société africaine*, lui suggéra l'idée de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. En conséquence, il partit d'Angleterre vers la fin de 1791, et débarqua, le 10 janvier 1792, dans le port d'Alexandrie. Après un séjour de près de deux mois dans cette ville, il voulut aller reconnaître l'emplacement du temple de Jupiter-Ammon; suivit d'abord la côte maritime, puis se dirigea au sud vers l'oasis de Siouah. La vue d'un très-antique monument d'architecture égyptienne lui fit conjecturer qu'il avait trouvé le sanctuaire qu'il cherchait: néanmoins il n'osait pas l'affirmer; les voyageurs qui l'ont suivi ont confirmé sa supposition. Quoique le fanatisme et la superstition des habitants lui eussent fait courir des dangers, il essaya de s'avancer vers le sud-ouest. N'ayant rien trouvé qui répondît à l'objet de ses recherches, il reprit le chemin d'Alexandrie où il rentra le 2 avril. Sa santé avait beaucoup souffert de cette excursion. Un mois de repos lui rendit ses forces; il vit Rosette, Damiette, les lacs de Natron à l'ouest du Nil, les couvents des Coptes, et entra au Caire le 16 mai. Il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur, de même qu'à Alexandrie, à l'étude de la langue arabe et des mœurs orientales; le 10 septembre, il s'embarqua sur le Nil pour se diriger vers l'Abyssinie. Obligé de s'arrêter à Assouan, à cause de la guerre qui avait éclaté entre les Mamelouks de la Haute-Egypte et le cachef d'Ibrim en Nubie, il redescendit le Nil jusqu'à Kené, puis traversa le désert jusqu'à Cosséir sur la mer Rouge, et admira sur sa route les carrières d'où les anciens Égyptiens avaient extrait les matériaux de leurs immenses monuments. Retourné au Caire, au mois de décembre, il visita le lac Mœris et les pyramides, et, au printemps de 1793, le mont Sinaï et Suez. Toujours dominé par son dessein d'aller en Abyssinie, où il ne pouvait, à cause de l'état de trouble des contrées voisines, arriver par le chemin ordinaire, Browne prit le parti de se joindre à la caravane du Dar-Four. Le 2 avril, à l'époque de la plus grande chaleur, il s'embarqua sur le Nil. A Siout il se procura des chameaux, et, le 25 mai, il partit avec la caravane; elle suivit en partie le même chemin que Poncet, voyageur français (*Voy.* PONCET, tom. XXXV), elle traversa des déserts, l'oasis d'El khardjé, puis celui de Sélimé; et, le 23 juillet, elle atteignit l'Ouadi Masrouk, première source située dans le Dar-Four. L'abondance des pluies et les ravages des fourmis blanches contraignirent les gens de la caravane d'aller loger au village de Soueïni. Tous les marchands étrangers et même les indigènes sont obligés, à leur arrivée, de s'y arrêter et d'y attendre la permission du sultan pour aller plus loin. Browne

qui n'avait rien de commun avec les commerçants, et qui était regardé par ceux de la caravane comme l'étranger du roi, demanda au mélik ou gouverneur la faculté de poursuivre sa route, offrant de payer les droits qu'on exigeait de lui pour son bagage. Mais il avait été desservi auprès du prince par un homme du Caire qui l'accompagnait, et qu'on lui avait recommandé pour les affaires qu'il pourrait avoir à traiter au Dar-Four, où tout le commerce se fait par échanges. Ce perfide engagea un de ses camarades, demeurant à Soueïni, à se rendre auprès du roi pour l'avertir que Browne était un franc, un infidèle, qui venait dans le pays avec de mauvais desseins, et qu'il serait à propos de se tenir en garde contre lui; il fit en même temps insinuer au monarque qu'il ne convenait pas que cet étranger fût admis en sa présence, ni même qu'il restât en liberté, mais qu'il fallait charger quelqu'un de veiller sur sa conduite, afin de prévenir ses intentions dangereuses; et il ajouta à ce rapport toutes sortes de faussetés. Bientôt son émissaire revint avec une lettre du roi qui ordonnait de laisser partir Browne pour Cobbé, la capitale, où il devait demeurer, jusqu'à ce qu'il eût reçu l'ordre de se présenter devant le monarque. Browne soupçonna bien quelque perfidie, et néanmoins ne put deviner par qui elle avait été tramée. Il entra, le 7 août, dans Cobbé. Tous les gens qu'il avait connus en Égypte et pendant le voyage, et qui auraient pu lui rendre service, se dispersèrent; les indigènes, qui le regardaient comme un infidèle dont la couleur même était un signe de maladie et de la réprobation divine, répugnaient à communiquer avec lui. Ses inquiétudes lui occasionèrent bientôt une fièvre violente qui le réduisit à l'extrémité. Au bout d'un mois, se sentant mieux, il obtint la permission d'aller à El Fascher où se trouvait le roi; la cessation des pluies lui rendit momentanément la santé. Revenu à Cobbé, l'on s'accoutuma un peu à sa vue. Enfin, dans l'été de 1794, retourné à El Fascher il vit le roi, lui offrit des présents, et sollicita vainement la permission de quitter le pays; elle ne lui fut accordée qu'en 1796. Durant ce long séjour, on lui avait pris la plus grande partie de ses effets, et on ne lui avait payé que le sixième de leur valeur: accablé d'ennui, il ne trouva d'autres moyens de se divertir que d'acheter deux lions pour les apprivoiser. Enfin, le 3 mars, il partit avec une caravane qui n'arriva qu'au bout de quatre mois à Siout; en décembre, il quitta le Caire, et en janvier 1797 un navire le conduisit à Jaffa; il visita Jérusalem et la Terre-Sainte, reprit la mer à St-Jean-d'Acre, débarqua à Seïde, parcourut le Kesrouan et les villes maritimes de la Syrie, traversa le Liban, vint à Alep, puis franchit le Taurus, prit sa route par Bostan, Kaïsarieh, Angora, Ismit, et, le 9 décembre, il arriva à Constantinople. Il revint par Vienne et Hambourg à Londres qu'il revit le 16 septembre 1798, après une absence de près de sept ans. Quoiqu'il eût perdu dans le Dar-Four et en Égypte beaucoup de papiers et de notes, il lui restait des matériaux suffisants pour rédiger une relation de ses voyages. Dès qu'elle eut vu le jour, il quitta de nouveau l'Angleterre, dans l'été de 1800, et alla par l'Allemagne à Trieste. Au printemps de l'année suivante, il s'embarqua pour Athènes, Smyrne et Constantinople, d'où il se rendit par terre à

Antioche, et ensuite à l'île de Chypre, et en Egypte. Il passa l'hiver de 1801 au Caire; et, au printemps de 1802, partit pour Salonique en Macédoine, visita le mont Athos, l'Albanie, les îles Ioniennes et Venise où il séjourna plusieurs mois. En 1803, il fit un voyage en Sicile que les troupes anglaises occupaient, puis aux îles de Lipari, et retourna en Angleterre, où il s'occupa de mettre en ordre ses notes; mais il s'aperçut bientôt qu'il lui serait difficile de jeter un jour nouveau sur des contrées si souvent décrites; et il abandonna ce travail. En 1805, il fit une excursion en Irlande. Cependant son inclination le ramenait toujours vers l'Orient. Voulant pénétrer dans le cœur de l'Asie centrale, il se mit en route dans l'été de 1812, et revit Constantinople et Smyrne. Il quitta cette dernière ville au printemps de 1813, et traversa l'Anatolie et l'Arménie jusqu'à Erzeroum; le 1er juin, il était à Tauris: la dernière lettre qu'on reçut de lui était du 16 juillet. Vers la fin de l'été, il se mit en route pour Teheran. Parvenu à quarante lieues de cette ville, il fut assassiné par une bande de brigands, sur les rives du Kizil-Ozoun. On fit des recherches pour retrouver son corps, et ses restes furent enterrés auprès de ceux de Jean Thévenot (*Voy.* ce nom, t. XLV). On a de Browne: *Travels in Africa, Egypt and Syria from the year* 1792 *to* 1798, Londres, 1799, in-4°, avec une vue du temple d'Ammon et des cartes du Dar-Four; la traduction française par Castera est intitulée: *Nouveau voyage dans la Haute et Basse-Egypte, la Syrie, le Dar-Four où aucun Européen n'avait pénétré*, etc., Paris, 1800, 2 vol. in-8°, avec les mêmes planches que l'original. Il en existe aussi des traductions en allemand et en hollandais. Browne a le premier porté ses pas dans un pays à peine connu de nom; il y a séjourné, et y a recueilli des matériaux précieux pour la géographie et l'ethnographie. Il avait auparavant découvert un canton célèbre dans l'antiquité, et parcouru des contrées où d'autres voyageurs l'avaient précédé; et, après être sorti du Dar-Four, il voyagea également dans des régions que des souvenirs de tous les genres rappellent à la mémoire des hommes. Il était instruit, il n'ignorait rien des usages et des mœurs des Orientaux: néanmoins sa relation est une des plus médiocres qu'il soit possible de lire; elle excite parfois la curiosité, mais n'inspire jamais d'intérêt pour le narrateur. Browne ne sait pas raconter ses aventures avec le talent dont étaient doués Mungo Park et Burckhardt. Ce dernier dit qu'Ali-Bey (*Voy* BADIA, LVII, p. 35) n'était qu'un pygmée en comparaison de Browne. Nous ne serons pas assez hardis pour contester cette assertion: mais si celui qui l'a énoncée eût aussi mal narré que Browne, il n'aurait certainement pas obtenu la réputation qui lui est à jamais acquise. Les Anglais qui, dans le recueil intitulé *Travels in various countries of the East* (Voyages dans divers pays de l'Orient), Londres, 1820, in-4°, ont donné des mémoires biographiques sur Browne, font un grand éloge de son savoir, et ils ajoutent: « Il manquait certainement de « goût, circonstance qui a diminué « son mérite comme littérateur, et a « nui à sa réputation en général. » Ils blâment ensuite le style de son livre, disant qu'il est affecté, ce qui formait un singulier contraste avec la simplicité des manières de l'auteur.

Sa relation n'obtint pas un grand succès daos sa patrie, et n'eut pas, comme beaocoop d'autres, les honneurs d'une seconde édition, car elle ne devint pas populaire. Browne était froid et réservé avec les étraogers, et de plus affligé de myopie, ce qui est fâcheux pour un homme domioé par le désir de voyager chez des peuples pen civilisés. Ses biographes n'accordent pas leurs éloges à uoe dissertation qui termine sa relatioo, et dans laquelle sa prévention pour les mœurs des Orientaux lui fait donner la préférence à ceux-ci snr les Européeos pour la sagesse, la morale et le bonheur. Browne a fait soivre son livre d'*Observations sur quelques passages des ouvrages de Savary et de Volney concernant l'Egypte, et sur quelques faits contenus dans la correspondance des officiers français qui ont accompagné Bonaparte en Egypte*. M. Castera accorde trop d'autorité à ces premières observations, en disant : « Nous désirons beau« coup qne le *citoyen* Volney réfute « ce qui le concerne daos ces obser« vations. » Et il s'exprime à pen près de même pour les secoodes. N'est-ce pas accorder one sorte de supériorité à Browne? et voici que Badia, après avoir réfuté un passage de ce dernier, continue ainsi: « Je suis « fâché de contredire M. Browne, « qui est un des voyageurs que j'es« time particnlièrement pour son « voyage an Dar-Four: j'aime à pen« ser qne ses descriptions de l'inté« rieur de l'Afrique ne contiendront « pas autaot d'inexactitudes qu'on « peut lui eo reprocher snr l'Egypte. » Toutefois Browoe passe pour judicieux et fidèle. Son *Voyage de Constantinople en Asie Mineure, fait en* 1802, se trouve dans le recueil cité plus haut; on y lit des particularités instrnctives. E—s.

BROWNIKOWSKI ou **BRONIKOWSKI** (Alexandre), d'Oppeln, romancier allemand, né à Dresde en 1783, fils d'un officier supérieur saxon. Peodaot sa jeunesse il entra au service de Prusse. Dans la garnison d'Erfurt, il cultiva avec plusieurs autres officiers la poésie, et contribua an recueil de pièces de vers qu'ils publièrent en 1804, sous le titre de *Présents dédicatoires d'amis à des amis*. A ces temps paisibles succédèrent bientôt des guerres qui ne permirent pas au jeune officier de suivre son goût pour les lettres. Dans l'invasion de la Prusse par l'armée de Napoléon en 1806, son régiment faisant partie de la garnison de Breslau fut fait prisoonier et conduit en France. Au lieu de retourner en Allemagne, lors de la paix, Brownikowski préféra rester à Paris. Il prit du service dans la grande armée, et le maréchal Victor l'attacha ensuite à son état-major. Il fut obligé alors de servir contre sa patrie, ou du moins contre les alliés du Nord. Après la rentrée des Bourboos en France et le licenciement de la garde impériale, Brownikowski, ayant obtenu son congé, alla en Pologne, et tirant parti de l'origine polonaise de sa famille, il obtint uo grade supérieur dans l'armée qne l'empereur de Russie organisait. Il était major dans les uhlans de la garde, lorsqu'en 1823, choqué de la rudesse du grand-duc Constantin, il prit son congé et se retira dans sa ville natale ponr s'y livrer à la carrière littéraire. Dès-lors il fit succéder, avec une fécoodité étonnante, un roman à un autre, après avoir prélndé en quelqne sorte à ces compositions par des contes et des nouvelles

insérés dans les journaux allemands. Plusieurs obtinrent du succès, ce furent surtout ceux dont le fonds était puisé dans les mœurs et l'histoire de la Pologne qu'il avait beaucoup étudiées. Aussi l'a-t-on appelé quelquefois le Walter-Scott de la Pologne. Sans avoir des caractères fortement esquissés ou des peintures vigoureusement tracées, plusieurs des romans de Brownikowski offrent de l'intérêt; ils sont écrits d'un style facile et coulant, mais souvent trop verbeux. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Casimir le Grand Piast*, nouvelle, Dresde, 1825, 2 vol. in 12. II. *Hippolyte Boratynski*, ibid., 1825-28, 4 vol.; traduit librement en français par J. Cohen, avec ce second titre : *La Pologne sous le règne de Sigismond Auguste*, Paris, 1828, 3 vol. in 12. III. *La Tour des Rats*, ibid. IV. *Le château sur la rivière de Wieprz*, ibid., 2 vol. V. *Le Cachot français*, aventure du XVIIe siècle, traduit en français par Loève-Weimars sous le titre de *Claire Hébert*, histoire du temps de Louis XIII, Paris, 1828, 2 vol. in-12. VI. *Olgierd et Olga*, ou *la Pologne au XIe siècle*, ibid., 1829, 4 vol. in-12; traduit en français par Loève-Weimars, sous le titre: *Le Serf*, Paris, 1830, 3 v. in-12. Cette série de romans porte aussi le titre de *Collection des œuvres de Bronikowski*. VII. *Histoire de la Pologne*, Dresde, 1827. L'histoire moderne y est traitée avec beaucoup moins de détails que l'histoire ancienne. L'auteur paraît avoir craint d'offenser le gouvernement russe. VIII. *Lui et Elle*, conte du temps moderne, Leipzig, 1827. IX. *Contes*, Leipzig, 1828, in-12. Ce volume contient *les Trois cousins et la soirée aux prophéties*, où l'auteur met en scène Scarron et ses contemporains. Depuis 1829 il avait commencé une nouvelle série de romans qui est devenue plus nombreuse que la précédente, puisqu'elle est composée de dix-sept volumes. L'ouvrage le plus important de cette série est : X. *La Pologne au XVIIe siècle* ou *Jean III Sobieski et sa cour*, Halberstadt, 1829-30, 5 vol. in-12. L'état social et politique de la Pologne à cette époque est peint avec vérité et intérêt. XI. *Beate, extrait d'une ancienne chronique sans titre*, Leipzig, 1832, 3 vol. in-12. C'est une composition bizarre où Brownikowski voulant tracer l'histoire romanesque d'une femme qui fut condamnée en Allemagne comme empoisonneuse, s'égare dans l'histoire de la révolution française. XII. *Stanislas Poniatowski*, épisode du XVIIIe siècle; traduit en français par Loève-Weimars, Paris, 1830, in-12. XIII. *Almanach pour les contes et nouvelles*, première année, Halberstadt, 1831, ouvrage également médiocre. Il semble en général, dans les derniers ouvrages de Brownikowski, que son imagination commençait à s'épuiser. XIV. *Les femmes Koniecpolskie*, Dresde, 1832-33, 3 vol. in-12. Ce sont les Cosaques zaporogues et leur insurrection que l'auteur a peints dans ce roman. Depuis 1830, il avait quitté Dresde pour s'établir en Prusse où il est mort au commencement de 1834. Les évènements politiques des dernières années l'avaient engagé à publier deux brochures : l'une intitulée *la Chute des Bourbons de la branche aînée, ses causes et ses effets*, Halberstadt, 1830, cah. 1 qui n'a pas été continué, puis *Quelques mots d'un Polonais à ses compatriotes*, 1831. D—G.

BROWNRIGG (Robert), né vers 1759, à Rockingham, d'une des meilleures familles du comté de Wicklow, entra en 1775 dans le quatorzième régiment d'infanterie en qualité d'enseigne, et, après avoir fait partie de différentes expéditions dans la Manche et à la Jamaïque, fut nommé, en 1793, lieutenant-colonel et quartier-maître général en Flandre, où il concourut aux opérations de l'armée britannique contre la France. Le duc d'York le nomma son secrétaire pour la partie militaire en 1795, et l'année suivante lui fit donner le brevet d'officier supérieur. Brownrigg suivit encore ce prince trois ans après en Hollande et continua jusqu'en 1803 son service de secrétaire. A cette époque, il fut nommé quartier-maître-général des forces anglaises en Hollande et il passa du rang de colonel à celui de lieutenant-général. C'est en cette qualité qu'il accompagna l'expédition anglaise contre l'Ecluse et qu'il fut présent au siége de Flessingue et aux opérations dans l'île Zuyd-Beveland. De retour en Angleterre, il déposa, dans l'enquête qui eut lieu devant la chambre des communes à propos du non-succès de cette expédition, et déclara que ce désappointement était dû surtout aux difficultés de la navigation à travers les bas-fonds et les îles de ces parages. Quatre ans après (1813), il obtint sa nomination au poste lucratif de gouverneur de Ceilan. C'est là qu'il mit le sceau à sa réputation par la conquête du royaume de Candi qui acheva d'assurer à l'Angleterre la possession de cette station importante. Lord Bathurst donna les plus grands éloges à sa conduite qui fut récompensée par le titre de baronnet en 1816, et par la permission qui lui fut accordée en 1822 d'ajouter à ses armoiries la couronne, le sceptre et la bannière de Candi. Dès 1815, il avait été créé grand-croix de l'ordre du Bain. Il ne quitta Ceilan qu'en 1820, et vint se fixer dans le comté de Monmouth, où il mourut, à Holston-House, le 27 avril 1833.

P—ot.

BRUAND (Anne-Joseph), archéologue, naquit à Besançon le 20 janvier 1787. Son père, riche marchand, mourut le laissant presque au berceau. Comme il annonçait un tempérament délicat, son tuteur, homme avide et qui convoitait son héritage, le plaça chez un fermier où jusqu'à l'âge de dix ans il ne reçut aucune espèce d'instruction. On se décida cependant à l'envoyer dans une école apprendre à lire et à écrire. Il en sortit pour entrer chez un procureur; et il y fit, dans la pratique, des progrès d'autant plus rapides qu'il avait conçu la nécessité de disputer son patrimoine à celui qui s'en était emparé. Dès qu'il en eut l'autorisation, il plaida contre son tuteur; et, content de lui avoir arraché une faible partie de sa fortune, il entra comme sous-officier dans les chasseurs d'élite, en 1804, et bientôt après il alla suivre les cours de l'école de droit à Dijon. Inscrit, en 1806, au tableau des avocats, il employa la durée de son stage à défendre les accusés traduits devant les conseils de guerre, et donna dans plusieurs circonstances des preuves de zèle et de désintéressement. En 1809, il abandonna la carrière du barreau, trop pénible pour sa santé, et accepta la place de secrétaire du préfet Destouches qu'il suivit dans le Jura. Dès-lors, il put consacrer une partie de son temps à cultiver les belles-lettres.

Doué d'une activité prodigieuse, sans négliger ses devoirs, il s'appliquait à l'étude des langues, formait des collections de plantes et de minéraux, et se familiarisait avec les diverses branches de l'archéologie. Il prit la direction du journal de la préfecture, qui jusqu'alors avait été dans les attributions du secrétaire-général (*V.* Béchet, LVII, 431), et sut donner plus d'intérêt à cette feuille en y publiant des articles propres à ranimer parmi les jeunes gens le goût des lettres et des sciences. Mais naturellement frondeur, il eut le tort d'employer cette même feuille à jeter du ridicule sur quelques personnes dont l'âge et les services méritaient des égards. Bruand fut le fondateur du musée de Lons-le-Saunier, où, secondé par le conservateur actuel (M. Désiré Monnier), il réunit, autant qu'il le put, les débris d'antiquités épars dans le département. Il suivit, en 1812, M. Destouches à Toulouse; et, après la restauration, il l'accompagna dans sa nouvelle préfecture à Tours. En juin 1815, il fut nommé par le gouvernement provisoire sous-préfet à Vitry. La fermeté qu'il montra dans une émeute sauva les habitants du pillage, et lui mérita les éloges du ministère: mais il n'en fut pas moins remplacé dans ses fonctions après le second retour du roi. Etant venu à Paris solliciter de l'emploi, il profita de son séjour pour augmenter ses relations scientifiques, et pour faire des recherches dans les musées et les bibliothèques. Après l'ordonnance du 5 septembre, il fut envoyé sous-préfet à Barcelonnette, transféré peu de temps après à Issoire, et enfin à Bellay. Il a laissé des traces de son passage dans ces divers arrondissements, en y créant des associations agricoles et littéraires, en rétablissant l'ordre dans les archives publiques, et en rassemblant au chef-lieu les monuments que l'ignorance ou l'incurie aurait pu détruire. C'est ainsi qu'il avait converti la cour de la sous-préfecture de Bellay en un musée, par la quantité de fragments et d'inscriptions qu'il y avait réunis de tous les points de l'arrondissement. Il était occupé de les dessiner et de les décrire (1), prenant sur la nuit pour ce travail, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre violente qui l'enleva le 19 avril 1820, à l'âge de trente-trois ans. Depuis plusieurs années, il entretenait une correspondance très-active avec l'académie des inscriptions et l'administration du Jardin-des-Plantes. Il était membre de la société d'encouragement, de la société royale des antiquaires qui n'avait pas de correspondant plus zélé, des académies de Besançon, de Toulouse, etc. On a de lui: I. *Annuaire statistique et archéologique du Jura*, pour les années 1813 et 1814, in-8°. Ces deux volumes, imprimés à Lons-le-Saulnier, sont pleins de recherches curieuses et accompagnés de nombreuses gravures qui représentent des monuments inédits. II. *Mélanges littéraires*, Toulouse, 1814, in-8° de 75 pp. Ce petit volume n'a été tiré qu'à 25 exemplaires; il renferme quelques pièces de vers et des articles extraits des journaux du Jura et de la Haute-Garonne. III. *Dissertation sur une mosaïque découverte près de la ville de Poligny*, Tours, 1815, et Paris, 1816, in-8°, avec deux pl. Cette mosaïque, connue sous le nom d'*Estavey* ou des *chambrettes*, avait été déjà décrite, par Dunod, dans l'*His-*

(1) Les inscriptions recueillies et expliquées par Bruand ont été publiés dans le *Journal d'émulation* du département de l'Ain, février 1821.

toire de l'église de Besançon, II, 355; et, par Chevalier, dans les *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*, tom. I. Caylus en a donné le dessin dans son *Recueil d'antiquités*, IV, 123; mais ces trois savants n'en regardaient les figures que comme de simples ornements. Bruand y voit au contraire le système d'astronomie des anciens, et la preuve de l'existence près de Poligny d'un temple dédié au soleil. IV. *Essai sur les effets réels de la musique chez les anciens et les modernes*, Tours, 1815, in-8°. Bruand a eu part à la traduction de l'ouvrage d'Escoïquiz (*Voy.* ce nom, au Suppl.), *sur les motifs qui ont engagé le roi Ferdinand à se rendre en* 1808 *à Bayonne*. Il a fourni quelques articles à la *Biographie des hommes vivants;* enfin il a laissé manuscrites une *Dissertation sur Vieille-Toulouse*, et une *Description de l'arrondissement d'Issoire*. Son portrait a été lithographié; et l'on trouve une courte notice sur ce savant dans l'*Annuaire nécrologique*.

W—s.

BRUCE (Jean), écrivain écossais, né en 1744 et mort le 15 avril 1826, à Nuthill (comté de Fife), descendait de l'ancienne dynastie royale de Bruce, par la branche des comtes de Hall, et, ce qui vaut peut-être mieux, jouissait d'une grande fortune. Sa magnifique terre patrimoniale de Grange-Hill faisait partie de l'immense héritage de cette famille. Bruce avait pourtant été simple professeur de philosophie à l'université d'Edimbourg; et deux ouvrages sur cette science semblaient attester qu'il ne déserterait pas le professorat, lorsque l'élévation de lord Melville à la tête du contrôle lui ouvrit d'autres destinées. Cet homme d'état se servit souvent de la plume de Bruce pour faire goûter ses vues au public de la Grande-Bretagne, et l'écrivain ministériel, après avoir reçu successivement, et quelquefois simultanément, les titres non moins lucratifs qu'honorifiques d'archiviste des papiers d'Ecosse, de secrétaire d'état pour la langue latine, d'imprimeur-libraire du roi en Ecosse, d'historiographe des Indes-Orientales, finit par être membre de la chambre des communes pour Ilchester. On doit à Bruce: I. *Premiers principes de philosophie*, 1780, in-8°. II. *Eléments de morale*, 1786, in-8°. III. *Aperçu historique sur les plans du gouvernement britannique dans l'Inde relatifs au réglement du commerce dans les Indes-Orientales*. C'est l'ouvrage qui commença sa fortune près de lord Melville. IV. *Annales des compagnies des Indes depuis leur établissement en* 1600 *jusqu'à leur réunion en* 1707, 1810, 3 vol. in-4°; travail capital, rédigé sur des pièces authentiques et du plus haut intérêt. On peut joindre à ces écrits principaux son *Discours sur les comités de la chambre des communes à l'occasion des affaires de l'Inde*, et un *Rapport sur les négociations entre la compagnie des Indes et le public*, *relativement au renouvellement du privilège de cette compagnie*.

P—ot.

BRUÉ (Etienne-Hubert), géographe, naquit à Paris le 20 mars 1786. A peine agé de douze ans, il alla s'embarquer à Brest, comme mousse, sur un vaisseau de l'état, et fit plusieurs campagnes. En 1801, il profita de l'occasion qui s'offrait de satisfaire son goût pour les courses lointaines. L'expédition commandée par Baudin (*Voy.* ce nom, t. III)

était partie du Hâvre : Brué, qui se trouvait à l'Ile-de-France, fut reçu, en qualité d'aspirant de première classe, sur le *Naturaliste*, le second des deux vaisseaux destinés à parcourir les mers australes; il passa ensuite sur le *Géographe*, et finit la campagne sur son premier bâtiment. Il aurait désiré continuer à courir les mers : sa constitution délicate s'y opposa. Contraint de rester à l'Ile-de-France, il ne revint pas dans sa patrie avec ses compagnons; ce ne fut que plus tard qu'il les rejoignit, et le dépérissement de sa santé le força de renoncer au service En 1803, il était parvenu au grade de timonier. Lorsqu'il revint à Paris, M. de Freycinet, qui avait été son capitaine dans le voyage aux terres australes, le garda auprès de lui pour les travaux hydrographiques de la relation qu'il rédigeait. En 1813, Brué publia sa première carte, l'*Empire français:* elle fixa l'attention par la correction du dessin. Il s'était habilement approprié un procédé consistant à dessiner les cartes sur le cuivre même; ce qui permet de donner aux contours plus de finesse et de netteté, et de modifier convenablement le système ethnographique ou le relief du terrain : c'est ce qu'on appelle la *méthode encyprotype* (1). Les *cinq parties du monde et la France*, tracées d'après ce système, annonçaient un géographe consciencieux : l'*Océanie* était supérieure aux autres parties, par l'emploi de matériaux absolument neufs et que l'auteur avait su heureusement combiner. Ses cartes réunies, au nombre de quarante, en un grand *atlas universel* (1816), furent successivement corrigées. Une grande *mappemonde*, une *carte de France*, *les environs de Paris* et d'autres productions prouvèrent le talent, la persévérance laborieuse et les progrès de Brué. Une étude assidue des relations de voyage, des livres de géographie et des cartes nouvelles l'occupait sans relâche; car il avait l'ambition de donner à tout ce qu'il publiait le plus grand degré de perfection possible. On en reste convaincu en examinant les cartes qu'il a fait paraître depuis 1829. La plus grande partie a été réunie dans deux corps d'ouvrages : l'un, intitulé *Atlas universel* (1830), se compose de soixante-cinq cartes; l'autre, *Atlas classique*, n'en a que trente-six, extraites du précédent. Brué venait de terminer les *États-Unis de l'Amérique du Nord*, lorsque le délabrement de sa santé, naturellement faible, le força de ralentir ses travaux. La belle saison et le séjour de la campagne lui donnaient l'espoir de les reprendre; mais, atteint par le choléra, il mourut à Sceaux le 16 juillet 1832. Il se proposait de refaire, d'après les nouvelles découvertes, les deux *Amériques*, le *Mexique*, les *Antilles* et d'autres cartes qui déjà bien avancées ont paru depuis sa mort. On remarque dans son dernier atlas une grande supériorité sur celui qui l'avait précédé, un emploi judicieux de matériaux bien choisis, un dessin pur et net, une manière très-heureuse d'indiquer les reliefs du terrain. S'il n'est pas exempt de fautes dans l'orthographe des noms, en revanche, on ne peut qu'applaudir à sa sagacité. Un voyageur qui a récem-

(1) C'est-à-dire *sur cuivre*. La découverte de cette nouvelle *méthode* est due à M. de Freycinet qui l'a employée avec succès dans l'Atlas en 32 cartes du *Voyage de découvertes aux terres australes*, 1815, grand in-4°. M. de Freycinet initia dans son secret, Brué qui dut à l'*encyprotypie* ses premiers succès. V—VE.

ment parcouru l'Amérique méridionale a jugé que la physionomie du terrain est rendue plus fidèlement dans l'atlas de Brué (1830) que sur la carte de plus grande dimension pour laquelle il s'était servi de documents qui lui avaient été fournis par divers observateurs. Brué a fait aussi des cartes pour divers ouvrages, entre autres pour le voyage de M. de Humboldt. Son atlas essuya des critiques peu fondées de la part du baron de Zach (*Correspondance astronomique*). Plus tard Malte-Brun écrivit dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, t. XIX, un article où il jugeait avec sévérité et même avec son âpreté habituelle la *Carte de la dispersion des peuples jusqu'à Moïse*; du reste il rendait une pleine justice au talent et aux connaissances de l'auteur. Brué répondit par une brochure intitulée: *Examen de l'article inséré par M. Malte-Brun dans le 19e volume*, etc. Il démontre que les reproches du géographe danois tombent à faux, et lui représente avec une politesse assaisonnée d'un peu de malice qu'il a lui-même commis des fautes et des méprises « qui donnent « le droit de lui demander comment « on a le courage de critiquer les « autres, lorsque soi-même on prête « tant à la critique. » E—s

BRUGES (Louis de), seigneur DE LA GRUTHUYSE, né en 1422, eut pour père Jean de Bruges de la Gruthuyse, célèbre par le grand tournoi qu'il donna dans Bruges, le 11 mars 1392, et en mémoire duquel on croit que cette ville institua ou renouvela les fêtes de la société dite de l'Ours-Blanc. Louis fit ses premières armes, en 1447, dans une joute en présence d'Isabelle de Portugal, troisième femme du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon. L'année suivante, il remporta le prix du *dehors* dans une joûte du soir, et deux ans après il remporta celui du *dedans*. Aussi sa passion pour les joûtes et les tournois dura-t-elle aussi long-temps que sa vie; et plus tard, dans des circonstances graves, il ne manqua pas de prendre part aux pas d'armes qui signalèrent et l'assemblée du Vœu-du-Faisan, et la joyeuse entrée de Louis XI à Paris après le sacre, et le mariage du comte de Charolais. En 1449, Louis de Bruges était échanson de Philippe-le-Bon, et c'est en cette qualité qu'il accompagna ce prince à Cambrai. En 1452, lors de l'insurrection des Gantois, il fut chargé, conjointement avec le seigneur d'Escournaux, de la défense d'Oudenarde que l'on craignait de voir occupée par les rebelles. Ces deux commandants ne s'accordèrent pas; et Louis quitta la place d'Oudenarde, mais pour être nommé gouverneur de Bruges dont les habitants le demandaient pour chef avec instance. L'année suivante il se rendit au camp de Renaix formé par le duc pour l'entière soumission des insurgés, et le 22 juillet il prit part à la bataille de Gavre, où les Gantois perdirent seize mille hommes : il y conduisait, avec le seigneur de l'Ile-Adam et Jacques de St-Pol, la troisième et dernière colonne de l'armée ducale composée des contingents de la noblesse de Flandre, de Picardie et du Boulonnais. Le duc Philippe l'avait armé chevalier avant la bataille. Le 17 février 1454, Louis de Bruges assista, comme la plus grande partie de la haute noblesse des états de Philippe-le-Bon, à la fameuse assemblée du vœu du Faisan, où tous les pays de la chrétienté s'obligèrent à combattre les Musulmans qui, quelques mois auparavant, avaient mis fin

au faible empire des Paléologue en s'emparant de Constantinople : cérémonie pompeuse et vaine qui ne fit pas perdre un pouce de terrain aux Turcs. Elevé par son prince aux fonctions de chambellan et de conseiller, le seigneur de la Gruthuyse fut ensuite chargé de plusieurs missions importantes. En 1461, lorsque le mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou, fille de René, menaça la Bourgogne d'une alliance plus intime entre l'Angleterre et la France, il fut chargé de dissuader les ministres anglais de cette mesure. Il réussit d'abord, ou plutôt il crut réussir. Les objections qu'il présenta furent accueillies, et Henri sembla renoncer à ses projets d'hymen avec une princesse française. Philippe lui témoigna son contentement en le faisant recevoir 61e chevalier de la Toison-d'Or, en remplacement de Jean de Vergy. Mais bientôt les négociations interrompues se renouvelèrent, et tandis que Gruthuyse et son maître se réjouissaient du succès de leur opposition, ils apprirent que l'arrangement matrimonial était conclu. Louis XI venait de monter sur le trône. Gruthuyse fut un des seigneurs bourguignons envoyés à Paris pour assister au retour du nouveau monarque dans cette ville à l'issue du sacre. Revenu dans son pays, il fut, 18 mois après, nommé lieutenant-général du duc en Flandre, Zélande et Frise, en remplacement de Jean de Lannoy. Son administration fut ferme, intègre et juste. Tout en maintenant les prérogatives du prince, il sut ne point choquer les privilèges soit des villes soit des corps de métiers; et en général il se fit aimer, surtout à Bruges. Il dut à cette conduite le bonheur de n'avoir que rarement à sévir contre des émeutes, et l'honneur de se porter avec succès comme médiateur entre les sujets mécontents et leur duc. Il fut un des envoyés chargés de traiter des articles de la paix conclue la même année entre la Bourgogne et l'Angleterre, et de régler les conditions du mariage de Charles de Charolais (depuis Charles-le-Téméraire) avec Marguerite d'York, sœur d'Edouard IV. Cette union n'eut lieu qu'en 1468, c'est-à-dire après que la mort du duc Philippe eut mis Charles en possession de ce vaste héritage qu'il devait agrandir encore. Dans cet intervalle les Gantois, lors de la joyeuse entrée du nouveau duc dans leur ville, revendiquèrent les privilèges qu'ils avaient perdus à la suite de leurs révoltes. Leurs velléités de sédition causèrent à Charles un violent accès de colère; et la demande des bourgeois se serait terminée par des mesures rigoureuses, et peut-être par une lutte, si Louis de Bruges ne se fût entremis pour calmer la fureur de l'un et l'effervescence des autres. La révolution passagère qui rendit pour un an le trône à la Rose Rouge changea momentanément les relations de l'Angleterre et du duc de Bourgogne. Louis de Bruges prit, avec son beau-frère, Henri de Brosselle, et le seigneur d'Halewyn le commandement d'une flotte de trente-six voiles équipée à l'Ecluse pour s'opposer aux vaisseaux de Warwick qui venaient de capturer un grand nombre de navires flamands richement chargés. Malgré l'envie que les trois commandants témoignaient d'atteindre ce faiseur de rois et de lui reprendre ce qu'il avait conquis, ils ne purent le joindre, et ils durent se contenter de mettre les côtes à couvert d'un coup de main, et la navigation du pays à l'abri de ses

iusultes. La flotte flamande eut aussi l'avantage de sauver, des mains des corsaires qui lui donnaient la chasse, le monarque fugitif, Edouard IV, qui venait reqnérir les secours de son beau-frère le duc de Bourgogne. Louis de la Grnthuyse était dans Alkmaer lorsqu'il reçut la nouvelle de l'arrivée du roi d'Angleterre. Il lui fit l'accueil le plus brillant dans cette ville, le cunduisit à son château d'Oost-Kamp où il déploya pour le traiter une magnificence presque royale ; et, lorsque Edouard fut revenu de sa conférence avec Charles, Gruthuyse le reçut dans son hôtel de Bruges. Eufin il se rendit avec lui en Zélande où l'attendait une flotte de dix-huit voiles, et il lui offrit de le suivre en Angleterre. Eduuard n'accepta point la proposition. Deux ans après, Charles dont les états flamands avaient des relations multipliées avec l'Angleterre, et qui lui-même cherchait partout à se créer des liaisons contre la France, envoya Grnthuyse comme ambassadeur auprès d'Edouard. La personne du négociateur facilita les néguciations, et Charles obtint tout ce qu'il voulut. Le monarque anglais donna lui-même une marque de recunnaissance personnelle à Louis de Bruges, en le faisant créer par le parlement comte de Winchester, avec deux cents livres sterling et en lui permettant de prendre les armes des anciens cumtes de Winchester. Telle était l'influence de Louis à la cour d'Angleterre qu'il fut chargé aussi d'y débattre les intérêts commerciaux de la Hanse. Cependant le duc de Bourgogne l'avait nummé un de ses généraux, en 1471, lors de la guerre contre Louis XI. En 1474, Gruthuyse parut au siège de Nuits; et, à la tête d'un curps de neuf mille hommes, il dirigea l'attaque contre la porte de Tolle. De cette époque à celle de la mort du duc Charles devant Nancy, on ne voit pas que Louis de Bruges ait eu part aux événements. Mais, immédiatement après ce désastre, il reparut avec éclat sur la scène Toujours gouverneur de Bruges, toujours lieutenant-général de Flandre, Hollande et Frise, il revint le 28 janvier de Gand à Bruges pour apaiser la révolte du peuple qui, suivant son usage, réclamait ses privilèges à l'avènement d'un nouveau pouvoir. Il partit ensuite pour la France et fut un de ceux qui allèrent de la part de Marie prêter foi et hommage à Louis XI, et renouveler avec ce monarque la trève de neuf ans conclue avec Charles-le-Téméraire. Il ne se trouva pas long-temps d'accord avec les dépositaires de la puissance et fut obligé d'abandonner sa charge de gonverneur, à la demande des états de Hollande. Toutefois, loin d'être en disgrâce, il trouva moyen de faire nommer à sa place son beau-frère Wolfart van Borssel. Quelque temps après il apaisa un mouvement populaire en annonçant l'arrivée prochaine d'une députation de l'empereur Frédéric III, lequel devait demander, pour son fils Maximilien, la main de Marie, l'héritière de Bourgogne, qui lui fut accordée. L'arrivée de ce prince en Flandre fut bientôt suivie de guerres entre ce pays et la France. Louis chargé de faire des levées à Bruges partit à la tête d'une brillante escorte, et se rendit au quartier de l'armée flamande, aux environs de Tournay. Un corps qui déjà se trouvait à Bergues le demandait avec instance pour général. Il s'y rendit. En 1479 eut lieu la bataille de Guinegate dans laquelle il déploya encore beaucoup de valeur, mais où son

fils se laissa prendre par les Français. On sait avec combien d'habileté Louis XI s'appliquait à gagner partout à sa cause les hommes influents. Il paraît que la captivité du jeune Gruthuyse devint l'occasion d'une correspondance secrète entre ce monarque et le noble flamand. Au chapitre de la Toison-d'Or, tenu en 1481 à Bois-le-Duc, il fut accusé d'avoir fait échouer par son indiscrétion l'expédition de Maximilien contre la France. De quelle nature était cette indiscrétion? c'est ce que l'on ignore; mais évidemment il s'agit ou de confidence, ou de connivences coupables. Gruthuyse ne se justifia point, parce qu'il n'était pas mis en cause; mais, averti sans doute de ce que l'on devait dire sur son compte, il s'était dispensé de paraître au chapitre, et comme absent il fut condamné à payer cent écus d'amende et à donner un souper au souverain et aux chevaliers de l'ordre. Depuis ce temps aussi on le vit de plus en plus s'opposer à Maximilien qui, en 1482, ayant perdu sa femme, était regardé comme un étranger, par la majorité des Flamands, tandis qu'il voulait avoir la tutelle de Philippe-le-Beau son fils et en cette qualité gouverner la Flandre. Dans ce conflit on vit Louis de Bruges, nommé par Marie un de ses exécuteurs testamentaires, se faire chef du parti qui désirait confier la tutelle à quatre personnes élues par les trois états du pays. Maximilien le fit arrêter et confisqua tous ses biens. Gruthuyse, après avoir plusieurs fois changé de prison et décliné des juridictions diverses, finit par s'échapper des cachots de Malines, avec ses deux fils, et s'unit aux Brugeois de nouveau révoltés. Bientôt Maximilien fut pris à son tour, et sa captivité dura quatre mois. Enfin Gruthuyse se porta pour modérateur, et fut un de ceux qui apaisèrent l'effervescence des Gantois, et qui les décidèrent à députer des commissaires à Maximilien. L'accord entre ce prétendant et l'état de Flandre assurait à Gruthuyse des dédommagements et la liberté; mais le peu de loyauté qui présidait à la réalisation de ces engagements lui fit de rechef commander en second les troupes contre Maximilien, former des alliances avec les princes voisins, et surtout insister sur la nécessité d'agir de concert avec la France pour réussir dans une nouvelle insurrection. Peut-être même par haine pour la domination autrichienne eût-il été tout disposé à voir la Flandre revenir à la France. Quoi qu'il en soit, l'idée d'une ambassade en France fut adoptée, et Gruthuyse qui l'avait conseillée se trouva naturellement un des députés des états de Flandre à la cour de Charles VIII (1489). C'est à Montilz-les-Tours que résidait alors le monarque mineur. La faiblesse du gouvernement en proie aux factions, malgré l'astuce d'Anne de Beaujeu, ne permit pas que ces négociations eussent un résultat fort important. L'année précédente la France avait accédé au traité d'alliance et d'union entre les trois états du duché de Brabant et ceux de Middelbourg, de Luxembourg et de Flandre. A cette époque elle se contentait de ménager par sa médiation un accommodement entre ces états et le prince. Mais si ostensiblement la négociation fut presque vaine, il est croyable qu'en secret furent stipulés des points susceptibles d'importance et que dès-lors Gruthuyse, devenant complètement Français, promit de rendre à la France tous les services qui dépendraient de lui. Réconcilié

en apparence avec le prince, il n'en appuya pas moins et les décisions et les actes de l'opposition flamande. Chargé de la défense du château de Lille, il le rendit aux Français, et livra de même Alost. Ces actes lui furent publiquement imputés au 23e chapitre de la Toison-d'Or, tenu en 1491 à Bois-le-Duc. En même temps on lui reprochait amèrement d'avoir, lors de son arrestation par les ordres de l'archiduc, préféré la prison civile à celle du prince, et réclamé ses privilèges comme bourgeois de Bruges, foulant aux pieds les honneurs de la noblesse pour les méprisables avantages de la roture. Gruthuyse se dispensa de paraître au chapitre, et il fut décidé que ses armes seraient enlevées de dessus sa stalle où elles étaient peintes dans le chœur de l'église métropolitaine de Saint-Rambert de Malines. Cet arrêt fut révoqué par la suite, à la sollicitation de ses parents et de Louis XII. Mais sa mort arrivée le 24 novembre 1492 à Bruges, ou, suivant quelques-uns, à Gand, précéda l'époque de cette réhabilitation. A ses titres de seigneur de la Gruthuyse et de comte de Winchester, Louis de Bruges joignait celui de prince de Steenhuyse à deux lieues de Grammont, et les seigneuries d'Avelghem, d'Ostkamp, de Haemstede dans l'île de Schouwen, avec un grand nombre d'autres. Le nom de Gruthuyse qui veut dire *maison de la Gruyte*, indique que ses ancêtres avaient reçu sans doute à titre de fief la concession d'un droit sur la fabrication et la vente de la bière. Louis de Bruges jouissait encore du droit de gruyte. Mais ses énormes dépenses, et sans doute la nécessité de soutenir son rang lorsque ses biens furent confisqués, l'engagèrent à faire des emprunts sur ce droit; de manière qu'insensiblement chacun put brasser avec sa propre mouture. Une sage magnificence présida souvent à l'emploi de ces grandes richesses dont Louis de Bruges jouit la plus grande partie de sa vie. Il aimait les lettres. C'est lui qui décida le célèbre typographe Colas Mansion à s'établir à Bruges. Chaque année il faisait exécuter, dans cette ville ou à Gand, par les écrivains et les enlumineurs les plus habiles, d'admirables manuscrits. Sa bibliothèque, qui presque entièrement se composait d'ouvrages ainsi fabriqués par ses ordres, était la plus riche des états du duc de Bourgogne, après celle du duc lui-même. Elle contenait cent six articles, tous également remarquables ou par la grandeur des volumes, ou par la beauté du vélin, ou par la magnificence de l'exécution calligraphique, ou par la richesse, par la multiplicité des miniatures et des ornements. Le plus beau peut-être de tous ces chefs-d'œuvre de l'industrie du moyen-âge est la description du tournoi de 1392. Louis de Bruges en fit hommage au roi Charles VIII lors de son ambassade à Montilz-les-Tours. Toute la collection Gruthuyse se trouve encore aujourd'hui à la Bibliothèque du roi à Paris. On ignore par quelle espèce de transaction ces beaux volumes passèrent ainsi de la famille de Louis de Bruges aux mains de Louis XII. On sait seulement que ce monarque les réunit à la bibliothèque de son père et à celle de son prédécesseur qui déjà se trouvaient fondues ensemble. En 1544, François Ier la fit transporter à Fontainebleau, et dès-lors la collection brugeoise fut mêlée aux livres réunis par les derniers princes qui avaient occupé le trône. On sembla même, par

des actes multipliés de vandalisme, s'appliquer à détruire les traces de l'origine de ces volumes : on effaça de tous côtés les armoiries de la famille de Gruthuyse; dans une fort belle vignette, qui représentait Louis de Bruges au pied d'un autel, on imagina de substituer à la tête de ce seigneur celle de Louis XII et de chamarrer son manteau de fleurs-de-lis. Cependant ces altérations ne sont pas tellement soignées qu'on ne puisse reconnaître, sous ces palimpsestes d'un nouveau genre, les traits primitifs qu'en vain l'on a prétendu détruire. Ainsi partout on a laissé les licornes support de l'écu des Gruthuyse; ainsi en tenant le vélin entre l'œil et la lumière, on reconnaît distinctement les traces des anciennes armoiries.—Gruthuyse aimait aussi l'architecture. Son hôtel à Bruges, sur le bord d'un canal vis-à-vis d'un pont dit Gruthuyses-Brugge, était un vrai palais orné de tout ce que les arts à cette époque savaient produire de plus parfait : c'est lui qui l'avait fait élever. Son château d'Ostkamp où il reçut Edouard IV ne le cédait pas en magnificence à l'hôtel de Bruges. Sans égaler ces deux édifices, ses deux autres châteaux n'en étaient pas indignes; son tombeau dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Bruges était aussi fort remarquable. Il était situé non loin de ceux de Charles-le-Téméraire et de la duchesse Marie, à gauche du maître-autel. Au devant du sépulcre de marbre noir deux lions de bronze, chacun sur son piédestal, tenaient l'un les armoiries de Gruthuyse, l'autre celles de sa femme : sur le monument se voyaient couchés de leur long, les mains jointes, la tête sur un coussin, les pieds contre un lion, l'épouse et l'époux couvert de son armure, décoré du collier de la Toison-d'Or. Ce tombeau, qui n'a été détruit qu'en 1797, était situé à l'extrémité d'une voûte de huit arcades en ogive et soutenu par neuf colonnes en bronze cannelé : des anges à la tête et aux pieds des figures tenaient l'un le casque, l'autre l'écu du guerrier : au milieu d'une autre enceinte de colonnes d'ordre différent se voyait une autre figure couchée, de pierre blanche, de grandeur naturelle : c'était sans doute le père de Louis de Bruges. On a plusieurs portraits de ce seigneur dans les manuscrits qui lui ont appartenu. Le plus fidèle probablement est celui qu'on trouve dans la description du tournoi de 1392. On peut consulter sur ce personnage, et surtout sur sa bibliothèque, les *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse*, etc., Paris, 1831, in-8°, fig. Cet ouvrage anonyme, sorti de la plume de notre habile bibliographe Van-Praet, contient beaucoup de détails neufs et intéressants. — *Jean* de Bruges, fils du précédent, était, en 1478, châtelain de Rupelmonde. Maximilien l'arma chevalier avant la bataille de Guinegate où, comme on l'a vu plus haut, il fut pris par les Français. De retour dans sa patrie, il fut gouverneur de la place de Bruges et l'un des commandants de l'armée qui dut agir contre Louis XI. Lors des mésintelligences entre Maximilien et les états, il fut chargé par ceux-ci de la capitainerie de Lille, d'Orchies, de Douai, pour maintenir ces villes dans le parti de la coalition nationale. L'accommodement des états et de l'archiduc lui valut le double titre de conseiller et de chambellan : Maximilien lui laissa de plus celui de capitaine du châtel de Lille. Bientôt les troubles recommencèrent : Jean de Bruges soutint

la révolte des Gantois, et en 1485, pour obtenir grâce de la vie, il fut condamné à payer trois cent mille écus, dont cent mille furent donnés au duc de Nassau. En 1489, il prit part à l'affaire de Beestbrugge, ou plutôt, survenant à la suite de la défaite des Flamands, il empêcha que l'échec des siens ne devînt une déroute. Lié depuis long-temps avec la France, il passa publiquement au service de Louis XII, qui voulut le marier avec Renée de Beuil, fille d'un de ses chambellans. Il reçut de ce monarque le revenu des greniers à sel de Caen, Caudebec, Honfleur et Lisieux. Nommé gouverneur du Louvre, il devint, en 1498, grand-maître des arbalétriers de France, et ensuite capitaine de cent lances; enfin il se rendit, en 1502, en Picardie avec le titre de gouverneur, de lieutenant de roi, et il mourut à Abbeville la même année. Son tombeau s'y voyait dans l'église de Saint-Riquier.

P—ot.

BRUGES (Henri-Alphonse, vicomte de) (1), né en 1764, à Vauréas dans le Comtat Vénaissin, entra dès l'âge de seize ans au service maritime, fit toutes les campagnes de 1780, jusqu'à la paix de 1782, et au bout de six années de navigation parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Dès le commencement de la révolution il s'y montra fort opposé. Se trouvant à Toulon en déc. 1789, il fut percé d'un coup de baïonnette en cherchant à défendre le commandant de la marine. Obligé un peu plus tard, ainsi que son père et ses deux frères, de quitter la France, comme eux il prit rang dans l'armée des princes, y donna des preuves de valeur, et obtint la croix de Saint-Louis en 1796. Lors du licenciement de l'armée de Condé, le vicomte de Bruges se rendit aux Antilles, et servit dans l'armée britannique qui faisait alors la guerre contre Toussaint-Louverture à Saint-Domingue. Nommé colonel du régiment du prince de Galles, il prit part à nombre d'affaires sanglantes: plusieurs blessures graves dont il fut atteint à la tête de son régiment attestèrent sa valeur. Cependant l'expédition anglo-espagnole contre St-Domingue n'amena aucun résultat en faveur des puissances coalisées, et n'aboutit qu'à laisser dans cette île un maître fort peu disposé à reconnaître d'autre puissance que la sienne. Bruges revint en Angleterre avec la flotte anglaise, puis il passa sur le continent. A Berlin, il épousa Mlle de Golofkin. Au retour de Louis XVIII en France, il fut fait maréchal de camp et adjoint à l'inspection générale d'infanterie dans la 8e division militaire. Il en exerçait les fonctions lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe. Le maréchal Masséna et le général Ernouf le choisirent pour aller placer sous les yeux du roi le tableau de l'état du midi. Déjà le comte d'Artois était à Lyon lorsque Bruges y arriva. Ce prince prit ses dépêches qu'il se chargea de transmettre aux Tuileries, et lui en confia d'autres pour le duc d'Angoulême, occupé de l'organisation d'une armée dans le midi. Bruges suivit le duc en Espagne. Ayant appris à Barcelone les évènements de Waterloo et la seconde abdication de Bonaparte, il s'embarqua pour Marseille où le drapeau blanc fut bientôt arboré. Il y apportait des munitions, des armes; et, sur l'autorisation du duc d'Angoulême, il prit le commandement de la 8e division militaire à

(1) Une branche de cette famille a été élevée à la pairie en Angleterre, sous le nom de *Chandos*. A—t.

la place du maréchal Brune. Louis XVIII le confirma dans ce poste important ; mais quelque temps après il lui donna pour successeur M. de Rivière, et il le chargea auprès des puissances alliées d'une négociation relative à la dette contractée pour les prisonniers de guerre. Quoique la transaction qui termina cette affaire eût obtenu l'approbation du ministre de la guerre, le négociateur ne tarda pas à tomber dans une sorte de disgrâce. Particulièrement attaché à Monsieur (depuis Charles X), il appartenait au parti que l'on commençait à désigner par le sobriquet d'*ultra*. Une ordonnance royale le comprit dans la réforme en lui accordant quatre mille francs de pension. Ses blessures, la faiblesse de sa santé pouvaient justifier cette réforme ; mais la cause véritable était pourtant l'antipathie du vicomte pour les doctrines du ministère qui avait fait l'ordonnance du 5 sept. Cet événement l'affecta profondément : ses blessures se rouvrirent : les médecins lui prescrivirent les eaux de Bade ; et il en revenait, lorsque, forcé par ses souffrances de s'arrêter à Bâle, il mourut dans cette ville le 4 nov. 1820. Son corps fut rapporté en France suivant ses dernières volontés, par son frère le comte de Bruges. P—ot.

BRUGGEN (Jean Vander), excellent graveur en manière noire, né à Bruxelles en 1649, puisa les principes de son art dans sa ville natale, parcourut les villes de la Flandre, travailla pour différents maîtres, et vint se fixer à Paris, où il fit le commerce d'estampes. On ignore les autres circonstances de sa vie et l'époque de son décès. Les ouvrages qu'il a laissés dénotent un faire extrêmement facile. On les reconnaît aux initiales I. V. B., ou à un chiffre particulier, quand elles ne portent pas le nom de l'auteur en toutes lettres. Voici les plus remarquables : I. *Psyché et l'Amour endormis*. II. *Une vieille femme pesant de l'or*. III. La *Copie du peseur d'or* de Rembrandt. IV. *Un Homme assis un verre à la main*. V. *Un Homme assis sur un tronc d'arbre, allumant sa pipe*, imitation de Brouwer. VI. *Deux hommes dont l'un est endormi et l'autre debout*. Toutes ces pièces sont petites. Les suivantes sont d'une grandeur moyenne : VII. *Le portrait de l'auteur*. VIII. *Celui de La Faye*, d'après Largillière. IX. *Celui de Van Dyck*, d'après ce peintre lui-même. X. *Le portrait de Louis XIV*, gravé en 1681. XI. *Un homme à côté d'une femme qui fume*, d'après Téniers. XII. *Un paysan dans un cabaret avec une jeune fille qui joue de la flûte*, d'après le même. B—n.

BRUGMAN (Jean), plutôt que *Brugmans*, fameux prédicateur franciscain du quinzième siècle, que Foppens fait naître à Kempen, dans l'ancien archevêché de Cologne. Son éloquence, qui avait beaucoup d'analogie avec celle du missionnaire Bridaine, donna lieu à cette réponse par laquelle, en Hollande, on justifiait un refus : *Quand vous parleriez aussi bien que Brugman* ! et son désintéressement évangélique avait rendu familière cette autre locution également proverbiale : *Brugman court après les âmes et moi après l'argent*. Ses sermons, si l'on parvenait à les retrouver, offriraient plus d'un trait dans la manière des Menot, des Maillard et des Barlette : mais il semble avoir eu plus d'élévation et de chaleur d'âme que ces prédicateurs ; aussi exerçait-il un

empire immense sur la multitude dont il connaissait parfaitement le langage, les idées et les besoins. Voulait-il faire à-la-fois son éloge et la satire de ses confrères? il tirait, en chaire, un billet de sa manche et s'adressait ces questions: « Brugman, « vas-tu armé de longs couteaux pour « défendre les lieux de prostitution? « Non certes. Cours-tu après les « charges et les bénéfices? Non certes. Plutôt que d'être simoniaque « tu préfères d'aller simplement avec « un pauvre froc rapiécé. Donnes-« tu l'absolution pour de l'argent? « Non certes. Tu confesses tout le « monde gratuitement pour plaire à « Dieu, et tu ne dépouilles pas les « brebis de leur laine. Quand il « y aura des pestiférés, les abandonneras-tu comme font quelques-« uns? Non certes. Pauvres ou ri-« ches tu colleras ta bouche sur la « leur, tu les assisteras jusqu'à leur « dernier soupir. » Brugman prêcha dans la plupart des provinces des Pays-Bas où il contribua plus que personne à éteindre les factions des *Hoeckx* et des *Kabillaauws*, et grâce à la faveur de Krabelyn, conseiller de Philippe-le-Bon, il força les magistrats de Dordrecht à lui laisser bâtir un couvent dans leur ville. Moins heureux dans une autre circonstance, il se plaignait souvent de n'avoir jamais pu convertir une vieille femme. Cet homme singulier enseigna la théologie au couvent de St-Omer. Il fut depuis provincial, et mourut en odeur de sainteté à Nimègue, l'an 1473. On a de lui: I. *Vita S. Lidwinæ, virginis*, Schiedam, 1498, in-4°, à longues lignes, goth., avec des figures sur bois; dernière signature viij. Ce n'est qu'une traduction, et la troisième qu'avait faite Brugman: *Et hec est translatio tercia* (sic). Cette vie de sainte Lidwine se retrouve dans les *Acta sanctorum*, avril, t. II, p. 270, où il y a des détails assez étendus sur la vie de l'auteur. II. M. Hoffmann a inséré dans la seconde partie de ses *Horæ Belgicæ*, pag. 39, un cantique en vers hollandais attribué à Brugman. La *Bibliotheca Belgica*, Sweert et Paquot ont consacré un article à ce moine célèbre. R—F—G.

BRUGMANS (Sébald-Justin), né à Franéker en Frise, dans l'année 1763, fit ses études à l'université de Groningue où son père, qui professait les sciences exactes, fit paraître, en 1765, des observations magnétiques importantes, et il alla recevoir à l'université de Leyde le complément de son éducation. Destiné par ses parents à la profession des armes, il y renonça pour se vouer à la médecine qu'il ne séparait point des diverses branches de l'histoire naturelle et vers laquelle il se sentait entraîné par une vocation particulière. Ses progrès furent si rapides qu'à dix-huit ans on le jugea digne d'être reçu docteur en philosophie. A cette époque Wallerius était le minéralogiste le plus répandu en Hollande. Le jeune Brugmans, familiarisé avec ses écrits, publia une description lithologique des environs de Groningue, disposée d'après le système de l'auteur allemand. La même année, 1781, il répondit à la question proposée par l'académie de Dijon sur les plantes inutiles et vénéneuses qui infectent souvent les prairies. A cette occasion il composa un mémoire plus utile aujourd'hui à l'agriculture que ne pourraient l'être ses essais de géognosie à la science géologique, et il remporta le prix. En 1782, l'académie de Bor-

deaux engagea les naturalistes à déterminer les indices sensibles qui pouvaient faire connaître aux observateurs les moins exercés, le temps où les arbres et principalement les chênes cessent de croître. Le prix fut encore décerné à Brugmans. Deux ans après, un mémoire sur l'ivraie le fit couronner de nouveau à Berlin. Ce fut alors qu'il obtint le titre de docteur en médecine et qu'il défendit la dissertation qu'il avait composée *de Puogenia*. Il venait de remplacer Van Swinden à l'université de Franéker, quand il fut nommé, en 1786, professeur de botanique à Leyde. L'année suivante, il fit imprimer son discours sur l'utilité d'une étude plus exacte des plantes indigènes. L'universalité de ses connaissances fut cause qu'on ajouta la chaire d'histoire naturelle à celle qu'il occupait déjà. Brugmans qui se complaisait dans l'accroissement de ses collections, ayant été appelé à Paris par ses devoirs, fut comme accablé à la vue des richesses entassées dans le Muséum d'histoire naturelle, oubliant combien son cabinet, fruit de ses seuls efforts, était encore étonnant dans son infériorité. Bientôt la chaire de chimie fut dévolue à l'infatigable professeur. Au milieu d'occupations si multipliées, il trouva le loisir de composer un éloge de Boerhaave; ce fut son dernier ouvrage. Au nombre de ceux qui honorent sa jeunesse, on ne doit pas omettre un discours sur la nature du sol de la Frise, et une dissertation sur un météore sulfureux observé en juin 1783. Il inséra aussi dans les Mémoires de l'Institut de Hollande, d'importantes observations sur la natation des poissons. Depuis la révolution de 1795, réunissant à ses travaux scientifiques des fonctions administratives, il organisa le service de santé des armées hollandaises, et présida à la rédaction de la pharmacopée batave publiée en 1805. Le roi Louis et Napoléon lui témoignèrent constamment la plus haute estime, et Guillaume de Nassau, en montant sur le trône des Pays-Bas, lui montra cette faveur éclairée avec laquelle ce prince a toujours accueilli le mérite. Brugmans se vit élevé au poste éminent d'inspecteur-général du service de santé de terre et de mer. Après avoir déployé, pendant la campagne de Waterloo, une grande activité, et s'être acquitté à Paris de la mission de réclamer les objets d'histoire naturelle dont la Hollande avait été dépouillée, il sentit les atteintes d'une maladie dont lui seul devina l'issue et mourut à Leyde le 22 juillet 1819. M. Bory de St-Vincent, qui rédigeait alors à Bruxelles les *Annales générales des sciences physiques*, y a inséré au second volume, un éloge de ce savant dont Faujas de Saint-Fond disait en 1797: « Brugmans joint « au plus rare mérite la plus grande « modestie, signe caractéristique du « vrai talent. Il travaille avec le « même zèle, avec la même applica- « tion que Campen, et d'après ses « principes. Comme lui, il ne se pres- « se peut-être pas assez de publier « le fruit de ses travaux et de ses « profondes méditations; mais il est « assuré par là de ne point obtenir « une de ces réputations usurpées « qui ne durent que peu de temps: « il a d'ailleurs des titres qui le pla- « cent parmi les savants distingués.» Son éloge a été écrit en hollandais par MM. Vander-Boon-Mesch, Capadoce et Van Kampen. R—F—G.

BRUGNATELLI (Louis-Gaspar), savant italien, naquit à

Pavie en 1761. Ses parents le destinaient au commerce; mais l'étude des sciences naturelles le captiva de bonne heure, et il choisit la carrière de la médecine, avec laquelle ces sciences ont un rapport si étroit. La chimie surtout ne cessa d'être le principal objet de ses veilles, et il est un des modernes qui ont le plus contribué à en faire sentir l'importance, en multipliant l'analyse des produits animaux soit à l'état de santé, soit tels qu'ils sont donnés par les altérations morbides. Il était fort loin encore de la réputation à laquelle il arriva dans la suite; mais déjà il avait donné plus que des espérances lorsque, peu après son admission au doctorat (1784), il fut nommé répétiteur pour la chimie au collége Ghislieri, dans l'université de Pavie, puis suppléant de Scopoli et ensuite de Brusati dans leurs chaires de chimie (1787), puis enfin (1796) professeur titulaire. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 24 août 1818. Brugnatelli contribua, par ses leçons autant que par ses recherches, à répandre dans l'Italie septentrionale le goût des sciences chimiques, et surtout à en faire comprendre toute la nécessité aux médecins. C'est dans ce but que, non content d'exposer en chaire les principes de la science, il créa dans sa ville natale plusieurs journaux destinés à tenir le public au courant de tout ce qui se passait d'important dans le monde scientifique. Les discussions de doctrine s'y trouvent toujours à côté des exposés de découvertes nouvelles; la signature de Brugnatelli qui n'était pas un directeur oisif s'y rencontre souvent. Mais il faut se préserver de certaines idées systématiques qui lui étaient propres et sur lesquelles il revient trop souvent; il faut aussi se familiariser avec les termes qu'il avait adoptés pour désigner certaines substances et certaines classes de corps. Il appelle le calorique thermique; et, comme suivant lui, il n'existe pas de gaz sans calorique ou sans acide, il les divise en deux ordres: 1° les thermoxygènes qui sont ou respirables ou irrespirables (ces derniers se nomment encore azotiques ou oxyseptones); 2° l'oxycarbonique, l'oxymuriatique, l'oxysulfurique et le termoxide de septone. Mais cette nomenclature nouvelle ne fut adoptée et professée qu'à l'université de Pavie. Voici la liste des recueils périodiques dont Brugnatelli fut le principal rédacteur. I. *Bibliothèque physique de l'Europe*, 1788-91, 20 vol. in-4°. II. *Journal physico-médical*, 1792-96, 20 vol. in-4°, continué depuis sous le titre de *Perfectionnements de la médecine et de la physique* (*Avanzamenti della*, etc.). III. *Annales de chimie*, 1790-1805, 22 vol. IV. *Mémoires de médecine* (*Commentarj medici*): un seul vol., le premier, a été rédigé en commun par Brugnatelli et Brera; ce dernier a seul continué l'ouvrage. V. *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle*, connu aussi sous le nom de *Journal de Pavie*, 1808-1818, 11 vol. in-4°. Les neuf premiers volumes ont été rédigés sous la direction de Brugnatelli seul; pour les deux suivants il s'adjoignit Brunacci et Configliacchi. Quant au catalogue exact des articles qui, dans ces divers recueils, appartiennent en propre à Brugnatelli, on ne peut attendre que nous le donnions ici: on le trouvera dans le Journal de physique même, t. XI. Ces articles embrassent toutes les parties des sciences naturelles, mais

plus spécialement la chimie appliquée à la médecine et aux arts. Toutefois nous remarquerons sa dissertation intitulée : *De l'action du tournesol sur les matières végétales;* son mémoire *sur les oxcelactiques*, et ses *Observations sur le galvanisme*, qui, publiées en 1800, le mirent sur la voie de la découverte importante de la décomposition des sels et des alcalis par la pile de Volta (mais c'est à Davy qu'en était réservée la gloire); enfin sa *Lettre sur l'électricité animale, le calorique et la lumière et sur une réforme à faire dans la nomenclature chimique*, où il expose les principes de terminologie dont il a été donné plus haut un aperçu. C'est de là qu'a été tirée la *Synonymie des nomenclatures chimiques modernes*, trad. franç. de Van Mons, Bruxelles. Aux articles de Brugnatelli publiés dans les précédents recueils on peut en joindre quelques-uns qui parurent dans les *Opuscoli scelti di Milano* et autres ouvrages de même genre. Tel est, pour n'en citer qu'un, son Mémoire sur la nature du liége (tom. IX des *Opusc. scelti*, p. 545). Il découvrit dans cette substance l'acide subérique. Cette indication des travaux de Brugnatelli serait incomplète si nous n'y ajoutions deux grands ouvrages qui ont mis le sceau à sa réputation. L'un, qu'il fit paraître à Pavie, 1802, 1807, in-8°, a été traduit en français sous ce titre: *Pharmacopée générale à l'usage des pharmaciens et médecins modernes*, ou *Dictionnaire des préparations pharmaceutiques médicales, simples et composées, suivant les nouvelles théories chimiques*, Paris, 1811, 2 vol. in-8°. Le traducteur français, L.-A. Planche, y a joint des notes, un appendix contenant différentes préparations, enfin un grand nombre de tableaux. Le second ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur et par les soins de son fils : c'est la *Lithologie humaine*, ou *Recherches chimiques et médicales sur les substances pierreuses qui se forment dans diverses parties du corps humain, particulièrement dans la vessie*, Pavie, 1819, 1 vol. in-fol., 3 pl. col. Ce beau travail, fruit de vingt années de méditations, est fait pour attirer l'attention des curieux autant que celle des médecins. Beaucoup de dessins de calculs urinaires d'après la riche collection de l'auteur sont accompagnés de descriptions détaillées, et appuient les idées de Brugnatelli sur la formation de ces masses pierreuses. Il les montre susceptibles de toutes les dimensions, depuis celle d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'un œuf d'oie, ou plus grosses encore. Plusieurs de celles qu'il décrit ont été sciées et montrent de la manière la plus distincte les diverses stratifications de la surface au centre ou du centre à la surface. Quant aux remèdes, de la composition et du mode de formation des calculs il conclut contre la méthode des dissolvants acides ou alcalins injectés dans la cavité malade, et conseille de prendre en boisson, mais seulement tant que la pierre est à l'état de gravelle, une dissolution de chaux ou de chaux carbonisée, fortement acidulée. Mais dès que le calcul est véritablement formé, c'est au chirurgien qu'il faut avoir recours et à lui seul qu'il s'en rapporte. P—OT.

BRUGNONE (JEAN), médecin-vétérinaire, né à Ricaldone près d'Acqui, le 27 août 1741, fit ses études et prit le titre de docteur en chirurgie à Turin. S'étant appliqué d'une manière spéciale à l'observa-

tion des maladies des chevaux, il fut chargé, par le roi de Sardaigne, d'aller à Lyon suivre les cours de Bourgelat. De retour dans sa patrie, il fut mis à la tête de l'école vétérinaire que le roi venait de fonder, et qui lui dut bientôt une grande célébrité. En 1780, il obtint le titre de professeur à l'université, et onze ans plus tard celui de directeur des haras royaux. Après une longue et honorable carrière, il succomba le 3 mars 1818, laissant les ouvrages suivants : I. *La Mascalcia ossia la medicina veterinaria ridotta a suoi principii*, Turin, 1774, in-8°. C'est le traité de la conformation extérieure du cheval, par Bourgelat, augmenté d'un grand nombre d'observations nouvelles. II. *Trattato delle razze de'i cavalli*, Turin, 1781, in-8°. M. Charles de Barentin en a donné une traduction française, en 1807, attribuée à tort, par quelques biographes, à Barentin de Montchal (*Voy.* ce nom, LVII, 157). III. *Descrizione e cura preservativa dell' epizoozia delle galline, serpeggiante in questa città, e nei suoi contorni*, Turin, 1790, in-8°. IV. *Descrizione e cura del morbo contagioso serpeggiante sulle bestie bovine*, Turin, 1795, in-8°. V. *Ippomatria ad uso degli studenti della scuola veterinaria*, Turin, 1802, in-8°. VI. *Bometria ad uso degli studenti della scuola veterinaria*, Turin, 1802, in-8°. Brugnone a publié avec Penchienati les œuvres complètes de Bertrandi, en 14 vol. in-8°, de 1786 à 1802. M. Huzard a prononcé un Éloge de Brugnone à l'école d'Alfort en 1819.

J—D—N.

BRUGNOT (Jean-Baptiste-Charles), poète, naquit le 17 oct. 1798, à Paimblanc (Côte-d'Or), lieu illustré déjà par la naissance de dom Clémencet, premier auteur de l'*Art de vérifier les dates*. Elevé jusqu'à sa quatorzième année dans son village natal, il suivit les cours ordinaires de latinité au collége de Beaune, et commença à l'hôpital de cette ville quelques études chirurgicales. Les évènements de 1815 le firent renoncer à cette carrière. Peu de temps après, il se vit à dix-neuf ans chef de famille, seul chargé du sort de sa mère, de deux sœurs, d'un frère, et il eut à dévorer les soucis et les soins les plus vulgaires. Partagé entre la culture du champ paternel et les écritures d'une chétive perception (qui faisait aussi partie de son héritage), il dut se condamner en outre à enseigner à quelques enfants les premiers rudiments de la grammaire et de la géographie. En 1821, il obtint un emploi inférieur dans le corps universitaire. Trois années après, il épousa une femme qu'il aimait depuis dix ans de l'affection la plus profonde, mais la plus traversée, et qui ne lui donna point ce qui lui avait surtout manqué jusque-là, une existence affranchie de la pensée du lendemain. Ame tendre et fière, Brugnot ne put lutter long-temps contre une pareille situation sans être blessé à mort. Il était professeur d'humanités à Troyes losqu'une affection pulmonaire l'obligea de résigner ses fonctions. Il s'associa alors (1828), à la fondation d'une feuille plus littéraire que politique (*le Provincial*), qui eut à peine cinq mois d'existence. Nommé en 1829, professeur de littérature au lycée municipal de Besançon, il vit sa chaire supprimée sans avoir eu le temps de s'y montrer. Quand tout lui manquait ainsi coup sur coup, Brugnot, loin de s'abandonner lui-même, acheta une impri-

merie à Dijon (1830), et fonda dans cette ville un nouveau journal, *le Spectateur*, qui lui a survécu. Cette entreprise, commencée sous le feu des haines de parti, continuée dans le tumulte d'une révolution, au milieu des cris de mort des émeutes, empoisonna ses derniers jours et en précipita la fin. Les périls sérieux auxquels il se dévoua en résistant à la réaction qu'il avait paru d'abord appeler de ses vœux, honorent sa droiture et son courage. Il succomba le 11 sept. 1831, sous le coup de tant d'épreuves accumulées qui ne firent de sa vie qu'une longue crise dont l'issue devait être fatale. Brugnot s'était senti poète : une ode sur Louis XIV lui valut, en 1820, une mention honorable au concours académique de Mâcon. Plusieurs de ses compositions furent insérées dans le recueil des Jeux floraux, en 1822 et 1823. Une de ses pièces fut couronnée en 1825 par l'académie de Dijon, dont il devint membre. Le porte-feuille de Brugnot contenait beaucoup d'autres poésies qui ont été publiées après sa mort par un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, M. Th. Foisset. Ce recueil atteste que l'auteur était du petit nombre de ceux qui prennent l'art au sérieux et qui ne le prostituent point. Il est généralement empreint d'une tristesse intime et pénétrante, qui ne se laisse point confondre avec la mélancolie artificielle de quelques élégies contemporaines. Les derniers morceaux de ce volume (Dijon, 1833, in-8°), la plupart inachevés, autorisent à dire que Brugnot entrait dans la période de son plein développement poétique, lorsque la mort vint le frapper. On comprend en les lisant que le poète provincial ait eu part à la bienveillance de MM. de Châteaubriand, V. Hugo et de Lamartine. On doit en outre à Brugnot la meilleure traduction de l'*Éloge de la folie*, par Erasme, qu'il publia sous le pseudonyme de *C. B. de Panalbe*. (Charles Brugnot de Painblanc), Troyes, 1826, in-8°. W—s.

BRUGUIÈRE *du Gard* (J.-T.), littérateur et publiciste médiocre, était né vers 1765, à Sommières près de Nîmes. Les dispositions qu'il annonçait pour les lettres attirèrent sur lui l'attention de l'archevêque de Toulouse, Loménie; et ce prélat le fit entrer à l'école de Brienne où il acheva ses études. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, Bruguière fut nommé vicaire à St-Julien-du-Saut près de Sens; et il remplit ces modestes fonctions jusqu'en 1792 que Loménie le prit pour secrétaire. Il se trouvait encore auprès de son bienfaiteur lors de son arrestation, et il eut le triste avantage de lui procurer l'opium qu'il avala pour se soustraire à l'échafaud. Après la mort du prélat, Bruguière vint à Paris; c'était l'époque de la plus grande terreur, et il ne trouva d'autre moyen pour échapper aux poursuites dirigées contre les prêtres que de se marier. Connu déjà par quelques productions littéraires, il chercha des ressources dans l'exercice de ses talents, et concourut, pendant plusieurs années, avec La Vallée, à la rédaction du *Journal des arts* (*Voy*. La Vallée, tom. XLVII). Un article qu'il inséra, en 1803, sur les moyens d'améliorer les laines en France, devint l'origine d'une polémique très-vive qu'il eut à soutenir contre MM. Huzard et Tessier. Les administrateurs de l'académie de législation ayant, la même année, donné leur démission, il fut nommé seul

administrateur de cet établissement qui parvint sous sa directioo à un degré de prospérité dont il n'avait pas encore joui (1). Pendant les cent jours, Bruguière, zélé partisan de Napoléon, ayant réimprimé la *Déclaration* de l'empereur de Russie au congrès de Vienne, avec des notes injurieuses à ce souverain, sa brochure fut saisie par la police, après le second retour du roi; mais il ne fut pas inquiété personnellement. Il garda dès-lors le silence, et mourut oublié à Paris en 1834. On a de lui: I. *Martial*, roman pastoral, Paris, 1790, 3 vol. in-18. Dans cet ouvrage, calqué sur l'*Estelle* de Florian, son compatriote, Bruguière décrit sous le voile de l'allégorie les premières années du jeune Martial de Loménie, neveu de son bienfaiteur, et qui périt à la fleur de son âge sur l'échafaud révolutionnaire (*Voy.* LOMÉNIE, tom. XXIV, note). II. *Quelques idées sur la situation du commerce en France*, 1800, in-8°. III. *Suite de la défense du peuple genévois présentée au premier consul*, 1800, in-12. IV. *Nécessité de la paix et moyens de la rendre durable*, ou *Dissertations politiques sur les négociations ouvertes par le premier consul et repoussées par l'Angleterre*, 1800, in-8°. V. *Ode à la valeur des armées françaises*, 1801, in-4°. On y trouva de la verve et de l'élévation dans les pensées. VI. *Preuves de la nullité des listes d'éligibilité du département de la Seine*, adressées au tribunat, 1802, in-8°. VII. *Pétition au tribunat sur la perception des contributions publiques de Paris*, 1802, in-8°. VIII. *Discussion politique sur l'usure et le prêt sur gage*, 1802, in-8°. IX. *Réponse à un Libelle* connu sous le titre d'*Observations* des CC. Huzard et Tessier, etc , 1803, in-8°. X. *Napoléon en Prusse*, poëme épique en douze chants et en vers, 1809, in-8°. On a dit de cet ouvrage que jamais poète n'avait écrit en style plus plat des éloges plus pompeux. Il lui valut cependant une gratification de la part du héros; et le roi de Wurtemberg, qui sans doute ne l'avait pas lu, lui fit présent d'une magnifique boîte d'or, accompagnée d'une lettre dans laquelle il le remerciait du plaisir que lui avait causé la lecture de son poëme. XI. *Jurisprudence de l'académie de législation*, précédée d'un discours sur la législation en général, 1809, 2 vol. in-4°. XII. *Lettre respectueuse à S. Exc. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur*, sur le rapport du jury chargé de l'examen des ouvrages pour le concours des prix décennaux, 1810, in-8°. XIII. *Le Roi et le Peuple*, 1814, in-8°. XIV. *Déclaration de l'empereur de Russie aux souverains réunis au congrès de Vienne*, 1815, in-8°. C'est la brochure dont on a déjà parlé (2). W—s.

(1) C'est dans l'exercice de ces fonctions que Bruguière publia : *État des travaux de l'académie des législations, ou Compte-rendu de la situation morale de cet établissement* (1803), in 8°; *Considérations morales et politiques* en faveur de cette institution, 1807, in 8°; *Observations sur un libelle diffamatoire publié contre l'académie et contre lui*, adressées à MM. les professeurs de l'école de droit de Paris, 1807, in 8°. C'est une apologie de l'académie de législation qui avait fait son temps et qui survécut peu à ce prétendu *libelle diffamatoire*, intitulé : *Réponse d'un licencié en droit* (DURANTON) au *Compte-rendu* et aux *Considérations morales et politiques*. Le 15 janvier de la même année (1807), les cours furent *suspendus* par arrêté de l'administrateur-général (BRUGUIÈRE); et les premiers cours de l'école de droit, nouvellement ouverts, firent tomber les cours de l'académie de législation, qui jusque-là avaient eu un grand succès. V—vs.

(2) Nous citerons encore de Bruguière : *L'oiseau et le petit chien*, conte historique en vers

BRUGUIÈRE (Antoine-André), littérateur français, né à Marseille, en 1773, fut destiné par son père, qui était négociant, à suivre la même carrière, et dut se rendre à la Guadeloupe où les affaires de sa famille nécessitaient la présence d'un agent dévoué. Il y passa plusieurs années, mais ses occupations commerciales ne l'absorbèrent pas tellement qu'il ne se livrât au goût beaucoup plus vif qu'il avait pour les sciences et pour la littérature. La vue des sites si variés, si magnifiquement coloriés du Nouveau-Monde, développa chez lui l'amour de la poésie et de l'histoire naturelle. Aussi, lorsque, après un long séjour dans cette colonie, il parcourut les îles voisines et se rendit ensuite à Cayenne, il voyagea en naturaliste autant qu'en commerçant, examinant surtout la culture du poivre et du girofle dont le gouvernement français songeait alors à enrichir les Antilles. Bruguière, non content de remplir l'importante mission dont il était chargé à cet égard, usa du temps qui lui restait pour pénétrer dans l'intérieur de la Guiane française. A cette époque, la Flore de cette contrée pouvait passer, malgré les excursions de quelques savants, pour complètement inconnue. Ce voyage scientifique de Bruguière dura un an. Au bout de ce temps il revint à la Guadeloupe. Bientôt le contre-coup de la révolution française se fit sentir dans les Antilles; et les circonstances, loin de devenir favorables aux spéculations commerciales, compromirent gravement la liberté et la vie des colons. Bruguière alors quitta l'Amérique, et vint débarquer à Marseille avec un goût très-prononcé pour les voyages et les travaux de l'intelligence, mais sans avoir augmenté sa fortune. Il accepta une des nombreuses places subalternes qui étaient à la disposition des administrateurs de l'armée d'Italie : et en cela il obéit à son désir de voyager plus qu'à des vues d'ambition. Il ne tarda pas à se trouver attaché au général Dessoles, avec lequel il contracta une liaison qui ne cessa de lui être précieuse. Lorsque ce général passa de l'armée d'Italie, à celle du Rhin, Bruguière suivit son protecteur. Il l'accompagna de même lorsque, vers le temps de la paix d'Amiens, Dessoles visita l'armée des côtes, et il revint à Paris avec lui. Là ses antécédents, ses talents et ses connaissances positives lui valurent, soit dans les sociétés de la capitale, soit dans le cabinet des principaux hommes de lettres illustres, un accueil flatteur. Fontanes surtout se plut à l'encourager. Lors de la création du royaume de Westphalie, Bruguière y fut nommé secrétaire-général du ministère de la guerre, puis il échangea ce poste fort avantageux contre celui de secrétaire de cabinet et de maître des requêtes au conseil d'état. Ces places, qui étaient presque des sinécures, convenaient parfaitement à l'humeur de Bruguière qui, libre des soins administratifs, faisait des drames en musique et en vers, apprenait le samscrit et recevait du roi Jérôme (car Cassel imitait Paris) le titre de baron avec la terre de Sorsum. Les évènements de 1813, en dispersant cette nouvelle cour, rendirent Bruguière à sa patrie et à la liberté. Il ne revint pourtant pas dans le dé-

et en quatre chants, 1810, in-8°. C'est une pièce adulatrice au sujet d'un oiseau, d'un chien et d'un meuble de chambre que Marie-Louise d'Autriche regrettait beaucoup en quittant Vienne, et qu'elle retrouva aux Tuileries, par la galanterie de Berthier qui les y avait fait transporter à son insu. A—y.

partement des Bouches-du-Rhône, où la réaction contre le gouvernement impérial était alors très-vive, et il se fixa dans une jolie habitation champêtre près de Tours, où sans doute il ne regrettait pas Marseille, séjour anti-littéraire, s'il en fut jamais. L'avènement de son ancien protecteur au ministère des affaires étrangères lui fit quitter sa retraite; et celui-ci le nomma secrétaire de l'ambassade de France à Londres. Mais si Bruguière avait abandonné un instant les rives si riantes de la Loire, ce n'était point pour les brouillards de la Tamise : il ajourna son départ, et, de délais en délais, il resta dans la capitale de la France jusqu'à l'époque où Dessoles donna sa démission. L'état précaire de sa santé avait aussi contribué à le retenir à Paris. Il y resta, pour trouver le soulagement qu'on lui promettait, mais qu'il attendit en vain, et y fut enlevé à ses amis le 7 oct. 1823. Bruguière était membre de la société asiatique de France depuis sa fondation, et de l'académie royale de Gœttingue. Toutes les parties de la philologie trouvaient en lui un amateur distingué. A l'érudition proprement dite il joignait beaucoup de goût, de l'amour pour la poésie, et une certaine originalité. Sa réputation littéraire ne put être égale au talent qu'il possédait, d'abord à cause de sa mort en quelque sorte prématurée, mais plus encore parce qu'il apporta, dans les travaux qui faisaient le charme de sa vie, quelque chose de cette incurie avec laquelle il regarda toujours la fortune et les affaires. La vie qu'il menait à Paris et qui n'était pas complètement favorable à sa santé l'était encore moins au développement de son talent. Du reste, il avait une modestie rare, et cette bonhomie qui, silencieuse souvent au milieu du grand monde dont le fracas l'effarouche, exerce un charme inexprimable dans l'intimité. Voici les ouvrages imprimés de Bruguière. I. *Sakountala ou l'Anneau fatal, drame traduit de la langue samscrite en anglais par sir W. Jones, et de l'anglais en français, avec des notes du traducteur et une explication abrégée du système mythologique des Indiens, mise par ordre alphabétique et traduite de l'allemand de M. Forster*, Paris, 1803, in-8°. Ce titre indique assez le travail de Bruguière dans cette publication, qui eût sans doute mieux attiré les regards de la France vers l'Inde, si les évènements de la guerre n'eussent détourné l'attention. C'est en 1815 seulement que les beautés supérieures de la pièce de Kalidaça commencèrent à être un peu connues hors d'un cercle très-étroit d'adeptes, et que la révélation inattendue de tant de richesses dramatiques, mythologiques et philosophiques inspira en France du goût pour la langue samscrite. Le travail de Bruguière est devenu inutile depuis que Chézy a publié le texte même de Sakountala avec une traduction française (*Voy.* Chézy, au Supp.). II. *Le Voyageur*, Paris, 1807, in-8°, discours en vers qui remporta le second accessit dans le concours de poésie de l'année 1807 : le prix avait été adjugé à Millevoye; mais quelques critiques du temps se permirent assez à tort d'infirmer le jugement de l'académie. *Le Voyageur* a été réimprimé avec une traduction en vers anglais, par Ed.-Herb. Smith, Paris, 1828, in-8°. III. Lao-seng-eul (ou *le Vieillard auquel il naît un héritier*), *comédie chinoise;*

suivie de SAN-IN-LÉOU (ou *les Trois étages consacrés*), *conte moral*, *traduit du chinois en anglais par J.-T. Davis*, *et de l'anglais en français*, *avec des additions du traducteur*, Paris, 1819, in-8°. Ces additions consistent en notes et en un avant-propos qui annoncent, chez Bruguière, une connaissance assez profonde de la littérature des Chinois. Cette traduction de seconde main, comme celle du Sakountala, a été la première tentative faite en France pour y donner une idée de la littérature de l'empire céleste; mais elle n'a pas été la dernière. Abel Rémusat avait suivi l'exemple de Bruguière, avec cette différence qu'il traduisit sur les textes, et l'on a depuis publié un assez grand nombre de nouvelles et de poésies chinoises. IV. *OEuvres poétiques de Robert Southey*, *traduites de l'anglais par M. B. de S.: Roderik, le dernier des Goths,* 1820, 3 vol. in-12; reproduit l'année suivante sous le titre de *Roderik, le dernier des Goths, par Rob. Southey, traduit de l'anglais par M. le baron de S***,* 1821, 2 vol. in-12 (1). Dans cet ouvrage dit M. Avenel, « brille à un « haut degré le talent assez rare « d'imprimer à une traduction le ca« ractère de l'original. » V. *Chefs-d'œuvre de Shakspeare* (2), *traduits conformément au texte original*, *en vers blancs*, *en vers rimés et en prose; suivis de poésies diverses* (le tout) *revu par M de Chênedollé*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Ces poésies consistent surtout en imitations d'Ossian, dont Bruguière a conservé heureusement le coloris macphersonien plutôt que celtique, en des fragments d'une tragédie d'Antigone, et un poème sur Marseille. Bruguière avait projeté un poème sur la conquête du Mexique, magnifique sujet qu'il n'eut que le temps d'ébaucher. Outre son Sakountala, il avait traduit un grand drame allégorique *le Lever de la lune de l'intelligence*, également curieux sous le triple rapport de l'histoire de l'art dramatique, de la connaissance des mœurs et de la métaphysique de l'Inde (3). On trouve de lui quelques fragments de poésie et des traductions en prose de lord Byron et de Southey dans le *Lycée français*, journal littéraire publié par Loyson (*Voy.* ce nom, au Suppl.), en 1819 et 1820, et qui, dans cette dernière année se réunit *à la Revue encyclopédique*. Bruguière avait promis sa coopération à ce recueil, mais le déplorable état de sa santé l'empêcha de tenir sa promesse. On peut lire sur lui deux notices : l'une dans la *Revue encyclopédique*, novembre 1823, l'autre dans le *Journal Asiatique*, t. III, p. 252. La première signée Avenel a été tirée à part. P—OT.

(1) La même année, une autre traduction française du même poème, par le chevalier de ***, parut chez Delaunay, in-8°. Le traducteur nous écrivait (17 janv. 1821) : « Votre jour« nal (*Courrier Français*) est, je crois, le premier « qui ait parlé de Robert Southey, il n'y a « pas trois mois; et voilà que deux traductions « de son *Roderik* paraissent en même temps. Je « vous soumets la mienne commencée de l'aveu « de l'auteur et avec ses conseils. » V—VE.

(2) Bruguière se proposait de publier la traduction de toutes les œuvres de Shakspeare à la manière du *Jules-César*, trad par Voltaire; mais il n'a terminé la traduction que de cinq pièces, et n'en a inséré que quatre dans ce recueil : la *Tempête*, *Macbeth*, *Coriolan* et le *Songe d'une nuit d'été*. On y trouve aussi les *Noces de Thétis et Pélée*, de Catulle, *le Voyageur*, etc. A—T.

(3) Ce drame qui a quelque analogie avec notre roman de *la Rose*, et dont la traduction était une tâche fort difficile pour un homme qui n'avait étudié les langues orientales que dans les livres anglais, est resté inédit ainsi que d'autres ouvrages de Bruguière de Sorsum. A—T.

BRUN (Johan-Nordahl), poète et prédicateur norwégien, naquit en 1746, et mourut, en 1816, à Bergen dont il était évêque. Doué d'une imagination vive, passionné pour la littérature française du XVIII[e] siècle, Brun eut l'idée, dans sa jeunesse, de transporter les beautés de Racine sur le théâtre de sa patrie, et composa, dans cette vue, deux tragédies intitulées, l'une *Zarine* et l'autre *Linar*. Le succès qu'elles obtinrent ne s'est pas soutenu, malgré tout l'effet de situations vraiment théâtrales et la magie d'un style harmonieux et pittoresque. Dégoûté de la scène, Brun publia, en 1796, un poème intitulé *Jonathan*, dont le sujet est tiré de l'écriture sainte. On y remarque un grand nombre de beautés de détails, et quelques descriptions agréables; mais il pèche sous le rapport de l'ensemble, et il s'y trouve des longueurs qui fatiguent et qui devaient l'empêcher de survivre à son auteur. On a également oublié beaucoup de brochures en vers et en prose sorties de la plume de ce fécond écrivain; cependant quelques-unes, notamment ses hymnes patriotiques pleins de verve et d'énergie, sont restés au nombre des meilleures productions dont s'honore la Norwège. Mais c'est surtout comme orateur sacré que Brun a des droits au souvenir de la postérité. Peu d'hommes ont réuni comme lui au talent de peindre les scènes touchantes de la nature la grâce d'une élocution facile, animée, et cette élégance qui donne tant d'expression aux paroles. L'extérieur imposant de l'évêque de Bergen, sa figure noble et sa voix harmonieuse doublaient l'intérêt de ses exhortations : l'auditoire nombreux qui se pressait autour de sa chaire, ne la quittait jamais sans être profondément ému. On lui reproche néanmoins une érudition affectée et des tournures prétentieuses. B—n.

BRUN (Mme Frédérique-Sophie-Christiane), femme-auteur allemande, naquit le 3 juin 1765, à Tonna, dans le duché de Gotha, de Balthasar Munter, célèbre prédicateur protestant, alors surintendant du culte de ce pays, et de Frédérique de Wangenheim, dame qui, par ses vertus autant que par son grand savoir, rehaussait l'éclat de l'illustre famille bavaroise dont elle descendait. Conduite dès le berceau à Copenhague, où son père venait d'obtenir la place de ministre de la paroisse allemande de Saint-Pierre, la petite Frédérique manifesta, de très-bonne heure, de grandes dispositions pour les études littéraires, surtout pour la poésie : dispositions dont le premier développement fut singulièrement favorisé par les relations qui s'établirent entre sa famille et des poètes et littérateurs, tels que Klopstock, Cramer, Resewitz, Sturz, Funck et Gerstenberg. A dix ans elle avait appris le français, l'italien et l'anglais; elle savait par cœur des chants entiers de la *Messiade* de Klopstock, du *Cyrus* de Wieland, et tous les grands faits historiques des temps anciens et modernes étaient empreints dans sa mémoire avec leurs dates. Lorsque les tentatives révolutionnaires de Struensée eurent éloigné de Copenhague les hommes distingués que nous venons de citer, Munter se lia étroitement avec les deux frères Stolberg, le voyageur Niebuhr et les ministres d'état P.-A. Bernstorff et Schimmelmann, qui, tous, cultivaient ou protégeaient les lettres avec ce zèle pur et désintéressé dont l'époque actuelle ne fournit guère d'exemples. Ce furent

les deux Stolberg qui encouragèrent la jeune Munter dans ses essais poétiques. Elle cachait les prémices de sa muse dans le tronc creux d'un vieux saule du jardin de son père : mais, le vent en ayant un jour dispersé les feuillets, son père apprit qu'elle avait non seulement composé de jolies pièces fugitives, mais aussi imité avec bonheur quelques poèmes d'Ossian. Dès lors Munter se chargea lui-même de diriger le talent poétique de sa fille : il corrigea ses vers, et il la fit assister aux leçons de littérature qu'il donnait à son fils Frédéric (1), leçons qui furent d'autant plus profitables aux deux enfants que le père était un des meilleurs auteurs de poésies sacrées que l'Allemagne possédât à cette époque. La culture des lettres n'empêchait pas la jeune Frédérique de s'occuper des soins du ménage. Robuste, vive, enjouée, elle se montra active partout : on la voyait travailler à la cuisine, à la buanderie, au potager; elle se levait, comme son père, de très-grand matin. A l'âge de seize ans (1782), elle accompagna ses parents dans leur voyage à sa ville natale (Gotha), et elle vit en passant par Hambourg, Gœttingue, Halle et Weimar, les notabilités littéraires de l'Allemagne, qui l'accueillirent avec cet intérêt qu'inspiraient à la fois son jeune talent et sa qualité de fille d'un homme célèbre. De retour à Copenhague, elle épousa, en 1783, M. Constantin Brun, administrateur de la compagnie des Indes occidentales, qui déjà très-riche est devenu par des entreprises hardies l'homme le plus opulent du Danemark. Elle se rendit, la même année, avec son mari, à Saint-Pétersbourg, et retourna à Copenhague par Hambourg, où elle renouvela connaissance avec Klopstock. Dans l'hiver si rigoureux de 1788-1789, madame Brun fut subitement atteinte d'une surdité qui ne la quitta plus. Bien que jeune et sensible aux plaisirs du monde, elle se consola de ce malheur, en se livrant avec un nouveau zèle aux études littéraires. En 1791, elle visita, avec son mari, la Suisse et la France. A Genève, elle fit la connaissance de Bonstetteu et de Jean de Müller, et à Lyon, celle de Matthissou qui depuis publia une partie de ses poésies. Elle a décrit ce voyage dans les deux premiers volumes de ses *Ecrits en prose* (Zurich, 1799-1801, 4 vol. in-8°, avec planches.) Revenue en Danemark, madame Brun fit ses premières couches qui compromirent gravement sa santé; et, bientôt après, le chagrin que lui causa la perte de son père (1794) acheva d'épuiser ses forces. Afin de se rétablir, elle partit, en 1795, pour l'Italie, et à son passage à Lugano (Suisse), elle se lia avec la duchesse d'Anhalt-Dessau qui visitait les contrées méridionales de l'Europe, accompagnée de Mathisson. Elle passa l'hiver à Rome où elle vit Zoëga, Fernow et Angélique Kauffmann. Dans l'été de 1796, elle se rendit aux eaux minérales d'Ischia, et retourna l'automne suivant à Copenhague. Une relation de ce voyage se trouve dans les deux derniers volumes de l'ouvrage que nous venons de citer. De 1798 à 1801, elle eut la satisfaction de remplir les devoirs de l'hospitalité envers son ami Bonstetten qui, ayant quitté sa patrie à cause des guerres civiles, s'était rendu à Copenhague sur l'invitation de M. et Mme Brun. En 1801, elle retourna en Suisse, et

(1) Frédéric Munter mourut en 1830 (*Voy.* MUNTER, au Supp.).

passa l'hiver à Coppet chez Necker. L'été suivant, elle alla à Rome, d'où elle repartit quelques mois après pour le Danemark. Elle a donné les détails de ce voyage dans le premier volume de ses *Episodes de voyages faits dans les années* 1801-1805 *dans l'Allemagne méridionale, la Suisse occidentale et l'Italie*, Zurich, 1808 et 1809, 2 vol. in-8°. Revenue dans sa famille, madame Brun fut atteinte d'une complication de maladies douloureuses qui, au bout de sept mois, se changèrent en une affection spasmodique. D'après l'avis des médecins, il lui fallut aller de nouveau respirer un air plus doux : elle quitta Copenhague pour la quatrième fois, et se rendit avec deux de ses filles à Genève où elle passa l'hiver de 1805 à 1806, auprès de madame de Staël. Elle séjourna, l'été suivant, dans le pays de Vaud, auprès de ses anciens amis Müller et Bonstetten auxquels vint se joindre M. de Sismondi. Elle comptait rester encore quelque temps dans ce cercle aimable, lorsque sa seconde fille Ida (Adélaïde) tomba gravement malade; et, comme celle-ci ne pouvait supporter l'air vif et pénétrant des Alpes, il fallut aussitôt changer de séjour. Au mois de novembre 1806, madame Brun se rendit avec sa famille à Hyères, puis à Nice, à Pise, et enfin à Rome où, grâce aux soins du médecin allemand Kohlrausch, cette jeune fille fut bientôt rétablie. Madame Brun passa encore quelques années en Italie, et séjourna tour à tour à Rome, à Castel-à-Mare, à Sorrento et à Naples. Dans cette dernière ville, elle se lia d'amitié avec le vénérable prélat Capecelatro, archevêque de Tarente, et avec la famille Filangieri. En 1809, elle fut témoin des violences que le général Miollis et Salicetti exercèrent contre Pie VII, et de la noble et courageuse résistance du pontife. Ce fut là son dernier voyage. Elle revint en Danemark vers 1818, et depuis cette époque elle habita l'hiver Copenhague et l'été sa maison de campagne à Frédériksdal, non loin de cette capitale. Madame Brun est morte le 25 mars 1835. Le célèbre poète danois Oehlenschlaeger lui a consacré un chant funèbre inséré dans le *Dagen*, journal de Copenhague. Son portrait a été lithographié par M. Henkel, artiste danois. Elle eut quatre enfants : un fils et trois filles dont la seconde, Ida, qui excelle dans la musique et dans la mimique, a épousé en 1816 M. de Bombelles, actuellement (1835) ministre plénipotentiaire d'Autriche en Suisse. Partout où madame Brun se trouvait, soit dans sa patrie adoptive, soit à l'étranger, sa maison était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées. Bien qu'elle n'eût pas fait d'études régulières, elle possédait des connaissances assez étendues et assez variées pour pouvoir converser pertinemment, et d'une manière fort agréable, sur tous les sujets. Madame Brun n'était pas belle, mais l'aménité de son caractère charmait tous ceux qui la connaissaient. Comme mère, elle aimait tendrement ses enfants et en était payée de retour; comme épouse, elle sut bien gouverner la grande maison à la tête de laquelle elle se trouvait. A ces précieuses qualités elle réunissait un esprit droit et pénétrant, une piété sincère et un cœur généreux. Parmi ses ouvrages en prose on remarque, outre ceux que nous avons cités : I. *Journal d'un voyage en*

Suisse, Copenhague, 1800, 1 vol. in-8°, avec gravures. II. *Lettres de Rome écrites pendant les années* 1808, 1809 et 1810, *et ayant principalement pour objet les persécutions contre le pape Pie VII, son emprisonnement et sa translation en France, augmentées d'une préface et de suppléments par K.-A. Bœttiger*, Dresde, 1816, 1 vol. in-8°, avec le portrait de Pie VII; nouvelle édition, ibid., 1820. III. *Etudes de mœurs et de paysages, faites à Naples et dans ses environs, pendant les années* 1809 *et* 1810, *exposées en lettres*, Perth, 1818, 1 vol. in-8°, avec deux gravures. Dans ces écrits qui se distinguent par un style simple, élégant et souvent animé, madame Brun raconte ce qu'elle a vu. On y admire surtout des jugements pleins de justesse sur les ouvrages d'art, et cette habileté, si précieuse dans un écrivain, de trouver toujours quelque chose de nouveau et d'ingénieux à dire, même sur les sujets les plus rebattus. IV. *La vérité dans des rêveries de l'avenir et sur le développement esthétique de mon Ida*, Aran, 1824, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, le meilleur que madame Brun ait fait en prose, contient l'histoire de l'éducation de sa fille. Il abonde en excellentes observations psychologiques qui méritent d'être méditées par toutes les mères de famille. Les poésies de madame Brun ont paru sous les titres suivants: I. *Poésies publiées par les soins de Frédéric de Matthisson*, Zurich, 1795, 1 vol. in-8°; nouvelle édit., ibid., 1798; quatrième édit, ibid., 1806. II. *Nouvelles poésies*, Darmstadt, 1812, 1 vol. in-8°, avec vignettes. III. *Poésies récentes*, Bonn, 1820, 1 vol. in-8°, avec un *fac simile* de l'écriture du comte F.-L. de Stolberg, et des planches. Ces productions se font remarquer par cette verve brûlante qui a sa source dans une âme pure, fortifiée par la religion, et pénétrée d'enthousiasme pour tout ce qui est grand et beau : on distingue surtout les poèmes sur l'affranchissement de la Grèce et sur l'abolition de l'esclavage des noirs; et, à ce sujet, on doit citer aussi les articles que madame Brun publia dans le *Morgenblatt*, pour réfuter les calomnies que la haine et l'envie avaient répandues contre madame de Staël. Il y a dans les vers de madame Brun des idées fraîches et naïves, de la grâce et de l'harmonie. Elle appartenait à l'ancienne école, et trouva des détracteurs parmi les partisans de l'école romantique. Tieck la persifla et la mit en scène très-malicieusement dans sa comédie de *Zerbino ou le voyage au bon goût*, satire amusante, bien que souvent injuste, lancée contre toutes les notabilités littéraires de l'époque, et faisant suite au *Chat botté,* autre pièce du même genre dont le célèbre archéologue M. K.-A. Bœttiger est le héros. Si madame Brun fut en butte aux amères railleries des romantiques, son mérite trouva, en revanche, de justes appréciateurs dans tous ceux qui professaient les saines doctrines littéraires. Madame de Staël l'appelle, dans une note de *Corinne*, la femme-poète la plus distinguée de son pays : c'est une exagération qu'on doit pardonner à une amie. Des juges plus impartiaux l'ont placée parmi les Brachmann, les Mereau, etc., place assez belle et assez honorable. Nous ne croyons pouvoir donner une idée plus juste des poésies de madame Brun qu'en faisant observer qu'elles ont, quant à leur caractère général, une

analogie frappante avec celles de madame Mélanie Waldor; mais sous le rapport de la diction et de la versification, la supériorité appartient incontestablement au poète français. Tous les ouvrages de madame Brun sont en langue allemande. M—A.

BRUN ou **BRUUN** (Malte-Conrad), célèbre dans le monde savant sous le nom de *Malte Brun*, et l'un des plus grands géographes des temps modernes, naquit à Thisted, dans la péninsule du Jutland, le 12 août 1775. L'illustration de sa famille se rattache aux évènements politiques et militaires de 1660. Son père, ancien capitaine de dragons, remplissait dans ses vieux jours les fonctions de conseiller de justice et d'administrateur des domaines; et, comme à titre de seigneur de paroisse il disposait de quelques bénéfices ecclésiastiques, il destina le jeune Malte au ministère du Saint-Evangile et l'envoya à l'université de Copenhague pour y prendre ses degrés. Malte Brun avait alors quinze ans, une tête toute poétique, une facilité prodigieuse pour l'étude des langues et de l'histoire, un goût décidé pour les belles-lettres et la poésie. Il rompit bientôt avec la théologie, et, pour rendre la scission plus complète, il fit des vers, qui eurent beaucoup de succès et qui promettaient au Danemark un grand poète. C'était alors un temps d'épreuve pour le bon sens de ce royaume. Les idées de la France de 1789 y avaient fait invasion; elles fermentaient dans quelques jeunes têtes; elles exaltèrent l'âme ardente de Malte Brun, qui, après de brillantes études, comptait déjà parmi les écrivains distingués de son pays. Il se montra l'un des plus chauds partisans des innovations; il écrivit pour la liberté de la presse, pour l'affranchissement des paysans, et contre la féodalité. La feuille périodique qu'il rédigea sous le titre de *Réveille-matin* (Vækkeren), était aux postes avancés de la presse libérale. Elle fut saisie, condamnée, et l'amende encourue ne fit qu'irriter le jeune écrivain qui se vengea de l'autorité dans son *Catéchisme des aristocrates*, autre publication périodique plus âpre que la première, et qui attaquait ouvertement la constitution du pays. De nouvelles poursuites obligèrent Malte Brun à se réfugier dans l'île suédoise de Hven, célèbre par la résidence de Tycho-Brahé. Sa muse s'y réveilla; il chanta la bataille navale livrée aux Barbaresques par les Danois, et la gloire du comte de Bernstorf, ce ministre patriote qui dirigea le prince Frédéric vers de sages réformes. Cette ode, l'un des plus beaux poèmes de la littérature danoise, fut, dit-on, couronnée par l'académie de Stockholm. C'était mieux que de beaux vers, c'était une bonne action, une œuvre de reconnaissance: Bernstorf en mourant avait recommandé Malte Brun à la bienveillance du prince royal. Cette recommandation ne fut pas stérile. Après deux ans d'exil il fut rappelé, et revint à Copenhague; mais il n'y revint ni plus prudent ni moins hostile à ce qu'il croyait des abus. Il reprit ses travaux politiques, et se fit encore l'adversaire de l'administration, lançant contre elle une brochure assez piquante, sous le titre de *Tria juncta in uno*, qui souleva les plus graves accusations. Cette fois Malte Brun n'attendit pas que le ministère public se mît de la partie, il se réfugia en Suède, d'où il passa à Hambourg. C'est là qu'il apprit qu'on le pour-

suivait en Danemark, à la requête de l'empereur de Russie et du roi de Suède, comme l'un des chefs de la société secrète des *Scandinaves unis*, ayant pour but de réunir les trois royaumes du Nord sous une constitution républico-fédérative. Il fut condamné au bannissement par contumace. On était alors dans l'année 1800: Bonaparte venait de chasser le directoire. Malte Brun croyant trouver un autre Washington dans le vainqueur de brumaire, se hâta d'accourir à Paris. Son illusion ne fut pas de longue durée. Il fit insérer dans les journaux quelques articles hostiles au pouvoir; mais sur ce point Napoléon n'était pas de meilleure composition que l'empereur de Russie et que le roi de Suède. Malte Brun fut obligé de garder le silence. Son inaction politique changea la direction de ses pensées et de ses projets. Il reprit avec ardeur ses études historiques et géographiques, et bientôt cette dernière branche des connaissances humaines qu'il allait agrandir l'occupa tout entier; c'était là que la gloire l'attendait. Mais à ce nouveau début de sa carrière, Malte Brun sans patrie, sans protecteurs, sans fortune, parlant difficilement la langue française qu'il devait manier plus tard avec tant de supériorité, se vit obligé de ployer son talent aux exigences de sa position. Il accepta la rédaction fort obscure d'un journal bibliographique de la littérature étrangère, et se livra probablement à quelques autres travaux de librairie. Cette insipide besogne eut un terme enfin. Malte Brun fit connaissance avec Mentelle qui, après avoir détrôné les Nicolle de la Croix, les Crozat, les Barbeau de la Bruyère, exerçait à Paris le monopole de cette géographie verbeuse et sans critique qui avait cours alors. Mentelle accueillit Malte Brun avec empressement et s'en servit avec adresse. De cette association, où les forces n'étaient pas égales, sortit un grand traité de géographie publié de 1803 à 1805, sous le titre de *Géographie mathématique, physique et politique*, en 16 vol. in-8°. Cette vaste compilation avec tous ses défauts était l'ouvrage le plus complet et le plus exact qui eût paru dans notre langue. Malte Brun n'était que pour un tiers dans la rédaction, mais ce tiers se faisait distinguer par une critique piquante, par l'emploi de sources inconnues du public français, par des vues élevées et par un style animé, quelquefois incorrect, mais toujours attachant. Ce travail fonda la réputation de Malte Brun. C'est vers cette époque (1806) que le *Journal des Débats* l'admit au nombre de ses rédacteurs. La langue française lui était devenue familière; il possédait la plupart des autres langues de l'Europe; le personnel des cabinets et leurs intérêts divers lui étaient également connus. Ces avantages lui valurent l'importante spécialité des questions relatives à la politique extérieure, soumises dans ce temps aux caprices intéressés du pouvoir. Malte Brun fut plus libre dans ses articles scientifiques qui embrassaient l'histoire, la géographie, les antiquités, et qui sont moins des analyses que des considérations sur les ouvrages dont il avait à rendre compte. Ils ont été recueillis en 3 vol. par M. Nachet et ils méritaient cette distinction, dégagés surtout de certains traits d'une critique quelquefois injuste et souvent trop sévère. Dans cette même année 1807, la victoire avait conduit les drapeaux français sur les bords de la Vistule, e

tous les regards se tournaient vers le royaume de Sobieski. Un tableau de la Pologne fut demandé à Malte-Brun. Six mois d'un travail opiniâtre lui suffirent pour le terminer. Ce tableau, c'est la Pologne de tous les âges, avec sa géographie naturelle, ses races diverses, ses origines, sa langue, sa littérature, ses antiquités, sa vie orageuse, sa gloire rapide, sa longue agonie et sa mort politique. L'année suivante (1808), Malte Brun fit paraître les *Annales des Voyages*, recueil périodique où toutes les découvertes se trouvaient consignées, et qui devint dès son début le dépôt spécial de savants mémoires et d'importantes communications. Malgré les exigences de cette laborieuse rédaction, Malte Brun s'occupait avec persévérance de son grand ouvrage géographique que le public éclairé attendait avec impatience et dont enfin le premier volume parut en 1810, sous le titre de *Précis de la géographie universelle*. Ne cherchons pas à comparer cette composition tout à la fois littéraire et scientifique avec ce qui a précédé; les identités manquent. Elle est neuve par la forme, par le style et par les pensées. C'est la géographie rationelle dans ses trois grandes divisions: histoire, théorie, description. Malte Brun la prend sous la tente de Moïse, il la suit dans l'antiquité avec Homère, Hérodote, Eratosthène, Strabon, Pline, Ptolémée. Il la suit au moyen âge dans les camps des Arabes, sur les barques des Scandinaves, au milieu des caravanes et sur les pas des missionnaires. Il la suit dans les temps modernes avec les Gama, les Colomb et les voyageurs des trois derniers siècles. Puis de l'histoire il passe à la théorie de la science, et de la théorie à la description de la terre, telle que nous la savons aujourd'hui. Il la décrit à la manière de Strabon en évitant la sécheresse des méthodes abstraites, en combinant les méthodes naturelles et les divisions politiques, en réunissant les peuples d'origine commune, en s'emparant de tous les souvenirs, en rattachant à l'inventaire du sol l'homme dans sa physionomie native avec ses mœurs, sa langue, son culte et ses annales, en parlant toujours à la pensée et à l'imagination, en replaçant enfin sur des bases philosophiques une science trop long-temps dépouillée de son véritable caractère et de ses charmes naturels. Avec de tels éléments de succès, celui du *Précis* fut bientôt général. Malte Brun en poursuivait la publication lorsque les évènements de 1814, rouvrirent pour lui le champ de la politique qui lui fut toujours ingrat et qu'il aimait cependant de prédilection. Si l'on doit ajouter foi à quelques détails reproduits dans une biographie d'après une note insérée dans *le Spectateur*, Malte Brun aurait depuis 1804 fait partie d'une association qui travaillait fort en silence, à la vérité, à la réunion des trois royaumes du Nord sous le sceptre du Danemark. L'empereur d'après cette note avait d'abord prêté la main à ce projet en permettant l'insertion dans les journaux français d'un certain article qu'il fit désavouer lors de l'avènement de Bernadotte au trône. Quel que soit le rôle que Malte Brun ait joué dans tout ceci, il essaya sous les Bourbons de rattacher l'indépendance de la Norwège au principe de la légitimité, et il continua d'écrire dans ce sens jusqu'au moment où la Norwège cessa de combattre. Malte Brun avait rédigé en 1814 un recueil périodique sous

le titre de *Spectateur* dont il a paru vingt-sept cahiers et qui n'eut point de succès. Il publia pendant les cent jours l'apologie de Louis XVIII, dont la 3e édition contient nn préambule remarqnable, daté du 22 juin, le lendemain de l'abdication de Napoléon. Il concournt à la rédaction de plnsieurs journaux de couleurs assez différentes entre autres de la *Quotidienne* où il était chargé de la traduction des nouvelles étrangères, et revint, en 1818, au *Journal des Débats* qu'il ne quitta plus. Pour en finir avec ses travaux politiques qui l'ont beaucoup trop occupé, nous dirons qu'il publia en 1825 son traité de la légitimité, ouvrage très-remarquable sons plus d'un rapport, mais qui, se posant comme nne espèce de transaction entre des principes ennemis des concessions, ne satisfit pas complètement les légitimistes et déplut aux libéraux. Fort heureusement, dès 1819, Malte Brun était revenu à la géographie par la publication des *Nouvelles Annales* des voyages qn'il rédigea en société avec M. Eyriès, et depuis 1824 avec MM. Eyriès et Larenandière, quoique le nom de ce dernier ne figure pas sur le titre de cette première série. Elle renferme, comme les Anciennes Annales, une foule de mémoires et d'articles critiques de Malte Brnn qui attestent ses connaissances variées et sa profonde intelligence des questions les plus ardues et les plus difficiles. Il fut, en 1821, l'un des fondateurs de la société de géographie et le secrétaire de la commission centrale pendant les premières années. Sa non-réélection l'affecta péniblement, et c'était nne faiblesse de sa part. Ce titre, fort honorable sans doute, qn'ajoutait-il donc à sa haute réputation? Elle était alors européenne. Il avait successivement donné les cinq premiers volumes du *Précis*. Le 6e, l'un des meilleurs de cet excellent ouvrage, parut en 1825. Mais alors les veilles répétées, l'excès de travail et un régime de vie excitant avaient gravement altéré la santé de Malte Brun. La vigueur et l'activité de sa pensée étaient les mêmes, mais ses forces physiques déclinaient rapidement; loin de les rétablir par le repos, il les épnisait encore en se livrant à nne foule de travaux que d'indiscrètes importunités arrachaient à son obligeance. Lui seul ne voyait point son état qui devint bientôt désespéré, et son zèle pour la science ne se ralentit pas un moment. Quelques heures avant d'expirer il traçait encore pour le *Journal des Débats*, d'une main ferme et avec une grande liberté d'esprit, un article destiné à faire connaître l'atlas ethnographique de M. Balbi. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement le 14 décembre 1826. Sa dépouille mortelle, après avoir été présentée au temple protestant de la confession d'Augsbourg, fut portée au cimetière de l'ouest, suivie d'un nombreux concours d'amis et d'hommes de lettres. La société de géographie, dont il fut nn des principaux ornements, a fait élever un monument sur sa tombe. Peu de mois avant sa mort les portes du Danemark s'étaient ronvertes pour lui. Le décret de bannissemcut avait été révoqué. C'était uue de ces justices tardives qui ne méritent pas de reconnaissance. Son pays natal fut dur pour lui. La gloire du grand géograche ne lui appartient pas, elle est toute à la France. Malte Brun, homme de science et d'imagination, est tout français dans ses écrits. Il l'est

par l'art si difficile de la composition, par la clarté, l'énergie de l'expression, et même on peut ajouter que le petit nombre de germanismes qu'on rencontre chez lui offre un certain caractère pittoresque qui ne déplaît pas toujours. La langue française était devenue la sienne et il la maniait quelquefois comme nos grands maîtres qu'il avait longtemps étudiés. Sa littérature était immense. Il avait le rare bonheur de pouvoir lire les grands écrivains de l'Europe dans leur propre langue et le bonheur non moins grand de ne rien oublier de ce qu'il avait lu. A ces avantages il réunissait la faculté peu commune de rassembler en quelques lignes la substance de plusieurs volumes. Malte Brun s'est rencontré à une de ces époques de transition où la science sort des routes battues pour entrer dans les voies nouvelles tracées par l'observation et le raisonnement. Il a puissamment contribué à opérer en France une heureuse révolution dans l'exposition de la géographie. Il l'a popularisée par ses vues élevées, ses couleurs locales, ses aperçus piquants, son érudition sans pédantisme, ses tableaux animés et ses ingénieux rapprochements entre la terre et l'homme, entre le monde matériel et le monde moral. Quels que soient les progrès de la science, le *Précis* restera comme un beau monument; il restera parce que Malte Brun, comme Strabon, son maître, s'est tenu toujours loin des méthodes purement conventionnelles, si variables de leur nature, et que les chiffres statistiques prétendus rigoureux et qui changent cependant à chaque heure du jour n'ont jamais desséché son travail. Savant plein d'érudition, il s'est occupé des masses; pour elles il a décrit le terre, et les masses lui en ont tenu bon compte, car il n'est pas en géographie de nom plus populaire que le sien. Malte Brun s'était fait par ses articles de journaux un très-grand nombre d'ennemis; aussi a-t-il été souvent jugé par eux avec toute la partialité de l'amour-propre irrité. Ils l'ont fait dédaigneux, ils l'ont mis à genoux devant le pouvoir et la fortune, ils l'ont signalé comme égoïste, nous croyons même comme ignorant. C'étaient précisément les qualités contraires qui distinguaient Malte Brun. Nul n'obligea plus facilement ceux-là même dont il savait n'être pas aimé; nul ne fut moins docile aux exigences du pouvoir et des coteries scientifiques et littéraires; nul ne prenait moins de soin de son avenir et de ses intérêts. Malte Brun se passionnait rapidement, comme toutes les âmes ardentes. Il mettait beaucoup trop d'importance à des erreurs scientifiques très-légères, et lors même qu'il avait cent fois raison, ce qui lui arrivait presque toujours en géographie, il perdait de ses avantages par les formes acerbes de ses observations. Sa mobile imagination qui le servait si bien dans les descriptions animées de la terre et de ses habitants l'a plus d'une fois égaré dans des sujets de pure érudition. Malheureusement elle ne l'abandonnait pas dans les matières politiques, et là elle donnait à ses opinions un caractère de versatilité qui leur enlevait toute importance aux yeux des hommes graves et réfléchis. Ses ennemis ne se bornèrent pas à le harceler sur ce dernier terrain, ils employèrent plus d'une fois contre lui cette police ombrageuse et crédule de l'empire, mise en jeu par d'ignobles dénonciations anonymes. Malte Brun fut surveillé pendant plusieurs,

années comme un conspirateur; c'était une véritable mystification faite à la police. Ceux qui l'ont connu savent s'il y avait en lui l'étoffe d'un conspirateur. Était-ce donc une de ces figures pâles et maigres qui faisaient trembler César? A l'époque dont il s'agit, Malte Brun ne s'occupait nullement de la France; tout ses rêves ne sortaient pas de la péninsule scandinave. Voici la liste de ses principaux ouvrages. I. *Vækkeren* (le *Réveille-matin*), feuille périodique, Copenhague, 1795, plusieurs numéros. II. *Catéchisme des aristocrates* (en danois), broch. in-8°, Copenhague, 1796, satire violente de la féodalité et de la coalition. III. *Poésies* (en danois), broch. in-8°, 1796. IV. *Tria juncta in uno*, broch. politique, in-8°, Copenhague, 1797. V. *Géographie mathématique*, *physique* et *politique de toutes les parties du monde*, par Mentelle et Malte-Brun, 16 vol. in-8°; et atlas in-fol., Paris (an XII), 1803 à 1805. En 1817, on a fait à cet ouvrage quelques changements nécessités par la nouvelle division politique de l'Europe. VI. *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, Paris, 1807, un vol. in-8°. Un assez grand nombre d'exemplaires acheté par des spéculateurs, et transporté à Wilna, fut détruit lors de la prise de cette ville par les Russes après la retraite de Moscou. Malte Brun se proposait de revoir cet ouvrage au moment de sa mort. Il en a paru une seconde édition entièrement refondue et fort augmentée par M. Chodzko, avec un essai historique sur la législation polonaise par Joachim Lelewel, et des fragments sur la littérature ancienne de Pologne par Michel Podczaszynski, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. VII. *Annales des voyages*, Paris, 1808—1814, 24 vol. in-8°, ou soixante-douze cahiers, et table pour les vingt premiers vol., Paris, 1813, in-8°. C'est le premier recueil périodique, spécialement consacré à la géographie, qui ait été publié en France. Il renferme un grand nombre de mémoires originaux qui n'ont point été imprimés ailleurs. VIII. *Voyages à la Cochinchine*, etc. par John Barrow, traduit de l'anglais, avec des notes et additions par Malte Brun, Paris, 1807, 2 vol. in-8°, et atlas. Cette publication est un ouvrage original dans plusieurs parties; le texte anglais n'est rien moins que suivi; quelques chapitres sont bouleversés; quelques suppressions et beaucoup d'additions ont été faites: parmi ces dernières, on remarque deux mémoires, l'un sur le Brésil et l'autre sur Java, une relation de Boushouanas, une dissertation sur la licorne, et une foule de notes plus ou moins étendues qui rectifient des erreurs géographiques, ou ajoutent des faits nouveaux. IX. *Précis de la géographie universelle*, Paris, 1810—1829, 8 vol. in-8°, et atlas. Les cinq premiers volumes ont été, en 1819 et 1820, réimprimés page pour page, avec quelques corrections dans les noms de lieux et dans les chiffres de populations; le 6e, le dernier volume que Malte Brun ait donné, est de 1825. Il avait rédigé les six ou sept premières feuilles du 7e vol.; le surplus de ce volume et le 8e sont de M. Huot, auquel on doit également la nouvelle édition du *Précis* qu'il publie depuis 1831, et qui aura environ 12 vol. Huit ont déjà paru. Cette 3e édition, très-augmentée par le continuateur, est mise dans un nouvel ordre. X. *Apologie de Louis XVIII*,

broch. in-8°, Paris, 1815. Cette brochure a eu trois éditions. XI. *Le Spectateur, ou Variétés historiques, littéraires, critiques, politiques et morales,* Paris, 1814—1815, 3 vol. in-8° (vingt-sept cahiers). XII. *Nouvelles Annales des voyages*, etc., par J.-B. Eyriès et Malte Brun, Paris, 1819—1826, 30 vol. in-8° : seconde série du même recueil, juillet 1826 à 1833, inclusivement, par J.-B. Eyriès, Larenaudière et Malte-Brun, 30 vol. in-8°. Depuis la mort de ce dernier, M. Klaproth est au nombre des principaux rédacteurs des Nouvelles Annales auxquelles l'auteur de cet article coopérait depuis 1824. Une troisième série, par les mêmes rédacteurs, se publie depuis le commencement de 1834. XIII. *Traité de la légitimité*, précédé d'une lettre à M. de Chateaubriand, pair de France, Paris, 1825, in-8°. XIV. *Traité élémentaire de géographie*, etc., 2 vol. in-8°, et atlas, Paris, 1831 ; le plan seulement a été tracé par Malte Brun, et suivi par MM. Larenaudière, Huot et Balbi qui ont redigé ce traité. L'histoire de la géographie et l'aperçu de géographie ancienne qui termine le 2e vol. appartiennent à M. Larenaudière. Dans ce travail la partie mathématique de la géographie des anciens est dégagée, pour la première fois en France, des idées systématiques de Gosselin. On a publié, en 1827, un Dictionnaire géographique, 2 vol. in-16, reproduit dans les années suivantes sous le nom de Vosgien, qu'on annonce avoir été revu par Malte Brun et enrichi d'un petit vocabulaire de mots génériques servant à expliquer le sens des mots géographiques les plus importants dans les principales langues. C'est une ébauche, un échantillon fort incomplet d'un grand travail que Malte Brun méditait. Ses principaux articles, insérés dans le journal des *Débats*, ont été publiés sous ce titre : *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun*, etc., recueillis et mis en ordre par M. Nachet, avocat à la cour royale, Paris, 1828, 3 vol. in-8°. Il a donné aussi beaucoup d'articles à la *Biographie universelle*, entre autres ceux de *Brahé* (Tycho), de *Strabon*, etc. Voy., sur la vie et les travaux de Malte Brun, *Skildone*, journal de Copenhague, janvier 1827 ; Duviquet, article nécrologique, etc., *Journal des Débats*, 18 déc. 1826 ; Bory de St-Vincent, notice biographique, etc., Larenaudière, notice annuelle des travaux de la société de géographie; 1827; Huot, notice, etc., en tête du premier vol. de la 5e édition du *Précis*. L—R—E.

BRUNACCI (Vicenzo), géomètre italien, naquit le 3 mars 1768, dans la patrie de Galilée, à Florence. Ses parents qui d'abord le destinaient au barreau, lui firent faire ses premières études aux *écoles pies* de sa ville natale; mais un goût ou plutôt une passion irrésistible l'entraînant vers les sciences exactes, il abandonna la jurisprudence pour se livrer entièrement aux mathématiques où il eut le bonheur d'avoir pour premiers guides les géomètres Canovai et Ricco. Vers la fin de 1784, son père, pressé de lui procurer des moyens d'existence, l'obligea de suivre les cours de médecine à l'université de Pise : mais sa passion dominante rendit presque sans effet les volontés paternelles; et, en 1785, il se livra, avec une ardeur toujours croissante, à l'analyse transcendante et à l'astronomie, sous les professeurs Paoli

et Slop, s'occupant en même temps des *mathématiques appliquées*. Des répétitions qu'il faisait, ou des leçons particulières qu'il donnait aux élèves de l'université lui procuraient quelques ressources pécuniaires; enfin, lorsqu'il eut fourni des preuves non équivoques d'un mérite aussi brillant que précoce, son avenir fut assuré, en 1788, par sa nomination à la chaire de professeur surnuméraire de physique à l'université de Pise. Le grand-duc de Toscane, Léopold, instruit des belles espérances que donnait le jeune géomètre, voulut en tirer parti pour des travaux d'utilité publique; il lui accorda une pension qui lui fournit les moyens d'étudier l'hydraulique appliquée, et en général la science de l'ingénieur, sous la direction de Pio Fantoni et de Salvetti. Tout en se livrant à ces études *spéciales*, il n'en suivait pas moins, avec la plus vive ardeur, celle des mathématiques transcendantes. Si l'on est curieux de savoir quelles étaient les jouissances *délicieuses* qu'il se procurait à des époques de l'année ordinairement consacrées aux amusements et aux plaisirs, on l'apprendra en lisant une note trouvée dans ses papiers et écrite de sa main : *Mia delizia nel carnevale di quest' anno* (1789) *era lo studio della Meccanica analitica di Lagrange.* On doit penser qu'ayant cette *Mécanique analytique* sous les yeux, il éprouvait un sentiment intérieur analogue à celui qui fit dire au Corrége, à la vue d'un tableau de Raphaël : *Anch'io son' pittore*. En 1790, à vingt-deux ans, il fut nommé, par le grand-duc Léopold, professeur de mathématiques et de science nautique à l'institut de marine de Livourne; et le grand-duc Ferdinand, successeur de Léopold, réunit à cette place celle de professeur d'artillerie et de mathématiques des *canonniers* et des *cadets*. Une partie de l'année 1791 fut employée par lui à naviguer sur la Méditerranée pour y former les gardes royaux de la marine à la pratique de l'astronomie nautique. Les évènements politiques et militaires, qui troublèrent l'Italie à la fin du dernier siècle, mirent aussi beaucoup de trouble dans les pacifiques occupations de Brunacci, et ce fut même par suite de ces évènements qu'il vint, à la fin de l'année 1799, à Paris, où il eut occasion de se lier avec les principales notabilités scientifiques de cette capitale qui possédait alors Lagrange, Laplace et Legendre. L'Italie étant devenue plus tranquille à la fin de 1800, Brunacci y retourna et fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Pise, en remplacement de Paoli, qui avait obtenu sa retraite. Bientôt après, en 1801, il fut appelé à une chaire plus importante, celle de professeur de mathématiques transcendantes à l'université de Pavie, dont il a ensuite été trois fois le recteur. Là il ne se borna pas à exercer, avec un grand succès, les fonctions d'enseignement qui lui étaient confiées, il voulut encore introduire dans le système général des études des améliorations dont une des principales était de prendre pour base de l'exposition de l'analyse transcendante la belle *Théorie des fonctions analytiques* de Lagrange. Si l'on n'a pas généralement attribué à ce mode d'introduction à la haute analyse la même importance qu'y mettait Brunacci, cette apparente dissidence tient à des considérations particulières applicables au but *matériel* des études qui ont pour objet certaines applications pratiques, et

laisse dans sa plénitude entière l'admiration qu'inspirent les sublimes conceptions de Lagrange (1). Ses soins pour perfectionner l'enseignement théorique ne lui firent pas négliger les objets de pratique; on peut le regarder comme le fondateur du cabinet d'hydrométrie et de géodésie de l'université de Pavie. Il fut, en 1803, compris parmi les trente premiers membres (dont le nombre devait être porté à soixante) de l'institut national italien des sciences, lettres et arts; il reçut, l'année suivante, la décoration de la Légion-d'Honneur, et, en 1806, celle de la Couronne-de-Fer. L'académie de Berlin, en 1811, et celle de Monaco, en 1812, le placèrent sur la liste de leurs associés correspondants, et il devint successivement membre des principales sociétés savantes d'Italie. Cependant, les travaux de pure théorie n'ont pas été les seules occupations de sa vie; il fut employé, en 1806, à la confection d'un projet de haute importance, celui du canal navigable de Milan à Pavie. Ce projet, envoyé, en 1806, à Paris, fut soumis à l'examen de l'auteur du présent article, dont le rapport donna lieu à quelques discussions polémiques entre le savant Italien et lui. En 1807, Brunacci fut nommé *inspecteur-général des eaux et chemins*, et chargé de la direction des travaux du canal navigable de Pavie; mais il n'a pas assez vécu pour en voir la fin. Il continua à s'occuper, depuis 1807 jusqu'en 1814, avec une constance et un zèle dignes des plus grands éloges, des travaux cumulés de rédaction d'ouvrages destinés à l'impression, d'enseignement de physique et d'hydraulique expérimentales, de rapports, d'opérations sur le terrain, etc.; il fut, en 1811, nommé *inspecteur-général de l'instruction*

(1) Les fondateurs de l'école polytechnique mettaient la plus haute importance à voir Lagrange attaché à ce célèbre établissement, et le grand géomètre fut, dès le début, inscrit en première ligne sur la liste des professeurs d'analyse. La gloire de l'école étant le principal objet de cette inscription, on se garda bien d'imposer à Lagrange les fatigues et les embarras du professorat, assujéti au régime de l'école, ou de l'enseignement tenant au système *spécial* de l'instruction des élèves, dont l'auteur du présent article, qui avait l'insigne honneur d'être son collègue, resta exclusivement chargé. On laissa à Lagrange la faculté de faire, aux jours et heures qui lui conviendraient, des leçons sur quelques parties des mathématiques dont le choix restait à sa disposition. Ce fut pour répondre à cet appel qu'il composa sa *Théorie des fonctions analytiques*, comptée, avec raison, parmi les plus belles productions de ce grand génie, et qui fut publiée d'abord dans le 9e cahier des recueils de l'école polytechnique, puis dans des éditions séparées. Cette théorie est assurément une très-intéressante partie de ce qu'on pourrait appeler l'étude purement *philosophique* des mathématiques; mais quand il s'agit de faire de l'analyse transcendante un *instrument* d'exploration pour les questions que présentent l'astronomie, la marine, la géodésie et les différentes branches de la science de l'ingénieur, la considération des infiniment petits conduit au but d'une manière plus facile, plus prompte, plus immédiatement adaptée à la nature de ces questions, et voilà pourquoi la méthode *Leibnit*[illegible]e, en général, prévalu dans les écoles françaises. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer avec détail les motifs de cette préférence; d'ailleurs les lecteurs instruits regarderont une pareille exposition comme tout-à-fait superflue lorsqu'ils sauront qu'en résultat elle ne ferait que reproduire l'opinion de deux savants tels que Laplace et Poisson. Le premier s'est positivement expliqué, dans plusieurs séances du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, sur les avantages de l'emploi de la méthode *Leibnitienne*; dans les leçons données aux élèves de cette école, le second ne s'est pas borné à une adhésion verbale, il a adopté dans l'édition de 1833 de son excellent traité de mécanique l'emploi *exclusif* de la méthode des *infiniment petits*, et consacré quelques pages de son introduction à une exposition succincte des principes de cette méthode. (*Tome* 1, *pages* 14 *et suiv.*) La *Théorie des fonctions analytiques* n'en sera pas moins un supplément très-intéressant aux études remplissant les conditions de première nécessité, et sera même mieux conçue à la suite de ces études qu'elle ne l'aurait été auparavant. De jeunes Italiens qui, ayant suivi des cours d'analyse mathématique à Milan, à Pavie, etc., sont venus compléter leur instruction en France, ont déclaré à l'auteur du présent article que ce qu'ils appellent *il metodo Lagrangiano* ne leur avait paru bien clair qu'après la connaissance acquise dans les écoles françaises de la méthode *Leibnitienne*. Il faut ajouter que Brunacci avait préparé, facilité cette fusion des deux méthodes par son mode d'exposition et de notation.

publique. En 1814, la Lombardie rentra sous le gouvernement autrichien, et Brunacci, dont le mérite était généralement reconnu et apprécié, fut maintenu dans les fonctions qu'il exerçait à l'université de Pavie. L'amour de la gloire, un ardent désir de se rendre utile le dominaient tellement qu'ils lui faisaient oublier le soin de sa santé, de sa conservation personnelle; c'est à cet oubli qu'on attribue les progrès d'une maladie intérieure qui, négligée, rendit inutiles toutes les ressources de la médecine. Il fut enlevé aux sciences, à ses nombreux amis et à ses élèves pour qui sa mort fut un sujet de deuil et de désolation, le 16 juillet 1818, âgé de cinquante ans et trois mois. Pendant les dix-sept années écoulées depuis ce déplorable évènement jusqu'à l'époque actuelle (1835), Brunacci aurait certainement, et par de nouveaux ouvrages, et par l'influence que lui donnaient ses fonctions de professeur et d'inspecteur-général de l'instruction publique, et par la haute considération dont il jouissait, rendu de nouveaux services aux sciences; et, ce qui augmente bien sensiblement les regrets de sa perte, il lui resterait encore, d'après les chances ordinaires de la vie, quelques années à leur consacrer. Les hommages, on pourrait dire le culte, rendus à sa mémoire en Italie, la haute admiration avec laquelle il est mentionné dans les biographies de ce pays s'expliquent et par le mérite de ses ouvrages et par les services éminents qu'il a rendus à l'instruction publique. Il est hors de doute qu'il a placé en Italie cette instruction bien au dessus de ce qu'elle était avant lui; et, comme les professeurs italiens les plus distingués sont ses élèves, on a la garantie du maintien de l'état de perfection où il a laissé l'enseignement. Ses premières publications portent la date de 1792, les dernières celles de 1815; leur nombre et leur étendue auraient été plus que suffisants pour remplir tous les instants d'un auteur exclusivement livré au travail de cabinet, et l'on voit avec étonnement que Brunacci ait pu rendre leur composition compatible avec les fonctions, les occupations multipliées auxquelles il était obligé de sacrifier une partie notable de son temps. Voici la liste de ses ouvrages plus complète qu'elle ne l'est dans aucun recueil français (2) : I. *Opuscolo analitico sopra l'integrazione delle equazioni a differenze finite*, Livourne, 1792. II. *Trattato di nautica*, trois éditions; la dernière, posthume, de 1819. III. *Calcolo delle equazioni lineari*, Florence, 1798. IV. *Analisi derivata*, Pavie, 1802. V. *Memoria sopra i principj del calcolo differenziale e integrale*, Actes de l'institut de Bologne, 1806. VI. *Memoria sul galegiante composto*, idem. VII. *Memoria su i criteri per distinguere i massimi dai minimi nell' ordinario calcolo delle variazioni*, idem. VIII. *Corso di matematica sublime*, 4 vol., Florence, 1804-1810. Le même, abrégé, 2 vol.,

(2) L'ouvrage numéroté 14 et quelques autres contiennent des recherches et des solutions de problèmes sur lesquelles Brunacci est en dissidence avec des géomètres parmi lesquels se trouve le célèbre Laplace. Pour donner à l'exposition de ces controverses quelque clarté et quelque intérêt il faudrait entrer dans des détails que ne comporte pas un article de *Biographie*. Au surplus la plus importante de ces polémiques a eu pour objet la *Théorie de l'action capillaire*, et ceux qui voudront se procurer toutes les ressources désirables pour juger, apprécier en parfaite connaissance de cause ce qui a été publié sur cette matière, les trouveront dans l'excellent ouvrage de M. Poisson ayant pour titre *Nouvelle théorie de l'action capillaire*, Paris, 1834.

Milan. IX. *Varie memorie di meccanica animale*, Journal de physique et chimie, Pavie. X. *Esperienze idrauliche*, idem. XI. *Tentativa per aumentare la portata de' mortai di bomba*, idem. XII. *Discorso sugli effetti delle ali nelle frecce*, idem. XIII. *Discorso sul retrocedimento che lo scappare de' fluidi produce ne' vasi che li contengono*, idem. XIV. *Memorie sulla dottrina dell'attrazione capillare*, idem. XV. *Sul'urto de' fluidi*, id. XVI. *Sulla misura della percossa dell'acqua sull'acqua*, idem. XVII. *Nota sopra gli equilibrj*, idem. XVIII. *Memoria sopra le soluzioni particolari delle equazioni alle differenze finite*, Vérone, 1808. XIX. *Memoria sopra le pratiche usate in Italia per la distribuzione delle acque correnti*, Vérone, 1814; ouvrage couronné par la société italienne des sciences. XX. *Memoria sopra i principj del calcolo differenziale*, ouvrage couronné par l'académie de Padoue. XXI. *Trattato dell' ariete idraulico*, deux éditions 1810-1815. On trouve de plus grands détails sur Brunacci dans le 208e volume du recueil ayant pour titre : *Biblioteca scelta di opere italiane antiche e moderne*, Milan, 1827. P—NY.

BRUNDAN (LUIZ PEREIRA), né à Porto dans le XVIe siècle, d'une famille illustre, était à la fois poète et guerrier. Il fut l'ami du célèbre poète Corte Real, et il a été représenté comme honorant sa patrie par sa valeur, et la charmant par ses beaux vers. Il avait été gouverneur de Malaca qu'il défendit contre le roi d'Ackem, en 1568; et il combattit et fut fait prisonnier dans cette journée d'Alcaçar-Kebir, qui fut si fatale aux armes portugaises et qui coûta la vie au roi Sébastien (1578). Cette mémorable catastrophe a inspiré à Brundan un poème épique en dix-huit chants, bizarrement intitulé *Elegiada*. Il renferme une foule de morceaux très-longs, très-ennuyeux; mais l'auteur rachète ce grave défaut par un style sombre et triste, qui touche profondément. On y remarque le récit de la bataille et un épisode sur les malheurs de Léanor de Sà. Ce sont deux morceaux écrits avec âme et où l'on trouve des beautés frappantes. Luiz Pereira Brundan mourut vers la fin du XVIe siècle. On ne sait rien de plus sur sa vie. Un critique judicieux, M. Saué, a dit en parlant de lui : « Les con-« trastes de nature et de mœurs, que « prodiguaient aux pinceaux des poè-« tes les hordes arabes aux prises « avec les chevaliers chrétiens, ho-« norent toujours l'inégal talent de « Luiz Pereira. » F—A.

BRUNE (GUILLAUME-MARIE-ANNE), maréchal de France, naquit, le 13 mai 1763, à Brives-la-Gaillarde. Son père était avocat, et un de ses oncles, officier de cavalerie, portait la croix de St-Louis. Après avoir fait d'assez bonnes études chez les doctrinaires, Brune se décida pour la carrière du droit et se rendit à Paris afin d'y apprendre les formes de la procédure. Il y perdit à peu près son temps; et l'unique fruit qu'il tira de son séjour dans la capitale à cette époque, ce fut le plaisir de se voir imprimer, nous dirions presque de s'imprimer lui-même; car des bancs de l'école de droit il passa, pour vivre, à la casse du compositeur, et il rêvait littérature en faisant de la typographie (1). C'est dans cette

(1) Brune publia, en 1788, un *Voyage pittoresque et sentimental dans plusieurs provinces occidentales de la France* (en prose et en vers), 1

position que le trouvèrent les premiers évènements de la révolution. Ayant alors acheté une petite imprimerie, il rédigea seul, depuis le premier numéro jusqu'au 30 oct. 1789, le *Journal général de la cour et de la ville*, connu depuis sous le nom du *Petit Gauthier* (2). Mais il ne concourut pas long-temps à ce journal fort opposé à la révolution, dont il adopta les principes avec beaucoup d'enthousiasme. S'étant placé dans les rangs de la garde nationale, il s'y fit remarquer par sa haute taille, sa figure martiale et l'ardeur de son patriotisme. Il s'associa dans le même temps au club des Jacobins, et il eut part à toutes les intrigues, à toutes les émeutes du parti républicain qui dès-lors commençait à surgir. Ses presses furent saisies à la suite de la révolte du Champ-de-Mars et il fut mis un instant en prison. Bientôt délivré par la croissante puissance de Danton, il se voua corps et âme à ce fougueux artisan de révolutions, et prit part à tous ses complots contre la royauté; puis, quand la journée du 10 août n'eut plus laissé d'autorité légale à Paris, il quitta le second bataillon des volontaires de la Seine dont il était l'adjudant, et vint dans la capitale où il fut créé adjoint aux adjudants-généraux *de l'intérieur*, le 5 sept. 1792. C'était le moment où l'horrible commune faisait égorger les prisonniers de Paris, de Meaux, d'Orléans, etc. On a été jusqu'à dire que Brune fut un de ses agents dans ces affreux massacres; et il ne s'en est pas complètement justifié. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette époque fut le commencement de ses succès et le prélude de son élévation. De simple adjudant dans un bataillon de volontaires, il devint tout-à-coup colonel-adjudant-général (12 oct. 1792), suivit en cette qualité Dumouriez en Belgique, et contribua par sa bravoure aux succès qui signalèrent l'invasion de cette contrée. Après la défaite de Nerwinde, il fut chargé de rallier les troupes, et s'acquitta de cette tâche avec assez de fermeté. Ses amis de Paris l'envoyèrent ensuite contre les fédéralistes du Calvados qui, sous le commandement de Puisaye (3), s'étaient avancés jusqu'à

vol. in-8°, réimprimé en 1802 et 1806, in-18. Il ne mit pas son nom à cet ouvrage, fait dans le goût frivole de l'époque, et où se trouvent les détails un peu longs des vacances prises, par le jeune écolier, chez des amis du Poitou et de l'Angoumois. V—va.

(2) Le *Journal général de la cour et de la ville*, rédigé par Brune, Journiac de Saint-Méard et Gauthier, paraissait tous les jours en une demi-feuille in-8°. C'était un de ces journaux de l'aristocratie qui n'osèrent plus se montrer après le 10 août. Il avait pour devise : *Tout faiseur de journal doit tribut au malin*. Ainsi Brune, qui fut depuis l'ami de Danton et l'ardent coopérateur de ses œuvres, avait été d'abord le collaborateur de Saint-Méard (*Voy.* ce nom, au Sup.). V—va.

(3) Puisaye, qu'on vit trahir tous les partis, remplaça, dans le commandement de la petite armée fédéraliste, le baron de Wimpffen, qui, ayant vu rejeter avec indignation, par les députes fugitifs réunis à Caen, son projet de placer le duc d'York sur le trône de France, s'était embarqué sur un yacht anglais, qui l'attendait à l'embouchure de l'Orne. Depuis quelques jours, la commune et les jacobins de Paris étaient en alarmes. Le général Beysser, mort bientôt après sur l'échafaud, menaçait de conduire tambour battant sa petite armée sur la place du Carrousel. Mais c'était Puisaye qui commandait en chef. Or, le jour de l'affaire de Vernon, au moment de l'action, on ne le trouva plus. L'armée parisienne était en partie composée de ce qu'on appelait *les héros de septembre*. Ils étaient si étrangers au métier des armes que, après avoir fait jouer leur mauvaise artillerie, ils faisaient rentrer les canons dans la ville pour les recharger. Leur victoire fut peu glorieuse : le combat fini, les deux armées, saisies d'une panique égale, se mirent en retraite, chacune de son côté, et se trouvèrent le lendemain séparées par une distance de 10 à 12 lieues. Mais le régiment des dragons de la Manche, qui avait pris parti pour les fédéralistes, ayant fait defection, et la plupart des départements de l'ouest, trop occupés par la necessité de résister aux Vendéens, n'ayant pu envoyer leurs contingents, l'armée fédéraliste se trouva réduite à un bataillon du Finistère et à deux compagnies de la Mayenne, en tout 600 hommes. Ainsi les héros de septembre ne tardèrent pas à l'emporter, et le gouver-

Vernon. Brune, en même temps chef d'état-major et commandant de l'avant-garde, réprima ce mouvement en peu de jours. Ce facile succès éleva très-haut ses prétentions, et il ne visait à rien de moins qu'au ministère de la guerre, lorsque Danton lui fit sentir que de telles espérances étaient ridicules. Pour consolation on lui donna le grade de général de brigade, et il retourna à l'armée du Nord, où il donna de nouvelles preuves de courage à la bataille d'Hondschoote. Le comité de salut public le fit revenir pour qu'il allât étouffer les symptômes d'insurrection qui se manifestaient dans la Gironde, et il s'acquitta de cette mission avec la cruelle vigueur des terroristes. La chute de Danton le fit rentrer dans l'obscurité; mais la révolution du 9 thermidor faite par les Dantonistes, qu'elle réhabilita, le remit sur la scène. Il suivit Fréron dans les départements du midi, et le seconda principalement à Marseille et dans Avignon. Au 13 vendémiaire, Barras lui donna de l'emploi, et il commandait un poste au bas de la rue Vivienne, d'où avec deux obusiers il tira sur les sectionnaires qui étaient à Feydeau. Cette mitraillade, en le mettant un instant sous la direction de Bonaparte, qu'il avait vu dans le midi, resserra ses liens avec ce général. Il ne l'accompagna pourtant pas en Italie dès le commencement. Retenu à Paris par son protecteur Barras, il resta de service au camp de Grenelle et déploya toute son énergie à l'affaire du 10 septembre 1796 contre les Babouvistes. C'est à la suite de cet événement qu'il partit pour l'Italie. Il y arriva au moment où Bonaparte venait de s'ouvrir la Lombardie, et commanda une brigade de la division Masséna. Il se distingua dans tout le cours de la campagne, notamment à la victoire de Rivoli, par une intrépidité qui lui valut plus d'une fois la mention des rapports officiels. Il repoussa ensuite, tourna et écrasa les Autrichiens au village de St-Michel en avant de Vérone, et décida par des attaques impétueuses le succès de la journée. Toujours en première ligne, il reçut sept balles dans ses habits sans en être atteint. A Feltre, à Bellune dans les gorges de la Carinthie, sur les sommités des Alpes Noriques, partout il montra du courage et de l'habileté. Masséna étant envoyé à Paris pour y porter le traité de Léoben laissa le commandement de sa division à Brune, qui peu de temps auparavant avait été nommé général de division sur le champ de bataille, et à qui bientôt un arrêté du directoire confia la deuxième division de l'armée devenue vacante par le départ d'Augereau. Il établit alors son quartier-général à Vérone, puis à Brescia, et l'on pense bien qu'il n'adoucit pas les rigueurs du régime de la conquête. Le traité de Campo-Formio, en donnant l'état vénitien à l'Autriche, amena le retour de Brune en France, où Barras le mandait. La politique astucieuse du directoire couvait alors la spoliation du Piémont, de Naples et de la Suisse. On avait besoin pour accomplir ces projets d'un homme à la fois audacieux et rusé, qui sût faire succéder des menaces et de brusques attaques à des déceptions ou à de vaines promesses. Brune parut offrir au plus haut degré tous ces avantages : il fut nommé général en chef de l'armée d'Helvétie, et chargé d'exécuter le plan concerté entre le directoire et

nement révolutionnaire put s'établir sans résistance. V—VE.

Bonaparte, qui depuis long-temps considérait l'Helvétie comme une position militaire que la France devait occuper pour assurer ses conquêtes en Allemagne et en Italie; et qui d'ailleurs, étant sur le point de s'embarquer pour l'Egypte, avait besoin pour cette entreprise de sommes considérables que l'on devait trouver à Berne. Déjà des intrigues fomentées par la propagande révolutionnaire et soutenues par le sabre du général Mesnard, avaient changé le pays de Vaud en une république lémanique. Il fallait que Berne et les autres cantons subissent des changements semblables. Comme ni l'aristocratie bernoise ni la démocratie des petits cantons n'étaient favorables à ces projets, Brune, en attendant l'instant d'agir de vive force, dut se présenter comme pacificateur et endormir les Bernois jusqu'à la réunion de toutes ses troupes. Arrivé, au commencement de février 1798, à Lausanne, il jugea que la révolution ne pouvait pas réussir dans toute la Suisse avec la même facilité que chez les Vaudois, et que temporiser, négocier, diviser les nationaux était le premier moyen à employer: il ouvrit en conséquence des conférences d'abord à Bâle, ensuite à Paierne. C'est dans le cinquième volume des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état* qu'il faut voir comment, de concert avec le commissaire Mengand, Brune sut par des promesses fallacieuses prolonger l'illusion des malheureux Helvétiens. Tant que ses préparatifs ne furent point achevés et que ses troupes ne furent pas réunies, il déclara que la France ne voulait que le bonheur, la liberté de ses voisins; que dès qu'ils auraient établi une constitution plus démocratique il avait ordre de se retirer, de respecter leur indépendance, etc. Mais lorsque tout fut prêt, lorsque Schaumbourg lui eut amené de nombreux renforts, et que, par de sourdes intrigues, Mengand eut semé la division et le désordre dans l'armée et dans le sénat de Berne (*Voy.* STEIGUER, tom. XLIII), Brune fondit sur cette antique république qui, malgré les efforts d'un petit nombre d'hommes courageux, tomba presque sans résistance (4) et livra à la cupidité des directeurs et de leur général ses arsenaux, ses trésors. Les calculs les moins élevés portent à quarante-deux millions de francs les pertes que le seul canton de Berne eut à subir dans cette occasion, et l'on n'a pu y comprendre toutes les concussions, toutes les déprédations particulières. Le fameux trésor de l'état accumulé depuis tant de siècles et par tant de générations, fut enlevé sans qu'on en dressât un procès-verbal; et lorsque le directoire qui, sous ce rapport, avait peu de confiance en son général, fut informé de cette omission, il lui envoya par un courrier extraordinaire l'ordre positif de la réparer. Brune fit alors dresser à la hâte une espèce d'inventaire, et il écrivit aux directeurs: « Vous verrez par l'état dont je vous envoie copie, que les sommes trouvées dans le trésor cadrent *à peu près* avec les registres... » Mallet-du-Pan qui était alors sur les lieux l'a accusé de s'être approprié les médailles d'or de l'hôtel-de-ville de Berne, vingt-deux carrosses, et plus de trois cent mille francs en espèces. Tout en s'adjugeant ainsi sa part du butin,

(4) Le combat le plus important de cette courte campagne fut celui de Morat où les Français détruisirent le célèbre ossuaire, monument de l'orgueil helvétique, et dispersèrent les ossements blanchis de leurs ancêtres qui, depuis plus de quatre siècles (1476), étaient donnés en spectacle aux voyageurs européens. V—ve.

Brune s'efforçait de jouer en Suisse le rôle dont il avait vu Bonaparte s'emparer en Italie. Comme lui il voulut paraître à-la-fois législateur et conquérant. Il donnait à une partie de la Suisse l'institution du jury, celle des municipalités et la communauté des dépenses. Il excluait les patriciens de toute fonction publique à Berne, à Soleure, à Fribourg, à Zurich. Il dirigeait la nomination des électeurs et des officiers municipaux. Enfin il divisait la Suisse en trois républiques : la Rhodanie, la Tellgnrie et l'Helvétie. Mais il ne convenait pas au directoire de laisser un de ses généraux prendre tant d'ascendant dans la même contrée. Les plans de Brune ne furent point approuvés, et sous de vains prétextes on le fit passer en Italie, où il alla remplacer Berthier qui devait partir pour l'Egypte. Dans cette nouvelle position la tâche de Brune, sans être moins difficile, ne lui offrit pas les mêmes avantages. Il s'agissait de contenir les rebellions que les ennemis de la domination française faisaient éclater sur différents points, et de préparer la dissolution de la monarchie piémontaise. Il s'acquitta de la première partie de cette mission en battant les paysans révoltés à Pérouse, à Città di Castello, à Ferentino, et en sauvant Parme de l'insurrection. Quant à la seconde, il anima sous main ceux des Piémontais qui sympathisaient avec les principes de la révolution française, les soutint en secret, afin de ne point enfreindre ostensiblement le traité qui garantissait au roi de Sardaigne la stabilité de son trône, intervint en leur faveur lorsque leurs tentatives eurent été déjouées, exigea que ce prince donnât amnistie à ses sujets rebelles et cessât les fusillades qui avaient suivi sa victoire ; enfin il sut persuader au monarque que cette petite guerre intestine était causée par les intrigues des républiques cisalpine et ligurienne, et que la puissante protection de la république française pouvait seule le préserver de sa chute. Cette protection fut effectivement demandée, et l'ambassadeur Ginguené la promit ; mais il fut alors question d'une garantie de la bonne foi de Charles-Emmanuel, garantie sans laquelle il était impossible de signer ; et Brune consulté dit qu'il ne pouvait militairement accéder à la convention à moins que le roi ne lui remît comme dépôt la citadelle de Turin. C'était la clé du royaume, c'était un des plus magnifiques ouvrages de Vauban. Charles-Emmanuel signa l'accord, et Brune maître de la citadelle, le 3 juillet 1798, intima aux gouvernements cisalpin et ligurien l'ordre de cesser à l'instant la guerre contre le Piémont. Toutefois il ne le fit pas si vite qu'un corps ligurien n'eût le temps de s'emparer d'Alexandrie, et l'on prévit que bientôt le directoire se portant de rechef comme médiateur allait encore demander le dépôt de cette place. En effet Brune dans une proclamation ordonna également aux Piémontais et aux Liguriens d'évacuer Alexandrie qui pourtant ne lui fut pas remise ; et chaque jour décela soit de sa part, soit du fait de l'ambassadeur Ginguené de nouvelles exigences. Vainement le monarque hésitait, temporisait ; on lui arrachait toujours quelques nouvelles concessions. Enfin ce malheureux prince (*Voy.* Charles Emmanuel, au Supp.) était réduit à l'extrémité par cette guerre en pleine paix, lorsque Brune et Ginguené furent rappelés. Mais une nouvelle coalition venait de se former contre la république fran-

çaise; c'était surtout en Italie qu'allait être porté le théâtre de la guerre; et l'on pouvait douter que Brune possédât au même degré que Bonaparte le talent de défendre ses conquêtes. Peut-être aussi pensait-on qu'il lui ressemblait trop par l'ambition et le désir d'indépendance. Cependant sa retraite ne fut point une disgrâce; et l'année suivante, lorsqu'une escadre anglaise débarqua, sur les côtes de Hollande, le duc d'York à la tête de quarante-cinq mille hommes, Brune fut investi du commandement de l'armée franco-batave. Cette armée ne comptait alors que vingt-cinq mille combattants, et le pays divisé entre deux opinions était loin de lui être favorable. Brune chargea les généraux Daendels et Dumonceau, l'un de la défense de la province de Hollande, l'autre de celle des provinces de l'Est, et conserva pour lui une réserve afin de se porter sur tous les points menacés. Ayant vu les Anglo-Russes débarquer leur matériel malgré un combat assez vif entre eux et Daendels, entrer au Texel, s'emparer du Helder et de la flotte hollandaise (*Voy.* DUNCAN, au Suppl.), Brune concentra ses forces en avant d'Alkmaer, et voyant les alliés hésiter et rester sur la défensive en attendant de nouvelles forces, il les attaqua brusquement le 9 septembre, mais sans succès : deux frégates et deux bricks embossés sur la côte le prirent en flanc, et par un feu meurtrier le forcèrent à se retirer. Le 18, les Anglo-Russes essayèrent à leur tour de le déloger; et ils eurent d'abord quelque succès. Le prince d'Orange, à gauche, avait entamé les Français; à droite le général russe Herman dépassait déjà le centre de l'armée franco-batave, tandis que le duc d'York l'attaquait de front. Mais cette attaque, tardive peut-être, fut faite mollement. Brune, tout en la repoussant, fit soutenir Vandamme par un renfort; la colonne anglo-russe, qui s'était trop avancée, fut coupée et forcée de mettre bas les armes. Le prince alors se retira, et les deux armées reprirent leurs positions. Brune se proclama victorieux, puisque avec des troupes moins nombreuses il avait fait prisonniers tout un corps et son général, et que ce corps était composé de Russes que les évènements d'Italie et de Suisse faisaient croire si redoutables; mais, ce qui était bien plus important, il avait rassuré en Hollande les partisans de la France, intimidés par le parti contraire, et avait rattaché à sa cause cette masse d'indifférents qui partout se range sous la loi du plus fort. Les deux armées ne tentèrent rien depuis la bataille de Bergen jusqu'au 2 oct. De la part de l'ennemi qui était plus nombreux, et qui ne recevait de vivres que par mer, cette inaction fut une faute; Brune en profita pour fortifier sa position et pour grossir son armée. Attaqué vivement le 2 octobre, il se vit un instant compromis par les manœuvres des Anglo-Russes qui tinrent en échec son centre et sa gauche, tandis qu'Abercromby, auteur de ce plan, se portait en force sur sa gauche, dépostée de Kamp et des Dunes, la tournait, et se déployait sur Alkmaer et sur les hauteurs de Bergen. Le résultat de cette journée fut une perte de quatre mille hommes du côté des Français, et la translation de leur quartier-général à Beverwikcop-Zée et à Kiommen-Dig où Brune occupa une excellente position. Avec un ennemi plus actif sa retraite

eût été moins facile et plus inquiétée ; mais c'est seulement le 6 que la ligne gallo-batave fut attaquée de nouveau : le duc d'York, espérant sans doute refouler Brune au-delà de Harlem, s'empara d'abord de Limmen et d'Askerloot, tandis que les Russes se rendaient maîtres de Bakkum; mais lorsqu'ils furent arrivés devant Castricum, Brune, qui avait rassemblé autour de lui une grande partie de ses troupes, les culbuta entièrement. Une brillante charge de cavalerie acheva leur défaite, et les refoula dans leurs positions. La bataille de Beverwyk eût pu en d'autres occasions être regardée comme indécise; cependant, après les faciles et rapides succès que s'étaient promis le duc d'York et le ministère anglais, ne pas vaincre c'était être vaincu. Le pays ne faisait aucune manifestation contre les Français. La saison avançait et l'apport des vivres devenait difficile; Brune au contraire pouvait augmenter son armée, qui déjà ne manquait de rien. Ces considérations forcèrent le duc d'York à rétrograder jusqu'à ses retranchements derrière le Zyp : après avoir détruit tous les établissements maritimes, coupé les digues, incendié les bâtiments de la compagnie des Indes, il se rembarqua pour l'Angleterre, et pour que cette opération ne pût être troublée il négocia une capitulation. Brune demanda d'abord que la flotte hollandaise fût restituée ; mais cette prétention dut être abandonnée, sous peine de voir les conférences rompues; et le général français, trop faible pour rien obtenir par des démonstrations offensives, dut s'estimer heureux de voir le duc accepter entre autres clauses ignominieuses le renvoi libre et sans condition de huit mille Français faits prisonniers avant cette campagne (19 octobre 1799). S'il y eut quelque habileté dans la conduite militaire et politique de Brune à cette époque, il faut avouer aussi qu'il y eut du bonheur et la plus honteuse faiblesse de la part des Anglais (5). Peu de jours après ce traité étonnant, Bonaparte revenu d'Egypte renversait le gouvernement directorial. Brune, malgré son ancienne liaison avec lui ou peut-être à cause de cette liaison, n'eut point de part à cette journée qui mit le pouvoir aux mains du consul provisoire. Barras avait toujours été le protecteur de Brune; et lui-même, tout despote qu'il fût par caractère, avait à la bouche et dans la tête, sinon dans le cœur, la routine des principes démagogiques. Jourdan, Augereau et quelques autres partageaient ces sentiments, mais ne formaient point à proprement parler un parti, un ensemble. Lorsqu'il eut triomphé, Bonaparte, pour les occuper et les éloigner de Paris, leur donna des commandements. Brune fut d'abord envoyé dans la Vendée qui remuait encore, et il prépara la réduction ou la pacification de l'Ouest (6),

(5) La campagne de Brune en Batavie ne dura pas deux mois. Ouverte le 22 août 1799, la capitulation du duc d'York fut signée le 18 octobre suivant, et le rembarquement terminé le 29 novembre. On trouve *dans les Mémoires historiques* sur cette campagne rédigés par un officier de l'état-major, et publiés à Paris, an 1801, in-8°, les actes de la négociation suivie entre les deux généraux en chef, d'un côté, par le major général Knox, et de l'autre par le général Rostollant. L'armée anglo-russe se composait de 59 bataillons et de 24 escadrons, formant un effectif de 44,120 combattants. Le commandant en chef de l'armée russe (lieutenant-général Hermann) avait été fait prisonnier le 19 sept. à la bataille de Bergen, et, dans la même affaire, le commandant en second (lieutenant général Jerepsoff avait été tué. V—VE.

(6) La constitution avait été suspendue dans les départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Brune fut envoyé avec des pouvoirs illimités dans ces contrées, deux mois après le 18 bru-

où Bernadotte vint le remplacer. Mis à la tête de l'armée des Grisons, Brune resta trois mois dans ce poste, où le releva Macdonald, et fut envoyé à l'armée d'Italie en remplacement de Masséna. Un armistice avait été conclu avec les Autrichiens à la suite de la bataille de Marengo. Les hostilités recommencèrent, le 24 nov Après de légères escarmouches, Brune s'empara de trois camps retranchés à la Volta, rejeta l'ennemi au-delà de ce fleuve, et se prépara sur le champ à le traverser; mais il s'y prit fort mal. D'après ses ordres, l'armée devait passer en deux endroits, l'un entre le moulin de la Volta et le village de Pozzolo, l'autre à Monbazan; mais, cette seconde partie de l'opération ayant rencontré des difficultés, le général en chef donna ordre de la renvoyer à vingt-quatre heures, quoique l'aile droite, qui avait commencé à passer sur l'autre point, fût aux prises avec les Autrichiens. Sans l'énergie et l'habileté que déploya en cette occasion le général Dupont, sans la ténacité avec laquelle il demanda des renforts pour soutenir l'attaque de presque toute l'armée ennemie, l'aile droite française eût été anéantie ou prise, et Brune, forcé de rétrograder en deçà du Mincio, n'eût de long-temps songé à passer ce fleuve; enfin sa campagne aurait totalement été manquée. Bonaparte, dans les *Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, juge très-sévèrement les dispositions de Brune en cette circonstance, et dit qu'à partir de cette époque il lui fut démontré que ce général n'était point fait pour le commandement en chef. Cependant il remporta encore quelques avantages. Poussant toujours en avant, il occupa Castelnuovo, Legnano, livra plusieurs combats, passa l'Adige, entra dans Vérone, envoya des détachements vers Mantoue et Ancone, refusa un armistice au général Bellegarde à moins qu'il ne lui remît ces deux villes, avec Peschiera et Ferrare; enfin, il opéra sa jonction avec Macdonald qui avait franchi le Splugen à la tête de l'armée des Grisons et occupé la vallée de Trente. Ces succès joints à ceux de Moreau en Allemagne firent trembler l'Autriche et simplifièrent beaucoup les négociations. Un armistice fut signé à Trévise; mais déjà Brune avait cédé le commandement à Murat et à Moncey pour revenir à Paris. Membre du conseil d'état depuis sa formation, il fut de plus nommé président du conseil de la guerre et, en cette qualité, il eut quelque part aux travaux d'organisation et de législation. Le 8 septembre 1802, il fut nommé ambassadeur de France près la Porte, en remplacement du chargé d'affaires Ruffin qui resta avec lui pour l'aider de son expérience et de ses conseils. Brune eut peu de succès dans cette mission. Jaloux du crédit dont jouissait l'ancien chargé d'affaires, il voulut l'évincer, et, ne pouvant y parvenir, crut se venger en méprisant ses con-

maire (janvier 1800). Il établit à Nantes son quartier-général. La garde nationale de cette ville, dont j'étais un des chefs, alla (le 22 janvier) lui exprimer son étonnement de se voir *hors de la constitution*, et rappela, dans un énergique discours que j'avais rédigé, tout ce que les Nantais avaient fait pour la liberté. Brune, dans sa réponse qui fut imprimée et affichée avec ce discours, rendit hommage à une ville qui avait su, sans garnison, se défendre contre une armée de 80,000 Vendéens, et il termina son allocution en ces mots : « Nantes restera en état « de siége, mais ne sera pas *hors de la constitu-* « *tion.* » Cependant, en causant avec nous, il parla long-temps de la nécessité de faire des sacrifices d'argent; il disait à ce sujet :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère!

et peu de jours après toutes les caisses publiques avaient été vidées par ses ordres. V—ve.

seils et en passant par dessus toutes les convenances avec le divan. Les graves Turcs furent scandalisés de son inconséquence, de son irascibilité, de ses bouderies; ils ne furent point effrayés de ses menaces sans suite et sans fermeté, ni séduits par sa brusquerie révolutionnaire. En 1804, il ne put pas même faire décerner à Bonaparte, par la sublime Porte, les titres de padischah (empereur) et d'autocrate que l'on donnait libéralement à l'empereur de Russie. Le faste qu'il se plut à déployer eût dû lui attirer quelque considération chez un peuple que frappe si puissamment l'éclat extérieur: il n'en fut rien. Rappelé en décembre 1804, Brune reçut, lors de son retour à Paris, le bâton de maréchal d'empire et fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur. En 1805, il fut envoyé à Boulogne pour y commander l'armée des côtes qui devait être transportée par la flottille occidentale sur le rivage britannique. Il présida, dans cette tournée, à la construction de quelques forts, à des essais de fusées à la congrève et de bombardement, etc. Remplacé par Gouvion St-Cyr en 1807, Brune se rendit à Hambourg comme gouverneur des villes anséatiques, puis comme commandant d'un corps de réserve de la grande armée, à la place du maréchal Mortier. Un armistice venait d'être conclu à Schlachtkow entre les Français et le roi de Suède: Brune demanda que le délai de dix jours fixé pour la dénonciation de l'armistice fût porté à un mois; le monarque s'y refusa. C'est alors qu'eut lieu, entre ce prince et le maréchal, la singulière conférence dans laquelle le rôle de celui-ci ne fut pas le moins digne ni le moins honorable. C'est avec une convenance remarquable que Brune répondit à des propositions déplacées, il faut le dire, dans la bouche d'un souverain. Il était alors le serviteur, le sujet de Napoléon: il en avait reçu des témoignages multipliés de confiance et d'affection; il ne pouvait pas, sans déshonneur, abandonner sa cause pour celle d'un prétendant qu'il ne connaissait pas, et qui n'avait jamais reçu ses serments. Cependant, quelque positifs et précis qu'eussent été ses dénégations et ses refus, Napoléon qui connut toutes les circonstances de cette conférence s'en montra fort mécontent; et il le fut bien plus encore lorsque, dans une convention signée avec le roi de Suède, le maréchal souffrit qu'il fût fait mention de *l'armée française et non de l'armée de sa majesté impériale et royale*. «Rien « d'aussi scandaleux ne s'est vu de- « puis Pharamond,» lui écrivit aussitôt Berthier, par ordre exprès de Napoléon. Et depuis il ne recouvra plus la faveur impériale, soit que Bonaparte regardât comme de la faiblesse les réponses dignes et mesurées qu'il avait faites à Gustave-Adolphe; soit que la rapacité avec laquelle il secondait, dans le même temps, les concussions de Bourrienne à Hambourg (*V.* Bourrienne, dans ce vol.) eût enfin déplu. Quoi qu'il en soit, le maréchal perdit son commandement et revint dans l'intérieur où, par un reste d'égards, on l'envoya présider le collège électoral du département de l'Escaut. Ses plaintes contre ce qu'il appelait l'injustice de l'empereur ne furent pas ignorées; et il put craindre un instant que quelque ordre d'en haut, en le forçant de restituer, ne le privât d'une portion de sa fortune. Rendu prudent par la crainte, il se remit à courtiser l'empereur, à cajoler Ber-

thier qui, soit intérêt pour lui, soit pitié, lui faisait espérer un retour de faveur. Cependant 1814 arriva sans que Brune eût obtenu cet avantage. C'est à cette position sans doute qu'on doit attribuer le peu d'intérêt qu'il prit alors aux malheurs de Napoléon. Témoin inactif de la lutte qui signala les trois premiers mois de cette année mémorable, il s'était réfugié à sa belle terre de Saint-Just, d'où il envoya son adhésion aux actes du sénat contre l'empereur et sa famille. Louis XVIII le gratifia de la croix de Saint-Louis; mais, comme les faveurs de la royauté n'allèrent pas plus loin, Brune redevint bientôt bonapartiste. Pendant les cent jours, il fut chargé par Napoléon de commander le corps d'observation du Var; et, dans ce poste, il développa, pour comprimer les passions royalistes des populations méridionales, toute la brutale vigueur qui l'avait rendu si cher à Danton. Cette tyrannie attira sur lui beaucoup de haines; et, lorsque la seconde restauration fut certaine, il résilia de lui-même ses fonctions, et se mit en route pour Paris avec des passe-ports de M. de Rivière. Beaucoup de Provençaux, dont les propriétés avaient été ravagées par ses troupes, l'attendaient à Aix pour l'égorger. Les soldats autrichiens qui occupaient cette ville les en empêchèrent. Ils se rendirent alors à Avignon en passant par Saint-Andéol. Le maître de poste d'Aix fit tout ce qu'il put pour dissuader le maréchal de se rendre dans une ville livrée au désordre le plus affreux, et où le général autrichien Bianchi n'était pas encore arrivé. Brune ne voulut pas changer son itinéraire. Toutefois, en approchant d'Avignon, il sentit qu'il ferait bien de se déguiser; mais il n'en fut pas moins reconnu dès son arrivée; la foule se pressa autour de lui, poursuivit la voiture, et le força de revenir sur ses pas au moment où il allait sortir de la ville. Le maréchal se réfugia alors dans une auberge, suivi de plusieurs personnes qui, sans partager son opinion, voulaient du moins prévenir un meurtre. L'émeute rugissait à la porte. « Quelle position, criait Brune, pour un maréchal de France que la mort a respecté dans tant de batailles! » — « Et Mme de Lamballe! » dit alors un jeune homme. Brune, atterré par ce qu'il entendait et au dehors et au dedans, ne put que balbutier ces mots: « C'était un temps... » « Et celui-ci en est un autre, » s'écria le jeune homme qui sortit aussitôt. Tout le monde l'imita. Brune abandonné se barricada, mais les obstacles furent rompus: on pénétra dans sa chambre, et il fut tué de deux coups de pistolet. La populace s'empara du cadavre et alla le jeter dans le Rhône. On affecta de répandre le bruit qu'il s'était donné la mort; mais personne ne crut à cette assertion démentie par trop de faits, et surtout par les effroyables fanfaronnades des assassins (7). En 1819,

(7) Voici quelques détails curieux sur l'assassinat de Brune, extraits d'une brochure intitulée: *Les évènements d'Avignon*, Paris, 1818. — Depuis plus de quinze jours Avignon était livré au désordre, au carnage et aux flammes, quand Brune y arriva le 2 août 1815 avec deux aides de camp, et descendit pour déjeuner à l'hôtel du Palais royal où était la poste aux chevaux. Reconnu par un ancien militaire qui le désigna aux curieux, il venait au bout d'une heure de remonter en voiture, lorsqu'à cent pas de la porte de la ville, où son passe port avait été visité, il fut poursuivi par la populace qui lança sur sa berline une grêle de pierres, la força de s'arrêter et la ramena dans l'hôtel qu'il venait de quitter. La foule augmente sur la place et demande à grands cris la tête de celui qu'on lui a signalé comme l'assassin de madame de Lamballe. La générale bat: la gendarmerie se met en devoir de dissiper l'attroupement, mais n'étant secondée ni par la garde nationale ni par les volontaires royaux, elle se retire après d'inutiles efforts. En vain le non-

la maréchale Brune adressa une requête au roi pour demander justice du meurtre de son mari, et surtout pour faire évoquer et instruire le procès à Paris, attendu les dangers de le faire instruire au lieu même où le crime avait été commis (8). Plus tard, la maréchale mit en cause le journaliste Martainville qui, d'après Mallet-Dupan, avait traité Brune de concussionnaire et de spoliateur. L'éloquence de M. Dupin ne put empêcher le tribunal d'acquitter le journaliste. Et certes il était difficile qu'il en fût autrement, puisque la vie du maréchal appartenait dès-lors à l'histoire, et que d'ailleurs rien n'a été plus notoire et plus incontestable que son caractère de spoliation et de cupidité. On ne parlait pas, il est vrai, dans l'armée de ses fourgons comme de ceux d'Augereau et de Masséna, mais on y disait des pillards les plus audacieux que, s'ils ne volaient pas en plein midi, ils volaient *à la brune*. Si l'on en croit les Mémoires de Sainte-Hélène, Bonaparte lui-même l'a qualifié *d'intrépide déprédateur*. On a publié : 1° *Journal historique des opérations de l'armée d'Italie, commencée par le général Brune* depuis le 27 frimaire jusqu'au 26 nivose an 8 (1801), in-8°, 112 pag.; 2° *Les événements d'Avignon. précédés d'une notice biographique sur le maréchal Brune*, Paris, 1818, in-8°; 3° *Notice historique sur la vie politique et militaire du maréchal Brune*. Paris 1821, in-8°. Tous ces ouvrages ne sont que de ridicules apo-

veau préfet, M. de Saint-Chamans, logé dans le même hôtel, interpose sa médiation; son autorité est méconnue. En vain le digne maire, Puy, à la tête d'un détachement de garde nationale, vient défendre en personne la porte de l'hôtel. On escalade les murs de derrière; on arrive par les toits des maisons voisines, on pénètre dans la chambre du maréchal. Un jeune homme, dont le père avait été et fut depuis maire d'Avignon et membre de la chambre des députés, reproche à Brune le crime dont la clameur publique l'accusait; Brune le désavoue avec indignation, affirme hautement qu'il n'a jamais donné la mort que sur le champ de bataille et aux dépens de sa vie, dont il est prêt à faire le sacrifice; il réclame du papier pour écrire ses dernières volontés, et ses armes pour mettre fin à ses jours. On lui refuse cette triste satisfaction, et deux coups de pistolet sont tirés sur lui à bout portant; il tombe au second. On lui passe une corde au cou et on le traîne jusqu'au Rhône où on le précipite, avec trois invalides qu'on venait de rencontrer, après avoir tiré sur lui une cinquantaine de coups de fusil. Pendant ce temps, le maire fait sauver ses deux aides-de-camp déguisés en domestiques. Une troupe de femmes, et même de dames appartenant à des classes plus relevées, vinrent danser la *farandole* sur la place encore teinte de sang. Ainsi l'on avait vu vingt-quatre ans auparavant les femmes de Duprat, de Tournal, la mère des Mainvielle, etc., se réjouir des massacres de la Glacière. On nous a assuré qu'un héros de ces massacres, commis au nom de la liberté, avait figuré parmi les assassins royalistes du maréchal. Un chirurgien nommé Allard, appelé pour constater que Brune s'était suicidé, refusa d'attester ce mensonge, ayant vu plusieurs coups de feu sur les reins du cadavre. Un autre fut moins courageux ou moins délicat. A—T.

(8) La requête de la maréchale, en date du 29 mars 1819, fut rédigée par M. Dupin qui la signe, et imprimée in-4° de 12 pages. Cette pièce est curieuse pour l'histoire. Cent quinze habitants de Brive, patrie de Brune, exprimèrent dans une adresse à sa veuve leur vœu pour que les assassins de leur compatriote fussent enfin *signalés et punis*. Le 19 mai, la maréchale adressa au garde-des-sceaux sa plainte qui fut aussi rédigée par M. Dupin et imprimée : « .. Je me rends, disait-elle partie civile. Je me plains de ce que, le 2 août « 1815, le maréchal Brune a été assassiné dans « Avignon... Son corps a été privé de sépul« ture, arraché des mains de ceux qui le con« duisaient au champ du repos et précipité dans « le Rhône. On a écrit sur le pont cette inscrip« tion déshonorante pour la ville (et que le pré« fet n'eut pas la force de faire supprimer) : C'EST « ICI (le Rhône) LE CIMETIÈRE DU MARÉCHAL « BRUNE. 2 AOUT M. DCCC. XV. » L'autorisation de poursuivre fut enfin donnée. La cour royale de Riom se trouva saisie de l'affaire. M. Dupin plaida la cause avec autant d'énergie que de talent; et la cour rendit, le 25 février 1821, un arrêt qui condamna à la peine capitale le nommé *Guindon* dit *Roquefort*, porte-faix (contumace), déclaré convaincu d'avoir *tiré le coup d'arme à feu qui a donné la mort au maréchal Brune*. Cet arrêt est terminé par ce dispositif singulier : « La cour « ordonne que la maréchale Brune (qui venait « d'être reconnue *ne réclamer ni dommages-intérêts « civils, ni dépens*) sera TENUE *d'avancer les « frais et dépens de la procédure*, sauf son re« cours contre le condamné. » Or, le condamné était un porte-faix d'Avignon : les frais de la procédure se trouvaient considérables, et le recours devenait, comme par une triste ironie, pleinement illusoire. V—VE.

logies sans bonne foi et sans pudeur; mais on a écrit, en 1833, quelque chose de plus étonnant encore sous ce rapport; c'est un article du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, où l'on parle ainsi de l'expédition du général Brune en Suisse dans l'année 1798 : « Cette « campagne fut rapide et glorieuse. « La Suisse fut sauvée de ses propres « excès et des calamités de la guerre « civile. Le vainqueur n'abusa point « de ses avantages : un plan d'ad- « ministration sagement combiné ga- « rantit les personnes et les propriétés « publiques et particulières. Le doyen « de nos diplomates Talleyrand écri- « vit au général Brune : *Tout ce « qui sait apprécier les hommes « trouve que vous avez atteint la « perfection de conduite en Suisse, « et pense que les plus belles des- « tinées vous sont réservées*.... » A côté des indécentes flatteries du *doyen de nos diplomates*, on s'est efforcé dans le même article de disculper le maréchal de toute participation aux massacres de septembre. Nous ne prétendons point établir qu'il fut un des auteurs de ces assassinats; il n'y a sur ce fait que des présomptions et nous avons assez rempli notre tâche d'historien en les indiquant. Nous dirons cependant encore que ce qu'on lit dans l'article désigné, pour repousser cette accusation, est loin de nous convaincre. Brune, dit-on, quitta à cette époque le cantonnement de Rodemack pour venir à Paris, où il arriva le 5 septembre. Mais les massacres ne finirent que le 8 de ce mois. Il est vrai que la princesse de Lamballe fut égorgée le 3; mais comment Brune ne serait-il arrivé à Paris que le 5 sept., lorsqu'il venait de Rodemack, petite ville à 80 lieues de la capitale, et où les Prussiens étaient depuis plus d'un mois. Et il avait quitté ce cantonnement par ordre du gouvernement pour diriger les mouvements et l'organisation militaires. On sait qui dirigeait alors le gouvernement; on sait de quels *mouvements*, de quelle *organisation* étaient occupés la commune de Paris, et surtout Danton, l'ami et le protecteur de Brune! On a encore publié le *Procès des assassins du maréchal Brune*, 4 livraisons in-8°, imprimé à Riom en 1821. Mme Brune, morte en 1829, dans sa terre de St-Just, a été réunie à son époux dans un même tombeau. C'était une femme spirituelle, très-charitable dans le dernier temps de sa vie, et fort jolie dans celui où le maréchal l'épousa. Elle avait été fille de boutique chez une marchande de modes. M—D j. et P—OT.

BRUNEAUX (Jean Edouard), né au Havre le 27 décembre 1773, fit des études assez brillantes au collége de cette ville et les termina à quinze ans. Il avait déjà composé quelques essais littéraires lorsqu'il se détermina à suivre la carrière du commerce, sans renoncer toutefois au culte des muses. Mais il paraît qu'il n'a publié aucun ouvrage de son vivant. Il mourut à Condé (département du Nord) en 1819, à l'âge de 46 ans. On a de lui : I. *Arioviste, roi des Celtes*, tragédie en cinq actes, en vers, Paris 1823 in-8°. Dans l'avertissement qui précède cette pièce, on trouve une courte notice sur l'auteur que l'on fait naître en 1774. II. *Pyrame et Thisbé*, tragédie en trois actes, ibid., 1823, in-8°. III. *Ulysse*, tragédie en trois actes; ibid., 1823, in-8°. Ces trois ouvrages posthumes n'ont jamais été représentés : ils auraient eu besoin

de nombreuses corrections pour être risqués au théâtre. L'auteur s'y est livré quelquefois à des écarts d'imagination qu'on excuserait aujourd'hui; mais on y trouve aussi des morceaux pleins de vigueur, et d'autres qui ne sont pas dénués de grâce. Bruneaux, qui a laissé à d'autres le soin de retoucher ses tragédies, s'est chargé d'un pareil travail pour le drame de Bandoux, intitulé : *Le crime de l'Amour*, joué sur le théâtre de Valenciennes. Sa famille possède encore plusieurs de ses ouvrages inédits : quatre *tragédies*, trois *comédies*, des *fables* et des poésies fugitives. A—T.

BRUNEL (Jean), littérateur, naquit à Arles en 1743; fit ses études chez les jésuites, et alla de bonne heure s'établir à Lyon, où il donna des leçons de grammaire, et devint l'un des plus laborieux rédacteurs du journal de la langue française, entrepris par Domergue (*Voy.* ce nom, tom. XI). Brunel qui rimait avec beaucoup trop de facilité a fait un grand nombre de vers qui ont été insérés dans différents recueils périodiques, mais qui n'avaient guère d'autre mérite que celui de la correction ou de la circonstance. Il resta constamment étranger aux débats de la politique comme aux rêves de l'ambition; et mourut dans sa patrie adoptive, le 6 janvier 1818. Les ouvrages suivants que Brunel composa pour ses élèves sont en usage dans différentes écoles : I. *Cours de mythologie, orné de morceaux de poésie, ingénieux, agréables, décents et analogues à chaque article*, Lyon, 1800, in-12; 3e édition revue et retouchée A. M. D. G. (1), Avignon, 1823, in-12. II. *Le Phèdre français*, ou Choix de fables françaises pour la jeunesse, in-18, réimprimé plusieurs fois. III. *Le Parnasse latin moderne*, ou Choix des meilleurs morceaux des poètes latins qui se sont le plus distingués depuis la renaissance des lettres, avec la traduction française et des notices sur les auteurs, Lyon, 1808, 2 vol. in-12 : compilation utile et faite avec soin. Dans la préface, Brunel cite, parmi les personnes qui l'ont aidé dans ce travail, Reynal, ex-bibliothécaire de la ville de Lyon. Fourcroy, alors directeur de l'instruction publique, accepta la dédicace de cet ouvrage, dont l'auteur se proposait de publier une nouvelle édition peu de temps avant sa mort.
A. — P.

BRUNET (Jean-Baptiste), général français, naquit à Reims en 1765; il était fils d'un retordeur de cette ville, et non, comme le dit la *Biographie des hommes vivants*, du général en chef de ce nom, mis à mort par le tribunal révolutionnaire, en 1793. Le lieutenant-général Brunet servit dans le régiment d'Enghien qui fut employé dans les colonies, et il sortait de ce corps avec le grade de sergent quand la révolution éclata. Lors de la formation de la compagnie franche de Reims, comme il avait été un des officiers instructeurs pour l'organisation de la garde nationale, les volontaires de cette ville le nommèrent leur capitaine. Il partit avec cette troupe, le 6 août 1792, la dirigeant sur la Lorraine envahie par l'armée prussienne. Ce petit corps s'étant augmenté par de nouveaux enrôlements, Brunet devint chef de bataillon en avril 1793, ensuite chef de brigade commandant la 9e d'infan-

(1) *Ad majorem Dei gloriam.* Cette devise est, comme on sait, celle des jésuites.

terie légère. Il combattit à la tête de ce corps à Fleurus sous les ordres de Lefebvre, devint général de brigade à l'armée du Rhin en 1798, et se distingua en 1800 dans la campagne d'Italie. Brunet fit partie de l'expédition de Saint-Domingue en 1801; il y commandait l'avant-garde du général Rochambeau, et il y obtint le grade de lieutenant-général. Au commencement de l'année 1802, il enleva aux noirs les forts de la Liberté, de l'Anse et de la Hougue, et s'empara de la personne de Toussaint-Louverture. Il commandait la place du Mole, le 18 novembre, quand il fut attaqué par les noirs qu'il laissa pénétrer jusqu'à l'entrée de la ville, et il en fit ensuite un grand carnage. Le général Brunet remplaça Watrin dans la partie du sud et de l'ouest de cette île, et il eut après le général Desbureaux, son compatriote, le commandement des Cayes Saint-Louis. C'est à cette époque que plusieurs noirs et hommes de couleur furent arrêtés et remis à un lieutenant de vaisseau qui les transportait en pleine mer pour les noyer. Le général Brunet fut sans doute étranger à cet acte de cruauté : car tous ceux qui l'ont connu s'accordent à le représenter comme naturellement bon. Ce crime est reproché à d'autres hommes encore vivants, et que pour cela nous nous abstiendrons de nommer. Brunet obtint le grade de général de division en 1803. Ayant été obligé de quitter Saint-Domingue, il fut pris, dans la traversée, par les Anglais qui le gardèrent prisonnier jusqu'à la restauration, en 1814. Rentré dans sa patrie, il reçut la croix de Saint-Louis, et résida aux environs de la capitale jusqu'au mois de juin 1815 qu'il reprit du service, et commanda sous les murs de Paris. Il adhéra alors à toutes les mesures prises contre les Bourbons. Ayant cessé d'être employé au second retour du roi, il se retira à Vitry, et il y mourut le 21 septembre 1824. Le père de Brunet était dans une position voisine de l'indigence, mais ce général, dès qu'il put le faire, remplit envers lui les devoirs d'un bon fils. L—c—j.

BRUNI (Antoine-Barthélemi), violoniste et compositeur dramatique, naquit à Coni en Piémont le 2 février 1759. Après avoir appris le violon, comme Viotti, à Turin, sous le célèbre Pugnani dont il fut un des meilleurs élèves, il étudia la composition, avec le même succès, sous Speziani, à Novarre. En 1784, il vint en France, fut reçu violon à l'orchestre de la comédie italienne à Paris, et y donna, au mois de janvier 1786, *Coradin*, opéra en trois actes, qui n'eut qu'une représentation en raison de la faiblesse du poème, mais dont la musique, à travers quelques réminiscences, fit concevoir une idée avantageuse du talent du compositeur. Ce sujet fut traité plus heureusement depuis, par Hoffmann et Méhul, sous le titre d'*Euphrosine*. En 1787, Bruni fit représenter une autre pièce en trois actes, *Célestine*, dont la musique parut encore supérieure aux paroles, et qui pourtant ne réussit guère plus que la première. Peu de mois après l'ouverture du théâtre de Monsieur, aux Tuileries, en 1789, Bruni en fut nommé chef d'orchestre, et y fit représenter l'*Ile enchantée*, ou *Alcine*, opéra en trois actes, paroles de Sedaine de Sarcy; mais il fut remplacé en 1790 par Lahoussaye. Il donna, la même année, au théâtre Montansier, deux opéras-comiques en un acte, *Spinette et*

Marini qui eut peu de succès, et *le Mort imaginaire* qui prouva encore qu'il ne manquait à Bruni que de rencontrer un bon ouvrage. Il se livra dès-lors presque entièrement à la composition, et la plupart des pièces suivantes qu'il fit jouer au théâtre Feydeau, y furent applaudies, et sont restées long-temps au répertoire : *l'Officier de fortune*, ou *les deux militaires*, en deux actes, paroles de Patrat, 1792 ; *Claudine*, ou *le Petit commissionnaire*, en un acte, paroles de Deschamps, 1794 ; *le Mariage de J.-J. Rousseau*, en un acte, 1794 ; *Toberne*, ou *le Pécheur suédois*, en deux actes, de Patrat, 1795 ; *les Sabotiers*, en un acte, de Pigault-Lebrun, 1796 ; *le major Palmer*, en deux actes, de Pigault-Lebrun, 1797 ; *la Rencontre en voyage*, en un acte, de Pujoulx, 1798 ; *l'Auteur dans son ménage*, en un acte, de Gosse, 1799 ; *l'Esclave*, en un acte, du même, 1800 ; *Augustine et Benjamin*, ou *le Sargines de village*, en un acte, de Hus et Bernard-Valville, 1800 ; *la Bonne sœur*, en un acte, de Petit et Philipon de la Madelaine, 1801. Cette dernière pièce tirée du roman de *Brick-Bolding*, eut bien moins de succès que la précédente. Dans cet intervalle, Bruni avait dirigé momentanément l'orchestre de l'opéra comique. Il fit ensuite partie, pour la musique, de la commission temporaire des arts créée par le Directoire exécutif. En 1801, il fut chargé de la direction de l'orchestre du nouvel opéra-buffa qui joua d'abord à la salle olympique de la rue Chantereine, puis au théâtre Favart ; mais il perdit cette place par suite des vicissitudes qu'éprouva ce spectacle étranger, dans les premières années de son établissement. Il a donné encore deux partitions au théâtre Feydeau : *le Règne de douze heures*, en deux actes, paroles de Planard, en 1814 ; et *le Mariage par commission*, en un acte, paroles de Simonin, en 1816. Le *Dictionnaire des musiciens* et la *Biographie portative des contemporains* attribuent à Bruni un autre opéra, *Tout par hasard*, qui n'est pas de lui, mais de Gaveaux. Les ouvrages de Bruni se distinguent par un chant agréable, expressif, et très-bien adapté aux paroles et aux situations. Il semblait s'être appliqué sur ce point à imiter notre Grétry, pour lequel il professait la plus grande admiration, affectant d'ailleurs, comme la plupart des Italiens, assez de dédain pour les autres compositeurs français. Bruni aimait l'argent, et il avait peine à comprendre que les auteurs dramatiques eussent quelque droit sur la vente des partitions musicales des opéras dont ils avaient fait les paroles. Son caractère brusque et tranchant fut sans doute la cause des changements fréquents de sa position sociale. Ces vicissitudes ne nuisirent point cependant à sa fortune. Il a composé en outre plusieurs œuvres pour violon, très-recherchées dans le temps par les amateurs, savoir : quatre œuvres de *sonates*, vingt-huit œuvres de *duo*, dix œuvres de *quatuor*, des *concerto*, et une *méthode pour l'alto*, publiée en 1817 et qui paraît avoir été son dernier ouvrage. Ses idées politiques, dont il ne faisait pas mystère, ne s'accordant pas avec le système de la restauration, Bruni s'était retiré depuis quelques années dans sa patrie, lorsqu'il mourut à Coni en 1823. A—T.

BRUNINGS (Conrad-Louis), né en 1775, à Heidelberg, mourut à Nimègue en 1816. Il était membre de l'institut des Pays-Bas, et

inspecteur du *Waterstaat*, qui revient à ce qu'on appelle en France l'administration des ponts et chaussées. Plusieurs mémoires, rédigés en hollandais, et qui tous ont mérité les suffrages des savants, sont sortis de sa plume : I. *Traité de la formation de la glace et de son degel, d'après la température indiquée par le thermomètre*, inséré dans les Mémoires de la première classe de l'institut, t. II, 1816, pp. 27-36 avec une pl. II. *Traité de la dispersion de la marée qui remonte les différentes rivières et leurs embranchements.* III. *Essai d'une nouvelle théorie de l'effet des moulins à roues verticales et à palettes, et sur la sonde de Stipriaan Luiscius*, in-4°. (L'ouvrage de Stipriaan Luiscius a paru à La Haye, en 1805, sous le titre de *Beschryving van een Zeipeler of bathometer*, in-8° de 45 pag. avec pl. Le *Vaderlandsche Letter-Oefeningen* de 1816, t. 1, p. 111-115, en contient une analyse.) IV. *Mémoire sur la pression latérale de la terre et les dimensions des murailles à régler en conséquence.* V. *Observations sur le différent degré de solidité des amas de glace, qui barrent les rivières en raison de la différente élévation des eaux de ces mêmes rivières.* VI. *Traité sur la situation superficielle des rivières en général*, dans le premier vol des mémoires de la première classe de l'institut, 1812, pp. 97-122, avec 3 pl. et 3 grands tableaux. VII. *Examen d'un problème sur l'équilibre*, Utrecht, 1803, in-8°. VIII. *Dissertation sur la communication qu'ont entre elles les rivières de la* Merwede *et du* Lek, *par le canal dit du* Nord, *qui réunit leurs embouchures.* IX. *Sur les écluses.* X. *Sur les différentes théories relatives aux courants d'eau.* Ce mémoire en a fait naître un autre de M. A.-F. Goudriaan, inséré au tom. IV des Mém. de la première classe, 1819, pp. 65-91. — BRUNINGS (*Chrétien*), ingénieur également distingué, et, depuis 1812, membre de la première classe de l'institut des Pays-Bas, est auteur d'une *Dissertation sur l'angle le plus avantageux des portes d'une écluse*, laquelle parut en 1797 Il mourut à Leyde le 23 mars 1826. R—F—G.

BRUNNEMANN (JEAN), jurisconsulte célèbre, naquit, en 1608, à Coln, ville de Brandebourg, où son père exerçait les fonctions d'inspecteur ecclésiastique. Après avoir achevé son cours de philosophie à Wittemberg, il y remplit le modeste emploi de répétiteur; mais, une maladie contagieuse ayant fait déserter les écoles, il fut obligé de revenir dans sa famille en 1630. Deux ans après, il accompagna quelques jeunes gens qui se rendirent, pour y terminer leurs études, à Francfort-sur-l'Oder, et il s'y fit connaître des professeurs de l'académie d'une manière très-avantageuse. Il quitta cette ville parce qu'on la croyait menacée d'un siége, mais il y revint en 1636, et fut pourvu de la chaire de logique. Son intention avait toujours été de suivre la carrière évangélique; la faiblesse de son organe lui faisant craindre de ne pouvoir se livrer à la prédication, il abandonna la théologie pour la jurisprudence. Nommé professeur des instituts à l'académie de Francfort, il y remplit successivement les différentes chaires de droit avec un talent incontestable. Il mourut subitement le 15 déc. 1672. On a de lui plu-

sieurs ouvrages dont Freher donne les titres dans son *Theatrum illustr. virorum*, II, 1201; mais la plupart n'offrent aucun intérêt. Il n'en est pas de même de ses *Commentaires* sur les *Pandectes* et sur le *Code* qui contiennent une explication claire et méthodique des lois romaines. Comme il s'écarte, sur différents points, des opinions de Benoît Carpzow (*V.* ce nom, t. VII), les partisans de ce jurisconsulte voulurent justifier sa doctrine; ceux de Brunnemann répondirent; et cette dispute, plus animée qu'il n'aurait convenu, produisit un grand nombre d'écrits dont on trouve la liste dans la *Bibliotheca juridica* de Lipenius. Les meilleures éditions des *Commentaires* de Brunnemann sont celles qui ont été publiées, après sa mort, par Samuel Stryck, son gendre. Le *Catalogue* de la bibliothèque du comte de Bunaw offre, tom. II, n° 1112, la liste des écrits très-nombreux composés à la louange de Brunnemann. W—s.

BRUNSWICK-OELS (GUILLAUME-FRÉDÉRIC, duc de), quatrième fils du duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, si connu par l'invasion de la France en 1792 (*Voy.* BRUNSWICK, tom. VI.), naquit à Brunswick le 9 nov. 1771. Ses trois frères avaient été, immédiatement après leur naissance, plongés dans l'eau froide, afin d'obéir à la mode qui vantait alors l'hygiène à la spartiate, à la russe, à la Rousseau. Des infirmités incurables furent les résultats de ce système dont la sage opposition du médecin Brückmann préserva Guillaume-Frédéric. Cette circonstance, en apparence futile, ne valut pas seulement au jeune prince une santé plus robuste que celle de ses frères : elle devait par la suite lui assurer l'hérédité, du vivant même de ses aînés, ou du moins de deux d'entre eux. Cependant son éducation fut très-négligée; le gouverneur Ditfurth, à qui le duc régnant avait confié son fils, et auquel il s'en remit aveuglément, était un homme incapable de comprendre la jeunesse. Ses boutades, sa brutalité, le rendirent odieux au prince que quelquefois il osait frapper au visage. On comprend que l'élève profita peu sous les auspices d'un tel gouverneur. Que l'on y ajoute un maître de mœurs scandaleuses, un Iokardi, souvent ivre, et que d'ignobles maîtresses venaient chercher jusque dans la chambre du prince. Il est vrai que Iokardi chassé fut remplacé par des hommes irréprochables autant que savants; mais l'impression première était ineffaçable : le prince avait, en son cœur, prononcé anathème contre les préposés à son éducation. La crainte profonde que lui inspirait son père était telle qu'il n'osa pas s'en plaindre à lui ni même apprendre à sa mère comment il était traité. Les sciences, les lettres, les langues étaient également dépourvues d'attraits pour le jeune duc; les exercices militaires seuls faisaient exception : encore n'étaient-ce que les exercices, car tout ce qui ressemblait à la théorie, à l'étude méthodique de l'art de la guerre, réveillait subitement ses antipathies. Les traces de cette absence d'instruction se laissèrent toujours apercevoir, même après qu'il eut senti le besoin d'y suppléer; et un de ses conseillers d'état l'entendit un jour, non sans surprise, lui demander s'il était vrai que la maison de Brunswick fût originaire d'Italie. Aussi son père, plus sévère qu'indulgent, et trop occupé des affaires tant inté-

rieures qu'extérieures, pour étudier son caractère, ne voyait en lui qu'un enfant indiscipliné, capricieux, sans goût pour quoi que ce fût de grand ou de noble, et il limitait son avenir à des épaulettes de général subalterne. En attendant, il le fit capitaine, à seize ans, dans le régiment d'infanterie de Riedesel, et le laissa passer quelque temps à la cour de Brunswick, mais sans cesser de le tenir assujéti par des liens très-étroits. Cette dépendance, froissante pour l'amour propre, acheva de jeter le jeune prince dans des idées d'éloignement pour le travail et la modération. Il partit ensuite pour achever son éducation par des voyages, sous la tutelle du bibliothécaire Langer, homme savant, mais peu fait pour obtenir quelque ascendant sur un jeune homme et pour le guider; ainsi il ne revint guère plus instruit des personnes et des choses. L'espoir de sentir moins rudement la contrainte paternelle le fit entrer, avec transport, au service de Prusse où il n'eut que son grade de capitaine. Bientôt la guerre éclata entre cette puissance et la France révolutionnaire. Le duc, chef de l'armée d'invasion, l'emmena dans cette campagne, et lui fit faire le service d'adjudant près de sa personne. Il y donna des preuves d'un courage brillant et même téméraire, reçut un coup de feu à la cuisse dans un engagement de hussards et, sans l'intrépidité de son escorte, il fût demeuré prisonnier. Cette blessure le fit revenir à Brunswick où il se rétablit promptement, et d'où il partit, en 1793, pour rejoindre son régiment qui alors stationnait dans la Flandre autrichienne, et faisait partie du corps de Knobelsdorf. Il y fut nommé major et commandant d'un bataillon, reçut l'ordre de l'Aigle-Noir, et continua de payer de sa personne, avec autant d'audace qu'à son début, soit lorsque le corps de Knobelsdorf se rapprocha du Rhin et du duc de Brunswick dans l'automne de 1794, soit lorsque celui-ci eut quitté le commandement de l'armée. La paix de Bâle le fit rentrer à Magdebourg, mais ne l'empêcha pas d'obtenir successivement les grades de lieutenant-colonel, de colonel du régiment de Kleist, et enfin celui de général-major. Halle et Prentzlau furent ses principaux séjours pendant cette période de sa vie qui, semblable à la jeunesse de Henri V, inspira aux uns de sinistres prévisions, aux autres d'inépuisables sarcasmes. L'effervescence avec laquelle il se livrait aux plaisirs qui viennent partout chercher les princes, la brusque franchise qu'il mettait à tout, le choix malheureux de ses favoris ne justifiaient que trop les censures et les épigrammes. Toutefois il est juste de remarquer qu'à Halle, où le scandale de ses amours et de ses dépenses fut porté au plus haut degré, la publicité toujours fâcheuse donnée aux folies des princes fut due bien plus à la curiosité loquace et sans frein des étudiants qu'à un parti pris de la part du jeune duc de braver l'opinion. Les rapports qu'on faisait à son père de toutes ces irrégularités, ajoutaient à l'éloignement de celui-ci. Cependant, comme il voyait rester stérile le mariage de son aîné, sans pouvoir espérer que les deux puînés en se mariant remédiassent à ce malheur, il lui témoignait quelque bienveillance et l'engageait fortement à faire un choix. Les états l'en conjurèrent, sa mère s'y employa de tout son pouvoir : il résista longtemps; le joug de l'hymen l'effrayait. Il épousa cependant enfin la princesse

Marie de Bade (1er nov. 1802), qui, dans l'espace de quatre ans, lui donna deux fils. Pendant ce temps, son oncle le duc Frédéric-Auguste de Brunswick-Œls, qui n'avait point de postérité, mourut (1805); et, conformément à ce qui depuis longtemps avait été réglé par le grand Frédéric lui-même, Guillaume-Frédéric lui succéda dans la possession d'Œls et de Bernstadt. La guerre entre la France et la Prusse venait d'éclater, en 1806, lorsque le prince royal, son frère aîné, mourut. Le vieux duc reçut cette nouvelle à son quartier-général de Naumburg; et, reconnaissant le peu d'aptitude de ses deux puînés pour le gouvernement, il fit signer aux trois frères un traité par lequel les deux premiers cédaient formellement, à certaines conditions, tous leurs droits au duc d'Œls et Bernstadt. L'époque n'était pas éloignée où la succession allait s'ouvrir; mais le prince Guillaume-Frédéric ne devait pas plus en être investi que ses frères. La bataille d'Auerstædt ravit en même temps à la Prusse la faculté de résister à la puissance de l'empereur des Français, et au vieux duc l'espoir de prolonger le terme de sa vie. Blessé à mort, il n'eut pas même la consolation d'expirer dans le palais de ses pères. Pour ne pas être prisonnier de guerre, il fallut qu'il quittât Brunswick à la hâte; et tandis qu'il alla mourir à Ottensée, le fils courut rejoindre le corps du duc de Weimar, qui tenait encore, et qui bientôt grossit les divisions que Blücher entraînait à sa suite. C'est à lui que ce général, établi dans Lübeck, confia la défense de la porte du Bourg, avec trois bataillons et de l'artillerie. Le prince qui avait en tête Drouet, Frère, Léopold Berthier, et Pacthod, soutint l'attaque avec vigueur; mais il ne put résister à l'impétuosité française voyant déjà les assaillants au milieu de son artillerie et le désordre parmi ceux qui la servaient, il voulut opérer un mouvement en arrière afin qu'elle jouât plus librement. Mais la marche rapide des Français prévint l'exécution de ses plans et la ville fut forcée. Blücher, dans son rapport de cette journée, attribua la prise de Lübeck au peu d'exactitude avec lequel ses ordres avaient été exécutés, et à la cour de Prusse on trouva commode de voir comme lui. Cette injustice ulcéra le cœur du prince. Il était bien à plaindre en ce moment! Son père venait de mourir, sa famille errait fugitive; ses états allaient grossir les préfectures que Napoléon créait pour ses frères sous le titre de royaumes : lui-même, comme Blücher et tout son monde, devenait prisonnier. Enfin ceux mêmes pour lesquels il avait combattu méconnaissaient sa conduite ou exagéraient ses torts. Sa captivité ne fut cependant point cruelle; on lui permit de se rendre à Ottensée, où il ne trouva que les restes inanimés de son père, et à Carlsruhe d'où il fit vainement solliciter Napoléon pour l'intégrité de ses états. L'incorporation du duché de Brunswick au royaume de Westphalie était résolue. Le duc n'obtint que la liberté; il espérait pourtant encore quelque chose de la médiation de l'empereur Alexandre, mais la paix de Tilsitt vint détruire toutes ses illusions. Soit indifférence, soit impuissance de la part de son beau-frère, qui avait bien d'autres clients dépossédés à réhabiliter, il ne fut mention dans le traité ni de lui ni de l'électeur de Hesse. « Le

duc de Brunswick, ont dit quelques biographes, n'était point en paix avec Napoléon; pour lui l'état de guerre subsistait toujours. » En effet, une spoliation semblable ne pouvait en droit créer au prince que l'on dépouillait l'obligation de vivre soumis et fidèle au conquérant. Le duc ne devait donc à Napoléon que la liberté : il se devait à lui-même de ne point renoncer à ses droits. Irascible et fier, il n'avait pas, comme tant de princes allemands, mendié les faveurs du grand faiseur et défaiseur de rois. Désormais animé de la haine la plus vive contre ce dominateur du continent, sérieux et sombre par cette foule de catastrophes (1), ressentant en même temps la blessure faite à ses intérêts par son expulsion des états héréditaires, et à la patrie allemande par l'intervention dominatrice de l'étranger, il ensevelit ses projets de vengeance au fond de son cœur, et visita la Suède où la famille ducale s'était réfugiée, et où l'on avait transporté la plus grande partie de ses biens meubles. Veuf à son retour (avril 1808), et dès lors tout entier aux affaires, il se rendit dans son duché d'OEls, moins pour y réparer, comme il l'annonçait, les brèches faites à ses finances, que pour se préparer à jouer un rôle dans la nouvelle guerre dont l'Allemagne allait devenir le théâtre. Sa petite cour était le rendez-vous de tout ce qui avait en horreur la domination étrangère, et les princes de Hesse et d'Orange, qui dans le même temps donnaient au Tugenbund une direction politique, le secondaient de tout leur pouvoir. Bientôt il signa un traité avec l'Angleterre qui lui fournit les fonds nécessaires à l'entreprise qu'il méditait, et avec l'Autriche qui, au moment de rentrer en lutte avec son terrible ennemi, ne pouvait compter sur trop d'auxiliaires. Il promit de lever et d'entretenir à ses frais un corps de deux mille hommes; en revanche, l'empereur le reconnut prince souverain, et lui accorda de ne dépendre d'aucun des généraux autrichiens ou autres qui seraient à son service. La Prusse aurait sans peine fermé les yeux sur les préparatifs du prince; mais Napoléon avait partout des émissaires. Il fut notifié de Paris au gouvernement prussien qu'on mît des obstacles sérieux aux enrôlements sur les frontières de la Silésie; sinon que les troupes françaises allaient de Glogau se répandre sur la principauté d'OEls. Force fut à la Prusse d'obéir (2); et les obstacles qu'elle opposa, bien contre son gré, aux levées du duc la rendirent encore plus odieuse à ce prince qui déjà, comme on l'a vu, ne manquait pas de préventions contre elle. Cependant la surveillance à laquelle celle-ci était astreinte par l'empereur des Français n'était pas tellement sévère qu'il ne vînt à bout de réunir autour de lui près d'un millier de soldats. Lorsqu'il lui fut impossible de continuer les enrôlements, il se rendit en Bohême, à Nachov, où il essaya de compléter son corps qui bientôt se composa de douze cents hommes de troupes légères. La plupart étaient d'un courage à toute épreuve; beaucoup

(1) On lit, dans le tom. X des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, que le duc de Brunswick-OEls jura de venger son père sitôt qu'il apprit sa mort, et que dans le même temps sa barbe, ses cheveux et ses sourcils blanchirent subitement en 24 heures.

(2) Le gouvernement prussien, pressé par Napoléon, séquestra à cette époque la principauté d'OEls, dernière ressource qui fût restée au duc.

sortaient des rangs des étudiants, et sentaient pour la cause de l'Allemagne un enthousiasme patriotique qui doublait leurs forces. Le nom des hussards, des chasseurs de Brunswick fut bien vite fameux. Leur uniforme seul attirait l'attention. Il était noir en signe de deuil et de rage : les brandebourgs de la cavalerie offraient l'image des côtes d'un squelette; les casques et les schakos portaient une tête de mort. Mais les préparatifs du prince durèrent trop long-temps, et la proclamation qu'il adressa, le 21 mai, aux Allemands, de son quartier-général de Zittaw, eut peu de résultat. Il y avait déjà plusieurs jours que les hostilités étaient ouvertes, lorsqu'il se mit en campagne et se dirigea sur la Lusace. S'il eût été plus tôt en mesure, s'il eût réuni ses forces à celles de Schill, de Dœrnberg, de Katt et des autres insurgés, il eût peut-être soulevé toute l'Allemagne septentrionale ; et l'on sent de quelle importance eût été cette diversion. Mais c'est au milieu de mai seulement qu'il quitta la Bohême. A cette époque, la défaite d'Eckmühl et la prise de Vienne avaient déjà jeté du découragement dans les populations germaniques; les corps de Schill et des autres officiers qui appelaient le pays à l'indépendance étaient isolés, traqués de proche en proche, poursuivis même par des compatriotes adhérents des Français. A peine le duc fut-il arrivé sur les frontières de la Lusace que le général saxon Thielmann, à la tête de quelques détachements, retarda sa marche assez long-temps pour empêcher l'accomplissement de projets qui auraient dû être exécutés avec la plus grande rapidité. Cependant, le 11 juin, le *corps-noir* entra dans Dresde sans coup férir : dix mille Autrichiens, sous les ordres du général Am Ende, appuyaient ce mouvement: le 25 il était à Leipzig. Mais l'arrivée de l'armée westphalienne força bientôt les Autrichiens et le *corps-noir* d'évacuer leurs possessions éphémères. Toutefois celui-ci ne tarda pas à reprendre l'offensive; Dresde retomba le 14 juillet en son pouvoir, tandis qu'à Paris le *Moniteur* racontait pompeusement la délivrance de la Saxe par Jérôme; et le duc, toujours disposé à marcher en avant, était à Schleviz, lorsque la nouvelle de l'armistice de Znaïm vint tout à coup paralyser ses forces, lui enlever l'appui du général Am Ende qui au reste l'avait secondé mollement, et l'inviter à déposer les armes comme compris dans la convention que venaient de signer les parties belligérantes. Le noble cœur du prince s'indigna de cette idée. Abandonné, lui si faible, d'alliés si puissants; incapable de prolonger la lutte contre un ennemi qui disposait de la moitié de l'Europe; sans asile dans l'Allemagne, après ce qu'il venait de risquer pour la cause allemande, et bien décidé à ne demander, à n'accepter aucune grâce; ne voulant pas surtout se rendre prisonnier, il prit la résolution de se frayer, à tout prix, une route jusqu'à des pays amis, où tout au moins des neutres. Puisque le continent n'en offrait plus, la mer seule pouvait le recevoir : mais il fallait atteindre la mer; et pour cela il y avait à faire une marche de plus de cent lieues dans un pays couvert par de redoutables forteresses et que traversaient incessamment plusieurs armées ennemies. Heureusement ses enfants étaient en sureté : dans la crainte des évènements, il les avait envoyés

en Suède. Déterminé à gaguer l'embouchure du Wéser, ou à mourir plutôt que de mettre bas les armes, le duc communiqua son héroïque résolutinn à ses soldats, leur laissant pleine liberté de le quitter ou de le suivre. Quelques officiers, prussiens surtout, profitèrent de la permission; mais le plus grand nombre jura de ne point l'abandonner. La division Gratien était en Franconie; Thielmann, croyant le corps-noir désorganisé, ne songeait nullement à l'attaquer; la garde royale de Jérôme était retonrnée à Cassel; Reubell, avec six mille hommes, s'était dirigé vers les côtes entre Brême, Zell et Lunebourg, dans la crainte d'un débarquement de troupes anglaises. Il n'y avait donc, pour a nsi dire, nulles troupes de Leipzig à Brunswick. Le duc s'empara de la première de ces villes après un léger combat contre qnelques centaines de cavaliers saxons (25 juillet). Deux jours après il occupait Halle sans résistance. Ne pouvant tenir la campagne, il longea les montagnes du Harz, où il se serait jeté s'il eût rencontré des forces trop nombreuses, et ne parut s'occuper que de sa sureté. Dans une position aussi difficile, l'idée d'un succès brillant s'offrit cependant à son ardente imagination, et il ne la repoussa pas Un régiment westphalien de la plus riche tenue, commandé par le grand-maréchal du roi Jérôme venait d'entrer à Halberstadt; il conçoit l'idée de l'y surpreudre. Aussitôt se glissant avec sa troupe à travers les bois il arrive aux portes de la ville, et il y pénètre en sabrant tout ce qui se présente. La brillante troupe royale est dispersée, et le *corps-noir* enlève tout l'équipage du régiment qui avait coûté plus de 200,000 écus! Après cet éclatant exploit où il a eu deux chevaux tués sous lui, et où il a risqué de perdre la vie dans une lutte corps à corps avec un officier westphalien, le prince d'Œls arrive aux portes de Brunswick. On conçoit avec qnelle émotion dans de pareilles circonstances il dut revoir sa capitale. La majeure partie des habitants le reçut sans doute avec le même sentiment; mais l'expression n'en fut pas en général hautement exprimée et lui même s'efforça de la contenir. Il demeura hors des murs à son bivouac, ne voulant pas, comme on l'y invitait, rentrer à son palais ducal, avant d'avoir vengé les outrages prodigués à sa famille, et disant à ceux de ses sujets qui venaient lui offrir leurs hommages: « Mes amis, « je ne suis qu'un fugitif, abandonnez-moi à ma destinée. Ne « vous compromettez pas; nous « nous reverrons dans un meilleur « temps..... » Jamais la prudence n'avait été plus raisonnablement prescrite. Reubell instruit enfin de l'état des choses, venait, à la tête de cinq mille hommes, pour écraser la *légion vengeresse*, et il allait déboucher d'Œlger dans la plaine qui sépare ce village de la ville de Brunswick. La perte du prince semblait inévitable, et l'on s'attendait à l'arrivée d'un parlementaire demandant à capituler, quand à la pointe du jour il s'élance avec audace contre le corps de Reubell, culbute l'infanterie westphalienne, puis la cavalerie, et s'empare des armes, des équipages abandonnés. Ainsi quinze cents hommes au plus triomphèrent de cinq mille, et le général Reubell lui-même fut près d'être fait prisonnier. Pendant ce temps, Gratien, parti de Wolfenbuttel, menaçait le

corps-noir par derrière, et Reubell revenu de son épouvante allait le cerner sur ses devants. Plusieurs de ceux qui suivaient la fortune du prince l'abandonnèrent à cet instant. Pour lui, toujours inébranlable dans sa résolution, il continua de marcher vers la mer, entra dans le Hanovre qu'évacua précipitamment le gouverneur français, en emporta quatre canons, atteignit successivement Nienburg, Hoya, Sike, Elsfleth, Delmenhorst, brûlant les ponts, donnant le change à Reubell, toujours suivi de près, toujours ayant de petits combats à livrer, et ne faisant pourtant que des pertes insignifiantes. Les Français d'ailleurs n'étaient pas seuls à contrarier ses vues. Sur les rives du fleuve dont les eaux devaient le porter à la mer, il eut encore à vaincre la mauvaise volonté des habitants de Brême et d'Oldenbourg, peu empressés d'obéir à la réquisition qu'il avait faite de bateaux de toute espèce, pour transporter sa petite armée. Il les trompa par une ruse de guerre et en exagérant le nombre de ses soldats pour les intimider. Enfin il triompha de tous les obstacles : la cavalerie quitta la terre à Brake, l'infanterie à Elsfleth : lui-même s'embarqua le dernier de tous (7 août). Un navire américain le reçut à bord avec vingt-deux officiers et le remit au brick anglais le *Mosquido*. Huit jours après le duc de Brunswick entrait dans les eaux de l'Humbert, et de là il se rendait à Londres où l'avait précédé la renommée de cette marche audacieuse, de près de cent cinquante lieues, du cœur de l'Allemagne à la mer du Nord ! Il fut accueilli avec enthousiasme, obtint le rang de général dans l'armée anglaise, et vit le parlement voter en sa faveur une pension de 250,000 fr. Le temps qu'il passa dans cette contrée, de 1809 à 1812, au sein de la famille royale d'Angleterre qui était aussi la sienne, et qui le combla de toutes sortes d'égards, fut sans contredit le plus heureux de sa vie. Cependant, le désir de revoir sa patrie, de recouvrer ses états, fixait toutes ses pensées. A peine l'Elbe fut rouvert en 1813, qu'il apparut en Allemagne, et se rendit au quartier-général des souverains alliés, pour y faire offre de ses services. Il y reçut un accueil poli, mais froid. On avait bien quelques torts envers lui, et les torts dont on est coupable sont ceux que l'on pardonne le moins. Pour faire écho à l'enthousiasme de la jeunesse allemande, on l'appelait Arminius (3), dans les proclamations ; mais il n'y avait point de commandement pour Arminius, à moins qu'il ne prît du service dans l'armée prussienne ; et à ses yeux cette condition équivalait à un refus. Rebuté, le duc de Brunswick reprit le chemin de l'Angleterre, laissant le major Olfermanns dans le corps de Walmoden, pour y prendre part aux événements, et le tenir au courant de ce qui se passerait. Il ne revint sur le continent qu'à la fin de l'année, et deux mois après la dissolution du royaume composé pour Jérôme d'éléments si hétérogènes. L'administration de ses états souffrit beaucoup de ce retard. Rempli d'intentions généreuses, le duc s'efforça de réparer le temps perdu : il forma les plans les plus vastes pour la splendeur et la prospérité du duché. Malheureusement, avant de songer à des chimères, trois objets d'urgence réclamaient son attention : la dette publique, et les contingents financier

(3) Expression de l'empereur Alexandre dans une proclamation adressée aux Allemands.

et militaire à fournir à la coalition. Le duc ne connaissait guère que les détails relatifs à l'armée, et il déploya une activité prodigieuse pour se signaler à cette occasion. Ses efforts ne produisirent pas tout ce que l'on eût pu désirer. Visant surtout à l'effet théâtral, il voulut que ses dix mille hommes apparussent au camp des alliés ensemble et comme d'un coup de baguette. Ils se firent donc attendre, et il lui en coûta beaucoup d'argent. Sur toutes les autres matières gouvernementales, le duc était d'une inexpérience complète: il voulut y suppléer par le travail; mais la contention d'esprit et la méthode lui étaient insupportables : il agissait beaucoup et ne faisait rien. Une multitude d'affaires étaient arriérées : il se mit en tête de les voir, de les expédier toutes; il donnait audience à tout le monde, écoutait les plaintes de tous. On conçoit que des scènes ridicules devaient résulter de cette excessive familiarité, et que sa popularité même s'y trouvait compromise. D'autre part, au milieu de cette foule d'affaires, il s'impatientait contre la lenteur des bureaux, s'emportait, changeait les personnes, ne trouvait pas mieux et, en dernière analyse, mécontentait autant qu'il était mécontent. Aussi, quoique la censure fût fort sévère dans son duché, n'échappa-t-il point aux malignes plaisanteries, aux graves critiques des feuilles non brunswickoises. Au reste, à force de changer, de mal choisir, il finit par rencontrer des conseillers laborieux, expérimentés. Ce prince eût peut-être enfin acquis les talents nécessaires à l'homme qui gouverne, si la campagne de 1815 ne fût venue mettre prématurément un terme à cette seconde période de sa vie. Son contingent, pour la nouvelle lutte qui allait s'ouvrir, avait été fixé à six mille hommes. Il fut prêt un des premiers, et se mit en marche à la tête de près de neuf mille combattants, parmi lesquels deux mille formaient une cavalerie d'élite. Les hussards de Brunswick ne devaient pas, en 1815, démentir le renom qu'ils avaient acquis six ans auparavant. Toutefois le prince, toujours ennemi des Prussiens, voulut combattre dans l'armée dont l'Angleterre fournissait la base. Uni aux troupes hanovriennes, il alla se joindre aux troupes anglo-belges de Wellington, en Belgique, dès le commencement de juin, et forma une division de la réserve. Le 15, la campagne s'ouvrit. Le lendemain, deux batailles eurent lieu l'une à Ligni, l'autre aux Quatre-Bras. Le matin, à dix heures, le corps de Brunswick et la cinquième division anglaise étaient encore à Bruxelles. Ils partirent en toute hâte, firent huit lieues jusqu'aux Quatre-Bras, et, en arrivant à trois heures, furent employés sur le champ. Animés par l'exemple de leur chef, deux bataillons, jetés entre les bois de Bosses et la route de Namur, deux autres placés en avant des Quatre-Bras et la cavalerie qui les soutenait, déployèrent la plus grande bravoure. Cependant, les batteries françaises les faisaient souffrir cruellement; et, après une résistance opiniâtre, la ligne des tirailleurs fut forcée et la cavalerie enfoncée. Le duc s'élança pour rallier les fuyards, et il faisait des efforts désespérés lorsqu'une balle l'atteignit mortellement. Ce spectacle, plus que toutes les exhortations, ranima le courage des Brunswickois qui revinrent à la charge, et reprirent leurs positions. Le duc n'eut pas le bonheur de les

voir ainsi ressaisir l'avantage : il était mort presque au même instant qu'il s'était senti frappé. Sa fin fut en tous points celle d'un héros, et l'enthousiasme allemand put le proclamer après sa mort, comme pendant sa vie, l'Arminius moderne. P—OT.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL. *Voy.* ELISABETH-CHRISTINE, reine de Prusse, tom. XIII.

BRUNTON (MARIE), fille du colonel Thomas Balfour, d'E'wick, née en 1778, dans l'île de Burra, comté d'Orkney en Ecosse, eut l'avantage de recevoir de sa mère, qui était de la famille des Ligonier, et qui avait l'esprit cultivé, une éducation peu commune. Elle s'appliqua particulièrement à la musique et aux langues française et italienne. Elle fit des vers qu'elle ne tarda pas à juger mauvais, et eut, comme elle-même le dit, le bon esprit de renoncer à la rime, *à l'âge respectable de quinze ans.* Unie, lorsqu'elle eut atteint sa vingt-huitième année, à un ministre anglican qui partageait son goût pour la littérature, elle le suivit à Bolton, près Haddington, où ils résidèrent pendant quelques années. En 1803, ils fixèrent leur demeure à Édimbourg, où le cercle de leurs relations s'étendit beaucoup, et où Mme Brunton se lia d'amitié avec plusieurs femmes distinguées par leur esprit. La correspondance qu'elle eut avec elles la conduisit peut-être à la composition des écrits qui lui ont fait un nom; mais elle avait beaucoup moins pour objet de cueillir des palmes littéraires que de servir la cause de la morale et de la religion. Le premier de ses romans, l'*Empire sur soi-même* (Self-Controul), parut en 1810, et fut si goûté du public que, dans l'espace de cinq jours, douze cents exemplaires sortirent des mains des éditeurs, et qu'il fallut s'occuper d'une seconde édition moins d'un mois après l'apparition de la première. Dans cet ouvrage l'auteur s'est proposé de porter témoignage contre cette maxime immorale : « Qu'un libertin corrigé peut devenir le meilleur des maris. » Elle l'avait dédié à la célèbre miss Joanna Baillie qui en retour lui donna de sages avis sur la composition littéraire. Le livre annonce du talent pour observer et pour peindre les caractères ; elle décrit avec de grands détails, et dans un style animé et élégant ; mais on a parfois sujet de désirer plus de vraisemblance et plus d'ensemble dans les diverses parties de la narration. Ce roman n'a été traduit que très long-temps après en français, et sous le titre de *Laure Montreville* (1829, 5 vol. in-12), par une dame qui tient un haut rang dans la société. La préface est annoncée sur le titre comme étant de *M. V.......n, de l'Académie française ;* mais nous devons déclarer que M. Villemain n'en a pas écrit une seule ligne. Dans un autre roman, intitulé *la Discipline*, Marie Brunton a peint avec amour les mœurs des hautes terres de l'Ecosse (*Highlands*), et cette partie de l'ouvrage plut extrêmement malgré la concurrence redoutable de *Waverley*, qui était alors dans sa nouveauté. La traduction qui en a été faite en France sous le titre d'*Hélène Percy*, ou *les Leçons de l'adversité* (18.., 3 vol. in-12), n'a pas eu moins de succès, et on la lit encore avec empressement. Le but moral d'*Emmeline*, le dernier des ouvrages de madame Brunton, et qu'elle ne vécut pas assez pour achever, était de montrer combien une

femme divorcée a peu de chances de bonheur quand elle épouse l'homme qui l'a séduite.—Mme Brunton n'avait jamais eu qu'une santé délicate. Le temps de ses couches approchait; elle avait comme un pressentiment que cette époque lui serait fatale, et elle se hâtait de faire le bien avant qu'il lui devînt impossible. « La vie, disait-elle, dans une des dernières lettres qu'elle écrivit, la vie est trop courte et trop incertaine pour qu'il puisse nous être permis de laisser échapper les moindres occasions d'exercer la bienfaisance....» Le 7 décembre 1818, elle mit au monde un fils mort-né, et une fièvre emporta la mère le 19. Marie Brunton eut une âme tendre, et sentit vivement l'amitié. Sa piété profonde respire dans ses livres et dans sa correspondance. Elle ne manquait pas néanmoins d'une certaine gaîté, et parfois badinait agréablement. Voici ce qu'elle dit de son caractère dans une de ses lettres: « Je vois que personne n'a été mieux disposé que moi à jouir de la vie; je n'ai à me plaindre que d'une mauvaise santé. J'aime à voyager, et cependant je me trouve heureuse chez moi. J'aime la société, et cependant je préfère la retraite. Je contemple avec délices les beautés de la nature, les lacs obscurs, les montagnes escarpées, les cataractes bouillonnantes; et cependant je ne regarde pas sans plaisir la boutique d'une marchande de modes. » L'époux qui eut la douleur de lui survivre crut ne pas devoir laisser inédite sa dernière nouvelle, quoique inachevée: il mit au jour *Emmeline*, accompagnée de quelques autres écrits, et précédée de mémoires sur l'auteur. Ces touchants mémoires sont vivifiés surtout par les lettres de Marie Brunton. Cette dernière publication a été traduite en français, Paris, 1830, 4 vol. in-12, par la même main qui a traduit Laure Montreville. Les deux premiers volumes contiennent les mémoires, suivis d'extraits tirés de l'*Itinéraire de voyages faits en Angleterre en* 1812 *et en* 1815. Le 3e renferme Emmeline. Le 4e, qui est tout entier l'ouvrage de quelques plumes françaises, contient: 1° *Marie*, ou *Simple histoire d'une pauvre fille*; 2° *Souvenirs*. L'éditeur ayant trouvé dans le manuscrit de ces souvenirs des copies de deux poëmes de M. de Fontanes, *le Jour des morts*, et la *Chartreuse de Paris*, n'a pas voulu les supprimer, et le lecteur, content de relire ces opuscules devenus assez rares, est peu disposé à se plaindre de cette reproduction. L.

BRUSASORCI. *Voy.* Riccio, tom. XXXVII.

BRUSATI (le P. Jules-César), savant littérateur, était né, vers 1693, à Belinzago dans le Novarèse, d'une ancienne famille. Doué d'un esprit vif, pénétrant, et d'une mémoire infatigable, il fit des progrès rapides dans ses études. Ayant achevé ses cours, il visita l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Allemagne, la France et la Hollande, et se rendit familières les langues et les littératures de tous ces pays. De retour en Italie, il embrassa la règle de St-Ignace à Gênes. Pendant qu'il y faisait ses études de théologie, il traduisit en latin les *Mémoires* du marquis de Saint-Philippe (*V.* ce nom, tom. XL), pour servir à l'histoire d'Espagne (1). Cette version lui fit le plus grand honneur parmi ses confrères, et ils songèrent à le charger de rédiger

(1) Brusati avait accompagné le marquis de Saint-Philippe dans un voyage en Hollande.

la *continuation* de l'histoire de la Société; mais le chapitre général lui préféra Cordara (*V.* ce nom, tom. IX.) Destiné par ses supérieurs à l'enseignement, Brusati, trouva dans cette carrière l'occasion de montrer l'étendue et la variété de ses connaissances. Après avoir professé dans différentes villes la littérature, la philosophie et la théologie, il fut nommé, par le sénat de Milan, à la chaire de logique qui venait d'être fondée à l'université de Pavie. Il passa de cette chaire à celle de mathématiques, et tout annonçait qu'il la remplirait de la manière la plus brillante, quand une mort prématurée, causée par un travail excessif, l'enleva le 1[er] janvier 1743, à cinquante ans. Les six premiers livres de sa traduction des *Mémoires de Saint-Philippe* ont été imprimés à Gènes en 1725, sous ce titre: *De fœderatorum contra Philippum V, Hispaniarum regem, bello commentaria.* C'est à Brusati que l'on doit les préfaces et les dissertations publiées à la tête des huit volumes des *Monumenti della famiglia del Verme.* Il a laissé différents *traités élémentaires*, des *observations météorologiques*, un recueil de *lettres familières*, etc. Quelques-uns de ses manuscrits étaient passés dans les mains du P. Guido Ferrari, son confrère, qui a écrit en latin la vie de Brusati, imprimée dans la *Raccolta calogerana,* XXXII, 301, et dans ses *Opuscula latina*, Lugano, 1777. Outre cette vie, qui es très-détaillée, on peut consulter sur Brusati les *Scrittori italiani* de Mazzuchelli, II, 2256. W—s.

BRUSLART (Louis Guérin chevalier de), né à Thionville le 22 mai 1752, d'une ancienne famille, entra, à l'âge de seize ans, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Lyonnais, fut nommé capitaine en 1783, assista aux siéges de Mahon et de Gibraltar, et eut à ce dernier le bonheur de se signaler contre une sortie où les assiégés firent, grâce à sa courageuse résistance, de vains efforts pour culbuter et incendier les travaux dont il était chargé de protéger l'exécution. En 1791, proscrit par une décision du club des jacobins d'Aix, abandonné de ses soldats qu'il avait long-temps encore su maintenir dans l'obéissance, il s'achemina tristement vers la terre d'exil, et alla rejoindre le prince de Condé qui avait pour lui une affection toute particulière. Nommé aide-de-camp du duc de Bourbon, puis capitaine de hussards dans la légion de Mirabeau, il prit part aux campagnes de 1792, 1793 et 1794. L'année suivante, il vint reprendre son service d'aide-de-camp auprès du duc de Bourbon, et se dirigea vers l'Ile-Dieu où était ce prince. Peu de temps après, il fut envoyé en Normandie pour y servir sous les ordres de Frotté près duquel il fut employé en qualité d'adjudant-général. En 1798, chargé d'une mission auprès de Louis XVIII alors à Mittau, il revint prendre son poste à l'armée royale dont il eut, en 1799, le commandement en second et, en 1800, le commandement en chef, en remplacement de Frotté. Uni à ce dernier par les liens d'une étroite amitié, Bruslart ne se consola jamais de la perte de son général, lequel fut condamné et fusillé malgré les termes d'une capitulation, signée par les généraux Guidal et Chamberlhac. Vingt-cinq ans après, le chev. de Bruslart fit élever à ses frais, en mémoire du comte de Frotté, un mausolée en marbre blanc dont il confia l'exécution à l'un de

nos meilleurs statuaires (David) (1). Arrivé à Paris pour traiter de la pacification de l'Ouest et en particulier du sort de ses compagnons d'armes, Bruslart se présenta devant Fouché et osa se plaindre hautement de la mauvaise foi du gouvernement consulaire, qu'il accusait d'avoir immolé son ami contrairement au droit des gens. Cependant, personnellement satisfait du ministre, il lui écrivit : « Je quitte encore ma patrie ! mais « je ne saurais m'éloigner sans vous « répéter combien je suis reconnais- « sant de la manière franche et « loyale dont vous m'avez traité ; « j'en conserverai toujours le sou- « venir Je mets sous votre pro- « tection spéciale tous ceux qui « servaient sous mes ordres ; ils n'ont « pas les mêmes raisons que moi pour « fuir les lieux souillés par la pré- « sence des meurtriers de leur chef « qui fut mon ami particulier. » En 1801, Bruslart revint en Normandie pour y faire exécuter l'ordre du comte d'Artois de suspendre tout renouvellement d'hostilités. « J'ai « vu avec satisfaction, lui mandait « ce prince, les soins que vous vous « êtes donnés pour mettre à l'abri « de la persécution du gouvernement « en France les braves royalistes de « la province de Normandie que « j'avais confiés à votre commande- « ment, et je vous charge de leur « faire connaître le souvenir que je « conserve de votre attachement et « du leur. La persévérance et le « courage que vous et eux avez mon- « trés, dans votre attachement à la « cause de la monarchie et de la re- « ligion, me sont des garants cer- « tains que je les retrouverai encore « lorsque des circonstances plus fa- « vorables me mettront dans le cas « de pouvoir en faire usage pour le « service du roi. Mais, dans le mo- « ment actuel, mon intention est que « la partie de la province de Nor- « mandie que j'ai confiée à votre com- « mandement reste dans l'état com- « plet d'inactivité où vous l'avez « laissée, etc. » Bravant tous les dangers Bruslart ne craignit pas de séjourner en France, où sa tête était mise à prix, malgré la fermeté de caractère avec laquelle il sut obliger les royalistes de Normandie à rester dans l'état de paix, et apaiser la guerre civile dans l'Ouest. En 1804, étant venu généreusement s'offrir au prince de Condé pour voler au secours du duc d'Enghien, il fut accepté pour diriger cette périlleuse entreprise. Déjà les hommes de cœur qui devaient l'accompagner dans cette expédition toute chevaleresque en concevaient les plus grandes espérances : mais la précipitation avec laquelle le meurtre fut consommé rendit inutile ce dévouement. De retour en Angleterre, en 1808, Bruslart fut encore une fois envoyé en mission par Louis XVIII, qui en cette occasion lui écrivait : Je cède au désir « que vous m'exprimez d'aller faire « un voyage en France ; en vous re- « mettant cette lettre, le comte d'A- « varay vous dira ce qui, indépen- « damment de mes justes alarmes, « m'a jusqu'à présent retenu. Vous « verrez sans doute beaucoup de nos « compagnons d'armes ; que votre « soin principal soit de modérer leur « ardeur. S'il leur faut un exemple « dans le supplice de l'attente et de « l'inaction, dites que je m'y soumets « principalement par l'horreur de « faire *couler un sang précieux ;* « profitez aussi avec prudence de vo- « tre séjour dans notre patrie pour

(1) Ce mausolée a été placé dans l'église de Verneuil.

« y faire connaître mes intentions pa« ternelles; je voudrais qu'il n'y eût « pas un Français qui ne connût aussi « bien que vous mon cœur et celui « de tous les miens : j'ose croire que « le terme de nos communs malheurs « serait bien proche. Quant à vous, « Monsieur, pour vous engager à « prendre toutes les précautions né« cessaires à votre sureté, je me con« tenterai de vous dire que les sujets « comme le chevalier de Bruslart ne « *se trouvent pas aisément* (2). » Toujours infatigable et dévoué, Bruslart fut chargé, en 1812, d'une mission auprès de Bernadotte, et, en 1814, il était de retour sur les côtes de Normandie afin d'y préparer l'arrivée du duc de Berry, dont le caractère franc et loyal se peint à chaque ligne de la lettre qu'il écrivait de Jersey, au chevalier, peu de jours avant son débarquement. « Enfin me voilà, « mon cher Bruslart, en vue des cô« tes de France, de cette chère patrie « qui de tous côtés nous appelle ; « nous nous rendons à ses vœux : « mon père près d'arriver en Fran« che-Comté, mon frère déjà en « Béarn, et moi à quelques heures « de cette fidèle province qui a « donné tant de preuves d'attache« ment au roi. Dites à nos compa« triotes que nous venons leur offrir « le bonheur, en les aidant à rappe« ler leur souverain qui n'a d'autre « désir que de leur faire oublier les « maux qu'ils ont endurés, etc. Allez, « mon cher Bruslart, ajoutez à tout « ce que vous avez déjà fait pour la « cause du roi la gloire d'être le « premier à recevoir son neveu. Ce « sera le plus beau jour de ma vie ! » Cette même année, Bruslart fut nommé au commandement de la 23e division avec les attributions de gouverneur, quoiqu'il ne fût encore que maréchal de-camp. Mais il avait une grande ancienneté dans ce grade, et promesse lui avait été faite de le nommer lieutenant-général à son arrivée en Corse; il n'en fut rien. Bientôt, la fortune de Napoléon ébranlant tout ce qui s'opposait à son retour, Bastia et toutes les villes corses se déclarèrent en état de révolte; le général Bruslart allait être arrêté et transporté, par ordre de l'empereur, à l'île d'Elbe, lorsqu'il dut son salut à la loyauté du colonel Figié, et à la fermeté avec laquelle il sut triompher de deux assassins envoyés à sa poursuite. Débarqué à Toulon, le 3 avril, et après y avoir été retenu pendant 3 jours par le général Masséna, il obtint enfin des passeports pour aller rejoindre le duc d'Angoulême en Dauphiné. Il reçut en même temps la lettre suivante : « Monsieur le général, je « n'ai pas reçu de réponse à la lettre « que j'ai eu l'honneur d'adresser par « estafette à S. A. R. pour lui ren« dre compte de votre arrivée à Tou« lon. Néanmoins comme vous pa« raissez désirer ardemment rejoin« dre au plus tôt M. le duc d'An« goulême, je n'ai aucun obstacle à « y apporter, et conçois que votre « désir est légitime ; je n'ai que le « regret de n'avoir pu cultiver votre « connaissance comme je l'eusse dé« siré. — Signé le maréchal duc de « Rivoli, prince d'Essling. » — Ayant appris, le 9 avril, la convention du duc d'Angoulême avec le général Grouchy, Bruslart s'embarqua pour Barcelonne où il se réunit au prince le 18 avril. En 1816, puis en 1822, il fut employé comme inspecteur-général d'infanterie, et le 20 juillet 1823 il fut nommé lieutenant-général. Il

(2) Cette lettre était tout entière de la main du roi.

termina, à Paris, en décembre 1829, âgé de soixante-quatre ans. sa noble et aventureuse carrière. L—ux.

BRUSONIO (Lucio Domitio), jurisconsulte, que Conrad Lycosthènes nomme *omnium clarissimus*, était né vers la fin du XV[e] siècle à Contursi dans la Basilicate. Tout ce qu'on sait de cet écrivain, c'est qu'il eut pour protecteur et pour Mécène le cardinal Pompée Colonna (*Voy.* ce nom, tom. IX), auquel il dédia le seul de ses ouvrages que l'on connaisse. C'est un recueil de traits d'histoire, de pensées, de maximes, de bons mots, etc., tirés des auteurs grecs et latins. Il est intitulé : *Facetiarum exemplorumque libri VII*; et fut imprimé pour la première fois à Rome, Mazochius, 1518, in-fol. (1). Cette édition que Debure a décrite dans la *Bibliographie instructive*, n° 3598, est très-recherchée des amateurs, parce qu'elle passe pour la seule qui n'ait point été tronquée; mais, si l'on en croit Conrad Lycosthènes, elle est défigurée par des fautes d'impression en si grand nombre, qu'il compare la peine qu'il a eue pour les corriger au travail d'Hercule nettoyant les étables d'Augias. L'édition de Lycosthènes fut imprimée à Bâle en 1559, in-4°, avec une dédicace au sénat de Schaffhouse, qui contient des détails assez curieux sur le goût que les plus grands hommes de l'antiquité ont montré pour les facéties. Elle fut suivie de plusieurs autres : Lyon, Frelon, 1562, in-8° ; Francfort, 1600, 1609, même format (2). L'ouvrage de Brusonio que Lycosthènes regarde comme un trésor d'érudition, peut encore être consulté, quoique avec précaution, par les personnes qui n'ont ni la possibilité ni le loisir de recourir aux sources. En finissant, il dit à son Mécène que, s'il daigne accueillir ce premier fruit de ses études, il pourra dans la suite lui en présenter de plus dignes de son attention. On voit par-là que Brusonio travaillait à d'autres ouvrages ; et, comme ils n'ont point paru, on peut conjecturer qu'une mort prématurée l'empêcha de les terminer. W—s.

BRUSSET (Claude-Joseph-Lambert), membre de la chambre des députés, né le 17 sept. 1774, à Gray, entra comme sous-lieutenant dans le régiment Dauphin, cavalerie, en 1791, et émigra l'année suivante, avec la plupart des officiers de ce corps. Il fit avec distinction toutes les campagnes de l'armée des princes, et reçut le 8 avril 1800, des mains du roi, le brevet de capitaine. Rentré peu de temps après en France, il fut nommé, en 1812, membre du conseil de l'arrondissement de Gray. En 1815, à l'approche des armées ennemies, il fut prié par le conseil municipal d'accepter le titre de maire de Gray; et pendant sa courte administration, dont les circonstances augmentaient les difficultés, il rendit d'importants services à l'arrondissement, en usant de son crédit pour obtenir la réduction des charges occasionées par la présence des troupes étrangères. Au mois d'août de la même année, il fut nommé par les électeurs de la Haute-Saône membre de la chambre des députés, où il appuya constamment de son vote les projets du gouvernement. Il ne fut cependant point réélu à la suite de l'ordonnance

(1) Le *catal* de Draudius cite une autre édit. de Rome, Mazochius, 1536, in-fol.; peut-être ne diffère-t-elle de celle de 1518 que par le frontispice.

(2) Plusieurs de ces éditions furent publiées sous le titre de *Speculum mundi*. V—ve.

du 5 septembre 1816. Mais le collége de son arrondissement lui donna deux fois, en 1824 et en 1827, de nouveaux témoignages de sa confiance en le choisissant pour député. Nommé sous-préfet à Gray, en 1828, il remplit cette place avec zèle jusqu'à la révolution de 1830. Alors il se retira dans son domaine à Cult près de Marnay, et il y mourut le 6 août 1832. Il était chevalier de Saint-Louis, membre du conseil-général de son département et de la société d'agriculture. W—s.

BRUSTHEM ou **BRUSTEM** (Jean de), naquit à Saint-Trond, et entra dans l'ordre de Saint-François. Il florissait, en 1545, sous le règne du prince évêque de Liége, Georges d'Autriche, auquel il dédia une histoire encore inédite des évêques de Liége et des ducs de Brabant, depuis saint Materne jusqu'à l'année 1505 : *Res gestæ episcoporum leodiensium et ducum Brabantiæ à temporibus S. Materni ad ann.* 1505. Cette chronique se trouvait en 1827 chez madame Cours, à Tongres (Voyez Sander, *Bibl. Belg. manuscr.*, I, p. 24, et *Bibl. hist. de la France*, n° 8701). Un bon manuscrit de Brusthem, peut-être l'autographe, se conservait, en 1762, à l'abbaye d'Everbode. La correspondance du ministre Cobentzel avec le savant Paquot, laquelle est sous nos yeux, nous apprend que ce dernier se proposait de faire entrer Brusthem dans la collection des *Scriptores rerum belgicarum*, si souvent projetée et que l'on vient de reprendre. R—f—g.

BRUYERE (Louis), ingénieur, né en 1758 à Lyon, reçut dans cette ville une éducation solide, s'occupa de bonne heure d'architecture et fut admis, en 1783, à l'école des ponts-et-chaussées dirigée par le célèbre Péronnet. Employé plus tard au Mans, il y exécuta, pour l'embellissement de la ville, quelques travaux remarquables. Appelé, en 1799, comme professeur à l'école des ponts-et chaussées, il y créa de nouvelles méthodes d'enseignement et forma des élèves qui ont acquis une grande célébrité. Il ajouta bientôt à ces fonctions celles d'ingénieur en chef; en 1804 de secrétaire-adjoint, et en 1805 de secrétaire du conseil-général des ponts-et chaussées. En 1808, il fut nommé inspecteur divisionnaire adjoint; en 1809, membre de la Légion-d'Honneur, et en 1810, maître des requêtes. Chargé en cette qualité de la direction et de la surveillance des travaux publics de Paris, de la machine de Marly, de l'église de Saint-Denis, etc., et de l'examen de tous les projets de construction, il cessa de faire partie de l'administration des ponts-et-chaussées. Ce fut lui qui rédigea les premiers plans du canal de Saint-Maur, et la plupart des projets de routes et de canaux qui s'exécutèrent sous le règne de Napoléon. Déployant à-la-fois le génie d'un grand administrateur et celui d'un habile artiste, Bruyère fit exécuter ou commencer les cinq abattoirs, les marchés du Temple, Saint-Honoré, de la Volaille, de Saint-Germain-des-Prés et des Prouvaires, et surtout l'entrepôt-général des vins, si remarquables par le caractère de grandeur et d'utilité qui les distinguent de toutes les mesquines constructions du même genre qui les avaient précédés. Il fut privé de cette place en 1814; mais, en 1816, il fut nommé inspecteur-général des ponts-et-chaussées, membre du conseil, et officier de la Légion-d'Honneur. En 1821, il redevint maître

des requêtes, et fut chargé de la direction des travaux publics de Paris; mais, en 1828, il perdit encore ces deux dernières places. Bruyère mourut à Paris le 31 décembre 1831. On a de lui : *Etudes relatives à l'art des constructions*, in-folio, 1822 et années suivantes, publié en 12 livraisons, qui traitent chacune des différents travaux de l'architecte et de l'ingénieur. M. Navier a publié une *Notice* sur Bruyère dans les *Annales des ponts-et-chaussées*, etc.; M. Ad. Jullien, ingénieur, en a également donné une dans le tome LII de la *Revue encyclopédique*.

A—T et M—DJ.

BRUYÈRES (le comte de), vice-amiral, né en 1734, d'une ancienne famille du Languedoc, entra fort jeune dans la marine et acquit, dans cette carrière difficile, une grande habileté. Devenu capitaine, il commanda plusieurs vaisseaux de haut rang dans la guerre d'Amérique, et eut beaucoup de part aux succès du comte d'Estaing et du bailli de Suffren. Ce fut particulièrement sous les yeux de ce dernier qu'il acheva d'établir sa réputation, lorsque, chargé du commandement de l'*Illustre*, les chances d'une bataille navale ayant séparé les vaisseaux de l'escadre, il resta seul avec le *Héros*, que montait l'amiral, pour soutenir un glorieux combat contre douze vaisseaux anglais, qui furent contraints de se retirer devant des forces aussi inégales. A son retour de l'Inde, en 1784, il partagea avec son général les récompenses que Louis XVI crut devoir accorder à des services mémorables, et il reçut le cordon rouge, quoiqu'il ne fût encore que capitaine de vaisseau. La révolution le priva de ses grades et de sa fortune; cependant il n'émigra pas comme la plupart des officiers de la marine, et fut mis en arrestation en 1793. La chute de Robespierre seule put le soustraire à l'échafaud et le rendre à la liberté. Alors il se retira dans le château de Chalabre, chez son frère qui, plus heureux que lui, avait conservé l'ancien patrimoine de ses pères. C'est là que la restauration des Bourbons le trouva en 1814, et que Louis XVIII lui envoya la grand' croix de Saint-Louis. Il mourut en 1821.

Z.

BRUYÈRES (JEAN-PIERRE-J.), général français, né à Sammiers en Languedoc le 22 juin 1772, fut d'abord simple soldat dans un régiment d'infanterie, puis adjoint aux adjudants-généraux et aide-de-camp d'Alexandre Berthier, qui le fit nommer chef d'escadron au 6e de hussards sur le champ de bataille de Marengo. Devenu colonel du 23e régiment de chasseurs à cheval, il se distingua, dans plusieurs occasions, et surtout à la bataille d'Iéna; ce qui lui valut le grade de général de brigade le 30 déc. 1806. Employé dans la guerre d'Autriche, en 1809, il y déploya une grande valeur, et fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, puis comte et général de division. Dans la mémorable expédition de Russie, en 1812, Bruyères commanda un corps de cavalerie légère sous Murat, et eut part à toutes les victoires qui en signalèrent le début, notamment à celles de Smolensk et de la Moskowa. Après avoir échappé presque miraculeusement aux désastres de la retraite, il fut encore mis, en 1813, à la tête d'un corps de cavalerie légère, et s'illustra de nouveau par sa bravoure aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Un boulet l'emporta, le 22 mai, au combat de Wurtchen, sous les yeux de Napoléon qui s'écria

douloureusement : *C'est encore un ancien de l'armée d'Italie !* — Bruyères (le baron), général de brigade, servait à l'état-major de l'armée d'Italie lorsqu'il devint aide-de-camp de Leclerc qu'il accompagna en Portugal et à Saint-Domingue, avec le grade de colonel. Etant venu en France pour une mission, il y apprit la mort de son général. On lui donna alors le commandement d'un régiment d'infanterie; et il fit, à la tête de ce corps, les campagnes d'Allemagne en 1806 et 1807, et se distingua particulièrement à la bataille d'Eylau. Devenu général de brigade, baron et officier de la Légion-d'Honneur, il fut envoyé en Espagne en 1808, et se trouvant à Madrid, lors des massacres de cette ville (*Voy.* Charles IV, au Suppl.). il fut tué dans une émeute sur la promenade du Prado. M—nj.

BRUYN (Jean de), né à Gorcum, en 1620, fut professeur de mathématiques, de physique et de philosophie à l'université d'Utrecht. Deux sciences que l'intelligence humaine embrasse rarement ensemble lui étaient familières : il avait ouvert un cours de droit public où il expliquait le livre de Grotius *De jure belli et pacis*, et il faisait, dans le même temps, des démonstrations anatomiques. Le célèbre Grævius qui prononça son oraison funèbre le dit très-habile dans cette branche de l'art médical. Jean de Bruyn mourut en 1675. Il a publié diverses dissertations philosophiques dont on trouvera l'indication dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burmann, p. 37. On y remarque : *Epistola, ad Isaacum Vossium, de natura et proprietate lucis*, Amsterdam, 1663, in-4°. Il y défend, contre Vossius, les principes du cartésianisme qu'il a soutenus aussi dans un autre écrit : *Defensio philosophiæ cartesianæ contra Vogelsangum*, 1670, in-4°. Bayle a consacré à Bruyn un article (1) tiré entièrement de l'oraison funèbre que Grævius prononça le 5 nov. 1675, et qui a été insérée dans le recueil des discours de ce savant, publié par Pierre Burmann (2). Jean de Bruyn avait épousé Wilhelmine Beerning, sœur de la femme de Daniel Elzévir. L—m—x.

BRUYSET (Jean-Marie), naquit à Lyon le 7 février 1749. Son père, le destinant à la librairie, lui fit faire des études régulières au collège de la Trinité de cette ville, où il obtint de brillants succès. Il embrassa ensuite la profession à laquelle il était appelé, et devint un des premiers imprimeurs-libraires de sa patrie. A l'époque du siège mémorable de Lyon (1793), il proposa et fit adopter la création du papier-monnaie, qu'on appela *billets obsidionaux*, pour les dépenses de la ville. Emprisonné après le siége, il tomba malade et fut transporté dans une infirmerie. Son frère Pierre-Marie, emprisonné avec lui, parut seul devant le tribunal révolutionnaire; et, condamné pour avoir signé les billets obsidionaux qui ne l'avaient été que par Jean-Marie, il ne chercha point à se disculper, et fut conduit à l'échafaud à la place de son frère; acte sublime de générosité et d'amour fraternel. Celui-ci adopta les enfants de Pierre-Marie, et les traita comme les siens propres. Bruyset, ayant éprouvé des pertes dans son commerce, se retira en 1808, et

(1) *Dictionnaire historiq. et critiq.*, édition de M. Beuchot, tom. IV, p. 161, où l'ordre alphabétique se trouve interverti pour cet article, qui aurait dû être placé après celui de *Brutus*.

(2) *J.-G. Grævii orationes quas Ultrajecti habuit*, Leyde, 1717 (in-8°, Orat. XI).

quatre ans après il fut nommé inspecteur de l'imprimerie à Lyon. Il n'exerça cet emploi que pendant un an, et vécut ensuite retiré, cultivant les lettres au sein de sa famille. Il mourut d'une attaque de goutte le 16 avril 1817. Il était membre de plusieurs académies, notamment de celles de Lyon et de Berlin. On a de lui : I. *Essai sur le contrat collybistique des anciens et particulièrement des Romains*, Lyon, 1786, br. in-4°. II. *Histoire de la dernière révolution de Suède*, trad. de l'anglais de Shéridan, Londres (Lyon), 1783, in-12; Paris, 1794, in-12. III. *Sur la régénération du commerce de Lyon*, Lyon, 1802, in 8°. IV. *Caractère de la propriété littéraire ; de la nécessité d'une administration particulière pour la librairie*, Lyon, 1808, in-8°. V. *Vies des grands capitaines* de Cornélius-Népos, traduites du latin avec le texte en regard, Lyon, 1812, 1 vol. in-12. VI. *Abrégé de l'histoire romaine* de Goldsmith, traduit de l'anglais, Paris, 1821, in-12. VII. *Abrégé de l'histoire grecque*, traduit de l'anglais de Goldsmith, Lyon, 1817, in-12; seconde édition, Paris, 1823, in-12. Bruyset est encore auteur de quelques brochures politiques, et il a composé beaucoup d'articles pour le Dictionnaire historique de Chaudon dont il fut éditeur en 1804. Il a laissé manuscrite une traduction de Virgile, une autre de Justin, et il en avait commencé une de Tite-live.
Oz—m.

BRYANT (Michel), biographe anglais, né en 1757, à Newcastle, fut renommé comme connaisseur en peinture. Ayant, en 1781, accompagné son frère aîné en Flandre, il y séjourna jusqu'en 1790, et fit connaissance avec la sœur du comte de Shrewsbury, laquelle devint plus tard sa femme. Il visita de nouveau le continent, en 1794, pour y recueillir des tableaux et, quatre ans après, il fut chargé de procurer la vente de la galerie d'Orléans, qui eut pour acquéreurs le duc de Bridgewater, le marquis de Stafford et le comte de Carlisle. Bryant entreprit, en 1812, de rédiger un Dictionnaire biographique et critique des peintres et des graveurs (*Dictionary of painters and engravers*), Londres, 1816, 2 vol. in 4°. Cet ouvrage recherché, fruit d'un travail consciencieux, est souvent consulté L'auteur mourut le 21 mars 1821.—Bryant (*Georges*), né à Dublin, passa fort jeune aux Etats-Unis d'Amérique, et y exerça des fonctions importantes, entre autres celles de juge de la cour suprême de Pensylvanie. Mais ce qui lui a surtout donné de la célébrité, c'est d'avoir conçu et rédigé l'*Acte pour l'entière abolition de l'esclavage*. G. Bryant mourut à Philadelphie, le 28 janvier 1791. L.

BRYCZYNSKI (Joseph), jeune littérateur polonais qu'une maladie des poumons ravit à la fleur de l'âge, mérite un souvenir des Français à cause de la prédilection qu'il eut pour leur littérature. Né, en 1797, au son formidable de l'artillerie qui détruisait Praga, il fit ses premières études, puis son cours de droit à Varsovie. Très-jeune encore à cette époque, il commença pourtant à prendre part à la rédaction de quelques journaux. Cette coopération devint bientôt très-active. Il y développa un vrai talent pour la critique littéraire, et se fit beaucoup d'honneur par l'impartialité qu'il joignait au bon goût dans ses jugements comme dans ses analyses. Mais les défiances

de l'autorité amenèrent la suppression des feuilles auxquelles il travaillait. Bryczynski partit alors pour l'étranger : il parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, et vint se fixer en France. C'est là qu'il fut atteint de la maladie qui le mit au tombeau, en 1823. On a de lui, outre ses nombreux articles politiques et littéraires, une *Traduction* en vers polonais *des Plaideurs* de Racine. Cet ouvrage, qui avait été composé avant le départ de l'auteur pour les pays étrangers, fut accueilli avec beaucoup de faveur sur le théâtre de Varsovie. Bryczynski a encore laissé un grand nombre de poésies inédites.

P—OT.

BRYDONE (Patrice), voyageur anglais, né dans un des comtés du Nord, vers 1741, d'une des plus anciennes familles du pays, reçut une excellente éducation dans les universités britanniques, et fut destiné à la profession des armes. Mais l'étude des sciences physiques l'intéressa plus vivement que tout le reste. Les phénomènes de l'électricité surtout captivèrent son attention. C'était le temps où les expériences de Franklin, en montrant dans la foudre une accumulation, puis une explosion de fluide électrique et en maîtrisant ses effets par quelques toises de fil de fer, ouvraient un champ immense aux expérimentateurs. Brydone fut de bonne heure pénétré de cette idée que la science de l'électricité n'était encore, malgré les pas faits pendant un siècle, que dans son enfance, et que cet agent était peut-être celui de tous qui jouait le rôle le plus important dans la nature. Toutefois, ce n'est pas à lui qu'était réservé l'honneur de résoudre ces problèmes ; mais on voit par la lecture de ses ouvrages que cette idée fondamentale a constamment influé sur ses travaux. La première fois que Brydone mit le pied sur le continent, ce fut avec une collection des meilleurs instruments qu'avait pu fournir la Grande-Bretagne, et dans le double dessein de faire des découvertes et de préciser l'état et la température de l'air sur les sommités les plus hautes de l'Europe. Dans cette vue, il visita la Suisse, et gravit les Alpes et les Apennins; plus d'une fois il vit à ses pieds crever les orages. Ses appareils et ses instruments le firent passer chez les pacifiques habitants des montagnes non pour un philosophe, mais pour un sorcier. Revenu en Angleterre, il s'occupa bientôt d'un autre voyage ; repartit en 1767, et parcourut l'Italie et quelques îles de la Méditerranée. Beaucoup d'Anglais étaient alors répandus dans la Péninsule. Introduit dans les cercles les plus distingués, il reçut une infinité de communications sur les monuments, les usages ou les phénomènes physiques de cette contrée. Il vit aussi beaucoup par lui-même. S'étant embarqué à Naples, en compagnie de sir William (depuis lord) Hamilton et de sa première femme, il côtoya tout le littoral de l'ancienne Campanie, traversa la mer, visita Messine, Taormina, l'Etna où il fit beaucoup d'expériences sur la hauteur de la montagne, sur la température, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée ; de là il se rendit à la triste cité de Syracuse si déchue de sa grandeur, fit voile pour Malte et Gozzo ; puis, après avoir examiné ces îles peu visitées des étrangers, il revint à Palerme par Hybla et Girgenti, pour reprendre enfin le chemin de Naples. Après y être encore resté trois mois, il alla passer l'hiver à Rome, se trouva aux approches du

printemps à Venise où il resta quelques mois, se partagea l'été suivant entre le séjour de Genève et diverses excursions en Suisse, et enfin arriva en Angleterre dans l'automne de 1771. Le grand nom et la position des personnes que Brydone avait en quelque sorte mises de moitié dans ses excursions scientifiques, avaient donné une espèce d'éclat à son voyage: la haute société en désirait avec impatience la publication, et en attendant il reçut du gouvernement une place qui lui permit de travailler fort à son aise. Arrivé au but qu'il s'était proposé, il renonça aux voyages, se contenta d'écrire dans quelques recueils scientifiques, reçut sa retraite au bout du nombre d'années exigé par les réglements, fut membre de la société royale de Londres, de celle d'Edimbourg, etc., et mourut en 1818, dans un âge avancé. On a de lui en anglais : I. *Voyage en Sicile et à Malte*, Londres, 1773, 1776, 2 vol. in-8° avec carte; Paris, 1780, 2 vol. in-12; Londres, 1790; traduit en allemand, Leipzig, 1777, 2 vol. in-8° avec cartes; traduit en français par Demeunier, Amsterdam (Paris), 1775, 2 vol. in-8°; 2e éd., revisée sur la 2e éd. anglaise, par M. B. P. A., et avec notes de Derveil, Lond. (Neufchâtel), 1776, 2 vol. in-8°, fig.; La Haye, 1776, 2 vol. in-12 avec carte; Amsterdam (Paris), 1781; Paris, 1803, 2 vol. in-12 avec une carte. Campe en le mettant en allemand l'a entièrement refondu d'après les relations des voyageurs plus modernes Il en existe une édition française, Paris, 1802, 2 vol. in-18, faisant partie de la Bibliothèque géographique des jeunes gens. Ce voyage, écrit avec agrément et gaîté, est en forme de lettres. Comme à l'époque où il parut on n'avait sur la Sicile moderne d'autre ouvrage que celui de Riedesel (*Voy.* ce nom, tom. XXXVIII), il n'est pas étonnant que son succès ait été prodigieux. Quoique Brydone se soit principalement attaché à peindre les mœurs, il n'a pas négligé les antiquités des lieux qu'il a visités; il fait aussi des excursions dans le domaine de l'histoire naturelle, et se livre quelquefois à de profondes dissertations sur l'électricité. On lui a reproché d'avoir sacrifié la vérité au plaisir de raconter des choses piquantes. On l'avait accusé aussi d'avoir, par son indiscrétion suscité à l'abbé Recupero, chanoine de Catane, une persécution de la part de son évêque. Cette indiscrétion n'eut pas heureusement un résultat aussi fâcheux (*Voy.* Recupero, tom. XXXVII); mais ses erreurs sur plusieurs points sont évidentes : il donne 4000 toises de hauteur à l'Etna qui n'en a que 1662; il commet d'autres fautes qui ont été relevées par les voyageurs venus après lui. Bartels est même persuadé que le voyage au sommet de l'Etna, chef-d'œuvre de narration, n'est qu'un roman, et cet avis est partagé par d'autres. La réimpression de la traduction française, faite à La Haye, contient divers passages que Demeunier avait omis et qui, pour la plupart, ont peu d'intérêt; mais dont quelques-uns sont gais et même très-graveleux. On y trouve aussi la carte de la Sicile, et la copie d'une inscription chaldéenne qui manquent à l'édition de Paris; enfin des citations tirées du voyage de Riedesel. Le comte de Borch (*Voy.* ce nom, dans ce volume) a donné à Turin, en 1782, des *Lettres pour servir de Supplément au Voyage de Brydone*, 2 vol.

in-8°, fig. On a encore de Brydone divers *Mémoires*, presque tous relatifs à l'électricité, insérés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres.

E—s et P—ot.

BUACHE (Jean-Nicolas), né à la Neuville-en Pont, le 15 février 1741, est le dernier savant qui ait porté le titre de premier géographe du roi. Lorsqu'il eut terminé ses études, un de ses parents était revêtu de ce titre, et de plus membre de l'académie des sciences; c'est à cette circonstance que le jeune Buache de la Neuville (c'est ainsi qu'on le nommait alors) dut d'avoir parcouru utilement pour lui, et non sans quelque utilité pour la science, une carrière qui le fit admettre dans l'académie à la place de d'Anville, puis nommer ingénieur hydrographe en chef, conservateur du dépôt des cartes de la marine et membre du bureau des longitudes. Après avoir reçu sa première instruction au collége de Ste-Menehould, Buache fut envoyé à Paris et adressé à un nommé Collin, instituteur qui tenait un pensionnat à Picpus. Collin fut son premier bienfaiteur; Philippe Buache, son parent, fut le second. Il le prit avec lui pour l'aider dans ses travaux, et surtout pour préparer les leçons de géographie qu'il était chargé de donner aux trois fils de France, qui furent depuis rois sous les noms de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Lorsque l'éducation de ces princes fut terminée, le jeune Buache reçut une pension de cinq cents francs sans l'avoir sollicitée. Il avait publié l'année précédente un *Traité de géographie élémentaire ancienne et moderne*, 2 vol. in-12, qui ne présentait rien de neuf quoique, par l'influence de son parent, ce traité fût honoré d'une pompeuse approbation de l'académie des sciences. Philippe Buache étant mort, sa veuve confia, pour le faire valoir, son fonds de géographie à Buache de la Neuville qui fut obligé de renoncer à le diriger parce qu'il fut attaché, par la protection de M. de Fleurieu, au dépôt des cartes de la marine. Alors il s'appliqua à l'hydrographie. Il avait lu, en 1781, à l'académie des sciences, un mémoire sur la terre des Arsacides reconnue par Surville en 1769, et démontré que cette terre n'était autre chose que l'archipel des îles Salomon, découvertes par Mandana en 1567, et indiquées sur les cartes à plusieurs centaines de lieues dans l'est de leur véritable position. Ce mémoire contribua à lui faire obtenir, l'année suivante, les places de premier géographe du roi et de membre de l'académie des sciences, vacantes par la mort de d'Anville. Buache fut ensuite chargé, par M. Fleurieu, des travaux préparatoires pour le voyage de découvertes de La Pérouse, et fit dresser les cartes qui accompagnaient les instructions de ce navigateur par un jeune homme de dix-huit ans, son parent: c'était M. Beautemps-Beaupré, aujourd'hui membre de l'académie des sciences, et auquel l'hydrographie doit une partie des grands progrès qu'elle a faits dans ces derniers temps. Buache consacra les loisirs que lui laissaient les fonctions dont il était chargé à la rédaction de plusieurs mémoires dont quelques-uns ont été imprimés, et dont d'autres sont restés manuscrits. Il avait une grande connaissance des cartes, mais il ne savait aucune langue étrangère, pas même l'anglais, et il était peu familiarisé avec la lecture des auteurs an-

ciens. Imprégné des systèmes de Philippe Buache, son maître, il se livrait à des conjectures que les progrès des découvertes venaient presque toujours démentir ; ce qui ne l'empêchait pas de substituer de nouvelles hypothèses à celles qui avaient été détruites. L'intérieur de l'Afrique fut surtout pour lui un long sujet de rêveries. Croyant fermement avoir retrouvé la configuration de cette partie du monde, il fit sur ce sujet plusieurs mémoires qui n'ont point été imprimés. Il en a composé d'autres qui ont paru dans le recueil de l'académie des sciences et dans celui de l'institut : nous en présenterons ici la liste. I. *Mémoire sur la position de Trébizonde, d'Arz-Roum et de quelques autres villes de l'Asie* (1781). II. *Mémoire sur l'île Frislande* (1788). III. *Observations sur l'existence de quelques îles peu connues situées dans la partie du Grand océan compris entre le Japon et la Californie* (1796). IV. *Considérations géographiques sur la Guiane française, concernant ses limites méridionales* (1797). V. *Mémoires sur les découvertes à faire dans le Grand océan.* VI. *Mémoires sur les découvertes faites par La Pérouse à la côte de Tartarie et au nord du Japon* (1798). VII. *Recherches sur l'île de Juan de Lisboa* (1801). VIII. *Considérations géographiques sur les îles Dina et Marsevien* (1801). IX. *Observations sur la carte itinéraire romaine, appelée communément carte de Peutinger, et sur la Géographie de l'anonyme de Ravenne* (1801). X. *Recherches sur l'île Antillia et sur l'époque de la découverte de l'Amérique.* Buache professa la géographie à l'école normale en 1794, et ses leçons ont été imprimées dans le recueil de cette école. Pendant le règne de la terreur, il fut dénoncé pour avoir donné des leçons de géographie au roi et perdit sa place au dépôt de la marine ; mais, après la chute de Robespierre, il y fut réintégré le 27 août 1795, et il a toujours continué depuis à en exercer avec assiduité les fonctions jusqu'au 21 nov. 1825, époque de sa mort. Il était alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, et il en comptait soixante-deux de services effectifs. Jusqu'au dernier moment il conserva ses facultés intellectuelles. Il s'était marié deux fois ; la seconde fois à l'âge de soixante ans avec une de ses cousines qui le rendit père d'un fille, objet de ses plus tendres affections, et à laquelle il eut le temps encore avant de terminer sa longue et heureuse carrière de procurer un époux (1).

W—R.

BUBNA-LITTIZ (Ferdinand comte de), général autrichien, était né à Zamersk en Bohême, d'une famille très-ancienne, qui possédait le château de Littiz, devenu fameux sous Georges Podiébrad, par sa belle défense contre Mathias Corvin. Des orages politiques et des malheurs de famille l'avaient amené

(1) Buache était logé aux galeries du Louvre. Il prenait les titres de *premier géographe du roi, garde-adjoint du dépôt des cartes et journaux de la marine.* Il avait pour cette place d'adjoint un traitement de 2,400 livres par an. En 1788, lorsque le gouvernement de Louis XVI se trouva dans la dangereuse nécessité de convoquer les états-généraux, Buache fut chargé, par le garde-des-sceaux (Lamoignon), de dresser en toute hâte les cartes géographiques des grands bailliages. Mais les évènements marchaient plus vite que le géographe qui travailla, écrivit-il au ministre, *trois mois entiers, presque jour et nuit.* Il n'y eut que deux de ces cartes de terminées, et ce travail devenant inutile Buache écrivit au garde-des sceaux : *Je ne demande que le prix de mon temps.* Ce prix fut fixé par le ministre, en novembre 1788, à 1200 livres, ce qui était bien modique. V—VE.

à un tel état de détresse que, dans sa seizième année, se trouvant sans fortune et avec une éducation négligée, il fut obligé d'entrer au service comme cadet dans un régiment d'infanterie. Il assista d'abord au siège de Belgrade, et quatre ans après (16 décembre 1788), il fut nommé porte-drapeau. Mais le hasard et ses qualités personnelles lui procurèrent bientôt un avancement plus rapide. Un jour qu'il se trouvait à dîner chez son colonel, le comte Kinski, frappé de sa tournure martiale, le fit entrer comme lieutenant dans le régiment de dragons qu'il commandait et qui vint peu de temps après à Vienne. Le jeune Bubna eut occasion de se faire remarquer par le sang-froid et le courage qu'il déploya lorsque, se trouvant de garde au Prater, un jour où l'aéronaute Blanchard y faisait une ascension, il parvint à réprimer la multitude prête à se soulever. Bubna fit ensuite, avec son régiment, les premières campagnes de cette longue guerre contre la France, qui éclata en 1792; il se distingua à l'attaque de Manheim, le 18 oct. 1795, et fut nommé capitaine en second. Dans la campagne suivante, le régiment de Kinski étant passé sous les ordres du prince Jean Lichtenstein, chargé de protéger la retraite du prince Charles, il déploya encore une grande valeur, notamment le 3 août où il se distingua dans une affaire d'avant-garde près d'Arlon. Lorsque le prince Charles reprit l'offensive, Bubna fut chargé d'une expédition sur Neumarck, et contribua beaucoup à jeter le désordre dans les rangs de l'ennemi. Lors du dernier combat, ayant reçu l'ordre de lier les communications de l'armée et ayant complétement réussi dans cette mission, l'archiduc Charles, très-satisfait du compte qu'il en rendit, l'employa dans les postes les plus honorables. Après l'affaire du 3 oct. 1796, où Bubna avait déployé une si grande valeur, le prince Lichtenstein s'exprima ainsi dans son rapport au général en chef : « Les services que cet officier a ren« dus pendant cette campagne sont « si nombreux et si importants qu'il « a incontestablement des droits à « un avancement... » Bubna fut en conséquence nommé chef d'escadron, et, au commencement de l'année 1799, le prince Charles le prit à sa suite, d'abord comme officier d'ordonnance, puis comme aide-de-camp avec le grade de major. Pendant la suspension d'armes sur la Limath, il l'envoya en Italie, chargé d'une communication verbale pour le feld-maréchal Souwarow. Bubna s'acquitta de cette mission avec beaucoup d'intelligence; il rejoignit l'armée d'Allemagne au moment où elle venait de faire lever le siège de Philisbourg et marchait sur Manheim. Le 18 septembre, jour mémorable où l'assaut fut donné à cette ville, l'archiduc confia à son aide-de-camp le commandement d'une des deux colonnes qui enlevèrent les retranchements de la Neckeran et pénétrèrent dans la ville. L'année suivante (mars 1800), le général Kray ayant pris le commandement de l'armée conserva Bubna au nombre de ses aides-de-camp, et lui donna la mission d'établir avec le comte Lehrbach et le ministre anglais Wickham les points de réunion, les dépôts, les magasins, etc. Le 3 mai au soir, veille du jour où Moreau devait avec trois divisions attaquer l'armée autrichienne près d'Engen et de Stockach avec intention de couper sa retraite ou de séparer ses

différents corps, Bubna, dans une reconnaissance dont il fut chargé, remarqua l'importance du défilé d'Ach sur la route d'Engen et de Stockach, et il y établit deux bataillons d'infanterie pour le défendre. Kray approuva cette disposition et envoya deux régiments de cavalerie pour soutenir ces deux bataillons. Les évènements du jour suivant prouvèrent la justesse du coup d'œil de Bubna. Peu de temps après, il fut envoyé à Vienne pour faire connaître à l'empereur la position critique de l'armée. Dès qu'il fut revenu avec de nouvelles instructions, le général en chef l'envoya, pendant la suspension d'armes conclue à Pardorf, visiter Ingolstadt, Ulm et Philisbourg abandonnés à leurs propres forces. Il fit approvisionner ces places et sut relever le courage des garnisons. L'empereur François s'étant alors rendu à son armée de Bavière, Bubna fut nommé lieutenant-colonel et attaché au comte Lamberti, premier aide-de-camp de l'empereur; puis, comme adjudant de l'archiduc Charles, il fut chargé de défendre la Bohême. Lorsque ce prince reprit le commandement de l'armée, Bubna devint son adjudant-général, et fut envoyé plusieurs fois au quartier-général de Moreau comme négociateur. Après la cessation des hostilités, l'archiduc Charles étant chargé de la direction du conseil aulique, et spécialement du département de la guerre, y plaça Bubna qui avait été nommé colonel le 1er mars 1801, et qui, plus avide d'instruction que d'avancement, se rendit à Berlin, pour assister aux manœuvres d'automne et observer l'organisation de l'armée prussienne. Deux ans plus tard, il accompagna l'archiduc Charles aux camps de manœuvres de Pest, Turas, près de Brunn, et Lupotin, près de Prague. C'est dans ce dernier voyage que, passant par Kœnigsgratz, il eut le malheur de se casser une jambe, accident dont il conserva les douleurs et l'incommodité jusqu'à la fin de sa vie. L'archiduc Charles ayant été appelé au commandement de l'armée d'Italie en 1805, le conseil aulique subit un changement par suite duquel Bubna en eut la présidence, ce qui l'obligea de rester à Vienne jusqu'à l'approche des Français en 1805. L'empereur l'envoya alors avec une mission auprès de l'archiduc Charles en Italie, où il arriva au moment des succès que ce prince obtenait à Caldiéro; mais la nouvelle qu'il apportait des désastres de l'armée d'Allemagne obligea l'archiduc à la retraite. Bubna était à peine de retour à Vienne qu'il fut contraint de se retirer à Brunn avec le conseil aulique. Il remplit quelque temps les fonctions de chef d'état-major près d'un corps de troupes qui se trouvaient réunies sur la rive gauche du Danube, et fut ensuite attaché, en la même qualité, à la seconde armée russe. Mais celle-ci ne pouvant se trouver en ligne à la bataille d'Austerlitz, Bubna se joignit au corps du prince de Lichtenstein, et il y rendit, comme volontaire, de très-grands services. Après la paix de Presbourg, il prit le commandement d'une brigade de cavalerie à Prague, et fut chargé en outre de l'inspection des haras en Bohême. Appelé à Vienne en nov. 1807, il eut, comme conseiller de guerre, la direction des remontes dans toute la monarchie autrichienne. En 1809, lorsque la guerre contre la France éclata de nouveau, il fut attaché à la personne de l'empereur, et l'accompagna à l'armée.

Envoyé à Vienne, et trouvant la ville investie, il fit quelques dispositions pour la défense extérieure le long du Danube, et fortifia la position du *Schwarzen Lacke*, qui, quelque temps après, fut défendue avec tant d'opiniâtreté. Après les batailles d'Aspern et de Wagram, l'empereur pour récompenser la valeur qu'il y avait déployée le nomma feld-maréchal-lieutenant et adjoint au prince Lichtenstein chargé de négocier le traité de paix qui coûta à l'Autriche d'énormes sacrifices. Après avoir travaillé, pendant quelques mois, à fixer les nouvelles limites de la monarchie, Bubna revint à Vienne où il reprit la direction des remontes dont il resta chargé jusqu'à l'issue de la campagne de Russie. A cette époque, Napoléon ayant manifesté, en passant à Dresde, le désir d'avoir à Paris un ministre d'Autriche à la place de Schwarzenberg qui était resté à la tête d'un corps d'armée, le choix tomba sur Bubna qui précédemment avait reçu des témoignages d'estime de l'empereur des Français. Présenté avec pompe à la cour des Tuileries, le 1er janvier 1813, il jouit de tous les honneurs d'un ambassadeur du premier ordre, et ne quitta Paris que le 13 avril, veille du départ de Napoléon pour la Saxe. Bubna devait encore dans cette campagne être chargé de négociations importantes. Le 16 mai, il porta une lettre particulière de l'empereur François à Napoléon, et il eut avec lui un long entretien. Après les affaires de Lutzen et de Bautzen, il eut encore une mission du même genre, et, contribua beaucoup à prolonger la suspension d'armes; puis à faire entrer l'Autriche dans la coalition, ce qui lui valut de la part de son souverain la croix de commandeur de St-Léopold. Il prit aussitôt après le commandement d'une division, et défendit la Bohême jusqu'à ce que les mouvements combinés des alliés eussent transporté le théâtre de la guerre en Saxe. Il entra alors dans la Lusace, se joignit aux Prussiens, poussa avec eux jusqu'à Dresde où il eut une brillante affaire le 10 oct. Il enleva ensuite la tête du pont de Pirna et se porta dans les plaines de Leipzig, où il forma la gauche des alliés. Ce fut lui qui, le 17, à dix heures du matin, commença l'attaque au village de Paunsdorf dont il s'empara, et où il se maintint malgré les efforts réitérés des Français pour l'en déloger. Pour prix de cet exploit, il reçut sur le champ de bataille des mains de son souverain la croix de Marie-Thérèse, et le roi de Prusse le décora de l'Aigle-Rouge de 1re classe. Ayant pris, après la victoire des alliés, le commandement de l'avant-garde, il conduisit lui même une des colonnes qui, sous les ordres de Giulay, s'emparèrent des retranchements de Hochheim. Le théâtre de la guerre ayant été transporté en France, Bubna eut le commandement d'un corps de vingt mille hommes qui passa le Rhin près de Waldshut, traversa le canton de Berne, le pays de Vaud, et arriva le 28 déc. devant Genève, qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Il se dirigea ensuite sur Lyon; et, après divers combats contre les habitants, il parut sous les murs de cette ville. Mais de nombreux renforts venus des armées d'Espagne, et le soulèvement général de la garde nationale le forcèrent de se retirer. Repoussé jusque sur la hauteur qui domine Genève, il y éleva des retranchements et parvint à contenir

la populatiou prête à se sonlever. Dès qu'il put reprendre l'offensive, il parut de nouveau aux portes de Lyon qui lui furent ouvertes par une capitulation (*Voy.* Augereau. LVI, 553). Lorsque les alliés furent les maîtres de la France, Bubna eut le gouvernement-général du Piémont, de la Savoie et du comté de Nice, et il se rendit à Turin où il eut le commandement de l'armée d'occupation. Il s'y trouvait encore à l'époque du retour de Bonaparte, en mars 1815. Bubna fit alors occuper le Mont-Cenis et Genève, et quand le général Frimont eut passé le Simplon avec l'armée principale pour se diriger sur Lyon, il quitta sa position, et, après un combat sanglant près de Conflans et la prise du fort de la Grotte, il arriva aux portes de Lyon le 12 juillet. La grande quantité de troupes qui se trouvaient réunies dans cette ville, le mouvement qui se faisait remarquer parmi la population, tout semblait annoncer des scènes sanglantes: c'était un devoir que de les prévenir; d'ailleurs, le retour de Louis XVIII à Paris devait mettre fin aux hostilités. Une convention fut signée à Montluel avec le maréchal Suchet, et, le 17 juillet, Bubna entra pour la seconde fois dans Lyon dont son souverain le nomma gouverneur. Il lui donna ensuite le titre de conseiller intime, et le chargea du commandement de la Lombardie. Le roi de Sardaigne qui lui avait envoyé la grand'croix de Saint-Maurice le décora, en 1820, de l'ordre de l'Annonciade. Une grande fermentation régnait alors dans plusieurs parties de l'Europe, surtout dans les contrées voisines de la Lombardie, et menaçait toute la Péninsule. Les troupes autrichiennes furent obligées de passer le Pô du 8 au 10 février 1821, pour arrêter les premiers mouvements dans le sud de l'Italie, et au même instant les contrées du Nord levèrent l'étendard de la révolte. Mais Bubna qui observait depuis long-temps les mouvements des insurgés se trouva tout-à-coup au milieu d'eux à la tête de ses troupes, lorsqu'ils le croyaient encore sur un autre point. Pour récompense de cette opération, il fut richement doté par le roi de Sardaigne, décoré par l'empereur de Russie de l'ordre de S.-Alexandre-Newski, et par le roi de Prusse de celui de l'Aigle-Rouge. Il reçut de son souverain, avec la grand'croix de l'ordre de Léopold une pension considérable, et l'autorisation de prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires pour consolider ce qui venait d'être accompli. Après avoir fixé le nombre des troupes qui devaient rester en Piémont, et avoir donné au général qui les commandait des instructions convenables, il retourna à Milan le 9 mai, et y fit son entrée au milieu des acclamations publiques. Ce général mourut dans cette ville, le 6 juin 1825, après 39 ans de service. L'empereur François, qui l'estimait d'une manière toute particulière, écrivit de sa main à sa veuve une lettre de condoléance fort honorable, et doubla la pension à laquelle elle avait droit. M—d j.

BUC (Louis-François du), né à la Martinique, en 1759, était fils de l'intendant de ce nom (*Voy.* Du Buc, tom. VI), et fut destiné dès sa jeunesse à la carrière militaire. Après avoir servi quelques années en France il retourna dans sa patrie, où il se trouvait à l'époque des premiers désordres de la révolution. Le parti des planteurs, qui dès-lors forma celui de l'opposition, porta du Buc à la présidence de l'assemblée coloniale. Au

milieu de l'exaspération générale, il réussit à calmer les passions, et ce fut à lui que Saint-Pierre dut son salut lorsque le parti des planteurs triomphant marcha contre cette ville avec les plus sinistres projets. Un peu plus tard, du Buc réussit encore à sauver la colonie dans la cruelle alternative où elle se trouva de subir la domination des étrangers, ou les excès de l'anarchie révolutionnaire, et il sut obtenir de l'Angleterre un traité par lequel la Martinique échappa au sort de Saint-Domingue, et put se conserver à la France. Nommé député auprès de la métropole, du Buc obtint de Louis XVIII, en 1814, le titre d'intendant de cette colonie, et il y donna de nouvelles preuves de fermeté et de dévouement dans les cent jours de 1815. Il avait été nommé membre de la chambre des députés, en 1827, lorsqu'il mourut à Paris le 12 décembre de cette année. Z.

BUCHAN (David Stewart Erskine, lord Cardross et comte de), savant anglais, naquit le 1er juin 1742. Sa famille était une des premières de l'Ecosse, et son père remplissait les fonctions de sollicitenr (procureur) du roi; mais les évènements politiques et des circonstances particulières avaient fait perdre aux comtes de Buchan une partie de leur ancien éclat. Le jeune David fut élevé dans la maison paternelle par Jacques Buchanan, de la famille du célèbre poète historien de ce nom; sa mère, élève de Machlaurin, fut son professeur de mathématiques, et son père l'initia aux notions de l'histoire et de la politique. Envoyé un peu plus tard à l'université de Glasgow, il se livra en même temps aux études sérieuses et aux arts du dessin, de la gravure et de la peinture. Il entra ensuite au service, et reçut une commission de lieutenant dans le 32e régiment d'infanterie. Mais cette carrière lui sembla bientôt stérile; et il vint dans la capitale se livrer, sous les auspices et la direction du comte de Chatham, à l'étude de la diplomatie. Quelque temps après il fut nommé secrétaire de l'ambassade anglaise en Espagne (novembre 1766). Mais la mort de son père, à la fin de 1767, le fit renoncer complètement aux affaires, et il résolut de ne plus s'occuper que de travaux littéraires. Fidèle à cette détermination, il répara par une sage économie les brèches que le temps avait faites à la fortune de son père. Ses frères du second lit, Henri Erskine, célèbre jurisconsulte, et Th. Erskine, chancelier d'Angleterre, durent à son active surveillance l'excellente éducation qui fut la cause première de leurs succès. Sans être un Mécène magnifique, ce que lui défendait son plan de réforme domestique, il donna des encouragements multipliés aux sciences, aux lettres, et soutint de son patronage plusieurs jeunes aspirants à la gloire littéraire: de ce nombre furent le poète Burns, le peintre Barry, Titler, traducteur de Callimaque, Pinkerton, si recommandable comme antiquaire et comme historien. Le haut collège (High-School) d'Edimbourg le compte parmi ses protecteurs les plus utiles. Il fonda, dans l'université d'Aberdeen, un prix annuel en faveur de l'élève jugé le plus habile parmi ses condisciples. Enfin la société des antiquaires d'Ecosse lui doit en quelque sorte son origine. C'est chez lui que se tinrent les trois assemblées préparatoires au bout desquelles la société fut constituée; il en fut nommé vice-président; et, quelques semaines après,

il y lisait une vie détaillée de Crichton. Comme tous les Ecossais, le comte Erskine de Buchan était très-enthousiaste de sa patrie. Aussi la spécialité à laquelle il se voua tout entier dans sa sphère d'antiquaire, fut le rassemblement de matériaux et principalement de lettres pouvant servir à rédiger une biographie écossaise. Au reste, il n'excluait point la biographie générale; et de plus il songeait à publier, par siècles, une suite de lettres caractéristiques des personnages les plus importants de l'Ecosse moderne, soit sous le rapport politique, soit sous ceux des arts, des sciences, des découvertes et des applications au bien-être social. Cet enthousiasme pour l'Ecosse se retrouve aussi dans la réponse qu'il fit aux critiques lancées par Johnson sur Thomson, par l'institution d'une solennité annuelle en l'honneur du Chantre des *Saisons*. Le premier il couronna de lauriers le buste du poète, et prononça un discours à sa louange. C'est au milieu de ces occupations paisibles, sous les ombrages de sa délicieuse retraite de Dryburg-Abbey (comté de Roxbourgh), qu'il atteignit presque la longévité du nonagénaire. Il y mourut le 19 avril 1829. S'il n'eût renoncé de bonne heure au titre de membre de la société royale de Londres, où il fut admis lors de son noviciat diplomatique, il en aurait sans doute été le doyen. Un trait rapporté dans les *Publics Characters* montre que le comte de Buchan unissait à son désintéressement et à ses goûts littéraires beaucoup de fermeté. Les ministres étaient dans l'usage, à chaque nouvelle élection, d'envoyer aux pairs d'Ecosse non reçus au parlement d'Angleterre, une liste de seize membres leurs collègues, pour lesquels ils sollicitaient leur vote; ceux-ci, toujours suivant les ministres, devaient être les représentants de la pairie et de la noblesse écossaise au parlement. Avec la fierté d'un baron des anciens jours, le comte de Buchan saisit la première occasion de déclarer publiquement que s'il recevait un semblable message d'un secrétaire d'état, il le contraindrait à laver cet affront de son sang. Le mot eut du retentissement, et le cabinet britannique renonça, depuis ce temps, à cette manière d'extorquer des voix, mais non pas, il est vrai, sans y substituer d'autres artifices électoraux. On a du comte de Buchan : I. *Discours qu'on avait intention de prononcer à l'assemblée des pairs d'Ecosse, sur l'élection générale des représentants de la pairie, avec un plan pour une meilleure représentation de la pairie écossaise*, 1780, in-4°, II. *Essai sur la vie, les écrits et les inventions de Napier de Merchiston* (l'inventeur des logarithmes), 1787, in-4°. III. *Essai biographique, critique et politique sur la vie et les écrits de Fletcher de Saltoun et du poète Thomson*, 1792. IV. Plusieurs articles dans les *Transactions de la société des antiquaires d'Ecosse*. Ce sont : 1° *Mémoires sur la vie de sir Jacques Stewart Denham, baronnet*; 2° *Histoire de la paroisse d'Uphall*; 3° *Histoire de l'île d'Icolmkill* (avec une gravure exécutée par l'auteur du texte à l'époque où il étudiait à l'université de Glasgow); 4° *Vie de l'opticien Jacques Short*. V. *La vie de Crichton*, lue dans une des premières séances de la société des antiquaires, et depuis insérée dans la *Biographia britannica*. VI. Deux lettres, intitulées *Remarques sur les progrès des*

armes romaines en Ecosse durant la sixième campagne d'Agricola, insérées dans le *Gentleman's Magazine* de décembre 1784, et reproduites en 1786, avec une troisième lettre de Jamieson et six planches, comme 36e n° de la *Bibliotheca topog. britannica*. VII. Divers articles dans *l'Abeille* et autres recueils. Sa signature ordinaire était Albanicus ou A. B. Sous cette dernière, il publia, en 1785, dans le *Gentleman's Magazine* un fragment de Pétrone découvert à Constantinople. P—OT.

BUCHANAN (Claude), ecclésiastique anglais, distingué par son zèle pour la propagation de l'Evangile, était né à Cambuslung, près de Glascow, en 1766. Il partit, en 1796, pour les Indes orientales, et remplit pendant plusieurs années les fonctions de vice-prévôt du collége du Fort William au Bengale. Voulant avoir une idée exacte de l'état du christianisme et des superstitions de l'Asie, les surintendants de ce collége étaient entrés en correspondance avec des hommes instruits dans chaque pays, même en Chine, et de toutes parts ils reçurent des notices qui les encourageaient à continuer. Toutefois comme ces renseignements, fournis par différentes personnes, offraient des dissemblances concernant l'état réel des indigènes et des chrétiens, Buchanan forma le projet de consacrer une des deux dernières années qu'il devait passer dans l'Orient à l'examen des localités; en conséquence il parcourut par terre toute la presqu'île de l'Inde depuis Calcutta jusqu'au cap Comorin; il visita trois fois l'île de Ceylan où il alla en partant de Ramisséram pour Jafuapatnam. Il reconnut dans ce voyage qu'un Anglais peut passer sa vie au Bengale, et ne pas plus connaître les autres contrées de l'Inde, par exemple le Travancor, Ceylan, Goa, Madouré, ou leurs mœurs, leurs usages, leurs coutumes et leur religion, que s'il n'avait jamais quitté sa patrie. Après cette pérégrination, dans laquelle Buchanan visita les temples les plus célèbres des Hindous, ainsi que les églises, les bibliothèques des chrétiens romains, syriaques et protestants, et constata l'état actuel et l'histoire récente des juifs du Malabar, il revint à Calcutta où il resta encore neuf mois. Ensuite il visita de nouveau les juifs et les chrétiens syriens du Malabar et du Travancor; enfin il alla passer un mois à Poulo-Pinang (île du prince de Galles) sur la côte occidentale de la presqu'île Malaïe, afin de connaître les progrès des traductions de la Bible dans la langue des Malais. En 1808 il était de retour en Angleterre. Durant son séjour dans l'Inde, il avait fait don à l'université de Cambridge d'une somme de 200 guinées pour un prix destiné à la meilleure dissertation sur les moyens les plus efficaces de répandre les lumières de l'Évangile dans l'Inde. Ses travaux dans ces pays avaient été trop pénibles pour ses forces physiques, et il revint dans sa patrie avec une santé délabrée : mais son esprit n'avait rien perdu de son activité. Toujours occupé du grand objet auquel il avait dévoué sa vie, il ne se reposa pas un seul instant. En 1812, il annonça son dessein d'aller en Palestine et en Syrie afin de connaître l'état et les besoins spirituels des chrétiens de ces contrées. Il faisait imprimer un Nouveau Testament en syriaque pour leur usage, et il était venu à Broxbourne, dans le comté de Hertford, pour surveiller cette édition, quand il fut saisi, dans la soirée

du 9 février 1815, de douleurs d'estomac, auxquelles il succomba avant minuit. On a de lui en anglais : I. *Mémoire sur l'utilité d'un établissement ecclésiastique pour l'Inde britannique*, 1803, in-4°; 2ᵉ éd., Londres, 1809, in-4°. II. *Les quatre premières années du collége du Fort-William au Bengale*, in-4°. III. *Tableau abrégé de l'état des colonies de la Grande-Bretagne et de son empire en Asie relativement à l'instruction religieuse*, ibid., 1813, in 8°. IV. *Apologie pour la propagation de l'Évangile dans l'Inde*, ibid., 1813, in-8°. V. *Recherches chrétiennes en Asie avec des notices sur la traduction des Écritures dans les langues orientales*, Londres, 1814, in-8°. Le but de l'auteur est de donner des détails sur les nations ou les communautés pour lesquelles on avait commencé à traduire les saintes écritures dans l'Inde, sous le patronage du gouverneur et de la compagnie. L'ouvrage est composé de notices détachées sur les Chinois, les Hindous, les Chingulais ou Ceylanais, les Malais, les chrétiens syriens, les catholiques romains, les Persans, les Arabes et les juifs; elles sont datées des lieux où l'auteur les écrivait, quand il est question de peuples chez lesquels il est allé, et ce sont des morceaux précieux pour l'ethnographie. Buchanan animé sans cesse d'un zèle pieux pour la religion chrétienne, déplore en homme vertueux l'égarement des idolâtres; les processions de l'idole de Jaggrenat lui causent une sainte indignation. Il raconte avec un intérêt touchant sa visite aux chrétiens syriens de l'Inde. Sa relation de l'inquisition de Goa prouve que cette institution n'a pas un esprit plus évangélique que du temps de Dellon et du père Ephraïm de Nevers (*Voy.* ces noms, t. XI et XIII). L'auteur de cet article en a inséré une traduction dans les *Nouvelles Annales des voyages*, t. XXII. VI. Beaucoup de *Sermons et d'exhortations* ayant pour objet la propagation du christianisme dans l'Orient. On a publié en Angleterre : *Mémoires du révérend Claude Buchanan*, par Pearson, Londres, 1807, 2 vol. in-8°, et *Vie du Dʳ Buchanan*, ibid., 1834, in-12.—BUCHANAN (*Robertson*), ingénieur civil, était né à Glasgow. Il mourut le 22 juillet 1816. On a de lui en anglais : I. *Essai sur l'économie du chauffage et de la distribution de la chaleur*, Edimbourg, 1810, in 8°. II. *Essais pratiques sur les moulins et les autres machines*, ibid., 1813, 3 vol. in-8°, avec figures. III. Divers *Mémoires* et *articles* dans le *Magasin philosophique* et dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg*.

E—s.

BUCHETTI (LOUIS-MARIE), littérateur, né à Milan, le 13 mars 1747, entra de bonne heure dans la société des jésuites, et à l'époque de sa suppression il professait la rhétorique dans sa patrie au collége des Nobles. S'étant alors chargé de l'éducation de quelques jeunes patriciens, il les accompagna dans les voyages qui devaient en être le complément. Il parcourut avec ses élèves toutes les provinces d'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la France. En 1793, il était à Paris. L'indignation qu'il ne put dissimuler à la vue des horreurs dont il était le témoin le rendit suspect, et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Heureusement il avait déjà pu gagner Venise où il se tint caché tant que les Français restèrent les maîtres de

la Péninsule. Il alla rejoindre ensuite à Rome le sénateur Rezzonico, le meilleur de ses amis. Rezzonico mourut subitement, et Buchetti revint à Venise où lui-même termina sa vie le 28 octobre 1804. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, avait une vaste mémoire, beaucoup d'esprit, d'érudition, et joignait à tous ces avantages un talent particulier pour raconter. Outre un *abrégé* d'histoire ecclésiastique imprimé dans l'*Annuario de Venise*, on a du P. Buchetti : I. *Idillii di Mosco, Bione e Teocrito, volgarizzati e forniti d'annotazioni*, Milan, 1784, in-8°. Cette traduction a été faite sur celle de Zamagna (*Voy.* ce nom, tom. LII). Les notes contiennent des traductions, dans le dialecte milanais, de quelques petites pièces de poètes bucoliques espagnols, anglais, français et allemands. Buchetti promettait une traduction complète de Théocrite, qui n'a point paru. II. *Le supplici, tragedia di Euripide*, Venise, 1799, in-8°. A cette traduction l'auteur a joint des observations sur la démocratie et sur la législation des républiques modernes. III. *De vita et scriptis Julii Cæs. Cordaræ ex soc. Jesu commentarius*, ib., 1804, in-8°. Cette notice se trouve à la tête de la collection des *œuvres* de Cordara (*Voy.* ce nom, tom. IX). IV. *Lettera al citad. Bolgeni, sul parere da lui publicato intorno al giuramento a tutti i publici funzionarii*, ib., 1804, in-8°. Buchetti a laissé quelques ouvrages manuscrits. On lit au bas de son portrait, gravé par l'Alipandi, cette inscription: *Integritate vitæ, suavitate ingenii et gratia, doctrina et litteris spectatissimus.* W—s.

BUCHHOLZ (George), naturaliste, était né le 3 novembre 1688 à Kæsmark (dans le comitat actuel de Zips), où son père était ministre. Après avoir commencé d'excellentes études dans sa ville natale, à Vimani, à Rosenau, il se rendit, en 1709, à Dantzig pour se livrer à la théologie. Il était à peine dans cette ville depuis un mois que la peste s'y déclara, et l'obligea de s'embarquer au plus vite, en cachant fort soigneusement un bubon pestilentiel dont il souffrait cruellement. Arrivé à Greifswalde, où il se proposait de continuer les travaux entamés à Dantzig, il réussit à se guérir. La guerre qui alors étendait ses ravages dans cette portion de l'Allemagne, le fit encore fuir au bout de deux ans, et abrégea ainsi le temps qu'en toute autre circonstance il eût consacré aux sciences ecclésiastiques. Revenu dans sa patrie, après une courte apparition dans l'université saxonne et un voyage en Allemagne, il fut appelé, en 1714, au rectorat de Hagy-Palugya, que neuf ans après il quitta pour celui du collége de Kæsmark. Vers la même époque, il entra dans les ordres, mais il ne reçut que le diaconat. La théologie désormais ne tenait plus que la seconde place dans ses pensées : le spectacle majestueux des Alpes carpathiennes l'avait rempli de l'enthousiasme le plus vif pour l'histoire naturelle. En 1717, il dessina une représentation de ces montagnes, vues des hauteurs de Grand-Lomnitz ; plus tard il exécuta un plan en relief où entraient et les terrains et les espèces minéralogiques qui en caractérisent les diverses parties. Il consigna les résultats de ses recherches dans un grand nombre de mémoires, d'opuscules ou d'articles de journaux, qui ont rendu de véritables services à la minéralogie et à la géologie alors

encore dans l'enfance. La société des curieux de la nature l'admit dans son sein sous le nom de *Chrysippus Cappadox, presbyter Hierosolymitanus*. Il mourut quelque temps après avoir reçu son diplôme, le 3 août 1737. Nous indiquerons parmi les ouvrages de ce savant les quatre essais qui suivent. I. *Sur la pêche des truites dans la Poprad et le Dounaïetz*. II. *Sur la salubrité des eaux calcaires de l'Ober-Rauschenbach*. III. *Sur les vents qui soufflent au sommet des Carpathes*. IV. *Sur les grottes souterraines de Deminfalva et de Szentivan* (*comitat de Liptau*).
P—ot.

BUCHHOLZ (Chrétien-Frédéric), pharmacien et chimiste, naquit le 19 sept. 1770 à Eisleben, ville du comté de Mansfeld en Saxe, où Luther était né deux siècles auparavant. Elevé sous les yeux de son beau-père, Voigt, pharmacien d'Erford, à qui la chimie est redevable de diverses découvertes intéressantes, et qui lui témoignait beaucoup de tendresse, Buchholz montra de bonne heure un esprit pénétrant et de grandes dispositions. Ce fut en 1794 qu'il commença ses expériences, qu'il entreprit d'éclaircir quelques points de la chimie, et publia son premier mémoire ayant pour objet la cristallisation de l'acétate de baryte, dont il venait de faire la découverte. Vers la fin de cette même année, il se mit à la tête de la pharmacie de son beau-père, et se consacra tout entier à la chimie ainsi qu'à l'histoire naturelle, principalement à la botanique et à la minéralogie. En 1808, il prit le titre de docteur, et deux ans après il obtint une chaire à l'université d'Erford. Ses travaux continuels, des peines morales, et surtout l'emprisonnement qu'il subit pendant le siége de cette ville, en 1813, finirent par altérer sa santé jusqu'alors très-robuste. Il succomba le 9 juin 1818, laissant les ouvrages suivants, tous écrits en langue allemande : I. *Manuel pour la prescription et l'essai des médicaments*, Erford, 1795, in-8°; ibid., 1796, in-8°. II. *Expériences sur la préparation du cinabre par la voie humide*, ibid., 1801, in-8°. III. *Mémoires sur la chimie*, in-8°, ibid., 1799 — 1803. IV. *Eléments de pharmacie*, ibid., 1802, in-8°. IV. *Eléments de l'art pharmaceutique*, ibid., 1810, in-8°. Les principaux titres de Buchholz à la célébrité sont les mémoires aussi nombreux que variés et importants qu'il a insérés dans les journaux scientifiques de l'Allemagne. J—d—n.

BUCHOT (Philibert), l'un des ministres les moins connus de la république française, était né en 1748 à Maynal, bailliage de Lons-le-Saulnier. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé régent au collége de cette ville où il acquit la réputation d'un bon grammairien. Dès le commencement de la révolution, il se signala par son zèle pour en propager les principes et fut élu administrateur, puis procureur-syndic du district de Lons-le-Saulnier. En 1792, il était membre de l'administration centrale du département du Jura. D'un tempérament faible, mais plein de chaleur et d'énergie, il se prêtait volontiers à soulager ses collègues dans leurs fonctions, que les circonstances rendaient de jour en jour plus pénibles, et se chargeait de rédiger les discours et les proclamations destinés à entretenir parmi le peuple l'enthousiasme pour le nouvel ordre de

choses. La journée du 31 mai 1793 ayant divisé les administrateurs, l'abbé Buchot fut forcé de se retirer ; mais, bientôt après, le conventionnel Prost (*Voy.* ce nom, au Suppl.), envoyé dans le Jura pour y combattre le fédéralisme, nomma Buchot procureur-général-syndic du département. Délégué par ce représentant à Pontarlier, avec des pouvoirs très-étendus, Buchot à son arrivée dans cette ville, mit en liberté tous les détenus pour cause politique, et remplaça par des hommes plus modérés les administrateurs du district et de la municipalité. Cette conduite qui contrastait de la manière la plus étonnante avec celle de Prost dans le Jura, souleva tous les démagogues contre Buchot. Un pamphlet (1) dans lequel son nom est toujours précédé du titre de *monsieur*, flétrissant dans le langage patriotique du temps (nov. 1793), se termine ainsi : *mais déjà son trône est ébranlé, sa cour consternée*, LA HACHE RÉPARATRICE PRÉPARÉE ; *bientôt on dira :* LE TRAITRE BUCHOT RÉGNA DEUX DÉCADES A PONTARLIER. Il ne crut pas devoir attendre l'effet de cette menace, et se rendit à Paris pour essayer de la conjurer. Lié depuis long-temps avec le féroce Dumas, alors président du tribunal révolutionnaire, celui-ci s'empressa de le recommander à Robespierre, comme capable par ses talents de remplir les premières charges de la république. Sur cette recommandation, Robespierre écrivit de sa main le nom de Buchot sur les *listes de patriotes ayant plus ou moins de talent*, qui furent après le 9 thermidor retrouvées dans ses papiers et imprimées par ordre de la Convention (*Voy.* COURTOIS, au Suppl.). Nommé d'abord substitut de l'agent national Payan, il fut fait commissaire des relations extérieures, le 9 avril 1794, en remplacement d'Herman qui lui-même avait été nommé et révoqué le même jour. C'était l'époque où la république, en guerre avec toutes les puissances, ne conservait de rapports qu'avec la Suède, Gênes, Saint-Marin et les Etats-Unis d'Amérique. Naturellement bon, Buchot usa de son autorité précaire pour rendre service autant qu'il le put à ses compatriotes, sans considérer leurs opinions politiques. Il ne fit d'ailleurs aucun changement dans ses bureaux, et se conduisit si bien avec ses employés qu'à sa sortie du ministère, en nov. 1794, ils se cotisèrent pour lui procurer des moyens d'existence, en attendant qu'il fût replacé. Buchot, ne voulant pas rester à la charge de ses amis, se crut trop heureux d'obtenir une place de commis sur le port au charbon, qui lui rapportait 600 francs par an. Ayant appris à vivre de peu, cette faible somme suffit à tous ses besoins pendant plusieurs années; mais devenu vieux et infirme, il était menacé de perdre sa place quand on lui conseilla de réclamer la protection du premier consul. Une note remise par un compatriote de Buchot (2) sur le bureau de Bonaparte lui révéla qu'un ancien ministre de la république était simple commis sur le port au charbon de Paris. Frappé d'étonnement, il écrivit à la marge 6000 francs de pension. Buchot en reçut le brevet peu

(1) *Coup-d'œil rapide sur la conduite de Buchot à Pontarlier*, in 8° de 24 pag. On peut voir aussi la *Vedette, Journal du département du Doubs*, année 1793, n°s 92 et 94.

(2) Benoît, de Dole, alors secrétaire de M. Maret, aujourd'hui duc de Bassano (*Voy.* BENOIT, LVII, 559).

de jours après, et, grâce à la bienfaisance du consul, il termina sa carrière dans une tranquille obscurité, en 1812. W—s.

BUCOLDIANUS (Gérard Bucoldz ou Bucholdz, plus connu sous le nom latin de), philologue et médecin, dont le nom répété dans tous les catalogues n'a pu cependant exciter jusqu'ici l'intérêt des biographes au point de les engager à faire quelques recherches sur sa personne. Il était né dans l'électorat de Cologne, vers la fin du XVe siècle. En 1527, il publia dans cette ville une édition de *Quintilien*, revue sur d'anciens manuscrits, et la dédia par une épître, dont on trouve un passage remarquable dans le *Catalog. Bibliothec. Bunavianæ*, à Godefroi Hittorp, l'un de ces savants consciencieux qui consacraient une vie modeste et laborieuse à propager le goût des lettres et à multiplier les ouvrages des auteurs classiques. Deux ans après, Bucoldianus qui, selon toute apparence, remplissait une chaire à Cologne, y prononça, dans une solennité scholastique, une harangue sur l'*ivresse*. Il était, en 1534, à Bologne. Dans la préface, datée de cette ville, d'un traité de rhétorique qu'il mit au jour cette même année, il se plaint de n'avoir pas eu à sa disposition tous les livres qui lui auraient été nécessaires pour rendre son ouvrage moins imparfait. On retrouve, en 1542, Bucoldianus à Spire où il exerçait la médecine, sans doute avec quelque réputation puisqu'il avait le titre de médecin du roi (*physicus regius*). Le prince qui l'avait créé son médecin était Ferdinand, roi des Romains, qui succéda dans la suite sur le trône impérial à son frère Charles-Quint. On ignore les autres particularités de la vie de Bucoldianus. Outre l'édition de *Quintilien* dont on a déjà parlé, Cologne, 1527, in-fol., et reproduite en 1538, on a de lui : I. *De ebrietate oratio*, ibid., 1529, in-8°. II. *Minervæ cum Musis in Germaniam profectio*, ib. C'est un poème qui se trouve ordinairement à la suite de l'opuscule précédent. III. *De inventione et amplificatione oratoria, seu usu locorum libri tres*, Lyon, Seb. Griphe, 1534, in-4°. Cet ouvrage dont on ne connaît plus guère que le titre obtint, lors de sa publication, le plus grand succès. Réimprimé la même année à Strasbourg, in-4°, il en fut fait deux autres éditions, l'année suivante, in-8°, à Cologne et à Lyon. IV. *De puella quæ sine cibo et potu vitam transigit brevis narratio*, Paris, Rob. Estienne, 1542, in-8°, édit. rare et recherchée. Ce curieux opuscule a été reproduit par Paul Lentulus, Berne, 1604, in-4°, à la suite de l'*Historia mirandæ Apolloniæ Schregeræ virginis inediæ*, et dans un recueil de *Dissertations médicales*, Giessen, 1673, in-fol. Bucoldianus y donne l'histoire d'une jeune fille de Spire, cataleptique, laquelle, pendant trois années de suite, resta jusqu'à douze jours sans prendre aucune nourriture, et sans éprouver une diminution notable dans ses forces, malgré cette longue abstinence. V. Un *commentaire* sur l'oraison pour le roi Déjotarus, dans le recueil des *discours* de Cicéron, Bâle, 1553, in-fol. W—s.

BUCQUOY (Jacques de), voyageur hollandais, était né le 26 oct. 1693 à Amsterdam. Après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe, il entra, en 1719, au service de la compagnie des Indes orientales, comme ingénieur. Parti en no-

vembre, il arriva le 4 mars 1720, au cap de Bonne-Espérance. Ayant été chargé de surveiller la construction des forts qu'on voulait élever dans la baie de Lagoa ou Lorenzo Marqués, sur la côte orientale d'Afrique, il s'embarqua, le 12 février 1721, et le 3 mars atteignit sa destination. L'ouvrage fut achevé malgré l'insalubrité du climat qui fit périr beaucoup de monde; mais, au mois d'avril 1722, le fort fut pris par des pirates anglais, et ils emmenèrent Bucquoy avec ses compagnons. Après une longue croisière, les forbans abordèrent, à la côte occidentale de Madagascar, où ils laissèrent leurs captifs avec une partie de leur propre équipage. Bucquoy passa huit mois au milieu des habitants du pays. Tout-à coup les pirates qui s'en étaient allés revinrent sur un petit navire, leur grand vaisseau ayant péri. D'autres corsaires de différentes nations abordèrent sur cette plage, et pillèrent les Hollandais. Ceux-ci, qui avaient construit un petit vaisseau, s'y embarquèrent et gagnèrent Mozambique. Réduits par les maladies à un très-petit nombre, ils furent conduits à Goa. Bucquoy après bien des courses trouva enfin un navire hollandais sur lequel il arriva, en 1725, dans le port de Batavia. Admis de nouveau au service de la compagnie, il obtint une petite place dans la douane et s'efforça d'améliorer sa position en donnant des leçons de mathématiques. En 1731, il fut envoyé comme teneur de livres au comptoir de Lygor sur la côte orientale du royaume de Siam, puis il devint résident en 1733. Bientôt il demanda son congé, revit l'Europe en 1735, et passa le reste de ses jours dans sa patrie où il mourut vers 1760. On a de lui, en hollandais : *Voyages de seize ans aux Indes, remplis d'événements remarquables; notamment du récit des aventures de l'auteur dans son expédition au Rio de Lagoa*, etc., *le tout accompagné d'observations sur la géographie des lieux*, *les mœurs des peuples*, etc., Harlem, 1745, ibid., 1757, in-4°, avec deux portraits de l'auteur et deux planches. L'ouvrage est suivi d'une *Hydrographie générale abrégée*, avec une carte de False-Bay, et de *Remarques sur l'utilité de la navigation*. Il a été traduit en allemand, Leipzig, 1771, in-12. Bucquoy est le premier voyageur qui ait fait connaître la baie de Lagoa : il donne des détails intéressants sur le pays et les habitants, ainsi que sur Madagascar, Mozambique et les autres lieux qu'il vit durant ses longues et pénibles courses. Le récit de ses aventures est intéressant. L'auteur de cet article en a inséré un extrait dans le t. XXI de l'*Histoire générale des voyages* de M. Walckenaer. L'*Abrégé d'Hydrographie* annonce un écrivain qui connaissait bien ce sujet.

E—s.

BUÉE (Adrien-Quentin), chanoine honoraire de Paris, né dans cette ville, en 1748, avait embrassé de bonne heure l'état ecclésiastique, et fut d'abord organiste de St-Martin de Tours. Il avait deux frères, prêtres comme lui, Pierre-Louis Buée, qui fut aussi chanoine de Notre-Dame, et N. Buée, supérieur du séminaire de St-Marcel. Adrien et le supérieur du séminaire étaient nés la même année. Adrien dont les deux passions dominantes étaient la musique et les mathématiques, quitta l'orgue de Tours, en 1786, revint à Paris, et fut nommé secrétaire du chapitre de Notre-Dame, le 1er octobre de la même

année. En 1792 il publia, chez le fameux libraire Crapart, un *Dictionnaire des termes de la révolution*, in-8°. C'est à tort que l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* attribue cet ouvrage à Buée, *ancien supérieur du séminaire de St-Michel à Paris*. Adrien, qui avait préparé, en 1821, une seconde édition de ce Dictionnaire, dit, dans un avant-propos que j'ai trouvé dans ses manuscrits : « La première édition est datée de janvier 1792, cinq mois après que Louis XVI eut signé la constitution de 1791. Mon but, *en le publiant*, était de rendre sensibles les principes destructeurs et la tendance inévitable à la désorganisation de la société qui caractérisaient cette constitution ; » et il ajoute : « Tous les articles de ce Dictionnaire semblent cadrer si bien avec ce qui se passe sous nos yeux, en 1821, qu'on pourrait regarder la date de janvier 1792 comme une anti-date... En janvier 1792 *j'ai écrit*, d'après ce que j'avais vu depuis la convocation des états-généraux. Ce que j'ai vu depuis janvier 1792 jusqu'en avril 1821, je l'avais écrit en janvier 1792. M'attribuer le don de prophétie, ce serait une très-mauvaise plaisanterie, etc. » Barbier paraît aussi avoir été induit en erreur, en attribuant au grave directeur du séminaire de St-Marcel les facéties suivantes qui parurent, la même année 1792, chez le libraire Crapart : 1° *Le Drapeau rouge de la mère Duchesne*, in-8° ; 2° *Les grands Jurements de la mère Duchesne*, in-8° ; 3° *De par la mère Duchesne, anathèmes très-énergiques contre les jureurs* (les prêtres assermentés), ou *Dialogue sur le serment et la nouvelle constitution du clergé, entre M. Bridoye, franc parisien, soldat parisien ; M. Recto, marchand de livres, ou tout simplement bouquiniste ; M. Tournemine, chantre de paroisse, et la mère Duchesne, négociante à Paris, autrement dite marchande de vieux chapeaux*, in 8°. Ces écrits anonymes doivent être d'Adrien Buée. Après la journée du 10 août, Adrien se réfugia en Angleterre, et remporta un prix à l'institution royale de Londres, qui s'empressa de l'admettre comme membre dans son sein. Il rentra en France avec les Bourbons, à la fin de juillet 1814, après une absence de près de 21 ans, et fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris. L'étude des sciences exactes occupait ses veilles et ses loisirs ; et, en même temps, par une singularité remarquable, il avait une si vive passion pour la musique qu'on le voyait quitter précipitamment sa stalle, le chœur et l'église quand les chantres de la métropole détonnaient, ce qui arrivait assez souvent. En 1817, Buée publia des *Réflexions sur les deux éditions des œuvres de Voltaire* (qui paraissaient alors), Paris, in-8°. Mais trop préoccupé des sciences exactes, l'auteur attaqua dans sa brochure le géomètre Laplace beaucoup plus vivement que le philosophe de Ferney : « Il a suffi, écrivait-il depuis, à M. de Laplace de dire, avec un sourire dédaigneux : *M. Buée est trop savant pour moi.* » On en a conclu que M. Buée n'avait pas le sens commun.

Ces savants ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science. »

Il dit ailleurs dans un écrit intitulé *La logique des algébristes comparée avec celle des géomètres* : « On ne voit pas quel rapport il y a entre Voltaire et M. de Laplace, » et il éta-

blit ensuite à sa manière ces prétendus rapports. Il commence ainsi une *Notice sur M. de Laplace, servant de clé aux réflexions sur les deux éditions des œuvres de Voltaire*: « C'est M. de Laplace ou plutôt ce sont ses formules (algébriques) qui gouvernent la France, et le roi ne s'en doute pas. Cette assertion est forte, mais ce sont ses formules qui ont dicté les décrets sur la vente des biens du clergé et sur les élections. Ce sont ses formules qui interprètent la Charte, et qui tiennent le roi en tutelle par ces mots : *la Charte ne le veut pas*. C'est d'après la Charte interprétée par les formules de M. de Laplace que le roi n'a pas cru avoir le droit de s'opposer à la publication des œuvres de Voltaire. » C'était accorder une grande influence politique à la *Théorie analytique des probabilités*. Buée prétend qu'avec les principes exposés par M. de Laplace (pag. 70 à 88 de sa Théorie) ce grand mathématicien *peut démontrer ce qu'il veut sur tous les objets des connaissances humaines*. Buée mourut à Paris, le 11 octobre 1826. Il a laissé un grand nombre de manuscrits qui sont passés entre mes mains et qui ont pour titre : I. *Essai sur la géométrie de la nature*, 1813. II. *Essai d'une théorie des limites au physique et au moral*, 1817. III. *Essai mathématique sur l'organisation*, 1818. IV. *Principe de simultanéité*, 1818. V. *Des degrés de comparaison en mathématiques, point de vue nouveau offert à l'examen des géomètres*, 1822. VI. *Sur les quantités imaginaires, au docteur Babington* VII. *Notice sur M. de Laplace, servant de clé aux réflexions sur deux éditions des œuvres de Voltaire*, 1817. VIII. *Opuscules mathématiques, problèmes, etc.* IX. *Sur la révolution française et sur le gouvernement représentatif*, 1821. L'auteur établit que la révolution n'a point commencé en 1789, et qu'elle remonte à 1715, époque où le parlement de Paris cassa le testament de Louis XIV. — BUÉE (*Pierre Louis*), né le 5 septembre 1740, greffier du chapitre Notre-Dame avant la révolution, fut chanoine de Saint-Aignan, puis de St-Benoît, dont l'église est devenue le théâtre du Panthéon. Il émigra comme son frère, passa le détroit, et rentra dans sa patrie sous le consulat, en 1802. Il fut nommé secrétaire de l'archevêché de Paris, chanoine titulaire de la métropole, et mourut le 28 juin 1827. Il publia, en 1792, chez Crapart, deux brochures : *Eulogie paschale*, et *Obstacle à ma conversion constitutionnelle*. Ce dernier opuscule est attribué par Barbier à Buée, directeur du séminaire de St-Marcel V—VE.

BUGANZA (le P. GAÉTAN), jésuite, né, en 1732, à Mantoue, enseigna, près de vingt ans, la rhétorique dans divers colléges, et professa depuis la philosophie à Pérouse. A la suppression de l'institut, il revint dans sa patrie où il remplit avec zèle les fonctions du ministère évangélique, et où il mourut le 12 avril 1812. Son oraison funèbre, prononcée par l'archi-prêtre Jos. Speranza, est imprimée. Outre deux recueils de sermons et une grammaire latine et italienne, on a de lui : I. *De modo conscribendi inscriptiones*, Mantoue, 1779, in-8°, petit traité rempli d'observations judicieuses. II. *La poesia in aiuto alla prosa*, ibid., 1781, in-8°. L'auteur y prouve que c'est aux poètes que les grands prosateurs doivent les figures, les ima-

ges, le nombre et l'harmonie qu'on admire dans leurs ouvrages. III. *Carmina*, Florence, 1786, in-8°. Les vers du P. Buganza sont écrits avec facilité. IV. *L'eloquenza ridotta alla pratica*, Mantoue, 1800, 3 part. in-8°. C'est un traité de rhétorique. W—s.

BUHAN (Joseph-Michel-Pascal), littérateur, né à Bordeaux le 17 av. 1770, était fils d'un avocat qui mourut procureur-syndic de cette ville, en 1788. Destiné au barreau, le jeune Buhan fit ses études dans sa ville natale et y plaida sa première cause en 1792 ; mais la révolution l'interrompit dans sa carrière. Il partit en mars 1793, pour l'armée de la Vendée dans un bataillon de volontaires de la Gironde, et y devint bientôt officier d'ordonnance du général Boulard. La faiblesse de sa vue l'ayant obligé de quitter le service actif, il entra pour quelque temps dans l'administration des transports et convois militaires, à l'armée des Pyrénées occidentales. Devenu un des propagateurs de la résistance que plusieurs départements du Midi opposèrent à la Convention pour la défense des Girondins, Buhan fut mis hors de la loi. Après le 9 thermidor, il vint à Paris et fut employé quelques années comme chef de correspondance au ministère de la guerre. C'est alors que ses liaisons avec Andrieux, Legouvé, etc., le déterminèrent à se livrer à la littérature, sans toutefois négliger de suivre le cours de législation que faisait alors Perreau de la Vendée, dont il fut l'ami. Il se lia aussi avec quelques vaudevillistes, et devint leur collaborateur. Après la révolution du 18 brumaire, il retourna se fixer à Bordeaux, et fut membre du barreau de cette ville, où il eut pour confrères MM. Lainé, Ravez, etc. En 1811, il fit partie du tribunal des douanes, et depuis 1814 il se livra exclusivement à la profession d'avocat. En 1821, il fut nommé censeur ; et, à la fin de la même année, ses confrères l'élurent bâtonnier de l'ordre. Buhan est mort à Bordeaux, le 24 fév. 1822, laissant de sa nièce qu'il avait épousée quatre enfants sans fortune. Comme il avait adhéré avec enthousiasme à la révolution opérée à Bordeaux, le 12 mars 1814, par l'arrivée du duc d'Angoulême, ses puissants amis firent obtenir à sa veuve une pension de 1200 francs, quoiqu'elle fût fille d'un ancien procureur impérial dont M. de Peyronnet, garde-des-sceaux, n'avait pas eu à se louer. Buhan avait été membre de l'académie de Bordeaux et de quelques autres sociétés littéraires. Voici la liste de ses ouvrages, plus exacte et plus complète que celle que l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul et la *France littéraire* de M. Quérard ont copiée dans la *Biographie des vivants*. Buhan a donné au théâtre du Vaudeville : I. (avec Armand Gouffé) 1797. *Hippocrate amoureux*, dont Piis réclama la paternité, bien que la pièce ne méritât pas de faire plus de réputation à cet auteur qu'aux deux autres. Les élèves de l'école de médecine la sifflèrent pour leur honneur et celui d'Hippocrate. II. (avec MM. de Chazet, Creuzé-Delesser et Dupaty) *les Français à Cythère*. 1797, in-8°, allusion à la conquête des îles Ioniennes, au nombre desquelles est Cérigo, l'ancienne Cythère. III. (avec Armand Gouffé) *Jacques le fataliste*, 1798, in-8°. IV. (avec Léger et M. de Chazet) *Il faut un état*, ou *la Revue de l'an VI*, 1798, in-8°, pièce qui obtint un succès de vogue

justement mérité, ainsi qu'au théâtre des Troubadours où elle fut transportée en 1799. V. Buhan donna seul, en 1799, *Colombine-Arlequin*, ou *Arlequin-Sorcier*, qui ne réussit pas. VI. (avec Armand Gouffé et Desfougerais) *Gilles aéronaute*, ou *l'Amérique n'est pas loin*, 1799, in-8°, pièce relative à une ascension de Lalande avec Blanchard qui s'était vanté d'aller en Amérique dans un ballon. VII. *Revue des auteurs vivants, grands et petits, coup d'œil sur la république des lettres en France*, par un impartial s'il en fût, Lausanne et Paris, 1799, in-18. Il y a de l'esprit dans ce petit dictionnaire qui ne contient que 86 pages; mais l'auteur a eu tort de parler de son impartialité. Le *gros* Chénier, le *pudique* Monvel, le *philosophe* Garat y sont fort maltraités. On y trouve même des personnalité fort peu obligeantes contre quelques auteurs encore aujourd'hui vivants, et avec lesquels Buhan a dû avoir sympathie d'opinions politiques; et comme il se félicite, dans sa préface, d'avoir gardé l'*incognito de peur d'être battu*, il serait possible que la découverte de l'auteur anonyme et la crainte des résultats qu'elle pouvait avoir l'eussent déterminé à quitter Paris. VIII. *Réflexions sur l'étude de la législation*, et sur la meilleure manière d'enseigner cette science, 1799, in-8°. C'est l'analyse des leçons du savant professeur son ami. On trouve des pièces de poésies de Buhan dans les journaux et recueils du temps, entre autres dans le *Journal des Muses*, dont il publia quelques numéros, en 1798, avec Mangerel et Lablée; mais il n'a rien inséré dans le recueil des *Dîners du vaudeville*, dont il ne faisait point partie. On lui attribue d'autres pièces de théâtre: (avec Armand Gouffé) *Aline, reine de Golconde*, différente de l'opéra dont M. Berton a fait la musique; *Arlequin mannequin*; (avec Dieulafoi) l'*Espiègle*, ou *Sont-elles deux?* opéra-comique dont la représentation n'eut pas lieu, à cause de la mort de Della-Maria qui en composait la musique; (seul) *Montez ma*, ou *les Mexicains*, tragédie en 5 actes, non représentée. Enfin on a de Buhan *le Temple de l'amour*, ouvrage inédit en prose et en vers. A—T.

BUHLE (Jean-Théophile), savant allemand, naquit à Brunswick le 29 sept. 1763. Son père, qui était connu par plusieurs ouvrages, et qui occupait à la cour ducale l'emploi de médecin, lui fit donner une excellente éducation. Etant encore enfant, il eut, par une chute, la langue coupée en deux parties; ce qui exigea une opération que son père exécuta avec tant de succès que la prononciation du jeune Buhle n'en fut pas même altérée. Doué d'un goût très-vif pour les études littéraires et d'une mémoire prodigieuse, il apprit beaucoup et très rapidement. Travaillant quinze heures par jour, il lut un grand nombre d'auteurs latins et grecs, et se familiarisa en même temps avec l'histoire littéraire et avec les langues. A seize ans, il composait de jolis vers qui, tout dépourvus qu'ils fussent de ce feu créateur qui est l'essence de la poésie, n'en prouvaient pas moins beaucoup de souplesse et de facilité. Toutefois, au lieu de grossir d'une médiocrité de plus la foule des versificateurs ordinaires, il s'adonna de préférence aux études philologiques et philosophiques. Sa pénétration, son esprit méthodique et net, sa tendance à tout soumettre à l'analyse, le rendaient éminemment

propre à des travaux de ce genre. A dix-huit ans, il fit comme professeur, et avec beaucoup de succès, un cours de littérature philosophique. Deux ans après (1783), il se rendit à l'université de Gœttingue que toute l'Allemagne alors proclamait une nouvelle Athènes. Buhle y rencontra, dans l'illustre Heyne, un professeur, et un ami. Dirigé par les conseils de cet homme célèbre, il concourut, l'année suivante, pour un prix dont le sujet était un calendrier de la Palestine, et il remporta la palme. Ce triomphe répandit beaucoup d'éclat sur le nom de Buhle qui dès-lors s'occupa de grands travaux. Les princes d'Angleterre s'étant rendus à la cour de Brunswick, il fut placé près d'eux en qualité de lecteur des langues grecque et latine. Nommé, en 1787, professeur extraordinaire de philosophie à Gœttingue, il obtint, cinq ans après, le titre de professeur ordinaire. L'enseignement de Buhle fut plus remarquable par l'érudition et la solidité que par le brillant. Il était classé parmi les professeurs les plus estimés de l'Allemagne, lorsque le contre-coup des événements politiques se fit sentir jusque dans l'université de Gœttingue; Buhle, privé de sa chaire, retourna dans sa patrie, et resta quelque temps dans l'inaction. Alors il contracta un mariage que le divorce rompit bientôt; et ses chagrins furent encore augmentés par une gêne excessive. Il refusa cependant une chaire en Autriche; mais il accepta de la Russie des offres qui lui parurent plus avantageuses. Ce fut l'université de Moscou qui lui proposa la chaire de philosophie, d'histoire et de littérature anciennes, avec deux mille roubles de traitement et le titre de conseiller d'état. Dans cette nouvelle position, son genre de vie devait être tout différent. A Gœttingue il avait pris l'habitude de travailler douze à quatorze heures par jour, et il avait eu pour maxime que six heures de sommeil suffisent au savant. Aussi tous ses grands travaux sont de cette époque, et il n'en fit plus de semblables dans la suite. Après avoir payé en passant au tombeau de Kant, à Kœnigsberg, son tribut d'hommages, il se rendit à Moscou, et à peine installé dans sa chaire il fut encore chargé de l'inspection de toutes les écoles du pays. Cependant il trouva le temps de rédiger, à l'aide d'un traducteur russe, une *Gazette littéraire*, Moscou, 1805-7, in-4°, à laquelle il fit succéder un *Journal des beaux arts*, 1807, in-8°; et publia des *Recherches sur les dieux pénates apportés suivant la tradition par Enée dans le Latium*, Moscou, 1805, in-4°. Il s'adonna aussi à l'étude de l'histoire de Russie, et il fit imprimer l'*Essai d'une bibliographie critique* de cette histoire, dont le 1er volume parut à Moscou en 1810. Cet ouvrage est resté incomplet. La mort de son protecteur Mouravief, les guerres qui causèrent une dépréciation du papier-monnaie de la Russie, et la vie dissipée qu'il était obligé de mener au milieu des grandes familles de Moscou, troublèrent son repos. La grande-duchesse Catherine, femme du prince de Holstein-Oldenbourg (*V.* CATHERINE, au Supp.), le nomma, en 1811, son bibliothécaire, et parla si avantageusement de son profond savoir à son frère, qu'Alexandre le fit venir à Tver pour le consulter sur les opérations de finances exigées par la dépréciation des assignats russes. Par suite de cette consultation, Buhle fut attaché au conseil du prince

d'Oldenbourg, avec sept mille roubles d'appointements Ces fonctions le jetèrent encore dans une carrière toute nouvelle et très-agitée. Car, à peine eut-il suivi, en 1812, le prince à St Pétersbourg, que la guerre contre Napoléon le força encore de le suivre à l'armée. Buhle resta auprès de la grande-duchesse, se rendit ensuite avec elle à Tver, puis à Iaroslav, au milieu du désordre de l'émigration générale causée par l'entrée des Français à Moscou. Il souffrit beaucoup, dans cette activité forcée, et il rédigea alors pourtant un parallèle entre l'expédition des Gaulois à Rome et celle des Français en Russie, à peu près comme Barzoni (*V.* ce nom, LVII, 254) avait composé, en 1796, son *Flaminius en Grèce.* On conçoit que Napoléon en fut très-irrité, et que, par cette raison, Buhle dut être bien accueilli à St-Pétersbourg. A la fin de nov. 1812, lors du retour du quartier impérial à Tver, il éprouva à son tour les rigueurs du froid qui avaient accablé l'armée française. Le prince d'Oldenbourg mourut le 27 déc. de l'épidémie qui des hôpitaux s'était répandue dans la ville; Buhle, quoique souffrant, suivit la veuve à St-Pétersbourg, et, en 1814, il s'embarqua avec elle pour Lübeck. Quittant alors son service, il revint, en août, dans sa ville natale, bien las du séjour de la Russie; aussi dissuada-t-il les jeunes savants d'accepter jamais des places dans ce pays. On réorganisait le collége Carolin de Brunswick; Eschenburg, son ancien maître, avait une grande part à cette opération; Buhle eut une chaire. Il célébra la cinquantaine du professorat d'Eschenburg, suivant l'usage des universités allemandes, par la publication d'une pièce d'érudition : *Epistola ad Eschenburg, accedunt observationes criticæ de Taciti stylo adversus Hill*, Brunswick, 1817. Il se chargea, pour les gazettes littéraires de Gœttingue et de Halle, de la revue des ouvrages nouveaux sur la Russie; il prit part à l'*Encyclopédie* d'Ersch et de Gruber; de plus, il forma le projet de continuer son édition des œuvres d'Aristote, ainsi que son histoire de la philosophie moderne, et de rédiger la relation de ses voyages en Russie. Enfin le gouvernement, en établissant la censure, lui avait confié cet emploi qui, par sa nature, excite tant de sarcasmes et d'inimitiés. Buhle fit tous ses efforts, dans ces nouvelles fonctions, pour satisfaire en même temps les auteurs et le souverain, mais il n'y réussit pas toujours; et les désagréments qu'il éprouva furent au moins en partie la cause de sa mort. Trouvant trop vifs quelques passages de l'ouvrage polémique d'un de ses collègues, il l'avait engagé à les modifier, et en avait reçu la promesse. On imprime; quelle est la surprise de Buhle en voyant que pas un des changements qu'il a demandés n'est effectué! Obligé d'en référer au gouvernement, il s'acquitta de ce triste devoir que lui imposait sa conscience; mais l'inculpé ne lui pardonna pas cette démarche nécessaire, et fit tomber sur lui des traits d'une acrimonie telle que Buhle en fut affecté au plus haut point. Déjà la mort d'une sœur, compagne de toute sa vie, l'avait jeté dans une mélancolie profonde. Ce dernier coup l'acheva. Il tomba malade, et mourut au mois d'août 1821. On a de Buhle un grand nombre d'ouvrages. Les plus importants sont le *Traité de l'histoire de la philosophie et d'une bibliothèque critique de cette scien-*

ce, Gœttingue, 1796-1804, 8 vol. in-8° (en allem.), et l'*Histoire de la philosophie moderne depuis la renaissance des lettres jusqu'à Kant*, précédée d'un abrégé de la philosophie ancienne, depuis Thalès jusqu'au XIVe siècle, Gœttingue, 1800-1805, 6 v. in-8° (allem.), trad. en français par A.-J.-L. Jourdan, Paris, 1816, 7 vol. in-8°. La première de ces grandes publications avait été précédée d'une *Histoire de la raison philosophique*, Lemgo. 1793, in-8°, dont Buhle n'a donné que le commencement. La seconde forme la sixième section de l'histoire des arts et des sciences depuis leur naissance jusqu'au XVIIIe siècle, vaste monument élevé à frais communs par d'illustres professeurs de Gœttingue. Le travail de Buhle est un des plus précieux morceaux de ce grand ensemble. L'introduction peut-être est un peu brève relativement au corps de l'ouvrage, mais il faut penser que c'est une introduction, et que, restreint par le cadre général du tableau, Buhle ne devait commencer à donner des détails minutieux qu'à partir de la renaissance des lettres. Du reste on ne peut que louer l'habileté et la fidélité avec lesquelles les divers systèmes sont exposés. Quant à la manière dont il les juge, elle est impartiale autant qu'on peut l'attendre d'un philosophe qui a lui aussi son opinion. Buhle est hautement kantiste. Il voit tout du point de vue de la raison pure, et plus d'une fois il lui arrive de parler de l'influence délétère de la religion, de la foi. Que l'on ne s'y trompe pas néanmoins, ce point de vue exclusif ne peut induire en erreur. Buhle est conséquent et logique. Si l'on se place au même point, on verra comme lui; qu'on se place sur un autre point, on verra différemment; et cependant sa manière d'apprécier, de juger aura été utile, même pour se séparer de lui. Le seul reproche grave que l'on soit en droit de lui adresser, c'est d'être pesant et ennuyeux. Ce n'est pas qu'un traité de l'histoire de la philosophie doive être attrayant comme un roman à la mode; mais enfin il serait bon de ne pas rebuter ses lecteurs. Ni Tennemann, ni Degérando n'ont ce défaut (1). Buhle a encore publié : I. *Observations critiques sur les monuments historiques de la civilisation des anciens peuples celtes et scandinaves* (allem.), Gœttingue, 1788, in-8°. II. *Précis de la philosophie transcendante*, Gœtting., 1798, in-8°. III. *Manuel du droit naturel*, Gœttingue, 1799, in-8°. IV. *Origine et histoire des Rose-Croix et Francs-Maçons*, Gœtting., 1803, in-8°. V. *De optima ratione qua historia populorum qui, ante sæculum nonum, terras nunc imperio russico subjectas, præsertim meridionales, inhabitasse aut per transisse feruntur, condi posse videatur*, Moscou, 1806, in-4°. VI. *Prolusio de auctoribus supellectilis litterariæ ad historiam russicam*

(1) On a reproché à l'histoire de la philosophie le désordre qui est le résultat de la méthode chronologique adoptée par l'auteur; on peut lui reprocher aussi un défaut de proportion dans la place qu'il a accordée aux divers objets de son livre; par exemple, il n'y a que dix pages pour Fr. Bacon, tandis qu'un bien plus grand nombre sont accordées à Vanini, Cardan, Campanella, et que Reid est à peine mentionné. On n'y parle point de Bardili, de Bouterweck et de Schilling; mais Buhle leur avait donné place dans son *Traité de l'histoire de la philosophie*, etc. (c'est l'ouvrage précédemment cité). Si M. Jourdan avait connu celui-ci, il n'eût sans doute pas manqué de le mettre à contribution pour compléter le livre qu'il a traduit. Au surplus, on peut prendre une idée des mérites et des imperfections de l'Histoire de la philosophie, en lisant deux articles étendus, insérés dans les *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, publiés entre les années 1816 et 1819, sous la direction de M. Guizot, articles que nous croyons pouvoir attribuer à M. Cousin. L.

maxime spectantibus. Buhle y réunit des détails intéressants sur plus de quarante anciens historiens russes. VII. *Sur l'origine de l'espèce humaine et le sort de l'homme après sa mort*, 1821. C'est après la mort de sa sœur et sous le poids de l'affliction que Buhle écrivit cet ouvrage : il y émet des conjectures sur les idées que nous aurons après la mort ; il pense que la raison conservera les souvenirs de la vie d'ici-bas, même après la destruction du cerveau ; ou que c'est du moins une chose possible, sur laquelle au reste nous ne pouvons établir aucun argument, puisque nous ignorons le mode de la continuation de notre existence au-delà du tombeau. VIII. Une excellente traduction allemande de *Sextus Empiricus*. IX. Une édition très-estimée de l'*Organum*, de la rhétorique et de la poétique d'Aristote, sous ce titre : *Aristotelis opera græce, recensuit, annotationem criticam et novam versionem latinam adjecit*, etc., 5 vol. in 8°, Deux-Ponts, 1792 ; Strasbourg, 1800. X. Une édition des phénomènes d'Aratus (*Arati phænomena et Diosemia*, etc.), Leipzig, 1793-1801, 2 vol. in-8°. XI. L'édition de la *Correspondance littéraire de J.-D. Michaelis*, Leipzig, 1794, 2 vol. in 8°. XII. Plusieurs articles dans des recueils périodiques allemands et russes, tels que les *Commentationes soc. reg. scientiarum Gœtting.*, le *Magasin de psychologie* de Moritz et Pœkel, les *Gazettes savantes* de Gœttingue, de Halle, de Moscou, la *Bibliothèque de la nature et de l'art chez les anciens.* On peut y joindre l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Buhle allait, dit-on, mettre sous presse un *Recueil de voyages* et une *Histoire de Russie*, lorsqu'il fut enlevé à la science. D—G et P—OT.

BUHON (le P. Louis), dernier inquisiteur de la foi dans le comté de Bourgogne, était né, vers 1640, à Quingey, petite ville bailliagère. Après avoir achevé ses études, il prit l'habit de saint Dominique, au couvent de Besançon, le quatrième de cet ordre en France, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. Élu successivement aux premiers emplois de sa province, il fut pourvu, en 1672, de l'office d'inquisiteur-général du diocèse. Il succédait dans cette charge au P. Vernerey, connu par ses démêlés avec l'abbé de Saint-Paul (*V.* Alix, tom. I), et que son excessive sévérité n'avait pas empêché de tomber dans des écarts de conduite qui le forcèrent de prendre la fuite, pour se soustraire au châtiment qu'il méritait. Le P. Buhon se montra plus indulgent que son prédécesseur, ou du moins on n'eut à lui reprocher aucun acte rigoureux pendant sa courte administration. Il est vrai que les lumières, en se répandant de proche en proche, avaient déjà diminué le pouvoir de l'inquisition dans le comté de Bourgogne où, pendant près de cinq siècles, elle avait ordonné des supplices dont le nombre est à peine croyable. Deux écrivains consciencieux (*Voy.* Courbouzon et Grappin, au Suppl.) avaient entrepris l'histoire de ce tribunal ; et l'on doit regretter qu'ils n'aient pas entièrement accompli ce projet (1), d'autant plus que les registres et

(1) Cette histoire eût été un utile complément du *Speculum inquisitionis bisuntinæ*, ouvrage curieux, imprimé à Dôle, en 1628, in-8° de près de 1000 pag., composé et publié par Jean Desloix, dominicain et inquisiteur-général du comté de Bourgogne (*Voy.* Desloix, tom. xi). V—ve.

autres documents qu'ils avaient à leur disposition ont été brûlés à Besançon, en 1794, dans une fête civique par ordre du conventionnel Lejeune (*Voy.* ce nom, au Suppl.). L'inquisition fut supprimée, en 1674, par la réunion de la province à la France; mais le roi permit que le P. Bubon continuât de jouir du prieuré de Rosey, attaché à l'office d'inquisiteur, et il l'a possédé jusqu'en 1720. On peut croire qu'il ne fut point étranger à la fondation faite, en 1669, par sa famille d'un couvent de Dominicains à Quingey, sous la condition de tenir un collège pour l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie. — Buhon (le P. *Gaspar*), neveu du précédent, embrassa la règle de saint Ignace, et fut le premier jésuite qui reçut l'autorisation de professer la théologie à Besançon, où jusqu'alors ses confrères avaient été contraints par l'université de se borner à l'enseignement des langues anciennes et de la rhétorique. Après avoir rempli cette chaire avec succès pendant plusieurs années, il fut envoyé par ses supérieurs à Lyon où il professa la philosophie, et mourut provincial le 5 juin 1726. On a de lui un *Cours de philosophie* (en latin), Lyon, 1723, 4 vol. in-12. W—s.

BULL (John), musicien anglais, né, vers 1563, dans le comté de Somerset, succéda, en 1591, à son maître William Blitheman, organiste de la chapelle de la reine Elisabeth. Cinq ans après, cette princesse le fit recevoir en qualité de professeur de musique au collége de Gresham, qu'il quitta, en 1607, pour devenir musicien de la chambre du roi Jacques Ier. Telle fut la précoce réputation de Bull que l'université d'Oxford le reçut bachelier en 1586 et docteur en 1592. En 1613, il se rendit auprès de l'archiduc dans les Pays-Bas. On croit qu'il vint s'établir ensuite à Lübeck, où il publia plusieurs compositions. La dernière porte la date de 1622, qui est peut-être aussi celle de sa mort, arrivée à Lübeck ou à Hambourg. Dans sa vie publiée en 1740 par Marpoorg, on trouve une liste de plus de 200 compositions tant vocales qu'instrumentales, mais cette musique n'est bonne qu'à chatouiller les oreilles anglaises (Voy. la *Collection* du docteur Pepusch) (1). Il y a près de dix ans, on imprima plusieurs écrits à Londres, pour déterminer le véritable auteur de l'antienne *God save the king*. L'un de ces écrits l'attribuait au docteur Bull, sans aucune preuve. Les *Souvenirs de la marquise de Créqui*, qui viennent de paraître, nous révèlent que la musique est de Lully, et qu'elle a été faite sur des paroles françaises chantées devant Louis XIV par les pensionnaires du couvent de Saint-Cyr. Madame de Créqui se trouvait parmi les assistants; et voici le couplet tel qu'elle le rapporte :

Grand Dieu, sauvez le roi!
Grand Dieu, vengez le roi!
Vive le roi!
Que, toujours glorieux,
Louis victorieux!
Voie à ses pieds ses ennemis
Soumis.
Grand Dieu, sauvez le roi!
Grand Dieu, vengez le roi!
Vive le roi!

Lorsque George Ier monta sur le trône d'Angleterre, le célèbre compositeur Hændel ajouta des variations à cette antienne, et les présenta lui-même à la reine. C'est à tort que l'éditeur des *Souvenirs de madame de Créqui* prétend que Hændel s'est déclaré l'auteur de la musique du

(1) Pepusch lui attribuait l'amélioration de la fugue et du contre-point, et préférait ses ouvrages à ceux de Couperin, de Scarlatti, etc. A—T.

God save the king, et que la plupart des Anglais soutiennent cette opinion. F—LE.

BULMER (GUILLAUME), célèbre imprimeur anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, en 1758, fit son apprentissage dans sa ville natale, et forma dès cette époque avec l'habile graveur Thomas Bewick une liaison qui n'eut de fin qu'avec la vie de cet ami. S'étant rendu dans la capitale de l'Angleterre, Bulmer y travailla longtemps chez Jean Bell qui publiait de très-jolies éditions, dites *miniatures*, des poètes de la Grande-Bretagne. En 1787, une circonstance accidentelle introduisit Bulmer chez le libraire Nicol qui s'occupait d'une magnifique édition nationale de Shakspeare. Déjà des dépenses considérables avaient été faites pour obtenir de la gravure anglaise des types où fussent combinées les beautés des modèles français et italiens les plus élégants. La connaissance approfondie que Bulmer avait de toutes les ressources de l'art typographique, décida Nicol à le mettre à la tête de l'établissement spécial qu'il voulait créer, à l'aide de souscriptions, pour l'accomplissement de son projet. Ainsi naquit l'imprimerie Shakspearienne sous la raison Bulmer et compagnie; et bientôt les chefs-d'œuvre qui sortirent de ses presses méritèrent les encouragements les plus flatteurs. Le roi Georges III surtout appuya un établissement qui s'annonçait comme digne de rivaliser avec celui de Bodoni. Les premiers numéros du Shakspeare parurent en 1791; et l'édition entière composée de 9 vol. in-fol. fut terminée en 1805. Elle est comparable à tout ce que l'art de l'imprimerie, secondé par la peinture et la gravure, a jamais produit de plus parfait. Peut-être cependant Bulmer se surpassa-t-il encore dans la suite. Il porta successivement la vue sur toutes les parties de son art, mais principalement sur la composition de l'encre. Un élève de Baskerville lui donna le secret de celle dont son maître s'était servi pour ses belles éditions, et Bulmer en la perfectionnant établit, dans sa maison même, un appareil pour cette importante fabrication. Il en résulta que, dans des ouvrages qui ont été dix ans en main, l'encre est d'un bout à l'autre tellement semblable à elle-même qu'on croirait que tout a été imprimé le même jour. Après trente ans de travaux, Bulmer quitta les affaires en 1819, avec une fort belle fortune, et se retira dans une élégante résidence à Clapham-Rise. L'imprimerie Shakspearienne fut cédée au fils de son ancien protecteur Nicol. C'est à Clapham-Rise que Bulmer mourut le 9 sept. 1830. Son portrait lithographié par Jacques Ramsay, 1827, est plus fidèle que la gravure en taille-douce donnée comme son portrait dans la *Typographie* de Hansard. On en trouve encore un autre dans le *Décameron bibliographique* de Dibdin; mais Bulmer y est représenté fort jeune. Le même recueil contient un catalogue très-détaillé de tous les ouvrages sortis de l'imprimerie Shakspearienne (t. II. 384-395). Parmi les plus belles productions qui s'y trouvent mentionnées, indépendamment du Shakspeare en 9 vol. in-fol., et du *Décameron bibliographique* lui-même que l'on regarde, en Angleterre, comme réunissant au plus haut degré tout ce qui constitue les chefs-d'œuvre typographiques qu'on doit désespérer de surpasser, nous citerons les *Satires de Perse*, 1790, in-4° (texte

latin et trad. anglaise de Brewster), ouvrage par lequel il débuta; les *Œuvres poétiques de Milton*, 1793-97, en 3 vol. in-fol. qui le disputent au Shakspeare; les *Poèmes de Goldsmith et de Parnell*, 1795, in-4°, avec grav. sur bois; la *Chasse*, par Sommerville, 1796, in-4°, avec grav. sur bois (c'est le pendant du précédent); un *Anacréon*, en grec, avec vignettes de miss Bacon, 1802, et le *Museum Worsleyanum*, 2 vol in fol. (angl. et ital., 1798-1803), dont l'impression coûta 675,000 fr. à sir R. Worsley. Un exemplaire de ce *Museum* a été payé 20,000 fr. dans une vente. P—OT.

BULOW (le comte FRÉDERIC-GUILLAUME de), un des généraux prussiens qui dans ces derniers temps ont acquis le plus de célébrité, était le frère aîné de l'écrivain militaire de ce nom (*Voy.* BULOW, tom. VI). Il naquit, en 1755, à Fellenberg dans le Meklembourg, d'une famille fort ancienne, et qui a donné à la Prusse des guerriers et des hommes d'état distingués. Après quelques études rapides, il entra au service à quatorze ans, comme cadet, dans un régiment d'infanterie; et n'ayant pu se faire remarquer pendant la longue paix qui suivit la guerre de sept ans, il n'était encore que capitaine, en 1792, lorsque les Prussiens, sous les ordres du duc de Brunswick, marchèrent contre la France. Cette courte et inutile expédition ne lui offrit encore point d'occasion de se signaler; cependant il passait dès-lors pour un des officiers les plus instruits de l'armée prussienne; et peu de temps après le roi lui confia les honorables fonctions de gouverneur du jeune prince Louis-Ferdinand; ce qui ne l'empêcha pas de conserver son rang dans l'armée. Il fut même nommé major, et fit en cette qualité, dans le commencement de 1793, la campagne du Rhin, où il se distingua particulièrement au siège de Mayence, en défendant le poste important de Marienborn, qu'il garantit d'une surprise par sa vigilance et son courage. Il se distingua encore à l'assaut de Zahlbach, et mérita par ces exploits la décoration du mérite militaire. Ses fonctions de gouverneur cessèrent en 1795, et il fut alors nommé chef de bataillon. La paix de Bâle le rendit encore une fois pour long-temps au repos; et ce repos fut sans doute peu favorable à son avancement. Cependant il était lieutenant-colonel en 1806, et il fut employé sous le général Lestoq à la défense de Thorn, où il reçut une blessure au bras. Nommé colonel, il passa sous les ordres de Blucher, se distingua aux batailles d'Eylau, de Friedland, et fut nommé général-major aussitôt après la bataille de Tilsitt. A la reprise des hostilités, en 1813, il commanda une brigade sous les ordres d'York, et dirigea le blocus de Stettin. Nommé bientôt après feld-maréchal-lieutenant, il obtint, le 5 avril, à Mockern un succès important, et pénétra jusque sous les murs de Magdebourg. Ayant ensuite passé l'Elbe, il s'avança jusqu'à Halle et remporta, le 4 juin, à Lukan, une victoire importante qui sauva Berlin vivement menacé par la gauche de l'armée française. Son souverain le décora, pour cet exploit, de la croix de fer de première classe, et l'empereur de Russie lui envoya celle de Ste-Anne. Après l'armistice, Bulow fut mis à la tête du troisième corps prussien qui, sous les ordres du prince royal de Suède, n'était pas composé de moins de quarante mille hommes, et

il sauva une seconde fois Berlin, le 23 août, par la victoire de Gross-Bœrn; puis une troisième fois, le six septembre, à Dennewitz où il fit éprouver au maréchal Ney des pertes considérables. Cet exploit mémorable valut à Bulow de nouvelles récompenses et de nouveaux honneurs, notamment le titre de comte de Dennewitz. Il concourut aussi très-efficacement à la victoire de Leipzig, et se dirigea aussitôt après sur la Westphalie, puis sur la Hollande et la Belgique où il s'annonça pour le libérateur des peuples, et leur adressa des proclamations empreintes de toute la haine que les Prussiens portaient alors au nom de Napoléon. Le prince d'Orange lui fit présent d'une épée magnifique. Formant toujours la droite des alliés, Bulow pénétra dans l'intérieur de la France en janvier 1814, par la frontière du Nord, et laissant derrière lui les places les plus importantes, il s'empara de la Fère le 26 février, et le 3 mars, de Soissons, où il recueillit bientôt les débris du corps de Blucher, qui venait d'être mis en fuite à Montmirail et à Château-Thierry. Il eut ensuite part aux succès des alliés à Craon et à Laon, et continua de former leur aile droite lorsqu'ils marchèrent sur Paris. Quand la paix fut conclue, le comte de Bulow fut nommé commandant-général de l'infanterie prussienne et gouverneur de la Prusse orientale. Il résida en cette qualité à Kœnigsberg jusqu'à la reprise des hostilités dans le mois de mai 1815. Alors il se rendit dans les Pays-Bas, où il prit le commandement du 4e corps sous les ordres de Blucher, et ce fut dans cette campagne mémorable qu'il mit le sceau à sa gloire militaire. Après avoir résisté pendant plusieurs jours sur les hauteurs de Wavres aux efforts de Grouchy et de Vandamme, il se porta rapidement à sa droite dans la journée du 18 juin, et parut tout-à-coup aux champs de Waterloo, lorsque l'armée française, ayant soutenu pendant tout un jour la lutte la plus acharnée, venait de faire un dernier effort (*V.* Blucher, LVIII, 389). L'apparition d'un tel secours fut décisive pour l'armée anglaise; et jamais peut-être le mouvement d'un corps d'armée n'eut de plus grands résultats sur la destinée des nations. Le duc de Wellington donna de grands éloges à Bulow dans le rapport qu'il fit à son gouvernement. Tous les souverains alliés lui envoyèrent des félicitations et des insignes de leurs ordres. Le roi de Prusse le nomma colonel titulaire du 15e régiment d'infanterie qui porta désormais son nom. Après avoir concouru à la reddition de Paris avec son corps d'armée, le comte de Bulow retourna dans son gouvernement à Kœnisgberg, où il jouit bien peu de temps de sa gloire, puisqu'il mourut dans cette ville le 25 février 1816. Une statue en marbre blanc lui a été élevée à Berlin dans la rue des Tilleuls, à côté de celles de Scharnost et de Blucher. Bulow était un militaire instruit, d'un esprit cultivé, et surtout habile musicien. Il a composé de fort beaux morceaux de musique religieuse. Ce général avait épousé, en 1802, Mlle d'Aner dont il se sépara, en 1809, par le divorce, pour épouser sa sœur cadette. M—d j.

BULOW (Louis-Frédéric-Victor-Jean, comte de), né le 14 juillet 1774, à Espenrode, dans le bailliage de Fallersleben, de la même famille, mais d'une autre branche que le précédent, fut envoyé fort jeune à l'académie de la noblesse à Luneboug, et de là à l'université de Gœt-

tingue où il fit son droit, et étudia la haute politique. En 1794, se rendant aux conseils du ministre Hardenberg, son proche parent, il entra au service de Prusse en qualité d'auditeur près la chambre collégiale de Bareuth, et fut nommé assesseur deux ans après. Lorsque le comte de Hardenberg fut appelé à Berlin, il y fit venir son cousin qui fut bientôt conseiller de guerre et des domaines, et en 1804, président de la chambre à Magdebourg. Devenu ainsi chef de l'administration d'une province importante et que devaient bientôt occuper les vainqueurs d'Iéna, il eut de grands obstacles à surmonter, et par conséquent beaucoup d'occasions de déployer son zèle et son activité. Le duché de Magdebourg ayant été englobé dans le royaume de Westphalie par suite du traité de Tilsitt, Bulow demanda au roi de Prusse la permission de rester attaché à son service, et ce ne fut qu'après le refus que ce prince fit de l'employer, qu'il accepta une place de conseiller d'état, puis celle de ministre des finances du nouveau royaume. On conçoit que, dans cette circonstance, sa conduite ne fut pas approuvée de tous les Allemands; et elle le fut bien moins encore des Français qui abondèrent à la cour du roi Jérôme, et qui ne purent voir sans peine la clé du trésor dans les mains d'un homme dont la sévérité et la franchise tout-à-fait germanique blâmaient hautement leurs désordres, et qui s'efforçait de réprimer leur cupidité. Ils l'environnèrent de toutes sortes de pièges, et firent tout pour le perdre dans l'esprit de leur jeune maître. Cependant Jérôme eut assez de raison pour résister, et il soutint long-temps son ministre contre les efforts des courtisans; il lui conféra même le titre de comte, et lui donna de nouveaux témoignages de sa confiance. Mais, en 1811, ayant fait un voyage à Paris, pour empêcher le démembrement du nouveau royaume auquel on voulait ôter quelques parties de territoire, Bulow eut le malheur de déplaire à Napoléon; et ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est que les courtisans westphaliens furent informés de cette disgrâce. Alors ils l'attaquèrent avec un nouvel acharnement; et Jérôme lui-même fut contraint de l'abandonner à son malheureux sort. Forcé de remettre son porte feuille, Bulow se retira dans sa terre d'Espenrode, avec une modique pension, et se flattait d'y vivre tranquille au sein de sa famille. Mais on ne l'avait pas perdu de vue; au moment où il s'y attendait le moins, on vint l'arrêter, et il fut conduit prisonnier à Cassel. Cependant, comme on ne trouva rien dans ses papiers qui pût le compromettre, force fut de le rendre à la liberté en lui recommandant toutefois de garder le silence. On conçoit que de telles vexations ne firent qu'ajouter à la haine de Bulow pour les Français, et qu'il dut saisir avec empressement l'occasion de la faire éclater, lorsqu'il vit leur pouvoir chancelant. Dès la fin de 1812, il avait fait, à Tœplitz, auprès du roi de Prusse et de son cousin le comte de Hardenberg, plusieurs voyages qui furent remarqués par la police des Français, et signalés au maréchal Augereau dans un rapport que lui adressa le général Boogard. La bataille de Leipzig mit fin à cette périlleuse situation; et Bulow, présenté par son cousin Hardenberg, fut nommé, en 1813, ministre des finances du roi de Prusse. Dans ce poste important, que les circonstances rendaient extrêmement difficile, il fit tout

pour concilier les intérêts opposés; mais, comme à Cassel, Bulow était étranger dans Berlin, et beaucoup de Prussiens le voyaient avec une secrète jalousie jouir de tant de faveur. Pour comble de maux, Hardenberg cessa de lui être favorable : une mésintelligence positive éclata entre ces deux hommes d'état, en plein conseil, à l'occasion d'un projet que désapprouva Hardenberg, et que Bulow s'efforça de soutenir avec trop d'obstination. Il donna aussitôt sa démission qui fut acceptée; mais le roi créa pour lui un ministère du commerce et de l'industrie, et il le nomma en outre président de la section des finances au conseil d'état. Bulow s'aperçut bientôt de la nullité de ces nouvelles fonctions, et il vit que ce n'était au fond qu'une retraite honorable. Le chagrin qu'il en éprouva, joint à de grands embarras de famille, lui causa une maladie à laquelle il succomba aux eaux de Landek, le 11 août 1825. — BULOW (*Auguste-Frédéric-Guillaume* de), beau frère du précédent, était, en 1814, secrétaire-général de l'administration et chef de la police prussienne à Dresde. Il alla ensuite remplir des fonctions du même genre à Berlin, et l'on s'attendait à le voir parvenir au ministère lorsqu'il mourut à Potsdam, en 1817, frappé d'apoplexie Il avait publié à Hanovre un ouvrage de droit en 5 vol. in-8°, et à Magdebourg un écrit de peu d'importance sur les affaires de l'église réformée. —BULOW (*J.-V.*, comte de), mort à Rostuck en 1830, a publié deux recueils de poésies modernes. M—nj.

BUNIVA (MICHEL-FRANÇOIS), professeur de médecine à Turin et correspondant de l'Institut de France, naquit à Pignerol, en 1761, de parents riches. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla suivre des cours de médecine à l'université de Turin et, en 1781, il y fut reçu docteur. Admis ensuite à l'examen d'agrégé, il soutint des thèses sur les questions suivantes : *Dissertationes ex physica de generatione plantarum; ex anatomia de organis mulierum genitalibus; ex physiologia de hominum generatione*, 1 vol. in-8°, Turin, 1788. L'importance de ces thèses, et le talent avec lequel le jeune docteur subit cet examen, lui firent dès-lors une grande réputation. En 1790, il était déjà professeur des institutions médicales à l'université; il le fut ensuite de pathologie, depuis 1801 jusqu'à la restauration de 1814. A cette époque, Buniva, Balbis, Vassalli et le célèbre abbé Valperga de Caluso, furent exclus de la nouvelle organisation de l'université. Buniva se retira avec une pension et le titre de professeur honoraire; mais il fut aussi exclu de l'académie des sciences. On l'accusait surtout d'avoir exprimé, le 8 décembre 1798, des opinions libérales. Alors il se livra à l'étude de la clinique, et fut bientôt un des médecins les plus estimés du Piémont. Devenu président de la société médicale de Racconigi, il s'y rendait tous les ans de Turin, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée dans le mois d'octobre 1834. On a de lui un grand nombre d'écrits, la plupart en langue italienne, entre autres : I. Une dissertation *sur les insectes qui ravagent la recolte des blés*, Turin, 1793, in-8°. II. *Sur l'Epizotie Hongroise, communiquée au bétail du Piémont par les bœufs de l'armée autrichienne*, ibid., 1794, in-8°. III *De l'inflammation des poumons*,

ibid., 1795, in-8°. IV. *Des maladies des bœufs*, ibid., 1796, in-8°. V. *Memoria intorno all'articolo di polizia medica concernente le concierie cuojarie*, ibid., 1797, in-8°. VI. *Memoria intorno alle previdenze contro l'epizoozia nelle bovine del Piemonte coll'aggiunta della memoria del grand Haller*, ibid., 1798, in 8°. VII. *Ragionamento sull'eccidio d'ogni bovina sospetta ed infetta per troncare l'epizoozia tuttora dominante in Piemonte*, ibid., 1804, in-8°. VIII. *Discorso sulla vaccina*, ibid., 1805, in-8°. IX. *Sur les maladies des chevaux*, ibid., 1809, in-8°. X. *Instruzioni sulla vaccina*, 1812. XI. *Particularités de deux cornécailleux anglais nommés J et R. Lambert*, ibid., 1818, in-4°. XII. *Réflexions sur Allioni, celèbre médecin et professeur à l'université*, ibid., 1825, in-8°. XIII. *Igiena de' tipografi*, ibid., 1825, in-8°. XIV. *De' diversi metodi della litotrizia con menzione di quella del Colliex*, ibid., 1833, in-8°. XV. *Mémoire sur la fabrication de la bière*, suivi d'un article de M. Huzard sur la nutrition du bétail avec son résidu, ibid., 1833, in-8°. Enfin dans les Actes de l'académie de Turin on lit plusieurs mémoires très-intéressants de cet homme laborieux qui appartenait à plusieurs sociétés savantes; nous citerons seulement : 1° *Mémoire sur les poissons du fleuve du Pô*; 2° *Sur la morve des chevaux*. Le docteur Derolandis publia sur le professeur Buniva une notice où l'on voit que cet infatigable savant fut le promoteur de la vaccine en Piémont, et qu'il fit paraître quatre-vingts ouvrages sur divers sujets, dont le biographe donne le catalogue. G—G—Y.

BUONACCORSI ou **BONACCORSI** (Blaise), historien et poète, né dans le XV[e] siècle à Florence, d'une ancienne et illustre famille, est auteur d'un journal des évènements les plus importants arrivés en Italie pendant l'usurpation du Milanais par les Français sous Louis XII. Cet ouvrage curieux n'a été imprimé que long-temps après la mort de l'auteur, sous ce titre : *Diario de' successi più importanti seguiti in Italia e particolarmente in Fiorenza dall'anno* 1498-1512, Florence, Giunti, 1568, in 4°; il est devenu assez rare; la plupart des bibliographes français qui en ont parlé, tels que Lenglet-Dufresnoy, Fontette, etc., ne l'avaient point vu; Tiraboschi l'a cité dans la *Storia della letterat. italiana*; mais il pourrait induire en erreur sur la véritable date de l'édition qu'il place en 1608 au lieu de 1568. C'est évidemment une faute typographique; mais il n'était pas inutile de la signaler. Les *poésies* de Buonaccorsi sont conservées à la Bibliothèque Laurentienne.

W—s.

BUONAPARTE (Jacopo), gentilhomme toscan, né au commencement du XVI[e] siècle, fut, dit-on, sans preuves, témoin, en 1527, du sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon; et composa un tableau historique des évènements survenus pendant ce siège, qui parut d'abord sous le nom de Louis Guichardin, frère de l'historien de ce nom; mais que le célèbre professeur Adami de Pise fit réimprimer avec le nom de Jacopo Buonaparte, sous la rubrique *in Colonia*, mais réellement en Toscane, 1756, in-4° (1).

(1) Voici le titre de cette relation : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso giorno per giorno nel sacco*

Ce récit d'un des évènements les plus mémorables du XVI[e] siècle diffère en plusieurs points essentiels de celui de l'historien Guichardin. Lorsque la flatterie voulut trouver des ancêtres à Napoléon, elle imagina une généalogie qui n'est rien moins que prouvée, dans laquelle elle plaça Jacopo Buonaparte en défigurant son nom; et elle fit réimprimer son ouvrage sous ce titre : *Tableau historique des évènements survenus pendant le sac de Rome en 1527, transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne en 1756, avec une notice historique sur la famille Bonaparte, traduit de l'italien par M.* *** (HAMELIN), avec le texte en regard, 1809, in-8°. Les mêmes flatteurs ont également placé au nombre des ancêtres de Napoléon le professeur *Nicolo* BUONAPARTE, né à la même époque à San-Miniato en Toscane, qui fit imprimer, en 1568, à Florence une comédie plaisante et d'un ton fort leste, intitulée : *la Vedova* (2). Le petit-fils de ce professeur *Ferdinando* BUONAPARTE, patrice florentin, fut reçu docteur en droit à Pise en 1712, et s'appliqua à l'étude des lois civiles et canoniques. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut prévôt et sous-diacre de l'église de San-Miniato; et mourut le 14 janvier 1746, laissant des poésies latines et des dissertations de théologie qui sont restées inédites. Le nom de *Buonaparte* a été d'ailleurs fort répandu depuis plusieurs siècles en Italie, soit à Trévise, soit en Toscane, soit à Gênes. Il est sûr que la famille de Napoléon descendait de la branche génoise; mais rien ne prouve sa descendance des autres branches (*V.* l'article qui suit). Oz—m.

BUONAPARTE (CHARLES), père de Napoléon, naquit à Ajaccio en 1744, d'une des familles appelées *dei cittadini* qui occupaient le premier rang de *la cité* (1) dans l'île

di Roma dell'anno 1527 da Jacopo BUONAPARTE, *gentiluomo sanminiatese, che vi si trovò presente.* Quoiqu'il soit dit, dans le titre, que Jacopo se trouvait *présent* au sac de Rome, on ne le voit dans aucun endroit de son livre parler comme témoin oculaire; et l'on est assez fondé à croire que ce livre est simplement un extrait de celui qui fut imprimé en 1664, sous ce titre : *Il sacco di Roma dal Guicciardini*, in-12, et dont l'auteur est Louis Guichardin, gonfalonier, père du célèbre historien (Voy. le *Dict. des anonymes*, n° 17,553). Le fils de la reine Hortense en a publié une autre traduction à Florence vers 1830. V—ve.

(2) Ce Nicolo Buonaparte était, comme Jacopo, un gentilhomme de San-Miniato. Sa pièce fut imprimée chez les Giunti, en 1568, et il en parut une seconde édition à Florence en 1592. Cette *commedia facetissima* a été réimprimée à Paris, chez Molini, en 1803, in-8°. Daillant de la Touche fut chargé de la traduire en français pour l'amusement de la nouvelle cour. Son travail lui fut payé par le bibliothécaire de l'empereur; mais l'empereur, qui avait commandé la traduction, eut le bon esprit de ne pas vouloir qu'elle fût imprimée, et elle est restée manuscrite. V—ve.

(1) Les historiens modernes ne sont pas tous d'accord sur la manière d'orthographier le nom de cette famille, les uns soutenant qu'il faut l'écrire avec un *u*, les autres sans *u*; mais ces derniers ont ignoré sans doute que dans Filippini, historien corse du XVI[e] siècle, et que dans tous les actes publics émanés des ancêtres de Charles Buonaparte ainsi que de celui-ci et de ses enfants avant 1792, on trouve toujours le nom de cette famille écrit avec un *u*. Et si l'on voulait fonder une opinion contraire sur l'acte de naissance de Napoléon, où l'on a écrit indifféremment *Bonaparte* et *Buonaparte*, nous ferions observer que c'est par erreur qu'on a écrit *Bonaparte*; et cette erreur ne doit être imputée qu'au curé de la paroisse d'Ajaccio, qui a dû écrire ce nom dans le corps de l'acte ainsi qu'on le prononce vulgairement en Corse, où l'on dit généralement *Bona* pour *Buona*, tandis qu'en Italie et particulièrement en Toscane, on prononce *Buone* et *Buona*. Au surplus, nous citerons à ce sujet deux actes qui doivent être sans réplique, puisqu'ils émanent de Charles Buonaparte lui-même : « Nous, « Charles *de Buonaparte*, écuyer, conseiller du « roi, assesseur de la ville et province d'A« jaccio, faisant fonctions de juge, certi« fions, etc., etc. » Ces deux actes, datés du 12 décembre 1775 et du 3 janvier 1776, ont été publiés en 1777 dans un petit ouvrage intitulé : *Généalogie de la famille Colonna d'Istria.* En 1792, Joseph Buonaparte étant président du directoire du département de Corse, avec Arrighi, Chiappe, Pietri, Pomp.

de Corse. Quoiqu'on ne puisse fixer avec précision l'époque de l'arrivée en Corse de cette famille d'origine étrangère, il est à présumer cependant, d'après des conjectures non sujettes à controverse, qu'elle s'y est établie à la fin du XVe siècle avec les colons génois envoyés pour habiter la nouvelle ville d'Ajaccio. C'est dans l'année 1525 que le nom de Buonaparte commence à figurer dans la commune d'Ajaccio, et c'est depuis cette époque que l'on trouve des Buonaparte désignés sous le titre d'*alfiere* et de *padre del comune*. Filippini, historien corse, parle, dans son ouvrage, d'un Gabriele Buonaparte, chanoine de la cathédrale d'Ajaccio en 1581. Le nom d'un *messer* Francesco Buonaparte se trouve pareillement cité dans une sentence rendue, en 1614, par le gouverneur génois, Georges Centurione. Charles Buonaparte et ses deux oncles germains, l'archidiacre Lucien et Napoléon Buonaparte, se trouvaient donc au XVIIIe siècle les seuls descendants mâles de cette famille; mais c'est Charles qui était destiné par eux à recueillir l'héritage et à perpétuer le nom de Buonaparte. Il fut en conséquence envoyé à l'université de Pise, en Toscane, pour y étudier la science des lois; et, après son retour en Corse, il épousa, sans avoir, dit-on, obtenu l'approbation de ses parents, Letizia Ramolino qui le rendit père de treize enfans, huit desquels, cinq garçons et trois filles, lui ont survécu et ont occupé, au commencement de ce siècle, les trônes de nations puissantes. En 1768, Charles Buonaparte se rendit à Corte auprès du général Paoli, pour défendre l'indépendance de sa patrie menacée par les Français. Il emmena avec lui sa jeune famille, sa sœur Maria-Gertrude, et son oncle Napoléon décédé dans cette même année à Corte. Il paraît que, pendant le séjour que Charles Buonaparte fit dans cette ville, Paoli qui avait pour lui de l'estime et de l'amitié eut souvent occasion d'employer son talent à la rédaction des actes de son gouvernement, et de quelques allocutions adressées au peuple corse pour l'exciter à la défense de la patrie. On dit même que c'est à sa plume que fut due réellement l'adresse à la jeunesse corse publiée à Corte dans le mois de juin 1768, et insérée depuis dans le quatrième volume de l'histoire de la Corse de Cambiagi. Après la sanglante défaite de Ponte-Nuovo, défaite qui dissipa toutes les illusions d'indépendance conçues par Paoli, et partagées par la majorité de la nation corse, Charles Buonaparte fut du nombre des patriotes qui accompagnèrent Clemente Paoli, frère du général, à Niolo, dans l'espoir de soulever la population belliqueuse de cette province contre l'armée victorieuse qui s'avançait à grands pas. Mais ce voyage, entrepris dans un moment où la terreur des armes françaises commençait à se répandre dans l'île, ne produisit aucun résultat. Clemente Paoli, toujours accompagné de Charles Buonaparte, passa de Niolo à Vico pour engager une nouvelle et dernière lutte: mais la marche rapide des événements rendit encore inutiles d'aussi louables efforts, et Clemente Paoli fut contraint de s'éloigner, avec son illustre frère, d'une patrie qu'ils avaient voulu arracher au joug de l'étranger et aux

Paoli, etc., signait *Buonaparte*, et le 6 nivose de l'an II (26 déc. 1793), étant commissaire des guerres, il signait encore *Buonaparte*, comme le prouvent plusieurs pièces originales qui sont sous nos yeux.

fureurs de l'anarchie. Ce fut pendant ces malheureuses expéditions de Niolo et de Vico que Charles Buonaparte vit sans cesse auprès de lui sa jeune et belle compagne affronter et partager, sur les montagnes et les rochers les plus escarpés, tous ses dangers et toutes ses fatigues, et préférer des souffrances au dessus de son sexe et de son âge à l'asile que le conquérant de l'île lui faisait offrir, par l'intermédiaire d'un de ses oncles, alors membre du conseil supérieur nouvellement institué par le gouvernement français. Au moment où Paoli abandonnait les rivages de l'île pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, Charles Buonaparte, qui de Vico s'était retiré au petit village d'Appietto, rentrait paisiblement dans ses foyers avec son épouse enceinte, de sept mois environ, de l'enfant qu'elle mit au monde deux mois après, et à qui l'on donna le nom de Napoléon en souvenir de l'oncle de Charles, décédé à Corte dans l'année qui avait précédé la catastrophe qui leur inspirait alors les regrets les plus amers, et qui devait pourtant ouvrir plus tard à leur famille le chemin de la gloire et d'une si haute fortune! Après l'établissement du nouveau gouvernement, Charles Buonaparte, reconnu noble par arrêt du conseil supérieur du 13 septembre 1771, fut mis au nombre de ceux qui devaient avoir le plus de part aux faveurs de l'administration française, et, par l'influence du comte de Marbœuf, gouverneur de l'île, il fut nommé, en 1773 ou 1774, conseiller du roi et assesseur de la ville et province d'Ajaccio; en 1777, député de la noblesse de Corse à la cour, et enfin, en 1781, membre du conseil des douze nobles de l'île. Pendant que Charles Buonaparte remplissait à Paris son importante mission, qui contribua beaucoup à assurer le crédit de Marbœuf, singulièrement ébranlé par les courageuses réclamations des députés de la précédente session des états de Corse, il obtint trois bourses, une pour Joseph, son fils aîné, au séminaire d'Autun; la seconde pour Napoléon à l'école militaire de Brienne, et la troisième pour sa fille Marie-Anne, depuis Élisa, princesse de Lucques (*V.* Baciocchi, LVII, 17), qui tous ont profité de la faveur royale. Le séjour de Charles Buonaparte en France se prolongea jusqu'en 1779. Dans quelques écrits récemment publiés on a fait mention de différentes réclamations adressées au gouvernement d'alors par Charles Buonaparte; mais l'on s'est borné à rappeler ce fait sans remonter à la source des plaintes qui, par le grand intérêt qu'inspire aujourd'hui le nom de cette famille, méritent qu'on en fasse mention dans cet article. En 1784, Charles Buonaparte eut à soutenir deux contestations importantes contre l'administration de cette époque : la première fut occasionée par un legs d'une maison et d'une propriété rurale dite des *Melelli*, fait par un Odone d'Ajaccio à la compagnie de Jésus alors chargée de l'instruction publique en Corse, avec une substitution fidéi-commis en faveur de la famille Buonaparte, dans le cas seulement de suppression ou d'expulsion de ladite compagnie. La seconde eut lieu avec un ingénieur des ponts-et-chaussées, né français, qui, du consentement de Charles Buonaparte et du gouvernement, avait entrepris des travaux dispendieux de dessèchement dans un terrain marécageux appelé *le Saline*, possédé par la famille Buonaparte. Pour la première

de ces contestations qui, par des motifs que nous ignorons, n'a pas été portée en justice, Charles Buonaparte eut à lutter long-temps contre la mauvaise volonté de l'intendant de Corse qui, en élevant difficultés sur difficultés pour procéder, au mépris de l'opposition formée par Charles Buonaparte, à la vente des immeubles légués, trouva le moyen de traîner cette affaire en longueur au point que Charles mourut avant d'en avoir vu la fin (2). A l'égard de l'autre contestation relative aux *Salines*, Charles Buonaparte, qui avait reçu du gouvernement une prime assez considérable pour ce terrain destiné à servir de pépinière dans un établissement d'industrie agricole, se voyant frustré dans ses justes espérances par des constructions dispendieuses et inutiles commencées et jamais achevées, se trouva dans la nécessité de s'adresser au ministre, pour obtenir réparation du dommage causé par la faute de l'ingénieur désigné et imposé par le gouvernement; et il paraît que sa réclamation eut un heureux résultat, car l'intendant de Corse reçut ordre d'y accéder. Ces contestations forcèrent Charles Buonaparte, à plusieurs reprises, de recourir à l'autorité supérieure; et il est à présumer que ne voulant pas s'exposer au ressentiment de l'administration, tout en réclamant avec force, il représenta au ministère que l'état de sa fortune et les charges d'une famille nombreuse ne lui permettaient pas de supporter de telles pertes. En 1785 il se rendit à Montpellier pour consulter les gens de l'art sur une maladie grave, et mourut dans cette ville d'un ulcère à l'estomac, le 24 février 1785, dans les bras de son fils aîné Joseph et de son beau-frère, aujourd'hui cardinal Fesch. Charles Buonaparte était d'une figure agréable et remarquable par son esprit autant que par l'aménité de son caractère. G—RY.

(2) Cette contestation a été terminée, en 1786, au profit de la famille Buonaparte qui était en possession du legs. C'est Joseph qui a signé la transaction intervenue entre les Buonaparte et le gouvernement.

BUONAPARTE (NAPOLÉON). *Voy.* NAPOLÉON, au Supp.

BUONI (JACQUES-ANTOINE), philosophe et médecin, né, en 1527, à Ferrare, acheva ses études à l'université de cette ville, et y reçut le laurier doctoral. En même temps qu'il fréquentait les cours publics, il suivait les leçons particulières de J.-B. Canani, célèbre anatomiste, qui avait l'honneur de voir assister à ses démonstrations le duc de Ferrare, et, ce qui devait le flatter davantage, le grand Vesale lui-même. Buoni fit sous un tel maître de rapides progrès dans l'art de guérir. Pourvu d'une chaire de médecine à la faculté de Ferrare, il alla professer à Mondovi, puis à Turin; et, après avoir passé trois années dans cette ville, il vint à Modène, appelé par le duc dont on sait qu'il fut le médecin. De retour dans sa patrie, il la quitta de nouveau pour accompagner le cardinal Dandini qui lui fit obtenir une chaire de botanique à Rome. Il acquit dans l'exercice de cette place l'estime de tous les naturalistes; et l'on a remarqué comme une chose très-honorable à sa mémoire qu'il avait mérité les éloges mêmes de Realdo Colombo (*Voy.* ce nom, tom. IX), qui n'en était pas prodigue. Buoni, malgré ses occupations, trouvait le loisir d'assister aux opérations anatomiques de Realdo; et il était présent lorsque le célèbre anatomiste fit l'ouverture du corps de saint Ignace. On n'a pu fixer l'époque où Buoni revint demeurer

dans sa patrie, ni savoir si, comme quelques biographes l'assurent, il y prit réellement l'habit ecclésiastique. Mais on sait qu'il était à Ferrare en 1570, année où cette ville souffrit beaucoup d'un tremblement de terre. Cet évènement lui donna l'idée de l'ouvrage dans lequel il explique, d'après les principes alors reçus en physique, la cause de ce phénomène. Il avait précédemment aidé Brassavola (*Voy.* ce nom, tom. V) dans la rédaction de l'*Index* des *œuvres* de Galien, et décoré cet ouvrage d'une élégante lettre latine en forme de préface. Au nombre de ses amis, il comptait les hommes les plus distingués dans les lettres et les sciences. Il mourut le 17 août 1587 et fut inhumé dans l'église des franciscains de Ferrare. Quoiqu'on ne puisse douter qu'il n'eût composé plusieurs ouvrages, on n'en connaît qu'un seul : *Del terremoto, dialogo distinto in quattro giornate,* Modène, in-fol., sans date, mais imprimé certainement en 1571. Ce volume très-rare mérite d'être recherché des curieux. Si l'explication qu'on y trouve de la cause des tremblements de terre ne peut être admise par la bonne physique, il n'est pas sans intérêt de connaître les opinions qu'avaient alors à cet égard les hommes les plus instruits. L'ouvrage est d'ailleurs plein d'érudition, et les critiques italiens le trouvent écrit avec une rare élégance.

W—s.

BURCHARD, abbé de Balerne dans le comté de Bourgogne, florissait au XII[e] siècle. Il avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Benoît; mais aussitôt que saint Bernard eut établi sa règle à Clairvaux il vint se ranger sous sa direction; et, guidé par ce grand maître, il fit des progrès remarquables dans la pratique des vertus claustrales. Sur le bruit de sa sainteté, de pieuses femmes qui s'étaient retirées dans un désert (1) près de Salins, pour y vivre dans les exercices de la pénitence, demandèrent Burchard pour directeur. Ce fut sans doute pendant son séjour dans cette contrée, encore sauvage, qu'il engagea les sires de Chenecay et de Montfaucon à faire abandon à l'église des terres incultes qu'ils possédaient sur les bords de la Lure, dans l'endroit où s'éleva depuis l'abbaye de Billon, qui regardait Burchard comme son fondateur (Voy. Dutems, *Hist. du clergé de France*, II). En 1136, élu premier abbé de Balerne, il ne négligea rien pour y faire fleurir les vertus chrétiennes et les bonnes études. Par ses soins fut formée dans cette abbaye une bibliothèque précieuse pour l'époque, dont Sander a donné le catalogue dans la *Biblioth. Belgica manuscript.*, II, 133. Burchard cultivait lui-même les lettres, et l'on conjecture avec beaucoup de vraisemblance qu'il avait composé plusieurs écrits ascétiques; mais on ne connaît de lui que deux opuscules : une *lettre* à Nicolas, moine de Clairvaux, pour le féliciter sur son changement de vie, dans la *Biblioth. maxima patrum*, XXI, 523; et au *Appendice* à la vie de saint Bernard, dans l'édition des *OEuvres* du saint donnée par Mabillon, II, 1090. Sa lettre au moine de Clairvaux n'est qu'un tissu d'antithèses; mais le second morceau de Burchard est exempt de mauvais goût. Transféré par ses supérieurs

(1) Cet établissement a donné naissance par la suite à l'abbaye de Migette, l'une des cinq maisons destinées aux demoiselles nobles de Franche-Comté. Les quatre autres étaient Château-Châlons, Baume, Lons le Saulnier et Montigny.

à l'abbaye de Bellevaux près de Besançon, Burchard y mourut le 19 avril 1162 ou 63. M. Daunou lui a consacré une notice dans l'*Histoire littéraire de France*, XIII, 323. W—s.

BURCKHARDT (Jean-Charles), astronome, naquit le 30 avril 1773, à Leipzig où de bonne heure il s'adonna aux études mathématiques. La lecture des ouvrages de Lalande développa chez lui le goût de l'astronomie. Une lunette, qu'il trouva chez son père, lui servit à faire ses premières observations. Ses progrès le mirent bientôt à la hauteur de tous les travaux des modernes, et il commença à prendre rang parmi ceux qui, par leurs découvertes, agrandissaient le champ de la science. Les calculs astronomiques auxquels il se livrait, spécialement ceux qui concernent les éclipses de soleil et de certaines étoiles, pour la détermination des longitudes géographiques, le firent connaître de quelques hommes célèbres. Mis en relation avec le baron de Zach, il passa deux ans auprès de ce savant dans l'Observatoire de Seeberg aux environs de Gotha. C'est là qu'il eut pour la première fois la facilité de faire de l'astronomie pratique avec toute la précision désirable, et de se familiariser avec l'emploi des instruments les plus parfaits. Au bout de ce temps, il partit pour la France, muni de pressantes recommandations pour Lalande : les meilleures sans contredit étaient son amour pour la science, et son admiration pour le professeur. Lalande lui fit l'accueil le plus amical, le logea chez lui, le traita comme son neveu, et, mettant son zèle et son aptitude à profit, l'employa comme son second dans les grands travaux dont il s'occupait à cette époque. C'était en 1797. L'année suivante, Burckhardt était nommé conseiller de légation du duc de Saxe-Meiningen; mais c'est en France que dès-lors il avait résolu de passer sa vie. En 1799, il reçut des lettres de naturalisation et fut nommé adjoint au bureau des longitudes. En 1800, il remporta le prix d'astronomie de l'Institut : le sujet au concours était la théorie de la comète de 1770. Les années suivantes lui apportèrent successivement les titres de membre de l'Institut, de directeur de l'Observatoire de l'Ecole militaire, et enfin de membre titulaire du Bureau des longitudes. Burckhardt mourut à Paris le 21 juin 1825. Il entendait presque toutes les langues vivantes de l'Europe et devait à cet avantage le privilège de comprendre, sans intermédiaire, tout ce qui se publiait de relatif à l'astronomie. Aussi personne plus que lui n'était au courant des progrès et de l'histoire de la science. On a de Burckhardt : I. *Table des diviseurs pour tous les nombres du 1er, 2e et 3e million, avec les nombres premiers qui s'y trouvent*, Paris, 1817, grand in-4°. II. *Table de la Lune* (ouvrage faisant partie des *Tables astronomiques* publiées par le Bureau des longitudes), Paris, 1812, in-4°. III. Une traduction en allemand de la *Mécanique céleste* de Laplace. IV. Plusieurs mémoires, opuscules ou fragments très-importants sur diverses parties de la science; ce sont : 1° *Mémoire sur les micromètres* (Savants étrangers, t. I, 1805); 2° *Détermination des orbites de quelques anciennes comètes* (ibid., 1805); 3° *Mémoire sur l'orbite de la comète de 1770* (recueil de l'Institut, section des sc. physiq. et mathém., t. VII, 1806;

c'est l'ouvrage couronné par l'académie en 1800); 4° *Note sur la planète découverte par M. Harding* (même recueil, t. VII); 5° *Seconde correction des éléments de la nouvelle planète* (même recueil, t. VII); 6° *Sur les comètes de* 1784 et 1762 (ibid., même vol.); 7° *Rapport sur un sextant à réflexion de la construction de M. Lenoir* (même recueil, t. IX); 8° *Formules générales pour les perturbations de quelques ordres supérieurs* (t. IX); 9° *Mémoire sur plusieurs moyens propres à perfectionner les tables de la Lune* (t. IX); 10° *Examen des différentes manières d'orienter une chaîne de triangles* (t. X, 1810). La *Correspondance astronomique* du baron de Zach contient aussi plusieurs articles de Burckhardt. P—ot.

BURCKHARDT (Jean-Louis), célèbre voyageur, naquit à Lausanne en 1784, d'une famille distinguée et originaire de Bâle. Après avoir reçu les premiers éléments de l'instruction dans la maison paternelle, et passé deux ans dans une école publique à Neufchâtel, il compléta ses études à Leipzig, et à Gœttingue, puis il revint trouver sa mère à Bâle. Incertain sur la carrière qu'il suivrait, et voulant fuir le continent européen où s'étendait presque partout la domination de la France, il alla en Angleterre au mois de juillet 1806, recommandé par une lettre du professeur Blumenbach à sir Joseph Banks, qui était depuis longtemps un membre très-actif du comité de la société d'Afrique. A cette époque cette compagnie commençait à désespérer de recevoir des nouvelles de Hornemann (*Voy.* ce nom, tom. XX). Le résultat des renseignements qu'il avait transmis, comparés à ceux qu'on avait obtenus d'autres voyageurs relativement à la côte occidentale d'Afrique, firent penser que la tentative de pénétrer dans l'intérieur devait être faite par le nord. Ces vues de l'association ne tardèrent pas à être connues de Burckhardt, et il offrit ses services pour cette entreprise; Banks eut beau lui représenter les dangers auxquels il allait s'exposer, Burckhardt resta inébranlable. Sa demande, mise sous les yeux de la société dans la séance générale du mois de mai 1808, fut agréée avec empressement. Aussitôt il étudia sans relâche la langue arabe, tant à Londres qu'à Cambridge, et en même temps l'astronomie, la minéralogie, la chimie, la médecine et la chirurgie; il laissa croître sa barbe, prit le costume oriental; et, dans les intervalles de ses travaux, il s'exerça à faire de longues courses, à pied, la tête nue, à l'ardeur du soleil, dormant sur la dure, ne mangeant que des plantes potagères et ne buvant que de l'eau. Le 25 janvier 1809, il reçut ses instructions qui lui enjoignaient d'aller d'abord en Syrie, où il pourrait puiser la connaissance de l'arabe à une de ses sources les plus pures, et acquérir aussi l'habitude des mœurs de l'Orient, dans des lieux assez éloignés de ceux qu'il devait visiter, pour qu'il fût moins exposé à rencontrer des gens qui plus tard le reconnaîtraient. Il partit de Portsmouth, le 2 mars, et arriva à Malte au milieu d'avril. Dans une lettre qu'il écrivait de cette île à Banks, il parle des tentatives projetées, à cette époque, par Seetzen pour pénétrer en Afrique (*Voy.* ce nom, tom. XLI). Durant son séjour à Malte, Burckhardt compléta son équipement à l'orientale, prit le nom d'Ibrahim Ibn Abd-

allah et se donna pour un marchand musulman de l'Inde qui portait des dépêches de la compagnie des Indes au consul anglais à Alep. Son déguisement empêcha qu'il fût reconnu par des officiers d'un régiment suisse, que d'ailleurs il évitait soigneusement, de même que les habitants de l'Afrique septentrionale. A bord du navire grec sur lequel il s'était embarqué, il soutint le rôle qu'il avait pris. « Durant la traversée, dit-il, on « me questionna beaucoup sur l'Inde, « je répondais aussi bien que je pou« vais, et quand on m'invitait à dé« biter quelques phrases de l'idiome « de cette contrée, je me tirais d'af« faire en employant le pire des « dialectes allemands qu'on parle en « Suisse, presque inintelligible « même pour un Allemand, et qui « par ses sons gutturaux peut aller « de pair avec la prononciation ara« be la plus rude. » Après une longue traversée, Burckhardt atteignit la côte de Syrie à Soueïdié, l'ancienne Séleucie, à l'embouchure de l'Aasi (*Oronte*), et il partit aussitôt pour Alep avec une caravane. Quelques soupçons se manifestèrent sur la réalité de son islamisme; vraisemblablement il n'était pas encore assez habile pour en imposer à des Musulmans accoutumés à voir des Européens. Une fièvre inflammatoire le tourmenta pendant quinze jours après son arrivée à Alep: ce fut le seul tribut qu'il paya au changement de climat et aux fatigues du voyage. Ensuite, avec l'aide d'un maître capable, il recommença l'étude de l'arabe littéral et vulgaire, et ne manqua aucune occasion de converser dans cette langue avec les habitants. Il réussit à faire connaissance avec plusieurs cheikhs, et des hommes instruits qui de temps en temps l'honoraient de leur visite, « faveur, dit-il, « que je devais principalement au « *Dictionnaire arabe et persan* de « M. Ch.-H. Wilkins, les lexiques or« dinaires du pays étant très-défec« tueux. Les Turcs instruits étaient « souvent obligés d'avoir recours à « Wilkins, et ne pouvaient s'empê« cher d'exprimer leur étonnement « de ce qu'un Franc avait une « connaissance plus exacte de leur « langue que leurs oulemas. » Au mois de juillet 1810, il se mit en route pour Palmyre sous la protection d'un cheikh arabe; pendant que celui-ci était allé à un puits, une tribu hostile dépouilla notre voyageur de sa montre et de sa boussole. Ce cheikh le confia ensuite aux soins d'un autre, et Burckhardt fut volé une seconde fois à Palmyre où le bandit qui commandait lui enleva sa selle. Forcé de prendre la route de Damas, l'état de trouble du pays le retint six semaines dans cette antique cité. Au mois de sept., il visita Balbec (l'ancienne *Héliopolis*), le Liban et l'Anti-Liban. Revenu à Damas, il fit une excursion dans le Haouran, le patrimoine d'Abraham. « A chaque « pas, dit-il, je trouvais des vestiges « de villes anciennes, je voyais des « restes de temples nombreux, « d'édifices, et d'églises grecques. « Le Haouran et les cantons voisins « sont, au printemps et en été, le « rendez-vous de la plupart des tri« bus arabes qui habitent en hiver « le grand désert de Syrie. » Il y retourna par Homs et Hamah, vers Alep où il fut rendu le 1er janv. 1811. Il projeta ensuite une autre tournée dans le grand désert, du côté de l'Euphrate, et put l'effectuer dans le cours de la même année sous la protection du cheikh de Sokhné, village éloigné de cinq journées de marche d'Alep

et à douze heures de Palmyre. Il n'eut qu'à se louer de ce cheikh et de son monde. Il fut placé sous la sauve-garde d'un Bédouin dont il n'eut de même qu'un bon témoignage à rendre, mais qui ne fut pas assez puissant pour le préserver d'être volé de tout ce qu'il possédait. Ce qui l'affligea le plus, ce fut la perte des notes qu'il avait prises; mais, ne se décourageant point, dès que les pluies eurent cessé, il se dirigea vers Damas par la vallée de l'Oronte et par le mont Liban, qu'il parcourut dans le plus grand détail. En avril et mai, il tourna de nouveau ses pas vers le Haouran et examina les montagnes à l'est et au sud-est du lac de Tibériade; il vit les magnifiques ruines de Djérasch, l'une des anciennes villes de la Décapole. Enfin, le 18 juin, il dit un dernier adieu à Damas, et après avoir passé à Tabarieh et à Nazareth, il prit sa route à l'est du Jourdain et de la Mer Morte. C'était le chemin que Seetzen avait suivi quatre ans auparavant, mais en tournant à l'ouest, tandis que Burckhardt se dirigea vers le sud, dans la vallée de Ghor qui plus loin prend le nom d'Araba, et se prolonge jusqu'à Akaba el-Masr, ville bâtie sur la baie du même nom, au fond du Golfe Arabique. A Ouadi-Mousa, qui est à deux journées au nord d'Akaba, il découvrit les ruines de Pétra, l'ancienne capitale de l'Arabie Pétrée. Aucun européen ne les avait encore contemplées. Plus tard elles ont été décrites et représentées par M. Léon Delaborde. A peu de distance de ces restes d'antiquité qu'il ne put examiner qu'à la hâte, Burckhardt rencontra une petite troupe d'Arabes qui allaient vendre des chameaux au Caire; il se joignit à eux, et traversa le désert d'El-Tih: « C'est, dit-il, le « plus stérile et le plus affreux que « j'aie jamais vu. » Durant dix jours de marche forcée, on n'y rencontre que quatre puits, un seul, à huit heures de distance de Suez, a de l'eau douce: celle des autres est saumâtre ou sulfureuse. A son arrivée au Caire, le 4 septembre, Burckhardt s'occupa du principal objet de sa mission. Aucune occasion de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le Fezzan ne s'étant présentée, il voulut au moins faire le voyage de Nubie; il acheta deux chameaux, un pour lui, l'autre pour son guide, se munit de lettres de recommandation et d'un firman du pacha, et, le 24 février 1813, il sortit de l'Égypte par Assouan où il laissa son bagage. Il suivait avec son guide la rive orientale du Nil. L'état de la Nubie à cette époque présentait beaucoup de dangers pour un voyageur, à cause de la présence des Mamelouks chassés de l'Égypte; cependant Burckhardt parvint sans accident, le 6 mars, à Ouadi-Halfa, à la hauteur de la seconde cataracte. A Tinareh, dans le pays de Mahass, il se trouva au milieu des hommes les plus farouches et les plus déréglés qu'il eût encore rencontrés. Le chef lui dit nettement: « Tu es un agent « de Mohammed Aly, mais à Mahass « nous crachons sur la barbe de « Mohammed-Aly, et nous coupons « la tête à ceux qui sont ennemis « des Mamelouks. » Ces menaces ne produisirent pas de résultats fâcheux pour la personne de Burckhardt; seulement elles l'arrêtèrent dans sa marche vers le territoire de Dongolah de la frontière duquel il n'était éloigné que de deux journées et demie. Il retourna bien vite au nord jusqu'à Kolbé où il passa le Nil à la nage, en tenant la queue de son

chameau d'une main, et le poussant de l'autre. Il descendit le long de la rive gauche du fleuve jusqu'à Ibsamboul, dont il vit le temple antique encombré par le sable; puis à Derr où il se sépara de son guide; il regagna ensuite Assouan le 31 mars, et Esné où il resta jusqu'au 2 mars 1814, vivant presque solitaire et tâchant de ne pas fixer l'attention. Il se joignit alors à une caravane d'une cinquantaine de petits marchands d'esclaves qui allaient de Daraou en Egypte au Berber en Nubie, sous l'escorte d'une trentaine d'Arabes; il eut beaucoup à souffrir de la conduite de ses compagnons de voyage, quoiqu'ils le prissent pour un Musulman. On traversa le même désert où Bruce, qui venait d'un côté opposé, avait tant souffert de la disette d'eau (*V. Jacq*. BRUCE, t. VI). Burckhardt fait un triste tableau des misères qu'il endura dans le trajet de ces lieux inhospitaliers; enfin le 23 on entra dans une plaine qui s'abaissait vers le Nil, et le soir on atteignit Ankheïreh, village qui est le chef-lieu du canton de Berber; il n'est habité que par des bandits dont le principal plaisir paraît consister à tromper et à piller les voyageurs. La caravane, diminuée d'un tiers, se remit en marche le 7 avril; elle passa par Damer, où l'autorité est entre les mains des fakirs, dont notre voyageur n'eut qu'à se louer, et fit halte à Chendi. Burckhardt eût aisément poussé jusqu'à Sennaar qui n'est qu'à neuf journées de marche, et de là en Abyssinie, mais il aima mieux visiter des contrées inconnues. Une autre caravane se disposait à partir pour le Golfe Arabique; il vendit ses marchandises et acheta un esclave nègre et des provisions. « Tous mes comptes « réglés, dit-il, je reconnus qu'il me « restait quatre piastres: l'exiguité « de cette somme ne me causa aucun « souci, parce que je calculais qu'arrivé sur la côte, je pourrais me défaire de mon chameau pour un prix « qui me donnerait le moyen de faire « face aux dépenses de mon voyage « jusqu'à Djidda, et j'avais une « lettre de crédit sur cette place « pour une somme considérable. » On se dirigea vers l'Atbarah, l'*Astaboras* des anciens, dont les rives sont embellies par une végétation magnifique; ensuite on entra dans le pays de Taka, très-fertile, mais habité par des Arabes qui ne sont nullement hospitaliers et chez lesquels Burckhardt, qui voyageait comme un pauvre derviche, n'aurait pu demeurer. Il renonça donc à l'idée de traverser les montagnes pour aller à Massouah. Il suivit la caravane; le 26, elle était à Souakim; il s'y embarqua sur un navire du pays, et, le 18 juillet, il aborda à Djidda. Mohammed-Aly qu'il avait vu au Caire et qui était alors à Taïf, étant instruit du fâcheux état de sa garde-robe, lui fit passer un habillement complet et de l'argent, par un messager qui amenait deux dromadaires, et qui apportait aussi une invitation de se rendre au plus tôt auprès du pacha. Burckhardt entra dans Taïf le 28 août, et fut bien accueilli par le pacha, qui cependant, averti par son médecin du désir qu'avait Burckhardt de visiter les deux villes saintes de l'islamisme dans le Hedjaz, avait exprimé des doutes sur la sincérité de sa profession de foi. Notre voyageur se montra choqué de ces soupçons et déclara qu'il n'irait pas à l'audience publique du pacha si celui-ci ne le recevait pas comme un Musulman. Les choses s'arran-

gèrent; Burckhardt obtint la permission d'aller à la Mecque; arrivé au lieu désigné, il prit l'habillement des pélerins et se conforma à tous les usages de ceux qui vont à la ville sainte. Il déclare, dans sa relation, que même les hommes les plus impassibles éprouvent une impression secrète de respect religieux, en voyant six ou huit mille personnes se prosterner toutes à-la-fois, surtout si l'on pense à l'éloignement et à la diversité des contrées d'où sont venus tant d'hommes rassemblés pour le même but. Le 15 janv. 1815, Burckhardt prit le chemin de Médine avec une petite caravane; sa santé, qui après avoir été chancelante s'était rétablie, reçut une rude atteinte la veille de son entrée dans cette ville: assailli par une pluie d'orage qui dura vingt-quatre heures, et ne pouvant quitter ses vêtements trempés d'eau, il fut saisi six jours après d'une fièvre très-violente et forcé de garder la chambre. Ce ne fut qu'au commencement d'avril que le retour de la chaleur lui rendit la santé; mais il resta si faible qu'il renonça au projet de faire des excursions dans le Hedjaz. Dès qu'il fut en état de monter un chameau, il partit, le 21 avril, avec une caravane pour Yambo: la peste y exerçait ses ravages: il ne put en sortir qu'au bout de dix-huit jours sur un bateau ouvert destiné pour Cosseïr; mais il se fit descendre à terre à Cherm, port de la presqu'île du Sinaï. Apprenant à Tor que la peste désolait encore Suez et le Caire, il alla passer quelques jours dans un petit village au milieu des montagnes; enfin, le 24 juin, il revit le Caire; l'hiver suivant il fit un voyage dans la Basse-Egypte. Au printemps de 1816, la peste ayant reparu au Caire, il se réfugia parmi les Arabes du Sinaï chez lesquels ce fléau est inconnu. Revenu au Caire, il s'y occupa à la rédaction de ses voyages. Tenant toujours à son projet de visiter l'intérieur de l'Afrique, il attendait le départ d'une caravane de Mangrebins, lorsque, le 4 octobre 1817, il fut attaqué d'une dyssenterie violente. Il mourut, le 15, assisté à ses derniers moments de M. Salt, consul-général d'Angleterre, et fut enterré dans le cimetière des Musulmans. Quoiqu'il eût été arrêté au milieu de sa carrière, il avait mis ses manuscrits en état d'être publiés, et ils le furent par la société pour le compte de laquelle il voyageait. Elle les confia aux soins d'éditeurs habiles. On a de lui, en anglais: I. *Voyages en Nubie* (*Travels in Nubia and in the interior of North eastern Africa, performed in* 1813), Londres, 1819, in-4°, avec cartes et un portrait de l'auteur vêtu à l'européenne. M. G.-M. Leake publia cet ouvrage et le suivant, et fit précéder le premier d'un *Mémoire sur la vie et les voyages* de J.-L. Burckhardt. La société africaine le fit paraître le premier, parce que c'est celui qui a le rapport le plus direct avec l'objet pour lequel elle a été fondée. On y trouve la relation des deux voyages de Burckhardt en Nubie; la description de tous les monuments anciens qu'il aperçut, notamment à la rive gauche du Nil; des remarques générales sur la Nubie et sur les diverses tribus qui l'habitent. Burckhardt a le premier décrit les cantons de Berber, de Damer et de Chendi qui plus tard ont été visités par M. Cailliaud; et jusqu'à présent il est le seul voyageur qui ait porté ses pas dans la vallée baignée par l'Albara, dans le Taka, et autres

cantons à l'est jusqu'au golfe Arabique. Ses observations sont nombreuses et très-variées; il ne partage pas l'opinion qui fait considérer la peste en Egypte comme venant du sud; il dit qu'elle est totalement inconnue en Nubie à la hauteur de la seconde cataracte. Il pense aussi que les effets du semoun, ou vent pestilentiel du désert, ont été fort exagérés. Ses vocabulaires des langues du Kensy, du Nuubah, du Dar-Saley et du Borgou et Bornou, sont précieux pour l'ethnographie; en comparant les derniers à ceux que Denham et Clapperton nous ont fait connaître, on reconnaît leur exactitude respective. Un supplément contient des itinéraires de l'intérieur de l'Afrique; les découvertes des deux voyageurs que nous venons de nommer, et celles des frères Lander, aident à comprendre les détails fournis par les voyageurs africains et en confirment plusieurs. En lisant ces morceaux avec attention, il est aisé de voir que beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur l'Afrique au nord de l'équateur, se sont plus occupés à entasser un grand nombre de faits qu'à les examiner soigneusement. Browne (*Voy.* ce nom, ci-dessus, pag. 325) avait parlé d'une rivière Misselad, qui, selon lui, coule à l'ouest du Darfour; jamais Burckhardt n'a entendu prononcer ce nom. Ce volume est terminé par une traduction des *Notices de la Nubie contenues* dans l'ouvrage de Macrizy sur l'Egypte; cette version est accompagnée de notes. II. *Voyages en Syrie et dans la Terre-Sainte*, Londres, 1822, in-4°, avec cartes et plans, et un portrait de l'auteur habillé à l'orientale. La géographie ancienne et moderne reçoivent de grands et importants services de ce livre, qui contient les voyages énoncés dans le titre; la géographie physique n'en tire pas moins de fruit par la description de l'aspect du pays, des chaînes de montagnes de la Syrie, de la Palestine orientale et de l'Arabie Pétrée, et des rivières qui arrosent ces deux contrées dont nous ne connaissions guère que le nom. Burckhardt a le premier révélé l'existence de cette vallée d'El-Ghor et d'El-Araba par laquelle les eaux du Jourdain avaient jadis un écoulement vers le golfe Arabique, avant que l'extrémité méridionale du lac Asphaltite eût été bouchée par l'effet de l'éruption volcanique dont il est parlé dans le chapitre XIX de la Genèse. Ce volume contient aussi le dernier voyage de l'auteur à la presqu'île de Sinaï. Le supplément offre des notices sur les Turcomans Rayanlah, sur la division politique de la Syrie et sur diverses routes de ce pays en Arabie. III. *Voyages en Arabie contenant la description des parties du Hedjaz regardées comme sacrées par les Musulmans*, Londres, 1819, in-4°, avec carte et plans; ibid., 2 vol. in-8°. Grâce à cet ouvrage, dont M. W. Ouseley fut l'éditeur, nous connaissons parfaitement les villes principales du Hedjaz. Burckhardt après avoir parlé en détail des édifices qui, dans les deux villes saintes, sont l'objet de la vénération des Musulmans, présente un tableau fidèle des mœurs et des usages des habitants. « Parmi les choses que Burckhardt raconte et les descriptions « qu'il nous offre, dit M. Silvestre « de Sacy, quelques-unes sont entièrement neuves pour nous; d'autres « sont plus détaillées et plus complètes que celles que nous possédions; toutes ont un intérêt spécial

« pour les personnes qui se livrent à « l'étude de l'histoire, de la langue « et de la littérature des Arabes.» On a vu à l'article Badia (LVII, 35) l'opinion de Burckhardt sur ce voyageur. Il avait lu son livre au Caire en 1816; il avait entendu parler de lui en Syrie où on le lui avait désigné sous le nom qu'il avait pris d'Aly-Bey; on l'avait fortement soupçonné d'être chrétien, mais son extrême libéralité et les lettres de recommandation qu'il présentait aux grands personnages arrêtaient toute espèce de recherches. Il fut dépeint avec tant de fidélité à Burckhardt que celui-ci se rappela aussitôt un portrait en miniature de Badia qu'il avait vu chez Banks. IV. *Notes sur les Bédouins et essai sur l'histoire des Wahhabites*, Londres, 1829, in-4°, avec carte; ibid., 2 vol. in-8°. Ce livre offre la description la plus complète qui ait été donnée de ce peuple singulier, qui, depuis les premiers âges de l'histoire, conserve ses traits primitifs. Ses lois, ses mœurs, son langage, ses traits, ses vêtements, ses croyances, ses superstitions, tout s'y trouve non-seulement décrit avec la plus scrupuleuse exactitude, mais encore expliqué, comparé, déduit des sources historiques avec une sagacité et un esprit de critique admirables. On peut assurer qu'il est impossible d'entreprendre aujourd'hui un tableau géographique de l'Arabie sans mettre à contribution ces deux ouvrages de Burckhardt. Ils ont été traduits par l'auteur de cet article, Paris, 1834, 3 vol. in-8°, avec plans et carte : il les a fait précéder d'une *Notice de différents voyages en Arabie* et d'un supplément contenant l'histoire des Wahhabites jusqu'à la destruction de leur puissance. V. *Proverbes et maximes des Arabes*, Londres, 1830, in-4°. Le texte arabe est imprimé en regard de la traduction. Burckhardt fit ce recueil afin de prouver qu'il comprenait bien l'arabe : « Peut-être, dit-il, « je ne possède pas une connaissance « approfondie de cette langue. » C'est en effet l'avis des savants qui en ont fait l'objet de leurs études. Mais il a tiré le meilleur parti de ce qu'il savait et ses ouvrages en font foi. Sa manière de voyager était extrêmement simple: tantôt il se donnait pour un pauvre marchand, tantôt pour un derviche, tantôt pour un homme qui allait à la recherche de parents dont il ignorait le sort. Dans une occasion il se fit passer pour un agent de Mohammed-Aly, tandis que ce pacha le prenait pour un émissaire des Anglais. Il s'exprime sur son compte avec animosité, et il étend ce sentiment à tous les Turcs; il n'a pas d'expressions trop fortes pour les dénigrer. Depuis son départ d'Alep, il était connu sous le nom de Cheik Ibrahim. Browne qu'il avait vu avant de quitter l'Angleterre, et pour lequel il professe la plus haute estime, lui avait recommandé de ne pas faire beaucoup de questions chez les peuples peu civilisés. Il suivit ce conseil et s'en trouva bien; son déguisement le forçait en effet à ne point se montrer curieux comme le font les Francs ou Européens. Plus d'une fois la couleur de sa peau excita des signes manifestes de dégoût aux nègres. Il était doué de ce courage et de cette ardeur qui font entreprendre des choses difficiles, de cette persévérance et de cette sagacité qui en assurent le succès. Sa patience fut fréquemment mise aux plus rudes épreuves et ne se démentit jamais; il s'efforça toujours, par la régularité de ses mœurs, d'inspirer du respect pour son carac-

tère, même à ceux qui étaient enclins à le mépriser pour sa chétive apparence. Souvent il fut généreux et libéral quand il le put sans exciter la convoitise des hommes grossiers et avides. A ces qualités il joignait le talent de bien observer et celui de raconter avec agrément. Ses relations excitent l'intérêt et la curiosité, et l'on regrette qu'une mort prématurée ait privé le monde des services qu'il aurait pu lui rendre encore.—BURCKHARDT (*Christophe*), missionnaire, était né en Suisse. Animé d'un zèle ardent pour la propagation de l'Evangile, il s'embarqua en Angleterre pour l'Egypte, ayant avec lui six grandes caisses remplies de Bibles et de Nouveaux-Testaments en diverses langues. Arrivé au Caire, il y fut visité par des Juifs, des Turcs, des Syriens, des Coptes, enfin par des idolâtres. Il ne put suffire à l'affluence des demandes, et sa provision se trouva bientôt épuisée. Ses pas se portèrent ensuite à Jérusalem, où il pût recommencer ses travaux, puis dans la Syrie, et enfin à Alep. Les fatigues de ce voyage l'avaient fort affaibli. Une attaque de fièvre l'enleva au mois de janvier 1819, dans les environs d'Alep.

E—s.

BUREAU (LAURENT). *Voy.* GERSON, tom. XVII, note.

BURG (JEAN-TOBIE), astronome né à Vienne le 24 déc. 1766, fut placé, fort jeune, chez les jésuites, dans l'ordre desquels il se proposait d'entrer; mais les ordonnances de Joseph II vinrent l'en empêcher. A l'étude des lettres, des langues et de l'histoire, Bürg joignit celle de la physique et des mathématiques qui bientôt lui fournirent l'occasion d'ouvrir des livres d'astronomie. L'attrait que dès lors il sentit pour cette science décida de sa vocation. Recommandé par ses maîtres, il fut admis à l'Observatoire de Vienne où, pendant trois ans, il seconda l'adjoint Triesnecker dans ses observations. En 1791, il fut envoyé professeur au lycée de Klagenfurth. L'année suivante, la mort de Hell, qui fut sur-le champ remplacé par Triesnecker dans le poste de directeur de l'Observatoire de Vienne, laissa vacante la place d'adjoint, et Bürg l'obtint (1792). Voué dès lors aux travaux astronomiques, il prit une part active à la confection des *Ephémérides* de Vienne. En 1798, l'Institut de France mit au concours la question suivante: *Fixer, d'après cinq cents observations au moins, les époques de la distance moyenne de l'apogée de la lune et celle des nœuds ascendants*. Au lieu de cinq cents observations, Bürg en présenta trois mille deux cent trente-deux. Un seul concurrent, Alexis Bouvard, lui disputait le prix. Delambre, chargé du rapport, rendit justice à l'excellence des deux Mémoires, et regretta que la section n'eût pas deux prix à décerner. Bonaparte fit alors les frais d'un autre prix, et les deux astronomes reçurent chacun la valeur de trois mille francs. Les travaux de Bouvard et de Bürg furent imprimés aux frais de l'Institut. Ce fut un grand service rendu à la science et surtout à la navigation qui, pendant longtemps, n'a rien possédé de plus exact que les tables lunaires de ces deux savants. C'est dans ces derniers temps seulement que Burckardt (*Voy.* ce nom, dans ce vol.) et Damoiseau en sont venus à préciser plus rigoureusement encore ces observations. Bürg continua de suivre le cours de ses études, surtout celle des mouvements de la lune. Il en a considérablement en-

richi la théorie par la publication de divers Mémoires qui se trouvent dans les *Ephémérides de Vienne*, dans l'*Almanach de Berlin*, dans la *Correspondance mensuelle*, et dans quelques autres recueils. L'empereur d'Autriche le nomma conseiller d'état, chevalier de l'ordre de Léopold, etc. En 1819, Bürg devenu sourd, par suite d'un refroidissement, obtint sa retraite sans rien perdre de ses émoluments. Il alla vivre à sa maison de campagne de Wiesena près de Klagenfurth; et c'est là qu'il mourut le 25 nov. 1834. Il a laissé quelques manuscrits dont l'Observatoire de Vienne a cherché à faire l'acquisition. P—OT.

BURGERSDICIUS (FRANÇOIS BURGERSDYCK, ou), professeur de philosophie, naquit en 1590 à Lier près de Delft. Après avoir terminé ses études à l'université de Leyde, il résolut de parcourir la France et l'Allemagne pour se perfectionner par la fréquentation des savants. Attiré à Saumur par la réputation dont jouissait alors l'académie de cette ville, il s'y fit inscrire parmi les élèves en théologie; mais ses talents précoces ne pouvaient échapper à l'œil exercé de ses maîtres; et on lui offrit une chaire de philosophie qu'il remplit, pendant cinq ans, de la manière la plus brillante. De retour à Leyde où il avait été rappellé par les curateurs de l'université, on lui confia les chaires de logique et de morale; mais il échangea bientôt après cette dernière contre celle de physique, et il resta constamment chargé de deux cours. Cet habile professeur mourut en 1629 à l'âge de 39 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages élémentaires dont on trouve les titres dans les *Mémoires* de Paquot *pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, I, 169, édit. in-fol. Son traité de *Logique*, réimprimé plusieurs fois et traduit du latin en néerlandais, a long-temps été suivi dans les écoles de Hollande. Parmi ses autres ouvrages, le seul que les curieux recherchent encore à cause de la beauté de l'édition, est: *Idea philosophiæ moralis*, Leyde, Elzevirs, 1644, pet. in-12. Le portrait de Burgersdicius est un de ceux qui décorent l'*Athenæ Batavorum* de Meursius. Voy., pour plus de détails, son *Oraison funèbre* prononcée par P. Cunæus. W—s.

BURLTON (PIERRE-HENRI), géographe anglais, a contribué à des découvertes importantes pour l'intérieur de l'Asie. Il était lieutenant au corps d'artillerie du Bengale, et occupé, en 1825, à lever le cours supérieur du Brahmapoutra ou Bourrhampoutre qui vient de l'Est, et réunit ses eaux à celles de l'un des bras du Gange au dessus de leur embouchure commune, dans le golfe de Bengale. Ayant remonté le fleuve qui porte dans l'Assam le nom de Lohit ou Borlohit, il parvint jusqu'au point où il cesse d'être navigable sous 27° 50' de latitude et 93° de longitude Est de Paris. Là le fleuve coulait avec rapidité dans un lit rocailleux dont la plus grande profondeur n'était que de trois ou quatre pieds anglais: sa largeur n'excédait pas 450 pieds. Les habitants du pays assurèrent à Burlton que le Lohit sortait du Brahma Kound, petit lac dans lequel affluent plusieurs petites rivières, et que ce lac était éloigné de dix journées à l'Est du lieu où ils se trouvaient en ce moment. Un an après, le capitaine Bedford parvint au Brahma Kound, et constata que les petites rivières qu'il recevait venaient de hautes montagnes situées à l'Est. Plus tard,

Burlton et Wilcox traversèrent la chaîne neigeuse des monts Longtan, et arrivèrent à la source du Sri Serhit, affluent de droite de l'Iraouaddi, et qui est aussi désigné par ce nom. Burlton fut ensuite employé avec son camarade Bedingfield à lever la carte de l'Assam inférieur. Dans l'été de 1829, ils gagnèrent Nanclô dans les monts Cossyah, afin d'y rétablir leur santé. Un soir leur maison ayant été investie par une troupe d'environ cinq cents Cossih et Garraons, Bedingfield sortit sans armes pour savoir la cause de ce rassemblement; il fut égorgé, et ses meurtriers lui coupèrent la tête. Burlton avec quelques cipayes et ses domestiques se défendit jusqu'au lendemain matin. Alors les ennemis ayant mis le feu à la maison en bois, Burlton et ses gens firent retraite jusqu'à une distance de dix milles. Le feu soutenu de la petite troupe tint constamment les assaillants éloignés, mais une forte pluie ayant mouillé ses munitions et mis ses armes hors d'état de servir, chacun se dispersa de son côté. Burlton épuisé de fatigue tomba et fut massacré à l'instant; il n'était âgé que de vingt-cinq ans. Les détails de sa découverte et des renseignements ultérieurs qu'il fournit furent insérés dans le *Calcutta governement gazette*, et par suite dans *l'Asiatic journal* de Londres. Le résultat des découvertes exposées dans le présent article avait été deviné depuis long-temps par d'Anville et Alexandre Dalrymple (*Voy.* ce nom, t. X). Ce dernier dans son *Essai d'une carte de l'empire Birman*, inséré dans la relation du voyage de Symes (*Voy.* ce nom, XLIV), montre la partie supérieure du Brahmapoutra telle que les voyageurs ses compatriotes l'ont trouvée. M. Klaproth a résumé ces faits dans un écrit intitulé : *Mémoire sur les sources du Bramapoutra et de l'Iraouaddi* (*Nouvelles annales des voyages*, t. VII, 2ᵉ série). Ce savant a aussi donné un *Mémoire sur le cours du Yraou-Zangbo Tchou ou grand fleuve du Tibet* (*Magasin asiatique*, t. I). On voit que ce fleuve nommé par abréviation San-bo finit par devenir le grand Iraouaddi du royaume d'Ava : ce sentiment était aussi celui de Dalrymple et de d'Anville, mais non de Rennel (*Voy.* RENNEL, au Supp.).

E—s.

BURNEY (CHARLES), docteur en musique et historien, né à Shrewsbury, en 1726, commença ses études à l'école de cette ville, et les continua à Chester, où il reçut sa première instruction musicale sous Baker, organiste de la cathédrale. Vers l'année 1741, il retourna à Shrewsbury, et reçut des leçons de basse chiffrée de James Burney, son frère. En 1744, il vint à Londres, et fut placé sous la direction du docteur Arne. Obligé, pour vivre, de faire ressource de ses talents, il courait le cachet, et occupait une place dans un orchestre. En 1749, il fut nommé organiste de l'église dans *Fenchurch street*, avec un traitement de trente livres sterling. Il composa à la même époque, pour le théâtre de Drury-Lane, deux opéras, *Alfred*, *Robin Hood*, et *Queen Mab*, pantomime. Ces ouvrages eurent peu de succès; et l'auteur quitta bientôt la capitale pour remplir une place d'organiste à Lynn, dans le comté de Norfolk. Ce fut durant un séjour de neuf ans dans ce pays qu'il conçut le plan d'une *Histoire générale de la musique*. Revenu dans la capitale, il s'y

fixa et composa plusieurs concertos. Son savoir, son caractère et ses mœurs honorables lui ouvrirent alors une carrière brillante; les premières familles de l'Angleterre le donnèrent pour maître à leurs enfants, et quelques années lui suffirent pour se créer une fortune assez considérable. Il reçut en 1761, de l'université d'Oxford, le grade de docteur en musique. En 1766, il fit jouer, au théâtre de Drury-Lane, un divertissement : *The cunning man* (l'homme adroit), traduction du *Devin du village* de J.-J. Rousseau. Quelques années plus tard il parcourut la France et l'Italie, dans le dessein de recueillir des matériaux pour son histoire de la musique. De retour à Londres, en 1771, il publia le journal de son voyage sous ce titre: *Musical Tour, or present state of Music in France and Italy*. Le docteur Johnson regardait cette relation comme un modèle pour les voyageurs, et il en adopta le plan dans son Voyage aux îles Hébrides. L'année suivante Burney parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et la Hollande; et, en 1773, il publia le récit de son voyage (*The present state of Music in Germania*, etc.), 3 vol. in-8° (1). Peu après, il fut élu membre de la société royale de Londres. Le premier volume de l'*Histoire générale de la musique* (*General history of Music*) parut en 1776, in-4°. Il renferme l'histoire de cet art chez les peuples de l'antiquité, jusqu'à la naissance de J.-C. Le second, publié en 1782, continue l'histoire de la musique depuis J.-C. jusqu'au milieu du XVIe siècle; le troisième, imprimé en 1787, embrasse l'histoire de la musique en Angleterre, en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne et dans les Pays-Bas, depuis le XVIe siècle jusque vers la fin du XVIIe. Enfin le quatrième volume, qui parut en 1789, comprend l'histoire de la musique dramatique depuis son origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le plan et le style de cet ouvrage ont été admirés du monde savant, mais on y remarque beaucoup de lacunes dans ce qui précède le XVe siècle. Perne, dont on regrette la perte récente, se proposait de remplir ces lacunes, à l'aide de ses propres recherches et des ouvrages publiés en 1784, par Martin Gerbert, (*Voy.* GERBERT, tom. XVII). Le docteur Forkel a donné en allemand une *Histoire de la musique* que quelques personnes préfèrent à celle du docteur Burney; mais il n'en a paru que 2 volumes in-4°, et le troisième n'a pas été achevé. Quant aux deux volumes in-8°, qui ont été publiés sous le nom de Busby, avec le titre d'*Histoire de la musique*, la *Revue d'Edimbourg* en a fait justice, en démontrant que c'était un plagiat littéral des ouvrages de Burney et de Hawkins. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que l'*Histoire générale de la musique*, est un ouvrage immense, qui n'avait de modèle dans aucune langue, et qu'on doit le considérer comme un des plus beaux monuments élevés à l'art musical. Burney déclare qu'il mit vingt ans à le méditer, et qu'il en consacra plus de trente à l'écrire. Quand il en publia le dernier volume, la moitié de ses souscripteurs n'existait plus. On ne saurait trop le louer pour la profondeur de ses recherches, la netteté de ses résu-

(1) Cet ouvrage a été traduit en français par Charles Brack, sous le titre suivant : *De l'état de la musique en Allemagne et surtout en Bohême*, Gênes, 1809-1810, 3 vol. in-8°.

més, la lucidité de ses idées, et l'élégante facilité de son style. Faisant marcher de front l'histoire de l'art et celle des artistes, il n'oublie rien de ce qui peut captiver le lecteur, l'instruire et l'amuser. De temps en temps il joint à son texte des spécimens précieux de musique ancienne ou moderne, soit fragments, soit morceaux entiers : ainsi, par exemple, il donne quelques airs composés par Salvator Rosa, et quelques-uns des traits de chant les plus difficiles exécutés par Farinelli durant son séjour à Londres. Peut-être le plus grand défaut de son livre consiste-t-il dans l'inégalité de ses diverses parties, dans la prédilection accordée à l'histoire de la musique en Angleterre, et à l'analyse des opéras de Handel, laquelle ne remplit pas moins de deux cents pages du quatrième volume. Néanmoins, et malgré les travaux de Forkel, l'histoire de Burney conserve toujours sa valeur et sa célébrité, parce que c'est un ouvrage fait avec conscience et talent. Traduit en allemand il ne l'a pas encore été en français, mais beaucoup de nos écrivains y puisent sans le citer. Aux qualités du savant et de l'artiste, Burney réunissait toute l'amabilité de l'homme du monde : aussi ne doit-on pas s'étonner qu'il eût beaucoup d'amis : une circonstance lui en fournit la preuve. Dans le cours de l'année 1793, plusieurs journaux ayant annoncé sa mort, les témoignages du regret le plus vif et le plus flatteur éclatèrent de toutes parts. La force de corps et d'esprit, qu'il conserva jusque dans un âge avancé, lui permit de recueillir tous les avantages de sa position. Habitant l'ancienne maison de l'illustre Newton, il était lié avec les hommes les plus distingués par leur mérite, tels que le docteur Johnson, le peintre Reynolds, Goldsmith, Cumberland, Garrick, Edmund Burke, etc. Après les fêtes musicales données à Westminster en 1784 et 1785, pour la commémoration de Handel, le docteur Burney, chargé d'en publier la description (2), y ajouta un mémoire sur la vie de Handel, qu'on regarde comme un modèle dans le genre biographique. On lui doit aussi des mémoires sur la vie et les ouvrages de Métastase (3), Londres, 1796, 3 vol. in-8°. On y trouve beaucoup de lettres de Métastase, et des remarques critiques, pleines d'intérêt, sur diverses compositions du poète, ainsi que sur son goût pour Jomelli et son aversion pour Gluck. Burney avait publié en 1784, des morceaux qui se chantent à la chapelle pontificale pendant la semaine sainte, tels que le *Miserere* d'Allegri, les *Lamentations de Jérémie* par Palestrina. Choron en a donné une nouvelle édition, in-8°, en 1818. Dans les *Transactions philosophiques* de 1779, on trouve encore un écrit du docteur Burney, sur un musicien de sept ans, qui était alors un prodige, et qui est connu aujourd'hui, comme musicien médiocre, sous le nom de docteur Crotch. Nous ne parlerons pas de diverses compositions musicales de Burney, regardées comme sans valeur, même par les Anglais. Ce docteur passa les dernières années de sa vie tranquillement retiré à l'hôpital de Chelsea, dont il avait été nommé organiste en 1790 ; mais il se faisait suppléer dans ces fonctions. Il mourut en 1814. Burney s'était marié

(2) Cette description a pour titre : *Account of the musical performances in Westminster-Abbey and the Pantheon*, etc, Londres, 1785, in-fol.

(3) *Memoirs of the Life and Writings of Metastasio.*

deux fois, et avait eu huit enfans, parmi lesquels il y en eut quatre, deux garçons et deux filles, qui continuèrent la célébrité de son nom (*V.* les articles suivants). Ses deux filles, Francisca et Sara, composèrent des romans qui ont joui d'une vogue méritée. La première et la plus connue, épousa un officier français nommé d'Arblay. C'est à elle que nous devons *Evelina*, *Cecilia*, et plusieurs autres productions intéressantes. Ce qu'il y a de remarquable dans sa carrière littéraire, c'est que ses premiers romans furent composés pour l'amusement de son père, qui voulant se distraire de ses travaux sérieux, s'était mis à lire des romans. Il eut bientôt épuisé tous les chefs-d'œuvre du genre; alors miss Burney, qui n'avait que dix-huit ans, essaya d'y suppléer, et composa des romans qui ont été traduits dans toutes les langues et partout admirés. C'est aussi madame d'Arblay qui a publié en 1832 les *Mémoires du docteur Burney, rédigés sur ses propres manuscrits, sur des papiers de famille et sur des souvenirs personnels*, Londres, 3 v. in-8°; la lecture en est très-attachante. On peut en lire l'analyse dans le *Monthly Review* de janvier 1833. F—LE et M—N—S.

BURNEY (JACQUES), fils du précédent, naquit, en 1749, et annonça de bonne heure d'heureuses dispositions. Le célèbre Samuel Johnson, parle de lui en termes très-affectueux dans une de ses lettres à Mme Piozzi. Burney entra fort jeune dans la marine, et suivit Cook comme *midshipman* dans son second voyage autour du monde, et comme premier lieutenant de la *Découverte* dans le troisième. Ses services le firent parvenir au grade de contre-amiral. Il devint membre de la société royale, consacra ses loisirs à écrire l'histoire d'entreprises maritimes que sa propre expérience le mettait en état de juger, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 17 nov. 1821. On a de lui: I. *A chronological History of the discoveries*, etc. (*Histoire chronologique des découvertes faites dans la mer du sud ou Océan Pacifique*), Londres, 1804 à 1816, 5 vol. in-4°, avec cartes et fig. Cet ouvrage, dédié à Banks, embrasse le récit des voyages effectués par les navigateurs européens dans le grand Océan; depuis l'époque où Balboa le découvrit en 1513, en y arrivant par l'isthme de Panama, jusqu'à l'expédition de Bougainville aux îles Malouines en 1764. Dans sa dédicace, Burney passe en revue plusieurs écrivains qui avant lui se sont occupés d'ouvrages du même genre. Il rend justice à l'esprit méthodique de Hakluyt (*Voy.* ce nom, t. XIX), qui nous a conservé plusieurs relations précieuses: il pense que le président de Brosses (t. VI) a recueilli ses renseignements avec précipitation, et déclare que la géographie du grand Océan a plus d'obligations à Fleurieu (t. XV). Ces sentiments ne peuvent qu'être approuvés par quiconque s'est occupé de l'histoire de la géographie. Burney reconnaît que le célèbre A. Dalrymple (t. X) lui a été très-utile pour son travail, qui a obtenu l'approbation de Rennel. Le livre de Burney est bien fait, et disposé avec beaucoup d'ordre; les découvertes de chaque navigateur y sont exposées avec précision et clarté, et celles qui ont fourni matière à des doutes y sont discutées avec une grande sagacité. L'auteur de cet article peut se féliciter de s'être rencontré avec lui dans l'opinion rela-

tive à la terre sur laquelle Gonneville (t. XVIII) fut jeté, et dans celle qui concerne le degré de latitude auquel Gali (t. XVI) était parvenu sur la côte nord-ouest d'Amérique. A la fin de chaque volume, des suppléments contiennent le redressement des erreurs qui ont échappé à l'auteur, des éclaircissements sur divers points, et des explications des cartes. Celles-ci offrent la marche progressive des découvertes. C'est avec raison que les biographes anglais ont appelé Burney un des plus grands géographes que leur pays ait produits. II. *History of the Buccaneers of America* (*Histoire des boucaniers d'Amérique*), Londres, 1816, in-4°, avec cartes. Ce livre fait la première partie du tome IV de l'ouvrage précédent. Il contient l'histoire des établissements européens aux Antilles depuis les découvertes de Colomb jusqu'en 1723, et les aventures extraordinaires des hommes qui, pendant près d'un siècle, remplirent les parages de ces îles du bruit de leurs hauts faits. On lit cet ouvrage avec intérêt, et l'on y apprend des choses nouvelles, même après avoir consulté ceux qui ont traité le même sujet (*V.* Œxmelin, XXXI). III. *A chronological History*, etc. (*Hist. chronol. des découvertes au Nord-Est, et des premières navigations des Russes à l'Est*), Londres, 1819, in-8°, avec cartes. Burney avait eu d'abord le projet de joindre une notice des découvertes des Russes, comme supplément à son *Histoire des découvertes dans la mer du Sud;* mais, à mesure qu'il avança dans son travail, il reconnut qu'il serait imparfait, s'il ne s'aidait pas des ouvrages publiés en russe sur cette matière. Il se borna donc à passer en revue les navigations dont il est question dans le titre; les dernières dont il parle sont de 1809. Il donne sur la mort de Cook des détails qui diffèrent un peu de ceux qu'on lit ailleurs. Burney penche vers l'opinion suivant laquelle l'Asie et l'Amérique seraient unies l'une à l'autre dans le Nord; mais il est prouvé aujourd'hui que c'est une erreur. IV. *A memoir of the voyage*, etc. (*Mémoire sur le voyage d'Entrecasteaux*), Londres, 1820, in-8°. E—s.

BURNEY (Charles), frère du précédent naquit à Lynn (comté de Norfolk), le 4 décembre 1757. Très-jeune encore il fut conduit à Londres par son père avec le reste de sa famille, puis placé en 1768 à la Chartreuse (Chatterhouse), d'où, pour terminer ses études, il se rendit au collége de Caïus, à Cambridge et au collége du Roi dans Vieux-Aberdeen. C'est dans ce dernier qu'il prit le degré de maître ès-arts en 1781. L'année suivante il fut admis comme professeur à l'académie de Highgate, alla seconder à Chiswick le docteur Rose dont il devint l'associé, et s'y distingua non seulement comme professeur de grammaire et de langues anciennes, mais encore comme critique. Le docteur Rose avait fondé avec Cleveland le *Monthly Review*. Plusieurs articles que Burney y inséra commencèrent sa réputation d'helléniste, qui finit par n'avoir de rivales que celle de Parr et de Porson. En 1792 l'université d'Aberdeen lui conféra le grade de docteur en droit. Gendre du docteur Rose depuis 1783, Burney avait alors ouvert à Hammersmith une institution dans laquelle il jeta les bases d'une très-belle fortune; il l'eût achevée sans doute dans celle que peu d'années après il fonda à Greenwich, près de Londres, si quelques traits qui dé-

cèlent de l'indélicatesse, pour ne rien dire de plus, ne l'eussent mis dans la nécessité de se retirer en la cédant à son fils, vers 1813. Burney mourut en 1817. Sa bibliothèque pouvait passer pour magnifique, même en Angleterre où le goût de cette noble magnificence est plus répandu qu'ailleurs. Sous quelques rapports, elle surpassait le Musée britannique. Ainsi l'on voit, dans un rapport du comité de la chambre des communes, que le nombre des éditions d'Eschyle, d'Anacréon, d'Homère, de Sophocle ne passait point 13, 17, 45, 11 au Musée Britannique, et qu'il s'élevait chez Burney aux chiffres 17, 26, 45, 102. Parmi ses manuscrits on distinguait le superbe Homère de Townley qui fut évalué 25,000f. par les commissaires. Le chiffre des livres imprimés n'allait pas à moins de 14,000, dont plusieurs chargés des notes marginales de H. Estienne, de Bentley, de Marckland et de Burney lui-même. Une pétition des gardiens du Musée britannique sollicita de la chambre des communes l'achat de cette belle collection: la chambre nomma une commission, et, sur son rapport, vota l'achat au prix de 337,500 fr. Quelques membres se récrièrent sur l'énormité de la somme, mais Sir J. Mackintosh s'écria impétueusement: « La restitution d'un seul passage dans un discours de Démosthène vaut toute la somme aux yeux d'un peuple libre... » Ce ne serait pas du moins aux yeux d'un peuple calculateur; et il nous semble que si la bibliothèque de Burney valait en effet 337000 fr. il y aurait eu de meilleures raisons à faire valoir. On lui doit, entre autres ouvrages, les suivants: I. *Appendice au Dictionnaire de Scapula, et autres*, Londres, 1789. Les additions contenues dans cet appendice, écrit en latin, sont tirées d'un manuscrit dont Askew avait été possesseur. II. *Lexique grec de Philémon*, sous le titre de *Lexicon technologicum*, Londres, 1812, in-4° et in-8°. Cette édition princeps du lexicographe du Bas-Empire fut faite sur un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris; elle ne contient que le texte grec, et à tous égards elle est de beaucoup inférieure à celle qu'a donnée de Philémon M. Fréd. Osann, Berlin, 1821, avec fragments inédits, notes et dissertations sur les différents grammairiens qui ont porté le nom de Philémon. III. *Tentamen de metris ab Æschylo in choricis cantibus adhibitis*, Cambridge, 1809, in-8°. Ouvrage estimé, tiré à petit nombre d'exemplaires. Burney fait preuve d'érudition et de sagacité dans l'explication de ce sujet difficile; mais il s'en faut de beaucoup que ses théories et ses conjectures soient à l'abri de toute critique. IV. *Appendice sur les vers grecs de Milton* (en anglais) à la suite de l'édition des *Milton's minor poems* de T. Warton, 1791, in-8°). P—ot.

BURNEY (Guillaume), né vers 1762, avec de grandes dispositions pour l'instruction de la jeunesse, lutta pendant une partie de sa vie contre des circonstances difficiles dont enfin il eut le bonheur de triompher. Son principal titre à la reconnaissance publique est la fondation à Cosport de l'*Académie royale* qui, depuis plus de quarante ans, a fourni à la Grande-Bretagne tant de militaires et de marins distingués. Il se plut à y remplir, presque jusqu'au terme de sa carrière, les fonctions d'instituteur; et c'est en 1828 seulement qu'il consentit à se laisser remplacer par son

fils. On lui doit plusieurs ouvrages auxquels leur spécialité a valu du succès. Ce sont : I. *Les héros maritimes de la Grande-Bretagne*, ou *Vies des amiraux et commandans distingués*, 1806, in-12. Cet ouvrage fut entrepris à l'occasion de la mort récente de Nelson. II. *Le Neptune britannique*, ou *Histoire des perfectionnements de la marine royale*, 1806, in-8°. III. *Dictionnaire de marine*, très-étendu. VI. *Observations météorologiques*. P—or.

BURSIUS (Adam), littérateur polonais, était né dans le XVIe siècle, à Brzecie, ville de Cujavie, où le prince Radzivill fit imprimer, en 1563, une édition de la Bible polonaise, devenue excessivement rare par le soin avec lequel les catholiques en supprimèrent les exemplaires (1). Il fit ses premières études à Lemberg, et vint les achever à Cracovie où il fut reçu docteur en philosophie. Les talents qu'il développa dans son examen lui méritèrent l'estime de ses juges; et il fut retenu pour la première chaire de professeur qui viendrait à vaquer. De l'université de Cracovie il passa à celle de Zamoski; et sa réputation y attira un grand nombre d'élèves. S'étant marié, les soins qu'il devait à sa famille ne le détournèrent point de ses occupations habituelles. Tout le temps qu'il ne consacrait pas à ses élèves, il le passait dans son cabinet, relisant sans cesse les écrits des anciens philosophes, d'après lesquels il s'était fait une règle de conduite dont il ne s'écarta jamais. Il avait l'esprit vif, une dialectique pressante, et parlait avec beaucoup d'éloquence. Son principal ouvrage est intitulé : *Dialectica Ciceronis, quæ disperse in scriptis reliquit maxime, ex stoicorum sententia, cum commentariis quibus ea partim supplentur, partim illustrantur*, Samoscii, Martinus Lenscius, 1604, in-4°. Il est très-rare. Debure en a donné la description dans la *Bibliograph. instruct.*, n° 2442, où il nous apprend que la cause de sa rareté vient de ce qu'une grande partie des exemplaires a été submergée avec le vaisseau qui la portait. Juste Lipse en faisait beaucoup d'estime. Fabricius souhaitait qu'on en donnât une nouvelle édition. On connaît encore de Bursius : *Vita et obitus Joh. Zamoscii* dans le recueil des poésies latines de Sim. Simonicky, Leyde, 1619, in-8°. On conserve dans la bibliothèque de Zalusky (Voy. le *Catal.*, p. 369) des *Harangues grecques* de Bursius. Sa vie a été publiée par Sim. Stravolscky dans les *Scriptor. polonicor. hexatontes*, Breslaw, 1734, in-4°, p. 88. W—s.

(1) Voy., sur cette version de la Bible, la *Biblioth. curieuse* de D. Clément, IV, 190; et la *Biblioth. Spenceriana*, I, 85 et suiv.

BURTIN (François-Xavier de), né en 1743, à Maestricht où son père était conseiller-commissaire du prince-évêque de Liége, se livra à l'étude de la médecine et des sciences naturelles dans laquelle il obtint des succès qui lui valurent successivement les titres de *proto-médecin* ou de premier-médecin impérial aux Pays-Bas, de conseiller-référendaire et de membre pensionnaire de l'académie de Bruxelles. Plus tard il fut admis à l'Institut de Hollande, que le roi Louis Bonaparte avait calqué sur l'Institut de France. Burtin joignait à des connaissances profondes un amour-propre si incroyable que personne ne se respectait plus que lui, per-

sonne ne se rendait un culte plus fervent. Tranchant à-la-fois du grand seigneur et de l'homme de génie, il se pavanait avec un orgueil dont on n'aurait pas osé rire en sa présence. Son titre de *proto-médecin* équivalait à ce qu'on appelait alors en France une *savonnette à vilain ;* en conséquence, il se croyait le premier gentilhomme du pays,

Et comme du fumier regardait tout le monde.

Aux obsèques de sa femme, il prit des *pleureuses* que les huissiers de la *chambre héraldique*, en vertu des réglements somptuaires, vinrent irrévérencieusement lui enlever au sortir de l'église; mais cette leçon ne le corrigea point. Sur la fin de sa vie, on ne pouvait l'aborder que l'éloge à la bouche; encore fallait-il que les éloges fussent de la plus forte dose. Burtin avait formé un cabinet de tableaux pour lequel le duc de Wellington offrit vainement une somme considérable, et que les étrangers venaient voir comme une des curiosités de Bruxelles. Son morceau de prédilection était, disait-il, un chef-d'œuvre de Michel-Ange. Un voile le recouvrait et l'on n'était admis à l'admirer qu'après avoir passé par certaines épreuves. Le peintre David, ayant osé douter de l'authenticité de ce tableau, se vit congédié, pour ne pas dire chassé, sans ménagement. Et pourtant, chose singulière, lorsqu'après la mort de Burtin, son cabinet fut vendu, le chef-d'œuvre prétendu de Michel-Ange, ainsi que la plupart des tableaux que le propriétaire avait décrits dans ses ouvrages comme des merveilles, furent adjugés à vil prix. Pour qu'il ne manquât rien à ses bizarreries, Burtin septuagénaire affectait le plus grand cynisme, et professait en matière de religion le scepticisme le plus absolu. Outre quelques brochures polémiques publiées en hollandais, on a de lui : *De Febribus*, Louvain, 1767, in-4°. II. *De Revolutione Belgica carmen hexametron*, et *De Revolutione Gallica, carmen distichon*. La révolution brabançonne semble avoir été la grande époque du *barbarisme*, témoin le mot *Revolutio*, la devise adoptée par le gouvernement insurrectionnel, *in uniona virtus*, les innombrables brochures publiées alors et dont aucune ne soutient la lecture, enfin les pitoyables vers insérés dans le journal du jésuite Feller. Burtin, qui était resté fidèle à la maison d'Autriche, vota, en avril 1793, au sein de l'académie, l'impression d'une brochure contre-révolutionnaire de M. J.-B. Lesbroussart, laquelle n'a pas été mentionnée dans sa notice sur la vie de Burtin, écrite par lui-même, et qui est intitulée : *Réflexions sur le caractère qu'ont développé les Belges, et particulièrement les Brabançons, pendant l'occupation des Pays Bas par les Français*. Bruxelles, 1793, in-8°, de 28 pages. III. *Oryctographie de Bruxelles, ou Description des fossiles, tant naturels qu'accidentels, découverts jusqu'à ce jour dans les environs de cette ville*, Bruxelles, 1784, in-fol., orné de 32 planch. coloriées : « *Vrai modèle de perfection en* « *ce genre*, » dit lui-même M. Burtin dans la notice sur sa vie qu'il nous avait remise quelque temps avant sa mort. IV. *Mémoire sur les révolutions et l'âge du globe terrestre*, couronné par la société de Teyler à Harlem, en 1790, et imprimé avec la traduction hollandaise et des planches, in-4°. « C'est dans ce *fameux ouvrage*, dit en-

core Burtin, que l'auteur prouve par des arguments évidents, que l'antiquité la plus incommensurable de la terre ne répugne en rien à la Genèse.» V. *Des Végétaux indigènes qui peuvent remplacer les exotiques*, mémoire couronné par l'académie de Bruxelles, en 1783, Brux. 1784, in-4°, de 187 pages. VI. *Des bois fossiles découverts dans les différentes parties des Pays-Bas*, Harlem, 1781, in-8°. VII. *Réflexions sur les progrès de la fabrique du fer et de l'acier dans la Grande-Bretagne, et sur la fidélité qu'on doit avoir dans les manufactures*, Londres, 1783, in-8°, publié sans nom d'auteur. VIII. *Des causes de la rareté des bons peintres hollandais dans le genre historique;* traduit et imprimé en hollandais, 1809, in-4°, par la société de Teyler à Harlem, et dont l'auteur préparait une nouvelle édition en 1818. IX. *Traité théorique et pratique des connaissances nécessaires à tout amateur de tableaux*, Bruxelles, 1808, deux volumes in-8°, avec un portrait. L'auteur préparait également une nouvelle édition de cet ouvrage qu'il appelle *classique*, et qui, en effet, a été fort estimé. X. *Voyage minéralogique de Bruxelles, par Wavre, à Court-St-Etienne*, Harlem, 1781, in-8°. XI. *De l'inutilité des jachères, et de l'agriculture du pays de Waes*, Bruxelles, 1809, in-12, ouvrage si excessivement recherché que, selon l'auteur, il est introuvable. XII, XIII et XIV. Trois opuscules *sur les peintres modernes des Pays-Bas*, Bruxelles, 1811, in-12. XV. *De la meilleure méthode d'extirper les polypes utérins*, publié à Bruxelles en 1812, in-8°, fig., *en faveur* d'un chirurgien nommé Herbiniaux. XVI. Enfin plusieurs *Mémoires juridiques*, imprimés chacun à part in-4°; ainsi que *quelques pièces de vers français* et plusieurs *dissertations* insérées dans les mémoires des sociétés savantes dont l'auteur était membre. Suivant la notice citée et qui nous a servi de guide, Burtin a laissé en manuscrit: 1° *Voyages et recherches économiques et minéralogiques, faits dans les Pays-Bas, par ordre de Joseph II.* 2° *Voyages et observations faits dans différents pays de l'Europe.* 3° *Des grottes souterraines avec la description pittoresque du trou de Han.* 4° *Examen de la question si, par les progrès de l'esprit humain, on peut démontrer le peu d'ancienneté de l'espèce humaine.* 5° *Des veines de houille et de leur exploitation.* 6° *Des mines de fer et de la ferronnerie des Pays-Bas.* 7° *Des mines de plomb de Védrin et de St-Remi.* 8° *Des carrières des Pays-Bas.* 9° *Du commerce et des fabriques des Pays-Bas.* 10° *Des eaux de Marimont.* 11° *De la nécessité d'interdire la sortie du lin des Pays-Bas*, question nouvellement agitée en Belgique et sur laquelle la commission supérieure d'industrie et de commerce a publié un rapport très-bien fait dont M. Depouhon a été le rédacteur, Bruxelles, 1833, in-8° de 78 pages. 12° *Des observations médicales et scientifiques*, etc. Burtin, toujours dans la même notice, avertit, ce qui est vrai en partie, *que le caractère de ses ouvrages est vraiment original; et que tout y est sorti de sa tête et de son cœur, et n'est fondé que sur ce qu'il a vu ou senti lui-même, ou approfondi par ses méditations.* Il mourut le 6 août 1818. Il appartenait aussi aux

sociétés de médecine de Paris et de Nancy, et aux sociétés savantes de Harlem, d'Utrecht et de Zélande (*V.* la *Galerie des contemporains*, *la Revue bibl. du roy. des Pays-Bas*, t II, pp. 267-269 et la *France litt.* de M. Quérard, t. I, pp. 572-573). Au commencement des troubles, en 1787, parmi les pamphlets dont le public fut inondé, on vit paraître ceux-ci que les amateurs d'anecdotes et les bibliophiles tels que M. Deschiens de Versailles, pour qui rien n'est à dédaigner, ont seuls ramassés: I. *Epitaphe de Burtin, proto-messire, proto-médecin huit fois proto-académicien et proto-rien des Pays-Bas Autrichiens, à Bruxelles.* II. *Lettre de M. le curé de ** à F.-X. Bur-n.* III. *Réponse* (supposée) *de Messire F.-X. B—n à la lettre pastorale du curé de ***, à Burtinopolis*, 1787, in-8°. R—F—G.

BURTIUS (Nicolas Bursi, plus connu sous le nom latin de), poète et musicien distingué, naquit, vers le milieu du XVe siècle, à Parme, d'une famille patricienne, et depuis long-temps en possession des premiers emplois. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut, en 1472, le sous-diaconat, et se rendit à Bologne pour s'y perfectionner dans l'étude du droit canon. Son goût pour la littérature, et surtout ses talents comme musicien lui méritèrent la bienveillance de Jean Bentivoglio, chef de la république (*Voy.* Bentivoglio, tom. IV). Il eut une dispute très-vive avec un musicien espagnol qui s'était déclaré contre le système de Gui d'Arezzo (*V.* Guido, tom. XIX), et le réfuta dans un ouvrage devenu très-rare. Mazzuchelli (*Scrittor. Ital.*, II, 2449), copié par les biographes italiens, prétend que l'Espagnol dont il est question n'est autre que le célèbre Barthélemi Ramos de Pareja; mais c'est une erreur, puisque Ramos n'était pas contemporain de Burtius (*Voy.* Ramos, tom. XXXVII). Lorsque les Bentivoglio furent expulsés par le pape Jules II, en 1506, Burtius revint à Parme, et fut nommé recteur de l'église St-Pierre-ès-Liens, dans le territoire de Terrajuola. Il remplissait, en 1518, la charge de maître de chapelle de la cathédrale de Parme, mais on ignore l'époque de sa mort. On a de Burtius: I *Musices opusculum; cum defensione Guidonis Aretini adversus quemdam Hispanum, veritatis prevaricatorem*, Bologne, 1487, in-4°. On trouve la description de ce rare volume dans la *Bibliographie* de Debure; dans les *Scrittor. Parmigiani* du P. Affo; dans le *Catal. biblioth. Magliabech.* de Fossi, etc. II. *Fax Maroniana, id est observationes eruditæ in Virgilium*, ibid., 1490, in-4°; ouvrage non moins rare que le précédent. III. *Bononia illustrata*, ibid., 1494, in-4°, inséré par Menschen dans les *Vitæ summor. dignitate et eruditione virorum*, t. II; mais l'édition originale contient quelques vers latins qu'on n'a pas jugé à propos de reproduire dans la réimpression. IV. *Musarum, nympharumque, ac summorum deorum epitomata*, ibid., 1494, in-4°. Petit traité de mythologie qui ne peut guère avoir d'autre mérite que celui de la rareté. Mazzuchelli en cite une seconde édition de 1498, qui paraît bien suspecte. V. *Elogium Bononiæ quo hujus urbis amœnitas, situs necnon doctorum singularium, atque illustrium virorum monumenta reservantur*, ibid., 1498, in-4°; réimprimé dans le tome III

du recueil de Meuschen cité plus haut. Le tome III des *Carmina illustrium poetar. italorum* contient quelques pièces de Burtius. On peut consulter la notice sur ce poète dans les *Scrittori Parmigiani* du P. Affo, III, 151-56. W—s.

BUSCHING (JEAN-GUSTAVE), historien et antiquaire, fils du géographe de ce nom (*Voy.* BUSCHING, tom. VI), naquit à Berlin le 19 sept. 1783. Il reçut une première éducation très-soignée et fréquenta ensuite quelques universités du nord de l'Allemagne, où il se livra avec une grande assiduité aux études historiques pour lesquelles il se sentait une vocation spéciale. De retour à Berlin en 1806, il fut nommé référendaire du collége gouvernemental, emploi dont les travaux secs et monotones répugnaient à son esprit ardent et naturellement porté aux investigations ardues. Devenu, en 1809, archiviste de la province de Silésie à Breslau, il se trouva transporté dans une sphère d'activité analogue à ses goûts : aussi est-ce depuis cette époque qu'ont paru ses plus importants ouvrages. Dans une tournée qu'il fit en Silésie, pendant les années 1810, 1811 et 1812, il découvrit plusieurs manuscrits historiques très-précieux et quelques monuments de l'antiquité païenne de cette province. Il accepta, en 1822, une chaire de philosophie à l'université de Breslau; mais les nouvelles occupations auxquelles il dut alors se livrer, ne lui firent point négliger ses recherches historiques, qu'il continua même pendant la longue et douloureuse maladie qui mit un terme à ses jours, le 4 mai 1829. Cet érudit laborieux, dont les travaux ont contribué à remplir tant de lacunes dans l'histoire de l'Allemagne du moyen âge, avait le défaut, assez commun parmi les savants de son pays, de ne pas se borner exclusivement à sa spécialité; ainsi il employa beaucoup de temps à faire des romans historiques, genre d'écrits qui, loin de favoriser les progrès de la science, les entravent plutôt, parce qu'ils répandent des idées plus ou moins inexactes sur l'époque qu'ils ont pour objet de retracer. Le nombre des ouvrages que Busching a composés, soit à lui seul, soit avec des collaborateurs tels que MM. Docen, F.-H. Von-der-Hagen, Streit, Kannegiesser, etc., est très-grand ; on en trouve une liste complète dans l'*Allemagne savante*, de Meusel, tom. 13ᵉ, 17ᵉ et 22ᵉ. Voici les titres de ceux qui ont été accueillis avec le plus de faveur : I. *Les antiquités de la ville de Gœrlitz*, Gœrlitz, 1805, in-8°, avec 5 planches lithographiées ; 2ᵉ édition, Breslau, 1824. II. *Recueil de chansons populaires de l'Allemagne, suivi d'un supplément contenant quelques chansons populaires de la Flandre et de la France* (publié par Busching en société avec M. Von-der-Hagen), Berlin, 1807, in-16. III. *Le livre de l'amour* (en société avec le même), ibidem, 1809, in-8°. IV. *Vie de Gœtz Von Berlichingen* (en société avec le même), ibid., 1810, in-8°; 2ᵉ édition, ibid., 1811; 3ᵉ édition, Breslau, 1813. V. *Panthéon*, journal de sciences et d'arts (en société avec M. Kannegiesser), Berlin, 1810, 3 vol. in-8°. IV. *Fragments écrits pendant une tournée dans la Silésie, faite en ma qualité d'archiviste, en 1810, 1811 et 1812*, Breslau, 1813, in-8° avec gravures. VII. *Contes, poésies, farces de carnaval et facéties du moyen*

âge, Breslau, 1814 et 1815, 2 vol. in-8°. VIII. *Sceaux des anciens ducs, villes, abbés, etc. de la Silésie*, moulés et en empreintes, 1re livraison, Breslau, 1815. IX. *Journal hebdomadaire pour les amis de l'histoire, des arts et des sciences de l'antiquité*, Breslau, 1816–1819, 4 vol. in-8°, avec 17 gravures en taille-douce, 11 planches lithographiées et une carte géographique. Les deux derniers volumes ont été aussi publiés séparément sous le titre de *Mœurs, arts et sciences des Allemands du moyen âge; collection de mémoires*. X. *Sur la forme octogone des anciennes églises, et particulièrement de celles qui existent encore à Breslau*, Breslau, 1817, in-8°, avec 2 planches. XI. *L'image du dieu Tyr, découverte dans la Haute-Silésie, comparée à deux autres images du même dieu trouvées sur les bords du Rhin et dans le grand-duché de Mecklembourg*, ibid., 1819, in-8°, avec une planche. XII. *Visites* (Reise durch, etc.) *dans quelques cathédrales et églises du nord de l'Allemagne, faites pendant l'automne de* 1817, Dresde, 1819, in-8°, avec 4 planches. XIII. *Antiquités païennes de la Silésie*, Leipzig, 1820-1823, 4 cahiers in-folio, avec 12 lithographies. XIV. *Mémoires sur l'archéologie générale de la Silésie, extraits des papiers et des procès-verbaux de plusieurs sociétés d'antiquaires*, Breslau, 1820-1822, 6 cahiers in 8°, avec une lithographie. XV. *Vie, plaisirs et galanteries des Allemands du seizième siècle, ou les aventures du chevalier silésien Jean de Schweinchen*, Leipzig, 1820-1823, 3 vol. in-8°, XVI. *De signis et signetis notariorum veterum in silesiacis tabulis, præmissa brevi comparatione tabularum silesiacarum cum germanicis*, avec 7 planches lithographiées représentant cent *parafes*, Breslau, 1820, in-4°. XVII. *Plan d'une histoire de la poésie allemande* (en société avec M. F.-H. Von-der-Hagen), Weimar, 1821, in-8°. XVIII. *Le château des chevaliers allemands à Mariembourg*, Berlin, 1823, in-4°, avec 7 planches in-folio. XIX. *Essai d'introduction à l'histoire de l'ancienne architecture allemande*, Breslau, 1821; 2e édition, Leipzig, 1823. XX. *Annales de la ville de Breslau*, Breslau, 1813-1824, 5 vol. in-4°, avec gravures. Les trois premiers volumes de cet ouvrage contiennent l'*Histoire de la ville de Breslau*, par Nicolas Pol, et ont paru aussi séparément sous ce dernier titre. Les volumes 4 et 5 sont le fruit des travaux réunis de Busching et de M. J.-G. Kunisch. XXI. *Plan d'une archéologie allemande pour servir de base à un cours de cette science*, Weimar, 1824, avec une carte géographique. XXII. *De antiquis silesiacis sigillis et eorum descript. authent. in tabulis silesiacis reperta literis mandavit disquisitionem. Adnexæ sunt descript. et delineat. IV monogramm. unius tab. siles.*, Breslau, 1824, avec 4 planches lithographiées, représentant 28 anciens sceaux silésiens. XXIII. *Le mont sacré et ses environs, à Oswitz*, ibid., 1824, in-8°. XXIV. *Temps et mœurs de la chevalerie*, leçons formant un cours, Leipzig, 1824, in-8°. XXV. *Traditions et histoires de la vallée de la Silésie et du château de Kinsberg*, Breslau, 1824, in-4°, avec deux lithographies. XXVI. *Monuments cu-*

rieux de l'art antique allemand dans l'Altmark, ibidem, 1825, in-folio, avec 2 planches. XXVII. *Tombeau du duc Henri IV de Breslau*, *mémoire pour servir à l'histoire de l'art en Allemagne dans le treizième siècle*, *suivi d'une biographie de Henri IV d'après des pièces authentiques*, Breslau, 1826, in-folio, avec 5 pl. XXVIII. *Description du château de Kinsberg dans la vallée de la Silésie*, Breslau, 1827, in-12, avec deux vues et trois plans. Ceux de ces ouvrages dont nous avons indiqué les titres en français, sont en langue allemande. M—A.

BUSLEYDEN ou **BUSLIDIUS** (Jérôme), l'un des plus zélés protecteurs des lettres dans les Pays-Bas, était fils d'Ægidius, conseiller d'état et trésorier des ducs de Bourgogne Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire. Il naquit, vers 1470, à Bouleide, en allemand *Bauschleiden*, dans le Luxembourg. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un grand nombre de bénéfices, puisqu'il était en même temps chanoine de Liége, de Cambrai, de Malines, de Sainte-Gudule de Bruxelles, et prévôt de Saint-Pierre d'Aire, etc. Nommé par l'empereur Maximilien, en 1503, conseiller d'état et maître des requêtes au conseil souverain de Malines, il fut employé par ce prince dans différentes négociations avec le pape Jules II, Henri VIII et François Ier. Il profita de son voyage en Italie pour recueillir des livres et des manuscrits dont il enrichit sa bibliothèque, l'une des plus précieuses des Pays-Bas à cette époque. Il recherchait la société des savants; et il vécut familièrement avec Erasme, qui dans plusieurs de ses lettres se loue de ses bons offices. Lorsque le célèbre Th. Morus vint en Flandre par ordre de Henri VIII, pour assister aux conférences de Cambrai (*Voy.* More, tom. XXX), Busleyden l'accueillit de la manière la plus flatteuse pour un pareil hôte. Il mit à sa disposition ses livres et ses antiquités, et lui donna toutes les marques d'une amitié sincère (1). Busleyden se rendait en Espagne pour des affaires d'état, lorsqu'il fut atteint d'une pleurésie dont il mourut à Bordeaux le 27 août 1517. Ses restes furent rapportés à Malines. Erasme, qui se reprochait de ne lui avoir pas fait sa visite au moment de son départ, composa pour son portrait deux inscriptions, l'une grecque et l'autre latine, que l'on trouve dans le recueil de ses lettres, édit. de Leclerc, 378. Foppens n'a donné que l'inscription latine, *Bibl. Belgica*, 481. Par son testament Busleyden légua des sommes considérables pour établir à Louvain un collége qui prit le nom de son fondateur, mais que l'on connaît aussi sous le nom de *Collegium trilingue*, parce qu'on y enseignait les trois langues savantes, le latin, le grec et l'hébreu. Qui le croirait? il fallut que le pape Adrien VI intervînt pour lever les obstacles que rencontrait l'exécution des dernières volontés de Busleyden. Ce collége ne fut ouvert qu'en 1523. Les premiers professeurs furent Adr. Baerle pour le latin, Rutger Rescius pour le grec, et Math. Adrianus, Espagnol d'origine juive, pour l'hébreu (2). On ne connaît de Busleyden

(1) Morus rend compte de la réception que lui avait faite Busleyden, dans une *lettre* à Erasme, datée de Londres, 1516.

(2) *Voy.* l'histoire de ce collége, justement fameux par le mérite de ses professeurs, au nombre desquels on compte Juste Lipse, Ericius Puteanus, dans les *Fasti academiae lovaniensis*, 275.

qu'une *lettre* à Th. Morus, imprimée dans la belle et rare édition de l'*Utopie*, publiée à Bâle par Froben, 1518, in-4°. Cependant il avait composé des pièces de vers, des harangues et des lettres. Olivier de Vrede ayant découvert à Bruges les ouvrages de Busleyden s'empressa de les adresser à Valère André ; mais on ignore ce qu'ils sont devenus. — BUSLEYDEN (*François*), frère du précédent, fut archevêque de Besançon, et précepteur de Philippe-le-Beau, père de l'empereur Charles-Quint. Il fit son entrée à Besançon le 21 nov. 1499 ; et les mémoires du temps parlent de cette cérémonie comme d'une des plus magnifiques qu'on eût vues jusqu'alors dans le comté de Bourgogne. Ayant accompagné en Espagne son auguste élève, qui ne pouvait se passer de ses conseils, il mourut à Tolède le 23 août 1502. Sur la demande de Maximilien, le pape Alexandre VI avait compris Busleyden parmi les cardinaux qui devaient être préconisés à la première promotion. De là plusieurs historiens lui donnent le titre de cardinal, quoiqu'il ne l'ait jamais eu. W—s.

BUSSIGNAC (PIERRE de), clerc et gentilhomme d'Antefort, vécut dans le château de Bertrand de Born, et se distingua comme troubadour par ses sirventes : M. Raynouard en a publié deux. Dans l'un il y a une allusion aux aventures de *Renard et d'Isengrin*, comme il y en a aussi dans les vers de Richard de Tarascon, de Gui de Cavaillon, de Folquet de Romans, d'Arnaud d'Entrevaux et de Richard-Cœur-de-Lion ; ce qui semblerait prouver l'existence d'un roman provençal du *Renard*, antérieur à celui de Perrot de Saint-Cloud, publié par Méon et dont Legrand d'Aussy avait déjà donné un extrait ; à moins que l'on ne soutienne que ces allusions se rapportaient, chose peu vraisemblable, à des récits, ou traditions populaires, qui n'étaient pas encore fixés dans une forme poétique complète et arrêtée ; ou qu'elles avaient trait à de plus anciennes compositions des trouvères ; ou enfin, ce qui est moins probable, à des textes en langue latine ou étrangère. Pierre de Bussignac avait cessé d'exister avant le XIIIe siècle, par conséquent avant l'époque où Perrot de Saint-Cloud écrivit. Le bel ouvrage de M. Raynouard, consacré à la poésie et à la grammaire occitaniennes, fournit des remarques analogues sur différentes épopées telles que celles d'*Alexandre*, d'*Artus*, de *Floris et Blanchefleur* (*Voy.* ASSENEDE, LVI, 502), de *Partenopex de Blois*, de *Raoul de Cambrai*, de *Tristan et Yseult*, etc. Mais ne perdons pas de vue non plus une remarque importante faite par M. P. Paris, c'est que des chansonniers français, jusqu'à présent trop oubliés, parce que les trouvères n'ont pas encore eu leur Raynouard, citent à satiété, dès le XIIIe siècle, les héros de nos *Chansons de geste*. R—F—G.

BUSSON-DESCARS (PIERRE), ingénieur des ponts-et-chaussées, né, le 24 oct. 1764, à Baujé dans l'Anjou, fit ses études classiques au collége de La Flèche. Il est auteur d'un *Essai sur le nivellement*, qui fut publié à Paris en 1805, 1 vol. in-8°. Le besoin d'un pareil ouvrage se faisait sentir depuis long-temps. Busson, avant de le publier, fit courir le bruit à Paris, où il était alors, qu'un ex-bénédictin s'occupait d'un traité sur ce sujet ; de sorte que

quand son ouvrage parut on l'attribua à l'ex-bénédictin imaginaire; et l'auteur eut l'avantage d'entendre dire franchement à lui-même ce qu'on pensait de son livre. Ce ne fut que lorsqu'il vit cet essai favorablement accueilli du public qu'il le reconnut comme sien. Ce trait était parfaitement dans son caractère, que nous avons été long-temps à même de connaître. Avec le goût des petits mystères il avait une malheureuse disposition à concevoir les soupçons les plus injurieux; et son amitié n'était pas facile à conserver. Busson-Descars fit imprimer depuis un petit *Traité* qui contient la théorie et la pratique du nivellement, réduites à leur plus simple expression, et la description d'un niveau d'eau, de son invention, plus commode et plus exact que celui qui a été en usage jusqu'à présent. Cet ouvrage in-4°, sur papier vélin, sorti des presses de Bodoni en 1813, quelque temps avant la mort de ce célèbre imprimeur, est un de ses derniers chefs-d'œuvre. Busson-Descars plaisait dans la société par un esprit original, par des mots piquants, et par une heureuse manière de narrer qu'il ne conservait pas lorsqu'il tenait la plume. Nous avons eu dans les mains un recueil de ces anecdotes qu'il savait si bien faire valoir; mais si on l'imprimait, on ne pourrait se dispenser d'en retoucher la rédaction. Ce manuscrit, épais volume in-4°, contient des faits curieux, ignorés ou très-peu connus, sur des savants et des gens du monde avec lesquels l'auteur avait eu des relations. Cet ingénieur, qui fut employé dans les dernières années de sa vie à Tulle (Corrèze), est mort vers la fin de 1825. L.

BUTET (Pierre-Roland-François), connu sous le nom de Butet de la Sarthe, grammairien, naquit, en 1769, à Tuffé dans le Maine. Après avoir fait de bonnes études dans sa province, il vint à Paris où il étudia la médecine et les mathématiques. Désigné par son département élève à l'École normale, il y suivit les cours de Garat, de Sicard; et en 1794 il se chargea d'une éducation particulière, afin, dit-il, de jouir des moyens de continuer ses recherches lexicologiques. Quelques années après il ouvrit une école qu'il nomma *polymatique*, parce qu'il se proposait d'y faire marcher de front l'étude des lettres et celle des sciences; et dans le même temps il donna des cours de physique au lycée républicain. Il nous apprend lui-même que ce fut la nomenclature de chimie de Lavoisier (*Voy.* ce nom, tom. XXIII) qui lui donna l'idée de changer celle de la grammaire. Ayant, en 1800, présenté sa *Lexicologie* à la seconde classe de l'Institut, la commission chargée de l'examiner (1) déclara que l'ouvrage de Butet lui paraissait un des plus propres à l'avancement de l'idéologie; et que son système, le meilleur que l'on pût adopter dans un dictionnaire philosophique, offrait en outre un des moyens les plus sûrs d'arriver aux bases fondamentales d'une langue universelle. D'après ces conclusions le ministre de l'intérieur fut prié de désigner une des écoles de Paris où Butet pourrait faire en grand l'application de son système; mais le ministre ne voulant pas compromettre le gouvernement dans des discussions grammaticales, éluda cette demande, en répondant que Butet pouvait

(1) La commission était composée de MM. Daunou, de Tracy et Champagne, auxquels on adjoignit le grand géomètre Laplace.

s'entendre à cet égard avec le chef de l'école ou de l'institution qui lui conviendrait le mieux. Malgré la critique très-vive que l'abbé Morellet (*Voy.* ce nom, tom. XXX) fit de cet ouvrage (*Magasin encycloped.*, 1801, V, 17), Butet jouit tranquillement quelques années de la réputation de grammairien philosophe que lui avait faite la commission de l'Institut. Mais d'imprudents amis ayant demandé que son ouvrage fût admis à concourir pour les prix décennaux, Morellet, rentré depuis quelque temps à l'académie française, reproduisit dans le *Moniteur*, journal plus répandu que le *Magasin encyclopédique*, la critique de la nouvelle *Lexicologie*, où il démontrait que, loin de faciliter l'étude des langues, les innovations proposées par Butet devaient au contraire la rendre beaucoup plus difficile; et que sa nomenclature, aussi bizarre qu'inutile, ne pouvait qu'obscurcir les notions grammaticales les plus simples et les plus claires. Ce jugement de Morellet eut sans doute quelque influence sur celui que Chénier porta de l'ouvrage de Butet. « Après avoir, dit-il, développé dans « sa Lexicographie les rapports mu-« tuels qui existent entre la lan-« gue latine et la langue française, « M. Butet a cru pouvoir présenter « dans son cours de lexicologie une « méthode certaine pour décompo-« ser et recomposer les mots, con-« formément à l'analyse des idées... « S'il n'est pas bien sûr qu'il ait « réussi dans son entreprise, ses re-« cherches peuvent le conduire à des « résultats d'une utilité plus incon-« testable. » (*Tableau de la littérature*, 37.) Butet ne répondit pas directement à l'abbé Morellet; mais dans ses remarques adressées à son ancien professeur, Garat, sur l'étymologie du mot *attention* (2), il se plaignit d'avoir été si peu ménagé par les critiques, qui peut-être auraient dû lui tenir compte d'avoir tenté l'exécution du travail sur la valeur des prépositions et des désinences, indiqué comme très-important par Debrosses dans son *Traité sur la formation mécanique des langues*. Dans ce nouvel opuscule, Butet cherche à prouver que le mot ATTENTION vient d'*attinere* et non d'*attendere*, comme le dit, avec tous les philologues, le *Dictionnaire* de l'académie. Mais ses raisons, moins solides que subtiles, furent vivement attaquées par deux académiciens, François de Neufchâteau (3) et l'abbé Morellet. Butet répondit au premier (4) par une lettre qu'il crut sans doute rendre plaisante, en affectant d'employer tous les termes usités au barreau, pour se plaindre que son adversaire eût changé *le terrain* du combat (5). Ne se sentant pas assez fort pour lutter avec Morellet, il ne se proposait pas de lui répondre; mais ses amis lui ayant représenté que les critiques du malin abbé pouvaient nuire à son école polymatique, il se décida, non sans peine, à faire insérer au *Moniteur* (1808, p. 1286) une lettre dans laquelle il déclare que son système lexicologique n'est point suivi dans son école, et que l'enseignement y est donné, comme dans tous les colléges, par divers professeurs (6). Quoiqu'il dût être

(2) *Remarques sur l'étymologie* que l'on donne ordinairement du mot ATTENTION et sur quelques autres questions de philologie. *Magas. encyclopédique*, 1808, II, 365-80.

(3) *Moniteur*, 1808, 592.

(4) *Moniteur*, 1808, 762.

(5) Butet veut dire qu'ayant inséré ses remarques dans le *Magasin encycloped.*, c'était dans le même journal que François de Neufchâteau auroit dû faire imprimer sa réponse.

(6) Il avait fait graver des têtes de lettres

bien découragé par ces attaques multipliées, il n'en continua pas moins avec persévérance ses recherches grammaticales. Sa *Dissertation sur la lettre A*, publiée en 1813, ranima contre lui le zèle de l'abbé Morellet qui fit prompte justice d'arguties plus dignes d'anciens scholastiques que des disciples de Dumarsais. Des travaux plus importants, mais toujours relatifs à la grammaire, l'occupèrent le reste de sa vie. Il mourut à Paris au mois de mars 1825. On a de lui : I. *Abrégé d'un cours complet de lexicographie et de lexicologie*, Paris, 1801, 2 vol. in-8°. II. *Dissertation philologique* (sur la lettre A), ibid., 1813, in-8° de 32 pp. III. *Cours théorique d'instruction élémentaire*, applicable à toute méthode d'enseignement, etc., ibid., 1818, in-8° de 22 pp. IV. *Cours pratique* d'instruction élémentaire, etc., ib., 1819, in-8°. Cet ouvrage, qui contient une nouvelle méthode de prononciation et d'orthographe, a été adopté par la société de Paris pour l'instruction élémentaire (*Revue encycloped.*, II, 575). V. *Mémoire historique et critique dans lequel l'S se plaint des irruptions orthographiques de l'X*, qui l'a supplantée dans plusieurs cas sans aucune autorisation, etc., ibid., 1821, in-8° de 20 pp. Butet, membre de plusieurs sociétés littéraires, fut l'un des collaborateurs des *Annales de grammaire ;* et il a fourni plusieurs articles au *Manuel de la langue française* de M. Boniface. Il s'est long-temps occupé de *Recherches sur l'histoire universelle de la langue latine* et des idiomes qui en dérivent (*Magasin encyclop.*, 1808, II, 370); et M. de Roquefort se l'était associé pour la rédaction d'un *Glossaire général de la langue française*. W—s.

BUTHIER. *V.* Scey (*Jean de*), au Supp.

BUTIGNOT (Jean-Marguerite), né à Lyon, vers 1780, est mort dans les premiers jours d'octobre 1830, au Sénégal, où il exerçait les fonctions de président du tribunal civil. Avoué pendant dix ans dans sa ville natale, il y demeura jusqu'en 1815, époque à laquelle il renonça au barreau, pour venir se fixer à Paris. Il obtint un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1807, il avait été l'un des fondateurs du cercle littéraire de Lyon, qui subsiste encore. On connaît de lui plusieurs pièces de vers, qui se trouvent dans l'*Almanach des muses*. L'auteur les réunit, en 1815, sous ce titre : *Elégies et Odes*, 1 vol. in-8°, tiré à cent exemplaires, et dont il fit présent à ses amis. Butignot publia encore, en 1825, un *Récit élégiaque sur Louis XVI*, in-8° de 16 pages. On trouve dans son recueil de poésies quelques grandes idées, de belles images, et un style pur ; mais, quant à la forme, les élégies ressemblent à des romances, et les odes, sauf deux ou trois, ne sont guère que des stances. La jolie ballade de l'*Ermite*, traduite de l'anglais de Parnell, et qu'Andrieux a également imitée est très-bien versifiée. Les deux pièces les plus remarquables du recueil sont l'ode *sur la destruction de Paris*, et le dithyrambe *sur la fin de la terre*. Les amateurs pourront rapprocher la première pièce d'une élégie d'Hoffman sur le même sujet, qui fut insérée dans l'*Almanach des muses*, quelques années avant la révolution de

où l'on voyait un triangle avec ces deux devises : surveillance et affection ; tuto, cito et jucundè. V—ve.

1789. Le dithyrambe *sur la fin de la terre* est peut-être ce qui a paru de mieux sur un si beau sujet. On a remarqué que l'ode XIV du premier livre de J.-B. Rousseau n'a pas plus d'analogie que plusieurs autres avec *le Jugement dernier*. Le Franc de Pompignan est bien inférieur à lui-même dans son hymne sur *le Jugement dernier;* et Gilbert dans son ode sur le même sujet n'offre que deux beaux passages, que Laharpe trouvait sublimes. F—LE.

BUTLER (WEEDEN), né le 3 octob. 1742, à Margate, était le fils d'un solliciteur ou procureur du roi de cette ville. A l'âge de quatorze ans, il avait perdu sa mère et son père. Son frère aîné le mit alors en qualité d'apprenti-clerc chez un attorney-solliciteur de Londres, auquel il donna six ans de son temps. A l'expiration de ce terme convenu, la vocation du jeune homme était changée. En vain son patron lui témoigna-t-il sa satisfaction en lui offrant de l'associer à son étude, sans l'astreindre à la nécessité d'y mettre des fonds; Butler insensible aux attraits de la richesse quitta pour jamais la carrière des lois, et se prépara par de fortes études à entrer dans les ordres. Il dut beaucoup dans ces circonstances à la conversation du trop fameux William Dodd, dont au reste le caractère n'avait avec le sien qu'un seul trait de conformité, le goût de l'érudition. Autant Dodd était présomptueux, hypocrite, égoïste, ami du luxe et même de la débauche, autant Butler était franc, humble de cœur, simple dans ses manières et irréprochable dans sa conduite. En revanche, il faut avouer que Butler n'avait pas cette étendue de lumières, cette facilité d'élocution qui distinguaient Dodd. C'est Butler qui recueillit les matériaux du grand *Commentaire* de Dodd *sur la sainte Bible* (3 volumes in-fol°.), et qui l'écrivit presque entièrement. C'est encore lui qui assista celui-ci dans la publication des quatre derniers volumes du *Magasin chrétien*. Enfin il revisa l'informe copie et lut les épreuves des *Pensées en prison* de Dodd. Le captif dans ce poème, inspiré par le malheur plus que par un vrai repentir, rend un touchant hommage aux vertus de Butler, pour lequel il avait autant d'affection que d'estime. Nommé en 1767 prédicateur de la chapelle de Charlotte-Street, rendez-vous des fashionables des deux sexes, il avait donné à Butler le poste de lecteur; et lorsqu'en février 1776 il résigna son office, il demanda que son lecteur lui succédât. Ce vœu fut rempli; et le recteur de St Georges, Courtenay, qui le connaissait personnellement, s'empressa de faire cette nomination. Le nouveau prédicateur ne profita de l'amélioration survenue dans son existence que pour se rendre utile. Il y eut à Londres peu d'institutions charitables auxquelles il ne contribuât soit par ses prédications vraiment populaires, soit par son influence. C'est lui qui donna l'idée de la société de Cravent-Street pour la libération des personnes détenues à cause de dettes légères; il fut parmi ses fondateurs celui qui mourut le dernier: l'école particulière de Chelsea fut aussi l'objet particulier de ses soins; elle était tenue par un de ses fils, et Butler le secondait activement. Le duc de Kent avait pour ce vénérable ecclésiastique une haute estime, et il le nomma son chapelain. Butler qui, outre son titre de prédicateur à la chapelle de Charlotte-Street, avait depuis 1778 celui de lecteur à Saint-

Clément et à Saint-Martin, résigna en 1814 la première de ces fonctions en faveur de son fils, et se retira à Chelsea, où il demeura six ans. Ses infirmités l'ayant contraint à chercher un climat plus favorable à sa santé, il se rendit à l'île de Wight, puis à Bristol et enfin à Greenhill, où il mourut le 14 juillet 1823. On a de lui : I. *Le Guide à Cheltenham*, in-8°. II. *Simples sermons*, in-4°. III. Une édition des *Traités de Jortin*, 1790, 2 vol. in-8° (la plus complète jusqu'à cette époque). IV. Une édition des *Conversations romaines* de Wilcock, 1797, 2 vol. in 8°. V. *Mémoires de Marc Hildesley, évêque de Sodor et Man, et directeur de l'hôpital de Sherburn*, 1799, in-8° (c'est le Hildesley sous les auspices duquel la Bible fut traduite en langage de l'île de Man). VI. *Tableau de la vie et des ouvrages de George Stanhope, doyen de Cantorbéry*, in-8°. Il faut y joindre divers sermons imprimés séparément. De plus il eut part à la 3e et à la 4e éd. (1805 et 1812) de la *Notice sur la société de Craven-Street*. Enfin il a laissé divers manuscrits dont un contient une tragédie et une comédie inédites. Elle sont intitulées, celle-ci *Sir Roger de Coverly*, celle-là *le Syracusain*. On assure que ces deux poèmes sont très-agréablement écrits.
P—OT.

BUTRON (Jean-Alphonse), avocat au conseil royal de Madrid, était né, vers la fin du XVIe siècle, à Najera dans la Vieille-Castille. Le gouvernement espagnol ayant décidé que les peintres seraient soumis à payer une taxe annuelle pour avoir le droit d'exercer leur art, Butron réclama contre cette mesure financière dans un excellent mémoire où il prouve que les arts libéraux ont toujours été libres, et qu'en aucun pays la fiscalité n'a été permise au point de prétendre imposer le génie. Cet ouvrage est intitulé : *Dialogos apologeticos por la pintura, en que se defiende la ingenuidad de este arte, que es liberal y noble por todos los derechos*, Madrid, 1626, in-4° ; rare et recherché. Il a été réimprimé avec quelques changements dans le titre, Madrid, 1634, à la suite du *Dialogo de la pintura* de Vincent Carducho (*Voy.* ce nom, tom. VII). W—s.

BUTTAFUOCO (Mathieu), maréchal-de-camp et député de la Corse à l'assemblée nationale, né en 1730, à Vescovato près de Bastia, d'une famille ancienne et distinguée, entra fort jeune dans la carrière des armes, et, dès 1764, parvint au grade de major du régiment royal italien. Appelé en Corse dans cette même année par des intérêts de famille, Buttafuoco reçut du ministre Choiseul la mission aussi délicate que difficile de continuer les négociations entamées avec Paoli par Valcroissant, au sujet de la Corse ; et il s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que d'habileté, jusqu'en l'année 1767. Lorsque les Génois eurent perdu tout espoir de faire rentrer la Corse sous leur domination, Buttafuoco se prononça hautement pour la France en déclarant à Paoli, sans hésiter, qu'il fallait renoncer à tout projet de résistance et consentir à la réunion. Deux opinions bien prononcées divisaient alors les esprits et laissaient entrevoir les calamités qui ne tardèrent pas à fondre sur cette île. La première de ces opinions, généralement adoptée par les habitants de l'intérieur, était celle de Paoli. Ce général pensait que la patrie pouvait re-

connaître la France comme puissance protectrice ou tutélaire, à des conditions arrêtées, ainsi qu'il l'avait proposé en 1763, par l'intermédiaire de Valcroissant; mais il ajoutait qu'il fallait bien se garder de permettre que cette puissance s'immisçât dans le gouvernement et dans l'administration du pays; que la Corse ne pouvait être libre et heureuse qu'à l'ombre d'un gouvernement national et indépendant. Ayant mission et surtout volonté de faire parvenir le peuple corse au degré de civilisation qui lui était interdit depuis tant de siècles, il soutenait que les puissances qui avaient successivement dominé le pays s'étaient constamment appliquées à tenir le peuple dans une ignorance et un abrutissement tels qu'aucune idée d'indépendance ne pût entrer dans son esprit, et il affirmait que la France elle-même suivrait indubitablement ce système. Buttafuoco pensait au contraire, avec la minorité de ses compatriotes, que la France était la puissance européenne appelée par la nature des choses à gouverner sa patrie; il disait aux habitants des villes que le temps était arrivé de se réunir à elle, quelles qu'en fussent les conditions, il soutenait que, pour rendre l'île réellement heureuse, il fallait l'associer au mouvement progressif du peuple le plus puissant et le plus civilisé de l'Europe, de la nation qui, tout en la protégeant contre les attaques des étrangers, avait assez de force pour contenir et comprimer au besoin l'esprit d'insurrection qui depuis longtemps était le caractère distinctif du peuple corse; et il citait à l'appui les autorités imposantes de Sampietro et de Gaffori qui avaient l'un et l'autre constamment dirigé vers ce but les idées de la nation. La Corse était en proie à ces dissensions lorsqu'on y apprit que les Génois avaient cédé tous leurs droits à la France, par un traité (mai 1768). Cet événement y fut le signal de la guerre, et Buttafuoco, qui avait contribué plus qu'aucun autre à ce résultat, fut non seulement un des premiers à le proclamer, mais il fit plus encore, car il marcha sous les drapeaux de la France contre ceux de ses compatriotes qui combattirent les derniers pour l'indépendance de leur patrie. On conçoit qu'après une telle conduite il dut jouir d'un grand crédit auprès du ministère français, lorsque la soumission fut complète. Cependant nous devons à la vérité de dire qu'il n'en abusa pas dans son intérêt personnel, et qu'en général ses avis furent pour des mesures de sagesse et de modération; c'est ce dont nous trouvons la preuve dans un mémoire qu'il présenta aux ministres en 1770. Ayant continué de suivre la carrière des armes, il parvint au commandement du régiment royal corse, l'un des plus beaux de l'armée française, il fut nommé inspecteur-général du provincial corse; il avait obtenu le grade de maréchal-de-camp en 1787. Elu député de la noblesse de Corse aux Etats-Généraux, en 1789, il se montra, dès le commencement dans cette assemblée, l'un des hommes les plus dévoués aux principes de l'ancienne monarchie; cependant il n'y prit guère la parole que lorsqu'il fut question des intérêts de la Corse, et notamment le 21 janvier 1790, à l'occasion d'une réclamation de la république de Gênes, qui prétendait faire valoir ses anciens droits sur cette île. Buttafuoco demanda que l'on rassurât les Corses à cet égard, déclarant qu'ils se livreraient

plutôt au diable que de rester sous la domination des Génois. Il parla ensuite contre Paoli, qui, dit-il, sous prétexte de liberté voulait rendre la Corse indépendante et en devenir le maître, et il publia même dans ce sens une brochure intitulée : *Conduite politique du général Paoli.* Il se plaignit aussi très-amèrement à la tribune du parti révolutionnaire en Corse, surtout de son collègue Saliceti, qui le représentait sans cesse comme un aristocrate, et qui avait excité contre lui les passions au point que dans beaucoup de villes on l'avait pendu en effigie. A la même époque (1791), Napoléon Bonaparte, qui était simple lieutenant d'artillerie à Auxonne, publia contre ce député, sous le titre de *Lettre à Matteo Buttafuoco*, une diatribe très-violente, que la prodigieuse élévation de son auteur a seule rendue digne de l'histoire. Nous n'en citerons que quelques lignes : « . . . O « Lameth! ô Robespierre! ô Pétion! « ô Volney! ô Mirabeau! ô Barnave! « ô Bailly! ô Lafayette! Voilà l'homme qui ose s'asseoir à côté de vous! « Tout dégouttant du sang de ses frères; souillé par des crimes de toute « espèce, il se présente sous une « veste de général, inique récompense de ses forfaits! Il ose se dire « représentant de la nation, lui qui « la vendit, et vous le souffrez! Il « ose lever les yeux et prêter les « oreilles à vos discours, et vous le « souffrez! Si c'est la voix du peuple, il n'eut jamais que celle de « douze nobles. Ajaccio, Bastia et la « plupart des cantons ont fait à son « effigie ce qu'ils eussent voulu faire « à sa personne... » Cette lettre, imprimée à Dôle, fut envoyée par Bonaparte au club d'Ajaccio qui la répandit dans l'île, ce qui ajouta beaucoup à l'irritation contre Buttafuoco. Ce député continua cependant à professer dans l'assemblée les mêmes principes, et il signa toutes les protestations de la minorité contre les innovations révolutionnaires. Après la session, il passa à l'étranger comme tous ceux de son parti, et il ne revit la patrie qu'en 1794, époque de l'invasion de la Corse par les Anglais qui l'accueillirent avec distinction, dans l'espoir de s'appuyer de tous les partis ennemis de la révolution. Mais, lorsqu'ils furent obligés de s'éloigner, Buttafuoco disparut pour toujours de la scène du monde. Cet homme ne manquait ni d'esprit ni d'instruction; néanmoins ces qualités ne compensaient pas les défauts que ses contemporains lui ont reprochés, peut-être avec trop d'amertume. Il avait formé une collection complète de mémoires relatifs à la Corse, qui fut dispersée en 1768, lors du pillage de sa maison. Il a laissé une histoire de Corse qui n'a jamais vu le jour. Enfin, c'est lui qui, du consentement du général Paoli, entretint avec J.-J. Rousseau une correspondance politique au sujet de la constitution à donner aux Corses, et il s'acquitta de cette tâche avec plus de talent que de succès. Buttafuoco mourut dans l'exil au commencement de ce siècle, dans un âge avancé. G—RY.

BUTTEL (Albert-Louis-Emmanuel), né à Arras, au commencement du XVIII[e] siècle, fut destiné à la magistrature. Jeune encore, il montra tant de dispositions qu'il obtint, en 1729, une dispense d'âge, pour exercer la charge éminente de second président au conseil d'Artois, où il déploya, pendant plus de trente années, le savoir, le dévouement et l'intégrité qui devraient toujours se

rencontrer dans les chefs des corps judiciaires. Il a publié, sans y mettre son nom, une *Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, Paris, 1748, in-12. Cet ouvrage, en forme de dictionnaire, contient les renseignements les plus exacts sur l'état civil, militaire et ecclésiastique de la contrée, depuis les temps anciens jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. L'histoire d'Artois, qui depuis a été traitée d'une manière plus complète par dom Devienne, y occupe peu de place; mais on y trouve avec beaucoup de développements tout ce qui se rapporte à la législation, aux coutumes et statuts locaux, et en général à toutes les matières qui font l'objet des études du jurisconsulte. Buttel mourut à Arras, en 1758. L—M—X.

BUTTMANN (PHILIPPE-CHARLES), philologue, naquit à Francfort-sur-le-Mein, le 5 décembre 1764. Il reçut sa première éducation au gymnase de sa ville natale, puis en 1782, il se rendit à l'université de Gœttingue; enfin un séjour à Strasbourg, pendant lequel il fréquenta avec beaucoup de fruit, d'après ce qu'il a déclaré lui-même, le célèbre Schweighæuser, termina sa carrière d'étudiant. Buttmann avait en à Gœttingue pour compagnon d'études M. Hugo, depuis illustré par ses travaux sur la jurisprudence; les recommandations de cet ami le firent choisir, en 1786, pour enseigner au prince héréditaire de Dessau la géographie et la statistique. A la suite de ce préceptorat, qui dura deux ans, Buttmann se rendit à Berlin (1788). Ce voyage, qui n'avait été entrepris que dans un but de curiosité et de délassement, et qui fut de courte durée, décida de la vie de Buttmann. Revenu dans sa ville natale, il y avait repris ses études et ses travaux particuliers sur la philologie grecque, lorsque Biester, conservateur de la bibliothèque royale de Berlin, le fit rappeler pour se l'adjoindre comme aide à cette bibliothèque qu'il réorganisait alors complètement. Buttmann retourna donc à Berlin. en 1789, et dès lors il n'en est plus sorti. En 1796, il obtint le titre de secrétaire de la bibliothèque royale; en 1800, il y joignit les fonctions de professeur de philologie au gymnase de Joachimsthal, qu'il quitta en 1808, pour se consacrer plus exclusivement au soin de sa bibliothèque. En 1811, il devint second bibliothécaire. Il avait alors acquis par ses ouvrages une réputation méritée dans toute l'Allemagne; depuis 1806, il était membre de l'académie des sciences de Berlin, qui le choisit quelques années plus tard pour secrétaire perpétuel de sa classe d'histoire et de philologie. Vers 1812, il fut chargé d'enseigner les langues anciennes au prince royal de Prusse; en 1814, le roi récompensa ses services en le nommant chevalier de l'Aigle-Rouge de troisième classe. Les académies de Munich, de Naples, de Moscou, etc., l'avaient reçu au nombre de leurs membres. En 1820, la mort d'une fille qu'il chérissait vint altérer cette prospérité; en 1824, de légères attaques d'apoplexie ébranlèrent sa constitution et le forcèrent de restreindre ses travaux. Il mourut, le 21 juin 1829; ses obsèques eurent lieu le 23 du même mois, et le professeur Schleiermacher prononça un discours sur sa tombe. — Buttmann, sans qu'il soit possible de le compter au nombre des philologues du premier ordre, n'en a pas moins été un homme profondément versé dans la connaissance

de l'antiquité hellénique; ses ouvrages sur la grammaire grecque notamment sont, pour l'étendue et la solidité des recherches, et pour la sagesse des aperçus, au premier rang des travaux de ce genre. S'il n'a pas laissé un monument aussi grand que peut-être il aurait pu le faire, il faut reconnaître qu'à l'époque de sa vie la plus propre à ces études sévères, dans l'âge des grandes entreprises, les violentes commotions politiques qui agitaient l'Europe vinrent le détourner de sa carrière, et lui ôter en partie les moyens d'exécuter ce qu'il aurait pu concevoir. Buttmann, en fixant son sort à Berlin, était devenu un zélé patriote prussien, fort attaché à la famille royale, fort opposé aux opinions et à l'influence francaises. Vers 1803, il concourut à la rédaction d'une gazette politique de Berlin, dite *Politisch. zeitung von Haude und Spener* (de Haude et Spener), et il y a coopéré jusqu'après 1812. Lorsque le roi de Prusse essaya de lutter contre l'oppression toujours croissante de Napoléon, Buttmann seconda les vues de son souverain par une brochure *Sur la nécessité d'une coalition militaire de l'Europe*, publiée vers la fin de 1805, in 8°. On ne voit point que cette conduite ait été pour lui la cause d'aucun malheur; mais il dut sans doute regarder sa destinée comme précaire et compromise aussi long-temps que les Français restèrent maîtres de l'Allemagne. Depuis, il ne prit qu'une seule fois la plume au sujet des affaires publiques : ce fut, en 1825, lors de l'insurrection de la Grèce, pour rédiger une adresse au peuple allemand en faveur de la nation grecque: cette brochure, écrite en grec et en allemand, fut répandue en très-grand nombre et fit beaucoup d'impression sur le public.—Les ouvrages scientifiques de Buttmann sont de deux genres : des éditions d'auteurs grecs, et des travaux de recherches sur la langue ou les antiquités de la Grèce. C'est en ce dernier genre qu'ont été ses productions les plus utiles et les plus remarquables; dans ses éditions d'auteurs anciens, il se borne à des réimpressions, plus ou moins corrigées, d'opuscules destinés à l'usage des gymnases. Il y a eu même quelques-unes de ses éditions, telles par exemple que celle du Philoctète de Sophocle, qui ont été fortement et justement critiquées. Dans quelques autres il s'est contenté de revoir et de retoucher les éditions scholaires qu'avait publiées, quelque vingt ans auparavant, le professeur Gedike (*Voy.* ce nom, tom. XVII). Nous nous bornerons donc ici à l'indication des principales, pour passer à l'examen de ses ouvrages originaux : I. Il a publié en 1816, avec une préface, le quatrième volume du *Quintilien* de Spalding, in-8°, dont la mort de ce savant (1811), avait arrêté jusque-là l'impression. II. *Schol antiqua in Hom. Odyss. e codd. Ambros. ab Ang. Majo prolata*, Berlin, 1821, in-8°. C'est une réimpression, revue d'après les manuscrits de la bibliothèque palatine, des scholies inédites sur Homère que M. Maio avait le premier mises au jour. III. *Platonis dialogi quatuor, Meno, Crito, Alcibiades I et II*. ibid., 1822, in-8°. IV. *Sophoclis Philoctetes, græce*, ibid., 1822, in 8°. V. *Demosthenis oratio in Midiam*, ibid., 1823, in-8°. VI. *Arati Phænom. et Diosemeia*, ibid., 1826, in-8°. de VIII et 77 pages. VII. *Explication d'un papyrus* (grec) *égyptien de la collection Minutoli*, ibid., 1824, in-4°, de

vingt-sept pages; extrait du *Rec. des mém. de l'acad. de Berlin.*—Voici maintenant la liste des véritables ouvrages de Buttmann: VIII, IX, X. Il a donné trois grammaires grecques différentes, sur lesquelles il convient de s'étendre un peu, puisqu'elles sont ses productions les plus renommées. La première, abrégée et élémentaire (*Griech. Schulgrammatik*), parut pour la première fois en 1792; elle a eu en 1824 une septième et en 1826 une huitième édition; la seconde (*Griechische Grammatik*), plus étendue, destinée à l'usage des hautes classes, est fort bien faite, très-méthodique et suffisante pour pousser déjà très-loin dans l'étude du grec; sa dixième édition est de 1823, la treizième de 1829, 1 vol. in-8°; enfin la troisième, *Gramm. développée de la langue grecque* (*Ausfuehrliche griechische sprachlehre*), 2 vol. in 8°, n'a point été terminée: elle ne comprend que la première partie de la grammaire, les formes des parties du discours et l'étymologie; la syntaxe n'a jamais paru. Le premier volume de cette grammaire fut publié à Berlin en 1819; il traite des accents, de la quantité, des lettres et des parties du discours de la langue grecque jusqu'au verbe inclusivement; la première partie du second vol., publiée en 1825, est remplie par un catalogue complet des verbes irréguliers; la seconde et dernière partie du même vol., mise au jour en 1827, traite des autres parties du discours et de l'étymologie ou formation des mots; elle est terminée par un index alphabétique des deux vol., indispensable pour un travail aussi étendu et aussi riche de détails. Il a paru en 1830 une seconde édition du premier vol., qui avait été commencée du vivant de Buttmann et qu'il n'a pas pu surveiller jusqu'à la fin. Il faut avoir cette seconde édition, de préférence à la première, parce qu'elle contient des augmentations; elle présente néanmoins un grave inconvénient : c'est que les additions introduites dans la réimpression y ayant entièrement renouvelé la correspondance des matières et des pages, la table générale qui termine l'ouvrage n'y peut plus servir, et cette première partie manque de table. — Cette grande grammaire grecque de Buttmann est un des meilleurs modèles de labeur et de bon esprit dont l'Allemagne ait à se glorifier : les recherches y sont profondes, nourries d'une vaste lecture des grammairiens et des textes; la matière y est en plusieurs points épuisée; les explications y sont presque partout simples, satisfaisantes, bien entendues, dégagées surtout de toute idée de système. On ne peut se dispenser de dire, pour l'honneur de l'érudition allemande, qu'en même temps que paraissait la grammaire de Buttmann, il s'en publiait une autre digne de lui faire concurrence : l'*Ausfuehrliche Griechische grammatik*, de M. Auguste Matthiæ, dont la première édition a paru à Leipzig, 1807, et la seconde, 1825-1827, en 2 gros vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont leurs mérites et leurs défauts distincts : la grammaire de M. Matthiæ a l'extrême avantage d'être complète, et sa syntaxe est excellente; elle est aussi imprimée avec plus de soin, terminée par trois tables fort commodes et fort amples; enfin, elle présente une meilleure disposition dans quelques parties, et elle semble généralement écrite avec plus de précision, de netteté, plus exempte de toute pro-

lixité et de toute diffusion; mais l'érudition y est certainement moins riche et moins complète, et l'on y chercherait en vain l'explication de beaucoup de formes de mots dont a parlé Buttmann. Aucune des trois grammaires grecques de Buttmann n'a été traduite en français, mais il y a deux versions anglaises de sa moyenne grammaire, l'une de M. Boileau, annotée par M. Barker, et l'autre, imprimée aux États-Unis, de M. Edward Robinson. XI. *Lexilogus ou explications sur quelques mots grecs principalement d'Homère et d'Hésiode* (en allemand), Berlin, 1er vol. 1818, 2e vol. 1825, petit in-8°; il y a eu une réimpression du premier vol. en 1825. C'est une sorte de supplément à sa grammaire, dans lequel il traite beaucoup de questions qui n'y avaient pu trouver place; il y a des recherches curieuses sur les familles des mots, mais peut-être moins de solidité et de justesse que dans la grammaire. Ce livre a aussi été traduit en anglais par J.-R. Fishlake, Oxford, 2 vol. in-8°. XII. *Mythologus, ou recueil de dissertations sur les traditions de l'antiquité*, Berlin, 1828-1829, 2 vol. in-8° (en allemand). La très-grande partie des morceaux dont se compose cette collection avaient déjà été imprimés, soit dans les recueils de l'académie de Berlin, soit dans des journaux ou séparément. Nous ne pouvons donner ici qu'une brève indication des sujets qui sont traités dans ce recueil; ils se rapportent à deux matières principales, la mythologie des anciens peuples de la Syrie et de la Palestine, la mythologie grecque et les nombreux points de connexité que ces deux mythologies ont entre elles; — sur la mythologie orientale : 1° *Sur les anciennes géogonies de l'Orient; 2° sur les deux premiers mythes de la géogonie de Moïse, la création et le déluge; 3° sur la période mythologique depuis Caïn jusqu'au déluge; 4° sur le mythe du déluge, 5° sur le mythe des fils de Noé; 6° sur les rapports mythologiques de la Grèce et de l'Asie;* — sur la mythologie grecque et latine : 1° *sur la signification philosophique des divinités grecques et notamment d'Apollon et d'Artémis; 2° sur le mythe des quatre âges du monde* (d'or, d'argent, etc.); 3° *sur Kronos ou Saturne*; 4° *sur Janus*; 5° *sur Pandore*; 6° *sur Hercule*; 7° *sur Dioné*; 8° *sur Lerne et sa position*; 9° *sur la fable de Cydippe*; 10° *sur les Minyens des plus anciens temps*. Ce dernier mémoire, lu en 1820 à l'académie de Berlin, voyait le jour en même temps que l'ouvrage de M. C.-Ottfr. Müller sur le même sujet : *Orchomènes et les Minyens* (en allemand), Breslau, 1820, in-8°; 11° *Sur Virbius et Hippolyte*; 12° *Sur la déesse Cotys ou Cotytto et les Baptes*; 13° *Sur la famille des Aleuades*; 14° *Sur les Muses*; 15° *Sur les anciens noms d'Osroene et Edessa*; 16° *Quelques conjectures sur les Potitii et Pinarii, et sur les Tarquinii*. Enfin Buttmann a inséré dans ce recueil trois bonnes dissertations sur Horace et sur les allusions historiques renfermées dans les écrits de ce poète. Toutes ces dissertations de Buttmann, où il cherche moins à expliquer philosophiquement les traditions mythologiques qu'à démêler leur origine et leur histoire, sont remplies d'observations de détail ingénieuses et fines; elles mériteraient d'être plus connues chez nous, où

jusqu'à présent le seul ouvrage qui les ait mises à profit est le Dictionnaire mythologique qui fait partie de cette *Biographie universelle*. D'autres opuscules de Buttmann, qu'il n'a pas jugé à propos de recueillir dans cette collection, se trouvent dans les mémoires de l'Académie de Berlin; ce sont : XIII. *Essai pour l'éclaircissement de l'orgue hydraulique et de la pompe à feu mentionnés par Hero et Vitruve*, année 1811, p. 131 et suivantes XIV. *Sur l'origine des représentations d'étoiles sur les sphères grecques*, 1826, p. 19 et suiv. Nous devons mentionner encore les deux opuscules suivants, qui ne nous sont connus que par leur titre et qui paraissent extraits de quelque recueil où ils ont paru d'abord : XV. (avec Schleiermacher) : *Sur Heindorf et Wolf*, Berlin, 1816, in-8°. XVI. *Sur la vie de l'historien Quinte-Curce*, ibid., 1820, in-8°. XVII. Il y a une petite prosodie grecque de Buttmann (en allemand), 1824, in-8°, qui n'est autre chose qu'un tiré à part de cette partie de sa *Gr.-Schul grammatik*. XVIII. Buttmann a donné quelques notes sur sa vie, dans le 3e cahier des *Autobiographies des savants de Berlin avec leurs portraits*, Berlin, 1806-1807. Enfin il a publié, de concert avec F.-A. Wolf (*Voy.* ce nom, tom. LI), deux journaux, *Museum antiquitatis studiorum*, ib., 1808, tom. Ier et unique; *Museum de la science de l'antiquité* (en allemand), ibid., 1809 et ann. suiv., 2 vol. in-8°; et il a mis des articles dans quelques autres : les *Miscellan. max. part. crit.*, de Friedemann et Seebode, notamment, contiennent de lui des remarques sur quelques passages d'auteurs anciens (Theocr. Id. VII, 72-73; Aristoph. Thesmophor., 18, 56; Hom. Od. III, 248), 1823, vol. II, part. I, in 8°. Buttmann aussi bienveillant qu'il était laborieux, a communiqué des notes, des collations, etc., à un grand nombre de savants, et il a paru peu d'éditions considérables d'auteurs grecs, pendant quinze ou vingt ans, pour lesquelles il n'ait été consulté et où son érudition n'ait été mise à profit. F—LL.

BUTTURINI (Mathieu), helléniste italien, naquit à Sulo dans les états de Venise le 26 mai 1752. Il fit ses études à Padoue sous le célèbre Césarotti et y il étudia avec beaucoup de zèle le grec et le latin. Son premier essai fut la publication de quelques oraisons funèbres en latin et de quelques épigrammes en grec, composition très-difficile, même pour les hommes les plus habiles dans cette langue. Il suivait dans le même temps un cours de droit, et il fut reçu docteur en 1773, après avoir fait son stage à Venise, où il exerça pendant vingt ans la profession d'avocat, remplissant en même temps les fonctions d'orateur de la ville de Salò, puis de la sérénissime république. Attaché à ses devoirs par honneur, Butturini employait les heures de récréation à ses travaux littéraires. Il fut ensuite nommé directeur de l'imprimerie Pepoli, et toutes les éditions qui sortirent alors de cet établissement sont estimées pour l'élégance et la correction. En 1785, il publia *Matthæi Butturini, Salodiensis, carmina*, Venise, in-8°. On remarque dans cette composition de l'imagination, un style pur et de belles pensées. Lors de la chute de la république de Venise, Butturini, ne voulant pas prêter serment à l'Autriche, se retira dans sa patrie. Mais, les états vénitiens ayant été reconquis

par Bonaparte, il quitta sa retraite, et fut nommé professeur de littérature grecque à l'université de Pavie. Sa méthode d'enseignement de la langue grecque était facile, claire et précise; il corrigeait lui-même, avec une extrême douceur, les compositions de ses écoliers; mais sa chaire fut supprimée en 1809, et il fut nommé à une chaire de procédure civile à l'université de Bologne, où il professa pendant cinq ans. Les évènements de 1814 le déplacèrent de nouveau, et il fut appelé à Pavie à la chaire de littérature grecque. Content de cette position, il espérait à la fin vivre en paix au milieu de sa famille, lorsque la mort lui enleva sa fille unique à la fleur de l'âge. Ce coup fut pour lui comme un arrêt de mort. Il succomba le 28 août 1817, laissant à sa femme des manuscrits qui n'ont pas été publiés. G—G—Y.

BUXHOWDEN (Frédéric-Guillaume, comte de), général russe, naquit en 1750, dans l'île de Moen, à Magnusthal où son père avait affermé un domaine de la couronne. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il fut élevé au corps des cadets ge tilshommes à Saint-Pétersbourg. Spécialement protégé par le prince Orloff qu'il avait accompagné dans un voyage en Italie, il débuta dans l'armée avec beaucoup d'avantages, et ayant épousé, en 1774, Natalie Alexijeff, d'une des familles les plus distinguées de la Russie, il obtint un avancement rapide. En 1783 il était colonel, et six ans plus tard, il fut nommé général-major pour récompense de sa conduite dans la guerre contre la Suède. En 1790 il se distingua encore dans plusieurs occasions, battit les généraux Hamilton, Megerfeld, fit lever les sièges de Frédérichsham, de Viborg et reçut en présent de l'impératrice la propriété de la terre de Magnusthal, dont son père avait été longtemps le fermier. Employé ensuite dans la guerre de Pologne, sous le célèbre Souwarow, il se distingua à l'assaut de Praga par sa bravoure, et peut-être encore davantage par l'humanité qu'il déploya en faveur des malheureux habitants. Si ses efforts ne purent les soustraire, dans cette occasion, à toute la fureur des soldats, il adoucit au moins leurs maux autant que cela était en son pouvoir, lorsqu'il devint commandant de Varsovie et de toute la contrée. Peu de généraux russes ont laissé dans ce pays d'aussi bons souvenirs. Ce fut quelque temps après son avènement au trône que Paul Ier, frappé de la haute réputation de justice et de capacité que s'était acquise Buxhowden, le nomma gouverneur de Saint-Pétersbourg. Mais on sait qu'avec un tel prince la faveur ne pouvait durer long-temps. Un caprice, dont on ne peut comprendre la cause, perdit bientôt dans son esprit le bienfaiteur des Polonais, et forcé de se retirer en Allemagne, il ne revint en Russie qu'après la mort de Paul. Le nouvel empereur lui donna l'inspection des troupes en Livonie, en Esthonie et en Courlande, avec le titre de gouverneur, et il résida en cette qualité pendant plusieurs années dans la place de Riga. Lorsque l'armée russe se mit en marche contre la France en 1805, de concert avec l'Autriche, Buxhowden conduisit les troupes de son inspection, et et il eut le commandement de l'aile gauche à la bataille d'Austerlitz. Dès le commencement, s'étant trop avancé dans des marais sans être soutenu, il fit de grandes pertes. Cependant il donna dans la retraite

des preuves de fermeté et de courage, et la faveur impériale ne cessa de l'accompagner. En 1806, il commandait un des corps d'armée qui vinrent au secours des Prussiens, et qui bientôt, forcés de se replier derrière la Vistule, soutinrent avec tant de fermeté, à Pultusk et à Golymin, le choc des Français victorieux; mais des rivalités et une secrète jalousie ayant fait éclater une funeste mésintelligence, Buxhowden ne put se soustraire à ces fâcheux effets, et il ne conserva pas long-temps le commandement général qui lui fut donné après le départ du vieux Kaminskoi, mais que Bennigsen voulait obtenir (*V.* Bennigsen, LVII, 556). Il le reprit momentanément après la bataille d'Eylau, et concourut très-efficacement à réorganiser l'armée. Après la paix de Tilsitt, Buxhowden alla commander vingt mille hommes en Finlande; et, après avoir fait éprouver plusieurs échecs aux troupes suédoises, il prit possession de cette province au nom de la Russie. Il fut encore récompensé de cette facile conquête par de grands et nombreux bienfaits de son souverain (*Voy.* Alexandre, LVI, 167), mais dès-lors sa santé parut fort affaiblie. Obligé de revenir dans son gouvernement, il mourut au château de Lohde en Estonie, le 4 sept. 1811.

M—d j.

BUYER (Barthélemi), né dans le XV[e] siècle à Lyon, d'une famille riche et considérée, y remplissait les fonctions de conseiller de ville, charge qu'avaient occupée plusieurs de ses ancêtres. L'un d'eux était, en 1290, syndic de la communauté. Barthélemi, vers 1472, y fit venir un imprimeur nommé Guillaume Regis ou Le Roy, et l'établit dans sa maison quai de la Saône près du couvent des Augustins. De cet atelier sortit, en 1473, le *Compendium* du cardinal Lothaire, depuis pape sous le nom d'Innocent III, regardé comme le premier ouvrage imprimé à Lyon. Cette rarissime édition a été décrite par M. Dibdin dans le *Biographical Decameron*, II, 115, et par M. Brunet dans son *Manuel*, au mot *Lotharius*. La souscription porte que ce volume fut imprimé par Guillaume Regis, à la requête et aux frais (*jussu et impensis*) de Barthélemi Buyer. Comme il est assez peu vraisemblable qu'il se soit écoulé trois ans de cette publication à la suivante, M. Gazzera, dans ses *Osservazioni bibliografiche letterarie* (1), conjecture que l'édition sans date, sortie des mêmes presses, *De la vraye exposition de la Bible* (*V. Julien* Macho, au Suppl.) parut en 1474. On en vit sortir depuis en 1476, la traduction de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, et la *Légende des saints nouveaulx*; en 1477 le *Speculum vitæ humanæ* de Rodriguez, évêque de Zamora, et la *trad. franç.* de cet ouvrage par Jul. Macho; en 1478, *le Livre de Baudouyn, comte de Flandres;* en 1479 *le Miroir historial;* et en 1480, *le Mandeville.* Dans la plupart de ces éditions aussi rares que recherchées, le nom de Barthélemi Buyer se trouve dans la souscription, mais uniquement avec le titre de bourgeois ou de citoyen de Lyon. C'est donc à tort que les historiens de l'imprimerie, Prosper Marchand,

(1) Turin. 1823. In-4° de 56 pp. Cet ouvrage a principalement pour objet une édition du traité *de Vita solitaria*, faussement attribuée à Pétrarque, et que M. Gazzera, d'après la marque du papier, *une roue dentée*, croit sortie des presses de Lyon. M. Bréghot a donné dans les *Lettres lyonnaises*, 6—36, une analyse très-intéressante de ce curieux opuscule avec des additions et des notes.

Mercier de Saint-Léger, Panzer, etc., le présentent comme le prototypographe de cette ville. Il ne fit, et cette opinion est celle de Delandine (2) et de M. Gazzera, que ce que les de Maximis avaient fait à Rome, encourager la typographie naissante. Guillaume Regis figure encore parmi les imprimeurs lyonnais en 1488; mais le nom de Buyer cesse de paraître après 1480. Cette année semble donc avoir été le terme de leur association, ou même celui de la vie de Buyer. W—s.

BYLDERDYCK. *Voy.* Bilderdyk, LVIII, 255.

BYLING (Albert), surnommé le *Régulus hollandais*. Après la mort de Guillaume IV, comte de Hollande, Marguerite, femme de Louis de Bavière, lui succéda. Elle remit bientôt les rênes du gouvernement à son fils Guillaume; mais le comte peu reconnaissant laissa sa mère dans la plus grande détresse. Marguerite voulut alors reprendre l'autorité; deux partis se formèrent, les *Hameçons* et les *Cabillauds;* ceux-ci favorables au comte, ceux-là partisans de la comtesse. Les troubles, les haines civiles survécurent à la cause qui leur avait donné naissance. En 1423, sous le règne de Jacqueline, les *Hameçons* qui assiégeaient le château de Schoonhoven, furent arrêtés long-temps par la valeur du Zélandais Albert Byling. Maîtres de la place et atroces dans leur vengeance, ils condamnèrent le brave chef des *Cabillauds* à être enterré tout vif. Byling, avant de mourir, leur demanda un court délai pour mettre ordre à ses affaires, jurant sur l'honneur de revenir au jour marqué. Ces hommes étaient farouches, impitoyables, mais ils croyaient à l'inviolabilité du serment, ils avaient foi dans l'héroïsme; ils acceptèrent donc cette proposition, et Byling, malgré les larmes de sa famille, malgré les prières de ses amis, se présenta à l'instant désigné, pour subir son effroyable supplice: on l'ensevelit tout vivant sous un moulin hors de la ville. Ce trait ne pouvait échapper à Helmers (*V.* ce nom, tom. XX). Il l'a célébré avec talent, avec grandeur au premier chant de son poème de la *Nation hollandaise*, traduit en vers français par M. Clavareau, Bruxelles, 1825, in-8°. Malheureusement le poète a négligé la couleur locale, et Byling est plutôt un héros grec ou romain qu'un âpre mais loyal factieux du quinzième siècle. R-F-G.

BYNS (Anne); c'est ainsi que le nom de cette femme poète qui contribua puissamment à perfectionner la langue flamande, est écrit dans ses ouvrages; cependant Paquot soupçonne que son véritable nom était *Van Byns* et que sa famille provenait originairement de la petite ville de Binche, en Hainaut. Quoi qu'il en soit, elle naquit à Anvers et y exerça avec zèle la profession de maîtresse d'école. Inviolablement attachée à la religion catholique, portée à l'ascétisme par son caractère et par son sexe, elle résolut de combattre par des chants, qu'elle rendrait populaires, la secte luthérienne qui commençait à faire des progrès. MM. Huyzinga Bakker, Jérôme de Vries, J.-F. Willems, N.-G. Van Kampen et Siegenbeek ont signalé son mérite sous le rapport de la langue et de la versification. Ils conviennent que, bien que l'on remarque dans ses écrits les défauts dominants de l'époque, savoir celui de la mesure et l'emploi de termes bâtards, ces taches

(2) *Essai sur l'imprimerie*, 77.

y sont moins fréquentes que partout ailleurs, et qu'on y trouve plus d'imagination et de verve que dans aucun autre poète flamand contemporain. Plusieurs morceaux respirent une sensibilité vraie, une onction communicative, et cette chaleur que donnent les convictions sincères et profondes. Les lecteurs français en pourront juger par la traduction d'une élégie ou chant funèbre, insérée au t. IV des *Archives pour servir à l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas*, pp. 116-120. Anne Byns mourut vers l'année 1548, et reçut de grands éloges de tous ceux qui voyaient la réformation de mauvais œil. On ne manqua pas de la comparer à Sapho, en lui laissant néanmoins l'avantage. Sweert a fait ce distique en son honneur:

Arte pares, Lesbis Sappho et mea Bynsia distant
Hoc solo : vitia hæc dedocet, illa docet.

Ses poésies ou *refrains*, comme on disait alors, ont eu de nombreuses éditions qui sont inexactement citées par la plupart des bibliographes. Nous ne signalerons avec certitude que celles que nous avons eues entre les mains. I. *Dit is een schoon enn suuerlyc boecken* (ceci est un beau et pieux petit livre, etc.), Anvers, Martin Nuyts, in-12, oblong, caractères gothiques, dernière signature Lv. Ce volume, partagé en vingt-trois titres (et non vingt-quatre comme dit Paquot), ne porte pas de date, quoique Paquot lui donne celle de 1553, et doit avoir été publié vers 1529, puisqu'en cette année même il en parut une traduction latine par *Eligius Houcharius* ou *Eucharius*, maître d'école de Gand, dont Valère André, dans la première édition de sa *Bibliothèque*, fit deux personnages différents, en quoi il fut suivi par Sander et par Sweert, mais Valère André se corrigea dans la seconde édition. Cette traduction porte un long titre, dont voici les premiers mots : *Iste est pulcher et syncerus libellus*, Anvers, Guillaume Vorsterman, 1529, in-12, oblong de 144 pages non chiffrées. La version conserve toute l'âpre et rustique naïveté de l'original, témoin ce précepte relatif aux dames :

Sint ex nobilibus, sint caudatæ atque opulentæ,
Ne sociare illis ; sunt retia Dæmonis. Una
Vacca aliam fœdat, si sit fœdata paruumper.

On y parle ainsi de Luther :

Heresiarcha unus, Judæo insidior, ipsum
Præveniens antichristum ceu nuncius, inter
Infames monachos insignis apostata...

Ces vers sont de 1529 ; mais, dès 1520, Luther avait lui-même qualifié le pape d'antechrist : ce n'était donc qu'un prêté rendu. Dans sa première édition, Valère André et après lui Sander mentionnent une édition de la traduction d'Houcharius, de l'année 1581 ; Sweert en indique une autre de 1564 ; Paquot, sans en déterminer la date, en marque une imprimée chez Jérôme Verdussen. Toutes ces indications sont extrêmement équivoques. On peut en dire autant des *seize livres* d'Anne Byns dont parlent Aubert Lemire et Foppens ; tandis que Valère André n'en compte que *deux*. En effet, cette division par livres ne se trouve pas dans les imprimés, à moins que le numéro suivant n'y ait fait croire. II. *Het tweede boeck* (le deuxième recueil), Anvers, Martin Nuyts (d'après le privilége daté de Bruxelles, le 17 nov. 1548, il semblerait qu'Anne vivait encore à cette époque), in-12, obl. goth. dern. sign. Nv. Ce second recueil commence par 14 vers de Liévin Van Brecht, poète latin vanté jadis, né également à Anvers et mort en 1558 ou 1560 à Malines. Il y reproduit la compa

raison avec Sapho, mais moins heureusement que Sweert :

Hoc opus, Anna, tuum, casto veneranda pudore
In rithmis Sappho Lesbia teutonicis.

III. *Gheestelycke refereyn* (chansons spirituelles, publiées pour la première fois avec une préface, par F. Henri Pippinck, provincial des récollets de la Basse-Allemagne), Anvers, Pierre Van Keerberghen, 1566, in-12, édition signalée par Paquot. Nous n'en avons vu qu'une très-rare, de 115 feuillets sans la table, in-12, imprimée, en 1611, chez Jérôme Verdussen (un des ancêtres de J.-F. Verdussen, qui fut membre de l'académie de Bruxelles, laissa un grand nombre de répertoires, tracés de sa main, que possède la bibliothèque de Bourgogne, et dont la collection de livres et de manuscrits fut vendue après sa mort, en 1776). La *Bibl. selectissima*, Amsterdam, 1744, p. 202, n° 2748, met cette édition sous la date de 1610 au lieu de 1611. IV. Une *Histoire littéraire* inédite d'*Anvers* par le prêtre Van Hy, attribue encore à Anne Byns un ouvrage dont elle ne produit le titre qu'en latin, quoique le livre fût écrit en flamand : l'*Alouette spirituelle. ou vers sur divers mystères*, imprimé, dit ce manuscrit, en plusieurs lieux et à Anvers, en 1663. Nous n'avons jamais rencontré ce livre. M. J.-F. Willems, qui, dans la quatrième livraison de ses *Mengelingen* ou *Mélanges*, a donné un catalogue curieux de recueils de chansons flamandes et hollandaises, annonce qu'il possède un manuscrit d'Anne Byns, intitulé : *Refereinen, rondeelen en andere gedichten* (chansons, rondeaux et autres poésies), orné de musique notée et remontant environ à l'année 1540.

R—F—G.

BYRON (Georges Gordon), le premier poète anglais de notre âge, était issu, par son père, d'une famille dont l'ancienneté remonte à la conquête de Guillaume, et qui, nommée plusieurs fois dans l'histoire, enrichie par Henri VIII de la confiscation d'un monastère, dotée de la pairie par Charles Ier, avait compté, dans le dix-huitième siècle, un célèbre navigateur, le commodore Byron (*Voy.* ce nom, tom. VI). Par sa mère, Byron était allié à la race des Stuarts, que ses ancêtres paternels avaient fidèlement servis. Ce nom antique, dont il était si fier, n'était pas venu sans tache jusqu'à lui. Son grand-oncle, lord Byron, avait comparu devant la chambre des pairs, pour meurtre d'un de ses voisins dans un duel ; et, retiré du monde il menait dans son fief de l'ancienne abbaye de *Newstead*, une vie solitaire et bizarre. Son père, le capitaine Byron, homme d'esprit et de désordre, avait enlevé une femme mariée, de haute noblesse, lady Carmarthen, qu'il épousa, quand elle devint libre par un divorce. Elle mourut bientôt, lui laissant une fille. Jeune encore, il se remaria l'année suivante à miss Catherine Gordon de Gight, riche et noble héritière d'Écosse, qu'il séduisit par ses agréments et l'éclat de son nom. En peu d'années il la ruina, coupa ses bois, lui fit vendre ses terres, et l'abandonna, sans autre ressource qu'une rente substituée de 150 livres sterling, dont ni lui ni elle n'avaient pu disposer. De cette union naquit à Londres, le 22 janvier 1788, Georges Gordon Byron. Lady Byron, obligée par son peu de fortune de retourner en Écosse, vint vivre avec son enfant dans la ville d'Aberdeen. Elle y fut encore une fois visitée et

rançonnée par son mari, qui s'éloigna d'elle enfin pour toujours, et passa sur le continent, où il mourut à Valenciennes, en 1791. Lady Byron, qui paraît avoir eu dans le caractère beaucoup de passion et de violence, supporta ses malheurs avec courage, et s'occupa, dans une modeste retraite, d'élever son fils. Le jeune Byron, par un accident dont il ne se consola jamais, et qu'il reprochait, on ne sait pourquoi, à la *pruderie* de sa mère, avait été blessé en naissant; et son pied tordu était resté légèrement boiteux. Ce mal et des remèdes inutiles tourmentèrent son enfance. Il grandit cependant, et se fortifia sous la tutelle un peu orageuse de sa mère. Vif et hautain, il eut, dès le bas âge, de ces saillies de caractère que tous les parents remarquent avec admiration, et qu'enregistrent les biographes des hommes célèbres. Durant les premières études qu'il avait commencées à une petite école d'Aberdeen, étant tombé malade, il fut conduit par sa mère dans les montagnes d'Ecosse, près du cours pittoresque de la Dee, et du sombre sommet de Loch-na-Gar, que n'avait pas encore illustré la poésie. L'aspect sauvage de ces lieux, l'air libre, et les cimes azurées des montagnes ne furent pas sans influence sur son imagination naissante. Son cœur ne fut pas moins précoce. Il fut amoureux au même âge que le Dante, mais avec moins de constance : c'est à huit ans qu'il aima cette jeune Marie, dont le nom est revenu souvent se mêler aux rêves de ses autres passions. De l'obscure retraite où il était élevé, Byron se vit, à dix ans, appelé à un titre qui était encore à cette époque le premier d'Angleterre. Le vieux lord William Byron, qui, depuis nombre d'années, vivait enfermé à *Newstead*, qu'il laissait tomber en ruines, et dont il avait abattu les beaux ombrages, en haine de son fils unique, perdit ce fils, et n'eut plus d'autre héritier de son domaine et de sa pairie que le jeune neveu, qu'il n'avait jamais vu. Il mourut en 1798; et Byron fut salué jusque dans son école du titre de *lord*. L'enfant ressentit avec joie cette fortune nouvelle. Sa mère heureuse et fière se hâta de quitter Aberdeen et l'Ecosse, et partit avec lui et sa vieille gouvernante pour le domaine de *Newstead*, dans le comté de Nottingham. C'était un grand château gothique, couvert d'un côté par un lac et par quelques fortifications en ruine. L'intérieur avait gardé la forme d'un cloître antique, ses nombreuses cellules, ses vastes salles délabrées. Les terres d'alentour, dépouillées par la bizarre malédiction du feu lord, semblaient stériles et désolées. L'aspect du lieu, les souvenirs du maître, les récits sur sa vie farouche et mystérieuse, le lac où, disait-on, il avait secrètement noyé sa femme, les sombres corridors, la vieille tour, la salle d'armes, et les armoiries des usurpateurs du cloître, tout cela frappa vivement les yeux et la pensée du jeune Byron, qui prit dès-lors l'usage de porter sur lui des armes chargées, comme son grand-oncle, le feu lord. Cependant il souffrait toujours de son pied boiteux. Sa mère essaya d'un nouveau traitement; et, après avoir épuisé l'art d'un médecin de Nottingham, elle le fit partir pour Londres, et l'y plaça dans une école, où il recevait aussi les soins orthopédiques d'un célèbre médecin. Byron les contrariait par son impatience, et son ardeur aux exercices violents. Le régime, comme les étu-

des, lui était rendu difficile par les complaisances et la tendresse passionnée de sa mère. Toutefois, l'enfant fit quelques progrès à cette école, et lut avidement beaucoup de livres. A douze ans, épris de la beauté d'une jeune parente, il fit ses premiers vers. A treize, il entreprit une tragédie (1). Cependant son éducation inégale et interrompue avançait peu. Sa mère, qui avait fondé de grandes espérances sur lui, désira le voir entrer à la célèbre école de Harrow, rendez-vous ordinaire de la jeune noblesse. Il y fut envoyé par lord Carlisle, tuteur d'office, qui lui avait été donné, selon le privilége de la pairie, et qui s'accordait peu dans sa direction avec la mère du jeune lord. Là, Byron portait quelque commencement d'études, beaucoup de lectures diverses, l'humeur sauvage d'un jeune habitant de *Newstead*, et les goûts capricieux d'un enfant hautain, tour à tour gâté par la tendresse, ou froissé par la violence. Il fut d'abord timide, ennuyé, solitaire, puis bruyant et chef de bande parmi ses camarades. Il travailla beaucoup, quoique inégalement, étudia les classiques grecs et latins, fit même des vers grecs, et réussit dans les déclamations publiques, où s'exerçaient les jeunes étudiants. Il était le concurrent inférieur mais redouté de M. Peel. « J'étais « toujours dans quelque mauvais « pas, dit-il à ce sujet, dans ses sou- « venirs; lui, jamais. Il savait tou- « jours sa leçon; moi, rarement, « mais quand je la savais, je la sa- « vais aussi bien que lui. » Malgré son infirmité, nul n'était plus agile, plus hardi, plus querelleur. Mais il avait aussi de vives amitiés de collége, que son ame chagrine et dédaigneuse paraît avoir assez long-temps conservées. Sa mère, empressée de l'avoir près d'elle, le conduisit pendant les vacances aux eaux de Bath, et de là dans le voisinage de *Newstead*, qu'elle avait loué pendant son absence à lord Grey de Ruthen. Là, Byron se prit de passion pour une seconde Marie, miss Maria Chaworth, de la famille de cet ancien ennemi qu'avait tué jadis le vieux lord, dont il était lui-même héritier. L'imagination de Byron n'était nullement attristée par ce souvenir; et il paraît avoir passé quelques jours heureux dans la famille de cette jeune fille, qui, belle, spirituelle, plus âgée que lui de deux ans, s'amusait et ne se troublait pas de la passion d'un écolier. A seize ans, il fit pour elle des vers, qui ne sont pas sans grâce. Elle se maria bientôt. Byron se crut dédaigné, et souffrit plus d'orgueil que d'amour. Son infirmité l'humiliait, quoique sa taille fût noble, et que son visage eût pris une expression de beauté, dont il était fier. Après quatre ans de séjour à l'école de Harrow, où il avait peu régulièrement étudié, mais beaucoup lu, rêvé, disputé, il entra, au mois d'octobre 1805, à l'université de Cambridge, pour compléter le cours d'une éducation anglaise. Il allait de là passer les vacances chez sa mère à Southwell, où il trouvait quelques sociétés spirituelles et une bibliothèque, dont il profita beaucoup. Son caractère impétueux commençait à se heurter vivement contre celui de sa mère. C'étaient souvent d'incroyables violentes, d'amères ironies et de noirs soupçons dans deux imaginations également irritables. Un jour après une vive querelle, la mère et le fils allèrent, chacun de son côté, chez le pharmacien de la ville, pour

(1) Préface de *Werner*.

l'avertir de ne pas donner de poison à l'autre; tant ils craignaient de s'être blessés mutuellement jusqu'au désespoir! Las de cette vie, et épris d'un goût très-vif pour l'indépendance, Byron à dix-sept ans s'enfuit de chez sa mère, dont il raille impitoyablement dans ses lettres à un ami la colère et la douleur. Sa mère désolée le suivit à Londres, et ne put d'abord le ramener. Après une folle course de quelques semaines, le jeune lord revint cependant à Southwell, et y passa deux mois, jouant la comédie sur un théâtre de société, et composant des vers. Il en avait déjà un petit volume, qu'il faisait secrètement imprimer dans le voisinage, à Newark. Il paraît que, dans ce premier essai, l'imitation mal choisie de quelques poètes à la mode, et l'habitude précoce du plaisir avaient fort multiplié les images licencieuses. Un homme d'esprit que Byron avait rencontré dans les sociétés de Southwell lui fit honte de ce mauvais goût; et l'édition tout entière fut brûlée par le jeune poète, qui s'occupa bien vite d'en préparer une seconde plus irréprochable, mais dont la publicité fut encore bornée à quelques amis. Byron avait atteint dix-neuf ans. Il était beau, riche, maître de ses actions, passionné pour le plaisir, et connaissant déjà l'ennui de la satiété. Froid et dur pour sa mère, ayant perdu par la mort deux amis, les seuls êtres qu'il ait aimés, dit-il, excepté les femmes, il écrivait dès-lors : « Je suis un animal « solitaire, et si parfaitement cosmo« polite, qu'il m'est indifférent de « passer ma vie dans la Grande-Bre« tagne ou le Kamtschatka. » L'idée de la gloire le flattait cependant : il songeait à la postérité; il ambitionnait la vie de Fox, ou la mort de Chatam, et composait force vers, pour épancher son âme et se rendre célèbre. En 1808, il les réunit dans un volume, sous ce titre : « *Heures* « *d'oisiveté*, suite de poèmes origi« naux ou traduits, par Georges « Gordon, lord Byron, mineur. » Ce début d'un homme, qui devait être si célèbre, resta d'abord très-obscur. Le jeune poète avait repris ses études, ou plutôt son séjour à Cambridge, où il conduisait ses chevaux, ses chiens, et même un ours, dont il s'était affolé, et qu'il voulait, disait-il, faire recevoir *agrégé*. Il menait la vie désordonnée des riches étudiants, buvait, jouait, et s'échappait souvent vers Londres, pour y faire de plus grandes parties, et pour guetter, dans les boutiques des libraires, le succès de son livre. Nageur, boxeur, occupé de fantaisies bizarres, il écrivait une partie des nuits, lisait beaucoup et raisonnait avec de jeunes camarades, spirituels et fous comme lui. Son esprit mobile et curieux avait déjà touché à toutes les questions philosophiques et religieuses; et le jeune poète n'avait guère moins de scepticisme dans ses opinions que de liberté dans ses mœurs. Il avait fait pour quelques mille livres sterling de dettes, mais il comptait sur *Newstead*, et sur la baronnie de *Rochdale*, qui devait lui revenir à sa majorité. Avant cette époque, il s'établit à *Newstead* que lord Ruthen avait quitté. Il y faisait de folles orgies, en robe de moine, ainsi que ses amis, et se laissait appeler l'*abbé*. De là, il retournait à Cambridge, à Brighton, et se faisait suivre dans ses courses par une jeune fille habillée en homme, semblable, à l'idéal près, au page de *Lara*. Dans cette vie assez commune, où le jeune lord mettait

seulement un peu d'ostentation de folie, se mêlait aussi un grand fond de tristesse et de lugubre humeur. Aux soupers de *Newstead* circulait une large coupe formée d'un crâne que Byron avait déterré dans la vieille abbaye, et fait ciseler avec art. On y buvait, en bouffonnant; on jouait, dans le vestibule du sombre manoir, quelque tragédie bien sanglante d'Young. Puis, aux amis d'étude, se mêlaient des maîtres boxeurs, et d'autres sociétés moins nobles encore. Toute cette vie ne donnait à Byron ni satisfaction de lui-même, ni estime pour les autres. Il se piquait déjà de cette misanthropie dédaigneuse, qui n'est qu'un grand fond d'égoïsme mécontent. Il affectait de n'aimer guère que son chien et son vieux domestique, qu'il mettait à peu près au même rang. Quand le premier mourut de la rage, il écrivait: « J'ai tout perdu, excepté le vieux Murray. » Cependant, le jeune poète fut tiré de son ennui par une vive piqûre. La Revue d'Edimbourg parla des *Heures d'oisiveté* avec une ironie médiocrement spirituelle, mais fort dédaigneuse. Byron irrité trouva son vrai génie. Aux imitations un peu froides, à l'élégance maniérée, aux réminiscences *Ossianiques* de son premier essai, il fit succéder une œuvre sienne, une œuvre d'orgueil blessé et de rancune amère, torrent de verve colérique et poétique. Byron vint à Londres, pour publier sa pièce *Des poètes anglais, et des critiques écossais*; et, tout en l'imprimant, il y jetait ce que l'accident du jour, et l'humeur du moment ajoutaient à la première inspiration. Avant vingt-un ans révolus, il était alors occupé de sa réception à la chambre des lords, et fort impatient de quelques lenteurs préalables. Byron, malgré son orgueil de race, était, par la mauvaise renommée de son père, l'ancien isolement de son oncle, la vie provinciale de sa mère, un étranger dans la noblesse anglaise. Ses obscures sociétés d'étude ou de plaisirs l'en éloignaient encore plus. Lord Carlisle, son tuteur, ne daignait lui marquer aucun intérêt; et à sa majorité, le jeune lord vint prendre séance à la chambre, sans un introducteur, sans un ami pour l'accueillir. Reçu par les huissiers, il prêta serment le 13 mars 1809, répondit sèchement à quelques bienveillantes paroles du chancelier, lord Eldon, s'assit un moment sur le banc de l'opposition, et sortit, fier et humilié tout ensemble. Quelques jours après, sa *satire* parut; et le noble tuteur du jeune lord y recevait quelques amers sarcasmes. Personne au reste n'était ménagé. Si les critiques d'*Edimbourg* étaient l'occasion et le premier objet de l'attaque, chemin faisant, le poète frappait avec une franchise de jeune homme sur *Anglais et Ecossais, torys et wighs*, patrons et protégés, poètes indépendants ou poètes pensionnaires, tout cela dans un vers correct, précis, plein de feu. C'était presque la poésie et la rancune de *Pope*. L'ouvrage fit grand bruit. Pressé de quitter l'Angleterre, Byron y laissait déjà l'opinion qu'un poète était né. C'était, à vrai dire, et malgré les flatteries de la critique contemporaine, toujours plus grandes que ses injustices, ce qui manquait à l'Angleterre. Dans l'orgueil de sa civilisation, de sa force, de sa lutte contre la France, ce pays, tout occupé de politique et de guerre, n'avait pas encore reçu dans les arts l'action ou le contre-coup de la révolution qui depuis vingt ans ébranlait

l'Europe. Aucun génie original et neuf ne s'était levé sur son horizon. Elle avait, en vers, de pieux moralistes, prosaïques par la bassesse et l'uniformité des détails, poètes quelquefois par la pureté du sentiment moral et l'élan momentané vers le ciel. Elle avait Crabbe, dont la vie pauvre, errante, rebutée, fut tout-à-coup éclairée par le rayon d'une vive tendresse, et par une flamme de génie, que l'on vit s'éteindre sur la tombe de celle qu'il avait aimée (*V.* Crabbe, au Suppl.). Elle avait en Cowper, dont l'inspiration, tardive et capricieuse, avait, pour ainsi dire, fermenté, durant un long intervalle de souffrance et de folie, où sommeillait son âme; homme singulier, plutôt que grand poète; espèce de génie valétudinaire, qui prête à de curieuses expériences, sur les maladies de la pensée, plutôt qu'il n'en fait admirer la grandeur et la force (*Voy.* Cowper, tom. X). Elle avait des métaphysiciens, raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, qui, dans l'éternelle rêverie d'une vie étroite et peu agitée, n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes. Tel était Woodsworth, et le subtil et touchant Coleridge. Près d'eux se groupait la foule des poètes descriptifs, des peintres de *lacs* et de *montagnes* : mais rien n'était moins nouveau, après Thomson, et tout ce qu'avaient décrit l'Allemagne et la France. L'Angleterre avait encore la première gloire et la première imagination de Walter Scott, non cette imagination inventive et fidèle, dramatique et morale, qu'il a prodiguée dans ses beaux romans; mais une autre imagination érudite et laborieuse, qu'il faisait servir à la poésie, et qui ne suffit pas au poète. Avec elle, dans des vers négligés, il amassait mille curieux détails de mœurs chevaleresques et de gothiques peintures, et exploitait, en antiquaire, les temps de superstition et de féerie, à peu près comme la poésie grecque d'Alexandrie, dans son ingénieuse décadence, recherchait les plus curieux souvenirs et les plus rares anecdotes de cette mythologie grecque, qu'elle ne croyait plus. L'Angleterre enfin venait de perdre de grands orateurs, dont la parole était égale aux luttes de la vie politique. Mais, dans la partie la plus élevée des lettres; dans l'imagination et la poésie, le nouvel âge britannique n'avait encore produit aucune de ces œuvres qui représentent une époque, et l'immortalisent, aucun de ces génies puissants et vrais, qui ont le double caractère d'une pensée supérieure et d'une pensée nationale, qui résument les idées de leur temps, en y donnant une expression sublime. L'Angleterre du XIXe siècle n'avait rien produit d'original et de grand, comme *René*, le *Génie du christianisme*, les *Martyrs*; elle attendait son poète. C'est à cette gloire que parut dès lors réservé Byron. Les juges les plus habiles remarquèrent cette verve soutenue, cette vigueur et cette précision de langage, ce facile et naturel usage de la langue de *Pope*, avec des impressions si personnelles et si vives. Mais ce n'était pas dans une colère d'amour-propre blessé, dans une représaille littéraire que ce génie devait se renfermer. Byron, pendant qu'on s'indignait, ou qu'on riait de son outrageuse satire, partait pour sa tournée d'Europe et d'Asie, en disant adieu à l'Angleterre par des stances mélancoliques, où il se plaint d'aimer sans espoir, et d'être seul

dans la vie; et il venait, écrit-il, dans une lettre à la même date, de *licencier son harem*. Quoi qu'il en fût à cet égard, de l'idéal ou de la réalité, Byron ayant écrit son testament, et assuré le sort de sa mère, mit à la voile, de Falmouth, le 2 juillet 1809, avec l'impatiente curiosité d'un jeune homme qui se lance dans la vie. Il avait pour compagnon de voyage un autre jeune homme plein d'ardeur pour les lettres, et qui, depuis, s'est fait un nom dans la politique, M. Hobhouse. Le paquebot, en quatre jours, les porta sous le beau ciel de Lisbonne; Byron traversa, en courant, le Portugal, une partie de l'Espagne, Séville, Cadix, toucha Gibraltar, Malte, sans autre aventure que quelques commencements d'amours et un duel ébauché; puis il repartit de là pour l'Albanie, sauvage entrée de l'Orient. Il passa en vue de la bourgade, alors ignorée, de Missolonghi, et vint descendre à Prevesa. Il en partit aussitôt pour Janina, sous le sauf-conduit du nom anglais. Reçu et défrayé par les ordres du visir absent, il alla, sur les chevaux d'Ali, le chercher à *Tebelen*, sa maison de plaisance, et son lieu natal. Ali lui fit grand accueil, comme à un noble seigneur, loua ses cheveux bouclés, ses mains petites et délicates, lui envoya, plusieurs fois par jour, des sorbets et des fruits, et enfin lui donna une garde choisie pour se rendre à Patras et dans la Morée, où commandait son fils aîné. C'est dans cette route que, séparé des siens, égaré par une nuit d'orage, où la pluie et l'ouragan battaient avec violence, au milieu de la confusion et de l'effroi, il rêva, s'appuyant contre un rocher, ses plus gracieux vers d'amour, en contraste avec la tempête et l'horreur qui l'entouraient. De là Byron revenu à Prevesa, s'étant fait donner par le gouverneur turc une escorte d'Albanais, parcourut les bois et la côte sauvage de l'ancienne Acarhanie, s'arrêta quelques jours à Missolonghi, qu'il devait revoir, traversa la Morée, et vint passer l'hiver à Athènes. Ses impressions de voyage étaient excitées par le charme des sites et du climat, bien plus que par les traditions de l'étude. Il cherchait et adorait la Grèce, non dans ses ruines savantes et dans ses arts, mais dans l'éclat de son soleil, et l'azur de son horizon. Cette poésie sensible des lieux dominait en lui celle des souvenirs; ou parfois, les mêlant toutes deux dans ses vers, il avive et rajeunit l'antiquité par les grâces toujours présentes de la nature. Dans Athènes, cependant, Byron s'occupa de visiter les précieux monuments encore debout que lord Elgin et la guerre ont plus tard dispersés, ou détruits. Logé chez la veuve d'un consul anglais, dans une petite maison qu'on a visitée depuis, comme un des souvenirs d'Athènes, il y rêva quelques beaux vers de description et d'amour. Il en partit au printemps pour Smyrne; et, après avoir exploré la Troade, toucha Constantinople, où le grand évènement de son séjour fut de traverser l'Héllespont à la nage, et de vérifier par son exemple l'histoire poétique de Héro et Léandre. Il en repartit au mois de juillet, avec M. Hobhouse, sur le vaisseau qui ramenait l'ambassadeur anglais; et, s'étant fait débarquer à l'île de Zéa, il revint passer l'hiver à Athènes et en Morée. Il y vit le célèbre voyageur Bruce, et une personne dont l'esprit original devina son génie, lady Esther, qui, dégoûtée de l'Angleterre depuis

la mort de son oncle Pitt, émigrait vers l'Orient, et s'acheminait à sa royanté du désert. Byron eut quelque tentation de s'expatrier, comme elle. Il songeait à s'établir dans l'Archipel, après avoir vendu son fief de *Newstead*, le seul lien qu'il eût avec sa patrie, écrivait-il à sa mère. En attendant, il voulait visiter l'Egypte. Puis, tout-à-coup, par ennui de son voyage, il se rembarqua pour l'Angleterre. Si jenne encore, Byron revenait sans être corrigé, ni changé. Mais son tempérament poétique s'était fortifié dans cette course de deux années. Son imagination s'était hâlée au soleil d'Orient. En même temps que ce jeune Anglais, à la taille élégante et frêle, et aux traits délicats, avait pris quelque chose de plus nerveux et de plus coloré, sa pensée s'était empreinte de réflexion et de force. Le progrès paraît immense des premiers vers de Byron à ceux qu'il rapportait de son voyage, et on eût dit que, par un développement hâtif, son esprit avait atteint déjà tonte sa croissaoce, et toute sa viguenr. La poésie de Byron n'a rien produit de plns fort et de plus pur que les deux premiers chants dn *Pélerinage de Childe Harold*. Il avait cependant à son arrivée peu de confiance daos ces vers, rapidement ébauchés au milieu des émotions du voyage; et il fut d'abord distrait du soin de les publier par une perte qu'il sentit avec force. Sa mère, tombée malade, pendant qu'il s'arrêtait à Londres, lni fut enlevée, avant qn'il pût la revoir. Il arriva pour l'ensevelir à *Newstead* où, peu de jours après, il fut frappé d'une autre douleur, par la mort du plus remarquable de ses compagnons d'étude, le jenne Mathews, qu'il paraît avoir tendrement aimé. Byron sortit de cet accablement de tristesse pour la vie brillante de Loudres, dans laquelle il commençait à être admis et recherché. Il parut à la chambre des lords, et fit un discours éloquent et populaire contre les dispositions rigoureuses appliquées aux émeutes d'ouvriers. Eufin, il publia *Childe Harold*. L'enthousiasme fut universel; et le jeune lord, salué grand poète, entouré d'uo prestige romanesque et d'une gloire sérieuse, jouit quelque temps de l'enivrement de la faveur publique. Quelques stances du poème, qui, en rappelant les égarements du jeune Harold, semblaient une confession de l'auteur, donnaient, il est vrai, aux esprits sévères des armes contre Byron; mais l'éclat du talent avait tout effacé. Ce n'est pas cependant que cet ouvrage n'offrît un des caractères qui marquent la décadence du goût et du génie, le défaut de composition. On peut remarquer, qu'il n'y a pas plus d'art dans *Childe Harold* qoe dans l'*Itinéraire* de *Rutilius*, monument curieux et parfois éclatant du dernier âge des lettres romaines. C'est également un homme qui, sans ordre et sans but, se rappelle l'impression des lieux, et tour-à-tour décrit et déclame. Il y a même ce rapport entre les deux voyages, que tous deox se font à travers des ruines, dans un temps de révolution pour les croyances, et pour les empires. Le Gaulois du cinquième siècle voit avec douleur s'écrouler le paganisme devant la foi nouvelle sortie de la *Judée*, et qui déjà maîtresse à Rome, peuple de monastères les îles désertes de l'Italie. L'Anglais du dix-neuvième siècle croit voir tomber, en Espagne et en Portugal, les derniers asiles du christianisme romain. Comme *Rutilius*, il rencontre partout les vestiges de l'in-

vasion et de la guerre. Napoléon est pour lui le nouvel Alaric, qui laisse partout sa trace, sur le monde ravagé. Mais ce parallèle ne donne qu'une faible idée des couleurs, dont Byron a peint ses souvenirs. La poésie descriptive, cette décadence de l'art est ordinairement froide et dénuée de passion. Byron mêle à tout ce qu'il décrit son âme ardente et capricieuse. Tour-à-tour, enthousiaste ou satirique, les lieux ne sont pour lui qu'un texte de sentiments ou d'idées; et le paysage est animé par la physionomie de son héros, ou plutôt par la sienne, par sa passion, par son caprice, par les vives émotions et les ardents dégoûts qu'il porte sur toutes choses. Quelques pages incomparables de *René* avaient, il est vrai, épuisé ce caractère poétique. Je ne sais si Byron les imitait, ou les renouvelait de génie. Mais ses propres impressions, sa vue passionnée de la nature, son enivrement de la lumière et du ciel d'Orient, jettent dans ses peintures un charme original. On avait lu les vers élégants d'un autre Anglais sur les îles d'Ionie; mais tout cela fut nouveau dans les vers de Byron. Au milieu de ce succès, pour accroître la curiosité sur lui-même, il détacha de ses souvenirs de voyage non plus une description, mais un récit, une histoire touchante qu'il publia toute mutilée et entrecoupée de lacunes, qui semblaient des réticences. Cette histoire lui rappelait-elle quelque jeune fille turque sacrifiée à l'égoïsme de ses plaisirs, ou sauvée par son courage? il n'importe: le poème du *Giaour* est admirable, malgré cette affectation de mystère, qui en détruit la simplicité. Le moment, où Byron intéressait si vivement par des vers la curiosité de ses compatriotes, semblait pourtant peu fait pour admettre une telle préoccupation. C'était la dernière crise de la grande guerre, le péril de l'Angleterre, attaquée par Napoléon jusqu'au fond de la Russie, et la catastrophe qui changea le sort du monde. Londres était dans une grande attente. Tous les esprits étaient fixés sur Moscou, sur la Bérezina, sur Dresde, et ces terribles secousses que le géant près de tomber donnait à l'Europe. C'est au milieu de pensées si graves que le génie du poète se fit jour, et fixa l'admiration. Lui-même, on doit l'avouer, prenait peu de part à ce grand spectacle. C'est par là qu'il se montre jeune homme, n'étant occupé que de vers, de vanités d'auteur, et de plaisirs sans amour. *Childe Harold*, et le *Giaour* respiraient toute la poésie de la Grèce moderne. Byron revint à ce thème favori dans la *Fiancée d'Abydos* et le *Corsaire*. Le *Corsaire*, c'est l'idéal de ces *Klephtes* de mer, dont le nom retentissait dans les Cyclades, avant que l'Europe connût Canaris. Seulement à cette vie d'aventures, à cette joie d'une liberté sauvage, qu'il avait à décrire, Byron a trop mêlé, d'après lui-même, une sorte de mélancolie rêveuse et de tristesse hautaine qui tient au dégoût de la vie sociale. Comme il s'était fait deviner dans *Childe Harold*, il s'est peint dans *Conrad*, auquel il donne ses traits, l'air de son visage, et jusqu'à ses habitudes de diète austère et de froid silence. Mais, cela même ajoutait au charme du récit, et à l'engouement public. Critiques et poètes contemporains avouaient également la supériorité de Byron. Moore, Rogers étaient ses premiers admirateurs; et le chantre de *Marmion* et de la *Dame*

du lac, jusque-là si populaire, sentant bien qu'il ne pouvait lutter contre cette riche et neuve poésie, se réduisait au roman, pour sa gloire, et notre plaisir. Cependant Byron, enivré de louanges et de succès faciles, ennuyé de tout, et mécontent de sa fortune trop médiocre pour son rang et ses goûts, songea sérieusement à se marier. La jeune personne qu'il rechercha dans une noble maison avait un esprit rare, autant que cultivé. Elle fut attirée par la gloire de Byron, malgré tout ce qui s'y mêlait de scandale et de frivolité, aux yeux d'une pieuse famille Belle, savante, et prude, miss Milbanks se flatta de fixer Byron, et de le corriger par l'amour. On sait combien cette union fut courte, et troublée. Après un an de mariage, lady Byron avait mis au monde une fille. Mais peu de temps après, elle se retira chez son père, et ne voulut plus revoir son époux. La persévérance de ses refus, et la discrétion de ses plaintes accusent également Byron, qui, n'eût-il pas eu d'autres torts, appelait sur lui la malignité des oisifs, par sa folle colère, et qui fit plus tard la faute impardonnable de tourner en ridicule celle qui portait son nom. Alors, il fut frappé d'un de ces retours cruels qui suivent la faveur publique. Sa dissipation, sa fortune dérangée, ses caprices et ses manies bizarres firent accuser son cœur et sa raison. Le grand monde fut impitoyable dans ses scrupules; et la foule même les partagea. Ce nom glorieux de Byron fut couvert de huées; et son souvenir fit siffler au théâtre une actrice célèbre, soupçonnée d'être complice d'une des infidélités du poète. Byron avait dès long-temps blessé le parti *tory*, plus triomphant que jamais. L'état du monde politique amenait alors en Angleterre une reprise de cette gravité morale, qui s'irrite contre la licence des opinions et de la conduite. Torys et méthodistes, hommes graves et gens à la mode, grands seigneurs et journalistes, tout se réunit pour accabler Byron, et donner gain de cause à la famille respectée qui se séparait de lui. Ce fut en 1816 que Byron quitta sa patrie pour ne plus la revoir et qu'il s'exila sur le continent, rouvert aux Anglais par la disparition de l'empire. Sa première course fut en Belgique, où il visita le champ funeste de Waterloo avec une émotion mêlée d'orgueil et de douleur. De là il vint passer quelques mois à Genève et à Lausanne. Réuni à son ancien compagnon de voyage Hobhouse, il gravit avec lui les plus âpres glaciers des Alpes, où la nature lui offrait un ordre de beautés nouveau, après l'Orient et l'Albanie. Aux bords du lac de Genève, il chercha surtout la trace des lieux qu'avait nommés Rousseau, songea peu à Ferney, dont il devait invoquer un jour le sardonique génie, et trouva dans Coppet, près de Mme de Staël, cet accueil qui flatte et console un cœur blessé par la disgrâce du monde. A Genève, il évitait ses compatriotes hormis un seul, frappé comme lui d'une sorte d'anathème, Shelley, ce poète rêveur et matérialiste qui, par l'allégorie transparente et les notes clairement impies de sa *Reine Mab*, avait soulevé l'indignation des hommes religieux de l'Angleterre. Byron se prit de goût pour la conversation originale et savante de Shelley, dont il admirait les ouvrages. Ils se voyaient tous les jours. Courses aventureuses sur le lac, hardis entretiens de métaphysique, confidences anti-sociales entre deux âmes également froissées,

et, chaque soir, longues veillées où les poètes sceptiques et leurs amis se troublaient à plaisir l'imagination par des contes de revenants, et croyaient au diable, en doutant de Dieu, telle fut la nouvelle étude de poésie que fit Byron dans la société de Shelley et de sa jeune épouse, fille de Godwin, et pénétrée des mêmes principes que son père et son mari. Esprit logiquement faux, de la race des Spinosa, Shelley, jacobin de méditation, était arrivé, par l'athéisme, aux dernières conséquences des anciens niveleurs, l'absolue démocratie, le partage des propriétés, la communauté des femmes. Trop jeune et trop peu mûr pour être le guide de personne, on ne peut douter cependant qu'il n'ait eu, par l'opiniâtreté de ses idées, une fâcheuse influence sur l'esprit de Byron, et qu'il n'ait contribué à fortifier cette teinte misanthropique et amère répandue dans ses écrits. Un autre Anglais, Lewis, vint mêler à ces entretiens sa fantasque imagination, et sa littérature de sorcellerie. Fort instruit dans la poésie allemande, il traduisait de vive voix à Byron les plus étonnants passages du *Faust* de Gœthe. Le jeune poète recueillait avidement, pour reproduire aussitôt, selon l'instinct de sa courte et hâtive destinée. Il avait repris, en courant, son *Odyssée* de *Childe Harold*, et y fixait en beaux vers tout ce qui frappait ses yeux, depuis la plaine de *Waterloo*, jusqu'aux bosquets de *Clarens*. Les ruines d'un vieux château sur les bords du *lac* lui inspiraient le prisonnier de Chillon. Au sortir d'une rêverie misanthropique de Shelley, il décrivait, avec une illusion de terreur croissante, la nuit finale de l'univers. Enfin, en écoutant Lewis, il commençait son drame de *Manfred*. C'est de ce singulier ouvrage qu'il aurait dû dire ce qu'il a confessé seulement du troisième chant de Childe Harold: « J'étais à demi fou quand je le « composai, entre la métaphysique, « les montagnes, les lacs, un désir « inextinguible, une souffrance inex- « primable, et le cauchemar de mes « propres égarements. » On y sent en effet au plus haut degré les tourments de l'ame, et la plaie du remords : c'est la vérité de ce drame, d'ailleurs tout fantastique. Gœthe en fut si frappé qu'adoptant une calomnie populaire, il supposa son imitateur inspiré par une expérience personnelle de crime et de souffrance morale. A ce sujet, dans un article littéraire sur *Manfred*, il assura gravement qu'à Florence une jeune dame aimée de Byron avait été poignardée par son mari, et que, dans la même nuit, le mari avait été tué par une main facile à deviner, que de là venaient la mélancolie et les sombres couleurs du peintre de *Manfred*. Etrange vanité du poète allemand, qui n'admettait pas qu'en fait de crime on ait pu ajouter à ses propres inventions autre chose que la réalité ! Heureusement cette explication est démentie par les faits. Byron, sous l'inspiration des Alpes et de Faust, avait en partie composé *Manfred*, avant de voir l'Italie ; et il ne put faire de victimes à Florence, où il ne s'arrêta qu'un seul jour. Il faut en convenir même, ses aventures en Italie n'eurent rien de tragique, et qui rappelât les vengeances de l'ancienne jalousie. Byron ayant traversé Milan, à la fin de 1816, vint se plonger dans les faciles voluptés de Venise. La première année qu'il y passa, emporté par une frénésie de plaisir et de fri-

volité, ne fut cependant pas perdue tout entière pour le travail. Là il acheva Manfred, esquissa le quatrième chant de Childe Harold, tout rempli des souvenirs de Venise, dont l'aspect désolé lui inspirait une ode sublime, et trouva le beau sujet de *Faliero*, le seul de ses drames où la conception et les caractères décèlent quelque veine de génie tragique. A ses inspirations il mêlait même de sévères études. Chaque matin, après les fatigues d'une nuit vénitienne, il conduisait en ramant lui-même sa gondole vers un îlot voisin de Venise, où est bâti le *monastère arménien* de *St-Lazare*, et passait quelques heures avec le père Paschali et d'autres savants religieux, à déchiffrer la langue *arménienne*, se servant de cette âpre et difficile étude pour dompter les agitations de son ame, comme autrefois saint Jérôme, tourmenté de passions, s'était donné pour régime l'étude de l'*hébreu*. Il encourageait ainsi les recherches qui conduisirent les bons pères à la précieuse découverte d'un fragment d'*Eusèbe*. Il les aidait dans la composition d'une grammaire anglo-arménienne, et traduisait sous leur dictée, d'après une version arménienne, deux *épîtres* de *St. Paul aux Corinthiens*, douteuses mais antiques. Cette étude et surtout quelques extraits cosmogoniques de *Moïse de Chorène* ramenaient l'imagination du jeune poète à ces problèmes religieux, dont son scepticisme était souvent agité, et qui lui ont inspiré le *Mystère de Caïn*. Car tout devenait substance de poésie pour Byron, depuis ses plus sévères études jusqu'à ses folles débauches. Dans la fougue d'un carnaval de Venise, *ce jeune extravagant d'Anglais*, comme l'appelaient les gondoliers, au milieu des courses, des amours, des querelles, forgeait son inimitable talent.

Tres ignis torti radios, tres alitis austri
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.

La vie dissolue de Byron à Venise était citée par les voyageurs; et les récits peut-être exagérés qu'on en reportait à Londres servirent à ranimer dans la haute société l'indignation, sincère ou prude, dont le jeune lord était l'objet, et qu'il bravait, en la subissant avec douleur. Mécontent de tout le monde, il n'avait gardé que peu de relations avec son pays. En lisant ses lettres pleines de verve et d'esprit, on s'étonne du cercle étroit de sa correspondance. Il n'écrit guère qu'à M. Moore, son invariable admirateur, et au libraire Murray qu'il traite avec une hauteur tant soit peu féodale, en lui vendant fort cher ses vers nouveaux. Le seul souvenir qui mêle quelque émotion douce à l'habituelle ironie, et à la liberté cynique ou haineuse de ses lettres, c'est son amitié pour sa sœur Augusta Leigh, et sa reconnaissance pour le généreux témoignage que Walter Scott rendait publiquement à son génie. Du reste, au milieu de ses amusements de Venise, et de la *vie damnée*, dont il se vante, on sent un ennui profond, et un amer découragement. Ces accès de *spleen* ont jeté d'admirables teintes de poésie sur le quatrième chant de *Childe Harold*; et cette frénésie de plaisirs a inspiré *Don Juan*, ouvrage qui semble réunir deux époques du génie de Voltaire, le coloris de sa plus vive et plus fraîche poésie, et le malin cynisme de sa vieillesse. Ce séjour à Venise n'avait été interrompu que par une rapide excursion vers Rome; et le poète était venu reprendre ses vulgaires plaisirs, lorsqu'il en fut tiré par une séduction plus noble,

qui tint une grande place dans le reste de sa vie. Les faiblesses des écrivains célèbres étant de nos jours aussi connues que leurs ouvrages, et formant une partie, en quelque sorte, officielle de leur vie littéraire, tout lecteur de *Byron* connaît la comtesse *Guiccioli*. C'est à Venise que le poète anglais vit pour la première fois la belle et spirituelle Italienne, et la charma par les mille enchantements, dont il était environné. De Venise où elle passait, il la suivit à Ravenne, son séjour, l'y retrouva malade; et accueilli fort imprudemment par le comte *Guiccioli*, après avoir vécu quelque temps près d'elle, par une tolérance plus singulière, il obtint de la ramener sous sa garde à Venise, pour consulter les médecins. De là, il la conduisit dans une maison de campagne qu'il avait louée près de Padoue, la séparant ainsi publiquement de son mari, au grand et tardif scandale des mœurs italiennes qui ne s'étaient pas offensées des autres libertés de Byron. Il reçut dans cette retraite la visite de son ami T. Moore, et revenant avec un témoin de sa jeunesse sur quelques évènements de sa vie, ce fut alors qu'il lui remit en partie ses *Mémoires*, pour être publiés après sa mort. Les jours de Byron, jusqu'à la fin glorieuse qui devait les terminer, se traînèrent dans le cercle de son nouveau lien, et dans les stériles agitations de la vie italienne. Il voulut retourner à Londres, revint à Ravenne près des deux époux un moment réunis; et, quand le pape eut prononcé leur séparation, il se dévoua sans réserve à la comtesse, dont le père, le comte Gamba, persécuté comme *carbonaro*, ferma les yeux sur un attachement qui donnait un défenseur de plus à sa cause. En effet, Byron qui avait espéré la république en 1815, et mêlait à ses préjugés nobiliaires une grande haine contre les gouvernements de l'Europe, saisit avec ardeur tous les projets d'émancipation italienne. Sa prophétie du *Dante*, inspirée au lieu même où le poète toscan avait vécu proscrit, était un premier et sublime gage de ses vœux pour la liberté de l'Italie. Byron fit plus: il entra dans les *associations* secrètes formées en Romagne, donna de l'argent, acheta des armes; et il attendait avec impatience un mouvement qui, suspendu, mal concerté, trahi, échoua, par l'invasion autrichienne et l'inconcevable faiblesse des Napolitains. Ce beau rêve l'occupa de 1819 à 1821, et le préparait pour un autre dévouement qui fut plus célèbre et plus utile. Au milieu de ces soins de politique et d'amour, Byron n'avait pas cessé d'écrire et de cultiver par la réflexion et l'étude ce grand talent poétique qui était au fond le premier intérêt de sa vie. Il s'était rendu maître de la langue et de la littérature italiennes, et se promettait même de composer quelque jour un grand poème dans cet idiome qu'il aimait. En attendant, malgré les conseils de ses amis, il continuait *Don Juan*, et espérait bien promener par toute l'Europe les fantaisies licencieuses de son héros. Il s'occupait, en même temps, d'une controverse toute classique, pour défendre la gloire de Pope contre la littérature nouvelle de l'Angleterre. Telles étaient encore les préoccupations, mêlées à ses projets d'affranchissement et de guerre, pendant que les troupes autrichiennes approchaient des états-romains, et que les *carbonari* venaient cacher leurs armes dans sa maison. Le *journal* de ses pensées, qu'il écrivait alors, est

rempli de généreux sentiments et de minuties puériles, avec un grand fond de scepticisme sur la liberté, comme sur le reste. L'insurrection de la Romagne ayant manqué, les exils et les proscriptions commencèrent. Byron se vit arracher ses amis, et la famille à laquelle il était affilié par un lien d'amour et de parti. Le nom anglais le protégea seul lui-même, et lui permit de prolonger son séjour à Ravenne. Il y revit Shelley, qui, par ses éloges, l'animait à continuer *Don Juan*, dont les premiers chants, publiés à Londres, n'obtenaient qu'un succès irritant et contesté. Il songeait dès-lors à passer dans la Grèce, où venait d'éclater un soulèvement de religion et de liberté, plus sérieux que l'insurrection libérale de Naples. Mais l'attachement pour la femme qui lui avait tout sacrifié prévalait encore; et il vint la rejoindre à Pise. Cette vie errante et inquiète n'ôtait rien à son travail de poète: tout y servait en lui, lectures savantes, et nouvelles du jour, complots politiques et chagrins de famille. Tout ce qui frappait sa pensée ou agitait sa vie, devenait, dans ses mains, matière de poésie. Sous l'impression des découvertes anté-diluviennes de *Cuvier*, et des arguments manichéens de Shelley, il avait composé son *Mystère* de *Caïn*. Une annonce de journal sur la réception de Georges IV en Irlande lui inspirait la plus virulente satire; et, malgré son dédain pour les querelles politiques de son pays, il s'y jetait tout-à-coup avec l'âpreté d'un libelliste. Cette irritabilité extrême, universelle, maladive, paraît avoir fait en grande partie le talent de Byron. Elle le livrait aux impressions les plus diverses; et ce caractère si fantasque fut toujours plus ou moins dominé par ceux qui l'approchaient. Dans la dernière année de son séjour en Italie, il revit avec une grande effusion de tendresse un noble Anglais, son ancien compagnon d'études, dont l'amitié calma l'inquiétude de ses esprits: et, il fut visité par un des hommes les plus estimés en Angleterre, *Rogers*, aussi grave, aussi sage dans sa vie et dans ses opinions que dans sa poésie. Mais il n'en était pas moins obsédé par les noirs fantômes de la métaphysique de Shelley; et il se laissait entraîner par lui dans un projet d'association littéraire avec un écrivain radical, dont il goûtait aussi peu le caractère que le talent. Byron venait d'achever un nouveau mystère, *le Ciel et la Terre*, lorsqu'il apprit qu'à Londres son drame de *Caïn* attirait une poursuite légale au libraire Murray, qui subit pour l'auteur quelques mois de prison. Cette sévérité aigrit l'amertume de Byron contre des croyances auxquelles il semblait quelquefois ramené par l'imagination, comme s'en plaignait l'incrédule Shelley. Il reprit le poème de *Don Juan*, son arme de guerre contre la société: et, tout en respectant davantage les mœurs par égard pour la femme qu'il aimait, il redoubla de scepticisme et d'amertume politique. Deux pertes cruelles, dont l'une semblait un avertissement funèbre, vinrent se mêler à ce travail, et non l'en distraire. Une fille naturelle qu'il élevait avec tendresse, et comme un dédommagement de l'absence de sa chère Ada, lui fut enlevée par la mort. Son ami Shelley, à l'âge de vingt-huit ans, périt presque sous ses yeux avec un autre Anglais, dans une promenade de mer, sur le Golfe de la Spezzia. Byron, aidé du capitaine Medwin et de quelques autres, vint

recueillir les deux corps naufragés; et, se complaisant à une sorte de cérémonie païenne, il les brûla sur le rivage avec le sel et l'encens, et ne garda que le cœur de Shelley qui n'avait pu être consumé. On ne peut dire, en lisant ses lettres, que sa douleur paraisse bien vive, et qu'il n'ait pas été plus frappé du spectacle sauvage et poétique de ce bûcher allumé par ses mains, qu'il n'était attendri sur la fin prématurée de Shelley, et sur cette mort semblable à sa vie, sans consolation et sans culte :

> Juvat ignibus atris
> Inseruisse manus, constructoque aggere busti
> Ipsum atras tenuisse faces.

La famille de la comtesse Guiccioli ayant reçu l'ordre de quitter la Toscane, où Byron était lui-même suspect, il se rendit avec elle à Gênes, et continua d'y vivre, occupé de projets politiques et de poésie. L'Italie le lassait; il voulait autre chose, une émigration lointaine en Amérique, ou une occasion de gloire quelque part. Quant à l'Angleterre, sans vouloir y revenir, c'était toujours elle qu'il avait pour but, c'est pour elle qu'il écrivait. Non content de la charmer par ses vers, il se flatta d'y prendre une influence active par un journal; et cette idée qu'il avait eue souvent lui fit donner son nom et ses vers au *Libéral* que M. Hunt était venu rédiger en Italie, et faisait paraître à Londres. Mais il eut le chagrin de voir cette publication blâmée, même par ses admirateurs. Ce dégoût fut une crise pour cette âme ardente qui, de bonne heure accoutumée à la célébrité, avait besoin de produire un effet toujours croissant. Son esprit se tourna vers une entreprise nouvelle. La lutte prolongée de la Grèce excitait l'admiration du continent. Une sympathie publique s'était formée en dehors des gouvernements : l'Angleterre était peut-être de tous les pays d'Europe le moins favorable à la cause grecque. Londres avait cependant un comité *philhellène* qui, comme le comité de Paris, faisait passer aux Grecs des secours et des armes. La plus grande force de ces comités était leur influence morale, leur protestation permanente, la honte qu'ils faisaient à la politique inhumaine de quelques puissances. Rien à cet égard ne pouvait être plus éclatant ni plus utile qu'un allié tel que Byron. Le comité grec de Londres le sentit, et lui fit demander son appui et sa présence en Grèce. Byron n'hésita plus à jeter dans cette guerre sa fortune et sa vie : il ne se fit point d'illusions. Il avait accueilli et secouru quelques-uns des *philhellènes* revenus de la première expédition; il savait à quelles souffrances, à quelles difficultés insurmontables il devait s'attendre. Il jugeait avec sévérité le caractère des Grecs, et avait peu d'espérance de succès. Sa santé déjà détruite ajoutait au découragement de son esprit et à ses tristes pressentiments; mais il voulut se dévouer pour une cause juste, et pour la gloire. Prodiguant alors des sommes considérables, que, depuis quelques années, il avait amassées par une sévère épargne, il mit à la voile de Gênes, le 14 juillet 1823, emmenant avec lui le frère de la comtesse Guiccioli, et un Anglais intrépide, le corsaire Trelawney. Repoussé dans le port par la tempête, il ne quitta les côtes d'Italie que quelques jours plus tard, après avoir reçu des vers de Gœthe sur sa noble entreprise. Il toucha Céphalonie, et il y trouva une lettre de Botzaris, pour hâter son se-

cours, et lui rendre grâce. Mais le lendemain Botzaris, ce Léonidas de Souli, périssait, en pénétrant, avec une poignée d'hommes, au milieu du camps des Turcs, où il fit un grand carnage. Byron, voulant attendre et juger par ses yeux, demeura trois mois dans la colonie anglaise de Céphalonie. Son enthousiasme ne s'était pas accru. Il blâmait les fautes des Grecs; et, loin de porter aucun zèle religieux dans la cause des martyrs de la croix, il occupa les heures de son loisir à discuter en public, contre un pieux méthodiste, le docteur Kennedy, qui avait entrepris des conférences chrétiennes pour convertir quelques jeunes Anglais de la garnison. Il songeait à revenir en Italie. Cependant, pressé de toutes parts, il donna généreusement quatre mille liv. sterling pour la flotte grecque; et, lorsque Maurocordato eut pris le commandement de la Grèce occidentale, il consentit à aller le joindre à Missolonghi. Il s'y rendit à grand'peine, à travers mille périls gaîment supportés, et fut reçu comme un sauveur par la population confuse, pressée dans Missolonghi, entre la guerre civile, la famine et les Turcs. Byron jouit un moment de cet accueil, et se livra sur-le-champ à tout et à tout le monde, avec un mélange singulier de prudence et d'irritation maladive. Le gouvernement grec lui conféra le titre de général en chef; et il devait commander une expédition pour s'emparer de *Lépante*. Mais toute la force qu'il pouvait espérer consistait dans une bande de *Souliotes*, soldés à grands frais, et dont la ville et lui subissaient la tyrannique insolence. Tout était, autour de lui, discorde, misère, anarchie. Il trouvait peu d'appui dans ses propres compatriotes. Un d'eux, le colonel Stanhope, brave officier, mais enthousiaste inflexible et froid, ne rêvait que liberté illimitée de la presse, et voulait, au milieu de la Grèce, à demi barbare et envahie, introduire, avant tout, l'exacte rigueur des principes libéraux, et les théories de Bentham : Byron jugeait plus pressant d'avoir du pain et des armes. La liberté de la presse, ce souffle épurateur des états constitués, lui semblait stérile ou funeste dans l'anarchie de la Grèce; et, quant aux méthodes nouvelles, aux perfectionnements industriels ou sociaux, à tout le luxe de civilisation qui remplissait les *pacotilles* des *comités philhellènes*, il en trouvait l'essai prématuré, pour des hommes qui n'avaient qu'à combattre et à survivre, s'ils pouvaient. Toutes ses vues sur la Grèce étaient nettes, courageuses, pratiques. Chaque jour, il les soutenait vivement contre le colonel Stanhope, et travaillait à les appliquer, au milieu du chaos de Missolonghi. Animé par sa présence, un ingénieur anglais, Parry, avait organisé l'artillerie nécessaire pour l'expédition de *Lépante*. Mais, les *Souliotes*, vrais *condottieri* de la Grèce, redoublaient leurs avares exigences. La moitié des soldats réclamaient de hautes paies d'officier. C'étaient des scènes violentes d'altercation et de rupture entre le chef Anglais et sa bande barbare. Les forces de Byron ne pouvaient suffire à cette vie d'irritation et d'inquiétude. Un jour qu'après une crise nerveuse et un évanouissement il était sur son lit, malade et épuisé par des sangsues aux tempes, les *Souliotes* qui, la veille, avaient menacé l'arsenal, et tué un officier *suédois*, se précipitent à grands cris dans sa chambre, en brandissant leurs armes. Le visage pâle et sanglant de Byron à demi soulevé imprima pour-

tant le respect à ces hommes farouches; et quelques mots de sa bouche les firent sortir émus, et un moment dociles. Mais on ne pouvait espérer d'eux ni service régulier, ni soumission durable; et leurs fureurs, leurs menaces écartaient d'autres auxiliaires. Byron, qui les avait soldés à grands frais, s'occupa donc de négocier leur éloignement; et, à prix d'argent, il aida Maurocordato à les mettre hors de Missolonghi, n'en gardant qu'une cinquantaine qui lui étaient particulièrement attachés, mais qui servaient à son cortége plutôt qu'à la cause commune. Trompé ainsi dans ses projets d'attaque contre la garnison turque de *Lépante*, il s'efforçait du moins d'humaniser la guerre, au profit de tous. S'étant fait remettre un assez grand nombre de femmes et d'enfants musulmans, restes d'une ville saccagée par les Grecs, il les renvoya sans rançon à *Prevesa*. Dans quelques engagements autour de Missolonghi, il offrit une prime pour chaque prisonnier turc qui lui serait amené vivant. Ses dons en argent étaient continus, ses conseils utiles, son zèle infatigable. Il aidait Maurocordato à rétablir quelque ordre dans Missolonghi; et par l'éclat de son nom et de son sacrifice, il pouvait seul offrir une médiation entre les Grecs civilisés et ces chefs montagnards, tumultueux mais indispensable appui de la cause commune. Déjà Colocotroni lui avait promis par un message de se soumettre à son avis, si une assemblée nationale était convoquée, et s'il consentait à y paraître comme arbitre. D'autres chefs *moraïtes*, en proposant une réunion dans la ville de Salone, pressaient Byron de s'y rendre, pour sceller par sa présence la réconciliation des partis. Malgré son peu d'illusion et le jugement sévère qu'il portait sur les Grecs, il eut alors un moment d'espérance. Se disposant à passer dans la Morée, il hâta de ses derniers conseils la défense de Missolonghi, contre laquelle il prévoyait avec raison que se porterait tout l'effort de la prochaine campagne. Il excita l'ingénieur Parry à relever, sur le sol marécageux et coupé de la ville, ces remparts de terre et ces fortifications informes, qui arrêtèrent tant de mois l'armée turque, et donnèrent à l'Europe attentive le temps de la réflexion et de la pitié. Il retint d'autorité, pour munir ce poste avancé de la Grèce, l'artillerie que voulaient se faire donner Odyssée et les autres chefs *moraïtes*; et il affermit les habitants dans la pensée de s'ensevelir sous Missolonghi. Quant à lui, l'assemblée de Salone étant retardée par les divisions politiques et les difficultés des chemins, son parti fut pris de ne pas quitter le coin de terre que les Turcs allaient assaillir au printemps. Depuis plusieurs mois, malgré son courage et sa continuelle activité, il se sentait défaillir. Il était troublé par de tristes pressentiments, et par ces frissons involontaires, qui sont moins des symptômes de faiblesse morale, que des avant-coureurs de mort. Il vit avec tristesse, dans les murs de Missolonghi, l'anniversaire de sa trente-sixième année. Il le pleura dans des vers admirables, ses derniers vers, où, disant adieu à la jeunesse et à la vie, il ne souhaitait plus que la *fosse du soldat*. Cette pensée lui revenait souvent. Il disait à un fidèle serviteur italien : *Je ne sortirai pas d'ici; les Grecs, les Turcs ou le climat y mettront bon ordre*. Dans ses lettres, il plaisantait encore sur les scènes de désordre et de misère, dont il était le témoin; mais sa mobile et nerveuse nature en souffrait

profondément; et, il y avait du désespoir dans son rire sardonique. Deux nobles sentiments soutenaient son âme, la gloire et l'amour de l'humanité. Mais son corps, vieilli de bonne heure, succombait. On lui écrivait des îles Ioniennes pour l'engager à quitter Missolonghi. Ses compatriotes, ses amis, le colonel Stanhope, le corsaire Trelawney partirent. Il resta dans ce *tombereau de boue*, comme il disait énergiquement, au milieu des marais et des pluies insalubres de Missolonghi. Il en ressentit bientôt la mortelle influence. Surpris par l'orage dans une promenade à cheval, et revenant trempé d'eau et de sueur, il monta dans une barque pour gagner sa demeure, et fut saisi d'une fièvre violente. Le lendemain cependant, il parcourut encore, à cheval, un bois d'oliviers voisin de la ville, avec son fastueux cortège de Souliotes. Il rentra plus malade, se débattit deux jours contre les médecins qui voulaient le saigner, et leur céda enfin, par crainte pour sa raison, plutôt que pour sa vie. Cette saignée n'arrêta point la fièvre, et ne prévint point le délire. On voulait faire venir de l'île de Zante un médecin plus renommé; mais le gros temps y mit obstacle. Byron, consolé seulement par un ou deux amis fidèles, et par les pleurs de ses vieux domestiques, était là gisant presque sans secours, dans une pauvre et tumultueuse demeure, dont sa garde de Souliotes occupait le rez-de chaussée. C'était le jour de Pâques si joyeusement fêté par les Grecs, qui se répandent alors dans les rues, dans les places, en criant : *le Christ est ressuscité, le Christ est ressuscité*. Ce jour, la ville fut moins bruyante. On alla tirer l'artillerie loin des murs; et les habitants s'invitaient l'un l'autre au silence, et au recueillement. Le soir la tête de Byron s'embarrassa, sa langue ne put prononcer que des mots entrecoupés; et après de vains efforts pour faire entendre ses dernières volontés à son vieux domestique anglais, Fletcher, il fut saisi de délire. Ayant pris une potion calmante, il eut encore un retour de raison, exprima des regrets obscurs, prononça quelques touchantes paroles sur la Grèce, et puis, en disant *je vais dormir*, tomba dans une léthargie qui se termina le lendemain par la mort, au moment où un orage éclatait sur la ville, et faisait dire aux Grecs *le grand homme se meurt*. Le grand homme! il l'était en effet pour ceux qu'il était venu défendre, et auxquels il avait si noblement sacrifié sa vie. Le lendemain, le mardi de Pâques, on rendit à Byron les derniers honneurs, selon le rite grec. L'archevêque d'Anatolikon et l'évêque de Missolonghi étaient présents, avec tout leur clergé et tous les chefs militaires et civils. Un jeune Grec, Tricoupi, prononça l'éloge funèbre. Le cœur de Byron, renfermé dans une urne fut seul porté jusqu'à l'église, et déposé dans le sanctuaire, au milieu des bénédictions. Le corps devait être ramené en Angleterre; et l'on fit, à Missolonghi, des prières pour souhaiter à ces restes glorieux un passage favorable, et le repos de la tombe dans la terre natale. Le navire, chargé de ce dépôt, toucha bientôt l'Angleterre. M. Hobhouse et un autre ami de Byron vinrent recevoir son corps pour le conduire à la sépulture de famille, près du domaine de *Newstead*, dans le caveau où reposait sa mère. Le rang du noble lord était marqué par la magnificence du cortége. Des constables et des hérauts d'armes marchaient en avant. Suivait un coursier de bataille

couvert de velours noir, conduit par deux pages, et monté par un cavalier qui portait à demi-renversée une couronne de pair d'Angleterre. Puis venait le char funèbre, et une longue suite en deuil. Ce triste appareil s'avançait sur la route de Nottingham, lorsqu'il fut rencontré par une dame à cheval qu'accompagnait son mari. La curiosité les fit approcher. Cette femme se trouble, en reconnaissant les armoiries de Byron; elle tombe dans le délire, et est reportée mourante dans le château qu'elle habitait. Elle ne sortit d'une fièvre brûlante que par de longs accès de folie. Cette dame était lady Caroline Lamb, qui autrefois abandonnée de Byron, l'avait peint sous les plus noires couleurs dans un roman satirique, et, se croyant guérie de l'amour par cette vengeance, avait, loin du monde, retrouvé la paix et l'affection de son mari. Troublée de cette funèbre rencontre, sa tête ne revint pas; elle expira d'une mort lente, en invoquant sans cesse le nom de celui qui lui avait ôté l'honneur et la raison. Cette douloureuse anecdote, attachée encore à la mémoire de Byron, n'était pas faite pour affaiblir les préventions que sa conduite et ses écrits avaient excitées. Elles lui ont survécu, et ne furent pas seulement, comme on l'a dit, une rancune du grand monde et de l'aristocratie, mais la réaction d'un sentiment moral que le poète a trop souvent blessé. Pour beaucoup d'âmes pieuses, Byron était, en Angleterre, une sorte de mauvais génie. Cette impression se mêlait à l'enthousiasme même qu'il avait inspiré parmi les femmes assez heureuses pour ne connaître de lui que son nom et ses vers. « Il en est qui priaient pour lui, comme Clarice pour Lovelace. En cela, Byron portait la peine de son orgueil, autant que de ses faiblesses. Il avait voulu frapper les esprits par une singularité hautaine et mystérieuse. Il avait affecté de donner quelques-uns de ses traits à ses héros fantastiques, pour se confondre lui-même avec eux, et se parer de leur audace. Il fut pris au mot, et soupçonné de noirceurs qui étaient loin de son âme. Rien ne prouve dans sa vie que son cœur fût corrompu: mais son imagination l'était à quelques égards. Il n'a pas fait ce qu'il peint avec complaisance; mais, plus d'une fois peut-être, il l'avait rêvé, comme une expérience à tenter, comme une émotion qui eût dissipé son ennui, et réveillé son ame. Que, tout petit enfant, il se promît de commander à cent cavaliers noirs, appelés les *Noirs* de Byron, ou que, dans son âge viril, il fasse fabriquer des casques de chevaliers pour son expédition de Grèce, on voit toujours le poète qui dessine ses actions d'après ses rêves. Qu'il veuille se peindre lui-même, dans le *Corsaire* et dans *Lara*, il faut reconnaître là moins les aveux d'une vie coupable, que les jeux d'une imagination mal réglée, qui se fait parfois des *châteaux en Espagne* de crimes et de remords. Il en résulte, indépendamment de toute question morale, un point de vue particulier sous le rapport de l'art; c'est ce caractère de préoccupation personnelle, cet égoïsme de l'écrivain, cause puissante d'intérêt et de monotonie. On a vu de grands poètes, dont l'imagination a toujours travaillé hors d'eux-mêmes et du cercle de leur vie, simples par les habitudes, sublimes par la pensée: tel Shakespeare, dont la personne disparaît, et qui existe tout entier dans ses inventions poéti-

ques. Tels nos tragiques, Corneille, Racine. C'est là, quoi qu'on dise, la grande imagination. Elle crée ce qu'elle n'a pas vu; elle entre par le génie dans un ordre de sentiments et d'idées, dont elle n'a pas fait l'expérience, et qui ne naît pas pour elle des choses qui l'entourent. Corneille n'avait pas de Romains ni de martyrs sous les yeux. Il inventait ces types sublimes. Voilà le poète au plus haut degré. Il est une autre sorte d'imagination, plus restreinte, et plus physique pour ainsi dire, qui a besoin d'être excitée par les épreuves immédiates et les sensations de la vie. Le poète alors n'agit pas, ne crée pas : il souffre, et rend vivement sa souffrance. C'est le génie de quelques *Élégiaques* : c'est le tour d'imagination, rêveur, égoïste, douloureux, qui a coloré de si vives images la prose de Rousseau, et de Bernardin de Saint-Pierre. Byron appartient à cette école. Son imagination est inépuisable à se peindre lui-même, à découvrir toutes les plaies de son ame, toutes les inquiétudes de son esprit, à les approfondir, à les exagérer. Mais hors de lui, il invente peu. Parmi tant d'acteurs de ses poèmes, il n'a jamais conçu fortement qu'un seul type d'homme, et un seul type de femme : l'un, sombre, altier, dévoré de chagrin, ou insatiable de plaisir, qu'il s'appelle Harold, Conrad, Lara, Manfred, ou Caïn; l'autre, tendre, dévouée, soumise, mais capable de tout par amour, qu'elle soit Julia, Haïdée, Zuléika, Gulnare ou Médora. Cet homme, c'est lui-même; cette femme, celle que voudrait son orgueil. Il y a dans ces créations uniformes, moins de puissance que de stérilité. Et malheureusement, par un faux système, ou par une triste prétention, dans ces personnages dont il est le modèle, le poète affecte d'unir toujours le vice et la supériorité. Il semble dire comme le satan de Milton : « *Mal, sois mon bien.* » A cet égard, le goût n'est pas moins blessé que la morale, dans les écrits de Byron. Le plus grand charme et la vraie richesse du génie, la variété, lui manque. C'est un trait de ressemblance qu'il offre avec Alfieri, dont il a, dans son théâtre, imité la régularité sévère. Byron, en effet, hardi sceptique en morale et en religion, ou plutôt disciple involontaire de notre scepticisme, n'est pas novateur dans les questions d'art et de goût. Son innovation était toute dans l'originalité de ses impressions et de sa physionomie, et non dans une théorie littéraire. Par principe et par étude, il tenait au goût ancien, et aux plus purs modèles du siècle de la reine Anne, dont il possédait admirablement la langue expressive et savante. La pureté nerveuse du style, l'élégance, l'harmonie de l'expression sont en effet essentielles au talent de Byron. Il n'aimait pas l'affectation subtile, et le germanisme mystique de quelques-uns de ses contemporains. Il ne prétendait pas renouveler de fond en comble la langue poétique. Tandis que le brillant et pompeux Moore, la bouquetière d'Orient, le hardi et métaphysique Shelley, le jeune et prétentieux Keats déprisaient Pope, comme un génie timidement classique, Byron le reconnaissait pour un désespérant modèle, et se moquait des nouveaux créateurs de hardiesses poétiques. S'accusant parfois de leur ressembler, et de leur avoir ouvert la route, il disait avec une componction qui accablait ses amis : « Nous nous sommes em-

« barqués dans un système de révo- « lution poétique qui ne vaut pas le « diable. » Byron revient souvent sur cette idée, et sur l'éloge exclusif du goût classique, tel du moins que le conçoit un Anglais. Il composa même, à ce sujet, deux lettres critiques, d'une forme très-piquante, où ses contemporains sont toujours traités comme des barbares, « qui maçonnent de petites « constructions de terre et de bri- « que, au pied des beaux marbres de « l'antiquité. » Dans son zèle pour la pureté du goût, Byron va même jusqu'à juger sévèrement Shakspeare, Milton et les vieux dramatistes anglais, dont il trouve la langue admirable, mais les ouvrages absurdes. Il repousse également la naïve barbarie, l'énergique rudesse du seizième siècle, et la barbarie savante, la subtilité laborieuse de son temps, qui lui paraît tout *Claudien*, dit-il. En rejetant sur l'humeur et sur le caprice une partie de cet anathème, dont Byron ne s'exemptait pas, on avouera qu'il n'a pas tort dans le fond, et que les plus vantés de ses ouvrages portent l'empreinte de décadence, qu'il voyait partout autour de lui. Son style nerveux et brillant a beaucoup de rapports avec la concision affectée, la roideur, la déclamation de Lucain. Comme lui, il exagère, et il a cette emphase que l'imagination trop jeune prend pour de la force. Mais il peint des choses neuves, à commencer par lui-même, dont il décrit sans fin la fantasque et sombre nature. Par là, il cesse d'être rhéteur, en devenant original. Sa poésie, née d'une veine féconde et d'un art savant, n'est presque jamais que descriptive ou sentencieuse. Elle n'a rien de dramatique. Coleridge et quelques autres modernes l'accusent de négligence et de faiblesse. Mais cette poésie est pleine d'éclat et de mouvement; elle choisit habilement et transforme la langue; elle est logique et passionnée, régulière et neuve. Peu variée dans les conceptions, elle est infinie dans la forme, et parcourt rapidement toute l'échelle des tons harmoniques, depuis les plus gracieux jusqu'aux plus sévères. Byron, malgré son altière misanthropie, et le dédain qu'il affecte pour ses lecteurs, comme pour le reste des hommes, était singulièrement épris de la mode, et docile au goût de la foule. De là, ces formes bizarres et rapides, pour réveiller la curiosité, et ménager l'impatience d'un siècle sceptique et politique. Il n'entreprend point de longs poëmes, pour un temps où Milton lui-même n'était plus lu, dit-il. Il ne compose pas avec art. De brillantes ébauches, ou même des fragments lui suffisent. Rien de plus heureux, quand le poëte a bien choisi; car il n'y a pas d'inégalité dans sa composition, ni de lassitude pour sa verve. Qu'est-ce que son *Mazeppa?* un poëme, un trait d'histoire, un conte? Il n'importe. Jamais plus vive peinture, jamais plus intime alliance de la description, de la passion, de l'harmonie, n'ont animé des vers. Mazeppa, œuvre sublime de poésie, finissant par une plaisanterie, c'est le chef-d'œuvre et le symbole de Byron. Ailleurs, que son imagination soit frappée de la mort et des obsèques militaires d'un général anglais, John Moore, tué en Espagne, il s'élève au ton de la plus austère simplicité, et il est lyrique comme Tyrtée. Aucune beauté de la poésie classique n'a donc été refusée à Byron; il tendait même naturellement aux formes les plus élevées de l'art, et à la

pompe savante du langage. Toutefois, à notre avis, son chef-d'œuvre, c'est le poëme incomplet, moitié sérieux, moitié bouffon, où il a jeté pêle-mêle toutes ses fantaisies; c'est *Don Juan*, poëme sans règle et sans frein, comme le héros, mais plein de feu, d'esprit, de grâce et d'énergie. Au fond, ce héros est encore une variante de Byron lui-même; c'est du moins l'idéal qu'il se proposait pour se distraire des mélancoliques dégoûts de *Childe Harold*. Cet ouvrage est le fruit du séjour de Byron en Italie, et marque en lui le triomphe de la vie molle et sensuelle sur les fortes passions et la tristesse amère. On ne peut le comparer qu'à l'épopée licencieuse de Voltaire; mais on y trouve, avec moins de cynisme, une imagination plus amusante et une plus vive gaîté. De la diversité des aventures naît un charme singulier de poésie. Ce ne sont guère que faciles inventions de roman : mais quel art dans le récit! Et quand l'auteur touche à l'histoire, quelle force poétique! La peinture du siége d'*Ismaïloff* est un des plus sublimes tableaux de guerre qu'on ait tracés. Et cela vous saisit après des contes de sérail, et quelques gracieuses aventures des îles grecques. Quant à la satire des mœurs anglaises, qui occupe tant de place dans *Don Juan*, elle ne nous semble pas aussi ingénieuse qu'offensante. Le poète nous paraît tomber quelquefois dans le mauvais goût et les redites ennuyeuses : mais il se relève par l'esprit. Nul poète n'en eut davantage, et du plus vif et du plus hardi, depuis Pope et Voltaire. Malheureusement cet esprit, par prétention ou par légèreté, a souvent l'impitoyable ironie du mauvais cœur, et diffame également la gloire, la vertu, l'infortune. Bien des choses peuvent donc choquer dans *Don Juan*; mais nulle œuvre de Byron ne montre mieux la merveille de son talent. N'eût-il fait que *Don Juan*, la postérité s'en souviendrait comme d'un génie original. Avec beaucoup d'esprit, de connaissances et d'idées, Byron ne bornait pas aux vers son talent d'écrire. Sa prose est vive, étincelante, légère, comme l'est rarement la prose anglaise. Elle abonde en saillies d'amusante humeur, et en expressions heureuses. On ne peut à cet égard trop regretter la perte des *Mémoires*, qu'il avait donnés à Thomas Moore, et que le légataire a supprimés par scrupule, en y substituant une compilation de lettres originales, d'analyses et de lieux communs. Les lettres de Byron qui seules surnagent dans ce recueil nous laissent deviner combien les *Mémoires* même, la *confession* entière écrite de cette main et avec cette verve, auraient offert une piquante lecture. Nous ne savons si la renommée morale de Byron a profité beaucoup de la suppression faite par son légataire : mais sa gloire d'écrivain y perd un titre qui l'eût placé parmi les prosateurs, entre Swift et Voltaire — (1). Il existe un grand nombre d'éditions des œuvres de lord Byron, publiées en anglais, tant à Londres qu'à Paris. Parmi ces dernières, nous citerons, comme les plus complètes, celles qu'ont données les libraires Baudry, 1822-24, 12 vol. in-12;

(1) Lord Kinnaird a fait frapper à Rome deux médailles en l'honneur de Byron. La première représente la tête de Byron à gauche; au revers on voit une urne sépulcrale sur laquelle on lit Βύρων; à l'exergue ΜΝΗΜΑ Πόθου, *monument de regret*. La seconde représente la même tête de Byron; au revers la Grèce tourellée, assise, tenant dans la main gauche un rouleau; dans la droite la corne d'abondance; à l'exergue on lit ces mots : DIS ALITER VISVM. A— D.

—Baudry et Amyot, 1825, 7 vol. in-8°, imprimés par Jules Didot, avec portrait et une notice biographique par J.-W. Lake; — Galignani 1822-24, 16 vol. in-12, avec portrait.—Une traduction française des œuvres de Byron, par MM. Amédée Pichot et Eus. de Salle, a paru chez Ladvocat, de 1819 à 1820. La 4e édition, précédée d'une remarquable notice sur lord Byron par M. Ch. Nodier, a été publiée en 1822-25, 8 vol. in-8°, ornée de 27 gravures.—5e édition, 1822, 12 vol. in-12; Œuvres nouvelles, traduites par M. Amédée Pichot, 1824, 10 vol. in-12. — 6e édition, précédée d'un essai sur le genre et le caractère de lord Byron par M. Améd. Pichot, 1828-30, 20 vol. in-18, avec portrait, gravures et vignettes. On publie en ce moment, par livraisons, une édition nouvelle de cette traduction.—M. Paulin Pâris a donné une autre traduction des *OEuvres complètes*, chez Dondey-Dupré, 1830-31, 13 vol. in-8°. La traduction de *Don Juan* a été réimprimée séparément en 3 vol. in-18. Enfin le libraire Charpentier a récemment annoncé une troisième traduction des *œuvres complètes de lord Byron*, par M Benjamin Laroche, d'après la dernière édition de Londres, avec les notes et commentaires de Walter Scott, Th. Moore, Shelley, Th. Campbell, etc., précédée de l'histoire de la vie et des ouvrages de lord Byron par John Galt, Paris, 1834, 4 vol. petit in-4°. Outre ces éditions, plus ou moins complètes, les principaux ouvrages de Byron traduits en français ont été imprimés séparément à diverses époques. Madame Swanton Belloc a donné deux volumes in-8° (Paris, 1814), de belles analyses et d'élégantes traductions de Byron. On a publié à Londres, en 1832, *les Conversations de lady Blessington avec lord Byron*, qui ont été traduites en français. Les traductions en d'autres langues n'ont pas manqué; *Manfred*, entre autres, a été mis en vers italiens par Marcello Mazzoni, Milan, 1832, in-8°. Quant à la biographie de cet homme célèbre, un des premiers ouvrages considérables qui aient paru, ce sont *les Conversations de lord Byron*, recueillies pendant un séjour avec sa seigneurie à Pise, dans les années 1821 et 1822, par Thomas Medwin, capitaine de dragons; imprimées à Paris par Baudry, puis traduites en français, vers 1824, ibid., Ch. Gosselin, 2 vol. in-12. Depuis cette époque, M. Galt et plusieurs autres écrivains anglais ont publié des vie de Byron. V—N.

C

CABAKDJY-OGLOU, l'un des chefs de la révolte qui détrôna le sultan Sélim III, en 1807, était officier dans le corps des Yamaks. Ce corps composé d'environ 2,000 hommes recrutés, soit en Albanie, soit dans les environs de Trébizonde, et la plupart chrétiens d'origine, sans être affilié au corps de *Nizam-Djedid*, ni soumis à la même discipline, recevait la même solde, habitait les mêmes casernes et était comme lui chargé de la garde des forts du Bosphore et du service des batteries.

Mais le moufty et le caïm-ekam, principaux chefs de la faction opposée aux innovations commencées par Sélim, avaient soin d'entretenir la jalousie et la rivalité entre les Yamaks et les Nizam-Djedid, afin d'empêcher la fusion projetée entre ces deux corps, et de rattacher le premier à celui des janissaires. Les Yamaks, à l'instigation du caïm-ekam, ayant assassiné un effendi qui, en venant payer leur solde arriérée, les avait invités à prendre le costume des Nizam-Djedid, la lutte s'engagea, et ceux-ci chassés de tous les forts se replièrent sur la capitale. Les Yamaks, réunis à Buyukdereh, élurent alors pour leur commandant Cabakdjy-Oglou, lui jurèrent obéissance et l'autorisèrent à punir les lâches et les traîtres. Cabakdjy déploya aussitôt la fermeté, l'audace et les talents d'un chef de conspiration. A la tête de 600 Yamaks, il entra dans Constantinople le 29 mai 1807, après leur avoir fait prêter serment de respecter les propriétés des habitants et de ne donner la mort qu'à ceux qui leur seraient désignés comme ennemis du peuple et de la religion. Il se présenta successivement devant les casernes des janissaires, des galioundjys ou soldats de marine et des toptchys ou artilleurs, leur adressa une harangue courte et chaleureuse, pour les inviter à fraterniser avec ses soldats et à les seconder dans la glorieuse entreprise de défendre les institutions religieuses et nationales, et d'exterminer les impies et les traîtres qui les avaient violées. Renforcé par quelques centaines de ces auxiliaires dont les derniers seuls, jusqu'alors fidèles à Sélim qui les aimait et les favorisait, hésitèrent plus long-temps à se joindre à ses ennemis, Cabakdjy alla établir son quartier-général sur la place de l'At-Meïdan. Il y fit apporter et ranger autour de lui les marmites que les odas ou compagnies des janissaires et des canonniers respectent plus que leurs drapeaux, et ayant attiré par cet acte solennel, signe précurseur des grandes révolutions, un nombre plus considérable de ces milices et la populace avide de pillage et de sang, il harangua cette foule grossière et féroce et donna le signal du massacre en déroulant la liste des victimes désignées. Des détachements d'assassins partirent aussitôt pour chercher les ministres proscrits et les autres personnages notables voués à la mort. Quelques-uns avaient déjà été égorgés par ordre du caïm-ekam qui les avait appelés chez lui. Toutes ces têtes furent apportées sur l'At-Meïdan et exposées devant Cabakdjy. Deux seuls proscrits échappèrent; ils durent la vie à la confiance qu'ils lui témoignèrent en venant s'abandonner à sa générosité qui ne leur fit pas défaut. La dix-septième tête réclamée par les rebelles leur fut jetée de l'un des créneaux des murs du sérail : c'était celle du Bostandjy-bachy qui crut sauver son maître en arrachant de sa bouche l'arrêt de sa mort. Mais ce sacrifice et la suppression du Nizam-Djedid n'empêchèrent point la chute du sultan. Cabakdjy la proposa à ses complices, la soumit à l'approbation du moufty; puis, se faisant l'interprète de la volonté nationale, il déclara que Selim avait cessé de régner et que Mustapha IV était le légitime empereur des Osmanlys. Ce décret fut signifié verbalement par le moufty au sultan déchu, qui alla prendre dans le vieux sérail la place qu'avait occupée son cousin. Les troupes du Nizam-Djedid, qui renfermées dans leurs casernes, attendaient le résultat

de la révolution, se dispersèrent au moment où Cabakdjy se disposait à les attaquer. Le calme étant rétabli, les Yamaks reçurent une faible gratification et furent relégués dans les forts du Bosphore dont le commandement supérieur fut l'unique récompense de celui qui, durant trois jours, avait été le chef de la nation et l'arbitre des destinées de l'empire. Bientôt l'ambition ayant brouillé le caïm-ekam avec le moufty, tous deux s'efforcèrent de mettre Cabakdjy dans leurs intérêts : il se déclara pour le second, demanda et obtint du nouveau sultan la destitution du caïm-ekam, et le fit remplacer par Taher-Pacha, ancien gouverneur de Trébizonde, que Sélim avait disgracié à cause de ses liaisons avec la cour de Pétersbourg. Cabakdjy recouvra alors toute son importance. Sa brutale franchise, son désintéressement inspirèrent de la confiance au général Sébastiani qui, par le crédit de ce factieux, obtint pour l'ambassade de France l'influence dont elle avait joui sous le dernier règne. Mais la mort tragique du prince Souzzo, premier drogman de la Porte, ami des Français et protégé par Cabakdjy, ayant brouillé celui-ci avec Taher-Pacha qui l'avait provoqué, ce dernier après avoir tenté vainement de semer la division entre Cabakdjy et le moufty, perdit sa place. Pour se venger, il alla trouver Mustapha Baïrakdar qui commandait l'armée contre les Russes, et il parvint aisément à inspirer ses projets de vengeance contre Cabakdjy et le moufty à un général qui, regrettant Sélim, devait haïr les auteurs de sa chute. Baïrakdar s'étant concerté avec le grand-vizir qui était à Andrinople, résolut de rétablir Sélim. Mais une telle entreprise ne pouvait s'exécuter sans la mort de Cabakdjy, le plus ferme soutien de Mustapha IV. Tandis qu'une partie de l'armée othomane s'avance à petites journées vers Constantinople, sous les ordres de Baïrakdar et du grand-vizir, qui répandent le faux bruit de la paix avec les Russes, un détachement de cent cavaliers, forçant sa marche, arrive en juillet 1808, au milieu de la nuit, à Fanaraki, sur la mer Noire, et investit la maison de Cabakdjy. Le chef du détachement s'en fait ouvrir la porte sous prétexte de communiquer des dépêches importantes au commandant des forts; il pénètre dans le harem avec quatre hommes armés, et y surprend Cabakdjy en chemise au milieu de ses femmes; il lui signifie son firman de mort scellé par le grand-vizir, le poignarde et envoie sa tête aux généraux de l'armée. Les Yamaks vengèrent la mort de Cabakdjy sur son assassin et sur toute sa troupe; mais, privés d'un chef si habile, ils ne furent pas même appelés à Constantinople pour y défendre le sultan Mustapha dont ils ne purent empêcher la chute (*Voy.* Sélim III, t. XLI, Mustapha IV et Mustapha-Baïrakdar, tom. XXX). A—t.

CABALLERO ou **CAVALLERO**, nom d'une famille napolitaine qui, transplantée en Espagne dans le dernier siècle, y a joué un rôle assez important. Don *Juan* Caballero, né dans le royaume de Naples, en 1712, suivit la carrière des armes, et fit les guerres de 1739 à 1740, sous le roi don Carlos qu'il accompagna, en 1759, lorsque ce prince alla régner en Espagne, sous le nom de Charles III. Il dirigea la défense de Melilla en 1774, contre les attaques du roi de Maroc, et commanda les ingénieurs, en 1779, au blocus de

Gibraltar. Sa réputation le fit appeler à Naples, où, avec l'agrément de son souverain, il alla mettre en état de défense les places du royaume des Deux-Siciles. De retour en Espagne, il était lieutenant-général, membre du conseil suprême de la guerre, inspecteur-général du corps du génie et directeur-commandant des fortifications et des académies militaires, lorsqu'il mourut à Valence, le 28 novembre 1791. — Don *Jérôme* CABALLERO, son frère, embrassa aussi la profession des armes et s'y avança rapidement depuis qu'il eut eu le bonheur de sauver don Carlos en 1744, à la surprise de Velletri. Ayant suivi ce prince en Espagne, il fut nommé ministre de la guerre, en juillet 1787, et lieutenant-général en 1789. Mais, en avril 1790, Charles IV lui ôta son porte-feuille dont il lui conserva d'abord le traitement; il lui laissa aussi la présidence du conseil de la guerre et l'entrée des appartements du roi. Exilé de Madrid quelques mois après, lorsque Godoï parvint au timon des affaires, Caballero fut créé chevalier de Saint-Jacques, et marquis en 1794, puis nommé conseiller d'état en 1798, par le crédit de son neveu dont nous allons parler. Il mourut en 1807, dans un âge très-avancé. Malgré ses hautes fonctions, ses titres et ses décorations, c'était un homme si médiocre que sa nullité était passée en proverbe. — CABALLERO (don *Joseph-Antoine*, marquis de), fils et neveu des précédents, naquit à Saragosse, vers 1760. Après avoir terminé ses études et son cours de droit, il obtint une place d'alcaïde de *Corte*, puis d'auditeur à l'audience de Séville. Ayant épousé une camériste de la reine, initiée dans les secrètes liaisons de cette princesse avec le ministre favori Godoï, il usa de cette circonstance pour ses propres intérêts et ceux de sa famille. Nommé, en novembre 1794, fiscal du conseil suprême de la guerre, il parvint, en juillet 1798, au ministère de grâce et de justice, après la chute du vertueux Jovellanos; fut fait grand'croix de l'ordre de Charles III en 1802, et chargé par *intérim* du porte-feuille de la guerre. Héritier du titre de marquis par la mort de son oncle, il perdit le ministère de la justice, lorsque la révolution d'Aranjuez, en mars 1808, fit monter Ferdinand VII sur le trône d'Espagne : mais il conserva sa place au conseil d'état, et obtint celle de gouverneur du conseil des finances. Après le départ de Ferdinand pour Bayonne, il fut un des membres de la junte suprême du gouvernement qui élut, le 4 mai, Joachim Murat pour son président, et il signa, en cette qualité, l'adresse du 13 mai à Napoléon, pour lui demander un souverain de sa famille, puis la proclamation du 3 juin aux Espagnols, pour les préparer à ce changement. Il signa encore, le 19 juillet, comme conseiller d'état, et le 25, comme membre et gouverneur du conseil des finances, le serment de fidélité que ces deux corps adressèrent au roi Joseph-Napoléon. Le marquis de Caballero, après l'arrivée en Espagne de ce nouveau monarque, accepta, le 8 mars 1809, les fonctions de conseiller d'état, le 18 mai celles de président de la section de justice et des affaires ecclésiastiques, et fut décoré, au mois de septembre suivant, du grand-cordon du nouvel ordre royal d'Espagne. Les revers de Napoléon ayant entraîné la chute de son frère, en 1813,

Caballero suivit Joseph en France et choisit Bordeaux pour sa résidence. Condamné à un exil perpétuel par ordonnance de Ferdinand VII, en février 1818, il fut rappelé en Espagne après la révolution de 1820, par le gouvernement constitutionnel, et mourut à Salamanque dans le courant de l'année 1821. Caballero était un homme sans idées fixes, sans principes solides, et dont l'esprit et le caractère également flexibles savaient se plier aisément à toutes les opinions, à toutes les circonstances. Courtisan et dévoué au gouvernement absolu sous les Bourbons, on le vit néanmoins, sous la domination française, afficher et professer l'athéisme, l'un des moyens les plus subversifs de la durée des monarchies. Le prince de la Paix qui n'aimait pas le marquis de Caballero nous apprendra sans doute sur son compte quelques détails piquants dans les *Mémoires* qu'il va publier. — Plusieurs autres *Caballero* ont occupé en Espagne des fonctions très-importantes au conseil des ordres, au conseil des finances, à la junte royale du commerce, à la surintendance des postes, etc. A—T.

CABALLERO (Raymond-Diosdada), savant bibliographe, naquit en 1740 dans l'île de Maïorque, d'une famille originaire de l'Estramadure. Admis à douze ans chez les jésuites, après avoir terminé ses études avec succès, il enseigna le latin au séminaire des nobles et les belles-lettres au collège impérial à Madrid. A la suppression de la Société, il eut le sort de ses confrères, s'établit à Rome où il partagea ses loisirs entre les devoirs de son état et la culture des lettres. Il avait conservé dans l'exil l'attachement le plus tendre pour sa patrie. Il n'écrivit guère que pour venger les Espagnols des injustes accusations que leur adressent les étrangers, et publia la plupart de ses ouvrages sous le nom de *Filibero de Parripalma*, nom qui réunissait tous les objets de son affection (1). Il goûta le plaisir, très-vif sans doute pour une âme comme la sienne, de voir le rétablissement de la Société dans laquelle, avec le gout de la retraite, il avait puisé l'amour de l'étude et des vertus chrétiennes (*V.* Pie VII, an Supp.). Sur la fin de sa vie, il rassembla dans un ouvrage plein de recherches les titres littéraires de ses confrères, et mourut vers 1820. On a de lui : I. *De prima typographiæ hispanicæ ætate specimen*, Rome, 1793, in-4°. Le P. Caballero dans cet ouvrage prouve que les Espagnols ne furent pas les derniers à jouir du bienfait de l'imprimerie, puisque dès 1474 Valence possédait un atelier typographique, et qu'avant la fin du siècle vingt autres villes d'Espagne, Barcelone, Séville, Burgos, Saragosse, Salamanque, Tolède, Murcie, etc., eurent le même avantage. Il essaie de montrer ensuite que les imprimeurs espagnols ne le cèdent point à ceux des autres nations, et fait un magnifique éloge d'Ibarra (*Voy.* ce nom, tom. XXI) qui, dans le XVIIIe siècle, fut l'égal des premiers typographes de France, d'Angleterre et d'Italie. Mais on aura de la peine à convenir avec Caballero que l'inquisition, loin de nuire au progrès des sciences les a constamment favorisées. C'est là cependant ce qu'il cherche à établir dans une digression, d'ailleurs fort cu-

(1) *Filibero* ou *Philiberus*, ami de l'Espagne; *Parri* est le nom de la ville de l'Estramadure dont son père était originaire, et *Palma* le nom du lieu de sa naissance.

rieuse, où il montre que les siècles où l'inquisition a joui de la plus grande autorité sont précisément ceux où les lettres et les sciences ont fait le plus de progrès en Espagne. La discussion de ce fait trouvera sa place à l'art. LLORENTE (*V.* ce nom, au Sup.). II. *Osservazioni sulla patria del pittore Giuseppe di Rivera dette lo Spagnoletto.* Cette dissertation a été publiée dans l'*Anthologia Romana*, 1796, et dans le *Giornale letterario di Napoli*, tome L. Il y revendique pour l'Espagne l'honneur d'avoir donné le jour à ce grand artiste (*V.* ESPAGNOLET, tom. XIII). III. *Commentariola critica : primum de disciplina arcani; secundum, de lingua evangelica*, Rome, 1798 in-8°. Dans la première dissertation il réfute les paradoxes du P. Hardouin et de Schelstrate; et dans la seconde, l'opinion de Dominiq. Diodati (*V.* ce nom, au Supp.) qui prétendait que Jésus-Christ et ses disciples ont fait usage de la langue grecque IV. *Ricerche appartenenti all' academia del Pontano*, ibid., 1798, in-8° (*V.* PONTANUS, tom. XXXV, not. 3). V. *Avvertimenti amichevoli all' erudito traduttore romano della geografia di W. Guttrie*, Naples, 1799. C'est la réfutation des erreurs commises par le géographe anglais au sujet de l'Espagne et de ses colonies d'Amérique. VI. *L'eroismo de Ferdinando Cortese confermato contro le censure nemiche*, Rome, 1806, in-8°. C'est une apologie du célèbre Cortez (*Voy.* ce nom, tom. X), conquérant du Mexique. VII. *Bibliothecæ scriptorum societatis Jesu supplementa duo*, ibid., 1814-16, 2 parties in-4°. Sobre d'éloges et de réflexions, le P. Caballero ne loue ses confrères que par les faits : on peut donc avoir en son ouvrage la plus grande confiance. Quoiqu'il eût acquis du P. Garcaria les mémoires laissés par le P. Oudin sur les jésuites français qui ont écrit depuis la publication de la Bibliothèque de Southwell (*Voy.* ce nom, tom. XLIII), on y remarque plusieurs omissions que l'on a cherché à réparer dans la *Biographie universelle.* Les articles qui concernent les jésuites d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne sont plus nombreux et plus complets. Caballero a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Le plus important est la critique de l'histoire du Mexique par son confrère le P. Clavigero (*Voy.* ce nom, tom. VIII), intitulée : *Observaciones americanas y supplemento critico à la historia de Mexico*, 3 vol. in-4°. W—s.

CABANIS-JONVAL (PIERRE), né à Alais vers 1725, fut longtemps un des principaux rédacteurs du journal littéraire qui, établi en 1759 sous le nom de *Feuille nécessaire*, prit l'année suivante celui d'*Avant-Coureur*, et continua d'être publié, sous la direction de Querlon, jusqu'en 1773. Les connaissances variées de Cabanis, particulièrement en bibliographie, ne pouvaient qu'être utiles à cette entreprise. Il traita avec peu de ménagement, dans quelques-uns de ses articles, l'auteur de la satire dramatique contre les philosophes, et Palissot l'a placé par représailles dans sa *Dunciade.* Lié avec plusieurs hommes célèbres et surtout avec Helvétius, il se montra un de ses plus chauds partisans, lorsqu'un violent orage s'éleva contre cet écrivain à l'occasion de son livre de l'*Esprit*. A sa prière, Cabanis parcourut la France et les pays étrangers, dans l'intention d'arrêter par-

tout la circulation de cet ouvrage; mais ses soins n'eurent pas plus de succès que ceux de l'autorité pour le supprimer; et il y a lieu de croire que son voyage fut plutôt une démonstration que l'effet d'un désir bien réel d'empêcher le livre de se répandre. On prétend qu'il a lui-même composé plusieurs écrits anonymes : le seul qu'on puisse lui attribuer avec certitude est un roman intitulé : *Les erreurs instructives*, ou *Mémoires du comte de* ***, 3 parties in-12. Depuis la cessation de l'*Avant-Coureur*, rien ne captivant plus l'inconstance naturelle de Cabanis-Jonval, cosmopolite infatigable, il mena une vie errante jusqu'à sa mort arrivée à Bruxelles en 1780. — CABANIS (l'abbé), supérieur du séminaire Saint-Charles à Avignon, y publia en 1743, 2 v. in-12 : *Manuel des cérémonies romaines, tiré des auteurs authentiques et des écrivains les plus intelligents*, plus complet que l'ouvrage publié précédemment sur les *Cérémonies de l'église* (1). V. S. L.

CABASSOLE (PHILIPPE de), cardinal et légat, naquit en 1305, à Cavaillon dans le comtat Venaissin, d'une famille illustre attachée à la maison d'Anjou, et dont une branche était établie à Avignon. Il fit ses études dans sa ville natale, y fut chanoine à douze ans, archidiacre en 1330, prévôt l'année suivante, et évêque le 3 août 1334, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge prescrit par les canons. Il succédait à Gaufridi qui avait été le médecin, l'apothicaire et l'homme de confiance du pape Jean XXII. Les évêques de Cavaillon étaient seigneurs du village de Vaucluse et y possédaient un château dont on voit encore les ruines sur le haut d'un rocher (1). Pétrarque étant venu s'établir à Vaucluse en 1338, alla faire visite à Philippe de Cabassole, son évêque et son seigneur. Il en fut bien accueilli, et la sympathie fondée sur une estime mutuelle établit entre eux une étroite et constante amitié. Pétrarque eut bientôt occasion de prodiguer les consolations de la philosophie au prélat dont un frère, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, venait de périr dans la mer Rouge. Mais l'amant de Laure trouva bien plus souvent auprès de son ami des adoucissements à sa passion malheureuse et à ses chagrins. En 1343, l'évêque de Cavaillon se rendit à Naples, où il était appelé par le testament du roi Robert, pour faire partie du conseil de régence, pendant la minorité des deux filles de ce monarque, Jeanne et Marie, et d'André de Hongrie, époux de la première. Au milieu d'une cour corrompue, il résista seul au torrent; mais sa voix ne put se faire entendre et son exemple ne fut point imité. Cabassole n'était resté à Naples que par respect pour les dernières volontés de Robert. Nommé grand-chancelier par la reine Jeanne, il fut presque témoin de la mort violente du roi André de Hongrie : indigné de cet attentat, il demanda son congé et s'embarqua, le 23 déc. 1345, pour retourner à Avignon. Une tempête l'ayant retenu à Herculano où il avait abordé avec peine, il y reçut un courrier de la reine qui l'invitait

(1) Cabanis était fort instruit dans la rubrique, mais il poussait la dévotion jusqu'à l'intolérance. Il fit enterrer dans le jardin des Récollets un prêtre qui avait refusé de signer le formulaire. Il a grossi son Manuel d'après Gavantus et Morati. A—T.

(1) C'est à tort que les habitants de Vaucluse disent aux étrangers que ce sont les ruines de la maison de Pétrarque, dont il n'existe pas le moindre vestige, et qui était située plus bas entre le village et la célèbre fontaine.

à venir remplacer le pape comme parrain d'un enfant dont elle venait d'accoucher. Le prélat retourna sur-le-champ à Naples, mais aussitôt la cérémonie du baptême achevée, il se remit en mer et, malgré une seconde tempête, il arriva, en janvier 1346, à la cour pontificale d'Avignon. Bientôt après il fut envoyé par Clément VI pour rétablir la paix entre Jeanne, comtesse de Bourgogne, et Jean, comte de Châlons. En 1358, Innocent VI lui confia une mission bien plus délicate et plus désagréable. Il s'agissait d'aller lever, au profit de la chambre apostolique, le dixième denier de tous les revenus ecclésiastiques en Allemagne pour le recouvrement des terres usurpées. Le nonce exposa sa demande dans une assemblée des princes de l'empire à Mayence. On lui répondit que la cour de Rome semblait regarder l'Allemagne comme une mine d'or inépuisable; que les Allemands envoyaient tous les jours de l'argent en Italie pour les marchandises qu'ils en tiraient, et à Avignon pour y faire étudier leurs enfants et leur acheter des bénéfices, sans compter les frais de procès, de dispenses, d'absolutions, d'indulgences, de priviléges, , etc., que les papes faisaient payer fort cher; que le nouveau subside était inoui et intolérable, etc. Quelques jours après, l'empereur Charles IV signifia à l'évêque de Cavaillon que le clergé d'Allemagne ne donnerait pas ce subside. « Au lieu « de demander tant d'argent au clergé, ajouta ce prince, pourquoi le « pape ne songe-t-il pas plutôt à le « réformer?... » Huit jours après le nonce descendit le Rhin jusqu'à Cologne d'où il revint à Avignon en 1359. Cabassole fut amplement dédommagé par le pape des ennuis et des fatigues que lui avait causés cette mission. Nommé patriarche titulaire de Jérusalem en 1361, et administrateur de l'évêché de Marseille en 1366, il fut créé cardinal à la promotion du 22 sept. 1368. Urbain V, qui l'aimait et l'estimait beaucoup, lui avait donné une grande marque de confiance, lorsqu'en 1367, transférant sa résidence d'Avignon à Rome, il le laissa pour gouverner le comtat, en qualité de vicaire spirituel et temporel, le chargea d'achever les murailles d'Avignon et l'autorisa à faire abattre les maisons des cardinaux qui pourraient nuire à cette construction. Dans l'été de 1369, Cabassole vint trouver le pape à Monte-Fiascone et fut envoyé comme légat à Pérouse, qui après s'être révoltée venait de se soumettre. Ce bon cardinal ne put s'accoutumer au climat de l'Italie. Il y fut presque toujours malade, et mourut à Pérouse le 26 août 1371. Son corps fut transporté en France et enterré dans l'église de la Chartreuse de Bonpas, où le cardinal Aycelin de Montaigu lui fit ériger un mausolée en marbre qui s'est conservé jusqu'en 1791. Philippe de Cabassole, au dire de tous les auteurs contemporains, fut un homme d'un mérite supérieur et aussi distingué par son esprit que par son érudition; il consacrait à l'étude tous les moments que lui laissaient disponibles les soins d'un diocèse qu'il gouvernait avec sagesse, et les affaires importantes dans lesquelles il fut employé et qu'il conduisit avec dextérité. Pétrarque, son ami, a fait son éloge en quelques mots: *C'était*, dit-il, *un grand homme à qui l'on a donné un petit évêché*; et lorsqu'il apprit que Cabassole avait été nommé cardinal, « Je savais « bien, dit-il, qu'il le serait un jour,

« et je suis étonné seulement qu'il « l'ait été si tard. Urbain est le seul « qui l'ait bien connu. » Il y avait sans doute d'autres causes générales que Pétrarque n'avait pas devinées; car on peut remarquer comme une singularité fort étonnante qu'aucun ecclésiastique d'Avignon et du comtat Venaissin, pays français soumis au Saint-Siège pendant près de 500 ans, n'ait été élevé à la pourpre romaine, depuis Philippe de Cabassole jusqu'au fameux abbé Maury. L'évêque de Cavaillon, voulant jouir souvent de la société d'un homme dont l'esprit et le caractère charmaient ses maux et ses ennuis, avait voulu fixer Pétrarque dans son diocèse en lui procurant un bénéfice. Mais les ennemis du poète contrarièrent toujours les démarches de son ami. Cabassole rendit un service plus signalé à Pétrarque et aux lettres, en sauvant dans son château de Vaucluse, en 1353, la bibliothèque que le poète avait laissée dans sa maison que des brigands incendièrent pendant un de ses voyages en Italie. C'est à Philippe de Cabassole que Pétrarque envoya, en 1366, son traité de la *Vie solitaire*, résumé de leurs entretiens à Vaucluse, précédé d'une lettre imprimée depuis en tête de l'ouvrage, comme épître dédicatoire. On lit dans les *Mémoires de François Pétrarque* par l'abbé de Sade quelques fragments de correspondance entre le poète et le savant cardinal. Cabassole a écrit plusieurs ouvrages qui se trouvaient manuscrits à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Victor à Paris, entre autres une Vie de sainte Madeleine, dédiée à Henri de Villars, archevêque de Lyon, et dont une copie faisant partie des manuscrits de Peiresc, existe à la bibliothèque de Carpentras. Dans cette Vie, l'auteur décrit la tempête qu'il essuya et dément l'assertion des Dominicains de la Sainte-Baume, en Provence, qui se flattaient de posséder le corps de cette sainte. A—T.

CABOCHE (Simon) était un *écorcheur de bêtes* à Paris, sous le roi Charles VI. Ce métier l'exerça à la cruauté, et il devint par là un grand personnage dans les séditions d'une époque qui ressemble sous quelques rapports à la nôtre! Il donna même son nom à un parti puissant (les *Cabochiens*) qui fit trembler les princes et les rois. La France était livrée aux factions des *Bourguignons* et des *Armagnacs*, l'une ayant pour chef le duc de Bourgogne, l'autre le duc d'Orléans, frère du roi, toutes deux également souillées de crimes. Le dauphin s'opposait seul, pendant la démence de son père, à cette double sédition; et le peuple incertain de l'autorité se laissait aller, comme il arrive toujours en pareil cas, à l'impulsion des plus féroces et des plus audacieux. Simon Caboche, Denis Chaumon, les trois fils du boucher Legoix et le bourreau Capeluche (*Voy.* ce nom, tom. VII) se mirent à la tête de la populace. Leur première pensée fut d'attaquer la Bastille; puis ils se tournèrent vers le palais du roi, qui était alors dans la cité; et ils demandèrent qu'on leur livrât les ministres qu'ils voulaient égorger. On leur résista; ils se précipitèrent dans le palais; le ravagèrent, et, après avoir commis plusieurs massacres, ils retournèrent à la Bastille dont ils s'emparèrent. Triomphants alors partout, ils arborèrent les signes de la rebellion; et ce qui est digne de remarque, c'est que la couleur du peuple étant la couleur blanche, on arbora partout le cha-

peron blanc, et que le drapeau du roi étant bleu, cette couleur fut partout proscrite. Simon Caboche fut porté au faîte de la puissance. On appella son parti, composé de tout ce qu'il y avait de plus méprisable, la faction des *écorcheurs*, et l'on vit ces misérables à peu près comme les *sans-culottes* d'un autre temps s'enorgueillir de cette odieuse dénomination. Les *Cabochiens* ou *écorcheurs* firent prendre le chaperon blanc au roi, au dauphin, à toute la cour; et leur orateur, Pavilly, qui était un religieux de l'ordre des carmes, se présenta audacieusement au palais du roi, où il injuria, dans une harangue séditieuse, l'héritier du trône que les factieux avaient essayé vainement d'attirer dans leur parti. Irrités de son refus, ces furieux se vengèrent sur les seigneurs de la cour les plus fidèles. Ils s'attaquèrent ensuite aux bourgeois, et toute la ville fut couverte de meurtres et de pillage. C'était Simon Caboche qui dirigeait ces atrocités. Il avait arraché au dauphin le commandement des ponts de Charenton, de St-Cloud, et il était ainsi maître absolu de la capitale. Non content de ce rôle il voulut être législateur, et obtint des Etats-Généraux, réunis par ses ordres, la sanction d'une ordonnance qui est restée comme une flétrissure dans nos archives historiques sous le nom d'*Ordonnance Cabochienne* (1). Le roi ayant recouvré quelques lueurs de raison, le peuple parut très-content d'être délivré des *écorcheurs*, et il se porta en foule dans les églises pour en remercier Dieu; mais ils reparurent aussitôt avec une nouvelle audace : ils obligèrent le monarque et toute sa suite à prendre le chaperon blanc, et les massacres, le pillage recommencèrent avec une nouvelle fureur jusque dans le palais du roi; enfin les factieux triomphants firent périr le malheureux Desessarts, gouverneur de la Bastille. Le duc d'Orléans, ayant essayé de mettre fin à ces calamités par un accommodement, Simon Caboche jura, *par le sang distillé goutte à goutte de Jésus-Christ,* qu'il tiendrait *pour ennemis de la noble ville de Paris quiconque recevrait cette paix fourrée, couverte de peaux de brebis*... Le sacrilége factieux épouvanta ainsi tout le monde, et il n'y eut pas de négociations. Cependant le peuple sentait tout le poids de cette tyrannie sanguinaire; et les princes faisaient tous leurs efforts pour s'en affranchir. Le duc de Bourgogne seul intéressé à prolonger le désordre excitait en secret la férocité des Cabochiens; mais à la fin les gens de bien triomphèrent; la paix fut publiée aux acclamations du peuple, et le prince bourguignon lui-même fut obligé d'y mêler des témoignages d'une joie hypocrite. Alors une violente réaction éclata contre les Cabochiens, et plusieurs des chefs furent pendus. On trouva chez eux des preuves d'un vaste plan de massacres. Le duc de Bourgogne, obligé de quitter Paris, rassembla les débris de cette faction, se mit à leur tête, et marcha de nouveau sur la capitale. Puis le dauphin étant mort dans ces malheureuses circonstances, les *écorcheurs* reprirent encore une fois le dessus, et il y eut des massacres tels qu'on n'en avait pas encore vu. Sous prétexte de juger à Paris les prisonniers qui étaient dans le château de Vincennes,

(1) Les Cabochiens, s'étant érigés en législateurs, entreprirent une compilation d'anciens réglements, avec des additions et des retranchements, et ce nouveau code fut appelé les *Ordonnances Cabochiennes*. V—ve.

on les mit dans des voitures, et des assassins apostés les égorgèrent sur la route! A Paris on tuait dans les rues pêle-mêle tout ce qui se rencontrait, femmes, enfants, vieillards. Les femmes enceintes mêmes n'étaient pas épargnées, et, selon l'expression des historiens, les meurtriers, prenant plaisir à les éventrer, disaient : *Voyez ces petits chiens qui remuent!* Mais le duc de Bourgogne fut à la fin assassiné lui-même sur le pont de Montreau (*Voy.* JEAN *Sans-peur*, t. XXI), et son parti succomba aussitôt. Plusieurs chefs des *écorcheurs* mis en jugement furent pendus, et Caboche périt du même supplice, laissant dans l'histoire un exemple frappant de la justice céleste, et un nom digne d'être opposé à celui des plus cruels de nos démagogues. L—T.

CABOUS (CHEMS-EL MAALI), quatrième prince de la dynastie persanne des Zayarides (*Voy.* MARDAWIDJ, t. XXVI), s'est rendu célèbre par son esprit, ses vertus et ses malheurs. Fils de Vachmeghir, il succéda à son frère Bistoun, l'an 366 de l'hég. (976-77 de J.-C.) Trois ans après. Fakhr-Eddaulah (*Voy.* ce nom, XIV), prince Bouïde, chassé de ses états par ses frères (*V.* ADHAD-EDDAULAH, t. Ier), alla chercher un asile dans le Djordjan. Cabous refusa constamment de le livrer à ses ennemis, et s'exposa à leur vengeance pour n'avoir pas voulu trahir les droits de l'hospitalité. Vaincu dans les plaines d'Asterabad, l'an 371, Cabous n'a que le temps d'emporter ses trésors, et se sauve à Nichabour avec Fakhr-Eddaulah. L'émyr Samanide Nouh II, souverain de la Perse orientale, accueille ces illustres fugitifs, et charge Hossam-Eddaulah, gouverneur du Khoraçan, de les rétablir dans leurs états. Une nouvelle défaite qu'ils essuient, l'année suivante, les force de lever le siège de Korkan et de retourner à Nichabour. Mais la faction qui alors changea le système politique de la cour de Bokhara (*V.* Nouh II, t. XXXI), fit disgracier Hossam-Eddaulah, et priva les deux princes des nouveaux secours qu'ils avaient sollicités. Cependant Fakhr-Eddaulah, remonté sur le trône, après la mort de ses frères, en 373, se montre à-la-fois ingrat et reconnaissant : il retient les états de Cabous, son allié, son bienfaiteur, et les cède, à titre de fief amovible, à Hossam-Eddaulah qui, malgré son attachement à ces princes, ne pouvait accuser que l'intrigue de la perte de ses emplois et de ses dignités. Cabous continua donc de vivre en exil, se reposant sur les promesses de l'émyr Nouh et de Sebekteghyn, souverain de Ghazna. Mais les troubles qui préparaient la chute de l'empire samanide, les guerres que ces deux monarques eurent à soutenir empêchèrent les effets de leur bonne volonté; et leur mort, arrivée l'an 387, aurait anéanti les espérances de Cabous, si la fortune, en lui enlevant ses protecteurs, ne l'eût délivré la même année du perfide auteur de ses malheurs. Fakhr-Eddalauh n'avait laissé que des enfants en bas âge. Une régence orageuse, des révoltes dans le Thabaristan, dont les peuples détestant la domination des Bouïdes, soupiraient après le retour de leur légitime souverain, déterminèrent enfin Cabous à profiter d'un concours de circonstances aussi favorables. Pendant un long séjour dans le Khoraçan, son caractère affable et généreux, les charmes de son esprit et de sa conversation, son humanité, surtout ses largesses, lui avaient ga-

gné tous les cœurs. Il lève des troupes et les envoie s'emparer des défilés qui ouvrent l'entrée du Djordjan; dans le même temps, Amoul tombe au pouvoir des insurgés du Thabaristan : partout les Bouïdes sont vaincus, partout la khothbah est récitée au nom de Cabous. Il quitte alors sa retraite, rentre dans le Djordjan, au mois de chaban 388 (août 998), conclut la paix avec Madjd-Eddaulah (*Voy.* ce nom, XXVI), et s'assure la possession du Thabaristan, du Ghilan, de toutes les provinces qui forment le rivage méridional de la mer Caspienne. Pour se maintenir sur le trône, il se ménagea l'amitié du célèbre Mahmoud (*Voy.* ce nom, XXVI), fils de Sebekteghyn; mais l'alliance qu'il fit avec ce conquérant ne put le préserver de la catastrophe qui devait terminer son règne et sa vie. A des mœurs pures Cabous réunissait toutes les qualités de l'esprit et du cœur; la sagesse et l'équité présidaient à ses jugements, et son âme généreuse repoussait toute idée de crime et de perfidie. Cependant, soit que l'âge ou de longues infortunes eussent aigri son caractère, soit que l'anarchie et la licence eussent introduit dans ses états mille désordres dont la répression exigeait la stricte et rigide observance des lois, sa sévérité déplut aux factieux qui en redoutaient les effets, et aux grands qui voulaient abuser de leur pouvoir. Ils accusèrent ce prince de tyrannie et de cruauté, lui reprochant de se livrer à la colère la plus effrénée, et de punir les fautes les plus légères par les plus rigoureux châtiments. L'exécution peut-être trop précipitée du gouverneur d'Asterabad acheva de mettre l'armée en fureur. Cabous se délassait dans un château, non loin de la capitale : il est assiégé par les séditieux qui pillent tout ce qui tombe sous leurs mains; mais repoussés par la garde du prince, ils retournent à Korkan, s'en emparent et font revenir du Thabaristan Menoutchehr, fils de Cabous. Ils lui offrent le trône, pourvu qu'il consente à la déportation de son père, et le menacent, en cas de refus, de se choisir un autre souverain. Le jeune prince, craignant de les irriter et de perdre la couronne sans sauver son père, se rend à leurs instances. Cabous attendait à Bostham l'issue de cette révolution. Menoutchehr vint l'y trouver, et s'étant jeté à ses pieds, la face contre terre, il protesta de son respect, de son innocence, et lui offrit de tout entreprendre, au péril même de sa vie, pour le rétablir dans ses droits et le venger des rebelles qui les avaient méconnus. Cabous, satisfait de la démarche de son fils, refusa d'accéder à ses désirs. Il se démit, entre ses mains, de l'autorité suprême, lui remit son anneau avec la clé de son trésor, et se retira dans un château voisin où il espérait vaquer paisiblement à la prière et à la méditation. Mais sa vie était suspecte à ses ennemis; ils ne cessaient de tourmenter Menoutchehr, pour lui arracher l'arrêt de sa mort. Enfin, soit que ce prince eût cédé à leurs importunités, soit à son insu, quelques-uns de ces scélérats, ayant pénétré dans l'asile de Cabous, se défirent de lui, par le fer ou par le poison, ou, comme le dit Aboulfeda, en dépouillant ce malheureux vieillard de tous ses vêtements, pour le laisser mourir de froid. Telle fut la fin de Cabous, l'an de l'hég. 403 (de J.-C. 1012-13), après un règne de 37 ans, y compris les 17 années de son expatriation. Ce prince est regardé comme

martyr par les musulmans, et son tombeau est en vénération dans la capitale du Djordjan. Cabous était très-éloquent; il composait des vers arabes et persans; il protégeait et honorait les savants et les gens de lettres; il était versé dans plusieurs sciences, particulièrement dans l'astronomie; et la beauté de son style et de son écriture était telle que l'illustre vézyr Sahèb ibn Ebad (*Voy.* SAHEB, XXXIX), quand il recevait quelqu'une de ses lettres, s'écriait: « Ceci est écrit par la main de Cabous, ou par la plume des paons célestes » (c'est ainsi que les orientaux désignent les anges). Outre Menoutchehr qui lui succéda, Cabous laissa un autre fils nommé Dara qui se rendit malheureux par ses inconséquences, sa présomption et sa légèreté; et qui, après une infinité d'aventures, après avoit erré en diverses cours de l'Asie, alla finir obscurément ses jours dans un château où il fut relégué par le fameux Mahmoud, sultan de Ghazna. Cabous avait aussi un neveu qui fut guéri par Avicenne (*Voy.* ce nom, tom. III), que ce prince reçut à sa cour pendant les beaux jours de son règne. A—T.

CACCIA (GUILLAUME), l'un des premiers et des plus habiles peintres de l'école piémontaise, fut surnommé *il Moncalvo*, parce qu'il passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Né, vers 1568, à Montabone dans le Monferrino, de parents originaires de Novarre, il fut amené fort jeune à Moncalvo, et il y reçut son éducation. On conjecture qu'il fut l'élève de George Soleri (*Voy.* ce nom, XLIII), excellent peintre milanais; et l'on retrouve en effet dans ses ouvrages la finesse du dessin et le coloris gracieux qui caractérisent ce maître. Caccia peignit d'abord quelques sujets de l'histoire sainte dans les chapelles du mont *Crea*, pèlerinage aux environs de Moncalvo. De là vient que le P. Della Valle, dans ses *Lettere sanese*, parlant de la première manière de Caccia, la nomme son style de *Crea*. Mais il fit bientôt dans son art des progrès assez rapides pour mériter d'être proposé comme modèle à tous les peintres de fresque. Il a décoré plusieurs églises de Milan. Dans celle de Saint-Antoine, il a peint, outre le patron, un *Saint Paul hermite*, qui soutient, sans y rien perdre, le dangereux voisinage des fresques de Carloni. Les talents que Caccia montra pendant son séjour à Pavie lui méritèrent l'honneur, alors aussi rare que recherché, d'être inscrit sur le livre de la *Citadiuanza*. Il peignit à Novarre la coupole de Saint-Paul qui représente une *gloire* d'anges, de l'effet le plus gracieux. Plusieurs autres villes de la Lombardie possèdent des tableaux et des fresques de Caccia; mais c'est surtout dans le Piémont que l'on voit le plus grand nombre des ouvrages de cet artiste laborieux. Sur la route de Turin à Milan il n'est pas une seule ville qui n'offre quelques-unes de ses compositions; mais Lanzi prévient les curieux qu'ils en trouveront de plus précieuses encore dans les châteaux et les *ville*, principalement du Monferrino. Parmi les meilleurs tableaux de Turin on cite son *Saint Pierre* revêtu de ses habits pontificaux à Sainte-Croix, et *Sainte Thérèse* en extase, dans l'église de ce nom; mais on s'accorde assez généralement à regarder comme son chef-d'œuvre la *Déposition de croix* que l'on voit à Novarre. Dans ses paysages, Caccia tient de Brill; son dessin a quelque chose de

la pureté de Raphaël, d'André del Sarto et du Parmesan. Le musée royal de Turin possède de lui une *Vierge* que l'on serait tenté d'attribuer à Del Sarto, si le coloris en était plus vigoureux. La petite ville de Chieri, et enfin Moncalvo, sa patrie adoptive, possèdent plusieurs tableaux de Caccia qui seraient l'ornement des églises ou des galeries les plus magnifiques. On voit que ses ouvrages sont très-nombreux; mais, comme il s'est fait souvent aider par ses élèves, il en est plusieurs dont les différentes parties ne sont pas également bonnes. Son école à Moncalvo paraît avoir été très-fréquentée. Au nombre de ses élèves on doit distinguer deux de ses filles, Françoise et Ursule, qui s'approprièrent si bien la manière de leur père qu'on aurait peine à distinguer leurs ouvrages des siens, sans la précaution qu'elles ont prise de les marquer par une fleur et par un oiseau. Ursule établit une maison d'éducation à Moncalvo, sous le vocable de sa patrone; et, si l'on en croit Orlandi (*Abecedario pittorico*), elle y prit le voile avec ses cinq sœurs. Guillaume mourut en 1625. Le musée royal de Paris ne possède aucun tableau de ce maître. On peut consulter, pour plus de détails, la *Storia pittorica* de Lanzi, liv. VI. W—s.

CACHEDENIER (Daniel), seigneur de Nicey, né à Bar-le-Duc, dans le seizième siècle, était fils d'un officier au régiment de Florainville. Après avoir étudié en droit à Altorff, sous le professeur Conrad Kittershusius, il embrassa la profession des armes. Il publia à Francfort une grammaire française, en latin; sous ce titre: *Introductio ad linguam gallicam*, 1601, in-8°. Le caustique et superficiel Chevrier, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine* (t. II, p. 215), dit que cette grammaire étant faite pour la Lorraine, il doit paraître extraordinaire qu'elle ait été écrite en latin. L'auteur ne composa point cet ouvrage pour la Lorraine, mais pour l'Allemagne où il se trouvait alors, et où il avait épousé une fille noble de la maison d'Etzdorff. Il mourut à Paris en 1612, dans un voyage qu'il avait fait pour les intérêts de cette maison. L—m—x.

CACHIN (Joseph-Marie-François), ingénieur français, né à Castres, le 2 oct. 1757, fit ses études au collége de Sorèze, et suivit les cours d'architecture à l'école des beaux-arts de Toulouse, où il étudia en même temps les mathématiques. Admis, en 1776, à l'école royale des ponts-et-chaussées, il fut pourvu d'un brevet d'ingénieur ordinaire, et fit à ses frais un voyage en Angleterre pour acquérir de nouvelles connaissances. Revenu en France, et se trouvant employé à Honfleur dans les premiers temps de la révolution, il fut placé à la tête de l'administration municipale de cette ville, et s'occupa dès lors d'un canal latéral à la Seine entre Quillebeuf et l'embouchure de cette rivière. Mais les évènements politiques forcèrent bientôt le gouvernement à suspendre toutes les entreprises de ce genre, et Cachin dut renoncer à l'examen des travaux exécutés ou projetés à Cherbourg, examen qui avait été confié en 1792, par le roi, à une commission dont Cachin faisait partie. Pendant la crise révolutionnaire, il remplit les fonctions d'ingénieur en chef du Calvados; et il en eut le titre en 1795, lors du rétablissement de l'administration des ponts-

et-chaussées. Il continua de s'y occuper du redressement de la rivière de l'Orne, entre Caen et la mer, et d'un établissement de marine militaire dans la fosse de Colleville. Il composa sur ces deux objets un fort bon travail sous ce titre : *Mémoire sur la navigation de l'Orne inférieure*, Paris, 1800, in-4°. Après la révolution du 18 brumaire, Cachin passa au service de la marine, et fut appelé à Paris comme l'un des directeurs des travaux que le gouvernement se proposait de faire sur différents points, notamment à Cherbourg. Se livrant alors tout entier à l'étude de ce port célèbre qui avait été long-temps l'objet spécial de ses méditations, il reproduisit dans un rapport lumineux tout ce qui avait été fait et projeté par la commission nommée en 1792, et il exposa les plans de nouvelles constructions qu'il fut bientôt chargé d'exécuter. Son rapport a été imprimé dans le *Moniteur* des 25 et 26 juillet 1801. Les changements qu'il proposa d'introduire au système de défense de la digue commencée furent adoptés pour la grande batterie centrale élevée de vingt pieds au-dessus du niveau des plus hautes marées, et Cachin en dirigea la construction, ainsi que celle de la principale batterie qui défend l'entrée de la rade. Ce fut aussi sous sa direction, et d'après les plans conçus et rédigés par lui, que s'ouvrit l'avant-port en présence de l'impératrice Marie-Louise, le 27 août 1813 Nommé, en 1804, un des inspecteurs-généraux des ponts-et-chaussées, membre du conseil-général, directeur des travaux des ports militaires et chevalier de la Légion-d'Honneur, dont il devint officier en 1812, il fut candidat pour la chambre des députés en 1816. Créé baron et chevalier de Saint-Michel en 1819, nommé, la même année, président du conseil-général de la Manche, et candidat, en 1823, pour la section de mécanique à l'académie des sciences, Cachin se trouvait dans la position la plus brillante ; et quoiqu'on l'eût rappelé à Paris, où il passa ses dernières années, il espérait faire bientôt l'ouverture du bassin à flot de Cherbourg, quand il mourut le 20 février 1825. On a de lui un *Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée au Break-Water, ou jetée de Plymouth*, Paris, 1820, in-4°, avec 5 planch., qui n'est guère que l'introduction d'un travail plus considérable sur le grand établissement maritime dont il a jeté les fondements : malheureusement pour la science, il n'a laissé relativement au port de Cherbourg que quelques dessins et gravures qui représentent les procédés employés par cet habile ingénieur. Les obstacles nombreux et continuels que Cachin eut à surmonter ajoutent à sa réputation et aux mérites de ses importants travaux. On trouve, dans les *Annales maritimes et coloniales* d'avril 1826, une *Notice sur la vie, les travaux et les services de M. le baron Cachin.*

A—T.

CADAMOSTO (Marc-Antoine), astronome, descendait d'une des plus illustres familles de Lodi. Dans sa jeunesse, il étudia la jurisprudence et la médecine, et reçut le laurier doctoral dans ces deux facultés. Plus tard il cultiva les mathématiques et l'astronomie, et se fit dans cette nouvelle carrière la réputation la plus brillante. A des connaissances variées il joignait une piété sincère. Ayant embrassé l'état ecclésiastique il fut pourvu d'un canonicat

du chapitre de Lodi. En 1503, étant grand-vicaire, il établit une confrérie du St-Sépulcre. On ignore la date de sa mort. Le seul de ses ouvrages imprimé est intitulé : *Compendium in usum et operationes astrolabii Messahalæ cum declarationibus et additionibus*, Milan, 1507, in-4°. La bibliothèque du roi en possède un exemplaire peau vélin (Voy. le *Catal.* de M. Van-Praet, III, 103). Cet ouvrage a échappé aux recherches de Lalande, puisqu'il ne l'a point cité dans la *Bibliographie astronom.* — CADAMOSTO (*Marc*), poète, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était de la même famille que le précédent. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et vivait à la cour de Rome sous Léon X. Si l'on en croit Crescimbeni (*Storia della volgar poesia*, tom. V), Marc était en grande faveur auprès de ce pontife. Cependant il se plaint dans un sonnet d'être réduit à un état si misérable qu'il regarderait la mort comme un bienfait. Dans un autre il dit que depuis treize ans qu'il remplit les devoirs d'un honorable prêtre, et depuis dix autres années qu'il fait le métier de solliciteur, il n'a pas encore reçu la moindre grâce, ni obtenu le plus petit bénéfice. Son recueil est intitulé : *Sonetti ed altre rime, con proposte e risposte di alcuni uomini degni, e con alcune novelle, capitoli e stanze*, Rome, Blado, 1544, in-8°. Ce volume est de la plus grande rareté. Borromeo avoue qu'il n'en avait jamais pu voir un seul exemplaire (*Notizia de Novellieri*, 18). Les nouvelles qu'il contient sont au nombre de six. Dans un avertissement dont il les a fait précéder, l'auteur dit qu'il en avait composé vingt-sept autres, mais qu'il perdit son manuscrit au sac de Rome en 1527 (*Voy.* l'art. du connétable de BOURBON, t. V). Jérôme Zanetti a reproduit la sixième dans le tome II. du *Novelliero italiano*. Les *Proposti e risposti di alcuni uomini degni* sont tirés en grande partie des apophthegmes de Plutarque. Cette traduction avait paru séparément sous ce titre : *Molti de' più buoni autori*, Venise, 1543, in-8°. Les *Novelle* ont été réimprimées, Milan, 1819, in-8°, avec une préface de l'éditeur, le savant M. Scaldini. W—s.

CADET DE VAUX (ANTOINE), frère de Louis-Claude (*V.* CADET de GASSICOURT, t. VI) (1), naquit à Paris le 13 sept. 1743, quatorzième enfant d'un père sans fortune. Le receveur-général Saint-Laurent subvint aux frais de son éducation classique, et le fit entrer chez un pharmacien estimé. Cadet profita si bien du peu de loisir que lui laissaient les soins du laboratoire, qu'il fut bientôt en état de traduire du

(1) Les principaux membres de cette famille, originaire de Champagne, sont : 1° *Claude* CADET, membre du collége de chirurgie, qui a publié deux ouvrages sur le scorbut, et est mort en 1745, laissant treize enfants sans fortune ; 2° l'un d'eux appelé le *saigneur* CADET, parce qu'il était renommé pour la saignée, appartenait aussi à l'académie de chirurgie depuis l'année 1762 ; 3° *Louis-Claude* CADET DE GASSICOURT, de l'académie des sciences (*Voy.* t. VI), père de *Charles-Louis* ; 4° CADET DE VAUX (*Ant.-Alexis*), frère de *Louis Claude* ; 5° CADET DE CHAMBINE, ancien premier commis des finances au département des ponts-et-chaussées, ancien membre du conseil de ce département, frère de *Louis Claude*, et père de M. CADET DE CHAMBINE, ancien chef de division, ancien membre et secrétaire du conseil des ponts-et-chaussées, avocat à la cour royale, qui a publié quelques brochures politiques et mémoires scientifiques ; 6° CADET (*Louis*), qui fut artiste pensionnaire de l'Opéra-Comique, rue Favart, de 1796 à 1801 ; 7° Madame *Cadet*, femme du *saigneur*, habile peintre sur émail, qui reçut, en 1787, le brevet de *peintre de la reine*, et mourut en 1801 ; 8° CADET (*Agar*), peintre en miniature, et sœur de *Louis*, femme de Fatout, marchand d'estampes à Paris ; 9° CADET (*Rose*), autre sœur de *Louis*, qui épousa le vieux marquis de Montalembert, etc. V—VE.

latin les *Instituts de Chimie*, de Spielman. Ses liaisons avec Duhamel et Parmentier le portèrent à l'étude de l'économie rurale qui devenait une science déjà riche de bons ouvrages. Cadet l'étendit, sans l'abaisser, aux habitudes populaires de l'économie domestique. Pour se livrer sans distraction à ses goûts dominants, il se défit d'une pharmacie qu'il avait acquise, et qui resserrait dans un cercle trop étroit le besoin qu'il avait d'être utile. On n'imprimait alors pour Paris et pour la province qu'un seul journal, la *Gazette de France*. Le *Mercure* était tout littéraire, ainsi que le *Journal des Savants*, que son titre seul reléguait dans le cabinet d'un petit nombre de lecteurs. Cadet de Vaux conçut, en 1777, le projet du *Journal de Paris*. Une feuille qui promettait une pâture quotidienne à la curiosité de la capitale était une heureuse idée. Cadet de Vaux en eut le privilége, à la charge de s'associer pour collaborateurs Suard, d'Ussieux, Corancez. Le journal réussit au-delà de leur attente, et le bénéfice, quoique morcelé, procura toujours à Cadet de Vaux une assez grande aisance. On peut dire que, de cet instant, toute la carrière de ce philanthrope fut marquée par des travaux dont l'utilité publique était l'objet. Témoin de plusieurs asphyxies, occasionées par la vapeur maligne qui s'échappe des fosses d'aisance au moment de l'ouverture, Cadet indiqua des précautions à prendre pour en prévenir les funestes effets; et la cessation des accidents constata l'efficacité des moyens. Il fit sentir le danger qui résultait, pour tous, de l'usage des vaisseaux en cuivre qu'employaient plusieurs débitants, ainsi que des feuilles de même métal, dont les marchands de vin recouvraient leurs comptoirs; et, grâce à ses démarches actives et pressantes, il en obtint la prohibition. C'est encore à Cadet de Vaux qu'on a dû la suppression du cimetière des Innocents, de ce foyer d'infection et de pestilence d'où s'exhalait sans cesse un air menaçant; et ce grand service suffirait seul pour recommander sa mémoire à notre reconnaissance. En 1772 s'ouvrit à Paris une école de boulangerie, dont le but était d'éclairer l'aveugle routine, et de lui substituer une marche raisonnée. Parmentier et Cadet avaient provoqué l'établissement de cette école. Ils y professèrent publiquement l'art de la panification, et leur cours fut très-suivi. Les gens du monde en plaisantèrent; c'était leur droit. Il leur parut étrange qu'on allât rapprendre à l'école ce qu'on savait depuis deux mille ans. On les laissa dire. Les leçons des deux professeurs, simples et claires, à la portée de ceux qui les écoutaient, multiplièrent de très-bons élèves; et ceux-ci répandus dans les boulangeries de tous les quartiers eurent bientôt amélioré la fabrication du pain; les hôpitaux et les prisons ne tardèrent pas à s'en apercevoir. La création des *Comices agricoles* appartient aux Anglais; Cadet de Vaux, en les leur empruntant, les organisa d'une manière plus conforme à nos mœurs, et prépara le bien que ces réunions ont opéré. *L'OEnologie* de Chaptal, quoiqu'elle laisse peu à desirer, était pourtant ignorée des propriétaires de vignobles, c'est-à-dire des hommes les plus intéressés à la connaître. Le résumé qu'en a fait Cadet de Vaux comprend, dans une feuille ou deux, tout ce qu'il leur importe de savoir, et peut fort aisément être en-

tendu des vignerons les moins intelligents. Les *bouillons extraits de la substance des os* étaient une découverte et sont un bienfait. A Paris, l'auteur en fut remercié par des chansons, et chez l'étranger, par des félicitations et des hommages sérieux et mérités. En 1791 et 1792, il présida l'assemblée de son département, et les moins sages louèrent sa sagesse. Libre de cette honorable fonction et retiré dans son petit domaine de Franconville, il y donna suite à des observations sur les arbres à fruits. Là, s'étant aperçu que des rameaux probablement détachés de l'espalier, et pendant le long de la tige, étaient plus chargés de fruits que les branches restées dans la position horizontale, il crut en avoir trouvé la raison, et publia, comme un fait positif, ce qui avait besoin d'être confirmé par des expériences précises et répétées. Cette méthode, offerte sous le nom d'*Arcure*, fut essayée dans plusieurs jardins, même à Vitry; mais les effets ne répondirent point à ses promesses. Toutes les classes de citoyens ont occupé le zèle de Cadet de Vaux. Il a pu se tromper, mais de bonne foi, en cherchant le bien, ou le mieux qui n'est pas toujours l'ennemi du bien. Sa probité, sa délicatesse étaient à toute épreuve; il serait aisé d'en citer plusieurs traits; celui-ci suffira: Cadet fut chargé de prononcer sur des tabacs suspects. Au premier coup d'œil, il les jugea gâtés. Une compagnie, dont cette déclaration allait blesser les intérêts, lui proposa 100,000 fr., et, pour toute réponse, il fit jeter les tabacs à la mer. L'argent est la dernière pensée des hommes qui se dévouent au bien public. Ceux-là ne sollicitent ni pensions ni places. Ils ne demandent rien, et le gouvernement les prend au mot. Après cinquante ans de travaux sans interruption, Parmentier possédait 2,000 fr. de rente. Cadet de Vaux, plus qu'octogénaire, en possédait encore moins. Il allait manquer du nécessaire, quand son fils, manufacturier à Nogent-les-Vierges, l'enleva de Paris, à force d'instances, et le recueillit dans sa maison. C'est là que ce bon fils, qui prit un tendre soin de la vieillesse de son père, l'a perdu le 29 juin 1828. Tous les écrits de Cadet de Vaux n'ayant pas été rassemblés, nous indiquerons les plus connus. I. *Les Instituts de chimie de Spielman, traduits du latin*, 1770; 2 vol. II. *Observations sur les fosses d'aisance*, 1778. III. *Avis sur les blés germés*, 1782. IV. *Avis sur les moyens de diminuer l'insalubrité des habitations après les inondations*, 1784. V. *Mémoire sur les bois de Corse, avec des observations générales sur la coupe des arbres*, 1792. VI. *Instruction sur l'art de faire les vins*, 1800. VII. *Recueil de rapports et d'expériences sur les soupes économiques et les fourneaux à la Rumford*, 1801. VIII. *Mémoire sur la peinture au lait*, 1801. IX. *Moyens de prévenir et de détruire le méphitisme des murs*, 1801. X. *Mémoire sur la gélatine des os et son application à l'économie alimentaire*, 1803. XI. *De la taupe, de ses mœurs et des moyens de la détruire*, 1803. XII. *Traité du blanchissage domestique à la vapeur*, 1805. XIII. *Sur le café*, 1806. XIV. *Essai sur la culture de la vigne, sans le secours de l'échalas*, 1807. XV. *De la restauration et du gouvernement des arbres à fruits*, 1807. XVI. *Mémoire sur la matière sucrée de*

la pomme, 1808. XVII. *Traité de la culture du tabac*, 1817. XVIII. *Le ménage, ou l'emploi de fruits dans l'économie domestique*, 1810. XIX. *Moyen de prévenir les disettes*, 1812. XX. *Des bases alimentaires et de la pomme de terre*, 1813, etc., etc. XXI. *L'art de l'œnologie réduit à la simplicité de la nature, par la science et l'expérience, suivi d'observations critiques sur l'appareil Gervais*, Paris, 1823, in-12, avec un postcriptum publié dans la même année. Cadet de Vaux était un des principaux collaborateurs de la *Bibliothèque des propriétaires ruraux*, et du *Cours complet d'agriculture pratique*, 6 vol. in-8°. M. Deyeux fils a fait de lui un très-bon éloge. D—És.

CADET-GASSICOURT (Charles-Louis), fils unique de Louis Claude, célèbre pharmacien et chimiste, de l'académie des sciences (*Voy.* tome VI), naquit à Paris le 23 janvier 1769. Son père qui l'aimait avec tendresse lui disait souvent: « Je serais bien fâché, mon ami, que tu fusses assez riche pour te croire dispensé de travailler. Si je te regardais comme un sot, je thésauriserais pour toi; mais je t'estime assez pour penser que tu aimes mieux que je te laisse des amis que des rentes. » Ces amis étaient D'Alembert, Buffon, Franklin, Bailly, Condorcet, Lalande. Cadet-Gassicourt les voyait souvent chez son père, et son goût se trouva plus naturellement dirigé vers la philosophie et les lettres que vers les travaux du laboratoire. Il appartenait à une famille célèbre dans les sciences et dans les arts. Sa mère descendait, par les femmes, de Vallot, médecin de Louis XIV. Cadet-Gassicourt fit de bonnes études au collége de Navarre et au collége Mazarin. L'abbé Charbonnet, ancien recteur, racontait que le grand prix du discours français eût été décerné au jeune élève, si sa composition n'avait été empreinte de cet esprit philosophique qu'il avait puisé dans la société des amis de son père, et dont on craignait l'envahissement dans l'instruction publique. Il n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il envoya un mémoire sur l'histoire naturelle à Buffon, qui s'étonna en le lisant. A vingt ans il était marié. Il avait embrassé la carrière du barreau, et fut reçu avocat en 1787. Il plaida quelques causes avec esprit, avec succès; la plus remarquable fut celle des deux personnages qui, dans leur jeunesse, avaient fourni à Marmontel le sujet du conte d'*Annette et Lubin*. Membre de la *Société de bienfaisance judiciaire*, le jeune avocat faisait des vers faciles, publiés dans les recueils du temps. Il fut un des fondateurs du *Lycée*, institution long-temps célèbre, qui est connue aujourd'hui sous le nom d'*Athénée royal*. Cadet-Gassicourt embrassa la cause de la révolution avec ardeur. Entré dans la garde nationale, il marcha avec son bataillon contre les brigands qui pillaient la maison de Saint-Lazare. Il adressa à l'assemblée constituante des *Observations sur les peines infamantes* (1789, in-8°); ce fut son premier écrit politique. Après la suppression des parlements et de l'ancienne magistrature, il cessa de suivre le barreau. En 1792, la veille même des massacres de septembre, il eut le bonheur d'arracher des prisons son oncle Cadet de Chambine. En 1793, appelé comme témoin devant le tribunal révolutionnaire, il donna un exemple de

courage alors fort rare, en osant déposer en faveur de l'accusé Poujaud de Monjourdain. Ami de la liberté qu'il voyait compromise par les fureurs révolutionnaires, il balança pendant quelque temps dans sa section du Mont-Blanc la désastreuse influence du terrorisme. Président de cette section lors de la fameuse journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), il se prononça contre la Convention. Le 17 du même mois, il fut jugé par le conseil militaire (établi au Palais-Royal, dit alors *Palais Egalité*), déclaré convaincu d'avoir été un des principaux auteurs et instigateurs de la révolte qui avait éclaté les 12, 13 et 14 vendémiaire, et condamné par contumace à la peine de mort. La justice de ce temps-là était expéditive. Cadet-Gassicourt se réfugia dans une usine du Berri, où il s'appliqua, en perfectionnant quelques procédés de l'industrie, à diminuer la fatigue des ouvriers. Quelques mois après sa condamnation, il revint à Paris, demanda des juges et fut absous par un jury. Dès-lors, mêlant à la politique la littérature, il publia divers écrits sous le voile de l'anonyme, et il osa ajouter quelquefois, comme titre d'honneur, aux initiales de son nom ces lettres C. D. V. (*condamné de vendémiaire*). Il venait de publier un *Voyage en Normandie*, lorsqu'il perdit son père le 17 octobre 1799. Cadet-Gassicourt avait alors trente ans. L'année même de sa naissance, son père s'était associé à Derosne. Les produits de sa pharmacie n'étaient alors que de 6 à 7,000 fr. Ils s'accrurent rapidement avec la célébrité de l'officine, et, en 1783, ils s'élevèrent à 55,000 francs. Cadet voyant son fils unique se destiner au barreau, et préférer la culture des lettres aux manipulations du laboratoire, vendit, le 23 avril 1786, à son associé sa part et ses droits moyennant la somme de 83,000 fr., que ce dernier s'obligea de payer à Charles-Louis à l'époque de sa majorité, avec cette clause que, si Charles-Louis venait à décéder pendant la vie de son père, il était fait donation à Derosne de ladite somme de 83,000 francs. D'un autre côté, Cadet père s'engageait à n'élever aucun nouveau fonds de pharmacie, et en cas de contravention il devait payer à Derosne 40,000 fr. à titre d'indemnité. Enfin Derosne s'obligeait de payer à même somme à Cadet, s'il renonçait à exploiter l'officine qui devait conserver la raison de *Cadet et Derosne*. Cadet-Gassicourt, à qui son père avait assigné 8,000 francs de rente lors de son mariage, et qui avait à recevoir 83,000 fr. de la maison de Derosne, changeant tout-à coup de vocation, et descendant du Parnasse à l'officine, leva une boutique de pharmacie dans la même rue et presque en face de la veuve Derosne. Il publia d'abord des circulaires à profusion, puis des mémoires où il demandait d'un ton peu anodin que le nom de *Cadet* fût supprimé sur l'écriteau, les étiquettes et les factures de la veuve Derosne. La veuve céda; mais elle voulut ajouter à la raison *veuve Derosne et fils* ces mots : *successeurs de Cadet et Derosne*. C'était un fait; cependant Cadet-Gassicourt forma opposition, et gagna son procès en première instance le 18 mai 1801; mais il le perdit en appel le 17 août suivant. Dès-lors le littérateur et l'homme politique parurent se transformer ou plutôt faire my-

tion avec le pharmacien et le chimiste. Obligé de se sonmettre aux examens du collége de pharmacie, il mit son orgueil à soutenir et à ne pas laisser déchoir la réputation de son père. Il s'était montré partisan de la révolution de brumaire, mais sans prévoir et sans vouloir ses conséquences, comme on le remarque dans le *Cahier de réforme* qu'il fit imprimer avant la publication de la constitution de l'an VIII (déc. 1799). On serait étonné de voir le publiciste et le pharmacien s'occuper de calembourgs et de vaudevilles, si Cadet-Gassicourt avait négligé de joindre à ses travaux littéraires des études sérieuses; mais il publia des livres utiles et encore estimés. En 1806, Cadet-Gassicourt avait appelé l'attention du gouvernement sur la nécessité d'une nouvelle organisation du *conseil de salubrité;* le plan qu'il traça fut adopté par le préfet de police (Dubois). Nommé secrétaire-général du nouveau conseil, il rendit, pendant quinze années, avec un zèle infatigable et intelligent, les services les plus utiles à la santé publique. Il poursuivit avec courage les empiriques; mais si dans cette classe trop nombreuse il se fit beaucoup d'ennemis, l'estime générale le dédommagea de la haine des charlatans. Napoléon, qui l'avait nommé son premier pharmacien, l'appela auprès de sa personne pendant la campagne de 1809. Tandis que Gassicourt recueillait les observations qu'il publia depuis sous le titre de *Voyage en Autriche*, etc., il aidait lui même à panser les blessés sur le champ de bataille, et il inventait des *baguettes* pour remplacer les lances à feu de l'artillerie. En 1812, âgé de quarante-trois ans, il alla s'asseoir sur les bancs de l'université pour prendre le grade de docteur-ès-sciences. Il soutint, à cette occasion, avec un succès remarqué deux thèses, l'une sur l'*Etude simultanée des sciences*, l'autre sur l'*Extinction de la chaux*. Il établit dans la première que l'on ne possède pas vraiment une science, et qu'il devient impossible de travailler utilement à la perfectionner, si l'on ne peut rapprocher de ses principes et de ses applications la *philosophie* de toutes les autres sciences. M. Salverte dit que Cadet-Gassicourt tenait de son expérience personnelle le droit de croire à la possibilité de cette instruction simultanée, et d'en faire apprécier les grands résultats. Une prodigieuse activité, un talent flexible et un travail facile le firent concourir, par des mémoires ou des articles nombreux et variés, à la rédaction et au succès de plusieurs ouvrages et recueils périodiques, le *Dictionnaire d'agriculture*, les *Annales de chimie* de MM. Arago et Gay-Lussac, le *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, le *Bulletin de pharmacie*, les *Annales des faits et sciences militaires*, l'*Epicurien*, ouvrage périodique, où, sous le nom de Sartrouville, il inséra un grand nombre de chansons spirituelles, etc. (1). A l'époque de la restauration,

(1) Les ouvrages dramatiques de Cadet-Gassicourt ne formant qu'une faible partie de son bagage littéraire, nous en donnons ici la liste, plus exacte que celle qu'en ont donnée M. Mahul et d'autres biographes. *Le Souper de Molière*, comédie-vaudeville en un acte, jouée avec succès, en 1795, au théâtre de la rue de Chartres. C'est le même sujet que le *Souper d'Auteuil*, comédie d'Andrieux. En 1798, au théâtre des Troubadours, *la Visite de Racan*, comédie-vaudeville en un acte, un peu froide, et reçue froidement. *Monsieur de Bièvre*, ou *l'Abus de l'esprit*, comédie-vaudeville en un acte. Cadet-Gassicourt ne fut qu'un des onze auteurs de cette pièce, comme il ne fut qu'un des six de la suivante : *Christophe Morin*, ou *Que je suis fâché d'être riche!* comédie vaudeville en un acte, jouée en 1799, au même théâtre, où elle n'eut pas la vo-

Cadet-Gassicourt fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, ce qui ne l'empêcha pas d'entrer bientôt vivement dans l'opposition; il publia plusieurs brochures sur la garde nationale et sur les élections. Devenu, à la suite de diverses fonctions municipales et gratuites, un des hommes les plus populaires dans son partis et comme un candidat obligé pour l'emploi de secrétaire des assemblées électorales de son arrondissement, il exerça une grande influence sur le choix des députés dans les années qui suivirent l'ordonnance du 5 septembre 1816. Il était membre de la *société des amis de la liberté de la presse*; et lorsqu'en déc. 1819 Gévaudan et le colonel Simon furent mis en jugement comme ayant prêté leurs salons pour les séances de cette société, Cadet-Gassicourt, figura avec plus de soixante témoins, parmi lesquels on remarquait MM. Méchin, Voyer d'Argenson, Girod de l'Ain, Lafayette, Léon Thiessé, le général Tarayre, Dunoyer, Talma, etc. Tous ces *témoins* auraient pu être poursuivis comme complices. M. Méchin et d'autres déclarèrent que des réunions avaient aussi lieu chez M. le duc de Broglie, mais que ces réunions, généralement avouées, n'avaient ni président, ni statuts, ni réglements. Cadet-Gassicourt, interrogé si la société avait un président, répondit qu'il n'y en avait pas plus qu'il n'y a de roi légitime dans les banquets de la fête de l'Epiphanie. Il avait déjà dit devant le juge d'instruction ne connaître d'autre société politique que celle des *Francs régénérés*, mais qu'il y en avait peut-être une autre qui s'assemblait rue de Rivoli, où elle rédigeait le *Moniteur royal*. Un journal, rendant compte des débats de ce procès, disait que «Cadet-Gassicourt, *l'apothicaire*, avait fourni une foule de *pointes fort piquantes*(2).»—En 1821, une singulière polémique s'engagea entre Cadet-Gassicourt et le docteur Mettemberg, inventeur et débitant de l'*eau antipsorique* (contre la gale). Le pharmacien avait traité le docteur de CHARLATAN dans le *Journal de pharmacie*. Le docteur récrimina : enfin la guerre de plume engendra un procès. Au mois de juillet, Cadet-Gassicourt fut cité en police correctionnelle, comme coupable de diffamation. MM. Biauzat et Berville plaidèrent cette cause, dont plusieurs journaux rendirent un compte fort plaisant. Le docteur reprochait au pharmacien, qui avait fait autrefois deux comédies en calembourgs, d'avoir changé son nom de *Mettemberg* en celui de *Met-en-bière*. Martainville, dans le *Drapeau blanc*, accusait Cadet d'imprudence pour avoir attaqué l'inventeur et distributeur d'une eau employée dans une maladie d'un genre *chatouilleux* : « Devait-il *se frotter* à M. Met-« temberg ! » Le docteur à l'eau *antipsorique* ne ménagea pas « M. l'a-«pothicaire versificateur, publiciste et « administrateur » qui, disait-il, vendait dans son officine, l'*élixir de Cagliostro* et un aphrodisiaque connu sous la dénomination de *Pastilles du sérail de Cadet*. Il y avait donc récrimination, renvoi et compensation d'injures. « Vous préten-« dez que je vous ai diffamé, disait « le pharmacien : je soutiens que « votre brochure est une diffamation

gue de la précédente : *Finot, ou l'ancien portier de M. de Bièvre, proverbe archi-bête*, en un acte (avec M. de Chazet), representée avec succès au théâtre des Variétés-Montansier, en 1800. Ces cinq pièces ont été imprimées.

(2) Le 12 décembre les deux accusés, défendus par M. Berville, furent condamnés seulement à 200 francs d'amende et aux frais du procès.

« tout entière ; ainsi nous sommes « quittes. » Cependant le ministère public demanda que Cadet-Gassicourt fût déclaré coupable de diffamation, et le tribunal correctionnel, par jugement rendu le 1er août, après plusieurs considérants, qui, tous n'étaient pas défavorables au défendeur, notamment celui qu'il avait été mu par *le désir*, non *de nuire au sieur Mettemberg*, mais *de faire prévaloir l'opinion du conseil de salubrité ;* et que d'ailleurs le sieur Mettemberg s'était « *lui-même per-* « *mis*, dans un écrit intitulé *Ré-* « *ponse obligée*, des expressions « injurieuses contre le sieur Cadet- « Gassicourt, » condamna néanmoins ce dernier à 200 francs d'amende, à 500 francs de dommages et aux dépens. On ne sait jusqu'à quel point le scandale de ce procès affecta Cadet-Gassicourt ; mais il mourut trois mois et demi après le jugement, le 21 nov. 1821, et fut enterré au cimetière du père Lachaise, à côté de Parmentier. Il avait été reçu, en 1816, membre de la société philotechnique. Il appartenait à l'académie royale de médecine, à la société de pharmacie de Paris, à la société de médecine du département de la Seine, à la société d'encouragement pour l'industrie nationale, à la société d'enseignement élémentaire, à la société médicale d'émulation, aux sociétés ou académies de Lyon, Bruxelles, Florence, Turin, etc. Il était pharmacien de la société maternelle et du corps des sapeurs-pompiers. Un de ses biographes trace ainsi son portrait : « Cadet-Gassicourt avait la physio- « nomie ouverte, la taille élevée, « l'allure gracieuse. Son tempéra- « ment était sanguin, son humeur « enjouée, sa conversation spiri- « tuelle et séduisante, son caractère « facile et généreux, sa philosophie « un peu épicurienne, etc. »—Voici la liste de ceux de ses ouvrages que nous n'avons pas encore cités : I. *L'Anti novateur*, 1794, in-8°, ouvrage critique. II. *Le tombeau de Jacques Molay*, ou *le Secret des conspirateurs à ceux qui veulent tout savoir, œuvre posthume*, l'an IV (1796). in-8° de 34 pages. III. *Les initiés anciens et modernes, suite du tombeau de Jacques Molay* (1796), in-8°. *Le tombeau* et sa *suite* furent réunis dans une seconde édition sous le titre suivant : *Le tombeau de Jacques Molay*, ou *Histoire secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, des templiers, des francs-maçons, illuminés*, etc., *et recherches sur leur influence dans la révolution française, avec la clé des loges*, an V (1797), in-18. Cet ouvrage est singulier, curieux, mais systématique : il fit beaucoup de bruit lors de son apparition, et il est encore recherché. L'auteur a voulu depuis écrire une *Histoire des sociétés secrètes*, mais il a laissé son travail inachevé, désespérant de pouvoir saisir en entier ce sujet aussi vaste qu'important. IV. *Raison d'un bon choix*, ou *Théorie des élections*, 1797, in-8°. V. *Le poète et le savant*, ou *Dialogues sur la nécessité, pour les gens de lettres, d'étudier la théorie des sciences*, 1799, in-8°. VI. *Mon voyage*, ou *Lettres sur la Normandie, suivies de quelques poésies fugitives*, 1799, 2 vol. in-12. On y trouve des anecdotes piquantes, des tableaux un peu graveleux, de tendres romances, de la gaîté, des folies, et un style animé qui ne manque ni de grâce ni de correction. VII. *Cahier de*

réforme, ou *Vœux d'un ami de l'ordre adressés aux consuls et aux commissions législatives*, an VIII (1799), in-8°. VIII. *Essai sur la vie privée d'Honoré-Gabriel Riquetti de Mirabeau*, lu dans une séance publique du lycée Thélusson, 1800, et imprimé d'abord dans le *Mois*, recueil périodique, puis à la tête des *Lettres à Sophie*, dans l'édition des *OEuvres choisies de Mirabeau*, 1820, 7 vol. in-8°. Gassicourt dit avoir rédigé cet *essai* sur des manuscrits et des notes qui lui avaient été confiées par M. de La Fage, ami de Mirabeau. IX. *Esprit des sots passés, présents et à venir*, 1801, in-12. Ce petit écrit peut être comparé au traité de M. Necker sur *le Bonheur des sots*; mais on peut croire au bonheur des sots plutôt qu'à leur esprit. X. *La chimie domestique*, ou *Introduction à l'étude de cette science*, *mise à la portée de tout le monde*, 1801, 3 vol. in-12. Ouvrage utile et estimé. XI. *Dictionnaire de chimie*, *contenant la théorie et la pratique de cette science et son application à l'histoire naturelle et aux arts*, 1803, 4 vol. in-8°. Comme l'auteur mêlait toujours la politique ou la littérature avec la chimie et la pharmacie, le discours préliminaire de son *Dictionnaire de chimie* fut mis à l'index à Vienne et à Madrid. Venu après le Dictionnaire de Macquer, que les rapides progrès de la chimie et la nouvelle nomenclature rendaient insuffisant et presque inutile, le Dictionnaire de Cadet-Gassicourt eut un succès mérité qu'a depuis affaibli le Dictionnaire de Klaproth et de Wolff, traduit par Bouillon-Lagrange et Vogel, Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Il avait senti le besoin de préparer une nouvelle édition de son Dictionnaire après les importantes découvertes qui, depuis 1803, ont encore une fois changé la face de la chimie : la mort l'a sans doute empêché de se livrer à ce travail. Il avait eu l'heureuse idée de placer en tête du 1er volume un *ordre de lecture* qui, transformant son dictionnaire en un cours élémentaire, a, pendant plusieurs années, facilité aux élèves l'étude de la science. XII. *Saint-Géran*, *ou la nouvelle langue française*, *anecdote récente* (1807), in-12 de 35 pages, critique ingénieuse et souvent trop vraie du premier style de M. de Chateaubriand, de la *Corinne* de madame de Staël, et de leurs imitateurs (*Voy.* n° XV). XIII. *Le thé est-il plus nuisible qu'utile?* ou *Histoire analytique de cette plante*, *et moyens de la remplacer avec avantage*, 1808, in-12. Après avoir fait l'analyse chimique des dix variétés de cette plante, dont l'usage ne fut adopté en France qu'en 1634; après avoir trouvé dans le thé une très-légère et minime quantité de cuivre, *beaucoup de résine*, de l'extractif, du mucilage, de l'acide gallique et du tannin; après avoir décrit les propriétés physiques du thé et s'être livré à des considérations hygiéniques, d'où il résulte que le thé attaque fortement le système nerveux, que les gens de lettres surtout doivent s'en interdire l'usage; que les *vapeurs* n'ont commencé à être connues que depuis l'introduction en Europe de cette boisson, l'auteur conclut que l'usage du thé est *plus nuisible qu'utile*; et, comme il croit aux vertus de l'eau chaude, il propose pour remplacer le thé avec avantage, vingt-une plantes dont la plupart croissent en Europe (les menthes, la véronique, la ca-

tanrée, les sauges surtout, etc. (3); et il remarque, à ce sujet, que « l'Europe envoie dans l'Inde plus de 50 « millions par an (pour l'achat du « thé) sans qu'aucune parcelle de cet « or repasse dans notre commerce (4). » Cette *Hist. analytique du thé* avait d'abord paru dans le *Journal de pharmacie*. XIV. *Cours gastronomique*, ou *les Dîners de Manant-Ville, ouvrage anecdotique, philosophique et littéraire*, 1809, in-8°. L'auteur facétieux annonce sur le frontispice que ce livre a été composé *par feu M. C.* (Cadet), *ancien avocat au parlement.* XV. *Suite de Saint-Géran, itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien, en suivant le fleuve séquanien et revenant par le mont des martyrs* (1811), in-12 de 32 pages. Cadet continue la critique, sous le rapport du style, du *Génie du christianisme*, des *Martyrs*, *de l'Itinéraire à Jérusalem*, et du roman de *Corinne*. Il emprunte aussi quelques citations aux premiers disciples de la nouvelle école (Hue de Miromesnil, de Livry, François de Mentelle, Raymond, etc.); chemin faisant, quelques traits sont décochés contre La Harpe, Delille, Geoffroy, Treneuil, Jondot, Soumet et contre madame de Genlis, désignée sous le nom de comtesse de *Mascarillis*. L'*Itinéraire de Lutèce au Mont-Valérien* semble avoir fourni l'idée, le titre et le sujet de l'*Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire*, qui parut la même année, 1811, in-8°, et qu'on attribue à M. René Perrin. Les deux pamphlets de Cadet-Gassicourt avaient d'abord été publiés dans l'*Esprit des journaux*, puis séparément : ils furent réunis en un petit volume (1812), qui eut assez de vogue pour engager le savant critique Hoffmann à en faire le sujet de trois feuilletons dans le *Journal de l'empire* (5). XVI. *Formulaire magistral et mémorial pharmaceutique*, 1812, in-18; 2e édition, 1814; 3e 1816, in-18; 4e et 5e, 1823 et 1826. Les noms des docteurs Pariset et Bailly se rattachent à quelques-unes de ces éditions. XVII. *Des moyens de destruction et de résistance que les sciences peuvent offrir dans une guerre nationale*, 1814, in-8°. Cet écrit tire sa permière importance de la grande époque où il fut publié. XVIII. *Eloge de A.-A Parmentier, membre de l'Institut*, etc., 1814, in-8°. Cadet-Gassicourt avait lu cet éloge à la séance publique de la société de pharmacie, le 16 mai de la même année, peu de jours après l'entrée de Louis XVIII à Paris. XIX. *Pharmacie domestique, d'urgence et de charité, à l'usage des personnes qui habitent les campagnes, des manufactu-*

(3) « Si les Chinois et les Japonnais, dit l'auteur, font un si grand usage de thé, il faut croire qu'ils n'ont pas trouvé mieux dans leur pays, puisque la petite sauge séchée avec soin que les Hollandais leur ont apportée leur parut si préférable qu'ils donnèrent jusqu'à trois caisses de thé pour une de sauge. » (Voy. POMET, *Hist. des drogues*; MORELLOT, *Cours de matière médicale*.)

(4) Selon l'abbé Raynal, la consommation du thé par les Européens est plus dispendieuse encore. « En 1764, dit-il, il a été exporté de la Chine et du Japon 17,400,000 livres de thé (dont 2,100,000 livres par les Français, 6,000,000 par les Anglais, 4,500,000 par les Hollandais, 4,800,000 par les Danois et les Suédois). Mais comme les Anglais consomment environ 12,000,000 de livres de thé par an à raison de 6 f. la livre, prix commun, il faut donc pour cet objet (en Angleterre) 72,000,000 de dépense par an. »

(5) 5, 12 et 17 juin 1812. « Cette critique est sevère, dit le journaliste : est-elle juste? je n'ose prononcer. J'ai assez prouvé que je pensais comme l'anonyme (Cadet-Gassicourt), et il serait trop naïf d'affirmer qu'il a raison. » Hoffmann analyse ensuite et copie souvent. Son persiflage est encore plus amer que celui du littérateur chimiste.

riers, des militaires et des marins, 1815, in-8°, 2° édition. La première fut donnée par Cadet-Gassicourt, père, auteur de cet ouvrage estimé. XX. *Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière*, Paris, 1817, in-8°. Ce voyage fut fait à la suite de l'armée française pendant la campagne de 1809. L'auteur y a joint une carte du théâtre de la guerre en Autriche, et les plans des batailles d'Essling et de Wagram. On trouve dans ce voyage des détails intéressants sur les mœurs et les usages, sur la statistique, les sciences et les arts de cette partie de l'Allemagne, et des anecdotes qui servent à expliquer de grands événements. XXI. *Analyse raisonnée des listes d'électeurs et d'éligibles du département de la Seine*, 1817, in-8°. XXII *Candidats présentés aux électeurs de Paris pour la session de* 1817, in-8°. XXIII. *Les quatre âges de la garde nationale*, 1818, in-8°. L'auteur trace l'histoire de cette institution, qui fut renouvelée en 1789 après une interruption de près de 150 ans. Il indique les moyens de concilier dans son organisation le service d'ordre public et la liberté individuelle. XXIV. *Confidences de l'hôtel Bazancourt*, 1818, in-8°. On sait que l'hôtel Bazancourt était la maison de détention pour la garde nationale de Paris. On distingue dans le *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, dont Cadet-Gassicourt fut un des principaux fondateurs en 1809, parmi un grand nombre d'autres, les mémoires ou articles suivants : 1° Mémoire sur le café; 2° sur quelques tabacs du commerce et sur les sternutatoires en général ; 3° conjectures sur la formation du sel dans les végétaux ; 4° sur de la manne observée sur un saule ; 5° mémoire sur le gluten ; 6° sur l'arbre cirier (*Myrica*); 7° essai sur un nouvel électromètre ; 8° sur la coloration des bois indigènes ; 9° sur les baguettes d'artillerie propres à remplacer les lances à feu ; 10° méthode utile pour reconnaître les vins colorés artificiellement ; 11° mémoire sur la gélatine ; 12° sur les teintures alcoholiques ; 13° notice sur le blanc de krems ; 14° recherches sur l'efflorescence des sels ; 15° recherches géoponiques avec l'analyse des terres arables ; 16° mémoire sur la fermentation acéteuse et sur l'art du vinaigrier ; 17° observations sur la propriété dissolvante de l'albumine et d'autres liquides animaux ; 18° sur un bluttoir pharmaceutique ; 19° description d'un appareil propre à extraire le gaz méphitique des puits et des fosses d'aisance ; 20° analyse d'une matière rendue par un goutteux ; 21° analyse de l'eau minérale de La Chapelle Godefroy ; 22° conjectures sur la formation de la glace dans la caverne de la Grâce-Dieu ; 23° examen des différentes colles-fortes employées dans les arts ; 24° notice sur le papayer, etc. Cadet-Gassicourt fit insérer dans l'*Esprit des journaux* (juillet 1817) des *Lettres sur Londres et les Anglais*, ouvrage d'un observateur habile et impartial. Le *Dictionnaire des sciences médicales* lui doit les articles *alchimie*, *charlatans*, *cosmétiques*, *fard*, *honoraires*, *médecine politique*. On trouve dans les premiers volumes de la *Biographie universelle* plusieurs articles de Cadet-Gassicourt ; dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation* (8° année, pages 160, 174), une *Statistique physiologique et morale* ; dans la *Revue encyclopédique*, le *Projet*

d'un *Dictionnaire bibliographique universel* (t. II, p. 500), et un *Projet d'institut nomade* (t. VI, pag. 246.) C'est un des derniers écrits de l'auteur, (1820). Il en fut tiré quelques exemplaires à part. Le but de cet *institut nomade* devait être de rendre populaire l'application des sciences aux arts et à l'industrie. Cette société ambulante aurait parcouru la France pour observer partout les progrès de l'industrie, les procédés perfectionnés qui méritaient de passer d'une localité dans une autre, et pour appeler l'attention du gouvernement sur les résultats de leurs recherches et de leurs observations. On pourrait trouver dans le plan de cet *institut nomade* le germe de ces *congrès* scientifiques qui, depuis quelques années, se réunissent en France, en Allemagne, en Angleterre, et sont un des caractères saillants de notre époque. En 1819, Cadet-Gassicourt publia, dans le *Constitutionnel*, une série d'articles formant le compte-rendu de l'exposition des produits de l'industrie qui eut lieu dans la cour du Louvre. On connaît enfin de ce fécond écrivain *les Soupers du jeudi*, recueil de poésies légères, et les éloges de *Beaumé*, pharmacien, de *De Parcieux*, physicien, de *Curaudeau*, chimiste, et de Jérôme *De Lalande*, astronome. Il avait entrepris un grand ouvrage qu'il n'a pu terminer : c'était un *Traité de la salubrité publique*, fruit de dix-neuf années de recherches et d'observations. Il avait aussi rédigé un recueil d'anecdotes piquantes : ses amis se souviennent de l'avoir entendu lire des fragments de ce manuscrit qui annonçaient un observateur toujours ingénieux, mais si caustique que la publicité de ce recueil ne peut être désirée par plusieurs de nos contemporains. Le docteur Virey, MM. Eusèbe Salverte et Jullien (de Paris), ont publié des notices sur Cadet Gassicourt. V—VE.

CADHY ABD-ERRAHMAN Pacha, l'une des principales victimes de la révolution qui coûta la vie à deux sultans othomans dans les premières années de ce siècle, avait été élevé pour la magistrature, et il exerça la charge de cadhy dont le nom lui était resté. Mais, entraîné par son inclination guerrière, il prit le métier des armes, et parvint par sa bravoure et ses talents jusqu'à l'important pachalik de Caramanie, qu'il occupait en 1800. Sélim III (*Voy.* ce nom, tom. XLI) venait alors d'établir à Constantinople les milices appelées *Nizam-Djedid* (nouvel ordre de choses), et voulait en former un corps assez puissant pour l'opposer aux janissaires insolents et factieux, qu'il se proposait de dissondre : il envoya ordre aux différents gouverneurs des provinces de lever des régiments pour ce nouveau corps, d'après le plan adopté pour son organisation. Cadhy Pacha exécuta avec le plus grand zèle les intentions du sultan, et par ses parents et ses amis, par ses sacrifices pécuniaires, il réussit en trois années à organiser huit régiments du Nizam-Djedid. Ces milices régulières ayant été utilement employées, en 1804, à la destruction de diverses bandes de brigands qui infestant impunément depuis deux ans la Bulgarie et le Roumili, avaient triomphé sans peine des anciennes troupes du pays, le divan sentit les avantages de la discipline européenne et la nécessité d'augmenter le Nizam-Djedid. Un khatti-chérif du sultan, daté du 5 mars 1805, fut adressé à

tous les pachas, portant ordre d'enrôler dans ce corps les hommes de 20 à 25 ans choisis parmi les janissaires et les jeunes gens les plus robustes. Cet ordre intempestif excita une fermentation générale, des séditions sur divers points de l'empire, et resta presque partout inexécuté. Le seul Cadhy Pacha était parvenu à compléter le nombre qui lui avait été prescrit. Son intelligence et son audace firent juger sa présence nécessaire dans la Turquie d'Europe pour y rétablir la tranquillité et en défendre les frontières contre une invasion éventuelle des armées russes. Cadhy Pacha arriva à Constantinople en juin 1806, avec tous les Nizam-Djedid de l'Anatolie, formant une infanterie de quinze à dix-huit mille hommes et quinze cents hommes de cavalerie féodale. S'il eût aussitôt marché sur Andrinople et sur Roudschouk pour s'y réunir à Mustapha-Baïrakhdar (*Voy.* ce nom, t. XXX), il y serait arrivé sans obstacle et il aurait fait partout respecter l'autorité du sultan; mais Sélim le retint trois semaines dans les environs de Constantinople, afin de se procurer le plaisir d'y voir camper et manœuvrer ses troupes régulières à la manière européenne. Cette faute laissa aux janissaires le temps d'organiser leur résistance; Cadhy Pacha qui avait pénétré facilement jusqu'à Selivria et Burgas, fut arrêté à Balacski; ses troupes y furent écrasees, et il ne put parvenir jusqu'à Andrinople Il se dirigea alors sur Roudschouk où il était attendu par Mustapha-Baïrakhdar; mais les rebelles ayant intercepté sa marche et ses convois, il fut obligé de se replier sur Selivria, après avoir tenté une attaque inutile sur Tchiorlou dont les habitants s'étaient déclarés pour les janissaires. Campé près de Selivria où il devait recevoir les ordres de la Porte, il y fut attaqué par un audacieux mais maladroit assassin. Bientôt un changement de ministère ayant rétabli momentanément la paix intérieure, il revint à Constantinople avant la fin de l'année, et repassa en Asie avec ses troupes qui formaient la majeure partie du corps des Nizam-Djedid dont il était le généralissime. Sélim commit une autre faute en ne retenant pas dans sa capitale ces troupes et leur intrépide chef sur le dévouement duquel il pouvait compter. Cadhy Pacha relégué dans son gouvernement de Caramanie ne put s'opposer au détrônement de son maître, ni à la mort tragique de ce malheureux prince (*Voy.* MUSTAPHA IV, t. XXX). Mais Mustapha-Baïrakhdar ayant placé sur le trône Mahmoud II, aujourd'hui régnant, convoqua à Constantinople un divan extraordinaire de toutes les notabilités de l'empire, à l'effet de réformer les abus et surtout de réprimer les excès dont les janissaires s'étaient rendus coupables. Cadhy Pacha y vint au commencement d'oct. 1808, avec un corps de trois mille hommes qu'il laissa à Scutari. On y décida la création d'un nouveau corps qui devait être pris en grande partie dans celui des janissaires, mais qui, formé à la discipline européenne, diviserait cette dangereuse milice et lui opposerait une rivalité avantageuse à l'état. Cette institution, approuvée par le moufty et par le sultan, fut immédiatement organisée sous le titre de *Seymen*; mais la précipitation et surtout l'avidité et la dureté de Mustapha-Baïrakhdar le rendirent odieux et discréditèrent dès l'origine un corps généralement composé de la plus

vile canaille. Lorsque éclatèrent la révolte et le terrible incendie où périt le grand-vizir, le 14 novembre, Cadhy Pacha, sur l'invitation de son ami Ramis, capitan pacha, accourut le lendemain de Scutari, avec deux mille hommes, au secours du sultan Mahmoud. Déjà la rebellion était réprimée en partie, et Ramis, à qui on en était redevable, proposait, pour achever de l'assoupir, une amnistie générale ; cet avis était approuvé par le sultan; mais Cadhy Pacha animé du désir de venger les injures qu'il avait reçues des janissaires en 1806, opina pour une sortie contre les insurgés, qu'il fallait exterminer, afin d'inspirer la terreur à la population entière de Constantinople. Les cris des soldats qui espéraient se livrer au pillage forcèrent le sultan à l'adoption de ce parti violent et impolitique. Cadhy Pacha sortit du sérail à la tête de quatre mille hommes, précédé de quatre pièces de canon. Il repoussa et dispersa les janissaires, s'empara d'une de leurs casernes, arriva sur la place de l'hippodrome, et, repoussé par les flammes qui entouraient le palais du malheureux Baïrakhdar, il y laissa une partie de ses troupes, divisant le reste en trois détachements, qui devaient balayer les rues et massacrer tous ceux qu'on trouverait en armes. Mais les cruautés et l'avarice de ses soldats, qui se dispersaient pour piller, affaiblirent les colonnes, portèrent les habitants au désespoir, et rendirent la force aux insurgés. Les Seymens, arrêtés dans leur marche par les incendies qui se multipliaient de tous côtés, vinrent se réunir à Cadhy Pacha sur la place en avant du sérail. Ils y furent vigoureusement assaillis par la populace et par les janissaires qui n'ayant pu reprendre leur caserne y avaient mis le feu. Enfin Cadhy Pacha reçut ordre de rentrer dans le sérail et de cesser les hostilités. Le sultan fit publier une amnistie ; mais la populace enhardie par la retraite des Seymens poussait des cris de fureur contre eux, contre le pacha de Caramanie, et menaçait le sultan du sort de Sélim, en redemandant Mustapha. Dans cette extrémité, Mahmoud crut devoir sacrifier son frère, et Cadhy Pacha fut chargé de présider à l'exécution de cet arrêt de mort. La découverte du cadavre de Baïrakhdar dans son palais incendié avait calmé la fureur des rebelles, et découragé les défenseurs du sérail, inutiles désormais au sultan depuis qu'il restait le seul rejeton de la famille othomane. Cadhy Pacha, Ramis Pacha et leurs principaux partisans abandonnés, menacés par leurs propres soldats, ne furent pas même protégés par Mahmoud qu'ils avaient si bien servi. Il leur fournit seulement une chaloupe dans laquelle ils s'embarquèrent le 18, et qui les transporta à Selivria d'où ils gagnèrent Roudschouk. Ils y furent d'abord accueillis et soutenus par les amis de Baïrakhdar : mais bientôt les hostilités des gouverneurs voisins et les menaces de la Porte forcèrent les habitants d'expulser les fugitifs. Ramis se sauva en Russie. Cadhy Pacha répugnant à demander l'hospitalité aux infidèles, quoiqu'il admirât leur tactique militaire, osa reparaître à Constantinople en habit de derviche, et reprit le chemin de la Caramanie, dans l'intention d'y lever un corps d'aventuriers, de parcourir l'Asie mineure et d'y faire une guerre cruelle aux janissaires. Reconnu à Kiutayeh, il fut immédiatement mis à mort en 1809, et sa tête envoyée à Constan-

tinople, y fut exposée pendant un mois, pour satisfaire la vengeance des janissaires, qui le regardaient comme leur plus implacable et leur plus dangereux ennemi. A—T.

CADROY (Pierre), conventionnel fameux par ses missions dans le Midi après le 9 thermidor, était né, en 1753, à Saint-Sever où il fit ses études et où il exerçait la profession d'avocat lorsque la révolution vint changer toutes les positions. Il s'en montra d'abord partisan, mais avec sagesse et modération. Nommé, en 1790, administrateur du département des Landes, il fut ensuite député du même département à la Convention nationale, où, dès les premières séances, il blâma l'exagération de la plupart de ses collègues. Après avoir voté dans le procès de Louis XVI pour la réclusion comme législateur et non comme juge, et ensuite pour le sursis à l'exécution, il se condamna au plus profond silence; et bien que l'ami et l'un des plus zélés partisans des girondins, il échappa par sa prudence et son apparente abnégation aux proscriptions du 31 mai 1793. Ce ne fut qu'après la chute de Robespierre qu'il se prononça hautement contre la montagne, et qu'il demanda que le lieu des séances de la société des jacobins fût converti en un atelier d'armes. Il proposa à la même époque des réformes à la constitution anarchique de 1793; mais cette motion était prématurée; elle fut rejetée. Envoyé quelques mois plus tard dans le Midi avec Mariette, au moment où la plus violente réaction éclatait contre les terroristes, il donna une grande impulsion à ce mouvement. « Le peuple « ne veut plus de *Montagne*, écri- « virent alors de Marseille ces deux « représentants. Les jacobins, les « robespierristes sont pour lui des « bêtes féroces qu'il poursuit à ou- « trance... Nous avons licencié l'é- « tat-major de la garde nationale, « et remplacé les terroristes par les « amis de la justice et de l'humanité. « Les brigands qui fourmillent dans « ces contrées voient en frémissant « le règne de l'ordre, de la justice et « de l'humanité succéder au système « de terreur, de pillage et de sang « qui, avant le 9 thermidor, les ren- « dait arbitres suprêmes de la vie et « de la fortune de leurs concitoyens. « Il n'est pas d'efforts qu'ils ne fas- « sent pour se ressaisir de l'autorité « dont ils ont fait un abus aussi « épouvantable. Chassés de Marseille « qui commence enfin à sortir de la « stupeur, ils se sont répandus dans « les autres districts et surtout dans « celui d'Arles. » Les commissaires conventionnels mirent alors Arles en état de siége, et ils parvinrent à soustraire cette ville à l'influence des terroristes. Dans le même temps, ils firent échouer un complot que la même faction avait fait éclater dans Toulon. Cadroy fut ensuite chargé des approvisionnements de l'armée des Alpes. Il était à Lyon dans le mois de juin 1795, lorsque les prisons furent forcées, et que les terroristes qui s'y trouvaient détenus en grand nombre furent égorgés. Voici comment il rendit compte de cet événement à la Convention, de concert avec ses collègues Boisset et Borel : « Un grand crime a été commis, « nous en gémissons et nous cher- « chons les vrais coupables... Mais « pourquoi publier dans toute la « France que des patriotes sont « égorgés à Lyon ? puisque la loi « n'avait pas prononcé sur le sort « des victimes, ce n'est pas à nous « à attester leur crime. Ecoutez

« l'opinion qui rarement se trompe « quand elle n'est pas égarée par « des passions étrangères. Les « hommes qui sont morts dans les « prisons avaient versé dans cette « commune la désolation et le deuil. « Les citoyens égorgés à milliers, « les maisons démolies, les artisans, « les ouvriers, les commerçants mi- « traillés en masse, la probité ban- « nie, toutes les familles dispersées ; « quatorze millions dépensés pour la « destruction des édifices... voilà les « hauts faits que l'accusation univer- « selle attribue aux ministres de Col- « lot, de Couthon..... Nous n'avons « donc pas à pleurer des patriotes ; « mais nous pleurons sur la violation « de la loi... » Quelques jours après, Cadroy se réunit à son collègue Isnard, non moins exalté que lui (*V.* Isnard, au Supp.), et marchant tous les deux contre les révoltés de Toulon, ils écrivirent à la Convention que toutes les mesures étaient prises, que *la dernière heure du terrorisme allait sonner dans le Midi.* En effet ces deux représentants firent bientôt leur entrée triomphale dans cette ville, où ils dispersèrent les terroristes et reprirent l'arsenal et tous les établissements militaires dont ils s'étaient emparés. Mais la majorité de la Convention était loin de partager la haine de Cadroy pour cette faction ; il fut rappelé, ainsi que Boisset, son collègue, sur un rapport du comité de salut public ; et après la révolution du 13 vendémiaire, où ce parti triompha, Cadroy fut dénoncé, dans la séance du 4 brumaire, ainsi que Chambon, par les députés Pelissier et Blanc, comme provocateur de l'assassinat des patriotes dans le Midi. Plus tard, lorsque le sort l'eut placé au conseil des cinq-cents, on lut à la tribune de cette assemblée une violente dénonciation de quelques habitants de Marseille, qui accusaient Chambon, Mariette et surtout Cadroy d'avoir provoqué les massacres du fort Saint-Jean et protégé les égorgeurs. « Législateurs, disaient les « signataires, nous vous dénonçons « ces bourreaux du Midi.... » Cadroy répondit avec fermeté et présence d'esprit ; il déclara qu'il n'avait eu ni moyen ni pouvoir de réprimer ces désordres, et que ses dénonciateurs étaient au reste les mêmes hommes qui semblaient déplorer la mort de Vergniaux, et qui avaient fait retentir les airs de leurs chants de cannibales tandis qu'on le traînait à l'échafaud... Isnard prit aussi la parole pour dire qu'un mouvement d'indignation qui lui était échappé contre les bourreaux de 1793, avait été faussement attribué à Cadroy par ses dénonciateurs (1). Ce dernier ayant demandé à être mis en jugement avec ses dénonciateurs, l'assemblée passa à l'ordre du jour, et l'affaire en resta là. Cependant la faction des terroristes n'oubliait pas l'énergie qu'il avait déployée contre elle, et quelques jours avant la révolution du 18 fructidor (sept. 1797), un libelle, où toutes les imputations de ses délateurs se trouvaient reproduites dans le style le plus grossier et le plus brutal, fut affiché sur les murs de Paris. Ce fut alors que, de concert avec Guérin, Durand-Maillane et Isnard, Cadroy publia un mémoire justificatif de sa conduite, en réponse à celui que venait de faire paraître Fréron (2).

(1) Isnard, marchant contre les terroristes insurgés de Toulon, avait dit à leurs ennemis qui se plaignaient de n'avoir pas d'armes pour les combattre : « Hé bien ! déterrez vos amis, « vos parents égorgés, et vous en prendrez les « ossements pour assommer leurs bourreaux. »

(2) Cet écrit a pour titre : *Cadroy, membre du conseil des cinq-cents, à ses collègues sur le*

Tout cela ne fit qu'ajouter à la haine que lui portaient les jacobins : il fut inscrit sur la liste de déportation du 18 fructidor ; mais il réussit à s'y soustraire, et se tint caché jusqu'au 18 brumaire. Peu de temps après cette dernière révolution, le gouvernement consulaire lui permit de rentrer dans sa patrie, et il fut nommé maire de Saint-Sever, où il vécut paisiblement, mêlant à ses modestes fonctions publiques l'exercice de son premier état d'avocat, et se faisant honorer par la modération de ses idées au milieu d'une population qui avait eu aussi ses violences et ses victimes. Le despotisme de Bonaparte pesait à l'ame de Cadroy, et ses amis intimes avaient souvent reçu la confidence de ses vœux pour les Bourbons. Il ne put que pressentir leur retour, car il mourut à Saint-Sever en 1813, peu de mois auparavant.

M—d j.

CÆPOLA. *Voy.* Cœpolla, tom. IX.

CAFFARELLI (Charles-Ambroise), frère de Caffarelli du Falga (*Voy.* ce nom, tome VI), comme lui, naquit au Falga-Villefranche (Haute-Garonne), le 15 janv. 1758. Destiné à l'état ecclésiastique, il se livra à l'étude avec autant d'ardeur que de succès. Il était chanoine de Toul à l'époque de la révolution. Emprisonné pendant la terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. L'amitié de Napoléon pour Caffarelli du Falga, qui en mourant lui avait recommandé sa famille, ne fut pas inutile à l'abbé Caffarelli. Dès le 2 mars 1800, lors de l'organisation des préfectures, il fut nommé préfet de l'Ardèche, puis du Calvados le 2 nov. 1801, et enfin de l'Aube le 12 février 1810. Cette dernière nomination était une disgrâce occasionée par la faiblesse reprochée au préfet dans l'exécution de quelques mesures de police. Préfet de l'Aube, Caffarelli montra, à la fin de 1813 et au commencement de 1814, peu de zèle pour seconder le gouvernement impérial qui penchait vers sa chute. Les alliés s'étant emparés de Troyes le préfet s'éloigna de cette ville. Le sort des armes y ayant fait rentrer Napoléon peu de temps après, il se montra fort irrité que Caffarelli ne fût pas aussitôt revenu à son poste, et il prononça sa destitution. Après la restauration, une députation du département de l'Aube vint demander au roi son ancien préfet ; mais ce vœu ne fut point exaucé, et Charles Caffarelli continua de vivre dans la retraite, où il reprit l'habit et les pratiques de son premier état. Devenu membre du conseil-général de la Haute-Garonne, il en fut élu secrétaire chaque année jusqu'à sa mort, arrivée le 6 novembre 1826. C'était un homme de bien, fort humain, plein de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs, intègre et judicieux, joignant à des connaissances littéraires fort étendues le goût

Mémoire de Fréron. C'est une pièce importante et curieuse pour l'histoire de ces temps déplorables. Fréron dut se repentir d'avoir attaqué et provoqué Cadroy : car celui-ci joignit à la fin de son Mémoire quelques courts extraits de la correspondance de Fréron qui, ayant établi, le 22 déc. 1793, une commission militaire à Toulon *pour juger tous les incarcérés*, écrivait quelques jours après (5 janv. 1794) : Il y a *déjà huit cents Toulonnais de fusillés* ; qui avait écrit (16 déc. 1793) : « Cela va bien. Tous les jours depuis notre entrée, nous faisons tomber deux « cents têtes. Nous avons requis douze mille « maçons des départements environnants *pour* « *raser et démolir la ville* ; » qui écrivait encore : *Sans-Nom, ci-devant Marseille*, le 4 pluv. an II (25 fév. 1795) : Il faut *raser Bordeaux*, il faut « *raser Marseille*.... ; nous persistons à croire « que toute ville rebelle doit disparaître de la « surface du globe, etc., etc. » D'autres citations du même genre fournirent encore à Cadroy des armes vengeresses, et durent être pour l'époque, non une révélation, mais un enseignement terrible, qui aurait pu être mieux compris. V—ve.

de l'agriculture et des beaux arts : il avait fait de Virgile une étude particulière. Il s'était occupé aussi d'économie politique. Il fit imprimer, à Caen, en prair. an IX, une notice sur son frère Caffarelli du Falga, in-8° de 18 pp., et inséra dans les Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine (tome XIII) une bonne traduction abrégée des géoponiques grecs, dont il fit tirer à part quelques exemplaires sous ce titre : *Abrégé des géoponiques, extrait d'un ouvrage grec, fait sur l'édition donnée par Jean-Nicolas Niclas à Leipzig, en 1781, par un amateur*, Paris, 1812, in-8° de 147 pp. Cet extrait traduit était fort difficile à faire, et Caffarelli s'en acquitta honorablement. Dans un tel travail il y a de grandes difficultés à vaincre, surtout pour les expressions techniques, les procédés et les recettes, la désignation des végétaux et des drogues. On attribue le recueil des géoponiques grecs à l'empereur Constantin Porphyrogénète qui l'avait fait rédiger en grec par Cassianus Bassus. La meilleure édition que nous ayions de cette collection fort curieuse est celle que Niclas donna, en 1781, avec une version latine et des notes. Peut-être Caffarelli eût-il dû ajouter à sa traduction quelques rapprochements avec l'agriculture des Romains et la nôtre; il pouvait aussi tirer parti de quelques notes de Niclas. Sans doute les travaux de l'administration dont il était alors chargé ne lui permirent pas de se livrer à cette entreprise. La traduction des *Géoponiques* n'est pas le seul service qu'il ait rendu à la science agronomique : il seconda la nouvelle et excellente édition (qui fut donnée, en 1804, par la société d'agriculture de Paris) du *Théâtre d'agriculture et ménage des champs* d'Olivier de Serres auquel il fit élever un monument dans le département de l'Ardèche. C'est à Caffarelli qu'on doit l'idée des perceptions à vie, dont il avait dès l'an IX fait valoir les avantages dans un mémoire qu'il adressa au ministre des finances, et qu'il fit imprimer sous le titre de *Mémoire sur les perceptions à vie*, Paris, 1800. C'était un excellent moyen de faciliter le prompt recouvrement de l'impôt, et de l'assurer avec un égal avantage pour le gouvernement et pour les contribuables. Il y a lieu de croire que la famille de Caffarelli a trouvé dans ses papiers, sinon des ouvrages terminés, du moins d'utiles matériaux qui étaient le fruit des bonnes études auxquelles nous l'avons vu se livrer dans les moments de loisir que lui laissait une administration fort active. — CAFFARELLI (*J.-B.-Marie*), frère du précédent, né en 1763, fut nommé évêque de St-Brieux, en 1802, et mourut le 11 janvier 1815. D—B—S.

CAGNOLA (le marquis LOUIS), célèbre architecte, né à Milan en 1762, fit ses premières études à Rome au collége *Clémentino*. Dans les heures de récréation il recevait de Tarquini des leçons d'architecture et dans les promenades il s'arrêtait pour contempler les débris des anciens monuments dont cette ville présente l'aspect. Revenu à Milan, Cagnola se livra avec beaucoup de zèle à l'étude de l'architecture, et un peu plus tard il suivit le cours de droit civil à l'université de Pavie, qu'il fut obligé d'abandonner pour veiller à ses affaires de famille après la mort de son père. Il fit ensuite un voyage de huit mois dans les états de Venise où il admira les chefs-d'œuvre de Palladio, de

Sansovino et de Pélégrini; puis il s'occupa de la construction de divers monuments, savoir : 1° en 1802, il composa, sur la demande des frères Zuola de Crémone, le dessin d'une magnifique maison de campagne. 2° L'arc triomphal de la porte du Tésin, d'ordre ionique exécuté en granit des Alpes. 3° La chapelle de Sainte-Marcelline dans la basilique Ambrosienne. 4° L'arc du Simplon d'ordre corinthien, en marbre blanc de Crevela, orné de bas-reliefs et surmonté de six Victoires à cheval et de la statue de la Paix assise sur un char, ouvrage en bronze de la fonderie des frères Manfredini de Milan (1). Ce seul monument suffit pour éterniser la mémoire de Cagnola. 5° Le clocher du village d'Urgnano dans le Bergamasque, etc. Tandis qu'il s'occupait de la façade de l'église de Vavallo dans la vallée de la Sésia, une attaque d'apoplexie termina sa vie le 14 août 1833. Bonaparte avait une haute considération pour Cagnola, il l'avait nommé membre du conseil des anciens de la nouvelle république Cisalpine. Il était président de l'Institut des sciences et arts de Milan, chevalier de la Couronne-de-fer, chambellan de l'empereur d'Autriche. Il a publié en 1802, à Milan, les *Mausolées de Visconti*, *Gamboni et Anguizzola*, grand in-fol. avec pl. G—G—Y.

CAGNOLI (Antoine), mathématicien et astronome italien, était né en 1743 à Zante où son père faisait les fonctions de chancelier de la république de Venise. Le jeune Cagnoli avait étudié avec succès le grec et diverses parties de la philosophie, lorsqu'il se consacra aux sciences mathématiques dont la précision et l'exactitude plurent davantage à son esprit naturellement positif. Il passa un temps assez considérable à Paris, où il était attaché à l'ambassade vénitienne, et s'y occupa beaucoup de travaux astronomiques. Revenu à Vérone, il y continua ses recherches de prédilection. Sa maison, dans cette ville comme dans la capitale de la France, était devenue un observatoire qu'on allait visiter par curiosité. Son nom déjà connu de quelques savants acquit bien vite de la célébrité. Plusieurs mémoires et traités scientifiques le recommandèrent encore plus puissamment à l'attention. En 1798, il fut nommé professeur de mathématiques à l'école militaire de Modène, où il forma un grand nombre d'élèves dont les talents promettent un bel avenir à l'Italie. Plusieurs sociétés savantes, parmi lesquelles figurent en première ligne les instituts de France et de Bologne, l'admirent dans leur sein. Porté, en 1800, à la présidence de la société italienne, il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 6 août 1818. Non moins heureux dans l'art d'exposer les principes des sciences que dans ses tentatives pour en reculer les limites, Cagnoli rendit d'éminents services à celles dont il s'occupait, en les popularisant par des publications que leur méthode et leur clarté ont à juste titre rendues classiques. Tels sont : I. Sa *Trigonometria piana e sferica*, 1785 (approuvée par l'académie des sciences de Paris) (1). II. Son *Traité des*

(1) Dans ce moment les morceaux en marbre étant terminés, on transporte des six chevaux en bronze avec la mécanique de Kramer, et dans peu l'inauguration sera faite.

(1) Une seconde édition plus estimée parut à Bologne en 1804, in-4°, fig. Chompré a traduit cet excellent traité de *Trigonometrie plane et sphérique*, en 1784, in-4°; seconde édit., avec des augmentations, Paris, 1808, in-4°, fig. Les *Sezioni coniche* furent imprimées à Modène en 1801, in-8°. V—VE.

sections coniques. III. Ses *Notions astronomiques adaptées à l'usage commun*, pour vulgariser les résultats essentiels de cette science sans descendre dans le labyrinthe des calculs, et plus encore sans avoir recours aux formules de la haute analyse. Ses *Observations météorologiques de* 1788 *à* 96 et son *Mémoire sur la figure de la terre* (publ. dans le t. VI des *Transactions de la société italienne*, Vérone, 1792) appartiennent à un ordre plus élevé. Ce dernier ouvrage surtout est remarquable. L'auteur y propose une méthode pour déterminer la figure de la terre, d'après les occultations des étoiles par la lune. Ce mémoire fit d'abord peu de sensation. Mais en 1819 Baily le fit réimprimer à Londres afin de le distribuer à ses amis; et une note mise dans le *Philosophical Magazine* de mai 1822, et dans la *Bibliothèque universelle* de juillet suivant, à l'occasion de l'analyse des tables astronomiques du même Baily, rappelle à l'attention des astronomes ce beau monument du génie de Cagnoli. Sa vie a été publiée par J. Labus, mais on a reproché à ce biographe quelques inexactitudes (*Bibliot. ital.*, n° 38, p. 247.) P—ot.

CAGNOLO (Jérôme), jurisconsulte italien, né d'une famille distinguée à Verceil, en 1492, reçut le bonnet de docteur dans l'université de Turin, y occupa un peu plus tard la chaire de droit romain, puis fut appelé par le gouvernement de Venise à l'université de Padoue (et non de Pavie, comme l'a écrit Tiraboschi). C'est en cette ville qu'il mourut en février 1551, avec le renom d'un des jurisconsultes les plus savants et des professeurs les plus diserts de l'Italie. Denis Simon dit, dans sa *Biblioth. hist. des auteurs de droit*, que Cagnolo « avait le talent de rendre intelligibles les choses les plus obscures. » Toutefois il semble avoir tenu plutôt à la lettre des ordonnances et des compilations justiniennes qu'aux principes d'une science transcendentale. La hauteur et la fécondité des vues n'eussent point compensé à ses yeux la témérité d'une innovation. Aussi son mérite n'est-il que celui d'un habile interprète, d'un commentateur non-seulement familiarisé mais identifié avec son sujet. On a de Jérôme Cagnolo, entre autres ouvrages : I. *De vita et regimine boni principis* (écrit politique adressé à Emmanuel-Philibert de Savoie, à son retour dans ses états de Piémont). L'auteur prouve au prince que la seule mesure qui puisse lui faire atteindre le repos et surtout l'indépendance, c'est de travailler dans ses provinces à la conciliation des partis que François Ier et Charles-Quint y avaient excités à l'envi l'un de l'autre. II. *Exercitationes in constitutiones et leges primi, secundi, quinti et duodecimi Pandectar. aurear.*, etc., Venise, 1549. III. *Commentaria in titulum Digesti de regulis juris*, Venise, 1546; 2e édition, Lyon, 1559. IV. *Commentaria in codicem de pactis*, Venise, 1567. V. *De recta principis institutione libri* VIII, Cologne, 1577. VI. *Oratio habita Patavii in initio studiorum*. VII. *Commentaria in quosdam titulos institutionum Justiniani*. VIII. *De origine juris tractatus, de rotatu, de ratione studendi et consilia varia*. Tous les ouvrages de ce célèbre professeur ont été réunis en trois vol. in-fol°., Lyon, 1579. Un magnifique mausolée fut élevé à Cagnolo, dans l'église de Saint-François à Padoue,

et son buste fut placé avec ceux des savants illustres, dans le jardin *Del prato della valle*. G—c—r.

CAIGNART *de Mailly* était né vers 1750, en Picardie dans le village de Mailly, dont il prit le nom pour se donner une origine féodale, comme faisaient alors beaucoup d'hommes vaniteux. Après avoir fait ses études à Laon, il fut avocat; et, comme la plupart des gens de cette profession, il adopta les principes de la révolution avec beaucoup d'ardeur, devint dès le commencement officier de la garde nationale, puis administrateur du département de l'Aisne. S'étant mis en relation avec les principaux meneurs de la capitale, il y fit de fréquents voyages et s'y trouvait à l'époque du 10 août 1792. Cinq jours après cette révolution, il parut à la barre de l'assemblée législative et demanda qu'il ne fût point donné d'indemnité pour des concessions de fonds considérées par l'assemblée constituante comme des droits féodaux. Cette motion appuyée par Chabot fut décrétée à l'instant même. Caignart eut sous le régime de terreur qui pesa sur la France en 1793 et 1794 une grande influence dans son département; mais, après la chute de Robespierre, il fut à son tour poursuivi comme terroriste, et de même que la plupart de ses confrères des départements il se réfugia dans la capitale, où il concourut à la rédaction de quelques brochures et de différents journaux démagogiques, entre autres l'*Ami de la patrie*. Merlin de Douai le fit nommer chef du bureau des émigrés au ministère de la police, et il exerça long-temps cet emploi. On peut être assuré qu'il y opéra peu de radiations, ou que du moins il ne céda jamais qu'à de solides arguments. Après la chute de son protecteur en 1799, il prit part à beaucoup d'intrigues qui agitèrent la capitale, et fut un des coryphées du club qui se tenait au Manége, où il prononça un discours sur le *prestige* du mot *anarchie*, soutenant que ceux que l'on qualifiait d'*anarchistes* étaient les véritables républicains; et il finit par demander que l'on substituât au serment de *haine à la royauté et à l'anarchie*, qui était alors exigé des fonctionnaires publics, celui de *haine à la royauté et attachement inviolable à la république, une, indivisible et démocratique*. Cette proposition accueillie par le club fut ensuite décrétée par le corps législatif, et le serment fut modifié. Mais la révolution du 18 brumaire vint mettre fin aux discussions des clubistes du Manège; et Caignart perdit son emploi au ministère. Il échappa cependant aux proscriptions qui achevèrent la ruine de son parti, notamment à celle du 3 nivose qui suivit l'explosion de la machine infernale. Ayant repris sa profession de jurisconsulte, il termina paisiblement sa carrière, et mourut le 2 janvier 1823, d'une attaque d'apoplexie. Sa bibliothèque était considérable, et l'on a publié une *Notice des livres de la bibliothèque de feu M. Caignart de Mailly, avocat à la cour royale*, Paris, 1823, in-8°, d'une feuille trois quarts. Barbier a dit dans son *Dictionnaire des anonymes* que Caignart fut l'auteur des tomes XVI et XVII (édition in-8°), de l'*Histoire de la révolution, par deux amis de la liberté*. Ces deux volumes ne sont pas les meilleurs de l'ouvrage; mais il s'y trouve des révélations curieuses sur les intrigues des *anarchistes*. On attribue à Caignart l'*Histoire d'une famille par d'Orson*, *mise au jour par*

C., 1798, in-8°. Il a laissé sur la législation militaire un manuscrit qui probablement ne verra jamais le jour. Il fut l'éditeur des *Annales maçonniques dédiées à S. A. S. le prince Cambacérès*, 1807-1810, 8 vol. in-8° (1). M—n j.

CAILHAVA *de l'Estendoux* (2) (Jean-François), auteur dramatique, naquit à l'Estendoux, le 21 avril 1731. Sa jeunesse fut très-dissipée : un extérieur agréable, un caractère aimable et gai lui procurèrent beaucoup de succès dans le monde provincial; mais les plaisirs et l'art de l'escrime ne l'occupaient pas tellement qu'il ne trouvât le temps de s'exercer dans la carrière du théâtre qui devint la passion de toute sa vie. Son premier essai représenté à Toulouse, en 1757, fut bien accueilli comme pièce de circonstance : l'*Allégresse champêtre*, mêlée de chants et de danses, célébrait la convalescence de Louis XV assassiné par Damien. Fier des applaudissements de ses compatriotes, Cailhava se crut appelé à de plus hautes destinées. Il partit pour Paris, emportant avec son bagage poétique plus d'espérances que d'argent. Un premier ouvrage, *Crispin gouvernante*, fut refusé par les comédiens français. Un second, la *Présomption à la mode*, comédie en cinq actes et en vers, tomba le 1er août 1763; mais à travers les réminiscences, et quelques détails de mauvais goût, on y remarqua un style naturel, une versification facile et quelques tirades que le parterre applaudit, surtout celle où l'auteur parle des cabales et des éternuments qui semblaient alors avoir remplacé les sifflets. Cailhava fit imprimer sa pièce sous le titre du *Jeune présomptueux*, ou *le Nouveau débarqué*. Craignant un second échec, il eut recours à un moyen jusqu'alors inusité. Le *Tuteur dupé*, ou *la Maison à deux portes*, comédie en cinq actes et en prose, imitée d'une pièce italienne qui porte ce second titre, fut représenté le 30 septembre 1765, sans avoir été annoncé, et en remplacement de *Phèdre* que portait l'affiche. Cette ruse réussit; mais la pièce aurait pu s'en passer, car elle fut également bien accueillie à Fontainebleau devant la cour, et Cailhava y offrit le premier exemple d'un auteur demandé sur un pareil théâtre et saluant un aussi noble auditoire. Cette comédie est fort gaie et dans le genre de Plaute; le valet y joue le principal rôle et conduit l'intrigue qui, malgré son peu de vraisemblance, se noue et se dénoue aisément. Quoiqu'elle soit écrite avec peu de grâce et sans but moral, que les caractères eussent pu en être mieux choisis, mieux conçus et mieux dessinés, elle fit honneur à Cailhava, auquel on re-

(1) Beffroy de Reigny, qui était du même pays que Caignart, dit dans son *Dictionnaire des hommes et des choses* qu'il prenait, en 1789, le titre de *vicomte de Mailly*. « Ce n'était pas sans raison, ajoute-t-il, qu'il passait dans son département pour le digne émule de l'honorable Robespierre, du vertueux Vadier, de l'estimable Collot-d'Herbois et du respectable Joseph Lebon. » Beffroy cite plusieurs faits bien extraordinaires de ce Caignart qui avait pour beau-père le conventionnel Dupin surnommé *Mouillade*. Nouveau Brutus, Caignart fit arrêter sa propre sœur, qui par son ordre fut conduite de brigade en brigade à Stenay. Il composa, en 1797, des couplets contre Carnot, Cochon, Benezech, etc., en réjouissance du 18 fructidor. Beffroy parle encore de son patriotisme *terriblement extraordinaire*, et de son éloquence *extraordinairement terrible*. V—va.

(2) Village du Haut-Languedoc, à quatre lieues de Toulouse. Cailhava eut le travers, encore assez commun, d'ajouter à son nom celui de son village, comme titre de seigneurie. Ce nom de *l'Estendoux* ayant été l'objet de quelques moqueries, Cailhava cessa de le prendre; mais alors il ajouta la fameuse particule à son nom, quoique sa famille fût aussi humble que son village. C'est par erreur que les biographies font de Cailhava un Toulousain. V—va.

connut le talent d'inventer des situations comiques et des saillies piquantes. Elle fut reprise avec succès en 1773. Cailhava donna, en 1769, *les Étrennes de l'amour*, comédie-ballet en un acte, en prose, mêlée de musique, et *le Mariage interrompu*, comédie en trois actes, en vers. L'une est un assez plat ambigu allégorique où l'auteur, voulant imiter le jargon et le persiflage des beaux esprits de l'époque, fit une excursion stérile hors d'un genre qui semblait lui convenir mieux ; l'autre, imbroglio assez plaisant, imité de Plaute, fut remise au théâtre avec quelques changements, et réimprimée, en 1783, sous le titre de *la Fille supposée*. Le talent de Préville contribua chaque fois au succès de la seconde. Ce grand comédien aimait les ouvrages de Cailhava qui lui fournissaient l'occasion de faire briller sa verve comique. Mais Molé, qui excellait dans le marivaudage, le papillotage et le sentiment, suscita des entraves à un auteur qui s'annonçait comme le restaurateur de la comédie antique : il fit retarder la réception puis la représentation de *l'Egoïsme*, pièce en cinq actes et en vers, sur laquelle Cailhava avait fondé sa réputation ; et l'on accusa la négligence de cet acteur d'avoir aidé, en 1777, à la chute de cette comédie, qui au reste fut généralement jugée au dessous des forces de l'auteur. Il n'avait su ni tirer parti du sujet, ni l'approfondir, et la faiblesse des caractères y est rarement rachetée par quelques détails agréables; mais Barthe, qui avait eu connaissance du sujet, dont il profita pour composer *l'Homme personnel*, ne fut ni plus habile ni plus heureux. Dans cet intervalle Cailhava avait travaillé pour le Théâtre-Italien. Il y fit représenter, en 1770, *Arlequin Mahomet*, ou *le Cabriolet volant*, et *Arlequin cru fou, Sultane favorite et Mahomet*, première suite du *Cabriolet volant*, drames philosophi-comi-tragiques-extravagants, en trois actes, en prose et à grand spectacle, tirés des *Mille et une nuits*. Malgré le succès de ces deux parades burlesques, surtout de la première, qui fut jouée plus de quatre-vingts fois par le célèbre Carlin, la seconde suite n'a jamais paru, bien qu'elle ait été citée dans quelques ouvrages bibliographiques, qui ont défiguré, en le divisant, le titre de la première *suite*. La même année Cailhava donna encore à ce théâtre *le Nouveau marié* ou *les Importuns*, opéra-comique en un acte, musique de Baccelli, qui n'aurait peut-être pas réussi sans le talent de Caillot et de Clairval; mais on sut plus de gré à l'auteur, en 1771, d'avoir fait connaître *la Bonne Fille*, opéra-comique en trois actes, imité de *la Buona Figliuola* de Goldoni, et arrangé par Baccelli sur la touchante musique de Piccini. Ces neuf dernières pièces imprimées séparément reparurent dans l'édition du *Théâtre de Cailhava* avec des *Mémoires historiques sur chacune de ses pièces*, etc., Paris, 1781, 2 vol. in 8°. Dans ces mémoires mis à la suite de la préface, l'auteur fait le naïf et plaisant récit de ses tribulations comiques; cette espèce d'avant-propos, qui n'est pas la plus mauvaise pièce du recueil, n'amusa guère les comédiens. Un troisième volume devait paraître et contenir les derniers ouvrages dramatiques de Cailhava; mais nous n'en connaissons que le titre, imprimé comme pierre d'attente devant le frontispice de la pièce suivante : *Les Journalistes anglais*,

comédie en trois actes et en prose, reçue en 1778, mais représentée seulement en 1782. Cette satire dramatique, imitée de l'anglais, est dirigée contre le journalisme français, et spécialement contre Laharpe qui avait maltraité l'auteur dans le *Mercure de France*. La lecture en avait été très-applaudie au Musée dont Cailhava était membre. Elle abonde en saillies et en traits piquants; elle offre deux ou trois bonnes scènes, et l'on ne peut nier que, malgré le vide et la stérilité du fonds, l'auteur n'ait trouvé assez de ressources dans son esprit pour rendre sa pièce amusante et gaie; mais l'action en est mal tissue et le style assez commun. Les allusions injurieuses à Laharpe, qui s'y trouvait mis en scène sous un nom supposé quoique facile à deviner, parce qu'on y rappelait plusieurs anecdotes connues et peu honorables de sa vie, passèrent presque inaperçues; elles avaient perdu le mérite de l'à-propos depuis que ce poète n'était plus journaliste, et la pièce n'obtint pas le succès qu'elle aurait eu trois ou quatre ans plus tôt. Les démêlés de Cailhava avec Molé et les autres comédiens français furent si violents et lui causèrent tant de chagrin, qu'ils le déterminèrent à ne plus travailler pour leur théâtre, et à se priver des avantages que pouvaient lui procurer encore les représentations de ses anciens ouvrages. N'ayant pas, quoique Gascon, le talent de se faire des protecteurs et de mendier les éloges des coteries, il suspendit ses travaux dramatiques, et crut avoir le droit de joindre le précepte à l'exemple, dans un art qu'il avait cultivé, médité, approfondi, et dont il fit toujours ses plus chères délices. Déjà il avait publié, en 1772, un ouvrage en 4 vol. in-8°, sous le titre de l'*Art de la comédie*, ou *détail raisonné des diverses parties de la comédie et de ses différents genres, suivi d'un traité de l'imitation*. Cet ouvrage, plein d'excellents principes, mais trop long, trop chargé de citations, et négligemment écrit, prouva que l'auteur s'était familiarisé avec les bons modèles, mais que la connaissance des règles ne donne pas toujours le talent de l'exécution; il le corrigea, l'abrégea et en donna une nouvelle édition, en 2 vol. in-8°, Paris, 1786, réimprimée en 1795. Quoiqu'il soit un peu permis de rire de la prétention que semblait afficher Cailhava d'être le législateur du théâtre, la lecture de son livre, dans lequel on trouve des choses curieuses, serait fort utile aux comédiens et aux jeunes auteurs, pour les ramener aux vrais principes de l'art dramatique qui, affranchi de toutes les règles de la vraisemblance, du goût et de la morale, est tombé de nos jours dans le plus triste état de dévergondage et de dégradation, sans honneur pour ceux qui l'exercent et sans plaisir pour le public. Cailhava avait détaché de cet ouvrage plusieurs chapitres qu'il refondit pour en former un autre, inséré dans le second volume de son *Théâtre*, sous ce titre : *Les causes de la décadence du théâtre et les moyens de le faire refleurir*, dont il publia une nouvelle édition, augmentée d'un plan pour la création d'un second Théâtre-Français et pour la réforme des autres spectacles, Paris, 1789, in-8°. Aussi applaudit-il à l'établissement du théâtre de la rue de Richelieu, et s'empressa-t-il, en 1791, d'y donner les *Menechmes grecs*, comédie en quatre actes, en prose, précédée d'un prologue. Elle eut

beaucoup de succès, et fut imprimée la même année in-8°. L'auteur, dans cette imitation de Plaute, a conservé tout ce qui pouvait se transporter sur la scène française, et jusqu'au costume antique des personnages. Il s'essaya avec assez de bonheur au théâtre du Vaudeville dans *Ziste et Zeste*, pièce représentée et imprimée en 1796, in-8°, composée avec l'acteur Léger (*Voy.* ce nom, au Suppl.), d'après son ancien opéra-comique *les Importuns*, et transportée, en 1799, au théâtre des Troubadours. *Athènes pacifiée*, comédie en cinq actes, en prose, tirée des onze pièces d'Aristophanes et dédiée à *Agathopartès* (Bonaparte), 1797, in-8°, n'a jamais paru sur le théâtre, où elle n'aurait pas été moins piquante qu'à la lecture. L'intention de Cailhava fut d'offrir dans cet extrait du poète grec ses beautés, ses défauts, sa lâche complaisance pour le peuple, le peu d'influence qu'il en acquit dans les affaires publiques, et de prouver que, si la comédie ne doit pas dépasser le but moral, il n'est pas moins dangereux pour les auteurs de viser au but politique. Plein d'admiration pour le père de notre comédie, il ne s'était pas borné à tâcher de l'imiter, et à l'offrir pour modèle, il avait prouvé son enthousiasme en publiant sous le voile de l'anonyme : *Discours prononcé par Molière le jour de sa réception posthume à l'académie française*, Paris, 1779, in-8°. Il annonça dans le *Moniteur*, en 1795, qu'il avait rétabli en cinq actes *le Dépit amoureux* de Molière, mutilé et défiguré par des mains profanes ; et il lut la même année, au théâtre de la rue de Richelieu, cette pièce à laquelle il avait ajouté et retranché. Après s'être démené vainement pendant dix ans pour la faire jouer, il la fit imprimer en 1801, in-8°, avec l'épigraphe *hommage à Molière*. Elle fut enfin représentée en 1803, au théâtre de la rue Louvois où elle ne produisit pas tout l'effet que l'arrangeur en avait espéré ; et l'on ne rendit pas assez de justice à la peine qu'il s'était donnée. Tourmenté du *Moliéranisme*, loin de décliner cet enthousiasme qu'il poussait jusqu'à la manie, il en tirait vanité. Il avait fait ériger, concurremment avec M. Alexandre Lenoir, un monument à Molière sur la façade de la maison où l'on a cru, peut-être à tort, que ce grand homme était né. Il ne disait pas quatre mots sans prononcer le nom de Molière ; il montrait avec affectation une bague dans laquelle il avait fait enchâsser une dent de notre illustre comique ; et les malins disaient que cette dent était contre lui. Encouragé par ces vers d'une épître de Cubières-Palmézeaux (*Voy.* ce nom, au Suppl.), adressée à Molière :

Tel n'est point Cailhava, ton plus savant élève ;
Sa muse de ton art sonda tous les secrets,
Et pour te commenter Dieu le fit naître exprès.

Cailhava annonçait une nouvelle édition commentée de Molière ; mais aucun libraire n'ayant voulu se charger d'en faire les frais, il se contenta d'en extraire l'ouvrage suivant : *Etudes sur Molière*, ou *Observations sur le génie, les mœurs et les ouvrages de cet auteur et sur la manière de jouer ses pièces*, Paris, 1802, in-8°. On ne peut disconvenir que ce livre ne contienne des observations utiles, des faits curieux ; mais l'auteur semble avoir pris à tâche de se ridiculiser lui-même par cette formule bizarre, répétée plus de trente fois en forme d'écriteau :

LISEZ
LA PIÈCE DE MOLIÈRE.

Membre du Musée de Paris établi par Court de Gebelin, dans la rue Dauphine en 1780, Cailhava était devenu, en 1783, le chef d'un parti opposé au fondateur qui, nommé président honoraire perpétuel, avait été faussement soupçonné de mauvaise gestion. La querelle s'aigrit au point qu'il en fut référé au lieutenant-général de police. Les dissidents ayant déchiré l'acte d'union en vertu duquel la maison était louée, Court de Gebelin leur en fit fermer les portes, lorsqu'ils se présentèrent pour assister à la séance du 31 juillet. En vain Cailhava et ses partisans eurent recours à des commissaires pour constater le refus et faire enfoncer les portes; aucun d'eux n'ayant voulu leur prêter son ministère, ils se déterminèrent, après des procédures inutiles, à se réunir, le 11 décembre, au Musée scientifique de Pilâtre de Rozier, rue Sainte-Avoie, sous la présidence de Cailhava. Ils publièrent la relation de cette séance dans les journaux; mais Court de Gébelin réclama contre leurs prétentions : il déclara que le Musée existait toujours dans son ancien local et que Cailhava n'était qu'un intrus, puisqu'il avait donné sa démission le 7 août. Celui-ci ne rentra au Musée qu'à la fin de 1785, après la mort de son rival. Afin de se livrer à son goût pour le théâtre, Cailhava, à l'époque de la révolution, établit une école dramatique dans l'ancien local du Musée, rue Dauphine. Cette école, d'où sont sortis quelques bons sujets, fut le noyau de la troupe que forma Dorfeuille et qui devint plus tard le théâtre des *Élèves de la rue de Thionville*. En 1792, Cailhava fut nommé membre de l'assemblée électorale de Paris, et le zèle qu'il montra pour assurer les approvisionnements de cette cité populeuse n'aurait pas été sans danger pour lui, s'il n'eût joint le courage passif à un caractère conciliant. Ses services ne lui valurent que des persécutions sous le régime de la terreur. Fontanes ayant été exclu de l'Institut après le 18 fructidor (1797), Cailhava se mit sur les rangs pour le remplacer, et fut élu en avril 1798. On le blâma de cette démarche; on le regarda comme usurpateur d'un fauteuil illégalement enlevé à un autre (exemple que l'on a depuis imité); mais sa modestie, son urbanité et ses manières obligeantes lui gagnèrent bientôt l'amitié de la plupart de ses confrères. Palissot qui, non plus que Cailhava, n'avait jamais été de l'académie française, n'ayant pas eu comme lui l'honneur d'arriver à l'institut, devint son ennemi. Il l'avait ménagé dans la première édition de ses *Mémoires littéraires*, en 1777; il le baffoua dans l'edition de 1804. Laharpe qui, dans son *Cours de littérature*, a fait mention d'auteurs plus médiocres, n'a pas daigné citer une seule fois Cailhava auquel il gardait rancune; mais il en parle avec aigreur et animosité dans plusieurs endroits de sa correspondance. Cailhava qui n'était pas rancunier, se consola sans peine de la haine de ces deux aristarques. Il ne s'offensa pas davantage des facéties du poète Lebrun, qui le traitait assez injustement de Gascon bête, ni de la fatuité de Molé qui, le trouvant plus comique que ses ouvrages, aimait mieux, disait-il, le jouer au foyer que sur le théâtre. Cailhava conserva sa santé, sa gaîté, jusqu'à la fin de ses jours. La perte d'un capital de 20,000 fr. et celle de ses pensions auraient rendu malheureuses ses dernières années, sans les soins constants

que lui prodigua sa fille qui, pour pas l'abandonner, avait refusé des mariages avantageux auxquels l'appeloient sa beauté, son esprit, son talent pour le chant, et son noble caractère. Les bienfaits de Napoléon vinrent au secours de la piété filiale. Retiré à Sceaux près Paris, Cailhava y mourut le 26 juin 1813, à l'âge de quatre-vingt deux ans, et y fut enterré près de Florian. Son éloge funèbre fut prononcé par Picard qui le plaça *parmi les restaurateurs de la comédie en France.* Nous citerons encore les titres de quelques ouvrages de Cailhava, aux quatre premiers desquels il n'a pas attaché son nom : I. *Le remède contre l'amour*, poème en quatre chants, Paris 1762, in-8°. II. *Le soupir*, ouvrage moral, Londres et Paris, 1772, deux parties in-12, avec permission tacite (2). III. *Le pucelage nageur*, conte en vers. 1766 in 8°, reimprimé dans le livre suivant. IV. *Contes en vers et en prose de feu l'abbé de Colibri*, ou *le Soupé*, Paris, 1797, 2 vol. in-18. Ces contes sont tous plus ou moins licencieux. V. *Essai sur la tradition théâtrale*, Paris, 1798, in-8°. VI. *OEuvres badines*, ibid., 1798, 2 vol. in-18. VII. *L'Enlèvement de Ragotin et de madame Bouvillon*, ou *le Roman comique dénoué*, comédie en 2 actes, en prose, ibid., 1799, in-8°, non représentée. C'est à tort que la *Biographie des contemporains* lui attribue *la Descente de Bonaparte en Egypte*, ou *la Conquête d'Alexandrie*. Cailhava lut seulement à l'Institut, en 1801, une notice sur ce ballet pantomime en 4 actes, de Pascal Bruneti. Cailhava avait annoncé, dans le *Moniteur* du 31 déc. 1789, des *Annales dramatiques*, dont la publication devait commencer quelques mois après; mais elles n'ont jamais paru. Il a laissé manuscrits des *Mémoires de sa vie* qu'il avait lus à diverses fois dans la société de madame Fanny de Beauharnais. Il les avait vendus à une maison de librairie avec laquelle des discussions d'intérêt l'obligèrent de rompre son traité peu de temps avant sa mort. Ces mémoires, qui formeront cinq ou six volumes, sont un tableau intéressant et animé de la littérature, de la société et de l'intérieur de la comédie française, depuis 1750 jusqu'en 1813. Ils contiennent une foule de faits curieux, de portraits et d'anecdotes, et l'on y voit figurer la plupart des notabilités contemporaines, Pompignan, Favart, Sedaine, Nivernois, Guibert, Dorat, Florian, Ducis, Boufflers, Laujon, Grétry, Gossec, Piccinni, Vien, Vincent, Renaud, David, Bailly, Lavoisier, Cambacérès et autres littérateurs, artistes, savants et personnages politiques, morts récemment ou encore vivants. Mademoiselle Cailhava en a confié la révision et la publication à M. de Lamothe-Langon, compatriote et ami de son père. A—T.

CAILLAU (Jean-Marie), médecin, né à Gaillac, le 14 octobre 1765, se fit remarquer de bonne heure par un goût décidé pour la poésie latine. Après avoir terminé ses études, il entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne et enseigna avec distinction dans plusieurs colléges, jusqu'en 1787, époque à laquelle il abandonna cette car-

(2) Cet ouvrage, dont le *Dictionnaire des anonymes* nous a fourni le titre, et que nous ne connaissons pas, est peut-être le même que celui que nous indiquons sous le n° IV, et nous croyons que *soupir* est une faute typographique qu'il faut corriger par *soupé*.

rière ainsi que la corporation religieuse dont il faisait partie, pour se fixer à Bordeaux. Pendant les premiers temps de son séjour dans cette ville, il se chargea de l'éducation de plusieurs jeunes gens, entre autres de Lebrun des Charmettes, auteur d'une histoire de Jeanne d'Arc. En 1789, il commença l'étude de la médecine. Les connaissances qu'il acquit assez rapidement le firent désigner, en 1794 et 1795, pour remplir les fonctions de médecin à l'armée des Pyrénées-Occidentales, dans les hôpitaux de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz. Il revint à Bordeaux en 1796, et se rendit, en 1802, à Paris, où il prit le grade de docteur. De retour à Bordeaux, l'année suivante, il s'y adonna non seulement à la pratique dans la ville, et à l'hôpital dont il était médecin, mais encore à des travaux fort assidus de cabinet, et il reprit les cours publics qu'il avait déjà commencés en 1800. En 1815, il fut nommé vice-directeur, et en 1819, directeur de l'école de médecine. Sa mort arriva le 8 février 1820. Chaque année il publiait de nombreux opuscules, et la poésie ne cessa jamais d'avoir des charmes pour lui. En 1812, il remporta le prix de la violette à l'académie des Jeux floraux de Toulouse. C'était un médecin instruit, modeste et laborieux, d'un caractère sérieux, bon et sensible, mais entêté et parfois un peu caustique. Ses ouvrages sont : I. *Mémoire sur la gale, suivi de cas de pratique de cette maladie*, Bayonne, 1795, in-8°. II. *Avis aux mères de familles sur l'éducation et les maladies des enfants*, Bordeaux, 1796, in-12. III. *Mémoire sur une éruption venteuse extraordinaire à la verge*, Bordeaux 1796, in-8°. IV. *Journal des mères de famille*, Paris et Bordeaux, 1797-1798, 4 vol. in-8°. C'était un ouvrage périodique destiné à retracer les préceptes que les mères doivent suivre pour nourrir et élever leurs enfants. V. *Premières lignes de nosologie enfantine*, Bordeaux, 1797, in-12. VI. *Examen d'un livre intitulé philosophie médicale par le docteur Lafon*, Bordeaux 1797, in-8°. VII. *Rapport sur la mortalité des enfants qui a eu lieu à Bordeaux pendant les cinq derniers mois des années IV et V*, Bordeaux, 1797, in-8°. VIII. *Mémoire sur un malade dont l'affection consistait à éprouver des sensations désagréables à l'approche des métaux*, Bordeaux, 1799, in-8°. IX. *Mémoire sur l'asphyxie par submersion*, Bordeaux, 1799, in-8°. X. *Avis aux mères de famille, aux pères, aux instituteurs de l'un et de l'autre sexe, à tous ceux qui s'occupent de l'éducation physique et morale, de l'instruction et de la santé des enfants*, Bordeaux, 1799, in-8°. XI. *Notice sur la vie et les écrits de P. Desault*, Bordeaux, 1800, in-8°. XII. *Eloge de J.-C. Grossard*, Bordeaux, 1801, in-8°. XIII. *Plan d'un cours de médecine infantile*, Bordeaux 1800, in-8°. XIV. *Discours prononcé à l'école élémentaire de médecine*, Bordeaux, 1801, in-4°. XV. *Précis analytique d'un cours de médecine pratique*, Bordeaux, 1801, in-8°. XVI. *Mémoire sur une prétendue pluie sulfureuse*, Bordeaux, 1801, in-8°. Caillau établit avec raison que ce phénomène, dont on connaît un grand nombre d'autres exemples, tient à la poussière des étamines des plantes conifères. XVII. *Deux mémoires sur la*

dentition, Bordeaux, 1801-1802, in-8°. XVIII. *Medicinæ infantilis brevis delineatio cui subjunguntur considerationes quædam de infantia et morbis infantilibus*, Paris, 1803, in-8°. XIX. *Plan d'un ouvrage ayant pour titre : Mémoires pour servir à l'histoire de la médecine et de la chirurgie à Bordeaux, depuis le quatrième siècle jusqu'en* 1800, Bordeaux, 1804, in-8°. XX. *Notice sur l'emploi médical de l'écorce du pin contre les fièvres intermittentes*, Bordeaux, 1805, in-8°. XXI. *Mémoire sur diverses substances que le crime et le hasard mettent à portée de nuire aux hommes*, Bordeaux, 1805, in-8°. XXII. *Mémoire sur la première dentition*, Bordeaux, 1805, in-8°. XXIII. *Essai sur l'endurcissement du tissu cellulaire chez les enfants nouveau-nés*, Bordeaux, 1805, in-8°. XXIV. *Eloge d'A.-S. Lucadou, médecin à Bordeaux*, Bordeaux, 1806, in-8°. XXV. *Mémoire sur les époques de la médecine*, Bordeaux, 1806, in-8°. XXI. *Considérations sommaires sur les enfants à grosse tête, et aperçu sur l'influence de quelques maladies sur le physique et le moral de l'enfance*, Bordeaux, 1806, in-8°. XXVII. *Avis sur la vaccine*, Bordeaux, 1807, in-8°. XXVIII. *Réflexions sur les dangers de retirer trop brusquement les enfants des mains de leurs nourrices*, Bordeaux, 1807, in-8°. XXIX. *Lettre contenant l'examen d'un ouvrage de M. Richerand sur les erreurs populaires en médecine*, Bordeaux, 1810, in-8°. XXX. *Manuel sur les eaux minérales factices*, Bordeaux, 1810, in-8°. XXXI. *Instruction sur le croup*, Bordeaux, 1810, in-8°. XXXII. *Tableau de la médecine hippocratique*, 1806, 1811, in-8°. XXXIII. *Mémoire sur les rechutes dans les maladies aiguës et chroniques*, Bordeaux, 1812, in-8°. XXXIV. *Mémoire sur le croup*, Bordeaux, 1812, in-8°. XXXV. *Réflexions morales sur les femmes considérées comme garde-malades dans les hôpitaux*, Bordeaux, 1813, in-8°. XXXVI. *Examen critique des nosologies modernes*, Bordeaux, 1814, in-8°. XXXVII. *Rapport sur les moyens de réprimer le charlatanisme*, Bordeaux, 1816, in-8°. XXXVIII. *Eloge de Villaris*, Bordeaux, 1817, in-8°. XXXIX. *Réflexions sur la mort prématurée de quelques enfants célèbres*, Bordeaux 1818, in-8°. XL. *Réflexions sur l'art d'écouter, considéré relativement à la médecine*, Bordeaux, 1818, in-8°. XLI. *Réflexions sur les vésanies et sur quelques auteurs qui ont traité des affections mentales*, Bordeaux, 1818, in-8°. XLII. *Eloges de Mingelouseaux père et fils*, Bordeaux, 1818, in-8°. XLIII. *Eloge d'Eusèbe Valli*, Bordeaux, 1818, in-8°. XLIV. *Mélanges de médecine et de chirurgie*, Bordeaux, 1818, in-8°. *Réponse à une lettre et à un mémoire de M. Cazalet sur la rage*, Bordeaux, 1818-1819, in-8°. XLV. *Mémoire sur Van-Helmont et ses écrits*, Bordeaux, 1819, in-8°. XLVII. *Réflexions médicales sur le penchant des hommes à la crédulité*, Bordeaux, 1819, in-8°. XLVIII. *Notice sur les glandes surrénales*, Bordeaux, 1819, in-8°. XLIX. *Plaintes de la fièvre puerpérale contre les nosologistes modernes*, Montpellier, 1819, in-8°. L. *Almanach de la société de*

médecine de Bordeaux, Bordeaux, 1819, in-8°. LI. *Notice sur Gabriel Tarragua*, Bordeaux, 1819, in-8°. LII. *Médecine infantile*, ou *Conseils à mon gendre et aux jeunes médecins sur cette partie de l'art de guérir*, Bordeaux, 1819, in-8°. Caillau a inséré un grand nombre de pièces de poésie dans le recueil de l'académie des Jeux floraux. On lui doit aussi une traduction française de la *Callipédie* de Claude Quillet (*Voy*. ce nom, tom. XXXVI), Bordeaux, 1799, in-12; et un poème en trois chants, intitulé *l'Antoniade*, 1808, in-8°.

J—D—N.

CAILLETTE est placé dans cet ouvrage au même titre que Brusquet (t. VI), et Triboulet (t. XLVI), car il remplissait à la cour le rôle officiel de bouffon, du temps même de ce dernier, et aussi du temps de Polite qui appartenait à un abbé de Bourgueil. Caillette, fou de Louis XII et de François Ier, a enrichi la langue française d'une expression dont le sens a varié, ou plutôt il a reçu lui-même pour sobriquet un nom commun déjà en usage. Marot, dans une de ses ballades intitulée *de soymesme, du temps qu'il apprenait à escrire au palais*, dit :

> Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
> Je suis content qu'on m'appelle *caillette*.

Ménage dans son *Dictionnaire étymologique* assure qu'à Nîmes et à Montpellier, on se sert de l'expression *fou comme Caillette*. La signification actuelle de ce mot est celle que lui donne J.-B. Rousseau, dans une épigramme contre Fontenelle.

> En vérité, *Caillettes* ont raison,
> C'est le pédant le plus joli du monde.

Caillette vient sans doute primitivement de *caille*, et non pas, comme le conjecture, en son dialogue intitulé *Antonius*, J.-J. Pontanus, cité par La Monnoie, du quatrième ventricule du bœuf et de tous les animaux ruminants. La seconde nouvelle de Despériers est intitulée : *Des trois folz, Caillette, Tribolet et Polite*. Le premier y joue un rôle fort ridicule et qui semble annoncer que c'était tout simplement un niais, et non pas un plaisant spirituel dont les saillies pouvaient amuser un prince et le délasser de ses grandeurs. Des pages attachent Caillette par l'oreille à un poteau; il se croit condamné à passer là toute sa vie et s'y soumet. On lui demande qui l'a ainsi attaché : il n'en sait rien; si ce sont les pages: oui; s'il les reconnaîtra bien? oui; là dessus on les fait venir, et chacun proteste que ce n'est pas lui qui a joué ce tour; Caillette soutient que ce n'est pas lui non plus. « Je n'y étais pas, disent tous les pages à la fois; je n'y étais pas non plus, dit Caillette, » et voilà tout le conte où certes il n'y a guère de quoi rire. Charles Bourdigné, qui florissait à Angers en 1531, a mis ce vers au commencement de la Légende de maistre Pierre Faiseu :

> Laissez ester *Caillette* le folastre.

De son côté Erasme, répondant aux petites notes du docteur Noël Béda, s'écrie que *Caillette et Nago* n'ont jamais rien proféré de plus insensé. C'est à-peu-près de la même manière que s'exprime Th. de Bèze, en son *Passavantius*, p. 161 du recueil de Wiliorban, de 1593, et notes sur la *Satyre Ménippée*, de 1726, II 260 : « *Si argumentaberis sic in Sorbona, omnes socii tui te deriderent sicut Calietam*. » La *nef des folz*, imprimée en vers français, en 1497, fait vivre Caillette en 1494, et donne son portrait comme patron

des modes nouvelles, ce qui induit Le Duchat à penser qu'il pourrait bien y avoir eu deux Caillette quoique cette supposition ne soit pas rigoureusement nécessaire. Rabelais le nomme plus d'une fois et lui attribue pour bisaïeul *Seigné Joan*, ce qui ne tire pas à conséquence. Au reste sur ce bouffon qui a servi de personnage principal à l'ingénieux auteur des *Deux fous*, on peut consulter une brochure intitulée *La vie et trépassement de Caillette*, sans lieu ni date, petit in-8° gothique, dont il a paru en 1833 une copie figurée d'une demi-feuille, tirée à 42 exemplaires, à Paris chez Pinard. Voy. aussi dans le *Dictionnaire de la conversation* le mot *Caillette* et notre article sur Cour (*fous de*).

R—F—G.

CAILLOT (Joseph), excellent comédien, naquit à Paris en 1732. Fils d'un orfèvre qui fut arrêté pour dettes, il trouva un asile chez des porteurs d'eau. Son père, sorti de prison, ayant obtenu une place subalterne dans la maison du roi, Caillot le suivit dans la campagne de Flandre, et plut à tous les généraux par sa gentillesse et sa jolie figure. Louis XV, à qui le duc de Villeroy l'avait présenté, lui demanda son nom : Sire, répondit l'enfant, *je suis le protecteur du duc de Villeroy;* il voulait dire le contraire. Le roi rit de cette naïveté, et attacha le petit Caillot au spectacle dit *des petits appartements*, pour jouer les jeunes pâtres et les amours. Lorsque Louis XV distribuait lui-même les rôles, il disait : *En voilà un pour le petit protecteur.* La voix de Caillot ayant mué, il perdit sa place et fut réduit, par l'inconduite de son père, à s'engager comme musicien au théâtre de La Rochelle, où il remonta bientôt sur la scène pour remplacer un acteur malade. Après avoir joué l'opéra-comique à Bourges, à Lyon et au théâtre de l'infant duc de Parme, il fut rappelé à Paris. Il y débuta, le 26 juillet 1766, à la comédie italienne, et fut si bien accueilli, surtout dans le rôle de Colas de *Ninette à la cour*, qu'on l'admit sociétaire dès la même année. Une taille avantageuse, une figure expressive, un débit simple et gracieux, un jeu plein de naturel, de sentiment et de gaîté, une voix de basse-taille ronde et pleine, mais si étendue et si flexible, qu'il chantait la haute-contre ou le ténor comme si c'eût été sa voix naturelle, telles furent les qualités qui concilièrent à Caillot la constante et juste bienveillance du public. Dès qu'il paraissait, ses manières franches, sa physionomie ouverte, intéressaient les spectateurs avant même qu'il eût parlé, et son jeu achevait bientôt l'entraînement. « Caillot, dit le baron de « Grimm, était sublime sans efforts, « et son talent qu'il gouvernait à « son gré, était, sans qu'il s'en don« tât, plus rare peut-être que celui « de Lekain; il se croyait fait pour « chanter avec agrément, pour jouer « avec une mine bien réjouie : mais « il ne se croyait point pathétique. « Garrick devina son talent et lui « apprit qu'il serait acteur quand il « voudrait.» Caillot réalisa les prédictions du Roscius anglais, et ses succès furent aussi étonnants que rapides dans plusieurs rôles où il déploya une profonde sensibilité. Il créa ceux du *Sorcier*, de Mathurin dans *Rose et Colas*, du *Déserteur*, du *Huron*, du *Sylvain*; de Western dans *Tom Jones;* mais il était inimitable, et il n'a jamais été remplacé dans les rôles de Lubin (*Annette et Lubin*), de Blaise dans *Lu-*

cile, et de Richard dans *le Roi et le Fermier*. « Pour se faire « une idée de la perfection où l'art « du comédien peut atteindre, dit « encore Grimm, il fallait voir Cail- « lot dans ce dernier rôle. On re- « marquait dans tout son maintien « l'homme qui avait reçu de l'édu- « cation : à travers ses brusqueries « et sa mauvaise humeur contre les « gardes-chasses, perçait la douceur « naturelle du personnage. Avec « quelle mesure il reprenait sa mère « un peu ridicule ! comme il souffrait « de son bavardage ! avec quelle « finesse il cherchait à la dérouter « et affectait de la gaîté pour ne « pas la choquer ! » Narbonne, un des successeurs de Caillot, fit voir l'énorme distance qui le séparait de lui, dans ce rôle qu'il joua d'une manière grossière et brutale. Non moins distingué par ses qualités morales que par son esprit, ses connaissances et son goût sûr dans le jugement des ouvrages dramatiques, Caillot attachait un grand prix à l'opinion publique. Il poussa la délicatesse jusqu'à refuser le rôle de Cliton que Marmontel lui avait réservé dans l'*Ami de la maison*. « Ce caractère ressemble trop, dit- « il, à celui qu'on nous attribue ; « si je jouais ce rôle comme je « le sens, aucune mère ne voudrait « me laisser auprès de sa fille. « Je jouerais plutôt *Tartuffe* ; « ce personnage est plus loin de « nous, et l'on ne craint pas dans « le monde que nous soyons des tar- « tuffes. » A mesure que le jeu de Caillot s'était perfectionné, sa voix était devenue capricieuse et sujette à des enrouements subits, mais passagers, occasionés souvent par sa passion pour la chasse. Cet accident, joint à une mémoire naturellement ingrate, et la crainte que ces torts involontaires, en le privant de l'affection du public, ne le fissent survivre à sa réputation, lui donnèrent le désir de se retirer, quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge et du talent. Des tracasseries de coulisses le dégoûtèrent enfin d'un art dont il faisait ses délices et non un métier. En sept. 1772, il quitta le théâtre avec une pension de mille francs, mais continua d'y jouer sans rétribution pendant six semaines, pour suppléer à l'absence de plusieurs acteurs malades. Il avait offert de paraître sur la scène quelquefois l'hiver, même dans les rôles nouveaux que les auteurs voudraient bien lui confier : on rejeta cette proposition désintéressée. Il joua encore *le Déserteur*, en juin 1773, devant le dauphin et la dauphine, avec autant de talent que de succès ; mais on trouva sa voix très-affaiblie. Dès le mois de mars 1763, il avait reparu au théâtre de la cour avec le fameux Jélyote (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Louis XV, qui se souvenait toujours avec plaisir du *petit protecteur*, le prit en amitié, goûta son esprit et de nouveau l'admit aux spectacles des petits appartements. Il y joua, en 1776, dans la *Matinée des boulevarts*, de Favart, continua d'y être attaché quelques années en qualité de répétiteur, et retourna vivre avec sa mère et une de ses trois sœurs qui exerçait le commerce de la bijouterie. Il se retira ensuite à Saint-Germain-en-Laye où il possédait au bas de la terrasse une petite maison que lui avait donnée le comte d'Artois, dont il était capitaine des chasses. Il y vivait dans une heureuse médiocrité, lorsque la révolution lui enleva ses pensions et le fruit de ses économies. Il supporta ces revers en philosophe,

vendit sa maison, et continua de résider à Saint-Germain où il avait ouvert un cours de musique et de déclamation. Il y faisait les agréments des meilleures sociétés par sa gaîté, sa bonhomie et son talent de mime. On l'a vu, dans une extrême vieillesse, jouer des scènes muettes avec la plus rare perfection (1). En 1800 l'Institut de France l'admit au nombre de ses correspondants pour la classe des beaux-arts. En 1810, les acteurs du théâtre Feydeau lui décernèrent une pension de 1200 francs. En 1814, le roi lui en accorda une de 1000 fr. La mort de deux de ses sœurs l'avait rendu co-propriétaire d'une maison sur le quai Conti à Paris. Mais il ne jouit pas long-temps de cette aisance. Sa femme était morte depuis long-temps à St-Germain, soit de consomption, soit du poison qu'elle avait pris afin de ne pas succomber, dit-on, à une passion malheureuse. Caillot en avait eu deux enfants; son fils, major d'un régiment, périt dans l'expédition de Russie en 1812, à vingt-huit ans. La douleur de cette perte causa au vieillard une attaque de paralysie qui l'obligea de revenir à Paris avec sa fille; une seconde attaque l'emporta le 30 sept. 1816 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Sa fille qui lui survécut est morte en état de démence. La conduite de Caillot prouve que c'est à tort que des envieux l'ont accusé d'aimer l'argent et d'avoir mis des conditions à sa retraite, comme la promesse d'un intérêt dans les poudres. On rapporte de lui un mot assez piquant. Il avait été lié avec J.-J. Rousseau, qui mieux que personne appréciait un talent si naturel. Celui-ci lui voyant un couteau de chasse richement monté, s'étonnait qu'il eût fait une pareille dépense. « Je ne « l'ai point acheté, dit Caillot, « je l'ai accepté du prince de Con« ti. — Vous acceptez donc les ca« deaux des princes, vous que je « croyais philosophe! je n'en ac« cepte pas, moi. — C'est que vous « êtes un philosophe qui refuse « et moi un philosophe qui ac« cepte (2). » Il existe une lettre autographe de Caillot, écrite deux ans avant sa mort, et possédée par

(1) Caillot, octogénaire, aimait encore à raconter que Grétry, arrivé à Paris depuis plus de deux années, sollicitait en vain la représentation de son premier opéra français, *le Huron*, paroles de Marmontel. Il avait mis Caillot dans ses intérêts en lui communiquant quelques airs de sa partition. Mais Caillot ne pouvait vaincre la résistance insoucieuse de ses camarades associés. Un jour enfin il traita à dîner les plus influents; Grétry était du nombre des convives; et quand on fut au dessert Caillot se mit à entonner un des plus beaux airs du *Huron*. Arrivé à cet endroit de son récit, il chantait, d'une voix encore belle et sonore: *En Huronie, et qu'y fait-on? Y parle-t-on le bas-breton? Eh non, non, non*, etc. Puis, reprenant sa narration, mes camarades, disait-il, étonnés et charmés, demandent de qui est ce chant ravissant. *Eh! voilà*, m'écriai-je, montrant Grétry, *voilà l'homme que vous repoussez depuis deux ans!...* La pièce fut reçue, montée sur-le-champ, et obtint un immense succès, qui, depuis 1769, n'est pas encore oublié. Mais à quoi tient la destinée des poètes et des artistes! Grétry découragé était près de renoncer à la carrière dramatique qui a fait sa gloire et nos plaisirs. V—va.

(2) Caillot allait voir souvent J. J. Rousseau à l'ermitage, et lui portait des produits de sa chasse. Les premières perdrix furent assez bien reçues, les secondes froidement, et les troisièmes positivement refusées. Lorsque Caillot s'en alla, Thérèse Levasseur courut après lui: « Quand vous apporterez du gibier, dit-elle, faites en sorte que M. Rousseau n'en sache rien: donnez-le-moi secrètement; » et ce fut ainsi convenu. Un jour que Caillot dînait à l'ermitage, il regarda le petit couteau de Jean-Jacques, et le trouva joli. Jean-Jacques ne dit rien; mais, au sortir de table, il prit le petit couteau, et s'avançant vers son hôte avec un embarras visible: « Vous le trouvez donc joli? — Oui, sans doute. — Voulez-vous me faire le plaisir de l'accepter? — Oh! je m'en garderai bien. — Pourquoi? — Vous refusez de recevoir mes perdrix qui sont le produit de ma chasse et ne me coûtent rien! — Mon ami! Eh! bien, j'accepterai... *encore une fois*.... prenez mon couteau, » et il pleurait: « A la bonne heure, » dit Caillot; il reçut le présent des mains du philosophe, et se souvint, dans la suite, de l'avis de Thérèse. V—va.

l'auteur de cette notice : elle offre un témoignage irrécusable de sa bienfaisance, de son humanité et de l'ardeur qu'il mettait encore (à 82 ans) à rendre service. — On a toujours cru que Nainville qui débuta en 1765 à la comédie italienne, qu'il quitta en 1777, était fils naturel de Caillot, dont il avait pris l'emploi, et avec lequel il avait des rapports frappants pour la voix, la figure et même le talent. A—T.

CAILLY (Adrien-Guillaume), littérateur, né en 1727, reçut une éducation soignée au collége de Beauvais où il remporta tous les prix. Il suivit d'abord la carrière des armes, servit comme volontaire dans l'artillerie, et chanta les triomphes de l'armée française, après la bataille de Fontenoy, où il avait combattu. Il revint à Paris avec le comte d'Eu, grand-maître de l'artillerie, qui le nomma trésorier de ses domaines. Pour répondre à la confiance de son protecteur, Cailly entra chez un notaire, où il acquit les connaissances nécessaires à ses nouvelles fonctions. Après la mort du comte d'Eu, en 1775, Cailly acheta un coin de terre à la campagne, où il allait passer tous les étés, pour s'y livrer plus tranquillement à la culture des lettres. Ses titres littéraires sont : Plusieurs *divertissements* composés, vers 1750, pour les fêtes que la duchesse du Maine donnait à Sceaux; *Don Alvar et Mincio*, opéra en trois actes, tiré du roman de Gilblas, et joué sans succès, en 1770, au théâtre italien; *l'Éducation d'un prince*, autre pièce reçue au même théâtre, à l'époque de la révolution; *le Temple de Gnide*, grand opéra en trois actes; des poésies insérées dans les *Étrennes d'Apollon*, *l'Almanach des Muses*, etc., et une foule de chansons attribuées souvent à Beaumarchais et à Boufflers. Membre de la société des belles-lettres de Paris, depuis sa fondation, il y lut plusieurs pièces fugitives, entre autres *le Jugement de Pâris*, conte charmant où il a su concilier la décence et la grâce. Cailly faisant céder sa modestie aux instances de ses amis, s'occupait de publier un recueil intitulé *Contes en vers, chansons et pièces fugitives*, Paris, an IX (1800), in-18 de 288 pp., lorsqu'il mourut, le 19 septembre de la même année, d'une attaque d'apoplexie. A la demande de son fils, son corps fut inhumé à Belleville, dans le jardin où reposaient depuis sept ans les restes de son ami Favart. M. Alissan de Chazet, secrétaire de la société des belles-lettres, prononça, le 15 oct. suivant, un éloge de Cailly, imprimé dans le même format que les poésies de celui-ci, mais que l'on ne trouve pas toujours en tête du recueil. Les poésies de Cailly sont en général graveleuses quoiqu'elles soient pour la plupart l'ouvrage de sa vieillesse, et composées pendant le régime de la terreur qu'il ne manque pas de stigmatiser. On peut en dire autant des quatre premiers chants d'un poème intitulé *Mon radotage*, ou *Mes vieilles fredaines*, qu'il n'a pas achevé. Cailly a coopéré au *Journal des Muses*, publié par madame Ménard de Saint-Just (1). A—T.

CAILLY (Charles), né à Vire en 1752, entra fort jeune dans la

(1) Dans une petite biographie critique, qui parut, en 1799, intitulée *Le tribunal d'Apollon*, 2 vol. in-18, on lit : « Le beau sexe a besoin de l'éventail quand il entend les graveleuses mais charmantes pièces fugitives du père ; » et dans l'article de Cailly fils il est dit : « Si l'on pouvait faire rimer *treille* avec *belle*, *miséricorde* avec *hallebarde*, ce chansonnier opiniâtre travaillerait avec une incroyable facilité. V—ve.

carrière du barreau, et s'étant montré, dès le commencement, l'un des partisans de la révolution, il remplit, dans le département du Calvados, différentes fonctions administratives et judiciaires, entre autres celle de commissaire près les tribunaux civil et criminel de Caen ; il y fit preuve de sagesse, de modération, et rendit quelques services aux victimes de la tyrannie révolutionnaire. Dénoncé bientôt lui-même comme *fédéraliste*, et mis hors la loi, il ne dut son salut qu'à des circonstances particulières et notamment au siége de Granville par les Vendéens, qui fixa toute l'attention des conventionnels. Après le 9 thermidor, il rentra dans les fonctions publiques. Il était commissaire du directoire près l'administration départementale du Calvados, en 1797, lorsqu'il fut destitué comme soupçonné d'appartenir au parti qui allait succomber dans la journée du 18 fructidor. Son département le nomma néanmoins, en 1798, député au conseil des anciens, dont il devint secrétaire l'année suivante. Il y fit un rapport sur le notariat, et soutint les droits de la république sur les successions des émigrés. Il parla encore dans cette assemblée sur le régime hypothécaire, sur le vagabondage et sur d'autres objets de législation. Après le 18 brumaire, Cailly entra dans la magistrature : nommé d'abord juge au tribunal d'appel de Caen, il devint plus tard conseiller puis président de chambre à la cour royale. Il est mort dans l'exercice de ces fonctions le 8 janvier 1821. Cailly avait toujours cultivé les lettres, et il était un des membres les plus assidus de l'académie de Caen. Le recueil de cette société contient plusieurs mémoires de sa composition. On a encore de lui : I. *Rapport au conseil des anciens sur l'organisation du notariat*, 1799, in-8°. II. *Dissertation sur le préjugé qui attribue aux Egyptiens l'honneur des premières découvertes dans les sciences et les arts, lue à l'académie de Caen*, 1802, in-8°. M—dj.

CALANDRELLI (l'abbé Joseph), astronome, né à Zagarola dans l'État romain en 1749, fut élevé, à Rome, par une de ses tantes et se consacra d'abord à l'étude des lois qu'il abandonna plus tard pour les sciences physiques et naturelles, dont il s'occupa exclusivement pendant quatre ans qu'il fut professeur de philosophie au séminaire de Magliano dans la Sabine. Retourné à Rome, en 1774, après la suppression des jésuites, Calandrelli fut nommé professeur de mathématiques, et ce fut alors qu'il publia ses intéressants ouvrages : 1° *Saggio analitico sulla induzione degli archi circolari ai logaritmi immaginari.* 2° *Sulla fallacia della dimostrazione del Galileo del moto accellerato in ragione degli spazii.* 3° *La dimostrazione dell'equilibrio.* 4° *L'opera sul moto e sulla forza impellente i penduli da una fune su i piani inclinati.* Il s'occupait aussi dans le même temps de physique expérimentale et dirigeait une académie dans la maison du cardinal Zélada. Ce fut lui qui le premier fit poser des paratonnerres au palais pontifical. Le savant cardinal, pour l'encourager dans cette noble carrière, fit construire un observatoire, et lui donna pour adjoint l'abbé Conti, qui depuis 1781, tenait un journal d'observations météorologiques et correspondait avec l'académie de Manheim. Enfin, en 1787, Calandrelli fut nommé directeur de l'obser-

vatoire où le jésuite Boscovich avait acquis tant de célébrité. Pie VII s'étant rendu à Paris en 1804, pour le sacre de Napoléon, et ayant beaucoup entendu vanter les astronomes français, surtout les travaux auxquels ils se livraient pour la division du globe, résolut de donner aux mêmes études dans ses états de grands encouragements et, après avoir fait acheter beaucoup d'instruments d'astronomie, il fixa pour les professeurs, surtout pour Calandrelli, de très-bons traitements. C'est à compter de cette époque que les deux inséparables amis, Conti et Callandrelli, publièrent une série d'observations astronomiques sous ce titre: *Opuscoli astronomici*, Rome, 1812, in fol., continuées et imprimées de nouveau en 1824, 8 vol., contenant tous les ouvrages des savants sur la matière, les observations sur les comètes de 1807 et de 1811, plus différentes formules pour l'emploi du calendrier grégorien et du calendrier Julien sous le titre de *Calendario gregoriano e dell' astronomia romana notizie istoriche*, Rome, 1819, in-8°. Enfin une formule analytique *della Pasqua*, Rome, 1822, in-8°. Il publia aussi, vers cette époque, une dissertation sur une éclipse arrivée l'an 359 de la fondation de Rome. En 1824, le collége romain ayant été rendu aux jésuites, le vieux Calandrelli fut obligé de quitter son observatoire et de passer au collége de St-Apollinaire avec ses collègues; et, tandis que l'on construisait un nouvel édifice astronomique, il mourut le 27 déc. 1827, à Rome. Calandrelli, nommé par Léon XII, en 1825, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, était membre de l'académie des sciences de Turin, de l'Institut de Bologne, de Naples, de Modène et il fut en relation avec Piazzi, Oriani, Fontana, d'Alembert, Delambre, Lalande, Zach et d'autres hommes célèbres. L'abbé Conti est dépositaire de ses manuscrits parmi lesquels se trouvent: 1° *Delle formule per la longitudine del magnetismo;* 2° *Del modo per regolar la decima quarta pasquale dedotto da un nuovo ciclo che ricondurrà stabilmente al 21 di marzo l'ingresso del sole in Ariete*. G—c—y.

CALCHI (Tristan), historien, que l'Argellati nomme le *Tite-Live* de Milan, était né dans cette ville, vers 1462. Elève de George Merula (*Voy.* ce nom, tom. XXVIII), il fit, sous cet habile maître, de rapides progrès dans les lettres. Ses talents et la protection de Barthélemi Calchi, son parent, lui ouvrirent le chemin des honneurs. Nommé secrétaire du duc François Sforza, il remplit les mêmes fonctions auprès des successeurs de ce prince. En 1502, la ville de Milan le créa son historiographe; et l'année suivante, après la conquête du Milanais par les Français, le roi Louis XII le confirma dans sa charge de secrétaire, et y ajouta celle d'archi-trésorier (*proto-scriniarius*). Après la mort de Merula, Tristan avait formé le projet de continuer son *Histoire des Visconti*. Il avait rassemblé des documents nombreux sur cette famille, en classant les manuscrits de la bibliothèque de Pavie; et c'était une occasion favorable d'employer ses recherches. Mais, en examinant de plus près l'ouvrage de Merula, il reconnut que l'auteur, privé des secours nécessaires, était tombé dans des erreurs si graves et si nombreuses, que ce serait perdre son temps s'il entreprenait de les corriger. Il abandonna donc son premier dessein pour composer une nouvelle his-

toire de Milan qu'il conduisit jusqu'à l'année 1323. On ignore la date de la mort de Calchi; mais on sait qu'il ne vivait plus en 1517. Son histoire de Milan resta cachée plus d'un siècle. La première partie fut mise au jour avec les notes de Guill. Calaveroni, sous ce titre : *Historiæ patriæ libri XX*, Milan, 1628, in-fol. Ce volume finit avec l'année 1313. La suite publiée par J.-P. Puricelli (*Voy.* ce nom, tom. XXXVI), est intitulée : *Calchi residua, hoc est Historiæ patriæ libri XXI et XXII*, ib., 1644, in-fol. L'éditeur y a réuni trois opuscules de Tristan sur autant de mariages des princes de la maison de Sforza. Cette histoire a été reproduite par Grævius dans le tom. II du *Thesaurus antiquitat. Italiæ*. Il en existe un *abrégé*, Milan, sans date, in-8°; elle a été continuée par Ripamonti jusqu'à la mort de Charles-Quint, sous ce titre : *Historiæ patriæ decades, ab anno 1314, quo Calchus desinit, ad excessum Caroli V*, Milan, 1648, 5 vol. in-fol. (*Voy. Joseph* RIPAMONTI, au Suppl.). L'ouvrage de Tristan est le meilleur qu'on puisse consulter pour tout ce qui concerne le Milanais. Le style, élégant et pur, a la gravité convenable. L'auteur s'y montre plus habile critique qu'on n'aurait droit de l'exiger d'un écrivain de cette époque (Voy. Tiraboschi, *Storia, della letterat. italian.*, VI, 751). On doit encore à Calchi des éditions avec des préfaces de *l'Historia Vice-comitum* de Merula, Milan, 1500, in-8°, et du livre de Censorinus, *de Die natali*, ib., 1503. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dont on trouve les titres dans les *Scriptor. mediolanenses* de l'Argellati, I, 427. W—s.

CALDANI (LÉOPOLD-MARC-ANTOINE), célèbre anatomiste, né à Bologne le 21 novembre 1725, appartenait à une famille originaire de Modène. On le destinait à la carrière du barreau, mais son goût l'entraîna vers celle de la médecine, et ses parents cédèrent sagement à une vocation qui paraissait être bien décidee. L'anatomie et la nosologie l'occupèrent bientôt tout entier; et, dès qu'il eut acquis une certaine masse de connaissances, il s'empressa, pour l'accroître et la perfectionner, de faire des cours à ses condisciples. Le grade de docteur lui fut conféré en 1750; et, malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à acquérir la réputation d'un praticien habile. Des travaux recommandables le firent admettre parmi les membres du célèbre Institut de Bologne, et, cinq ans après, il fut nommé professeur d'anatomie. C'est alors qu'il entreprit une longue série d'expériences pour vérifier les observations de Haller à l'égard des parties irritables et sensibles du corps. Mais les succès qu'il obtint comme professeur et comme expérimentateur lui suscitèrent des désagréments, et le déterminèrent à quitter Bologne pour Padoue. Dix ans après, en 1771, il remplaça Morgagni, et ne se montra point indigne de son illustre prédécesseur. Jusqu'à sa mort, arrivée le 20 déc. 1813, il jouit de la confiance de ses compatriotes et de l'estime des étrangers, qu'il méritait également par l'étendue de ses talents et la variété de ses connaissances. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages. I. *Sull' insensitività ed irritabilità di alcune parti degli animali*, Bologne, 1757, in-4°. II. *Lettera sopra l'irritabilità ed insensitività Halleriana*, Bologne, 1759, in-4°. III. *Lettera*

sull' uso del muschio nella idrofobia, Venise, 1767, in-8°. IV. *Esame del capitolo settimo dell' ultima opera di Antonio de Haen*, Padoue, 1770, in-8°. V. *Innesto felice del vajuolo*, Padoue, 1768, in-8°. VI. *Institutiones pathologicæ*, Padoue, 1772, in-8°; ibid., 1776, in-8°; Leyde, 1784, in-8°; Venise, 1786, in-8°; Naples, 1787, in-8°. VII. *Institutiones physiologicæ*, Padoue, 1773, in-8°; ibid., 1778, in-8°; Leyde, 1784, in-8°; Venise, 1786, in-8°; Naples, 1787, in-8°. Cet ouvrage a été considéré long-temps comme élémentaire. VIII. *Dialoghi di fisiologia e di patologia*, Padoue, 1778, in-8°, ibid., 1793, in-8°. IX. *Institutiones anatomicæ*, Venise, 1787, 2 vol. in-8°; Naples, 1791, in-8°; Leipzig, 1792, in-8°. X. *Institutiones semeioticæ*, Padoue, 1808, in-8°. XI. *Icones anatomicæ*, Venise, 1801-1813, 3 tom. en 4 vol. grand in-fol. C'est une collection précieuse de planches fort exactes; le texte ou l'explication des planches forme aussi quatre parties petit in-fol. La dernière partie a paru en 1814. Caldani a consigné en outre un très grand nombre de mémoires et d'observations détachées dans divers recueils scientifiques du temps. On peut consulter son éloge par Floriano Caldani, son neveu, dans les *Memorie della societa italiana*, XIX. J—D—N.

CALDANI (PETRONE-MARIE), mathématicien, frère cadet du précédent, acheva ses études sous la direction du célèbre P. Riccati, dont il fut un des élèves les plus distingués. Au mois de décembre 1763, il obtint, après un concours très-brillant, la chaire de mathématiques à l'université de Bologne. Il fit imprimer, en 1782, un mémoire *Della proporzione Bernoulliana frà il diametro e la circonferenza del circolo*. D'Alembert, après l'avoir lu, dit que l'auteur était *le premier géomètre et algébriste de l'Italie*. Ses profondes connaissances dans les diverses branches des mathématiques le firent désigner pour accompagner le cardinal Conti dans sa visite des eaux de la Romagne et du Bolonais, et il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de zèle. Le sénat pour l'en récompenser le nomma secrétaire de l'ambassade que la ville de Bologne entretenait près du saint-siége. L'ambassadeur étant tombé malade en 1795, Caldani resta seul chargé pendant quatre ans des intérêts de sa ville natale. Accablé moins encore par l'âge que par les fatigues, il obtint une retraite honorable, et vint demeurer à Padone, près de son frère qu'il aimait tendrement. Il y mourut, en 1808, à l'âge d'environ soixante-treize ans. Outre le mémoire déjà cité, Caldani en a publié quelques autres sur plusieurs questions de hautes mathématiques. On lui doit aussi divers articles très-remarquables dans l'*Antologia romana* de 1783 à 1787. Enfin il a laissé manuscrits des *Éléments d'algèbre* qui, selon toute apparence, ne seront point imprimés. Son goût pour les sciences ne l'empêcha pas de cultiver la littérature avec succès. On reconnaît un véritable disciple de Pétrarque dans les *Rime* qu'il composa sur la mort de Ruffina Battoni, membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Corintea*, Bologne, 1786; et, avec des augmentations, 1794, in-8°. W—s.

CALDER (sir ROBERT), amiral anglais, né à Elgin le 2 juillet 1745, était par sa mère petit-fils du contre-amiral Robert Hughes;

sir Thomas Calder, son père, avait obtenu par le crédit du comte de Bute (*Voy.* ce nom, tom. VI), son compatriote, une place à la cour, que ses biographes ne font pas connaître. Après avoir terminé sa première éducation en Ecosse, le jeune Calder fut envoyé en Angleterre, et entra dans la marine royale en qualité d'aspirant (*midshipman*); il parvint successivement au grade de capitaine de vaisseau. Pendant la guerre d'Amérique il fut employé dans la flotte de la Manche, et il commandait, en 1782, un bâtiment sous l'amiral sir Charles Hardy, lorsque celui-ci, ayant reçu l'ordre d'éviter un engagement avec la flotte combinée de France et d'Espagne, chercha un refuge à l'entrée de la manche de Bristol. Les marins anglais, dit un biographe de cette nation, furent si indignés de ce mouvement rétrograde, qu'ils couvrirent avec leurs hamacs le portrait du roi, en jurant que S. M. Georges III ne serait point témoin de leur fuite. Robert Calder avait épousé, en 1779, la fille de John Mitchell, ancien membre du parlement; il fut employé au commencement de la guerre contre la France et nommé premier capitaine de pavillon de l'amiral Rod. En 1794, il commandait le *Theseus* de 74 canons, qui faisait partie de l'escadre de lord Howe; ayant été dépêché avec l'escadre du contre-amiral Montague, chargé de protéger un convoi important, il ne put prendre part à la bataille du 1er juin. En 1796, il était à bord de la *Victoire*, et contribua au succès du combat naval qui se donna, le 13 février 1797, à la hauteur du cap Saint-Vincent, sous les ordres de sir John Jervis. Sa brillante conduite dans cette affaire dont il fut chargé d'apporter en Angleterre les détails officiels, lui valut le titre de chevalier. Nommé à l'ancienneté contre-amiral en 1799, il fut détaché en 1801, avec une petite escadre, à la poursuite de l'amiral français Gantheaume, que son gouvernement envoyait en Egypte avec des approvisionnements de toute espèce pour l'armée qui se trouvait dans ce pays. A la paix avec la France, sir Robert Calder se retira à la campagne; mais au renouvellement des hostilités, il fut remis immédiatement en activité. Elevé, en avril 1804, au rang de vice-amiral de la *Blanche*, il fut, en 1805, choisi en cette qualité par l'amiral Cornwallis qui commandait l'escadre de la Manche, pour bloquer les ports du Ferrol et de la Corogne, dans lesquels se trouvaient cinq vaisseaux de ligne français et trois frégates, avec cinq vaisseaux de ligne espagnols et quatre frégates de la même nation. Malgré les manœuvres de la flotte de Brest, et quoiqu'il n'eût avec lui que sept voiles dont le nombre s'éleva néanmoins plus tard à neuf, Calder conserva sa station; et, lorsqu'il eut été joint par le contre-amiral avec cinq vaisseaux de ligne, une frégate et un lougre, il se mit en mer pour intercepter les escadres française et espagnole des Antilles qu'on supposait consister en seize vaisseaux du premier rang. La flotte combinée (1), qui était composée de vingt vaisseaux de ligne, de sept frégates et deux bricks, fut signalée le 25 juillet. Quoique Calder n'eût que quinze vaisseaux de ligne, deux frégates, un cutter et un lougre, il donna le signal de l'attaque. Après

(1) L'amiral Gravina commandait l'avant-garde, l'amiral Villeneuve le centre, et l'amiral Dumanoir l'arrière-garde.

un combat qui dura plus de quatre heures, et qui ne se termina qu'à la nuit, deux vaisseaux espagnols, *Rafael* et *Firme*, tombèrent au pouvoir des Anglais, et *Calder* donna le signal de la retraite. Il paraît que cette conduite fut approuvée de l'amiral Cornwallis, qui l'envoya bientôt après, avec une escadre considérable, pour croiser à la hauteur de Cadix et pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Mais les lords de l'amirauté ne portèrent pas un jugement aussi favorable des dispositions prises par Calder, qui fut en même temps attaqué d'une manière virulente dans les papiers anglais : ce qui le détermina à demander, au mois d'oct. 1805, une enquête sur sa conduite. Une cour martiale, présidée par Georges Montague, ayant en conséquence été convoquée, il fut condamné à être *sévèrement réprimandé* pour n'avoir pas renouvelé l'engagement, et pour n'avoir pas détruit tous les vaisseaux de l'ennemi. Cette cour déclara néanmoins que ce n'était ni par lâcheté, ni par désaffection, mais par erreur de jugement qu'il avait agi ainsi. Malgré cette sentence, Calder fut bientôt après nommé amiral de port à Portsmouth. Il est mort à Holt, dans le comté de Hants, le 31 août 1818, avec la réputation d'un excellent officier. D—z—s.

CALDERARI (Ottone), l'un des plus célèbres architectes du XVIII[e] siècle, naquit, en 1730, à Vicence, d'une famille patricienne. La vue des chefs-d'œuvre de Palladio, en excitant son admiration, développa de bonne heure son goût pour l'architecture. A l'étude des ouvrages de ce grand maître il joignit celle des monuments ; et, tout en les imitant dans ses compositions, il sut se créer une manière qui lui est propre. Les palais dont il orna le Vicentin ont la richesse et l'élégance de ceux de Palladio. Il n'était pas seulement grand architecte et habile dessinateur, il aimait et cultivait la littérature avec succès. Les principales académies de l'Italie le comptaient au nombre de leurs membres; et, plus tard, l'Institut de France se l'associa. Il mourut à Vicence le 26 oct. 1803. Diedo, secrétaire de l'académie des beaux-arts à Venise, y prononça son éloge ; mais le célèbre Milizia (*V.* ce nom, au Suppl.) n'avait pas attendu la mort de Calderari pour rendre à ses talents une éclatante justice. Dès 1779, il avait, dans les *Memorie degli architetti*, II, 395, donné la description des principaux palais élevés d'après ses plans et sous sa direction. Calderari a laissé un *Traité d'architecture* complet; mais il n'a publié qu'un seul mémoire intitulé : *Discorso sulla copertura da farsi al pulpito del teatro olimpico*. Le recueil de ses plans, *Opere di architettura*, a été publié par Diedo, Venise, 1808-17, 2 vol. in-fol. C'est un ouvrage précieux dans lequel les nouveaux architectes italiens ont puisé plus d'une inspiration. W—s.

CALDERON. *Voy.* Calleja, ci-après.

CALECA (Manuel), moine grec, de l'ordre des Dominicains, vivait vers le milieu du XIV[e] siècle. C'était une époque de querelles théologiques; et la procession du Saint-Esprit occupait bien plus l'attention publique que les progrès des Turcs. Les Latins croient que le St-Esprit procède du Père et du Fils ; les Grecs sont persuadés qu'il ne peut procéder que du Père. Ce sont des difficultés de théologie transcendante, des énigmes épineuses, qui devraient tout au plus occuper les écoles et les

monastères. Mais comme alors il n'y avait presque plus en Grèce de littérature que la théologie, tous les esprits prenaient part à ces disputes des ecclésiastiques et des moines. Les empereurs même et les hommes politiques n'y restaient pas étrangers, cédant en cela à l'influence du goût général, et surtout sans doute parce qu'à ces questions d'une importance secondaire se rattachaient les plus grands intérêts. La suprématie du pape, la réunion des deux églises, la durée même de l'empire, de toutes parts menacé par les troupes victorieuses des Ottomans, tenaient à la solution de ces difficultés théologiques. En effet les papes promettaient aux Grecs réunis, aux Grecs orthodoxes, le secours des armées européennes; les Grecs schismatiques pouvaient tout au plus compter sur leurs prières. Manuel Caléca entra dans le parti assez peu nombreux des Grecs qui désiraient la réunion, et il adopta sur la procession du Saint-Esprit les opinions de l'église latine. Ses ouvrages de controverse, destinés désormais à l'oubli le plus complet, ont été loués par les théologiens catholiques. Le plus considérable est intitulé : *Quatre livres contre les erreurs des Grecs touchant la procession du Saint-Esprit*. Le P. Pétau, grand théologien, dit que c'est un excellent livre, où la matière est discutée avec infiniment d'exactitude et de soin; il ajoute qu'il est impossible de rien écrire de plus savant et de plus subtil. Ambroise le Camaldule le traduisit en latin par ordre du pape Martin V. Cette traduction, publiée par P. Stevart (Ingolstadt, 1616, in-4°), a reparu dans le tome 26 de la Bibliothèque lyonnaise des Pères de l'église. On trouve dans ce même tome la traduction latine de deux autres traités de Caléca *sur l'essence et l'opération de Dieu; sur la foi, et les principes de la foi catholique*. Le P. Combefis est auteur de cette traduction, qui avait paru pour la première fois en 1672; il l'avait jointe alors au texte grec. Un gros volume sur la sainte Trinité, deux homélies, quelques discours théologiques, quelques lettres, quelques opuscules de petite grammaire sont en manuscrit dans les bibliothèques d'Italie, d'Allemagne et de Paris, attendant un éditeur qui pourra bien ne pas se présenter. Caléca mourut à Mitylène en 1410.

B—ss.

CALÈS (Jean-Marie), conventionnel, était médecin, à Toulouse, à l'époque de la révolution dont il embrassa les principes avec chaleur. Nommé colonel de la garde nationale de Saint-Béat, à son organisation, il ne tarda pas à se démettre de cette fonction pour entrer dans la partie administrative. Député, en 1791, par le département de la Haute-Garonne, à la législature, il ne s'y fit remarquer que par ses liaisons avec les plus ardents révolutionnaires. Devenu membre de la Convention, il y prononça, dans le procès du roi, un discours très-violent, qu'il fit imprimer : « Mes regrets, dit-il en finissant, seraient prostitués, s'ils prêtaient un intérêt adulateur et déplacé au sort des bêtes féroces qui de tous les temps ont ravagé l'espèce humaine. » Lorsqu'il dut exprimer son opinion sur la peine, il dit : « Je vote pour la mort; tout mon regret est de n'avoir pas à prononcer sur tous les tyrans (1). » Le

(1) Ce fut un des quarante ou cinquante conventionnels qui firent imprimer des projets de constitution, concurremment avec celui qui fut

15 juin 1793, il fut envoyé près de l'armée des Ardennes pour surveiller les opérations des généraux et assurer l'approvisionnement des troupes (1). Depuis son retour à l'assemblée, il garda le silence jusqu'à la chute de Robespierre (27 juillet 1794); et sa conduite postérieure semble prouver qu'il n'avait point partagé les opinions du cruel décemvir. Après le 9 thermidor, envoyé commissaire dans le département de la Côte-d'Or, il développa dans cette mission beaucoup de prudence et de fermeté; il parvint non sans peine à mettre un terme aux excès révolutionnaires, et fit fermer le club de Dijon. Plus tard, élu membre du comité de sûreté générale (mars 1795), il fut continué plusieurs fois dans cette place qui lui donnait

---

proposé par Condorcet au nom d'un comité, avant le 31 mai. C'est sous le titre modeste de *Notes sur le plan de constitution*, et de *Suite de notes*, que Calès fit imprimer deux brochures formant ensemble 63 pages in-8°. Il se plaint, dans un *avant-propos*, de n'avoir *encore pu obtenir une seule fois la parole*, quoique s'étant inscrit *six fois* pour parler *sur diverses matières d'intérêt public* : « La tactique malheureuse, dit-il, qu'on a adoptée pour fermer les discussions avant qu'elles aient commencé, a livré le temps de nos séances à un babil éternel, sans cesse entretenu par sept à huit députés, toujours les mêmes... Ils ont tant parlé que tous leurs collègues les connaissent, et qu'ils ne connaissent aucun de leurs collègues. » Puis il manifeste son intention de prendre part à la discussion du projet constitutionnel, « pourvu toutefois, dit-il, que les orateurs ordinaires en *eux*, en *i* et en *ou*, veuillent me le permettre. » Il trouve d'ailleurs que le plan de constitution est *manqué*, et qu'il pèche par le fondement *en rendant absolue la république qui ne doit être que représentative*. Il veut dans l'état quatre *degrés d'honneur* ainsi classés : l'*Agriculteur*, le *Guerrier*, le *Savant* et l'*Artisan*. Enfin il termine par se plaindre encore de n'avoir pu obtenir la parole *souvent demandée et jamais obtenue*. Encore s'il pouvait se flatter que ses *Notes* seront lues ! mais « je suis sûr, dit-il, que mes notes ne le seront seulement pas d'un sixième de nos députés. » Et c'est ainsi qu'on prétendait alors constituer la France. V—va.

(1) Pendant sa mission, il prononça, le 10 août, à Sedan, un *Discours* qu'il fit imprimer dans cette ville (in-8° de 15 pages). Voici le début : « Quel spectacle pour l'univers ! » Et il exprime le vœu que la Divinité veuille « interrompre le cours des astres pour les en rendre les témoins. » Tout ce qui suit est de la même force; c'est une amplification faite dans un temps où l'exaltation paraissait trop souvent du délire. Louis XVI était un *tyran*, tout seigneur un *monstre*, et la France n'était plus habitée par des hommes; *car l'homme ne l'était plus*. Puis Calès justifie les *justes vengeances du peuple*. « Ceux de qui il a saisi les propriétés n'avaient-ils pas attaqué celle qui lui est la plus chère, sa *liberté* ! » Le peuple n'a pas assez égorgé : « Croyez-vous que la mort de quelques scélérats n'eût pas épargné la vie de plusieurs milliers de bons citoyens !.. Vous vous plaignez de la cruauté du peuple, et moi je vous dis que vous devriez vous plaindre de sa honte. Citoyens faibles et timides, cessons de nous abuser....; ne calomnions pas les actions nécessaires pour notre bonheur, etc. Après quatre mois et demi de mission à l'armée des Ardennes, avec son collègue Perrin, l'un et l'autre furent rappelés comme trop modérés. Dans le *rapport* de cette mission fait à la Convention, et qui fut imprimé (in-8° de 18 pp.), Calès raconte ce qu'il a fait dans les départements de la Marne et des Ardennes, où un de ses prédécesseurs (Hentz) disait publiquement : « Tant que vous aurez des propriétaires, vous n'aurez point de liberté. » Calès se justifie sur les dénonciations envoyées contre lui : il était accusé d'avoir dit « que les jacobins étaient un *tas de polissons*. » Il dénonce à son tour les jacobins de Sedan qui chantaient un noël dont le représentant du peuple a inséré cinq couplets dans son rapport; nous citerons le premier :

Jésus crut voir Pilate,
Sitôt qu'il vit *Danton*;
Joseph, franc démocrate,
Le maudit sans façon.
La sainte Vierge eut peur, apercevant *Rovère* ;
Le bœuf vit *Legendre*, et beugla;
L'âne vit *Billaud*, et trembla
Pour son foin, sa litière.

Puis viennent Robespierre, *le dieu des sans-culottes*, Camille Desmoulins, Marat et Chabot qui sont bafoués. Calès termina en disant à la Convention : « Si la montagne s'écroule, que deviendra la liberté, que deviendra le peuple, et *que deviendront les juges du tyran ?* » A la même époque il publia une brochure intitulée *J.-Marie Calès à ses collègues sur les calomnies que quatre à cinq intrigants répandent contre lui, au nom d'une société populaire* (in-8°, 8 p.). « On nous accuse, dit-il, d'avoir été constamment dans des orgies bachiques; d'avoir avili la souveraineté nationale, le 10 août, en laissant le peuple exposé à l'ardeur du soleil, tandis que j'étais à mes plaisirs. » Calès répond que ce jour-là il dînait chez une veuve de Sedan qu'il épousa *un mois après*, et qu'il se leva de table, *vers les deux heures*, pour aller prononcer son beau discours. Il ajoute : « Je n'ai jamais connu des agents de Capet; je n'ai point connu Custine, j'étais son ennemi. Quand on parle à la société populaire de Sedan, on traite d'aristocrates et de contre-révolutionnaires ceux qui toussent, qui se mouchent, etc. » Ainsi les conventionnels ont peint eux-mêmes leur époque; et le passé est riche en leçons pour le présent. V—va.

beaucoup d'influence. Au 13 vendémiaire (oct. 1795), il vint annoncer à l'assemblée qu'il avait fermé la salle où les électeurs de la section du Théâtre-Français s'étaient réunis pour protester contre les décrets de la Convention. Calès fut du nombre des conventionnels qui passèrent au conseil des cinq-cents. Il concourut de tout son pouvoir au succès de la journée du 18 fructidor. Le 27 du même mois, il fit, sur le costume des représentants, un rapport dont les conclusions furent adoptées. Le 12 brumaire an 6 (2 nov. 1797), il en fit un autre sur l'organisation des écoles de santé. Quelques jours après, dans la discussion sur l'école polytechnique, il demanda qu'on n'y admît que des jeunes gens connus par leur civisme. Le 29 germinal (18 avril 1798), il prit part à la discussion sur l'enseignement médical. « Si, dit-il, on donne plus de professeurs et de plus gros traitements à l'école de Paris, il me sera démontré que le plan est de n'avoir qu'une seule école en France. En vain, comme on le propose, on formerait des écoles élémentaires dans les départements, chacun dira, il n'y a que Paris pour apprendre la médecine » (*Moniteur*, an VI, p. 864). A la sortie du conseil, Calès revint à Toulouse où il vécut dans une telle obscurité que plusieurs biographes le crurent mort. Élu dans les cent jours membre de la chambre des représentants, où il se fit peu remarquer, il fut néanmoins exilé en conséquence de ce fait, au second retour du roi. Il ne revint pas en France, comme il aurait pu le faire, après la révolution de 1830, et mourut à Liége en avril 1834, à l'âge de soixante-quinze ans.
W—s.

CALLAMAR (CHARLES-ANTOINE), sculpteur, né en 1776, se livra avec une sorte de passion à la culture de son art, et y fit en peu de temps de très-grands progrès. Parmi ses nombreuses productions, nous citerons la figure d'*Hyacinthe blessé*, morceau plein de grâce, de sentiment, et qui a été mis par tous les connaisseurs au rang du *Cyparisse* de Chaudet. Il avait été commandé par Napoléon. On admire encore de Callamar l'*Innocence réchauffant un serpent*, et plusieurs bustes et bas-reliefs. Ce malheureux artiste mit lui-même fin à ses jours en 1821. Depuis plusieurs mois, il était attaqué d'une fièvre nerveuse, qui avait succédé au typhus, maladie cruelle qu'il avait gagnée en allant dans un hôpital prodiguer des soins et des consolations à un militaire de ses amis. Il s'occupait, dans les derniers temps de sa vie, du modèle d'une statue pédestre que lui avait commandée le gouvernement, celle du bailli de Suffren. Il avait été reçu membre de la société philotechnique en 1811. Z.

CALLEJA (DON FÉLIX del Rey), comte de Calderon, général espagnol, né, en 1750, en Espagne, passa de bonne heure en Amérique et y devint fiscal du conseil des Indes, ce qui était un emploi considérable. Parvenu successivement au grade de maréchal-de-camp, il commandait une brigade à San-Luis de Potozi dans le Mexique, en 1810, lorsque le prêtre Hidalgo conçut le projet de révolutionner les provinces de la Nouvelle-Espagne. Dès qu'il apprit les succès qui avaient déjà signalé les opérations d'Hidalgo, Calleja se réunit au comte de la Cadena et marcha au secours de Mexico. Ayant rencontré les insurgés sur une montagne voisine d'Aculeo, il leur livra

bataille le 7 novembre 1810, et les tailla en pièces. D'après son rapport officiel, il n'y eut pas moins de dix mille indépendants tués, blessés ou faits prisonniers dans cette journée. Hidalgo opéra sa retraite sur Goanaxoato; Calleja le suivit de près, détruisit les batteries de la place le 24 novembre, et s'empara de vingt-cinq canons, parmi lesquels était le *Libertador americano* (1). Les soldats d'Hidalgo, furieux contre les Espagnols, en assassinèrent plus de deux cents, renfermés dans l'Halondiga; le jour suivant les troupes royales prirent la ville d'assaut, et le soldat eut la permission de piller et de tuer pendant deux heures! Quatorze mille personnes, vieillards, femmes et enfants, périrent en un jour. Le général en chef publia une proclamation par laquelle il ordonnait que dans vingt-quatre heures les armes et les munitions de toute espèce fussent livrées au gouvernement, sous peine de mort. La même peine devait être infligée à ceux qui manifesteraient une opinion favorable à la révolution; enfin l'ordre fut publié de tirer sur tout rassemblement de plus de trois personnes. Calleja marcha ensuite sur Guadalaxera où Hidalgo s'était retiré. Celui-ci eut assez de fermeté pour l'attendre, et lui présenta la bataille le 17 janvier 1811, à *el Puente de Calderon*; mais il fut complètement battu, et obligé de prendre la fuite, abandonnant toute son artillerie et un grand nombre de prisonniers qui tous subirent la dure loi du vainqueur. Hidalgo lui-même, fait prisonnier le 21 mars, fut impitoyablement fusillé. Calleja tourna ensuite ses armes contre Rayon qui avait formé une junte à Zitaquaro. Il pénétra dans cette ville le 2 janvier 1812, la fit raser et ordonna de passer au fil de l'épée tous les habitants (2). Plus tard, il livra un assaut à Quantila-Amilpas où commandait Morelos; mais il fut forcé de le suspendre après un engagement de six heures, et ne s'empara de la ville que le 2 mai. « L'enthousiasme de ces insur« gés est sans exemple, disait Calléja « dans une lettre à un ami, datée du « 15 mars; Morelos donne ses or« dres d'un air prophétique, et quels « qu'ils soient, ils sont toujours « ponctuellement exécutés. Nous en« tendons continuellement les habi« tants jurer qu'ils s'enterreront sous « les ruines plutôt que de nous livrer « la ville; ils dansent autour des « bombes qui tombent, pour prou« ver qu'ils ne craignent pas le dan« ger. » Après la prise de Quantila-Amilpas, Calleja se mit à poursuivre les indépendants en rase campagne, et il en tua plus de quatre mille; mais ce fut son dernier exploit dans le nouveau monde. Nommé par la régence, pour succéder au vice-roi Vénégas, il montra dans ces nouvelles

(1) Ce canon ainsi nommé par Hidalgo était le seul en cuivre que possédât l'armée indienne.

(2) Voici le texte d'une espèce de décret que Calleja publia contre ces malheureux. « Les In« diens de Zitaquaro et de son département seront « privés de leurs propriétés, ainsi que les Amé« ricains méridionaux qui ont pris part à l'in« surrection, qui ont accompagné les rebelles « dans leur fuite, ou qui ont quitté la ville à « l'entrée des troupes du roi. Si ceux qui sont « compris dans ce décret veulent se présenter « devant moi, donner des preuves de leur re« pentir, et travailler à la réparation des rou« tes, ils recevront leur pardon; mais leurs « propriétés ne leur seront point rendues, at« tendu que les habitants de cette ville criminelle « détestent le gouvernement monarchique, qu'ils « ont soutenu trois engagements contre les trou« pes du roi, qu'ils ont planté sur des poteaux « à l'entrée de leurs murs, les têtes de plusieurs « de nos chefs morts pour le bien public. Tous « les bâtiments de Zitaquaro seront rasés ou « détruits par le feu. Il est expressément dé« fendu de rétablir cette ville, ou toute autre « qui pourra être également détruite, pour avoir « participé à la rebellion. »

fonctions un dévouement qui serait digne d'éloges, s'il ne se fût pas porté à des actes de cruauté inouis et qui devraient être inconnus au XIXe siècle. On croit que ces excès furent la cause principale de son rappel qui eut lieu en 1817. Calleja fut alors remplacé par don Juan R. d'Apodace, et revint en Espagne où il fut très-bien accueilli par Ferdinand VII qui, en 1818, le nomma comte de Calderon, en mémoire de la victoire qu'il avait remportée au pont de ce nom. Le général L'Avisbal s'étant démis, en 1819, du commandement des troupes rassemblées à Cadix et dans l'île de Léon, qui devaient être embarquées pour aller soumettre les indépendants du Paraguay, le comte de Calderon, malgré son grand âge (il avait soixante-dix ans), fut nommé pour le remplacer. Le roi, en le chargeant de cette mission, lui dit : « Je mets en tes mains « l'affaire la plus importante de la « monarchie. Toute l'Europe a les « yeux fixés sur cette expédition, « J'espère que tu te rendras digne de « ma confiance. » L'armée d'embarquement sous les ordres de Calderon devait être composée de dix-huit mille hommes. Arrivé à Cadix vers la fin d'août, il adressa, le 8 sept., à son armée une proclamation remarquable par les principes de modération et de sagesse qui y étaient exprimés. Il s'occupa ensuite d'y rétablir l'ordre, la discipline, et de compléter les corps décimés par la désertion et l'épidémie qui avait désolé Cadix. Déjà il avait obtenu sous tous ces rapports de très-bons résultats, lorsque le 1er janvier 1820 toute l'armée s'insurgea ; et le colonel Riego, commandant le bataillon des Asturies (*Voy.* Riego, au Suppl.), ayant proclamé la constitution des Cortès à Las Cabezas, lieu de son cantonnement, marcha pendant la nuit vers Arcos de la Frontera, quartier général du comte de Calderon, et le fit arrêter lui et plusieurs autres chefs de l'armée et de l'administration. Conduit prisonnier à l'île de Léon avec quelques officiers de son état-major, il resta détenu pendant plusieurs mois. Rendu à la liberté lorsque Ferdinand VII eut recouvré sa couronne, le comte de Calderon fut bien accueilli de son souverain, mais il n'obtint aucun emploi ; et mourut peu de temps après dans la retraite, fort mal vu des libéraux ou constitutionnels, et peu satisfait de la reconnaissance royale. M—d j.

CALLISEN (Henri), professeur de chirurgie à l'université de Copenhague, né à Preetz dans le Holstein, le 11 mai 1740, étudia jusqu'à l'âge de treize ans dans la maison de son père, qui était pasteur, puis à l'école de Schleswig, et enfin à Copenhague, sous la direction d'un chirurgien de régiment. Le docteur Crüger, qui le protégeait, le reçut ensuite dans sa maison et lui permit l'usage de sa bibliothèque. La mort de son père, qui eut lieu en 1759, le força de quitter Copenhague, et d'aller s'établir à Crunenbuurg, où il exerça la chirurgie. Il revint dans la capitale du Danemark, fut employé en qualité de chirurgien dans un régiment, et ensuite dans la marine, où il se distingua. Pour le récompenser de ses services on le nomma chirurgien de réserve à l'hôpital Frédéric. Dès-lors sa position s'améliora beaucoup. Il continua ses études avec un grand zèle et obtint, en 1767, l'autorisation de voyager pendant quatre ans aux frais du gouvernement. Il séjourna deux

ans à Paris et autant à Londres, où il se lia surtout avec G. Hunter. De retour à Copenhague, Callisen fut nommé chirurgien en chef de la flotte, et peu après, en 1772, il soutint sa dissertation inaugurale intitulée : *De methodo præsidii classis regiæ sanitatem tuendi*. L'année suivante il fut appelé à la chaire de chirurgie à l'université de Copenhague, et la société royale de médecine établie en cette ville la même année le compta au nombre de ses fondateurs. Depuis cette époque, la réputation de Callisen alla toujours en augmentant. Nommé, en 1801, médecin de la famille royale, il cessa au bout de quatre ans ses cours de chirurgie au grand regret de ses élèves. Après avoir passé la première partie de sa vie dans une situation précaire, il fut comblé d'honneurs et de dignités dans sa vieillesse. Il était très-attaché à son pays. En 1787, la place de professeur de chirurgie au collège médico-chirurgical de Berlin lui fut offerte; mais il la refusa préférant rester à Copenhague. Callisen mourut d'une maladie chronique de poitrine le 5 février 1824. On trouve plusieurs mémoires ou observations de cet auteur dans les actes de la société royale de médecine de Copenhague. Mais il s'est surtout fait connaître avantageusement par son *système de chirurgie moderne*, qui parut pour la 1re fois à Copenhague, en 1777, en un seul volume in-8°, sous ce titre: *Institutiones chirurgiæ hodiernæ*. L'auteur l'augmenta considérablement, et en publia une nouvelle édition en 1788; il l'intitula alors *Principia systematis chirurgiæ hodiernæ*, Copenhague, 1788, 2 vol. in-8°; 3e édit., ibid., 1799-1800, 2 vol. in-8°; 4e édit., 1815-1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand avec beaucoup d'additions et de notes par A.-C.-P. Callisen, neveu de l'auteur, Copenhague, 1822-1828, 2 vol. in-8°. Il a été aussi traduit en allemand par C.-G. Kuhn, 1819, 2 vol. in-8°. Ant. Cappuri, chirurgien de Lucques, en a donné une traduction italienne sur l'édition de 1788; elle est accompagnée de quelques notes et a été imprimée à Bologne, 1798-1800, 6 vol. in-8°. La chirurgie de Callisen est un ouvrage classique qui se distingue surtout par beaucoup d'ordre et de clarté dans l'exposition des matières. L'auteur fait souvent des excursions dans le domaine de la médecine interne. Il a encore publié en langue danoise un ouvrage intitulé: *Observations médico-physiques sur la ville de Copenhague*, 1807, 2 vol. in-8°. C'est une bonne topographie médicale de la capitale du Danemark. L'éloge de Callisen a été prononcé par le docteur Rahlff, et a paru sous ce titre: *Laudatio in memoriam Henrici Callisenii, habita, in societate regia medica hafniensi, die 17 februar.* 1825, *Rahlff, med. doct.*, Copenhague, 1825. M. Ad.-Ch.-P. Callisen, neveu de l'auteur, est aujourd'hui professeur à l'académie royale de chirurgie de Copenhague, et s'est fait connaître par une *Biographie des médecins, chirurgiens et naturalistes écrivains, vivants, chez tous les peuples civilisés* (*Medicinisches schriftsteller lexicon der jetz lebenden aerzte, Wundaerzte*, etc., *von* A.-C.-P. Callisen), Copenhague, 1830-1834, tom. XVIII. G—T—R.

CALLOET (Gabriel Querbrat), agronome estimable, mais qui n'est pas aussi connu qu'il mériterait

de l'être, était né dans le XVIIe siècle, d'une famille honorable, à Lanion, petite ville de la Basse-Bretagne. Admis en 1642 avocat-général à la chambre des comptes de Nantes, il se démit de cette charge au bout de quelques années et fut nommé conseiller d'état. Dans ses loisirs il s'était occupé des moyens d'améliorer les différentes espèces d'animaux domestiques. Voulant faire participer les agriculteurs aux résultats de son expérience, il publia successivement les opuscules suivants : I. *Advis : on peut en France élever des chevaux aussi grands et aussi bons qu'en Allemagne et royaumes voisins*, Paris, 1666, in-4° de 16 feuillets avec 2 pl. On en conserve à la bibliothèque du roi un exemplaire sur vélin dont M. Van-Praet a donné la description dans son *Catalogue*, III, 57. Les observations contenues dans cet opuscule ne sont sans doute plus neuves aujourd'hui : mais en se reportant à l'époque où l'auteur écrivait, on regrettera que ses sages conseils n'aient pas été mieux suivis. II. *Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions....; on peut faire que le bestial produise deux fois plus qu'il ne fait*, ibid., 1666, in 4° de 36 pag. et 5 feuillets prélim., avec 5 pl. Cet opuscule est dédié à Colbert. L'auteur trouve dans une meilleure méthode de culture la véritable source des richesses de la France. Il parle d'une race de bêtes à laine, remarquable par la grandeur et la beauté de ses formes et par ses grands produits en laine, en lait et en agneaux. Les Hollandais l'avaient tirée des Indes; et quelques agronomes l'avaient introduite récemment en France où elle prospérait dans les marais de la Charente, de l'Aunis et du Poitou (*Voy.* le *Traité d'Agriculture*, d'Olivier de Serres, introd. (XVI). III. *Pour tirer des brebis et des chevaux plus de profit qu'on n'en tire*, ibid., sans date, in-4° de 32 pag. et 5 feuillets prélim., avec une pl. IV. *Beaux chevaux qu'on peut avoir en France, aussi beaux qu'en Espagne, Angleterre, etc.*, ibid., sans date, in-4° de 45 pag. Ces quatre opuscules sont rares et recherchés. W—s.

CALUSO (l'abbé). *Voy.* VALPERGA, tom. XLVII.

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), médecin, naturaliste et antiquaire, naquit le 14 novembre 1728, à Avignon, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études dans cette ville et à Lyon, sous les jésuites qui lui inspirèrent le goût des lettres, et qui voulurent en vain l'attirer dans leur Société, il revint dans sa patrie, y suivit les cours de la faculté de médecine, et, s'étant fait recevoir docteur en 1745, fut agrégé peu de temps après à l'université, distinction qui s'obtenait plus difficilement que le doctorat. Désirant acquérir de nouvelles connaissances, il alla passer un an à l'école de Montpellier, et se rendit, en 1750, à Paris, où il vécut plusieurs années dans la société des hommes les plus distingués par leur savoir (1). De retour dans sa patrie il fut nommé professeur, et ouvrit un cours de physiologie qui fut très-fréquenté, en raison de l'intérêt qu'il sut lui donner, en l'accompagnant de leçons sur l'anatomie comparée (*V.* CUVIER au Suppl.). Sans oublier les devoirs de son état, il cultivait

(1) On peut citer, parmi les amis de Calvet, Astruc, Petit, Capperonnier, les abbés Barthélemy, Poulle, La Bletterie, etc. Réglé dans ses mœurs, il n'avait d'autre amusement que de passer ses soirées dans des ventes de livres, d'objets d'antiquité et d'histoire naturelle. A—T.

l'histoire naturelle et l'archéologie, recueillant des plantes rares, des minéraux, des médailles, des antiques; et, de cette manière, il parvint avec le temps à se former de précieuses collections. Un *Mémoire sur les utriculaires* de Cavaillon, qu'il soumit, en 1765, à l'académie des inscriptions, lui valut avec les éloges de cette compagnie le titre de son correspondant. D'autres académies s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Il aimait la peinture, et dans ses loisirs il s'amusait à manier le crayon et le pinceau; mais il y renonça lorsqu'au titre de premier professeur de la faculté il joignit celui de médecin de deux hôpitaux. Sa réputation d'habile praticien le faisait fréquemment appeler en consultation, même dans le Languedoc et le Dauphiné. Toutes ses excursions tournaient au profit de son cabinet; et il ne faisait pas un voyage sans rapporter des bronzes, des figurines ou quelques médailles récemment découvertes. Au moment où la révolution éclata d'une manière si sanglante dans Avignon (2), Calvet était éloigné de sa patrie, et il se rendit ensuite à Agde, où il attendit que les troubles fussent apaisés. Son attachement à l'ancien ordre de choses était trop connu pour qu'il pût échapper aux proscriptions de la terreur. Il fut jeté dans une prison en 1792, avec six cents de ses compatriotes; et s'il conserva la vie, s'il recouvra sa liberté, avant le 9 thermidor, ce ne fut que parce qu'une maladie contagieuse s'étant déclarée dans les hôpitaux militaires d'Avignon, il fut jugé seul capable d'en arrêter les progrès. On employa utilement ses talents; mais il acheva de ruiner sa santé, et dès l'année 1797 il fut forcé de renoncer à visiter les malades. Calvet fit, en 1800, hommage au cabinet royal des antiques d'un marbre récemment découvert à Avignon portant une inscription en six vers élégiaques (3); et de la tessère de bronze, décrite dans son mémoire sur les utriculaires. L'âge et les infirmités l'ayant affaibli sensiblement, il se démit de ses fonctions, et vécut dès-lors au milieu de ses livres et de ses collections, n'admettant chez lui que ses anciens amis ou les étrangers attirés par sa réputation; encore n'était-il pas toujours accessible pour ces derniers. Millin qui visita son cabinet, en 1805, aurait bien désiré prendre une notice des objets les plus intéressants; mais il n'osa pas en demander la permission à Calvet, persuadé qu'elle lui serait refusée; d'ailleurs il n'eut qu'à se louer de son gracieux accueil (*Voyage dans les départements du Midi*, II, 169). Calvet mourut le 25 juillet 1810, à quatre-vingt-deux ans, et non pas en 1806, comme l'a dit la *Biographie des contemporains*, qui l'a confondu avec un de ses neveux (*V.* la fin de cet article). Par son testament olographe (4), il légua toutes ses collections à sa ville natale pour

(2) C'est à Toulon que Calvet vit les premières étincelles de la révolution de 1789. Il crut y échapper en revenant à Avignon; mais l'incendie l'y avait devancé. Toutefois il put y vivre tranquille jusqu'à ce que l'expulsion du vice-légat et les meurtres de juin 1790 l'obligeassent de fuir à Marseille; c'était tomber de Carybde en Scylla. Errant de village en village, il se trouvait à Agde pendant les massacres de la Glacière, et il ne revint à Avignon qu'à la fin de 1791. Dans le tableau qu'il a fait lui-même de sa vie aventureuse à cette époque, il a confondu les temps, les évènements, les lieux, et commis des anachronismes, soit que sa santé délabrée ou la frayeur eût alors brouillé ses idées, soit que plus tard sa mémoire se fût affaiblie. A—T.

(3) Ce marbre est décrit dans le *Magasin encyclopédique*, 1800, III, 537. Calvet en a laissé une description plus détaillée dans son *Spicilegium inscript. antiq.*

(4) Ce testament imprimé en 1817, in 8° de 40 pp., est un monument de sa piété, de sa bien-

en faire jouir le public. C'est leur réunion qui compose le *Musée Calvet*. La partie la plus précieuse est celle des antiques. Le médailler, riche de plus de 12,000 pièces, très-bien conservées, est, après celui de la Bibliothèque royale, le plus nombreux qu'il y ait en France. Calvet eut beaucoup d'amis; sa *correspondance* avec l'abbé Barthélemy, Caylus, Saint-Vincens, Millin, etc., forme 16 vol. in-4°. C'est sans son aveu que ses lettres à Caylus ont été publiées en 1802 à Paris dans un *Recueil de lettres inédites* de Henri IV et de plusieurs personnages célèbres. La traduction de *Florus* par l'abbé Paul est dédiée à Calvet. Indépendamment de *Thèses* et de *Dissertations médicales* (en latin), Avignon, 1761-62, in-4°, on lui doit : I. *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon,* où l'on éclaircit un point important de la navigation des anciens, ib., 1766, in-8°. George-Henri Martini, recteur du collège Saint-Nicolas à Leipzig, en a donné une traduction latine, imprimée en 1787, dans le recueil intitulé : *Antiquorum monumentorum sylloge ;* mais cette traduction manque d'exactitude. Calvet avait préparé une seconde édition très-augmentée de son ouvrage. II. *Mémoire sur deux inscriptions grecques* dans le genre érotique (*Magasin encyclopédique*, 1802, I, 154). III. *Deux lettres* à M. de la Tourette *Sur la jambe du cheval de bronze trouvée dans la Saône en* 1766; elles ont été insérées dans les *Archives du Rhône*, IV, 486-490. On conserve, dans son musée, six vol. in-fol. contenant tous ses ouvrages sur la médecine (5), l'histoire naturelle, la philosophie, les antiquités et la numismatique. Millin avait distingué dans ce recueil le *Spicilegium inscriptionum antiquarum*, et il aurait désiré que le gouvernement fît les frais de sa publication. On peut consulter pour des détails la *Vie d'Esprit Calvet*, publiée par le docteur Guérin, conservateur de son musée, Avignon, 1825, in-18. C'est un abrégé de celle que Calvet, dans les dernières années de sa vie, avait rédigée lui-même, à la demande de ses amis. Calvet n'avait pas été marié. Parmi ses collatéraux nous ne citerons que deux de ses neveux : l'abbé CALVET, bibliothécaire d'Avignon, mort vers 1824, et principalement distingué par sa connaissance des titres généalogiques et nobiliaires, et par une *Histoire de la république d'Avignon,* insérée dans les mémoires de l'Athénée de Vaucluse. L'autre, jeune médecin de grande espérance, né à Avignon vers 1775, vint de bonne heure à Paris, y étudia sous les plus célèbres pro-

faisance, de sa modestie, de sa reconnaissance pour sa patrie et de l'originalité de son caractère. Pour subvenir à l'entretien, à l'accroissement de sa bibliothèque et de son musée, ainsi qu'aux traitements des fonctionnaires chargés de leur conservation, Calvet donne à la ville qui l'a vu naître tous ses biens-fonds, rentes et capitaux. Il lègue à l'église cathédrale un bas-relief en argent et un Christ en ivoire; au vieillard le plus âgé d'Avignon une rente perpétuelle de 60 fr. par mois; au paysan qui aura le plus d'enfants vivants, une rente de 200 fr. par an; une de 240 fr. au jardin botanique d'Avignon; 100 fr. pour un prix annuel de dessin. Il demande que ses funérailles aient lieu sans cérémonie, sans cercueil, et à être porté dans un sac par quatre pauvres cultivateurs. Comme Calvet avait témoigné de la répugnance à être enterré dans le cimetière près du Rhône, à cause des inondations fréquentes du fleuve et des maladies que ce voisinage peut occasioner, son corps a été inhumé sur le rocher qui domine Avignon; et, malgré sa défense expresse, on n'a pas cru pouvoir se dispenser d'y faire graver une inscription qui rappelle en termes simples et énoncia les titres de cet homme bienfaisant à la reconnaissance des pauvres et de sa patrie. A T.

(5) « Calvet n'a jamais eu grande confiance aux remèdes, qu'il redoute, ni aux médecins, qu'il respecte; et il conseille fortement à la postérité, d'après son exemple, de recourir plutôt à la nature qu'à l'art. » (Voy. sa *Vie*, p. 26.)

fesseurs, et y fut secrétaire de la société médicale d'émulation, membre de la société de médecine clinique, d'instruction médicale, de la société galvanique, de la société académique. Il s'était fait connaître par plusieurs ouvrages, entre autres par un *Traité des maladies vermineuses*, traduit de l'italien de L. Brera et augmenté de notes, Paris, 1804, in-8°, composé avec Bartholi et reproduit sous le titre de *Manuel théorique et pratique des maladies*, etc.; ibid., 1805, in-8°. Il se disposait à revenir dans sa patrie pour s'y marier, lorsqu'il mourut en janv. 1806. Calvet joignait à des qualités solides, des connaissances positives, le caractère le plus aimable et le talent de la poésie. Il était correspondant des sociétés de médecine de Montpellier, d'Avignon, etc. A—T et W—S.

CALVIÈRE (CHARLES FRANÇOIS, marquis de), naquit à Avignon, le 22 avril 1693. Il fut reçu page de la petite écurie, le 21 mars 1711, devint écuyer ordinaire du roi, exempt des gardes du corps, maréchal-de camp en 1744, lieutenant-général en déc. 1748, et cordon-rouge en 1750. Il se démit en 1755 de sa brigade dans les gardes-du corps, avec promesse d'une grand'croix dans l'ordre de Saint Louis; mais on oublia de lui tenir parole. Après quarante-quatre ans de service, il se retira dans le château de Vezenobre, près d'Alais, dont il était devenu seigneur par sa femme, héritière de la branche de Calvière-Boucoiran et Vezenobre. Il y jouit des douceurs d'un repos glorieux au sein de sa famille et dans la culture des lettres et des arts. Le marquis de Calvière avait rassemblé une riche collection de dessins, de tableaux, de livres et de médailles. Il fut reçu, en 1747, membre honoraire de l'académie royale de peinture, sculpture et gravure. Le marquis de Calvière fut tout à-la-fois bon militaire, poète, franc-maçon, curieux, savant, homme de goût et amateur des beaux-arts. Il se livra particulièrement à l'étude de l'antiquité, et il paya son tribut à la société des antiquaires de Cassel dont il était membre, par de savantes dissertations sur les monuments romains d'Arles, de Nîmes et d'Orange. Ces mémoires n'ont pas été publiés; mais on a imprimé longtemps après sa mort, sans nom d'auteur, chez Didot, 1792, in-18, un *Recueil de fables diverses* de sa composition. Ces fables, peu connues parce qu'elles parurent à une époque où l'on ne s'occupait guère de vers, sont au nombre de soixante-six, divisées en six livres; elles sont presque toutes d'invention, agréablement versifiées, et un peu musquées comme celles du duc de Nivernais. Ce volume contient quelques poésies fugitives et un fabliau en vers d'*Acys et Galathée*, qui a fourni à l'auteur l'occasion d'observations sur le genre des fabliaux. L'inoculation n'eut point de partisan plus déclaré que le marquis de Calvière. Dans un temps où cette salutaire pratique n'avait pas encore triomphé des préjugés, il eut le courage d'y soumettre ses propres enfants, et cet exemple eut autour de lui la plus utile influence. Calvière mourut à Vezenobre, le 16 nov. 1777, dans sa quatre-vingt-cinquième année. L'année suivante le marquis de Luchet publia son éloge qui contient plusieurs inexactitudes. Le petit fils du marquis de Calvière a été député et pair de France sous la restauration. Le baron de Calvière, député et préfet pendant la même époque,

appartient à une autre branche de cette famille. A—T et V. S. L.

CALVINO (JOSEPH-MARC), poète sicilien, naquit, en 1785, à Trapani, d'une famille riche, et se livra dès l'enfance à l'étude des belles, lettres. particulièrement à celle de la poésie. Plein de vivacité et de verve il s'annonça d'abord par quelques morceaux de peu d'importance et qui furent bientôt oubliés. Plus tard en 1825, il publia un poème plus digne d'être remarqué et qui annonçait un véritable talent sous ce titre : *Industria Trapanese*, dans lequel il montra de la finesse et du goût. En 1826, il donna encore deux volumes de poésies légères qui furent également bien accueillis; et enfin, l'année suivante, une traduction en patois sicilien de la *Batrachomyomachie d'Homère*, qui eut beaucoup de succès parmi les compatriotes de l'auteur, mais qui essuya cependant quelques critiques. Calvino composa aussi, à l'imitation de Delille et du Dante, un poème intitulé *Dio nella natura*, qui est très-estimé. Il mourut à la fleur de l'âge, membre des académies de Trapani, de Rome, etc., le 22 avril 1833, au moment où il allait achever un poème héroï-comique intitulé *Bernardo Capece*, et une version des *Odes d'Anacréon*; il avait aussi l'intention de revoir le dictionnaire sicilien de Pasqualino. On a encore de Calvino plusieurs compositions dramatiques : *Ifigenia in Aulide*, opéra publié en 1819, et une comédie, *Il Calzolajo d'Alessandria della Paglia*, dans laquelle, à l'imitation de Goldoni, il s'est soumis strictement aux règles des grands maîtres, évitant surtout les écarts du genre romantique. G—G—Y.

CALVY *de la Fontaine*, traducteur et poète du XVI[e] siècle, sur lequel on n'a presque aucun renseignement. Nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier ne nous ont donné que la liste de ses productions : encore estelle incomplète. Il était de Paris; l'abbé Goujet dit qu'il se nommait *François*. Comme il n'a signé que les noms qui sont au commencement de cet article, il ne serait pas étonnant qu'on l'eût confondu avec Charles Fontaine, poète contemporain (*Voy.* Ch. FONTAINE, tom. XV,). Ils étaient amis, ainsi qu'on le voit par un quatrain que Charles lui adressa sur la conformité de leurs noms. Savant comme l'étaient alors tous les littérateurs, Calvy possédait les langues grecque et latine. On connaît de lui : I. *Traité de la félicité humaine*, trad. du latin de Philip. Beroaldo, Paris, 1543, in-16. II. *La manière de bien et heureusement instituer et composer sa vie et forme de vivre*, contenant soixante et dix-huit enseignements envoyés par Isocrates à Demonicus, ibid. 1543, in-16. III. *Trois déclamations*, etc., invention latine de Phil. Beroaldo, poursuivie et amplifiée par le traducteur; avec le *Dialogue de Lucien*, intitulé : Mercure et Vertu, ibid., 1556, in-16 de 99 feuillets petit vol. fort rare. (*Voy.* Phil. BEROALDO, tom. IV.). IV. *L'Elégie d'Ovide sur la complainte du noyer*, trad. en vers, Paris, l'Angelier, sans date, in-16. V. *Eglogue sur le retour de Bacchus, en laquelle sont introduits deux vignerons, assavoir Colinot de Beaulne et Jacquinot d'Orléans*, in-8°, goth., de 8 feuillets, pièce rare et recherchée. W—S.

FIN DU CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME.

